HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/selections02npnp

75
I
4073

Contents.

La Sicile pendant les dernières années
Les Apologistes du Luxe et ses Détracteurs
La Question des Juifs en Allemagne.
Le Métayage en France et son avenir
La Bourgeoisie Française sous le Directoire et le Consulat
Les Populations Rurales de la France.
La Sicile (le Sol, la population, les produits)
La Chine et les Chinois – II et III. (et I)
L'Abyssinie et son Negus.
La Mission de l'Angleterre dans l'Inde.
Un Socialiste Chinois au XIe Siècle
L'Avenir de la Hongrie
L'Espagne Politique (1er & 2me part)
Les Isarines de Moscou
Le Luxe Publique et la Révolution
La Révolution à Troyes

Une Page de l'Histoire du Mexique.

La Marine des Empereurs et les Flotilles des Goths

Les Marines du XVIe Siècle

Le Faste Funéraire et son Développement historique.

La Physiologie de la Mort

L'Anthropophagie et les Sacrifices Humains.

La Circulation du Sang

Les Progrès de l'Astronomie Stellaire

Les Fourmis

Les Poisons de l'Intelligence

LA SICILE

PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES

LA SITUATION POLITIQUE. — LE MALANDRINAGGIO.

I. *La Sicilia nel 1871*, par M. C. Tommasi-Crudeli, Florence 1871. — II. *Italie, Sicile et Bohême, notes de voyage*, par M. A. Laugel, Paris 1872. — III. *Atti del Comitato della inchiesta industriale*, Rome 1873. — IV. *Relazione del generale G. Medici al consiglio provinciale di Palermo*, Palerme 1873.

I.

Un pays peu connu assurément, c'est la Sicile; quelques noms de villes fameuses, Palerme, Catane ou Messine, quelques faits historiques s'y rattachant et dont le plus récent serait peut-être cette expédition des mille qui entraîna l'annexion, voilà ou à peu près tout ce qu'on en sait à l'étranger; ses mœurs, ses idées, ses besoins, restent pour nous lettre close. Aussi chaque détail a-t-il son prix et son intérêt dans une étude consciencieuse et sincère comme celle que publiait naguère M. Tommasi-Crudeli. L'auteur n'est pas Sicilien, mais il a habité la Sicile plusieurs années; ami intime du général Medici, qui commandait alors dans Palerme, il était placé pour bien voir, à l'abri des passions ou des calculs qui divisent les insulaires, il pouvait également bien juger. Sans autre préoccupation que l'intérêt même du pays, il s'est rendu compte de ce qu'il avait sous les yeux; il a noté les forces et les tendances des divers partis, il a étudié dans toutes ses causes et ses développemens cette forme particulière de brigandage qui désole les quatre provinces occidentales de l'île, et qui a mérité une appellation nouvelle, le *malandrinaggio*, il a constaté les progrès réels qu'a faits la Sicile depuis l'annexion, ceux qu'elle aurait à faire encore. A ce propos, M. Tommasi-Crudeli exprimait hautement les vœux du parti libéral, et,

sans méconnaître les difficultés à vaincre, signalait à l'attention du gouvernement quelques-unes des réformes les plus nécessaires, il s'inquiétait surtout de la sécurité publique. Malheureusement jusqu'ici aucune mesure sérieuse n'a été prise contre le « malandrinage. » La loi nouvelle sur le jury, votée ces jours derniers au parlement, serait peut-être un palliatif, elle n'est pas un remède, et le mal cependant sévit plus violent que jamais.

Les Italiens du reste, presque autant que nous, ignorent ce qui se passe en Sicile, et pour la plupart se font de la situation les idées les plus erronées; cette ignorance se comprend sans peine. Jusqu'en 1860, grâce à la politique soupçonneuse de ses gouvernans, pour qui elle était tout à la fois une source de revenus et un sujet de perpétuelle terreur, la Sicile a vécu à l'écart des autres provinces de la péninsule. Avec Naples, la séparation était encore plus profonde : les Bourbons en effet ne négligeaient rien pour aviver les anciennes haines entre les deux peuples qui leur étaient soumis, se servant de l'un et de l'autre avec une habileté perfide pour les dompter et les opprimer tour à tour. Dans le reste de l'Italie cependant, les efforts réitérés tentés par les Siciliens depuis le commencement du siècle au nom de leurs libertés menacées avaient profondément ému l'opinion publique. Aussi quand, dans les premiers jours du mois d'avril 1860, le bruit se répandit sur le continent qu'un nouveau soulèvement venait d'éclater à Palerme, quand Garibaldi résolut de se lancer dans la lutte et d'apporter aux insurgés l'appui décisif de son nom et de son épée, les Italiens accoururent en foule autour de lui, et, pleins de nobles illusions, firent voile vers la Sicile, où ils voyaient déjà une terre sacrée et comme le boulevard de la liberté moderne.

Que trouvèrent-ils à leur arrivée? Un pays dont l'état social offrait partout l'image trop fidèle de l'ancienne féodalité; un peuple qui avait sa manière à lui de sentir, de haïr, de combattre, qui comprenait dans un sens étroit et tout personnel les grands événemens auxquels il assistait, chez qui enfin avec de fortes qualités se trouvaient réunis beaucoup des vices qu'engendrent au sein d'une société de longs siècles de misère et d'oppression. Le désappointement fut complet. Les nouveau-venus quittaient des pays qui tous avaient dans quelque mesure profité des réformes de la révolution française; bien peu connaissaient le passé historique de la Sicile, ils ne pouvaient se rendre compte des progrès relativement rapides qu'y avaient faits depuis peu les idées libérales, ils n'avaient ni le temps ni les dispositions d'esprit nécessaires pour approfondir ces questions complexes. Trompés dans leur attente et dégoûtés de la réalité, ils brûlèrent ce qu'ils avaient adoré et mirent dans la critique autant d'ardeur et d'exagération qu'ils en mettaient naguère dans l'éloge.

Du moins, parmi les hommes du gouvernement, ceux qui après l'annexion furent chargés d'administrer la Sicile devaient-ils réserver leur opinion; eux aussi commirent la faute, et cette fois impardonnable, de vouloir juger prématurément ce qu'ils connaissaient si peu. Par leurs dédains impolitiques, ils éveillèrent les susceptibilités d'un peuple orgueilleux et fier à l'excès : le Sicilien pardonnera peut-être un coup de couteau, il n'accepte pas le mépris. La révolution d'ailleurs laissait après elle bien des mécontens; trop d'intérêts avaient été atteints, d'espoirs déçus, de vanités froissées. De jour en jour, l'opposition grandit avec l'irritation du pouvoir : les uns ne tarissaient pas d'éloges pour cette noble race sicilienne, ardente, généreuse, ennemie-née du despotisme, tombée aux mains des agens du gouvernement italien, qui ne savait rien faire pour elle qu'en tirer de l'or et du sang; les autres se plaisaient à voir dans la Sicile un pays demi-barbare, ingouvernable, toujours mécontent, incapable de supporter aucun degré, aucune forme de liberté, et que, dans son intérêt même, il fallait civiliser par la force et traiter en pays conquis. Ces idées contraires, recueillies et développées au gré des passions, se répandirent dans la péninsule; de part et d'autre, on les adopta sans contrôle, on s'en servit tour à tour pour attaquer ou pour défendre la conduite du gouvernement envers les Siciliens : maintenant encore, des deux côtés du détroit, elles entrent comme argumens dans la lutte des partis, et, bien que l'insurrection de 1866, provoquée par la réaction, ait donné fort à réfléchir aux libéraux de toute nuance, il n'est pas rare d'en retrouver l'écho dans des récriminations réciproques, injustes pour la plupart ou tout au moins exagérées.

En Sicile, quoi qu'on ait pu dire, il n'y a pas de républicains : le peuple sicilien au contraire, par tradition et par instinct, serait peut-être le plus monarchique de l'Italie : la fidélité ne lui coûte ni ne lui pèse, volontiers il accepte un souverain; mais, en même temps et par-dessus tout, il tient à son autonomie, il veut un roi particulier, qui réside dans le pays ou dont les délégués, siégeant en son lieu et place, soient revêtus de pouvoirs suffisans pour assurer l'indépendance de la Sicile. L'île, depuis des siècles, formait un royaume à part, et le peuple demandait que toujours il en fût ainsi. Une des principales causes de sa haine contre le gouvernement déchu, c'est que jamais les Bourbons n'ont consenti qu'à contre-cœur, et forcés par les circonstances, à reconnaître cet antique droit du pays. Absolutistes ou constitutionnels, tous les Siciliens étaient unanimes dans leur désir d'une monarchie propre, et l'on n'a pas à chercher ailleurs l'idée qui, par trois fois dans la première moitié du siècle, leur mit les armes à la main.

Dans toutes les révolutions de Sicile, la *mafia* a joué un rôle fort

important. On désigne de ce nom à Palerme la foule de gens sans aveu qui encombre la capitale de l'île, et qui, répandue en même temps dans les quatre provinces occidentales, Palerme, Girgenti, Trapani et Catanissetta, constitue proprement le *malandrinaggio*. En prenant les armes, ces gens-là obéissaient peut-être à la haine de la domination étrangère, haine commune à tous les Siciliens, mais plus encore ils cédaient à leurs mauvais instincts et à l'espoir, comme on dit, de pêcher en eau trouble : pour eux en effet, le mot de liberté n'a pas d'autre sens que suppression absolue des lois. Le concours de ces hommes décidés à tout et faits depuis longtemps au maniement des armes était réellement trop utile, surtout dans les débuts d'une révolution, pour que personne, même le plus scrupuleux et le plus honnête, pensât jamais à les repousser. D'ailleurs, comme il arrive dans les mouvemens de ce genre qui ont eu pour point de départ une grande idée populaire, les premiers jours après la victoire, l'enthousiasme général faisait taire en eux les mauvais instincts et ne laissait place qu'aux sentimens plus nobles et plus relevés de la nature humaine; mais bientôt la bête féroce se révélait. Sous le prétexte plus ou moins spécieux de délivrer les victimes politiques, ils ouvraient les bagnes et les prisons, leurs rangs se grossissaient ainsi des condamnés qu'il fallait amnistier, puis ils s'organisaient en escouades et s'imposaient comme force active au gouvernement nouveau. Quelque temps encore les élémens honnêtes qui existaient dans les cadres, l'autorité morale des chefs et des initiateurs du mouvement, réussissaient à maintenir dans de discrètes limites les brutales tendances de la majorité. Quand les rapports entre les classes supérieures et la partie saine du petit peuple étaient intimes et cordiaux, on arrivait à installer un gouvernement régulier et à rétablir l'action des lois : c'est ce qui eut lieu en 1848; quand au contraire les *gras* et les *maigres* n'agissaient pas de concert, la crise se précipitait, comme en 1820.

De toute manière, ce n'était là qu'une question de temps. Tôt ou tard, la *mafia* se lassait de la contrainte imposée, et une anarchie bestiale désolait le pays. La population effrayée perdait la tête et faisait le jeu des coquins : c'était à qui se tiendrait à l'écart des affaires publiques; un jour, en désespoir de cause, on rappelait les Bourbons, sans que le nouveau gouvernement, abandonné, trahi de tout le monde, pût seulement tenter un simulacre de résistance. La troupe des malandrins alors, qui d'une façon plus ou moins directe avaient contribué à la réaction, venait chercher sa récompense. Les chefs de bande les plus fameux étaient nommés *capitaines d'armes*, leurs camarades entraient dans les *compagnies d'armes :* en d'autres termes, on les chargeait de la police. Et cependant, si grand désir qu'elle en eût, il était impossible à l'autorité de satisfaire aux exi-

gences de tous. Beaucoup, et les plus nombreux, n'avaient pas part au festin; furieux, ils faisaient volte-face, et, changeant de programme, se rapprochaient une fois de plus des libéraux dont quelques-uns ne craignaient pas de frayer avec eux pour les faire servir à une nouvelle révolution.

En 1860, les choses se passèrent tout autrement. La *mafia* s'unit aux masses soulevées par Garibaldi; elle se forma en escouades, ouvrit les prisons et les galères, délivra un grand nombre de condamnés auxquels il fallut, selon l'habitude, accorder l'amnistie, elle se promena plusieurs jours à travers les rues de Palerme les armes à la main, et y commit mille excès; mais un événement imprévu vint l'arrêter tout à coup au beau milieu de ses triomphes. Fort de son prestige et du concours matériel et moral de toute l'Italie, Garibaldi osa ce qu'un gouvernement révolutionnaire purement sicilien n'aurait jamais pu faire : il prononça le licenciement des bataillons et congédia ces bandits. Les malandrins obéirent à contre-cœur, mais ils obéirent, et, tant que dura la dictature, se gardèrent bien de bouger. Plus tard, à la faveur des divisions politiques causées par l'annexion, ils crurent pouvoir recouvrer l'importance étrange dont ils avaient joui dans les révolutions précédentes et à laquelle ils tenaient comme à un droit. Repoussés d'abord par le parti d'action, ils s'adressèrent aux réactionnaires. De ce côté, un meilleur accueil leur était réservé; exhortations, subsides ou promesses, rien ne fut ménagé pour s'assurer leur précieux concours. Ils furent le bras droit de la coalition dont le clergé était la tête, et le moment venu, — ils le croyaient du moins, — ils prirent ouvertement les armes et engagèrent la guerre des rues.

C'était au mois de septembre 1866 : la lutte de l'Italie contre l'Autriche était à peine terminée; en fait de troupes, il ne restait plus en Sicile que quelques dépôts; les libéraux eux-mêmes les plus influens, partis depuis plusieurs mois pour combattre l'étranger, n'étaient pas encore revenus; durant sept jours, Palerme connut toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Par bonheur, le soulèvement général de l'île, sur lequel la coalition avait compté, n'eut pas lieu, partout son appel resta sans écho; l'opinion publique au contraire se déclara pour le gouvernement, et l'insurrection fut vaincue avant même d'avoir pu dépasser les murs de la ville. Quant au clergé, dans son aveuglement, il n'avait fait que hâter la crise qu'il aurait voulu éviter; l'entrée à Palerme des troupes italiennes marqua la fin des corporations religieuses dont la participation à la révolte avait été trop évidente et trop directe.

Depuis lors la lutte, sans être moins vive, a pris un autre caractère. L'énergie prudente et calme du gouvernement local n'a pas permis qu'une nouvelle tentative à main armée ensanglantât le pays,

mais la coalition survit, sourdement travaille et attend. Chassée de la rue, pendant cinq ans encore elle a pu à Palerme rester maîtresse de toutes les élections politiques ou administratives. Pour dominer l'opinion, elle a repris habilement l'arme du *sicilianisme* qui servit autrefois contre les Bourbons. C'est une guerre acharnée, de tous les jours, de tous les instans. Dans la presse, dans les confessionnaux, dans la chaire, à l'intérieur des familles, dans les maisons d'éducation, partout enfin où peut s'exercer l'influence du prêtre, le clergé prêche la haine de l'Italie et de l'unité. A l'entendre, il n'y a pas de patrie commune, insulaires et continentaux ne sont pas de la même race; l'Italien n'est qu'un étranger venu pour piller et pour asservir la Sicile, et quiconque pactise avec lui est digne du nom de traître et de renégat. En même temps, on s'attaque aux réformes, aux institutions nouvelles : qu'un jour la municipalité palermitaine essaie de ramener à des formes plus décentes et plus raisonnables les superstitions semi-catholiques, semi-païennes, qui font ou à peu près toute la religion du petit peuple, qu'on parle de restreindre le nombre des fêtes chômées, aussitôt le clergé d'entrer en indignation et de crier au sacrilége; la loi même avec lui n'est pas toujours respectée. Jusqu'en 1865, en Sicile, pour la validité civile du mariage, il fallait tout d'abord qu'un *engagement solennel* eût été pris par les conjoints en présence de l'officier de l'état civil; la célébration religieuse venait en second lieu. Or, dans les trois années qui ont suivi l'application du nouveau code italien, il y a eu, pour ne parler que de quatre provinces, — Palerme, Girgenti, Trapani, Syracuse, — 8,847 mariages purement ecclésiastiques, c'est-à-dire civilement nuls : les enfans nés de ces unions sont des bâtards devant la loi; on voit d'ici le trouble qui doit en résulter plus tard dans les rapports de famille et dans les mutations de la propriété. Le clergé sicilien du reste, pour satisfaire d'impolitiques rancunes, n'a pas hésité à se sacrifier lui-même; lui, jadis si fier, si indépendant, il a renié son passé et ses traditions, il s'est soumis docilement à toutes les exigences du saint-siége, et, plutôt que de rien devoir au pouvoir civil, il a accepté sans résistance l'abolition de la légation apostolique qui garantissait les libertés et les priviléges de l'église de Sicile. Aujourd'hui le mot d'ordre lui vient de Rome, et les ultramontains mènent à leur gré la coalition.

Cette coalition, il est vrai, ne peut que contrarier l'action régulière du gouvernement et retarder les progrès du pays sans peser jamais d'un grand poids sur la politique italienne; d'ailleurs bon nombre des passions et des intérêts qui l'ont rendue possible sont destinés à disparaître avec la génération présente : le temps, la force même des choses et l'exercice de la liberté finiront par en triompher. Les derniers succès des libéraux sont pour l'avenir d'un

heureux présage, et cependant en elle-même la situation n'est pas sans danger. Voilà Palerme, une des cités les plus belles de l'Italie, centre historique d'une des provinces les plus importantes, où s'agite un parti puissant, ouvertement opposé à l'existence du royaume même, et qui, hier à peine, avait partout la majorité; mais, chose plus grave encore, à l'intérieur de cette ville ou dans ses alentours, vit une foule de misérables, rebelles à la loi, toujours prêts à se mettre au service du premier venu contre le gouvernement établi, parce qu'à leurs yeux tout gouvernement a le tort d'empêcher le vol et l'assassinat. Aux prochaines élections générales, la lutte en Sicile sera des plus vives. Un moment de faiblesse ou d'aveuglement de la part des autorités locales, et le pays pourrait revoir les horribles scènes de 1866. La répression serait prompte et décisive sans doute; mais le dommage matériel et moral qui résulterait pour la Sicile d'une nouvelle convulsion serait incalculable, terrible aussi le coup porté à la liberté, pour qui toute victoire obtenue en versant le sang des citoyens est peut-être pire qu'une défaite.

II.

En Italie, on fait une distinction entre l'ancien brigandage des provinces napolitaines et le *malandrinaggio* sicilien. Cette distinction est parfaitement juste. Même dans les parties de l'île les plus troublées, il ne se forme presque jamais de bandes capables de tenir la campagne. En effet, l'état des lieux se prêterait moins que dans la Calabre, la Terre de Labour, la Basilicate ou les Abruzzes, à une lutte de *guerillas*. Rarement il arrive que le *malandrino* sicilien soit, comme le brigand napolitain, un homme qui a rompu avec la société, et qui vit en guerre ouverte avec elle : cela n'est vrai que pour quelques-uns, les plus connus et les plus redoutés, qui, par le nombre ou l'importance de leurs méfaits, en sont réduits à se cacher. Du reste, il faut bien le dire, les rangs de ces derniers se sont beaucoup grossis depuis la loi nouvelle sur la conscription; jusqu'alors en Sicile les levées régulières de soldats n'étaient point connues, les Bourbons préféraient de tout point y entretenir des régimens suisses, sauf à tirer des insulaires une certaine somme annuelle; aussi bon nombre des jeunes gens appelés ont-ils préféré au service militaire l'émigration, la fuite ou le brigandage. L'année dernière encore, le général Medici, dans un rapport officiel, avouait, pour le seul arrondissement de Palerme, un total de plus de 7,000 réfractaires sur 90,000 inscrits. En général cependant, sous le nom de *malandrins*, il faut entendre des hommes qui vivent à peu près comme tout le monde, qui de fait ou en apparence exercent une profession et qui à l'occasion se réunissent pour faire un bon coup et

se séparer aussitôt après. Si la force publique intervient à temps, ils courent le risque d'être pris ou tués; mais dans le cas contraire, ou si seulement ils parviennent à s'échapper de la lutte, il n'est plus possible de les rattraper; chacun d'eux tranquillement rentre chez soi et reprend ses occupations ordinaires, bien assuré que personne autour de lui, ni la victime, ni les parens, ni les témoins accidentels, n'oseront dire un mot et le dénoncer. Seulement, à chaque pas dans la campagne, au coin des routes, au long des chemins, on trouve une croix, une inscription, un signe quelconque qui marque un crime commis là et resté impuni.

On a peine à comprendre au premier abord comment a pu se former dans un pays une population de malfaiteurs assez puissante, assez nombreuse, pour s'attaquer ainsi au corps social tout entier, tarir les sources de la richesse publique, entraver le commerce, exciter dans toutes les classes la terreur ou la sympathie, en imposer à la justice, et, devenue un danger politique, forcer le gouvernement lui-même à compter avec elle. Le mal est ancien déjà et tient à diverses causes. Avant tout, il faudrait noter le caractère même de la nation. Les peuples qui habitent les îles de la Méditerranée, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, le groupe de l'Archipel, n'ont jamais bien complètement dépouillé leur barbarie primitive. Chaque homme se rend justice à lui-même; sa morale n'a d'autre horizon que son propre intérêt, celui de sa famille, il est en guerre contre l'état, contre la loi, contre toutes les abstractions des nations civilisées. M. Laugel, dans ses *Notes de voyage*, racontait ainsi les débuts d'un fameux bandit sicilien : « A quatorze ans, Nino volait des moutons en compagnie d'un petit berger de ses amis et au profit d'une bande de brigands. Ce petit compagnon avait un grand-père dur et sévère qui de temps en temps le battait. Après une de ses équipées, il arriva pleurant auprès de Nino, tout meurtri des coups qu'il avait reçus. Le cœur de Nino s'indigne. — Va, dit-il, ton grand-père ne te battra plus.— Il s'embusque avec son fusil derrière une haie d'agaves. Désormais le petit berger ne fut plus battu par son grand-père. »

Le Sicilien en général manque de franchise, choisissant de préférence les moyens obliques et de l'astuce faisant une vertu. Trop de races se sont heurtées, croisées sur ce petit espace : Sicules et Phéniciens, Grecs et Carthaginois, Romains, Goths, Arabes, Normands, Levantins, Espagnols, Italiens; le sang n'y est point resté pur comme dans telle autre province de la péninsule, la Romagne ou la Vénétie. Et depuis plus de trois mille ans la Sicile a été foulée, ravagée, conquise, opprimée, vivant à l'état de légitime défense. Son histoire n'est qu'une longue et lamentable suite d'invasions; que de spoliations! que d'injustices! que de sang versé! Conçoit-on les misères de l'homme du peuple, son existence ainsi

faite de privations, d'inquiétudes et de dangers? De là, chez le Sicilien, ces allures sauvages et rusées à la fois. Il est vindicatif, orgueilleux, querelleur et toujours prêt à jouer du couteau. Disons d'ailleurs à ce propos que, dans tout le midi de l'Italie, à partir de la Campagne de Rome, le couteau n'est pas, comme chez nous, une arme perfide; il serait bien plutôt l'épée du peuple. Presque toujours en effet l'usage en est précédé d'un défi formel et rentre dans les conditions d'un duel véritable. En Sicile, il existe un grand nombre d'écoles où l'on apprend l'escrime du couteau, et le plus souvent avant de commencer la lutte, les combattans décident s'ils se frapperont au corps ou aux membres, *a cassa o a muscolo*, selon la gravité du cas. L'habitude de ces duels est chose si enracinée dans la population que, lors du désarmement rigoureux opéré par l'ancien directeur de police, Maniscalco, il y avait à chaque coin de Palerme de petites cachettes pratiquées dans les murs et connues de tous les habitans du quartier, où se trouvaient deux couteaux : ceux qui avaient quelque affaire à régler allaient les prendre.

Le Sicilien, principalement dans les basses classes, est religieux jusqu'à la superstition; mais cette religion toute en formules, en pratiques, ne gêne guère son indépendance. La majeure partie des délits constatés contre les personnes et l'ordre public dans l'arrondissement de la cour d'appel de Palerme ont lieu précisément les jours de fête. Ce trait de mœurs est commun à toute l'Italie méridionale : il y a cent ans à peine, on comptait à Rome cinq ou six meurtres par jour, et quelquefois le lendemain des grandes fêtes l'hôpital de *la Consolazione* a recueilli jusqu'à 150 blessés, ce qui laisse à supposer un vingtaine de tués pour le moins : la veille de ces fêtes, on déménageait les salles de l'hôpital pour faire place aux blessés du lendemain. Le clergé aussi, pour accroître son influence, s'est longtemps employé à protéger les coupables. Il faut lire la lettre si curieuse que Dautiége, secrétaire du duc de Vivonne, pendant l'expédition tentée en Sicile sous le règne de Louis XIV, écrivait à l'abbé Huet, secrétaire de l'ambassade française à Rome : « Nous avons ici, monsieur, un grand embarras dans le gouvernement dont je veux vous entretenir. Outre une infinité de priviléges qu'a la ville de Messine, qui lient le plus souvent les mains à ceux qui commandent pour faire la justice, il y a une immunité ecclésiastique qui met au désespoir. La ville est si fort pleine d'églises et de chapelles que vous ne sauriez faire quatre pas sans en trouver une. Les places publiques en ont une à chaque coin. Ainsi ceux qui veulent assassiner trouvent par toute la ville un asile si proche qu'il est impossible de pouvoir faire le châtiment d'aucun crime. Et de là vient qu'on assassine chaque jour des Français et des Messinois impunément, car le bras ecclésiasti-

que ne se connaît point à faire aucun châtiment. L'église est une bonne mère qui pardonne tout à ses enfans meurtriers, et elle a pris dans les bulles des papes une si grande précaution pour aller au-devant de ces punitions qu'elle a fait des définitions exprès pour déterminer l'espèce et le nombre des crimes... En bonne vérité, cela ne vous fait-il pas compassion? Or, monsieur, ayant discouru sur cette matière avec le vicaire-général, je l'ai trouvé si fort conforme à nos mœurs qu'il ne souhaitait rien tant que de voir ôter cette immunité ecclésiastique à la plupart des églises de Messine, confessant lui-même avec gémissement qu'elle était la cause d'une infinité de meurtres dans toute la Sicile... » (16 janvier 1677.) — Aujourd'hui priviléges et immunités ont été abolis; mais le principe n'en subsiste pas moins. Aux yeux de l'église, toute faute peut être pardonnée, toute tache lavée, même une tache de sang. Un assassin en Sicile ne manquera point de se confesser : sans doute il a commis un grand crime, mais, comme il se repent, le prêtre ne saurait lui refuser l'absolution. Dès lors le peuple ne voit plus en lui un coupable, et le gouvernement qui le poursuit n'est plus qu'injuste et cruel. Quand Dieu a pardonné, l'homme aurait-il le droit de punir? Ainsi raisonnent nos bandits, qui font leurs mauvais coups sans le plus léger scrupule. Qu'ils puissent échapper seulement à la justice humaine, et pour le reste ils s'en remettent humblement à la bonté divine.

En Sicile, comme dans beaucoup des contrées méridionales de l'Europe, la culture *intensive*, impliquant le séjour permanent des hommes et des animaux, est rendue impossible sur de vastes étendues de pays par la sécheresse ou la *malaria*. Sauf en quelques parties plus favorisées, comme cette belle vallée qui entoure Palerme, et qui mérite si bien son nom gracieux de *Conca d'Oro*, le produit du sol se borne nécessairement aux céréales; dans ces conditions, l'exploitation agricole de petites portions de terrain ne serait plus suffisamment rémunératrice, et la petite propriété n'a pu s'établir. Là même où, grâce à la vente et à l'affermage des biens ecclésiastiques ou domaniaux, on avait cru naguère obtenir le morcellement de la propriété territoriale, les nouveaux occupans ont été forcés bien vite d'abandonner la partie. Or les grandes propriétés, *latifundi*, n'ont pas de colons, c'est-à-dire de paysans habitant le lieu cultivé. Le grand propriétaire ou le grand tenancier divise le terrain en lots, qu'il loue et sous-loue à différens cultivateurs, lesquels paient leur fermage en nature avec une part déterminée de la récolte. Ces fermiers cultivent leur lot ou par eux-mêmes ou par des journaliers : les uns et les autres habitent des villages situés dans un lieu salubre, mais qui parfois se trouvent à de très grandes distances des terres arables. En outre, dans toute l'île, spécialement dans l'ouest, l'état des routes est vraiment déplorable.

Trop longtemps en effet, le gouvernement des Bourbons s'est contenté d'encaisser l'argent des contribuables siciliens, le détournant et le gaspillant à sa guise, sans en consacrer la moindre parcelle aux travaux de première nécessité, routes, ponts et canaux. L'insuffisance ou le mauvais état des voies de communication est une des causes qui ont le plus aidé à la formation de la grande propriété dans les terres basses de l'île, et peut-être n'en est-il pas d'autre dans les parties montagneuses. Quoi qu'il en soit, on trouve des paysans qui pour toutes ces raisons, partant de chez eux dès l'aube, ne peuvent arriver à leurs champs avant dix heures du matin et sont forcés d'en repartir à deux ou trois heures, s'ils veulent rentrer dans un lieu salubre avant que la nuit les surprenne.

Ce sont là évidemment des conditions déplorables, qu'il s'agisse de la sécurité publique ou de la prospérité du pays. Au moment de la moisson, dans l'intérieur de l'île, on campe quelques jours en pleins champs; mais, en temps ordinaire, la campagne n'est qu'un désert, et le brigandage peut s'y exercer librement. Çà et là, pendant la journée, quelques malheureux paysans, venus de fort loin et presque tous armés, car leur fusil ne les quitte pas, caché près d'eux sous un arbre, au coin d'un sillon. Vienne une occasion, la tentation est vraiment trop forte de prêter la main aux bandits; à tout le moins serviront-ils de recéleurs. Pas de fermes ou de maisons isolées comme chez nous, peu de vrais villages; ceux qu'on rencontre de loin en loin, et qui par le nombre de leurs habitans pourraient avoir l'importance de vraies cités, offrent partout, dès qu'on y pénètre, l'image de la misère et de la dégradation. Là végète misérablement toute une population de prolétaires, cultivateurs nomades, ignorans, abrutis; au-dessus d'eux, une oligarchie tyrannique, composée de propriétaires et de tenanciers, ou même de brouillons sans fortune, qui ont en main les affaires de la commune, répartissent les taxes à leur gré, et soit par caractère, soit par intérêt, se soucient peu de rien faire pour l'amélioration morale ou intellectuelle de leurs administrés. Ni livres, ni journaux, ni écoles. Le plus souvent ces petites aristocraties se divisent en deux camps opposés et se disputent le pouvoir, leurs cliens combattent pour elles; ce sont entre familles des conflits incessans, des haines interminables et d'odieuses vengeances : chaque maison surveille la maison voisine, le lit n'est jamais placé en face de la porte par précaution contre les attaques nocturnes. Tel est l'état de la plus grande partie du pays.

Comment après cela s'étonner que le *malandrinaggio* soit devenu en Sicile un mal endémique? Mais il convient en outre de signaler l'insouciance ou la faiblesse dont ont toujours fait preuve dans la répression les différens gouvernemens qui jusqu'à ce jour ont régi

ce pays. Le maréchal de Vivonne relevait déjà le fait dans une lettre à Louvois, du 22 novembre 1676, et s'en exprimait en ces termes : « Si l'on pouvait avoir une connaissance de la Sicile, comme l'on a du reste de l'Europe où l'on fait la guerre, je pourrais peut-être me mieux conduire suivant les règles que je vois observer à sa majesté et à ses plus habiles généraux; mais je ne saurais me régler que sur ce que j'ai pu voir à cette campagne du bord de la mer, car il n'y a personne à Messine qui ait jamais voyagé en Sicile par terre; ou la plupart ne sont jamais sortis de la ville, ou ils en sont sortis par mer, *soit à cause de la commodité de la voiture*, soit pour la crainte des bandits qui ont toujours inondé ce royaume, par la mauvaise justice et sale administration des Espagnols, dont la politique a été et est encore de laisser les crimes impunis pour en tirer de l'argent et complaire au génie du peuple, qui est extrêmement amoureux de la vengeance et enclin au vol. » Les Bourbons ne firent que continuer cette tradition; attentifs surtout à maintenir leur autorité, ils s'inquiétaient assez peu de la sécurité publique. Si par hasard le malandrinage prenait de telles proportions qu'il devenait pour eux-mêmes une menace et un danger, ils recouraient à des mesures de rigueur presque excessives, mais qui ne duraient pas. Pour bien faire, il eût fallu s'appuyer sur les classes supérieures, travailler en même temps à l'éducation du peuple, et nul ne s'en souciait parmi les gouvernans; le remède eût paru pire que le mal. On aimait mieux pactiser. Une partie des malandrins, souvent même les plus mal famés, entraient au service du roi.

La police, dans l'intérieur de l'île, était faite avant 1860 par les *compagnies d'armes*. L'usage de ces compagnies remonte à l'époque féodale : en l'absence de toute force publique, les barons et propriétaires du sol avaient été obligés, pour défendre leurs biens, d'entretenir autour d'eux des bandes de spadassins. Plus tard, quand un ordre nouveau parut s'établir, le gouvernement royal, bien débile encore, ne trouva rien de mieux à faire que de prendre à sa solde le plus grand nombre possible de ces *bravi*, et c'est ce beau système de police qui, sauf de légères modifications, devait se perpétuer jusqu'à nos jours. Se figure-t-on les loups chargés de garder les moutons? Il en était ainsi à peu près. Chaque capitaine d'armes avec ses hommes, tous gens de même trempe et coquins reconnus, se faisait le garant de la sécurité d'un district. Impitoyables avec le menu fretin des voleurs, ils ménageaient les autres et leur concédaient même le titre d'*affiliés*. Les affiliés à leur tour s'engageaient à défendre telle ou telle portion du district, et, forts de l'appui de la compagnie, en profitaient pour exploiter à leur aise et rançonner le pays. Lorsqu'ils allaient trop loin cependant ou que la victime du vol trouvait dans sa position sociale la possibilité et le courage

de se plaindre, — sans jamais dénoncer le voleur, il est vrai, — le capitaine d'armes payait intégralement le dommage, puis, cela s'est vu, il courait bien vite à la tête de sa compagnie se refaire de ses pertes dans un district voisin. Souvent encore on s'arrangeait à l'amiable : un membre quelconque de la compagnie, complice du délit au besoin, allait trouver la personne lésée, et, selon son importance et sa qualité, lui offrait tant pour cent de la somme perdue; l'autre, à ce prix, consentait à retirer sa plainte. Si maintenant le vol dénoncé n'était pas le fait des affiliés de la compagnie, le procédé différait; la compagnie était tenue d'indemniser les victimes; bon gré mal gré elle s'exécutait, mais malheur au pauvre diable qui avait osé chasser sur ses terres sans autorisation. Les preuves faisaient-elles défaut, elle arrêtait les gens de droite et de gauche, embastillait, bâtonnait, torturait même un peu à l'occasion, et arrivait ainsi sans trop de retard à découvrir son voleur. En cas de preuves au contraire, le téméraire un beau jour était trouvé mort dans un coin, personne n'avait rien à y voir, c'était *affaire de la compagnie*; on prévenait le juge d'instruction, et tout était dit.

C'est ainsi que de tout temps la police s'est faite en Sicile, même sous ce fameux Maniscalco, qui dix ans et plus, de 1849 à 1860, jouit comme directeur de ce département d'un prestige aussi enviable qu'exagéré. Il sut seulement donner aux compagnies d'armes une organisation plus forte et plus complète. Celui qui ne connaissait pas le fond des choses, et qui vivait sur les côtes, pouvait croire aisément que dans toute l'île à l'intérieur régnait la sécurité la plus profonde; les étrangers qui se hasardaient à faire un voyage en rapportaient la même impression, car le *malandrinaggio* organisé s'exerçait pour ainsi dire en famille, et rien ne transpirait au dehors qui pût donner l'éveil aux esprits curieux. Les choses allaient d'un train régulier : point de mesures extraordinaires, de déploiement de troupes imposant; les diligences n'emportaient pas au départ, juchés sur l'impériale, toute une escouade de bersagliers et de carabiniers, mesure de précaution salutaire qu'on a dû imaginer aujourd'hui, mais qui laisse trop à penser aux gens. Et d'ailleurs aucune indiscrétion de la presse ne venait troubler le fonctionnement du système : il n'existait alors que des journaux officiels occupés, comme de raison, à chanter sur tous les tons les louanges du très habile et tout-puissant directeur. Quant aux habitans eux-mêmes, ils savaient trop que la justice était impuissante à les protéger, que l'autorité sans enquête ferait mettre en prison comme factieux et rebelle quiconque se permettrait la moindre critique, et que de toute façon ils étaient chez eux à la merci absolue des compagnies d'armes, de leurs affiliés et de leurs amis.

Les effets d'un pareil système, appuyé sur la tradition, sont

bien faciles à comprendre. Revêtu d'un caractère quasi officiel, le *malandrinaggio* promettait de durer éternellement; c'était devenu un mal nécessaire dont chacun prenait son parti, les compagnies d'armes le limitaient en un certain sens par le monopole qu'elles en avaient, et cela déjà semblait suffisant. Ceux qui possédaient quelque chose avaient tout à perdre dans une résistance impossible; ils tenaient à leurs champs et à leurs maisons, mais ils tenaient surtout à leurs jours, ils comprenaient qu'on leur prendrait de vive force ce qu'ils n'auraient pas voulu donner d'eux-mêmes, et qu'on leur couperait la gorge après les avoir dépouillés, ils se prêtaient donc patiemment aux exigences des malandrins, et ne cherchaient qu'à les rendre moins lourdes en ouvrant leurs tiroirs d'un air de bonne grâce et de bonne humeur. Les uns payaient un impôt régulier pour n'être pas inquiétés, les autres avaient pour les coquins mille attentions délicates, mille ingénieuses prévenances; quant à s'adresser jamais aux autorités, personne n'y songeait. Quelques-uns cependant, plus audacieux ou plus influens, cherchaient à tirer parti de ces relations forcées, et s'en servaient à leur tour pour tyranniser leurs voisins. Ils briguaient une place de capitaine d'armes. C'est ainsi qu'on a vu, surtout dans les deux provinces de Palerme et de Girgenti, tel grand propriétaire ou grand tenancier se plaire à jouer en plein XIXe siècle le rôle de baron féodal, et concourir dans ce dessein au *malandrinaggio* d'une façon plus ou moins directe.

Les gens du peuple de leur côté considéraient les malandrins comme les membres d'une association puissante et respectée, plus forte que les riches et que le gouvernement lui-même; beaucoup leur portaient envie et voulaient goûter, eux aussi, de cette vie facile où sans fatigue et presque sans périls il était loisible de s'enrichir. Songe-t-on bien quelle est la force de l'exemple sur des esprits déjà pervertis et trop disposés à suivre leurs mauvais penchans? Les plus honnêtes même et les plus sincères inclinaient à voir dans les malandrins la personnification glorieuse de la résistance sicilienne à l'oppression étrangère. Chez tous les peuples en effet, depuis longtemps soumis à un gouvernement arbitraire et corrompu, l'idée de la loi finit par se confondre avec celle du pouvoir malfaisant qui pèse sur le pays; l'une et l'autre indifféremment, on les enveloppe dans la même haine, le même mépris, surtout lorsque la loi, — comme il arrivait en Sicile, — est impuissante à rien prévenir et à rien réprimer. Ne voyons-nous pas l'estime dont jouissent encore, jusque dans nos contrées, des hommes qui ouvertement se livrent à la contrebande ou au braconnage? En Sicile également, le nom de *malandrino* a perdu toute signification infamante : ce serait bien plutôt un titre d'honneur; on entend par là un brave garçon, au cœur

hardi, au bras fort, qui n'a peur de personne et se moque de l'autorité. Quelles que soient ses fredaines, le peuple est toujours pour lui contre la police; un procès criminel, le bagne même, ne le flétriront pas. Bien plus, en regard de la loi s'est établi un code spécial, connu et obéi de tout le peuple et qu'on appelle l'*Omertà*, le code des gens de cœur. Ce code est en pleine vigueur dans les villes et dans les campagnes, mais à Palerme plus que partout ailleurs. Avant 1860, la police de la capitale était faite par un corps spécial; pour l'organisation en effet, ce corps différait des compagnies d'armes, mais les *bravi* qui le composaient ne valaient pas mieux que les autres et comprenaient leur devoir de la même façon. Aussi la *mafia* avait-elle dans la ville pleine et entière liberté d'action; tantôt, s'imposant à l'autorité, elle se faisait sa place jusque dans les administrations publiques, et y vivait sur le budget en véritable parasite, tantôt, accaparant tel ou tel métier, s'en réservait le monopole. Quiconque voulait parler de réforme, tenter une concurrence importune, était par elle menacé de mort; négligeait-il les menaces, un coup de couteau bien appliqué faisait aussitôt justice de l'imprudent en vertu d'un article de l'*Omertà* ainsi conçu : *à qui te prend le pain, prends la vie, à chi ti toglie il pane e tu toglili la vita.*

Ce code de l'*Omertà* prescrit que, pour tout homme vraiment digne de ce nom, le premier devoir en cas d'offense est de se faire justice de ses propres mains; il note d'infamie et voue à l'exécration publique quiconque recourt à l'autorité judiciaire ou consent à l'aider dans ses recherches et son action : « Quand l'homme est mort, il faut penser au vivant; le témoignage est bonne chose tant qu'il ne nuit pas au prochain, » ainsi s'exprime l'*Omertà*, et malheureusement ces axiomes, d'une vérité contestable, ne sont que trop entendus; il n'est pas d'honnête garçon dans le peuple qui ne croie faire acte méritoire en dérobant un assassin à la justice ou bien en refusant de témoigner contre lui. En 1866, à Misilmeri, on tua, avec des raffinemens de cruauté atroces, 36 gendarmes qui, bloqués dans leur caserne, pressés par la faim, s'étaient rendus. Les commissions militaires qui vinrent faire des poursuites après l'insurrection ne trouvèrent personne à condamner; dans cette ville de 12,000 âmes, il n'y eut pas un témoin. Cicéron constatait déjà dans ses *Verrines* cette répugnance des Siciliens à témoigner en justice. Leur caractère n'a pas changé, et ce n'est pas seulement la crainte de la *vendetta* qui les arrête, c'est une sorte d'instinct chevaleresque qui leur enjoint de prendre parti pour l'accusé, instinct que des siècles d'oppression ont fait passer dans le sang. Victime lui-même, le Sicilien gardera le silence sur son meurtrier, et renoncera à toute idée de vengeance plutôt que de manquer à ce qu'il

regarde comme un devoir imprescriptible. On connaît l'histoire de ce malheureux qui, dans une rixe, frappé d'un coup de couteau, était sur le point de mourir à l'hôpital de Palerme; comme son confesseur insistait pour qu'il dénonçât le meurtrier, il se mit en colère, menaçant le prêtre de le dénoncer lui-même et de le faire arrêter, car, disait-il, on ajouterait foi aux paroles d'un mourant.

Voilà le pays pourtant où après l'annexion on a voulu comme dans le reste du royaume établir le jury. Il semble à première vue que cette institution n'ait pas donné de trop mauvais résultats, puisque dans les dix premières années la moyenne des acquittemens n'a pas dépassé le tiers du chiffre total des accusés; mais il faudrait connaître aussi le caractère et l'importance des affaires jugées, et là-dessus, si la statistique est muette, la conscience publique sait à quoi s'en tenir : les acquittemens les moins vraisemblables, les verdicts les plus doux et les plus indulgens ont été précisément prononcés dans les affaires de *malandrinaggio*. Sans parler des défauts qu'on pouvait relever en général dans le fonctionnement du jury, tel qu'il avait lieu dans tout le royaume, et auxquels une loi récente a pour mission de remédier, en Sicile la répugnance des citoyens est si forte, si profonde, pour accomplir leur devoir de jurés, que par ce seul fait, dans le district de Palerme, les cours d'assises ont perdu jusqu'à 103 séances en 1869, 65 l'année suivante. Quand il s'agit d'une affaire de *malandrinaggio*, cette résistance devient réellement insurmontable. Chacun alors essaie de se dérober; en outre, par l'abus que font les avocats, dans les causes de ce genre, du droit qu'ils ont de récuser certaines personnes, le jury n'est pas composé comme il devrait l'être, et ne contient rien moins que l'élite de la population. De toute façon, il faudrait que les jurés pussent résister aux tentatives de corruption qui les assaillent dans le cours des débats : lettres anonymes, menaces de mort, offres ou pressions de mille natures. On sait ce qui en résulte : aucun d'eux n'ose prononcer selon son devoir, la justice voit les coupables lui échapper des mains, et le magistrat sur son siége n'a plus qu'à trembler lui-même devant le criminel plus fort et mieux armé que la loi.

III.

L'extinction d'un mal aussi grave et aussi ancien que le *malandrinaggio* en Sicile restera chose à peu près impossible, tant que les mœurs et les idées du peuple n'auront pas été radicalement modifiées; pour cela il faut plus que quelques jours, plus que des années, il faut la vie de générations entières. C'est là en effet une triste vérité, que les vices et la corruption morale engendrés au cœur d'une société par le mauvais gouvernement et par l'oppression

soient plus difficiles à détruire que les causes elles-mêmes qui les ont amenés. Par bonheur, malgré ses défauts, le Sicilien possède de grandes et fortes qualités; il est fier, jaloux de bien faire, plein d'une noble émulation toutes les fois qu'on veut ou qu'on sait offrir un but louable à ses efforts. Rien ne fait plus l'éloge du grand parti libéral sicilien que de s'être avec tant de zèle, dès le lendemain de la révolution, employé à moraliser et à instruire le peuple. L'instruction et l'éducation ne corrigent pas les brigands, il est vrai; mais elles sont encore le plus sûr moyen pour empêcher de le devenir. En 1860, c'est à peine si 800 enfans des deux sexes recevaient à Palerme une instruction tout élémentaire dans des maisons pour la plupart tenues par le clergé; dix ans après cependant, pour la seule province de Palerme, le nombre des élèves admis dans les écoles primaires, tant privées que publiques, s'élevait à près de 30,000, dont un tiers de filles environ; la progression était la même dans le reste de l'île. En outre les sept provinces réunies possédaient déjà, en 1870, soixante-quatorze établissemens pour l'enseignement secondaire et supérieur, presque tous de création récente, et fondés aux frais des communes et des provinces. Tout cela est bien peu sans doute, comparé aux immenses besoins d'une population qui, au moment de l'annexion, offrait une moyenne de 91 individus sur 100 ne sachant ni lire ni écrire. Si pourtant on veut tenir compte du peu de temps écoulé, des difficultés matérielles et morales qu'il y avait à vaincre, des agitations qui, durant les six premières années, ont troublé le pays, on verra que le possible a été fait. Tandis que la classe la plus distinguée travaille à multiplier les écoles, le peuple sicilien de son côté, mieux qu'en beaucoup d'autres provinces de l'Italie, répond aux soins qu'on donne à son instruction, et manifeste une véritable soif de savoir; cette entente est des plus heureuses. En Sicile, il n'y a jamais eu réellement de classe moyenne : d'une part un patriciat nombreux et puissant, de l'autre la plèbe immense, puis au milieu la gent des fonctionnaires, les employés des administrations publiques et religieuses, les hommes de loi, les chargés d'affaires; la vraie bourgeoisie n'existait pas. Dès aujourd'hui, on peut l'espérer, l'instruction, en élevant le niveau moral et intellectuel des basses classes, le commerce et l'industrie, en fournissant aux plus capables des places lucratives et indépendantes, atténueront un état de choses dont les tristes effets doivent se faire sentir encore longtemps.

La question des routes est aussi de grande importance. Comme on l'a dit, ce sont les routes qui gênent le plus la circulation des brigands; mais ici elles n'aideront pas seulement à la sécurité immédiate du pays, elles porteront le bien-être dans les campagnes, elles changeront la vie du paysan, elles écarteront de lui les excita-

tions sinistres de la misère, elles donneront enfin satisfaction à une foule d'intérêts et de besoins trop longtemps négligés. Si le gouvernement italien, dès les premiers jours de l'annexion, alors qu'il imposait aux Siciliens une nouvelle vie nationale, s'était empressé de construire à ses frais le plus grand nombre de routes possible, sauf à se faire rembourser plus tard par les communes et les provinces, ce bienfait tant désiré eût certainement calmé bien des esprits et prévenu bien des ressentimens. Qui sait même si l'insurrection de 1866 eût pu jamais éclater? Quoi qu'il en soit, la leçon aura été profitable. Dans la province de Palerme, qui peut le mieux nous servir d'exemple, un décret royal du 8 octobre 1870 autorisait le général Medici à faire construire, à la demande des communes intéressées et avec l'aide des troupes, les routes communales reconnues de nécessité première, l'état se chargeant d'avancer les frais, dont trois quarts seulement remboursables en vingt ans par annuités, et le dernier quart abandonné aux communes à titre de subside. En l'espace de trois ans, dans onze communes, des routes ont été construites sur un parcours d'environ 50 kilomètres; dans huit autres, les travaux sont activement poussés, et 300 kilomètres sont encore en projet; toutes les études préparatoires ont été faites par le génie militaire. Quant aux routes provinciales, l'administration espère les avoir complétement terminées dans sept ans, à raison de 180 mètres de route par kilomètre carré. Enfin, sans parler des frais de réparation et d'entretien s'élevant à plus de 1,500,000 francs, l'état, pour sa part, a fait construire cinq ponts et continué plusieurs tronçons des routes nationales.

L'exécution du réseau des voies ferrées doit couronner cette œuvre bienfaisante. Il peut sembler étrange, dit à ce propos M. Tommasi-Crudeli, de parler d'un réseau complet de voies ferrées dans un pays où presque partout manquent les routes carrossables, sans lesquelles un chemin de fer se trouve à peu près dans les mêmes conditions d'existence qu'un tronc d'arbre sans racines; mais il ne s'agit pas ici d'une spéculation plus ou moins lucrative. A ce compte, s'il avait fallu attendre pour les chemins de fer italiens que l'état du pays, les conditions de la viabilité, les habitudes elles-mêmes des habitans, se fussent modifiés jusqu'à en rendre l'exploitation suffisamment rémunératrice, la plupart seraient encore à construire. Le gouvernement a su voir qu'il fallait à tout prix consolider l'unité en établissant des communications rapides et suivies entre les différentes provinces et en favorisant les progrès du commerce intérieur. Depuis dix ans, il a dépensé plus de 300 millions à titre de subvention aux diverses compagnies de chemin de fer du royaume, et cependant, quoique le mouvement sur ces lignes augmente chaque année, aucune société n'est encore arrivée à faire

assez de profits pour se rendre indépendante de la protection de l'état. En Sicile, outre les raisons communes au reste de l'Italie, il en est d'autres, toutes particulières, qui militent en faveur d'une prompte exécution des lignes ferrées. On excitera ainsi l'émulation des propriétaires et des communes, qui toutes à l'envi se hâteront de construire des routes pour profiter les premières des avantages du nouveau système. D'immenses étendues de terrain où aujourd'hui, faute de moyens de transport pour la récolte, on ne peut avoir que des pâturages seront alors mises en culture; les paysans se répandront dans la campagne et quitteront leurs affreux villages, foyers de misère et de corruption; même dans les lieux où règne la *malaria*, en attendant que des travaux spéciaux aient modifié la nature du sol, il sera possible d'obtenir du cultivateur un plus long séjour sur la terre, en le conduisant rapidement et à peu de frais de son village au champ cultivé. Déjà par le concours intelligent de l'état et des administrations provinciales, Palerme a été dotée d'un chemin de fer de ceinture : une ligne va de Palerme à Termini et à Lercara, où se trouvent d'importantes mines de soufre, on la continuera jusqu'à Catane; une autre ira également de Palerme à Trapani.

En même temps, des travaux considérables s'accomplissent pour améliorer et agrandir le port de Palerme. Dès aujourd'hui ce port peut compter parmi les premiers de l'Italie. La somme des marchandises exportées, qui avant 1860 montait à peine à 8 millions de francs, s'est élevée à 17 millions en 1869, chiffre plus que triplé maintenant; le mouvement et le tonnage des navires augmentent dans les mêmes proportions. Sous les Bourbons, les relations postales avec l'Italie n'existaient pas pour ainsi dire; une ou deux fois au plus par semaine, à la condition pourtant que la mer ne fût pas trop mauvaise, de petits bateaux faisaient le trajet de Palerme à Naples et *vice versa*, et l'on se souvient encore en Sicile de cette année 1856, où, trente-six jours durant, il fut impossible d'avoir aucune lettre du continent. Maintenant le service est fait régulièrement, cinq fois la semaine, par les paquebots d'une compagnie sicilienne; cette compagnie en outre relie entre elles les différentes cités maritimes de l'île et fait communiquer la Sicile avec Malte et Tunis. Depuis 1868, de la seule ville de Palerme, la poste a expédié en moyenne 2,500,000 lettres par an; les télégraphes également, dont le service ne date que de l'annexion, ont envoyé 70,000 dépêches en moyenne et en ont reçu 100,000. On peut juger par là du chemin déjà fait.

Il faut bien l'avouer pourtant, les réformes économiques, si bonnes qu'elles soient en principe, sont toutes préventives et n'engagent guère que l'avenir. Depuis que les compagnies d'armes et la police urbaine de Maniscalco ont été dissoutes par Garibaldi, le *malan*

drinaggio sous sa forme officielle a disparu en Sicile, et il n'est plus resté que les coquins exerçant librement. Or leur nombre est considérable : beaucoup de ces hommes, par nature et par habitude, sont incapables de revenir au bien; ils ont perdu le goût du travail, ils aiment leur vie d'aventures; les grands travaux d'utilité publique qu'on a entrepris et qui exigent une foule de bras s'accompliront sans eux, malgré eux. Comment donc faire pour les contenir et leur ôter les moyens de nuire? La force seule ne suffit pas; on pourra bien pour l'instant, en faisant agir une armée, empêcher certains crimes et arrêter quelques malfaiteurs de plus; mais n'y eût-il que la raison d'économie, un tel déploiement de forces n'est pas longtemps possible, et d'ailleurs, tant que le coupable aura le droit de compter sur l'indulgence du jury, tant que la loi, privée de sanction, sera impuissante à punir, aucun résultat sérieux n'aura été atteint.

Toute la question est là en effet. De 1860 à 1868, on a essayé, mais en vain, de réprimer le *malandrinaggio* par des mesures de rigueur, telles que l'état de siége, les fortes concentrations de troupes, la formation de corps spéciaux de volontaires à cheval. A cette époque, le général Medici, un des héros de l'expédition des mille, commandait toutes les forces militaires de l'île et jouissait dans le pays d'une grande considération. On lui confia la province la plus éprouvée par les malandrins, celle de Palerme, dont il devint le préfet tout en restant à la tête des troupes : c'était fournir à la répression l'unité de vues et de direction qui lui avait trop souvent manqué. Medici déploya de grandes qualités de gouvernement, il donna une vigoureuse impulsion aux travaux publics, encouragea l'instruction, et ne négligea rien pour assurer la sécurité publique; des troupes régulières, soldats de ligne ou chasseurs, concouraient à la police en même temps que les miliciens à cheval. Ce régime a duré cinq ans, et non sans succès, du moins pendant les quatre premières années; mais les bons résultats étaient dus surtout au prestige personnel du général, que le moindre accident pouvait amoindrir : lui-même le savait bien et s'en plaignait hautement. Le prestige personnel est tout chez ce peuple, pour qui l'idée de justice est comme incarnée dans les chefs visibles du gouvernement (1).

(1) Cela est si vrai que lors de l'expédition de 1860, sans le prestige de Garibaldi, qui en imposa à la *mafia*, d'horribles désordres eussent été commis. Là encore était la grande force de l'ancien directeur de police dont nous avons parlé. Homme actif, intrigant, de belles manières, Maniscalco régna sans contrôle en Sicile pendant dix ans entiers. Vers la fin, lorsque la guerre de 1859 eut commencé à soulever les esprits, il fut pris d'un accès de frénésie despotique, au point d'employer la torture pour obtenir des aveux dans les conspirations qu'il traquait. Jusqu'alors, il avait usé d'une modération relative, et, grâce aux compagnies d'armes fortement organisées, avait su donner au pays une certaine sécurité. Un jour, en plein midi, un malandrin, sur-

De fait, la loi n'avait aucune autorité; connivence ou faiblesse, le jury montrait envers les coupables la plus honteuse indulgence, et parfois, comme nous l'avons dit, en dépit d'un verdict d'acquittement, le général Medici, de son chef, dut retenir en prison des coquins avérés. Sur la fin de 1871, une loi spéciale permit d'en agir ainsi; mais il était trop tard. L'opposition avait pris prétexte de ces illégalités nécessaires; elle se plaignait de subir le régime du sabre et réclamait à grands cris la division des deux pouvoirs, civil et militaire. A l'avénement du ministère Minghetti, dont l'opinion s'était prononcée dans le même sens, le général crut de son devoir de présenter sa démission. Les vives polémiques de la dernière année avaient un peu diminué son prestige aux yeux des Siciliens, et l'état de la sûreté publique s'en était aussitôt ressenti. Pourtant, quand il quitta Palerme, la situation était infiniment meilleure qu'en 1868.

Son départ a été le signal d'une débâcle, et, bien que les fonctionnaires qui l'ont remplacé ne manquent, de l'aveu de tous, ni d'énergie ni d'habileté, les plus mauvais jours du *malandrinaggio* sicilien sont déjà revenus. Il y a un mois à peine, la chambre de commerce de Palerme adressait au gouvernement une pétition qui est un véritable cri d'alarme. Les malandrins impudemment tiennent la campagne, arrêtent et séquestrent les voyageurs pour en tirer d'énormes rançons. Nul jusqu'ici n'avait jamais eu confiance dans la justice criminelle ordinaire; mais tel est le discrédit où la police elle-même est aujourd'hui tombée qu'aux environs de Palerme, lorsqu'une personne riche a été arrêtée, la famille fait tout son possible pour que l'autorité administrative ne se mêle de rien, et préfère traiter directement avec les bandits, de peur de ne recouvrer plus qu'un cadavre. Les deux dernières victimes des malandrins dont on cite les noms sont le baron Porcara et le baron Sgadari. Leurs familles viennent de payer, la première 130,000, la seconde 125,000 francs en or pour leur rançon. La police en revanche n'a pu mettre la main sur personne.

La loi sur la sécurité publique, votée au parlement italien en 1871, contenait déjà d'heureuses dispositions. Ainsi, en cas d'évidence et lorsque, faute de preuves légales, le pouvoir judiciaire est impuissant à sévir lui-même, l'autorité a le droit de compléter l'action répressive de la police et d'infliger au coupable les peines voulues. La loi permet aussi, pour prévenir les délits, d'avertir officiellement tout individu suspect ou même de lui imposer un lieu de

nommé Farinedda et soudoyé par des libéraux, lui asséna un coup de poignard entre les deux épaules au moment même où il entrait dans la cathédrale de Palerme, ayant sa femme au bras et suivi de deux sbires. La blessure était légère, mais elle tua son prestige, car Farinedda s'échappa et resta longtemps à Palerme sans même se cacher. Tout le système de répression du brigandage appliqué par Maniscalco croula du même coup.

résidence. Quant au désarmement général de la population, prescrit dans un des articles, l'expérience a déjà montré bien des fois combien toute mesure de ce genre est difficile à appliquer en Sicile. D'ordinaire les désarmemens opérés à la faveur de l'état de siége ne servaient qu'à mettre les honnêtes gens à la merci des coquins : ceux-ci en effet parvenaient toujours à éluder le décret soit en cachant leurs armes, soit en ne livrant que les plus mauvaises. L'état de siége une fois levé, couteaux et fusils reparaissaient au grand jour et les choses reprenaient leur cours ordinaire. Le Sicilien avant tout tient à être armé, dût-il ne jamais user de ses armes pour un mauvais coup; lui enlever son fusil, c'est le déshonorer, amoindrir sa dignité d'homme. *Les armes d'abord, la femme après, prima l'armatura e poi la moglie*, dit le proverbe, et le mot est caractéristique dans un pays où, comme à Palerme, les femmes sont gardées avec une jalousie tout orientale.

Si donc l'on veut que le nouveau projet de désarmement, après tant d'autres, ne reste pas sans effet, il faut que les armuriers et fabricans de poudre soient tenus d'avoir dans leur boutique un registre exact de leurs acheteurs, et que tous ceux qui auront vendu à un individu dépourvu de permis des armes ou des munitions soient punis très sévèrement. Une autre mesure indispensable pour la sécurité publique, c'est que les Siciliens condamnés à une longue détention accomplissent leur peine non plus dans l'île même, mais dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie. On leur enlèverait ainsi tout espoir d'être délivrés par une insurrection, comme ils y comptent toujours; du même coup, on trancherait les fils secrets qui unissent les coquins du dehors à la population des prisons et des galères, et qui en dépit de toute surveillance sont plus nombreux et plus forts en Sicile que partout ailleurs. Vers la fin de 1865, un malandrin condamné par la cour d'assises de Palerme à dix années de travaux forcés, après que le président eût lu la sentence, se leva tranquillement et dit qu'on s'était trompé, que la durée de sa peine était de cinq ans seulement et non de dix, car en Sicile tous les dix ans une révolution ouvrait les galères, et sur ce nombre cinq ans déjà étaient écoulés.

Quant à l'institution du jury et aux réformes qu'il convenait d'y apporter, une loi vient de paraître dans la *Gazette officielle* d'Italie, datée du 8 juin dernier, et qui doit entrer en vigueur à partir du 1er janvier de l'année prochaine. Après avoir réglé tout au long avec un soin presque minutieux quelles personnes peuvent faire partie du jury et quelles en sont exclues, la loi nouvelle édicte diverses peines, variant de six mois à cinq ans de prison, contre tous ceux qui, avant ou durant le cours des débats, soit directement, soit par intermédiaire, auront usé de présens, de menaces ou de tout autre

artifice coupable pour détourner les jurés de leur devoir; le juré convaincu de s'être laissé séduire sera passible des mêmes peines, accrues d'un degré, à la réserve toutefois des cas plus graves de condamnation ou d'acquittement; en outre, dans les affaires criminelles, il est interdit à la presse de publier aucun acte de procédure écrite, non plus que le compte-rendu ou le résumé des débats, avant que la sentence définitive n'ait été prononcée; défense aussi de publier les noms des jurés et des juges et de faire connaître leurs votes; toute contravention aux précédens articles entraînera pour le coupable une amende de 100 à 500 fr. et la suppression du journal. Telles quelles et ainsi formulées, ces dispositions répondent à de graves inconvéniens qu'on avait pu signaler en plusieurs endroits dans le fonctionnement du jury; par malheur en effet, l'état social de quelques parties du royaume offre plus d'un rapport avec celui de la Sicile elle-même. Il n'est pas douteux que la loi n'amène d'heureux résultats en Italie et même en Sicile, du moins dans l'est, beaucoup moins troublé; mais dans le royaume de la *mafia*, dans les provinces de Trapani et de Catanissetta, surtout dans celles de Girgenti et de Palerme, son effet sera nul ou presque nul. Dès 1871, M. Tommasi-Crudeli, d'accord en cela avec les hommes les plus distingués du parti libéral, demandait pour les provinces occidentales de l'île l'abolition complète et immédiate du jury. Dans un pays où le *malandrinaggio* a de telles racines, où personne n'ose témoigner, où la loi n'est pas obéie, conserver le jury n'est-ce pas assurer le malfaiteur de l'impunité et désarmer la justice? Jusqu'ici, on n'a pas voulu toucher au principe ni donner à la Sicile un régime trop exceptionnel; on a prétendu qu'il fallait dans tout le royaume maintenir l'unité la plus parfaite, non pas seulement dans les lois, mais encore dans la manière de les appliquer; on a recours périodiquement à quelques violences de police civile et militaire, et pour le reste on s'en remet au temps. Le véritable libéralisme au contraire ne serait-il pas d'assurer à tout prix le bonheur et la tranquillité du pays?

Il y aurait ici une dernière question à soulever, question des plus délicates, mais qui n'en a pas moins d'importance : c'est celle du choix et de la personne même des magistrats. En effet, le gouvernement aura beau faire et adopter contre le *malandrinaggio* les mesures les plus pratiques et les plus salutaires, tout son bon vouloir sera inutile, si ceux mêmes chargés de les appliquer font cause commune avec la réaction, et si la *mafia* peut espérer trouver dans ses juges une approbation *mentale* et comme une secrète connivence. Les magistrats siciliens, sous l'ancien régime, étaient triés avec soin parmi les gens les plus dévoués aux Bourbons. Après l'annexion, comme on réorganisait entièrement la magistrature italienne, l'occasion parut propice pour disperser ces opposans dans d'autres pro-

vinces de l'Italie, et on mit à leur place des hommes modérés, libéraux, qui rendirent de réels services. Or, dans les derniers temps, par la faiblesse de quelques ministres de la justice, l'ancien personnel est arrivé à remplir de nouveau les postes les plus importans de la magistrature sicilienne. Ce personnel est ouvertement hostile au gouvernement, et, s'il faut en croire l'opinion publique, trop souvent il apporterait jusque dans l'administration de la justice des préoccupations politiques et des calculs de parti. Ce qu'on peut affirmer du moins, c'est que depuis plusieurs années il ne s'est pas présenté un seul cas où le domaine ait gagné une de ses nombreuses causes devant les tribunaux civils de Palerme.

Comme on le voit, la situation exige de la part des gouvernans beaucoup de tact et de jugement, beaucoup de décision aussi et de fermeté : ils ont à lutter contre une coalition qui est tout à la fois une menace politique et un danger social; du moins peuvent-ils compter sur le concours de la population honnête et intelligente. Ainsi et avant tout l'abolition du jury, mesure temporaire, si l'on veut, mais indispensable, un choix particulier des magistrats, une action plus prompte de la justice dans les instructions criminelles, la punition rigoureuse des témoins réfractaires, le désarmement des populations opéré graduellement et non par secousses, enfin le transport des condamnés siciliens dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie, tels sont les moyens qui, de l'aveu des plus compétens, pourraient porter au *malandrinaggio* un coup décisif. Quelques-uns d'entre eux, appliqués à la répression du crime agraire en Irlande par le *Peace preservation act* de 1869, y ont déjà donné d'excellens résultats et ne seraient pas moins utiles en Sicile. Au reste on peut encore différer d'opinion dans le détail et discuter sur le remède à appliquer, on ne niera pas qu'un remède ne soit nécessaire. Le bonheur et la prospérité de la Sicile importent trop aux intérêts de la patrie commune. Cette île, une des plus fertiles du monde, placée si belle entre trois mers propices, cet *emporium* de l'antiquité, ce grenier d'abondance de la vieille Rome, ne doit pas être ainsi une terre de famine et de désolation et, devenue la proie des bandits, faire la honte des nations civilisées. Tous ceux là-bas qui ont à cœur l'avenir de leur pays s'inquiètent et travaillent. Pour nous, dans cette lutte entreprise contre le vice, l'ignorance et la misère, nous ne pouvons qu'applaudir aux généreux efforts du parti libéral, et faire des vœux pour que la malheureuse Sicile, exploitée, asservie, opprimée depuis tant de siècles, se retrouve enfin elle-même et reprenne dans la grande famille italienne le rang auquel lui donnent droit sa position géographique, son passé, la vitalité de son peuple et les merveilleuses ressources d'un sol inépuisable.

L. Louis-Lande.

passage secret? Pour quiconque connaît la ténacité du caractère britannique, il n'y a guère lieu de douter que ce projet de tunnel entre Douvres et Calais ne s'exécute tôt ou tard.

Ne nous berçons point d'illusions. Une voie ferrée de plus ou de moins, passât-elle sous la mer, ne modifiera pas beaucoup nos rapports avec la Grande-Bretagne. On s'est trop hâté de croire que les chemins de fer, la navigation à vapeur, les fils électriques, amèneraient sur la terre la paix universelle. Hélas! est-il besoin de rappeler à quel point ces généreuses espérances ont été trompées! Ce ne sont point les liens de la matière qui rapprochent vraiment les peuples; ce sont les idées, l'étude des lois de la nature et la diffusion des lumières. Sans doute de grands ouvrages entrepris en commun peuvent raffermir les bonnes relations entre des nations voisines; mais, pour former des alliances indissolubles, ne comptons que sur la force morale. Certes le champ des découvertes n'est point épuisé, et tous les états de l'Europe sont appelés à y prendre leur part. Il s'en faut de beaucoup que l'océan, l'atmosphère, l'intérieur du globe terrestre, nous aient livré tous leurs secrets; nous ne sommes qu'au début, et déjà les connaissances acquises forment en quelque sorte l'arsenal de la civilisation moderne. De telles armes, qui servent à étendre la puissance de l'homme sur la nature, sont à l'abri des hasards de la guerre. Il est à désirer que la France, d'accord avec l'Angleterre, la Suède, la Norvége, les États-Unis d'Amérique, s'avance bravement dans cette voie de conquêtes réelles et durables. L'utilité de pareilles recherches échappe, il est vrai, à beaucoup de monde. Que nous veulent ces explorateurs des mers, ces sombres fureteurs de l'abîme? La sonde et la drague résoudront-elles à la Bourse le problème de la hausse ou de la baisse? Étrangers aux grossiers appétits de la matière, aux trompeuses amorces de la fortune aléatoire, les savans poursuivent, quoi qu'on en dise, de nobles et utiles entreprises. L'homme s'élève et se fortifie dans la recherche du vrai, dans la lutte avec l'inconnu. La méthode, l'observation, l'expérience, ne s'appliquent pas seulement au monde physique; en politique et en économie sociale, elles servent aussi à dévoiler bien des erreurs et à dissiper des chimères. Il y a deux sources auxquelles les nations puisent les élémens nécessaires pour accroître leur prospérité ou pour réparer leurs malheurs: ce sont la science et le travail. Apprenons et travaillons. Où trouver ailleurs que dans les richesses de l'esprit la véritable grandeur d'un pays? et, tant qu'un état possède ces trésors impérissables, il n'a point perdu son rang dans le monde.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

PROPRIÉTÉ PRIMITIVE

ET LES ALLMENDS EN SUISSE

Entre la situation des esprits à la fin de ce siècle et à la fin du siècle dernier, le contraste est poignant. Alors les hommes de toutes les classes étaient avides de réformes et remplis d'espérances. Convaincu de la bonté native de notre espèce, on croyait que, pour lui assurer la liberté et le bonheur, il suffisait de corriger ou plutôt d'anéantir les institutions du passé, qui avaient produit l'asservissement et la misère du peuple. « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers! » s'était écrié Jean-Jacques. Le XVIIIe siècle et la révolution française avaient répondu : « Brisons ces fers, et sur les débris régnera la liberté universelle. Les peuples sont frères, les tyrans seuls les arment les uns contre les autres; renversons les oppresseurs, et la fraternité des nations s'établira. » Enivré de ces flatteuses illusions, on croyait voir s'ouvrir une ère nouvelle de justice et de félicité pour l'humanité émancipée et rajeunie. Aujourd'hui nous parlons encore de réformes, mais c'est le cœur attristé, car nous n'avons qu'une faible confiance dans l'efficacité finale de ces tentatives. Nous avons aboli les castes et les priviléges, nous avons inscrit partout le principe de l'égalité devant la loi, nous avons donné le suffrage à tous; mais voilà qu'on réclame maintenant l'égalité des conditions. Nous pensions n'avoir à résoudre que des difficultés de l'ordre politique, et c'est la question sociale qui surgit avec ses obscurités et ses abîmes. Il n'y a plus de tyrans, les trônes sont renversés, ou les rois qui restent sont liés par des constitutions qu'ordinairement ils respectent; eh bien! au lieu des querelles des princes et des compétitions dynastiques, nous avons

maintenant une cause de guerre bien autrement formidable, l'hostilité des nationalités, qui met aux prises des races tout entières armées jusqu'au dernier homme. Si un souffle nouveau de charité chrétienne et de justice sociale ne vient pas calmer les haines, l'Europe, en proie à la lutte des classes et des races, deviendra un enfer.

En France, en Espagne, on a la république; mais elle épouvante les uns et ne satisfait pas les autres. Certains partis veulent rétablir la monarchie; mais qui ne voit qu'elle manque de base solide? Les rois eux-mêmes déposent la couronne sans regret; ils donnent leur démission, et déjà l'on s'étonne qu'il se trouve des mortels qui ne craignent pas d'accepter la pénible mission de gouverner des peuples que le joug de l'autorité irrite et affole. Naguère encore, au milieu de nos tristesses, nous trouvions une consolation à fixer nos regards sur le spectacle de la puissante république américaine, qui grandissait avec une rapidité vertigineuse, grâce à l'alliance intime de la liberté et de l'ordre sous l'égide du sentiment moral et religieux. Là aussi des symptômes inquiétans apparaissent. La corruption fausse la marche des institutions politiques, les scandales financiers se multiplient; des sénateurs mêmes achètent leurs places pour trafiquer de leur influence, des juges élus sont convaincus de vénalité. C'est là une source nouvelle et très amère d'inquiétudes pour l'avenir de nos sociétés modernes. Tocqueville a démontré, — et les faits confirment chaque jour ses prévisions, — que toutes les nations sont invinciblement entraînées vers la démocratie, et d'autre part la démocratie ne semble produire parmi nous que luttes, désordres et anarchie. Les institutions démocratiques s'imposent à nous, et nous ne parvenons pas à les fonder. Il semble ainsi que le même fait soit à la fois inévitable et irréalisable.

Les économistes nous disaient que la condition souvent gênée des classes laborieuses provient de ce que les machines ne sont pas assez puissantes et le capital assez abondant. En Angleterre, les machines possèdent une force de 100 millions d'hommes : c'est donc comme si chaque famille avait à sa disposition 12 serviteurs avec des muscles d'acier infatigables. L'épargne annuelle s'élève à 3 milliards, le capital devient parfois tellement surabondant qu'on le gaspille en toute sorte de folles entreprises, et néanmoins il y a toujours un million de pauvres secourus, et les classes laborieuses sont plus irritées que jamais. Les démocraties antiques ont péri parce qu'elles n'ont pas su concilier l'égalité des droits politiques avec l'inégalité des conditions; les démocraties modernes sont-elles destinées à succomber sous les mêmes difficultés?

C'est sous l'empire de ces tristesses et de ces inquiétudes que j'ai été amené à étudier la condition sociale des cantons primitifs

de la Suisse, où les institutions les plus démocratiques qu'on puisse concevoir assurent depuis les temps les plus reculés aux populations qui en jouissent la liberté, l'égalité, l'ordre, et autant de bonheur qu'en comporte la destinée humaine (1). J'attribue cette chance exceptionnelle à ce fait, que l'on a conservé ici les anciennes institutions communales, y compris la propriété communale primitive. La révolution française a commis la faute, chaque jour plus apparente, de vouloir fonder la démocratie en brisant les institutions qui seules la rendent viables. Elle a posé l'homme abstrait, l'individu isolé, et lui a reconnu théoriquement tous les droits naturels, mais en même temps elle a anéanti tout ce qui le rattachait aux générations précédentes et à ses concitoyens actuels : la province avec ses libertés traditionnelles, la commune avec ses propriétés indivises, les métiers et les corporations qui reliaient par un lien fraternel les ouvriers du même métier. Ces associations, extensions naturelles de la famille, abritaient l'individu : elles étaient parfois une entrave, mais elles étaient aussi un appui; elles l'enchaînaient, mais le soutenaient; c'était comme l'alvéole où se mouvait la vie individuelle. Dans les jours d'adversité, c'était un secours assuré, en temps ordinaire une surveillance qui retenait l'homme dans la bonne voie, une force pour la défense des droits attaqués, une tradition pour les générations nouvelles. Le présent était rattaché au passé par les priviléges et les biens qu'il en recevait.

(1) J'ai eu infiniment de peine à réunir quelques élémens bibliographiques pour cette étude. J'ai visité l'été dernier (1872) les villages de l'Oberland bernois et ceux des bords du lac des Quatre-Cantons; mais, les usages étant partout différens, cela ne suffisait pas pour arriver à une vue d'ensemble du sujet. Quelques publications faites en Suisse m'y ont aidé. Ni en Angleterre, ni en France, ni en Allemagne, je n'ai rien trouvé qui y eût rapport. Maurer et Roscher, si complets sur tout ce qui concerne les anciennes coutumes agraires, ne disent presque rien des *Allmenden* suisses. M. Nasse, professeur à Bonn, qui est très bien renseigné sur cette matière, croit que les économistes allemands ne s'en sont pas spécialement occupés. Pour la Suisse, ni M. Dameth, ni M. Max Wirth, l'éminent directeur du bureau de statistique de Berne, n'ont pu me fournir aucun renseignement. Voici les principales sources où j'ai puisé : 1° une collection des règlemens des *Allmenden* du canton de Schwytz, que je dois à l'extrême obligeance du chancelier M. Kothing; — 2° une étude approfondie sur la propriété communale dans l'Unterwald, *Die Rechtsverhältnisse am Gemeinland in Unterwalden,* par M. Andreas Heusler, professeur de droit à Bâle; — 3° une brochure remplie de vues originales et justes, par le docteur B. Becker, pasteur à Linthal, dans le canton de Glaris, *Die Allmeinde, das Grundstück zur Lösung der socialen Frage;* — 4° une étude du professeur de Wyss, *Die Schweizerische Landsgemeinden,* dans la *Zeitschrift für Schweiz. Recht,* I B[d]; — 5° le livre de Snell, *Handbuch des Schweiz. Staatsrechts,* Zurich 1844; — 6° *Das Landbuch von Schwyz, herausgegeben* von Kothing, Zurich 1850; — 7° *Das Landbuch oder Sammlung der Gesetze* des cantons Uri-Flüelen, 1823; — 8° des renseignemens particuliers dus à l'obligeance du professeur König, de Berne, et de M. Schenk, chef du département fédéral de l'intérieur.

Aujourd'hui l'individu est perdu au sein de la nation, idée abstraite, qui ne se réalise pour la plupart d'entre nous que sous la forme du percepteur, qui réclame l'impôt, et de la conscription, qui impose le service militaire. La commune, ayant perdu toute autonomie locale, n'est plus qu'un rouage administratif obéissant au pouvoir central. La propriété communale a été presque partout vendue ou réduite. L'homme, qui vient au monde avec des besoins à satisfaire et des bras pour travailler, ne peut réclamer aucune portion du sol pour exercer son activité. Plus de corporations industrielles : les sociétés anonymes qui en tiennent lieu ne sont qu'un moyen d'associer des capitaux et non des hommes. La religion, ce lien puissant des âmes, a perdu la plus grande partie de son action fraternelle, et la famille, fortement ébranlée, n'est plus souvent que l'organisation de la succession. L'homme est un être sociable, et l'on a détruit ou affaibli les institutions où la sociabilité prenait corps et donnait une base solide à l'état. On essaie aujourd'hui de parer à la lacune faite par la centralisation de l'ancien régime et par la révolution, en fondant des associations de métier, des *trade's unions*, des sociétés coopératives; mais il manque le sentiment fraternel et religieux, la tradition, un principe juridique, et trop souvent ce ne sont là que des associations de combat pour lutter contre les capitalistes. Au risque de passer pour « réactionnaire, » je n'hésite pas à dire qu'il existait autrefois deux institutions qu'il aurait fallu conserver et améliorer pour y asseoir la démocratie moderne : l'autonomie communale et la propriété communale. Les politiques ont travaillé à réduire la première, et les économistes à faire disparaître la seconde, faute énorme qui empêchera partout l'établissement de la république, à moins qu'on n'y porte remède. S'il est un pays où ces institutions ont été conservées et où en même temps la liberté, l'égalité, l'ordre, se maintiennent depuis des siècles, on est amené à croire que ces faits se tiennent par un rapport de cause à effet, et il peut être utile d'étudier à quelles conditions ce pays a joui de ces rares bienfaits. Chose digne de remarque, ces institutions ont été celles de tous les peuples à l'origine; mais presque partout elles ont été ou anéanties ou profondément altérées avec le temps. En France, la féodalité les avait déprimées, mais sans les détruire : c'est le despotisme des rois et plus tard la passion de l'uniformité lors de la révolution française qui leur a porté le coup mortel. En Russie, la commune s'était maintenue, quoique la noblesse, en se constituant au XVIe siècle, lui eût enlevé la moitié de ses propriétés et eût réduit les habitans en servage. En Angleterre, par un étonnant contraste, tandis que les villes conservaient toutes leurs libertés et trouvaient un organe dans la chambre des communes, la commune

rurale a été dévorée par le manoir, au point qu'il n'en est rien resté, sauf l'association religieuse, la paroisse (*vestry*). De là provient l'abaissement profond des classes laborieuses de la campagne, qui ne commencent à s'éveiller que pour entrer aussitôt en lutte contre ceux qui les emploient.

I.

Jamais il n'y a eu de démocratie plus radicale que celle qui existe depuis mille ans dans la Suisse primitive; on ne peut même la concevoir appliquée d'une façon plus absolue. Dans les cantons d'Uri, de Schwytz, de Glaris, dans les deux Appenzells, et dans les deux Unterwalden, le peuple se gouverne lui-même, directement, sans l'intermédiaire d'aucun corps représentatif. Au printemps, tous les citoyens majeurs se réunissent en une assemblée unique, en plein air, pour voter les lois et nommer les fonctionnaires chargés d'en assurer l'exécution. C'est l'ancien champ de mai des Germains, où tous les guerriers arrivaient en armes, et où les décisions se prenaient par le *wapentak*, c'est-à-dire par le choc des épées. Aujourd'hui encore les habitans d'Appenzell, Rhodes extérieures (1), se rendent à l'assemblée générale, une année à Hundwyl et l'autre à Tregen, tous portant à la main un vieux sabre ou une antique rapière du moyen âge, qui forme le plus bizarre contraste avec leurs vêtemens de drap noir et leur parapluie de famille. Ces assemblées s'appellent *landesgemeinde*, c'est-à-dire « commune du pays, » « commune nationale, » désignation parfaitement juste, qui fait entendre que tout le pays ne constitue pour ainsi dire qu'une seule commune. Il en était ainsi à l'origine. Les documens historiques nous montrent aux premiers temps du moyen âge des tribus alamanes occupant, l'une le territoire d'Unterwalden, l'autre celui d'Uri, la troisième celui de Schwytz, comme une seule marche indivise. Plus tard, quand différens villages se sont formés, ils ont constitué des communes séparées et autonomes; mais la grande commune cantonale avec l'assemblée générale de tous les habitans, la *landesgemeinde*, s'est maintenue. Voilà donc un mode de gouvernement complétement libre et démocratique. Ce *self-government*

(1) Le canton d'Appenzell se divise, comme on sait, en deux demi-cantons, les Rhodes intérieures et les Rhodes extérieures. Le mot *Rhoden* désigne une institution très ancienne et très curieuse. Chaque Rhode est formée par groupe d'un certain nombre d'habitans plus ou moins dispersés dans tous les villages, qui se réunissent pour choisir les députés aux deux conseils et pour administrer quelques propriétés collectives. La *Rhode* correspond donc au clan, seulement cette espèce de corporation politique n'est pas attachée à une partie déterminée du territoire. Cette institution, qui n'est point sans quelques rapports avec la *gens* romaine, remonte à la plus haute antiquité.

absolu remontait aux temps les plus reculés, et s'est transmis sans interruption jusqu'à nos jours. Les peuples ont débuté non point par la royauté patriarcale, comme on l'a dit souvent en ne considérant que la Grèce héroïque, mais bien plutôt par des institutions républicaines. Mme de Staël avait raison : c'est la liberté qui est ancienne, le despotisme qui est récent.

Le gouvernement direct, que Rousseau considérait déjà comme impossible, peut durer dans les cantons primitifs, d'abord parce que leur territoire est très petit, et ensuite parce que la besogne législative est réduite à très peu de chose. La plupart des affaires sont réglées au sein de la commune. Les relations avec les états étrangers sont du ressort de la confédération. La vie est simple, et la coutume exerce encore un grand empire. Il n'y a donc que peu de lois à faire. Le *landamman* les présente à l'assemblée. Tout citoyen a le droit d'initiative et d'amendement. Les discussions sont parfois très animées, violentes même; mais on réclame bientôt le vote parce que chacun est pressé de retourner chez soi. On échappe ainsi à ce fléau particulier des états à régime représentatif, le parlementarisme. Presque partout les assemblées délibérantes demeurent trop longtemps réunies : elles irritent, elles fatiguent le pays; tantôt elles lui communiquent les passions qui l'animent, et tantôt elles provoquent un mouvement extrême dans un sens opposé quand elles ont cessé de représenter l'opinion publique. Lorsque les assemblées sont en vacances, le pays est tranquille; il s'occupe de ses affaires, d'art, de littérature, d'industrie, de commerce.

A peine les délibérations parlementaires ont-elles recommencé que tout est remis en question; les partis exaspérés sont aux prises; le gouvernement, obligé de consacrer toutes ses forces à se défendre contre ses adversaires, ne trouve guère le temps de s'occuper des intérêts généraux. La nation se passionne pour des luttes oratoires dont un portefeuille est le prix. Le régime parlementaire dégénère ainsi en luttes d'intrigues dans les chambres et en luttes d'influences souvent corruptrices dans les élections. En Amérique, en Allemagne, en Angleterre même, on s'est préservé de l'abus du parlementarisme, qui en France et en Italie est devenu une véritable cause de désordre. Le meilleur moyen d'y échapper est de réduire les attributions du pouvoir central en étendant celles des pouvoirs locaux, c'est-à-dire celles de la province et de la commune.

En Suisse, les communes jouissent d'une autonomie presque complète. Elles font non-seulement leurs règlemens, mais leur constitution même, en tant qu'elle n'est pas contraire aux lois de l'état. Elles administrent d'une façon indépendante ce qui concerne l'école, l'église, la police, la viabilité, le soin des pauvres; elles nomment librement tous leurs fonctionnaires; elles fixent leurs impositions

locales. L'état n'intervient dans l'administration communale que pour préserver contre des dilapidations le patrimoine héréditaire de la commune, et pour empêcher la violation des lois générales. La part d'intervention du pouvoir central est un peu plus grande dans certains cantons, comme Fribourg, Genève et Berne; dans d'autres, comme dans Appenzell et dans les Grisons, elle est presque réduite à rien. Là l'état n'est que la fédération des communes indépendantes qui ont précédé sa naissance et qui peuvent vivre sans lui. Le pouvoir central n'exerce aucun contrôle administratif sur les autorités locales; c'est seulement quand une loi générale est violée qu'il peut intervenir. Il n'arrive aux citoyens que par l'intermédiaire des communes, et ce sont celles-ci qui votent les impôts et les lois dont l'établissement appartient au peuple en vertu de la constitution. Ici la décentralisation est trop grande. Le fédéralisme communal poussé à ce degré extrême enlève toute consistance à l'état et réduit la nation en poussière. Comme l'a montré Tocqueville, la supériorité de la constitution des États-Unis consiste en ce que, tout en respectant l'indépendance des états fédérés, le pouvoir central, pour les services qu'il s'est réservés, s'adresse directement aux citoyens par l'intermédiaire de ses agens propres qu'il nomme et rétribue.

Le régime républicain n'est si solidement assis en Suisse que parce qu'il a ses racines dans les moindres localités. Si depuis des siècles il garantit à la fois l'ordre et la liberté, c'est parce que, la plupart des intérêts publics se décidant à la commune, les changemens que les élections amènent dans la composition du gouvernement n'ont qu'une influence secondaire. Il est impossible de fonder la république, comme on l'a tenté en France, en maintenant une centralisation qui remet aux mains d'une assemblée ou d'un président le pouvoir de décider de tout. Jamais un pays civilisé ne supportera un régime qui, à chaque élection générale, à chaque renouvellement du pouvoir exécutif, remet en question toute l'organisation politique et sociale. Si l'on veut que tous les organes de la souveraineté nationale soient électifs, il faut nécessairement limiter leur compétence et restreindre les attributions du pouvoir central. Aux États-Unis comme en Suisse, c'est la commune, le *township*, qui est le foyer principal de la vie politique et administrative. C'est au *township* que s'administrent la plupart des intérêts collectifs. L'état est formé de la réunion de *townships* indépendans et autonomes, de même que les êtres animés sont constitués par l'agrégation d'un nombre immense de cellules associées, mais douées cependant chacune d'une activité propre.

Ce qui distingue la commune suisse de la commune américaine, et ce qui lui donne une importance bien plus grande, c'est qu'elle

n'est pas seulement une institution politique et administrative, elle est aussi une institution économique. Elle ne donne pas seulement à ses membres des droits abstraits; elle leur procure aussi, en partie, des moyens d'existence. Elle subvient comme ailleurs aux frais de l'école, de l'église, de la police, des voies de communication; mais en outre elle leur assure la jouissance de la propriété, condition essentielle de la vraie liberté et de l'indépendance. C'est ce côté très curieux de l'organisation communale de la Suisse primitive que nous essaierons de faire connaître.

Nous avons montré ici même (1) comment chez toutes les races, par une évolution lente et partout la même, la commune et la propriété se sont développées sur la « marche. » La marche était le territoire commun du clan. Sous le régime pastoral, la jouissance du pâturage et de la forêt était indivise. Chaque famille patriarcale coupait le bois qui lui était nécessaire, chassait le gibier dans la forêt et envoyait son bétail sur le pâturage. Quand on commença à cultiver le sol, la jouissance de la partie de la marche soumise à la culture cessa d'être indivise : elle devint privée, mais temporaire, et tout au plus viagère. Ce n'était qu'un usufruit, un *jus possessionis* semblable à celui que le citoyen romain exerçait sur l'*ager publicus;* le *dominium*, le domaine éminent continuait d'appartenir à la tribu. Cette transformation du mode de jouissance était la conséquence nécessaire du changement survenu dans le mode d'exploitation. La culture des céréales exige du travail, de l'engrais, l'application au sol de certaines avances; ce travail ne peut bien se faire que si celui qui l'exécute est assuré de récolter le fruit de ses avances. De là nécessité de la jouissance privée; mais comme, d'autre part, on reconnaissait à chaque chef de famille un droit égal à vivre par son travail, il fallait faire, de temps en temps, un nouvel allotissement pour que chacun fût également mis en possession de la part qui lui revenait. C'est ainsi que le clan gardait une sorte de domaine éminent et opérait périodiquement un nouveau partage du sol. Comme nous l'avons vu, cette organisation primitive de la marche s'est perpétuée dans plusieurs pays, notamment à Java, et dans la Grande-Russie. Ailleurs quelques familles, devenant plus puissantes, ont conservé leur part, qui s'est transmise héréditairement. Ainsi est née la propriété privée, dont il faut chercher le type dans le domaine quiritaire de Rome. Chez les nations germaniques ou dans les pays conquis par les Germains, c'est la féodalité qui a envahi peu à peu la marche. En Angleterre, où, par suite de la conquête normande, la féodalité a été organisée d'une façon plus complète et plus systématique que partout ailleurs, le manoir a fini

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1872.

par s'emparer de la forêt et des pâturages communs. Les terres labourables, cultivées par les paysans, se sont bientôt affranchies aussi du partage périodique. C'est ainsi qu'en Angleterre il ne reste presque plus de traces de la marche primitive. Toutefois le domaine plein et entier de droit romain n'y a jamais été reconnu. En droit strict, le sol anglais jadis conquis par Guillaume et distribué par lui à ses vassaux appartient encore aujourd'hui au souverain. Ceux qui le possèdent ne sont que les tenanciers de la couronne (1).

En France, les paysans, longtemps groupés en sociétés de famille, sont parvenus à conserver une partie des communaux; mais attaquée par les économistes, battue en brèche par des lois de partage forcé et toujours mal administrée, la propriété communale ne rapporte presque rien; la jouissance en est mal réglée, et elle ne survit que comme un reste du passé qui jure avec l'économie agraire actuelle. En Suisse, il en est tout autrement. Dans ces hautes vallées, la féodalité ne s'est introduite que tard; elle n'a jamais eu que peu de puissance, et avant la fin du moyen âge elle était complétement extirpée. Les institutions démocratiques de la marche primitive s'y sont donc conservées dans toute leur vigueur. Quoique la propriété privée s'y soit fait peu à peu une large place, la propriété communale n'a pas disparu. Soumise à des règlemens de plus en plus précis, elle a suivi un développement juridique régulier, et elle continue à jouer un rôle très important dans la vie économique des cantons alpestres.

Les propriétés communales s'appellent dans la Suisse primitive *Allmenden*, ce qui paraît signifier qu'elles sont le domaine commun de tous. Dans un sens restreint, le mot *Allmend* désigne seulement la partie du domaine indivis qui, située près du village, est livrée à la culture. Le domaine commun se compose de trois parties distinctes, la forêt, la prairie et la terre cultivée, *Wald, Weide und Feld*. Certains villages, comme ceux des cantons de Zug et de Schwytz, où il existe des plateaux marécageux, possèdent en outre des terrains où l'on coupe des joncs pour faire de la litière dans les étables, *Riethern*, et d'autres terrains encore où l'on exploite la tourbe pour le chauffage, *Torfplätze*. Le communal n'est pas ici comme chez nous une lande nue, une bruyère stérile où paissent quelques maigres moutons et qui offre l'image de l'incurie et de la désola-

(1) Ce principe est exposé par Blackstone et par tous les juristes anglais. Voici comment s'exprime à ce sujet un manuel de droit très répandu en Angleterre, Williams, *On the Law of real Property* : « La première chose que l'étudiant doit faire est de se débarrasser de l'idée de propriété absolue. Une pareille idée est absolument étrangère à la loi anglaise. Aucun particulier n'est propriétaire absolu de la terre. Il peut seulement y avoir un intérêt. » M. Cliffe Leslie, dans son excellent livre *On Land Systems*, dit également : « En Angleterre, l'intérêt le plus complet qu'un sujet peut posséder dans le sol, c'est une tenure *in fee* sous la couronne. »

tion. C'est un domaine bien administré suivant les règles précises que dictent les nécessités d'une exploitation rationnelle. Tous les ayant-droit s'en occupent régulièrement et le produit en est aussi élevé que celui des propriétés particulières ; car les terres cultivées de l'allmend peuvent se louer 250 à 300 francs l'hectare. Ce domaine fournit à ceux qui en ont l'usage de quoi satisfaire aux premiers besoins de la vie, — de la tourbe ou du bois de chauffage pour le foyer, du bois de construction pour faire ou pour réparer le chalet et pour confectionner les meubles, les outils, les instrumens aratoires, c'est-à-dire le logement et l'ameublement,— un pâturage d'été pour les moutons et les vaches qui donnent le lait, le beurre, la viande, la laine, c'est-à-dire la nourriture animale et le vêtement, — enfin un coin de terre labourable qui fournit du blé, des pommes de terre et des légumes. Dans beaucoup de villages, la part de terre cultivée qui revient à chaque famille est abondamment fumée et traitée en jardin maraîcher ; elle suffit pour fournir largement à la partie végétale de l'alimentation. A Stanz, chaque usager a droit à 1400 *klafter*, qui font 45 ares ou plus d'une acre anglaise. Dans le canton de Saint-Gall, le village de Buchs donne à chacun de ses cultivateurs partiaires 1,500 klafter ou environ un demi-hectare d'excellente terre, du bois de quoi se chauffer toute l'année, des alpes pour un nombreux bétail, et il tire encore de ses biens communaux un revenu suffisant pour entretenir le maître d'école, le pasteur, et pour subvenir sans impôt aux autres dépenses publiques. A Wartau, également dans l'Oberland de Saint-Gall, chaque usager reçoit 2,500 klafter ou 80 ares.

Pour avoir droit à une part de jouissance du domaine communal, il ne suffit pas d'être habitant de la commune, ni même d'y exercer le droit de bourgeoisie politique, il faut descendre d'une famille qui avait ce droit depuis un temps immémorial ou tout au moins dès avant le commencement de ce siècle. C'est l'hérédité collective basée sur l'hérédité dans la famille, c'est-à-dire que la descendance dans la famille usagère donne droit à une part de l'héritage collectif. En principe, c'est l'association des descendans des anciens occupans de la marche qui jouit de ce qui en subsiste encore. Dans un même village, on trouve ainsi, à côté du groupe des usagers, des habitans qui ne profitent d'aucun des avantages qui améliorent si notablement la position des premiers. Les *Beisassen*, les simples « résidans, » comme on les appelle, se sont souvent plaints de cette inégalité, et il en est résulté des luttes très violentes entre les réformateurs radicaux, qui réclamaient droit égal pour tous, et les conservateurs, qui prétendaient maintenir les anciennes exclusions. Même dans ces cantons, où règne la démocratie la plus égalitaire qui ait jamais existé, il y a donc place pour la lutte

entre l'esprit de tradition et l'esprit de nivellement. Comme il n'y a pas ici de loi générale sur cette matière, les résultats de cette lutte n'ont pas été partout les mêmes; mais généralement on est arrivé à des transactions qui assurent certains droits aux simples habitans, aux *Beisassen*. Ainsi on leur donne dans la forêt le bois de chauffage, mais pas le bois de construction. Sur l'alpe, ils ne peuvent envoyer que le jeune bétail, parfois une ou deux vaches à lait, pas davantage. Pour l'allmend de la plaine, on leur accorde moins encore; souvent ils en sont exclus; parfois seulement ils prennent part au tirage au sort des lots de terre cultivée ou des jardins.

Nous avons peu de documens sur le mode primitif de jouissance des allmends. Quand la population était très peu nombreuse relativement au territoire dont elle disposait, il ne fallait pour ainsi dire point de règlement. Chacun coupait du bois dans la forêt suivant ses besoins et faisait paître sur l'alpe tout le bétail qu'il possédait. C'est seulement plus tard, quand le nombre des copartageans devint trop grand pour permettre un usage illimité, que des règlemens intervinrent, et ils ne firent que consacrer les anciennes coutumes. Ces règlemens sont devenus plus précis et plus sévères à mesure que les besoins de la communauté s'accroissaient. Il y a eu ainsi une certaine évolution juridique; mais le fond du droit est resté le même, comme les alpes elles-mêmes et comme l'économie pastorale qui s'y exerce. L'allmend suisse nous offre donc encore aujourd'hui l'image de la vie primitive de nos ancêtres sur les plateaux de l'Iran.

Les plus anciens règlemens d'allmend qui aient été publiés remontent au xve siècle. Chaque communauté possède une vieille armoire, un antique bahut où se conservent toutes les pièces qui se rapportent au domaine de la corporation. On y trouve, outre le règlement fondamental qui est pour ainsi dire la constitution de la société (*Einung* ou *Genossenordnung*), des jugemens qui ont décidé certain point contesté, des conventions avec les voisins, et les procès-verbaux des décisions importantes prises dans les assemblées ordinaires des mois de mai ou de décembre (1). Ce respect des tra-

(1) M. Heusler a publié dans son étude *Die Rechtsverhältnisse am Gemeinland in Unterwalden* plusieurs de ces règlemens et décisions juridiques. Le premier, celui de Schwändi, est de 1471; l'*Einung* d'Alpnach porte la date du 11 août 1498. Ils sont du temps. L'écriture sur parchemin en est très belle. L'*Einung* de Sachseln est de 1587. Celui de Kerns, daté d'avril 1629, n'est qu'une rédaction nouvelle. Le règlement de Giswyl est de 1705, et celui de Lungern de 1821. Chacun de ces documens caractérise bien les besoins de l'époque, et, considérés ensemble, ils montrent l'évolution juridique du droit dont le principe fondamental a toujours été respecté. M. Heusler publie encore d'autres pièces très curieuses, par exemple une décision des habitans de Buochs, concernant les *Beisassen*, qui remonte à 1399; des règlemens divers sur

ditions anciennes est l'une des forces de la Suisse, car, étant d'autant plus démocratiques et égalitaires qu'elles remontent plus haut, ces traditions sont complétement en rapport avec les besoins de notre temps, qui veut fonder la démocratie. Elles ont sur les nouveautés essayées de nos jours ce grand avantage qu'elles durent depuis des milliers d'années, toujours maintenues et complétées par la volonté entièrement libre de ceux qui en apprécient les bienfaits, ce qui porte à croire qu'elles sont conformes au droit naturel, c'est-à-dire aux exigences de la nature humaine.

Le mode de jouissance de l'allmend par les usagers diffère plus ou moins de commune à commune; il varie aussi suivant la nature des biens. Il n'est pas le même pour l'alpe, pour la forêt, pour la tourbière et pour les terres cultivées. Quand le centre habité de la marche s'est transformé de village en ville, il a été difficile de maintenir l'ancien mode de jouissance. Cependant à Berne on distribue encore du bois aux usagers. Dans la ville industrielle de Saint-Gall, chacun d'eux reçoit annuellement une demi-toise de bois et cent fagots ou une parcelle de terre labourable. La ville de Soleure distribue à ses usagers une très notable provision de bois de chauffage, qui varie de cinq toises à une demi-toise cube de hêtre et de sapin, d'après la classe des ayant-droit. Dans beaucoup de localités, les biens communaux sont loués, et le produit en est affecté à couvrir les dépenses publiques. Parfois il y a un surplus qui est réparti en argent; mais presque toutes les communes qui ont des terres labourables les allotissent entre les usagers. Les détails du mode de jouissance varient à l'infini d'une commune à l'autre; toutefois, suivant la remarque du pasteur Becker, on peut les classer en trois types qui sont assez exactement représentés par les trois cantons d'Uri, du Valais et de Glaris.

Uri est, comme semble l'indiquer la racine même de ce mot, *Ur*, le pays primitif par excellence. Il forme aujourd'hui encore une marche sans division en communes. Des villages se sont formés, Flüelen, Altdorf, Bürglen, Erstfeld, Silenen, Amstäg, Waset, Andermatt; mais, sauf le soin des pauvres, qui est mis en partie à leur charge, ces villages ne forment point de corporations politiques distinctes : ce ne sont pas de vraies communes; l'habitant exerce ses droits d'usage dans la localité où il se transporte. L'usager de Silenen peut envoyer son bétail dans la vallée de Schächenthal, et l'usager de cette vallée peut envoyer le sien sur les alpes des Surènes. Sous ce rapport, il n'y a d'autre division que celle qui est tracée

la jouissance des alpes, des forêts et des allmends de la plaine, conservés dans les villages de Sarnen, Giswyl, Stans, Wolfenschiessen, Büren, Beggenried, etc. Nous essayons d'en résumer l'esprit plus loin.

par la nature même : elle a nettement coupé le canton en deux parties, le district d'Uri et celui d'Urseren, séparés par la gorge profonde des Schœllenen, bordée des deux côtés de rochers de granit à pic, et au fond de laquelle mugit la Reuss. Il y a donc pour ainsi dire deux marches : la marche supérieure au-dessus du Trou-d'Uri (*Urner Loch*), et la marche inférieure au-dessous. Dans la marche inférieure, une grande partie de la plaine est devenue propriété privée ; les bois, les alpes et quelques allmends, près des villages, sont seuls restés à la communauté primitive. Dans la haute vallée d'Urseren, longue de plus de quinze kilomètres et large de deux au plus, les beaux pâturages qu'arrose la Reuss et que baignent les brouillards des glaciers appartiennent à la corporation des usagers d'Urseren. Une touchante légende se rattache à la façon dont les limites entre la marche d'Uri et celle de Glaris ont été fixées jadis. Des pics glacés et une haute chaîne de montagnes séparent les deux cantons partout, sauf au passage de Klausen, par lequel on peut se rendre facilement de la vallée de la Linth dans celle de la Reuss. Au temps jadis, les gens de Glaris et ceux d'Uri se disputaient et se battaient souvent pour les limites indécises de leurs pâturages. Pour régler le différend, ils convinrent que le jour de Saint-George deux coureurs partiraient, au premier chant du coq, du fond de chaque vallée, et que la frontière serait fixée là où ils se rencontreraient. Le départ devait être surveillé à Altdorf par des Glaronais, et à Glaris par des gens d'Uri. Les Glaronais nourrirent le mieux qu'ils purent le coq qui devait donner le signal à leur coureur, espérant que, plein de vigueur, il chanterait de très bon matin. Les gens d'Uri au contraire firent jeûner leur coq; la faim le tint éveillé, et il donna le signal du départ longtemps avant l'aube. Le coureur partit d'Altdorf, entra dans le Schächenthal, franchit le col et se mit à descendre de l'autre côté vers la Linth. Le coq de Glaris chanta si tard, que le coureur glaronais rencontra l'autre bien loin déjà sur le versant de son canton. Désespéré en songeant au déshonneur qui en rejaillirait sur les siens, il pria beaucoup pour obtenir une délimitation plus équitable. « Écoute, répondit l'autre, je te concéderai toute l'étendue de terre que tu pourras parcourir en remontant la montagne, moi sur ton dos. » Ainsi dit, ainsi fait. Le Glaronais remonta tant qu'il put jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tombât mort au bord d'un ruisseau nommé *Scheidbächli* (ruisselet du partage). C'est ainsi que l'Urnerboden, situé sur le versant glaronais, au-delà du partage des eaux, appartient à Uri. Naïve tradition où, comme souvent dans l'histoire suisse, le citoyen donne sa vie pour le bien de son pays!

On ne possède pas de mesurage exact de l'étendue des allmends d'Uri. Une estimation faite en 1852 porte que les alpes appartenant

à la circonscription inférieure du canton contiennent 5,417 *Kuhessens* (1). Comme le district compte environ 2,700 familles d'usagers, cela fait en moyenne l'entretien de presque deux vaches par famille.

Les bois communaux sont vastes, riches et bien entretenus; ils valent au moins 4 millions, ce qui fait encore un capital de 1,300 fr. par famille. Pour montrer comment se fait le partage du bois, nous donnerons le tableau de celui qui s'est fait, en 1865, dans le village de Schaddorf, près d'Altdorf. La première classe est celle des bourgeois partiaires qui ont eu pendant toute l'année « feu et lumière » (*Feuer und Licht*), qui chauffent un four et possèdent des propriétés; ils peuvent abattre six grands sapins; ils étaient au nombre de 120. La seconde classe comprend ceux qui ont eu feu et lumière, un four, mais pas de propriétés; ils ont droit à 4 sapins. Il y en avait 30 de cette catégorie. La troisième classe est celle des individus vivant seuls, et n'ayant pas de propriété : il y en avait 9; ils peuvent avoir trois sapins. Enfin dans la quatrième classe se trouvent les usagers qui ont eu feu et lumière, mais qui n'ont pas de maison à eux; ils ne peuvent réclamer que deux sapins. Il y en avait 35. Le nombre total des usagers était donc de 194. Parmi ceux-ci, 52 avaient obtenu en outre du bois pour des constructions nouvelles ou pour réparations; 178 grands troncs d'arbres avaient été répartis pour cet usage. On voit combien ces distributions sont larges et quelle aisance elles doivent apporter aux familles : aussi nulle part les cultivateurs ne sont aussi bien logés qu'en Suisse. On comprend maintenant d'où viennent ces ravissans chalets qu'admire l'étranger, et dont on voudrait faire sa demeure; c'est la forêt communale qui permet de les construire et de les entretenir.

Outre ses alpes et ses forêts, la marche d'Uri possède 400 hectares de terres labourables, qui, réparties également, donnent environ 14 ares de jardin par famille : de quoi récolter des légumes, des fruits et du lin ou du chanvre pour le linge du ménage. Tout cela n'est pas encore l'aisance, mais c'est le moyen assuré d'y arriver; c'est en tout cas un préservatif certain contre les extrémités de la misère. Ajoutez à ce que donne le fonds communal le produit de la propriété privée et du travail personnel, et tous les besoins essentiels sont largement satisfaits.

Le principe qui préside ici au partage des produits des biens communs est celui des temps les plus reculés : à chacun suivant ses besoins; seulement, comme les besoins varient, non d'après les nécessités personnelles, qui sont à peu près les mêmes, mais

(1) Le *Kuhessen* est la quantité d'herbage nécessaire à la nourriture d'une vache à lait, ou de l'équivalent en tête de bétail, pendant les mois d'été.

d'après celles de chaque propriété particulière, qui diffèrent du tout au tout, il en résulte que les riches sont avantagés et les pauvres sacrifiés. En effet, celui qui n'a pas de bétail ne tire rien de l'alpe. Pour celui qui a vingt ou trente vaches à y envoyer, c'est un revenu considérable. L'usager qui a un grand chalet au village et un autre dans la montagne, des fenils et de vastes étables, a besoin de beaucoup de bois pour les entretenir et pour se chauffer. Il a droit à six gros arbres pour son feu et à autant de bois de construction que les experts l'auront jugé nécessaire. L'usager qui vit chez autrui n'a que deux sapins. L'égalité ne se retrouve que dans l'allotissement des terres cultivées. Ainsi que le dit très bien le pasteur Becker, c'est comme dans la parabole de l'Évangile : « à celui qui a, il sera donné, et il aura plus encore; mais à celui qui n'a rien, cela même qu'il a lui sera ôté. » Ce système était très juste à l'époque où il n'y avait point du tout de propriété privée et où par conséquent chaque famille pouvait tirer les mêmes profits du bien commun ; mais aujourd'hui chaque usager jouit du domaine communal à peu près en proportion de l'étendue de ses biens propres. Le principe général étant qu'on ne peut envoyer sur le pâturage collectif que le bétail que l'on a entretenu l'hiver dans ses étables, il en résulte que celui qui n'a pas de prairie à lui pour récolter du foin ne peut nourrir du bétail l'hiver, et ainsi au printemps il n'en a point à faire monter sur l'alpe. Pour mettre au moins certaines bornes au privilége des plus riches en troupeaux, on a décidé que nul ne pourrait faire monter sur l'alpe plus de trente vaches ou leur équivalent; mais cela n'a pas suffi, et depuis longtemps, ici comme à Florence, à Athènes et à Rome, « les grands et les petits, » les « gras et les maigres, « sont aux prises. Le débat a beaucoup de rapport avec celui qui mettait en lutte patriciens et plébéiens au sujet de la jouissance de l'*ager publicus*. Seulement, à l'inverse de ce qui existe dans la plupart de nos grands états, ici les « gras » sont en majorité. Sur 2,700 familles, 1,664 ont du bétail; il n'y en a que 1,036 qui n'en ont pas. Les mécontens sont donc en minorité, et ni par le vote ni par l'emploi de la force, auquel ils n'ont du reste pas songé à recourir, ils n'ont pu obtenir le changement du régime primitif, qui date du temps où il n'y avait ni riches ni pauvres. Pour faire taire les réclamations les plus vives, on a donné à chaque usager 15 ou 20 ares de jardin pour y planter des pommes de terre, et ils ont d'ailleurs du bois pour les cuire et se chauffer. Comme en principe on reconnaît à chaque usager un droit de jouissance égale qu'il peut réclamer du moment qu'il réunit les conditions exigées, on devrait, pour se rapprocher de l'égalité, augmenter l'étendue de l'allmend cultivée, de façon qu'elle représentât un revenu égal à celui que donne l'alpe. C'est à peu

près ce que l'on a fait dans le canton de Glaris, qui nous offre le type du second système de jouissance.

Parmi les cantons primitifs, Glaris est celui qui s'est le plus éloigné des anciens modes de partage. Le produit de la plus grande partie des biens communaux, au lieu d'être réparti directement entre les habitans, sert à couvrir les dépenses d'intérêt communal. Ici il n'y a plus trace de l'ancienne marche comprenant tout le pays. Ce qui reste du domaine collectif est devenu propriété des communes qui ont pris leur plein développement. Ces communes ne possèdent plus beaucoup d'alpes ; jadis, à la suite d'une grande calamité qui avait ruiné le pays, on les a presque toutes vendues. Aujourd'hui les alpes communales sont louées aux enchères pour un certain nombre d'années, et, ce qui est tout à fait contraire aux principes anciens, les étrangers peuvent s'en rendre adjudicataires aussi bien que les bourgeois. Le produit de la location alimente la caisse communale. Jadis les locataires devaient livrer chaque année une certaine quantité de beurre (*Anken*), qui était distribué entre les usagers ; les fiancés recevaient aussi de la commune un chamois pour le repas de noces. Maintenant le chamois est rare, et le beurre s'exporte au loin, au lieu d'être distribué entre les habitans. Quelques communes vendent aussi en vente publique la coupe de leurs forêts. D'autres la répartissent entre les usagers, moyennant une certaine rétribution. Les feuilles sèches pour litières sont également réparties; on tire au sort les lots où chacun va au jour fixé en ramasser le plus qu'il peut. Comme les forêts où il est permis de les prendre sont d'ordinaire situées sur les pentes les plus abruptes, il arrive parfois que des malheureux se tuent en tombant de ces hauteurs vertigineuses.

Ce qui est digne d'attention dans Glaris, c'est le soin que les communes ont pris de conserver une étendue suffisante de terres cultivées pour les distribuer entre les usagers. Si le nombre des habitans augmente ou si quelques parcelles ont été vendues à des fabriques ou à des particuliers comme terrains à bâtir, la commune achète de la terre, afin que la part de chaque famille reste la même. Une veuve, des enfans sans parens demeurant ensemble, même un fils ou une fille majeure, pourvu qu'ils aient eu « feu et lumière » dans la commune durant l'année, peuvent réclamer une part. Ces parts varient de 10 à 30 ares suivant l'étendue du fonds communal. Chacun garde la sienne pendant dix, vingt ou trente ans; au bout de cette période, les lots sont reformés, remesurés et tirés au sort. Chacun fait de son lot ce qu'il veut; il y cultive ce qui lui convient. Il peut même le louer ou le laisser à la commune, qui lui en paie la rente. Ces parcelles, situées à proximité des habitations, sont admirablement traitées. Ce sont de véritables jardins; ils se

louent couramment sur le pied de 3 francs l'are. Sur les pâturages communs, chaque usager peut envoyer le bétail qu'il a entretenu l'hiver; mais il paie une certaine rétribution par tête, sauf pour les chèvres, qui sont les vaches des pauvres et l'animal de prédilection du canton, auquel il fournit son fameux fromage, le *schabzieger*.

Il existe également ici beaucoup de corporations privées qui ont des terres. Dix, vingt, trente cultivateurs ont formé des associations qui possèdent des pâturages et des terres labourables (1). Le produit de la propriété indivise se répartit entre les associés en proportion du nombre de parts que chacun d'eux possède. Dans le village de Schwändi, la commune ne peut distribuer à chaque famille que quelques toises de terre cultivable; mais grâce à ces corporations-propriétaires chaque usager exploite en moyenne 12 ares de terre, et plusieurs en ont le double. Nous avons donc ici un type parfait de sociétés coopératives de production appliquées à l'agriculture, qui durent depuis des siècles, et qui contribuent à un haut degré au bien-être de ceux qui en font partie. Ce même esprit d'association a porté les habitans de Schwändi à établir une société coopérative de consommation, et il en existe maintenant dans la plupart des communes industrielles.

Il est remarquable de voir ici l'organisation agraire des temps les plus reculés se combiner avec les conditions de l'industrie moderne, et le droit de jouissance sur la marche commune améliorer le sort de l'ouvrier des grandes manufactures. Glaris n'est pas, comme Uri et Unterwalden, un canton uniquement pastoral; c'est un des districts de l'Europe où l'industrie occupe relativement le plus de bras. Sur 30,000 habitans, 10,000 en vivent directement, et presque tous les autres indirectement. Or, grâce aux communaux, les travailleurs usagers obtiennent ici de plein droit et sans rétribution ce que les sociétés pour la construction de maisons ouvrières à Mulhouse procurent à leurs locataires pour de l'argent : la jouissance d'un jardin potager. Il y a en outre cette différence qu'à Mulhouse c'est un jardinet de quelques mètres carrés, et à Glaris un champ pour la culture des pommes de terre, les légumes et les fruits. Presque toutes les familles usagères peuvent entretenir une vache, tout au moins des chèvres; elles ont leur maison et ne paient que peu ou point d'impôts. Les dépenses du service public sont couvertes par le revenu des propriétés particulières. L'école, l'église, le bureau de bienfaisance, ont des alpes, des bois, des terres, dont le produit suffit à leur entretien. Quelle différence entre le sort

(1) Dans le canton d'Appenzell, des paysans ont aussi récemment fondé deux sociétés pour acheter deux pâturages, la Wiederalp et le Fählen. Ils les exploitent en commun, et les actions de ces sociétés se maintiennent au-dessus du pair. Voyez *Journal de statistique suisse*, 1866, p. 53.

d'un ouvrier de Manchester, vivant dans un air assombri par la fumée du charbon, n'ayant pour se loger qu'une chambre sale dans une ruelle infecte, pour distraction presque unique que le *gin palace*, le palais de l'alcool, et le sort d'un usager suisse, respirant un air pur dans cette admirable vallée de la Linth, au pied des neiges immaculées du Glärnisch, soumis chaque jour aux influences salutaires d'une magnifique nature, bien logé, faisant valoir son champ, dont il jouit en vertu de son droit inaliénable et naturel de propriété, récoltant une partie de sa nourriture, attaché au sol qu'il possède, à la commune dont il règle l'administration, au canton dont il vote directement les lois dans l'assemblée générale de la *Landesgemeinde*, se sentant uni à ses co-usagers par les liens d'une possession collective et à ses concitoyens par l'exercice en commun des mêmes droits! La triste condition de l'ouvrier anglais engendre dans son âme la haine de l'ordre social, de son maître et du capital, et par suite l'esprit de révolte. L'ouvrier suisse, jouissant de tous les droits naturels à l'homme, ne peut s'insurger contre un régime qui lui assure les plus réels avantages, et que ses votes contribuent à maintenir. Ici, la belle devise de la révolution française, liberté, égalité, fraternité, n'est pas une vaine formule inscrite sur les murs des monumens publics. La liberté est complète et elle existe depuis les temps les plus reculés; l'égalité est un fait que toutes les lois consacrent; la fraternité n'est pas un pur sentiment, elle s'est incarnée en des institutions qui font des habitans d'une commune les membres d'une même famille prenant part à titre égal au patrimoine héréditaire.

Un troisième type de jouissance usagère se rencontre dans le Valais. Là se retrouvent encore dans toute leur simplicité touchante les relations fraternelles de l'époque patriarcale. Presque toutes les communes ont des biens assez étendus, consistant en forêts, en alpes, en vignes et terres à blé. Comme dans Uri, la jouissance des alpes est pour ainsi dire une dépendance des propriétés privées, en ce sens que le nombre des têtes de bétail que chacun peut envoyer sur le pâturage commun dépend de ce qu'il peut en entretenir l'hiver; mais le bois est divisé en portions qui sont tirées au sort entre les usagers. Des règlemens très minutieux règlent maintenant l'exploitation des forêts, et l'*Union forestière suisse* y a fait prévaloir ses idées. Il était temps, car le Valais a dévasté ses forêts de la façon la plus désastreuse. Presque toutes les gorges qui débouchent dans la vallée du Rhône sont affreusement déboisées, et en conséquence dénudées et ravagées par les eaux des torrens.

Les vignobles communaux sont exploités en commun. Chaque usager y consacre le même nombre de jours de travail jusqu'à ce que le vin soit mis en cave. Dans différentes localités, il existe aussi

des terres à blé qui sont mises en valeur de la même façon. Une partie des revenus des capitaux communaux est consacrée à acheter du fromage. Ce vin et ce pain, fraternellement récoltés par les soins de tous, forment la base des banquets auxquels assistent tous les usagers (*Gemeindetrinket*). Ce sont exactement les repas communs de Sparte et de la Crète ou les agapes des premiers chrétiens, avec le fruit de la vigne et du froment. Ces repas, où règne une cordialité qu'anime le vin généreux du Valais, entretiennent une véritable intimité fraternelle parmi les habitans. Souvent les femmes y assistent et modèrent les excès de boisson et de paroles auxquels porte le vin suisse, comme l'avouait Rousseau. A côté des communes, les associations de tireurs à la carabine possèdent aussi des biens collectifs cultivés en froment et en vigne, le pain et le vin répondant, suivant « les seigneurs tireurs, » aux premiers besoins de l'homme. Chacun des membres de l'association fournit ses journées de travail, et le produit est consommé dans les repas communs, qui ont lieu l'été chaque dimanche après le concours de tir. Le curé de Varne, M. Kämpfen, qui donne ces détails, vante beaucoup l'influence qu'exercent ces institutions fraternelles tant sous le rapport moral que sous le rapport économique. Aujourd'hui on parle souvent de fraternité, mais rien ne se fait pour susciter ou pour entretenir ce sentiment, qui est l'âme des sociétés humaines. Le banquet des égaux, la cène des premiers temps du christianisme n'est plus malheureusement qu'une cérémonie liturgique, un froid symbole, au lieu d'être une réalité vivante.

Quoique les impôts augmentent chaque année et qu'on ait souvent engagé les communes à vendre leurs biens, les usagers s'y sont toujours refusés, et ils ont bien fait. Comme le dit le curé Kämpfen, un communier-vigneron (*Weinbürger*) aimerait mieux laisser jeûner femme et enfans que renoncer à ces repas de communauté. Dans quelques localités seulement, pour venir au secours des plus nécessiteux, on a divisé les allmends de la plaine en parcelles qui sont réparties au sort avec jouissance viagère.

Il n'existe pas, que je sache, de statistique complète des biens communaux en Suisse. Il faut donc se contenter de quelques données que j'ai pu recueillir touchant certains cantons ou certaines villes. Dans le canton d'Unterwalden, la valeur des biens communaux est portée pour Obwald, avec 13,000 habitans, à 11,350,000 fr. Dans Appenzell, les sept Rhodes intérieures, avec 9,800 habitans, possèdent des biens estimés environ 3 millions. Les propriétés des usagers de la ville de Soleure consistent en 5,409 *juchart* de forêts (le *juchart* équivaut à 36 ares), — 1,041 *juchart* de pâturages et 136 *juchart* de terres cultivées; avec les capitaux et les bâtimens, on les estime 2,390,338 francs, mais ils valent le triple. Dans le

canton de Saint-Gall, les biens communaux sont très étendus. Sur les 236 alpes qui y existent et qui contiennent 24,472 *stössen* (1), 143 alpes avec 12,407 *stössen* appartiennent au domaine collectif. Les biens indivis des bourgeois de la ville même de Saint-Gall sont évalués 6,291,000 francs. Dans le canton de Schaffhausen, les biens communaux comprennent 28,140 *juchart*. Le territoire du canton n'étant que de 85,120 *juchart*, la propriété collective en occupe le tiers. La plus grande partie des forêts appartient aux usagers communaux, car sur 29,188 *juchart* ils en possèdent 20,588. Dans les cantons d'Uri, de Zug et de Schwytz, les allmends sont également très étendues.

II.

Nous essaierons maintenant de déterminer la nature juridique de ces communautés d'usagers à qui appartiennent les allmends; mais il est très difficile de le faire en quelques mots, parce que les termes dont nous sommes habitués à nous servir sont empruntés au droit romain, à qui ce genre d'associations était inconnu. Elles ne correspondent exactement ni au *dominium*, ni au *condominium*, ni à l'*universitas* des jurisconsultes latins. Les juristes, au moyen âge, ont d'abord refusé de s'en occuper; ils ont essayé ensuite de les faire rentrer dans le cadre des lois du Digeste. Enfin après la renaissance, à mesure que l'influence de l'antiquité devenait plus prononcée, ils se sont montrés plus hostiles à ces institutions primitives qui avaient existé partout, mais qui avaient déjà disparu de l'empire quand le droit romain s'y constitua. En France, cette hostilité des juristes détruisit les communautés de famille des paysans bien avant la révolution française; elle empêcha également les communautés d'usagers de se développer comme en Suisse, où elles avaient déjà échappé à l'action dissolvante de la féodalité. C'est ce qui explique qu'elles se sont conservées là dans leur intégrité, qu'elles y ont même suivi une évolution régulière successivement déterminée par des besoins nouveaux. Suivant un savant professeur à l'université de Bâle, M. Andréas Heusler, l'association des usagers forme non une *universitas*, comme on l'entendait à Rome, mais une personne civile, un corps juridique, comme le droit germanique en a tant consacré. Elle n'est pas constituée par la réunion de droits individuels associés en vue d'un bénéfice à réaliser comme le sont nos sociétés commerciales. Le corps en lui-même a une existence propre et un but distinct, qui est la prospérité éco-

(1) *Stoss* ou *Kuhessen* est l'étendue indéterminée qui est nécessaire pour nourrir une vache pendant l'été.

nomique du pays. Il subsiste par lui-même pour le bien permanent du village et non pour l'avantage immédiat et transitoire de ses membres. C'est ainsi qu'il est interdit à ceux-ci de vendre ou de diminuer la valeur de la propriété commune. C'est d'ordinaire le premier article des statuts, et la commune ou l'état a mission d'en imposer le respect. Ces personnes civiles se sont développées dans l'état, sous son contrôle et avec son appui; mais elles lui sont antérieures. La « marche » a précédé la commune et l'état, et son organisation administrative a servi de type à la leur. Les communautés d'usagers, qui sont la continuation en ligne directe des anciennes marches, ont conservé un caractère public. Leurs règlemens, comme les *by-laws* anglais, ou comme les décisions des assemblées des *polders* en Hollande, sont appliqués par les tribunaux. Les résolutions votées par la majorité lient la minorité, et la force publique peut contraindre celle-ci à s'y soumettre. Cependant pour aliéner une partie du patrimoine ou pour accepter de nouveaux associés, il faut l'unanimité.

Suivant M. Heusler, le droit que ces communautés exercent sur leur domaine est non pas un droit de « propriété collective, » *Miteigenthumsrecht*, c'est un droit de « propriété commune, » *Gesammt eigenthumrecht :* ce n'est pas une collection d'individus qui possèdent, c'est une corporation perpétuelle qui se conserve immuable à travers les siècles, quel que soit le nombre de personnes qui en font partie. L'usager n'a pas une part de la propriété foncière, il a seulement droit à une portion proportionnelle du produit des biens communs. La propriété privée est subordonnée à la propriété de ces communautés sous plus d'un rapport. Ainsi à certaines époques les usagers ont le droit de faire paître leurs troupeaux sur les terres des particuliers. Ceux-ci ne peuvent couper à leur guise les bois qui leur appartiennent, car, s'ils les rasaient entièrement, ils auraient besoin de demander plus de chauffage à la forêt commune. Beaucoup de règlemens leur interdisent aussi d'agrandir leur maison ou leurs étables sans l'avis conforme des experts de la corporation, parce que ces constructions agrandies exigeraient plus de bois pour leur entretien. La propriété privée doit toujours et partout le passage à la propriété commune. Ce ne sont pas là des servitudes dans le sens que le droit romain attache à ce mot, ce sont les restes de l'organisation agraire primitive. La propriété privée est sortie de la propriété commune; elle en est encore imparfaitement dégagée, et elle en conserve les liens. Les preuves de ce fait abondent. Nous savons par l'histoire que le pays d'Uri et celui de Schwytz ne formaient primitivement chacun qu'une seule « marche » commune. Le *Trattrecht* ou droit de vaine pâture, — *klauwengang* en Néerlande, — est encore appelé par les

habitans de Schwytz *Gemeinmark*, « la marche commune, » parce qu'en effet ce droit en dérive directement.

La corporation économique qui possède les allmends ne se confond pas avec le corps politique qui constitue la commune. Ainsi à Stanz, dans le Nidwald, les habitans de la commune forment un corps appelé *die Dorfleute zu Stanz*. Ils se réunissent en assemblée générale pour régler directement les affaires de la commune, et ils prennent part au repas commun qui a lieu chaque année en souvenir de la bataille de Rossberg en 1308. La corporation économique s'appelle *Theilsame*, et elle se compose des usagers de Oberdorf et de Stanz réunis. La séparation entre les bourgeois qui ont le droit d'usage et ceux qui ne l'ont pas remonte à 1641, et elle est toujours respectée. On voit par cet exemple que les démocraties absolues ou vraiment égalitaires sont très conservatrices. C'est ainsi que les constitutions des états de la Nouvelle-Angleterre, qui sont également ultra-démocratiques, sont les plus anciennes qui existent.

Primitivement tout le canton d'Unterwalden ne formait qu'une seule communauté dont les membres avaient un droit d'usage sur tout le territoire. Quand s'établirent les seigneuries et les abbayes, elles usurpèrent peu à peu une partie du domaine commun de la marche. Ainsi se constituèrent des juridictions séparées, et chacune d'elles voulut avoir ses propriétés particulières. Telle fut l'origine des communautés d'usagers actuelles, qui restèrent séparées même après que les seigneuries eurent été supprimées. Les seigneurs féodaux n'eurent pas assez de puissance pour s'emparer des droits des paysans partiaires, *Markgenossen*. Ceux-ci au contraire conservèrent des droits d'usage sur les biens seigneuriaux, qui ne s'affranchirent jamais entièrement du domaine éminent de la communauté. En qualité de *Markgenoss*, de « communier, » le seigneur avait sa part dans la jouissance des allmends (1). On vendait un bien avec les droits d'usage qui y étaient attachés, *cum omni utilitate*, ou avec la *communio in marchis*. Dans un procès entre le bailli et les habitans de Küssnacht en 1302, le jugement ne reconnaît pas plus de droits à ce représentant de la seigneurie féodale qu'aux autres usagers. Les paysans libres avaient pris déjà un tel ascendant à cette époque que nous voyons en 1355 les habitans d'Arth racheter tous les droits de la seigneurie de l'endroit.

(1) Ainsi M. Heusler cite un acte de l'an 1227, par lequel Dietrich von Opphau vend au monastère de Schönau, « prædia sua in Sunthoven, agros, prata, curtes, areas, almeine. » Mone transcrit un autre texte qui a presque le même sens. « Hoba cum omnibus utilitatibus ad eamdem hobam rite attinentibus, id est marca silvæ, sagina, aquis, pascuis. » *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, B. I, p. 391.

Le droit d'usage sur les biens communs est-il un droit réel ou un droit personnel? Est-il attaché à la qualité de la personne ou est-il une dépendance de la propriété foncière? Primitivement, sans aucun doute, le droit était exclusivement personnel, puisqu'il appartenait à tout *Markgenoss*, à tout membre de l'association usagère. C'était le droit naturel de propriété des habitans associés de la marche. Seulement comme plus tard on décida que, pour exercer le droit d'usage, il fallait entretenir sur ses biens propres le bétail qu'on voulait envoyer sur les pâturages communs, certains juristes, surtout au XIIIe siècle, y ont vu un droit réel, et ils en parlent comme d'une dépendance de la propriété privée. C'est une erreur complète. D'abord, pour exercer le droit d'usage, il ne suffit pas d'avoir un bien dans la commune, ni même d'en être bourgeois, il faut en outre faire partie héréditairement de la communauté usagère. Le droit d'usage ne peut se déléguer ni se céder, ce qui devrait être admis si c'était un droit réel. Quand l'usager n'a pas eu l'hiver de bétail à lui, il ne peut exercer son droit sur le pâturage au moyen de bétail emprunté ou acheté au printemps; le droit n'en subsiste pas moins, quoique l'exercice en soit momentanément suspendu. Il en est de même s'il quitte la commune : il ne peut louer sa jouissance usagère; mais, s'il revient et s'il entretient du bétail l'hiver, il est de nouveau admis à exercer son droit. Ce droit est inhérent à sa personne, et il ne le perd que s'il entre dans une autre communauté, chose extrêmement rare.

Ordinairement le droit d'usage appartient à chaque ménage séparé qui a eu « feu et lumière » dans la commune durant l'année ou à une certaine date fixée; ainsi à Wolfenschiessen il faut que l'usager y ait passé la nuit du 15 mars. En principe, c'est seulement quand il se marie et qu'il fonde une famille nouvelle que le jeune homme peut réclamer le droit d'usage sur « la forêt, le pâturage et les champs; » mais par extension il est aussi reconnu à la veuve ou aux orphelins habitant ensemble, parfois même à tout fils d'associé partiaire, à partir de vingt-cinq ans, pourvu qu'il habite une maison séparée. Dans le Nidwald, les filles non mariées qui font ménage à part, *Laubenmeidli*, ont le même droit. Généralement l'enfant naturel dont la descendance est constatée peut aussi réclamer sa part « du bois, de l'alpe et des champs, » *Holz, Alp und Feld;* parfois cependant son droit est restreint. Ainsi à Beggenried il est exclu de l'alpe. Le droit d'usage peut s'acheter, mais seulement du consentement unanime des communiers. Le prix en a rapidement augmenté, même pendant le moyen âge : à Stanz, il s'achetait en 1456 pour 5 sols, en 1523 pour 50, en 1566 pour 100, en 1577 pour 400, en 1630 pour 800, en 1684 pour 1200.

Les règlemens qui déterminent le mode de jouissance varient de communauté à communauté ; en voici les principes généraux. Sur l'alpe, comme nous l'avons vu, chacun peut envoyer le bétail qu'il a entretenu l'hiver dans sa propriété privée. Si les alpes sont trop peu étendues, chacun est réduit en proportion. Dans l'assemblée générale du printemps, avant que les troupeaux ne montent aux pâturages de la montagne, chaque usager déclare sous serment le nombre de têtes qu'il a hivernées. Toute fraude est impossible, parce que les experts savent parfaitement combien chaque bien peut en entretenir. Le moindre abus est puni d'une amende très forte ou par la suspension du droit d'usage. A Giswyl et à Sachseln, les alpes sont tirées au sort entre les usagers. A Alpnach, on a établi un roulement, de façon que les troupeaux de chacun passent successivement, d'année en année, sur chaque alpe. Dans beaucoup de villages, depuis quelque temps, pour rétablir plus d'égalité, on met, par tête de gros bétail, un impôt dont le produit est distribué à ceux qui n'en ont pas.

Quand les forêts étaient vastes et la population peu nombreuse, chacun prenait du bois à sa guise; aujourd'hui des règlemens très stricts en déterminent l'usage. Certaines forêts sont mises sous « ban, » *Bannwälder*, soit parce qu'elles préservent la vallée et les villages de la chute des avalanches, comme celle qui s'élève à l'est d'Altorf, soit parce qu'il faut les respecter pendant quelque temps pour leur permettre de se repeupler. Dans les bois en exploitation, *Scheitwälder*, les jurés déterminent la coupe annuelle. On y fait des parts en proportion des droits de chaque catégorie d'usagers. Ces parts sont tirées au sort, et chacun vient couper et enlever la sienne, ou bien l'administration de la communauté les livre à domicile. Dans certaines corporations usagères, dans Uri par exemple, le bois à brûler et le bois de construction se répartit d'après les besoins de chacun. Ailleurs chacun reçoit une part égale de chauffage; mais le bois de construction est nécessairement donné en proportion de ce qu'exige la demeure de chaque famille avec ses dépendances. Seulement ce sont les jurés qui apprécient ce qui est nécessaire; le surplus doit être payé à la valeur marchande. Il est sévèrement interdit de vendre du bois des forêts communales hors de la commune, sans excepter le bois provenant de démolitions.

Le droit d'usage sur l'allmend de la plaine se règle d'après d'autres principes que celui sur la forêt et sur l'alpe. Le pâturage aux environs du village était destiné à nourrir soit le bétail à l'automne, quand il revenait des hauteurs, soit les quelques vaches laitières conservées près de l'habitation pour fournir le lait de la consommation journalière. Il advint peu à peu qu'on permit à toute famille d'usagers, ayant ou n'ayant pas de propriété particulière, de mettre

une ou deux vaches sur l'allmend, et même d'en louer à cet effet (1). C'est un grand avantage pour la classe peu aisée qui n'a pas de bétail à envoyer sur l'alpe. Le droit devient ainsi de plus en plus personnel; il se transforme même en une rente d'argent pour ceux qui le préfèrent ou qui ne peuvent jouir du droit d'usage en nature. Afin de donner à chaque famille le moyen de se procurer par son travail une partie de son alimentation végétale, la coutume s'est introduite partout de livrer à la culture l'allmend située près du village : elle est divisée en un grand nombre de petites parcelles, dont cinq ou six réunies forment un lot, ou bien directement en autant de lots qu'il y a d'ayant-droit. Ces lots sont tirés au sort. L'usager en jouit pour dix, quinze ou vingt ans, ou parfois la vie durant. Au terme de chaque période, tout est remis en commun, et on tire de nouveau au sort. A la mort de l'usager, si le fils ou la veuve ont le droit de jouissance, ils conservent la parcelle jusqu'au nouvel allotissement. Comme tout nouveau ménage qui se forme a droit à réclamer un lot, et que les lots qui deviennent vacans par les décès peuvent être insuffisans, on garde en réserve quelques lots disponibles qui sont loués en attendant. Chaque usager a droit à une part égale qu'il peut exploiter à sa guise ou même louer aux autres « communiers : » il peut y planter des arbres fruitiers; dans certaines communes, comme à Wolfenschiessen, il y est même obligé, sous peine d'amende.

Quoiqu'elles ne soient l'objet que d'une possession temporaire, les allmends sont partout admirablement cultivées; elles ne ressemblent nullement sous ce rapport aux terres communales des villages russes, tout en étant soumises exactement au même régime agraire. Pour s'en convaincre, point n'est besoin de s'enfoncer dans les vallées éloignées. A deux pas d'Interlaken, ce rendez-vous du monde élégant où passent chaque année tant de milliers de voyageurs, on peut visiter l'allmend de Böningen, qui couvre tout le delta formé par la Lütschine à l'endroit où elle se jette dans le lac de Brienz. Si l'on regarde cette plaine d'une hauteur voisine, par exemple de l'Ameisenhügel, sur la Scheinige-Platte, on la voit divisée en un nombre innombrable de petits carrés de terre occupés par des cultures diverses, des pommes de terre, des lé-

(1) Dans l'Unterwalden, à Kerns, le règlement de 1672 donne droit à tous les usagers de mettre deux vaches sur l'allmend; mais déjà en 1766 la population a tant augmenté, qu'on ne peut plus en mettre qu'une seule. Celui qui en met deux paie 1 florin, et celui qui n'en a pas a droit à 100 toises de terre cultivable. En 1826, on met une taxe sur toutes les vaches : elle a été fixée à 7 francs en 1851, et le produit est partagé entre ceux qui n'en ont pas. A Sachseln, chacun peut encore envoyer deux vaches sur l'allmend. Celui qui n'use pas de l'alpe reçoit une indemnité, l'*Allmendkrone*, et une taxe de 3 florins est levée sur chaque tête de gros bétail.

gumes, du lin, et par-ci par-là plantés d'arbres fruitiers. Ce sont autant de petits jardins de quelques ares parfaitement travaillés à la bêche, fumés et nettoyés. Les produits sont en rapport avec cette excellente culture. L'allmend mesure 270 *juchart;* 343 familles y ont une part et chaque lot comprend 7 parcelles. On maintient cet extrême morcellement afin que chacun ait une part des différentes catégories de terrain.

Ces corporations usagères constituent de véritables républiques. Leur forme de gouvernement mérite l'attention, car elles peuvent servir de modèle à l'organisation politique d'une commune autonome. Pour en donner une idée, j'analyserai la constitution de la communauté de Gross, dans le canton de Schwytz. Tous les usagers ayant dix-huit ans accomplis se réunissent de plein droit une fois par an au mois d'avril pour entendre la reddition des comptes et pour régler les affaires courantes. En cas de besoin, le président convoque l'assemblée, *Genossengemeinde*, en session extraordinaire. Tous les deux ans, elle réélit tous les fonctionnaires. Nul ne peut se refuser à remplir les fonctions auxquelles il est nommé. Il est tenu un procès-verbal de toutes les résolutions. Le pouvoir exécutif est aux mains d'un conseil de 7 membres élus par l'assemblée. Ce conseil règle l'exploitation des bois, fait le partage de la coupe, prépare l'allotissement des terres, représente la corporation dans les instances judiciaires, et fait exécuter les travaux qui ne dépassent pas 60 francs; les autres doivent être votés par l'assemblée générale. Il fixe les amendes et les dommages-intérêts en cas de contravention au règlement, et défère, s'il en est besoin, la poursuite à l'autorité judiciaire. Le conseil se réunit sur la convocation du président. Les membres non empêchés sont frappés d'amende en cas d'absence; ils sont rétribués par la remise des journées de travail qu'ils devraient fournir comme les autres usagers.

Le président est élu par l'assemblée générale. Il doit convoquer celle-ci chaque fois que 100 membres le demandent. Il touche 80 fr., et ses vacations extraordinaires sont payées en sus. Les autres fonctionnaires sont le caissier, qui tient les comptes et fait les recettes et les dépenses, le secrétaire, qui rédige les procès-verbeaux et fait la correspondance, le chef des travaux, le forestier et le vérificateur des comptes. Tous sont rétribués et sont responsables de leur gestion. Cette administration est, on le voit, très complète; elle tient le milieu entre celle d'un corps politique et celle d'une société anonyme. Les usagers administrent eux-mêmes leurs intérêts communs et la propriété collective suivant des règles très précises et parfaitement entendues. Ces constitutions remontent aux premiers temps du moyen âge, mais elles ont été constamment modifiées et perfectionnées suivant les nécessités de l'époque, et on peut

affirmer qu'elles remplissent convenablement la mission qui leur est confiée. Le domaine commun est bien administré, et ses produits sont équitablement répartis.

A mon avis, les avantages que présentent ces institutions du moyen âge et des temps primitifs sont si grands que c'est à elles que j'attribue la longue et glorieuse durée de la démocratie en Suisse. Ces avantages sont à la fois politiques et économiques.

D'abord les usagers, en prenant part à l'administration de leur domaine collectif, font l'apprentissage de la vie politique et s'habituent à s'occuper de la gestion des affaires publiques. Ils assistent à des délibérations, et ils peuvent y intervenir; ils choisissent leurs délégués, ils les entendent rendre les comptes annuels qu'ils discutent et approuvent. Ils se forment ainsi admirablement au mécanisme du régime parlementaire. Ils font partie de véritables sociétés coopératives rurales qui existent depuis un temps immémorial, et ainsi se développe chez tous l'aptitude administrative indispensable dans un pays de suffrage universel. Ne l'oublions pas, c'est aussi dans le *township* que la démocratie américaine a ses racines.

Quand le droit naturel de propriété est en réalité garanti à tous, la société est assise sur une base inébranlable, car nul n'a intérêt à la renverser : il n'est point de pays où le peuple soit plus conservateur que dans les cantons primitifs de la Suisse où le régime des allmends s'est conservé intact. Au contraire, dans un état où il n'y a qu'une centaine de mille propriétaires, comme en Angleterre, le droit de propriété paraît un privilége, un monopole, et il ne tarde pas à être en butte aux plus dangereuses attaques. Tandis que là un million de pauvres vivent de l'aumône officielle, et que les ouvriers ruraux manquent d'habitations convenables, d'instruction et de bien-être, en Suisse les usagers sont au moins soustraits aux maux d'un dénûment extrême. Ils ont de quoi se chauffer, nourrir une vache, récolter des pommes de terre. Ailleurs, quand par suite de certaines circonstances économiques le charbon et le bois doublent de prix, comme on l'a vu cet hiver, c'est pour les familles peu aisées une cause d'indicibles souffrances; pour l'usager, qui prend directement sa part des produits du sol, ces fluctuations des prix importent peu : quoi qu'il arrive, il a de quoi satisfaire ses besoins essentiels. Il en résulte une heureuse sécurité pour l'existence des classes laborieuses.

Autre avantage encore des allmends, c'est qu'elles retiennent la population dans les campagnes. Celui qui dans sa commune a droit à une part « de la forêt, du pâturage et du champ » n'abandonnera pas facilement la jouissance de tous ces avantages pour chercher dans les villes un salaire plus élevé qui ne lui assure pas, il s'en faut, une condition meilleure. Ces immenses cités où s'en-

tassent des milliers d'hommes sans foyer, sans autel, sans lendemain assuré, et où se forme l'armée profonde du prolétariat, toujours avide de bouleversemens sociaux, voilà le péril et le fléau de nos sociétés modernes. Que l'homme trouve à la campagne l'aisance et la propriété, et il y restera, car c'est là vraiment le lieu que la nature a préparé pour lui. Les villes, séjour de l'orgueil, du luxe et de l'inégalité, enfantent l'esprit de révolte; la campagne inspire le calme, la concorde, l'esprit d'ordre et de tradition.

Quand les travailleurs sont attachés au sol par les liens puissans de la propriété collective et de la jouissance partiaire, l'industrie n'en est pas entravée, — Glaris et les Rhodes extérieures d'Appenzell le prouvent, — mais alors elle est obligée de s'établir dans les campagnes, où les ouvriers peuvent joindre le travail agricole au travail industriel, et où ils se trouvent dans de meilleures conditions morales, économiques et hygiéniques. Il est regrettable que tant de milliers d'hommes dépendent pour leur subsistance quotidienne d'une seule occupation, que des crises de toute nature viennent périodiquement interrompre. Quand ils disposent d'un petit champ qu'ils cultivent, ils peuvent supporter un chômage sans être réduits aux dernières extrémités.

L'ouvrier de la grande industrie moderne est souvent un nomade cosmopolite pour qui la patrie est un mot vide de sens, et qui ne songe qu'à lutter contre son maître pour l'augmentation du salaire; c'est qu'en effet aucun lien ne l'attache au sol où il est né. Pour l'usager au contraire, la terre natale est vraiment l'*alma parens*, la bonne mère nourricière; il en a sa part en vertu d'un droit personnel, inaliénable, que nul ne peut lui contester et que des coutumes séculaires consacrent. Le patriotisme des Suisses est connu dans l'histoire, il leur a fait faire des prodiges, et aujourd'hui encore il les ramène des bouts du monde au lieu natal.

On l'a dit souvent, la propriété est la condition de la vraie liberté. Celui qui reçoit d'autrui la terre qu'il cultive en dépend et ne jouit pas d'une indépendance complète. En France, en Angleterre, en Belgique, partout où l'on a voulu garantir la liberté du vote, on a été obligé d'introduire le scrutin secret et de prendre de grandes précautions pour que les locataires pussent dérober à leurs propriétaires la connaissance du bulletin qu'ils mettent dans l'urne. A ce point de vue, il y avait une sorte de logique à n'accorder le droit de suffrage qu'à ceux qui jouissent du droit de propriété. En Suisse, grâce aux allmends, on arrive à une autre solution : tous ont le droit de suffrage, mais tous aussi jouissent du droit de propriété. Jusqu'à présent toutes les démocraties ont péri parce qu'après avoir établi l'égalité des droits politiques, elles n'ont pu faire régner

une égalité des conditions telle que la lutte entre le pauvre et le riche n'aboutît pas après des péripéties diverses à la guerre civile et à la dictature. Machiavel expose cette vérité de la façon la plus saisissante : « dans toute république, quand la lutte entre l'aristocratie et le peuple, entre patriciens et plébéiens se termine enfin par la victoire complète de la démocratie, il ne reste plus qu'une opposition qui ne finit qu'avec la république même, c'est celle entre les riches et les pauvres, entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. » Ce péril, si clairement signalé dans ce passage et aperçu par tous les grands politiques, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, avait en partie échappé à Tocqueville, qui n'avait pas assez approfondi le côté économique des problèmes sociaux. Aujourd'hui ce danger apparaît à tous les yeux, et les élections récentes viennent de montrer une fois de plus que de là vient réellement la difficulté de fonder définitivement le régime démocratique. En permettant d'attribuer à tous une part de la prospérité collective, les allmends empêchent que l'inégalité poussée à l'excès n'ouvre un abîme entre les classes supérieures et les classes inférieures. La lutte entre les riches et les pauvres ne peut amener la ruine des institutions démocratiques, par la raison que nul n'est très pauvre et nul très riche. La propriété n'est pas menacée : par qui le serait-elle, chacun étant propriétaire?

En Amérique, en Australie, les nouvelles démocraties qui se fondent sur des territoires inoccupés devraient réserver dans chaque commune un domaine collectif assez étendu pour y établir l'ancien système germanique, — sinon, quand avec la population croissante viendra la misère, il faudra, comme en Angleterre, établir la taxe des pauvres. Ne vaut-il pas mille fois mieux donner, au lieu de l'aumône qui démoralise, un champ, un instrument de travail dont l'individu peut, en vertu de l'exercice d'un droit et par ses propres efforts, obtenir de quoi subsister? Il suffit de comparer le pensionnaire dégradé d'un *work-house* anglais à l'usager actif, fier, indépendant, laborieux, de l'allmend suisse, pour comprendre la différence profonde qui existe entre les deux systèmes. En ce qui concerne le droit civil, les colonies anglo-saxonnes ne s'inspirent que des lois de l'Angleterre féodale; elles devraient étudier en même temps les institutions primitives de leur race encore en vigueur aujourd'hui dans la Suisse démocratique. Sur notre continent, les économistes réformateurs ont poussé partout à la destruction des biens communaux malgré l'opposition des paysans et du parti conservateur. J'arrive à croire que c'est leur instinct secret qui portait ceux-ci à défendre ce legs du passé, parce qu'il répondait à une nécessité sociale. Il est souvent imprudent de porter la hache sur

une institution consacrée par une tradition immémoriale, surtout quand elle a ses lointaines racines dans un âge antérieur à l'établissement des grandes aristocraties et des monarchies centralisées. Avant de forcer les communes à vendre leurs biens, il aurait fallu examiner si on n'aurait pas pu en tirer bon parti, soit par des plantations régulières de bois, soit par des concessions temporaires de terres cultivables. L'exemple de la Suisse nous montre comment cela eût été possible. Aujourd'hui il faudrait, à mon avis, favoriser l'accroissement du patrimoine communal en le soumettant, bien entendu, à un meilleur mode d'exploitation.

Indépendamment des conclusions pratiques que nous venons d'indiquer, l'étude des formes primitives de la propriété permet encore d'arriver à des idées plus justes touchant l'origine de ce droit, qui est la base même de l'ordre social. Il faut l'avouer, les théories qui ont généralement cours à ce sujet sont très superficielles, parce qu'elles sont construites *a priori* par la raison, en dehors de l'histoire et des faits réels. Ainsi les uns, adoptant les idées des jurisconsultes romains, supposent l'individu isolé, devenant propriétaire par le seul fait de l'occupation alors que la terre n'appartient à personne et qu'elle est, comme ils disent, *res nullius;* mais, à moins de se transporter par la pensée à l'apparition du premier homme, cette hypothèse ne s'est jamais présentée. L'individu n'a jamais existé isolé; il a vécu au sein de la tribu, qui était, elle, primitivement propriétaire du territoire qu'elle exploitait par la chasse ou par le pâturage de ses troupeaux. D'autres théoriciens, les économistes surtout, ont fait dériver la propriété du travail seul; mais les juristes n'ont pas eu de peine à montrer que le travail ne rend propriétaire des produits que quand on est déjà propriétaire du sol. D'autres encore, comme M. Laboulaye, prétendent que la propriété a sa source unique dans la loi, à quoi on a objecté qu'en ce cas il suffirait de changer la loi pour transformer ou abolir la propriété. En réalité, l'histoire des faits économiques nous montre que primitivement la propriété était considérée comme un droit naturel, complément nécessaire des autres droits, tellement inhérent à la personnalité humaine qu'on n'en refusait l'exercice qu'à l'esclave, qui en même temps était privé de la liberté. Telle est l'idée juste que nous ont léguée nos aïeux; elle a été souvent obscurcie, méconnue; mais il faut la remettre en honneur et la creuser de plus en plus pour en tirer les salutaires conséquences dont notre société, si profondément troublée, a plus besoin que jamais.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

SALON DE 1873

I.

LA PEINTURE DE STYLE ET DE GENRE.

Il ne faut pas s'étonner des plaintes exagérées que l'exposition des Beaux-Arts ramène annuellement sur la stérilité de l'école française et sur la décadence de l'art moderne. A chaque nouveau Salon, le visiteur superficiel promène un œil distrait sur plusieurs kilomètres de murailles couvertes de plusieurs hectares de peinture, et, s'il n'a rien trouvé qui le surprenne ou qui s'impose à son attention, il s'en retourne mécontent, se plaignant d'avoir perdu sa journée. La critique sérieuse est tenue d'être plus attentive et moins exigeante. Après tout, faire le tour d'un Salon, c'est faire le tour des idées de son temps. La critique ne consiste pas seulement à vanter les meilleurs ouvrages et à les désigner à l'admiration du public; il faut encore qu'elle se rende compte du mouvement des esprits, de la direction des idées, qu'elle se livre, pour ainsi dire, à une sorte d'étude de mœurs. En ce sens, elle ne doit pas craindre d'examiner avec intérêt des œuvres imparfaites ou médiocres, et elle ne doit pas se désespérer, si elle a rarement l'occasion d'applaudir.

Une exposition annuelle ne peut pas être une collection de chefs-d'œuvre; encore moins doit-elle devenir une boutique et une halle ouverte à tous venans. Pendant plusieurs années, nos Salons ont présenté, il faut bien le reconnaître, un aspect humiliant pour l'école française. A côté des œuvres sérieuses et faites, sinon pour servir de modèles, du moins pour donner le ton, on voyait s'étaler une

LES
APOLOGISTES DU LUXE
ET
SES DÉTRACTEURS

Histoire du luxe privé et public, par M. H. Baudrillart, de l'Institut; 4 vol. Paris, 1878-1880; Hachette.

Au XVIII siècle, on a longtemps et vivement discuté à propos du luxe. Aujourd'hui on se contente d'en faire, mais à outrance. Le luxe est-il utile? voilà ce qu'il s'agit de décider. J'ai lu, je ne sais où, un mot qui me paraît résumer parfaitement le débat. Un financier et un économiste du siècle dernier différaient complètement d'avis à ce sujet. « Je prétends, moi, disait le financier, que le luxe soutient les états. — Oui, répondit l'économiste, comme la corde soutient le pendu. » Je suis de l'avis de l'économiste. Les philosophes de l'antiquité et les pères de l'église ont condamné le luxe dans les termes les plus violens, et ils ont eu raison. Il est pernicieux pour l'individu et funeste pour la société. Le christianisme primitif le réprouve au nom de la charité et de l'humilité, l'économie politique au nom de l'utilité, et le droit au nom de l'équité.

M. Baudrillart a bien fait de reprendre la question. Elle est actuelle, car elle touche au fond même de ces luttes sociales qui sont le grand péril de l'avenir pour les sociétés civilisées. L'*Histoire du luxe*, que M. Baudrillart vient de publier, est une œuvre magistrale et qui restera. Mérite trop rare chez les économistes, ce livre est écrit : j'entends par là que l'auteur a donné à sa pensée une forme achevée, comme l'ont fait les classiques. Qu'est-ce que le style? Tout et rien. Rien, car on peut dire que c'est le fond qui importe seul. Tout, car c'est le style qui assure la durée d'un

écrit. Il ne faut point se contenter d'improviser, comme la rapidité de l'existence actuelle nous condamne trop souvent à le faire. L'amour de la vérité doit porter à la formuler le mieux que l'on peut. De cette façon, ce que l'on dit frappe davantage, et l'effet produit est plus durable. C'est ainsi que les jugemens de Tocqueville sont devenus des maximes qui circulent comme des médailles dans les débats politiques.

M. Baudrillart était parfaitement préparé à traiter un sujet qui touche en même temps à la morale, au droit, à la politique et à la philosophie. Depuis longtemps il a cessé d'appartenir à cette école qui borne les recherches de l'économie politique à la pure observation des phénomènes actuels. Dans son excellent livre, couronné par l'Institut, sur *les Rapports de l'économie politique et de la morale*, il montre le lien étroit qui les réunit l'une à l'autre. Dans ses études d'économie politique, il appuie toujours ses jugemens sur des idées philosophiques. Enfin, dans le volume récent qui contient les résultats de l'enquête sur la condition des classes rurales en Normandie, il trace de leur condition antérieure, depuis le commencement du moyen âge, un tableau où l'on ne peut méconnaître la plume de l'historien.

M. Baudrillart n'a pas manqué de faire emploi de ses connaissances si variées et de ses aptitudes si diverses dans cette *Histoire du luxe* qui est le résultat de vingt années de travail assidu. Tout d'abord il expose ce que l'on peut appeler la théorie du luxe. Il nous montre quelle est l'origine de la chose, et il examine ce qu'il convient d'en penser. C'est la partie morale et philosophique de l'ouvrage et j'y reviendrai bientôt. Il décrit ensuite le luxe aux différentes époques et dans les différens pays : dans la haute Asie, en Judée, en Égypte, en Grèce, à Rome, au moyen âge et dans les temps modernes. C'est la partie historique.

Le tableau de ces différentes civilisations, avec leurs mœurs, leurs coutumes et leurs beaux-arts, offre une lecture si attachante qu'on ne peut quitter l'ouvrage avant d'avoir achevé le dernier des quatre gros volumes dont il se compose. M. Baudrillart a eu l'heureuse idée de reproduire ou de résumer les jugemens émis aux diverses époques sur le luxe, de sorte qu'on peut suivre ainsi les variations et les différens aperçus de la pensée humaine sur cette grave question. Il résulte de cette étude, que c'est seulement aux époques de relâchement moral que le luxe trouve des écrivains pour le louer.

I.

Il faut d'abord s'entendre sur le sens du mot luxe. M. Baudrillart ne s'attarde pas à chercher une définition. Il suppose que cha-

cun sait de quoi il s'agit. Je ne lui en fais pas un grief, mais un peu de précision ne saurait nuire. J'appelle donc objet de luxe toute chose qui ne répond pas à un premier besoin et qui, coûtant beaucoup d'argent et par suite de travail, n'est à la portée que du petit nombre. Une consommation de luxe est celle qui détruit le produit de beaucoup de journées de travail, sans apporter à celui qui la fait aucune satisfaction rationnelle (1). Cette reine du bal déchire dans les tourbillons de la valse une jupe de dentelles qui vaut 10,000 francs : voilà l'équivalent de cinquante mille heures d'un labeur à crever les yeux anéanti en un moment. Et quel avantage en a-t-on retiré?

La définition du luxe que je crois la meilleure contient en elle la condamnation du luxe. Il en résulte aussi qu'un objet sera de luxe à une époque et qu'il cessera de l'être à une autre, dès qu'on pourra se le procurer sans grande dépense. Comme le dit Roscher, qui a écrit à ce sujet de bons chapitres (2), il s'agit ici d'une notion toute relative. Chaque peuple et chaque âge considèrent comme superflu tout ce dont ils ont l'habitude de se passer. La chronique d'Hollinshed gémit sur le raffinement des Anglais de son temps (1577) qui introduisent partout des cheminées, au lieu de laisser la fumée chercher une issue par les fentes du toit, et qui remplacent les anciens vases de bois par la vaisselle de terre cuite ou même d'étain. Un autre auteur du même temps, Slaney, *on Rural Expenditure*, s'indigne de ce qu'on emploie pour les constructions du chêne au lieu de saule. « Jadis, s'écrie-t-il, les maisons étaient en bois de saule, mais les hommes étaient en chêne ; maintenant c'est le contraire. » Au moyen âge, le linge était si rare que des princesses offraient en cadeau à leur fiancé une chemise et que l'usage général était de se dépouiller même de ce premier vêtement pour se mettre au lit. Aujourd'hui ce serait le comble de la misère d'être réduit à s'en passer. Quand le coton à ramages et la mousseline venaient des Indes, les dames riches pouvaient seules les porter ; maintenant les ouvrières les dédaignent. Ainsi les progrès de la mécanique mettent de plus en plus d'objets à la portée du plus grand nombre. Mais la définition subsiste : Est luxe tout ce qui est en même temps superflu et cher.

M. Baudrillart fait une analyse à la fois profonde et fine des

(1) M. de Kératry nomme luxe « ce qui crée des besoins mensongers, exagère les besoins vrais, les détourne de leur but, établit une concurrence de prodigalité entre les citoyens, offre aux sens des satisfactions d'amour-propre qui enflent le cœur, mais ne le nourrissent pas et présente aux autres le tableau d'un bonheur auquel ils ne pourront atteindre. »

(2) *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, IV, 2.

divers sentimens de l'homme qui donnent naissance au luxe. Il en trouve trois qu'il considère comme naturels et universels : la vanité, la sensualité et l'instinct de l'ornement.

La vanité d'abord. On veut se distinguer et paraître plus que les autres. Comme la foule admire la richesse et la puissance, on est heureux quand on passe pour puissant et riche. Voici un collier de perles fines : une femme le paie 50,000 francs. Est-ce pour posséder une chose belle? ou espère-t-elle en être embellie elle-même? Non, car des perles imitées sont plus régulières et ont autant d'éclat. Mais le collier, qui a coûté très cher, sera l'emblème et l'enseigne de son opulence. En la voyant, on dira : Elle est riche, — et ses rivales, qui le sont moins qu'elle, seront jalouses, ce qui ajoutera du piment au ragoût de la vanité. On cherche sa satisfaction, et pour ainsi dire, une existence factice dans l'opinion d'autrui. C'est un sentiment général et d'une étrange puissance. Quand l'opinion ne s'incline que devant la vertu, l'amour-propre ou la vanité devient un puissant stimulant pour le bien. Quand, au contraire, l'opinion adore la richesse, l'amour-propre pousse au luxe et à la corruption.

La vanité et le goût de la parure qu'elle engendre sont très marqués chez le sauvage qui se tatoue avant de se vêtir, et ils se raffinent chez l'homme civilisé, dans ce que l'on appelle le monde. Mais la haute culture et l'accroissement de l'empire de la raison les tempèrent et leur donnent une direction moins mauvaise. Jadis les hommes comme les femmes portaient des étoffes chatoyantes, des galons, des dentelles, des bijoux, et il en est encore de même en Chine et chez les peuples sauvages. Mais, depuis le commencement de ce siècle, les nations civilisées ont emprunté à l'Angleterre l'habit noir du quaker. Pour un homme, porter des diamans, même comme boutons de chemise, est du plus mauvais goût. La simplicité, le soin et l'extrême propreté constituent toute l'élégance masculine. Les femmes, au contraire, aiment encore, comme aux époques préhistoriques ou dans les îles du Pacifique, à se percer les oreilles pour y introduire certaines pierres, ou à s'entourer le cou de verroteries ou de petits morceaux de métal. Elles cherchent chaque année quelque nouvelle façon de rendre leurs vêtements plus incommodes et plus coûteux. Quel moyen de les guérir de cette infirmité, legs héréditaire de la barbarie primitive? Stuart Mill nous l'a dit dans son livre sur la condition de la femme. Donnez-lui l'instruction nécessaire pour qu'elle s'occupe des choses de l'esprit, et, comme l'homme moderne, elle cessera de se complaire dans la recherche des colifichets et des gris-gris. Chimère! dira-t-on, la vanité féminine est un mal incurable. Je n'en crois rien. Le christianisme a opéré ce miracle chez les quakers et dans les monas-

tères: pourquoi, allié à la culture de la raison, le sentiment de la justice ne le renouvellerait-il pas?

Le temps n'est pas si loin où Buckingham, à la cour de France, portait sur son habit assez de diamans pour qu'en les semant sur le parquet, il pût voir toutes les dames d'honneur de la reine se jeter à genoux et les ramasser. Si le frac noir a remplacé les habits de soie et les canons de dentelle, pourquoi un changement pareil ne se ferait-il pas dans le costume des femmes? Pendant toute l'antiquité classique ne se sont-elles pas contentées de la tunique de lin et de la chlamyde de laine fine? Comme le luxe ici a sa source dans la vanité, ce qu'il faudrait changer, c'est l'opinion. Si l'opinion était assez éclairée pour comprendre que le luxe est une chose barbare, enfantine, immorale, et surtout inique, la femme qui, aujourd'hui, se pare d'objets coûteux pour plaire et en imposer, se contenterait d'être belle ou jolie à peu de frais, ce qui est certes la façon la plus charmante de l'être.

C'est dans les orateurs de la chaire qu'on trouve les plus éloquentes condamnations du luxe recherché par la vanité. Bossuet a des traits admirables à ce sujet. « Voyez-moi cette femme dans sa superbe beauté, dans son ostentation, dans sa parure. Elle veut vaincre, elle veut être adorée comme une déesse du genre humain, mais elle se rend premièrement elle-même cette adoration; elle est elle-même son idole. » Et ailleurs : « Les hommes étalent leurs filles, pour être un spectacle de vanité et l'objet de la cupidité publique. Ils nourrissent leur vanité et celle des autres. » Et enfin ce passage d'une terrible énergie: « Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres ornemens. Pour la parer, toute la nature s'épuise, les arts suent, toute l'industrie se consume. »

Cette sorte de luxe qui a sa racine dans les recherches de la sensualité est plus difficile à combattre, parce qu'au moins il s'agit ici de jouissances, très surfaites sans doute, mais cependant réelles, tandis que pour extirper le luxe d'ostentation il suffit d'en montrer le creux et la puérilité. M. Baudrillart fait, à ce propos, des réflexions très justes. « La matière est finie par sa nature, et la sensualité est bornée comme elle. Mais l'homme se fait l'illusion qu'elle ne l'est pas : il lui semble que jamais une jouissance ne lui a procuré tout ce qu'elle peut donner, et quand il en a épuisé une, il court après un autre plaisir. Les raffinemens se raffinent et ils en appellent de nouveaux. Combien, ici encore, de satisfactions factices qui n'ont de réalité que dans l'imagination! Quel prix attaché à des nuances qui ne se découvrent qu'aux experts! De même, l'amour-propre établit des supériorités sur des riens, et il y a des délicatesses fondées sur des dif-

férences à peine sensibles pour le vulgaire. La cherté ajoute à ces jouissances en joignant au charme de l'objet agréable par lui-même la saveur piquante de la difficulté vaincue. »

La vanité exalte la sensualité, mais souvent la sert très mal. L'extrême recherche et la trop grande abondance engendrent la satiété. Ainsi maintenant nos menus sont si chargés que la table des rois ne trouve rien à y ajouter, et toutes les variétés de vins fins défilent à la suite, de sorte que bientôt le palais blasé ne distingue plus rien, et qu'on mange au hasard. Qu'ils avaient plus de saveur et de charme, ces petits dîners d'autrefois, si bien dépeints par Brillat-Savarin, où l'on servait un vieux-cru auquel on faisait fête, et quelque plat bien soigné, chef-d'œuvre de l'art culinaire, que les appétits encore ouverts savaient apprécier à sa juste valeur! On dégustait tout avec componction, et au dessert éclataient en fusées les francs rires, les joyeux propos et la chansonnette. Pétillante gaîté de nos pères, qu'êtes-vous devenue? La poursuite des millions et le luxe vous ont tuée. L'homme n'a qu'un estomac, et, quoi qu'on en dise, ses besoins sont limités. On peut, sans trop de frais, accorder aux sens toutes les satisfactions réelles, et si l'on s'en tient au confort il ne ruinera pas. Mais ce qui coûte, c'est le désir de briller, l'ostentation. En celle-ci, en effet, il n'y a point de limites. Quand Cléopâtre avalait une perle dissoute dans sa coupe d'or, ou quand Héliogabale mangeait un plat de langues de rossignols, était-ce par sensualité? Les progrès dans l'art de produire peuvent nous apporter l'abondance de tout ce qui est utile, mais quand il s'agit de se distinguer des autres, il faut à tout prix consommer ce qui est cher et rare, et par conséquent détruire, en un moment, le résultat d'un long travail. En ceci consiste le fond et la perversité inhumaine du luxe. A cette variété de la démence espérons que le bon sens finira par mettre ordre.

M. Baudrillart trouve au luxe une troisième source, l'instinct de l'ornementation. Comme il le dit fort bien, « cet instinct ne se confond pas avec l'ostentation, même quand il y confine, ni avec la sensualité, même quand il y sert. » Il fait naître les arts décoratifs et l'art industriel. Il est bien primitif chez l'homme, puisque les races préhistoriques, qui habitaient des cavernes à l'époque glaciaire, ont gravé sur des fragmens d'os la figure des rennes et des castors qui vivaient alors dans nos contrées. Sans cesse cultivé et affiné, il est devenu le sentiment esthétique, l'amour du beau qui a créé tous les arts, l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramique. Loin de le condamner, il faut l'entretenir et l'élever, car dans nos monumens publics il devient un agent de civilisation et une source de jouissances pures, désintéressées, accessibles en même temps au peuple tout entier. Appliqué dans la vie privée à

la décoration des habitations, des meubles, des ustensiles, et en tout au choix des belles formes, comme dans l'antiquité, il purifie le goût et devient ainsi un instrument de progrès.

Les animaux mêmes sont attirés par l'éclat des couleurs et peut-être par la beauté des lignes. Les naturalistes trouvent en ceci une des causes principales du perfectionnement des espèces. L'amour de la beauté produirait aussi l'amélioration de l'espèce humaine s'il n'était pas trop souvent contrarié par l'amour des richesses. Supprimez la dot ou établissez l'égalité des conditions, et le jeune homme beau et fort recherchera la jeune fille gracieuse et belle : de leur union sortiront des générations vigoureuses. Aujourd'hui un nain contrefait ou une méchante bossue, pourvu qu'ils aient le million, trouveront qui les prenne, et transmettront à leur descendance leurs défauts de conformation. Ainsi l'extrême inégalité gâte la race. L'amour du beau et l'instinct de l'ornementation sont donc choses bonnes en elles-mêmes, d'autant qu'ils ne poussent pas nécessairement au luxe, car ce n'est pas dans la cherté de la matière, mais dans l'harmonie des couleurs et dans la pureté des lignes qu'ils doivent se manifester. Une statue d'or ou d'argent couverte de pierreries révolte le goût. Les idoles de ce genre qu'on voit dans beaucoup de nos églises sont horribles. Mais quoi de plus charmant que ces petites statuettes de Tanagra en terre cuite, dont la matière première n'a pas coûté un sou! C'est aux époques de décadence de l'art que s'applique ce vers du poète : *Materiam superabat opus*, et qu'on a pu dire au sculpteur : « Ne pouvant faire Vénus belle, tu l'as faite riche. » M. Baudrillart montre bien la différence qui existe entre le luxe et l'art. « L'art poursuit la réalisation de l'idée du beau, ou bien la reproduction de certaines formes. Le luxe n'a qu'un but : paraître. L'objet de l'art est essentiellement désintéressé ; celui que le luxe se propose est au contraire égoïste. Qu'est-ce qu'aux yeux du luxe que ce beau lui-même, objet de la poursuite passionnée du véritable artiste épris de la perfection? Rien de plus que ce qui brille. Le luxe paie l'art comme il paie la matière ; il achète les chefs-d'œuvre comme il prodigue l'or pour les bijoux et les étoffes. »

M. Baudrillart signale enfin comme s'ajoutant aux autres sources du luxe le goût du changement. Il se traduit principalement par les caprices de la mode. C'est là en effet un des fléaux de notre époque. Autrefois chaque pays avait sa façon de s'habiller, commandée souvent par les nécessités du climat ou par les produits locaux. Ces costumes nationaux, pittoresques, solides, durables se transmettaient de génération en génération. Aujourd'hui, dans le monde entier on s'habille de même, mais on change de mode, les femmes surtout, à chaque printemps. Une couturière en renom

invente une coupe nouvelle, et de Paris à Shanghaï comme de Londres à San-Francisco, c'est à qui l'adoptera, mettant au rebut les vêtemens de l'an passé. Les maux que produisent ces variations de la mode sont de divers genres, et M. Baudrillart les fait ressortir par quelques citations bien choisies. Tout d'abord ils rendent les esprits frivoles et les détournent de ce qui devrait les occuper. « Ceux qui se piquent d'élégance sont obligés de se faire de leurs habits une occupation considérable et une étude qui ne sert pas assurément à leur élever l'esprit, ni à les rendre capables de grandes choses. » Voilà le mal moral. Voici le mal économique bien décrit par J.-B. Say : « La mode a le privilège d'user les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraîcheur; elle multiplie les consommations et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli à n'être plus bon à rien. Ainsi la rapide succession des modes appauvrit un état de ce qu'elle consomme et de ce qu'elle ne consomme pas. » Pour fabriquer une étoffe de soie, de laine ou de coton avec un dessin nouveau, il faut des frais de « premier établissement » des modèles, des cartons, des rouleaux d'impression; que sais-je encore? Ce qui ne se vend pas dans l'année devient un « solde » qui s'écoule au rabais. Certaines « dispositions » ne sont pas goûtées, restent pour compte et se cèdent à moitié prix. Toutes ces avances et ces pertes doivent, en somme, être couvertes par le total de la vente, sinon le fabricant ruiné cesserait de produire. Les changemens de la mode augmentent considérablement le prix de tous les objets auxquels ils s'appliquent.

Supposez comme autrefois un costume national invariable, la fabrication courante des étoffes qu'il emploierait se ferait à bien meilleur marché que celle de ces milliers de façons différentes que, chaque année, les modes du printemps et les modes de l'hiver font éclore. Eh quoi! dira-t-on, vous voulez nous imposer une assommante monotonie et nous priver du piquant de la nouveauté! Mais le meilleur emploi que l'humanité puisse faire du capital, de la science et du goût, est-ce donc de les mettre au service des marchandes de modes? Les femmes n'ont-elles rien de mieux à faire que de combiner des toilettes nouvelles, d'en parler et de se les envier? On peut concevoir des vêtemens qui seraient à la fois, suivant les saisons, les plus confortables et les plus élégans. L'hygiène et l'esthétique s'associeraient pour en décider l'étoffe, la coupe et les couleurs. Dès lors il faudrait s'y tenir. J'entends déjà qu'on s'écrie: Ah! grands dieux! pourquoi pas tout de suite la bure de la carmélite et la robe du capucin? Remarquons d'abord que c'est une pensée profonde qui a imposé aux ordres religieux un costume qui depuis dix-huit siècles est resté le même. C'est le

moyen de retirer l'âme humaine, au moins par un côté, des futilités où se complaît la vanité pour la mettre sur le chemin des choses éternelles. N'oublions pas non plus que, depuis les vases grecs les plus anciens jusqu'aux fresques des catacombes du IIIe et du IVe siècles, l'antiquité nous représente ses personnages vêtus de la même façon. L'oisiveté et l'élégance engendrent la frivolité, et la frivolité, les caprices de la mode. Quand on aura mis plus de justice dans les lois, plus d'élévation dans les âmes et plus de bon sens dans les cervelles, nous en reviendrons à faire comme les anciens.

II.

Après avoir analysé les sentimens du cœur humain qui donnent naissance au luxe, M. Baudrillart examine comment il faut le juger. Il se place entre l'école rigoriste, qui prêche le retranchement des besoins, et l'école du relâchement, qui considère le luxe comme chose agréable à l'individu et nécessaire à l'état, en même temps qu'indispensable au progrès de la civilisation. Il distingue entre le luxe honnête, permis, louable même, et le luxe abusif et immoral. Pour moi, je n'admets pas cette distinction, et je crois que l'école rigoriste a eu entièrement raison. Les condamnations prononcées contre le luxe, avec tant d'unanimité et d'éloquence, par les sages et les philosophes de l'antiquité, aussi bien que par les pères de l'église et par les orateurs de la chaire chrétienne, sont complètement justifiées par les recherches de la science moderne. Ils ignoraient l'économie politique, mais ils étaient inspirés par l'instinct du bien et de la justice ou, après l'Évangile, par le sentiment de la charité et de la fraternité humaines. Tout ce qui est vraiment luxe ne peut pas ne pas être immoral, injuste, inhumain. Écoutez comment en parle un des pères de l'économie politique : « Les personnes, dit J.-B. Say, qui par de grands talens ou un grand pouvoir cherchent à répandre le goût du luxe conspirent contre le bonheur des nations. »

Le luxe consiste, avons-nous dit, à consommer pour un besoin factice un objet qui a coûté beaucoup de travail. Lorsque le travail est si nécessaire pour procurer aux hommes de quoi satisfaire leurs besoins, quand tant d'êtres humains vivent encore dans un dénûment presque absolu, peut-il être légitime et bon d'employer une grande partie des forces que les capitaux et les ouvriers mettent à notre disposition pour produire un superflu dont souvent même il vaudrait mieux se passer? Pour mieux marquer en quoi je me hasarde à me séparer ici de l'opinion de M. Baudrillart, je prendrai un exemple qu'il me fournit lui-même, les diamans.

M. A. Blanqui avait écrit à propos du Kohinoor, de « la montagne de lumière » : « Les diamans m'ont toujours paru la chose la plus folle et la plus inutile, quoique les femmes les recherchent comme l'ornement suprême. » M. Baudrillart répond que la production des diamans représentait, en 1878, rien que pour les dix dernières années, une valeur de 350 millions, que plus de 20,000 ouvriers sont employés à chercher les pierres aux mines et plus de 3,500 lapidaires hollandais, belges et français à les tailler, gagnant de gros salaires : 3 francs pour les apprentis, et 15 ou 20 francs pour les maîtres. « Est-ce donc là, conclut-il, une simple inutilité? »

A mon avis, une chose peut valoir des sommes énormes et être non-seulement très inutile, mais même très nuisible. Les Chinois achètent aux Anglais pour 400 millions d'opium : c'est pis qu'une inutilité, c'est un poison, et l'empereur de la Chine ferait chose très sage en jetant à la mer toutes les caisses de cet abominable narcotique que l'Angleterre lui impose. C'est ce que j'ai appelé de fausses richesses. Prétendre que la richesse consiste dans le travail, n'est-ce pas, comme disait Bastiat, du *sisyphisme*, où l'on cherche l'effort pour l'effort? Je vois en effet des milliers d'ouvriers occupés aux mines ou dans les ateliers et recevant de bons salaires. Mais si les diamans qu'ils trouvent et qu'ils taillent n'ont d'autre effet que de surexciter de mauvais sentimens, la vanité chez celles qui les possèdent et l'envie chez celles qui n'en peuvent avoir, ne vaudrait-il pas mieux que ces pierres allassent rejoindre l'opium au fond de l'Océan? Si ces mêmes ouvriers étaient employés à faire des souliers, des bas et des chemises pour ceux qui en manquent, ne faudrait-il pas s'en féliciter? Je ne réclame pas de lois somptuaires, mais je vois avec plaisir un pays où, comme en Norvège et dans les cantons alpestres de la Suisse, si nul n'achète de diamans, tous ont de quoi se procurer le nécessaire. Le point capital et trop oublié est celui-ci : tout objet de luxe coûte beaucoup de travail; ce travail ne peut-il pas être utilisé d'une façon plus rationnelle? Si vous considérez un individu isolé, cette vérité apparaîtra clairement. Est-il un homme assez insensé pour consacrer trois ans de son existence à se fabriquer un joyau qui en réalité ne lui servira de rien? Ce qui cache l'absurdité, c'est le phénomène de l'échange et le fait ordinaire que celui qui porte le bijou le commande à autrui. Mais si l'on considère l'humanité comme un seul homme, obligé de satisfaire à ses besoins par son labeur, on voit clairement que c'est folie d'employer une partie d'un temps si précieux à se tailler des diamans, quand elle marche encore souvent pieds nus. Les habitans d'un état disposent d'un certain nombre d'heures par jour : s'ils en consacrent la moitié à fabriquer des

futilités, il est inévitable que la moitié de la population manque du nécessaire. Un empereur de la Chine disait : « Si un de mes sujets ne travaille pas, il y a dans mes états quelqu'un qui souffre de la faim et du froid. » Creuser un trou pour le remplir, broder un devant de chemise ou monter des pierreries, ce n'est pas au fond travailler, car ce n'est pas produire.

Ce que je reprocherais à M. Baudrillart, ce n'est pas d'être trop indulgent pour ce qu'il appelle « le luxe abusif, » mais c'est d'admettre qu'il en est qui ne le soit pas. A mon avis, luxe et abus sont synonymes. Le mot lui seul, me semble-t-il, implique une idée de blâme. Quant au « luxe abusif, » il l'attaque avec une éloquente énergie. Écoutez plutôt : « On a eu raison de faire un axiome de cette proposition : Le luxe amollit. On n'a pas eu moins raison d'ajouter : Le luxe corrompt. Il détruit la virile énergie des âmes par des goûts de jouissances et d'orgueilleuses frivolités. Il tue l'esprit de sacrifice sans lequel nulle société ne subsiste, il ôte à la fois l'impulsion vive au bien et la résistance au mal. On vit pour les plaisirs : plus de chose publique. Historiens et moralistes sont unanimes à montrer la dissolution amenée par le culte des aises et des raffinemens, et par l'abaissement des caractères qui en est l'effet. » « Plus que jamais de nos jours la propriété oisive et dissipatrice paraît une anomalie choquante. On ne comprend pas aujourd'hui des droits sans devoirs. Le luxe décrédite donc moralement la propriété, qui se dissipe en frivolités et en mauvaises œuvres. » Lisez encore cette belle page où M. Baudrillart résume le réquisitoire de Rousseau contre les villes, en regard duquel, ajoute-t-il, il faudrait toutefois placer la statistique des avantages qu'elles procurent et des vertus qu'elles développent. « Les villes sont des foyers de luxe et de corruption! C'est là que les besoins sont surexcités par mille stimulans, que s'entassent toutes les délices qui n'attendent pas le désir, mais le provoquent. Là naît la contagieuse émulation des vanités et de tous les vices. Les arts frivoles s'établissent au préjudice des arts utiles, et ce superflu, qui sert seulement à quelques-uns, prime, étouffe les arts nécessaires qui sont profitables à tous. On y est à chaque instant frappé par le contraste révoltant du faste excessif et de l'extrême misère, par le spectacle des haillons et de la nudité qui y côtoient tout l'appareil de l'opulence. Là de splendides demeures; ici pas même un foyer. Là le vice élégant et joyeux; ici le vice brutal, le crime voulant à la fois se venger et jouir de cette richesse qui l'écrase. Partout la tentation; des boutiques par milliers, remplies de tout ce que le pauvre n'a pas, étalant l'or, les bijoux, les toilettes. De là la haine, l'envie entrant dans l'âme du pauvre, la dévorant en secret pour faire de temps à autre explosion dans des

séditions où celui qui n'a rien réclame sa part de jouissance. » Que pourrait dire de plus l'adepte le plus fervent de cette école rigoriste que cependant M. Baudrillart taxe d'exagération? C'est qu'il croit qu'un certain luxe, — modéré et moral bien entendu, — est indispensable comme stimulant au travail et que la recherche du nécessaire n'y suffirait pas. Je ne puis aucunement partager cette opinion, mais il faut que je dise pourquoi.

J'admets, avec Stuart Mill, que pour faire sortir des peuplades encore sauvages de l'espèce d'inertie animale et presque végétative où elles vivent plongées, il puisse être bon de leur donner des besoins nouveaux, afin qu'elles travaillent et qu'elles s'ingénient pour les satisfaire. Mais chez les populations européennes ce n'est pas le désir de consommer qu'il faut stimuler. « Voyez cependant, dit M. Baudrillart, ces malheureux entassés dans les caves de Lille ou dans les taudis de Londres. Ils se plaisent dans leur saleté et dans leurs ténèbres et n'en veulent pas sortir. » Je le demande, ce reproche est-il bien fondé? Ils travaillent pourtant, ils peinent pour subsister. Peut-on leur faire un grief de ce que le salaire insuffisant qu'ils obtiennent les relègue dans des trous où un fermier ne logerait pas ses chiens ou ses porcs? Le très grand nombre des hommes, même dans un pays riche comme la France, n'a ni le logement, ni l'ameublement, ni le vêtement, ni la nourriture que commande l'hygiène, et tous certainement désirent l'avoir. Comment ce désir du nécessaire ne suffirait-il pas pour stimuler au travail? C'est l'unique ressort de ceux qui font œuvre de leurs bras, et ce sont précisément les oisifs qui recherchent le superflu.

« Mais, ô prétendus sages, s'écrie M. Baudrillart, que feriez-vous de ces milliers d'artistes, de ces centaines de mille ouvriers qui travaillent les métaux, les étoffes, l'ivoire, le bois, les gemmes avec un goût infini? » Quelques pages plus loin, l'éminent économiste répond lui-même à cette question en réfutant ceux qui prétendent que « la France produit trop. » — « Que produit-elle donc de trop cette France bienheureuse? Ce n'est pas l'ensemble des choses utiles ou agréables à la vie, quand il y a tant de pauvres! Que l'on désigne donc cet objet produit surabondamment. Est-ce la laine, quand il y a tant de gens qui ont froid? Est-ce le blé, quand il y en a tant qui manquent de pain? » Les ouvriers qui travaillent l'ivoire et les gemmes produiraient cette laine et ce blé qui, dites-vous, font défaut encore aujourd'hui, et le problème se trouverait résolu. Même quantité de travail, mais travail plus utile. « Mais, dit encore notre auteur, vous ne pouvez pas distinguer le superflu que vous prétendez proscrire, du nécessaire que vous désirez multiplier. » — Sans doute, la notion de luxe est relative et dépend

des moyens de produire ; ce qui est un superflu aujourd'hui ne le sera plus demain, si les progrès de la mécanique le mettent à la portée de tous. Toutefois, d'après moi, la distinction est toujours facile à faire : un objet vaut-il la peine que je prendrais et le temps que j'emploierais à le confectionner moi-même? Si oui, ce n'est pas du luxe et j'ai raison de me le procurer; mais si pour l'obtenir je détourne le travail humain d'une destination où il serait plus utile, j'ai tort. Je sacrifie le nécessaire au superflu. Je fais un mauvais usage de mes forces ou de celles de mes semblables.

M. Baudrillart intitule ainsi un de ses paragraphes : *Le peu de développement des besoins : signe d'infériorité. Les besoins matériels en rapport avec le développement moral.* Ceci est vrai au début des civilisations et cesse de l'être plus tard. Sous l'impulsion du besoin, l'homme se livre au travail, d'abord avec les outils les plus grossiers, un silex brut, un bâton durci au feu, une arête de poisson, un fragment d'os aiguisé en pointe, puis avec des instrumens en métal de plus en plus perfectionnés. Bientôt, il coordonne des observations sur les forces naturelles. La technique et la science en naissent. Les relations sociales s'établissent, les mœurs deviennent plus douces. L'agriculture fait de l'ordre et de la paix l'intérêt de tous ceux qui s'y livrent. L'homme cesse d'être une variété des carnassiers, dont tout le temps se passe à chercher la proie, à la dévorer et à la digérer. Le loisir, résultat de la productivité plus grande du travail, lui ouvre les horizons de la vie intellectuelle et morale. Comme le dit parfaitement M. Baudrillart, « en modifiant les choses, c'est sa propre éducation que l'homme fait. Il ne les transforme jamais autant qu'il s'est transformé lui-même en y appliquant ses efforts libres et réfléchis. Le travail a fait un nouveau monde. Osons le dire, il a fait un nouvel homme. Allons plus loin encore : il a fait l'homme. Travailler, c'est se posséder. Travailler, c'est prévoir. Travailler, c'est connaître le rapport des moyens aux fins. Est-ce tout? Non : c'est aussi s'engager aux autres hommes et demander qu'ils s'engagent de la même façon; c'est la vraie société qui commence. Elle ira s'étendant peu à peu aux limites du monde par la communication des idées, par les échanges de services et de produits de tout genre. » Ce bel éloge du travail est complètement justifié tant qu'il s'applique à produire le nécessaire. Quand il est consacré à créer des inutilités, c'est un coupable gaspillage du temps, qui est l'étoffe de la vie et qui nous est donné pour des fins plus hautes; c'est un vol fait à la culture de l'esprit et aux relations de sentimens avec la famille et avec l'humanité.

Le développement des besoins est si peu le signe du progrès de la civilisation que c'est aux époques de relâchement, de corruption et de décadence qu'ils se multiplient et se raffinent le plus.

L'empire romain nous en offre l'exemple et la preuve. Roscher a écrit une excellente page à ce sujet. C'est alors qu'on poursuit l'impossible, et que le luxe cherche dans ce qui est pervers le comble de la jouissance. Comme dit Sénèque de Caligula : *Nihil tam effivere concupiscebat, quam quod posse effici negaretur. Hoc est luxuriæ propositum gaudere perversis.* On veut faire violence à la nature. Tel empereur réunit Baïes à Pouzzoles par un pont sur la mer, uniquement pour y faire passer son char triomphal. Tel autre fait abattre et élever des montagnes. Le comédien Æsopus offre à ses convives un plat de langues de perroquets qui avaient appris à parler : cela lui revint à 120,000 francs. Hortensius arrosait ses arbres de vin. Je n'insiste pas : ces insanités de la soif des jouissances sont suffisamment connues. Le développement du besoin est-il ici en rapport avec le développement moral?

Les économistes, je le sais, et l'opinion à leur suite, mesurent d'ordinaire le degré de civilisation d'un pays à sa puissance productive. Si l'on arrive à aligner des milliards pour compter le nombre de kilogrammes de fer et de mètres de cotonnade fabriqués ou de marchandises exportées et importées, on considère que le but est atteint. Dans tel pays, les riches mettent l'univers entier à contribution pour orner leurs palais et pour couvrir leurs tables. Dans les cités, à l'éclat aveuglant du gaz, derrière les glaces des vitrines, flamboient les pierreries taillées, l'or ciselé et les soieries aux mille couleurs. Cependant un million de pauvres vivent officiellement d'aumônes, un tiers de la population est illettré, un autre tiers n'a pas le nécessaire, et il faut agrandir les prisons et proclamer la loi martiale. N'importe : ce pays est le plus civilisé de l'univers. Ailleurs on trouve de braves campagnards, propriétaires de leurs maisons et de leurs champs, se procurant par leur travail tout ce qui est indispensable. Nul ne manque d'un certain degré d'aisance et d'instruction. Mais on ne voit de luxe nulle part. Ce pays est considéré comme très arriéré. Voilà les jugemens habituels aujourd'hui. Je les crois superficiels, faux et même funestes, par les conséquences qu'ils produisent.

L'homme a une double vie, et par suite deux ordres de besoins : vie du corps, d'où besoins corporels; vie de l'esprit, d'où besoins intellectuels. Celui qui vit plongé dans les sens, s'il commande, en vertu de la richesse ou du pouvoir, au travail de milliers d'hommes, n'hésitera pas à l'employer à satisfaire toutes ses fantaisies poussées jusqu'à la démence par la poursuite insatiable de la jouissance, *lassata sed non satiata.* Celui, au contraire, qui vit de l'esprit, n'aura guère de besoins matériels et ira même jusqu'à négliger les plus essentiels. Vous aurez d'un côté Héliogabale ou, mieux encore, ce type de la sensualité et du luxe de la Rome impériale,

Trimalcion ; de l'autre, saint Jean-Baptiste, vivant de sauterelles, ou saint Paul gagnant de quoi subsister en faisant des nattes, comme plus tard Spinosa en polissant des verres de montre. Le plus grand des artistes, Michel-Ange, disait à son ami Condivi : « Quoique riche, j'ai toujours vécu comme un pauvre. — Oui, lui répondit Condivi, vous avez vécu pauvrement parce que vous avez toujours donné richement. » Où se trouve le plus grand développement moral ? — Un certain degré de culture crée des besoins, un degré plus élevé en retranche. Tout ce qui est donné aux besoins rationnels est légitime et bon, parce qu'il faut bien entretenir les forces du corps, sans lesquelles le travail intellectuel devient difficile ou impossible. Mais ce qui est accordé aux besoins factices est immoral et mauvais, parce que c'est autant de pris sur le bon emploi du temps et de soi et des autres. Ces grands réformateurs qui ont changé en tout pays la direction de la pensée, Moïse, Socrate, le Bouddha, Jésus, ont vécu de peu. Ce n'est pas au sein des délices que s'allume la flamme qui purifie l'humanité. On pourrait presque dire que la grandeur morale n'est pas en proportion, mais en raison inverse des besoins (1).

Examinons un autre ordre d'idées. Bastiat, qui dans plusieurs de ses écrits, prêche la modération des désirs, dans ses *Harmonies Économiques* est entraîné, comme malgré lui, à justifier le luxe, et par une raison qui paraît très sérieuse. « Il n'est pas possible, dit-il, de trouver une bonne solution à la question des machines, à celle de la concurrence extérieure, à celle du luxe, quand on considère le besoin comme une quantité invariable, quand on ne se rend pas compte de son expansibilité indéfinie. » Pour résoudre les questions économiques, il faudrait donc, d'après lui, pousser les hommes

(1) M. Renan a écrit à ce sujet une page qui ne s'oublie pas : « L'erreur n'est pas de proclamer l'industrie bonne et utile, mais d'attacher trop d'importance à certains perfectionnemens. En cet ordre de choses, le bien une fois obtenu, le raffinement est de peu de prix ; car si le but de la vie humaine est le bonheur, le passé, sans aucune de ces superfluités, l'a fort bien réalisé, et si, comme le pensent à bon droit les sages, la seule chose nécessaire est la noblesse morale et intellectuelle, ces accessoires y contribuent pour assez peu de chose. L'histoire nous offre d'admirables développemens intellectuels et des âges d'or, de bonheur qui se sont produits au milieu d'un état matériel très grossier. La race brahmanique dans l'Inde a atteint un ordre de spéculations philosophiques que l'Allemagne seule de nos jours a dépassé, tout en restant pour la civilisation extérieure au niveau des sociétés les moins avancées. L'incomparable idéal de l'Évangile, où le sens moral se déploie avec de si merveilleuses délicatesses, nous transporte au milieu d'une vie simple comme celle de nos campagnes et où les complications de la vie extérieure n'occupent presque aucune place... Loin que les progrès de l'art soient parallèles à ceux que fait une nation dans le goût du *confortable* (je suis obligé de me servir de ce mot barbare pour exprimer une idée peu française), il est permis de dire, sans paradoxe, que les temps et les pays où le confortable est devenu le principal attrait du public ont été les moins doués sous le rapport de l'art. (*Essais de morale et de critique : La poésie de l'exposition.*)

à multiplier et à raffiner sans cesse leurs besoins, et l'économie politique se mettrait ici en opposition complète avec les enseignemens de la morale tant antique que chrétienne. Bastiat le comprend. « J'entends, dit-il, qu'on me crie : Économiste, tu bronches déjà. Tu avais annoncé que ta science s'accordait avec la morale, et te voilà déjà justifiant le sybaritisme. » C'est ce qu'il fait sans nul doute. Et que répond-il à l'objection? « O philosophe austère qui prêches la morale, te contentes-tu de satisfaire les besoins de l'homme primitif? » Cette réponse n'en est pas une. Qu'importe ce que fait le philosophe? Il n'en est pas moins certain que Bastiat, ainsi qu'il le dit lui-même, déclare le sybaritisme nécessaire.

Voici comment il est conduit à cette déplorable contradiction, qui semble résulter, il faut bien l'avouer, des doctrines de l'économie politique orthodoxe. La machine abrège le travail: plus, par conséquent, les machines se multiplient et se perfectionnent, moins il faut d'heures de travail pour obtenir les mêmes produits. Diminuer les heures de travail, c'est diminuer la demande des bras et mettre un nombre croissant d'ouvriers hors d'emploi. Pour leur conserver de l'occupation, il faut donc qu'à mesure que les besoins actuels sont satisfaits avec moins d'efforts, de nouveaux besoins naissent pour utiliser les heures de travail devenues disponibles par le perfectionnement des engins mécaniques et des procédés techniques. C'est ainsi que « l'expansibilité » indéfinie des besoins est indispensable pour empêcher que le progrès indéfini de la science et de la mécanique ne supprime un nombre toujours plus grand d'ouvriers. C'est, en effet, le spectacle que nous présente le développement économique. A mesure qu'il a été pourvu plus facilement aux nécessités de la vie, les besoins factices ont commandé cette masse innombrable d'inutilités élégantes et coûteuses qui encombrent nos boutiques et qu'achètent de plus en plus les consommateurs. Il faut par conséquent, à moins de supprimer des machines, pousser au sybaritisme ou se résigner à l'élimination d'un nombre croissant de travailleurs. C'est ainsi que certaine économie politique s'inscrit en faux contre la morale traditionnelle.

Comme je ne puis admettre que les moralistes de l'antiquité et les pères de l'église aient eu tort de nous recommander de borner nos appétits et nos concupiscences, je crois qu'il doit y avoir à cette question des machines une autre solution que celle indiquée par Bastiat. A mon avis, la voici.

La machine produisant plus vite peut nous procurer ou plus de commodités ou plus de loisirs. Je prétends que, quand nos besoins rationnels seront satisfaits, ce qu'il faudra lui demander, ce n'est pas de créer du superflu pour satisfaire des besoins factices, mais du loisir pour cultiver notre esprit et pour jouir de la société du

nos semblables et des beautés de l'art ou de la nature. Je compare l'humanité à Robinson dans son île. Rien que pour subsister, Robinson doit d'abord travailler du matin au soir ; mais plus tard, grâce à toute espèce d'engins perfectionnés, il se procure en six heures de travail tout ce qu'exigent ses besoins rationnels. Ira-t-il employer les six heures dont il dispose désormais à se fatiguer encore pour se revêtir de galons, de velours, de soieries brochées et de dentelles? Non, plus il aura d'élévation et de culture, moins il songera à de semblables puérilités. Il voudra jouir de Dieu, de lui-même et de la nature. On a appelé la machine l'émancipatrice de l'humanité. C'est faux, si elle doit nous enfoncer davantage dans la matière, en affinant la sensualité: c'est vrai, si elle affranchit l'humanité d'une grande partie de ce dur labeur au prix duquel elle obtient sa subsistance. Il est douteux, a dit Stuart Mill, que toutes nos machines aient diminué d'une heure le travail d'un seul être humain. Loin de là, on peine plus aujourd'hui que jadis. Autrefois la nuit apportait aux humains, comme dit le poète latin « le doux sommeil et l'oubli des soucis. » Maintenant, par suite de l'activité plus grande de l'industrie, que de gens qui travaillent toute la nuit dans les mines, dans les sucreries, sur les bateaux à vapeur, sur les chemins de fer, dans les postes et les télégraphes, partout enfin! La vie, dans nos pays civilisés, est devenue bien plus intense et la dépense de forces nerveuses bien plus grande. Tous, du haut en bas de l'échelle sociale, depuis le ministre qui succombe à la masse d'affaires qui l'accablent, jusqu'au mineur au fond des houillères, nous devenons les esclaves d'un gigantesque engrenage social dont le mouvement s'accélère sans cesse. Ce n'est pas ainsi que la machine affranchira le genre humain. Elle doit lui apporter, après la satisfaction de plus en plus facile de ses besoins rationnels, plus de loisirs et, par suite, une plus grande culture intellectuelle.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que « ces besoins rationnels dont vous parlez sans cesse? » Qui tracera la limite? Voulez-vous donc nous ramener à vivre de glands et à nous vêtir de la dépouille des animaux? — J'entends par besoins rationnels ceux que la raison avoue et que l'hygiène détermine. Celle-ci peut dire très exactement quels sont pour chaque climat et chaque saison la nourriture, le vêtement, les conditions de logement convenables. Ajoutez-y les accessoires peu coûteux que le progrès de l'industrie met à la disposition de toutes les bourses. J.-B. Say définit avec raison, selon moi, le luxe « l'usage des choses rares et coûteuses. » Un objet coûteux représente beaucoup de travail et de temps, S'il ne satisfait qu'un besoin factice, on a tort de le commander. La limite entre les consommations rationnelles et celles qui ne le sont pas n'est pas difficile à tracer. La satisfaction que vous procurera un objet vaut-

elle le temps et l'effort nécessaires pour le produire? Telle est la question qui aidera à décider chaque cas particulier. M. Baudrillart voit le luxe surtout dans le superflu. Je suis plutôt de l'avis de J.-B. Say, qui le voit dans ce qui est cher. Pour prendre les exemples cités par M. Baudrillart, un éventail japonais de 10 centimes, un miroir de quelques francs sont peut-être du superflu; mais comme ils ne coûtent qu'une très minime somme de travail, la satisfaction qu'ils procurent vaut ce petit sacrifice. Quand le cultivateur boit son vin, qu'il vendrait peut-être quatre sous le litre, ce n'est pas du luxe. Quand un crésus boit du vin de Johannisberg à 40 francs la bouteille, la dépense est pour lui relativement moindre; il n'en consomme pas moins l'équivalent de vingt jours de travail. Ces vingt jours ont été prélevés sur le temps total dont dispose l'humanité pour satisfaire à ses besoins essentiels, et quel avantage ont-ils procuré? La dégustation fugitive d'un certain bouquet à peine appréciable par les plus fins palais. Nul n'hésitera à dire que c'est du temps mal employé. Ceci échappe à la foule sous les complications de l'échange, et néanmoins elle en a, pour ainsi dire, l'intuition, car elle s'indigne de certaines dépenses folles, même faites par ceux qui peuvent se les permettre sans se ruiner. C'est un gaspillage qui crie vengeance, dit-elle. C'est, en effet, le gaspillage du temps de l'humanité, alors que celle-ci souffre encore trop souvent du froid et de la faim. Que Dieu jette un regard sur cette terre, et qu'il y voie des millions d'hommes occupés à confectionner des choses inutiles, comme des bijoux et des dentelles, ou des choses nuisibles, comme l'opium et les spiritueux, et à côté d'eux des millions d'autres hommes dans un dénûment extrême. Que notre race lui paraîtra sotte, puérile, barbare! Elle passe son temps à se fabriquer des colifichets et des chiffons et elle n'a pas de quoi se nourrir et se vêtir! Tel est aussi le jugement des pères de l'église éclairés par les lumières de l'Évangile et celui des pères de l'économie politique instruits par les analyses de la science, avant que les sophismes justifiant le luxe eussent envahi les chaires de nos églises et celles de nos universités.

III.

On peut considérer le luxe à trois points de vue différens. D'abord pour l'individu isolé : en quelles limites la recherche dans la satisfaction des besoins est-elle utile au développement normal des facultés humaines? Question de morale. En second lieu, jusqu'à quel point le luxe est-il utile ou nuisible à l'accroissement de la richesse? Question économique. En troisième lieu, le luxe est-il compatible avec une équitable répartition des produits et avec le

principe que la rémunération de chacun doit être en proportion du travail utile effectué? Question de droit et de justice. Ce troisième aspect du problème n'a guère été approfondi, parce qu'on n'avait pas vu clairement que les principes juridiques doivent s'appliquer à la répartition économique des produits. N'oublions pas cependant que le christianisme, ayant fait de la charité un devoir strict, a toujours condamné le luxe, parce qu'il consacre à des dépenses superflues, et par cela même immorales, la part qui devrait, d'après lui, revenir aux pauvres.

Considérons d'abord le luxe au point de vue de l'individu. Lui est-il utile ou nuisible? Je suppose ici qu'il n'ait pas à s'inquiéter de ses semblables ni à se demander ce qu'exige de lui la charité ou la justice. Pour résoudre la question, il faut voir en quoi consiste le bien de l'homme et quelle est sa fin ou sa destinée. Le but à poursuivre est évidemment le développement normal de toutes ses facultés et le bonheur qui doit en résulter. Ici les pessimistes m'arrêteront peut-être pour me dire que plus nos facultés sont développées, plus elles nous deviennent des sources de souffrances, que « l'homme qui pense est un animal dépravé, » que la brute est plus heureuse que le prétendu roi de la création, que la plante l'est plus que la brute et le minéral plus que la plante, et qu'en somme le comble de la félicité serait le non-être, le nirvana bouddhique. Je ne m'arrêterai pas à discuter la doctrine du pessimisme. Quoi que puissent dire Schopenhauer et Hartmann, il semble difficile de croire que cette immense évolution qui part de la matière diffuse et amorphe, à l'origine, pour aboutir, après une série infinie de transformations, à l'intelligence humaine et à la personnalité consciente, soit un progrès ininterrompu dans le malheur et un acheminement vers la désespérance finale. Tout être, dès que la vie apparaît, aspire à se conserver, à se perpétuer, à grandir, à s'étendre. C'est la loi universelle de la vie, et l'idée que son accomplissement doit être accompagné de satisfaction s'impose, semble-t-il. Nous devons donc tendre à la perfection, et même, s'il était vrai que notre félicité n'augmente pas à mesure qu'on s'en approche, ne pourrait-on pas y voir la preuve que notre destinée ne s'accomplit pas tout entière ici-bas?

La perfection pour l'homme consiste dans le plein développement de toutes ses forces, forces physiques et forces intellectuelles, et de tous ses sentimens, sentimens d'affection et dans la famille et dans l'humanité, sentiment du beau dans la nature et dans l'art.

Ici se présentent deux types différens de perfection humaine : le type de la perfection conçu par le christianisme et le type conçu

par l'antiquité. La perfection chrétienne me paraît très supérieure en ce qu'elle impose à l'égard de nos semblables, de nos frères, comme elle dit admirablement, des devoirs de justice et de charité que les philosophes anciens n'ont entrevus que d'une façon très confuse et très mêlée. Mais elle s'est trop peu inquiétée de l'individu parce que, conçue dans l'idée que le monde allait bientôt finir, elle n'avait en vue que le royaume des cieux, qui était proche. De là ce caractère ascétique de la conception de la vie qu'on a tant reproché au christianisme et qui s'explique tout naturellement par ses idées eschatologiques. Si ce monde doit finir bientôt, comme l'ont cru les premiers chrétiens, et si le Seigneur doit venir en son « règne avant qu'une génération ne passe, » ainsi que l'annonçait l'Évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la palingénésie imminente, l'homme prévoyant ne doit pas faire autre chose que se préparer à ce prochain avènement. Ce n'est donc pas au christianisme ascétique qu'il faut demander la règle de l'homme isolé. Pris trop à la lettre, il nous conduirait à la vie de l'anachorète ou même du stylite.

La Grèce nous offre ici l'exemple à suivre. Le jeune Grec cultive à la fois, par l'exercice, les muscles de son corps et les facultés de sa raison. Il passe sa matinée au gymnase et son après-midi à converser, en plein air, avec les savans et les sages. Il atteint ainsi à cet idéal : *Mens sana in corpore sano.* Dans un excellent livre sur l'éducation, Herbert Spencer dit très justement que la chose essentielle est de « se constituer une bonne santé; car que servent le rang, les honneurs et la richesse à un malade ou à un valétudinaire? » La vie grecque, que les jeunes Anglais imitent dans leurs universités, sera donc notre idéal. Il n'y manque que le travail manuel, dont l'antiquité se déchargeait sur l'esclave. Grande faute, disons mieux, grand crime, car c'était la violation d'une loi naturelle, et elle en a été punie par une irrémédiable décadence. Le travail est imposé à tout homme par la nature même. Nous avons des besoins et en même temps une intelligence servie par des organes pour nous procurer de quoi satisfaire ces besoins. Tous les êtres organisés vivent ainsi par un effort personnel. Si nous rejetons sur les autres tout le travail nécessaire pour nous faire subsister, nous en sommes punis par l'anémie, par les dyspepsies, les vapeurs, le *spleen*, en un mot, par tous les maux et les dégoûts de l'oisif ennuyé et blasé. L'homme qui voudra obéir aux lois de la nature, afin de conserver longtemps ses forces et sa santé, exécutera et s'imposera quelque exercice corporel. Les anciens n'y manquaient pas, ils consacraient une bonne partie du jour à assouplir et à fortifier leurs muscles dans les bains ou au champ de Mars. Pour l'homme moderne, qui ne doit pas être doublé d'un esclave, les exercices de

gymnastique sans but économique doivent être complétés par le maniement des armes et par un certain travail manuel vraiment utile. Ceci éloigne déjà la mollesse et le trop grand raffinement.

La vie antique était élégante, mais simple. A Athènes et à Rome, l'homme, même aisé et riche, n'encombrait pas sa demeure de cette quantité d'objets que nous considérons maintenant comme indispensables. Entrez dans une maison de Pompéi : vous saisissez sur le vif la façon dont les anciens entendaient l'existence. Tout d'abord la recherche du beau y occupait la première place. L'art embellissait tout, les forums, les bains, les temples, toutes les parties des habitations privées, les cours, les jardins, les murs, les meubles et jusqu'aux plus humbles ustensiles de cuisine. Mais les besoins étaient restreints, et les moyens de les satisfaire peu nombreux. Les chambres à coucher ressemblent à des cellules de couvent : il n'y a place que pour un lit, une chaise et un petit coffre. Le mobilier d'un ouvrier d'aujourd'hui n'y entrerait pas. Les vêtemens étaient aussi simples que ceux de nos moines; une tunique de lin et un manteau de laine sans formes, rien qu'un morceau d'étoffe qui se drapait sur l'épaule. On comprend pourquoi les garde-robes n'existaient pas. Les changemens de la mode étant inconnus, le costume est resté le même pendant plus de mille ans. Dans ses repas, l'homme antique était sobre. Rappelez-vous le souper d'Horace, qui était cependant un épicurien :

> Vivitur parvo bene cui paternum
> Splendet in mensa tenui salinum.

A Athènes, les gens du plus haut rang vivaient de peu, comme un Napolitain aujourd'hui. Chacun d'eux aurait pu répéter le mot du philosophe : *Omnia mecum porto*. Ces repas monstrueux à la Trimalcion, ces dépenses extravagantes de quelques empereurs sont la démence de la toute-puissance. Rien de semblable ne se rencontre en Grèce, ni même à Rome, dans la vie ordinaire. L'homme antique, ayant réduit ses besoins, pouvait consacrer tout son temps à la culture de ses facultés, aux jouissances esthétiques ou aux soins de l'état, à la gymnastique, à la philosophie, aux lettres, au théâtre, à la politique.

L'inconvénient du luxe moderne et des mille recherches du confort est double. D'abord il dévore le temps nécessaire pour gagner l'argent que ces futilités exigent, et ensuite ce qu'il reste de loisir est employé à le dépenser. L'homme tout entier est ainsi pris dans les engrenages des poursuites matérielles : il ne reste rien pour la vie de l'esprit et du cœur. Considérez l'existence de ce financier qui compte ses millions par centaines : ses affaires, ses calculs, ses

cliens ou ses associés lui prennent tout le jour, et même le soir, au milieu des plaisirs qu'il recherche et dont il ne jouit pas, il songe encore aux opérations qui peuvent accroître cette fortune dont le revenu dépasse déjà des milliers de fois tous les besoins qu'il peut rêver (1). Il est comme accablé sous la masse de ses biens. Sans doute il peut être un rouage utile dans l'œuvre générale de la production, mais est-il dans la voie qui mène à la perfection et au bonheur? L'homme sans besoins est sans soucis. Il a la gaîté de l'alouette ou du « savetier » qui chante dès l'aurore. Grâce aux merveilles de la science et de la technique, nous produisons tant de richesses que, quand la statistique groupe les chiffres qui la mesurent, on demeure confondu, et cependant notre siècle est préoccupé, tendu et triste. On ne rit plus, on ne s'amuse plus comme autrefois. Partout on ne voit qu'effort et déception.

Bossuet traite ce point dans son *Traité de la concupiscence* en un langage dont on ne peut assez admirer la force et la magnificence. « Le corps, dit-il, rabat la sublimité de nos pensées et nous attache à la terre, nous qui ne devrions respirer que le ciel. » Entendez-vous le grand orateur : comme d'un mot, il nous montre où doivent tendre nos efforts. « Pourquoi, continue-t-il, tournez-vous vos nécessités en vanité? Vous avez besoin d'une maison comme d'une dépense nécessaire contre les injures de l'air : c'est une faiblesse. Vous avez besoin de nourriture pour réparer vos forces qui se perdent et se dissipent à chaque moment : autre faiblesse. Vous avez besoin d'un lit pour vous reposer dans votre accablement et vous y livrer au sommeil qui lie et ensevelit votre raison : autre faiblesse déplorable. Vous faites de tous ces témoins et de tous ces monumens de votre faiblesse un spectacle à votre vanité, et il semble que vous vouliez triompher de l'infirmité qui vous environne de toutes parts. » Parfois Bossuet pousse la doctrine du renoncement jusqu'à l'ascétisme, mais au fond n'a-t-il pas raison? Chacun de nos besoins n'est-il pas une faiblesse, un asservissement et une tentation de sacrifier le bien et la justice à la sensualité? La dignité de la vie, la fierté de la conduite, la fidélité à ses opinions dépendent souvent de la simplicité de l'existence. Moins vous aurez de besoins, plus vous serez libre de faire ce que le devoir commande, et moins dans les grandes circonstances, — choix d'une carrière, d'une compagne ou d'un parti politique, — vous aurez à écouter les suggestions de la cupidité.

En Angleterre, nous raconte Helvétius, dans son livre *de l'Esprit*,

(1) « Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours pour amasser de quoi vivre. » (Montesquieu, *Lettres persanes*.) Ainsi ont vécu ces princes du divitisme à New-York, Astor, Vanderbilt et Stewart, qui ont laisssé chacun plus d'un demi-milliard

un ministre va trouver un membre des communes de l'opposition, pour acheter sa voix, ainsi que cela se pratiquait alors. Le *commoner* dînait d'une épaule de mouton et buvait de l'eau pure. « J'aurais cru, lui dit-il, que la simplicité de mon repas m'aurait préservé de l'injure de vos offres. » La mémoire du plus grand des orateurs de la révolution française est ternie par sa vénalité. Pourquoi Mirabeau consent-il à toucher une pension sur la cassette du roi, sinon pour soutenir son luxe et ses déréglemens? Quoi qu'on ait dit, j'admire Jean-Jacques refusant tous les dons qu'on lui offre et s'obstinant à vivre, dans sa chambrette, du prix des musiques qu'il copie. Diogène voyant un homme qui boit de l'eau dans le creux de sa main, jette son écuelle pour faire comme lui. Économiquement il a tort, car il y a plus d'agrément et il faut moins d'efforts pour boire dans un verre que dans sa main; mais le sentiment qui le guidait était, à mon avis, sensé. Discutant un jour la question du luxe, je souhaitai d'avoir, au lieu de nos pieds qu'il faut préserver des cailloux, des épines et de l'humidité, des sabots de cheval qui nous dispenseraient des bas, des chaussures et des souffrances qu'ils occasionnent. On appela mon système le *sabotisme*, et on le trouva ridicule. Je persiste à croire avec Bossuet que nos besoins sont des faiblesses qui nous détournent du ciel et nous plongent dans les intérêts terrestres. Sans besoins nous serions semblables à ces lis de l'Évangile, « qui ne tissent ni ne filent, » ou à ces rentiers qui cherchent tour à tour les plus agréables et les plus beaux lieux du monde pour jouir à l'aise des splendeurs de cet univers. Je ne l'oublie pas, l'homme est ainsi fait que le travail est ici-bas une condition de santé physique et de santé morale; mais au moins, le travail, plus également réparti, ne devrait être ni prolongé, ni accablant au point d'abrutir. Le renoncement ne doit pas aller jusqu'à produire la grossièreté des mœurs et l'inertie de l'intelligence, encore moins jusqu'à béatifier la saleté, comme pour saint Labre, ou jusqu'à se mutiler comme les faquirs; mais ne craignez rien, ce n'est pas de ce côté que penche le siècle. Tout le pousse vers le raffinement de la sensualité. C'est donc cet entraînement qu'il faut combattre. Osons proposer, comme modèles, Socrate dont le corps endurci bravait, à l'armée, le froid, le chaud et toutes les fatigues mieux que les vétérans et qui, sans besoins, ne vivait que pour la philosophie et la justice, ou bien saint Paul supportant sans fléchir toutes les épreuves, la prison, les verges, les naufrages, la pauvreté, « mille morts, » pour le service de la vérité. Des âmes d'apôtre dans des corps de fer, voilà ce qu'il faut offrir à l'admiration de notre temps et à l'imitation de la jeunesse, plutôt que la recherche d'un luxe raffiné pour des organes amollis et des sens blasés.

J'ai dit que l'on peut, en second lieu, considérer le luxe au point

de vue de la prospérité des peuples et se demander s'il y est favorable, comme on le prétend parfois.

C'est ici que l'erreur à ce sujet se présente sous sa forme la plus pernicieuse. Ceux qui se livrent aux dépenses de luxe s'imaginent qu'ils rendent service à leurs semblables, aux ouvriers surtout, et ceux qui gouvernent semblent le croire aussi, car ils accordent des allocations spéciales pour pousser certains fonctionnaires à donner l'exemple de ce genre de dissipations. Les notions les plus élémentaires de l'économie politique montrent combien cette idée est fausse. Le progrès de l'industrie dépend de l'accroissement du capital, et le capital naît de l'épargne. Les gaspillages du luxe, qui sont le contraire de l'épargne, loin de favoriser, arrêtent donc l'essor de l'industrie. C'est ici qu'il faut rappeler cette observation si juste de Stuart Mill : Demander un objet n'est pas fournir les moyens de le produire. Je veux cette année acheter du velours, mais pour en fabriquer il faut des machines, des approvisionnemens de toute nature. Ma demande ne fournira pas ce capital. Il faudra qu'il soit apporté par quelqu'un qui, au lieu de consommer, aura épargné. On est donc utile aux ouvriers et on leur donne à travailler, non en consommant soi-même, mais en leur faisant consommer, pendant qu'ils créent les outils, les engins et les matières premières que réclame une fabrication nouvelle.

Le luxe, loin de contribuer à la hausse des salaires, y met obstacle. En effet, quand la rémunération des travailleurs s'élève-t-elle? Quand le capital s'accroît plus vite que le nombre des ouvriers, ou, comme le dit si bien Cobden, quand deux maîtres courent après un ouvrier. Or, pour que ces deux maîtres puissent se disputer un ouvrier sur le marché du travail, il faut que chacun d'eux se soit formé un capital par l'épargne. C'est donc l'épargne et non les dépenses de luxe qui permettent de créer des fabriques nouvelles et d'employer ainsi plus de travailleurs. Sans doute, dans les pays très riches, le luxe n'empêche pas l'accroissement du capital, parce que le revenu est si considérable qu'il suffit aux deux. A côté de ceux qui dissipent se trouvent ceux qui épargnent. Quand on a 3 ou 4 millions de rente, on peut se passer quelques fantaisies et faire encore chaque année de petites économies. Avant la crise actuelle on estimait l'accroissement annuel du capital en Angleterre à environ 3 milliards. Ils sont employés à créer des entreprises nouvelles, non-seulement dans le pays, mais dans le monde entier. Toutefois n'est-il pas certain que, si l'épargne était plus générale encore, la mise en valeur du fonds productif universel et l'augmentation de la production générale suivraient une marche ascendante encore plus rapide?

Mais, dira-t-on, vous ne nierez pas au moins que le luxe « fait

aller le commerce. C'est là une vérité admise par tout le monde. » — J.-B. Say raconte à ce propos une anecdote. Quand il était au collège, il sortait le dimanche chez un oncle, bon vivant et philanthrope. Au dessert, après avoir vidé une vieille bouteille de vin, il cassait les verres en disant : « Il faut bien que tout le monde vive. » Ce propos fit réfléchir le jeune Say. Puisque mon oncle, se dit-il, veut faire vivre les ouvriers, pourquoi ne brise-t-il pas en morceaux, et sa vaisselle, qui couvre la table, et son mobilier et ses carreaux de vitre? Il donnerait ainsi bien plus d'ouvrage encore. A ce compte, en effet, quand Néron chantait en voyant brûler Rome, il s'inspirait des vrais principes économiques. Un économiste du temps de la restauration, défenseur en titre du système protecteur, M. de Saint-Chamant, suppose Paris détruit par un incendie. Comme citoyen il le déplore, mais comme économiste il s'en réjouit. Il trouve que c'est une excellente affaire pour le travail, auquel cela ne peut manquer de donner un élan extraordinaire. On arrive tout naturellement à cette conclusion, quand on regarde, non au résultat du travail, mais au travail en lui-même. C'est toujours du « sisyphisme, » comme le dit si bien Bastiat. A ce compte, l'économie politique serait la science, non de la production, mais de la destruction de la richesse. Il doit y avoir évidemment ici quelque grosse erreur qu'il s'agit de démêler clairement et de réfuter.

C'est le cas de dire encore avec Bastiat : « Il faut bien distinguer ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas. » Ce qu'on voit c'est l'ouvrier remplaçant ce qui a été détruit; ce qu'on ne voit pas, c'est un autre ouvrier qui eût fait l'objet qu'on aurait pu commander avec l'argent payé maintenant au premier. Un proverbe anglais dit : « C'est un mauvais vent qui n'apporte de bien à personne : *It's an ill wind that blows no body any good;* » un autre dit encore : « *Every dark cloud has a silver line :* Les nuages les plus sombres ont leur bordure d'argent. » Sans doute quand l'oncle de Say cassait ses verres, il donnait de l'ouvrage à la fabrique de cristal qui lui en fournissait d'autres. Mais s'il n'avait pas fait cette dépense, il aurait pu acheter des chaises, une table ou d'autres verres plus fins, et de cette façon il eût distribué autant de salaire et il aurait eu lui-même plus d'objets. Son avoir et, par conséquent, celui du pays se serait accru. On rebâtit à Paris les monumens brûlés en 1871; sans contredit, beaucoup de metiers y sont occupés, mais avec les millions dépensés ainsi, on aurait pu construire d'autres monumens, des écoles par exemple, ou un assez grand nombre de kilomètres de voies ferrées. En fin de compte, Paris eût conservé ses palais, et la France eût eu en sus des locaux d'instruction ou des facilités de transport qu'elle n'obtiendra qu'au prix de nouveaux sacrifices.

Fort bien ! insiste-t-on, mais avec vos belles théories, venues en

ligne droite du Portique, de la Thébaïde, ou même du tonneau de Diogène, vous feriez mourir de faim une foule de commerçans et d'artisans. Examinons l'objection sur le vif d'un exemple. Un riche banquier consacre à des dîners, à des bals, à des fêtes de toute espèce un million par an, et il entraîne ses invités à dépenser trois ou quatre fois autant. Les marchandes de modes, les tailleurs, les confiseurs, les coiffeurs, les boutiques de comestibles, font des affaires d'or. Le public est enchanté : « Le commerce va bien. » Arrive un prédicateur imbu, non des théories relâchées de l'église actuelle, mais de la sainte rigueur des anciens pères. Il tonne contre le luxe. On l'écoute, on est touché, et chacun se réforme. Plus de bals, plus de festins. Partout règne l'austérité; on se croirait chez les quakers. Quel sera le résultat d'un si grand changement? Apparemment le banquier et tout son monde ne vont pas jeter leur argent dans la rivière. Qu'en feront-ils? Certes ils voudront en tirer profit. Et comment? L'un améliore une terre longtemps négligée : il plante, draine, ouvre des chemins et répare les bâtimens. Un second agrandit sa fabrique, un troisième prend des actions d'un chemin de fer et ainsi construit, pour sa part, quelques mètres de la voie. En un mot, tous font travailler et d'une façon utile et reproductive, puisqu'ils comptent retirer un intérêt de leurs placemens. Le même nombre de millions est dépensé, car on ne les enfouit plus en terre. Ils alimentent la même quantité de travail et font vivre le même nombre d'ouvriers, seulement ceux-ci sont occupés dans les campagnes, où on ne les voit pas, et non plus dans les ateliers du coiffeur, du confiseur et de la marchande de modes, où on les avait sans cesse sous les yeux. Il y a donc non suppression, mais déplacement d'occupation.

Maintenant voici où apparaît la différence pour l'enrichissement du pays. Quand les bougies du bal sont éteintes chez notre amphitryon, que reste-t-il? Rien, si ce n'est souvent des vanités froissées, des estomacs fatigués et des nerfs surexcités. Le capital social a été doublement diminué en denrées et en forces humaines. Au contraire, quand les travaux utiles, qui ont donné autant d'ouvrage, sont terminés, il reste un champ drainé et mieux fumé qui portera plus de blé, une forêt mieux plantée qui donnera plus de bois, une nouvelle machine établie qui livrera plus d'objets fabriqués, un nouveau tronçon de chemin de fer construit qui transportera à meilleur marché gens et marchandises. Le pays se sera enrichi et il produira davantage. Donc l'an prochain les ouvriers seront mieux pourvus. Les denrées baisseront de prix, et pour mettre en œuvre le capital accru, on demandera plus de bras, et ainsi le salaire haussera. Des deux côtés ils profiteront.

Voici encore d'autres avantages. J'ai supposé que la même somme,

détournée des dépenses de luxe vers les dépenses utiles, entretiendrait le même nombre de travailleurs dans les campagnes que dans les villes. Mais elle y en fera vivre davantage, car, le salaire y étant moins élevé et la subsistance moins dispendieuse, avec le même argent on pourra payer plus d'ouvriers. En second lieu, la production des objets nécessaires et utiles est bien plus stable que celle des objets de luxe, parce qu'on se passe plus facilement de ces derniers que des premiers. Qu'une crise politique ou économique ébranle la confiance et ébrèche le revenu : c'est sur la satisfaction des besoins factices que porteront d'abord les économies, laissant sans occupation les ouvriers engagés dans les métiers de luxe. Nulle part non plus les changemens de la mode n'occasionnent plus de souffrances. J'ai sous mes yeux, dans nos campagnes des Flandres, les enfans et les jeunes filles qui font cette espèce de dentelles qu'on appelle des valenciennes. La mode s'est tournée vers le point de Bruxelles, d'Alençon ou de Venise, et les voilà réduites à un salaire très insuffisant et par suite à souffrir de la faim. Rien n'est plus triste que de voir le caprice de quelque couturière en renom venir briser ainsi le fuseau en ces doigts si délicats, si adroits et si diligens. Ainsi le luxe, qui arrête la formation du capital procure également moins de travail et une occupation plus irrégulière que les consommations utiles.

Tout au moins, dira-t-on encore, il fait circuler l'argent. Autre non-sens. Cette circulation en elle-même n'a rien de profitable. Nulle part l'argent ne circule plus activement que sur le tapis vert de la roulette. Les uns perdent, les autres gagnent des millions; mais où est le profit pour le pays? A moins qu'on ne l'enterre dans une vieille marmite, l'argent circule toujours : ce qu'il importe de voir, c'est si, en passant de main en main, il a commandé des améliorations permanentes et satisfait aux vrais besoins de l'homme, ou si, au contraire, il a donné naissance à cette foule d'inutilités que réclament la sensualité, l'ostentation et la frivolité.

On tire un feu d'artifice de 200,000 francs: le philosophe, le théologien et l'économiste désapprouvent. Au contraire, les badauds applaudissent : l'argent ne reste-t-il pas dans le pays? Nouvelle sottise. Sans doute l'argent reste, mais la richesse que ce numéraire représentait a disparu. Il y avait dans le pays deux capitaux, l'un en monnaie, l'autre en poudre qui pouvait servir à extraire du sol la houille et les minérais ou à percer les montagnes et les isthmes, pour donner passage aux navires et aux locomotives. Le feu d'artifice est tiré, il ne reste plus que la monnaie. Le second capital s'en est allé en fumée. Consommer est toujours détruire. Ce qu'il importe de voir, c'est si cette destruction a donné, comme compensation, satisfaction à des besoins réels ou créé quelque

nouveau moyen de production. Toute consommation est au fond un troc. Vous livrez une valeur existante : que recevrez-vous en échange ? De quoi fortifier le corps et élever l'âme ? Bonne affaire. De quoi surexciter l'orgueil et la vanité, c'est-à-dire pire que le néant ? Mauvaise affaire.

De ce qui précède, il résulte que l'état fait une chose insensée et coupable, quand il pousse par « des frais de représentation » ses fonctionnaires à donner l'exemple du luxe ; car il met obstacle à l'accroissement du capital, par suite à l'essor de l'industrie et à la hausse des salaires. Il est désirable au contraire que ceux qui représentent les pouvoirs publics mènent une vie simple et même austère. A cet effet, dans les démocraties, comme en Suisse et aux États-Unis, la différence entre les traitemens est moins grande que chez nous. Les emplois inférieurs sont mieux rétribués et les supérieurs le sont moins. Les subsides que les villes accordent aux théâtres méritent toute la désapprobation que les économistes ne leur ont pas épargnée. J'admets les plus larges dépenses pour répandre les lumières, les saines notions de morale, ou le goût du beau. Mais qui oserait dire que la scène actuelle, sauf au Théâtre-Français, contribue à former le goût ou à élever l'âme ? Comme le dit Rousseau dans sa Lettre à d'Alembert sur les théâtres, l'argent du public est employé à ouvrir des foyers de mauvaises mœurs et une école de mauvais exemples. Est-il juste que le pauvre paie les plaisirs du riche et qu'on impose des contributions pour assurer aux abonnés leur loge à moitié prix ? Trop souvent, au lieu d'un subside, ce qu'il faudrait, c'est la répression judiciaire pour outrage à la moralité publique. Ici encore, on invoque d'ordinaire l'argument que les représentations théâtrales « font circuler l'argent et aller le commerce. » Nous avons vu ce que ces prétextes contiennent de pernicieuses erreurs.

Ce sont ces idées, dont l'analyse économique n'avait pas encore dévoilé l'absurdité, qui expliquent les contradictions des écrivains du XVIIIe siècle à ce sujet. En maints passages, Voltaire blâme le luxe, mais inspiré par une apologie alors célèbre du luxe, *la fable des Abeilles*, il en fait l'éloge dans *le Mondain* et dans plus d'un autre écrit. Les incohérences et les hésitations sont encore plus frappantes chez Montesquieu, car il avait pénétré au fond même du sujet. Il voit clairement que le luxe est une cause de démoralisation et de décadence, et cependant il est arrêté dans ses condamnations, parce qu'il croit, avec tout son siècle, que le luxe est une source de richesse. C'est ainsi qu'il dit : « Les modes sont un objet important. A force de se rendre l'esprit frivole, on augmente sans cesse les branches de son commerce. » Voltaire, dans la défense du *Mondain*, reproduit la même idée :

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand état s'il en perd un petit.
. . . . . .
Le pauvre y vit des vanités des grands.

Rousseau lui-même croit que « le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres. » Il ajoute, il est vrai : « Mais s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres. » Ce qu'il faudrait surtout extirper de l'opinion, c'est cette erreur fondamentale de croire que le luxe est économiquement utile parce qu'il alimente le travail. Ce qu'on devrait bien comprendre, c'est que l'ostentation, l'oisiveté et la débauche gaspillent les ressources qu'on pourrait si avantageusement utiliser ailleurs. Ce n'est pas de sitôt que la morale fera respecter ses prescriptions ; mais que du moins on ne s'imagine plus qu'en dévorant le capital dans sa source, c'est-à-dire en coupant le blé en herbe, on rende service à ses semblables.

Le troisième côté par lequel on peut considérer le luxe, c'est le côté juridique. On peut se demander, en effet, si le luxe est compatible avec le droit et avec la justice. La tradition chrétienne tout entière répond négativement. Que de passages de l'Évangile à citer en ce sens! Lazare est reçu dans le sein d'Abraham, tandis que le Riche est précipité dans la gehenne. Il est plus facile de faire passer un chameau, —ou un câble de poils de chameau, —par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le ciel. « Malheur à vous, riches, car vous trouvez votre félicité sur la terre ! » Le luxe, qui est l'emploi égoïste et déréglé de la richesse, est donc absolument condamné par la morale chrétienne. Les pères de l'église admettent une sorte d'égalité de droit. Ceux qui ont du superflu ne peuvent légitimement en disposer pour eux-mêmes. Ils doivent le partager avec ceux qui manquent du nécessaire. Comme le dit Salvien, le riche n'est que l'économe du pauvre. M. Baudrillart cite un passage du sermon de Bourdaloue sur l'aumône, où cette doctrine se trouve exposée avec une grande précision : « Selon la loi de nature, dit l'orateur, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et, de son fonds, n'a pas de droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu leur attribuât les biens de la terre pour en recueillir les fruits, chacun selon ses nécessités présentes... Quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte pas en cela de libéralité, car cette aumône, c'est une sorte de dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre qu'il ne peut refuser sans injustice. » A l'inégalité et au luxe qui en est la conséquence, l'église n'a indiqué qu'un remède : l'aumône et toujours l'aumône. Mais

que reste-t-il à faire quand l'économie politique, appuyée sur les faits, démontre que l'aumône engendre l'oisiveté, la mendicité, l'inertie, l'abaissement des caractères et qu'en dernière analyse elle est une iniquité, puisqu'elle est prélevée, d'une façon ou d'une autre, par la rente ou par l'impôt, sur ceux qui travaillent au profit de ceux qui ne travaillent pas? Montesquieu admet, comme Bourdaloue, que « les richesses particulières n'ont augmenté que parce qu'elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique; il faut donc qu'il leur soit restitué. » Et comment? Par les dépenses des riches, que le gouvernement imposera si c'est nécessaire. La solution du grand écrivain politique est pire encore que celle du grand orateur de la chaire. Le vrai remède a été entrevu et poursuivi par la révolution française et par les auteurs de notre code civil, seulement avec trop peu de logique peut-être. Il consiste à appeler à la propriété le plus grand nombre possible de citoyens. Faites que chacun ait une parcelle de terre, une action ou une obligation industrielle, en un mot un petit capital, démocratisez la propriété, et alors, chacun jouissant du produit intégral de son travail, ce luxe inique, que condamne l'économie politique non moins que le christianisme et qui est l'inévitable résultat de l'extrême inégalité, disparaîtra, et si les progrès de la mécanique permettent de multiplier et de raffiner les produits, ils seront mis du moins à la portée de tous. C'est le spectacle que nous offrent déjà les pays où les lois civiles et les usurpations de la féodalité et de la royauté n'ont pas détruit le régime agraire et les formes de la propriété des temps primitifs.

Voltaire, qui a dit, à propos du luxe, beaucoup d'absurdités, comme la plupart des écrivains de son temps, a cependant, à ce sujet, un passage très sensé dans son *Dictionnaire philosophique* : « Si l'on entend par luxe tout ce qui est au-delà du nécessaire, le luxe est une suite naturelle des progrès de l'espèce humaine, et pour raisonner conséquemment, tout ennemi du luxe doit croire, avec Rousseau, que l'état de bonheur et de vertu pour l'homme est celui, non de sauvage, mais d'orang-outang. On sent qu'il serait absurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient; aussi ne donne-t-on, en général, le nom de luxe qu'aux superfluités dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir. Dans ce sens, le luxe est une suite nécessaire de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut subsister, et d'une grande inégalité entre les fortunes, qui est la conséquence, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moralistes doivent adresser leurs sermons aux législateurs, et non aux particuliers, parce

qu'il est dans l'ordre des choses possibles qu'un homme vertueux et éclairé ait le pouvoir de faire des lois raisonnables, et qu'il n'est pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent, par vertu, à se procurer à prix d'argent des jouissances de plaisir ou de vanité. »

IV.

Il n'y a, à mon avis, qu'un seul genre de luxe qui soit justifiable, c'est le luxe public, à la condition toutefois qu'il soit bien entendu. M. Baudrillart a écrit, à ce sujet, des pages excellentes. En voici un passage : « Tantôt il invite la masse à jouir de certains agrémens, comme les jardins publics, les fontaines ou le théâtre. Tantôt il ouvre les trésors du beau aux multitudes sevrées de la possession des œuvres de la statuaire et de la peinture. Il a, pour l'art, des musées, comme il a des bibliothèques pour les sciences et les lettres, et des expositions pour l'industrie. Sous toutes les formes enfin ce luxe collectif, s'il est bien dirigé, profite à tous. Il élève le niveau et féconde le génie de l'industrie. Ce luxe, en outre, a un mérite éminent, il ôte au faste ce qu'il a, chez les simples particuliers, d'égoïste et de solitaire. Il met à la portée de la foule des biens dont le riche seul jouit habituellement ou ne fait jouir momentanément qu'un petit nombre de personnes. » Le chapitre qui termine l'ouvrage et qui examine les réformes à introduire dans le luxe public renferme les vues les plus justes et les plus utiles. Plus la société devient démocratique, plus l'état est justifié d'intervenir dans l'encouragement accordé au grand art, ce qui est le seul luxe qu'il peut se permettre. A Athènes, sous Périclès, les deux tiers du revenu étaient consacrés aux monumens publics. Pindare dit, dans la 7e olympiade : « Le jour où les Rhodiens élevèrent un autel à Minerve, il tomba sur l'île une pluie d'or. » La pluie d'or qui tombe sur le peuple quand on encourage, comme il le faut, les lettres et les beaux-arts, c'est celle des jouissances pures et désintéressées. M. Félix Ravaisson dit très bien, quand il parle de *l'Art dans l'école* (1) : « Si l'éducation doit d'abord procéder par réalités et images, c'est pour s'en servir comme de véhicules, afin de s'élever à ce que l'intellectuel a de plus sublime. » Le mauvais superflu et les consommations grossières et dégradantes tiendraient-ils autant de place si les masses « étaient instruites, fût-ce dans une faible mesure, à se plaire dans cette sorte de divine et salutaire ivresse que procurent, par l'ouïe ou par la vue, les proportions et les harmonies? L'homme du

(1) *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.*

peuple, sur lequel pèse d'un poids si lourd la fatalité matérielle, ne trouverait-il pas le meilleur allégement à sa dure condition si ses yeux étaient ouverts à ce que Léonard de Vinci appelle la *beltezza del mondo*, s'il était préparé ainsi à jouir, lui aussi, de ces splendeurs que l'on voit répandues sur tout ce vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, comme s'exprime Pascal, adoucissent ses tristesses et lui donnent le pressentiment et l'avant-goût de meilleures destinées » Il y aurait un livre à faire sur cette question qui touche à tant d'intérêts différens. Je n'insisterai donc pas en ce moment; je me rallie complètement aux conclusions de M. Baudrillart sur ce point, et je crois que les administrateurs de l'état ou de la commune trouveront dans son livre plus d'un bon conseil.

Il me reste encore à dire quelques mots du luxe dans ses rapports avec les formes du gouvernement. Le sujet est vaste; je ne puis que l'effleurer. M. Baudrillart y a consacré un chapitre où il dit des choses profondes et vraies. Mais, ici encore, je suis tenté d'être un peu plus « rigoriste » que lui. Il semble admettre pour la monarchie la nécessité d'un certain luxe. « On ne saurait affirmer, dit-il, qu'elle repousse tout éclat extérieur. Il y en a une part qu'exige toute institution monarchique. » Ailleurs il croit que Montesquieu n'écrirait plus ceci : « Dans les républiques où les richesses sont également partagées, il ne peut point y avoir de luxe, attendu que, cette égalité de distribution faisant l'excellence d'une république, moins il y a de luxe dans cette république, plus elle est parfaite. Dans les républiques où l'égalité n'est pas tout à fait perdue, l'esprit de commerce, de travail et de vertu fait que chacun y peut vivre de son propre bien et que, par conséquent, il y a peu de luxe. » Je pense, au contraire, que Montesquieu trouverait, dans le spectacle du monde actuel, bien des raisons pour ne point changer d'opinion. Il ne faut de luxe ni dans une république, ni dans une monarchie. « Il s'agit de l'humanité telle qu'elle est, et non de la nature humaine telle qu'elle pourrait être, » dit M. Baudrillart. Sans doute, il faut partir de ce qui existe; mais dans les sciences morales on doit certainement chercher ce qui peut être, et surtout ce qui doit être. On poursuit un idéal; les économistes, à mon avis, l'ont trop oublié.

Autrefois le faste des rois pouvait être utile, non aux peuples, mais au maintien de la royauté, parce que, comme les pompes du culte, il inspirait à la foule une sorte de vénération superstitieuse. Le souverain, dans l'éclat des magnificences qui environnaient le trône, apparaissait comme un dieu tout-puissant. Le luxe était une des bases du pouvoir. Aujourd'hui ces splendeurs n'en imposent plus : elles irritent; les réponses des récens régicides de Berlin,

de Madrid et de Naples le prouvent. « Pourquoi avez-vous voulu tuer le roi? demande-t-on à Passanante. — Parce qu'il est, répond-il, le chef des spoliateurs du peuple que les contributions réduisent à la misère. Je n'ai aucune haine contre le roi Humbert, qui est bon et dévoué. » Montesquieu pense qu'il faut à la monarchie le luxe et la corruption afin que le peuple ne regrette pas la liberté. Les rois actuels comprennent que le dévoûment à la chose publique et la simplicité de la vie sont les meilleurs titres à l'amour de leur pays. Le roi Humbert, comme son père Victor-Emmanuel, soldat et chasseur, a horreur du faste et de la représentation. Tandis que partout, à Vienne, s'élèvent sur le *Ring* de superbes palais, l'empereur d'Autriche continue à habiter le vieux burg de ses ancêtres, et il a bien raison de n'en pas vouloir d'autre. Le roi Léopold de Belgique prend sur sa cassette de quoi encourager généreusement les lettres, les arts, l'agriculture et soutenir cette grande œuvre de philanthropie, la civilisation de l'Afrique centrale. Ne reproche-t-on pas sottement à la reine Victoria de donner l'exemple de l'économie? Le peuple pardonnerait encore moins le luxe aux hauts dignitaires d'une république qu'aux rois. Il en serait choqué comme d'un scandale, car il y verrait l'ostentation d'un parvenu, dont le superflu serait pris sur son nécessaire. Une pernicieuse idée s'est répandue, c'est que le bonheur consiste dans l'opulence. C'est aux chefs d'un état républicain à montrer que les plus hautes fonctions s'allient avec la plus grande simplicité et qu'elles sont autre chose qu'un moyen de se procurer tous les raffinemens de la sensualité et de l'orgueil.

Montesquieu a eu raison de prétendre que la démocratie exclut le luxe parce qu'elle ne comporte pas l'extrême inégalité. « Si, dit-il, dans un état les richesses sont également partagées, il n'y aura point de luxe, car il n'est fondé que sur les commodités qu'on se donne par le travail des autres. » — « L'histoire, dit très bien M. Courcelle-Seneuil, nous apprend assez que le luxe ne se développe que chez ceux qui acquièrent la richesse sans travail, soit par le jeu, soit par la guerre, soit par l'intrigue. » N'oublions pas que toutes les démocraties antiques ont péri dans les luttes sociales. Le même danger apparaît à nos yeux et éclate parfois en catastrophes effroyables. Éclairés par les faits, nul écrivain n'a mieux compris qu'Aristote le formidable problème que soulève l'établissement d'un régime démocratique. Dans cet admirable livre, *la Politique*, il montre à la fois le péril et le remède. « L'inégalité, dit-il, est la source de toutes les révolutions. » (Liv. v, ch. I.) « Les hommes, égaux sous un rapport, ont voulu l'être en tout. Égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Ne l'obtenant pas, on se persuade

qu'on est lésé dans ses droits et on s'insurge. » Le seul moyen de prévenir les insurrections et les révolutions est, suivant lui, d'empêcher une trop grande inégalité. « Faites, dit-il, que même le pauvre ait un petit héritage. » Voilà précisément ce qu'a fait la révolution française, et ce sont, en effet, les petits héritages et les « ruraux » qui, à deux reprises, ont sauvé l'ordre établi.

Il faut continuer à agir dans le même sens. La propriété démocratisée est la seule base solide de la démocratie. Quand tout père de famille sera devenu propriétaire d'un petit champ, d'une maison, d'une action, d'une obligation, d'un titre de rente, il n'y aura plus de révolutions sociales à craindre. Il faut donc inculquer aux classes laborieuses, dès l'enfance et dans l'école, la connaissance et l'habitude de l'épargne, rendre aussi facile que possible l'acquisition de la propriété, changer toute loi qui aurait pour effet de la concentrer en quelques mains et au contraire adopter toutes celles qui y appelleront le plus grand nombre. Quant aux classes aisées, leur devoir est de favoriser ce mouvement émancipateur. L'application au travail, l'amour des champs, la simplicité de la vie, la haute culture morale et intellectuelle, tels sont les exemples qu'il faut présenter aux yeux du peuple. Le christianisme avait raison : Richesse oblige. Ceux qui disposent du produit net du pays doivent employer leur superflu, non à raffiner les jouissances matérielles ou à surexciter les malsaines satisfactions de la vanité et de l'orgueil, mais à des œuvres d'utilité générale, comme le font déjà plus d'un citoyen américain et plus d'un souverain européen. L'Évangile a apporté le salut, même en ce monde. Les démocraties antiques ont péri dans la corruption et dans les guerres civiles parce que, fondées sur l'esclavage, elles n'ont pas su organiser la justice. La démocratie moderne échappera à ces périls, si elle parvient à réaliser l'idéal proposé par le Christ et dont la cène des premiers temps était l'image, c'est-à-dire la vraie fraternité humaine. Voltaire avait raison : ce qui fera disparaître le luxe, ce ne sont ni les sermons des prédicateurs, ni les raisonnemens des économistes, mais le progrès lent et continu des institutions et des lois.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

QUESTION DES JUIFS

EN ALLEMAGNE

La controverse est un élément essentiel de la vie humaine : *Mundum tradidit disputationi eorum;* que deviendrait ce pauvre monde si l'on ne se disputait plus? Assurément, il est des disputes utiles, fécondes en heureux résultats. Après que les fous ont échangé force argumens absurdes et force injures souvent grossières, il arrive un sage qui conclut, et grâce à lui l'humanité se trouve en possession d'une vérité nouvelle. On a dit que la raison parfaite supporte en paix la déraison d'autrui ; on aurait pu ajouter qu'elle en fait quelquefois son profit. En revanche, il est des querelles purement oiseuses, absolument inutiles, querelles de cordeliers ou d'Allemands, qui ressemblent, comme le disait Voltaire, « à des ballons remplis de vent que les combattans se renvoient; les vessies crèvent, l'air en sort, il ne reste rien. » Le malheur est plus grand encore quand ces querelles inutiles, si vaines qu'elles soient, sont de nature à échauffer la bile et le sang, à enflammer les esprits, à allumer des passions dangereuses. Nous craignons bien qu'il ne faille mettre au nombre des controverses à la fois oiseuses et dangereuses celle qui depuis quelque temps a fait couler des flots d'encre en Allemagne et causé une vive émotion dans « cette ville de l'intelligence » qui s'appelle Berlin.

Le feu couvait silencieusement sous la cendre; c'est à un prédicateur de la cour de Prusse que revient l'honneur de l'avoir fait éclater. M. Adolphe Stöcker n'est pas un homme ordinaire ; tout le monde rend justice à son mérite, à l'énergie de son caractère et de ses convictions. Ses sermons attirent la foule, sa parole a de l'autorité ; peut-être a-t-il plus de véhémence que d'onction, on ne se refait pas. Ce prédicateur est un humanitaire, un philanthrope; il se fait fort de résoudre par l'Évangile la question sociale, il a fondé l'association ou la secte des

socialistes chrétiens. Le zèle de la maison du Seigneur le dévore; mais pourquoi faut-il que le zèle le plus pur soit quelquefois indiscret? pourquoi faut-il que M. Stöcker, haranguant un soir une nombreuse assemblée, se soit avisé de remarquer qu'il y a 45,000 juifs à Berlin et de s'écrier : « En vérité, c'est trop, *das ist zu viel?* » Ce mot malencontreux a déchaîné les tempêtes et donné le signal d'une effroyable guerre de plume. Les brochures succèdent aux brochures; les ardens réquisitoires ont provoqué de vives répliques, suivies de dupliques et de tripliques, et les invectives se croisent dans l'air. Tout le monde s'en mêle, pasteurs, journalistes, chansonniers, auteurs dramatiques, et jusqu'à de graves historiens, qui ont trouvé bonne cette occasion de compromettre leur gravité. Depuis que l'empire germanique est fondé, il y a toujours eu en Allemagne un accusé, un bouc émissaire, à qui on impute tous les malheurs et qu'on charge de malédictions. Le bouc émissaire fut d'abord le catholique; le catholique a été remplacé par le socialiste; aujourd'hui c'est le juif qui est assis sur la sellette. Il est dénoncé comme l'ennemi héréditaire de l'Allemagne, comme la cause de tous ses maux, comme le chancre qui la ronge, comme le termite qui la mine par le pied. — Le péril social, disent les uns, c'est le juif. — Le juif, dit M. de Treitschke, est notre malheur. — Le juif, s'écrie M. Stöcker, met en danger la civilisation germano-chrétienne. « Il y a 45,000 juifs à Berlin, et c'est trop : *das ist zu viel.* »

M. Stöcker, qui est un homme lettré, a sûrement lu une fois dans sa vie *Tristram Shandy*. Plût au ciel qu'il l'eût relu avant de laisser échapper le propos malheureux qui a produit de si grandes conséquences! L'oncle Tobie, ce brave militaire qui avait reçu une blessure dans l'aine au siège de Namur, était aussi philanthrope que M. Stöcker. A la vérité, il ne se piquait pas d'abolir le paupérisme, il n'avait pas inventé le socialisme chrétien, mais il avait sucé avec le lait l'amour des faibles et des petits, il voulait du bien à toutes les créatures, et s'il en faut croire son biographe, il n'éprouva dans toute sa vie qu'un mouvement de colère. Un jour, pendant son dîner, une mouche importune et acariâtre, qui ne connaissait pas son monde, s'avisa de lui chercher chicane; elle bourdonnait sans cesse autour de sa tête, se posait sur son front ou sur son nez, l'agaçant, l'irritant et se dérobant à toutes ses poursuites. Il réussit enfin à la saisir, et sa colère tomba comme par enchantement. Heureux de sentir sa prisonnière dans sa main, il n'eut garde de la tuer; mais ayant ouvert la fenêtre, il lui donna la volée en lui disant : « Pauvre bête, le monde est assez grand pour nous contenir tous les deux. » M. Stöcker n'a ni l'humeur ni le tempérament de l'oncle Tobie, il n'est pas tendre pour les insectes qui bourdonnent autour de lui; il ne juge pas que le monde soit assez grand pour contenir à la fois un prédicateur de la cour et les enfans d'Israël. Assurément, on ne peut le soupçonner de vouloir exterminer

toutes les mouches; il se contenterait volontiers de leur couper les ailes et peut-être autre chose encore. — « Il y a 45,000 juifs à Berlin, et c'est trop. » — Si nous étions prédicateur de la cour, nous n'aimerions pas à prendre ce mot pour texte d'un de nos sermons. Si irréprochables que fussent nos intentions, nous aurions peur d'être mal compris, car il y a beaucoup de gens sujets à mal comprendre. Henri Heine disait autrefois : « Le judaïsme n'est pas une religion, le judaïsme est un malheur. » Grâce à Dieu, cela n'est plus vrai; mais il importe que les prédicateurs s'observent beaucoup dans leur langage, autrement ils mettraient à l'aise les intolérans, et certains accidens déplorables pourraient se répéter. Malheur à qui sème le vent! si la tempête éclate, c'est à lui qu'on s'en prendra.

On a peine à comprendre en France qu'il y ait en Allemagne une question des juifs, et que cette question puisse échauffer les cerveaux les plus sains, fournir matière à de virulentes polémiques. Que le ciel soit béni! il y a en France beaucoup de choses qui ont été réglées à jamais et qu'on chercherait vainement à remettre en discussion. Si Shylock revenait au monde, il pourrait se passer de nous démontrer que les juifs ont, comme les chrétiens, des yeux, des mains, des sens, des passions, un corps et une âme, qu'ils rient quand on les chatouille, qu'ils saignent quand on les blesse, et que, comme les chrétiens, ils se vengent de celui qui les insulte ou les maltraite. Nous savions cela depuis longtemps, et depuis longtemps aussi nous savons que les lois sont pour tout le monde, qu'il n'est pas besoin de croire à la divinité du Christ pour être protégé par elles. Il en va autrement en Allemagne. L'émancipation d'Israël est pour nos voisins un événement de date récente et une réforme de provenance étrangère. La révolution de 1789 avait émancipé les juifs français; le conquérant qui fut son héritier émancipa les juifs allemands; après la chute du colosse, ils furent privés de leurs droits, réduits à leur antique servitude, dans laquelle ils gémirent jusqu'en 1848. Pendant longtemps, les exemples que donnait la France furent perdus. L'un des premiers actes de la monarchie de juillet fut de supprimer de la charte l'article qui reconnaissait une religion d'état, d'assimiler la synagogue à l'église et au temple, et de lui faire sa part dans le budget. A la même époque, quelqu'un proposa au sénat de Francfort de concéder aux israélites non les droits politiques, mais tout au moins l'égalité civile et la pleine liberté du mariage; sur quatre-vingt-dix sénateurs, il s'en trouva soixante pour rejeter cette compromettante innovation. En ce temps, on eût vainement cherché dans la florissante cité de Francfort un cercle littéraire ou artistique, une société savante, un casino, un lieu de réunion dont l'entrée ne fût interdite aux juifs. « A Francfort, écrivait Börne quelques années auparavant, le nom de juif est l'accompagnement inévitable et fastidieux de tous les incidens, de tous les can-

cans, de toutes les conversations, de tous les plaisirs et de tous les désagrémens de la vie sociale. Si un négociant juif suspend ses paiemens, les tribunaux ont soin de nous avertir que c'est une maison juive qui vient d'être mise en faillite. Si un juif est médecin ou avocat, il est désigné dans le calendrier d'état sous le nom de médecin ou d'avocat de nationalité israélite. Si un juif commet une escroquerie, on dit : Il fallait s'y attendre, c'était un juif. Si un juif se distingue par son mérite et ses talens, on dit : Laissez donc, ce n'en est pas moins un juif. Lorsqu'un juif naît ou meurt, les feuilles locales insèrent la nouvelle dans une colonne spéciale, et d'épaisses murailles d'encre séparent les berceaux et les cercueils juifs des cercueils et des berceaux chrétiens. »

On pourrait croire que depuis que l'Allemagne a réalisé ses rêves de grandeur et d'unité, depuis qu'elle est devenue un vaste et redoutable empire, elle a adopté une manière de penser vraiment impériale, et qu'en jetant aux orties ses vieilles institutions, elle y a jeté aussi ses préjugés d'autrefois. Ne convient-il pas aux puissans d'avoir l'esprit libre et aux géans de regarder les choses de haut? Mais il arrive quelquefois que les grands succès, au lieu d'épanouir les cœurs, les resserrent et les racornissent. Un éminent écrivain, le docteur Graetz, auteur d'une éloquente et volumineuse Histoire des Juifs qui est un véritable monument, s'est permis de remarquer que lorsque les Français eurent brisé leurs chaînes, leur colère se tourna contre les puissans, et qu'après les guerres d'indépendance, les Allemands ne crurent pouvoir mieux faire pour célébrer leur triomphe que de s'attaquer à ceux qui étaient alors les faibles d'entre les faibles, au rebut de la fortune et des humains, aux enfans d'Israël; ils se donnèrent le plaisir de piétiner sur cette poussière (1). Comme les guerres d'indépendance, les récentes victoires des Allemands ont eu pour effet de réveiller chez eux la teutomanie, ce que M. Graetz appelle *die christliche Deutschthümelei*. Le teutomane est un être essentiellement défiant, ombrageux, chicaneur, brouillon et soupçonneux; au lieu de jouir orgueilleusement de ses prospérités, il voit partout des embûches dressées contre lui, de noirs complots ourdis contre son bonheur, de mortels ennemis occupés à conspirer sa perte. Il mourrait d'ennui s'il ne nourrissait dans le fond de son cœur une bonne petite haine toujours affamée, toujours inassouvie, à laquelle chaque matin il fait manger un Russe, un Velche, un pape ou un juif. Faut-il ajouter que le teutomane est le moins libéral des hommes? Le libéralisme consiste à croire que la liberté a des vertus secrètes, que seule elle peut guérir les maux qu'elle cause, et que le premier devoir d'un gouvernement fort est de respec-

(1) *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart, aus den Quellen neu bearbeitet*, von Dr Graetz, professor an der Universität Breslau. Tome XI, page 338.

ter les droits des minorités. Le teutomane ne croit qu'à la vertu des décrets, du pouvoir discrétionnaire, des mesures de salut public, des lois d'exception, et les minorités ne lui paraissent dignes d'aucun égard; il leur fait sentir cruellement la pesanteur de son poing, aussi lourd que le marteau du dieu Thor ou que l'épée d'Hermann, roi des Chérusques et vainqueur de Varus. Qu'il s'appelle M. Stöcker, prédicateur de la cour, ou M. de Treitschke, professeur à l'université de Berlin, membre du *Reichstag*, ex-libéral en rupture de ban, le teutomane estime qu'il n'y a de place dans ce monde que pour l'empire germanique, que les mouches doivent aller chercher leur vie ailleurs. Le teutomane les a comptées, il y en a quarante-cinq mille à Berlin, près de cinq cent mille dans toute l'Allemagne, et décidément c'est trop : *das ist zu viel.*

Parmi les griefs qu'ont les teutomanes contre les juifs, il en est qu'ils proclament d'une voix retentissante, il en est d'autres sur lesquels ils glissent plus légèrement; dans toute querelle il y a les raisons qu'on dit et celles qu'on ne dit pas. Ce qu'on reproche tout d'abord à la race maudite, c'est l'ardeur effrénée et l'habileté coupable qu'elle déploie dans toutes ses entreprises, c'est son infatigable activité associée à l'esprit d'intrigue, c'est l'ambition qui la pousse à ne se mêler que des grandes affaires et le mépris qu'elle témoigne pour les petits métiers. On se plaint, avec amertume, qu'elle laisse à d'autres tous les travaux manuels. Elle a peu de goût pour l'agriculture, et quand elle acquiert de grands domaines, c'est qu'elle a en vue quelque audacieuse spéculation. Elle a peu de goût aussi pour l'industrie, et lorsque par hasard elle fonde une fabrique, elle choisit ses inspecteurs et ses comptables parmi ses coreligionnaires, elle confie aux chrétiens tous les emplois subalternes. L'opulent israélite a des domestiques chrétiens, un cocher chrétien, un cuisinier chrétien, de même qu'il charge les chrétiens de lui bâtir sa maison, de la meubler, de lui fabriquer sa voiture, de lui fournir tout ce qui est nécessaire aux commodités de sa vie (1). On pardonnerait encore aux juifs d'accaparer dans leurs mains prenantes et crochues le commerce et la haute banque ; mais ils ne bornent pas là leurs ambitions, ils aspirent à s'emparer de toutes les fonctions importantes, ils ont juré de gouverner un jour la société et l'état, et ce qui le prouve, c'est le soin tout particulier qu'ils prennent de l'éducation de leurs enfans. M. Stöcker nous apprend, en se signant d'effroi, que les gymnases de Berlin renferment 4,764 élèves appartenant à la confession luthérienne ou réformée et 1,488 israélites. Il s'ensuit qu'Israël, qui n'est que le 5 pour 100 de la population, fournit aux écoles supérieures près du tiers de la jeunesse qui les fréquente. Ces chiffres éloquens témoignent clairement des ambitions

(1) *Der Fœderalismus*, von Constantin Frantz. Mainz, 1879, page 352.

dont il est dévoré, de son désir de dominer, de s'imposer, de conquérir partout les premières places et de reléguer dans les emplois humbles les chrétiens, qu'il fera servir à son bien-être. Le rêve des juifs, s'écrient d'un commun accord les pamphlétaires qui les ont pris à partie, est de former une aristocratie intellectuelle et financière, dominant le monde par la science comme par l'argent, et gouvernant l'opinion publique par la presse, qu'ils ont déjà attirée presque tout entière dans leur dépendance et dont ils disposent à leur gré. L'un de ces pamphlétaires, qu'anime l'esprit prophétique, nous assure qu'avant que dix ans se soient écoulés, tous les directeurs de journaux appartiendront à la race des circoncis et que tous les gratte-papier incirconcis seront à leur solde. Cette assertion nous semble un peu exagérée; mais s'il était vrai que tous les journaux sans exception fussent condamnés à tomber fatalement et à bref délai dans les mains des juifs, s'il était certain qu'avant peu ces gens qui ne fabriquent ni voitures, ni machines, ni charrues, seront les souverains fabricateurs de l'opinion publique, il nous semble que MM. Stöcker et de Treitschke devraient s'en prendre aux chrétiens. — Vous voulez acheter ma conscience et ma plume, s'écriait avec indignation un journaliste à qui un ministre adressait certaines propositions qui ne se font jamais qu'à huis clos. — C'est bien mon idée, répondit le ministre, mais voyez toute l'estime que je fais de vous, votre prix sera le mien; combien vous faut-il?— On assure que le journaliste sauva son honneur en demandant beaucoup. Les prédicateurs de la cour et les teutomanes, qui reprochent aux juifs de vouloir acheter l'Allemagne, feraient bien de rentrer en eux-mêmes et de se dire qu'on n'achète que ce qui est à vendre.

Oui, nous en convenons, disent les teutomanes, l'Allemagne est malade, mais à qui la faute? Depuis de longues années les juifs s'appliquent à la corrompre; le poison est entré dans le sang, le fatal virus commence à produire ses effets, les vertus germaniques sont en péril, hâtons-nous de sauver ce qu'il en reste. L'Allemand, disent-ils encore, aussi longtemps qu'il demeure fidèle à sa nature et à toutes les traditions de sa vie nationale, est de tout point le contraire du juif. L'Allemand se distingue entre tous les peuples par l'énergie du sens moral; sa conscience est le guide unique de sa conduite, la souveraine maîtresse de sa vie, elle l'accompagne dans son travail comme dans ses plaisirs; à toutes les fortes vertus il joint une sorte d'idéalisme natif qui le porte à mettre un peu de son âme dans tout ce qu'il fait, qui lui apprend à dédaigner le monde réel, à oublier ses peines et ses soucis en se cherchant un refuge dans ces régions éthérées où ses pensées aiment à établir leur demeure. Est-ce une méprise? est-ce une illusion? il nous semble avoir lu dans quelque pamphlet de teutomane qu'un vrai cordonnier allemand, quand il fabrique une paire de souliers, y met non-seulement sa conscience, mais un peu de son âme et même un peu de poésie.

Hélas! depuis que les cordonniers allemands se sont laissé pervertir par la déplorable propagande des fils d'Abraham et de Jacob, ils ne voient plus dans une paire de souliers qu'une affaire, car pour le juif il n'y a dans ce monde que des affaires et des calculs et il ne conçoit la vie que comme une opération de bourse. Le juif est le moins idéaliste des hommes; sa religion même n'a jamais été à ses yeux qu'un marché. Il avait conclu avec Jéhovah un traité, un contrat en forme; il lui promettait son obéissance et en retour Jéhovah s'engageait à engraisser ses champs, à bénir ses oliviers et ses vignes, à remplir ses greniers et ses cuves, à le faire vivre dans un jardin de délices; il s'engageait aussi à lui livrer ses ennemis pieds et poings liés, en lui laissant le choix de les exterminer ou de les rançonner: « Parce que l'Éternel ton Dieu est avec toi, tu prêteras sur gage à plusieurs nations, et tu domineras sur elles, mais elles ne domineront point sur toi. » L'ancien Testament, a dit un teutomane, renferme tout le code de la politique réaliste, et voilà pourquoi les juifs sont les corrupteurs de notre peuple. — En vérité, nous croyons rêver. Combien de fois n'est-il pas arrivé à M. de Treitschke lui-même de vanter les bienfaits de la politique réaliste, de déclarer qu'elle est la science des sciences, le fin du fin, qu'il appartient à elle seule de rendre les peuples heureux et forts! Combien de fois ne nous a-t-on pas répété depuis 1870 que l'Allemagne avait pris le sage parti de dépouiller à jamais son débonnaire idéalisme d'autrefois, qu'elle avait habité trop longtemps les demeures éthérées, que sa vraie mission était de posséder la terre, en s'écriant avec le Psalmiste : « L'Éternel nous a choisi notre héritage, car il nous aime, et il rangera les peuples sous nous, il mettra les nations sous nos pieds! » Circoncis ou incirconcis, il faut se défier des habiles qui condamnent et flétrissent l'habileté d'autrui et des politiques peu scrupuleux qui médisent de Machiavel; on a dit il y a longtemps qu'on peut les soupçonner de cracher dans le plat pour en dégoûter les autres.

Les ennemis des juifs, quand ils sont raisonnables, ne leur refusent pas tout. Ils leur reconnaissent sans se faire prier quelques bonnes qualités, l'endurance, l'aptitude à souffrir sans se plaindre, beaucoup de charité pour leurs pauvres, d'estimables vertus de famille. Ce qu'ils leur dénient absolument, se sont les vertus civiques et jusqu'à la faculté d'en avoir. Le juif, répètent-ils à l'envi, se considère lui-même comme une race à part, comme un peuple élu, à jamais séparé de tous les autres peuples par le mépris ou la répugnance qu'ils lui inspirent. Quoi qu'il fasse et quoi que nous fassions, le juif n'aura jamais les sentimens d'un citoyen et le cœur d'un patriote; le juif est l'éternel étranger, aspirant à former une nation dans la nation, un état dans l'état et n'ayant d'autre patrie que sa religion ou son coffre-fort. Croirons-nous qu'il soit impossible aux juifs allemands d'être de bons Allemands? Ce

que nous savons bien, c'est que jusqu'en 1848 on leur défendait de l'être, puisqu'on les mettait hors de la loi commune. Pour les opprimés, le pays natal est une terre étrangère, et qui n'a pas de droits n'a point de patrie.

Voltaire, qui avait infiniment plus de bon sens et d'humanité qu'un teutomane, a écrit quelque part qu'après tout la patrie est un bon champ, dont le possesseur, logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire : « Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie sont à moi; j'y vis sous la protection des lois, qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent comme moi des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai une voix dans cette assemblée, je suis une partie du tout, de la communauté, de la souveraineté : voilà ma patrie. » Voltaire remarquait à ce propos que beaucoup d'hommes sont condamnés par une nécessité d'état à n'avoir point de patrie. Il comptait dans le nombre Attila et cent héros de ce genre, qui en cheminant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin, ces mercenaires qui louent leur service et vendent leur sang à quiconque les paie, les oiseaux de proie qui reviennent chaque soir par habitude dans le creux du rocher où leur mère fit son nid, les Banians, les Arméniens, ces courtiers de l'Orient, dont la vie se passe à courir, sans qu'ils puissent jamais dire : Me voilà chez moi. Voltaire ajoutait : « Un juif a-t-il une patrie ? S'il est né à Coimbre, c'est au milieu d'une troupe d'ignorans absurdes qui argumenteront contre lui et auxquels il ferait des réponses absurdes s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coimbre ? Peut-il aimer tendrement Coimbre ? Peut-il dire comme dans *les Horaces* de Corneille :

. . . . mon cher pays et mon premier amour. »

En ce temps, la patrie du juif était Jérusalem, qu'il n'avait jamais vue et qui était bien loin; il en avait une autre qui lui était plus chère encore, c'était sa bourse, son livre de compte. Tout cela a changé depuis que l'inquisition a été abolie d'office, depuis que ce n'est plus un crime de ne pas manger de lard, depuis qu'un israélite peut posséder une terre et une maison, depuis qu'il lui est permis d'invoquer la protection des lois, depuis qu'il a sa voix dans l'assemblée et qu'il fait partie de la communauté. Mais les révolutions dans les sentimens ne se font pas en un jour, le patriotisme est lent à se développer, surtout dans certains pays. On devient difficilement un bon patriote quand on vit avec des gens qui vous accusent sans cesse de ne l'être point, qui vous classent parmi les intrus et les suspects. Le moyen qu'une famille soit unie, lorsque les aînés sont orgueilleux et traitent les cadets d'éternels étrangers! Les prédicateurs de cour comme les teutomanes tiennent

un peu de l'inquisiteur, et partout où apparaît l'ombre menaçante d'un inquisiteur, beaucoup de gens sont en danger de perdre leur patrie.

Quand les teutomanes affirment qu'en donnant les droits politiques à cinq cent mille Juifs, l'Allemagne a commis une grave imprudence et compromis son avenir, il est difficile en vérité de prendre leurs alarmes au sérieux. On comprend sans peine que le patriotisme des Roumains se soit ému lorsqu'il a plu au congrès de Berlin non-seulement de leur enlever la Bessarabie, mais de les obliger à réviser l'article 7 de leur constitution et à naturaliser en bloc tous leurs israélites. Il s'agissait d'une nationalité naissante, plante délicate qui a besoin d'être protégée contre les insectes rongeurs; il s'agissait aussi d'un pays de cinq millions d'habitans, où résident plus de quatre cent mille juifs, qui ne représentent pas la fleur de leur race et parmi lesquels abondent les débitans d'eau-de-vie, les prêteurs à la petite semaine, les amateurs de vilains métiers, les gens sans aveu, vivant de petite rapine, grugeurs et mangeurs de peuples, insatiables sangsues que les lois sont impuissantes à faire dégorger. Comme l'a écrit un diplomate roumain, cela revenait à dire : « Accordez en bloc l'indigénat à quatre cent mille étrangers dont la plupart ne savent pas un mot de votre langue, et qui se soucient de votre patrie autant que l'ouvrier chinois de San-Francisco se soucie du pavillon étoilé des États-Unis (1). » La Roumanie a donné dans cette conjoncture critique un grand exemple de sagesse, qui fait honneur au sens politique de ses hommes d'état. Elle a su trouver les termes d'une transaction entre les exigences inconsidérées de l'Europe et ce que lui commandaient ses plus pressans intérêts; elle n'a satisfait personne, elle a désarmé tout le monde; à force de prudence et d'habileté, le faible a eu raison des forts. Mais quel rapport y a-t-il entre les provinces danubiennes et le grand empire germanique ? Les juifs allemands sont-ils des gens sans aveu? diffèrent-ils des chrétiens par le vêtement, les mœurs et la langue ? n'ont-ils pas versé leur sang sur plus d'un champ de bataille ? n'ont-ils pas fourni à leur pays des penseurs, des orateurs, des écrivains ? l'Allemagne ne leur doit-elle pas les plus beaux vers qui aient été faits depuis la mort de Goethe ? Ils sont cinq cent mille et vous êtes quarante millions; ces quarante millions d'Allemands ne pourront pas s'assimiler ces cinq cent mille étrangers ! Ceci tuera cela, c'est le juif qui tuera l'Allemand. Où donc est la vertu toute-puissante de cette civilisation germano-chrétienne que vous exaltez si fort ? Vous aspirez à conquérir la terre et vous ne pouvez conquérir vos juifs. Voilà un singulier aveu d'impuissance, qui doit coûter à l'orgueil des teutomanes. Il y a cependant tout près d'eux un pays où depuis longtemps les israélites vivent sur un pied de parfaite égalité avec les chrétiens, et dans lequel personne n'oserait mettre

(1) *Les Israélites en Roumanie*, par Emmanuel Crezzulesco; Paris, 1879, p. 12.

leur patriotisme en question sans paraître insulter à la raison publique. Faut-il croire que les teutomanes affectent des inquiétudes qu'ils ne ressentent point, ou que chaque pays a les juifs qu'il mérite ?

Si notre mémoire ne nous trompe, c'est Börne qui a remarqué que les hébréophobes commencent toujours par faire intervenir dans leurs réquisitoires la métaphysique, la morale, la conscience, l'immortalité de l'âme, le patriotisme, le soleil, la lune et les étoiles, mais qu'après s'être livrés à ces considérations transcendantes et avoir tiré toutes leurs fusées, ils trahissent par un mot maladroit leurs véritables préoccupations. On découvre alors qu'en définitive ils reprochent par-dessus tout au peuple élu d'avoir plus qu'eux le génie du négoce et de la finance et de gagner trop d'argent. Une femme qui avait su employer sa jeunesse et qui ne se consolait pas d'avoir passé l'âge des agréables aventures se montrait implacable pour les femmes légères, dont elle censurait les moindres écarts avec un zèle amer et emporté. Un homme d'esprit disait d'elle : « C'est tout simple, elle regarde les péchés d'autrui comme du bien volé. » Beaucoup de spéculateurs chrétiens considèrent comme du bien volé tout l'argent qu'encaisse un juif; ils ne demandaient pas mieux que de se donner au diable, le diable n'a pas voulu d'eux, il dispense ses faveurs comme il l'entend.

Les bruyantes colères qui viennent d'éclater contre les juifs allemands s'expliquent sans peine par les succès qu'ils ont obtenus dans ces douze dernières années. Le mot de Heine n'est plus vrai, ils ont été trop heureux, et les grands bonheurs s'expient toujours. Ils ont joué un rôle considérable dans la politique, ils se sont emparés de la direction du parti national-libéral, auquel ils ont fourni quelques-uns de ses chefs et la plupart de ses opinions; tous les changemens que ce parti, d'accord avec M. de Bismarck, a introduits dans la législation dès le lendemain de Sadowa, ont tourné à leur profit. Les lois sur le libre établissement, sur les banques, sur les sociétés par actions, sur la liberté de l'industrie, sur l'usure, ont été inspirées et exploitées par eux. Après la fondation de l'empire, leur prospérité a pris un nouvel essor. Ils sont les seuls à qui la contribution des cinq milliards n'ait point causé de mécomptes, la loi sur l'étalon d'or leur a procuré de gros profits, et quand la banque de Prusse fut transformée en banque impériale, ils ont su accaparer cet important établissement; la commission centrale qui le dirige se compose de quinze membres et de quinze suppléans, parmi lesquels figurent vingt-un juifs. Ils peuvent se vanter sans forfanterie que l'empire allemand a été créé pour leur usage, que pour eux seuls il a tenu toutes ses promesses, que, tandis que l'industrie et le commerce languissaient et que l'Allemagne tout entière se répandait en plaintes, ils n'avaient à se plaindre de rien et que leurs affaires prospéraient à souhait. Ils peuvent se vanter aussi qu'ils ont su employer à leurs fins un homme qui se pique de ne s'employer jamais pour personne. Les juifs

seuls ont su se servir de M. de Bismarck, et ils ont donné par là toute la mesure de leur habileté; mais ils ont fini par exciter l'envie. Comme le proscrit romain, ils peuvent s'écrier : « Ma maison d'Albe m'a perdu! »

Les habiles de ce monde, quand ils sont trop heureux, quand tout leur sourit et qu'ils croient pouvoir compter sur l'amitié des vents et des étoiles, se laissent presque toujours aller à commettre quelque maladresse. Les juifs allemands, ils doivent en convenir, ont pris une part trop active au *Culturkampf*, qui, à proprement parler, ne les regardait pas, et à l'ordinaire les hommes se trouvent mal de s'être mêlés de ce qui ne les regardait point. Parmi les disciples de Moïse, il y a aujourd'hui moins de fanatiques du Talmud que de sceptiques, mais on est quelquefois fanatique de ses doutes. Lorsque le chancelier de l'empire déclara la guerre à l'église et proposa au parlement prussien une série de mesures, dont quelques-unes étaient de nature, non-seulement à chagriner Rome, mais à inquiéter les orthodoxes protestans, les juifs n'ont pas assez dissimulé la joie que leur causait cette campagne; ils l'ont approuvée et soutenue avec trop d'ardeur, ils ont laissé percer trop visiblement leurs haines et les espérances qu'ils caressaient, ils ont tout fait pour brouiller de plus en plus les cartes et pour que les choses fussent poussées à outrance. Les protestations des catholiques les mettaient en gaîté, ils répondaient par des sarcasmes aux doléances des vieux luthériens, car Luther leur plaît aussi peu que le Vatican, et ils étaient charmés de renvoyer les deux plaignans dos à dos. Le jour où M. de Bismarck a jugé que c'en était assez, qu'il lui convenait de modérer la lutte et les passions qu'elle excitait, une réaction s'est produite, et elle s'est faite contre les juifs. M. Stöcker a pu se croire en droit de leur dire : « Vous vous mêlez beaucoup de nos affaires, permettez-nous de nous mêler un peu des vôtres. » Il a ajouté : « Vos journalistes et vos orateurs aspirent à nous détruire et à plonger notre peuple dans l'abîme du nihilisme; je vois le doigt de Satan marqué sur votre front. » M. Stöcker croit à Satan de tout son cœur, il le connaît, il l'a vu, il lui a parlé, et il le fait volontiers intervenir quand il juge ses ennemis; mais il faut lui accorder que les juifs avaient péché par une intempérance regrettable de langue et de plume. On est toujours plus ou moins le complice de sa destinée.

Après tout, ce qui peut les rassurer sur l'avenir, c'est que leurs adversaires les plus fougueux, les plus prodigues d'invectives, les plus abondans en insinuations malveillantes et en injures, se trouvent fort embarrassés quand il s'agit de conclure. Ils attestent le ciel que le cas est grave et pressant, que la maladie est mortelle, mais ils ne savent trop quel remède indiquer pour la combattre. Tel de ces pamphlétaires termine son libelle par de vraies lamentations de Jérémie. Sincère ou non, il affirme que c'en est fait, que les destins ont prononcé, que

l'arrêt est sans appel, qu'il est inutile de vouloir lutter « contre la grande puissance sociale du siècle, » que le monde appartient aux Sémites, qu'ils en sont les maîtres prédestinés, que les Allemands doivent se résigner à devenir leurs très humbles serviteurs et leurs ilotes, que l'Allemagne n'est plus qu'une Palestine sans palmiers, et il s'écrie en se frappant la poitrine : *Finis Germaniæ!* On persuaderait difficilement à M. de Treitschke que l'Allemagne soit un pays fini; mais après avoir dit : « Les juifs sont notre malheur! » il ne propose aucun moyen sérieux de conjurer le fléau, et sa haute sagesse politique se trouve à court. L'adversaire résolu de Satan, le plus intrépide et le plus délibéré des controversistes, M. Stöcker, a senti lui-même en cette rencontre défaillir son courage et sa logique. Pharaon était un autre homme; Pharaon avait découvert qu'il y avait en Égypte beaucoup plus de 45,000 juifs, et il trouvait, lui aussi, que c'était trop. Il recourut au ministère des sages-femmes, et on sait quels ordres il leur donna; mais M. Stöcker n'est pas un Pharaon, les grands moyens lui répugnent. En 1819 certains hébréophobes proposaient de reléguer de nouveau les Juifs allemands dans leur *ghetto*, de coudre à la manche de leur habit un lambeau d'étoffe de couleur voyante, de les placer sous la surveillance de la police, de les obliger à marier leurs filles à des chrétiens. M. Stöcker ne réclame rien de pareil; il ne demande pas même qu'on les bannisse des gymnases, qu'on les condamne à faire eux-mêmes leur cuisine, qu'on les mette à la porte du *Reichstag*, qu'on interdise à M. Lasker de parler et à M. Bamberger d'avoir de l'esprit. Il demande seulement qu'on réforme le régime hypothécaire et les lois sur les sociétés par actions, qu'on prenne des mesures qui empêchent désormais les capitalistes qui ne savent rien faire d'exploiter les métiers. Il insiste aussi pour qu'on réduise le nombre des juges qu'Israël fournit à la Prusse et pour qu'on chasse ses instituteurs de toutes les écoles primaires. D'autres ont été plus hardis. Ils déclarent que l'Allemagne ne sera sauvée que le jour où les juifs ne seront plus ni électeurs ni éligibles, qu'il faut à tout prix leur défendre d'acquérir la terre, de faire aucun commerce, aucun trafic sans une autorisation de la police renouvelable d'année en année, et leur interdire l'entrée de la Bourse. Ce qui importe davantage encore, c'est de fermer dorénavant la frontière à tous les juifs étrangers; quant aux israélites domiciliés à ce jour en Allemagne, on aura soin de les disséminer dans tout le pays, et selon le bon plaisir de l'état, on répartira ce bétail entre toutes les communes au prorata de leur population. Il y a peu de chances à la vérité pour que ces sages mesures soient adoptées; grâce à Dieu, il est quelquefois plus facile d'écrire une sottise que de la faire.

Qu'a pensé le chancelier de l'empire de cette nauséabonde et dangereuse polémique? S'est-il souvenu qu'il y a trente ans, il avait combattu l'émancipation des juifs, en invoquant les droits sacrés de l'état

germano-chrétien? On pourrait le croire, si l'on voulait se persuader que M. Busch, son ancien secrétaire, est le véritable interprète de ses pensées et qu'il l'a chargé de nous les révéler. Les révélations de M. Busch sont toujours suspectes et ne tirent pas à conséquence; il a le goût des incartades, on le désavoue, et il n'en est rien de plus. M. de Bismarck n'est pas homme à se laisser enchaîner par les traditions de son passé. Ce grand opportuniste a rendu, malgré lui peut-être, des services essentiels aux juifs qu'il n'a jamais aimés; mais les juifs l'en ont récompensé, et si la reconnaissance n'est jamais pour lui un fardeau gênant, on peut faire fond sur le continuel souci qu'il a de l'intérêt public et de ses propres intérêts. C'est une règle importante de la vie de ne pas se brouiller avec son banquier, et un grand politique pense toujours aux emprunts à venir. M. de Bismarck est tout occupé de son budget militaire; on peut douter qu'il ait fait grande attention à cette pluie de brochures qui vient d'inonder l'Allemagne. Il est certain en revanche que les libéraux prussiens les ont lues avec une tristesse mêlée de dégoût. Les libéraux voient avec chagrin qu'on cherche à détruire dans un peuple le respect des minorités et de leurs droits; il leur déplaît qu'une nation soit gouvernée exclusivement par cette force souvent inintelligente qu'on appelle le nombre. Comme les juifs, les protestans ont acquis en France une importance absolument disproportionnée à leur force numérique; personne ne s'en est plaint, à l'exception des fanatiques. Le comte d'Oñate disait jadis à l'empereur Charles-Quint : « Sire, je suis petit, mais je pèse beaucoup. » Il est bon que dans une société il y ait de petites choses qui pèsent beaucoup et de petits partis avec lesquels tout le monde soit obligé de compter; la liberté s'en trouve bien.

Malheureusement les libéraux prussiens ont gardé le silence; ils ont laissé à Israël le soin de se défendre contre les teutomanes et leurs chiens dévorans, aucune voix autorisée ne s'est fait entendre pour rappeler les énergumènes à la raison. Nous nous trompons, il s'est rencontré un libéral prussien qui n'a pas craint de parler. Au moment où la querelle s'échauffait, on l'a prié d'assister à un concert de bienfaisance qui se donnait dans la synagogue de Berlin; en acceptant cette invitation, il a prononcé quelques mots qui ont eu de l'écho. Plus tard, il a remercié un pasteur silésien d'avoir plaidé noblement la cause de la tolérance, et il a profité de cette occasion pour dire combien la paix religieuse lui était chère. Ce courageux libéral n'est pas le premier venu, il occupe une certaine situation dans l'état, il héritera un jour du trône de Prusse et de la couronne impériale. Mais pourquoi son exemple n'a-t-il pas été contagieux? Pourquoi les langues ne se sont-elles pas déliées? Peut-être attendait-on que M. de Bismarck eût parlé.

G. Valbert.

POÉSIE

COUCHER DE SOLEIL.

Venise, octobre 1879.

Le soleil, au couchant, enveloppait Venise
D'un long manteau de pourpre : ainsi le Titien
Drape la blonde enfant d'un vieux patricien.
Le grand canal roulait des flots d'or sous la brise.

J'étais sur le clocher de Saint-Marc, et l'église
Brillait, parée en l'air comme un temple païen.
La cité, libre et fière, en sa lagune assise,
Tendait son front au chaud soleil italien.

Au loin, blanchis déjà sous les neiges d'automne,
Les monts s'arrondissaient autour d'elle en couronne.
— Plus pâle, le soleil commençait à baisser,

Et je croyais sentir, au sein des mers profondes,
La ville, ses palais, et ses coupoles rondes,
Et la tour, et moi-même, avec lui s'enfoncer.

LE

MÉTAYAGE EN FRANCE

ET SON AVENIR

D'APRÈS UNE ENQUÊTE RÉCENTE

I. *Situation du métayage en France*, rapport sur l'enquête ouverte par la Société des agriculteurs de France, par M. le comte de Tourdonnet. — II. *Traité pratique du métayage par la même étude sur le métayage dans la Mayenne*, par M. L. Lebreton. — III. *Conférence à la Société d'économie sociale sur le métayage*, par M. de Garidel.

Parler de l'avenir du métayage aurait fort risqué de passer, il y a quelques années, pour une hérésie économique. A peu d'exceptions près, tous les écrivains spéciaux le regardaient comme une institution justement condamnée et destinée à disparaître à plus ou moins courte échéance. Si, en fait, le métayage ne cessait pas de se maintenir sur certains points du territoire, il perdait pour l'ensemble dans des proportions considérables surtout depuis une quarantaine d'années. En 1832, M. de Gasparin affirmait que plus de la moitié du sol appartenait au métayage. En 1842, les calculs de M. de Châteauvieux ne lui en accordaient déjà plus guère que le tiers, bien qu'alors il conservât encore une supériorité très marquée, pour le nombre des hectares exploités, sur le fermage, mais les terres soumises à la régie directe avaient augmenté dans une quantité supérieure, et occupaient 20 millions d'hectares sur les 43 millions qui formaient la superficie exploitée. En 1860, M. L. de Lavergne

constatait les nouveaux progrès de la petite propriété, et concluait à l'égalité numérique des fermiers et des métayers. Depuis lors, les relevés officiels établissent la décroissance constante du métayage par rapport au fermage. Ce n'est pas qu'il soit facile de dégager une constatation parfaitement sûre de la proportion à établir entre les forces respectives de ces deux modes d'exploitation. Le document dont nous allons nous occuper reconnaît lui-même ce défaut de précision sans y remédier suffisamment. Avant de rechercher ce qu'on peut tirer de lumières à cet égard de la statistique, on doit d'abord relever une erreur de calcul qui tendrait à diminuer le nombre réel des métayers existant en France. On trouve encore dans plusieurs parties du territoire des fermiers dits fermiers généraux, qui sous-louent à plusieurs familles de métayers le domaine morcelé à cet effet en plusieurs exploitations. Les recenseurs ont inscrit ces fermiers seuls, au risque d'omettre ainsi une quantité de colons partiaires. Pour se faire d'ailleurs une idée un peu exacte de la proportion du métayage relativement au bail à rente fixe et au faire-valoir direct, le calcul doit porter sur deux élémens fort distincts ; d'une part, sur le nombre des métayers eux-mêmes, de l'autre, sur la quantité des hectares exploités par ce régime d'amodiation. Or, d'après le dénombrement de 1881, nous trouvons, quant au personnel, que la régie directe en France occupe 61 pour 100, ce qui peut faire juger du développement de la petite propriété, laquelle représente l'immense majorité du faire-valoir ; le fermage occupe environ 21 pour 100, et le métayage 18 pour 100. D'autre part, si l'on adopte pour base de calculs l'étendue des exploitations, le fermage occupe, par kilomètre carré de territoire exploité, 35,9 pour 100, le métayage seulement 13,2 ; le reste est livré à la régie des propriétaires. Ce chiffre attribué au métayage risque ou de paraître trop faible, ou bien d'accuser une exagération en sens contraire des statistiques qui datent seulement d'une douzaine d'années. Nous trouvons, en 1872, par exemple, 11,182,000 hectares attribués au métayage, en regard de 9,360,000 attribuées au fermage. Il n'est guère admissible que le métayage ait reculé à ce point dans un si court espace de temps. Il serait désirable que le jour se fît plus complètement, et qu'on évitât aussi d'autres erreurs comme celle qui consiste à inscrire parmi les métayers les domainiers congéables de la Bretagne. Quelque diminuée que soit, au reste, l'importance qui reste au métayage, elle est encore grande, et elle paraîtra l'être davantage si on acquiert la conviction qu'il n'a pas perdu sa vitalité et qu'il est même possible d'en tirer un parti nouveau pour notre agriculture nationale, si nous savons faire ce qui est nécessaire pour atteindre ce but. Or, nous n'avons plus à en faire la remarque : premièrement, il n'est pas

douteux que, dans les circonstances récentes où s'est trouvée l'agriculture et dont elle n'est pas complètement sortie, les pays à métayers ont été moins éprouvés que ceux à rente fixe ; en second lieu, le métayage s'est accru dans les régions où il existait et a reparu dans des départemens où il en subsistait peu de traces. Le document où je puise ces renseignemens cite, parmi d'autres exemples, celui de l'Ain, où les petits cultivateurs qui s'étaient éloignés de cette forme d'exploitation y reviennent aujourd'hui ; il constate, dans l'ouest, une augmentation dans ce même mode ; il signale, dans le midi, des départemens comme celui de Vaucluse, qui y était peu disposé et qui en présente des cas assez nombreux ; il nous en montre jusque dans le nord et dans le nord-ouest, acquis naguère presque exclusivement, semblait-il, au fermage, et en compte quelques-uns dans l'Eure, la Somme, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure. S'il ne fallait voir là qu'un retour en arrière, signe momentané de notre affaiblissement agricole, il n'y aurait qu'à attendre des jours meilleurs. On pourrait croire que le temps nous ramènera bientôt au fermage de plus en plus étendu. Nous serions, en ce cas, dans la situation d'un peuple qui serait obligé, pour un temps, de renoncer à un outillage supérieur, d'un emploi trop coûteux, pour revenir à des moyens plus imparfaits, mais moins chers. Mais il s'agit précisément de savoir si le métayage mérite cette injurieuse comparaison avec ces engins défectueux bons à être relégués parmi les antiquités, ou s'il n'offre pas toutes sortes de ressources qui le rendent susceptible de progrès ultérieurs. Avant de tirer des conclusions ou tout au moins des conjectures, il fallait commencer par étudier les faits. La Société des agriculteurs de France s'en est chargée. On sait que cette grande association est composée en majeure partie de propriétaires fonciers. Soit qu'ils fassent valoir eux-mêmes leurs terres, soit qu'ils les fassent cultiver, ils sont au courant de tous les systèmes par la pratique, et sont à même de nous donner des nouvelles de leurs effets dans les diverses parties de la France. L'enquête sur l'état des faits n'a pas suffi d'ailleurs aux déposans. La plupart ont donné leur avis sur les défauts et sur les mérites de l'institution en elle-même comme sur ses applications actuelles. Ce qui en ressort en définitive, c'est un retour d'opinion marqué. Le rapporteur, M. de Tourdonnet, s'en est fait l'organe avec compétence et autorité dans son rapport, qui forme un véritable ouvrage, auquel on doit ajouter comme complément d'information un *Traité pratique du métayage* du même auteur. La question y est posée avec toute sa portée sociale et agricole, traitée avec élévation et précision, non sans laisser place à réserves sur certains points et à quelques complémens qu'on nous

permettra d'ajouter, d'abord sur les raisons qui nous paraissent avoir fait abandonner le métayage avec trop de précipitation en plus d'un cas et dans des proportions trop étendues. Ce rapide examen rétrospectif n'est pas étranger au sujet actuel, bien loin de là ; il en donne la clé et l'explication ; nous y trouverons l'origine de plus d'une prévention à vaincre, de plus d'une erreur à rectifier, de plus d'un défaut enfin de l'institution même, qui peut et doit être corrigé.

I.

Il y a, selon nous, à distinguer dans l'explication de la décadence du métayage en France, des causes naturelles et qui ont agi dans le sens du progrès, et d'autres, d'une nature plus artificielle, auxquelles on ne peut toujours accorder la même approbation. Je dirai d'abord un mot des premières, qui sont les plus anciennes. Nul n'ignore que le métayage libre avait été lui-même un progrès considérable sur le servage en élevant davantage le travailleur à l'état d'homme, en le rendant plus actif, plus prévoyant, et en faisant profiter la terre elle-même et les seigneurs de cet accroissement de la force productive. La richesse et la civilisation avaient suscité à leur tour au métayage une double concurrence, longtemps très inférieure par le nombre, dans la petite propriété individuelle et dans le fermage. La petite propriété s'étend du XIe au XVIe siècle. Ceux qui la possèdent, qu'ils s'appellent vavasseurs, alloïers ou de tout autre nom, forment une élite dans la classe rurale : c'est une petite aristocratie qui a ses privilèges, quelquefois même ses costumes qui la distinguent. Les métayers, en petit nombre, qui arrivaient à la propriété gagnaient en liberté et en aisance, cela n'est pas douteux. Il en était de même, quoique à un degré moindre, quand ils parvenaient à la condition de fermiers à rente fixe. Ce métayer parvenu trouvait là une libre disposition de lui-même qu'il n'avait pas connue dans son ancienne situation, quelquefois même une source de fortune, comme l'atteste toute une classe de fermiers aisés, dont la vie large allait même jusqu'au luxe qu'étalait, notamment dans ses vêtemens, l'opulente fermière. Ce qui ajoutait encore à la puissance de cette classe des fermiers à rente fixe, c'est, en certaines provinces, l'établissement tantôt de droit, tantôt de fait, d'un fermage héréditaire qui constituait des familles agricoles investies, de père en fils, avec une durée parfois séculaire, d'une singulière importance, et même en état, dans plus d'un cas, d'imposer à la propriété des conditions tyranniques. Nous en trouvons, encore aujourd'hui, la trace subsistante dans de rares débris, comme est

le *droit de marché* en Picardie. On pouvait dire du métayer qui avait gravi ce degré supérieur qu'il avait conquis ses grades, comme le soldat qui devient officier par un avancement régulier. Ses campagnes, à lui, c'étaient ses durs travaux, ses patientes épargnes. Son titre était son intelligence, son capital. Aucun propriétaire n'aurait consenti à agréer, comme fermier, un misérable, une brute. Il était enjoint à la propriété, par son intérêt même, de choisir parmi l'élite. Les anciens cadres de l'exploitation à moitié fruits, se maintenaient d'ailleurs par la tradition, par la coutume, par la loi même. Le métayage à bail emphytéotique en retenait un grand nombre dans ses liens. Enfin, le mouvement ascendant vers la propriété et vers le fermage devait être nécessairement ralenti dans les périodes qui présentent un caractère incertain et précaire et reculer aux époques désastreuses de notre histoire. Les guerres anglaises et les guerres de religion interrompent son cours, qui reprend ensuite avec plus de force à mesure que les causes qui le favorisent dans l'état de la société et de la richesse acquièrent elles-mêmes une nouvelle vigueur. L'argent, devenu plus commun, accroît le bail à rente fixe; la suppression de certaines entraves législatives tend aussi à augmenter le nombre des propriétaires, d'ailleurs par le développement du capital. Le fermage suit, d'ailleurs, pour d'autres raisons spéciales, les mêmes destinées progressives. La terre cesse de tenir une place exclusive dans l'ambition des hommes; d'autres sources de considération et de pouvoir s'offrent à la noblesse dans les hautes fonctions militaires, dans l'administration et dans les emplois de cour. La bourgeoisie enrichie, qui participait à la possession de la terre, n'y est pas non plus enchaînée par des liens qui ne puissent être relâchés, quand l'industrie et le négoce l'appellent dans les villes, et il devient infiniment commode, au XVIe et au XVIIe siècle, de s'en remettre de la gestion de ses domaines à un homme spécial, intéressé lui-même à la plus-value des terres par les bénéfices recueillis en excédent de la rente à acquitter. Les avantages d'un tel système devaient se manifestor particulièrement dans les vastes domaines qui réclament les avances de la grande culture. Aussi voit-on les princes, les seigneurs et les communautés recourir au fermage de préférence. Ce sont là tous signes d'une transformation dont l'heure est venue, dont le succès atteste l'opportunité. On peut affirmer que, dans cette longue période qui va jusqu'à la révolution, les causes artificielles ont agi dans le sens d'un maintien excessif du métayage. Obstacles légaux et routine allaient contre lui. Aussi, en 1776, Adam Smith n'évaluait-il encore qu'au sixième la part du fermage sur le sol français, et, en 1784, Arthur Young aux 7/8es la part de l'exploitation à mi-fruits. Le fer-

mage n'était pas toujours non plus très enviable. Qu'on songe qu'au XVIe siècle, selon certaines coutumes, celle de Paris par exemple, quand un seigneur saisissait le fief de son vassal, il était, si ce fief était affermé, en droit de mettre la main sur tous les fruits. On trouve encore plus tard beaucoup d'autres clauses restrictives, comme l'interdiction de contracter des baux de plus de neuf ans, la faculté laissée aux bénéficiaires de ne pas observer les baux à ferme faits par leurs prédécesseurs, outre des impôts fort lourds rejetés sur le fermier, comme celui de la taille. Pendant ce temps-là le fermage recevait toutes les garanties possibles en Angleterre et s'emparait du sol anglais à poste fixe. Il n'y aurait que trop de parti à tirer d'un si complet et si violent contraste. Le fermier expulsé soudainement avait droit à des dommages-intérêts. On allait, sous le règne de Henri VII, jusqu'à imaginer l'*action d'expulsion*, par lequel le tenancier pouvait même récupérer la possession. On a pu soutenir que cette législation protectrice du fermage, comme elle l'était de la propriété, avait valu mieux pour la Grande-Bretagne et pour son agriculture que toutes les primes et mesures protectrices. Ajoutez la considération qui naît de l'influence politique. Le bail à vie de la valeur de 90 schellings de rente annuelle était réputé *franche-tenure* (*free-hold*), et donnait au preneur du bail le droit de voter pour l'élection d'un membre du parlement; et, comme il y avait une grande partie de la classe des *yeomen* qui avait des *franches-tenures*, la classe entière se trouvait traitée avec égard par les propriétaires du sol. Les longs et même les très longs baux étaient dans l'usage, et, de plus, assurés par la loi qui les maintenait contre tous les changemens de main de la propriété. Rien de tout cela ne ressemble, on doit l'avouer, à ce qui se passait en France, faut-il même ajouter à ce qui s'y passe aujourd'hui?

Il serait donc peu juste de voir dans l'extraordinaire prédominance du métayage en France avant 1789 uniquement l'effet de ses propres mérites. Avouons que la situation plus d'une fois misérable de l'agriculture n'aidait pas à l'évolution dans le sens du fermage à rente en argent. Elle aurait pu s'opérer pourtant, aux bonnes époques des règnes de Louis XV et de Louis XVI, avec plus d'étendue, mais trop d'obstacles s'y opposent dans les tristes périodes qui terminent le siècle de Louis XIV ou qui précèdent la révolution. Comment aurait-il songé au fermage, ce métayer réduit à ses bras et à qui le propriétaire, obligé d'une part d'avancer les bestiaux et les semences en totalité, avançait en outre de quoi le nourrir jusqu'à la prochaine récolte? Il est certain qu'en face de ces métayers besogneux, endettés, les fermiers ne faisaient souvent pas meilleure figure. Le bail à rente fixe était loin d'avoir ordinaire-

ment pour corollaire une agriculture avancée et florissante; les mauvaises conditions dans lesquelles il était trop souvent établi le préparaient mal à la lutte contre les causes de souffrance, et il est à croire que, avant ces temps désastreux, beaucoup retombèrent dans les rangs d'un métayage encore plus infime ou même du prolétariat agricole.

Les choses prennent un tour tout différent après la révolution, et le métayage, en perdant ses appuis factices, perd aussi une partie de sa force, tantôt par suite d'heureux progrès en liberté et en richesse, tantôt par une conséquence d'entraînemens que nous n'hésiterons pas à qualifier de regrettables. On ne peut que se féliciter de la liberté de mouvemens rendue aux transactions, qui permettaient aux intérêts de s'arranger entre eux au gré de leurs convenances réciproques. Un des actes de la législation nouvelle fut d'abolir le métayage emphytéotique qui retenait par force beaucoup de paysans dans les liens d'un contrat qu'atteignait la prohibition des baux perpétuels. Des arrêts judiciaires détruisirent dans une forte mesure ce qui restait de cette sorte de métayage, moyennant des indemnités évaluées par les tribunaux pour racheter et solder les droits résultant de titres positifs. M. de La Tourdonnet constate néanmoins que les métayers emphytéotiques qui avaient conservé des titres authentiques résistèrent à la suppression de l'ancien métayage, et déclare en avoir connu dont les titres ou les droits remontaient au règne de François Ier; ils s'étaient ainsi succédé sans interruption de famille pendant plus de trois cents ans: des faits analogues ont été signalés dans la commission mixte chargée de préparer l'enquête. Toutes les sortes de propriété, tous les systèmes d'amodiation gagnèrent à l'affranchissement de la terre. Tandis que la petite propriété, émancipée des dernières servitudes féodales, s'accroissait par la quantité des terres de la noblesse et du clergé mise à la disposition des acquéreurs de biens nationaux et devenait accessible à bon nombre d'anciens métayers et d'ouvriers ruraux, le même mouvement se faisait vers le fermage, non moins favorisé par l'élan donné à la richesse, au travail et à l'épargne dans les années de paix qui suivirent le premier empire. Mais le but fut dépassé par suite de causes qu'il n'est pas impossible de découvrir pour les métayers et aussi pour les propriétaires, causes profondes qui tiennent à l'histoire morale et sociale de notre temps.

Disons-le avec une entière franchise : tout ne doit pas être mis au compte du progrès dans cette évolution. Beaucoup de métayers sortirent des rangs sans être suffisamment préparés à franchir ce degré de l'échelle. Ils prirent leur désir qu'excitait la vue du voisin pour

une suffisante vocation, et leur ambition leur tint lieu de brevet de capacité. Ignorans et pauvres, ils prétendirent exercer une profession qui exige instruction et capital. Dans le passé, la petite propriété et le fermage s'étaient recrutés, on l'a vu, par une sorte d'élection. Je suis loin de prétendre qu'il n'en fût plus ainsi dans un nombre de cas indéterminable, dans la plupart peut-être; mais cela laissait encore une marge ouverte à une foule énorme de gens, campagnards comme citadins, empressés de se déclasser pour monter. Tous ne trouvèrent pas également à s'en louer. Combien d'anciens métayers, émigrant vers les villes, n'y rencontrèrent que les misères de l'ouvrier! Combien d'autres, fermiers nécessiteux ou petits propriétaires en lettés, ne tardèrent pas à sombrer et tombèrent dans le travail nomade! Ne sortons même pas d'une période toute récente, voyons ce qui s'est passé depuis une quarantaine d'années. On relève avec une sorte de fierté ce fait que la petite propriété a quadruplé de valeur depuis un demi-siècle, c'est-à-dire dans une proportion sensiblement supérieure à l'augmentation pourtant considérable de la valeur des domaines plus étendus. Un tel accroissement prouve assurément l'amélioration réelle du sol et du revenu. On ne peut méconnaître néanmoins l'influence qu'a exercée sur une telle élévation des prix la recherche excessive des petits terrains, des parcelles multipliées à dessein par la spéculation pour satisfaire cette sorte d'appétits. La valeur a été surenchérie au-delà souvent de toute raison par ces acquéreurs disposés à acheter coûte que coûte. Ces métayers impatiens, qu'il faut compter sans doute par milliers, ont perdu plus que gagné à suivre un penchant trop immodéré. Ayant acheté trop cher, combien de fois n'a-t-il pas fallu que ces propriétaires improvisés empruntassent, à un taux aussi usuraire que celui dont ils avaient acheté la terre, pour en payer le prix et pour suffire aux frais de la culture! Le même fait se présente en partie pour le métayer qui s'est converti en fermier; sans avances suffisantes il n'a guère pu que végéter. La concurrence s'est portée sur les fermages avec la même vogue impétueuse que sur les terres, et il y a eu là aussi une folle-enchère. Nous pourrions nommer des pays, abandonnés par leurs anciens métayers et leurs ouvriers ruraux, qui ont subi plus de préjudice qu'ils n'ont recueilli d'avantages par suite d'un morcellement parcellaire excessif, qui s'y est montré particulièrement dommageable à l'agriculture. L'enquête cite la Creuse, par exemple. Ce pays était destiné, en grande partie, au métayage par ses conditions générales. Les anciens métayers, soit qu'ils aient continué à résider sur le sol en abandonnant la métairie pour la petite propriété, soit qu'ils aient émigré six ou sept mois chaque année pour

revenir avec quelques économies gagnées dans le métier de maçon ou tel autre de l'industrie du bâtiment, ont fait de ce département découpé en parcelles une sorte de damier agricole. Et que d'autres exemples encore!

J'appelle aussi obstacle artificiel au métayage, dans les pays qui le comporteraient, l'excès d'indépendance. En Bretagne, par exemple, on reconnaît que le métayage aurait fréquemment des avantages au point de vue de la culture. Qui s'y oppose? Cet esprit d'indépendance très concevable, louable même, si le paysan était placé en présence d'une servitude de droit ou de fait, mais il n'en est rien. Il s'agit d'un contrat libre, résiliable, facile à rompre. Les maîtres savent bien qu'ils seraient, dans ces pays d'humeur fière, et c'est une humeur qui se répand partout, mal venus à tenter sur les populations une sorte d'embauchage. Assurément, on peut citer des contrées où les métayers votent comme les propriétaires; c'est qu'ils sont encore animés du même esprit. Nous en nommerions d'autres où les opinions présentent plus de divisions et où le métayer vote différemment. Il n'est pas si facile qu'on croit de s'emparer du paysan. D'ailleurs, si le métayer peut avoir besoin du maître, celui-ci, dans les conditions de cherté de la main-d'œuvre, qui ne sont pas, selon nous, seulement passagères, a peut-être encore plus besoin du métayer. Nous n'hésitons pas encore ici à voir dans cette indépendance ombrageuse, impatiente de toute supériorité, même de tout contact et de toute surveillance, un défaut, auquel il faut rapporter comme à une de ses causes la diminution du métayage.

Les propriétaires n'ont pas été non plus sans responsabilité dans cette désertion trop hâtive, trop complète de l'exploitation par métayers. On peut bien recueillir quelques aveux là-dessus dans l'enquête; peut-être pourtant la confession a-t-elle parfois besoin d'être un peu aidée et complétée. Il nous paraît certain d'abord qu'il y a eu dans ce mouvement d'abandon du métayage par les propriétaires eux-mêmes un peu d'entraînement théorique en faveur du fermage. Le goût pour les théories est rarement imputable aux propriétaires, nous le savons, et nous ne prétendons pas leur en faire un reproche. Mais si vive avait été la campagne menée par les économistes et les agronomes contre le métayage dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, tel avait été leur zèle à proclamer la supériorité du bail à rente fixe, qu'ils avaient créé un puissant mouvement d'opinion. Mouvement très explicable quand il importait de revendiquer pour le bail à rente fixe la place qui lui est due et qu'il n'avait pas encore prise au soleil. Est-ce pourtant à dire que la théorie n'ait pas, même alors, déprécié à

l'excès ce système d'amodiation? Elle en a certainement méconnu les côtés moraux et sociaux, et, quant à ses effets économiques, elle s'est attachée presque exclusivement aux types défectueux pour leur opposer un fermage souvent hypothétique, toujours riche en avances, mêlant la hardiesse à la circonspection, la théorie à l'expérience, le fermage tel qu'il doit être en un mot et non tel qu'il est toujours, il s'en faut. Le fermage a été à la mode; le respect humain s'est mis de la partie; on a cédé à l'idée préconçue que le bail à rente donnerait, en tout état de cause, des résultats supérieurs à un métayage dont les propriétaires éprouvaient, d'ailleurs, les inconvéniens sans en apprécier toujours suffisamment les compensations et les avantages.

Des raisons qui tenaient à l'état des esprits et de la société devaient aussi déterminer nombre de propriétaires, en dehors de tout intérêt agricole, à préférer le fermage. Lorsqu'ils reprochent aujourd'hui avec quelque sévérité aux paysans l'abandon de la culture, ne craignent-ils pas qu'il ne leur soit plus d'une fois répondu : « Que ceux d'entre vous qui ne se sentent pas coupables nous jettent la première pierre! » Ceux qui s'absentent sont-ils moins infidèles à la terre que ceux qui se déclassent, et ne sont-ils pas aussi des déclassés de l'agriculture ces propriétaires qui ne voient guère dans la possession d'un domaine qu'une occasion de villégiature, surtout au temps de la chasse, ou qu'un moyen d'influence pour les élections? Ils ont recherché, non sans excès, les fonctions publiques, l'industrie, les affaires, le luxe et les plaisirs de la capitale, de même que les métayers et les ouvriers ruraux allaient aux métiers urbains, aux travaux publics et aux chemins de fer, au petit commerce et aux places de bureau, ainsi qu'aux distractions des villes. On avouera que tout cela se ressemble fort, et que, dans cette occasion comme en d'autres, il n'y a pas une si grande différence entre le haut et le bas de la société. Encore s'il ne s'agissait que des grands propriétaires! Mais non : les moyens ont obéi aux mêmes impulsions. Or, c'est la moyenne propriété qui convient surtout au métayage, peu applicable aux domaines étendus, à moins qu'on ne les divise en plusieurs métairies. Nos moyens propriétaires, qui cultivaient soit eux-mêmes, soit avec le concours de métayers, se sont souvent donné le luxe d'un fermier, pour s'occuper de toute autre chose que de culture ou pour s'adonner à une vie presque oisive. Il en est trop qui ont recherché les agrémens du jeu et du café dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. En somme, le métayage a diminué en raison des progrès du fonctionnarisme, de l'industrie, de la spéculation. La corrélation entre ces faits peut être suivie pour chaque période depuis 1830. Dans de telles conditions, la sur-

veillance et la direction d'une propriété composée de plusieurs métairies, ou même d'une seule, peuvent devenir impossibles, surtout si l'incurie ou la répugnance pour ce qui touche à l'agriculture vient s'y joindre, car il est rare que, pour le possesseur du sol, le métayage prenne l'homme tout entier. Mais quoi! on allègue que les métayers, en l'absence du maître, peuvent devenir infidèles, routiniers, ne disposer des cultures que dans le sens de leurs convenances personnelles, et quoi de plus simple, dès lors, que de prendre un fermier, un chargé d'affaires commode, qu'on tient par la brièveté du bail? Désormais on n'a plus qu'à attendre, les bras croisés, un revenu fixe. — On peut même avoir la chance, parfois, de voir ce revenu s'accroître, tant que la propriété a pour elle le vent en poupe, c'est-à-dire les circonstances économiques favorables. N'est-ce pas là notre histoire? Et, puisque nous faisons la part des responsabilités de la propriété, n'avons-nous pas encore quelques traits à y ajouter? Nous ne sommes pas injuste pour les améliorations que le sol lui doit depuis quarante ans; nous reconnaissons aussi quelles ont été ses difficultés et ses charges. Mais a-t-elle usé de la période des hauts fermages aussi bien qu'elle aurait pu et dû? Et, puisqu'elle prenait cette résolution d'abandonner en des cas nombreux le métayage sans raisons agricoles suffisantes, a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait pour donner au fermage lui-même tout ce qui pouvait en faire un moyen de production réellement plus puissant et plus efficace que ce qu'il remplaçait? En définitive, qu'avons-nous vu? La propriété a largement usé de la faculté d'augmenter les fermages que lui donnait la concurrence des preneurs. Elle s'est morcelée en plusieurs fermes. Il ne s'agissait pas là de perfectionner la culture, mais d'accroître simplement le revenu par la sous-location de fermes multipliées souvent à l'excès, mais louées plus facilement et plus cher. Spéculation licite, je le veux bien, mais qui a augmenté le nombre des preneurs sans accroître leur capital d'exploitation. D'une façon parallèle, les marchands de biens divisaient les domaines pour la vente. Ainsi, la grande culture, qui a sa place en France, recevait de nouvelles atteintes. On ne peut même ignorer quelques moyens assez singuliers mis en œuvre, pour imposer au fermier un supplément de tribut, des propriétaires se faisaient payer par le fermier entrant, comme simple don de joyeux avènement, ce qu'ils appelaient, en des termes qui ne sont pas précisément empreints de noblesse, du nom de *gants* ou *épingles*, demandant une année en sus du fermage, et cela à l'entrée même, au moment où le fermier avait besoin de toutes ses avances. Tant qu'a duré cette plus-value des fermages, les preneurs n'ont guère cessé de se plaindre que la perspective d'une augmentation, même légère, de

fermage offerte par un concurrent, suffisait très fréquemment à faire congédier les fermiers en possession. On regrette que l'exemple d'une instabilité si peu encourageante soit venu ici des propriétaires eux-mêmes. L'agriculture est une entreprise à longue échéance. Ils l'ont traitée comme une affaire à court terme. Ils n'ont vu que le revenu immédiat. Dans les cas où le fermier aurait été en état d'entreprendre de longs travaux d'avenir, il n'en avait nulle envie. C'était la propriété elle-même qui fuyait les longs baux. Elle croyait faire merveille quand elle les poussait jusqu'à neuf ans, quoiqu'on sache qu'en ce cas le fermier inquiet perd son goût d'améliorations trois ans avant l'échéance. Le même fermier avait, d'un autre côté, à subir les exigences de la main-d'œuvre. On avait pris en un mot une quantité de fermiers médiocres, on n'encourageait pas les bons, ceux qui avaient dans la tête et dans les mains les conditions du succès. Aussi, c'est en vain que tout a paru aller bien assez longtemps, sauf certains avertissemens redoutables. On ne pouvait espérer qu'on éviterait toujours des épreuves qui se sont fait partout sentir en Europe. Mais n'est-il pas trop certain qu'on s'est trouvé assez mal armé quand cette épreuve est venue? On s'est vu placé en face d'une crise qui n'a été agricole qu'en partie, et qui s'est manifestée non pas exclusivement, mais surtout, comme une crise de la propriété, une crise de la rente foncière. Comment s'attendre que des baux conclus à des conditions déjà onéreuses ne deviendraient pas accablans sous le coup d'une succession de mauvaises années et du choc de la concurrence étrangère? Il y a eu grève de fermiers alors, et on a pu se demander si ce n'était là qu'une épreuve transitoire. Oui, en partie sans doute; mais qui peut croire qu'on reviendra, pour les rentes, à la situation de la veille? Il faudrait un fermage plus riche et plus capable, mais il n'est pas facile de le créer à volonté en nombre de circonstances et quand le revenu du propriétaire s'est abaissé. Que peut-on faire? L'améliorer tant qu'on pourra, lorsque le propriétaire se sentira en état de le faire, et, parmi nos propriétaires fonciers, il en est beaucoup qui ont d'autres sources de fortune que la terre et qui peuvent prélever pour elle quelques sacrifices. Non, assurément, il ne s'agit pas d'abandonner le fermage, qui a ses sortes de supériorité, mais de lui créer une meilleure situation. On ne comprend pas qu'outre de plus longs baux, la propriété n'accorde pas le remboursement au fermier sortant pour les améliorations. Ce serait le cas, comme M. Risler le faisait remarquer ici-même, d'imiter nos voisins d'outre-Manche, chez qui une loi récente a rendu ce remboursement obligatoire pour certaines améliorations, même quand le bail ne l'a pas prévu, et qui, en outre, ont soin de construire

pour les fermiers d'agréables et saines habitations, d'excellens bâtimens de ferme, comme ils bâtissent pour les ouvriers ruraux des cottages avec jardins qui peuvent devenir leur propriété moyennant un loyer modéré. Mais, à côté de ce fermage amélioré qui reste un peu trop fréquemment à l'état de *desideratum*, y a-t-il des motifs qui permettent de croire que l'exploitation par métayers ait perdu ses raisons d'être et toute possibilité d'amélioration? Un certain retour à ce régime perfectionné ne pourrait-il être la contrepartie de ce qu'il y a eu de précipité et d'extrême dans la désertion qui a signalé ces quarante dernières années surtout? C'est à l'enquête et aux divers travaux qui ont été dirigés dans le même sens que nous demanderons les élémens de la réponse qu'il convient de faire à cette question.

II.

On doit s'attacher à dégager de l'enquête, parmi les motifs de maintenir ou d'augmenter le métayage, ceux qui lui attribuent une valeur propre, et ceux qui le recommandent seulement au nom de circonstances locales. Ces dernières causes peuvent n'être que transitoires, comme elles peuvent aussi ne pas l'être; il y a, en effet, dans le climat et dans la nature des cultures, des raisons qui peuvent recommander ce système d'amodiation d'une manière durable. La question pourrait se poser pour des régions entières, notamment dans le midi. Il importe toutefois de faire remarquer que la plupart des critiques qui atteignent le métayage ont un caractère général, c'est à sa justification plus générale aussi que doit tendre un document qui l'examine dans son fond en même temps que dans ses applications. On doit du reste reconnaître que tous les théoriciens ne l'ont pas condamné. C'est ainsi qu'au moment de la plus forte réaction contre le régime d'exploitation à moitié fruits, Sismondi n'hésitait pas à y montrer une des institutions « qui ont le plus contribué à répandre le bonheur dans les classes inférieures, à porter la terre à son plus haut degré de culture, et à y accumuler le plus de richesses. » Tout en attribuant aux barbares cette combinaison qu'il appelle « une des plus heureuses inventions du moyen âge, » auquel il est en réalité fort antérieur, le même économiste (1) insistait avec raison sur des côtés qui sont loin d'avoir perdu tout leur à-propos : « Le paysan a peu ou presque point de capitaux; le maître lui remet une terre ensemencée et en plein rapport... Le métayer se trouve débarrassé de

(1) *Nouveaux Principes d'économie politique*, liv. III, ch. V.

tous les soins qui, dans d'autres pays, pèsent sur la classe inférieure du peuple. Il ne paie point d'impôt direct; il ne paie point au maître de redevances en argent... Le terme auquel le fermier doit acquitter l'impôt ou la rente ne le presse point, et ne le contraint point à vendre à vil prix... Quant aux travaux journaliers, il les fait lui-même avec sa famille... Dans cette exploitation, le paysan s'intéresse à la propriété comme si elle était à lui, il trouve dans sa métairie toutes les jouissances par lesquelles la libéralité de la nature récompense le travail de l'homme... Son industrie, son économie, le développement de son intelligence, augmentent régulièrement son aisance... Il plante pour que ses enfans recueillent les fruits, etc. » Mais, en insistant sur les bienfaits de cette combinaison en Toscane et dans d'autres pays, Sismondi accusait les mauvais usages qui l'avaient faussée en France et l'avaient empêchée de produire ses effets avantageux. On peut regarder comme une autorité de quelque poids dans la question qui s'agite aujourd'hui l'opinion de ce publiciste, de cet économiste libéral qui ne saurait être accusé d'aucune connivence avec les partis dits réactionnaires. En s'appuyant sur le même fonds de raisons générales, M. de Tourdonnet a vu une preuve de ce qu'offre en quelque sorte de naturel un tel arrangement, dans la persistance d'une institution qui a tenu sa place dans l'agriculture des anciens peuples, et qui en occupait une chez les Romains, à côté du fermage à rente fixe, tant que l'esclavage n'a pas envahi tous les domaines. N'est-il pas curieux de voir un aimable et ingénieux lettré, qui ne laissait pas d'être un administrateur pratique et un propriétaire avisé, Pline le Jeune, y recourir en face d'une sorte de crise de fermage? Las de n'être plus, depuis cinq ans, payé par ses fermiers, il écrit à Paulin qu'il va changer son système et qu'il n'affermera plus en argent, mais *en parts de récoltes*. Cette lettre semblerait écrite d'hier. On sait comment le métayage échappa, au moyen âge, aux lois du colonat impératif, de la servitude de la glèbe, comment aussi il a gardé longtemps des traces de féodalité; c'est là une sorte de tache originelle aux yeux de ceux que hante outre mesure ce genre de souvenirs. Aujourd'hui le métayage peut se placer sous l'invocation d'une idée chère à la démocratie, celle de l'association du travail et du capital. Nous voudrions même que ce caractère éminent fût entièrement reconnu par les définitions de ce contrat, sur lesquelles la jurisprudence tâtonne un peu. Il serait temps que les jurisconsultes se missent d'accord sur ce point qui peut contribuer à fixer les idées. Les uns, aujourd'hui encore, voient dans le métayage un contrat mixte, qui emprunte ses règles tantôt au louage, tantôt au contrat de société; d'autres n'y reconnaissent qu'un contrat de louage, et

le considèrent comme une pure variété de bail à ferme, avec cette seule différence que le fermage se paie en argent. C'est de ce point de vue que semble l'envisager l'ensemble de notre législation. Même à se renfermer dans cette définition contestable, le métayage paraîtrait encore un arrangement fort convenable dans toutes les situations où le manque de capitaux et la difficulté de trouver des fermiers solvables ôtent au bail payé en argent la sécurité nécessaire pour l'acquittement de la rente et l'avantage d'un revenu plus élevé. C'est à ce point de vue du louage que se plaçait un agronome célèbre, M. de Gasparin, lorsqu'il affirmait que le métayage s'établit quand le tenancier n'a pas un capital ou un crédit suffisant pour garantir le paiement de la rente et les avances du propriétaire; alors celui-ci « prélève cette rente par parties proportionnelles sur la récolte de chaque année, de manière que la moyenne de ces portions annuelles représente la valeur de la rente. » Mais en vérité une telle interprétation ne représente qu'un côté et non le principal de cette collaboration, et voit-on beaucoup les intéressés faire tous ces calculs compliqués? Si on les consultait, ne donneraient-ils pas plus volontiers les mains au système qui reconnaît dans le métayage un contrat de société? C'est cette idée essentiellement économique de « l'association » qu'a fait ressortir M. Troplong, et que M. Méplain adopte dans son *Traité du bail à portion de fruits*. Nous croyons donc qu'il y a tout avantage à faire rentrer l'exploitation à mi-fruits dans l'article du code qui définit la société un contrat « par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre une ou plusieurs choses en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter. » C'est d'ailleurs sur cette définition que plusieurs tribunaux ont appuyé leurs arrêts dans des questions de métayage. On ne peut que louer les plus récens défenseurs de ce régime d'avoir adopté franchement cette interprétation, et d'avoir fait de l'association le point de départ de leur apologie, fût elle un peu excessive, au nom de l'union des classes. C'est le côté qu'avait déjà fait valoir M. Le Play. Union des classes! Ce dernier mot irrite; il effarouche la pruderie démagogique; il n'y a plus de classes, dit-on; elles sont confondues dans l'égalité civile et politique. Soit; mais il ne faut pas jouer sur les mots. N'existe-t-il donc plus de catégories déterminées, hiérarchisées, quoi qu'on fasse, par l'inégalité des conditions, de la fortune et de l'éducation; et ne les retrouve-t-on pas dans les campagnes? Veut-on que la plus aisée, la plus instruite, celle qui possède la terre, et cette autre catégorie qu'il faut bien appeler inférieure, se rapprochent, s'entr'aident, et que la première serve à élever le niveau de la seconde? Il se trouve certes de plus dangereux projets que cette prétendue tentative de

résurrection déguisée du passé! L'isolement, l'éternel antagonisme, est-ce là l'idéal de la vie agricole et manufacturière? Ne serait-ce pas sottise de s'y tenir quand l'intérêt des parties est de s'entendre Nous n'hésitons pas, pour notre compte, à attribuer à ces relations fondées sur des besoins réciproques une véritable portée sociale, à laquelle se joint, à un autre point de vue, un intérêt national. Le métayage est un régime essentiellement favorable au développement de la population. C'est même ce qui a paru inquiéter quelques économistes, mais nous n'en sommes plus à ces craintes-là! Le métayer, dans la plus grande généralité des cas, regarde les enfans comme une richesse plutôt que comme une charge, parce qu'il les associe à ses travaux. Cette disposition n'est pas à dédaigner en présence des habitudes de plus en plus restrictives du fermage en matière de population.

Les raisons économiques ne sont pas non plus, aux yeux des déposans de l'enquête, tirées des considérations purement locales. Ce ne peut être une circonstance indifférente pour un régime d'amodiation de supprimer deux élémens coûteux comme la rente fixe et comme la main-d'œuvre. Celle-ci y est extrêmement réduite et ne s'emploie guère que pour les travaux pressés de la moisson et un petit nombre d'autres besognes urgentes. A moins de supposer une complète révolution dans le sens d'une grande puissance de production agricole, que rien malheureusement ne fait encore prévoir, le métayage pourra faire valoir longtemps ce double avantage. La question qui se débat entre ce système d'exploitation et le fermage est une question de rendement plus ou moins élevé, et elle se posera longtemps, à moins encore qu'on ne fasse une autre supposition, celle où la propriété serait tout entière divisée entre des mains qui l'exploitent directement. Or ce dernier résultat ne saurait être aussi absolu. Il faudrait supposer que les détenteurs de la richesse perdissent le goût de la propriété foncière, ce qui est infiniment peu probable, en raison des jouissances spéciales et des moyens de considération et d'influence qu'elle procure. Une autre supposition, qui paraît encore plus chimérique, est celle d'une mobilisation universelle du sol ou d'une mainmise de l'état qui le ferait exploiter sous sa régie. Notre humanité occidentale, pour en arriver là, aurait à modifier profondément tous ses instincts et toutes ses traditions. Il faut donc tabler sur des hypothèses beaucoup plus modestes. Nous avons à voir tout simplement si l'exploitation à moitié fruits ne peut soutenir en bien des cas honorablement le parallèle avec le bail à rente fixe. Les cas même ne seraient pas rares où l'enquête irait jusqu'à établir une certaine supériorité d'un bon métayage sur un fermage qui se présente dans des conditions

ordinaires et moyennes, à plus forte raison sur un fermage médiocre. Cette thèse n'est pas tout à fait une nouveauté, elle ne saurait être, par conséquent, imputée à une réaction passagère. Elle a toujours trouvé une minorité restreinte pour la soutenir parmi les membres des sociétés agricoles et même dans l'enseignement agronomique officiel à un moment où les tendances sociales et politiques auraient le plus éloigné ces écoles de sembler faire du métayage une sorte de doctrine d'état. Il y a longtemps que l'honorable doyen de l'enseignement agricole, le directeur de l'école d'agriculture de Grandjouan, M. Jules Rieffel, a défendu cette opinion et l'a fait reposer sur des calculs positifs, empruntés au centre et à l'ouest de la France; mais la manière dont ils sont établis, indépendante en partie des circonstances régionales, permet de leur attribuer une portée plus grande. Le savant agronome opérait sur une étendue assez considérable de pays et pour des sols de toute nature, et il constatait une rente de 25 francs par hectare avec le fermage, de 30 avec l'exploitation directe, de 40 avec le métayage ; celle-ci allait jusqu'à 50 et 60 pour les bonnes terres, et même atteignait exceptionnellement à 100 francs, chiffre qu'on trouve consigné dans les rapports sur les primes d'honneur. Or, si tel était, il y a environ vingt-cinq ans, l'effet d'une association intelligente et active, dans laquelle mettaient un apport convenable les deux parties contractantes, le métayage a montré surtout depuis lors mieux encore qu'il est compatible avec tous les progrès dans les diverses branches de la production agricole. Il a tiré une source de revenus à un degré presque imprévu de l'élevage et de l'engraissement du bétail. L'enquête nous en donne plus d'une preuve vraiment remarquable. Il en résulte que ce régime, frappé, disait-on, d'une infériorité irrémédiable, a cessé d'être considéré par d'excellens esprits comme un simple pis-aller. L'opinion qu'il vaut par lui-même trouve aujourd'hui des partisans déclarés parmi les intelligences les plus ouvertes à la théorie, naguère si partiale en faveur du fermage à rente fixe. C'est en termes généraux que M. Lecouteux, par exemple, y signale « un des meilleurs types d'organisation rurale, un des moyens les plus sérieux d'améliorer la terre en améliorant la situation de ceux qui l'exploitent. » Langage qui aurait paru presque scandaleux dans des temps qui ne sont pas éloignés. Signalons un indice de ce retour en faveur de la puissance productive du métayage dans une enquête à laquelle s'est livrée la Société nationale d'agriculture de France. Si telle partie du métayage existant a pu y devenir l'objet de critiques trop souvent fondées, le régime en lui-même a paru viable, nullement entaché de vices rédhibitoires. Les meilleurs juges l'ont regardé comme digne d'être encouragé, et personne n'a avancé

ce prétendu axiome qu'il n'y avait là tout au plus qu'une étape qu'il fallait se hâter de traverser pour en sortir. On peut s'en convaincre en lisant une communication du savant et regretté secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, M. Barral; s'il n'était pas sans objection sur quelques points, son attachement à la cause du progrès ne l'éloignait pas d'une adhésion sympathique à cette forme d'exploitation. Il demandait seulement qu'elle fût mise en rapport avec les besoins de l'état actuel. Il constatait que, dans plus de 300 fermes à métayers, qu'il avait visitées dans le Limousin en 1876, 1877, 1878, le revenu avait au moins doublé depuis vingt-cinq ans : il invoquait le témoignage des propriétaires qui avaient reconnu devant lui que la valeur de leurs terres était devenue deux et trois fois plus considérable qu'en 1850 et en 1860. Ce qui n'est pas moins significatif, c'est cet aveu qui sert de réponse à ceux qui s'obstinent à considérer le métayage comme une sorte de domesticité humiliante : « Depuis 1850, les métayers s'élèvent de plus en plus à la position d'associés des propriétaires, et ils deviennent ainsi d'excellens agens pour accroître et assurer la prospérité de l'agriculture française. »

On rencontre dans l'enquête la réponse la plus complète qui ait encore été adressée à l'adage que les pays de métayages sont nécessairement des pays pauvres, tandis que le fermage caractérise les contrées riches et prospères. Il est parfaitement vrai qu'il y a des pays pauvres qui sont cultivés par des métayers, et qui le seraient plus mal autrement. C'est ainsi que le département des Landes ouvre la marche avec ses 27,484 métayers. Mais on n'appellera pas sans doute pays pauvres les départemens qui viennent après, la Dordogne avec 24,893 métayers, l'Allier avec 11,632, la Gironde avec 11,568, la Charente avec 10,776, le Lot avec 10,000, la Haute-Vienne avec 8,337. On ne saurait soutenir que ces pays, au point de vue agricole, soient plus pauvres que le Cantal, qui ne compte que 2,292 métayers, que la Creuse, qui n'en compte que 2,069, que la Haute-Savoie, qui n'en compte que 855, que la Lozère qui n'en compte que 325. On soutient, il est vrai, que le centre et le midi, ces pays de métayage, sont relativement pauvres, ce qui n'est pas vrai pour toutes les régions. Là, ajoute-t-on, point de fermiers, et c'est ce qui contribue à rendre ces pays arriérés. Or, si quelquefois, en effet, le fermage pourrait être utilement appliqué sur certains points, cette assertion si souvent répétée n'en est pas moins fausse dans sa généralité. Le fermage est très connu dans le centre et le midi, mais il y est très mal pratiqué. L'état du moins n'a pas extrêmement changé depuis que, il y a plus de quarante années, M. de Gasparin traçait la description de ce fermage défec-

tueux. La Mayenne, l'Anjou, la Sarthe, sont des pays d'agriculture avancée en général. Le métayage en occupe des parties étendues, souvent les mieux cultivées; il est dans la Mayenne de 53 pour 100. L'arrondissement le plus riche, celui de Château-Gontier, appartient, comme celui de Laval, en grande partie à ce mode d'exploitation. Les propriétaires de la Mayenne s'occupent de leurs domaines, et ceux qui les négligeaient sont obligés, en assez grand nombre du moins, d'y reporter leur vigilance. Le métayage a eu sa part considérable dans les perfectionnemens agricoles de ce département, transformé par les voies de communication et par l'emploi de la chaux. Un des déposans, M. Lebreton, s'est attaché à faire ressortir cette participation au progrès de l'exploitation à mi-fruits dans un écrit spécial qu'a couronné la Société des agriculteurs. C'est une étude d'un caractère tout expérimental qui ne fait au reste que développer ce que M. de Falloux avait déjà démontré avec éclat par la pratique. Si l'on ne peut que renvoyer aux tableaux de comptabilité destinés à démontrer la supériorité au moins possible de la culture à métayers, il n'est pas inutile de signaler quelques faits, empruntés à cet instructif parallèle relativement à certaines acquisitions agricoles. C'est ainsi que l'ancienne race bovine, mal conformée et qui donnait peu de lait, a été remplacée par la race des Durham-Manceaux, vigoureusement constituée et particulièrement apte à un engraissement précoce. Supposez que l'exemple soit venu de propriétaires riches faisant valoir sans métayers, il aurait été plus lentement et plus difficilement suivi : soit qu'on les eût accusés de céder à des théories, soit qu'on leur eût laissé la responsabilité d'expériences coûteuses, peu accessibles à de modestes cultivateurs. Les fermiers besogneux redoutent aussi ces expériences, et, en fait, ils ont montré peu d'empressement pour les croisemens Durham. D'où vient que les métayers, qui passent pour plus timides, ont réalisé ce que les fermiers leurs voisins hésitaient à faire? C'est grâce à l'intervention des propriétaires, à leurs conseils réitérés, à leurs sacrifices pécuniaires. Les fermiers ont suivi seulement leur exemple. Cette sorte de paradoxe d'un métayage plus progressif que le bail à rente fixe se soutient par d'autres perfectionnemens agricoles, comme la substitution successive des rouleaux de bois aux anciens fléaux, et des machines à battre aux rouleaux, comme l'introduction des charrues Brabant double soc, comme, en ce moment même, l'application en une certaine mesure des engrais chimiques complémentaires du fumier, dont le métayage prend, paraît-il, la principale initiative.

On fait remarquer de même que la question du capital d'exploitation se résout d'une manière plus convenable qu'avec le fermage

dans les bons pays de métayage ; nous désignons de cette façon, outre la Mayenne et l'Anjou, particulièrement la Sarthe, les bons cantons du Poitou et du Limousin adonnés à ce régime, où il se présente d'ailleurs avec des mérites inégaux suivant les cas et les régions. Le crédit agricole, dans la mesure où il dépend du propriétaire, se faisant le banquier de l'exploitant par d'utiles avances, trouve aussi quelques facilités dans ces pays où les métayers, dès longtemps établis et quelquefois se succédant de père en fils, inspirent confiance. Cette confiance est plus grande, en effet, quant aux personnes et quant aux résultats à attendre, qu'avec des exploitans et quelque sorte intérimaires, sans racines dans le pays, et, s'ils réussissent, de plus en plus portés vers les placemens mobiliers.

Aucun doute ne peut subsister, après cette enquête, sur l'étendue qui permet aux métairies d'être exploitées dans de telles conditions de succès. C'est dans les étendues de 20 à 50 hectares que le métayage se présente avec tous les avantages qu'on a coutume, dans l'industrie, de désigner sous le nom de participation aux bénéfices. Il offre alors des dimensions qui n'ont rien de décourageant pour l'apport du cheptel qu'il est au pouvoir de l'exploitant de fournir, et pour que le travail personnel s'y déploie avec toute sa puissance. C'est là le type du métayage riche ou aisé. Le cheptel s'y compose le plus fréquemment d'une tête de gros bétail par hectare. Une tête de bétail par hectare, n'est-ce pas l'idéal que proposaient autrefois les agronomes? Il est d'ailleurs, disons-le, heureusement dépassé sur beaucoup de points. Il est remarquable que la division des grands domaines, qui ont été plus ou moins dépecés pour être vendus, n'a pas, dans nos départemens du centre et de l'ouest, entraîné un changement sensible dans les dimensions des métairies ; cela tient à ce qu'elles formaient déjà comme un corps de biens. Ces métairies, souvent séparées par des accidens du sol, par de petits cours d'eau qui servent de limites naturelles, comme dans la Mayenne, ne pourraient être, dans la plupart des cas, morcelées sans dommage. C'est un des caractères de ces domaines qui se sont formés sur la configuration du terrain, et c'est ainsi que la culture moyenne, qui a son rôle à jouer dans l'ensemble de notre système agricole, semble trouver dans de tels domaines ses cadres tout tracés et ses positions qu'il y a tout intérêt à conserver.

Au point de vue des raisons locales qui maintiennent le métayage dans certaines contrées, le même document abonde en renseignemens. Il nous faudrait, pour nous en rendre complètement compte, parcourir l'enquête région par région. Il suffira que nous indiquions rapidement quelques points importans. Nous avons touché

plus d'une fois à ce qui concerne particulièrement l'Ouest et le Centre, laissant de côté l'Est, qui connaît peu ce régime, et le Nord, qui n'en use qu'exceptionnellement. Dans l'Ouest, on pourrait nommer en Bretagne certaines parties des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, où il ne se maintient que par des concessions avantageuses aux métayers. Le Finistère et le Morbihan appartiennent à la propriété individuelle ou au domaine congéable, si profondément distinct du métayage. Bornons donc nos observations au Midi, où il subsiste par des raisons qui ressortent dans l'enquête tantôt des circonstances physiques et culturales, tantôt, comme dans les Basses-Pyrénées, des habitudes traditionnelles. Il domine de beaucoup dans le Gers, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, régions qui présentent un certain ensemble de cultures homogènes. Le département où l'on compte le plus de métayers, celui des Landes, offre une certaine uniformité également, avec ses pins et ses terres cultivées, entrecoupées de vignes. En général, dans le Sud-Ouest, la culture des vignobles renommés se fait directement par les propriétaires. On trouve que le partage à mi-fruits reste prépondérant dans l'Ariège; il s'équilibre à peu près avec le fermage dans les Pyrénées-Orientales, et il est réduit à de très faibles proportions dans les Hautes-Pyrénées, où la propriété est extrêmement morcelée. — Au Sud-Est, même diversité dans les régimes. Les Bouches-du-Rhône nous présentent environ 7,000 métayers contre 9,000 fermiers, et le nombre des uns et des autres se balance à peu près dans le Var. C'est le métayage qui prend le dessus dans les Alpes-Maritimes. On rencontre de fort petites propriétés cultivées à partage de fruits, aux environs de Grasse, par exemple. On est également frappé du mélange des régimes entre les Alpes et le Rhône; sur la rive gauche du fleuve, le métayage occupe une place importante ; il règne dans la montagne, surtout dans les Hautes-Alpes, tandis que le fermage prend sa revanche dans la vallée de la Durance vers Cavaillon, riche et fertile contrée. C'est sous le régime du métayage, d'un métayage défectueux, comme il en existe trop, on ne peut le nier, que le département de la Drôme a éprouvé les effets désastreux de crises locales qui l'ont jeté dans une sorte de découragement, qu'on a vu se produire d'ailleurs aussi dans celui de Vaucluse, où le fermage tient plus de place et qui a ressenti de si cruelles souffrances, à la suite du phylloxera, de la maladie des vers à soie, de la suppression de la garance et de la crise générale qui a pesé sur la France. On commence à renaître dans ce dernier département, mais c'est à la régie directe qu'au rapport de M. de l'Espine, président de la société d'agriculture de Vaucluse, profiteront les nouvelles plantations

des terrains viticoles. Enfin, le métayage est en infériorité dans l'Aude; dans le Midi central, Hérault, Aveyron, Lozère, Gard, Ardèche, il marche de pair avec le fermage, tandis que, dans le Tarn, contre 1,700 fermiers on compte 9,300 métayers. Nous ne voulons nous attacher qu'à la conclusion, et nous citerons les termes mêmes de M. de Tourdonnet : « Ce qu'il y a de particulièrement caractéristique, c'est que, des Alpes à l'océan, de la Méditerranée et des Pyrénées à la chaîne des Cévennes, dans cette immense région, si variée dans sa température et ses produits, le métayage garde partout et toujours, comme dans le centre et dans l'Ouest, la physionomie qui lui est propre. Quelles que soient les cultures qu'on lui impose, il s'accommode des usages locaux et des exigences des propriétaires, des oppositions de sol, de climat et de production, il s'assouplit aux nécessités les plus impérieuses comme il se prête, par son principe même, aux découvertes les plus nouvelles de la science, pouvant devenir sans transition, aux mains de qui sait s'en servir, le canal le plus fécond du progrès agricole. C'est ce qui ressort de tous les documens fournis par l'enquête. » Nous nous garderons de contredire à ce jugement qui formule si nettement une approbation générale; nous le croyons seulement un peu optimiste appliqué à l'état actuel, et nous indiquerons les points sur lesquels peuvent porter les améliorations à introduire.

III.

Rien ne dispense de l'initiative individuelle, et nulle part l'impuissance des combinaisons législatives n'éclate plus que dans l'organisation agricole. Les réformes ne naissent pas par décret; mais on peut indiquer les moyens que le temps est destiné à développer. Pour mettre cette antique institution du métayage en rapport complet avec les nécessités présentes, on doit faire appel avant tout aux parties intéressées et, secondairement, à la législation. D'une part, la liberté est l'essence même de ce contrat éminemment élastique, et, d'autre part, il obéit à des conditions générales qui dérivent de la nature même des choses. Rien ne peut s'y faire sans le consentement mutuel et sans le concours actif des intéressés. Les réformes législatives consistent elles-mêmes à faire tomber des obstacles existans, et non à dicter des clauses aux parties. Ces clauses sont d'ailleurs contenues dans les usages ruraux de chaque province, et il appartient plus à la volonté individuelle de les modifier qu'à la législation générale. La nature du mal, en ce qu'il a de plus étendu, indique celle du remède. Ce mal, c'est l'abandon de l'institution elle-même par la double faute des propriétaires et

des métayers ; ce n'est pas l'antagonisme. On ne voit pas les parties en lutte habituelle comme les patrons et les ouvriers. On peut plutôt dire de ces parties intéressées, qui représentent sous la forme agricole le capital et le travail, qu'elles évitent de se rencontrer, Nous avons vu les propriétaires et les métayers s'éloigner de l'agriculture, et sembler méconnaître de concert les mérites de cette combinaison. Il y a là de part et d'autre des préventions à dissiper, des habitudes à réformer, des intérêts à convertir. L'expérience se montre sans doute une maîtresse plus efficace que l'instruction qui prêche et qui raisonne, mais celle-ci peut avoir sa place et s'appuyer sur celle-là. La difficulté qu'éprouvent les propriétaires à affermer leurs domaines tend à les rapprocher du métayage ; la répugnance des cultivateurs à subir un fermage onéreux commence à en amener quelques-uns vers le même régime. Profitons-en donc pour faire un appel à un examen réfléchi, à une sorte de recueillement nécessaire aux intérêts tenus de prendre un parti.

Parmi les causes qui éloignent les propriétaires du sol, il en est de sérieuses et d'enracinées. Elles ne le sont pas toutes également. Peut-être n'est-il pas chimérique de croire que le grand élan vers l'industrie, que la fièvre des affaires et de la spéculation, caractère du XIXe siècle depuis la restauration dans notre pays, est plutôt destiné à se modérer. Les conditions de la vie, plus difficiles dans les grandes villes, forcent aussi nombre de familles à regarder le séjour à la campagne pendant une bonne partie de l'année comme un moyen d'économie. Je n'ose parler de l'influence qu'exercera la politique ; il faudrait, pour annoncer ce qui arrivera, un don particulier de prophétie ; il n'est pas pourtant difficile de prévoir que, si elle doit de plus en plus être livrée aux politiciens, elle cessera d'attirer autant ces classes supérieures auxquelles déjà ne s'applique plus, depuis assez longtemps, que par ironie, le nom de classes dirigeantes. Souvenons-nous du vers d'un grand poète :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime.

C'est le langage qu'elle tiendra toujours non-seulement à ceux qui l'adorent en artistes, mais à ceux qui l'exploitent en cultivateurs. A ceux qui seront disposés à lui demander *otium cum dignitate*, à condition que ce repos ne soit pas l'oisiveté, elle se montrera toujours propice. Le métayage a ceci de particulier qu'il n'absorbe pas comme le faire-valoir le possesseur du sol. Il laisse une place chez le riche pour le loisir ; à celui qui n'a qu'une médiocre fortune il permet d'autres occupations. Beaucoup de moyens propriétaires affèrment, et s'en trouvent assez mal, sous prétexte qu'ils remplis-

sent des fonctions ou offices publics; pourquoi ne se diraient-ils pas que la simple résidence dans l'arrondissement, peut-être même dans le département, permet de surveiller un domaine de façon à accorder une suffisante liberté d'action au métayer sans détruire le contrôle? Nous souhaitons de voir revivre cet honnête idéal de la vie rurale, qu'envient tous les peuples sains et forts, avec ses travaux et ses plaisirs. Nous voudrions que tant de nos concitoyens qui abusent de l'activité ou du repos dans des conditions souvent si fâcheuses, retrouvassent, avec des goûts sérieux, un peu de joie tranquille « à l'ombre de leur vigne et de leur olivier! » Nous devons certes désirer avant tout la grandeur de la patrie commune, mais le bonheur de ses habitans n'est pas à dédaigner, et, sans traiter le métayage comme une idylle, nous croyons sincèrement qu'il peut être une sorte de refuge pour bien des existences fatiguées, offrir une sorte de dérivatif à plus d'une vie destinée peut-être à se consumer dans de vaines agitations. Tout enseigne à la bourgeoisie du XIXe siècle finissant ce retour à la terre, dont se trouvèrent si bien à d'autres époques les nobles possesseurs du sol toutes les fois qu'ils en essayèrent, d'une manière trop peu durable malheureusement.

La première chose à faire est donc d'éclairer les propriétaires par tous les moyens dont la publicité dispose et de faire connaître les résultats obtenus par l'expérience. C'est à cela que servent des enquêtes et des écrits dont le mérite incontestable est de reposer sur la pratique. Lorsque des augmentations de revenu d'un tiers et davantage pour le propriétaire par comparaison avec des exploitations affermées la veille à rente fixe en portent témoignage, comment douter encore qu'il n'y ait des garanties et des moyens de relèvement dans une direction personnelle quelque peu capable? Comment ne pas reconnaître ce fait qu'il est possible d'inspirer aux métayers un vif intérêt pour des méthodes moins arriérées, pour des améliorations de toute sorte aux bénéfices desquelles ils sont destinés à participer? Tels relevés de comptes faits par M. de Tourdonnet, par M. Lebreton, par M. de Garidel dans une conférence devant la Société d'économie sociale, plaidoyer énergique et substantiel en faveur du partage à mi-fruits, ne peuvent qu'utilement appeler là-dessus l'attention. Les faits qui attestent les gains tout récens réalisés par le propriétaire et par les métayers ont déjà décidé la conversion de fermes à rente fixe en métairies. Rien de plus efficace que cette propagande par les chiffres. Seulement, il faut qu'elle acquière quelque retentissement. C'est une des tâches qu'aura à remplir la presse agricole et qui a paru tenter déjà quelques-uns de ses organes. C'est affaire aussi aux professeurs d'agriculture, dont une loi ré-

cente a augmenté le nombre. Il leur appartient de faire pénétrer ces résultats souvent remarquables dans des régions où la connaissance des faits arrive lentement et où la portée qu'ils peuvent avoir est difficilement saisie. On ne leur demande pas d'exalter exclusivement une forme spéciale qui ne saurait avoir toutes les vertus en tout lieu également, mais d'en parler avec une sympathie éclairée, et de mettre au besoin une arithmétique convaincante au service de la vérité devant des populations trop sujettes parfois à subir les préjugés et à suivre des courans violens d'opinion et d'imitation d'une façon trop peu réfléchie.

Il y a des critiques adressées aux défauts du métayage qui ne datent pas d'aujourd'hui, et qui appellent des réformes appropriées soit à la nature des inconvéniens inhérens plus ou moins à l'institution, soit au temps où nous vivons. On a dès longtemps reproché à ce régime la facilité des fraudes par lesquelles un métayer sans délicatesse peut frustrer un propriétaire trop peu attentif d'une partie de son légitime revenu. Evidemment, le remède le plus sûr est la loyauté du preneur. D'où la nécessité d'un personnel probe, qui ne se rencontre pas également partout, mais qu'il faut former autant que possible, afin que le propriétaire puisse user de son contrôle sans exagération minutieuse. Qu'on nous permette de citer ici quelques paroles judicieuses et charmantes d'Olivier de Serres, qui peuvent donner lieu à des observations d'une certaine opportunité. Il y a trois siècles qu'en son vieux langage, si plein de saveur, ce grand agronome traçait les devoirs réciproques du métayage. Il voulait le métayer : « homme de bien, loyal, de parole et de bon compte ; sain, âgé de vingt-cinq à soixante ans, marié avec une sage et bonne mesnagère ; industrieux, laborieux, diligent, espargnant, sobre, non amateur de bonne chère, non yvrongne, ne babillard, ne villotier, n'ayant aucun bien au soleil, ains des moyens à la bourse. » Tout cela n'a pas cessé d'être vrai, sauf peut-être l'interdiction de toute propriété, qui serait dans l'état actuel excessif et propre à éloigner du métayage. La petite propriété doit donc rester ouverte aux économies du métayer. La statistique agricole de 1868 comptait 203,860 métayers, qui possédaient de petites terres. Le nombre des fermiers-propriétaires était naturellement plus élevé et montait à 848,836, c'est-à-dire qu'en prenant pour base les calculs de cette même année, les deux tiers des fermiers et la moitié des métayers étaient propriétaires. Olivier de Serres craignait que ce ne fût là une concurrence fâcheuse pour la métairie. Nous nous sommes enquis nous-même de ce qu'il en est ; or, ce danger existe beaucoup plus dans le fermage, où la propriété a plus d'étendue, tandis que pour le métayer elle est si exiguë qu'elle l'occupe trop

peu pour qu'il y ait dommage porté à l'exploitation principale. Enfin, ce qui a aussi peu changé que les garanties requises du métayer, ce sont les devoirs et les droits du propriétaire. Quand a-t-il été plus vrai de dire avec le gentilhomme agronome qui a écrit le *Théâtre de l'agriculture* : « N'entrerez en pique à peu d'occasions, mais supporterez doucement ses petites imperfections, toutesfois avec un jusques où ; garderez vostre authorité... Compterez souvent avec luy de peur de mescompte. Ne laissez courir sur luy terme sur terme, ni aucune aultre chose en laquelle il vous soit tenu, pour petite qu'elle soit. » Cela paraît un peu rigoureux pour le temps présent, mais il se hâte d'ajouter : « Comme par le contraire n'exigerez de luy, outre son deu, rien qui luy préjudicie. Luy monstrerez au reste l'amitié que luy portez, louant son industrie, sa diligence, et vous resjouissant de son profit, treuvant bon qu'il gagne honnestement avec vous pour l'affectionner tousiours mieux à vostre service. Ne changerez de fermier ne de métayer, se le treuvez passable, que le plus rarement que pourrez... Et quel que soit vostre fermier ou vostre métayer, n'abandonnez tellement vostre terre, qu'en toutes saisons ne la visitiez (le plus souvent estant le meilleur) pour remédier à temps aux détracs survenans (1). »

Ce qui doit achever de disparaître, c'est tout ce qui constituerait pour le métayer une humiliation ou une tyrannie, ou même en aurait l'apparence. On trouve encore des baux, rédigés il y a une trentaine d'années, qui contiennent des clauses telles que les suivantes : « Le preneur laissera le bailleur prélever, avant tout partage, la onzième partie des gros grains. — Le preneur sera chargé de fournir au bailleur, pendant le mois de mars, trois journées de travail pendant lesquelles il recevra en échange *sa nourriture seulement*. — Quand le bailleur sera au domaine seul ou en compagnie, les *preneurs feront la cuisine et lui serviront de domestiques*. — Ils devront loger, nourrir, héberger et soigner, pendant leur séjour au domaine, le cheval du bailleur et ceux des personnes qui l'accompagneront. — Le bailleur se réserve, lui et les siens, la faculté de chasser avec chiens dans les sarrasins et les prairies. » Ces clauses, dont plusieurs sont quelque peu offensantes, ou qui aujourd'hui surtout ne manqueraient pas de paraître telles, ont fait leur temps. Peut-être, dans quelques contrées, les propriétaires ont-ils conservé des habitudes de hauteur qu'ils ne soupçonnent pas eux-mêmes, mais que l'étranger remarque, et dont l'effet sur le métayer, devenu plus susceptible, est plus fâcheux

(1) *Théâtre d'agriculture*, p. 61-62, édition 1700.

qu'ils ne se l'imaginent. Nous avons vu aussi des exemples en sens contraire où l'intérêt affectueux, le ton amical plutôt que familier à l'excès, obtenait un respect moins prompt peut-être à se manifester par l'humilité de la déférence extérieure, mais plus sérieux, et qui s'exprimait en l'absence du propriétaire aussi bien qu'en sa présence. Le niveau plus élevé de l'instruction recommande ces règles non moins que les mœurs de la démocratie. Cette nécessité de l'instruction pour les métayers ne fait plus doute pour personne. L'ignorance n'a pas trouvé un seul défenseur dans l'enquête, même à mots couverts. Puisque le paysan a mordu à l'arbre de la science, on veut seulement qu'il y trouve autre chose que des fruits suspects. L'instruction professionnelle ne peut que venir fort utilement en aide à ces élémens d'instruction primaire nécessaires à la culture de l'esprit, mais qui peuvent servir indifféremment au bien et au mal. On s'est demandé même si, aux connaissances générales nécessaires aux agriculteurs, ne pouvaient pas être ajoutées celles qui constituent les règles d'une exploitation à mi-fruits pour le propriétaire et pour ses coassociés. Cette science du métayage peut s'apprendre dans les cours agricoles; ne pourrait-on y consacrer des écoles spéciales, et y employer, comme M. de Tourdonnet le propose, les colonies et les orphelinats agricoles? C'est une idée à examiner.

Pour fonder le métayage sur de bons rapports personnels et lui donner toute sa puissance productive, il y a une institution qu'il importe essentiellement de faire disparaître; elle s'est implantée par suite de l'absence des propriétaires, et, bien qu'elle ait moins d'étendue qu'autrefois, elle contribue à l'infériorité et à l'impopularité du métayage, nous voulons parler des fermiers-généraux, qui sont placés comme intermédiaires entre le propriétaire et les exploitans. Des gens de campagne, possédant eux-mêmes quelques capitaux, ont vite compris qu'il y avait là une place à prendre. Dans certaines localités, ces intermédiaires rendent des services, on ne saurait comment les remplacer immédiatement, mais il faut y tendre. La plus souvent, ces fermiers-généraux commandent durement: leur intérêt est de gagner sur le travail; ils ne songent, une fois le fermage payé, qu'au revenu excédent qui constitue leurs bénéfices. Sauf exceptions, ces intermédiaires maintiennent le métayage dans la misère. Le campagnard qui peut se soustraire à leur joug se hâte d'y échapper. Mieux vaut, à ses yeux, le fermage le plus infime, le plus pauvre faire-valoir. S'il n'y gagne pas la richesse, il gagne la liberté. On signale, depuis une trentaine d'années, la diminution progressive du nombre des fermiers-généraux, mais il reste encore trop de ces exploitans onéreux

et tyranniques. On a remarqué que, toutes les fois qu'ils disparaissent, lorsque les propriétaires viennent faire eux-mêmes leurs affaires, — ce qui a été le cas assez fréquent, — le métayer a été beaucoup mieux retenu au sol, où il trouvait profit à la suppression du fermier général et à des relations empreintes de plus de largeur et de bienveillance.

Ces remarques s'appliquent au personnel du métayage; il en est d'autres qui touchent les conditions économiques de l'exploitation. Nous avons vu qu'en fait l'étendue des cultures est fort inégale. Il est possible de dégager certaines règles des observations recueillies. On peut regarder comme fâcheux les cas assez nombreux où est dépassé le terme de 50 hectares. Mais il n'y a pas lieu de restreindre des métairies, même plus vastes, dans les pacages et les prairies, dans les exploitations pastorales des montagnes, ou dans de grandes plaines infertiles comme celles d'Arles et de la Sologne. Au contraire, pour les vignes et les cultures variées, il convient de se tenir assez au-dessous de ce chiffre maximum; pourtant des exploitations de 50 hectares, communes au sud de la Loire, y réussissent convenablement, tandis que celles qui sont situées au nord, bien moins développées, végètent souvent faute d'un capital suffisant et d'une convenable attention portée au domaine par le propriétaire. Dans l'ouest, une bonne moyenne se tiendrait aux environs de 25 hectares. Des expériences antérieures, faites par M. Jules Rieffel, partisan déclaré de cette moyenne normale, donnaient déjà en ce sens des résultats concluans. Cet agronome lui-même donnait l'exemple du partage en trois parties d'une métairie de 72 hectares, opération qui arrivait à quintupler le revenu en peu d'années. Mais, ce qui est surtout bien démontré, c'est que pour procéder, comme on dit, scientifiquement, il faut établir avant tout un rapport entre l'étendue du domaine exploité, d'une part, et de l'autre celle du capital et spécialement la force numérique de la famille du métayer. Le travail est le nerf de cette sorte d'exploitation comme de la petite propriété. C'est pour cela que l'affaiblissement du nombre des enfans ou leur exagération constituent un préjudice irréparable pour la culture offrant des dimensions tant soit peu vastes. A quoi servirait de déterminer abstraitement l'espace que doit avoir une métairie si la force humaine cessait de s'y proportionner, ou s'il fallait substituer la main-d'œuvre salariée et nomade à la ruche active et sédentaire? On n'éprouve pas le même embarras avec les colons partiaires qui exploitent les métairies réduites, connues sous les noms de closeries, borderies, etc., rarement riches, mais qui réussissent assez bien dans la petite culture.

Les propriétaires qui se plaignent de la désagrégation des familles de métayers, doivent modifier leurs rapports avec leurs coassociés s'ils veulent les retenir sur le sol. S'imaginent-ils le faire avec l'usage persistant des baux annuels? De ce que la tacite reconduction fixe encore certaines générations sur la ferme malgré cette forme vicieuse, croient-ils pouvoir regarder comme suffisant ce moyen exceptionnel? Quelle garantie offre-t-on à un métayer congéable à merci, sans avertissement préalable ou avec un avertissement fait subitement trois mois à l'avance? Et l'on parle d'enrôler des métayers laborieux, capables, possédant un cheptel de quelque valeur! On leur demande leur avenir et on ne leur en offre aucun. Le bail annuel est tout au plus admissible comme bail à essai. Encore vaudrait-il mieux, au lieu de ce moyen terme, contracter, une fois renseignemens pris, des baux à longue échéance, sauf à poser, en cas d'infraction, des clauses de résiliation. Quant au mode même du partage, il a été mis aussi en discussion. On s'est demandé s'il n'y aurait pas avantage à substituer le partage en argent au partage en nature. L'enquête en cite des exemples. C'est souvent sous cette forme que le partage du prix du bétail a lieu, en cas surtout de sortie du métayer. Un partage en argent présenterait de graves difficultés pour les productions végétales, en partie consommées par les gens et les animaux, il pourrait être établi plus facilement pour les grandes terres, où l'excédent de la production sur la consommation domestique est considérable. Rien dans cette forme de paiement n'est absolument contraire au principe du métayage, et il n'appartient qu'aux intéressés de décider en connaissance de cause s'il n'y a pas dans certains cas à faire une part à ce mode de partage.

La réforme des autres conditions économiques de l'exploitation par les métayers conduit à poser les questions les plus délicates et les plus graves. Nous l'avouerons : de toutes les objections qui semblaient condamner l'exploitation par métayers à une infériorité incurable, il en était une d'une importance particulière, dont nous avions à cœur de voir l'enquête et les travaux récens sur le métayage présenter une solution satisfaisante. Autrement le caractère absolu qu'on lui attribue ne laisserait à ce système d'exploitation qu'une place nécessairement très surbordonnée. Le grand, le fondamental reproche fait au partage à mi-fruits, si on se place en face des exigences d'une agriculture perfectionnée, c'est de favoriser le produit brut à l'exclusion ou au détriment du produit net. Or, c'est le revenu net qui est la vraie mesure du progrès agricole. C'est du revenu net que se préoccupe un fermier riche et dont l'exploitation est garantie par un bail d'une longueur suffisante. Il songe au bénéfice réalisé en argent, toutes déduc-

tions faites des frais de culture. Abandonnez le métayer à son unique pente, il aura médiocrement cure de cette considération. Le maître du sol fournissant la plus grande partie du capital, il s'occupera moins d'une production économique que d'une production abondante dont la moitié lui est assurée. Au lieu de traiter l'agriculture comme une industrie, une affaire, il inclinera au mode patriarcal, qui a surtout en vue la consommation de la famille, et risquera par là de préférer les produits alimentaires les mieux appropriés à son usage, même mal adaptés au sol, même quand ils exigeraient, pour être obtenus aux meilleures conditions, les efforts de la culture intensive. — Ces défauts du métayage peuvent être corrigés par la direction du propriétaire et par l'apport du capital. Le métayer, on l'a vu, ne demande pas mieux alors que de devenir le collaborateur d'un progrès dont le maître fait les principales avances et dont lui-même est appelé à recueillir les profits. Je me demande d'ailleurs si tout est à reprendre dans ces tendances reprochées au métayage à assurer la subsistance de nombreuses familles et à se porter vers les cultures variées. Ces cultures échappent davantage au choc violent de la concurrence étrangère et elles s'assurent les unes les autres contre les risques des intempéries qui rarement les frappent toutes à la fois une même année. Par là encore le métayage a épargné et pourra surtout épargner en se perfectionnant, beaucoup de souffrances à nos paysans, qui déjà ont été moins éprouvés que chez d'autres peuples. Ils l'ont dû au métayage et à ce petit faire-valoir, géré avec tant d'économie, qui occupe la plus grande place dans l'ensemble des exploitations. Comment ne pas remarquer que cette combinaison mixte du métayage donne encore facilité à une des modifications que réclame notre agriculture? Bien que l'enquête y fasse peu allusion, il y aurait peut-être lieu de la recommander. La production du blé tient trop de place dans certaines contrées, où elle est à peine rémunératice. Elle a plus d'un inconvénient et rend le sol difficile à nettoyer quand il s'agit de mettre d'autres cultures. On ne saurait sans doute en diminuer la culture à l'excès : puisque la France ne produit pas chaque année la quantité de céréales nécessaire, on peut l'augmenter même, mais son remplacement par d'autres produits serait opportun sur plus d'un point. C'est une habitude déjà de certaines régions de diviser un moyen domaine en champs, prairies, etc. Or il est désormais prouvé que le métayage est favorable au développement de la race bovine comme de la race porcine. Ce que nous avons dit des succès obtenus en ce genre montre ce que l'avenir peut attendre ici de l'exploitation à moitié fruits.

Les questions relatives à la distinction du produit, à l'apport ré-

ciproque, aux charges à répartir, offrent des difficultés spéciales, rarement insolubles; peut-être aurons-nous ici à faire nos réserves. Ce n'est pas sur certaines exigences d'apport de capital imposées aux métayers que nous les ferons porter. Assurément il est admissible, peut-être désirable, que, dans les pays pauvres, le propriétaire continue à apporter beaucoup plus de la moitié. Est-ce une raison de faire une règle de cette façon de procéder, libérale en apparence? Elle tendrait à abaisser le métayage. Un métayer hors d'état de fournir la moitié du capital d'exploitation se trompe, a-t-on dit, ou cherche à tromper sur la valeur de sa collaboration: c'est la preuve qu'il a cherché avant le temps à sortir de la condition inférieure du journalier ou du domestique à gages. Le calcul qui consiste à prendre une famille misérable pour la tenir à merci n'engendre qu'une culture misérable aussi: on le voit trop souvent aujourd'hui. La réforme consisterait donc, non dans des tolérances plus étendues, mais quelquefois dans des exigences plus grandes du capital, seule garantie d'une exploitation florissante et à laquelle le métayer porte un vif intérêt. Seulement les dispositions établies par le code relativement au cheptel devront être modifiées et remplacées par la liberté du contrat. C'est le caractère du projet de loi en préparation. La législation actuelle sur le cheptel fausse les conditions de sécurité d'un loyal métayer. Lorsque le fonds de bétail donné en cheptel périt entièrement, c'est le bailleur qui subit la perte, au nom de ce motif que, le bétail n'existant plus, le bail s'éteint par lui-même, tandis que, si la perte est partielle, les pertes doivent être partagées entre le bailleur et le preneur; d'où cette conclusion monstrueuse, si l'on veut, mais parfaitement logique, que le preneur peut avoir intérêt à la destruction totale. Il ne se fait pas toujours faute d'y contribuer: on a vu, dans des cas d'inondation, des chepteliers jeter à l'eau le reste d'un troupeau de moutons. Dans ce cas et dans d'autres, la liberté des stipulations se substituera utilement à la singulière prévoyance du législateur.

Les usages locaux règlent la répartition des impôts entre les deux parties d'une manière le plus souvent assez uniforme. Mais il en est un qui donne lieu à de vives controverses; c'est l'impôt dit *colonique*, parce que le colon le paie au propriétaire comme compensation de l'impôt foncier, dont celui-ci s'acquitte envers l'état, et pour représenter, selon la formule de plusieurs baux, « les charges de la propriété. » Ainsi on trouve parfois que le propriétaire prélève avant tout, sur la vente du bétail, une somme que nous voyons portée, en certains cas, jusqu'à 800 et 1,200 francs près de Bourbon-l'Archambauld, ailleurs à 500 ou 600 francs, et qui est ordinairement de 300 francs pour 30 hectares dans le centre. Tel est l'usage domi-

nant dans le Limousin, dans le Berry, dans le Bourbonnais, etc. Mais cette part, ainsi prélevée en argent sur le métayer, ne lui met-elle jamais sur les épaules une charge qui devrait peser sur le propriétaire, et ne dépasse-t-elle pas souvent le montant de l'impôt foncier et des autres charges dont le bailleur prétend ne demander que le remboursement? M. de Tourdonnet et un autre défenseur non moins convaincu du métayage, M. de Garidel, soutiennent la légitimité de cet impôt *colonique* et s'attachent à y montrer une simple équivalence. Il entre, nous semble-t-il, dans ces calculs des quantités un peu vaguement déterminées auxquelles l'impôt colonique ne ferait, dit-on, que correspondre. Nous pouvons avancer, l'enquête en main, que les propriétaires sont, pour la plupart, partisans de l'impôt colonique, qui leur paraît juste et qui est certainement conforme à leur intérêt au moins immédiat; car on peut douter que toute charge imposée au-delà de son dû au métayer profite en général à l'institution. Nous nous montrerons très réservé sur ce point si débattu. Pourtant nous remarquerons qu'on cite des propriétaires qui acceptent cet impôt sur leurs domaines. Nous lisons, dans un rapport sur le métayage, lu par M. Talon devant la société d'agriculture de l'Allier, ces lignes significatives : « Les propriétaires justes font payer à leurs métayers une prestation colonique assez faible. — A Toury, le prix moyen de cette prestation est de 250 francs pour les domaines de 55 à 65 hectares d'étendue. J'ai entendu parler de métayers soumis à des fermiers qui payaient à leurs maîtres pour 1,200 francs de charges, et ce pour des domaines de valeur et d'étendue ordinaires. » Ce sont là des faits à éclaircir en y regardant de très près, si l'on ne veut pas que l'impôt colonique devienne une pomme de discorde entre les propriétaires et les métayers. Nous pensons qu'il y a dans cette fixation de l'impôt, par une sorte d'abonnement dont le propriétaire fixe le chiffre, quelque chose d'un peu arbitraire qu'on fera bien d'éviter le plus possible : il ne faut pas laisser croire que le propriétaire ajoute ainsi à ses avantages. Fût-il vrai même que le métayer y gagne dans plus d'un cas où le propriétaire, généreux et à son aise, ne fait pas même rembourser ses autres libéralités, cette comptabilité élastique nous paraît se ressentir de coutumes trop patriarcales et peu en rapport avec les nécessités du métayage moderne. Si un tel impôt n'est pas à supprimer, il y aurait à le déterminer par des procédés plus clairs et plus exacts.

Les plus délicates et les plus difficiles questions, avec celle de l'impôt colonique, sont celles qui concernent la quotité afférente aux parties contractantes. Nous dirons d'abord en quels points nous sommes d'accord avec les écrivains et les déposans qui s'en sont occupés, et sur quoi portent nos objections. Certaines personnes re-

gardent comme un usage suranné, quasi féodal, les « redevances » dont le métayer s'acquitte en œufs, beurre, volailles, etc., en quoi elles montrent seulement qu'elles se méprennent sur le caractère de ces redevances. C'est tout simplement une compensation afférente au propriétaire et fort inférieure à l'avantage fait au métayer, avec qui on n'a pas, dans une foule de pays, dans la plupart même, voulu partager par moitié ce genre de produits dont on lui a laissé la jouissance. Il entre d'ailleurs, peut-être, dans cet arrangement autant et plus de prudence que de libéralité. Mieux vaut régler largement la part du lait, par exemple, que d'exposer le veau à en être frustré. Laissez donc ces petits profits et ces légers agrémens à la ménagère, qui a dans son département les poules, les canards et autres produits de basse-cour. Songez que la loyauté à l'égard de ces menus objets si tentans et qui se placent si naturellement sous la main ne veut pas être mise trop à l'épreuve. Les usages varient d'ailleurs sur un point plus important, je veux dire la quotité du partage pour la totalité des produits. Quoique la moitié soit le terme le plus souvent indiqué, on ne saurait taxer ordinairement d'injustice les écarts souvent assez sensibles en plus ou en moins, imputables à la nécessité d'équilibrer les sacrifices et les avantages de part et d'autre. Cette variété d'arrangemens, si souvent critiquée à tort, n'est pas une des infirmités du partage à mi-fruits, elle est une de ses forces; elle lui permet de tenir compte de beaucoup d'élémens qui changent avec le climat, les circonstances locales, la situation réciproque des parties; ce n'est donc pas du côté d'un type uniforme, qui sacrifierait les différences les plus réelles à une égalité apparente et tyrannique, qu'il faudra se tourner pour obtenir de bonnes réformes. Nous sommes d'accord sur tout cela avec M. de Tourdonnet, avec M. de Garidel et les autres adversaires d'une égalité mal entendue. Toutefois, cette manière de poser la question et de la résoudre ne nous paraît pas répondre absolument à toutes les données du problème dans le présent et dans l'avenir. Il en est une qu'on semble trop oublier, c'est la loi économique qui, dans les rapports du travail et du capital, tend à accroître la part relative du travail par une élévation des salaires. Cette loi doit, pour mettre ici les faits en harmonie avec les autres travaux, avoir son expression équivalente dans un certain accroissement proportionnel de la part du métayer. Prenez un produit industriel quelconque, c'est la part afférente à la main-d'œuvre et au travail sous toutes ses formes qui a augmenté et qui augmente. Nulle raison pour que la production agricole échappe à cette loi. M. de Tourdonnet, dans son rapport, M. de Garidel, dans l'étude qu'il a consacrée au métayage, interprètes en cela d'une pensée qui ne

leur est pas exclusivement propre, font valoir surtout les circonstances qui peuvent rompre l'égalité au sens littéral en conférant au propriétaire certaines supériorités d'avantages que la véritable équité absout et peut prescrire. Je le veux bien ; mais est-ce assez de dire avec le rapporteur de l'enquête : « Le métayer qui ne perçoit pas pour une cause quelconque la moitié des fruits a-t-il de quoi alimenter sa famille, de quoi subvenir à ses charges de position, de quoi amasser quelques épargnes à la fin de l'année ; en définitive a-t-il assez ? » Certes, quand le métayer réunit ces conditions du bien-être, on est fort avancé, et on pourrait bien souvent se contenter d'atteindre un tel résultat. Mais il ne s'agit pas de savoir si le métayer a *assez*, formule vague qui répond dans certains pays à un niveau fort bas ; il s'agit de savoir s'il rencontre en moyenne ce qui répond aux conditions de rémunération de travail à une époque déterminée et dans le milieu environnant. Lorsque la rétribution du travail monte partout, elle ne saurait rester ici stationnaire. N'oublions pas que c'est partout, en effet, que la propriété est obligée de consentir à faire ce qu'elle appelle des « sacrifices » en vertu de la loi des transactions économiques qui abaisse l'intérêt et le profit du capital, et qui fait pencher la balance du côté du travail intellectuel et du travail physique. Or ces deux travaux sont imposés l'un et l'autre au métayer. Il me paraît de la dernière importance que les propriétaires, s'ils veulent reconstituer un métayage valable, tiennent un juste compte de cette loi économique. Or, que se passe-t-il aujourd'hui? Parmi les propriétaires, il en est qui admettent peu les concessions de pure libéralité et qui se renferment dans la plus stricte et la plus rigoureuse justice. C'est un procédé un peu excessif quand la propriété est à l'aise. Il en est d'autres qui inclinent vers les concessions par un sentiment de bonté quasi paternelle. On ne peut que les approuver, mais ils me paraissent se faire illusion quand ils se croient seulement en face d'un sentiment de patronage charitable. Nous accordons que cette idée de charité qu'on voit poindre dans l'enquête est aussi de notre temps, — aucun temps ne supprimera la nécessité de la bienveillance et de l'aide qui commande des sacrifices pour les moins fortunés, — mais il y a quelque chose de plus général et de plus impérieux dans les conditions selon lesquelles se règlent les contrats. Nous n'entendons pas dire par là qu'il faille que les propriétaires se soumettent aux exigences déraisonnables des exploitans ; nous estimons seulement que ce qui suffisait au passé ne suffit plus : ils ne peuvent plus compter sur la résignation comme autrefois. Cette pression que le travail exerce sur le capital se fera nécessairement sentir dans le métayage, quand cela n'est pas déjà fait. La propriété doit s'attacher à discerner ce qu'il y a là de nor-

mal, de conforme au développement de la société et ce qui peut s'y mêler d'injuste. C'est dans le sens de certains avantages faits aux métayers que la question se résoudra nécessairement d'une manière générale, ou bien il y aura fort à craindre pour l'avenir du métayage lui-même. Nous pourrions citer des exemples qui montreraient ces concessions qui donnent sous différentes formes au métayer, plus que sa moitié ; le propriétaire y a plus gagné que perdu en s'attachant de bons auxiliaires. Cette perspective peut paraître médiocrement agréable aux propriétaires, qui trouvent peut-être de fort mauvais goût une loi économique assez mal venue pour venir se joindre à trop d'autres difficultés ; nous ne croyons pas pourtant qu'il y ait lieu de s'en alarmer, cette plus-value du travail sous toutes les formes de rémunération ne leur causera jamais autant de sacrifices qu'ils trouveront d'augmentation de sécurité et de revenu dans un métayage solidement constitué et suffisamment pourvu de moyens d'attirer et de retenir son personnel.

Il n'y a pas, en somme, de difficultés insurmontables dans l'appropriation du métayage au temps présent. L'état des esprits ne présente pas non plus d'obstacles invincibles. Les préventions fâcheuses, tant économiques que politiques, ont chance, si l'intérêt et la raison comptent pour quelque chose, d'aller s'atténuant de plus en plus. A un mouvement d'indépendance presque farouche peut succéder ici comme ailleurs un mouvement vers l'association. Pourquoi ce qui a lieu dans l'industrie n'aurait-il pas lieu aussi dans l'agriculture, moins la haine du propriétaire et du patron? On peut renouer avec la tradition sans refaire le passé. La crainte de voir renaître les abus de l'ancien métayage n'est plus qu'un moyen de polémique dont on ose à peine se servir et auquel il reste tout au plus à enlever quelques prétextes. Ne peut-on se dire ici que ce qui meurt, c'est ce qui est factice, artificiel et ce qui ne répond qu'à un besoin momentané ; que ce qui survit, ce sont les libres arrangemens fondés sur des convenances durables? Il nous a paru que le métayage rentrait dans cette catégorie et pouvait s'adapter aux nécessités actuelles. Il y a ainsi en agriculture de bien vieux instrumens, qu'on ne supprime pourtant ni ne remplace par d'autres, la charrue par exemple. La tradition les conserve et les perpétue, le progrès les perfectionne.

HENRI BAUDRILLART.

LE JEUNE PREMIER

DE LA

TROUPE DE MOLIÈRE

CHARLES VARLET DE LA GRANGE.

S'il fallait en croire l'optimiste et naïf Chappuzeau, l'auteur du *Théâtre françois*, il n'y aurait jamais eu non-seulement artistes plus parfaits, mais grands seigneurs plus magnifiques et, en même temps, bourgeois plus réguliers que les comédiens sous Louis XIV. Il les montre exempts de jalousie, presque d'amour-propre, combinant leurs efforts avec l'unique souci des plaisirs du public et de l'honneur de la troupe, se prodiguant mutuellement les égards d'une politesse cérémonieuse, généreux et sans morgue avec les auteurs, enfin et surtout de mœurs irréprochables, ou peu s'en faut, les femmes aussi bien que les hommes. Tous ces éloges mettent en défiance : on se dit que les comédiens ont mérité rarement d'être peints avec des couleurs aussi flatteuses; à peine si ceux de nos jours, qui ont, comme l'on sait, entièrement rompu avec l'antique bohème, seraient dignes de cette admiration sans réserve. Et, en effet, si, pour sortir des généralités, on consulte d'autres témoins que Chappuzeau, les faits viennent en foule rompre l'harmonie idéale vantée par le complaisant panégyriste. Dans la seule toupe de Molière, on n'était pas si parfait que cela. Si le chef est

LA

BOURGEOISIE FRANÇAISE

SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

I.

Jamais la haute bourgeoisie ne dissimula ses opinions et ses sentimens sur le gouvernement des jacobins. Pour elle, justifier le régime de 1793, prêter à des attentats et à des crimes l'excuse de la fatalité, c'était nuire à la cause sacrée de la révolution, c'était enlever aux jugemens sur elle toute valeur et toute autorité. Non-seulement la république avait été sauvée malgré la Terreur, mais encore la Terreur avait créé la plupart des obstacles que la république eut à renverser. Une puissance illimitée n'est jamais admissible ; et, en réalité, elle n'était pas nécessaire. Si l'esprit public dépérit pendant tout le Directoire, c'est à la Terreur qu'il faut l'attribuer. Elle a préparé le pays à accepter un joug, elle l'a rendu indifférent et pour longtemps impropre à la liberté. « Elle a surtout frappé de réprobation, aux yeux du vulgaire, toutes les idées qu'embrassaient, quatre ans auparavant, avec enthousiasme, les âmes généreuses et que suivaient, par imitation, les âmes communes. »

Le publiciste qui, en 1797, écrivait ces lignes, parlait au nom de la société bourgeoise qu'il représentait. Il était l'écho des désillusions indignées et longtemps contenues qui s'étaient déjà fait jour dans le rapport de Boissy d'Anglas sur la constitution de l'an III.

Malgré ses instincts monarchiques, le tiers-état avait, par patriotisme, accepté la république, mais peu de ses chefs avaient été élus à la Convention. Ceux-là s'appelèrent les girondins. Depuis

qu'au lendemain des massacres de septembre, Vergniaud et ses amis s'étaient ouvertement rangés du côté de la résistance, tous les patriotes de 89 regardaient avec anxiété ces belles et humaines figures qui « s'arrêtèrent toutes ensemble, avec un cri miséricordieux, au bord du fleuve de sang. » Les dernières vérités immortelles qu'ils confessèrent tenaient lieu du système politique qu'ils n'eurent pas le temps de formuler.

On en arriva du reste au point où la haute bourgeoisie elle-même ne demanda plus qu'à pouvoir manger du pain. Le travail chômait devant l'émeute en permanence. Pour qui les magnifiques escaliers à rampe ciselée? Pour qui désormais les superbes tentures, les boiseries revêtues de vieux laque? Pour qui les meubles précieux? Qu'est devenue cette industrie française, si proche voisine de l'art, qui habillait et parait toute la civilisation européenne? Où est le « monde? » Est-ce la petite société girondine dont parle Héléna Williams dans ses *Souvenirs?* Le nombre des amis qui passaient les soirées chez Mme Roland diminuait heure par heure; la table autour de laquelle Mme Panckouke avait réuni tant d'aimables convives se rétrécissait. C'est à peine si quelques délicats déjà suspects se rendaient aux soirées de Julie Talma ou de Mlle Candeille. Le 31 mai arrive. Plus de rires, plus de société. Le spectacle de Paris pendant la Terreur et l'intérieur des familles bourgeoises ont été décrits par ceux qui ont traversé ces temps horribles. Dès l'aube, c'est le cortège des affamés qui fait queue devant les boutiques des boulangers! Dans la journée, ce sont les charrettes des condamnés à mort qui passent, ou les sections qui défilent. Un jour (c'était le 29 germinal), Étienne Delécluze, alors âgé de douze ans, accompagnait sa mère, forcée de se rendre dans le faubourg Saint-Germain; trois heures et demie sonnaient lorsqu'ils voulurent rentrer dans le quartier du Palais-Royal. Au-delà de la place Dauphine, l'enfant, se sentant entraîné avec violence par sa mère, lui demanda pourquoi elle marchait si vite. « Les charrettes! les charrettes! balbutia-t-elle en se hâtant encore davantage, tu ne les vois pas? Entends-tu le bruit? Viens! viens! Courons vite! » La mère de Delécluze avait espéré regagner son logis avant quatre heures, l'instant où avaient lieu les exécutions. Sa diligence fut vaine. Elle et son jeune fils se trouvèrent arrêtés par la foule, à la descente du Pont-Neuf, au moment où sept charrettes, remplies de condamnés, défilaient devant eux. Sentant ses genoux fléchir, la pauvre femme fit un mouvement pour se couvrir les yeux et s'appuya sur le parapet, lorsqu'un homme, simplement vêtu, s'approcha d'elle et lui dit à voix basse : « Contraignez-vous, madame, car vous êtes environnée de gens qui interpréteraient mal votre faiblesse. »

Lorsque la nuit tombait, les émotions étaient plus poignantes en-

core. Les familles bourgeoises se concentraient dans leur intérieur et calculaient leurs ressources appauvries; avec le coucher du soleil, le mouvement et le bruit n'aidaient plus à tromper l'inquiétude. On commençait à entendre les crieurs annonçant dans les rues, qui se vidaient, le jugement du tribunal révolutionnaire; alors tous les cœurs se serraient et l'on rentrait en tremblant chez soi pour interroger la liste fatale, s'assurer qu'elle ne contenait pas le nom d'un parent ou d'un ami. L'usage de dîner à deux ou trois heures s'étant maintenu, on faisait une collation vers neuf heures. Les parens soucieux ne mangeaient guère et n'étaient tirés de leurs rêveries que par le soin qu'ils prenaient de leurs enfans. Les boutiques étaient fermées, les rues désertes; le silence n'était interrompu que par le pas de quelques passans attardés ou par le qui vive? des patrouilles. « Paix! disait tout à coup la mère, j'entends du bruit! » Et alors chacun, respirant à peine, prêtait l'oreille: « Ah! c'est une patrouille! » Mais parfois le bruit des pas était moins régulier: c'était le comité révolutionnaire du quartier, accompagné de la garde, qui faisait des visites domiciliaires ou des arrestations. On restait immobile jusqu'au moment où l'on entendait tomber le marteau d'une porte voisine. On était sauvé pour cette fois. Le lendemain, on reprenait le courant des affaires, mais la soirée ramenait les mêmes angoisses.

Les petits commerçans, au contraire, généralement jacobins, remplissaient les théâtres; ils entonnaient, avant le lever du rideau, *la Marseillaise*, dont le dernier couplet était chanté à genoux. Fréquemment on donnait des spectacles gratis, et, pour intermède, un acteur disait les noms des victimes qui, ce jour-là, avaient été conduites à l'échafaud.

Les études étaient abandonnées: plus de collèges, un très petit nombre d'écoles primaires; pour les jeunes filles, les couvens ayant disparu, les pensionnats n'étant pas encore créés, l'instruction secondaire n'était plus possible, même à Paris.

Dans les villes de province, la haute bourgeoisie n'était pas plus heureuse; les clubs y étaient partout composés, en majorité, d'employés et de petits détaillans. Un procureur de village et un moine défroqué servaient, dans la plupart des cas, de président et de secrétaire. Les études de notaire continuaient d'être fréquentées. Le paysan, le fermier, le rentier, qui avaient pu thésauriser achetaient de la terre. La vie était serrée. Les lettres que nous avons sous les yeux sont éloquentes dans leur laconisme. On se méfie de son ombre. Les préoccupations des ménagères sont la cherté des vivres, la difficulté de se procurer de la farine, ou la crainte, en faisant des provisions, de passer pour accapareur. Au luxe, à la propreté, à la décence, ont succédé les modes du jour: carmagnole

et cheveux plats; et, chez les sectaires, le bonnet rouge. Il semblait qu'être poli fût devenu un crime contre l'égalité. La résignation, les habitudes de subordination, et surtout cette douceur de mœurs que l'éducation du XVIIIe siècle avait apportée à la haute bourgeoisie, créaient un obstacle de plus à l'effort tenté pour arracher le pays à la plus horrible tyrannie. La Terreur avait si bien réduit, dans le monde bourgeois, tous les mobiles d'action au sentiment unique de la conservation personnelle, que les enfans dont les parens avaient été exécutés n'osaient pas porter le deuil ou laisser voir le moindre signe d'affliction.

Cependant, lorsque la mise en accusation des girondins eut fait disparaître la dernière limite entre la lumière et les ténèbres, lorsque leur exécution eut livré la France aux démagogues, la majorité des administrations départementales, composée encore de patriotes honnêtes et de propriétaires, s'était soulevée. Un cri d'indignation avait éclaté. Les bourgeois des villes, réunis dans leurs sections, avaient provoqué ou soutenu les arrêtés énergiques de leurs administrateurs, mais ils n'avaient pas été suivis. Les campagnes ne connaissaient pas l'éloquente Gironde. Cette élite, qui nous a tant intéressés, n'était qu'un état-major. L'organisation lui faisait défaut.

Les femmes de la bourgeoisie avaient, de leur côté, révélé des vertus qui consolent l'humanité. L'une d'elles, Mme C.., noble de cœur, douée, comme Mme Roland, d'un esprit élevé et d'une grande fermeté de caractère, avait offert asile à un girondin proscrit, Pontécoulant. Elle ne le connaissait pas, elle ne l'avait jamais vu. Mais le jeune député avait adopté, comme elle, avec ardeur, les principes de la constituante. Il avait résisté courageusement à l'anarchie et aux mesures sanguinaires, cela suffisait pour le rendre sacré aux yeux de la vaillante femme. « Il y va de la vie, dit Pontécoulant, qui franchissait le seuil. — Qu'importe! répondit-elle, la vôtre est utile à la patrie, et je la sers en vous sauvant. — J'étais donc attendu? — Non, pas vous; mais j'avais fait vœu, dans la fatale journée du 31 mai, de sauver un proscrit, si le ciel m'en envoyait un, et j'étais sûre qu'il exaucerait ma prière. »

C'est ainsi qu'étaient trempées ces âmes féminines; nous pourrions citer bien d'autres exemples. Cependant elles conservèrent de ces émotions un ébranlement dont elles ne se remirent jamais. Plus tard, dans leurs conversations, dans leur correspondance, chaque fois que les mots de jacobin et de terroriste revenaient sous leur plume ou sur leurs lèvres, c'était avec des imprécations qu'elles les écrivaient ou les prononçaient. Elles avaient été courbées par ces événemens d'une force irrésistible. La mélancolie et la vieillesse entrèrent de bonne heure dans leur vie. On était gai jadis;

on ne le fut plus, ou du moins on ne le fut plus de la même façon. Dans ce XVIIIe siècle, à jamais mort, on restait jeune, même en vieillissant; on gardait la grâce, l'enjouement, l'égalité d'humeur jusqu'à l'heure dernière ; et, quand cette heure était venue, on ne cherchait pas à désespérer les autres de vivre. Les trois années où régna le jacobinisme modifièrent profondément le tempérament national, et l'esprit français subit comme une déviation. La majorité du pays, on peut l'affirmer, abhorrait la Convention, mais était abattue par l'effroi et un profond découragement. Les coups définitifs que portèrent à l'ancien régime aristocratique et féodal les décrets de la terrible assemblée tombèrent dans le silence.

Il est trop vrai que l'exercice du pouvoir absolu apporte aux hommes une jouissance si extraordinaire qu'elle enivre : quand les fumées de cette ivresse sont dissipées, les moins sectaires, les plus sages, comme Carnot, déclarent : « qu'il y avait des journées tellement difficiles, qu'on ne voyait aucun moyen de dominer les circonstances ; ceux qu'elles menaçaient le plus personnellement abandonnaient leur sort aux chances de l'imprévu. »

La haute bourgeoisie était impuissante à renverser un pareil régime, si les égorgeurs eux-mêmes, en se divisant, n'y eussent mis un terme. Elle montra du moins jusqu'à la fin son antipathie et son dégoût. Plus d'un de ces modérés paya de sa tête l'improbation éclatante de la journée du 31 mai. Le courant de violente aversion grossissait sourdement en province. Ce n'était plus à Paris que se trouvait le véritable esprit public, nous voulons dire le juste sentiment de l'intérêt et de l'honneur. L'amour des désordres ou des plaisirs, la soif des émotions ou de l'agiotage, avaient attiré dans la capitale une quantité considérable d'hommes venus de tous les points du territoire, et sa physionomie en était changée.

Malgré toutes les précautions dictées par la frayeur, l'antipathie ou la haine des familles bourgeoises contre le comité du salut public étaient si unanimes, qu'il y avait peu de villes où des décrets pussent être exécutés de façon à répondre aux intentions de la tyrannie jalouse qui les avait conçus. Les actes de soumission n'étaient que dans la forme. Du reste, il ne faudrait pas croire que ces âmes ainsi troublées se détachaient de 89. Les principes conservaient leur pureté même à travers les plus terribles forfaits. Ils poursuivaient rapidement leurs conséquences, inflexibles comme le temps. Les grands événemens dans lesquels l'esprit humain s'agite et progresse ne se répartissent pas en périodes régulières et symétriques. La flamme désintéressée que la bourgeoisie avait communiquée à la France, ses enfans la sentaient brûler en eux devant l'ennemi. Phase chevaleresque de ces premières et inoubliables

guerres de la république, où le patriotisme suppléait à tout, où lui seul donnait la victoire, où, comme l'a dit Gouvion Saint-Cyr, « on se purifiait en se battant! » Et, pendant les accès de cette fièvre, il s'était, d'autre part, formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui eussent interdit à l'homme la faculté de réfléchir et de penser. « L'image d'un livre leur donne le frisson, écrivait Mallet du Pan, le plus courageux défenseur des doctrines libérales; persuadés que, sans les gens d'esprit, on n'eût jamais vu de révolution, ils espéraient en venir à bout avec des imbéciles. » Combien sont peu nombreux, de tout temps, les esprits assez vigoureux et assez calmes pour conserver intacte et au-dessus des passions, d'où qu'elles viennent, leur foi dans le triomphe tardif de la liberté et de la justice pour tous!

II.

La chute de Robespierre tempéra sans doute l'action du gouvernement des jacobins, mais l'impulsion primitive avait été si forte qu'elle se fit sentir même après le 9 thermidor. La joie de la délivrance fut néanmoins immédiate et intense. Toutes les correspondances en témoignent. Mais la société bourgeoise se ressentit longtemps des ébranlemens causés par la Terreur; les fortunes privées étaient compromises. Hormis dans les villages abrités contre les clubs par la difficulté des communications, presque partout ailleurs les intérêts avaient été atteints; les habitudes de la vie étaient non moins profondément troublées. Il fallait du temps pour que la régularité s'y rétablît. Ce fut la jeune génération, les fils de banquiers, d'industriels, les élèves des écoles centrales, les artistes qui prirent à cœur de mettre à la raison, dans les sections, dans les lieux publics, les agitateurs révolutionnaires. Les rangs de cette jeunesse bourgeoise s'étaient grossis à Paris de volontaires revenus de la frontière. Le jour où parut, dans *l'Orateur du peuple*, l'appel de Fréron, 12 janvier 1795, ils brisèrent dans tous les cafés le buste de Marat et ils allèrent applaudir avec frénésie, au théâtre, les couplets du *Réveil du peuple*.

Nous ne voulons pas peindre cette société du Directoire, où le bonheur d'être ensemble, de se retrouver, de se prodiguer les uns aux autres, dominait tout. On a trop généralisé les excentricités de ce monde qui avait un insatiable appétit de plaisir et qui cherchait l'affirmation de son libéralisme plus élégant que solide dans l'extravagance des costumes et dans une effrénée licence.

Certains romans contemporains donnent exactement les impressions du monde de la bourgeoisie sous le Directoire. Les réunions d'alors y revivent avec leur mouvement et leur tourbillon. Les murs

de Paris étaient couverts d'affiches en style presque académique, annonçant des bals de toute condition et à tout prix. On dansait jusque dans les monastères et dans les églises ruinées, jusque sur le pavé des tombes que l'on n'avait pas encore enlevées. Certains bals bourgeois, ceux de Ruggieri ou de la rue Richelieu, devenaient des agences matrimoniales. Pour la présentation, le bal remplaçait le couvent. Jadis, le prétendant allait voir sa fiancée à la grille; l'entrevue a lieu chez le maître à danser. Il y avait à Paris une maison dans laquelle se réunissait la meilleure compagnie, c'était celle de Despréaux, le maître de danse qui avait épousé la Guimard. La réputation de ses soirées attirait les héritières les plus riches, comme Mlle Perregaux, celle qui épousa le maréchal Marmont. L'égalité la plus parfaite régnait dans ces réunions. La noblesse ayant été abaissée et la bourgeoisie relevée, on se trouvait rapproché sur une ligne moyenne où personne n'humiliait ni n'était humilié.

Peu à peu quelques salons s'ouvrirent : d'abord, celui de Mme Hainguerlot, salon d'une tenue irréprochable, où les débris des constitutionnels se rencontraient; celui de Mme Devaines, la femme de l'ancien receveur des finances, qui avait pris la Révolution en exécration, incapable de nuire aux gens qu'elle n'aimait pas, mais capable d'un vrai dévoûment pour ses amis, sachant concilier les relations anciennes et les nouvelles, rapprocher Suard, l'abbé Morellet et Siméon et Thibaudeau ; celui de Lenoir, la maison de *l'Homme aux quarante écus*, comme on l'appelait. On y faisait des soupers charmans, grâce à l'esprit fin et judicieux d'Andrieux, à la verve et à la haute bonhomie de Talma. Une nouvelle venue dans la haute bourgeoisie, Mme Hamelin, mariée à l'opulent fournisseur aux armées, réunissait autour d'elle le monde de la finance, les personnages à la mode, qu'elle éblouissait de sa beauté.

Les bourgeoises réagissaient contre les robes diaphanes, contre les tuniques à la grecque, contre ces étalages de nudité qui, à la fin, amenèrent les sifflets et les haut-le-cœur. Un soir de première représentation à l'Opéra, la salle était remplie et le parterre composé de jeunes élégans, très impatientés par le retard qu'on mettait à commencer. Ils s'occupaient des toilettes des arrivans. La comtesse de R.., revenue de l'émigration, entrait, entourée de mousselines légères, avec un voile à l'Iphigénie, retenu par une couronne de roses blanches. Elle avait cinquante ans. Le parterre fit entendre des huées et siffla. Au même instant, se montrait, dans une loge joignant l'amphithéâtre, une des jeunes femmes les plus distinguées du haut commerce parisien, Mme V... Elle avait une robe de velours noir montante, avec une agrafe de diamans. Le parterre applaudit à tout rompre. Ce fut, pendant une semaine, le sujet de toutes les conversations mondaines.

Dans cette société folle de plaisirs où il n'y a plus ni rang, ni décence, où actrices et femmes de bonne compagnie, mères respectées et courtisanes affichées, se coudoyaient, où l'association conjugale, en vertu de la loi, n'est plus que temporaire, où, suivant le mot du citoyen Cambacérès, « le mariage est la nature en action ; » dans cette société où le bâtard est admis au partage égal de la succession avec l'enfant légitime, la vieille famille bourgeoise se resserre et proteste, surtout en province, par ses mœurs intactes, contre les audaces et les immoralités. Elle refait la vie saine du pays par la solidité de son union et par son attachement au foyer domestique.

Le journal d'André-Marie Ampère, dans ces années du Directoire, nous fait connaître l'exemple le plus attendrissant de mœurs simples et de vertus antiques.

Pendant que dans le monde bruyant des jacobins, ou dans les soirées officielles du Luxembourg, les convenances étaient violées, la décence bannie, les délicatesses froissées, ces qualités restaient vivantes dans des âmes vibrantes de patriotisme, mais que les crimes des violens avaient exaspérées. Un ancien négociant de Lyon, chargé des fonctions de juge de paix, avant le siége mémorable subi par cette malheureuse ville, fut guillotiné le 24 novembre 1793, par ordre de Dubois-Crancé. Doux, fort et résigné, il avait, au moment de monter sur l'échafaud, écrit à sa femme : « Mon cher ange je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale, je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée, à ceux qui l'ont ordonnée. Ne parle pas à ma fille du malheur de son père, fais en sorte qu'elle l'ignore ; quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. Embrassez-vous en mémoire de moi ; je vous laisse à tous mon cœur. » Ce fils avait dix-huit ans, et déjà il savait tout. Épris à la fois de poésie et de science, plein de foi dans l'avenir et cependant désespéré des iniquités politiques dont il était témoin, il ne s'était rattaché à la vie qu'en trouvant sur son chemin une jeune enfant qui fut son seul amour. Le journal d'Ampère, à la date du 10 avril 1796, commence par ces mots : « Je l'ai vue pour la première fois ! »

Quel intérieur modeste et sain que celui de cette famille Carron avec ces jeunes filles d'un esprit original et cultivé, rimant des fables, corrigeant les vers de leur ami, lisant une lettre de Mme de Sévigné, une tragédie de Racine, après avoir repassé les bonnets de leur mère et s'être occupées des soins les plus humbles du ménage ! Que de raison et quelle grâce enjouée ! Que de droiture naïve dans ces deux sœurs, Élise et Julie, l'une plus délicate, plus calme, l'autre à l'imagination plus orageuse, prenant parti pour le pauvre Ampère amoureux, tremblant, si intéressant par ses larmes qui sor-

tent sans qu'il le veuille! Quelle lutte intime et charmante que celle révélée par ces lignes d'Élise à sa sœur cadette : « Arrange-toi comme tu voudras, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes. Il est si bon! Je viens d'avoir avec maman une longue conversation sur vous deux ; maman assure que la Providence mènera tout; moi je dis qu'il faut aider la Providence. Elle prétend qu'il est bien jeune, je réponds qu'il est bien raisonnable, plus qu'on ne l'est à son âge. » C'est une véritable idylle que cette soirée du 3 juillet où, pour la première fois, à la campagne, Mlles Carron viennent rendre visite à Mme Ampère. « Elles vinrent enfin nous voir à trois heures trois quarts. Nous fûmes dans l'allée où je montai sur le grand cerisier d'où je jetai des cerises à Julie. Elles s'assit sur une planche à terre avec ma sœur et Élise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main; nous allâmes ensuite voir le ruisseau; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je restai à côté d'elle au bord du ruisseau, loin d'Élise et de ma sœur; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au Moulin à vent, où je m'assis encore près d'elle pour observer le coucher du soleil qui dorait ses habits d'une manière charmante; elle emporta un second lis, que je lui donnai en passant. »

Certes ce n'est pas l'éloquence et la touche large de la page des *Confessions* de Rousseau, mais quelle pureté et quelle candeur! Et cela se passait en 1797. Deux ans après, André-Marie Ampère épousait enfin Julie Carron, et, au dîner de noces, le bon Ballanche chantait dans un épithalame en prose le bonheur des jeunes mariés. Félicité parfaite, simplicité du cœur, comme les familles des classes moyennes en ont tant connu, et que nous avons voulu évoquer un instant en face des merveilleuses et des incroyables!

Si la bourgeoisie réagissait contre les mœurs du Directoire, un grand changement s'opérait en même temps dans ses opinions politiques. Elle s'était un peu tard convaincue que l'existence d'un pouvoir unique avait été la négation de toute sécurité et de toute justice. Les esprits revenaient aux idées d'équilibre, de pondération et comprenaient la nécessité de se prémunir contre la tyrannie d'une majorité, tyrannie plus redoutable que celle d'un individu. Éclairés par cette tardive expérience, les quelques hommes graves, réfléchis, que la guillotine avait épargnés dans la Convention : Lanjuinais Berlier, Daunou, Durand de Maillane, Baudin, Boissy d'Anglas, déchirant la constitution jacobine, avaient pris pour base de la nouvelle loi constitutionnelle l'ancienne théorie de la séparation absolue des fonctions et des pouvoirs. La division du corps législatif en deux chambres était enfin reconnue indispensable.

Jamais parole plus autorisée et plus sévère que celle du rapporteur Boissy d'Anglas ne s'était fait entendre contre la dictature jacobine. La bourgeoisie pouvait donc espérer, lorsque le 25 octobre 1795, la Convention se sépara, que la Constitution de l'an III lui permettrait, en ramenant la modération et l'équilibre, de reprendre les conditions de travail et de prospérité dont elle avait tant besoin. Les espérances furent encore déçues. Elle n'eut, comme la France, d'autre consolation que la victoire, et n'entendit bientôt qu'un seul nom, celui du jeune héros des campagnes homériques de l'armée d'Italie.

III.

L'histoire du directoire est tout entière dans la lutte de deux partis. L'un, issu de la Convention, s'était ménagé le pouvoir, en rendant obligatoire l'élection de deux tiers de ses membres, et était résolu pour rester aux affaires à tout oser, même à suspendre la liberté. L'autre, sorti des rangs de la bourgeoisie, était fatigué du joug des terroristes et voulait le briser à l'aide du droit commun. Le premier s'appuyait sur les débris des clubs ou des sections et sur la force armée ; le second puisait son énergie dans l'opinion publique qui, de plus en plus, ressentait l'horreur des violences. Ceux qui avaient immolé Robespierre partageaient au fond ses principes, mais s'étaient lassés plus tôt que lui de la terreur. L'autre parti avait envoyé au conseil des anciens et au conseil des cinq cents pour les élections du premier tiers, des libéraux de 1789, des feuillans, des citoyens honorables, instruits, la plupart jurisconsultes ou administrateurs d'un vrai mérite : Vaublanc, Siméon, Barbé-Marbois, Pastoret, Dupont (de Nemours), Tronson-Ducoudray, Lebrun, Portalis. Parmi ces députés, plusieurs pouvaient préférer la royauté, mais ils ne conspiraient pas. Ils regardaient la constitution comme un dépôt confié à leur honneur. Ils ne demandaient pas mieux que de conserver la république pourvu qu'elle fût gouvernée par des hommes sages et honnêtes.

Mais la moins imparfaite de nos constitutions politiques, celle de l'an III, avait un vice : l'organisation du pouvoir exécutif. Composé de cinq membres élus par le corps législatif, il se renouvelait chaque année, par cinquième. C'était la désunion organisée quand il fallait l'unité. Une seule question passionnait la bourgeoisie : celle de savoir ce que les Anciens et les Cinq-cents feraient des lois révolutionnaires. Les directeurs, au contraire, entendaient maintenir les conventionnels au pouvoir et laisser subsister les mesures qui mettaient hors du droit commun ceux qui s'étaient opposés à la marche de la Révolution. Le conflit était imminent.

Les élections du second tiers furent encore dirigées par la haute bourgeoisie. Des hommes nouveaux, sachant les affaires, tels que Corbière, Ramel, Defermon, Lafon-Ladebat, Lecoulteux, entraient dans les conseils. Ce fut un changement marqué. Les séances étaient calmes et dignes. Les membres de l'assemblée allaient et venaient sans fracas, ne parlant entre eux qu'à voix basse. Les tribunes, d'où étaient lancées naguère les apostrophes, les injures et les menaces, étaient devenues silencieuses.

Deux représentans éminens de la haute bourgeoisie faisaient leurs débuts dans la politique active. L'un, neveu de Claude Perier, avait entendu à Vizille le premier cri de la révolution et il l'avait recueilli dans son cœur. Appartenant à une famille de commerçans aisés, élevé par les oratoriens, puis au séminaire de Saint-Irénée, où il commença de fortes études théologiques, il avait élu par cette ville de Lyon, que les excès et l'oppression avaient exaspérée. Il se nommait Camille Jordan. En même temps que lui, entrait dans la vie parlementaire un personnage d'un esprit plus profond qu'étendu et déjà puissant par la gravité impérieuse de sa raison; cet autre grand bourgeois s'appelait Royer-Collard.

Camille Jordan et lui s'étaient unis pour défendre la justice, encore la justice, toujours la justice. Ils débutèrent aux Cinq-cents, à un mois d'intervalle (juin, juillet 1797). L'acte le plus important à remplir était la pacification religieuse. Qu'on se reporte par la pensée dans le milieu d'animosités et de fureurs d'alors contre le clergé et les idées catholiques. L'incrédulité philosophique et l'intolérance jacobine n'acceptaient sur cette question ni transaction ni atermoiement. Camille Jordan n'était dans sa conscience que spiritualiste et déiste; c'est la foi des autres qu'il défendit. Sans vouloir aucun secours direct de l'autorité civile, il pressentit avant Bonaparte le réveil de l'esprit religieux; et, malgré les railleries, malgré les injures, son âme chaleureuse se fit l'écho des réclamations que les entraves mises à l'exercice du culte soulevaient de toutes parts; son rapport fut un événement.

La réaction lente et progressive des sentimens, depuis l'installation du directoire, est un des phénomènes moraux les plus curieux à observer. Il n'y a pas, dans notre histoire, de période semblable aux années qui précèdent le 18 brumaire. La liberté de la presse, la liberté des élections et l'impunité alternaient avec une répression arbitraire; la nation, dissoute en individus et déjà livrée à l'éparpillement, au milieu d'une société civile toute nouvelle, se cherchait elle-même. Les propriétaires, les négocians qui attendaient la reprise des spéculations et le retour des capitaux, les employés des bureaux qui ne voulaient plus être renvoyés pour cause d'opinion, les officiers ministériels qui avaient ressenti le choc de tous les

mouvemens politiques, les paysans et les acquéreurs des biens nationaux qui redoutaient d'être inquiétés, tous les intérêts groupés commençaient à être mécontens et encourageaient les nouveaux élus dans leur opposition aux conventionnels. Le directoire était même impuissant à réprimer les désordres qui alarmaient la province. Les routes n'étaient pas sûres : des bandes de brigands arrêtaient les voitures, pillaient les maisons de campagne. L'indignation des rentiers était à son comble. Le crédit public ne renaissait pas. Les mandats avaient le même sort que les assignats. Les contributions de guerre payaient heureusement les dépenses des armées ; mais de pauvres gens mouraient d'inanition dans la rue. Avec cela, la presse était sans doctrine et sans frein.

C'est dans de telles circonstances que l'ancien parti constitutionnel tentait de réformer les lois révolutionnaires. Avant d'entrer en lutte avec le pouvoir exécutif, il essaya la conciliation. Les présidens des deux conseils, Portalis et Siméon, apportèrent dans ces tentatives toute l'autorité de leurs noms. Mais la majorité du directoire décida le coup d'état du 18 fructidor. La haute bourgeoisie fut le plus atteinte ; et, pour mettre le comble aux illégalités, la meme pression inique faisait annuler dans la journée du 22 floréal les élections de sept départemens et exclure trente-quatre députés modérés.

La révolution de fructidor ne résolvait pas les difficultés ; elle les reculait. Rappeler dans les emplois les jacobins, proscrire en masse ceux qui déplaisaient, briser les imprimeries, tout cela ne préparait pas l'avenir. En détruisant l'inviolabilité du corps législatif, le directoire se suicidait. Il apprenait à l'armée comment on opprime les assemblées délibérantes. La défiance et l'envie dont les jacobins étaient pénétrés les uns contre les autres étaient pour leur gouvernement un principe de mort. On faisait tout vis-à-vis de la bourgeoisie pour lui rendre la république haïssable.

Comme aucun salon ne s'était rouvert dans les villes de province, les cafés avaient pris de l'importance. Ils réunissaient chaque soir les personnes appartenant au commerce, au barreau, que la conformité des opinions tenait en rapports continuels. Les habitudes aussi se modifiaient ; on vivait moins chez soi, et les bonnes manières s'en allaient peu à peu : mais aussi, au point de vue de l'action, les convictions modérées se groupaient et reprenaient courage.

Hormis dans le midi, où elles avaient été tumultueuses, les élections du troisième tiers amenaient des départemens une nouvelle série d'administrateurs, d'hommes de loi, d'esprits distingués, tous choisis dans ces inépuisables classes moyennes qui sauvaient la France. C'était un symptôme nouveau.

Si, à Paris, la société offrait un curieux mélange de types de l'an-

cien monde, caricatures grotesques d'agioteurs véreux, de fournisseurs enrichis; si, dans la confusion d'une société à peine réformée, se heurtaient, se mêlaient les plus étranges disparates: généraux et chevaliers d'industrie, femmes galantes et femmes de l'ancienne noblesse, émigrés et patriotes, tous étaient d'accord pour reconnaître que cela ne pouvait pas durer. Les esprits avaient subi des secousses si diverses, que la bourgeoisie se dégoûtait des fonctions électives ordinaires. Les magistratures municipales n'étaient plus recherchées. En même temps un mal nouveau naissait. Tous ceux qui avaient été membres des assemblées législatives, tous ceux qu'avait éprouvés l'infortune, croyaient qu'ils devaient être indemnisés par des places lucratives. Les légistes, particulièrement préparés aux affaires et ne trouvant plus dans leur cabinet des ressources suffisantes, étaient les premiers à donner l'exemple des compétitions. Le barreau était d'ailleurs tombé dans l'avilissement. A cet ordre des avocats, asile de la science, de la probité, de l'indépendance et de l'honneur, avait succédé une tourbe de défenseurs officieux, qui, nés dans l'anarchie, profitaient de la désorganisation de la compagnie pour envahir sans instruction et sans titre l'entrée de la justice. « Qui nous donnera confiance? » s'écriaient de leur côté les négocians que la crise monétaire et la difficulté des transports arrêtaient dans leurs efforts pour se relever de la ruine. Une lettre de vendémiaire an v nous apporte un exemple de l'impossibilité même des communications. « On ne croirait pas ce que le voyage d'Orléans à Paris nous a coûté. Il faudra nous ramener nos montures. Il n'y a plus de diligences proprement dites. Il faut prévenir un mois d'avance pour avoir des places, d'où il résulte qu'à l'heure qu'il est, et pendant que Paris est le centre de toutes aises et de tout luxe, on ne peut traverser la France qu'à pied ou à cheval. »

Le mécontentement était donc universel quand, pour la quatrième fois depuis la constitution de l'an III, la France fut appelée en germinal an VII à choisir ses représentans. « Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque, a dit le duc de Broglie, ne sauraient se faire une idée du découragement profond où le pays était tombé dans l'intervalle qui s'écoula entre le 18 fructidor et le 18 brumaire. » L'exercice public de la religion était de nouveau suspendu, la banqueroute des deux tiers de la dette publique était suivie d'un emprunt forcé; une dictature sans grandeur énervait de jour en jour la puissance de l'état.

La haute bourgeoisie se demanda alors ce qu'elle devait garder de la révolution. Ces hommes formés à l'école instructive des événemens et qui avaient perdu leurs préjugés et leurs passions en arrivèrent à ne plus croire à la république et à la liberté. Ils atta-

chèrent moins d'importance à la forme du gouvernement qu'à la composition de la société. Pourvu qu'elle restât fondée sur l'égalité, que l'influence du clergé fût comprimée, que l'ancienne aristocratie nobiliaire fût abolie, l'essentiel de la révolution leur parut conservé. Leur esprit se préparait ainsi à comprendre et à accepter la nécessité d'une crise qui mettrait fin à l'agonie du directoire et au malaise de la France.

Notre pays ne change pas, du reste, aussi complètement qu'on le croit : sans doute la révolution avait transformé les lois, les mœurs, les habitudes extérieures, le costume ; mais l'éducation de l'âme, de la conscience, elle ne l'avait pas refaite. Une révolution religieuse n'avait pas accompagné la révolution sociale ! La liberté ne s'était pas implantée dans le pays. La convention avait développé les côtés démocratiques de cette race audacieuse et active qui apprécie avant tout un gouvernement pour sa justice et sa bienveillance, un gouvernement prenant pour lui le souci de s'occuper des affaires des autres, un gouvernement absolument uniforme et égalitaire.

Tout avait conspiré pour faire de Bonaparte l'homme qui satisfît ces goûts et cette lassitude. Les têtes les plus solides étaient folles de lui. Ceux qui ont traversé ces temps de désordre et de patriotisme ne parlent dans leurs lettres d'affaires que des récits déjà légendaires de la bataille d'Arcole ou de Rivoli. On s'embrassait dans les rues, on pleurait d'attendrissement à la nouvelle que Bonaparte était arrivé d'Égypte ; les jacobins, préoccupés de leur bien-être, se préparaient à endosser des habits galonnés. « Puisque nous ne pouvons pas sauver la république, disait l'un d'eux à Mme de Staël, tâchons de sauver du moins les hommes qui l'ont faite. » Bonaparte, ce génie si italien, éblouissait par son imagination grandiose tous les hommes de la révolution ; il avait, à trente ans, de ces mots de désabusé, comme celui-ci à Decrès : « Je suis venu trop tard, il n'y a plus rien à faire dans ce monde ! » ou, comme cet autre mot à Rœderer, qui, visitant un jour avec lui les Tuileries, lui disait : « C'est triste ! — Oui, comme la grandeur. »

Il faut le constater, l'opinion de la bourgeoisie, bien loin d'être inquiète au lendemain du 18 brumaire, fut confiante et rassurée. Elle espéra tout alors, même le maintien des formes protectrices du droit, de l'homme extraordinaire à qui elle demandait avant tout de consacrer la révolution civile.

IV.

Une force inconnue avait brisé les caractères les plus fermes et frappé d'aveuglement les esprits les plus éclairés. Les contemporains de Bonaparte furent ses complices, et il régna sur la France

de son propre consentement. Tous ces grands bourgeois, les Rœderer, les Thibaudeau, les Merlin, les Berlier, les Portalis, les Boulay, les Réal, les Lebrun, les Siméon, les Ramond, les Chaptal, semblaient craindre qu'on ne laissât pas assez libre l'épée qui défendait et relevait la France.

Comme le besoin le plus urgent était de reconstituer la science du gouvernement et son autorité, le premier consul sentit que la bourgeoisie, avec sa pratique supérieure des hommes, s'appliquerait d'autant plus complètement aux choses de second ordre qu'elle s'était mesurée aux plus grandes affaires. Il sut créer pour ces vigoureux esprits le conseil d'état, des places dans les assemblées et dans les postes les plus élevés des fonctions publiques. Ils étaient d'accord pour ne plus vouloir de persécutions d'aucun genre et pour maintenir les résultats principaux de la révolution. Les patriotes de 89, ramenés en arrière par la terreur, croyaient avoir trouvé dans la constitution de l'an VIII un abri et une fin. Plus avides pour la plupart de libertés civiles que de libertés politiques, ils se faisaient des illusions volontaires sur les nouveaux pouvoirs qui n'étaient qu'une image éloignée de la représentation nationale. Certes, ce qui leur suffisait était loin de ce qu'ils avaient rêvé d'abord : mais le spectacle de la tyrannie démagogique avait borné leurs désirs à l'abolition du régime féodal, à l'ordre, à l'égalité, à la justice régulière et à la sûreté de la vie ! Ils tenaient pour une grande chose le triomphe éclatant des armées françaises sur toute l'Europe ; et, s'il y eut des bassesses, elles ne se rencontrèrent que chez les anciens jacobins.

Se félicitant pompeusement de la part qu'il avait prise au 18 brumaire, Garat déclarait devant le conseil des anciens que les garanties les plus solides des libertés publiques étaient dans la gloire de l'homme de génie que la France appelait au gouvernement. La limite du pouvoir personnel lui paraissait d'autant plus sûre qu'elle ne serait pas marquée dans une charte, mais « dans le cœur de Bonaparte. » Nous ne parlerons pas de Cambacérès, de Fouché, et de tant d'autres. Il leur restait de prendre des titres de noblesse. Le mot de Ramond, un des meilleurs préfets du premier empire, était bien vrai : « L'heure des révolutions sonne quand les changemens survenus dans les cœurs des peuples et la direction des esprits sont arrivés à tel point qu'il y a contradiction manifeste entre le but et les moyens de la société, entre les institutions et les habitudes, entre les intérêts de chacun et les intérêts de tous. »

Des idées appartenant à la bourgeoisie, il en était une qui fut immédiatement réalisée. Nous voulons parler de l'unité absolue d'administration. Cette pensée de fortifier le pouvoir central, de le rendre

en même temps habile et entreprenant, datait d'avant la révolution. Les circonstances donnèrent à l'instinct gouvernemental de la race bourgeoise l'occasion unique de se développer. Le principe de concentration présida à toute cette organisation administrative, judiciaire et financière que l'on connaît et qui est entrée presque dans notre sang. Les liens les plus étroits de la centralisation étreignirent toute la société démocratique, à la satisfaction de ceux qui l'avaient fondée. La réorganisation de l'institution du notariat, la transformation de l'ancienne compagnie des procureurs en celle des avoués, répondaient aux vœux de ces puissans esprits pratiques qui entouraient le jeune consul, maître plus obéi que Louis XIV.

Quant aux avocats, Bonaparte leur fit de bonne heure l'honneur de les redouter. Ces anciens chefs du tiers-état avaient souffert de la révolution qu'ils avaient faite. La loi de l'an XII avait bien rétabli le tableau ; mais l'ordre n'existait pas encore légalement avec ses libertés et ses droits. Les avocats ne devaient pas modifier les violentes antipathies de Bonaparte à leur égard. Pourrait-on oublier la lettre de l'empereur à Cambacérès, à propos du décret de 1810 sur les franchises du barreau? « Ce décret est absurde! Il ne laisse aucune prise, aucune action contre les avocats. Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahison. Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai pas un pareil décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement.» Et cependant, — telle est la force de la tenue et de la probité, — la tourbe des défenseurs officieux se dispersait; la clientèle, avec l'influence, revenait partout aux survivans de l'ancien barreau. Ils étaient restés, en religion, en politique, en littérature, ce qu'étaient leurs devanciers : même bon sens, même mesure; et, en tout, cette pointe de libéralisme qui fit qu'en 1804, sur deux cents membres inscrits au barreau de Paris, trois seulement votèrent pour l'empire. Les années devaient, de part et d'autre, accroître ces rancunes; et il faut attendre la restauration pour retrouver le barreau à la tête de la bourgeoisie.

Pendant que, dans l'administration, la concentration prévalait, la haute bourgeoisie de province trouvait dans le premier consul l'interprète résolu de ses théories sur la société religieuse. Le catholicisme, loin de Paris, n'avait pas cessé de faire un pas en avant depuis le 9 thermidor. Les prêtres qui avaient prêté serment en 1791 étaient en petit nombre. Ceux qui revenaient de l'étranger baptisaient à nouveau les enfans, remariaient les époux et réveillaient les consciences endormies. François (de Nantes), chargé, comme conseiller d'état, d'inspecter le midi, le constatait. C'était bien autre chose dans tout l'ouest, en Bretagne, dans la Charente, dans la Vendée, dans les Deux-Sèvres. Deux autres commissaires dont le témoignage n'était

pas suspect, Barbé-Marbois et Fourcroy, établissaient que la révolution, en province, n'avait modifié d'aucune façon les croyances. « Quand la connaissance du cœur humain, dit le rapport de Fourcroy, n'apprendrait pas que la grande masse des hommes a besoin de religion, de culte et de prêtres, la fréquentation des habitans des campagnes et surtout de celles qui sont très éloignées de Paris, la visite des départemens que j'ai parcourus, me l'aurait seule bien prouvé. C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux. Ils sont pour le plus grand nombre des malheureux une source de consolation. Ils l'ont meme été pour quelques esprits très éclairés de tous les siècles. Il faut pardonner et souffrir dans le plus grand nombre des humains une opinion que les lumières les plus grandes et le génie le plus profond ont laissée germer dans la tête de Pascal, de Newton, de Rousseau. La guerre de la Vendée a donné aux gouvernemens modernes une grande leçon que les prétentions de la philosophie voudraient en vain rendre nulle. »

A Vannes, Barbé-Marbois était entré le jour des Rois dans la cathédrale ; on célébrait la messe constitutionnelle ; il n'y avait que le prêtre et deux ou trois pauvres. A quelque distance de là, Barbé-Marbois trouva dans la rue une si grande foule qu'il ne pouvait plus passer ! C'étaient des gens de toute condition qui n'avaient pu pénétrer dans une chapelle déjà remplie de fidèles, où l'on disait la messe appelée *des catholiques*. Ailleurs les églises des villes étaient pareillement désertes et l'on allait, à travers des chemins affreux, dans les villages voisins, entendre les prières d'un prêtre récemment arrivé d'Angleterre. Il en était de même en Auvergne. Des lettres du Limousin nous montrent toute la bourgeoisie aux genoux d'un vieux prêtre, aumônier de la princesse de Conti pendant l'émigration, et devenu le véritable curé de la petite ville de La Souterraine. Les autels se relevaient d'eux-mêmes ; une statistique administrative constate qu'au 18 brumaire, le culte était rétabli dans presque toutes les communes de France.

La plupart des personnages entourant le premier consul étaient, au contraire, indifférens ou sceptiques ; quelques-uns même étaient athées. Dans le monde officiel, les croyances religieuses étaient une marque certaine de faiblesse d'esprit. A Paris, le culte catholique n'était suivi que par des femmes et des vieillards. Les jeunes filles de la bourgeoisie commençaient à faire leur première communion. Mais les nombreux adhérens qu'avait conservés dans les familles parisiennes la philosophie du XVIIIe siècle craignaient que la protection du gouvernement ne relevât le crédit du clergé. La séparation de l'église et de l'état désirée par Lafayette était-elle

possible? Elle soulevait la grave question du droit d'acquérir, au lendemain de la vente des biens ecclésiastiques ; et, pour les esprits clairvoyans, elle préparait au clergé un retour incontestable d'influence. Pouvait-on, en 1800, « protestantiser » la France? Aux yeux des gens qui l'eussent souhaité comme Fourcroy, l'occasion était perdue depuis la constituante, et la force des choses entraînait les plus résistans. Fallait-il adopter la théophilanthropie de La Révellière-Lepeaux? L'opinion la jugeait ridicule. Il vaut mieux, pensait la bourgeoisie, mettre le clergé catholique dans la dépendance d'un gouvernement bienfaisant et protecteur que de le laisser agir isolément sur l'esprit des populations. L'ancienne tradition latine et française de la subordination de la religion au pouvoir civil était encore vivante chez tous les légistes. Il fallait simplement, suivant le mot de Siméon au tribunat, « placer les prêtres plus qu'ils ne l'étaient sous la main du pouvoir. »

Le conseiller d'état qu'on chargeait de formuler le nouveau droit canonique issu de la transaction avec la révolution, Portalis, comme presque tous les membres des anciennes familles parlementaires, était fort attaché aux maximes de l'église gallicane. Pour les doctrines théologiques, il en était resté à Bossuet et à la déclaration de 1682. L'ancienne règle du gallicanisme : « L'église est dans l'état, et non l'état dans l'église, » fut le fond de la nouvelle constitution ecclésiastique de la France. La sécularisation de la société moderne fut consacrée. La puissance temporelle et la puissance spirituelle devaient être nettement séparées. Le but de la haute bourgeoisie était de n'attribuer au catholicisme aucun des caractères politiques qui seraient inconciliables avec le nouveau droit social ; elle entendait qu'il fût la religion de la majorité des Français et non celle de l'état. En protégeant le culte catholique, elle ne voulait pas le rendre dominant et exclusif, mais veiller sur sa doctrine et sur sa police, afin de tourner des institutions si importantes à la plus grande utilité publique ; elle ne croyait pas devoir ressusciter les ordres monastiques supprimés : elle ne désirait qu'un clergé séculier, des prêtres ayant des fonctions dans un diocèse ; elle ne voulait pas davantage que le clergé pût posséder à ce titre des propriétés immobilières ; elle se souvenait des principes de d'Aguesseau et de son édit de 1749 sur les acquisitions des biens de mainmorte.

Le concordat fut inspiré par ces idées politiques. La tolérance n'y eût pas trouvé une éclatante confirmation, si les articles organiques n'avaient pas été édictés en même temps. L'égalité des cultes, un des glorieux héritages de la déclaration des droits de l'homme, était reconnue de la manière la plus explicite, et le protestantisme, où les opinions modérées d'une fraction de la bourgeoisie s'abritèrent, était relevé enfin des interdictions et des anathèmes. Ce n'était

pas toute la liberté, c'était l'existence légale et administrée. La haute bourgeoisie ne comprit pas autrement, dans sa haine de la théocratie, la paix avec l'église.

Si, dans le sein du corps législatif et du sénat conservateur, si même parmi les conseillers d'état et les jeunes généraux le concordat rencontra un accueil silencieux ou moqueur, il en fut autrement en province. Il répondait au sentiment religieux et à la raison de cette masse, pleine de bon sens et avide d'union, qui constituait la France bourgeoise.

Cependant les légistes ne croyaient pas que la société civile fût réorganisée tant que leur rêve, longuement poursuivi, d'unité et d'égalité ne serait pas définitivement affermi par la législation, par un code unique pour toute la France. Réaliser enfin, au profit de la patrie renouvelée cette pensée de posséder à jamais et pour tous la loi la plus raisonnable, la plus claire, la plus juste; quel pays pouvait aspirer à cette œuvre grandiose et incomparable, sinon le nôtre, qui, depuis plus de trois siècles, était, par excellence, l'école du droit? On ne dira jamais assez les services rendus à la civilisation et au monde par ces immortels légistes, qui surent à la fois conserver les traditions des anciens principes, transiger entre les coutumes et le droit romain, et vivifier par l'esprit de 89 ce travail, dont les années ne font que grandir les assises majestueuses, l'ordre lumineux et l'harmonieuse sagesse. En dehors des noms célèbres de Tronchet, de Portalis, de Treilhard, de Berlier, de Malleville, de Bigot, il faudrait citer aussi les conseillers d'état, les membres du tribunat, du corps législatif. La liste des hommes judicieux et instruits qui prirent part aux discussions des divers chapitres du code civil est un livre d'or pour la bourgeoisie et complète la liste des députés à la constituante. Une énumération serait fastidieuse. Bornons-nous à mentionner Thibaudeau, Siméon, Rœderer, Merlin (de Douai), Regnault de Saint-Jean d'Angely, Chabot (de l'Allier), Réal, Duchâtel, Chazal, Boulay, Cambacérès, Cretet, Defermon, Régnier, Lacuée, Bérenger, Emmery, Eschassériaux, Thiessé, Faure, Petiet, Duveyrier, Grenier, Goupil de Préfeln, Favard, Lavoye, Rollin, Jaubert.

Les titres de prince, de duc, de comte, de baron, que la plupart d'entre eux acceptèrent plus tard, ne vaudront jamais celui de collaborateur à la fondation de la société civile française. C'est là leur éternel honneur; ils le partagèrent avec les membres, plus ignorés, du tribunal de cassation et des tribunaux d'appel, dont les remarques et les observations avaient rappelé les plus beaux jours de la science juridique. Tous, du Nord au Midi, étaient avides d'assurer l'ordre social, de rétablir dans leur intégrité les vrais principes, si longtemps méconnus, et de contribuer à doter leur pays de bonnes lois civiles, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir.

Ce résultat, le plus durable des longs et indomptables efforts de la bourgeoisie, nous le devons à ces contemporains du consulat. Le régime de Bonaparte, en ces momens heureux, suivit et développa les inspirations des conseillers qui l'entouraient jusqu'au jour où, enivré et isolé par la puissance, il porta lui-même la main, en créant les majorats et le domaine extraordinaire, sur les principes d'égalité qui représentaient l'esprit de la révolution française.

Cette étude n'est pas un commentaire, ni un exposé des motifs du code civil, et nous n'avons pas à faire ressortir davantage son importance et ses bienfaits. En n'isolant pas absolument les institutions civiles du passé et en les liant à l'avenir, nos aïeux ont imprimé à leur ouvrage ce caractère de stabilité qui en garantit la durée.

Ainsi l'administration était organisée, les rapports entre l'église et l'état réglés, l'unité de la législation civile créée, mais un autre problème préoccupait la haute bourgeoisie : l'instruction et l'éducation de ses fils.

La mobilité et la contradiction des systèmes d'enseignement présentés depuis six ans opposaient de grands obstacles à la réorganisation des collèges. Les écoles centrales, qui en tenaient lieu, avaient besoin d'être réformées. Les classes d'histoire, de belles-lettres, de législation étaient désertes. Les cours de mathématiques, de chimie, de dessin étaient un peu plus suivis, parce que les sciences ouvraient les carrières lucratives. Quelques services qu'eussent rendus les anciennes congrégations enseignantes, la bourgeoisie ne songeait pas à les reconstituer. Elle croyait cependant qu'on pouvait emprunter à ces maîtres renommés leur système de direction, ce que le premier consul appelait « leur police morale. » Le système d'instruction publique, créé par la loi du 11 floréal an x, reçut tous ses développemens. Les enfans de la bourgeoisie envahirent les nouveaux lycées, qui s'élevèrent de toutes parts. La commission chargée de faire le choix des livres classiques pour chaque classe de latin et pour celle de belles-lettres avait marché sur la trace de Rollin et désigné en grande partie les auteurs, les méthodes acceptés dans les collèges de l'Oratoire ou des Pères de la Doctrine (rapport du 27 floréal). Mais les lycées étaient isolés, indépendans les uns des autres. L'avenir des maîtres qui se consacraient à l'enseignement secondaire n'était pas assuré; eux-mêmes n'étaient pas assujettis à une discipline commune. La bourgeoisie appelait de ses vœux la formation d'un corps enseignant; l'ordre civil se fortifierait ainsi par la création d'une sorte de corporation laïque dépendant de l'état. Les anciens patriotes de 89 voulaient, en majeure partie, que leurs fils ne fussent ni dévots ni athées. Ils les voulaient appropriés à l'état de la nation et de la société. En un mot, une insti-

tution d'enseignement d'état paraissait aux pères de famille une garantie contre la réouverture des établissemens des jésuites.

Quant à Bonaparte, qui savait s'emparer des idées des autres pour les grandir, il avait un autre but; il voyait dans un corps enseignant fortement organisé, ayant une hiérarchie de grades et soumis à des règles d'avancement, un moyen de diriger les opinions politiques et philosophiques. Il répétait la phrase célèbre de Leibniz : « Donnez-moi l'instruction publique pendant un siècle et je changerai le monde. »

Pour les classes moyennes, la question était autre : trouver l'éducation qui convenait à la société nouvelle, fondée sur les principes de la révolution. Le conseil d'état, voix autorisée des aspirations de la haute bourgeoisie, ne chercha, dans les neuf rédactions successives du projet, que la solution pratique de ce problème : séculariser l'instruction publique, comme le code civil avait sécularisé la France : l'Université fut créée. Son originalité et son utilité ne consistaient pas seulement dans l'étude des langues et de la littérature de la Grèce et de Rome, dans cet apprentissage des plus nobles sentimens humains; l'éminent service qu'elle devait rendre aux jeunes bourgeois consistait surtout dans l'enseignement critique de l'histoire et des doctrines philosophiques. C'est en ce sens que les principes de 89 étaient fortement engagés dans la création de l'Université française.

Sans doute, on ne tendait nullement alors à donner aux enfans les connaissances morales et politiques qui font les citoyens et les préparent à participer aux travaux de leur gouvernement. Sans doute, on leur parlait plus de Bonaparte que de l'état, en les exaltant pour la gloire; mais, comme le remarquait dès lors une femme d'une haute raison et d'un mâle bon sens, Mme de Rémusat, la force de l'étude, la puissance du temps développèrent bien vite chez les professeurs, comme chez les élèves, l'esprit d'examen et d'indépendance démocratique. Ce qui restait de l'ancienne noblesse le comprit si bien qu'elle éloigna ses enfans des lycées. La jeunesse bourgeoise, au contraire, vint s'y fortifier de la toute-puissance de l'opinion publique et elle acquit une supériorité incontestable. C'est grâce à l'enseignement de l'histoire, quelque restreint qu'il fût, que l'esprit libéral se réveilla dans l'âme de la jeunesse, et c'est à l'Université que nous devons ces classes moyennes de la restauration, qui ne le cédèrent à leurs aînées de 89 ni par l'éloquence, ni par le courage, ni par le patriotisme.

V.

Rassurée sur le maintien des résultats sociaux de la révolution et sachant gré au premier consul de la préserver du retour des

jacobins, la haute bourgeoisie n'aspirait plus qu'à pouvoir réparer les pertes de sa fortune, exercer librement son esprit et cultiver en repos ses vertus privées.

Une seule catégorie de personnes avait su tirer parti des malheurs publics et de la détresse financière, c'étaient ceux qui, prévoyant le discrédit du papier-monnaie et l'ayant reçu de toutes mains, dans la vigueur de sa jeunesse, avaient pu ainsi acquérir toutes les marchandises; puis, par le jeu de la hausse et de la baisse, avaient accaparé presque toute la monnaie d'or ou d'argent. Fiers de leurs richesses rapidement acquises, ils avaient obtenu la fourniture des divers services. Au milieu de misères sans nom, ils donnaient le spectacle de scandaleuses prodigalités; et leurs femmes subitement élevées à l'opulence, hormis d'honorables exceptions, prêtaient au ridicule. Jusque dans les premières années du siècle, la vieille bourgeoisie leur tint rigueur. « Je t'ai quittée l'autre jour pour aller à l'Opéra, écrivait un jeune officier, Maurice Dupin, à sa mère; on devait donner *Corisande*, ce fut *Renaud*. Mais rien ne contrarie un provincial; c'est là où va ce qu'on appelle à présent la bonne compagnie. Vous y voyez des jeunes femmes charmantes d'une élégance merveilleuse; mais si elles ouvrent la bouche, tout est perdu! Vous entendez: « *Sacristi, que c'est bien dansé! Il fait un chaud du diable ici!* » Vous sortez; des voitures brillantes et bruyantes reçoivent tout ce beau monde, et les braves gens s'en retournent à pied et se vengent par des sarcasmes, des éclaboussures qu'ils reçoivent. On crie: « Place à M. le fournisseur des prisons! Place à M. Le Brise-Scellés! » Mais ils vont toujours et s'en moquent. Quoique tout soit renversé, on peut dire comme autrefois: *L'honnête homme à pied et le faquin en voiture!* Ce sont d'autres faquins, voilà tout. »

En province, où n'existaient qu'en petit nombre agioteurs et fournisseurs, toutes les fortunes de la bourgeoisie étaient atteintes. Les paysans, qui jouissaient des bienfaits du nouveau régime, sans prendre désormais aucun intérêt à la chose publique, étaient plus à l'aise. Mais les négocians étaient ruinés; voyant l'état manquer à ses engagemens, plus d'un n'avait eu nul scrupule à faire banqueroute. Nos ports de commerce étaient vides. La prospérité de Marseille et de Lorient, avec leur mouvement de 3,000 bâtimens, avec leurs chantiers d'où sortaient, par an, plus de 60 navires, avait disparu. Les excès de la Terreur, les guerres maritimes, la suppression de la franchise, en étaient la cause. Les importations et les exportations, durant les six derniers mois de l'an IX, ne présentaient pas un mouvement égal à celui qu'offraient autrefois quinze jours de paix. Les armateurs qui envoyaient des vaisseaux aux deux Indes étaient réduits à un petit commerce de détail qui soutenait à peine leur famille.

De sages mesures financières, la réorganisation de la comptabilité publique, le rétablissement des bourses de commerce et surtout le caractère légal reconnu à la Banque de France rendirent le plus vif essor aux imaginations. De toutes parts, les manufactures se rouvrirent. La création de la caisse d'amortissement fondait le crédit public ; les maisons de commerce conçurent des projets de spéculation embrassant l'étendue entière du continent. Nos soieries, sans rivales dans tous les temps, reprirent la route des marchés de l'Europe. L'activité du premier consul venait ajouter aux efforts des particuliers de vastes travaux d'utilité générale. Des routes monumentales, des ponts, des canaux étaient en pleine exécution. On recommençait à embellir Paris.

Du moment que les hommes qui guettent les faiblesses des gouvernemens pour en profiter s'aperçurent du goût de Bonaparte pour les jouissances de la vanité, ils ne manquèrent pas d'applaudir à ce penchant et à le cultiver. La révolution avait fait violence aux anciennes habitudes, elle ne les avait pas déracinées. Lorsque, le 19 février 1800, le premier consul était parti du Luxembourg en costume officiel pour venir s'installer aux Tuileries, le cortège s'était trouvé formé par des fiacres dont les numéros étaient recouverts de papier. Deux années à peine avaient suffi pour opérer la plus rapide métamorphose. Les formes empruntées aux républiques anciennes avaient fait place à des formes militaires ; l'élégance reprenait partout ses droits, sauf pourtant dans l'intérieur des habitations.

Il fallut, en effet, plusieurs années pour que la haute bourgeoisie pût reprendre ses goûts de luxe et de confort élégant dans ses demeures ; mais la question du costume, toujours si importante en France, n'attendit pas longtemps sa solution. Plus de cocardes, plus de pantalons : des bas de soie, des souliers à boucles, des épées de parade, des chapeaux sous le bras. Les femmes, qui poussaient à l'ancienne mode, étaient cependant ennemies de la poudre. Le titre de madame leur avait été rendu chez le premier consul et dans les billets d'invitation qu'il leur faisait adresser. Ce retour à l'ancien usage avait bientôt gagné le reste de la nation. Quant à la dénomination de citoyen, elle ne fut supprimée que le 29 floréal (mai 1804) après avoir pendant douze années régné dans les écrits et dans la conversation.

Les mœurs monarchiques avaient donc vite reparu sous le badigeon révolutionnaire et elles étendaient partout leur empire. Dans le ravissement universel, on aurait eu peine à entendre des voix discordantes : qui donc écoutait ce mot de Joubert sur Bonaparte : « Quel dommage qu'il soit si jeune et qu'il ait eu de mauvais maîtres ! » Les plus récalcitrans, comme Gohier, ne pouvaient que constater sans lui résister « cet enthousiasme délirant qui fermentait

dans les têtes, cette influence magique que le nom seul du premier consul exerçait sur les imaginations! Courts momens d'illusion et de jeunesse, où la bourgeoisie, satisfaite par la certitude de l'ordre matériel et de la possession tranquille du bien-être, était éblouie par la gloire! Elle faisait taire ses principes, ses croyances, les souvenirs d'un passé si près d'elle; elle participait à la fierté générale de la nation, qui se croyait invincible et la reine du monde.

A défaut de salons, le théâtre, et spécialement la Comédie-Française, exerçait sur les classes bourgeoises une influence prépondérante.

Il n'y avait qu'à Paris où la rentrée d'un acteur pouvait prendre les proportions d'un événement; c'est ce qui était arrivé en mai 1790, en pleine révolution, à Larive, qui, à la suite d'un mouvement de dépit et d'humeur, avait, depuis trois ans, quitté la Comédie-Française. Il y était fort regretté. Ses anciens camarades, sentant tout ce que sa retraite leur faisait perdre, lui avaient adressé plusieurs députations pour le presser de rentrer, s'engageant d'avance à accepter les conditions qu'il pourrait exiger. Il résistait, refusant même les deux ou trois parts qu'on le priait d'accepter. Enfin, la Comédie l'emporta. Mais à qui dut-elle sa victoire? A l'abbé Gouttes, qui présidait en ce moment l'assemblée nationale. Ancien vicaire à Paris, dans le quartier du Gros-Caillou, où demeurait Larive, il avait conservé pour lui beaucoup d'amitié. Il ne dédaigna pas de déployer toute son éloquence pour déterminer le célèbre comédien à oublier ses griefs; et, suivant le jargon du temps, il lui fit voir sa rentrée au théâtre « comme un acte de civisme digne de ses vertus. » Larive céda et promit de jouer Œdipe. L'intérêt que l'abbé Gouttes prenait à la représentation était si vif qu'il voulut en être le témoin; il pria donc l'un de ses collègues de vouloir bien remplir pour lui ce jour-là les fonctions de président de la constituante (spectacle non moins curieux!). Personne ne fut scandalisé de savoir que l'abbé avait servi d'intermédiaire entre les comédiens et leur camarade; et qu'il avait échangé pour la représentation de rentrée le fauteuil de président contre une place au parterre.

On sait l'histoire de la Comédie-Française pendant la période révolutionnaire. En 1800, le goût public tendait à se réformer. Après un long bouleversement, lorsque l'ordre politique recommence sa marche régulière, est-ce que l'ordre littéraire ne suit pas de son mieux? Il est des heures où un esprit tranchant, un jugement hautain et dogmatique répond au besoin de l'opinion. Cet état des intelligences fut la cause de l'indiscutable autorité de la critique dramatique de Geoffroy. La haute bourgoisie et lui étaient faits pour se comprendre. Leurs idées révolutionnaires

étaient assorties. Ils cherchaient en toute chose l'autorité. Voltaire, après avoir régné presque seul sur la scène, cédait le pas à Corneille, à Racine, qui reprenaient faveur. Les nouvelles générations de la bourgeoisie s'en nourrissaient. *Le Misanthrope* réapparaisssait au milieu des petites comédies musquées, « comme si le duc de Sully, retiré depuis longtemps dans ses terres, arrivait de la campagne et entrait dans la salle du conseil, en face des petits-maîtres de la cour de Louis XIII. » Jamais, du reste, plus brillans interprètes n'avaient été donnés aux chefs-d'œuvre du génie français. Jamais notre belle langue n'avait été mieux prononcée. C'était l'école classique par excellence que cette maison, avec des maîtres comme Saint-Prix, Fleury, Monvel, Talma, Mlles Raucourt, Contat, Duchesnois et la jeune Mlle Mars.

Ce n'était plus, comme dans les soirées ardentes de la révolution, une cohue bruyante qui venait applaudir ces acteurs, dont la parfaite tenue, les élégantes manières étaient un enseignement, alors que les traditions presque partout ailleurs étaient oubliées. Le parterre des vieux habitués se reconstituait, et les magistrats, le barreau, le haut négoce, le corps médical, le remplissaient et ravivaient le goût aux yeux de l'Europe, jalouse des succès de la première scène du monde. Les débuts de Mlle Duchesnois et de Mlle George passionnaient et divisaient la société parisienne autant que les passions politiques la laissaient froide; les feuilletons de Geoffroy étaient attendus avec autant d'impatience que l'était autrefois un discours de Mirabeau.

Cette passion du théâtre, elle perçait même dans l'éducation nouvelle donnée aux jeunes filles de la bourgeoisie. De 1791 à 1796, les moyens d'instruction leur avaient partout manqué. Non-seulement les couvens, mais les petites écoles tenues par des religieuses avaient été fermées; vers 1797, des pensionnats et des externats s'établirent. L'initiative était venue de l'ancienne lectrice de Marie-Antoinette, Mme Campan. Elle avait ouvert, après le 9 thermidor, un pensionnat à Saint-Germain et avait inauguré pour les jeunes filles l'éducation laïque. Dans le règlement de cette maison, comme plus tard à Écouen, les idées pédagogiques de Mme de Maintenon dominaient, mais avec le sentiment de la société issue de la révolution. L'art de bien lire y était estimé au plus haut degré et remplaçait la passion de la danse. Le théâtre était un auxiliaire de l'éducation. En province, les maîtresses de pension louaient la salle de spectacle pour leurs élèves, et si nous voulions connaître exactement la note qui dominait en l'an IX chez les jeunes filles de la bourgeoisie, nous la trouverions dans une lettre de Mme B***, racontant à sa petite-fille ses impressions de jeunesse : — « Mes compagnes et moi, nous n'avions qu'un rêve, qu'un désir : en-

tendre Talma dans *Manlius* ou dans *Abufar* et assister à une revue du premier consul. »

Ainsi se transformaient les familles bourgeoises, s'éloignant de jour en jour des mœurs, des coutumes du XVIIIe siècle, comme elles en avaient quitté les modes; prenant de plus en plus possession de l'administration par leur amour des fonctions publiques, refaisant leur fortune par le travail et l'économie.

Préservées par leur esprit pénétrant, positif et fin, de tout ce qui était imprudent et désordonné, les femmes, avec une raison aimable et solide, reprenaient les rênes dans cette société encore mal assise, mais qui n'avait plus à offrir à leurs rancunes vaniteuses les inégalités d'autrefois. Si leur cœur de mère avait déjà la crainte des levées d'hommes trop nombreuses, leur esprit rasséréné n'avait cependant d'autres préoccupations politiques que le retour d'un attentat comme celui de la rue Saint-Nicaise.

Quelques années avaient suffi pour creuser un abîme infranchissable entre deux mondes.

VI.

Il y avait pourtant quelques survivans du monde philosophique, quelques représentans de ces salons bourgeois du XVIIIe siècle où l'on pensait à tout, où l'on parlait de tout, rien que par mouvement et plaisir d'esprit, où l'on conservait les traditions de l'*Encyclopédie*, où l'on restait attaché aux idées de liberté et d'humanité. Ces débris du passé avaient trouvé une dernière maison hospitalière, à Auteuil, chez une femme excellente et distinguée, ayant plus de bonté que d'esprit, plus de tact et d'ingénuité que de savoir, plus de naturel et de simplicité que de passion, et belle encore malgré les années. Elle se nommait Mme Helvétius.

De bonne heure, alors qu'elle n'était que Mlle de Ligneville, elle avait connu tous les gens de lettres chez sa tante, Mme de Graffigny. En ce temps-là, on l'appelait Minette; quand elle était lasse des beaux esprits, elle quittait le cercle pour aller jouer au volant avec Turgot, qui étudiait en Sorbonne et portait la soutane. On ne sait pourquoi elle ne l'avait pas épousé. Helvétius, frappé de sa beauté, lui offrit sa main, après s'être démis de ses fonctions de fermier-général. Leur salon rassemblait à peu près les mêmes personnes qu'on voyait chez le baron d'Holbach : Diderot, d'Alembert, Condillac, Thomas, l'abbé Raynal.

Comme Helvétius sortait habituellement après le dîner pour aller à l'Opéra ou à la Comédie, sa femme faisait seule les honneurs du logis. Elle avait acquis cette qualité supérieure, chez une grande dame, de s'intéresser à tous sans vouloir plaire à un seul. Trois

enfans étaient nés de son mariage : un fils qui mourut jeune, et deux filles, Mme d'Andlau et Mme de Mun, celles que Franklin nommait les Étoiles. Ce fut un des ménages les plus heureux de Paris. Les envieux disaient en parlant de M. et Mme Helvétius : — « Ces gens-là ne prononcent pas comme les autres les mots : mon mari, ma femme, mes enfans. »

La mort d'Helvétius ayant fait passer en d'autres mains la majeure partie de sa fortune, sa veuve s'était retirée à Auteuil avec 20,000 livres de rente. C'était plus qu'il ne lui en fallait pour offrir du bonheur chez elle et s'attacher uniquement à ses amis. Le premier de tous, au moment où la révolution éclata, était l'abbé Morellet. De 1760 à 1789, il y eut peu d'exemples d'une liaison aussi étroite, aussi douce; Morellet passait régulièrement deux ou trois jours par semaine à Auteuil. Il y avait transporté sa bibliothèque et y avait commencé le fameux Dictionnaire du commerce, qui ne vit jamais le jour et pour lequel il recevait une subvention, de telle sorte que les malins disaient qu'il faisait le commerce du Dictionnaire.

A deux pas d'Auteuil, à Passy, demeurait Franklin. Durant son long séjour en France, ce fut un échange continuel de visites et de dîners. L'amabilité simple, le bon sens railleur, la bonhomie, l'indulgence, la sérénité douce en faisaient l'agrément. On arrivait à dire et à écrire les plus charmantes folies. Qui pouvait s'attendre à trouver Franklin si ami du badinage? Un matin, après avoir passé la journée de la veille à laisser leur fantaisie s'abandonner à toutes les extravagances, Mme Helvétius ne reçut-elle pas de son voisin cette déclaration qui n'effarouchait pas nos grand'mères :

« Chagriné de votre résolution, écrit-il, prononcée si fortement hier au soir de rester seule pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi! je tombai sur mon lit, je me crus mort et je me trouvai dans les champs Élysées. » Franklin y rencontre Helvétius! Oublieux de ses liens, il avait pris nouvelle femme, Mme Franklin. « Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement : « J'ai formé une nouvelle connexion qui durera l'éternité.» Mécontent de ce refus de mon Eurydice, j'ai pris tout de suite la résolution de revenir en ce bas monde, revoir le soleil et vous. Me voici, vengeons-nous! »

Mme Helvétius ne se vengea pas. Franklin retourna en Amérique en 1786, emportant avec lui les meilleures heures de la maison d'Auteuil. Il laissait Cabanis à son amie, Cabanis de qui elle disait : « Si la doctrine de la transmigration était vraie, je serais tentée de croire que l'âme de mon fils a passé en lui.» Ce fut autour de Cabanis qu'allait se grouper la seconde société d'Auteuil. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque Turgot, qui l'avait connu pendant son in-

tendance de Limoges, le présenta à Mme Helvétius : il revenait d'un voyage en Pologne avec une santé languissante ; Mme Helvétius lui avait proposé de se fortifier à Auteuil. Il avait accepté ; et le calme, la douceur d'une vie régulière et paisible, lui rendaient la vie. Cabanis avait trouvé, installé dans la maison avec Morellet, un ancien bénédictin, homme de sens et de bon esprit, l'abbé Laroche. C'était lui qui, en 1771, était allé en Hollande porter le manuscrit de *l'Homme*, qu'Helvétius lui avait confié. En apprenant la nouvelle de sa mort, il était revenu auprès de sa veuve et s'était dévoué entièrement à elle.

Tels étaient les trois personnages qui vécurent ensemble plus de quinze ans sous le toit de Mme Helvétius. Jusqu'en 89, leurs opinions différaient peu. S'ils avaient des querelles, c'était tout au plus à propos de la passion de leur amie pour les chats. La maison, il est vrai, en était remplie. « Ils sont dix-huit, écrivait Morellet, et vont être incessamment trente, mangeant tout ce qu'ils attrapent, ne faisant rien que tenir leurs mains dans leurs robes fourrées, et se chauffer au soleil en laissant la maison s'infester de souris. On avait proposé de les prendre dans un piège et de les noyer... On pourrait proposer pour eux un parti plus doux qui tournerait au profit de l'Amérique... Nous aurions de quoi en charger un petit bâtiment. Ces chats ne feront que retourner dans leur véritable patrie. Amis de la liberté, ils sont absolument déplacés sous les gouvernemens d'Europe. Ils pourront donner aussi quelques bons exemples. Car d'abord ils sauront se retourner contre l'aigle qui les emporte ; et, en lui enfonçant les griffes dans le ventre, le forcer de redescendre à terre pour se débarrasser d'eux. Nous devons aussi leur rendre cette justice que nous n'avons jamais vu entre eux la moindre dispute à la gamelle, qu'on leur porte régulièrement deux fois par jour. Chacun prend son morceau et le mange en paix dans son coin. »

Ainsi passaient les soirées d'Auteuil quand la Révolution fit son entrée violente dans le monde. La courtoisie, l'amabilité, la gaîté disparurent. Volney, Sieyès, Condorcet, Bergasse, Chamfort, furent présentés par Cabanis. Les discussions se multipliaient, s'aigrissaient même. A la suite d'un mémoire publié par l'abbé Morellet, sur les troubles du Bas-Limousin, sans en prévenir Cabanis, originaire de cette province, la dissension se mit entre les vieux amis. Mme Helvétius se réserva quelques observations. Morellet emporta ses meubles et ses livres, et ne revit plus celle qui lui avait donné tant de preuves d'affection.

Mme Helvétius défendait la Révolution, parce qu'elle avait relevé, ennobli, rendu plus heureuse la partie la plus nombreuse de la nation ; mais son enthousiasme se changea en animadversion contre

les révolutionnaires dès qu'elle vit les massacres, le pillage, la tyrannie des jacobins. Dans ses dégoûts comme dans ses sympathies, elle fut très bourgeoise. Cabanis avait bientôt souffert comme elle dans ce qu'il croyait le plus et dans ce qu'il aimait le mieux. La prison, l'échafaud, le suicide, lui enlevaient chaque jour ses amis. L'abbé Laroche était arraché à l'affection de Mme Helvétius, et Cabanis lui-même n'était sauvé que par la reconnaissance qu'il avait inspirée aux habitans d'Auteuil, dont il était le médecin.

Cependant ces derniers représentans du XVIIIe siècle ne perdirent pas la foi dans l'humanité et dans un meilleur avenir. Ils crurent d'abord en Bonaparte, Cabanis surtout. Le grand séducteur avait désiré rendre visite, après le 18 brumaire, à Mme Helvétius. « Général, lui avait-elle dit, en se promenant avec lui, vous ne savez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpens de terre. » Un an après, elle mourait : son dernier mot était pour Cabanis, qui baisait ses mains déjà froides, en l'appelant : « Ma bonne mère ! » Elle répondit : « Je la suis toujours. »

La mort de cette excellente femme, qui avait ajouté à l'art si difficile de plaire l'art supérieur de se faire aimer, n'avait pas dissous la réunion à laquelle son charme avait présidé. La société d'Auteuil devint un cénacle. C'est elle qui, dans les années silencieuses de l'empire, resta comme une protestation, au nom des illusions déçues : c'est elle que Bonaparte, devenu le maître du monde, poursuivait de ses sarcasmes, en appelant idéologues ces bourgeois penseurs et écrivains devenus prêtres d'un temple abandonné un moment, mais prêt à se rouvrir.

Ils se reconnaissaient à ce signe ineffaçable qu'ils conservaient les traditions de 1789, qu'ils étaient les apôtres de la raison et de la science et ne voyaient pas de bornes aux progrès de l'esprit humain. C'étaient Cabanis, Tracy, Volney, Gérando, Ginguené, Thurot, Andrieux, Laromiguière, Daunou, Maine de Biran, Gallois, Fauriel.

Cabanis était le lien entre ces esprits distingués ; de leurs entretiens, de leurs réflexions sortait ce beau livre, qui produisit un effet considérable : *Rapports du physique et du moral de l'homme*.

Une femme d'une exquise beauté et d'une intelligence rare passait à travers les conversations de ces sages. Nous avons nommé Charlotte de Grouchy, sœur de Mme de Condorcet. Cabanis l'avait épousée pour obéir aux volontés suprêmes de Condorcet, qui lui avait légué le soin de sa famille et le dépôt de ses écrits. Ayant plus d'âme que ceux qui l'accusaient de ne pas y croire, il vivait dans la quiétude entre la femme qu'il adorait et une amitié dont la tendresse délicate comprenait sa nature parfaite, l'amitié de Fauriel. Pour exprimer cette fleur de bonté, de douceur qu'il avait reconnue dans le

cœur du fils quasi-adoptif de Mme Helvétius, Manzoni l'appelait « cet angélique Cabanis. » En 1808, il s'éteignit brusquement et, avec lui, la société d'Auteuil.

Tracy, d'un esprit si ferme et si rigoureux, était trop renfermé pour renouer ces chers entretiens. Il s'appelait lui-même le solitaire d'Auteuil. Daunou, depuis que la mort l'avait séparé de Marie-Joseph Chénier, se laisait aller à ses sentimens de misanthropie studieuse; Gérando, Laromiguière, se détachaient de l'école de Condillac et ressentaient les souffles régénérateurs du siècle. Ces intelligences nettes et vigoureuses, ces républicains de l'an III, qui avaient accepté le 18 brumaire, s'arrêtèrent mécontens devant l'empire. Les uns, comme Volney, n'avaient pas pardonné à Bonaparte le concordat; les autres, froissés d'avoir vu supprimer l'Académie des sciences morales et politiques, dont ils faisaient presque tous partie, représentèrent dans leur attitude, dans leur langage, la revendication constante et calme du droit. Les derniers rayons du soleil du XVIIIe siècle, qui s'éteignait devant une réaction déclarée dans les doctrines, dans les sentimens, dans les talens, éclairèrent ce groupe de bourgeois d'une vigueur morale indéniable.

A cette époque de gloire militaire arrivait à Paris un jeune homme qui devait être un jour le chef politique de la haute bourgeoisie, quand sonna l'heure suprême où elle se divisa et où elle perdit la partie qu'elle jouait depuis soixante ans. Fils lui-même de la révolution, qui lui avait donné la liberté religieuse et un état civil, il fut frappé du spectacle auquel il assistait. Les excès et les caprices de la force avaient remplacé les élans vers la liberté. Sécheresse, froideur, isolement des sentimens et des intérêts personnels, tels étaient le train et l'ennui ordinaire du monde. Les fidèles héritiers des salons lettrés du XVIIIe siècle demeuraient seuls étrangers à la réaction, seuls ils conservaient les plus nobles et les plus aimables dispositions de leur temps : la promptitude à la sympathie, la curiosité bienveillante et empressée, et surtout le besoin de libre entretien. Ce jeune homme original, avide de tout connaître, au visage amaigri et grave, aux yeux de flamme, qui décelaient une ardeur concentrée et une passion indomptable, s'appelait François Guizot. Que d'événemens devaient s'accomplir depuis son arrivée à Paris jusqu'en 1848! Quels contrastes! Qui eût osé prédire en 1809 les deux invasions, le retour des Bourbons, le réveil de la liberté, le triomphe de la bourgeoisie, enfin la chute du gouvernement fondé par elle; et tout cela en moins de quarante ans!

BARDOUX.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

I.

LES POPULATIONS RURALES DE LA BRETAGNE. — CHANGEMENS OPÉRÉS DANS LES IDÉES, LES MŒURS ET LES COUTUMES.

Nous voudrions essayer de faire pour la Bretagne rurale ce que nous avons déjà fait ici même pour la Picardie et la Flandre (1), c'est-à-dire mettre en lumière les principaux résultats d'une enquête entreprise au nom et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques. Dégagées des développemens et des nombreux détails statistiques qui risqueraient de paraître surabondans et excessifs dans ce nouveau cadre, nos observations porteront tour à tour sur les transformations morales et sur les changemens économiques que la Bretagne a subis, depuis une cinquantaine d'années, et qu'elle est en train de subir encore. Ce n'est pas que tout ce qui caractérisait l'ancienne Bretagne et la marquait d'un signe original parmi toutes nos autres provinces ait disparu sous le commun niveau qui tend à effacer les différences locales : il en reste plus qu'on ne paraît aujourd'hui disposé à le croire, et ce qui en

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre 1882.

demeure doit se retrouver plus particulièrement dans les campagnes, toujours plus lentes que les villes à se détacher du passé. L'observation, à mesure qu'elle s'y renferme, s'aperçoit que la civilisation moderne, en se greffant sur le vieil arbre armoricain, n'a pas supprimé l'antique sève; la race et la tradition sont loin d'avoir perdu tous leurs droits. Discerner dans l'état moral et économique des campagnes bretonnes ce qui subsiste et ce qui a changé est sans doute le meilleur moyen de se faire une idée exacte de la Bretagne actuelle en regard de l'image qu'en ont tracée des plumes habiles, qui ne se sont pas toujours refusées à parer la réalité des couleurs de l'imagination.

Sans essayer de refaire ici l'histoire du passé des classes agricoles de la Bretagne (1), sans entrer à fond dans des questions d'origine fort embrouillées et sur lesquelles l'érudition a singulièrement varié dans ce demi-siècle même, il n'est pas inutile d'y toucher en passant. La science actuelle, autant qu'il nous est permis d'en juger, nous paraît avoir fait justice de plus d'une erreur, et définitivement établi quelques points. Elle se montre affirmative sur le fonds celtique de la population et sur l'importance des émigrations insulaires du ve au viie siècle. En vain ont-elles été contestées. Les argumens inspirés par la partialité d'un faux patriotisme local ne peuvent se tenir debout, on l'avait déjà fait voir, et la démonstration a été complétée récemment par M. Loth dans une thèse savante sur l'émigration bretonne. Mais si l'on rencontre, dans l'Armorique et dans la Grande-Bretagne, ce très ancien fonds gaulois, qu'on retrouve aussi bien dans les contrées les plus distantes les unes des autres et profondément diverses, la question aujourd'hui controversée est de savoir ce qu'on doit penser de la division en Celtes indigènes et en Kymris apportés par l'immigration. Les Kymris, selon la version adoptée par beaucoup d'historiens et par des anthropologistes comme le docteur Broca, les Kymris apportés par l'émigration bretonne insulaire ne composeraient qu'une minorité. Elle n'aurait guère dépassé le littoral, et là même elle resterait encore en nombre inférieur. Si l'on prend pour signes distinctifs des deux races la couleur des cheveux, bruns chez les Celtes, blonds chez les Kymris, et la différence de la taille, sensiblement plus élevée chez les Kymris, on trouve seulement sur les côtes dix-sept cantons kymriques sur quarante; vingt-trois restent purement celtiques. Mais voici que M. Loth conteste ces diversités et allègue des autorités en faveur de la couleur brune des Gallois. Il croit aussi, contrairement à l'opinion la plus répandue, à une véri-

(1) On en trouve le tableau résumé dans le volume intitulé : *Histoire des classes agricoles de la Bretagne,* par M. du Chatellier.

table conquête des émigrans et non à une simple infiltration ou superposition sans violence. Ces Bretons insulaires, qui se plaignaient avec une indignation et une amertume dont les témoignages subsistent, d'avoir été trahis par les Saxons, qu'ils avaient accueillis comme des hôtes, auraient donc tenu la même conduite à l'égard des Armoricains, qui les avaient reçus comme des frères malheureux. Seulement rien ici n'atteste une longue durée de la lutte, et l'apaisement, en tout cas, fut prompt à se faire. Ce fut dès lors un même peuple uni par le christianisme comme par l'amour et pour la défense d'une même Armorique. Les nouveau-venus lui donnaient leur nom, en même temps que la Grande-Bretagne perdait le sien pour emprunter à celui d'une simple peuplade le nom bientôt illustre d'Angleterre. La langue aussi, cette langue qui tiendra tant de place dans l'explication des destinées de ces campagnes, devenait commune. Nous touchons encore ici à une question difficile et controversée, mais qui, au point de vue de nos études spéciales, a moins d'importance. On se demande si le breton ne se confondait pas presque avec le gaulois parlé par la population celtique antérieurement établie. Cette opinion a pu s'autoriser des paroles de Tacite, qui dit, dans la Vie d'Agricola, que « le langage des Bretons n'est *pas très différent* de celui des Gaulois. » La question a été agitée dans les ouvrages de M. Aurélien de Courson sur les *Origines et Institutions de la Bretagne*, et sur l'*Histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*; elle reçoit une solution négative de la thèse de M. Loth. Quoi qu'il en soit, ce qui semble ressortir de ces discussions, c'est que des rapports, sinon aussi complets que le croyait Tacite, du moins très réels, existaient entre le breton et le gaulois parlé en Armorique, rapports suffisans pour que le breton, tel que nous le connaissons, pût résister à l'invasion du latin, qui ne s'opéra que dans certaines régions. Ainsi, deux variétés de races en un peuple, deux idiomes en une langue, voilà le fonds désormais un et résistant; il nous fera comprendre ce paysan breton, dont la ténacité est un des étonnemens de l'histoire. A ces raisons de persistance du type moral nous en verrons se joindre d'autres. Non plus que les Romains, les Francs ni les autres barbares ne purent asservir l'âme de ce peuple, ni le garder matériellement. En réalité, ces populations bretonnes n'ont eu que deux maîtres, le druidisme et le christianisme. La croyance, sous ces deux formes, s'est emparée d'elles; la force ne les a jamais domptées et elles ne se sont pas plus laissé séduire que vaincre.

M. Loth, dans son livre sur *l'Émigration bretonne en Armorique du* v^e^ *au* viie *siècle*, a rappelé le caractère du Breton, ce caractère qui allait devenir, s'il ne l'était déjà, celui de la population armoricaine à laquelle il s'imposait. Ces Gallois, ces Kymris, — sur ce

point du moins les historiens paraissent assez d'accord, — avaient quelque chose de particulier et qui se retrouve par la suite, une audace guerrière et une obstination dans la résistance véritablement extraordinaire, une extrême sensibilité et mobilité, et une extrême énergie. Les Gallois étaient soutenus par deux sentimens qui respirent dans leurs lois et ressortent de toute leur histoire : l'amour de la patrie et l'amour de l'indépendance surexcités par l'idée qu'ils se faisaient d'eux-mêmes. Le Kymri croyait appartenir à une race supérieure, noble, pure, sans mélange. Il ne doutait pas qu'il ne redevînt un jour maître de l'île entière. Cette croyance se personnifiait dans le héros Arthur. Arthur n'était pas mort, il allait reparaître, et, à la tête des Bretons, exterminer les Saxons.

L'isolement né des circonstances géographiques et de la langue explique cette persistance proverbiale peut-être autant que la race. En effet, on sait combien la race celtique, placée dans d'autres milieux, s'est montrée souple et susceptible de prendre diverses formes. D'ailleurs, ce qui détermine la destinée des peuples, n'est-ce pas surtout la géographie? L'herbe fait les peuples pasteurs et crée le patriarcat; la forêt, quelle que soit la race, fait les chasseurs et les sauvages; les bords de la mer, en produisant les pêcheurs et les navigateurs, impriment à la famille, à la propriété, aux mœurs, aux idées, des formes non moins particulières. Ce qu'on a appelé l'obstination de la « race bretonne » n'est peut-être qu'un mot général qui sert à exprimer toute cette combinaison d'influences où la race, en réalité, ne figure que pour une part difficile à discerner. Coupée par de petites montagnes, les monts *Arès* ou *Arées*, et les *montagnes Noires*, qu'en leur langage énergique ils appelaient le *dos de la Bretagne*, *Kein Brès*, sans routes intérieures, avec peu de grandes voies navigables, la presqu'île armoricaine aura son développement à part. Cela sera vrai surtout de la Basse-Bretagne, placée hors du contact étranger, excepté par ses côtes, où s'arrêtent ses relations avec le dehors. Rien presque ne changera essentiellement. Les costumes resteront à travers les âges tels que les a décrits César.— *Toto divisos orbe*,.. ce mot, par lequel le poète romain qualifie la Grande-Bretagne, dans un sens tout physique, nous avons été souvent tenté de l'appliquer moralement à cette petite Bretagne armoricaine. Ce qu'il y a de résistant aux influences étrangères nous est apparu, aujourd'hui même encore, sous plus d'un symbole. Tantôt nous y songions à la vue de ces chênes courts et trapus, plantés en abondance dans la plaine bretonne, que le vent ne fait pas plus plier qu'il ne les rompt; tantôt nous en faisions un rapprochement involontaire avec ces rochers granitiques de ses côtes, que le flot bat depuis des siècles sans les entamer. Mais les comparaisons qu'on peut faire entre le monde physique et

le monde moral ne sont jamais complètement exactes. Dans ce dernier ordre, le temps finit toujours par avoir raison des résistances. Tout cède aux inévitables influences qu'il amène et qui pénètrent d'une manière insensible. Il y a d'ailleurs des époques où il agit révolutionnairement. On en est frappé aujourd'hui à la vue d'une province dont les campagnes répugnaient à la lecture et à l'écriture et qui commence à être envahie par les journaux, d'une province où la routine traita plus d'une fois les chemins vicinaux comme des innovations téméraires, et où tout à coup le paysan, éveillé de sa léthargie, a vu passer à travers ses campagnes solitaires la locomotive filant à toute vapeur, — seul genre de merveilleux qui pût l'étonner, et dont rien, dans ses conceptions les plus fantastiques, ne lui avait encore donné l'idée! On peut dire que tout a marché aussi plus vite depuis lors. Non pas que les changemens moraux et matériels règlent jamais leur rapidité sur la vapeur, mais l'état a cessé d'être stationnaire; l'ère de transition, déjà commencée, s'est accusée de plus en plus. C'est là même, nous devons le dire, ce qui fait l'intérêt et parfois la difficulté d'une telle étude. Tantôt elle oppose le passé et le présent, tantôt elle les rapproche. Lorsqu'il s'agit des faits économiques qui affectent la condition agricole, ils se prêtent à l'observation avec des signes extérieurs qui s'imposent; s'il s'agit des faits de l'ordre intellectuel et moral, la tâche est moins aisée, l'observateur est tenu de voir avec ses yeux, d'apprécier avec son jugement; il doit s'appliquer à discerner des nuances par elles-mêmes plus délicates; ajoutez que le modèle qu'il s'efforce d'étudier pour le reproduire se modifie plus d'une fois pendant que le regard s'y attache.

Voyons d'abord comment ces populations, si longtemps confinées dans l'isolement intellectuel, sont en train de se transformer à ce point de vue, en quoi elles tiennent encore au passé et en quoi elles s'en séparent.

I. — CARACTÈRES INTELLECTUELS; CE QUI RESTE DE LA POÉSIE ET DES LÉGENDES ANCIENNES DANS LES CAMPAGNES.

Intellectuellement le paysan breton le moins cultivé apparaît sous la forme d'un certain type qu'il reproduit plus ou moins, tant il est connu et classique pour ainsi dire. On est frappé par ses côtés religieux, superstitieux, idéalistes, par son attachement tenace à ses idées. Il porte en lui un monde de souvenirs, de rêves, de légendes dont on ne le sépare pas, et on a raison de ne pas l'en séparer, même aujourd'hui, malgré l'effacement ou le mélange qui a pu se faire et qui se fait tous les jours. Maintenant encore, ce rude paysan

illettré, vous ne le comprendrez pas si vous ne vous imprégnez vous-même à un certain degré de sa poésie native, de ses vieux chants, de ses vieux contes, de tout ce que M. de La Villemarqué a recueilli avec un soin aussi pieux que savant, avec une intelligence sympathique et pénétrante (1). Assurément de telles images poétiques ne peuvent équivaloir à la réalité; elles rejettent nécessairement les élémens trop vulgaires qui ont une part si considérable dans la vie de paysans, si souvent grossiers, le fussent-ils moins par certains côtés qu'on n'est tenté de le croire. Toutefois, dans ces monumens plus ou moins poétiques, comme dans d'autres figurés par la pierre et jusque sur les vitraux des églises, les idées et les sentimens des populations rustiques ne se peignent pas moins et se retrouvent encore. Il y a donc à tenir un compte sérieux, sans les prendre toujours trop à la lettre, de ces documens, qui gardent leurs traits distincts, et ne se confondent pas avec ceux des littératures primitives du Nord et des autres civilisations. Le caractère idéaliste et rêveur, les sentimens issus de la vie de famille ou de clan, y sont empreints d'une manière particulière. Des scènes pleines de douceur, des chansons amoureuses, des chants guerriers qui respirent une intrépidité farouche, des récits dont plusieurs rappellent les héros et le merveilleux de la Table Ronde s'y succèdent et y alternent, et nous font parcourir une route qui n'est ni sans charme ni même sans une certaine variété, malgré la simplicité du fond et de la forme. Ces *Chants populaires* se poursuivent pendant la révolution et au-delà. On ne peut douter que l'âme de ces campagnes ne s'y manifeste sous ses aspects les plus divers. Le factice ne commence à se montrer que dans des pièces d'une date récente. Sans doute, la poésie a pu être cultivée d'une manière plus régulière dans les villes qui, en petit nombre et d'une importance médiocre dans la Basse-Bretagne, formaient en quelque sorte des centres; mais on n'y pensait, on n'y sentait pas autrement que dans les campagnes; nombre de ces chants sont nés, dans ces campagnes mêmes, de l'imagination villageoise; tous ont été adoptés par elle et répétés de berceau en berceau d'une génération à une autre. Les Bretons armoricains avaient, nous dit-on, au VIe siècle, une littérature contenant trois genres très distincts de poésie populaire : à savoir, des chants mythologiques, héroïques et historiques; des chants de fête et d'amour; des chants religieux et des vies de saints rimées. C'est sur ce fonds incessamment développé que vivent pour ainsi dire les campagnes bretonnes pendant toute une série de siècles.

(1) Voyez, sur ces antiquités poétiques et historiques de la Bretagne, le livre, qui vient d'être publié, de M. A. de La Borderie : *Études historiques bretonnes : l'Historien et le Prophète des Bretons : Gildas et Merlin.*

Outre que tout n'a pas péri dans cette influence, et que nombre de ces chants et de ces récits se répètent encore, on peut se demander si cette poésie campagnarde est entièrement tarie dans ses sources. Il n'en est rien ; si réduites qu'en soient désormais les inspirations. Sans compter ceux qui, dans toutes les classes, trouvent en eux à quelque degré cette faculté ou ce goût poétique, on le rencontre spécialement dans certaines professions rustiques ou villageoises. C'est dans la classe des meuniers qu'on trouve les principaux représentans de cette veine non tout à fait épuisée. Ceux qui sont doués de cette inspiration, de ce talent particulier, réunis sur quelque tertre, se cotisent pour ainsi dire en vue d'une chanson, d'un conte rimé, qu'il s'agit d'improviser en commun, et chacun, reprenant les derniers mots de celui qui le précède, les répète et y ajoute jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée. On s'attend bien que des compositions ainsi ébauchées par des hommes qui s'en font une sorte de jeu ne se recommandent plus guère, comme celles qui naquirent dans un milieu plus poétique, par la grandeur et l'originalité. Il en est toutefois qui ne manquent ni de légèreté ni de grâce imprévue, selon que le vent qui fait aller le moulin souffle à l'oreille de son maître des idées plus ou moins ingénieuses, des expressions plus ou moins heureuses. Il existe aussi dans cette Bretagne rurale d'aujourd'hui toute une catégorie de chanteurs et de faiseurs de récits d'un genre plus galant ou plus satirique. Ce sont les tailleurs de villages, gens plus recherchés qu'estimés, entremetteurs d'amour fort utiles et regardés surtout comme des personnages amusans. Si sombre que nous apparaisse l'imagination bretonne à certains égards, on ne rit pas moins d'un bon conte dans ces campagnes qu'ailleurs. L'esprit gaulois s'est fait sa large part et la garde. On trouve chez ces paysans un esprit d'observation facilement sarcastique. Le clergé, quoique respecté, n'échappe pas toujours à ses traits. Le caractère sacré du prêtre n'empêche pas qu'on y aperçoive fort bien les défauts de l'homme et qu'on s'en gausse sans aucun scrupule. Enfin on nous signale l'existence de l'ancienne classe de poètes plus relevée et plus cultivée, les *kloer* (au singulier, *kloarec*), ou clercs. Ils compteraient des survivans parmi les jeunes étudians. On les voyait naguère, deux à deux ou trois à trois, aller, l'été, de manoir en manoir, chantant et faisant l'amour. Ces demi-bohèmes ne faisaient que traverser cette existence, moitié d'études, moitié d'aventures, avant de se fixer dans une carrière. Quelques-uns embrassaient la prêtrise et ne manquaient guère, dit-on, à l'heure des pieux repentirs, de tonner contre les péchés de jeunesse de cette classe libertine. Nous avons en vain cherché les débris subsistans de cette classe de bardes bretons un peu dégénérés. On peut regretter qu'il ne se soit pas rencontré de kloer en état de

faire pour la langue bretonne ce que les félibres font pour la langue provençale, des poètes assez populaires pour grouper autour d'eux les populations rurales, comme l'a vu le gracieux midi d'Agen dans ses fêtes rustiques. Au fond, le seul vrai kloarec distingué que la Bretagne actuelle ait vu naître et qui en exprime la littérature rurale, a écrit en français, c'est Brizeux; elle n'a pas produit un Mistral (1).

Le caractère superstitieux du paysan breton se ressent encore profondément du passé. L'étranger n'en voit guère que certaines manifestations extérieures, comme les pèlerinages. Ces coutumes tiennent de trop près à l'essence même de la religion catholique pour qu'elle permette de n'y voir que de simples actes superstitieux. Il en est d'autres dont elle se montrerait moins disposée sans doute à revendiquer l'entière solidarité, et il existe enfin de ces superstitions dont elle-même a longtemps poursuivi l'extinction. Ce sont celles d'abord qui tiennent à la magie. Il y a encore des individus, hommes ou femmes, qui se livrent à ces pratiques. Plus d'une fois, on nous a montré quelque vieille travaillant aux champs. « Voilà la sorcière, » nous disait-on. Appelée à l'exercice de ses fonctions, elle changeait, dit-on, de visage, traçait des cercles, invoquait les vents et les flots, le ciel et la terre. Ceux qui se connaissent à ces genres de rites affirment qu'ils ont quelque chose de particulier et viennent de l'Orient. On ne peut séparer la superstition bretonne des souvenirs du druidisme et de ce naturalisme, qui ne se rattache pas toujours positivement à un culte officiel. M. Renan, dans son *Essai sur la poésie des races celtiques*, a fortement insisté sur le caractère naturaliste de cette mythologie populaire à l'état de croyances dans les campagnes qui en ont retenu des traces nombreuses et reconnaissables, tantôt à l'état primitif pour ainsi dire, tantôt étrangement mêlées au christianisme. Ce n'est pas en vain que l'imagination campagnarde a été hantée par ces korigan et ces koridwen, ces fées bonnes ou méchantes qui dansent avec des fleurs dans les che-

(1) Ces kloer ont beau chanter leurs vers en dialecte de Cornouaille, de Léon ou de Tréguier, il en est qui ne paraissent pas étrangers au souffle de la littérature moderne. Ne trouvez-vous pas quelque chose qui sent son romantisme de 1830 dans la *Chanson du pauvre clerc* en ce dernier dialecte? Il supplie sa belle, ou plutôt sa « douce, » comme disent les poètes bretons : « Mon étoile est fatale, mon état est contre nature; je n'ai eu dans ce monde que des peines à endurer; je n'ai ni parens, ni amis, hélas! ni père, ni mère; nul chrétien sur la terre qui me veuille du bien. Il n'y a personne qui ait eu autant à souffrir à votre sujet que moi depuis ma naissance; aussi je vous supplie à deux genoux, et au nom de Dieu, d'avoir pitié de votre clerc. » Est-ce que ce kloarec de la campagne trégoroise n'aurait pas un peu lu *Antony* par hasard? Il y a, je le sais, tout à côté de cet air *fatal* que se donne le pauvre poète, des choses bien douces et bien bretonnes, et peut-être mon interprétation révolterait-elle le savant éditeur de *Barzaz-Bréiz;* il n'y aurait rien d'étonnant pourtant à ce que de jeunes étudians bretons, poètes à leurs heures, eussent subi l'influence du mouvement littéraire de Paris. Ceci est une simple conjecture.

veux et des robes blanches à la clarté de la lune, par ces affreux nains velus, à griffes de chat, qui vivent la nuit sous les dolmens, exécutant des danses étranges et jouant mille tours aux pauvres gens. Toute croyance aux farfadets et aux génies de l'air n'a pas disparu. Les dolmens sont encore l'objet de ces préoccupations surnaturelles de la part d'un certain nombre de paysans, plus attardés aux superstitions anciennes. Les pierres druidiques gardent à leurs yeux la vertu de guérir certaines maladies ou de rendre certains oracles. Les jeunes filles en quête de mari les consultent, et on raconte qu'on voit encore, aux heures nocturnes, certains époux inquiets demander aux *pierres branlantes* des révélations sur leur sort. La culte des fontaines survit christianisé. Le gui sacré s'appelle « herbe de la croix, » et guérit de la fièvre. L'idée druidique de la transmigration des âmes se montre encore parfois dans la répugnance à manger la chair de certains animaux sauvages. « Je suis né trois fois, disait, il y a quinze siècles, le poète cambrien Taliésin, — plus ou moins commenté après par d'autres bardes bretons, qui croient aussi aux trois cercles de l'existence et au dogme de la métempsychose. — J'ai été mort, j'ai été vivant, je suis tel que j'étais... J'ai été biche sur la montagne,.. j'ai été coq tacheté de couleur jaune... Maintenant je suis Taliésin. » Ainsi se cache derrière une superstition vulgaire le souvenir inconscient de tout un passé religieux et poétique. Ce qu'il y a de plus saillant dans ce qui survit des anciennes superstitions bretonnes, — en mettant à part les plus connues qui se rattachent au christianisme, — c'est cet amalgame étrange de pratiques chrétiennes et *païennes*, comme on les nomme improprement. Il se retrouve notamment dans certaines fêtes et cérémonies, où des danses délirantes et des scènes singulières rappellent évidemment des inspirations antérieures fort étrangères au catholicisme. Le druidisme, religion forte à coup sûr, par ses dogmes élevés et terrifians, s'était emparé avec une puissance inouïe des imaginations et des âmes, qu'il disputa avec une grande énergie au christianisme et qu'il ne lâcha jamais entièrement. Il se fit dans les campagnes de bizarres compromis contre lesquels des conciles, notamment celui de Nantes, vers 658, furent appelés à se prononcer. En vain frappa-t-il d'un anathème particulier le culte des pierres et des fontaines : *Veneratores lapidum,.. excolentes sacra fontium admonemus;* le paysan breton fit le contraire des païens convertis devenus iconoclastes : il planta sur les menhirs restés debout la croix triomphante. Il ne s'est pas toujours depuis lors montré si conciliant.

C'est à un fonds historique plus solide ou moins mêlé d'ombres qu'il faut s'adresser pour se rendre compte du caractère religieux et tout pénétré de légendes surnaturelles de ces populations. Il

faut se reporter au berceau de leur agriculture même. Ce sont des saints qui lui ont servi de pionniers. Ces personnages très réels, dont la vraie physionomie comme le vrai rôle ressortent à travers tous les voiles légendaires, n'ont pas moins fait pour défricher le sol que pour convertir les habitans. Ce caractère éclate dans toutes les pages de la vie des saints bretons écrite par les bénédictins, et dans les chroniques d'Albert le Grand. Ces saints, objet d'une vénération qui dure toujours, saint Pol de Léon, saint Corentin, saint Cado, saint Tenock, et tant d'autres, sont toujours en lutte avec les marécages, avec des monstres fantastiques, ils nous représentent les Hercules et les Thésées de l'ère chrétienne. Mais un pouvoir surnaturel leur vient en aide, un simple exorcisme leur tient lieu de hache et de massue, et suffit pour que la bête écumante coure se précipiter d'elle-même au sein des flots. Ils ont affaire aussi, ces moines colonisateurs, ces pieux et hardis évêques, aux monstres humains, au mauvais vouloir des petits rois du pays ou de ses habitans révoltés. Vous pouvez lire toute la légende agricole de saint Anvel, inscrite en vives images sur les vitraux de l'église de Locquenvel, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Voyez-vous ce bandit qui vole le cheval du saint? C'est l'image du brigandage de l'époque. Le saint conduit une charrue attelée d'un cerf et d'une biche. C'est le passage de la vie du chasseur à celle de l'agriculteur. Une autre représentation montre le saint empêchant un loup de dévorer un troupeau. Mais voici un autre loup, je veux dire un méchant seigneur, qui, lui, paraît bien dompté. Aux genoux de saint Anvel, il lui demande pardon de s'être opposé à ses premiers établissemens agricoles. Voilà dans quelle atmosphère ont vécu ces populations rurales. De tels souvenirs ne s'effacent pas. Plus d'un paysan dans le Léonais parle de saint Pol comme s'il avait vécu au dernier siècle. Il était bon, hospitalier, point fier, etc. Le clocher de Saint-Pol, qui se découvre pendant des lieues entières, étend au loin sa protection toujours efficace sur les champs de ce fertile pays de Léon.

Quant à ces autres superstitions légendaires plus grossières que vit naître le moyen âge, elles achèvent de perdre leur empire. On ne croit plus si aisément que les rochers qui hérissent telle de ces côtes ont été transportés là par la vengeance d'un saint ermite qui, mal reçu dans ces contrées, en débarrassa d'autres pays plus hospitaliers. Nous pouvons évoquer un souvenir personnel. Il n'y a guère plus de vingt ans, un guide nous montrait les monumens mégalithiques du champ de Carnac et nous racontait avec sérieux la légende de saint Cornély, qui avait métamorphosé en pierres les envahisseurs. Les pierres gigantesques, c'étaient les généraux; puis venaient, selon l'ordre de taille, les grades inférieurs. Naguère

la même légende nous était répétée sur les mêmes lieux par un jeune garçon. Il la racontait en riant et il s'étonnait qu'il y eût eu des gens assez simples, — il se servait même d'un autre mot, — pour croire à de pareils contes. Le doute était entré depuis vingt ans dans la place avec l'ironie. Lui fera-t-on sa part? La question ne manque pas de gravité.

En tout cas, la religion conserve presque toute sa force dans les campagnes bretonnes. Les églises sont remplies d'hommes comme de femmes les dimanches et fêtes. Le sentiment religieux qui s'y alimente est sérieux et profond, et les pratiques fidèlement suivies contribuent sans relâche à l'entretenir. On ne saurait sans injustice nier l'influence qu'il exerce sur la direction des pensées et sur toute la conduite de la vie. La légèreté facilement sceptique de certaines races n'a rien à voir ici, non plus que ces accommodemens entre une morale relâchée et des pratiques religieuses superficielles. Le Breton a gardé le sens intègre du christianisme, le véritable esprit de l'évangile. Il ne se trompe pas sur le mal, même s'il y tombe. Il n'a pas de sophismes à son usage pour ruser sur la notion du devoir; sa règle morale, nette et précise, n'hésite guère. Il l'applique également, soit qu'il juge les autres, soit qu'il se juge lui-même. Elle est contenue tout entière dans les « commandemens de Dieu. » Dans une fête consacrée à l'enfance, qui se célèbre en Basse-Bretagne, particulièrement dans les montagnes, et qu'on nomme la *Fête des petits pâtres*, il y a un chant grave conservé par l'usage. Un vieillard se charge de le chanter; il s'y rencontre ce verset : « Enfant, dites le matin : « Mon Dieu, je vous donne mon corps, mon cœur et mon âme; faites que je sois un honnête homme, mon Dieu, ou que je meure avant l'âge. » Ce chant de jeune Spartiate chrétien donne l'idée de ce mâle enseignement religieux. Malgré quelques symptômes, çà et là, de relâchement, de tiédeur et même de doute, cette foi conserve encore, dans la très grande majorité, une puissance avec laquelle il ne serait pas prudent d'entrer en lutte. Il y a là trop de racines qui tiennent au cœur, un culte trop vivant de famille, pour que le souffle sceptique de notre temps vienne à bout facilement de cette religion intérieure et de ces habitudes qui font partie de l'existence même. Longtemps encore, on peut le prédire, le Breton suivra le sentier qui conduit de sa rustique demeure à l'église, centre commun, presque unique, de ces populations éparses. Longtemps encore il aimera à entendre, au moins une fois la semaine, une parole qui tombe de plus haut que celle qu'il entend tous les jours. Outre le besoin d'un idéal élevé au-dessus des vulgaires réalités, auquel la parole divine satisfait, il va à l'église comme à une fête. C'en est une pour lui que ce rustique autel paré de quelques ornemens, que ces

chants sacrés, que ces cérémonies qui parlent aux yeux aussi bien qu'à l'âme. Il y aurait une sorte de cruauté à lui ôter ces biens, qu'il apprécie tant, comme à lui enlever ces espérances d'au-delà, qui le consolent et le fortifient; quant à l'avantage social qui en résulterait, il n'est pas facile de l'apercevoir.

II. — L'INSTRUCTION DANS LES CAMPAGNES BRETONNES.

L'ignorance de ces campagnes, en tout ce qui touche les élémens de l'instruction primaire, a été poussée longtemps au point de se faire remarquer, même au milieu de l'ignorance assez générale des autres provinces. Ce n'est pas qu'on ne prouve aussi que la Bretagne a eu dans l'ancien régime plus de petites écoles qu'on ne se le figure ordinairement; mais la vraie question est de savoir si ces petites écoles ont porté beaucoup de fruit, et c'est presque toujours là que la démonstration échoue. Affirmer qu'elles furent sans utilité pour une minorité serait une grossière erreur. Croire que la grande majorité ne resta pas en dehors de leur enseignement n'en serait pas moins une complète illusion. Hier encore, et parfois aujourd'hui même, la difficulté des communications s'est opposée à la fréquentation des écoles existantes. On peut par là se faire une idée de ce qu'il en fut au moyen âge et jusqu'à la création des chemins vicinaux. Nous tenons un juste compte des savantes recherches faites de différens côtés, de celles que publiait récemment M. l'abbé Allain dans son livre sur l'*Instruction primaire avant la révolution*, et de celles qu'on trouve consignées dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de 1874 à 1878, mais nous ne pouvons y voir la preuve d'efforts un peu efficaces pour répandre l'instruction dans la grande masse rurale avant l'ère nouvelle. Tout au plus ferons-nous dater ce mouvement de la fin du XVIIIe siècle. C'est alors que les frères de la doctrine chrétienne firent en Bretagne pour le peuple (encore n'était-ce guère que dans les villes) ce que les jésuites faisaient pour l'enseignement secondaire à l'usage des classes supérieures. Il est curieux, surtout dans les circonstances actuelles, peu favorables à l'enseignement congréganiste, de voir La Chalotais, ce héros de l'indépendance parlementaire, si mal disposé pour l'instruction du peuple, traiter les jésuites et les frères comme d'affreux révolutionnaires. On ne saurait mieux mesurer le changement des temps qu'en lisant ces lignes du fougueux opposant du parlement de Rennes : « Les frères de la doctrine chrétienne, qu'on appelle ignorantins, sont survenus pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime, mais qui ne le veulent plus faire.

Ce sont les rivaux et les successeurs des jésuites. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. » C'est en réponse à l'hommage du livre où ces lignes se trouvent que Voltaire répondait avec une parfaite conformité d'idées : « Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Je trouve toutes vos vues utiles. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes chevaux et pour les atteler. »

Rien d'efficace, encore une fois, n'a été fait pour l'instruction des campagnes bretonnes, jusqu'à la loi célèbre de 1833, vraie loi de civilisation, due à l'initiative de ces hommes d'état qu'on a représentés comme voués aux intérêts égoïstes d'une bourgeoisie exclusive. Encore cette loi bienfaisante fut-elle longtemps, en raison des circonstances spéciales que présentait la Bretagne, sans avoir de grands effets. Un des principaux obstacles fut la langue bretonne, presque seule parlée et comprise par la masse rurale, et qui reste encore en plus d'un cas la grande difficulté. L'enfant est tenu de savoir deux langues. Il apprend sans effort la langue maternelle, il n'en est pas de même du français, auquel il est initié par l'école. On parle, il est vrai, français de plus en plus autour de lui. Mais, surtout en Basse-Bretagne, le breton seul est parlé par les paysans. Les propriétaires lettrés et riches s'expriment eux-mêmes avec leurs fermiers dans cet idiome. Idiome régulier, vraie langue, et que l'ignorance seule du conventionnel auteur des *Lettres à l'abbé Grégoire*, pouvait traiter de patois. Ces lettres à Grégoire ne sont pas d'ailleurs dépourvues de renseignemens sur l'instruction des campagnes. On voit combien elle était faible, sans être nulle. Depuis la révolution, la langue bretonne est restée placée sous la triple protection de l'usage populaire, du patriotisme des lettrés bretons, qui en ont gardé le dépôt, et du clergé. Beaucoup de recteurs (curés) ne prêchent qu'en breton, seul moyen d'être compris par tous. On doit le reconnaître d'ailleurs : le breton a l'inappréciable mérite aux yeux du clergé d'être la langue immaculée qui n'a jamais dit de mal de Dieu ni de ses saints. Tous les péchés que le français a commis en ce genre ne sauraient le mettre en odeur de sainteté. Les communications devenues fréquentes et l'action de l'enseignement primaire ont ôté beaucoup de force à cet obstacle. Il en subsistait d'autres. Aussi les écoles présentaient encore dans les années qui ont suivi 1833, un état fort arriéré. La Bretagne était teintée de la couleur la plus sombre dans ces fameuses cartes du baron Charles Dupin, où l'instruction, disons mieux,

l'ignorance française, était nuancée selon ses degrés. M. Guerry, le savant statisticien, comptait vers 1840 un seul écolier sur quatre-vingt seize habitans dans l'académie de Rennes, tandis que la proportion était de un sur onze dans les académies d'Amiens, de Besançon et de Nancy. Même vers 1860, on pouvait dire que la Bretagne demeurait une des provinces les plus mal partagées, lorsqu'on parcourt le tableau des maisons d'école tracé par M. Charles Robert. Les écoles étaient insuffisantes comme nombre et local, ou même malsaines et presque toujours mal appropriées à leur destination et mal outillées, la fréquentation était très imparfaite. Dans un département comme l'Ille-et-Vilaine, on trouvait encore en 1872, sur 589,532 habitans, ce chiffre énorme, pour ainsi dire incroyable, de 355,400 illettrés (236,699 ne sachant ni lire ni écrire, 118,801 sachant lire seulement). Il faut ajouter que, sur les 234,132 individus restans, la plupart n'avaient reçu qu'une très faible instruction. Qu'on examine ces chiffres, qu'on en mesure la portée, il faudra bien convenir qu'une telle situation appelait des remèdes. Une population dont les deux tiers peut-être se composent d'individus étrangers aux premiers élémens est une anomalie évidente dans un état civilisé. On peut attendre avec confiance les résultats de la multiplication nouvelle des écoles. La gratuité facultative recevait déjà dans ces derniers temps une application fort étendue. Quant à l'obligation, elle augmentera assurément dans une certaine mesure le nombre des élèves; mais on aurait tort de croire que, dans les dispositions actuelles des paysans bretons, l'obstacle soit dans le mauvais vouloir des parens. Ils sont en général convaincus des bienfaits de l'instruction élémentaire pour leurs enfans. L'obstacle, c'est la distance à parcourir. Elle est fort longue surtout dans certains départemens bretons. C'est à cette difficulté qu'a voulu parer la création des écoles de hameaux. On ne saurait ici surtout en contester l'opportunité. Dans le Finistère, des communes présentent une contenance de 2,327 hectares ; on y rencontre des hameaux aussi peuplés que le bourg où se trouve l'école, dont ils sont éloignés de 5 ou 6 kilomètres et parfois davantage. Lors de notre passage récent en Bretagne, antérieur à l'effet des lois récentes d'obligation et de laïcisation qui commencent seulement à se faire sentir, nous trouvions 776 écoles dans l'Ille-et-Vilaine, 625 dans le Finistère, 554 dans le Morbihan. C'était un énorme progrès. La population scolaire augmentait en proportion. En 1881 et 1882, on trouvait plus de 82,000 élèves pour l'Ille-et-Vilaine, environ 72,000 pour les Côtes-du-Nord ; un tel concours allait jusqu'à l'encombrement ; pour le premier de ces départemens c'étaient en moyenne 105 élèves par école ! Le progrès se faisait sentir un peu moins dans le Morbihan, où 60 individus sur 100 ne savaient pas lire. Sans discuter la question des voies et des moyens, et le reproche

qui s'adresse aux dépenses excessives de certaines constructions nouvelles d'écoles, on peut affirmer que la réforme des logemens scolaires s'imposait particulièrement en Bretagne. Nous voyons, par exemple, que, dans ce même département de l'Ille-et-Vilaine, aux années qui viennent d'être citées, on trouvait à peine 171 écoles en bon état sur 776. Les lois de laïcisation ne pouvaient être généralement bien accueillies dans un pays si catholique. Ce n'est pas que l'élément laïque n'y fût fortement représenté. Nous trouvions dans l'Ille-et-Vilaine, en présence de 469 écoles congréganistes, 307 écoles laïques dont le nombre ne pouvait qu'aller croissant. Cet enseignement congréganiste n'est pas d'ailleurs aussi étranger qu'on le croit aux besoins même d'ordre matériel des populations rurales. Une part y est faite aux métiers, à l'agriculture. L'école des Lickès, à Quimper, comptait naguère encore 900 élèves et elle en compte aujourd'hui un chiffre approchant, et le département lui alloue une subvention. Elle se recrute en grande partie parmi les gens de la campagne, et l'agriculture y est enseignée de manière, dit-on, à amener de bons résultats. Elle l'est aussi dans l'école dirigée par les frères à Quimperlé.

Cet enseignement de l'agriculture fait partie intégrante, notamment dans un tel pays, de ces études pratiques qui doivent initier la classe rurale à l'intelligence et à l'exercice éclairé de son métier. C'est d'ailleurs une excellente école d'observation et de réflexion. Il repose sur un point d'appui solide, expérimental et ne permet pas dès lors à la pensée de s'égarer. Lire, écrire, compter, posséder des notions géographiques et historiques, c'est fort bien, mais les arts pratiques sont aussi, nous y insistons, comme une gymnastique du jugement. Ils lui apprennent à user de procédés sûrs et le mettent en défiance contre les chimères. Outre ses fruits spéciaux, un tel enseignement est par là salutaire et fécond. Il a encore bien des acquisitions à faire en Bretagne, mais déjà il y tient une place qui n'est pas sans quelque importance. Nous voulons parler des chaires de création nouvelle, des conférences assez fréquentes, et des établissemens spéciaux, comme la ferme-école des Trois-Croix. Elle fut fondée près de Rennes par un homme de bien qui a été aussi un des premiers grands constructeurs de machines agricoles pour toute la province, M. Bodin, et s'est transmise de père en fils. Nous avons pu visiter de même avec intérêt l'école officielle d'irrigation et de drainage de Lezardeau, près Quimperlé, pour borner là nos indications. Citons surtout la grande école de Grand-Jouan, fondée et dirigée depuis plus de cinquante ans par M. Jules Rieffel. Cette école a aujourd'hui un caractère national comme celles de Grignon et de Montpellier. Les élémens de l'agriculture figurent aussi dans l'école primaire avec une efficacité fort inégale selon les cas. On ne

peut omettre enfin les nombreuses sociétés d'agriculture qui ont commencé à se développer au dernier siècle, et qui entretiennent dans tout le pays un remarquable mouvement agricole, et dès lors aussi, à certains, égards, intellectuel.

Nul doute que de l'ensemble de ces remarques il ne ressorte la preuve d'un état nouveau en voie de formation qui, sans abolir le passé, comme le voudraient les politiques radicaux, tend à faire pénétrer des changemens aussi profonds qu'étendus. Les esprits légers ont bien vite fait de prononcer les mots de progrès et de décadence appliqués à des choses qui comportent malheureusement plus de difficultés qu'ils ne semblent le supposer. Ni les lamentations sur le passé qui s'en va, ni l'optimisme de ceux qui rêvent à courte échéance un avenir pur de nuages ne sauraient s'appliquer ici. Dans des populations attachées comme celles-ci au passé par des racines profondes et délicates qui sont comme autant de fibres sensibles, les transitions risquent toujours de ne pas s'opérer sans quelque trouble et quelque souffrance. Les anciennes crédulités grossières ont perdu déjà et perdront plus vite encore à l'avenir une grande part du terrain qu'elles occupaient il y a à peine une quarantaine d'années. Il n'y a pas lieu de se plaindre de voir disparaître ces vestiges des âges d'ignorance, ces rêves d'une enfance prolongée. Mais ce serait une singulière illusion de ne pas comprendre que l'instruction ne résout pas tous les problèmes et qu'elle en pose de redoutables. On ne peut espérer qu'un état qui met en présence le doute et la foi engendre la paix morale; les divisions qui, dès à présent se manifestent à un certain degré, ne sauraient passer pour en être des symptômes pour l'avenir. Il est assez difficile dans un pays comme celui-là de séparer entièrement des questions religieuses les questions morales. Comment ne pas sentir ici surtout qu'il y a une part d'inconnu dans l'expérience qui substitue un enseignement moral tout humain à celui qui avait exclusivement pour base la révélation? Peut-être y a-t-il des races à qui les principes un peu abstraits d'une morale philosophique suffisent encore moins qu'à d'autres, et il est à croire que les populations rurales bretonnes sont éminemment de celles-là. De tels problèmes ne se tranchent pas à l'étourdie. Ils ont ici un caractère général et local qui nous permet de les poser sans excéder les bornes de notre sujet. Sous ces réserves, nous n'admettons l'état stationnaire ni comme possible, ni comme désirable. Nous accueillons comme un progrès réel la disparition de cette ignorance qui a pu paraître à quelques-uns une des curiosités les plus pittoresques de la Bretagne. Ils doivent se hâter de venir en contempler les restes encore subsistans, à moins qu'ils ne jugent qu'il vaut mieux chercher dans d'autres marques l'originalité de l'ancienne province.

III. — CHANGEMENS DANS L'ÉTAT MORAL.

On a dès longtemps signalé comme traits moraux distinctifs du paysan breton sa résignation, son culte pour les morts, son attachement pour le pays natal, sa probité, son esprit de secours, qui, malgré les côtés violens et farouches de sa nature et le vice d'intempérance, constituait un type digne intérêt. Ces qualités, les a-t-il gardées? Les conserve-t-il sous les mêmes formes? C'est à l'observation du présent mise en regard d'un passé encore assez récent qu'il appartient de répondre, et c'est à cette tâche délicate que nous avons essayé de satisfaire, par des remarques personnelles et par de nombreuses informations prises près des personnes compétentes du pays.

Nous ferons remarquer d'abord que la résignation du Breton n'a jamais exclu l'esprit d'indépendance et la fierté de race. On connaît ces révoltes contre l'oppression dont son histoire est remplie. On le voit soulevé contre l'étranger, soulevé contre les nobles dans de terribles insurrections locales qui se prolongent depuis le moyen âge jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Ainsi la soumission aux volontés dominatrices qui s'imposent avec violence est loin d'être un trait de sa nature, mais il n'en est pas de même de sa résignation à l'égard des conditions de l'existence qui exigent l'esprit d'initiative. Ici il ne fait plus que courber la tête. Il paraît livré dans le passé à une sorte de fatalisme providentiel, à un abandon imprévoyant de soi-même qui le relègue dans sa misère. Émile Souvestre, qui connaissait bien ses compatriotes, a pu écrire : « Le Breton ne court après la fortune ni ne l'attend. C'est la seule superstition populaire à laquelle il soit demeuré étranger. Le pain noir de chaque jour, l'ivresse du dimanche et un lit de paille pour mourir vers soixante ans, voilà son existence, son avenir, et il l'accepte comme définitif. Il traite sa misère ainsi qu'une maladie héréditaire et incurable. » Certes, un tel abandon de soi-même ne saurait passer pour un idéal si l'on considère un certain degré de force morale, de courage actif, de faculté d'initiative et de développement, comme une des conditions essentielles de la valeur de l'humanité. Il n'est pas nécessaire de courir après la fortune, mais il est mieux de secouer l'incurie qui entretient la misère. On ne doit pas d'ailleurs prendre toujours à la lettre ce portrait du Breton rustique malgré sa part de vérité. Même dans le passé, les Bretons n'ont pas été si étrangers à l'économie et au souci de l'argent. Mais ils acceptaient le mal sous bien des formes sans lutter, sans prévoir, par exemple les maladies, les épidémies les plus meurtrières. Ils y voyaient

un décret de la volonté divine. Peu s'en fallait que l'hygiène ne leur parût une précaution impie, la médecine, une rébellion contre la Providence. Nulle preuve ne peut en donner une idée plus saisissante que l'état des campagnes bretonnes lors de l'invasion du choléra en 1834. Rien de plus commun alors que l'abandon de soi-même et des autres. On refusait de prendre aucune mesure. Dans beaucoup de villages, on ne voulait pas écouter les ordonnances qui prescrivaient l'ensevelissement des morts à une certaine distance et à une certaine profondeur ; on allait jusqu'à méconnaître l'autorité des recteurs, qui s'étaient mis du côté du bon sens et de la loi. Voilà ce qui n'est plus, Dieu merci! et on le verra bien, si par malheur le fléau sévit encore dans la province. On prévoit, on conjure le mal avec beaucoup moins d'incurie. Les communes font une part notablement plus grande aux travaux d'assainissement et d'utilité publique. L'homme s'aide lui-même sans cesser pourtant de compter sur l'assistance divine. On peut penser que le véritable esprit de religion n'y perd pas, et il est certain que, la science et le progrès cessant d'être mis en interdit, la Bretagne est entrée par là dans les conditions de la vie et de la civilisation modernes.

Je ferai une remarque analogue pour le culte de la mort, naguère trop matériel. Il allait à faire des cimetières de véritables charniers, des églises des lieux d'exposition de hideux ossemens. Nous avons pu juger par nous-même que, depuis quelques années, ces spectacles sont beaucoup plus rares. Comparez, par exemple, à ce point de vue, ce qu'était Saint-Pol-de-Léon il y a vingt ans et ce qu'il est aujourd'hui. Les tombes aimées n'en sont pas l'objet de pèlerinages moins fréquens et moins touchans. Faudra-t-il aussi voir un signe d'affaiblissement religieux dans ce soin de cacher aux yeux ces restes périssables et répugnans qui produisent beaucoup plus, à notre sens, l'impression du néant, qu'ils n'inspirent l'idée d'une existence future? Les Bretons de nos jours ne perdront rien, croyons-nous, à se souvenir qu'une religion moins sombre aimait, au moyen âge, à placer dans les cercueils des fleurs et de verts feuillages, à sculpter sur les tombeaux, avec les emblèmes de la foi et de l'espérance, les simulacres qui rappelaient la vie des trépassés. Ces gracieuses images qui peuvent accompagner la solennité de la mort se retrouvent dans plus d'une légende bretonne. Il en est une où, la jeune épousée venant d'être déposée dans la même tombe que son mari, la nuit suivante deux chênes s'élèvent de leur tombe nouvelle, et, sur leurs branches, deux colombes blanches viennent se poser : « Elles chantèrent là au lever de l'aurore et prirent leur volée vers les cieux! »

Le jeune paysan breton était autrefois sujet, d'une manière à peine croyable, à une nostalgie qui le minait et dont on cite de

tragiques exemples, comme celui du pauvre jeune montagnard d'Arez, qu'il fallut débarquer et qui, mourant à l'hôpital, a fait lui-même sa chanson funèbre (1). Je rappellerai aussi l'ingénieux expédient de la Compagnie des Indes, qui, voyant ses matelots bretons dépérir de nostalgie à bord de ses vaisseaux, embarquait des joueurs de biniou pour calmer leur mal aux doux sons des airs du pays. Ici encore le sentiment primitif s'est modifié sans disparaître. Ils guérissent aujourd'hui sans le secours du biniou. Ils se sont plus mêlés aux hommes des autres races. Au-dessus du clocher s'est levée pour eux, à l'ombre du commun drapeau, l'image vivante aussi de la grande patrie. Elle les a vues, en 1870, on sait avec quel généreux élan, faire de leurs poitrines contre l'ennemi un rempart héroïque.

Serait-il donc vrai qu'elle eût subi quelque atteinte, l'antique et proverbiale probité? Le passé qu'on rappelle ne fut pas impeccable. On y trouve quantité de petits délits, des vols de bétail, plus considérables que ceux qu'on n'oserait faire aujourd'hui, sans parler du Breton pillard des bandes armées du moyen âge. Peut-être le nombre des petits délits a-t-il augmenté, mais c'est encore la Bretagne qui donne à nos villes les domestiques, les servantes les plus honnêtes. Il y a surtout un trait caractéristique qui n'a pas changé dans les campagnes, et nous n'hésitons pas à dire qu'il est admirable : on n'écrit presque jamais rien dans les transactions ; la parole donnée suffit dans les contrats entre propriétaires et fermiers ; en Normandie on écrit tout, et on plaide encore après sur le sens du contrat.

Enfin la chasteté, toujours relative dans les populations humaines, se maintient là plus qu'ailleurs. Cette vertu résulte de trois conditions : le frein religieux, le tempérament plus calme, la sévérité de l'opinion. En fait, si l'on excepte deux ou trois autres départemens français, on ne trouve nulle part ailleurs qu'en Bretagne une moyenne aussi faible de naissances illégitimes, et ce résultat ressortirait encore plus complet à l'honneur des campagnes si on défalquait des villes comme Brest et Lorient. On ne trouve dans l'Ille-et-Vilaine que 3.10 naissances illégitimes pour 100, les villes

(1) Elle a été recueillie par M. de La Villemarqué sous le titre : *Ann droug-hirnez;* elle est écrite en cornouaillais : « Les ancres sont levées ; voici le *flick-flock;* le vent devient plus fort; nous filons rapidement; les voiles s'enflent, la terre s'éloigne. Hélas ! mon cœur ne fait que soupirer. Adieu à quiconque m'aime dans ma paroisse et aux environs! Adieu, pauvre chérie Linaik, adieu ! (*Kenavo, donsic paour Linaik, kenavo!*) » Nulle énergie, un abattement complet, le désespoir. Il se compare à l'oiseau enlevé par l'épervier près de sa compagne, à l'agneau qui gémit; mais ses yeux restent toujours tournés vers ce qu'il aime. Il décrit l'étonnement que lui cause la vue du vaisseau avec ses cordages, ses canons. Puis cette plainte suprême, après laquelle il n'y a plus qu'à mourir : « Hélas! les Bretons sont pleins de tristesse! Ma tête tourne, je ne puis penser plus longtemps, etc. »

comprises, ce qui réduit à très peu la proportion des campagnes, où existent tant de facilités de chutes qu'offrent les distances parcourues, l'isolement des fermes, et de périlleuses cohabitations.

Ce qui est en réel progrès, c'est la sociabilité. Louons ce qui dans les âges antérieurs mérite d'être loué, mais reconnaissons que cet homme, habituellement bon, généreux à ses heures, contenait en lui une bête féroce, — Chateaubriand l'a dit et on l'a vu de reste. Ses instincts farouches n'ont pas même eu toujours besoin d'être stimulés par quelque genre de fanatisme. Ils se donnaient carrière, il y a un demi-siècle à peine, dans des rixes sanglantes d'homme à homme, de village à village, et dans ce barbare jeu de la *soule*, qui mettait des populations aux prises, et se termina parfois par des massacres, comme à Pont-l'Abbé, il y a justement une cinquantaine d'années. Ce jeu consistait dans la poursuite acharnée d'un ballon rempli d'air, image, dit-on, du soleil, *sol*, d'où le mot *soule*, reste superstitieux du vieux culte où le dieu soleil jouait un grand rôle. Quoi qu'il en soit de cette savante explication, ce jeu n'existe plus, si ce n'est peut-être dans quelques localités comme une distraction inoffensive.

Qui ne connaît l'atroce coutume de certaines populations des côtes d'attirer les navires par de faux signaux pour causer leur naufrage et se partager leurs dépouilles? On alla plus d'une fois jusqu'à empêcher d'approcher du rivage les malheureux qui luttaient avec désespoir contre les flots. Ces habitudes de pillage, accompagnées encore parfois d'actes odieux, survécurent longtemps sur quelques points de la côte. Cet usage barbare a disparu par le progrès des mœurs, aidé, on doit l'avouer, par l'intervention de la gendarmerie. Les vieillards se souviennent encore d'un des survivans de ces grands pillages, le « Sauvage » d'Audierne. Il y vécut jusque dans un âge avancé. Quand la tempête avait fait son œuvre, il quittait sa hutte et courait au rivage pour épier l'épave.

Consultez l'histoire des guerres civiles, vous y trouverez des choses atroces. Cette *paysantaille*, comme l'appelle le chanoine Moreau, de Quimper, le vieil historien breton, nous la montre lorsqu'elle s'empare de cette ville pour tirer vengeance des nobles qui introduisaient les coutumes de la féodalité française, « cruelle et inexorable. » Dans un de ces vieux poèmes (*Jeanne la Flamme*), le paysan breton, voyant les ennemis et leurs tentes consumées par l'incendie qu'il a allumé, s'écrie : « Nous aurons une belle récolte... Rien n'est tel que des os d'ennemis broyés pour faire pousser le blé. » Dans un autre de ces poèmes imprégnés de la férocité native, il dira que « la vue du sang et des têtes broyées le fait rire à *grince-cœur*. » Ce n'est plus un homme, c'est un loup à face humaine.

On trouve dans cette Bretagne christianisée un écho des horri-

bles imprécations des vieux druides que fait entendre Gwenc'hland dans sa prophétie terminée par le cri de l'aigle à ses aiglons : « Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens ou de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. » Je ne rappellerai pas ce qu'a de féroce, et aussi de sublime, le chant superbe intitulé la *Marche d'Arthur*, si les chouans ne l'avaient rendu leur en le chantant et sans doute en le modifiant un peu à leur usage. Quel hymne guerrier égala jamais ces accens farouches, répétés d'écho en écho du VIe siècle au XVIIIe : « Cœur pour œil ! Tête pour bras et mort pour blessure dans la vallée comme sur la montagne ! Et père pour mère, et mère pour fille ! Étalon pour cavale, et mule pour âne ! Chef de guerre pour soldats et homme pour enfant ! Sang pour larmes, et flammes pour sueur ! » Nous ne savons si le fanatisme réveillé trouverait encore en lui la force affreuse de répéter ces paroles. Mais plus d'un certes redirait ces mots sublimes : « Si nous tombons percés dans le combat, nous nous baptiserons avec notre sang, et nous mourrons le cœur joyeux. Si nous mourons comme doivent mourir des chrétiens, des Bretons, nous ne mourrons jamais assez tôt (1). »

On peut regarder comme apaisées, excepté dans quelques familles où ces souvenirs se transmettent comme un héritage, les haines vindicatives des « blancs » et des « bleus » qui laissèrent des traces si vivantes pendant un demi-siècle. Il s'y mêla longtemps une hostilité sourde ou patente du paysan contre les propriétaires bourgeois, nouveaux possesseurs du sol, et qu'il regardait comme des intrus. Le paysan breton regrettait le noble, plus hospitalier et plus généreux. Le riche bourgeois, qui le tenait à distance et qui ne le connaissait guère, lui était à tous égards antipathique comme un étranger avec qui il ne se sentait rien de commun dans les sentimens et dans les idées. Dans ses rapports il le trouvait sec, hautain, il maudissait (dans des chansons satiriques) jusqu'au chien qui, lorsqu'il franchissait le seuil du domaine, l'accueillait par ses aboiemens et semblait lui en défendre la porte. Et pourtant ce paysan n'avait pas aimé les grands nobles, il n'avait frayé qu'avec les petits gentilshommes qui vivaient de sa vie, avec ces gentilshommes appauvris qu'on vit si souvent, depuis le XVIIe siècle, aller vendre leur blé au marché l'épée au côté. — Le paysan breton allie à un rare degré deux choses qu'on ne voit guère réunies, le respect des supériorités sociales et le sentiment de l'égalité humaine. Ceux qui le voient plein de déférence pour celui qu'il appelle quelquefois son « maître » se trompent facilement à ces dehors qui recouvrent moins de servilité que d'indépen-

(1) *Barzaz-Breiz*, par M. de La Villemarqué, Ire partie, p. 48.

dance. Il n'accueillit pas mal la révolution au début, car il détestait les droits féodaux. La cause des nobles, sans distinction de grands et de petits nobles, ne devint la sienne que quand la révolution se fut faite antireligieuse. A partir de ce moment seulement, prêtres, nobles, paysans ne firent plus qu'un. Aujourd'hui il accepte le bourgeois pour ce qu'il est individuellement, sans envie habituelle pour les supériorités de fortune et de rang, et on peut dire qu'en général il est sans fanatisme politique d'aucun genre.

Le même progrès de sociabilité se montre dans l'atténuation des antipathies qu'il nourrissait contre certaines classes. Je dis atténuation, car il en reste quelques vestiges. Aujourd'hui encore, la race différente ou mêlée, désignée sous le nom de *gallo*, est toujours un peu méprisée par le Breton pur. Le campagnard conserve aussi un certain dédain pour les professions sédentaires, pour les cordiers, par exemple, qu'il désigne sous le nom de cacoux, et pour ces pauvres tailleurs, réputés gens efféminés par les mœurs guerrières d'autrefois. On fera difficilement revenir ces rudes travailleurs du vieux dicton populaire qu'il faut « neuf tailleurs pour faire un homme. » Mais de ces quolibets aux mauvais traitemens il y a loin désormais.

L'esprit de secours mutuel a toujours régné dans ces campagnes. Le mieux qu'on en puisse dire, c'est qu'il n'a pas dégénéré. La charité reste admirable dans les campagnes bretonnes. Elle va du riche au pauvre, et des pauvres des uns aux autres. Nulle part un orphelin n'est plus sûr d'être recueilli par une famille d'adoption; les maîtres devenus infirmes et ruinés trouvent des serviteurs et des servantes d'un dévoûment que rien ne rebute; les domestiques malades ne rencontrent nulle part des maîtres plus portés à leur continuer l'hospitalité et à leur donner des soins personnels. Cet esprit de charité n'est pas habituel chez les paysans en général, ils font d'autant plus d'honneur à la Bretagne.

IV. — L'INTEMPÉRANCE.

Il faut arriver enfin à parler de ce vice breton, l'intempérance, et, pour le nommer de son nom, l'ivrognerie. On ne peut le faire sans que le cœur se serre, car ce genre de dégradation a ici pour effet de faire perdre à ces populations une partie du bénéfice de leurs meilleures qualités. Il corrompt la vie, il atteint la santé, il jette le trouble dans les ménages. Il a ceci de particulier que, sans lui, il ne se commettrait presque pas de crimes en Bretagne; ceux que la jalousie, la vengeance, la cupidité font commettre comme partout ailleurs, forment la faible minorité; la plupart des assassinats et des attentats à la pudeur dans la campagne viennent de

l'ivrognerie. Que ce vice disparaisse, il ne restera plus qu'une des meilleures populations de la France. Avant d'en mesurer la terrible intensité, on doit pourtant reconnaître, là aussi, la portée des changemens opérés. Tout le monde autrefois s'enivrait en Bretagne, sans exception de classes, et c'est bien ainsi que l'entendait Mme de Sévigné lorsqu'elle disait qu'après-midi on n'y trouvait plus personne à qui parler. Les gentilshommes et les gros fermiers s'enivraient à qui mieux mieux. C'était devenu tellement proverbial que Nicole, écrivant à une dame, Mme de Fontpertuis, au sujet de la prévention, que chacun avait la sienne et qu'il s'agissait seulement de la connaître, ajoutait : « C'est ainsi que la fiancée d'un jeune Breton ne s'informe même pas s'il est ivrogne, tant la chose est sûre, mais veut le voir ivre, afin de s'assurer s'il a le vin gai ou triste, bon ou méchant. » La classe élevée s'est corrigée, et beaucoup moins de propriétaires et de fermiers d'une certaine importance se livrent aux excès habituels qui produisent l'ivresse. Mais le mal a empiré dans la partie inférieure de la classe rurale, qui, malheureusement, est la plus nombreuse, comme dans la population maritime. Le mal consiste principalement dans la substitution de l'alcool au vin et au cidre qui étaient autrefois les seules liqueurs enivrantes. Ce vice nouveau de l'alcoolisme, avec son cortège de maladies qui affectent l'organisme et l'intelligence de tant de façons, a trop souvent gagné jusqu'aux femmes. De même qu'il explique la plupart des crimes, il cause aussi la plupart des suicides, suite d'une désespérance que les sentimens et les principes religieux des Bretons tendaient autrement à rendre fort rare, et qui est, au contraire, devenue assez commune. Je ferai quelques observations à propos de cet abus des liqueurs alcooliques dans les campagnes, abus qui est de toutes les fêtes et même de tous les pèlerinages, accompagnement obligé de tous ces *pardons* auxquels manque une édification suprême, la sobriété. C'est par suite de la vente de l'eau-de-vie dans tous les débits et de son bon marché que s'est introduit l'alcoolisme. Le mal est né à l'époque de la restauration, et on peut suivre de 1830 à 1840 la progression de ses ravages, qui ne s'est pas arrêtée. On en était déjà, par exemple, en 1840, dans le Finistère, au chiffre de deux aliénés par ivrognerie sur cinq. Il faut faire figurer cette cause dans l'augmentation énorme des réformes pour infirmités ou faiblesse de constitution portées de 32 à 153 du commencement à la fin de la restauration même et qui ont continué à se manifester fréquemment, ce qui n'empêche pas que la majorité de Bretons forme des soldats robustes et bien portans. Le Finistère n'en était, en 1825, qu'à une consommation de 13,032 hectolitres d'eau-de-vie; elle montait, en 1858, à 44,673. Le mal pourrait être considéré comme amoindri, depuis lors, dans une certaine mesure, puisque

le chiffre en 1879 n'était plus que de 34,980; mais une augmentation énorme de la consommation du vin empêche d'en tirer des conclusions aussi favorables. Cette consommation du vin avait beaucoup baissé, elle remontait naguère à 123,227 hectolitres. On serait tenté aussi de se réjouir de la part plus grande occupée par l'usage du vin, qui peut être hygiénique, et qui agit dans plusieurs provinces, même dans quelques régions de la Loire-Inférieure, comme un préservatif des excès alcooliques; mais il ne faudrait pas que les deux sortes d'excès coïncidassent, en y joignant celui du cidre, qui produit aussi beaucoup de ravages. Ces excès, réservés ordinairement aux jours fériés, aux foires et aux marchés, agissent d'une manière d'autant plus désastreuse que le corps est trop souvent mal soutenu par une nourriture insuffisante. Nous nous sommes demandé si l'ivrognerie était en Bretagne un mal fatal et qui ne devait pas s'atténuer un jour dans de très fortes proportions. Nous avons commencé par en douter en songeant à ce long passé qui constitue une tradition, une hérédité. Nous nous sommes rappelé les barbares aïeux des Bretons d'aujourd'hui pillant les vignobles en chantant ce refrain bien approprié : « Mieux vaut vin de vigne que vin de mûre. » Nous avons revu en esprit le vieux drame breton où le paysan Lavigne fait mille folies sur la scène, menace son curé de « se faire hérétique, » s'il veut l'empêcher de se livrer à la boisson, et se fait donner par sa femme, l'hypocrite! une petite somme afin de pouvoir, dit-il, « jeter son obole dans le chapeau de quelque pauvre. » Le peu de succès des prédications des recteurs contribuait enfin à nous décourager, mais des considérations d'un autre ordre ne nous laissent pas sans espoir. Pourquoi le progrès qui s'est fait dans la catégorie supérieure des habitans de la campagne bretonne ne s'opérerait-il pas dans les classes inférieures devenues plus instruites et plus cultivées, et appelées dans une mesure croissante à la propriété qui contribue à l'empire sur soi-même et aux habitudes de dignité personnelle? Il y a pour réaliser un tel changement un autre perfectionnement tout matériel sur lequel nous comptons à l'avenir, c'est encore une fois celui d'une nourriture plus substantielle, dont le manque pousse à l'abus des excitans et les rend plus dangereux.

A côté des grands excès de l'intempérance, un autre mal s'est manifesté depuis quelques années dans un certain nombre de régions, c'est celui du jeu et des festins. Ces habitudes ne se remarquent pas seulement les jours de fête, mais dans les marchés, et surtout à l'occasion des ventes de terre ou de bétail de quelque importance. Ce mal affecte plus particulièrement les moyens propriétaires et fermiers. Les ventes et les achats sont aujourd'hui le prétexte de ces repas copieux à l'auberge, arrosés de surabon-

dantes libations, et auxquels assistent les femmes, ce qui ne se voyait pas dans l'ancienne Bretagne. Ce sont surtout les régions prospères des côtes qui ont vu se développer ces fâcheuses habitudes malheureusement en progrès constant. C'est aussi le plus souvent dans ces contrées que le cultivateur moyen joint à ces consommations superflues le goût d'un certain luxe et d'aises assez coûteuses, la possession d'un cheval et d'une voiture pour l'usage personnel, une table plus dispendieuse. Il s'agit là d'une minorité, mais elle est assez nombreuse pour que ce mal mérite d'être signalé, il doit l'être d'autant plus qu'il est loin d'être partout étranger à la gêne de la culture dans la situation critique qu'elle traverse péniblement depuis les dernières années.

Tel est le tableau des qualités et des défauts qui caractérisent les populations bretonnes, si on rapproche le présent d'un passé qu'il ne faut pas faire remonter très haut. Il serait incomplet pourtant, si on n'y ajoutait quelques observations sur la famille.

V. — LA FAMILLE, LA POPULATION.

On peut dire qu'elle s'offre aujourd'hui sous des traits en général assez analogues à ce qu'elle était il y a quarante ou cinquante ans, et même à une date antérieure, malgré quelques modifications dont il y a lieu de tenir compte. L'état en est presque toujours satisfaisant. Ici encore ôtez le terrible vice d'intempérance, qui produit les mauvais ménages, les brutalités maritales, les abandons de l'enfance, la ruine qui atteint les ressources et jusqu'aux forces mêmes qui les créent, et presque tout ira bien. La femme, dans ces campagnes, est simple, courageuse, pieuse et fidèle à tous ses devoirs. Elle reste tenue dans un état de subordination quelque peu excessif qui rappelle un état social primitif. Non pas que les exceptions ne soient nombreuses ; elles le deviennent chaque jour davantage dans les exploitations de quelque étendue, où la femme d'un niveau plus élevé entre en participation de la gestion des biens et est consultée dans tous les achats. Nous aurons aussi à signaler une situation où le rôle de la femme prend une importance exceptionnelle, c'est-à-dire dans les îles et sur certaines parties des côtes où le mari est entièrement retenu par des occupations maritimes. Les remarques présentes s'appliquent à la grande majorité des moyennes et des petites fermes ou closeries. Là nous trouvons la femme humble et soumise, façonnée au joug de l'homme. Pour ne pas montrer les choses sous un trop beau jour, nous dirons qu'en certains cas elle paraît un peu trop semblable à une domestique sans gages. Elle fait le ménage, ce qui est dans ses fonctions naturelles, elle sert les hommes

à table, ce qui est encore inévitable, mais elle paraît un peu trop exclusivement reléguée dans ces offices de domesticité et réduite à manger les restes. Ne vous y fiez pas trop pourtant; l'influence s'exerce presque toujours quand elle est méritée. Cette femme-servante se relève par la maternité et souvent par son ascendant naturel. Cet ascendant est rarement avoué par le maître, qui aime habituellement à prendre le ton d'autorité. Un ridicule très marqué s'attache en Bretagne aux maris débonnaires, et il court contre eux dans les campagnes plus d'une chanson moqueuse. Au total, si on excepte ces régions où les habitudes pour le moins autant commerciales qu'agricoles amènent à propos des transactions ces repas où les femmes sont admises, la paysanne bretonne reste dans la ferme ce qu'elle était autrefois. La vie, pour elle, c'est le sérieux du travail, le sérieux du devoir, le sérieux toujours. Ce qu'il y a là d'austérité et de contrainte, de monotonie et aussi de désenchantement chez la jeune fille qui se donne à un maître pour toute la vie a son expression mélancolique dans les paroles et dans l'air de la chanson de la mariée, cet adieu à la jeunesse insouciante. On sent que le lendemain va commencer la série des devoirs sans charme et des perpétuelles responsabilités. A cette existence toujours la même s'attache du moins le plus précieux des biens, la paix intérieure. Les passions avec leur cortège de troubles et de désordres ne pénètrent pas dans ces âmes placides, et, sauf pour cause de brutalité exceptionnelle du mari, les mauvais ménages sont rares. Les devoirs des parens envers les enfans sont presque toujours bien remplis. Ce n'est guère aussi que dans le voisinage des villes qu'on observe parfois chez ceux-ci l'affaiblissement du respect. Malheureusement, en Bretagne, comme ailleurs, l'habitude de certains parens de se dépouiller de leur vivant en faveur de leurs enfans n'a pour conséquence que de faire trop souvent des ingrats. Les exemples n'en manquent pas, on assure qu'ils sont fréquens dans les arrondissemens de Brest et de Morlaix, où cette habitude est assez répandue. Il n'en est pas de même dans les arrondissemens de Châteaulin, de Quimper et de Quimperlé, où subsistent certains restes de l'antique usage de l'aînesse conciliable avec une liberté d'arrangemens réglés d'ailleurs par la coutume et profitables à la famille. C'est habituellement l'aîné, quelquefois la fille aînée, qui prend la ferme en indemnisant les frères et sœurs, lesquels restent au logis jusqu'à leur mariage. Les vieux parens se fixent le plus souvent à proximité, à portée de rendre et de recevoir les services nécessaires. Ces arrangemens, exempts de toute contrainte, sont favorables aux mœurs et à l'esprit de famille, et nul ne songe à les modifier.

Le mariage continue à présenter dans les populations bretonnes une particularité qui, nous l'avouerons, nous a étonné au premier

abord. Il semble que les habitudes de moralité dans la jeunesse devraient rendre le célibat rare et les mariages précoces. Cette double supposition est démentie par les faits. Le nombre des célibataires est très considérable en Bretagne. Un habile statisticien, M. Loua, a établi qu'il l'est beaucoup plus qu'en Normandie, où l'on pourrait supposer avec vraisemblance que la crainte d'avoir charge d'enfans le rend plus fréquent. En réalité, on compte en Normandie 198 mariés contre 100 célibataires, tandis qu'en Bretagne on ne compte que 132 mariés pour le même nombre de célibataires. Le mariage moins fréquent est aussi plus tardif. Il l'est à un degré exceptionnel dans presque toute la Bretagne. Après les départemens méridionaux des Hautes et Basses-Pyrénées, le département où les hommes se marient le plus tard est celui d'Ille-et-Vilaine ; ils ne contractent mariage en moyenne qu'à l'âge de trente-quatre ans. Pour les femmes, les deux départemens où elles se marient le plus tardivement sont, avec les Basses-Pyrénées, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, où elles ne contractent mariage qu'à vingt-neuf ans en moyenne. Il résulte aussi que le mariage, plus tardif, dure en conséquence moins en Bretagne qu'en Normandie, où il est, en durée moyenne, de vingt-sept ans et demi, tandis qu'il n'est que de vingt et un en Bretagne. Disons-le en passant : on oppose la prévoyance normande à l'imprévoyance bretonne ; cela n'est pas tout à fait exact. La famille rurale, en Normandie, abuse de la prévoyance après le mariage ; la famille rurale en Bretagne prend soin d'en user avant par la constitution d'une économie, l'achat ou la location d'une petite terre.

La fécondité de ces ménages tardifs est frappante et augmente la population par des naissances qui ne laissent, comme je l'ai remarqué, aux enfans nés hors de la famille qu'une très petite place. Il nous suffira de dire que, d'après les chiffres publiés par M. Loua, la période 1874-1878 présente en Bretagne 88,165 enfans légitimes et 2,903 naturels. Encore une fois, les villes maritimes sont comprises dans ce chiffre. Dans les mariages, la fécondité de la femme bretonne de quinze à quarante-cinq ans est par rapport à celle de la femme normande presque comme 100 est à 60. Aussi, l'accroissement de population des quatre départemens bretons (celui des Côtes-du-Nord fait seul exception depuis quelques années par des causes spéciales) est-il constant. Dans un intervalle de cinq années (1876-1881) il est de 57,972. Or la Bretagne, de 1856 à 1876, avait déjà gagné 180,369 habitans ; ce qui en portait le chiffre total à 3,020,000 individus, près d'un demi-million de plus que la Normandie, constituée en perte de 133,142 habitans, pour la plus grande partie par l'excédent des naissances sur les décès.

VI. — LES COUTUMES LOCALES.

Je n'ai pas l'intention de rivaliser pour l'abondance et la précision pittoresque des détails avec les écrivains qui ont acquis une notoriété comme peintres des usages et des coutumes de la vieille Bretagne. Tenu de me renfermer dans un cadre plus restreint, je me bornerai à indiquer ce qui subsiste de ces usages que beaucoup de personnes croient abolis ou peu s'en faut, parce qu'ils frappent en effet moins les yeux et qu'ils ont subi bien des atténuations au contact des étrangers. Ces usages échappent le plus souvent aux voyageurs qui séjournent momentanément en Bretagne sans se mêler aux populations rurales. Il leur arrive à peine de s'informer avec quelque soin des circonstances de leur vie intérieure auprès de ceux qui en sont les témoins quotidiens. Aussi se hâte-t-on de déclarer que les anciens usages ont cédé au nivellement qu'amène la civilisation. Il suffit pour cela qu'on voie moins dans les campagnes de ces bonnets et de ces vêtemens faits d'une certaine façon qui étaient comme le signe extérieur des anciennes coutumes. Nous dirons quelques mots de ce qui en reste relativement aux fiançailles, aux noces, aux honneurs funèbres.

Les fiançailles durent fort longtemps, ce qui s'explique par le tempérament assez calme des campagnards bretons et par des raisons de prévoyance. Le jeune paysan qui a commencé à « parler » à une jeune fille attend d'abord la fin du service militaire, et, de retour dans ses foyers, il prend encore le temps nécessaire pour réaliser quelques épargnes. Aussi, le prudent fiancé ménage-t-il les rencontres de manière à ne pas trop hâter le dénoûment. Les causeries à la sortie de l'église, les danses aux assemblées, des visites de temps à autre permettent d'entretenir l'amitié, tout en imposant un frein salutaire aux impatiences de l'amour. On gagne ainsi parfois quatre ou cinq ans. Enfin, le jour du mariage est fixé, et les futurs époux se mettent en campagne pour faire ensemble les invitations. Ceux qui sont « priés » de la sorte n'ont nulle discrétion à y mettre et sont à l'abri de la crainte d'ébrécher le petit budget. La vieille coutume est, en effet, que les invités paient leur écot. Plus il y en a, meilleure est l'affaire pour le jeune ménage, puisque ce qui n'a pas été dépensé reste à son profit. D'ailleurs, quel Breton se refuserait jamais le plaisir d'une noce? Aussi celles de fermiers, de condition même assez modeste, comptent-elles les assistans par centaines. Il y a des jours plus spécialement affectés aux mariages dans le courant de l'année. Dans l'arrondissement de Pontivy, par

exemple, on nous assure que les deux tiers des noces continuent à avoir lieu le mardi qui précède le mardi gras. Les réjouissances se prolongent au moins pendant trois jours. Tant qu'elles durent, les nouveaux mariés se retirent chacun chez eux. On voit encore, quoique moins qu'il y a une quarantaine d'années, de ces jeux, de ces feintes, de ces cachettes sans fin, de ces gaîtés intarissables, à propos des incidens les plus prévus qui faisaient partie nécessaire du programme de ces fêtes, où il était d'usage presque général que, avant l'entrée et à la sortie de l'église, la mariée disparût de manière à se faire chercher partout à travers mille peines et au milieu des rires. Ces coutumes sont moins répandues, soit qu'elles aient des inconvéniens, soit que le sérieux moderne ne permette plus aux Bretons d'afficher ces usages naïfs et de s'amuser à si peu de frais. En revanche, elle subsiste encore, la vieille coutume du *festin de l'armoire*. On peut la trouver puérile par ses accessoires ; elle est sérieuse par la pensée qui s'y attache. L'armoire neuve aux ferrures brillantes, c'est le meuble à la fois de l'économie et du luxe du nouveau ménage. Tout ce qu'il peut posséder, tout ce qu'il peut à l'occasion montrer de plus précieux se cache dans ce meuble consacré aux souvenirs et aux reliques des jours heureux ou malheureux. Il est surtout le témoin indestructible de ce jour des noces qui ne s'oublie pas. L'installation de l'armoire au domicile conjugal reste comme au temps passé une cérémonie originale qu'on célèbre à peu près de la même façon en Tréguier, en Cornouaille, dans le Léonais, et dans la plupart des autres régions de la Basse-Bretagne, bien que ce soit surtout le Finistère qui ait rendu cet usage célèbre. L'armoire est traînée par des chevaux dont la crinière est tressée et ornée de rubans. Ce bel attelage, qui appartient aux parens de la jeune fille, est suivi par les génisses, les moutons et tout le cortège des animaux de la ferme. Arrivée à la limite de la maison de la mariée, l'armoire fait son apparition au son du biniou, mais son installation ne va pas sans toutes sortes de façons qui forment l'accompagnement traditionnel de cette cérémonie. Un combat simulé s'engage entre les jeunes gens du côté de la mariée, qui font semblant de trouver la maison peu digne de la recevoir, et les amis du marié, qui feignent d'employer la force pour y faire entrer l'armoire. Des pourparlers s'engagent entre les camps rivaux. « Enfin on fait la paix ; la maîtresse de logis couvre l'armoire d'une nappe blanche, y pose deux piles de crêpes, un broc de vin et un hanap d'argent. Le plus vénérable des parens du mari remplit la coupe, la présente au plus âgé des parens de l'épousée, puis l'invite à manger ; l'autre trempe ses lèvres dans la coupe, et la lui repasse en lui offrant pareillement des crêpes. Chacun des parens des

deux côtés fait entrer les invités, et l'armoire est placée au milieu des bravos dans le lieu le plus apparent de la demeure (1). »

Les usages relatifs aux morts et aux funérailles paraissent avoir peu changé. Mais ces scènes qui se passent dans les fermes en présence de la famille et des amis ont moins de témoins que les réjouissances des noces. Nul funèbre détail n'est omis, et tout ce qui peut rendre la mort solennelle semble combiné avec un sentiment naïf et profond des effets qui produit une forte impression. Le trépassé, tiré du lit clos, est enveloppé d'un linceul, allongé sur un escabeau, le visage découvert, les mains croisées sur la poitrine et tenant un chapelet. Des cierges sont allumés. Les murs sont couverts de tentures blanches. Le bénitier et la grande croix sont apportés de la paroisse. Une table placée en face du mort est chargée de pain, de viande, de crêpes, de cidre. Les parens et les amis convoqués mangent et boivent à tour de rôle en gardant un silence qu'interrompent seulement des prières pour la béatitude éternelle du défunt, ou le chant des psaumes et des cantiques. Ces chants et ces psalmodies durent jour et nuit jusqu'au moment où le corps est mis dans sa *châsse* et conduit au cimetière de préférence par un attelage de bœufs, s'il s'en trouve dans le voisinage (2). La pensée des pauvres et les dons de la charité n'ont pas cessé d'accompagner les obsèques. Les pauvres, pendant la nuit qui précède l'enterrement, viennent prier auprès du mort; on les nourrit à la maison mortuaire, et après la cérémonie, à laquelle ils assistent, on leur distribue du pain. Les parens et une partie des assistans dînent ensemble à l'auberge. Huit jours après a lieu un service solennel, suivi d'une autre distribution de pain et d'un autre repas en commun.

C'est une remarque générale que la disparition du costume breton dans les circonstances ordinaires de la vie. L'éclatant et riche habillement de la mariée, dont les accessoires varient selon les pays, les vestes brodées et à paillettes des hommes, qui relèvent singulièrement la dignité de leur prestance et qui parfois donnent une idée imposante de l'aisance et de la situation des fermiers, ne s'étalent plus guère qu'aux cérémonies publiques et aux jours de gala. J'en ai pu contempler de fort beaux aux jours de marché ou de fête

(1) M. de La Villemarqué. L'auteur de *Barzaz-Breiz* cite une chanson de l'armoire qu'il entendit dans le Léonais, mais dépourvue de tout caractère général et où il est assez peu question de l'armoire. Je regrette que l'auteur, si au courant, si à l'affût de tout chant indigène, n'ait pas trouvé un chant plus caractéristique.

(2) Ces détails nous sont encore affirmés dans plusieurs contrées bretonnes, et nous les tenons, notamment à Quimper, de personnes du pays. Ils sont d'un usage général, mais telle particularité peut y manquer ou s'y rencontrer selon les localités.

locale à Quimper, à Pont-l'Abbé, à Quimperlé; le *Pardon* de Blenellec en voyait au même moment se déployer de splendides. Dans les noces, les riches fermières portent des robes évaluées à plus de 1,500 francs. Le costume ordinaire reflète le caractère propre aux diversités locales des mœurs. Il est plus gai dans la Cornouaille, dont les danses ont aussi un caractère plus vif, plus grave dans le pays de Léon, où les danses sont plus lentes, les airs plus monotones; les couleurs y sont aussi moins voyantes. Dans le Léonais, le costume est large, flottant, et de couleur noire; une ceinture rouge ou bleue en égaie seule la tristesse. Les bords d'un large chapeau retombent sur les traits basanés; les cheveux flottent sur les épaules. Le costume des femmes est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme, rappellent un peu l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Les vêtemens du veuvage, moins sombres, sont bleus. Nous avons vu à Pont-l'Abbé et dans d'autres localités les femmes porter le deuil en jaune. On rencontre dans les autres parties du Finistère et du Morbihan des vêtemens de formes très différentes. La Cornouaille offre, dans ses costumes d'apparat, des couleurs vives avec des bordures éclatantes. Les costumes quotidiens changent suivant les régions; le paysan de la montagne porte des culottes serrées et courtes; celui des environs de Quimper conserve ses larges braies tombantes, mais commodes pour la liberté des mouvemens, et qui reproduisent presque la mode du temps des Romains. Les paysannes s'habillent aussi aux jours de gala de robes aux couleurs voyantes, mais leur vêtement est très diversement découpé. Celui des femmes dans la Cornouaille rappelle assez par son éclat et son aspect général les jolis et brillans costumes des femmes de Berne.

Ce n'est pas sans regret qu'on les voit en quitter l'élégante richesse et l'originalité si distinguée pour nos modes, qu'elles portent mal. Ces modes, au lieu de dissimuler ce que la paysanne bretonne a souvent de vulgaire, ne servent qu'à le mettre en relief. Les paludéens ont gardé en partie leur costume caractéristique. Au bourg de Batz et dans les pays environnans, les hommes, vêtus d'une grossière étoffe de bure brune, portent encore les braies antiques et les longues guêtres montant jusqu'au genou et le chapeau à petits bords orné de chenilles de laine aux couleurs vives; on y voit reparaître dans les grandes fêtes un certain nombre des beaux costumes d'autrefois. Les hommes jettent sur leurs épaules un petit manteau à l'espagnole. Ils portent les gilets étagés, de diverses couleurs, le chapeau à trois pics, les culottes courtes bouffantes, bas blancs et souliers de cuir jaune. Les veufs présentent différentes particularités de costume; il en est une fort bizarre : les veufs qui ne veulent pas se remarier placent leur chapeau d'une certaine façon,

ceux qui désirent se remarier le placent d'une autre manière. Le costume des femmes du bourg de Batz, de Saillé et des autres villages des marais salans, portent d'habitude des coiffes dont elles relèvent tour à tour les longues barbes sur le sommet de leurs têtes, ou qu'elles laissent pendre sur leurs épaules, simple et gracieux encadrement qui donne à leur visage une apparence uniforme de sérénité et de douceur extrêmement frappantes. Nous n'avons pas à décrire en détail le costume de la mariée du bourg de Batz. Il est plus fameux peut-être encore que ceux du même genre dont s'enorgueillit le reste de la Bretagne, avec son poitrail exécuté en rubans bordés d'or et ses baleines qui en font une sorte de cuirasse. Au moment où je visitais cette partie de la Loire-Inférieure, l'industrie saline, depuis de longues années en décadence, avait introduit un usage non pas absolument nouveau, mais beaucoup plus répandu qu'autrefois au sujet de ce splendide costume. Les familles qui mariaient une fille n'étant plus toujours en état de faire les frais d'achat de ce riche costume, on le louait pour la circonstance; la pauvre fille gardait au moins cette joie au cœur de l'avoir porté une fois dans sa vie.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces coutumes et je ne parlerai pas de ces fêtes, devenues aujourd'hui un peu banales, de la Saint-Jean. La fête de juin, qui avait un caractère si pittoresque il y a encore quarante ou cinquante ans, ne se célèbre même plus guère. On a perdu la plupart des accessoires qui la rendaient intéressante. Le Breton pourtant aime toujours les fêtes avec passion en raison de la monotonie habituelle de sa vie, de son tempérament, qui veut être remué pour sortir d'une sorte d'apathie, et de son ciel gris, qui ne le distrait guère. Il se rejette aussi sur les foires, et la population en demande tant que les conseils généraux sont obligés de les lui refuser. Mais, si j'en ai fini avec ces coutumes générales, il y a encore des particularités à relever, au point de vue des mœurs, dans les îles peuplées par des populations maritimes. C'est un reste de l'ancienne Bretagne qui offre encore certains traits généralement peu connus.

VII. — MŒURS ET COUTUMES DES INSULAIRES.

Voyons, par exemple, à l'extrémité du Finistère, ce qui se passe dans la petite île de Batz, pour arriver ensuite à d'autres îles, plus curieuses encore, situées dans le Morbihan. La petite île de Batz nous permettra de juger spécialement de la condition de la femme dans certaines populations maritimes, dont il faut se hâter de fixer le portrait tant qu'il continue encore à poser devant nous. Dans l'île de Batz, comme dans d'autres qui se répartissent entre les différens départemens, les hommes, en majorité matelots,

ne passent que peu de temps au domicile conjugal. Il en résulte pour eux, dans la famille même, une position subordonnée. La gestion des biens, l'éducation des enfans, le travail des champs, sont également à la charge de la femme, qui semble devenir un homme de plus d'une façon par l'usurpation obligée des occcupations et des habitudes viriles. C'est ainsi que les choses se passent à Ouessant et dans d'autres îles qu'on a peut-être présentées dans les *Guides* de voyageurs sous des couleurs un peu flattées. Je n'ai pas à juger des habitudes qui sont la conséquence d'une situation donnée, mais je suis peu disposé, je l'avoue, à en faire l'apologie. Cambry, qui était chargé par le gouvernement, vers 1794, de faire une enquête sur le Finistère, a décrit l'île de Batz au moment de la révolution. La description n'est pas aussi tentante qu'elle est curieuse. Cette femme, qui possède la terre et qui la cultive au soleil et par tous les temps, avait assez l'air, à l'en croire, d'une virago. Aussi les mariages avaient-ils, là plus qu'ailleurs, un caractère tout positif : rien que le calcul; pas même ces célébrations, à certains égards si touchantes, qu'on voyait dans toute la Bretagne. Quoique je n'aie pas visité l'île de Batz depuis 1864, j'ai pu constater que ces femmes ont l'air aujourd'hui beaucoup moins rébarbatif et que la manière de vivre est devenue, là aussi, beaucoup plus civilisée. Ce qui n'a pas changé, ce sont les habitudes laborieuses. Cette femme a une énergie qui dépasse souvent celle des hommes. Elle n'en a pas fini avec le travail quand le soleil se couche. Pendant les nuits d'hiver, au milieu des tempêtes, dans une obscurité profonde, sur un rocher glissant, tantôt dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, tantôt suspendue sur l'abîme, elle saisit avec un râteau le goëmon que la mer apporte, véritable richesse de la famille et du pays.

A côté de Belle-Ile-en-Mer se trouvent les petites îles de Hoëdick et de Houat. Les populations y présentent des traits d'une originalité exceptionnelle (1) tellement en dehors de nos habitudes, qu'ils semblent nous transporter loin de la France moderne. Tout ce qui touche aux mœurs et à la condition fait de ces îles comme les épaves morales d'un autre âge. Leur gouvernement, qui nous fait reculer de plusieurs siècles, est purement théocratique. Le curé régit le temporel comme le spirituel. Ce pouvoir absolu du « rec-

(1) Les pêcheurs-agriculteurs de Hoëdick ont été le sujet d'une de ces curieuses monographies que publie l'école d'économie sociale fondée par M. Le Play. L'auteur de cette monographie, M. Escard, a retracé avec d'intéressans détails ces coutumes qui survivent comme un débris d'un autre âge et qui sont communes aux deux îles. L'île de Houat a été décrite également par M. A. Daudet, qui en a reproduit les traits extérieurs les plus saisissans.

teur » est établi de temps immémorial. Il faut se reporter aux *réductions* du Paraguay pour trouver un fait analogue. Le dernier *règlement*, qui consigne, en les consacrant, la plupart de ces coutumes, est d'une date toute récente, sauf quelques modifications secondaires. Autrefois, le recteur portait officiellement les titres de « tuteur de l'île, curé de la paroisse, syndic des gens de mer, agent des douanes et de l'octroi, directeur de la poste aux lettres et capitaine du port. » Officieusement, il remplissait en outre les charges de tabellion, de juge de paix, écrivain public, médecin et pharmacien, receveur des contributions, de l'enregistrement et des domaines, et son autorité, même dans l'exercice de ces dernières fonctions, était telle que, par exemple, il lui suffisait d'écrire et de signer sur une feuille de papier commun les arrangemens survenus dans les familles, à l'occasion d'une mort ou d'un mariage, pour que cet écrit devînt un titre authentique de propriété auquel il n'était jamais contredit. Un conseil de douze vieillards lui était adjoint pour veiller, d'après la charte locale, à ce que le règlement fût exécuté, pour décider toutes les questions d'utilité publique et rechercher les moyens de remédier aux abus, conjointement avec le recteur. Dans certaines occasions solennelles, qui intéressaient la communauté tout entière, tous les habitans étaient appelés à voter. La « masse commune » était formée par divers impôts et rentes. Le revenu du recteur était constitué par d'assez nombreuses redevances en nature. C'était la dîme portée à sa plus haute puissance. Tout le fonds du régime économique reposait sur l'association. On la trouvait dans la manière d'exploiter l'industrie de la pêche et d'en répartir les bénéfices, comme dans les établissemens connus sous le nom de cantines, où on venait prendre ses repas. Ces dernières institutions, association pour la pêche et cantine, existent toujours. On a pu dire qu'elles présentent les caractères essentiels des sociétés coopératives et des sociétés de consommation, comme du crédit en vue du travail, qui est ici celui de la pêche. Quant à l'agriculture, très réduite et assez misérable, elle peut être livrée aux femmes sans trop de préjudice, tandis que les hommes naviguent. En effet, dans ces îles, le dénombrement du bétail se réduit à presque rien. La culture, qui se fait sur l'espace restreint où la nature du sol ne la rend pas impossible, est presque exclusivement en blé et en pommes de terre. Vous apercevez ces femmes *cultivatrices* tantôt dans la plaine, tantôt dans les routes, ou encore sur le devant de leurs portes, vêtues de noir, la tête couverte de blanches coiffes de toile aux pans flottans.

Le régime de la propriété étant lié ici très étroitement aux mœurs spéciales de ces populations bretonnes, je dois l'indiquer aussi en

quelques mots, au risque de paraître anticiper sur la partie économique de ces études. Les propriétés cultivables sont évaluées en unités dites *sillons*, qui comprennent deux pieds de large de la terre sur une quarantaine de mètres de longueur et d'une valeur approximative de 10 francs. Le morcellement est tel que les 70 hectares en culture n'étaient pas subdivisés en moins de 3,765 parcelles d'après le cadastre de 1842. D'un « débornement » d'une partie des terres d'Hoëdick, fait en 1807 par René Le Berre de Saint-Gildas, il résulte que les deux plus grandes pièces se composaient alors de 13 sillons. Après celles-ci, viennent quelques parcelles de 12, 11, 9, 4, 3, 2 sillons. En s'accroissant, la population a multiplié les parcelles au point qu'il en est aujourd'hui de taillées en un demi-sillon; bien plus, un de ces demi-sillons est travaillé et récolté alternativement par trois familles, auxquelles il appartient indivis. C'est ce morcellement trop excessif qui a provoqué le remède qu'on a cherché dans une sorte de communauté. Ces propriétaires minuscules labourent ensemble plusieurs parcelles et font en commun la moisson et d'autres opérations agricoles. Ils partagent ensuite les profits proportionnellement; arrangemens facilités par le lien de parenté dans une localité où les alliances ont lieu exclusivement entre les familles établies. On ne compte guère, dans ces îles, qu'une dizaine de noms de famille.

C'est aussi par des efforts collectifs que sont accomplis tous les travaux publics, si nécessaires à ces insulaires pour se défendre contre les élémens ou pour divers besoins communs. Ils ont été exécutés et le sont encore sous la direction du curé, qui en conçoit presque toujours l'idée. Le manque d'initiative, est-il besoin de le remarquer? est le défaut fondamental de pareilles institutions et coutumes. On doit, d'ailleurs, louer les sentimens de fraternité habituels aux indigènes chez lesquels le christianisme a développé la charité et le dévoûment à un haut degré et maintenu les bonnes mœurs.

On comprend qu'avec un tel régime, qui emporte chez l'individu la négation des énergies intellectuelles et morales soumises à une sorte de minorité indéfinie, les curés succombent sous la quantité des tâches qui leur sont dévolues. Ils adressaient naguère au ministre des cultes une pétition pour qu'on leur maintînt une somme de 200 francs, alléguant les peines qu'ils étaient obligés de prendre en dehors de leur ministère spirituel, *faute de personnes capables de remplir les emplois civils*. Cela suffit pour attester le peu d'avancement de ces Bretons insulaires, bien que, dès longtemps, l'instruction primaire soit répandue chez eux. L'intempérance est réprimée et même pré-

venue, ce qui est fort bien encore, mais c'est à l'aide de règlemens obligatoires remis à la garde du recteur. Il permet ou défend à son gré de faire venir du vin dans l'île, il réglemente le régime des cantines, nomme et révoque les cantiniers et les cantinières, fixe les heures de fermeture des cabarets; il établit enfin, dirions-nous, si ce n'était un trop grand mot pour un si petit théâtre, de véritables lois somptuaires. Ces mesures sont acceptées, on ne crie pas à la tyrannie, le bon accord règne entre les autorités et les subordonnés. En rendant justice à ces résultats, nous avons dû ajouter que ce type de société ne mérite pas les éloges qu'un goût trop vif pour les anciens usages pourrait inspirer en se joignant à une sorte d'engouement pour ce qui est extraordinaire. Si l'on comprend, après de tels détails, que certaines personnes en Bretagne parlent des îles sur un ton presque mystérieux comme s'il s'agissait de terres lointaines, ou de quelque île de Crète gouvernée par quelque Minos, on ne peut attacher à ces faits plus d'importance qu'ils n'en comportent. Houat et Hoëdick, que nous nous sommes plu, à cause de leurs singularités, à détacher pour ainsi dire en relief sur le fond des mœurs de la Bretagne, sont, ne l'oublions pas, des points sur la carte de la France, non pas même des communes, mais de simples annexes de la commune de Palais. Houat n'a guère plus de 4 kilomètres de long et de 1 kilomètre de large. Hoëdick est de un tiers moins étendue. La superficie totale de l'île est de 217 hectares à peu près, selon le cadastre, et sur ce nombre, 70 seulement sont cultivés. Ils forment quatre grands champs morcelés, et entourés de murs qui les séparent des landes, des falaises et des petites communes. Enfin le nombre des habitans, bien qu'il se soit accru, n'est que de 361. D'autres îles du Morbihan ont une importance notablement plus grande comme étendue et population. L'île aux Moines, la plus belle de la baie, a 1,629 habitans; l'île d'Arz en a 1,229. Nous n'y relèverons pourtant rien de particulier, si ce n'est partois cette interversion du rôle des deux sexes qui a ses inconvéniens, et qui paraît toucher à sa fin par une cause dont il n'y a pas lieu de se féliciter : la décadence de la grande pêche et le moindre développement de la marine marchande.

Nous avons reproduit fidèlement, quoique incomplètement sans doute, le tableau de ce qui subsiste des anciennes mœurs de la Bretagne; il sera d'ailleurs difficile de ne pas y toucher encore accessoirement en exposant l'état économique des populations, auquel nous consacrerons une seconde étude.

HENRI BAUDRILLART.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

II[1].

LES POPULATIONS RURALES DE LA BRETAGNE. — CHANGEMENS OPÉRÉS DANS LA CONDITION ÉCONOMIQUE DEPUIS CINQUANTE ANS.

I. — PROGRÈS GÉNÉRAUX.

Les changemens qui ont eu lieu dans la condition économique des populations rurales de la Bretagne depuis un demi-siècle ont une importance particulière, mais si on veut se faire une idée plus complète de l'état matériel de ces populations par comparaison avec le passé, il faut remonter au XVIIIe siècle. Or, si rapproché que soit de nous le moment qui précède 1789, les jugemens qu'on porte sur l'état de la province semblent différer parfois jusqu'à la contradiction. La Bretagne est le plus pauvre des pays, à en croire Arthur Young, qui ne fait exception que pour quelques terres privilégiées. « La triste Sologne, écrit-il, toute désolée qu'elle est, est supérieure à la Bretagne. » — « La plupart des rendemens sont pitoyables, la moitié de la province est abandonnée ! » — Notre contem-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

porain M. Léonce de Lavergne proteste contre ce jugement dans son livre sur *les Assemblées provinciales*, où il reproche au voyageur anglais de « s'être trompé sur la richesse de la province » et d'avoir « fait une énumération effrayante des droits féodaux qu'avaient à supporter les paysans de cette province... Ces droits ne devaient pas être si lourds, puisque le peuple des campagnes a si mal reçu la révolution. » On aime à être de l'avis de M. de Lavergne, juge si éclairé du passé et du présent; pourtant son opinion ne nous paraît pas ici s'appuyer sur des motifs suffisans. Elle repose sur une sorte de malentendu. Il parle de la Bretagne en général comme d'une province riche, et il a raison si l'on voit la part qu'elle payait dans les impôts généraux et l'étendue de son commerce maritime; Arthur Young parle exclusivement de l'agriculture, et ses observations sévères, surtout pour la Basse-Bretagne, ne sauraient être taxées d'inexactitude. Quant aux droits féodaux, moins étendus que dans certaines provinces, lourds pourtant comme l'attestent les plaintes antérieures à la révolution et les cahiers mêmes des états généraux, on ne saurait alléguer comme une preuve du peu de mécontentement qu'ils excitaient le mauvais accueil fait à la révolution, car cet accueil fut en général d'abord favorable, et les campagnes, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, ne se tournèrent contre elle qu'après les mesures qui lui donnèrent un caractère antireligieux. Il suffit d'ailleurs d'un peu de mémoire pour se souvenir que les paysans bretons s'étaient plus d'une fois insurgés contre la noblesse féodale. Le pacte proposé par eux et qui porte le nom de Charte des paysans au XVIIe siècle peut être regardé comme un des spécimens les plus curieux et les plus hardis des revendications des droits de la classe rurale avant 1789.

M. de Lavergne allègue aussi comme preuve de prospérité que la Bretagne était une des provinces les plus peuplées de la France. Le fait en lui-même est vrai, et nous le trouvons confirmé par des auteurs accrédités, notamment par Necker. Moheau, qui le constate également, attribue ce développement de population à la situation privilégiée des pays fertiles situés sur la côte et à une circonstance toute spéciale : l'abondance du poisson. Mais le même développement se retrouve dans les parties pauvres de l'intérieur. C'est qu'en effet le développement de la population n'est pas un signe infaillible de richesse. L'Irlande ne l'a que trop bien prouvé. Avoir des enfans est dès longtemps, pour la Bretagne, une question de principe. Quand la plupart des provinces accusent la dépopulation, par exemple au moment où les intendans écrivent leurs mémoires, la Bretagne fait exception. Tout ce qu'on pourra dire, c'est que l'accroissement est devenu plus sensible encore avec le progrès agricole.

Dans ces limites, nous n'hésiterons pas à invoquer cet accroisse-

ment à l'appui des progrès économiques réalisés par la Bretagne rurale, mais nous nous garderons de conclure qu'elle est la plus avancée des provinces françaises parce qu'il n'y en a pas qui offre une densité numérique supérieure ; en effet, elle présente, en face des autres départemens français, dont la moyenne de densité est de 68 ou 69 habitans par kilomètre carré, des chiffres atteignant un maximum tel que 92 pour les Côtes-du-Nord, 99 pour le Finistère, moindre, quoique aussi très élevé, pour les autres départemens bretons. On doit encore aujourd'hui faire la part aux traditions prolifiques du pays, mais on peut mettre en ligne de compte dans un accroissement aussi continu une augmentation de l'aisance qui, quoique imparfaite à bien des égards, est néanmoins très réelle. Le chiffre total de la population bretonne était, selon Necker, de 2,276,000 en 1784 ; en prenant ce chiffre pour base, et le comparant avec les résultats actuels, on constate un accroissement d'environ 740,000 habitans ; il ressort même à environ 810,000, si on adopte pour terme de comparaison le relevé officiel de 1881. On peut en tous cas regarder comme établi que la population bretonne a augmenté dans une proportion qui se rapproche assez d'un tiers depuis le commencement du siècle. C'est un résultat qui n'est pas à dédaigner au point de vue particulier de nos recherches, si on se rend compte de la proportion relativement si considérable de l'élément agricole en Bretagne. Mais, pour être sûr qu'il répond à une augmentation du bien-être, il faudra que la production animale et végétale ait suivi un développement supérieur encore à celui de la production humaine, et que des facilités accrues dans les moyens d'existence témoignent de la réalité de l'amélioration.

C'est ce qui ressort de l'examen comparé des faits en prenant pour point de départ soit la fin du dernier siècle, soit la période du demi-siècle qui vient de s'écouler. Sans doute on doit regretter que les seuls documens statistiques auxquels on puisse attribuer un caractère suffisant d'exactitude et de précision manquent trop avant 1789 ne soient pas à l'abri de toute critique dans la première partie de notre siècle. Ce qu'on en possède n'est pas inutile pourtant, et la notoriété de certains faits va plus d'une fois jusqu'à la certitude. Nous ne craignons pas d'exagérer en affirmant que le gros bétail ; source d'alimentation et de revenu, a doublé ou triplé. Une statistique récente portait à 1,770,000 le nombre des têtes de gros bétail, c'est une proportion supérieure au reste de la France et même à l'Angleterre à égalité de superficie. La race chevaline s'est non seulement accrue énormément, mais elle s'est beaucoup perfectionnée. Elle comptait pour peu au dernier siècle, à l'exception d'un petit nombre de points où l'élève du cheval avait reçu des encouragemens de l'état. On peut consulter les documens où il est question de

la race chevaline. La Bretagne n'est pas même nommée après le Limousin, célèbre pour ses chevaux de selle, après l'Auvergne, le Poitou, le Morvan, après la Normandie, qui vient en tête avec le Limousin, après la Franche-Comté et le Boulonnais, qui fournissaient de bons chevaux de trait. L'agronome anglais que je citais tout à l'heure s'égaie fort aux dépens de la petite race indigène et ne revient pas de l'admiration qu'inspire sa jument anglaise, dont il fait très peu de cas. Le cheval est aujourd'hui une des spécialités de la Bretagne qui fait une grande place aux concours hippiques dans toutes ses fêtes agricoles. Elle en tire un revenu dont l'agriculteur profite. Pour l'accroissement des terres arables, on peut prendre pour terme de comparaison la consciencieuse enquête sur la Bretagne due à MM. Villermé et Benoiston de Châteauneuf, qui répond à la période de quarante ou cinquante années en arrière du moment actuel. De 1840 à 1880, elles ont augmenté de 407,495 hectares. La quantité des landes, portée par Ogée dans son *Dictionnaire géographique de la Bretagne* à 42 pour 100 du territoire, en occupait plus du quart en 1840. Cette étendue s'est réduite à une proportion sensiblement moindre par la culture de 63,000 hectares de landes faite en quarante ans. Le sarrasin, cette plante alimentaire de l'ancienne Bretagne, qui conserve une part si considérable dans la nouvelle, a partout fait place au blé dans une mesure très considérable; il domine dans la Haute-Bretagne, au point d'avoir fait de cette région un grenier d'abondance, et, jusqu'à l'époque toute récente de l'importation américaine, un grand centre d'exportation. Sans doute la campagne bretonne ne consomme pas tout ce qu'elle produit, une partie notable est enlevée par le reste de la France ou par l'étranger, sous forme de viande, de lait, de beurre, d'œufs, de légumes, de blé encore dans une certaine proportion, mais ce n'est pas sans un retour avantageux de l'argent ou d'autres produits qui reviennent aux campagnes. Une partie considérable aussi de ces denrées alimentaires est consommée sur place, comme le beurre, dont l'usage est général en Bretagne, même dans les fermes médiocrement aisées. L'accroissement du nombre des porcs profite presque exclusivement à l'alimentation indigène, à laquelle contribuent les légumes secs, peu abondans il y a cent ans, et la pomme de terre, acquisition relativement récente.

On n'a pas toujours lieu d'admirer beaucoup en Bretagne l'outillage agricole; mais, outre qu'il est satisfaisant dans un certain nombre de régions, il faut se reporter au point de départ. Ainsi par exemple, en 1840, on en était presque partout à la charrue au soc disposé en cône, se terminant en une longue pointe aiguë qui perçait le sol au lieu de le couper; le versoir, fait d'une planche, posée droit sur la hauteur, sans inclinaison comme sans

écart suffisant, ne savait ni renverser la terre ni la ranger convenablement. A cet instrument défectueux qui rendait tous les mouvemens difficiles et qui exigeait beaucoup trop de bras pour le conduire et de chevaux pour le tirer, on opposait déjà l'araire Dombasle. La fabrication des instrumens agricoles commençait, mais à peine, à se répandre dans la province. Entreprise en grand près de Rennes par M. Bodin à la ferme des Trois-Croix, elle expédiait des instrumens aratoires dans les parties les plus avancées de la province et frayait la voie à d'autres entreprises analogues, jusqu'à ce que la fabrication, pour satisfaire à des besoins plus étendus, fut faite aussi par des forgerons de campagne. Les paysans étaient hostiles aux machines agricoles, comme ailleurs les ouvriers aux machines industrielles. A Pont-l'Abbé, le premier instrument de fer s'étant rompu sur le domaine de M. du Chatellier, ce fut une joie pour la routine. La première machine à battre à vapeur introduite dans les Côtes-du-Nord fut détruite par les paysans. L'intérêt seul devait forcer les derniers retranchemens de cette obstination routinière. L'élévation des fermages obligea l'exploitant à recourir aux méthodes les plus économiques. Les conseils et les exemples donnés par les fermes-écoles, l'initiative de quelques grands propriétaires aidèrent à propager un mouvement ralenti toutefois pour nombre de propriétaires pauvres par la nécessité d'user l'ancien matériel. La population rurale apprit peu à peu à connaître, outre les différentes sortes de charrues, les herses qu'on appelle herses Valcourt, les rouleaux de granit, l'extirpateur, le scarificateur, la fouilleuse, les semoirs, les ventilateurs et cette machine à battre qui fonctionne à peu près partout aujourd'hui. On doit signaler aussi le terrain conquis par l'assolement alterne. Il y a une quarantaine d'années, ce mode d'exploitation, qui supprime la jachère par une succession habile de cultures diverses, était repoussé par la vieille habitude bretonne de semer plusieurs années successivement du sarrasin, du froment, de l'orge ou de l'avoine, et de laisser ensuite la terre en friche pendant trois, quatre, cinq ans et même plus encore. On estimait l'étendue de terrain ainsi mise en jachère, chaque année, dans toute la Bretagne, au tiers de celle des terres arables, c'est-à-dire, à la date de 1840, à 429,000 hectares sur 1,252,000. Les paysans comprirent enfin que c'était, non une vaine théorie, mais l'expérience qui démontrait que, pour obtenir de nouveaux produits, il suffisait d'entremêler, parmi les récoltes de grains, quelqu'autre plante, le navet, la betterave, mieux encore, le trèfle, qui donne un fourrage abondant. On abusait de l'écobuage, et, en fait d'engrais, on n'utilisait guère que quelques bancs de marne et la chaux qui s'offrait dans certaines localités, comme aux environs de Dinan ou de Rennes; on employait habituellement les herbes des

landes, les bruyères et les genêts foulés par le pied des hommes et des animaux et par la roue des voitures. Il faut pourtant faire exception jusqu'à un certain point pour les cultivateurs des côtes. Dès longtemps, ils savaient mettre à profit le sable marin, la tangue, le goëmon, et c'est à ces engrais naturels qu'ils devaient en grande partie la supériorité de leurs terres. On peut considérer comme des faits nouveaux l'emploi fréquent de la chaux, celui du plâtre, du noir animal, du guano et des différens engrais commerciaux. Les dunes mêmes, mises en culture dans diverses parties du littoral, ont fourni à l'amendement des terres l'élément calcaire dont le défaut se fait sentir d'une manière si préjudiciable au sol de la Bretagne.

Il faut mettre au rang des perfectionnemens les plus importans les voies de communication, si rares au dernier siècle. Elles n'existaient guère que sous forme de grandes routes en 1840. A peine commençaient à se faire sentir alors les effets de la loi sur les chemins vicinaux, digne pendant de la loi de 1833 sur l'instruction primaire. Cette province, si particulièrement dépourvue de routes, compte aujourd'hui, tant en chemins de fer qu'en voies de terre et d'eau, 35,000 kilomètres de voies de communication réparties entre les cinq départemens. On a plus fait en quarante ans qu'on n'avait fait en quinze siècles.

Ces progrès ne peuvent être complètement appréciés, quelles qu'en soient les lacunes et les ombres, — qu'il y aura lieu de signaler et de mesurer, — qu'en entrant dans des particularités sur les conditions de propriété, de salaire, de régime de vie qui trouveront plus loin leur place. Nous nous bornerons à indiquer dans cet aperçu des témoignages généraux sur les misères de l'ancien état. On doit pourtant se montrer très réservé dans la citation de ce genre de documens, qu'on invoque souvent mal à propos en leur accordant une portée définitive qu'ils sont loin de présenter toujours. Ils ne sauraient s'appliquer exactement à toutes les époques qu'on réunit confusément sous le nom d'ancien régime. Prenez tel tableau de la Bretagne au XIVe siècle, avant les guerres anglaises, par exemple celui qu'en a tracé M. Siméon Luce dans son livre sur Bertrand du Guesclin; il en ressort certaines idées de richesse et d'aisance pour les campagnes qui ne seront plus de mise de longtemps dans les périodes suivantes. Nous aurions aussi quelques distinctions de ce genre à établir pour le XVIIe et le XVIIIe siècles. C'est dans un de ces momens de souffrance aiguë que Mme de Sévigné écrivait de Bretagne : « Je ne vois que des gens qui me doivent de l'argent et qui n'ont pas de pain, qui couchent sur la paille et qui pleurent. » (9 juin 1680.) C'était d'ailleurs la situation de toutes les années de disette, qui ne laissaient pas d'être fréquentes, et de celles qui se ressentaient des maux de la guerre. Les régions

de l'intérieur, en particulier, vivaient dans un dénûment trop habituel. Necker signalait encore, en 1784, la misère comme étant « très grande » en Bretagne. Dire qu'elle n'existe plus dans des proportions étendues serait malheureusement contraire à des faits trop avérés. Mais la diminution se montre dans la transformation totale de nombreux villages et dans l'accession à la propriété d'une très grande quantité d'individus. On ne constate plus aujourd'hui les résultats affligeans que nous trouvons consignés, il y a quarante ans, dans les procès-verbaux des délibérations du conseil général des Côtes-du-Nord, où l'on voit que, dans telle commune, il y avait 600 mendians sur 8,000 habitans. A Vitré, sur 8,000 habitans, on en comptait environ 6,000 qui avaient à peine quelques moyens d'existence. « Il faut avoir vu un tel dénûment, écrivait M. Villermé à la même date, pour s'en faire une idée; il faut avoir pénétré dans la demeure d'un pauvre paysan breton, dans sa chaumière délabrée, dont le toit s'abaisse jusqu'à terre, dont l'intérieur est noirci par la fumée continuelle des bruyères et des ajoncs desséchés, seul aliment de son foyer. C'est dans cette misérable hutte, où le jour ne pénètre que par la porte et s'éteint dès qu'elle est fermée, qu'il habite, lui et sa famille demi-nue, n'ayant pour tout meuble qu'une mauvaise table, un banc, un chaudron et quelques ustensiles de ménage en bois et en terre; pour lit qu'une espèce de boîte, où il couche sans draps sur un matelas où la bale d'avoine a remplacé la laine, tandis qu'à l'autre coin de ce triste réduit ruminе, sur un peu de fumier, la vache maigre et chétive (heureux encore s'il en a une), qui nourrit de son lait ses enfans et lui-même. » Dirons-nous que nous n'avons jamais eu de pareils spectacles sous les yeux? La Bretagne les montre encore plus d'une fois, mais beaucoup moins fréquemment, et, en outre, l'expérience nous a convaincu qu'on ne doit pas toujours proportionner en Bretagne le degré de la misère à l'état défectueux du logement.

La condition de la propriété rurale et des exploitans du sol, celle du fermage, encore si remarquable sur certains points par des particularités qui remontent au moyen âge, enfin le salaire et la vie matérielle des travailleurs agricoles, tel est le cercle que nous allons parcourir.

II. — L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ ET LES PAYSANS-CULTIVATEURS.

Nous devons faire une classe à part de ceux qui possèdent le sol et qui en tirent parti soit par l'agriculture, soit par l'exploitation des autres richesses qu'il livre aux efforts du capital et du travail, et qui fournissent à des populations entières leurs moyens d'existence.

Les propriétaires fonciers et les cultivateurs forment de beaucoup la catégorie la plus étendue. Leur nombre s'est fort accru depuis 1789 avec la petite propriété, laquelle d'ailleurs, ainsi qu'on l'a remarqué bien des fois pour d'autres provinces, ne date pas seulement de cette époque; elle a seulement reçu un plus grand développement d'abord par la vente des biens nationaux, ensuite par les effets de la loi successorale. En outre, la petite propriété, quoiqu'elle fût assez répandue en Bretagne, y était contenue par un système d'amodiation particulier, le domaine congéable, qui donnait satisfaction au besoin de posséder chez les paysans en assurant à un certain nombre d'entre eux une sorte de copropriété du sol. Nous verrons où en est arrivé ce degré de division des terres, qui multiplie le nombre des détenteurs du sol par un accroissement qui ne s'est pas arrêté depuis cinquante ans, et nous indiquerons le prix des terres et leurs variations, selon l'étendue des domaines dans les diverses régions. Mais on ne doit pas l'oublier : c'est de la condition des populations qu'il s'agit dans cette étude, et la statistique territoriale et agricole ne doit nous occuper que dans la mesure où elle l'intéresse. C'est dans la même mesure que nous dirons à l'occasion quelques mots du théâtre où se déploie l'activité des habitans.

En parlant des populations rurales de la Basse-Bretagne, il faut toujours avoir présente la distinction entre les côtes et l'intérieur des terres, distinction qui n'est pas seulement marquée par le caractère maritime du littoral et par la prédominance de l'industrie de la pêche, mais par une supériorité habituellement considérable de fertilité. Les différences de climat et les circonstances particulières du sol en plus d'un cas créent pour la côte une richesse exceptionnelle de la végétation et une élévation en général plus grande de la valeur des terres, de même qu'on y trouve un mouvement d'idées plus vif et un développement d'affaires beaucoup plus étendu. Le Finistère n'est pas seul à bénéficier de ces avantages, mais ils y sont très sensibles, et ce qu'on en peut dire à ce point de vue s'applique aussi à bien des égards aux deux autres départemens bas-bretons. Le sol et ceux qui le cultivent y profitent de ce climat essentiellement tempéré à qui l'on a donné, en l'étendant même au-delà, le nom de « climat armoricain. » Le froid qui dépasse rarement 8 degrés, la gelée presque inconnue dans les parties qui avoisinent l'océan, les sources d'eau chaude, l'influence du Gulf-Stream, qui se fait sentir sur les parties qui forment la côte, caractérisent le climat de cette région. La culture maraîchère, grâce à des avantages exceptionnels, y fait la fortune de certaines contrées, et la propriété à de nombreux jardins de rapport joint aussi des jardins d'agrément. Les plantes arborescentes et les fleurs

du Midi se développent avec une abondance et une vigueur merveilleuses, ne demandant au propriétaire presque d'autre soin spécial que d'abriter ces productions délicates contre la tempête et contre la morsure du vent d'ouest et de nord-ouest qui souffle habituellement en Bretagne. De là, sur le littoral, un contraste pittoresque. A quelques pas d'une plage rude et sauvage, qui n'offre que des rochers dénudés, et un aspect de ciel et de mer qui rappelle les tristesses et les violences du Nord, vous voyez tout à coup s'épanouir la végétation du Midi : les figuiers gigantesques, les lauriers et les grenadiers, les myrtes et les camélias croissant en pleine terre jusque dans les mois d'hiver réputés les plus rigoureux. A mesure qu'on s'éloigne du littoral, la campagne, montueuse ou plate, rentre dans les conditions ordinaires et prend son caractère purement breton. La vie se resserre à tous les points de vue. Ici, et fréquemment, s'étale la lande stérile et monotone, là s'étendent les plaines fertiles, mais qui ne sentent plus l'effet de ces puissantes influences de l'océan qui créaient de véritables prodiges. Ce sont seulement de nombreux cours d'eau, des prairies naturelles d'une agréable fraîcheur, presque partout un mélange que vous ne rencontrerez peut-être nulle part à ce degré d'attristante sécheresse et de riante fertilité, mélange qui se traduit tour à tour par la misère et par l'aisance, et dont le prix de vente et de location des terres est la manifestation économique. Ce n'est pas assurément qu'en Bretagne, et en particulier dans le Finistère, le pittoresque et la fécondité aillent toujours ensemble. Trop fréquemment même, c'est le contraire. Mais la relation, qui paraît assez naturelle, entre la nudité du pays et le dénûment de ceux qui l'habitent n'est souvent que trop visible. On peut en juger lorsque, dans le nord de la Cornouaille, on suit les longues routes blanches et raboteuses qui montent aux flancs des monts Arrées, où de bruns et maigres troupeaux broutent une herbe rare. Alors le regard se perd dans des océans d'ajoncs et de genêts, qui de temps en temps laissent apercevoir une chaumière isolée, un îlot de verdure qui se détache au milieu de l'aridité environnante. — Mais c'est par milliers qu'il faudrait citer de pareils exemples.

Que d'ailleurs l'aspect du pays charme ou contriste le regard, peu importe; partout la puissance productive, et plus encore la valeur vénale des terres, ont augmenté. On pouvait vanter, il y a un siècle déjà, avec le voyageur Cambry, les agrémens d'une des plus aimables parties de la Bretagne, le pays de Quimperlé, mais la terre y avait relativement peu de prix. Depuis que ce délégué du gouvernement révolutionnaire parcourait le Finistère, dont il nous a laissé une description parfois curieuse, mais trop incomplète et fort emphatique, la valeur des terres, dans l'arrondissement de Quim-

perlé, a doublé ou triplé. Un certain nombre de ventes à l'amiable la portaient naguère à 2,344 francs pour la prairie ; à 1,664 francs pour la terre labourable, et pour celle de la lande (la plus élevée après Morlaix), à 710 francs ; le prix de la location était, pour les terres labourables, de 47 fr. 50 ; pour la prairie, de 55 francs ; pour la lande, de 12 fr. 50. L'arrondissement de Quimper est un de ceux qui ont vu le plus s'accroître leurs ressources agricoles. Ce « canton de la Basse-Bretagne, » comme disait notre fabuliste, a conservé longtemps sa réputation de pays arriéré, où les charretiers n'étaient pas les seuls à rester dans l'ornière embourbée. Cette opinion qu'on en a est peu justifiée. Quimper n'a pas laissé de manifester des opinions « avancées, » au temps de la révolution surtout, malgré le faible développement industriel et commercial de cette contrée presque exclusivement agricole. La Cornouaille (dont cette ville est le principal centre) offre à un degré remarquable ces inégalités dans la fertilité qui établissent les mêmes contrastes dans le sort des populations. Suivez la ligne de cette « ceinture dorée » qui signifie partout abondance et qui se prolonge au-delà du Finistère, la terre acquiert une valeur qui se fait sentir encore à 5 ou 6 kilomètres de la mer ; elle se vend ou se vendait naguère 2,400 francs l'hectare avec un revenu d'environ 100 francs. — Plus loin, dans l'intérieur de la bonne partie de l'arrondissement, la terre labourable de première catégorie se vend ou se vendait environ 1,500 francs l'hectare, mais on voit des maxima bien plus élevés. Dans la région mitoyenne accidentée, assez boisée, pourvue d'excellentes sources, domine la culture pastorale ; on y élève un nombreux bétail qui forme la plus grande partie du revenu des fermes ; les blés, avec l'assolement triennal, n'y figurent guère plus que comme l'accessoire. — Enfin la zone plus élevée de la partie montagneuse présente beaucoup de landes incultes et de maigres forêts, désavantages heureusement encore compensés par l'élève du bétail, qui y forme la principale ressource. Au-dessous de la première catégorie des terres, les prix fléchissent sensiblement, et nous voyons celles de la seconde classe se louer environ 40 francs, celles de la troisième, au taux de 20 francs, chiffre qui donne assez l'idée de leur peu de fécondité, mais ces terres sont recherchées pour les ajoncs que l'on cultive en Bretagne et auxquels chaque cultivateur a l'habitude de faire une part. — Quant à l'étendue des domaines, la moyenne propriété tient une place considérable sur le territoire de Quimper, où elle est représentée au maximum par une étendue de 30 hectares ; les quatre cinquièmes des propriétaires n'en ont pas au-delà de 8 à 10.

Je ne sais si on peut trouver nulle part ailleurs à la fois plus de landes et de meilleures terres que dans l'arrondissement de Mor-

laix. Dans cette région, que le port commercial de cette ville a beaucoup contribué à développer, s'étendent les plaines du Léonais, dès longtemps célèbres par leur fertilité; elles dépendaient des évêques-comtes de Léon, lesquels auraient mérité de servir de modèles au clergé possesseur de biens territoriaux pour leur sage administration. C'est dans le territoire de Morlaix que se trouve Roscoff, centre de la culture maraîchère. Le goëmon a fait de ce rocher aride une terre fertile sans en changer beaucoup le sévère aspect, bien qu'aujourd'hui les voyageurs viennent chercher dans cette station de bains de mer un doux climat et le voisinage d'admirables plages comme celle de Santec. L'artichaut et le chou-fleur ont remplacé le commerce de contrebande qui se faisait autrefois en permanence par des corsaires. Ces produits végétaux, déjà fameux dans les pays environnans au dernier siècle, se sont développés depuis lors de manière à satisfaire aux besoins d'une clientèle qui s'étend à des contrées éloignées. Roscoff encadre ces précieux trésors, qui de beaucoup forment le meilleur de son revenu, dans de petits murs de pierre sèche, mieux faits pour les préserver de l'atteinte des hommes ou du bétail que pour plaire aux yeux des voyageurs en villégiature. Mais le Roscovite est un calculateur positif. La mer, qui fait pour l'étranger l'attrait unique de ces plages, ne l'intéresse guère lui-même que par le varech qu'elle lui apporte et comme un intermédiaire qui lui permet de transporter ses produits en Angleterre ou dans quelques autres contrées septentrionales. Le Roscovite n'est pas marin, il est agriculteur et commerçant. Il n'a pas attendu les chemins de fer pour se mettre en rapport avec Paris. Longtemps ces petits cultivateurs furent en Bretagne les seuls paysans qui eussent vu la grande ville. Ils s'y rendaient chaque année, tantôt en charrette, tantôt en diligence. Leur costume les désignait sur les routes ou sur les marchés intermédiaires, où ils étaient réunis par petites bandes. On les reconnaissait à l'habit de serge blanche sur lequel se dessinait une large ceinture de laine rouge, au grand gilet vert à manches bleu de ciel, qui leur serrait étroitement la taille. Ils allaient ainsi devant eux, tantôt s'arrêtant à mi-route, tantôt poussant jusqu'à la capitale avec leur charrette et faisant dans cet équipage leurs cent cinquante lieues à petites journées. C'est, dit-on, vers 1830 qu'un paysan accomplit, pour la première fois, ce tour de force. La colonie roscovite s'installait près des Halles, où elle était connue autant que ses primeurs. De tels séjours ouvraient assurément l'esprit à ces cultivateurs placés à l'extrémité du Finistère et éveillaient leurs idées au point de vue commercial. Ces longues absences étaient-elles aussi profitables à leurs habitudes morales et à leur bourse? Quoi qu'il en soit, les ménagères de Roscoff paraissent peu regret-

ter ces déplacemens rendus inutiles aujourd'hui par les voies ferrées. Nul paysan n'est plus laborieux que le cultivateur de Roscoff, et aucune ferme n'a meilleure apparence que la sienne. C'est avec un soin infini qu'il *nettoie* sa terre. C'est une propreté de tous les jours, tandis que la sienne n'est souvent qu'une propreté du dimanche. Les habitudes de régularité se sont pourtant un peu dérangées, nous assurait-on, dans ce pays, qu'à une première visite, il y a une vingtaine d'années, nous avions trouvé encore à peu près exempt du reproche qu'on adresse aujourd'hui à ces cultivateurs d'abuser, à l'occasion des marchés et à propos de ventes de bétail et de terre, des copieux repas à l'auberge, accompagnés de libations abondantes où la femme elle-même est de la partie. Elle en est aussi le dimanche, où plus d'une reste à la ville, qu'elle quittait naguère après vêpres, s'attable et prend part au jeu. Ce n'est là qu'une minorité. L'excellente ménagère modeste, active, tempérante que nous avons vue à l'œuvre dans la ferme forme la grande majorité encore, et elle la formera toujours, on doit l'espérer.

Les terres comprises dans les arrondissemens de Brest et de Châteaulin, l'un et l'autre remarquables par les spectacles grandioses ou gracieux qu'ils déroulent si souvent, présentent, avec les mêmes diversités, des inégalités non moindres de valeur. La propriété est très divisée dans l'arrondissement de Brest. La petite en occupe les deux sixièmes avec la moyenne, laissant l'autre sixième à la grande, qui n'est pas d'ailleurs la mieux cultivée. On y rencontre de nombreux domaines de 10 à 25 hectares, plus encore qui n'en ont que 2 ou 3. Les cas de morcellement vraiment excessifs sont fréquens : seule la culture maraîchère s'en accommode. Elle est très développée dans cette région. Le petit territoire de Plougastel-Daoulas produit chaque année pour un demi-million de francs de fraises. Rien de moins rare d'ailleurs que les terres se vendant 2,000 ou 2,400 francs l'hectare. Celles de Châteaulin sont loin d'atteindre habituellement au même taux; pourtant il y a eu dans cet arrondissement de sérieux efforts faits, et on y signale de remarquables progrès dus en grande partie aux exemples donnés par les frères de Pompéry. C'est là surtout le point de départ qu'il faut avoir en vue. Une propriété doublée et triplée de valeur en quarante ans avec un accroissement du produit brut qui frappe les yeux, ce n'est pas un résultat de médiocre importance, dût-on avoir encore à constater une infériorité qui tient ici aux choses plus qu'aux hommes.

On a pu dire avec raison que le Morbihan est, parmi les cinq départemens formés par l'ancienne province, le plus breton de tous par la persistance des traditions et l'aspect du pays. Les landes semblent former un cadre à ses monumens mégalithiques. L'archéo-

logie y prime l'agriculture, si bien qu'on est porté parfois à oublier les habitans pour les lieux, les intérêts du moment pour les souvenirs antiques. Mais si on ressent cette impression devant les longs alignemens de menhirs et de dolmens qui semblent posés là, on ne sait depuis quand, par la main de géans, si la pensée est tentée de s'arrêter anxieuse en face de ces pierres colossales aux dessins mystérieusement symboliques qui ne diront peut-être jamais leur dernier mot aux Champollions de l'archéologie celtique, le présent reprend ses droits là aussi, et les problèmes d'avenir le disputent à l'irritante curiosité qui s'attache aux énigmes désespérantes du plus lointain passé. C'est de la même façon que les sites sévères et historiques d'Auray et de Quiberon reportent un instant nos souvenirs sur les drames de l'époque révolutionnaire; mais les paisibles préoccupations des intérêts ruraux, à la vue des moissons qui croissent sur ces champs consacrés par l'histoire, nous invitent à chercher la vie sur cette poussière des morts. Le Morbihan présente un intérêt économique et par les avantages qu'il possède et par ceux qui lui manquent. Une côte bordée de rochers, des gorges profondes, étroites, souvent marécageuses, un sol généralement granitique ou schisteux, presque partout léger, naturellement maigre, une vaste superficie occupée par les landes, — et souvent, à bien peu de distance, des régions d'une admirable fertilité, — telle est cette presqu'île morbihannaise, qui laisse encore à l'agronomie bien des problèmes à résoudre. Les seuls qui paraissent résolus d'une manière complètement satisfaisante sont ceux où la nature a mis surtout sa collaboration et n'a laissé à l'homme d'autre rôle que de profiter de ses avances. C'est le cas des heureuses régions qui avoisinent le golfe du Morbihan. Aux beaux jours d'été, lorsqu'un soleil éclatant brille dans un ciel ordinairement gris et brumeux, le ciel breton pour tout dire, les chênes-liège, les figuiers et toute une flore qui semble ici dépaysée, peuvent produire l'illusion du Midi. La presqu'île de Rhuys, dans la rude et sèche région de Vannes, est faite pour satisfaire l'agriculteur autant que le paysagiste qui contemple ses bords baignés par la mer, quelquefois bleue et douce comme la Méditerranée. C'est dans l'île de Rhuys que, vers le milieu du VIe siècle, saint Gildas le Sage, « le saint Jérôme de la Bretagne, » comme disent les hagiographes, vint fonder la communauté que devait gouverner un jour Abélard. C'est dans l'île de Rhuys qu'est Sarzeau, qui produit le meilleur blé de Bretagne, et à qui échut la gloire toute différente d'avoir vu naître un des plus français de nos prosateurs, l'auteur de *Gil Blas*. On trouvait naguère à Sarzeau des forêts d'une grande antiquité. La propriété rurale s'en est emparée pour les planter en vignes, qui jouissent d'une estime relative et donnent un assez bon revenu. La

culture fructueuse et récente de la pomme de terre, la grosse et la petite culture maraîchère ont contribué aussi à donner à ces terres très divisées un prix exceptionnel et rendu l'aisance plus générale par ses développemens pour ainsi dire incessans. Toute la partie méridionale, îles et plages, du Morbihan, rivalisent avec cette fertilité dont le meilleur modèle est peut être présenté par Belle-Ile-en-Mer, située dans l'arrondissement de Lorient, exploitée par une tranquille et laborieuse population qui s'étonne de voir au milieu de ce pacifique tableau d'une existence exclusivement agricole des images guerrières comme les restes du château-fort élevé par le surintendant Fouquet, et les fortifications qui y ont été construites après la guerre. On distingue à Belle-Ile-en-Mer, au milieu d'une énorme quantité de petites cultures, quelques vastes domaines. Celui de Bruté, le plus connu de tous, est exploité par M. Trochu, le frère du général, et reçoit des visiteurs de tous les pays.

En revanche, on est trop souvent frappé dans l'intérieur du Morbihan de l'état peu avancé de la culture, au point qu'on l'a comparée à la culture arabe. Elle reste fidèle à la coutume de l'assolement triennal sur presque tous les points encore. Il y a pourtant assez de bonnes terres pour qu'une culture bien entendue pût doubler le revenu, au dire des juges les plus compétens, et comme l'atteste l'expérience dans les territoires où des efforts d'amélioration ont été tentés. Dans des cantons tels que ceux de Hennebont, de Pluvigner, de Ploërmel, de Pontivy, de Josselin, etc., les propriétaires ont fait ce qui a lieu partout où la culture donne des bénéfices ; ils ont fait alterner régulièrement les céréales avec les racines et les fourrages artificiels ; et le succès a répondu à ces emplois de la culture améliorante. Des progrès sérieux ont été accomplis pourtant : étonnans pour l'élève du cheval, réels aussi pour l'outillage et pour les divers modes de culture. Nul doute que ces améliorations n'aient contribué à l'enchérissement des terres depuis cinquante ans. Nous n'oserions pourtant les y faire figurer à part égale avec le goût qui a fait rechercher la terre, le perfectionnement, même incomplet, des routes, et l'accroissement du débouché. On a vu sur le territoire si pauvre de Questembert les landes quadrupler de prix et se vendre 450 francs à l'hectare. — La grande propriété ne manque pas dans le Morbihan, où l'on rencontre en assez grand nombre des domaines de 100 à 150 hectares. A-t-elle réalisé des perfectionnemens plus grands que la petite qui y domine? C'est fort douteux. D'abord, comme dans le reste de la Bretagne, elle perd un peu sa nature en se morcelant pour la location. On cite les grands propriétaires qui conservent la totalité de leur domaine pour l'exploiter, l'affermer, ou créer des améliorations importantes. Ceux-là résident ou passent du moins une partie de l'année sur leurs terres.

On peut regretter de voir les moyens propriétaires, si nombreux, se dégoûter de la culture et donner leurs terres à ferme aussitôt qu'ils le peuvent. Le plus fertile des arrondissemens du Morbihan, celui de Lorient, en fournit de fréquens exemples. Un cultivateur y passe presque pour riche quand il a économisé un revenu de 5,000 francs qui lui permet de se reposer. On ne doit pas croire pourtant que, ni dans cet arrondissement, ni dans le département en général, il n'y ait un certain nombre de familles possédant une vraie richesse. D'après un tableau dressé par un grand propriétaire qui veut bien nous le communiquer, on y compterait une trentaine de familles ayant 50,000 francs de rente ou davantage; trente environ, qui posséderaient de 50,000 à 30,000; trente encore qui auraient de 30,000 à 15,000 francs, et on en trouverait quatre-vingt-dix ayant de 7,000 à 8,000 francs. Mais cela n'est que de médiocre conséquence pour l'avancement de la propriété rurale, si, comme on nous l'assure aussi, ceux qui ont de 20 ou 30,000 à 50,000 francs de revenu, en tirent la plus grande partie d'une autre origine que la possession du sol dans le pays même, et ont des propriétés ailleurs ou des fonds placés en valeurs mobilières. Il faudrait pouvoir connaître la part de capital qui revient au sol dans le département même, et c'est ce qu'il est difficile de savoir.

Les Côtes-du-Nord se placent au-dessus du Morbihan. On y sent plus de mouvement, plus déjà de cette impulsion qui tient au commerce. Celui qui se faisait de la pêche de la morue à Terre-Neuve n'a pas été étranger à un certain développement agricole. La « ceinture dorée » y a plus d'étendue que dans la presqu'île morbihannaise; on peut, en réalité, l'étendre même à toutes les régions où il est permis à l'engrais calcaire d'arriver. La présence du sable marin se fait sentir jusqu'à 50 kilomètres dans les terres. Tout tend, dans ces régions agricoles, à se procurer ce précieux moyen de fertilisation. On voit des femmes, par milliers, courbées sur les plages, à marée basse, ramasser sans relâche le goëmon, la tangue. Des bras nombreux sont occupés à recueillir les sables calcaires de Saint-Juvat et d'autres communes voisines de la Rance. La propriété rurale a recours aussi aux calcaires de la Mayenne. C'est par là qu'elle a pu attaquer les vastes étendues de terres vagues et de landes qui, dans certaines régions, comprenaient plus du tiers des terres et ne servaient qu'au pacage des troupeaux. Au moyen des chaux, des noirs de raffinerie et des phosphates, ces terres, inutiles auparavant, se sont transformées en terres de produit. Si la fertilité n'est pas encore très grande, c'est qu'elle ne peut être trop souvent entretenue que par des engrais de ferme, toujours insuffisans, et que le cultivateur ne peut employer indéfiniment ses gains à l'achat d'engrais commerciaux très coûteux

et dont les frais de transport augmentent encore la valeur. Nous avons pu constater, toujours un peu avant que la crise agricole eût produit tous ses effets sur la baisse des prix, souvent du cinquième ou du quart, que les bonnes terres, dans les Côtes-du-Nord, se vendent de 3,000 à 5,000 francs l'hectare et se louent de 90 à 150. Viennent ensuite des prix de location de 50 à 80 francs l'hectare, et des prix de vente de 2,400 à 1,600. Dans le fond des campagnes, les terres ne se louent plus que de 50 à 30 francs, et ne se vendent que de 1,600 à 1,000 francs l'hectare.

La grande division de la propriété, dans les Côtes-du-Nord, est produite par plusieurs causes. On remarque, sur la côte, que le matelot recherche avec une véritable passion le lopin de terre où il pourra bâtir une maisonnette, s'établir avec les siens. Ce petit coin, qui lui donnera, avec une occupation pour ses bras, un complément de subsistance et quelque apparence de propriété rurale, il l'entrevoit comme un Éden tandis qu'il navigue. Mais lui surtout se lasse des rêves réalisés. S'il en est qui s'en tiennent à cette tranquille existence, d'autres ne l'adoptent que pour un temps. On voit souvent les premiers, une fois fixés sur le sol, compléter leur instruction et chercher quelque emploi. Ceux qu'entraîne une imagination plus mobile sont ressaisis du désir de reprendre la mer, et alors la moindre occasion suffit : un moment de gêne, un peu d'ennui plus profondément senti, une rencontre fortuite qui amène quelque libation avec ceux qui partent, suffiront pour rengager ces hommes naguère si enchantés de l'idée qu'ils touchaient au terme de leurs fatigues. Ils vont de nouveau pêcher la morue à Terre-Neuve ou ailleurs : pêche périlleuse, où plus d'un laisse ses os, et dont les survivans reviendront encore attristés, découragés, se fixer de nouveau à terre, se promettant de ne plus bouger, et il en est qui se tiennent parole. Mais la principale cause de cet émiettement de la propriété et de cette augmentation d'une valeur qui n'est pas toujours en rapport avec le revenu agricole, est, on doit le reconnaître, dans le partage égal entre les héritiers, dont chacun revendique sa part en nature, fait que j'aurais pu et que je pourrais encore citer dans d'autres parties de la Bretagne. Ajoutez surtout qu'une ardente et habile spéculation pousse, par toutes les excitations possibles, les populations rurales à donner à leurs économies un placement foncier et contribue au dépècement pour ainsi dire systématique du sol ; elle achète la totalité des biens mis en vente, puis taille pour chacun, dans ce domaine, le morceau qui lui convient et dont le prix correspond à l'exiguïté de ses ressources disponibles ou à celles qu'il espère se procurer par l'emprunt. La surenchère arrive à hausser extraordinairement les prix. Le bétail souffre de cette culture morcelée ; la culture potagère y

gagne, mais y gagne seule, surtout aux abords des villes. C'est ainsi que, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, la propriété maraîchère a donné aux terres près de cette ville une valeur exceptionnelle. Les champs se louent de 150 à 240 francs l'hectare (le petit propriétaire en exploite de 3 à 5); son matériel d'exploitation se compose d'une petite voiture, d'un âne et d'une ou deux vaches. Tous les travaux se font à bras, avec la bêche, la houe et le râteau. Les plants de choux de Saint-Brieuc, renommés dans toute la Bretagne, sont à eux seuls une fortune pour le petit cultivateur, qui y joint en outre la production du lait et du beurre, qu'il vend à un prix élevé. Cette industrieuse catégorie de cultivateurs a trouvé des imitateurs dans plusieurs communes, qui y ont aussi rencontré des ressources inattendues. — Il s'en faut pourtant que l'aisance règne également dans toutes les parties du territoire. L'arrondissement de Loudéac offre une proportion de landes double de celle des autres arrondissemens. Les terres y ont une valeur moyenne moindre, et le rendement à l'hectare y faiblit d'une manière très appréciable, surtout si on le compare avec Dinan, qui, dans ce département, conserve presque toujours une supériorité que partage à certains égards l'arrondissement de Guingamp, où se font remarquer les progrès de la culture et de l'élève des bêtes à cornes et des chevaux. — Mal partagé sous ce dernier rapport, mais favorisé sous beaucoup d'autres, le territoire de Lannion trouve sa principale supériorité dans les céréales. Il n'est pas rare qu'on vende les terres 3,000 et 3,500 francs l'hectare. On y remarque que les plus grandes fermes sont généralement les mieux cultivées, ainsi que les moyennes, qu'on voit se louer de 100 à 130 francs l'hectare. Les petites fermes et les pièces isolées se louent, il est vrai, de 120 à 160 francs l'hectare, étant plus recherchées; mais, quoique convenablement cultivées, elles le sont moins bien, parce que les capitaux manquent trop souvent à ceux qui les exploitent. — Ces prix se rapportent en général au littoral ou aux parties les meilleures de l'intérieur, où ils tombent, dans les régions moins privilégiées, à 60 et 80 francs pour la location. Les bonnes terres se vendaient encore là à des prix courans de 2,000 francs l'hectare. C'est d'ailleurs d'une manière fort différente que, dans quelques-unes de ces contrées, ces termes de grande, moyenne ou petite propriété veulent être interprétés. A Lannion, par exemple, la grande propriété commence à 20 hectares et va rarement jusqu'à 50. La moyenne est de 10 à 20; la petite, partant depuis la parcelle, atteint jusqu'à 10 hectares. Nous pouvons en conclure que les éloges qu'on accorde à la grande propriété, dans cet arrondissement et dans quelques autres, s'adressent au fond à la moyenne, laquelle règne surtout dans l'intérieur,

qu'on appelle, ce nous semble, avec une singulière exagération, le *pays des grandes terres*. Que dire, en effet, de ces « grandes terres » de 30 ou 40 hectares qu'on ne peut toujours affermer faute de capital? Les petites sont, d'un autre côté, chargées d'édifices dont la réparation entraîne trop de frais. — Jusqu'à présent, le mouvement de retour qu'on peut signaler, en certains points de la Bretagne, des grands propriétaires sur leurs domaines, ne paraît guère se manifester dans les Côtes-du-Nord. Les propriétaires, même paysans, arrivés à un certain revenu, afferment volontiers, comme je le remarquais pour certaines parties du Morbihan. Il est vrai que le pays offre souvent beaucoup de charmes. Dans ce doux pays de Trégnier et dans quelques autres parties privilégiées, on rencontre souvent l'union délicieuse de la mer et d'un paysage verdoyant, les plaisirs de la chasse et de la pêche. Nous ne serions pas étonnés que ce fût là un attrait de plus pour un repos prématuré dans ce bon vieux pays, où on a toujours paru fort apprécier le loisir.

Nous arrivons aux deux départemens qui forment la Haute-Bretagne. Ils diffèrent à certains égards autant entre eux qu'ils diffèrent l'un et l'autre des départemens bas-bretons. Non pas que toute ressemblance cesse avec la Basse-Bretagne. Surtout certaines parties en rappellent soit les mœurs, soit les cultures, mais on est là beaucoup plus près du mouvement de la France. Elle a toujours plus ou moins entraîné ces contrées dans son orbite. Nantes, grande ville de commerce, Rennes, grande ville de magistrature et d'études, et autrefois centre politique par son célèbre et orageux parlement, n'ont pas d'analogues dans la Basse-Bretagne. Or la vie se communique toujours, dans une certaine mesure, des villes aux campagnes, et, si l'industrie et le commerce sont des rivaux pour l'agriculture, ils lui sont aussi des auxiliaires. C'est surtout à Nantes et à la Loire-Inférieure que s'applique cette observation. Les grands propriétaires résident en plus grand nombre que dans les départemens voisins. Aussi y ont-ils en général plus d'influence. Les petits propriétaires semblent depuis une dizaine d'années plus disposés à vendre qu'à acheter. Les diverses circonscriptions du département offrent d'ailleurs des caractères fort distincts quant à l'état de la propriété et à la condition des exploitans. L'arrondissement de Chateaubriant est le plus pauvre. On ne saurait pourtant appeler misère cette pauvreté. Un beau pays, une subsistance assurée par le partage à mi-fruit, peu de besoins, un régime suffisant et salubre, comme nourriture et logement, y rendent l'existence assez douce. Sur ce fond un peu arriéré comme agriculture ressort le canton de Nozay, plus avancé, grâce à la ferme-école de Grandjouan, qui a donné des exemples d'exploitation suivis à l'alentour. Malgré ces progrès, la valeur de l'hectare ne dépasse

guère 1,500 francs, le revenu 40 francs en corps de ferme et le rendement en blé à l'hectare 14 hectolitres. — La population agricole et la population maritime se partagent l'arrondissement de Paimbœuf, où se trouve la région fort connue sous le nom de pays de Retz, renommé par l'excellence de ses fromens, ses fourrages, ses vignes, l'élève du bœuf portée jusqu'aux soins les plus minutieux. On y retrouve dans la famille des habitudes patriarcales, dont toute trace est loin d'être effacée dans la Loire-Inférieure. — C'est surtout dans la région étendue qui forme l'arrondissement de Saint-Nazaire que se rencontrent des particularités dignes d'être remarquées; elles tiennent à la grande diversité des exploitations et des industries agricoles qui créent sur un même sol des populations profondément différentes. La presqu'île de Guérande s'est en quelque sorte transformée par le fumier, le goëmon, le noir animal, la marne des marais, un labour plus profond, et l'on peut croire que l'or apporté par les étrangers au Croisic, au Pouliguen, n'a pas été étranger à ces résultats. La petite culture jardinière a créé des valeurs, parfois entre 2,000 à 4,000 francs l'hectare, pour les terres ordinaires, qui ne valaient pas la moitié, avec des revenus au moins doublés. C'est surtout aux environs du Croisic que ces élévations se sont produites. Elles sont beaucoup moindres dans les domaines plus étendus d'Herbignac et d'Escoublac. Certaines parties offrent un morcellement extrême, mais non préjudiciable en général. A Montoir et dans quelques autres localités, la terre, divisée en petits compartimens, ressemble à un damier. On n'en doit pas tirer de conclusions trop générales pour la Loire-Inférieure. La tendance de la petite propriété à s'accroître y est moindre que dans la Basse-Bretagne et on y remarque, non-seulement plus de grands propriétaires, mais plus de domaines moyens d'une certaine étendue exploités par ceux qui les possèdent.

Le même arrondissement présente deux types de propriété et de population, des plus originaux qu'offre la Bretagne : l'un se rapporte à l'exploitation d'un sol bourbeux, l'autre aux marais salans. La Grande-Brière mottière est une immense plaine bourbeuse de 8,000 hectares qui fournissent une quantité énorme de mottes de chauffage. On y trouve un mélange assez particulier de propriété individuelle et de propriété collective. Dix-sept communes sont indivisément propriétaires de ce grand domaine. La vaste plaine renferme d'ailleurs beaucoup de petits propriétaires de maisons, de jardins, de petits champs. Propriétaires ou simples salariés, les Brierons ont une existence qu'aucune autre ne rappelle. La plaine, changée l'hiver en un grand lac, semble faire d'eux une population de marins. Ils transportent les mottes par les cours d'eau en rapport avec ce lac intérieur et pêchent le poisson, qui y arrive en assez

grande abondance. L'été, ces mêmes habitans redeviennent mineurs et cultivateurs. Ils font paître des troupeaux d'assez chétive apparence sur un sol peu riche en substance nutritive. L'aspect qu'offre le pays est singulier par la symétrie même de ses nombreux hameaux. Tous construits sur un même modèle, forment comme de petites îles séparées du dehors par un fossé plein d'eau, communiquant avec les chemins par un pont grossièrement construit, et remarquables par leurs rangées circulaires de grands ormes. Le plus considérable de ces villages est Saint-Joachim, autour duquel se groupent des milliers d'habitans. Cette population doit à ses habitudes de propreté, de famille, de travail en plein air, un caractère frappant d'honnêteté et de dignité. Elle a une tendance à s'isoler et forme une véritable tribu, comme ses villages uniformes semblent lui donner l'air d'une petite république. Elle ne contracte pas habituellement de mariages avec les populations voisines. Les nouvelles constructions, recouvertes d'ardoises et supérieures aux anciennes, très défectueuses, paraissent annoncer un progrès de l'aisance. Mais c'est un signe trompeur : outre que l'hygiène laisse à désirer et que les maladies qui affectent les voies respiratoires ne sont pas rares chez cette population pourtant vigoureuse, les conditions de l'existence sont plutôt devenues moins bonnes : le revenu de la propriété mottière a baissé, et le salaire trop souvent diminué ne trouve plus à se compléter, comme autrefois, par les travaux de construction maritime qui remplissaient les chômages.

Les paludiers, ou habitans des marais salans, nous montrent aussi le régime de la propriété et de l'exploitation sous un aspect qui mérite d'attirer l'attention. La propriété des marais salans est extrêmement divisée. On comptait naguère dans le salin de Guérande plus de 3,000 propriétaires ne possédant souvent que deux ou trois *œillets;* — on nomme ainsi ces petits carrés remplis par l'eau de la mer, où le sel se dépose. Le paludier est le plus souvent une sorte de copropriétaire, ou de métayer, partageant avec le propriétaire les fruits de l'exploitation dans des proportions qui varient suivant les lieux. Dans le salin de Guérande, le paludier reçoit communément le quart de la récolte; mais le propriétaire supporte les frais du portage des bords de l'œillet jusqu'au mulon. Les porteuses (car les femmes jouent un grand rôle dans ce genre de travail) sont payées à raison de 1 franc par jour et par œillet; elles profitent, en outre, du sel blanc formé à la surface. A Bourgneuf, l'usage attribue au paludier la moitié du produit et quelquefois plus, mais le portage s'opère à ses frais. Il y a quelques années, cette industrie salicole faisait vivre, dans la région du bas de la Loire, environ dix mille personnes. Mais elle a été fortement ébranlée par une succession impitoyable de mauvaises années et par la

concurrence. L'œillet, qui, à Guérande, se vendait, vers 1860, de 400 à 450 francs, était tombé à 100 dès 1868. La valeur totale du salin était descendue de 7 millions à 1,500,000 francs. A Bourgneuf, où l'œillet valait de 100 à 150 francs, il était arrivé au prix desastreux de 15 et de 10, tandis qu'à côté les terres doublaient ou triplaient de valeur. La situation des paludiers, naguère supérieure à celle des petits cultivateurs, tombait au-dessous. Depuis que nous avons visité ces marais, la situation s'est un peu amélioree, par suite d'une ou deux années plus favorables, qui avaient écarté le fléau de l'inondation. Mais, on doit le constater, cette exploitation salicole est en décadence. Si les moyens par lesquels on essaie ou on propose de tenter de l'arrêter ne réussissent pas, on verra se restreindre de plus en plus cette population estimable et formée d'hommes vigoureux, qui semble garder dans les habitudes et dans le costume le dépôt de l'originalité bretonne. — Le Bourg-de-Batz la conserve, quoique amoindrie. S'il étale encore aux jours de fête et de cérémonie ses riches vêtemens, qui rappellent l'Orient, ce luxe éblouissant ne réussit pas à masquer une pauvreté qui, dans les mauvais jours, est plus d'une fois de la misère. Le régime de nourriture a pour élémens presque uniques des soupes maigres, des pommes de terre mal assaisonnées, la sardine et quelques coquillages vulgaires. On peut s'étonner qu'avec de telles conditions il y ait lieu de parler de la vigueur de la race. Elle est facile néanmoins à constater, ainsi que la beauté du teint des femmes. Dans cette classe des paludiers on loue aussi l'honnêteté d'une race vaillante au travail ; sobre, malgré quelques excès de boisson aux jours de fête et de marché, qui ne dégénèrent pas en ivrognerie invétérée, un peu imprévoyante, dit-on, comme il arrive dans les industries où il y a de grands écarts dans le revenu. Telle qu'elle est, elle mérite qu'on ne la quitte pas sans un adieu sympathique. La tendance à s'isoler se fait remarquer aussi chez les paludiers et les mariages se célèbrent aussi beaucoup entre les familles. On a fait observer le retour fréquent des mêmes noms. Ainsi on ne compte pas moins, au Bourg-de-Batz, de 490 Lehuédé sur 2,733 habitans. On discute beaucoup sur les alliances consanguines, elles ne paraissent pas, sur ce petit théâtre, avoir les mauvais effets qui se présentent fatalement quand il y a eu des cas fâcheux d'hérédité.

Terminons par l'Ille-et-Vilaine cette revue rapide de l'état de la propriété rurale et des populations qui y participent. L'élément purement agricole ne s'y éloigne pas extrêmement de la proportion très considérable des cinq sixièmes. Environ 100,000 propriétaires ruraux forment le quart des habitans. Boulainvilliers remarquait que les familles nobles de la Bretagne ne sortaient guère de leur domaine. Cette assertion garde une part de vérité relative dans l'Ille-

et-Vilaine, pays d'ailleurs de vastes forêts et de grande chasse, où la vie de château a conservé une partie de ses attraits. La lande couvre encore 106,000 hectares, ce qui constitue une diminution considérable depuis un demi-siècle, mais ce qui reste une proportion considérable. — Ce problème du défrichement des landes est partout à l'ordre du jour en Bretagne. L'association en grand et l'exploitation par petites parties y forment des systèmes concurrens qui pourront peut-être trouver une application simultanée. Ce qui caractérise les propriétaires et les fermiers dans l'Ille-et-Vilaine, c'est un attachement traditionnel pour la culture des céréales. Malgré la richesse du département, ce genre de culture, favorisé par les circonstances locales, n'est pas sans inconvénient en présence du prix médiocrement rémunérateur et de la concurrence américaine. Aussi a-t-on conseillé plus d'une fois au cultivateur de chercher une sorte d'assurance dans la variété des cultures et un meilleur revenu dans la transformation des terres arables en pâturages et en prairies. Le conseil mérite d'être suivi quand il est praticable. En attendant, la quantité de terres labourables, évaluée en 1869 à 396,204 hectares, a encore augmenté de quelques milliers d'hectares. La propriété rurale a pourtant aussi porté ses efforts sur la culture du chanvre et du lin, qui trouvait à placer ses produits dans une vieille industrie indigène, celle des toiles de ménage, des toiles à voile et des cordages pour la marine et aussi des fils retors, appelés fils de Bretagne. Cette culture se maintient, malheureusement elle est fort éprouvée. L'exploitation se porte, depuis quelque temps surtout, sur la culture du pommier à cidre avec un succès qui promet d'heureuses compensations. Dans un discours consacré à indiquer les moyens d'accroître la consommation du cidre, M. Hervé-Mangon constatait naguère que l'Ille-et-Vilaine l'emportait, pour l'abondance de cette production, même sur les départemens normands les plus renommés, comme la Manche et le Calvados. La branche la plus lucrative du revenu est encore ici l'élève du cheval et de la race bovine, surtout des vaches laitières, qui forment une des richesses du département.

La production de lait et de beurre enrichit notamment les propriétaires des environs de Rennes, elle a donné aux terres un prix qui a pu aller en certains cas jusqu'à 5,000 ou 6,000 francs l'hectare. Il existe, à 3 kilomètres de la ville, les restes d'un vieux château entouré d'un vaste domaine; il s'appelle La Prévalaye. Il a donné son nom au beurre fameux qui s'y fabrique, et même à celui qui ne s'y fabrique pas. Ce produit recherché n'est pas égalé par les autres beurres bretons, auxquels on reproche la présence de parties laiteuses et une épuration moins raffinée que celle du beurre normand. — Les prix de vente et de location, qui avaient tri-

plé en trente ans dans l'arrondissement de Rennes, ont baissé souvent d'un quart. Ces prix avaient été exagérés par la demande des fermages : on en convient aujourd'hui généralement. Mais on ne saurait nier que la concurrence du blé étranger n'ait eu sa part avec les mauvaises saisons consécutives dans ce résultat pour l'Ille-et-Vilaine comme pour la Bretagne tout entière. Quelques années auparavant, les traités de commerce avaient, au contraire, communiqué une impulsion plus vive encore à la culture des céreales dans ce département, qui en exporta longtemps une si grande quantité, ainsi que celui de la Loire-Inférieure.

Nul arrondissement n'a fait plus de progrès que celui de Vitré, qu'on ne peut nommer sans réveiller d'autres idées que celles qui touchent à l'agriculture. Pourtant le nom de Mme de Sévigné elle-même et le château des Rochers pourraient donner lieu à une comparaison curieuse entre ce qu'était autrefois ce pays et ce qu'il est devenu aujourd'hui. Beaucoup de choses sont restées les mêmes, et tel étang, tel moulin, immortalisés par l'illustre châtelaine, nous redonne l'illusion du passé, que les noms mêmes des localités semblent faire revivre à nos yeux. C'est le même manoir, c'est, à beaucoup d'égards, le même jardin, quoique les rochers qui avaient donné leur nom au domaine aient disparu depuis environ cinquante ans; seulement nous doutons que le propriétaire actuel se contentât de voir évaluer sa terre à 120,000 livres et son revenu à 6,000, comme l'établissaient les calculs qu'en avait faits M. de Sévigné. En revanche, la vie était à bon marché, et on venait y passer l'hiver pour faire des économies rendues nécessaires par les dettes. Le malheur était qu'on ne pouvait se faire payer ses fermages; on avait beau crier partout : « De l'argent! de l'argent! » il fallait, non pas recevoir, mais donner à ces métayers et à ces meuniers, qui « n'avaient pas un unique sou. » La châtelaine des Rochers a laissé des comptes où les bottes de paille et de foin sont consignées. Elle n'était pas indifférente aux biens de fortune. Elle aurait fort apprécié la chaux de la Mayenne, qui a pour ainsi dire sous nos yeux, au moins triplé les prix et les revenus. Elle ne se plaindrait plus du mauvais état des chemins entretenus tant bien que mal par M. de Chaulnes. La route de Vitré aux Rochers, dont elle nous montre « les bourbiers enfoncés » et où son carrosse s'était rompu, est aujourd'hui une jolie allée de parc.—Vieux domaines aux grands noms historiques et propriétés nouvelles exploitées en perfection se côtoient dans cet excellent pays. Les plantations de chênes et de châtaigniers servant de limites donnent à la plaine l'apparence d'une forêt verdoyante.— Les propriétaires ont pris l'habitude d'y mettre en prairie le tiers du domaine et quelquefois davantage. Nous y trouvons une valeur habituelle de 2,000 et 3,000 francs à l'hec-

tare, des locations entre 70 et 100 francs. Les terres de 30 hectares représentent les quatre dixièmes. Le reste est en général contenu entre 6 et 20 hectares. — On voudrait que le progrès agricole eût marché partout comme dans cette région de Vitré, une des plus misérables autrefois, une des plus prospères aujourd'hui. Les arrondissemens de Fougères, de Montfort et de Redon n'en approchent pas. Dans le premier, le sol ne se prête pas toujours à recevoir les amendemens qu'il réclamerait. C'est un grand progrès pourtant que celui qui a fait augmenter le prix des terres des quatre cinquièmes en quarante ans. La moitié seulement de celui de Montfort offre une belle fertilité; le reste est arriéré. Redon, le plus pauvre, le plus isolé naguère, a été vivifié par le chemin de fer; à côté des terres de 100 hectares, qui y sont nombreuses, la petite propriété se développe et prospère. Enfin les populations qui cultivent la région semi-agricole, semi-maritime de Saint-Malo, ont autant et plus peut-être que la plupart des autres gagné en bien-être. — « Terre de granit où les moutons paissent le caillou, » a-t-on dit à propos de cette terre bretonne. Le mot est à peine vrai pour le canton de Questembert; il est loin de l'être pour la majeure partie de cette région, où les moutons sont rares et où le granit, presque partout recouvert d'une épaisse couche d'excellente terre arable, ne se montre que sur la falaise. — Le pays de Combourg ne justifie plus ce qu'en écrivait A. Young : « L'agriculture n'y est pas beaucoup plus avancée que chez les Hurons... L'aspect du village est repoussant... Il y a cependant un château et qui est habité. Quel est donc ce M. de Chateaubriand, le propriétaire dont les nerfs s'arrangent de tant de misère et de saleté? » L'aspect s'est singulièrement amélioré et civilisé pour la campagne comme pour les villages. C'est celui d'un pays boisé, pittoresque, riche par places. La culture intensive en a métamorphosé une grande partie : sur d'autres points, les procédés restent un peu arriérés, mais partout on trouve des labours profonds et bien faits, et, outre les céréales, des plantes qui demandent du soin, comme le tabac, le colza, la betterave. — La propriété qu'on appelle grande, dans l'arrondissement de Saint-Malo, est de 35 à 50 hectares; elle occupe 5 pour 100 seulement du nombre des domaines; la moyenne est de 15 à 35, elle occupe 35 pour 100; on voit que c'est elle qui domine. La petite, de 15 à 5, est de 15 pour 100 seulement. Mais on doit y joindre une quantité de parcelles cultivées, qui le sont en général fort bien par la culture maraîchère, et qui ont été laissées en dehors de ces calculs. La pêche et l'ostréiculture jouent, dans cette région, un rôle important. Tandis que la culture enrichissait des stations de bains de mer de création nouvelle, comme Paramé, ces industries bien différentes transformaient d'autres populations, comme celles de Cancale et

des environs. Ces populations malouines, moitié bretonnes, moitié normandes, qui avaient toujours donné à la France une quantité de braves marins, n'ont cessé de produire en nombre croissant depuis un demi-siècle des cultivateurs excellens et d'habiles spéculateurs qui ont enrichi le sol, surtout dans la région des côtes.

II°. — LES TRANSFORMATIONS DU FERMAGE; CE QUI RESTE DU DOMAINE CONGÉABLE EN BRETAGNE.

Le domaine congéable dominait surtout dans la Basse-Bretagne il y a cinquante ans; il garde aujourd'hui même une partie, mais de plus en plus restreinte, de la place qu'il occupait autrefois. Ce système d'amodiation est un des plus originaux qui aient existé, et rien ne le rappelle, ni dans le *droit de marché*, si célèbre en Picardie, ni dans les autres covenans usités en Angleterre, avec lesquels il n'offre que des rapports superficiels. Quelques mots d'explication sont d'autant plus nécessaires qu'il s'est répandu et qu'il règne encore, au sujet du domaine congéable, des idées inexactes. C'est ainsi que les légistes y ont vu d'une façon beaucoup trop systématique une institution féodale entachée des abus qu'on reproche en général à ces institutions. Certains tribuns, sur la foi de l'étiquette, ont aussi déclamé, au commencement de l'époque révolutionnaire, contre le domaine congéable, qu'ils croyaient favorable aux nobles propriétaires et désavantageux aux paysans tenanciers. Cette appréciation, très peu exacte même aux approches de la révolution, est absolument fausse quand on remonte aux origines de ce genre de contrats, extrêmement ancien, et qui paraît s'être établi d'une manière générale du XIe au XIIIe siècle. Si sévère qu'on se montre pour ce système d'amodiation dans l'état actuel (nous verrons que cette sévérité doit comporter des exceptions), il doit être considéré comme une des combinaisons les plus heureuses dans le passé. On imaginerait difficilement un système qui fût mieux fait pour assurer le progrès agricole et une certaine aisance dans l'état de pénurie des capitaux et quand les habitudes guerrières de la noblesse la rendaient presque étrangère à la culture. Rappelons ce qui constituait cet arrangement. Le propriétaire du sol, le *foncier*, comme on disait, laissait au tenancier l'exploitation moyennant une faible redevance, qui avait le mérite, à ses yeux, d'être fixe et assurée. Dans ces conditions, l'exploitant devenait lui-même propriétaire des bâtimens, clôtures et cultures, qu'il établissait à la surface, d'où le nom de *superficiaire*, qui lui était donné. Ce domaine était dit *congéable*, parce que les parties contractantes pouvaient, sous certaines conditions, se donner mutuellement congé.

Pendant la durée du moyen âge, ces congémens furent rares. Le tenancier avait intérêt à prolonger cette possession, qui lui per-

mettait d'en proportionner les avantages à la durée. Quant au propriétaire, les conditions d'un congément avantageux se rencontraient trop rarement pour qu'il eût envie de rompre un contrat qui lui procurait un revenu d'autant plus assuré et d'autant meilleur, à la longue, que les détenteurs rendaient le fonds plus productif. C'est ainsi que se fixèrent au sol, sur les territoires surtout qui forment la Basse-Bretagne, et plus particulièrement encore sur les terres faisant partie des évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Vannes et de Saint-Brieuc, des générations successives de domainiers exploitant le sol dont ils étaient les véritables possesseurs, sauf le droit de vente, tandis que le propriétaire ressemblait à un simple usufruitier, à un rentier à revenu fixe, ou variable seulement à des époques plus ou moins éloignées. Plus le propriétaire vécut éloigné de ses terres, plus il s'arrangea de cette combinaison commode, jusqu'au moment pourtant où il commença à réagir sous l'empire de besoins accrus. Cet éloignement du propriétaire noble devait être, à la longue, favorisé par l'établissement du droit d'aînesse, inconnu à la Bretagne pendant toute la première partie du moyen âge. Alors la famille avait vécu dans l'égalité relative qu'on trouve dans les anciennes lois bretonnes (1). Les cadets, plus ou moins ruinés, formèrent une petite noblesse, très nombreuse et nécessiteuse. La grande noblesse prit les habitudes de l'aristocratie du reste de la France. Elle fit pénétrer en Bretagne le droit féodal, qui influa d'une manière fâcheuse sur le domaine congéable, sans en altérer pourtant les conditions générales. D'une part, les redevances ajoutées à ce mode de tenure le rendirent un peu moins avantageux, et, de l'autre, le propriétaire, plus besogneux, devint plus exigeant. Des mesures restrictives furent prises, au XVIIe siècle, contre ces améliorations mêmes, qui attestaient ce qu'avait de fécond ce mode de tenure, mais qui rendaient très difficiles les congémens aux propriétaires. Les états où ils figuraient en grand nombre allèrent, en 1647, jusqu'à émettre le vœu que le parlement empêchât qu'à l'avenir les domainiers portassent la valeur des édifices et des droits réparatoires à plus de moitié ou des deux tiers de la valeur du fonds. Mais le parlement et les ordonnances royales finirent toujours par reconnaître les avantages de ce genre de bail. On peut affirmer qu'il entretint les habitudes laborieuses et les traditions de famille. Il ne fut pas entièrement étranger à cette procréation d'un grand nombre d'enfans, qu'on regardait moins comme des charges que comme des auxiliaires dans une vie agricole qui avait pour base le travail plus que

(1) Le code d'Hoël, analysé avec étendue par M. A. de Courson (*loc. cit.*), est à ce point de vue très intéressant à étudier.

le capital. Bien qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, le domaine congéable ait mis plus d'une fois un certain nombre de tenanciers aux prises avec leurs seigneurs, les témoignages ne cessent pas d'être favorables, et le prix en redouble lorsqu'on voit qu'ils procèdent d'hommes considérables attachés aux idées nouvelles. Tel est Malesherbes, qui définissait dans un mémoire écrit en 1791 le domaine congéable « un moyen sage et sûr pour défricher les terres de cette partie de la France. » C'est aussi l'avis de corporations savantes, engagées dans les voies du progrès moderne, comme la Société royale d'agriculture. Les préventions de la Constituante durent s'amender elles-mêmes à un second examen. Dégagé d'accessoires féodaux qui en masquaient le véritable caractère, le domaine congéable persista après la révolution ; seulement il s'en faut qu'il ait continué à se montrer également profitable aux intéressés et à la culture des terres. Les temps avaient changé. Les clauses qui enchaînaient l'un à l'autre des intérêts différens, auxquels il eût mieux valu faciliter leur libre essor dans les circonstances renouvelées de la société et de l'agriculture, entravèrent les progrès que la même institution avait secondés efficacement dans un milieu différent. Ce besoin de s'affranchir agissant de part et d'autre, et surtout du côté de la propriété, la décadence commença à s'accuser davantage de jour en jour. Quoi qu'il en soit, le domaine congéable prédominait encore en 1840, bien qu'on vît coexister avec lui les autres formes de tenure, à savoir le bail à ferme ou à rente, le bail à moitié et le bail à cheptel. Aujourd'hui, le domaine congéable ne se défend plus guère que dans le Finistère, où il persiste à compter plus de partisans, même parmi les propriétaires, qu'on ne le croit communément. Au fond, la nature de ce contrat, partout où il subsiste, n'a pas changé. Aujourd'hui, comme autrefois, le propriétaire se réserve le fonds et abandonne la surface au tenancier ; celui-ci, selon les clauses du bail, peut reprendre sa liberté, et le propriétaire est de son côté maître de le congédier sous certaines conditions, et moyennant indemnité. Ce qu'on voit beaucoup moins, c'est la perpétuité, en quelque sorte indéfinie, des familles de *superficiaires* établies sur ces domaines. Partout, les propriétaires profitent de la faculté de congément pour se faire indemniser chèrement, ce qui arrête tout esprit d'entreprise chez les exploitans. — Nous venons de dire que le Finistère faisait en général exception ; nous devons motiver cette affirmation d'un fait peu connu ou même méconnu souvent.

Le domaine congéable se maintient avec succès dans des parties aussi florissantes qu'étendues dans ce département. Cela est si vrai que telles de ces terres, situées sur la côte, étaient naguère vendues sur le pied de 4,000 à 8,000 francs l'hectare et donnaient un

revenu à l'hectare de 100 jusqu'à 700 ou 800 francs. Des terres sans valeur en ont reçu une assez considérable de l'application du même régime. Il permet aux propriétaires de toucher des revenus plus élevés sans avoir eu à faire de sérieuses avances sur un fonds qui en donnait de très faibles avec un autre système d'amodiation. Les tenanciers n'ont pas davantage envie de rompre un engagement qui fait vivre dix ou quinze familles sur une terre à laquelle elles ont apporté 25,000 ou 30,000 francs en vingt-cinq années et qui leur procure une véritable aisance. Ils sont assurés d'ailleurs d'être remboursés à la suite d'une évaluation à dire d'experts de leurs améliorations, tandis que, dans la constitution trop souvent défectueuse des baux, le fermier risque de n'en tirer d'autre récompense qu'une augmentation de son prix de ferme après des échéances trop courtes pour permettre toutes les améliorations nécessaires.

Nous étonnerons sans doute quelques personnes en avançant qu'on voit dans le Finistère se créer encore des domaines congéables à côté de ceux qui disparaissent. Nous avons pu recueillir aussi la preuve d'une concorde à peu près entière dans les relations entre les propriétaires et les domainiers. Le fait a été reconnu naguère par le secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Londres, M. Jenkins, qui recevait, à propos des complications aggravées de l'Irlande, la mission d'étudier en France les divers systèmes d'amodiation. Il était frappé de la cordialité de ces rapports, comme des bons effets économiques développés par le régime congéable dans le Finistère; il allait jusqu'à manifester dans son rapport le regret que les lords n'eussent pas autrefois établi un régime analogue en Irlande. Mais tout ce qu'on peut dire en faveur du domaine congéable est rétrospectif ou tout à fait partiel. Ce qu'on en voit ailleurs n'est pas au contraire pour faire envie. Tandis que les tenanciers du Finistère ne manquent ni de lumières, ni tout à fait de capitaux et bénéficient d'un sol en général fertile, les tenanciers des autres régions, comme le Morbihan, sont ignorans, pauvres, travaillent le plus souvent sur un sol ingrat, sans être aidés par le capital. Ajoutons une autre cause funeste d'immobilité, la coutume qu'ont adoptée dans le Morbihan les experts et les tribunaux de prendre au pied de la lettre une clause qui avait été introduite anciennement dans les baillées à domaine. Cette clause, qui allait à interdire les innovations à cause des abus, aurait détruit tout bon effet du domaine congéable, si elle n'avait été interprétée d'une manière plus large dans les autres départemens, où il a toujours été de règle que les améliorations seraient estimées à leur valeur. N'oublions pas enfin que le domaine congéable est dans le Morbihan aux mains d'une population qui subit les conséquences fâcheuses d'un long usage de l'afféagement. Les seigneurs, non-seulement

dans le Morbihan, mais dans une partie de la Haute-Bretagne, avaient afféagé leurs landes aux paroisses, aux sections de paroisses et même aux couvens. Ces jouissances de terres en commun, si peu semblables à cette étroite association de deux intérêts réunis par une sorte de copropriété, ne devaient produire que des populations inférieures. Cette situation ne fut pas modifiée quand, les afféagemens si nombreux ayant été déclarés en 1793 rente féodale, les landes furent dévolues aux communes et sections de communes. L'idée de jouir de la terre en ne payant pas ou en payant peu subsista dans ces régions, où le manque de capitaux ne peut que la corroborer. La loi votée en 1850, relative au partage de communaux, est venue mettre un terme à cette espèce de communisme, sans pouvoir en détruire encore les traces que laissent des habitudes invétérées. En fait, le Morbihan reste couvert de domaines congéables, bien que le nombre en ait été sensiblement réduit. L'opinion condamne ce régime, qui expose le tenancier à se voir contraint par le propriétaire du fonds d'abandonner le domaine. Si le tenancier congédié a assez d'épargnes pour l'acheter, la supériorité du régime de la propriété individuelle ne tarde pas à se faire sentir, l'essor est donné aux perfectionnemens. Hâtons de nos vœux cette transformation. Elle sera aussi féconde qu'elle nous paraît infaillible. Elle contribuera à résoudre cette question capitale en Bretagne du défrichement des landes, que le domaine congéable achève de rendre insoluble dans le Morbihan. Une clause funeste à ce point de vue interdit de boiser au tenancier, alors que le boisement serait un des moyens les plus efficaces de fertiliser ces immenses espaces qui ne fournissent guère que des ajoncs au cultivateur (1).

Le métayage occupe peu de place en Bretagne. Il n'en a jamais occupé beaucoup dans le Finistère, et il est allé décroissant dans le Morbihan, où, au reste, le domaine congéable devait l'empêcher de se développer, car ce régime était bien une sorte de métayage sous des formes spéciales et très différentes. Nous devons relever ici une

(1) La manière d'acquitter la redevance a subi quelques modifications dans le domaine congéable. Elle ne s'acquitte plus en nature dans la plupart des régions. Dans le Morbihan, le tarif en argent est établi chaque année par le tribunal de l'arrondissement, d'après un acte authentique. C'est un vrai bail, appelé *baillée*, qui garantit au tenancier la jouissance pendant un laps de temps déterminé. Quand le propriétaire n'est pas dans l'intention de congédier, il lui renouvelle cette baillée en se faisant attribuer une somme minime, mais en échange il lui donne généralement du bois pris sur le domaine pour faire les réparations nécessaires aux bâtimens. Ailleurs la rente du domaine congéable se paie habituellement en blé; à Quimper, les domainiers déposent leur grain chez un négociant de la ville désigné par le propriétaire et en reçoivent un récépissé qui leur sert de quittance; le propriétaire règle ensuite avec le négociant au taux de la mercuriale, fixée pour l'époque du [illegible]ement.

erreur de la statistique officielle, qui, il y a une quinzaine d'années, plaçait à côté de 22,101 fermiers à prix d'argent, 14,913 colons partiaires. C'est par une confusion avec les domainiers que ce calcul a été établi, ces prétendus colons partiaires étant pour l'immense majorité des domainiers congéables, qu'une statistique qui n'y regardait pas de si près avait travestis en métayers. On cite aujourd'hui et à une date assez récente quelques cas de métayage en Ploërmel qui se sont produits à la suite des circonstances agricoles actuelles. Ces cas n'ont pu s'établir sans d'assez larges concessions de la part des propriétaires. En général, l'indépendance du caractère breton se refuse au métayage. C'est la règle; elle laisse place à des exceptions, mais elles remontent déjà à une époque ancienne et se maintiennent par la puissance des traditions. On trouve le métayage dans certaines parties du territoire de Guingamp et dans quelques régions assez rares des Côtes-du-Nord. Il occupe plus de place dans la Loire-Inférieure, particulièrement dans la région de Saint-Nazaire et notamment sur le territoire de Guérande, malgré une diminution qui s'est déjà manifestée. Le métayage est à demeure et produit de bons résultats dans l'arrondissement de Châteaubriant, qui conserve encore certaines habitudes patriarcales faites pour assurer la concorde dans les rapports et la probité dans l'exécution des contrats.

L'avènement du bail à ferme est désormais un fait consacré en Bretagne. On s'en féliciterait plus complètement encore si les baux dépassaient plus souvent les neuf années qu'ils n'atteignent pas toujours, et si des clauses d'indemnité étaient plus souvent stipulées en faveur des fermiers qui ont réalisé des améliorations. La facilité à renvoyer les fermiers pour une rente un peu plus forte, n'a pas épargné ce pays de tradition et de stabilité, sauf dans certaines régions où la propriété a tout à la fois plus de fixité et moins d'exigences. Dans toute cette période « des vaches grasses » qui pour la propriété a précédé celle « des vaches maigres, » laquelle date de quelques années, on doit avouer qu'en Bretagne non plus qu'ailleurs, la propriété n'a été sans quelque exigence abusive à l'égard des fermiers. Elle a pris, par exemple, la forme au moins étrange de droits de *commission*, de *gants*, d'*épingles*, qui ne répond à rien. Cela consiste à payer au propriétaire, en entrant, une ou deux années de plus du revenu. Aujourd'hui les rôles, en plus d'une circonscription, sont renversés. Le propriétaire est obligé d'en rabattre. Mais rien ne justifie ce tribut, augmentation peu déguisée, et qu'il vaudrait mieux déclarer loyalement par un accroissement du fermage qui pèserait moins sur l'exploitant, étant réparti sur un plus grand nombre d'années.

Malgré tout, le cas le plus habituel est la bonne entente des propriétaires et des fermiers. Même dans des régions assez nom-

breuses, ils semblent à peine former deux classes, lorsque le propriétaire, même riche, est un paysan. La vie est à peu près semblable, sinon quelquefois commune. Le paysan propriétaire qui possède une vingtaine de mille francs de rente (il n'y en a pas un grand nombre, mais il y en a) se rend au marché avec ses beaux habits brodés, comme nous avons pu le voir à Quimper et ailleurs. C'est la seule façon dont il déroge à la simplicité, et cela d'une façon d'ailleurs conforme aux antiques usages. Revenu à la ferme, il reprend son vêtement de cultivateur et se distingue d'autant moins de ses fermiers qne ceux-ci, pour peu qu'ils s'élèvent au-dessus de la classe inférieure, ont aussi une rare dignité naturelle. Ainsi se confondent presque les rangs dans ces pays, où l'on retrouve sous bien des formes un vieux fond d'égalité.

IV. — CONDITION MATÉRIELLE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES.

La condition matérielle des ouvriers ruraux a, depuis cinquante ans, accompli des progrès qu'il est facile de constater en se reportant aux documens de cette époque; pourtant les indications qui vont suivre montreront combien elle est encore imparfaite. Nous remarquerons qu'elles ne s'appliquent pas seulement à la classe qui vit exclusivement de salaires, mais à cette catégorie nombreuse qui joint à la rétribution du travail une petite propriété. Cette dernière catégorie comprend environ le quart des individus inscrits parmi les propriétaires. On peut enfin faire rentrer dans la même description les plus petits fermiers. Leur vie est très resserrée également, et se confond avec celle de la masse des paysans ouvriers.

C'est seulement dans les fermes d'une certaine étendue où règne quelque aisance que l'ouvrier rural trouve les conditions d'une alimentation normale. Dans le Finistère, par exemple, on estime la nourriture d'un gagiste à l'année à 200 francs pour les hommes, 150 pour les femmes, 130 pour les enfans. Dans ce cas, il y a peu de différence entre le régime du travailleur et celui du propriétaire ou du fermier qui l'emploie. En dehors de ces circonstances, l'alimentation de l'ouvrier rural et du cultivateur tombe fréquemment au-dessous du nécessaire. La constitution s'en ressent dans plusieurs régions, surtout de l'intérieur des terres, où l'air est moins vivifiant. La femme bretonne en paraît particulièrement éprouvée et débilitée dans ces catégories inférieures de la population rurale. On a pu se demander si les abus alcooliques auxquels se livrent un trop grand nombre d'entre elles n'étaient pas une sorte de réaction violente contre cet état de langueur entretenu par une demi-abstinence. Ce serait une circonstance atténuante qui manque aux femmes normandes, qu'on voit livrées au même vice. Les élémens

qui entrent dans la nourriture des paysans bretons sont peu variés; au reste ils se soucient peu de la variété. Les essais faits pour diversifier leur ordinaire par les propriétaires qui les emploient réussissent peu; à des mets assez savoureux dont notre goût s'accommoderait ils préfèrent la nourriture traditionnelle à laquelle rien, en effet, ne manque pour faire des hommes sains et forts quand la quantité s'y trouve, particulièrement pour le lard. — Le régime du paysan breton, bas-breton surtout, excepté dans les contrées les plus privilégiées, peut être défini de la façon suivante : la soupe, avec ou sans accompagnement de lard, deux ou trois fois par jour, la bouillie de gruau d'avoine avec le pain de blé noir, de seigle et d'orge, et le beurre, la pomme de terre. Dans la plupart des cas, le lard n'est consommé qu'en très petite quantité. Le lait, qui, dans les fermes aisées tient une assez grande place dans l'alimentation, est remplacé dans les fermes pauvres par la bouillie détrempée d'eau. Si peu que l'aisance s'élève, il s'y joint, le dimanche, le far au four ou le far avec du riz. Tout le monde sait quel perpétuel usage on fait en Bretagne des crêpes au sarrasin; on les met jusque dans la soupe. Dans certaines régions, on use beaucoup de la bouillie de millet avec du lait caillé. Le cidre faible, le plus souvent l'eau, est la boisson de l'ouvrier rural et du petit cultivateur, sauf à se rattraper sur l'eau-de-vie le dimanche et les jours fériés. Le reproche le plus fréquent qu'on puisse adresser à une des parties les plus essentielles de cette alimentation est une préparation défectueuse qui la rend indigeste. Le pain de seigle ou d'orge est souvent mal cuit. Le sarrasin, très nutritif et qui, en somme, empêche cette race de trop s'affaiblir, se présente sous la forme d'une galette d'une assimilation difficile. On peut considérer ce défaut de cuisson, qu'il serait pourtant si facile de corriger, comme un inconvénient capital. Il empêche l'assimilation d'une quantité notable d'élémens nutritifs et devient une cause de faiblesse, même de désordres et de maladies assez fréquentes qui affectent les voies digestives. Il est presque inutile d'ajouter après cela qu'on fait peu d'usage de la viande de boucherie dans les campagnes. Nous estimons que, dans le Morbihan, celui des départemens bretons où l'alimentation laisse le plus à désirer, la moitié de la population ne consomme guère plus de 10 kilogrammes de viande par tête et par an. Le poisson figurait davantage autrefois dans la nourriture des travailleurs agricoles. Dans quelques parties de la Bretagne, l'ouvrier qui engageait ses bras stipulait même expressément qu'on ne lui donnerait pas plus de trois fois du saumon à manger par semaine. La sardine seule occupe une place considérable dans l'alimentation. Ce régime, qui nous paraît ne pas dépasser, quand il les atteint, les limites du strict nécessaire, était, il y a moins d'un

demi-siècle, le privilège d'une population beaucoup moins nombreuse. L'aisance, ou une demi-aisance, a pour un grand nombre amélioré le régime, et tels départemens tout entiers, ou au moins tels arrondissemens, ont réalisé des progrès pour la nourriture devenus sensibles dans la catégorie inférieure et tout à fait considérables dans la classe des cultivateurs qui prend place au-dessus.

Aux approches des villes surtout, par exemple aux environs de Rennes, chez un fermier moyen, la nourriture atteint à peu près au confortable; la viande de boucherie est consommée plusieurs fois par semaine. A un degré moindre, mais notable, on peut porter le même jugement des meilleures parties du Finistère et des autres départemens. Dans la presqu'île de Guérande, une métamorphose complète s'est opérée dans les conditions du régime alimentaire depuis vingt-cinq ans seulement. Le fermier mange du pain blanc; les mets sont bien cuits et bien préparés. Les ouvriers ruraux nourris à la ferme participent des mêmes avantages soit pendant toute l'année, soit durant les mois où on les y emploie. Ce n'est jamais d'ailleurs tout à fait inutilement que le niveau s'élève. On ne peut que le désirer pour ces populations laborieuses. Elles ont encore trop de chemin à faire pour arriver aux recherches des riches fermiers pour qu'il y ait lieu de s'inquiéter de les voir tomber dans le sybaritisme. Les effets d'un régime qui demeure imparfait pour la moitié de la population bretonne sont fâcheux. Il produit une mollesse et une lenteur dont le travail rural se ressent extrêmement. Tous les propriétaires s'en plaignent dans un grand nombre de régions. Ce manque de force est beaucoup plus rare sur la côte, grâce à l'influence salutaire du voisinage de la mer. Il faut au reste une alimentation réellement défectueuse pour empêcher la race de devenir vigoureuse, même à un degré remarquable. On sait qu'elle produit des marins aussi forts qu'intrépides. On sait moins peut-être qu'elle produit également des cavaliers excellens et infatigables. Le Breton, au dire d'hommes du métier, mène le cheval aussi bien que le cavalier arabe. Il en prend l'habitude dès l'enfance. Les plaines de Guingamp, de Carhaix et de plusieurs autres contrées sont sous ce rapport de véritables champs d'expérience où l'apprentissage se fait sans qu'on y songe. L'amélioration du régime alimentaire est donc ici une question vitale. Nous avons remarqué déjà que la facilité à s'enivrer avec du cidre, même pris en petite quantité, tient en grande partie à ce que le régime a de trop peu nutritif. Nous pouvons en conclure qu'une question de morale est liée ici étroitement à la question d'hygiène.

Le vêtement est meilleur qu'autrefois pour la masse rurale, sans qu'il faille pourtant s'exagérer le dénûment du paysan breton à cet

égard dans l'ancien régime. Mais le drap était moins répandu. A la toile très usitée jadis a succédé en grande partie la laine. L'usage des souliers est devenu habituel dans les campagnes. La blouse bleue de travail cache plus d'une fois la veste de drap. Le chapeau de feutre à larges bords est toujours dans le costume un des signes caractéristiques du Breton ; on le dit seulement plus élégant. Le costume du dimanche est propre et sévère, en drap noir. On remarque pourtant un certain goût de clinquant qui tend à se répandre même chez la classe inférieure dans l'un et l'autre sexe, ce qui n'est pas d'ailleurs tout à fait une nouveauté.

Il faut reconnaître ce qu'a gagné le logement, mais c'est ici surtout que bien des réserves sont nécessaires. On doit distinguer dans la ferme les bâtimens d'exploitation destinés aux grains et aux troupeaux, quand elle a assez d'importance pour en posséder, et les habitations des gens de la ferme. Or, même dans les exploitations moyennes, ce qui a le moins avancé, c'est l'état des bâtimens d'exploitation, je ne dis pas dans tous les cas, il s'en faut, mais dans un grand nombre qui forme peut-être la majorité : dans les établissemens de même étendue, les logemens habités présentent, sous le rapport de l'hygiène et du confortable, les inégalités les plus grandes. Plus d'une fois, nous avons été agréablement surpris en voyant dans des exploitations assez médiocres des chambres bien carrelées et où ne manquait aucune condition nécessaire d'air et de lumière. Trop souvent aussi nous avons éprouvé une impression toute contraire. L'humidité est le fléau d'un grand nombre de ces habitations. Elle y cause de fréquentes maladies chez les adultes et plus souvent encore chez les enfans. Rien ne se réforme plus lentement que le logement dans les populations rurales. C'est le dernier emploi qu'elles donnent à leurs économies. Mais si ces remarques s'appliquent à des fermes moyennes, que dire des habitations de la classe dont il s'agit ici spécialement? On y est glacé ou enfumé tour à tour. L'espace restreint amène la cohabitation du cochon avec les gens, ou, du moins, il n'est séparé d'eux que par une cloison. On doit désirer que la réforme du logement, commencée dans la classe la plus aisée, se complète sur des points essentiels. Quel visiteur d'une ferme bretonne n'a remarqué ces armoires à lits étagés les uns par-dessus les autres et séparés par une sorte de plafond en planches? C'est, par excellence, le système breton, et il frappe l'étranger comme une des originalités du pays; mais, bien qu'il se prévale d'une longue antiquité, il n'en est pas moins fort critiquable. L'air circule mal, on étouffe dans ces armoires à lits. Les inconvéniens redoublent pour les malades, sans parler de l'ascension pénible et ridicule à laquelle ce système condamne le médecin. Le manque de portes et fenêtres se fait sentir partout. Ces

inconvéniens se trouvent trop souvent réunis dans ces petites maisons que louent les ouvriers ruraux et qu'ils paient 100 francs, 50 francs, quelquefois même 20 francs par année.

Le salaire exprime en général la quantité du bien-être de l'ouvrier. Mais il peut être nominal ou réel, c'est-à-dire n'exprimer qu'une somme d'argent dont le pouvoir d'achat varie, ou représenter la quantité de choses nécessaires à la vie. Le salaire a augmenté sous cette double forme. Est-il élevé pourtant? Cette question exige qu'on distingue non-seulement entre les régions, mais entre les différentes catégories de travailleurs. S'il s'agit des gages des domestiques, hommes et femmes, l'augmentation est très sensible. Autrefois, les salaires des domestiques nourris variaient de 90 à 105 francs dans d'assez bons pays. Ils atteignent aujourd'hui à 180 et à 200 francs. Ceux des femmes ont passé de 60 à 120 et à 150 francs. — Sans tenir scrupuleusement compte ici des diversités régionales, on peut regarder comme le fait le plus général que le salaire des travailleurs à la journée et nourris est de 1 franc pour les hommes et de 0 fr. 75 pour les femmes; de 1 fr. 50 pour les hommes et de 1 franc pour les femmes, sans la nourriture. Assurément, ces salaires sont assez faibles relativement à la plupart des autres provinces; nous devons ajouter que nous en avons rencontré d'inferieurs, par exemple de 0 fr. 50 pour les femmes nourries et 0 fr. 80 sans la nourriture. Dans une partie des Côtes-du-Nord, on nous signale des taux de salaires pour les hommes tombant à 0 fr. 60 et 0 fr. 50 pendant l'hiver. C'est misérable. Ce n'est guère qu'au temps de la récolte et dans les pays aisés que l'ouvrier rural atteint en Bretagne à des salaires de 2 francs ou 2 fr. 50 fort exceptionnellement, même dans les meilleurs pays. On peut attribuer ce peu d'élévation des salaires à différentes causes : le faible capital de la plupart des exploitans, le peu de besoins des paysans, sauf dans le voisinage des villes, et la médiocrité du travail. Nous avons recueilli de la bouche de plusieurs propriétaires qu'ils aiment mieux payer 4 francs l'ouvrier rural de certaines provinces que 2 francs le travail de l'ouvrier agricole breton, pris dans sa moyenne. Ce travail à bon marché coûte aussi cher qu'un autre, à le mesurer à son rendement.

Quoiqu'elle ait beaucoup diminué, la mendicité est restée la plaie de la Bretagne. Elle est chez les uns une nécessité, qu'une meilleure organisation des secours pourrait seule empêcher ou atténuer; chez les autres, une tradition et une carrière qui se perpétue de père en fils. On naît mendiant en Bretagne. Autrefois, le mendiant était un être sacré : il était de toutes les fêtes. Il reste encore quelque chose de cette prévention favorable, touchante peut-être, mais dangereuse. Au moins la mendicité ne forme-t-elle

pas, comme dans le département du Nord, un contraste douloureux avec la richesse exceptionnelle d'une propriété opulente. Des enfans en haillons sont dressés à exercer ce métier sur les routes. Les voyageurs se plaignent de leur importunité infatigable; une légion d'indigens est entretenue par cette aumône. La mendicité se distribue aussi à jour fixe entre les fermes. Le nombre des bureaux de bienfaisance est, ainsi que leurs ressources, trop insuffisant pour remédier à un tel mal. Il répugne d'ailleurs à nos mœurs de traiter la mendicité comme une institution, ainsi que l'a fait l'Angleterre par la taxe des pauvres. L'effort le plus sérieux de la bienfaisance officielle consiste à secourir les enfans au-dessous de douze ans; beaucoup sont à la charge et sous la surveillance des hospices. Assez fréquemment même, la tutelle dure jusqu'à la majorité. On trouve un millier d'enfans secourus ainsi dans le Finistère. Divers asiles, comme celui de Kerhars, un petit nombre d'orphelinats agricoles, comme celui de Ketbot, rendent de grands services aux jeunes garçons. L'assistance publique s'est, en somme, beaucoup améliorée en Bretagne. Nous sommes loin pourtant de croire qu'elle ne réclame pas une plus grande extension. Les hospices et hôpitaux manquent dans les campagnes et dans les villes de second ordre. Les pharmacies sont très éloignées. Il faut l'immense charité qui règne en Bretagne chez les riches et chez les pauvres pour que le mal ne soit pas poussé à des limites tout à fait exceptionnelles. La création de médecins cantonaux et de sociétés de secours mutuels plus nombreuses s'impose à l'avenir comme une nécessité d'humanité et de civilisation. — Le paupérisme et l'ivrognerie restent les véritables ennemis à combattre dans un pays où le crime et le vice tiennent moins de place que dans la plupart des autres et dont nous avons trouvé plaisir à constater les excellentes qualités morales. Les progrès de l'instruction et de l'aisance sont de puissans moyens. On ne saurait croire sans doute que tous les obstacles qui viennent de la nature du sol seront de sitôt vaincus; les efforts du capital, insuffisant jusqu'ici, ceux du travail et de la petite propriété, destinée à envahir entre les mains des paysans de plus en plus le sol cultivé, ne supprimeront pas eux-mêmes tous ces obstacles. Mais l'agronomie se rend compte des points à attaquer, des moyens à prendre, et les instrumens de réalisation se sont, en définitive, énormément accrus. Il y a donc lieu de regarder l'œuvre qui s'est accomplie depuis cinquante ans comme la garantie certaine d'un mouvement d'amélioration qui achèvera la transformation économique de la vieille province.

HENRI BAUDRILLART.

LA SICILE

LE SOL, LA POPULATION, LES PRODUITS.

I.

La Sicile, dont la superficie est de 26,263 kilomètres carrés, a une forme triangulaire qui lui a valu chez les anciens le nom de *Trinacria*. Elle est le point culminant d'un énorme barrage sous-marin qui s'étend entre l'Italie et la Tunisie. Ce barrage a une profondeur moyenne de 100 mètres, mais parfois il remonte jusqu'à 17 mètres, pendant que les fonds voisins descendent jusqu'à 2,000 ou 3,000 mètres. C'est une espèce d'isthme caché par les flots qui réunit l'Afrique à l'Europe et divise la Méditerranée en bassins séparés. La plus grande partie de l'île appartient à la région volcanique qui s'étend jusqu'aux environs de Naples. Cette région, exposée aux cataclysmes que provoquent les convulsions intérieures, est protégée par les volcans de l'Etna, du Stromboli, du Vésuve, de Volcano, qui fonctionnent comme autant de soupapes pour laisser échapper la matière incandescente cherchant une issue au dehors. Lorsque ces soupapes sont impuissantes ou obstruées, surviennent des tremblemens de terre et des catastrophes comme celles d'Ischia, qui détruisent les villes et anéantissent les populations.

M. Baldacci, savant ingénieur des mines, a fait de la constitution géologique de la Sicile l'objet d'une étude approfondie. Je dois à son extrême obligeance la communication d'un mémoire inédit où je puise une partie des renseignemens qui vont suivre.

Les reliefs principaux du sol sont donnés d'abord par le grand cône de l'Etna, dont l'altitude est de 3,313 mètres; ensuite, par

une chaîne qui suit la côte septentrionale de l'île, depuis Messine jusqu'au cap San Vito, formant le prolongement des montagnes de la Calabre et qui prend successivement le nom de Péloritaine, des Caronies et des Madonies; enfin par une chaîne presque parallèle à la première qui coupe l'île à peu près par le milieu. Les sommets les plus élevés de ces deux chaînes sont le mont Antenna (1,975 m.) dans les Madonies, le mont Sori (1,846 mètres), dans les Caronies et le Cammarata (1,578 mètres) dans la chaîne méridionale. Entre ces deux arêtes principales, dirigées de l'est à l'ouest, se trouve une série d'autres élévations obéissant toutes à la même direction, dont la hauteur moyenne ne dépasse pas 1,000 mètres. Elles constituent pour la Sicile un sol très accidenté et en compliquent singulierement l'hydrographie. Toutes ces montagnes, beaucoup moins élevées que l'Etna, existaient depuis des âges quand la région occupée par le volcan était encore sous les eaux. Le long de la côte septentrionale, la chaîne du Pélore pousse ses ramifications jusque dans la mer et forme des caps séparés par des baies qui découpent la côte et donnent une grande beauté au paysage. La transparence de l'atmosphère, qui détache sur l'azur du ciel les crêtes rocheuses et laisse apercevoir à de très grandes distances les moindres reliefs du terrain, produit un tableau d'une incomparable splendeur. Vers le midi, les montagnes s'abaissent; la côte sud-est est uniforme, sablonneuse et sans abri. Il n'y a, en Sicile, d'autres plaines que celle de Catane (*ager Leontinus*), celles beaucoup moins étendues de Terranova, de Licata et de Milazzo; à la rigueur, on pourrait y ajouter la Conca d'Oro, qui entoure Palerme. Dans l'intérieur de l'île, le paysage a, au plus haut degré, le caractère antique et virgilien. Il n'a pas changé depuis des siècles. Le terrain est accidenté; dans les fonds, des oliviers au feuillage grisâtre, au tronc crevassé, cherchent à grimper sur les flancs des collines; des haies d'aloès bordent des champs d'avoine et de seigle; plus haut, des bouquets de chênes verts, de caroubiers, de myrtes tachent d'un vert plus sombre la prairie aux herbes courtes, qui tapisse la montagne, au sommet de laquelle un escarpement de rochers calcaires laisse apercevoir ses puissantes assises rougies par le soleil.

Les cours d'eau sont assez nombreux, mais ils ont presque tous le caractère torrentiel, coulant à pleins bords et divaguant au loin pendant la saison des pluies, à sec le reste de l'année. Ils portent leur tribut aux trois mers qui entourent la Sicile : la mer Tyrrhénienne, la mer d'Afrique et la mer Ionienne. Des sources jaillissent fréquemment du flanc des montagnes calcaires; elles sont recueillies et canalisées avec soin; car, sous ce ciel de feu, l'eau est un bienfait inappréciable et souvent une cause de luttes et de

vengeances entre voisins. La fontaine Aréthuse, qui sourd claire et abondante dans l'île où est aujourd'hui bâtie Syracuse, est presque un phénomène géologique, car elle vient, par des canaux souterrains, des montagnes de l'intérieur en passant sous les marais qui entourent la ville. Les anciens Syracusains, reportant sans cesse leurs regards vers la Grèce, que leur rappelaient les rochers rougeâtres, les sinuosités des golfes, l'aspect du paysage, croyaient qu'Aréthuse elle-même en venait et qu'elle s'en était échappée poursuivie par Alphée pour se fondre en eau sur ce rocher.

Les trois quarts environ de la Sicile appartiennent aux terrains tertiaires. Les roches primitives sont concentrées dans la province de Messine, où elles forment des montagnes à parois escarpées coupées par des vallées profondes et sauvages. Elles se rattachaient au massif granitique de l'Aspromonte, qui fait partie de la chaîne de l'Apennin, et formaient avec lui une île au milieu de la mer. Ces montagnes étaient moins élevées qu'aujourd'hui, car leur base plongeait dans les eaux, et c'est dans ces conditions que, pendant de longs siècles, se sont déposés les terrains de sédiment qui forment comme une ceinture autour de ce massif. La convulsion qui fit surgir l'Apennin souleva ces montagnes, fit émerger les terrains stratifiés qui s'étaient déposés sur leurs pentes sous-marines et produisit une dislocation suivie d'un affaissement qui donna naissance au détroit de Messine.

Les terrrains secondaires apparaissent aux environs de Taormina et dans la chaîne des Madonies, où se montrent les dolomies, les calcaires à rognons du trias, avec de nombreuses grottes, le lias inférieur et moyen et l'oolithe supérieur : telle est la constitution du Calogero, près de Termini, des monts Trébia, du mont Cane, des montagnes de Palerme et du cap San Vito. On retrouve également les terrains secondaires sur certains points de la chaîne méridionale; ce sont eux qui forment les cimes les plus élevées après l'Etna.

Quant aux terrains tertiaires, ils ont également été soulevés à d'assez grandes hauteurs et se montrent tantôt à l'état de poudingues et de grès, tantôt à l'état d'argiles écailleuses, tantôt sous la forme de calcaires plus ou moins marneux. Ce sont ces derniers qui dominent dans le Syracusain, dont l'aspect, tout différent de celui du reste de la Sicile, ressemble à celui de l'île de Malte; ils forment de longues collines à dos arrondis et à sommets plans, recoupées par des vallées abruptes et de nombreux ravins. L'étage pliocène est représenté par les *trubi*, ou marnes blanches, par le calcaire grossier et par les sables jaunes. Les *trubi* donnent une chaux hydraulique recherchée et le calcaire grossier, facile à tailler, est très employé dans les constructions.

Ces terrains tertiaires sont en général fertiles et se prêtent à toutes les cultures; ceux d'entre eux qui renferment une certaine proportion de sable sont friables et se délitent facilement; ils sont entraînés par les pluies, qui les ravinent et produisent des éboulemens assez fréquens pour que plusieurs sections des lignes de chemins de fer aient dû être abandonnées et reportées sur des points offrant plus de stabilité. C'est dans les terrains de l'étage miocène que se rencontrent les roches asphaltiques, les dépôts de sel gemme, de gypse et de soufre, qui donnent lieu à d'importantes exploitations dont nous aurons plus loin l'occasion de parler.

Les terrains quaternaires, qui ont été soulevés jusqu'à 415 mètres à Salanca Piana, sont constitués par des graviers et des sables peu cimentés dans la région du nord-est, et par des dépôts de calcaire grossier dans la concavité du golfe de Palerme, de Castellamare et sur la côte occidentale de l'île. Ces derniers sont très favorables à la culture des oliviers, des arbres fruitiers et de la vigne, qui s'y étend de plus en plus.

Les terrains provenant des alluvions fluviales ou marines sont des plus fertiles, mais l'étendue n'en est pas considérable; ils forment les plaines de Catane, de Terranova et de Licata.

Le massif de l'Etna, dont deux illustres géologues français, Dolomieu, au siècle dernier, et Élie de Beaumont, au début de celui-ci, ont les premiers fait connaître la constitution au monde savant, s'élève sur la côte orientale, complètement isolé au milieu de l'ancien golfe qui couvrait la plaine de Catane; c'est la formation la plus récente de la Sicile, puisque chaque jour encore il étend de nouvelles couches de laves et de cendres sur les couches déjà formées; mais il n'est ni le seul ni le plus ancien volcan de l'île. Sa grande figure, dont la cime neigeuse contraste avec sa base verdoyante, reste éternellement dans les yeux qui ont pu la contempler. Elle s'élève à une si grande hauteur et domine tellement les montagnes qui l'entourent qu'elle semble former la Sicile à elle seule, tout le reste lui servant de base.

La Sicile est riche en eaux minérales et thermales dont les plus importantes sont celles de Castroreale, de Termini, de Calatafimi, de Sciacea, d'Aci-reale, etc., sans compter toutes les sources chargées d'acide sulfhydrique, qui sourdent de toutes parts dans la région soufrière, et dont on pourra quelque jour tirer parti.

Ce coup d'œil rapide jeté sur la géologie de la Sicile nous permet de dire un mot des exploitations diverses auxquelles la nature des terrains a donné lieu jusqu'ici.

L'une de ces exploitations est celle de l'asphalte. D'après l'opinion de M. Coquand, qui a publié, en 1868, dans le *Bulletin de la Société géologique*, une note sur ce sujet, l'asphalte serait du

pétrole à l'état solide, qui provenant, à l'état de vapeurs, des abîmes souterrains, s'est imprégné dans les fissures de la roche calcaire. Il suffit, en effet, de distiller celle-ci pour l'en séparer. Les roches asphaltiques se rencontrent surtout dans le Syracusain près de Raguza, où se trouve un vaste plateau appelé *Rinazza* ou *contrada a pece* (contrée à poix), dont on exploite la pierre en la sciant pour en faire des chambranles de cheminées, des montans de portes, des marches d'escalier. Elle se sculpte et se taille très facilement, mais, quand elle renferme une trop grande proportion d'asphalte, elle empâte la scie; il faut alors la faire suer, c'est-à-dire l'exposer au feu, pour la débarrasser de son excédent de matière bitumineuse. Appartenant à la formation miocène, ces roches se présentent en amas puissans, au milieu de la molasse, ce qui prouve que le pétrole s'y est déposé au moment même où ce terrain s'est formé. M. Coquand évalue à 1 milliard 91 millions de kilogrammes la quantité d'huile minérale qu'on pourrait tirer de cette région et dont l'exploitation a été complètement négligée jusqu'ici. Une autre source de pétrole a été récemment découverte à Lercara, près de Termini.

Les gisemens de gypse, de sel gemme et de soufre appartiennent également à l'étage miocène de la formation tertiaire. Si les deux premiers de ces produits sont encore à peu près inexploités, il n'en est pas de même du dernier, qui est la principale richesse minérale de la Sicile et qu'on n'a jusqu'ici rencontré à l'état natif dans aucun autre pays. Les gisemens de soufre forment des espèces de poches ou dépôts, aujourd'hui séparés les uns des autres, mais qui ont dû autrefois constituer des couches continues; elles ont été recouvertes depuis sur quelques points par les terrains quaternaires ou enlevées sur d'autres par quelque débâcle. Ces poches sont disséminées dans les terrains gypseux qui occupent, dans la partie centrale, autour de Caltanisetta, environ le quart de la superficie de l'île. On a beaucoup discuté sur l'origine de la production du soufre; les uns l'ont attribuée à des émanations de vapeurs sulfureuses survenues dans le miocène supérieur; d'autres à la décomposition du sulfure de chaux par la chaleur des laves bouillonnantes, au sein de la terre : quoi qu'il en soit, ces dépôts n'ont rien de commun avec les phénomènes volcaniques actuels, et, comme les gypses des environs de Paris, ne sont que des accidens dans les terrains tertiaires.

Le soufre existe parfois à l'état cristallin dans la masse gypseuse, mais le plus souvent on le trouve formant des couches plus ou moins épaisses, plus ou moins inclinées, au milieu des schistes marneux ou calcaires, entourées d'une gangue de même nature. M. Kuhlmann fils a fait des soufrières de la Sicile une étude dont

il a publié les résultats, en 1868, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Lille*. La plupart de ces mines appartiennent aux grands propriétaires territoriaux, qui s'en font un titre de gloire et ne les aliènent qu'à la dernière extrémité. Comme la propriété de la surface entraîne celle du dessous, chacun est maître chez lui et l'état n'a pas le droit d'accorder des concessions. Il est rare cependant que les propriétaires exploitent les soufrières pour leur compte; le plus souvent ils les donnent en gabelle à des négocians ou à des sociétés étrangères et se font payer une redevance proportionnelle à la quantité de minerai extraite. Pour les mines dont l'exploitation n'est pas en activité et dont la mise en train exige une avance de capitaux, la durée des contrats varie de vingt à vingt-cinq ans et la redevance de 15 à 18 pour 100 du produit; pour celles au contraire qui sont en pleine exploitation, la durée des contrats n'est que de huit ou dix ans et la redevance de 20 ou 30 pour 100.

La recherche des mines se fait d'une façon rudimentaire, au moyen de galeries inclinées à 45 degrés, dans lesquelles on taille des escaliers qui serviront plus tard à l'extraction du minerai et qu'on creuse, jusqu'à ce qu'on rencontre la couche soufrière, à une profondeur qui varie de 30 à 80 mètres; ces galeries sont ouvertes sans aucune règle, ce qui donne fréquemment lieu, entre propriétaires voisins, à de graves difficultés. La roche est abattue au pic, l'emploi de la poudre étant considéré comme dangereux, et transportée dans des paniers par de jeunes garçons de six à seize ans, qui gravissent les escaliers des galeries sous des charges excessives. Ils sont absolument nus, car la température des mines est très élevée, faute de puits d'aérage qu'il serait facile d'établir. Depuis quelques années cependant, et non sans avoir éprouvé une vive résistance de la part des mineurs, des compagnies étrangères ont commencé à employer des machines pour les travaux d'extraction et pour l'épuisement des eaux. Quand par hasard le feu prend dans ces mines, l'incendie se propage avec une grande violence et dure très longtemps; il y a à Sommatino une montagne en feu depuis cinquante ans; dans celles où l'incendie est éteint, on rencontre le soufre à l'état pur par masses de 20,000 à 30,000 kilogrammes.

La purification du soufre se fait au moyen de *calcarones*. Ce sont des aires en maçonnerie, légèrement inclinées, entourées d'un mur de $1^{m},50$ de hauteur, et sur lesquelles on dispose, sous forme de cône aplati, une quantité de minerai variant de 250 à 600 mètres cubes. On y met le feu, et le soufre en fusion s'écoule dans une petite maisonnette située à la partie la plus basse du plan incliné, où le reçoivent des auges en bois dans lesquelles il se solidifie. C'est donc le soufre lui-même qui sert de

combustible pour sa propre fusion, et l'on estime à un tiers environ la quantité qui s'en perd de cette façon. Eu égard au minerai soumis à cette opération, le rendement est de 12 à 15 pour 100. Ce procédé primitif et quasi barbare était, en réalité, le plus économique à une époque où l'on ne pouvait arriver aux soufrières qu'à dos de mulet et où, par conséquent, il ne fallait pas songer à y amener du combustible du dehors. Mais aujourd'hui que les chemins de fer peuvent apporter la houille à peu de frais jusqu'au pied de la mine, il n'y a aucune raison de continuer un semblable gaspillage; aussi commence-t-on à construire des fours spéciaux pour y mettre fin et pour tirer du minerai tout le soufre qu'il renferme. La production annuelle du soufre, en Sicile, est de 242,000 tonnes; elle a quintuplé depuis cinquante ans et emploie aujourd'hui dix-huit mille ouvriers. La presque totalité de ce soufre (215,500 tonnes) est exportée au dehors moyennant un droit de sortie de 11 francs par tonne. Les principaux ports d'exportation sont Catane, Licata et Girgenti; Messine et Palerme ne viennent qu'en seconde ligne.

L'administration des mines d'Italie, qui a publié en 1881 une notice statistique sur l'industrie soufrière, s'est préoccupée de la durée probable des mines actuellement connues, des moyens d'en augmenter la production et des causes qui, dans ces derniers temps, ont amené l'avilissement des prix. D'après M. l'ingénieur Mottura, la quantité de soufre qui se trouve dans les gisemens exploités s'élèverait à 50 millions de tonnes; mais d'autres ingénieurs pensent qu'elle ne dépasse pas 20 millions. C'est, en maintenant la production au taux actuel et en tenant compte de la déperdition occasionnée par le procédé de fusion et évaluée à un tiers, de quoi faire face pendant soixante-dix ans aux besoins de la consommation. Il paraît impossible, quant à présent, d'élever le chiffre de la production, en raison de la difficulté qu'on éprouve à augmenter la profondeur des puits et de la constitution même de la propriété minière. Le plus clair des bénéfices de cette industrie entre, en effet, dans la poche des propriétaires, qui prélèvent de 20 à 25 pour 100 du produit brut, tandis que, d'autre part, la faible durée des concessions et la grande division de la propriété sont des entraves à l'introduction de procédés d'exploitation rationnels et économiques. Le progrès le plus urgent, en même temps que le plus facile à réaliser aujourd'hui, est la substitution des fours au charbon aux *calcarones*, qui, comme nous l'avons vu, brûlent inutilement un tiers de la matière pour obtenir le surplus:

Le prix du soufre a subi bien des variations. Il était autrefois de 200 francs la tonne, non compris le droit de sortie; il est tombé, en 1878, à 94 francs, et s'est relevé depuis jusqu'à 110 francs. La cause de cette dépréciation est la concurrence que font les

pyrites dans l'industrie des produits chimiques, pour lesquels la présence d'une petite quantité d'arsenic est sans inconvénient. C'est ainsi qu'on emploie, en Angleterre, pour la fabrication de l'acide sulfurique, des pyrites de cuivre; et, qu'en traitant ensuite les résidus de la combustion, on en retire en outre le cuivre, l'or ou l'argent qu'ils contiennent et qui remboursent une partie des frais. Les mines de pyrites de l'Espagne, du Portugal, de la Norvège, de l'Islande, de l'Allemagne et du sud de la France envoient aux diverses fabriques de ces pays l'énorme quantité de 1,200,000 tonnes de minerai, correspondant à 500,000 tonnes de soufre.

En résumé, d'après le rapport dont nous venons d'indiquer les points principaux, l'industrie soufrière, en Sicile, éprouve bien en ce moment certaines difficultés; mais elle peut se maintenir dans les conditions actuelles, avec la perspective d'une élévation de prix provoquée par les besoins croissans de l'industrie et de l'agriculture. Il n'y a donc, quant à présent, ni à demander aux chemins de fer une réduction du prix des transports, qu'ils ne pourraient accorder sans se mettre en perte, ni à provoquer une diminution du droit de sortie, qui serait sans influence sérieuse, ni à chercher à établir en Sicile même des fabriques de produits chimiques pour utiliser le soufre sur place, parce que le manque de combustible et l'absence de débouchés pour cette nature de produits n'offriraient aux établissemens de ce genre aucune chance de prospérité.

II.

Située sur le parcours des peuples qui, dans l'antiquité, se sont disputé l'empire du monde, la Sicile a été successivement occupée et conquise par tous ceux qui confinaient à la Méditerranée. Les plus anciens habitans, depuis les temps historiques, paraissent avoir été les Sicanes, peuplade ibérique, auxquels succédèrent les Sicules, originaires de Dalmatie; vinrent ensuite les Phéniciens; puis, après le siége de Troie, les Grecs, qui y fondèrent des colonies importantes. Les Carthaginois s'y établirent sur quelques points; les Messéniens, venus du Péloponèse, s'emparèrent de Messine et y appelèrent les Romains, qui étendirent leur domination sur l'île entière. Vers le IVe siècle, le christianisme y fut introduit et acheva la destruction des monumens que les guerres continuelles avaient respectés. Dans le VIIe siècle, arrivèrent les Sarrasins, qui ravagèrent le pays de fond en comble et introduisirent l'architecture byzantine. Ils s'y maintinrent jusqu'à l'arrivée des Normands au XIe siècle; ceux-ci furent, après les vêpres siciliennes,

en 1282, remplacés eux-mêmes par les Aragonais, auxquels succédèrent les Autrichiens, puis les Napolitains.

Sur le tuf sicane, qui forme l'assise fondamentale de la population sicilienne, tous ces peuples ont laissé leur empreinte plus ou moins profonde suivant qu'ils ont séjourné plus ou moins longtemps. Aussi, bien que la fusion des divers élémens soit aujourd'hui complète, on n'en remarque pas moins des différences notables dans le caractère des habitans des diverses parties de l'île. Ainsi, dans la province de Palerme, les mœurs se ressentent de la longue présence des Arabes et des Espagnols ; elles sont moins douces que dans celle de Catane, où domine l'élément grec. C'est à cet élément que la Sicile doit sans nul doute les nombreux grands hommes auxquels elle a donné le jour et parmi lesquels on peut citer Théocrite, Moschus, Diodore, Empédocle, Archimède, outre de nombreux peintres et sculpteurs. La Corse, au contraire, située sous le même ciel que la Sicile, montagneuse comme elle, peuplée comme elle par des populations d'origine ibérique, mais restée en dehors de l'influence hellénique, n'a produit ni poètes, ni philosophes, ni savans, ni artistes; elle n'a enfanté qu'un seul grand homme, au génie sombre et fatal, Napoléon. C'est aux Grecs que l'on doit ces temples nombreux dont les ruines, dorées par le soleil, sont une des grandes beautés du paysage sicilien. Placés le plus souvent sur des collines éloignées de toute habitation, entourés de myrtes, de lentisques, de chênes verts, ces temples semblent faire corps avec ce qui les entoure, et, si parfaits qu'ils soient au point de vue architectural, ne tirent toute leur valeur que de la place qu'ils occupent et que les Grecs choisissaient avec un soin extrême. Ils firent de même pour leurs théâtres, qu'ils construisaient toujours sur les points d'où les contours de la côte apparaissent dans toute leur beauté, car ils tenaient à ce que le paysage charmât les yeux des spectateurs et servît de cadre splendide à l'action que les acteurs déroulaient devant eux. Tel est notamment le théâtre de Taormina, situé sur une plate-forme dominée par des rochers escarpés, où vingt mille spectateurs pouvaient applaudir les vers d'Eschyle tout en contemplant le colosse fumant de l'Etna, les rivages découpés du détroit de Messine et les montagnes de la Calabre.

Après la question de race, c'est la question politique qui a eu le plus d'influence sur l'état moral de la population. En fait, la Sicile n'a jamais été libre; elle a subi le joug des oppresseurs les plus divers, et, en dernier lieu, celui du clergé, qui n'a pas été le moins pesant. Ce n'est que depuis son annexion à l'Italie qu'elle se sent elle-même et qu'elle peut respirer à l'aise. Aussi la transformation qu'elle a subie depuis cette époque est-elle prodigieuse. Il y a vingt-cinq

ans, il n'existait dans l'île pour ainsi dire aucune route; on ne pouvait y voyager qu'à dos de mulet ou dans ces voitures de campagne ornées de peintures grotesques. Il fallait un passeport pour aller au chef-lieu de la province, une permission de la police pour habiter Palerme. La population, surveillée par des légions d'espions, à la merci des suisses et des gendarmes, était presque séparée du monde. Très peu de personnes avaient l'autorisation de voyager sur le continent et de se rendre même à Naples; la correspondance était si nulle qu'une lettre de Rome ou de Milan était une curiosité; on n'apprenait les nouvelles du dehors que par le *Journal officiel*, dont il était interdit de mettre en doute les assertions. La littérature faisait absolument défaut; les habitans, désintéressés des affaires publiques, peu stimulés à s'occuper d'affaires privées, vivaient dans l'oisiveté, étendus au soleil pendant l'hiver, à l'ombre pendant l'été; ils suivaient assidûment les exercices religieux pour vivre en paix avec les jésuites et la police. Les communautés religieuses pullulaient, la plupart vivant d'aumônes, ruinant les populations, leur donnant l'exemple de la paresse et de la mendicité. Le clergé, propriétaire d'une grande partie du territoire, se mêlait à tous les actes de la vie; il avait multiplié les fêtes et les pratiques extérieures pour conserver son autorité. Il n'a jamais cherché à inspirer au peuple une foi éclairée, et son enseignement se bornait à lui prescrire de donner à tous les moines qui venaient le solliciter. Aussi celui-ci n'a-t-il de Dieu qu'une idée assez vague; en revanche, il connaît tous les saints du paradis et sait ceux qu'il faut invoquer dans telle ou telle maladie. Chaque ville a son patron dont elle célèbre la fête avec pompe; mais tout se passe en cérémonies, et de conviction raisonnée il n'en faut pas chercher.

Il est facile de comprendre pourquoi, dans l'état d'esprit où se trouvait la population soumise à un pareil régime, Garibaldi fut, dès son apparition en 1860, accueilli comme un libérateur. La révolution était accomplie dans les âmes avant de l'être dans les faits; les troupes royales une fois vaincues, la Sicile était à elle. Ainsi que le fait remarquer M. Lenormant dans son livre si intéressant sur la Grande-Grèce (1), les événemens qui ont renversé le trône des Bourbons et fait entrer le royaume de Naples dans l'unité italienne n'ont, somme toute, fait couler que bien peu de sang, même dans les provinces aux passions ardentes, aux caractères violens. C'est que les choses étaient mûres pour un changement politique et social, et quand il se produisit, il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher. La Sicile, jusque-là tenue dans une obscurité profonde et subitement inondée de lumière, fut prise alors d'une véritable fièvre;

(1) *La Grande Grèce*, par M. François Lenormant, 3 vol. Paris, 1881-1884; A. Lévy.

emportée par le besoin de mouvement, elle voulut faire en un jour ce qui demandait des années et se dépouilla de ses anciennes institutions sans savoir encore comment elle les remplacerait : chemins de fer, routes, écoles, entreprises industrielles, elle toucha à tout à la fois, violenta des intérêts respectables et traversa une crise qui dura plusieurs années, mais qui est aujourd'hui à peu près calmée.

Après avoir brillé d'un si vif éclat dans l'antiquité, après être restée pendant si longtemps misérable, la Sicile est en train de redevenir ce qu'elle était autrefois, dans l'ordre matériel aussi bien que dans l'ordre moral. Elle a pour cela tout ce qu'il faut : un sol fertile, un ciel incomparable, une population laborieuse et intelligente. Mais ce n'est pas impunément que cette population est restée opprimée pendant des siècles, car elle a conservé, à côté des qualités naturelles dont elle est douée, les défauts des peuples asservis et dont la liberté seule pourra la corriger. Ne pouvant compter sur la justice du pouvoir dont les agens vénaux ne leur inspiraient aucun respect, les Siciliens ont pris l'habitude de cacher leurs sentimens jusqu'au jour où ils peuvent les manifester sans danger. Il est rare, lorsqu'un crime est commis, de trouver des témoins qui consentent à dénoncer les coupables, personne ne se souciant de s'exposer à une vengeance dont le pouvoir était jadis incapable de les garantir : « Les Siciliens, dit M. Renan (1), ont de grands défauts et de précieuses qualités. Les défauts peuvent être atténués et les qualités bien employées. Les défauts sont un amour-propre excessif, une certaine tendance à se contenter de généralités superficielles, un feu qui ne se gouverne point assez, trop peu d'horreur pour l'effusion du sang. Les qualités sont celles qui ne se remplacent pas : le cœur, l'enthousiasme, l'intelligence vive et prompte, l'instinct sûr, l'ardeur sans bornes. » Très impressionnables, ils ont des sentimens de délicatesse extrême qui dénotent, même de la part des personnes de condition inférieure, le désir de plaire ; ils tiennent à donner d'eux une bonne opinion aux étrangers ; ils savent gré aux voyageurs de venir les voir et aux savans de s'occuper d'eux.

La population de l'île n'est pas disséminée dans la campagne ; elle est au contraire agglomérée par centres populeux, dont la plupart occupent les hauteurs. Le défaut de sécurité intérieure interdisait les habitations isolées, et la crainte des incursions barbaresques ne leur permettait pas de se grouper dans les plaines. Trois villes sont très importantes : Palerme, qui compte 245,000 habitans, Catane, qui en a 85,000 et Messine 70,000 ; huit ou dix villes ont plus de 20,000 habitans, et cent vingt plus de 10,000. Au-dessous de ce chiffre, ce sont des villages.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1875, *Vingt Jours en Sicile*, par M. Renan.

Palerme est une ville grecque, carthaginoise, arabe, normande, espagnole, et ses monumens témoignent de ses vicissitudes historiques. Dans les maisons particulières, c'est le caractère espagnol qui domine; elles ont à toutes les fenêtres des balcons cintrés, permettant aux femmes d'assister sans être vues aux spectacles du dehors; car c'est une particularité de cette ville, vestige de la domination arabe, que les femmes se montrent peu en public. Quant aux hommes, ils encombrent les rues et passent leur vie en plein air; ils y font leurs affaires et laissent toutes grandes ouvertes les portes et les fenêtres de leurs maisons, où les regards pénètrent sans obstacle. Palerme n'est pas seulement une des plus belles villes d'Europe, c'est une des plus cultivées; elle possède, outre ses musées, une académie des sciences médicales, un institut agronomique, une société d'acclimatation, un observatoire, de nombreux cercles et sociétés savantes, un jardin botanique de toute beauté, dans lequel on cultive un grand nombre de plantes tropicales. La plupart de ces institutions sont dues à l'initiative privée; c'est notamment le cas de l'hôpital des fous fondé par le baron Pisani et qui pourrait servir de modèle à la plupart de ceux d'Europe. De nombreux journaux politiques et scientifiques discutent les intérêts spéciaux de l'île, qu'ils ne confondent pas avec ceux de l'Italie.

La population sicilienne ne comprend guère que deux classes, le noble et le paysan. Le premier, d'une manière générale, n'a pas encore pris son parti de la révolution sociale qui s'est opérée. Il vit modestement du maigre revenu de ses terres, quoique ayant conservé un certain prestige sur le peuple, dont il a toujours défendu les droits. Quant au paysan, il est laborieux, mais misérable. Travaillant en plein soleil avec un simple mouchoir noué sur la tête, il a, par un singulier phénomène d'adaptation au milieu, l'arcade sourcilière très développée, et l'œil, ainsi enfoncé dans l'orbite, protégé contre la lumière. Cela donne à sa physionomie un caractère singulièrement énergique et sauvage; mais ce n'est qu'une apparence, car au fond, quand il n'est pas surexcité par le désir de la vengeance, il est doux et se laisse facilement conduire par le *curatolo* qui le dirige. Vivant de rien, il ne s'insurge pas contre le sort et se borne à invoquer la protection de la madone. *Evviva la Maria!* est le cri que poussent en chœur toutes les chiourmes quand, après leur repas, elles reprennent leur labeur. Ces *contadini* ne sont pas d'ailleurs, à proprement parler, des paysans, dans l'acception où ce mot est pris en France; ce sont des ouvriers agricoles qui vivent au jour le jour, sans avoir la possibilité d'améliorer leur sort par l'épargne. Ils sont rarement propriétaires des demeures qu'ils occupent dans les bourgs où l'insécurité du pays les a confinés et sont obligés à de longues courses pour se rendre à leur

travail. Au moment de la moisson, ils campent en plein champ, mais le reste du temps la campagne est déserte; on n'y aperçoit ni un homme ni une maison.

Cette misère, que M. Lenormant, dans son ouvrage sur la Grande-Grèce, attribue en grande partie aux abus de la grande propriété (*latifundi*) semble cependant commencer à peser au paysan sicilien. Depuis que les chemins de fer sillonnent son île, il est sorti de son village et a pu se rendre compte de ce qui se passe ailleurs. Des idées nouvelles ont germé dans son cerveau et fait luire à ses yeux quelques perspectives de bien-être. Aussi des symptômes d'émigration se manifestent-ils dans la population. La Calabre et la Basilicate fournissent déjà un fort contingent au courant qui se dirige vers l'Amérique méridionale; il est probable que la Sicile suivra leur exemple, dans la mesure où l'exigeront les lois économiques; c'est-à-dire jusqu'à ce que les salaires se soient élevés assez pour assurer l'existence des familles ouvrières.

Jusqu'ici la classe moyenne fait à peu près défaut, c'est d'elle cependant que doit dépendre la prospérité de l'île, parce que c'est elle seule qui peut en mettre en œuvre les forces productives et tirer parti des immenses ressources qui s'y rencontrent. C'est de son développement aussi qu'il faut attendre la pacification des esprits.

Comme tous les peuples du monde, la Sicile a ses classes dangereuses qui exercent le mieux qu'elles peuvent leur métier de vivre aux dépens d'autrui. A Paris, les voleurs vous attaquent le soir dans les rues désertes et vous détroussent; en Sicile, ils s'emparent de votre personne et vous rançonnent. C'est tout un. Un honorable magistrat qui a publié récemment une brochure sur cette question (1) distingue plusieurs catégories de malfaiteurs. Les bandits proprement dits habitent la montagne et exercent leurs méfaits par la violence. Pendant les premières années qui suivirent la révolution, le nombre en avait singulièrement augmenté; et plusieurs de ces bandes, en Sicile comme en Calabre, avaient pris un drapeau politique et se donnaient comme les défenseurs de l'ancien ordre de choses. Bien des bonnes âmes en France s'y sont laissé prendre et faisaient des vœux pour leur triomphe; mais en fait, la politique était le moindre de leurs soucis, et pour eux, servir la bonne cause consistait à piller également tous les honnêtes gens sans distinction de parti et sans s'inquiéter de leurs opinions.

A côté des bandits de profession, il y a les malandrins et les *maffiosi*, qui, vivant mêlés à la population, font partie d'une association plus ou moins secrète connue sous le nom de *maffia*, dont le but est, comme la *camorra* de Naples, de se créer des revenus,

(1) *Profili e Fotografie per collezione*. Palermo, 1878.

soit en prélevant un impôt sur les transactions, soit en employant la ruse ou même la menace pour extorquer de l'argent à leurs victimes. L'histoire de la *maffia* est encore un mystère et l'on prétend qu'elle existait déjà sous les rois normands; mais ce n'est guère que depuis l'annexion à l'Italie que ce mot a été employé dans le sens où il l'est aujourd'hui. Jusqu'alors on appelait *maffioso* un homme d'un esprit subtil, hardi, audacieux, vêtu avec élégance, mais toujours prêt à jouer du couteau. Quoi qu'il en soit, qu'on les nomme comme on voudra, *malandrins* ou *maffiosi*, ceux qui font partie de cette association sont des hommes comme il faut, dont le casier judiciaire est le plus souvent parfaitement net, qui ne se mêlent jamais aux voleurs ordinaires pour escalader les murs de jardins et qui se gardent bien de se montrer dans les rixes ou les agressions armées. Ils ont leur politique à eux, leur diplomatie, leur police beaucoup mieux renseignée que celle du gouvernement. Ils observent tout, notent tout, les importations et les exportations, le cours du change, les noms des ministres, les changemens des préfets, les modifications de la législation et s'arrangent pour tirer parti de ces renseignemens. Ce sont des malfaiteurs en progrès qui se sont substitués aux voleurs de grands chemins dont la vapeur a ruiné le métier. La guerre qu'ils font à la société est d'autant plus dangereuse que les moyens qu'ils emploient sont plus parfaits, leur masque plus impénétrable, leur transformation plus complète. A tout prendre, ne voyons-nous pas aussi des associations de malfaiteurs chez les peuples les plus civilisés et peut-on faire un crime à la Sicile d'être sous ce rapport aussi bien partagée que Paris, Londres ou Berlin?

Ce ne fut pas pour l'administration piémontaise une petite affaire que de rétablir l'ordre dans une société démoralisée par les abus du pouvoir absolu, après une révolution qui avait froissé bien des intérêts, surexcité les passions, dépossédé les moines, déchaîné tous les forçats et infesté la campagne de bandits. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, faute de connaître le pays, elle ait, dans les premiers temps, commis bien des erreurs. Croyant que c'est par la vigueur qu'elle triompherait des difficultés, elle s'est préoccupée de frapper fort plus que de frapper juste. La Sicile fut remplie de soldats dont les patrouilles parcouraient la campagne dans tous les sens, arrêtant un peu au hasard bandits et honnêtes gens, répandant partout la terreur et décourageant ainsi la bonne volonté de ceux mêmes qui avaient appelé de leurs vœux le nouvel ordre de choses, mais auxquels ces mesures arbitraires faisaient craindre le retour à l'ancien régime.

Ce fut au service militaire que les Siciliens eurent surtout le plus de peine à se plier, et chaque année de nombreux réfractaires, cher-

chant à s'y soustraire, allaient rejoindre ceux qui avaient déjà réussi à s'échapper et augmentaient d'autant le nombre des bandits. Aujourd'hui le pli en est pris, et le régiment est au contraire devenu un moyen de civilisation. Il donne à ceux qui y passent des idées d'ordre et ouvre leur intelligence en leur montrant les progrès réalisés sur les autres points de l'Italie. D'un autre côté, le gouvernement, sans exercer une répression moins énergique, a renoncé aux mesures arbitraires et organisé un service de surveillance qui a donné d'excellens résultats. Outre la police (*questura*) et la gendarmerie (*carabinieri*) (1) qui existent dans toutes les provinces de l'Italie, on a créé un corps de sûreté publique à cheval composé exclusivement de Siciliens. L'expérience, en effet, a démontré que les Siciliens seuls peuvent rendre d'utiles services par la connaissance qu'ils ont de la topographie du pays, du dialecte, des coutumes, des manières et des signes conventionnels en usage entre les habitans. Des étrangers n'aboutiraient à rien, par l'impossibilité où ils seraient de rivaliser d'astuce avec les paysans. La police est dans chaque province sous les ordres du commissaire central (*questore*); les carabiniers, commandés par un colonel, sont sous la dépendance du préfet. Ces diverses fonctions sont aujourd'hui confiées à des hommes expérimentés et habiles, qui, usant de bons procédés, agissant par la persuasion plus que par la violence, ont à peu près réussi à extirper le brigandage et à gagner la confiance des habitans.

Les jurés qui, autrefois, se laissaient intimider par les menaces, font maintenant courageusement leur devoir et n'hésitent plus à rendre des verdicts qui entraînent la peine capitale; mais ces condamnations ne sont jamais suivies d'effet par ce motif que la Toscane, où la peine de mort était abolie, ne s'est réunie à l'Italie que sous la condition formelle qu'elle ne serait pas rétablie. Or le gouvernement, se refusant à faire sous ce rapport une différence entre les provinces, a étendu à toutes les autres l'immunité dont jouit la Toscane. Quoi qu'il en soit, la Sicile est aujourd'hui pacifiée et la sécurité aussi complète que sur les autres points de l'Italie. Elle sera absolue, en Italie comme ailleurs, lorsque les conditions économiques se seront modifiées de telle façon que le travail sera plus rémunérateur que le vol, et qu'il sera plus profitable d'être un honnête homme qu'un bandit. Aucun pays au monde sous ce rapport n'est mieux partagé que la Sicile, dont les inépuisables res-

(1) Il y a, à Palerme, une école spéciale de gendarmerie, où peuvent entrer les jeunes gens du contingent qui remplissent certaines conditions d'aptitude et où ils reçoivent l'instruction professionnelle nécessaire. C'est une excellente institution.

sources, encore peu exploitées, sont en état d'assurer la richesse et le bien-être à toute la population.

III.

Le climat de la Sicile est maritime et a la même régularité que celui de Madère. L'année s'y divise en deux saisons principales, celle des pluies, de novembre à mars, et celle des sécheresses, de juin à août : les autres mois sont variables et orageux. La température ne descend que très rarement au-dessous de zéro, et pendant quelques jours seulement, avant le lever du soleil; elle ne s'élève jamais très haut, grâce à la brise de mer, qui corrige les effets de la latitude; elle est en moyenne de 11 degrés pendant l'hiver et de 26 degrés pendant l'été, et ne présente pas de brusques variations. Sur certains points du littoral, exposés à la *malaria*, les habitans sont obligés de se réfugier dans la montagne pour se mettre à l'abri des fièvres qui en sont la conséquence. La Sicile est apte à la culture des régions tempérées de l'Europe, aussi bien qu'à celles des régions chaudes. Toutes les plantes comprises entre les limites déterminées par le blé et par l'oranger y prospèrent également. D'où vient donc que, malgré des conditions aussi favorables, malgré un sol fertile et malgré le labeur de ses habitans, cette île soit encore, dans la plus grande partie de son étendue, inculte ou mal cultivée? C'est parce que jusqu'ici les Siciliens ont toujours travaillé pour d'autres que pour eux-mêmes. Il en était déjà ainsi du temps des Romains, qui les pressuraient; il en sera de même tant que les lois sur la constitution de la propriété n'auront pas produit tout leur effet.

Au moment de la conquête normande, toutes les terres furent confisquées par les vainqueurs et partagées entre le roi, les nobles et l'église; mais, comme ni les uns ni les autres ne pouvaient les mettre en valeur, ils les cédèrent en grande partie aux paysans par baux emphytéotiques. L'emphytéose était, on le sait, un contrat féodal par lequel les propriétaires du sol abandonnaient aux cultivateurs le domaine utile en conservant pour eux-mêmes le domaine éminent, signe de leur puissance et de leur autorité, dont la constatation était représentée par un cens annuel. Les seigneurs préférèrent l'emphytéose perpétuelle à la location précaire, afin de peupler leurs domaines, et, comme les emphytéotes ne pouvaient ni racheter leur cens, ni céder leur droit sans leur consentement, ils rentraient en possession du fonds en cas de non-paiement de la redevance.

Les évêques et les établissemens religieux, qui se trouvaient à peu près dans les même conditions que les barons féodaux, agirent de même et cédèrent leurs biens moyennant un cens très faible

(0 fr. 10 par hectare environ) souvent à des gens incapables de les faire valoir. Comme d'ailleurs ces biens étaient inaliénables et ne pouvaient tomber entre les mains des véritables agriculteurs, la plupart devinrent incultes et furent livrés à la vaine pâture.

Les inconvéniens de ce régime sautaient aux yeux, car un décret royal de 1838 avait déjà prescrit le recensement de tous les biens ecclésiastiques; mais il resta lettre morte jusqu'en 1862. Aussi la réforme de la constitution de la propriété fut-elle une des premières mesures que les hommes éclairés demandèrent au nouveau gouvernement. M. Simone Corleo, notamment, fit de cette question l'objet de ses plus vives préoccupations; il fut le principal promoteur des lois qui prescrivirent la vente des biens ecclésiastiques et publia, en 1871, dans le *Journal des sciences naturelles et économiques* de Palerme une histoire de ces biens, qui montre aux esprits les plus prévenus combien cette mesure était nécessaire. D'après lui, les biens ecclésiastiques ont été une des principales calamités de la Sicile; ils s'élevaient à 230,000 hectares et comprenaient le dixième environ de la superficie totale de l'île, c'est-à-dire le quart peut-être des terres cultivables. Une partie provenait de la conquête, dont l'église eut sa part; le surplus était entré en sa possession soit par voie de donations privées, soit par voie d'acquisitions directes. La répartition en était très irrégulière; certains évêchés et couvens étaient surabondamment pourvus, tandis que d'autres n'avaient de revenus que les produits du culte et la dîme. Ces biens étaient en général mal cultivés, car les religieux qui les détenaient momentanément, privés de famille, cette base de tout progrés agricole ou social, étaient incessamment tentés d'en tirer tout le profit possible, sans se préoccuper de les améliorer pour ceux qui viendraient après eux. Sur l'initiative de M. Corleo, le gouvernement italien présenta en 1862 au parlement, qui la vota, une loi en vertu de laquelle tous les biens, sauf les bois et les vignes, appartenant aux églises, couvens ou corporations, durent être donnés en emphytéoses rachetables. En exécution de cette loi, les fonds furent divisés par lots de 10 hectares et loués par voie d'adjudication au profit des propriétaires ; ces fonds pouvaient être acquis par les emphytéotes, moyennant l'inscription au grand livre de la dette italienne, au nom des premiers, d'une rente égale au cens à leur payer. Beaucoup de propriétaires, évêques ou couvens, cherchèrent à éluder l'application de ces mesures par des déclarations mensongères, mais ils furent frappés d'une forte amende et finalement se soumirent.

La loi de 1866, qui supprima les corporations religieuses, ne changea rien à cette situation, sinon que, celles-ci ayant perdu leur caractère d'être moral, leurs biens furent vendus ou loués au profit de ceux qui les composaient. Cette réforme, qui souleva les ques-

tions les plus délicates et qui donna lieu à de nombreux procès, ne dura que huit années, de 1863 à 1871; grâce au zèle et à l'esprit de justice de M. Simone Corleo et des commissions qui en furent chargées, elle s'opéra, non-seulement sans léser aucun intérêt, mais en améliorant la situation de ceux même qui, dans le principe, s'y étaient montrés le plus hostiles. Elle porta, déduction faite de 40,000 hectares de bois, vignes et mines, sur 6,175 fonds d'une contenance de 192,000 hectares, qui furent répartis en 20,300 lots et loués par adjudication au prix de 5,977,218 francs. Avant 1860, ces biens ne rapportaient que 4,224,159 francs. On obtint donc par là une augmentation de revenu de plus d'un tiers au profit des anciens propriétaires, tout en améliorant la situation des cultivateurs, qui peuvent aujourd'hui disposer de ces terres à leur gré.

Il ne faudra pas s'en tenir là. Si l'on veut que l'agriculture sicilienne puisse prendre tout son épanouissement, il sera indispensable de supprimer les *latifundi* pour arriver au morcellement de la propriété. La grande propriété, vestige de la féodalité, est un obstacle à la formation d'une classe moyenne et, par conséquent, au progrès agricole; elle maintient forcément un système de culture extensif, c'est-à-dire la vaine pâture et ses abus; elle empêche l'ouvrier des campagnes de devenir propriétaire et de s'éclairer en se moralisant. Ces grandes étendues de 2,000 à 3,000 hectares, louées sans baux, dépourvues de routes, de maisons salubres, sont un obstacle à la colonisation et perpétuent le brigandage. C'est à les dépecer que doivent tendre les efforts du gouvernement, car s'il n'y a pas en Sicile de question sociale, puisque les ouvriers n'ont à redouter ni la faim, ni le manque de vêtemens : il y a une question agraire, comme il y en a une dans tous les pays où la terre n'appartient pas à ceux qui la cultivent.

Ces idées font, du reste, leur chemin et sont journellement discutées dans les diverses publications agricoles, notamment dans *la Sicilia agricola*, journal hebdomadaire à la tête duquel se trouve un agronome distingué, doublé d'un économiste de premier ordre, le baron Nicolo Turrisi-Colonna. D'autre part, un institut agronomique dont le directeur actuel est le savant professeur Inzenga, verse chaque année dans le pays un certain nombre de jeunes gens instruits qui le transforment peu à peu en appliquant sur le terrain les leçons qu'ils ont reçues. Fondé à Palerme, en 1819, par le prince Charles Cottone de Castelnuovo, cet établissement est indépendant du pouvoir; il est administré par les représentans du fondateur, qui nomment ou révoquent les professeurs et modifient les règlemens à leur gré, en se conformant à la loi. L'état n'intervient que pour y envoyer un certain nombre de boursiers et pour faire vérifier les comptes par la députation provinciale. L'enseignement qu'on y reçoit

est à la fois littéraire et technique; de vastes terrains et de magnifiques collections annexées à l'établissement donnent sous ce rapport toutes les facilités possibles.

Grâce à ces efforts, qui tendent tous au même but, grâce aussi aux chemins de fer, qui aujourd'hui la sillonnent dans toutes les directions, la Sicile a fait, depuis 1860, des progrès prodigieux. Des terrains, qui jusqu'alors étaient à l'état de landes, sont aujourd'hui transformés en vignes ou en orangeries et loués sur le pied de 500 à 1,000 francs par hectare. Le commerce a suivi une marche analogue, et de toutes parts la prospérité se développe avec rapidité.

IV.

Un relevé du cadastre fait en 1854 donnait pour les principales cultures de la Sicile les contenances suivantes :

Terres labourables	1,393,000 hectares.
Pâturages	594,000
Vignes	145,000
Bois	68,000
Orangeries et arbres divers	15,000
Sumacs	10,000
Terres improductives	66,000
Cultures diverses, jardins, chemins, rivières, maisons, etc.	335,000
Total	2,626,000 hectares.

La proportion s'est sensiblement modifiée depuis lors; les vignes et les orangeries ont dû prendre une plus grande extension, tandis que presque tous les bois ont été détruits et se sont transformés en pâturages et en terrains improductifs. S'ils ne sont plus absolument exacts, ces chiffres n'en donnent pas moins une idée assez générale de l'importance relative des diverses productions de l'île. Ce sont les terres labourables qui sont les plus étendues, et de fait, c'est la culture du blé et de ses annexes qui constitue encore aujourd'hui la base fondamentale de l'agriculture sicilienne. Ce n'est pas qu'elle y soit prospère, car le blé donne à peine cinq à six fois la semence, mais elle est dans les habitudes. La production du blé, en Sicile comme partout, dépend de la quantité d'engrais dont on peut disposer et, par conséquent, de la quantité de bétail qu'on élève. Celui-ci est assez nombreux, mais il est chétif, et, faute d'une nourriture suffisante et substantielle, il ne donne qu'une

viande de mauvaise qualité; il n'est qu'exceptionnellement tenu à l'étable et vit généralement en plein air, sur les pâturages naturels qui occupent les sommets des montagnes et qui couvrent près du quart de la superficie de l'île. Il existe bien des prairies artificielles de trèfle ou de luzerne, mais leurs produits sont réservés pour l'alimentation estivale, car, à l'inverse de ce qui se passe chez nous, la végétation herbacée commence avec les pluies d'automne, dure tout l'hiver et finit en mai; elle est absolument arrêtée pendant les mois de sécheresse, et c'est alors qu'on a recours, non-seulement aux fourrages artificiels, mais encore aux arbustes, aux feuilles d'arbres, à tout ce que le bétail est susceptible d'absorber.

On sait que deux agronomes français, MM. Goffard et Rœderer, ont découvert presque simultanément le moyen de conserver dans des silos les fourrages verts, fauchés même en temps de pluie. C'est par la pression qu'ils arrivent à ce résultat, parce que celle-ci, tout en permettant à la fermentation alcoolique de se produire, empêche la fermentation acétique et la fermentation putride et conserve aux herbes leur valeur nutritive. Cette découverte, une des plus importantes qu'on ait faites en agriculture, parce qu'elle permet d'utiliser les fourrages qui autrefois étaient perdus, faute de pouvoir être rentrés, sera non moins utile à la Sicile qu'aux pays du Nord et lui permettra de modifier l'aménagement de ses pâturages, qui, dans les conditions actuelles, sont un obstacle au véritable progrès agricole. Si les cimes des montagnes étaient occupées par des bois au lieu d'être livrées au parcours, des pluies plus abondantes et plus régulières se produiraient, les eaux s'infiltreraient dans les couches inférieures, les sources seraient plus nombreuses, et les ruisseaux, aujourd'hui à sec pendant la plus grande partie de l'année, couleraient d'une manière permanente, donnant en quantité suffisante l'eau nécessaire aux irrigations. Les prairies pourraient rapporter alors quatre ou cinq récoltes, et, par conséquent, nourrir des bestiaux plus nombreux, qui eux-mêmes produiraient l'engrais nécessaire à la culture des céréales. Mais ce n'est pas tout; le bétail, qui se compose aujourd'hui presque exclusivement de chèvres et de moutons, parce que ces animaux, plus rustiques que les bêtes à cornes, sont plus en état de supporter les disettes de fourrages, se transformerait peu à peu par la substitution de l'espèce bovine aux espèces ovine et caprine, moins productives que la première. En agriculture tout se tient; on ne peut faire aucun progrès sur un point sans qu'il se fasse sentir aussitôt sur tous les autres, comme aussi toute erreur commise a des conséquences lointaines dont souffrent toutes les autres branches de la production agricole.

C'est à la production du blé dur que la Sicile s'adonne spécialement. Ce blé, qui est employé à la fabrication des pâtes, a l'avan-

tage de pouvoir, mieux que le blé tendre, résister aux longues sécheresses du printemps. Il contient 20 pour 100 de matières azotées, tandis que celui de Hongrie n'en contient que 13 pour 100, celui d'Odessa 14 pour 100, et celui d'Algérie 17 pour 100. C'est ce qui explique pourquoi les ouvriers agricoles n'ont besoin que de très peu de viande et se contentent de pâtes, de pain, de fromage et de légumes, dans lesquels ils trouvent tous les élémens d'une nourriture complète. Le pain de blé dur est préférable pour les estomacs débiles au pain de blé tendre, et la consommation en est générale en Sicile, où, par suite de l'imperfection des procédés de mouture, on est obligé, pour le fabriquer, de faire usage de farines importées de Gênes et de Marseille. L'introduction des meules à cylindre serait un grand progrès qui permettrait de fabriquer dans l'île même les farines qu'elle consomme au lieu de les faire venir du dehors après avoir exporté son blé.

La Sicile, l'ancien grenier de Rome, ne produit plus les céréales nécessaires à la consommation de ses 2,800,000 habitans. D'après les relevés faits à l'occasion de l'impôt sur la mouture, impôt qui est de 1 fr. 50 par quintal, la consommation en blé s'élève à 4,869.000 quintaux, ou 173 kilogrammes environ par habitant; d'autre part, d'après les relevés de l'autorité militaire, les chevaux et les mules, dont le nombre s'élève à 173,644, consomment 1,163,000 quintaux d'orge et d'avoine, ce qui porte la consommation effective des céréales à 6,032,000 quintaux, ou à 7,073,000 quintaux, en y ajoutant la quantité nécessaire aux semences. Pour obtenir cette production, il faudrait, en comptant 10 quintaux par hectare, ce qui est exagéré, ensemencer annuellement 700,000 hectares; en supposant qu'on obtienne deux récoltes en cinq ans, il faudrait donc consacrer 1,750,000 hectares à ce genre de culture. Or d'après les chiffres que nous avons donnés plus haut, il n'y en a en Sicile que 1,400.000 hectares qui y soient affectés. Sans doute, en perfectionnant les procédés, on pourrait produire davantage et arriver au chiffre de 12 à 15 quintaux par hectare; mais c'est là une question de prix de revient; car ce n'est pas tout de produire beaucoup, il faut surtout produire à bon marché.

Forcée de combler la différence entre la production et la consommation par des importations étrangères, la Sicile se trouve sous ce rapport dans les mêmes conditions que la plupart des autres pays de l'Europe qui font venir de la Russie, de l'Amérique, de l'Inde et de l'Australie, les blés dont ils ont besoin et qu'ils ne récoltent pas en quantité suffisante, parce qu'ils les produisent trop chèrement. L'élévation des impôts, le prix toujours croissant de la main-d'œuvre mettent ces pays, vis-à-vis de ceux qui n'ont pas ces charges à supporter, dans des conditions d'infériorité incontestable. Toutefois

les avantages de ces derniers ont été beaucoup exagérés ; l'Inde, avec sa population très dense et ses terres entièrement occupées, ne peut exporter de blé que dans les bonnes années; dans les mauvaises, elle est exposée elle-même à des famines épouvantables. L'Amérique a, il est vrai, des terres vierges à mettre en culture ; mais, là aussi, la récolte dépend des saisons, et plus la population s'accroît, plus la consommation intérieure augmente et diminue la quantité disponible pour l'exportation. Ce qui le prouve, c'est qu'en somme le prix moyen du blé depuis vingt ans s'est élevé en Europe, tout en présentant des écarts moins accusés qu'autrefois. On aurait donc grand tort, en Sicile comme ailleurs, de chercher un remède à la crise agricole dans l'établissement de droits protecteurs, car la liberté commerciale a le grand avantage d'égaliser les prix sur le marché du monde, d'ouvrir des débouchés pour tous les produits et de permettre à chaque pays de s'adonner au genre de production auquel il est le plus apte en raison des conditions économiques ou naturelles dans lesquelles il se trouve.

Une plante qui, pour une grande partie de la population, remplace le blé, est le figuier d'Inde (*cactus opuntia*), dont les fruits nourrissent presque exclusivement les paysans siciliens pendant l'été. Du mois de juillet au mois de novembre, ils en mangent par jour vingt-cinq à trente qui ne leur coûtent pas un sou, ils en conservent pour l'hiver et y trouvent la même ressource alimentaire que les habitans des pays équinoxiaux dans le fruit de l'arbre à pain. Ce n'est guère que près des villes qu'on tire profit des cactus, dont l'hectare planté se loue jusqu'à 200 francs ; dans la campagne, cette plante pousse sans culture, même dans les rochers, et se propage avec une extrême facilité par la plantation en terre d'une simple raquette. Elle nourrit la cochenille, autrefois si recherchée dans la teinture et remplacée aujourd'hui par l'alizarine artificielle.

Parmi les substances textiles, la Sicile produit de la soie et du coton ; on y cultive aussi le lin, le chanvre, l'agave, l'aloès, dont le suc est employé en médecine, dont la feuille fournit des fibres très résistantes servant à faire des cordes, et dont la fleur s'épanouit sur une tige qui atteint de 7 à 8 mètres et peut être utilisée à faire des chevrons pour les maisons. Sur certains points du littoral, on pourrait cultiver la ramie, espèce d'ortie qui demande de la chaleur et de l'humidité et dont la fibre décortiquée a la plus grande ressemblance avec la soie.

Une industrie qui conviendrait aussi à la Sicile est celle des parfums, parce que les fleurs y acquièrent une odeur et un éclat incomparables. Dans les jardins des environs de Palerme, les roses, les fleurs d'oranger embaument l'atmosphère pendant que les bougainvillias tapissent les maisons de leurs feuilles purpurines. Si

cette industrie s'y implantait, on pourrait cultiver comme aux environs de Grasse des champs entiers en rosiers, en violettes, en tubéreuses, en jasmins, et demander aux orangers leurs fleurs en excès, inutiles pour la fructification.

Avec une quantité d'eau suffisante, la culture maraîchère prendrait un grand développement et permettrait d'expédier en plein hiver sur tous les points de l'Europe des légumes frais, toujours si recherchés. Il en serait de même de la culture fruitière, qui, en présence des besoins toujours croissans de la consommation, doit devenir pour certains pays et notamment pour la France, une source de richesse et un élément d'exportation. D'après un mémoire très intéressant, publié par M. Whitehead (*the Progress of fruit farming*), la consommation des fruits en Angleterre a fait des progrès prodigieux; non-seulement dans le pays l'étendue plantée en arbres fruitiers s'est augmentée de 26,000 acres pendant la période décennale de 1871 à 1882, mais les importations ont suivi un accroissement correspondant et ont passé de 15 millions de francs à 43 millions; dans ce chiffre la Belgique entre pour 16,700,000 francs et la France pour 8,300,000 francs seulement. Quant à l'Italie, elle ne figure pas sur le tableau, bien qu'elle soit en situation de fournir son contingent, ne serait-ce qu'en expédiant des raisins en boîtes à une époque où aucun autre pays ne pourrait lui faire concurrence.

Mais la culture pour laquelle la Sicile défie toute rivalité est la culture arbustive des pays chauds. Ce sont les oliviers, les orangers, les amandiers, les sumacs et par-dessus tout la vigne, qui feront dans l'avenir sa prospérité agricole et qui méritent qu'on les étudie spécialement.

V.

Partout où les Grecs ont établi des colonies, ils ont transporté avec eux l'olivier, leur arbre favori. Originaire lui-même de l'Inde, d'où il a été importé en Europe, cet arbre au feuillage glauque et poussiéreux, s'éloigne peu des côtes et ne s'élève pas à une grande hauteur. Il végète néanmoins sur les terrains les plus stériles et vit très longtemps. On en voit en Sicile qui ont fait partie des anciens bois sacrés des Grecs et qu'on appelle *sarrazeni*, sans doute parce qu'ils ont été greffés par les Arabes. Ils n'ont plus, il est vrai, que la moitié du tronc et ressemblent aux saules qu'on voit souvent dans nos champs et qui ne végètent plus que par un lambeau d'écorce; ils n'en sont pas moins vivaces et poussent des branches, qui, chaque année, se couvrent de fruits.

Les Arabes de Sicile, quoique moins avancés que les Maures d'Espagne, ont été des civilisateurs et ont laissé partout des monumens de leur présence. Pour l'agriculture notamment, ils étaient très habiles; ils avaient poussé fort loin l'art des irrigations et suivaient dans les diverses opérations culturales des principes dont on ne s'écarte guère encore aujourd'hui, tant on en a reconnu la justesse. C'est ainsi qu'on trouve dans *le Livre d'Ibn-al-Awan* (1) tous les préceptes relatifs à la culture de l'olivier. Cet Ibn-al-Awan était un Arabe de Séville qui écrivit au XIIe siècle et qui puisa beaucoup dans les ouvrages antérieurs au sien, notamment dans celui d'Ibn-Wahschiah sur l'agriculture nabatéenne (ancienne Chaldée), écrit au Xe siècle : « D'après ce dernier, à qui Dieu fasse miséricorde, la terre qui convient à l'olivier est la terre légère, sèche et dénuée d'herbes, située en coteaux et en montagnes, car le vent lui est favorable et dans les régions qui confinent à la zone tempérée. L'irrigation ne lui est pas indispensable, mais elle augmente la production, ainsi que la fumure, qui doit être composée de crottin de chèvre, de brebis, d'âne ou de cheval. » — A ces règles, qui sont reproduites par tous les auteurs, Ibn-al-Awan en ajoute d'autres, qui, pour être excellentes en elles-mêmes, ne sont pas indispensables, croyons-nous, pour la culture qui nous occupe : — « On ne doit, dit-il, confier la plantation de l'olivier, la culture et les divers soins qu'il réclame qu'à un homme de bonnes mœurs, exempt de vices et d'une conduite régulière; avec cela le produit sera plus abondant et les fruits mieux nourris. »

M. de Gasparin, dans son *Cours d'agriculture*, ne paraît pas attacher à ces considérations la même importance que l'auteur arabe et se borne à nous indiquer les procédés pratiques de la culture de l'olivier. On peut se procurer des plants d'olivier, soit par bouture, soit par semis; dans ce dernier cas, il faut avoir soin de casser le noyau, autrement le germe mettrait deux ans à sortir de terre. On se sert également des rejets qui poussent au pied des arbres, qu'on met en pépinière et qu'on replante ensuite vers l'âge de quatorze ans après les avoir greffés. On les espace à 5 mètres les uns des autres, de façon à ce que la tête puisse prendre tout son développement, ce qui permet de cultiver entre les arbres des plantes annuelles comme l'avoine ou le seigle, et de faire profiter les oliviers des labours et des fumures nécessitées par ces cultures. La taille de l'olivier exige de grands soins; il faut non-seulement lui enlever toutes les branches mortes et le bois pourri, mais le débarrasser de

(1) *Le Livre de l'agriculture d'Ibn-al-Awan*, traduit de l'arabe par M. Clément Mullet. Leroux, 1864.

tous les rameaux en excès. Comme la fleur ne se montre que sur le bois de deux ans, et de préférence sur les tiges horizontales exposées à la lumière, il convient que la cime ne soit pas trop touffue.

Il ne faut pas attendre pour récolter l'olive que la maturité l'ait fait tomber sur le sol, car elle donne alors à l'huile un goût âcre et peu agréable; le fruit cueilli avant d'être tout à fait mûr produit au contraire une huile plus fine et plus savoureuse. En le pressant dans cet état, on détruit dans leur germe les œufs que la mouche de l'olive vient souvent déposer dans la pulpe et d'où sortent des vers qui s'en nourrissent et qui rendent l'huile absolument infecte. Cette mouche est une véritable calamité; elle couvre les murs et les toits des maisons au moment de la fabrication de l'huile et détruit les récoltes trois années sur quatre. Sans ce fléau, qu'on pourrait peut-être combattre en favorisant la multiplication des oiseaux insectivores, l'olivier justifierait la préférence que lui donne Columelle, car il commence à produire à l'âge de quinze ans; à ce moment, il rapporte 240 kilos d'huile par hectare représentant un revenu de 700 francs, ou de 350 francs par an, si, comme on le suppose, l'olivier ne produit une récolte complète que tous les deux ans; mais la quantité augmente avec l'âge des arbres et peut s'élever jusqu'à 12,000 kilos. La production annuelle de la Sicile est évaluée à 372,385 hectolitres.

L'oranger est avec l'olivier un des arbres les plus précieux de la Sicile. Dans son savant ouvrage sur l'origine des plantes cultivées (1) M. de Candolle considère la famille des *aurantiacées* comme originaire de l'Asie centrale, où l'on en trouve encore à l'état sauvage de nombreuses variétés. L'une d'elles cependant, le pamplemousse, paraît avoir existé dans les îles du Pacifique. Le cédratier, qui se distingue en cédratier à fruits doux (*pommes de l'Yemen*) et cédratier à fruits acides (limons et citrons), vient de l'Inde et de là s'est répandu peu à peu dans l'Asie occidentale, en Grèce et en Italie, où il n'a été cultivé qu'au IIIe et IVe siècles. Le bigaradier est la variété qui donne des fruits amers; il paraît être le type primitif de la famille, car l'oranger ordinaire donne fréquemment des oranges amères, tandis que le bigaradier ne donne jamais d'oranges douces. Il était inconnu des Grecs et des Romains et n'a été importé en Italie et en Sicile que par les Arabes vers l'an 1000 et plus tard en Espagne. L'oranger à fruits doux, originaire de Chine et de Cochinchine, n'est venu que beaucoup plus tard; il en est de même du mandarinier, qui n'a été cultivé en Europe qu'au commencement de ce siècle.

(1) *Origine des plantes cultivées*, par Alphonse de Candolle. Paris, 1883; Germer-Baillière.

Les orangers étaient donc inconnus dans l'antiquité, bien que les oranges ne le fussent pas tout à fait, puisque les empereurs en faisaient venir de Perse. Il n'est pas impossible que les Grecs en eussent entendu parler et que ces fruits aient servi de base à la fable des pommes d'or du jardin des Hespérides. Quoi qu'il en soit, cet arbre est aujourd'hui cultivé sur tout le littoral et dans toutes les îles de la Méditerranée où, suivant les régions, il donne des fruits de qualité très variable. Ce n'est pas par ceux qui ornent nos jardins, emprisonnés dans des caisses, qu'on peut juger de ces végétaux. Il faut, pour cela, voir l'immense plaine de la *Conca d'Oro*, autour de Palerme, couverte de leurs frondaisons sombres et métalliques, piquées de points d'or et de taches blanches, qui embaument l'atmosphère; pour connaître leurs fruits, il faut les cueillir soi-même en pleine maturité afin de ne rien perdre de leur jus sucré et savoureux; ceux qu'on expédie au loin sont toujours plus ou moins acides parce que, pour les mettre à même de supporter le voyage, il faut les récolter avant qu'ils soient mûrs. Dans ces contrées privilégiées où la végétation ne s'arrête jamais, les orangers comme les citronniers ne cessent pour ainsi dire pas de produire et portent, pendant presque toute l'année, à la fois des fleurs et des fruits. Aussi en fait-on deux ou trois récoltes, dont la principale est celle du mois de novembre.

Les orangers, comme les autres espèces de la même famille, ne peuvent pas être cultivés en pleine terre au nord du 43e degré. Ils ne résistent pas à des froids de plus de 3 degrés au-dessous de zéro et périssent dès que le sol est gelé. Ils veulent de la chaleur et de l'eau. On leur donne cette dernière au moyen d'irrigations à raison de 200 mètres cubes par hectare, qu'on répète, suivant les pays et la nature du sol, soit toutes les semaines, soit tous les quinze jours. Il est nécessaire également de les fumer pour leur fournir les élémens qui constituent les fruits; on évalue à 1 k. 19 la quantité d'azote correspondant à un millier d'oranges; cette quantité est enlevée à chaque récolte et doit, par conséquent, être restituée au sol. Faute de cette restitution, les orangeries ne durent guère que vingt ou vingt-cinq ans. Les orangers se multiplient par semis ou par boutures; ils sont élevés d'abord en pépinière, puis transplantés à 5 ou 6 mètres les uns des autres. On les greffe pour en hâter la fructification, autrement ils resteraient de douze à quinze ans sans fleurir. On greffe également les citronniers sur les orangers au lieu de les planter directement. Cette substitution est faite aujourd'hui par beaucoup de propriétaires, parce que le citron est plus facile à expédier au loin que l'orange et que le prix subit moins de variations. Ils exigent les uns et les autres beaucoup de soins, réclament l'ablation de toutes les branches mortes et, plusieurs fois par an,

la culture du terrain qui les porte. Ils sont exposés à diverses maladies, dont les principales sont le *pidocchio*, le *nero*, ou mal noir, et la *gomma* ou gomme. Le *pidocchio* est une espèce de cochenille qui s'implante dans le zeste des *agrumi* (nom générique qui désigne à la fois les oranges et les citrons) et les déshonore sans pour cela rien leur enlever de leur qualité. Le mal noir est une espèce de poussière due à un cryptogame qui couvre les feuilles et les fruits et ralentit la végétation en entravant la respiration foliacée; elle donne aux fruits un aspect peu agréable, qui oblige à les brosser avant de les livrer au commerce, au préjudice de leur conservation. Enfin, la gomme est un écoulement séveux qui finit par entraîner la mort de l'arbre. Elle est attribuée par les uns à un excès d'irrigation, par les autres au défaut de respiration des feuilles. La perte que causent ces diverses maladies est assez sérieuse pour que le gouvernement italien ait proposé des prix pour la découverte des remèdes à y apporter. Jusqu'ici, on n'a encore trouvé qu'un palliatif, qui consiste à planter des orangers sauvages, en remplacement des arbres malades, et à les greffer.

Outre ses fruits, l'oranger peut donner une récolte de fleurs sans nuire à la production des premiers; un arbre de vingt-cinq à trente ans produit jusqu'à 30 kilogrammes de fleurs et de 2,000 à 5,000 fruits; le citronnier va jusqu'à 8,000. Ces fruits, dont la cueillette se fait en deux ou même trois fois, sont généralement vendus sur pied à des négocians, qui les expédient enveloppés de papier et rangés dans des caisses sur les marchés de Londres et de New-York, principaux débouchés pour les agrumes de Sicile. Ce sont eux, surtout le dernier, qui en déterminent les prix dans l'île. Malgré les droits d'entrée excessifs dont ces fruits sont frappés, l'importation en Amérique est très considérable et s'élève à plus de 1 million et demi de caisses. A New-York, la vente est centralisée à Brooklyn dans un dock spécial pouvant contenir 400,000 caisses, communiquant au moyen de télégraphes et de téléphones avec les magasins de la ville et relié par des voies ferrées aux principales lignes de l'intérieur. Au moment de la récolte d'automne, qui est la principale, il se produit à l'égard des oranges de Sicile, entre les bâtimens américains, une espèce de course de vitesse analogue à celle qu'occasionne la récolte du thé, en Chine, entre les bâtimens anglais; c'est à qui aura le premier complété son chargement et qui arrivera le premier au port de débarquement, parce qu'il s'assure ainsi, au moins pendant quelques jours, le monopole du marché.

Le prix des oranges est très variable; à un certain moment, il s'est élevé jusqu'à 60 francs le mille et celui des citrons jusqu'à

30 francs; mais, depuis plusieurs années, il s'est abaissé d'abord à 15 francs et a fini par tomber à 8 francs, chiffre auquel il ne rembourse pas les frais de culture; aussi plusieurs propriétaires se sont-ils décidés à défricher leurs *agrumeti* pour les remplacer par de la vigne. Nous ne pouvons croire qu'ils agissent prudemment, parce qu'avec le développement de plus en plus considérable des moyens de communication, le marché s'élargit tous les jours. Avec le monde entier pour débouché, la consommation ne peut jamais faire défaut, quelque abondant que soit un produit. A une époque normale, c'est-à-dire lorsque les agrumes se vendent de 15 à 20 francs le mille, le produit net par hectare s'élève à 2,500 francs pour les orangers et à 4,000 francs pour les citronniers. Ce sont des chiffres qu'aucune autre culture ne peut atteindre et qui constituent un véritable monopole pour les terrains irrigables.

La Sicile produit en assez grande abondance le sumac, substance riche en tannin, employée dans la teinture pour les impressions d'indiennes et dans la tannerie des peaux blanches. C'est une espèce d'ailante qu'on cultive sur les hauteurs et qu'on coupe annuellement, sans jamais la laisser grandir. Pour l'utiliser, on en fait moudre, puis macérer la feuille dans l'eau, de façon à obtenir une décoction plus ou moins concentrée qu'on emploie directement. C'est à l'état de feuille en poudre que le sumac est livré au commerce. Bien que le prix en ait baissé dans ces derniers temps, la production de l'île en est assez considérable, puisqu'elle s'élève annuellement à 496,000 quintaux métriques.

Une autre production dont la Sicile a, avec la Calabre, à peu près le monopole, est la manne, substance pharmaceutique dont l'usage, autrefois fréquent, a aujourd'hui sensiblement diminué. On la récolte sur une espèce particulière de frêne qui croît spontanément dans les montagnes ou qu'on y plante en vue de cette exploitation. Pour l'obtenir, on commence par entourer de raquettes de figuier d'Inde le pied de l'arbre, sur lequel on vient ensuite faire des incisions circulaires, en commençant par le bas. Le suc qui transsude et se coagule sur le tronc, ou qui s'écoule jusqu'à terre, est la manne qu'on vient récolter le matin, après que la fraîcheur de la nuit lui a donné de la consistance. On fait chaque jour une nouvelle incision à partir du mois d'août jusqu'à la fin de septembre. Le frêne à manne commence à produire à l'âge de dix ans et continue jusqu'à trente ans; on le recèpe alors et on recommence la même opération sur les rejets. Depuis 1875, on a remarqué que cet arbre est attaqué par une espèce de ver qui en mange la feuille au mois d'avril et le laisse parfois complètement dépouillé.

La culture arbustive offre en Sicile des ressources inépuisables et donne les produits les plus variés: ainsi le chêne-liège, qui pousse

sur les plus mauvais terrains, qui n'a pas besoin d'irrigation et qui n'est exposé à aucune maladie, peut produire jusqu'à 1,400 francs par hectare avec un écorçage régulier effectué tous les sept ans. On en trouve des bouquets sur le littoral et sur quelques points de l'intérieur, où il atteint l'altitude de 800 mètres. Le caroubier donne des fruits pouvant servir à l'alimentation de l'homme et des animaux, végète à l'état sauvage et ne paraît être l'objet d'aucun soin. Le pistachier, au contraire, est cultivé dans les provinces de Caltanisetta et de Catane; c'est un arbre de 7 à 8 mètres de haut, de la famille des térébinthacées, dont le fruit est une drupe ovoïde, ridée, de la grandeur d'une olive. C'est l'amande contenue dans le noyau qui constitue la pistache, si recherchée par les confiseurs, et qui, d'après Ch. Estienne (1), « réconforte l'estomac et nourrit beaucoup; c'est aussi pourquoi l'on en ordonne à ceux qui sont maigres, atténués de maladie, et qui désirent être alaigres et victorieux au jeu des dames rabattues. » C'est également dans la province de Caltanisetta qu'on cultive sur une grande échelle l'espèce de noisetier qui produit l'aveline, nom qui vient de la ville d'Avellano, où cet arbre est très répandu; il est originaire de l'Asie-Mineure, mais il est cultivé en Sicile depuis la plus haute antiquité, car il en est question dans tous les poètes. On faisait brûler des écorces d'aveline devant les jeunes époux comme symbole de bonheur et, dès cette époque, on demandait à cet arbre les baguettes divinatoires pour trouver les sources et les trésors. L'aveline de Sicile est supérieure à celle de tout autre pays et la culture en est très profitable; dès les premières années de plantation, elle rapporte de 200 à 250 francs par hectare et peut donner plus tard jusqu'à 1,000 ou 1,200 francs. Par les soins qu'elle exige, elle appelle la population dans les campagnes et transforme en contrées prospères les anciens biens ecclésiastiques, autrefois incultes et insalubres.

VI.

La vigne paraît avoir été cultivée en Sicile dès la plus haute antiquité, car, d'après la légende mythologique, elle aurait été trouvée, sur le mont Etna, par un chien qui en arracha un rameau et le rapporta à son maître Deucalion; celui-ci le replanta, le propagea et lui donna le nom de son chien, qui s'appelait *Œnos*. Cette version diffère de celle de la Bible, qui fait remonter l'origine de cette culture à Noé, et de celle beaucoup plus probable que donne M. de Candolle dans l'ouvrage que nous avons déjà cité. D'après

(1) *Maison rustique*, par Charles Estienne, 1533.

ce savant, la vigne croît spontanément dans l'Asie occidentale tempérée, l'Europe méridionale, l'Algérie et le Maroc; mais c'est surtout dans le Pont, en Arménie, au midi du Caucase et de la mer Caspienne, qu'elle présente l'aspect d'une liane sauvage qui s'élève sur les arbres en donnant des fruits sans taille ni culture. Elle a été disséminée de bonne heure par les oiseaux et les vents, car on trouvé des graines dans des habitations lacustres de Castione, près de Parme, et dans une station préhistorique du lac de Varèse; on a également découvert des feuilles dans les tufs des environs de Montpellier et dans ceux de Meyrargue, en Provence. L'idée de recueillir le jus du raisin et de le faire fermenter est très ancienne. Les Sémites et les Aryas ont connu l'usage du vin, et les Égyptiens ont, depuis plus de six mille ans, cultivé cet arbuste, qui a été ensuite propagé en Europe par les Grecs et par les Romains.

Quoi qu'il en soit de ses origines, la vigne trouve en Sicile une terre privilégiée; elle y prospère et y donne un vin coloré et généreux dont les nombreuses variétés sont recherchées du monde entier. Elle y est, dans les crus renommés, l'objet de grands soins. Les ceps sont plantés dans des sillons dont les ados servent à ombrager le pied et à entretenir la fraîcheur; le plus souvent ils traînent à terre, mais parfois ils sont maintenus par des échalas en roseaux, car le bois faisant absolument défaut, il serait trop onéreux d'en faire venir du continent. La vigne exige quatre cultures par an pour la débarrasser des herbes qui l'envahissent; elles lui sont données par des brigades d'ouvriers, appelées *chiourmes* et dirigées chacune par des *curatoli*. Travaillant en plein soleil, sans autre abri qu'un mouchoir sur la tête, ces ouvriers vivent de rien; ils gagnent 25 sous par jour, plus la nourriture, qui consiste en fèves de marais arrosés d'un peu de piquette.

La vendange se fait ordinairement en septembre, par les propriétaires eux-mêmes, quand ils fabriquent le vin pour leur propre compte, ou par des négocians en gros, quand ceux-ci achètent la récolte sur pied. Dans le premier cas, cette opération laisse beaucoup à désirer faute de l'outillage nécessaire pour une fabrication soignée; il n'en est pas de même dans le second, parce que les grands négocians qui fabriquent les vins de Marsala et de Syracuse ont de véritables usines et font usage pour cette fabrication des engins les plus perfectionnés. Le suc, extrait du raisin par des pressoirs en acier, s'écoule dans d'immenses cuves, d'où il se rend dans des tonneaux pouvant contenir de 200 à 300 hectolitres, dans lesquels s'opère la fermentation tumultueuse. Quand celle-ci est achevée, le vin est soutiré dans des pipes de 400 litres et transporté dans de vastes chais construits au bord de la mer, dont l'air contribue à favoriser la transformation du sucre en alcool, trans-

formation qui ne dure pas moins de quatre années. La fermentation alcoolique terminée, on procède à l'unification du vin, opération qui a pour objet d'obtenir un vin toujours semblable à lui-même et conforme au type connu du commerce, quelle que soit d'ailleurs la qualité de la récolte. Elle se fait, soit par l'addition d'alcool ou de sucre, soit par le mélange des produits de différentes années, et permet, suivant les proportions employées, d'obtenir des types variés comme le madère, le marsala, le porto.

Bien que les vins de Syracuse, qui sont généralement récoltés dans la plaine de Catane, soient connus depuis longtemps, c'est aujourd'hui Marsala qui est le centre principal de la production vinicole de la Sicile. Cette ville d'origine arabe (Mars-el-Allah, havre de Dieu) n'a pas moins de 43,000 habitans et tire toute son importance de la fabrication et du commerce des vins. Les principales maisons qui s'y livrent sont la maison Woodhouse, la maison Ingham Whitaker et Cie, et la maison Florio, dont *la Settimana commerciale* a récemment fait connaître l'origine et le développement.

Fils d'un négociant de Liverpool, John Woodhouse s'était rendu à Marsala en 1773 pour y acheter de la soude. Trouvant la campagne plantée en vignes et se rendant compte des qualités que le vin pourrait acquérir s'il était bien fabriqué, il s'y établit pour en faire le commerce. Dès l'année suivante, il expédia en Angleterre, du port de Trapani, 60 tonneaux de vin, dans chacun desquels il ajouta 2 gallons d'alcool pour lui permettre de supporter une navigation qui durait alors de trente à quarante jours. Il allait chercher lui-même avec une bête de somme les raisins dans les vignes du voisinage et les transportait au couvent de Saint-François-de-Paule, où il avait établi le centre de sa fabrication. Il s'attacha à reproduire le type du madère, et acquit en peu de temps une assez grande réputation, qu'il dut en partie aux fournitures qu'il fit à l'escadre de Nelson ; aussi fut-il obligé d'étendre son commerce et d'aller jusqu'à Mazzara, Castelvetrano et Castellamare pour acheter ses vins, qu'il transportait sur une barque appelée *Élisabeth;* ce fut son premier bâtiment, et il refusa de la démolir quand elle fut hors de service. Il associa ses frères à son entreprise et augmenta successivement son établissement; il en fonda un autre à Malte, construisit des pressoirs dans les divers vignobles pour transporter en moût les vendanges qu'il achetait et établit à Tonnera une fabrique de savons alimentée par l'huile des olives récoltées dans le voisinage.

Woodhouse fut donc le créateur de l'industrie vinicole à Marsala, qui lui en garde une profonde reconnaissance. Il acquit rapidement une fortune assez grande pour pouvoir, en 1814, prêter au gouvernement l'argent nécessaire à retirer de la circulation toute la fausse

monnaie; il vint au secours de Marsala, dans un moment de disette, en achetant le blé dont elle manquait; il ouvrit une large voie pour aboutir au port, qu'il améliora en le faisant creuser et en y construisant un môle et un phare. John Woodhouse mourut en 1826, laissant pour héritiers ses frères, Guillaume et Samuel, qui ont continué à faire progresser l'établissement. Celui-ci comprend aujourd'hui, outre de nombreux magasins de 200 mètres de long sur 15 mètres de large et pouvant contenir chacun 7,000 pipes, un atelier de tonnellerie, une machine à vapeur, une scierie, et emploie 150 ouvriers d'une manière permanente. Le vin n'est livré au commerce qu'après plusieurs années et comporte diverses qualités. L'une d'elles, appelée *porto*, imite le vin de Portugal; une autre marquée O. P. (*Old particular*), est la marque préferée en Angleterre; c'est un vin vieux et suave; mais la plus répandue est la marque L. P. (*London particular*), plus douce et moins vieille que la précédente. En Italie, on préfère la marque C, qui est plus jeune et moins alcoolique. La maison Woodhouse envoie ses produits dans le monde entier; mais l'Angleterre en absorbe à elle seule le tiers de la fabrication.

Le succès de Woodhouse éveilla l'attention d'un jeune Anglais nommé Benjamin Ingham, né en 1784, que ses affaires avaient appelé en Sicile. Il comprit bientôt que ce pays offrait au commerce des vins un champ illimité et construisit pour s'y adonner, au bord de la mer, un petit magasin avec une maison d'habitation qui fut le berceau de l'établissement actuel. Ingham procéda à peu près comme Woodhouse; il achetait les vins et les moûts des vendanges du voisinage et les transportait chez lui pour les travailler. Préoccupé de perfectionner sa fabrication, il se rendit en Espagne pour y étudier les procédés employés et réussit à rivaliser avec ce pays, même pour les sortes dont l'Espagne avait jusqu'alors le monopole, comme le madère et le xérès. Il chercha à étendre son commerce dans le monde et fut le premier à nouer des relations avec le Brésil, les États-Unis et l'Australie, grâce à la flotte de bâtimens à voiles qui transportaient partout ses produits. L'établissement, dirigé aujourd'hui par un de ses neveux, Joseph Whitaker, n'est pas moins considérable que celui de Woodhouse, mais il fabrique des vins de types différens. La qualité O. P. est recherchée en France; L. P. en Angleterre et *Trinacria* en Italie.

Vincent Florio, qu'on peut à bon droit appeler le père du commerce sicilien, naquit à Bagnara en Calabre en 1799; mais cette année même son père vint s'établir à Palerme. Celui-ci étant mort peu après, Vincent fut élevé par son oncle Ignace, avec lequel il s'associa en 1818. Avide de s'instruire, il visita les principales villes de commerce de France et d'Angleterre; rentré en Sicile en 1825, il s'adonna à l'exportation des produits siciliens, notamment du

thon, dont il perfectionna les instrumens de pêche. Il créa divers établissemens industriels, une filature de coton, qui ne subsista que jusqu'en 1865, une fonderie, qui, aujourd'hui encore, occupe 500 ouvriers; il fonda avec Ingham, en 1840, la Société des bateaux à vapeur siciliens, qui fut entravée par le gouvernement; mais il revint à la charge en 1851, fit construire des bateaux en Angleterre et obtint en 1856 le service postal de Naples à Palerme et du tour de l'île. Dès 1833, il avait créé à Marsala deux magasins de vins, en face des deux immenses établissemens anglais, qui étaient déjà maîtres des principaux marchés du globe; aussi resta-t-il vingt ans sans faire aucun bénéfice. Ce ne fut qu'en 1854, après avoir établi des dépôts de vins sur tous les points du continent pour faire connaître ses produits, qu'il commença à toucher 2 pour 100 de son capital. Son établissement, qui est aujourd'hui entre les mains de son fils, est très prospère; il emploie 500 ouvriers et renferme des vins de tous les âges depuis 1833. Les diverses qualités qui en sortent sont : *qualité extra* (très vieux supérieur), *qualité S. O. M.*; (très vieux), *qualité anglaise*, *Malvoisie*, *Stromboli*, *Garibaldi*, *doux*, *Italie vierge*, *Paris vierge*, etc.

Un vin qui commence à faire aussi parler de lui est le *zucco*. Il provient d'une ancienne propriété féodale de 2,400 hectares environ, acquise en 1853 par M. le duc d'Aumale; 277 hectares sont en vigne, le surplus en *agrumeti*, oliviers, sumacs, terres labourables. Certaines parties du vignoble sont plantées de cépages de sauterne, d'Espagne et du Rhin, dont le mélange avec ceux de Sicile donne au vin de Zucco le bouquet tout spécial qui le caractérise. Ce vin provient exclusivement des vignes du domaine, qui sont cultivées avec le plus grand soin et qui emploient constamment de 500 à 600 ouvriers; elles sont échalassées avec des roseaux pour que le raisin mûrisse également et ne traîne pas à terre; la vendange s'opère en deux fois, en septembre pour les raisins les plus précoces, en octobre pour les autres. L'unification du vin, qui se fait, non comme à Marsala, par l'addition d'alcool, mais par le mélange des récoltes de différentes années, donne un produit d'une pureté exceptionnelle et d'un type particulier. On ne cherche, en effet, à imiter aucun vin étranger et l'on ne livre au commerce que deux espèces de vins, le rouge ou *gambino*, et le blanc ou *zucco*, telles que le sol les produit. Toutefois ils ne sortent des chais qu'après quatre années, c'est-à-dire lorsque la fermentation alcoolique est complètement terminée. Comme la consommation actuelle du vin de Zucco n'est encore que de 2,000 hectolitres par an, tandis que la production des vignes du domaine s'élève de 6,000 à 8,000 hectolitres, le surplus est vendu sans marque, soit en moûts

pour la fabrication du vermouth, soit après une année de cave, comme vin de Sicile.

Les vignes de la plaine de Catane fournissent le vin de Syracuse : l'un des principaux établissemens est celui des frères Cassola; d'autres crus encore, tels que le vin de Corvo, celui de Mazzara et celui de Castellamare, connu sous le nom de *muscat de Ségeste*, ont une certaine réputation et sont vendus soit comme vins de Sicile, soit même comme vins de Bordeaux. L'île, en effet, peut donner les produits les plus variés, et rien n'empêcherait, en améliorant les procédés de fabrication, d'en obtenir de tous les prix et pour tous les goûts. Il est regrettable d'obliger les consommateurs qui préfèrent les vins légers aux vins alcooliques, à boire en Sicile des vins de Toscane.

L'étendue cultivée en vignes est de 480,000 hectares environ, produisant annuellement de 2,400,000 à 2,800,000 hectolitres, qui, au taux moyen de 35 francs l'un, pris sur place après la vendange, représentent une valeur de 84 à 98 millions. Une grande partie de ce vin est destinée à l'étranger. En 1882, il en a été exporté en fûts, dans les pays autres que l'Italie, 116.151 hectolitres. A ce chiffre il faut ajouter le vin expédié en bouteilles, dont le nombre, pour la seule province de Trapani, a été de 29,000. La même année, l'Italie entière a exporté 1,312,388 hectolitres et 1,946,100 bouteilles, tandis qu'elle n'a importé que 57,610 hectolitres et 313,500 bouteilles.

Un commerce aussi considérable n'a pas manqué d'exciter les craintes des viticulteurs français, surtout dans les départemens méridionaux, et de provoquer de leur part des réclamations contre l'insuffisance des droits qui frappent à leur entrée chez nous les vins étrangers. Écrasés d'impôts, obligés de subir les exigences d'une main-d'œuvre de plus en plus élevée, en proie à des fléaux qui diminuent le rendement des deux tiers ou des trois quarts, ne récoltant que des vins marquant 9 à 10 degrés, ils se disent incapables de lutter contre les producteurs espagnols ou italiens, qui se trouvent dans des conditions beaucoup plus avantageuses; ils se plaignent surtout de voir les alcools d'Allemagne traverser la France pour se rendre en Espagne, où ils servent à alcooliser des vins qui entrent chez nous en ne payant que des droits illusoires et qui, marquant 14 ou 15 degrés, sont plus recherchés que les leurs pour les coupages auxquels ils sont employés. Ces plaintes sont fondées dans une certaine mesure et montrent qu'il y a effectivement de sérieuses modifications à introduire dans l'assiette de l'impôt. Il serait juste de frapper de droits élevés les vins étrangers fabriqués ou additionnés d'alcool; mais il serait regrettable de traiter de la

même façon les vins naturels, parce que ce sont, en définitive, les consommateurs qui en feraient les frais. Il semble, en effet, que les vins, même douteux, sont aujourd'hui assez chers pour qu'il ne soit pas désirable de les renchérir encore. Ce qui prouve que les prix sont déjà trop élevés, c'est la quantité de falsifications plus ou moins nuisibles dont le vin est l'objet, et qui tendent toutes à remplacer celui-ci par de l'eau. Sans parler du mouillage, que les marchands de Paris ont élevé à la hauteur d'une question d'etat, les liquides fabriqués avec de l'eau sucrée ou des raisins secs, ne sont-ils pas des concurrens autrement redoutables pour nos viticulteurs que les vins d'Italie ou d'Espagne? Ne vaudrait-il pas mieux que ces derniers pussent pénétrer chez nous et s'y vendre à des prix modérés que de nous abreuver de produits chimiques dont la santé publique a nécessairement à souffrir? C'est surtout sur les marchés étrangers que nos vins ont à redouter la concurrence des vins italiens ou espagnols, qui s'y présentent sous des noms français. Contre les fraudes de cette nature les droits protecteurs sont impuissans; c'est à des traités internationaux qu'il faut demander la répression d'un abus dont tout le monde souffre et qui décourage tout commerce honnête.

Qu'on veuille bien remarquer d'ailleurs que les besoins de la consommation sont illimités. En France, la moitié de la population ne boit pas de vin et ne demanderait pas mieux que d'en boire; tous les peuples du Nord sont dans le même cas. Le développement des voies de communication ouvre tous les jours de nouveaux débouchés, et l'on n'a pas à craindre que jamais la quantité de vin produite dépasse la demande. Il y a donc encore de la marge pour nos viticulteurs; aussi n'est-ce pas dans la surélévation des droits qu'ils doivent chercher le remède à la crise qu'ils traversent aujourd'hui, mais dans la diminution du prix de la main-d'œuvre et dans la recherche des moyens de préserver la vigne des fléaux auxquels elle est en butte. Sous ce rapport, ils ne peuvent malheureusement pas reprocher aux vignobles de la Sicile leur situation privilégiée.

Le phylloxera, en effet, fit son apparition à Riesi en 1872, et, peu après, aux environs de Messine. Il resta à l'état latent jusqu'en 1879 et ne s'éloigna pas des lieux où on l'avait vu d'abord; peu à peu il se propagea de proche en proche; si bien qu'aujourd'hui il a envahi une grande partie de l'île et qu'on s'attend à le voir apparaître dans la province de Palerme. En présence des chiffres que nous avons donnés plus haut, on comprend quelle atteinte il va porter à la fortune publique. Aussi le gouvernement s'en est-il vivement ému et s'est-il empressé, comme on l'a fait chez nous en pareille circon-

stance, de nommer une commission. J'ignore si celle-ci aboutira à des résultats plus satisfaisans que la commission française; quant à présent, elle a réussi à faire rapporter la loi qui prescrivait l'arrachage des vignes phylloxérées, mesure inapplicable, inutile et dépourvue de sanction. Elle conseille comme chez nous l'emploi des insecticides et la substitution des vignes américaines partout où le premier moyen serait trop onéreux eu égard au prix du vin. Jusqu'ici on ne connaît encore que trois procédés pour combattre ou atténuer les ravages du phylloxera, et les procédés sont malheureusement encore bien imparfaits. Le premier et le plus radical, découvert par M. Faucon, est la submersion complète des vignes pendant trente ou quarante jours de chaque hiver; il détruit absolument l'insecte sans, paraît-il, pourrir les racines de la plante, mais il n'est que d'une efficacité relative, puisqu'il faut y recourir chaque année et qu'il n'est applicable que dans les terrains susceptibles d'être inondés, qui sont malheureusement l'exception. A défaut de la submersion totale de la vigne, on peut se contenter d'irrigations pratiquées en été. C'est le procédé qu'emploie M. Maistre à Villeneuvette, près de Lodève, et qui, sans opérer une destruction radicale du phylloxera, en restreint la multiplication et donne à la vigne une vigueur de végétation qui lui permet de résister plus longtemps aux attaques; mais pour cela il faut de l'eau et c'est ce qui fait malheureusement le plus défaut, aussi bien dans nos départemens méridionaux qu'en Sicile, où toutes les montagnes sont dénudées.

Le second procédé est l'emploi des insecticides. Jusqu'ici, le sulfure de carbone et le sulfocarbonate de potassium sont les seuls qui soient entrés dans la pratique, mais ils sont encore trop onéreux pour que l'usage en ait été généralisé. Pour qu'on trouve avantage à y recourir, il faut que le prix du vin soit assez élevé pour pouvoir supporter une dépense de 300 à 400 francs par hectare; partout ailleurs il faut y renoncer.

La dernière ressource des viticulteurs phylloxérés est la plantation de vignes américaines, qui sont destinées soit à produire directement le raisin, soit à servir de porte-greffe aux cépages indigènes. On sait, en effet, que ces vignes, sans être absolument indemnes, ont des racines plus dures et plus nombreuses que celles de nos pays et résistent beaucoup plus longtemps que celles-ci aux morsures de l'insecte; mais elles donnent un vin de médiocre qualité et l'on ne sait pas encore bien ce qu'elles deviendront comme porte-greffe. Bien des personnes pensent qu'elles ne sont résistantes que pendant leur jeunesse et qu'elles perdront ce privilège dès que leur végétation sera devenue moins vigoureuse. Il est à craindre aussi que, transportées dans un sol et un climat différens de celui où elles

ont vécu jusqu'ici, elles ne perdent leurs qualités spéciales et ne reprennent les caractères des vignes européennes.

A ces procédés on peut ajouter certaines pratiques qui, sans détruire absolument le phylloxera, ont pour effet d'en atténuer les ravages : telles sont la fumure des vignes, qui, en développant le système radiculaire, augmente leur résistance, et la destruction de l'œuf d'hiver, découvert par M. Balbiani, au moyen du badigeonnage des ceps avec un mélange d'huile lourde, de chaux et de naphtaline. Il est même probable que ce dernier procédé deviendra un jour le moyen curatif le plus radical et le plus sûr. M. Lenormant (1) a suggéré un procédé de culture qui, en Italie du moins, mettrait la vigne indigène à l'abri des attaques de l'insecte : c'est de laisser les ceps croître en hauteur en les faisant monter le long d'un faisceau de cannes de façon à ce que les racines elles-mêmes, qui se développent proportionnellement à la tige, s'enfoncent dans le sol. Le phylloxera, qui se maintient dans les couches supérieures, n'aurait ainsi aucune action sur les racines profondes, qui resteraient indemnes. C'est un essai qu'il serait facile de tenter.

Quoi qu'il en soit, jusqu'ici nous n'avons encore que des palliatifs contre le fléau, et les récompenses promises par les gouvernemens français et italien sont encore à gagner. Ce n'est malheureusement pas le seul auquel la vigne soit exposée. Depuis quelques années, on en a signalé un nouveau qui ne serait pas moins terrible que le phylloxera, c'est le *mildew*, ou *peronospara vitis*, espèce de cryptogame qui s'attache à la partie inférieure de la feuille, la flétrit, empêche le raisin de se former et entraîne souvent la mort du cep. Encore imparfaitement étudié, ce champignon a déjà fait dans nos départemens du Midi de grands ravages, et nos viticulteurs peuvent craindre de rencontrer en lui une nouvelle cause de ruine. Ce sont là pour eux des ennemis bien autrement redoutables que les vins étrangers; c'est à les combattre qu'ils doivent employer leurs efforts beaucoup plutôt qu'à se protéger par des droits élevés contre une concurrence imaginaire.

VII.

La situation agricole d'un pays est la résultante des conditions naturelles et des conditions économiques dans lesquelles il se

(1) *La Grande-Grèce*, par François Lenormant, t. III.

trouve. Les premières, qui dépendent du climat et de la nature du sol, peuvent être modifiées dans une certaine mesure par l'action de l'homme ; les reboisemens ou les déboisemens ont sur le climat une certaine influence, favorable ou nuisible suivant les circonstances ; les amendemens, les engrais, les labours, les irrigations agissent sur le sol et le transforment. Ce sont ces diverses modifications qui constituent le progrès agricole. Les conditions économiques, au contraire, sont, dans un moment donné, plus impérieuses. Elles sont extrinsèques à la culture proprement dite et dépendent, non des efforts du cultivateur, mais des circonstances au milieu desquelles il se trouve, car elles sont la conséquence de la cherté relative des divers facteurs de production : terre, capital et travail.

Au point de vue des conditions naturelles, la Sicile est admirablement partagée. Le sol, aussi fertile aujourd'hui qu'au temps d'Homère, est apte à toutes les productions, mais depuis des milliers d'années qu'on lui arrache des récoltes sans rien lui restituer, il manque de phosphore. S'il était entre les mains de propriétaires pouvant lui faire des avances d'engrais et le cultiver avec des instrumens moins primitifs que ceux qu'on emploie, il donnerait tout ce qu'on voudrait lui demander. Quant au climat, il est également propre à mûrir les plantes du Nord et celles du Midi ; mais les longues sécheresses, qui durent plusieurs mois, rendent ce pays plus particulièrement favorable aux cultures arbustives, comme celles de la vigne et de l'oranger. Pour être moins exigeantes que les plantes annuelles, celles-ci n'en réclament pas moins de l'eau en abondance ; aussi rien ne doit-il être négligé pour utiliser toute celle qui existe aujourd'hui et pour s'en procurer de nouvelle. C'est pour ce motif que plusieurs fois, dans le cours de cette étude, nous avons insisté sur l'utilité du reboisement des cimes. La Sicile aujourd'hui est presque absolument dénudée ; les pluies hivernales s'écoulent sur les pentes à l'état de torrens et se rendent à la mer sans pénétrer dans le sol ; si les montagnes étaient boisées, elles seraient plus fréquentes, s'infiltreraient le long des racines des arbres et s'emmagasineraient dans les réservoirs intérieurs pour reparaître ensuite sous forme de sources. Cette action des forêts est aujourd'hui connue et la preuve n'en est plus à faire ; la seule difficulté qui s'oppose au reboisement est le pâturage, qu'il faudrait supprimer pour pouvoir replanter les hauteurs. Le gouvernement français est entré dans cette voie, quoique très timidement, depuis 1860 ; le gouvernement italien paraît vouloir l'y suivre, car il a présenté à ce sujet un projet de loi que le parlement n'a pas encore été appelé à discuter. La Sicile figure sur l'état des terrains à reboiser pour

une étendue de 47,000 hectares. C'est quelque chose, quoique encore insuffisant.

Certains points de la Sicile sont exposés à l'influence de la *malaria* et voient leurs habitans émigrer pendant l'été pour échapper à la fièvre. On a prétendu que les forêts exerçaient une action préservative et qu'on y remédierait par le reboisement des parties exposées au fléau. Cette opinion n'a pas été confirmée par l'enquête faite en 1881, par ordre du gouvernement, dans la campagne de Rome; car la commission qui en a été chargée n'a pu recueillir aucun fait qui la motivât. En revanche, il est à peu près hors de doute que les plantations d'*eucalyptus* produisent cet heureux résultat. C'est à elles, notamment, qu'il faut attribuer l'assainissement de l'établissement pénitencier de Trois-Fontaines, qui est exploité par des trappistes français, et qui autrefois était très fiévreux. Le principe de la *malaria* a été longtemps inconnu. On a cru le trouver dans la présence des marais, mais on a dû abandonner cette hypothèse après avoir constaté que le fléau sévit même sur les hauteurs et dans les quartiers de Rome qui semblent les plus sains, et qui sont dépourvus d'eau stagnante. C'est à M. le professeur Tommasi Crudeli qu'on doit la decouverte du microbe malarien, auquel il a donné le nom de *bacillus malariæ*. Ces organismes séjournent dans le sol, mais il faut, pour qu'ils se développent, une température minima de 20 degrés, une certaine humidité et l'action de l'air sur le terrain qui les renferme; en sorte qu'on peut empêcher qu'ils ne se répandent au dehors si l'on intercepte la communication du sol infecté avec l'air extérieur, en le recouvrant soit d'eau, soit d'une végétation dont les racines forment un feutre imperméable. Si les parties marécageuses sont plus particulièrement pestilentielles, c'est parce que la vase, toujours humide, mais fréquemment découverte, est propre au développement du microbe et à son expansion dans l'air ambiant. C'est aussi pourquoi, dans certaines villes, à Rome, par exemple, les quartiers où les maisons pressées les unes contre les autres empêchent l'air d'arriver jusqu'au sol, sont moins fiévreux que ceux qu'on a dégagés et où, dans un intérêt de salubrité, on a ouvert des squares et des boulevards. Le même fait se produit dans nos pays tempérés, où l'on ne peut faire des mouvemens de terrain pendant l'été sans que des cas de fièvre se manifestent; si ces cas ne sont pas plus nombreux, c'est parce que la température n'est pas assez élevée pour que la *malaria* exerce son effet d'une manière persistante, mais le germe n'en existe pas moins. Comment agit l'eucalyptus? Est-ce en drainant le sol, est-ce en tuant les organismes pernicieux par ses émanations? C'est ce qu'on ignore; mais

le fait est là et il faut savoir le mettre à profit. L'eucalyptus croît parfaitement en Sicile, où il n'a pas à craindre les gelées, qui quelquefois le font périr sur notre littoral méditerranéen.

Si des conditions naturelles dans lesquelles se trouve l'agriculture en Sicile, nous passons à l'examen des conditions économiques, nous nous trouvons en présence d'une situation moins satisfaisante. Des trois facteurs de la production agricole, la terre, le capital et le travail, la première est encore dans un très petit nombre de mains incapables de la mettre en valeur, et le capital pour l'acquérir fait défaut à ceux qui pourraient la cultiver. Cet état de choses est très préjudiciable à la production et maintient à l'état inculte de vastes terrains qui pourraient être couverts de riches moissons. Le travail est à bon marché, parce que la population est nombreuse; mais celle-ci est ignorante et misérable. C'est de l'amélioration progressive de son bien-être que dépend l'avenir agricole de la Sicile. Des symptômes de transformation se manifestent déjà de ce côté. La facilité des communications pousse en effet les ouvriers à chercher ailleurs une meilleure rémunération de leur labeur, et l'émigration fait tous les jours des progrès. En 1881, l'émigration italienne hors de l'Europe s'est élevée à 87,217 individus. Ce sont autant de bras de moins pour faire concurrence aux travailleurs sédentaires; ce sont autant de colons qui, sur la terre étrangère, deviendront des consommateurs pour les produits nationaux, et serviront de débouché au commerce italien. L'émigration est donc un bienfait, parce qu'en enlevant aux parens toute préoccupation sur l'avenir de leurs enfans, elle permet à la population de se développer sans obstacle. Les peuples qui n'émigrent pas, comme les Français, sont condamnés à voir leur race diminuer au regard des races rivales qui se répandent au dehors.

D'autre part, il commence à se former en Sicile une classe de paysans propriétaires qui se substitueront peu à peu aux anciens barons féodaux, possesseurs des *latifundi*. La formation de cette classe moyenne assurera à jamais la sécurité encore précaire des campagnes et deviendra pour le pays la pierre fondamentale de sa prospérité. La classe moyenne, en effet, depuis le simple artisan qui travaille pour son compte ou le maraîcher qui cultive quelques ares de terrain, jusqu'au banquier qui manie des millions et construit des chemins de fer, est seule en situation de mettre en œuvre les forces productives d'un pays et d'en accroître la richesse. Elle donne accès à tous. En France, elle a déjà absorbé l'ancienne noblesse, qui n'a plus comme autrefois le droit de vivre dans l'oisiveté, et qui, pour maintenir sa situation sociale, est actuellement obligée de faire preuve de capacité et d'intelligence. Elle s'ouvre

aux classes laborieuses et s'y recrute sans cesse, car il n'est pas aujourd'hui un millionnaire qui n'ait débuté, lui ou ses parens, par être un simple ouvrier salarié. S'il est arrivé à l'aisance, c'est exclusivement à son travail et à sa valeur morale qu'il le doit et c'est ce qu'on ne devrait jamais se lasser de répéter à ceux qui se plaignent de leur sort et qui se croient victimes de l'organisation sociale. Ceux qui n'entrevoient pas la possibilité d'améliorer régulièrement leur situation en cherchent les moyens dans la violence et deviennent un danger pour l'ordre public. La classe moyenne doit servir de soupape à ces aspirations et c'est pour ce motif qu'il est désirable de la voir s'établir en Sicile. C'est à elle d'ailleurs que celle-ci devra le développement de son industrie, qui fait aujourd'hui à peu près défaut. Malgré les quelques usines métallurgiques et autres qui se rencontrent dans les provinces de Messine et de Palerme, c'est au continent qu'il faut demander les machines à vapeur, les instrumens agricoles, les pressoirs pour la vendange, les bouteilles pour le vin, les presses pour les olives, les robinets pour les récipiens d'huile, et tous ces objets, quand ils viennent de France, sont soumis à des droits élevés qui pèsent en définitive sur l'agriculture, dont ils entravent l'essor. Il serait désirable qu'ils pussent être fabriqués dans le pays, sans pour cela que l'industrie prît une trop grande extension, parce qu'en Sicile celle-ci ne doit être que l'auxiliaire de l'agriculture.

C'est en grande partie à l'exagération des progrès industriels qu'il faut attribuer la crise agricole que subissent aujourd'hui la plupart des pays d'Europe, à cause de la surélévation du prix de la main-d'œuvre qu'ils ont provoquée, et de l'augmentation des frais de production qui en est la conséquence. C'est un lieu-commun absolument faux de prétendre qu'elle est due à la concurrence des produits de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, qui sont vendus sur nos marchés à un prix insuffisamment rémunérateur pour les cultivateurs européens. Est-ce bien, en effet, cette concurrence qui est la cause du mouvement agraire de l'Irlande; de l'avilissement du prix des laines en Écosse, qui a diminué d'un tiers la population ovine de ce pays; du bon marché des viandes fraîches et salées en Angleterre; de l'abandon des campagnes en France par la population ouvrière qui émigre dans les villes; de l'obligation où s'est trouvé le gouvernement italien d'expulser en neuf ans soixante mille propriétaires qui ne pouvaient payer leurs impôts et de la misère où se trouvent dans plusieurs provinces les classes agricoles? C'est effectivement à elle qu'on a fait remonter la responsabilité de ce malaise général et c'est dans l'espoir d'en atténuer les effets que tous les gouvernemens ont fait un retour vers les idées protection-

nistes, comme si les droits protecteurs avaient jamais remédié à quoi que ce soit. Quelle serait d'ailleurs la conséquence d'une surélévation des droits sur les blés ou sur les bestiaux? D'accroître le prix du pain et de la viande. Or ce prix, trouve-t-on qu'il n'est pas encore assez élevé et que la vie en France et ailleurs soit à trop bon marché? En comparant les prix actuels avec ceux d'autrefois, il est permis d'en douter. Le résultat le plus clair d'un retour général au système protecteur serait la suppression, ou, tout au moins, le ralentissement des échanges internationaux. Personne, je suppose, n'oserait affirmer que ce résultat fût désirable et que l'humanité gagnât à ce que les peuples restassent confinés chacun dans ses frontières.

La question des droits protecteurs est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît. Quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que ces droits ne sont le plus souvent qu'un trompe-l'œil et que, loin de profiter au pays qui les établit, ils lui sont toujours nuisibles. Non-seulement ils pèsent sur les consommateurs indigènes, mais ils vont parfois contre l'objet pour lequel ils ont été établis. Ainsi, pour rester sur le terrain agricole et sicilien, bien que le domaine du Zucco, par exemple, appartienne à un Français, ses produits en entrant en France sont considérés comme étrangers et traités comme tels. Ils émanent, il est vrai, d'un sol et d'un travail étrangers, mais les bénéfices qu'ils procurent enrichissent notre pays. Il en est de ces bénéfices comme des dividendes touchés par les actionnaires dans les entreprises étrangères telles que l'isthme de Suez, les chemins de fer autrichiens ou les charbonnages belges. Les colonies n'ont pas d'autre objet; elles sont créées pour faire fructifier les capitaux nationaux par l'exploitation des richesses naturelles qui s'y rencontrent, et quand ce sont des Allemands ou des Anglais qui vont s'y établir, ce sont eux et non pas nous, qui en profitent et qui recueillent les fruits des dépenses d'installation que nous y avons faites.

La protection, qui n'a en vue que l'intérêt du producteur indigène et non celui du pays pris dans son ensemble, n'est donc pas un remède à la crise agricole que nous traversons, parce que cette crise est générale et n'est pas uniquement due, comme on se plaît à le dire, à la concurrence étrangère, mais tient surtout à la rupture de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie. Il y a intérêt pour la première à ce que la seconde ne lui enlève pas les bras dont elle a besoin, et par conséquent à ce qu'on ne lui donne pas au moyen de droits protecteurs une activité factice.

En France, la crise a d'autres causes encore, telles que l'incertitude du lendemain, l'exagération et la mauvaise assiette des impôts,

le gaspillage des deniers publics, le désordre qui règne dans les esprits. A toutes ces causes la protection ne peut rien, et c'est ailleurs qu'il faut en chercher le remède. On le trouvera quand on voudra. Il faut le dire et le répéter sans cesse, la protection a fait son temps; elle a actuellement un regain de faveur, mais il ne peut être que momentané. Si l'on a créé des lignes de navigation, construit des chemins de fer, percé des isthmes et creusé des montagnes, c'est pour que les produits puissent circuler d'une extrémité du monde à l'autre; si l'on a supprimé les obstacles naturels, ce n'est pas pour les remplacer par les obstacles artificiels établis aux frontières. Le marché du monde est aujourd'hui ouvert à tous; il faut que chacun puisse aller chercher sur tous les points les produits dont il a besoin et qu'il s'ingénie à fabriquer chez lui ceux qu'il pourra donner en échange.

La Sicile, dont cette discussion nous a un peu écartés, est mieux partagée que nous sous le rapport des produits du sol, pour plusieurs desquels elle exerce un véritable monopole. L'avenir est à elle. Elle a tout ce qu'il faut pour n'être inférieure à aucun pays. Toutes les industries peuvent y fleurir, son climat se prête aux productions les plus variées, son monde souterrain est plein de trésors; il ne dépend que d'elle de mettre en valeur tous ces élémens de richesse et de prospérité. Elle a joué dans l'histoire un rôle trop considérable pour ne pas tenir à honneur de reprendre sa place au premier rang. Sa civilisation a brillé dans l'antiquité comme un phare; elle a eu ses poètes et ses savans qui ajoutaient la splendeur morale à la splendeur matérielle de ses villes; plus tard elle devint le grenier de l'Italie; elle fut la première, sous la domination arabe, à sortir de l'obscurité où l'invasion des barbares avait plongé l'Europe; sa prospérité ne diminua pas sous les rois normands, qui la dotèrent d'un gouvernement représentatif. Depuis lors, elle s'est laissé devancer, mais il lui sera facile de regagner le terrain perdu, car elle possède des hommes distingués qui s'appliquent avec ardeur à mettre en action toutes ses forces vives; le reste est l'affaire du gouvernement. Assurer la sécurité des campagnes, dissiper l'ignorance des masses, ouvrir des voies de communication, faciliter les transactions extérieures, telle doit être sa mission, et il n'y faillira pas.

J. Clavé.

L'EAU DE MER

SES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

I. F.-L. Ekman, *Om hafsvattnet utmed Bohusläneska kusten* (Sur l'eau de mer dans le voisinage du littoral de la province de Bohus); Stockholm, 1870. — II. H. Tornöe, *On the air in sea-water ; — On the carbonic acid in sea-water ; — On the amount of salt in the water of the Norwegian sea;* Christiania, 1880. — III. Otto Pettersson, *On the properties of water and ice, — Contributions to the hydrography of the Siberian sea*; Stockholm, 1883.

Sans la mer, a-t-on dit, la civilisation n'aurait pu se développer, et le monde serait resté barbare. Cet élément, dès les temps primitifs de l'humanité, n'a pas seulement réuni les peuples les plus éloignés, il a encore inspiré aux nations anciennes l'idée de l'infini, conception qui touche à celle de la divinité : Homère et les mythologues indous croyaient, l'un au fleuve Océan, les autres à une étendue liquide sans bornes, comme l'espace. Enfin, les pêcheurs qui jetaient leurs filets grossiers dans les criques des Cyclades furent peut-être les premiers naturalistes, de même que les navigateurs phéniciens ont été les premiers ingénieurs maritimes. De nos jours encore, toutes les sciences trouvent dans l'océan, ou bien un champ d'exploration pour ainsi dire illimité, ou bien un ennemi qu'il faut réduire. Les zoologistes, installés dans leurs laboratoires, s'efforcent de déterminer les êtres que la sonde ramène des profondeurs les plus effrayantes; les hydrographes et les constructeurs étudient les courans, élèvent des jetées, creusent des ports. Le public visite les aquariums, admire les digues, les dra-

deux allées plantées de grands arbres. Le buste de Claude Bernard repose sur un hermès ; un jeune homme nu, vu de dos, s'approche de la gaine, le bras élevé et portant une couronne. Quels éloges mérite M. de Gravillon pour avoir trouvé la belle et poétique attitude de cette figure, si toutefois ce n'est pas une réminiscence de l'adorable *Jeunesse* de Chapu? Une œuvre qui paraît plus originale est celle qu'a conçue M. Marquet de Vasselot pour les mines de Bruay. Un mineur, en tenue de travail, gravit les degrés du monument funéraire et désigne du doigt le buste qui le surmonte. M. Marquet de Vasselot a su garder du style à cette figure toute réaliste. Revenons aux images des vivans, qui sont innombrables, mais parmi lesquelles nous mentionnerons seulement le buste tourmenté et expressif de Victor Hugo, par M. Rodin, le buste du professeur Charcot, par M. Dalou, dont la tête trop petite paraît hors de proportions avec les épaules, et le buste du docteur Mesnet, par M. Franceschi, où s'est surpassé ce renommé portraitiste en marbre.

M. Chapu expose deux figures décoratives largement traitées. Ces statues, destinées à faire pendans, représentent, l'une, Proserpine agenouillée et cueillant des narcisses; l'autre, Pluton, baissé dans l'herbe et fixant les yeux sur la jeune fille qu'il va ravir à la terre. On aimera surtout la *Proserpine*, dont le visage et l'attitude ont la grâce charmante de la renaissance et dont les draperies ont l'ampleur même de l'antique. Ces deux marbres, qui doivent être placés dans le parc de Chantilly, y feront le meilleur effet. Le groupe de bronze de M. Caïn ne fera pas moins bien au milieu du Jardin des Tuileries. C'est un rhinocéros attaqué par des tigres. Le monstrueux animal plonge sa corne dans le ventre d'un des tigres renversé, tandis que l'autre assaillant se brise les dents et s'aplatit les griffes sur la carapace du pachyderme. Ce combat sauvage atteint à l'impression du drame. On ne saurait mettre plus de force dans le mouvement, plus de chaleur vitale dans l'exécution. Si Barye était le Fyt des sculpteurs, Caïn en est le Snyders. — Finissons, car, même pour les traiter selon leurs petits mérites, nous estimons qu'il est inutile de signaler les innombrables statues de genre, de fantaisie extravagante ou de bas réalisme, qui encombrent le jardin : tels les savetiers, les garçons bouchers, les serruriers, les paralytiques, les bonnes d'enfans, les funambules et les danseuses. Puisqu'il s'agit d'une exposition de sculpture, pourquoi parler de choses qui ne sont pas de la sculpture?

HENRY HOUSSAYE.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

II[1].

LA LANGUE. — LES CLASSES. — LES LETTRÉS. — LE JOURNAL. — ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES.

VI. — LA LANGUE.

L'origine des langues est un mystère pour tous les savans. Lorsqu'on examine une langue, c'est-à-dire cet ensemble de sons se groupant d'une manière méthodique et exprimant tous les tours si délicats de la pensée, on se demande avec stupéfaction qui a pu créer une telle merveille; et lorsque, parcourant les divers pays du globe, on entend parler tant de langues diverses, incompréhensibles les unes aux autres, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a eu des auteurs de langues, puisqu'elles diffèrent avec les peuples.

Comme il est constant que ces créations remontent à une très haute antiquité, il faut en conclure qu'il y a eu une époque de splendeur dans les premiers temps du monde et que l'intelligence de l'homme a été capable d'imaginer et de composer les langues dans les diverses tribus formant alors la société humaine. C'est là, je pense, la déduction qu'il est permis de faire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Nos auteurs ne s'expliquent pas à ce sujet d'une manière plus claire que les lettrés de l'Occident, quoique les monumens écrits de notre littérature soient de deux mille ans plus anciens que les poèmes d'Homère. Ils fournissent cependant quelques renseignemens sur les transformations subies par la langue écrite, renseignemens qui seront sans doute lus avec intérêt par tous ceux qui se plaisent aux choses de l'antiquité.

L'histoire mentionne que, pendant toute la période de temps qui s'écoule entre la création du monde et l'an 3000 avant l'ère chrétienne, la Chine ne connaissait pas la langue écrite. La coutume consistait à faire des nœuds de cordes pour rappeler le souvenir d'un fait. Cet usage semble s'être conservé dans les mœurs pour fixer une action que l'on tient à ne pas oublier : c'est le nœud du mouchoir.

Cette absence de langue écrite constatée ainsi officiellement a un certain intérêt. Ce fait caractérise un état d'ignorance ou un état de tranquillité parfaite. Il existe encore dans notre extrême Orient certaines tribus qui ont été assez complètement séparées du reste du monde pour ne parler qu'une langue de tradition, pure de toute corruption, et qui ne connaissent pas le moyen de l'écrire. Il y a quelques raisons de croire que ces tribus ont dû conserver intactes les racines des mots composant leurs langues et qu'un érudit trouverait dans l'étude de ces idiomes plus d'un rapprochement à faire avec les langues célèbres de l'Orient.

C'est après l'an 3000 qu'un empereur du nom de Tchang-Ki imagina les lettres appelées *tsiang*, qu'il forma d'après les constellations des étoiles. Ces caractères ne portaient pas le nom de lettres, mais de figures. Ils sont de dix siècles plus anciens que les caractères inventés par les Égyptiens.

Ces figures représentaient les objets eux-mêmes; c'était donc un système d'écriture très primitif, il est vrai, mais c'était déjà l'idée de l'existence possible d'une langue écrite, et les efforts des âges futurs devaient produire des procédés plus parfaits qui fixeraient définitivement la langue et deviendraient les compagnons inséparables de la pensée.

A travers les siècles, nous pouvons suivre ces progrès, car l'histoire en a conservé la trace.

Nous n'avons d'abord que des figures grossières représentant les objets. Plus tard, ces traits sont modifiés et constituent les lettres appelées *li*, qui sont encore des caractères figurant les objets, mais en lignes courbes. Ce sont les caractères qui ont servi à composer les livres sacrés de Confucius et de Lao-tze.

Les transformations qui suivirent ces premiers essais ne sont

plus du même ordre. C'est le principe qui change, et l'on invente des caractères appelés *tze* (mots), écrits d'après la prononciation de l'objet. C'est l'écriture des sons.

Plus tard encore, sous le règne de l'empereur Tsang-Ouang, de la dynastie de Tcheou (783 avant J.-C.), un académicien nommé Su-Lin introduisit le principe naturel des objets dans l'écriture. Ces lettres s'appellent *ta-tchiang*. Elles ont été conservées dans les livres sacrés Y-King, les seuls qui aient échappé aux flammes lors de l'incendie des livres ordonné par l'empereur Tsin-Su-Hoang.

Ces lettres *ta-tchiang* ont servi pour l'enseignement public jusqu'à l'époque où s'opéra la nouvelle transformation sous le règne de Tsing (246 avant J.-C.). Cette transformation ne porta que sur les traits, qui devinrent plus droits et en relief. Ces caractères s'appellent les baguettes de jade et sont encore utilisés aujourd'hui dans les sceaux officiels. Les inscriptions placées sur les édifices et celles qui figurent sur les vases de grand prix appartiennent aussi à cette écriture.

Un siècle plus tard, un nouveau progrès est accompli : il est obtenu par la combinaison de toutes les lettres anciennes. Les caractères ainsi formés sont plus réguliers dans les lignes, et notre écriture actuelle n'en diffère pas beaucoup.

Toutes ces transformations successives montrent avec quel art sont composés nos caractères, où tant de principes divers ont été appliqués. Ils se perfectionnent lentement, d'âge en âge, et chaque siècle leur donne une nouvelle physionomie, plus en rapport avec les progrès de l'intelligence. C'est comme un diamant d'abord à l'état brut, rugueux et sombre d'éclat, mais qui, peu à peu, est usé, limé jusqu'à découvrir les facettes de son cristal limpide et profond.

Cependant notre écriture n'est pas encore fixée. Au commencement du Ier siècle, un sous-préfet nommé Tcheng-Miao est jeté en prison. Il adresse à l'empereur une demande en grâce et compose ses caractères en prenant pour base l'écriture *li*. Trois mille mots se trouvaient dans cette demande, et leur mode de formation étant plus simple et plus facile que le mode jusqu'alors adopté, l'empereur, faisant droit à la requête, ordonna en même temps l'introduction du système *li* dans l'écriture publique.

C'est sous la dynastie des Han que fut opérée la dernière transformation importante de la langue écrite. Un conseiller de l'empereur, voulant donner à son souverain des informations rapides sur les diverses requêtes qui lui étaient adressées, imagina une écriture demi-cursive ayant toujours pour base le système *li*, et c'est cette écriture qui, cinq siècles plus tard, devait, en se transformant en

cursive, constituer la langue écrite définitive de la Chine. Cette écriture économise un temps considérable, perdu dans les précédens systèmes, soit pour dessiner les figures, soit pour tracer les lignes dont se composait un mot.

On voit par ces développemens combien notre langue peut être rendue difficile si l'on se propose de connaître les divers systèmes d'écriture qui composent nos monumens littéraires et nos livres sacrés. L'écriture actuellement adoptée, la cursive, est faite de telle sorte qu'on peut écrire un mot en un trait de pinceau sans aucune interruption. Tous les traits sont liés. C'est un progrès incontestable, très commode pour les divers usages de la vie; mais les lettres officielles, les compositions d'examens, les rapports au souverain, doivent être écrits en écriture nette, avec un grand soin, et c'est un travail assez difficile. Nous avons des modèles qui varient selon les méthodes, et leur étude forme une des occupations les plus importantes de notre éducation.

On sait sans doute comment s'écrivent les lettres, puisque l'usage de l'encre de Chine n'est pas inconnu en Europe. Il ne sera peut-être pas inutile de savoir qu'il ne suffit pas de délayer de l'encre et de prendre un pinceau. Il faut savoir aussi délayer l'encre à un degré déterminé et tenir le pinceau dans une position perpendiculaire au plan de la table sur laquelle on écrit.

Je terminerai ces notes en apprenant à mes lecteurs d'Occident une leçon célèbre sur les divers moyens d'écrire avec le pinceau.

Il y a huit moyens d'écrire avec le pinceau : 1° la figure d'une lettre doit être vivante, et les traits doivent être plus ou moins en relief, selon les liaisons de la lettre; 2° les parties qui composent une lettre doivent être droites, énergiques, proportionnées : le commencement et la fin doivent se faire remarquer par des traits distincts; 3° les traits qui ne sont pas renfermés dans le même mot doivent être naturels, comme des nageoires de poisson ou des ailes d'oiseau; 4° les pieds d'une lettre doivent être proportionnels à la grandeur de la lettre, et placés soit vers le haut, soit vers le bas, à droite ou à gauche; 5° un mot, qu'il soit de forme carrée ou ronde, doit être composé de lignes très droites dans les lignes droites et de lignes rondes dans les courbes; 6° les lignes de jonction doivent être d'une courbe progressive, sans bosses; 7° l'arrêt d'une ligne droite ne doit pas être pointu, comme le pinceau lui-même, mais très énergique; 8° avant d'arriver à la courbure d'un trait, il faut penser à diminuer ou à fortifier déjà le trait.

Qu'on remarque toutes les expressions que contient cette leçon, et peut-être pourront-elles, mieux que mes développemens, faire comprendre la valeur d'un caractère, sorte de miniature où l'idée

est peinte comme en un tableau. Ces traits, qui se croisent en tous sens, ces nuances du pinceau, ces pleins et ces déliés, toutes ces lignes droites, courbes, expriment et représentent les tours multiples de la pensée avec tout le fini d'une œuvre artistique.

Il y a dans cette méthode d'écriture appliquée aux langues un avantage qu'on ne peut constater en Occident que pour les langues parlées. Aux yeux des Européens, la beauté d'une langue réside dans le son, et il n'est pas rare d'entendre vanter l'harmonie d'un mot ou même d'une phrase. Mais ces manières d'être des mots ne se représentent pas par l'écriture. Les mots sont muets et n'ont que des relations orthographiques. L'énergie ou la douceur des lettres ne modifiera en rien le sens d'un mot : il aura toujours la même valeur, et, s'il en change jamais, ce sera par un artifice de style dont il n'est pas permis d'abuser sans lasser l'attention. Et cependant l'esprit n'est-il pas le monde des nuances et des délicatesses abstraites, et la culture de l'intelligence ne tend-elle pas toujours à augmenter la sensibilité de cette faculté? Comment pouvoir répondre à cette vocation naturelle si l'on n'a à sa disposition que des mots à sens fixe? Et si un auteur parvient, à force d'habileté et de bonheur, à trouver un tour particulier qui satisfera l'esprit, il emporte avec lui son secret, et quiconque voudra s'en servir ne sera qu'un plagiaire. Nous, nous ne perdons pas ainsi nos trésors : nous les conservons; ils vivent dans nos caractères, et, une fois créés, ils font leur tour de Chine comme une expression de Voltaire fait le tour du monde, avec cette différence que l'un est devenu un mot nouveau et que l'autre ne sera jamais qu'une citation. J'espère, par ces comparaisons, m'être fait comprendre; non pas que je cherche à vanter les avantages de l'un des systèmes aux dépens de l'autre, mais je trouve que les langues de l'Occident n'ont pas toutes les ressources qui doivent satisfaire ou passionner un écrivain. J'ai fait cette observation que l'orateur était infiniment au-dessus de l'écrivain : Pourquoi? Parce que la vie est dans le son. Eh bien! c'est cette vie qui réside dans nos caractères : ils ont non-seulement un corps, mais une âme qui peut leur donner la chaleur et le mouvement.

VII. — LES CLASSES.

On distingue, en Chine, quatre classes ou catégories de citoyens, selon les mérites et les honneurs que la coutume et les lois du pays accordent à chacune d'elles. Ces classes sont celles des lettrés, des agriculteurs, des manufacturiers et des commerçans. Tel est l'ordre de la hiérarchie sociale en Chine.

Les lettrés occupent le premier rang comme représentant la classe qui pense; les agriculteurs ont la seconde place comme représentant la classe qui nourrit; les manufacturiers jouissent aussi d'une assez grande considération en rapport avec leur industrie, mais la classe des commerçans est la dernière.

A vrai dire, les deux classes estimées et honorées sont les deux premières : elles constituent l'aristocratie de l'esprit et du travail. Nos gentilshommes ne pourraient inscrire dans leurs armes parlantes qu'une plume, — je veux dire un pinceau, — ou une charrue; dans l'une, le ciel pour horizon; dans l'autre, la terre. Ne semble-t-il pas que les seules préoccupations de l'homme aient été de tout temps tournées vers ces deux pôles, vers ces deux limites : le ciel, c'est-à-dire l'invisible et l'inconnu pour la pensée; et la terre, que foulent les pieds, pour le travail manuel? Ce sont les sources naturelles du labeur humain : nous en avons respecté la disposition pour fixer les distinctions sociales. Si la science est la plus haute des spéculations, la plus noble et la plus honorée, c'est qu'elle fait les hommes capables de gouverner et que c'est parmi les lettrés que se recrutent les fonctionnaires de l'état. Mais la préférence accordée aux travaux de l'esprit n'est pas exclusive. L'agriculture est également honorée, parce que la terre est le principal objet des taxes. Comparée a l'industrie et au commerce, l'agriculture est appelée la racine, et celle-ci les branches.

VIII. — LES LETTRÉS.

Tous les individus appartenant aux quatre classes dont j'ai parlé dans le chapitre précédent sont admis à prendre part aux concours publics qui décernent les grades. Ce droit est, en lui-même, plus précieux que tous ceux qui sont inscrits dans un code célèbre, emphatiquement nommé les immortels principes, ou les Droits de l'homme. Il n'existe nulle part dans le monde un principe plus démocratique; et je m'étonne qu'on n'ait pas songé à l'adopter dans les contrées occidentales, où les immortels principes n'ont pas encore assuré le meilleur des gouvernemens et l'état social le moins imparfait.

Les grades, qui s'appellent en Chine comme dans d'autres pays de l'Occident, le baccalauréat, la licence et le doctorat, ne sont pas de simples diplômes témoignant de l'étendue relative des connaissances dans les lettres et les sciences. Ils ont un tout autre caractère, en ce sens qu'ils confèrent des titres auxquels sont attachés des droits et des privilèges. La chanson de Lindor ne serait pas comprise en Chine, et les vœux « d'un simple bachelier » ne seraient pas aussi modestes.

J'ai été singulièrement surpris de constater combien les grades universitaires étaient peu honorés. Le grade de bachelier, par exemple, est absolument déconsidéré, et par ceux qui ne l'ont pas obtenu, — naturellement, — et par ceux qui en ont subi l'examen. On n'avoue pas qu'on est bachelier; on ne demande pas à quelqu'un s'il est bachelier; cela serait aussi déplacé que de demander son âge à une ex-jolie femme. Quant aux grades de licencié et de docteur, les personnes seules qui veulent se livrer aux études sérieuses et se consacrer à l'enseignement supérieur prennent la peine de les obtenir. Mais le grade de docteur n'est pas une distinction qui crée un emploi et embellit une carrière. On peut être docteur ès-lettres ou ès-sciences et solliciter une place très humble dans une administration sur le pied d'égalité avec un ignorant. Ce sont là des anomalies qu'on m'a assuré être régulières, et j'ai constaté que, malgré ma répugnance à admettre de telles assertions, je devais les accepter comme vraies.

Je me demande encore, après dix années de séjour, après des études nombreuses, quel peut être, dans les institutions du monde occidental, le principe vraiment digne d'être appelé démocratique ou libéral. Je n'en vois aucun, et personne ne m'en a montré un qui le fût aussi excellemment que le droit d'admission de tous les citoyens aux concours conférant les grades. On m'a bien parlé du suffrage universel, mais c'est une rose des vents; c'est un principe sans principes; et c'est se faire une singulière opinion de l'opinion publique que de s'imaginer qu'elle pourra se manifester, par décret, à une époque précise, tel jour, à telle heure. Chose curieuse! on ne pourrait pas proposer l'élection des académiciens par le suffrage universel sans se rendre ridicule, et on admet que ce soit le même suffrage qui choisisse les législateurs! Je crois que ceux-ci sont plus difficiles à discerner que ceux-là. Que faut-il conclure?

Où est la récompense accordée au travail opiniâtre, éclairé par une noble intelligence? Si vous êtes pauvre, n'ayant pour richesse qu'un nom honorable et l'ambition de le bien porter, pourrez-vous, par l'étude seule et par ses succès, vous assurer un nom dans les fonctions de l'état? Pourrez-vous vous élever, par le seul crédit de votre science? Pourrez-vous lui demander de conquérir pour vous un droit? Pourrez-vous obtenir par elle seule les honneurs et la puissance? En Chine, oui; en Europe, non.

Ce n'est donc pas sans raison que je prétends que nos coutumes sont plus libérales, plus justes et plus salutaires : car les plus instruits sont les plus sages, et ce sont les ambitieux qui tourmentent la paix publique. Exigez, pour remplir les fonctions élevées de l'état, le renom du mérite le plus élevé, comme on exige pour les fonctions militaires la bravoure éprouvée, le culte de l'honneur, et la science

des combats, et vous supprimerez les guerres intestines que livrent aux portes des ministères les intrigues et les passe-droits. C'est là le secret de la stabilité de notre pacifique empire. Il suffirait d'en adopter le système. pour changer bien des changemens ; mais le jour où l'Europe cessera d'aimer ce qui change, elle sera parfaite, — et nous n'aurons plus rien à lui envier.

La Chine n'a pas d'enseignement officiel.

Notre gouvernement entend mieux la liberté que certains états de l'Occident, où l'on impose l'obligation de l'instruction, sans lui donner de but précis. Le gouvernement n'a de contrôle que sur les concours. Les candidats ne sont soumis qu'à une seule loi, la plus tyrannique de toutes : celle de savoir.

Il faut encore remarquer que nos grades ne représentent pas seulement un mérite acquis, mais la supériorité du mérite. Les grades sont, en effet, obtenus au concours; car c'est la seule manière de donner du crédit à un grade.

Il n'y a pas de meilleure preuve à indiquer que ce qui se passe à propos des nominations dans les armées européennes, par le système des écoles spéciales, où l'on ne peut entrer qu'à la suite d'un concours. Ces écoles deviennent alors de véritables institutions où se forme un esprit de corps, exclusif, fier de ses privilèges, et se constituant en une sorte d'aristocratie dont l'influence est très élevée. J'admire l'École polytechnique et ses règlemens. Ne voyez-vous pas quel prestige elle conserve, malgré les diverses révolutions qui ont détruit tant d'excellentes choses? C'est que le grade impose et s'impose!

Supposez que le grade d'avocat soit soumis au concours ; qu'on en fixe chaque année le nombre. Quels ne seraient pas les bienfaits qu'apporterait une telle réforme! Le droit de plaider deviendrait un honneur, et l'esprit de corps, auquel prétendent les avocats, acquerrait une véritable dignité. Mais c'est un caprice de mon imagination, et ne serait-ce que pour confirmer la vérité d'un principe évangélique, il faut laisser aux derniers le privilège de pouvoir devenir quelquefois les premiers. C'est en ceci que réside l'esprit démocratique.

Les études se font dans la famille. Les familles aisées ont des précepteurs ; mais, dans chaque village de la Chine, les parens les moins fortunés peuvent envoyer leurs enfans dans les écoles, et il y a des écoles de jour et de nuit. Les enfans qui les fréquentent sont si nombreux que le prix de l'admission est très minime.

L'ordre de nos concours aura peut-être quelque intérêt pour mes lecteurs européens, quoique ce soient des détails connus par les voyageurs qui ont écrit sur la Chine. Je n'ai pas la prétention de

faire découvrir un nouveau monde, mais d'attirer l'attention sur certaines institutions qui ne sont pas complètement barbares, et pour lesquelles on peut professer un sentiment qui dépasse les limites de la pitié. J'aide mon semblable à voir par mes yeux : c'est toute mon ambition.

Lorsque les candidats se jugent suffisamment prêts pour subir le premier examen, ils vont se faire inscrire à la sous-préfecture où a lieu cet examen. Il comporte six épreuves.

Le candidat élu à la suite de la dernière épreuve est désigné comme apte à subir les examens qui ont lieu devant le préfet au chef-lieu de la province. Cet examen comporte également un certain nombre d'épreuves, et si toutes ont été victorieuses, le candidat élu se présente devant l'examinateur impérial délégué spécialement dans chaque province.

Ce n'est qu'après avoir été admis par cet examinateur que le candidat reçoit le grade de bachelier.

Chaque épreuve dure une journée entière, et il en faut subir quinze environ pour satisfaire aux conditions du programme. Toutes ces épreuves sont écrites, et les candidats sont enfermés dans de petites cellules, sans le secours d'aucun livre, n'ayant avec eux que leur pinceau, l'encre et le papier. Ils doivent faire leurs compositions sur des sujets de littérature et de poésie, d'histoire et de philosophie. Ces examens ont lieu tous les ans au chef-lieu de la préfecture.

Les examens du second degré conférant la licence ont lieu tous les trois ans. Ils se passent à la capitale de la province et se composent de trois examens durant chacun trois jours et fournissant une durée totale de douze jours. Les candidats sont généralement très nombreux, quelquefois plus de dix mille pour deux cents élus !

Les examens du troisième degré conférant le doctorat ont lieu à Pékin dans le même ordre que les examens du second degré. Les élus de ce dernier concours subissent encore un dernier examen en présence de l'empereur et sont classés par ordre de mérite en quatre catégories : la première ne compte que quatre membres ; ils sont reçus immédiatement académiciens. La seconde catégorie comprend les candidats-académiciens, qui devront de nouveau concourir pour entrer à l'académie. La troisième catégorie nomme les attachés aux ministères, et la quatrième les sous-préfets ou ayant rang de sous-préfet.

Le nombre des docteurs admis à chaque session varie entre deux et trois cents.

Les académiciens deviennent les membres du Collège impérial des Han-lin et forment le corps le plus élevé dans lequel on choi-

sit ordinairement les ministres de l'empereur. Je n'ai pas besoin de dire d'après cette énumération que la vie d'un lettré se passe en examens.

A vingt ans, en Europe, le temps est arrivé pour la plupart de laisser de côté l'étude et de commencer à l'oublier. Nous, nous commençons à élever notre ambition, c'est-à-dire à espérer un nouveau grade auquel correspondra un accroissement d'honneur et de fortune.

La hiérarchie chinoise n'est pas fondée sur l'ancienneté, mais sur le mérite. Le grade fixe la position ; et plus la position s'élève, plus il faut de mérite pour en être le titulaire. On n'aurait pas l'idée chez nous de se moquer d'un chef de bureau, par cette simple raison qu'un chef de bureau est nécessairement plus capable qu'un sous-chef. La hiérarchie par l'ancienneté est une erreur : ce n'est pas le crâne dénudé qui fait le mérite, et les jeunes attachés aux ministères m'ont suffisamment édifié sur les défaillances de l'ancienneté pour me faire d'autant mieux apprécier la sagacité de nos gouvernans d'en avoir supprimé la cause.

Rien ne peut donner une idée des démonstrations de joie qui accueillent la nouvelle d'un succès remporté dans les examens. J'ai vu en Angleterre et en Allemagne, c'est-à-dire dans les deux seuls pays où il existe des universités, des processions d'étudians, des fêtes de félicitations qui certes ne manquaient pas d'entrain ni de grandeur. Mais en Chine ces réjouissances ont une grande extension et sont extrêmement populaires.

Les cérémonies qui se font dans la famille sont aussi pompeuses que celles du mariage : les parens se réunissent d'abord au temple des ancêtres pour leur faire l'offrande de l'honneur qu'ils ont reçu ; puis, des festins magnifiques sont donnés à tous les membres de la famille et à tous les amis. Pendant plusieurs jours, on se livre à toutes les manifestations de la joie la plus vive. L'élu est porté comme en triomphe. Lorsqu'il va annoncer la nouvelle de son succès à ses connaissances et aux membres de sa famille, un orchestre de musiciens l'accompagne ; ses amis se tiennent autour de lui portant des bannières de soie rouge et lui font cortège. Il est acclamé par la population comme un roi qui aurait remporté une grande victoire. Sur les murailles de sa demeure sont affichées des lettres portant à la connaissance de tous le succès que l'élu a remporté. Ces mêmes lettres sont envoyées dans toutes les familles avec lesquelles l'élu entretient des relations.

Naturellement, l'éclat de ces fêtes et de ces honneurs n'est pas fait pour ralentir l'ambition des candidats. Toutes ces solennités attisent l'émulation et excitent ceux qui ont conquis les palmes

du premier degré à prétendre à celles du second. Les fêtes relatives au succès du doctorat prennent les proportions d'une fête publique à laquelle se joignent tous les habitans de la ville où est né l'élu.

Outre les examens que j'ai mentionnés, il en existe encore d'autres qui succèdent au premier degré et qui donnent droit pour les élus à une pension alimentaire ou à un titre. Les lettrés pourvus de ce titre peuvent concourir pour les emplois dépendant de la magistrature, dont les membres ne sont pas les élus directs des examens. Si l'on ajoute enfin à tous ces honneurs, suffisans déjà par eux-mêmes pour enflammer l'ambition la plus lente, la pensée profondément chère au cœur des Chinois, que ces honneurs rejaillissent sur la famille, qu'ils sont agréables aux ancêtres et que les parens directs, le père et la mère, recevront le même rang et la même considération, on sentira quelle force peut avoir sur nos mœurs l'institution des concours.

Il pourrait arriver, comme cela se voit ailleurs, que le fils parvenu méprisât ses parens restés dans l'humble position où il est né lui-même. Mais nos lois ont été prudentes, et ce scandale n'attriste pas nos pensées.

Le père et la mère s'élèvent en même temps que leur fils, ils reçoivent l'honneur et le rang de son grade, et il n'y a que des heureux dans la famille le jour d'un triomphe aux examens. Ah! nos ancêtres connaissaient bien le cœur humain et leurs institutions sont vraiment sages ! Elles méritent l'admiration et la reconnaissance de tous les amis de l'humanité. Plus j'apprendrai la civilisation moderne, plus ma passion pour nos vieilles institutions augmentera, car elles seules réalisent ce qu'elles promettent : la paix et l'égalité.

IX. — LE JOURNAL ET L'OPINION.

Si l'on définissait « le journal » aussi exactement que le permette la complexité d'un tel mot, on pourrait dire que c'est une publication périodique destinée à créer une opinion dans le public.

Je pense que bien des journaux accepteraient cette définition, car c'est un noble métier que celui de créer une opinion et de la répandre presque instantanément à des milliers d'exemplaires, dans ce grand monde toujours nouveau qu'on appelle le public. Je suis un admirateur du journal en Europe. Il aide à passer le temps agréablement; en voyage, c'est un compagnon qui vous suit comme s'il était à votre service; vous le retrouvez partout, dans toutes les

gares ; son titre seul vous est agréable à apercevoir, et avec un journal on regrette moins les absens. C'est là, je crois, son meilleur éloge.

L'influence du journal sur l'esprit n'est pas aussi grande qu'on pourrait le craindre. Si on lisait toujours le même journal, il est possible qu'à la longue, étant donné que le journal soit assez convaincu pour dire toujours la même chose, il exerçât sur l'esprit de l'abonné une influence profonde. Mais le public lit tant de journaux de nuances si diverses qu'on finit par être de tous les groupes politiques, ce qui est, du reste, infiniment commode lorsque les ministères changent.

Quoi qu'il en soit, les journaux répondent à un besoin. Telle que la société est organisée, il est devenu nécessaire d'utiliser tous les moyens de transmission de la pensée qui sont à sa disposition pour lui redire tous les bruits de la terre. Le journal dit généralement ce qui se passe lorsqu'il est très bien informé ; il ne dit que cela. Quelquefois il se risque à dire ce qui ne se passe pas, mais sous toutes réserves ; ce serait la seule chose intéressante, et, le lendemain, elle est démentie. A part cela, le journal a des articles d'opinion que les lecteurs de la même opinion approuvent très haut ; mais je me suis laissé dire qu'on n'avait jamais vu, — sauf en province peut-être, — des convertis du journalisme.

On ne peut pas dire cependant des journaux qu'ils prêchent dans le désert, mais dans le public, — ce qui est un peu de l'essence du désert, — ce monde mouvant, tantôt plaine, tantôt montagne, où rien n'est stable et rien ne vit, où les oasis ne sont que des mirages et qui ne semble exister que par le bruit des tempêtes qui soulèvent ses vagues de sable.

C'est en effet un monde insaisissable, capricieux. Ce qui lui plaît aujourd'hui lui déplaît demain ; il n'est jamais satisfait. Regardez ces affolés se précipiter à toute heure du jour sur les journaux : ils en lisent dix, vingt, — avec le même air impassible, — et vous les entendez toujours gémir : Il n'y a rien dans les journaux ! On attend le soir : rien ! le lendemain : rien encore ! Arrive enfin une nouvelle : tout le monde la sait avant le journal !

Quant aux articles sérieux, il paraît qu'on ne les lit jamais. Ils sont cependant toujours très bien faits ; mais ils n'ont d'intérêt que pour leurs auteurs, qui les lisent vingt fois, qui les relisent aux amis qui ont la bonne fortune de les rencontrer, sans jamais se lasser. Pour comprendre cet enthousiasme, il faut avoir vu son article imprimé à la première colonne et le voir entre les mains de quelqu'un de ce grand public ; voir qu'on le lit ; suivre avidement la pensée de cet ami inconnu... On l'embrasserait si on l'osait ; on lui

révélerait le nom de l'auteur. Qui n'a pas connu ces émotions ne peut pas connaître le rôle du journal; c'est une institution bien utile, bien précieuse pour ceux qui écrivent.

Telle est mon opinion; elle aidera à faire comprendre les développemens qui vont suivre.

On chercherait vainement en Chine un journal ayant quelque analogie avec un journal européen (j'entends un journal publié sous le régime de la liberté absolue de la presse). C'est une liberté qui ne fleurit pas dans l'empire du Milieu; et j'ajouterai, pour ne pas paraître le regretter, qu'il existe de grands empires, même en Occident, où cette liberté n'est pas entière. Mais, quoique nous n'ayons ni liberté de la presse, ni journalisme, nous avons cependant une opinion publique et on verra par la suite de ce récit qu'elle n'est pas un vain mot.

Le journal chinois a son histoire et ses antiquités, comme tout ce qui se rapporte à nos usages.

Au XIIe siècle avant l'ère chrétienne, nous lisons dans nos livres que le peuple avait coutume de chanter des chansons adaptées aux mœurs de chaque province. L'empereur Hung-Hoang, de la dynastie des Tcheou, ordonna de compulser tous ces chants populaires afin qu'il connût les mœurs de son peuple. Ces chants ont été perdus dans le grand incendie des livres; mais Confucius en recueillit trois cents dont il a composé le *Livre des vers*. Nous regardons cette publication comme l'origine du journal en Chine.

Quoiqu'il n'y ait plus eu de longtemps de publication analogue, et que la coutume des chansons populaires ne se soit pas maintenue, il n'en reste pas moins ce fait que les souverains de la Chine ont toujours été informés de l'état de l'opinion publique relativement aux actes de leur gouvernement. Il existe depuis de longs siècles un conseil permanent composé de fonctionnaires appelés censeurs et qui ont pour mission de présenter au souverain des rapports sur l'état de l'opinion dans les diverses provinces de l'Empire. Ces rapports constituaient un journal ayant l'empereur et les hauts dignitaires pour lecteurs. Plus tard, ces rapports ont reçu une plus grande publicité et aujourd'hui ils forment le journal qui s'appelle la *Gazette de Péking* et qui est, à vrai dire, le *Journal officiel* de l'empire.

La liberté de la presse n'existe pas en Chine, parce qu'elle serait contraire à l'idée que nous avons du caractère de la vérité de l'histoire.

Pour nous, il n'y a pas d'histoire contemporaine publiée. L'histoire ne publie que les annales des dynasties, et tant que la même dynastie occupe le trône, il n'est pas permis d'en publier l'histoire. Cette histoire est écrite, à mesure qu'elle se déroule, par un conseil

de lettrés qui y apportent autant de soin et de sage lenteur que les immortels de l'Académie française à composer le Dictionnaire?

On comprend dès lors qu'il soit nécessaire de tenir tous ces documens secrets pour qu'ils soient une reproduction fidèle de la vérité; et on admettra d'autant plus facilement qu'il en soit ainsi que les hommes d'état célèbres suivent, en Europe, exactement le même principe pour la publication des mémoires qu'ils ont écrits sur les événemens contemporains. Souvent ces mémoires ne voient le jour qu'un temps déterminé après leur mort et ils ne serviront de documens historiques que lorsque le temps sera venu d'écrire l'histoire, à la manière de Tacite, sans passion et sans haine.

Il ne faudrait pas croire cependant que ce mutisme de l'histoire soit absolu. En certaines circonstances, on voit d'audacieux censeurs qui ne se font pas faute d'accuser de très hauts fonctionnaires sur les irrégularités d'actes administratifs, ordonner une enquête, et, selon les cas, infliger des punitions aux coupables. Le souverain lui-même n'est pas exempté de la sévérité des reproches.

Ce conseil des censeurs est une institution vraiment unique en ce qu'il réalise l'idéal même que poursuit le journalisme en Europe. Il est composé des lettrés les plus en renom de toutes les provinces; ils ont, par faveur de l'empereur, le privilège de pouvoir tout dire, même les on-dit, et ils ne sont jamais réprimandés sur la légèreté de leurs informations.

La *Gazette officielle* n'est généralement reçue que dans les cercles officiels. Le peuple ignore complètement ce qui se passe dans l'ordre des faits politiques. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des tentatives dans ce sens, mais elles n'ont pas réussi. Depuis que les ports, en effet, ont été ouverts au commerce international, les étrangers ont fondé des journaux chinois rédigés par des Chinois sur le modèle des journaux européens.

L'exemple est contagieux, le bon comme le mauvais, et il s'est rencontré des Chinois qui ont essayé de faire paraître des journaux dans les provinces. Ces entreprises se sont heurtées contre les délits de presse, ce poison du journalisme, dont les gouvernemens usent assez fréquemment lorsque la liberté d'écrire dépasse la mesure permise par les lois existantes.

Le journalisme local est donc mort de mort violente, et personne ne songe à le ressusciter. Les étrangers seuls continuent à exploiter les journaux : ils sont considérés comme neutres. Les plus répandus de ces journaux sont : le Journal de Shanghaï et celui de Hong-Kong.

Il y a d'autres journaux publiés en anglais, mais ceux-ci n'ont d'abonnés que parmi les étrangers résidans.

Il existe une autre sorte de journal qu'on pourrait appeler un journal intime et que les Chinois ont coutume d'écrire. Ils y insèrent leurs impressions de voyage, les divers événemens importans auxquels ils assistent; en général, tout ce qui mérite un souvenir. Mais si ces relations traitent de questions concernant la politique, elles ne peuvent être publiées tant que la même dynastie est souveraine du trône. C'est une loi qui peut paraître excessive; mais elle atteint son but si l'on veut qu'il y ait une vérité historique absolue.

La presse est une sorte de statistique des opinions du jour, — je prends le jour comme unité; — à ce point de vue, les journaux ont une grande utilité pratique lorsque ces opinions sont nombreuses. En Chine, où la presse n'existe pas, il n'est donc pas très aisé de rechercher quelles sont les opinions. Néanmoins, dans l'ordre politique, nous avons aussi nos conservateurs et nos démocrates; nous avons les partisans des anciennes traditions de l'empire qui ne veulent à aucun prix faire de concessions à l'esprit nouveau. Ils pourraient fraterniser avec les réactionnaires de tous les pays. L'esprit démocratique, dont nous avons aussi de nombreux partisans, n'a pas les mêmes tendances qu'en Occident, où la démocratie admet une infinité de sens qu'il ne m'appartient pas de définir ici, mais qui, assurément, ne seraient pas du goût de nos démocrates. Ceux-ci croient simplement servir les intérêts du peuple et de manière à ce que le peuple en reçoive quelque profit. Voilà, je crois, une distinction qu'il était utile de faire.

Ces démocrates admettent ce principe « que ce qui est utile à la généralité est bon; » et, dans beaucoup de cas, ils ne s'opposeront pas à une réforme sous prétexte d'obéir à des scrupules que d'autres tiennent pour inviolables.

La voix du peuple s'appelle aussi en Chine la voix de Dieu; c'est la devise qui pare le blason découronné de tous les peuples de la terre, comme s'ils étaient les descendans d'une antique dynastie issue de Dieu même. Cette formule existe chez tous les peuples; nos 400 millions d'habitans n'en ignorent pas le sens profond, et cette voix se fait entendre jusqu'au milieu des conseils du gouvernement quand les circonstances l'exigent.

Le peuple est, en effet, représenté par les lettrés qui se rendent des provinces dans la capitale; et, quoiqu'ils n'aient aucun titre officiel, ils ont cependant le droit d'adresser des requêtes dans lesquelles ils exposent les réclamations nécessaires; ces requêtes sont faites au nom du peuple.

C'est là une sorte de mandat sans élection; les érudits et les lettrés ont cet honneur, qu'ils doivent à la culture de leur intelligence, d'être les avocats naturels du peuple pour faire entendre la voix de

Dieu. Magnifique hommage, me semble-t-il, rendu au travail et à la persévérance, et qui inspire, pour la tradition qui perpétue cet usage, le plus grand respect!

Si jamais la Chine devait changer ses mœurs politiques et adopter un des modes de représentation nationale en vigueur chez les peuples de l'Occident, elle se souviendrait de cette tradition et n'accorderait le droit de vote et le titre de mandataire qu'à ceux qui se seraient honorés par l'étude et la probité.

Les requêtes présentées par les lettrés au nom des provinces sont examinées avec soin, et, lorsque les lois le permettent, si l'objet de la réclamation est juste, acceptées par le gouvernement.

Mais il arrive assez fréquemment que, pour répondre aux vœux contenus dans une requête, il faudrait une loi nouvelle. Or, chez nous, le code est fixe. On crée alors pour ces cas particuliers des exceptions qui pourront à leur tour établir des précédens pour de semblables circonstances.

C'est ainsi que nous comprenons la représentation nationale. La méthode est simple et ne nous impose aucun embarras. Nous n'avons pas les inquiétudes qui épuisent les états à gouvernemens parlementaires. L'empire est semblable à une grande famille dont le chef souverain dirige tous les intérêts et maintient tous les droits avec l'autorité que les siècles de l'histoire lui ont léguée et que le respect des traditions a consacrée. Le jour où l'empire appellera par toutes les voix du peuple l'attention de ses gouvernans sur la nécessité d'un changement dans les institutions fondamentales de l'état, ces changemens pourront s'effectuer sans secousse, parce qu'ils ne seront pas inspirés par la passion, mais par le désir seul de maintenir la paix dans toutes les provinces.

Mais ce jour n'a pas encore vu poindre les premières lueurs de son aurore, et si le journalisme importé dans nos ports a pu croire un moment à l'influence qu'il prétendait exercer sur les idées, il a dû reconnaître après expérience que c'était un rêve.

Pour se rendre compte de l'excellence d'une nouvelle invention, il ne suffit pas qu'un journal ou qu'une revue en démontrent les bienfaits. Dans un pays où le prestige de l'article n'existe pas, il est nécessaire que ce soient les essais eux-mêmes qui démontren la réalité du progrès que l'on cherche à établir. On ne peut juger sans apprécier les conséquences. C'est là notre seul crime devant l'Europe.

Le sujet auquel je touche est des plus délicats à traiter; car je veux dire mon opinion, et je ne veux pas paraître dédaigner ce qui fait l'étonnement même des Européens. Mais, quand on est sincère, on est d'avance excusable.

Le caractère essentiel de la civilisation occidentale est d'être envahissant. Je n'ai pas besoin de le démontrer.

Autrefois, les hordes barbares envahissaient aussi, non pas pour apporter les bienfaits d'un esprit nouveau, mais pour piller et ruiner les états florissans. Les civilisés suivent la même voie, mais prétendent arriver à l'établissement du bonheur sur la terre. La violence est le point de départ du progrès. Je me flatte de penser que la méthode n'est pas parfaite et qu'elle trouvera, notamment en Chine, autant de détracteurs qu'il y a de bons esprits. En Chine, comme partout où vivent des êtres humains, la lutte pour la vie tend au bonheur et le seul progrès appréciable est celui qui assure la paix et combat le paupérisme. La guerre et le paupérisme sont les deux fléaux de l'humanité, et le jour où la Chine sera convaincue que l'esprit nouveau dont s'enorgueillit le monde occidental, avec toutes ces inventions ingénieuses qui nous font battre des mains lorsque nous en constatons les prodiges, possède le secret qui fait les peuples paisibles et accroît leur bien-être, ah! ce jour-là, la Chine entrera avec enthousiasme dans le concert universel. Ceux qui nous connaissent n'en ont jamais douté.

Mais cette conviction a-t-elle été faite?

Sait-on quelles sont les importations du commerce dans ces ports qu'un traité fameux a rendus internationaux? Les armes à feu! Nous espérions des engins de paix, on nous vend des machines de guerre, et, en fait d'institutions modernes civilisatrices, nous inaugurons le militarisme!

Et l'on trouve que nous sommes défians!

Eh bien! dussé-je indigner ceux qui ne pensent pas comme moi, nous haïssons de toutes nos forces tout ce qui, de près ou de loin, menace la paix et excite l'esprit de combat dans l'âme humaine, suffisamment imparfaite. Qu'avons-nous besoin de ces guerres, détestées des mères, et vers quel idéal peut nous conduire l'espoir d'armer un jour de fusils nos 400 millions de sujets? Est-ce là une pensée de progrès? Détourner la richesse publique de la voie qui lui est naturellement enseignée par l'esprit de raison pour la faire contribuer ensuite à organiser toutes les angoisses qui naissent et de l'emploi et de l'abus de la force, c'est, il me semble, s'amoindrir et se corrompre. Nous ne verrons jamais dans le militarisme un élément de civilisation : loin de là! nous sommes convaincus que c'est le retour à la barbarie.

Mais les armes à feu ne sont pas les seules importations de première nécessité qui nous aient été offertes. A dire vrai, ce sont à peu près les seules dont l'utilité nous ait été démontrée : la démonstration a été parfaite. Mais il est d'autres essais qui n'ont

pas réussi et à propos desquels on a toujours pensé que nous opposions un parti-pris contraire aux lois de la raison.

Comme je l'ai déjà dit, tout est soumis en Chine à l'examen, et l'examen porte non-seulement sur le mérite du système proposé, mais sur les avantages qu'il a procurés. Je prends pour exemple les chemins de fer. Ils n'ont pas réussi, quoique ce soit une merveilleuse manière de voyager; mais quelque merveilleuse qu'elle soit, est-elle jugée utile? Jusqu'à présent, non. Dès lors, elle n'est pas entreprise. De plus, l'exécution d'un tel projet apporterait dans les mœurs une grande perturbation : nous tenons par-dessus tout aux traditions de la famille, et, parmi elles, il n'en existe pas de plus chère que le culte des ancêtres et le respect de leurs tombes. La locomotive renverse tout sur son passage, elle n'a ni cœur, ni âme; il faut qu'elle passe comme l'ouragan.

Nos peuples ne sont donc pas encore décidés à se laisser envahir par le cheval de feu; et vraiment on ne peut trop leur en vouloir quand on se rappelle que l'Institut de France lui-même se refusa à admettre le projet de Fulton relatif à l'application de la vapeur à la locomotion des navires. Ils méritent bien autant d'indulgence que les savans de l'Académie, et même on les verrait mettre en pièce les ballons, par ignorance de la force ascensionnelle, refuser de s'éclairer par la lumière du gaz, qu'ils seraient quelque peu parens avec les Occidentaux... Ceci m'amène à dire qu'on ne convainc que l'esprit et qu'il vaut mieux démontrer par des faits évidens une vérité d'importance que l'imposer violemment en foulant aux pieds les traditions et les mœurs.

On n'accepte jamais ce qui est imposé, c'est une expérience qu'il n'est pas même nécessaire d'aller faire en Chine. En France, raconte-t-on, le peuple ne voulait pas manger de pommes de terre, parce que la pomme de terre lui était imposée : on l'avait rendue obligatoire. Le peuple n'en voulut pas; il ne voulut même pas en goûter. Il fallut l'exemple de la cour; il fallut même, si l'on en croit l'histoire, que défense expresse fût faite de manger des pommes de terre... et alors tout le monde en mangea. Voilà de la vraie civilisation, celle qui procède par la connaissance du cœur humain, le même sous toutes les latitudes. Que de pommes de terre on nous ferait manger si on s'y était pris de la bonne manière! Mais on ne nous a apporté que la pomme de discorde!

Demandez à un Chinois comment il appelle les Anglais : il vous répondra que ce sont les marchands d'opium. De même, il vous dira que les Français sont des missionnaires. C'est sous chacun de ces deux aspects qu'il les connaît, et on comprendra aisément qu'il garde dans sa mémoire un souvenir ineffaçable de ces étrangers,

puisque les uns ruinent sa santé aux dépens de sa bourse et que les autres bouleversent ses idées. Je constate seulement le fait; car il se peut, après tout, que l'opium et les religions nouvelles soient des progrès irrésistibles. Le lecteur impartial appréciera.

Les étrangers qui débarquent en Chine n'ont qu'un but : la spéculation; et, ce qui est infiniment curieux, tous ces étrangers spéculateurs nous méprisent, parce que nous sommes défians. N'est-ce pas là une observation qui vaut son pesant d'or? Défians! vraiment, il n'y a pas de quoi! Notre ennemi, dit le fabuliste universel, c'est notre maître; mais c'est aussi celui qui en veut à notre bourse, sous prétexte de civilisation. Défians! Mais nous ne le serons jamais assez!

Nous sommes obligés de confondre dans notre esprit tous les peuples et tous les individus et de les appeler d'un même nom : les étrangers. Mais je tiens à affirmer que nous savons distinguer les bons des mauvais, car il est des étrangers qui honorent leur nationalité par le respect qu'ils témoignent pour nos institutions. Je veux parler des diplomates qui nous séduisent par leur distinction et qui accomplissent des tâches souvent délicates avec une courtoisie et un tact qui font le meilleur éloge de leur civilisation; je veux parler aussi des érudits qui viennent étudier nos langues et puiser dans nos livres les enseignemens que la plus antique des sociétés humaines nous a donnés. Ceux-là ne sont pas pour nous des étrangers, mais des amis avec lesquels nous sommes fiers d'échanger nos pensées, et nous rêvons quelquefois de progrès et de civilisation avec ces fils légitimes de l'humanité, qui n'ont rien de commun avec les charlatans qui abordent sur nos rivages.

En terminant cette revue de l'opinion sur des sujets divers, je ne puis m'empêcher de parler des missionnaires et de l'état de l'opinion à leur égard. J'avais l'intention de dire toute ma pensée et d'exprimer, à côté du bien qu'on dit, le mal qu'on ne dit pas. Mais j'aurais craint de paraître passionné, et je me suis engagé, en écrivant ces impressions, à ne rien dire qui pût laisser supposer que je ne sais pas respecter la liberté de penser. Heureusement, j'ai trouvé, dans une des publications de la société des élèves de l'École libre des sciences politiques, école dont j'ai eu l'honneur d'être un des élèves, un travail de M. de La Vernède, et j'y ai lu ce que je n'osais pas moi-même dire de peur de n'être pas suffisamment écouté. Voici, en effet, ce que je lis dans cette note (1) : « Il y a trois siècles, les écrits des missionnaires donnaient une description enthousiaste de la Chine. Chacun, disaient-ils, est heu-

(1) *Annuaire*, exercice 1875-76.

reux dans ce merveilleux pays : Dieu l'a comblé de mille faveurs; il lui a donné de riches étoffes, un breuvage délicieux et parfumé, des produits en abondance.

« La puissante et intelligente société de Jésus avait bien compris tout le parti qu'on en pouvait tirer : aussi envoya-t-elle en Chine des personnages très distingués qui saisirent tout de suite qu'il fallait se concilier les sympathies, s'identifier avec les idées des Chinois, se dépouiller complètement de leur caractère européen, avant de parler de dogmes et de mystères à ce grand peuple qui n'y aurait rien compris. En 1579, nous voyons d'illustres et habiles Italiens parcourir la Chine enseignant l'astronomie, la physique, les arts et la religion.

« Accueillis avec empressement par l'empereur, pensionnés sur le trésor, ils captivent toutes les classes de la société par leurs manières irrésistibles. Ils n'avaient qu'à parler pour convaincre. C'est qu'ils ne dénigraient pas, comme on le fait à présent, le culte admirable des ancêtres, ce culte que nous retrouvons à Rome dans l'antiquité. Ils respectaient Confucius et ils se gardaient bien d'offenser les antiques convictions sur lesquelles repose l'édifice politique de l'empire.

« Comme couronnement de leur œuvre intelligente, le grand empereur Kang-Hi décrète un édit qui leur permet d'ouvrir des églises. L'exposé des motifs est des plus curieux :

« Moi, premier président du ministère des rites, je présente avec respect cette requête à Votre Majesté pour obéir humblement à ses ordres.

« Nous avons délibéré, moi et mes assesseurs, sur l'affaire qu'elle nous a communiquée, et nous avons trouvé que ces Européens qui ont traversé de vastes mers sont venus des extrémités de la terre, attirés par votre haute sagesse et votre incomparable vertu. Ils ont présentement l'intendance et le tribunal des mathématiques; ils ont rendu de grands services à l'empire. On n'a jamais accusé les Européens qui sont dans les provinces d'avoir fait aucun mal ni d'avoir commis aucun désordre; la doctrine qu'ils enseignent n'est pas mauvaise ni capable de causer des troubles.

« Nous sommes d'avis qu'il faut leur laisser ouvrir des églises et permettre à tout le monde d'adorer Dieu comme il l'entend. »

« Mais bientôt les dominicains et les franciscains, jaloux de la puissance des jésuites dans l'extrême Orient, firent sortir du Vatican le blâme et la persécution; ils détruisirent le magnifique édifice élevé par eux et les firent expulser en 1773 par une bulle du pape Clément XIV.

« Les lazaristes les remplacèrent par une méthode nouvelle. Ils froissèrent les habitudes morales de la nation, ses préjugés, ses

croyances. Les jésuites eussent été d'excellens auxiliaires pour la politique et le commerce des Européens; ils dominaient dans toute la Chine et préparaient petit à petit ce grand peuple à recevoir et à échanger ses richesses avec les peuples de l'Occident. Les lazaristes compromirent tout. »

Cette situation est un exposé très véridique. Il est juste d'affirmer que, partout où le zèle des missionnaires ne s'exercera que sur les esprits, ils ne trouveront aucune hostilité de la part du gouvernement. S'ils ont pour but l'éducation de l'âme par l'observation des principes évangéliques, ils feront bien de les appliquer eux-mêmes avant d'être assurés de rencontrer dans notre empire des sympathies et non des défiances. Que, sous le manteau de la religion, ils cachent des intentions suspectes, ce sont des manœuvres détestées même des Chinois, et personne n'entreprendrait d'excuser des missionnaires qu'un zèle trop ardent a transformés en agens de renseignemens.

Je crois avoir assez dit pour espérer pouvoir obtenir quelque sursis dans l'opinion de ceux qui nous jettent à la tête le nom de barbares. Nous sommes défians, voilà tout! Mais le moyen de ne pas l'être?

Dans un siècle où tout s'entreprend, ne trouvera-t-on pas un meilleur système que le protectorat pour définir l'alliance avec les contrées lointaines? Ne pourrait-on pas apprendre à se connaître de gouvernement à gouvernement et préparer d'un commun accord toutes les concessions que des esprits faits pour s'entendre peuvent se faire mutuellement? La cause de la civilisation y gagnerait... ce qu'elle perdra à chaque coup de canon. Mais on aime le bruit et la fumée, et les lauriers de la gloire ne fleurissent que sur les ruines.

X. — ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES.

Les peuples de l'Occident n'ont pas d'histoire ancienne; ils ne sont même pas certains de l'authenticité de faits importans qui se sont passés il y a quinze cents ans à peine. Au-delà de l'ère chrétienne, on ne distingue rien de défini : c'est le chaos de l'histoire; les ténèbres sont suspendues sur le monde occidental.

Plus on s'éloigne des bords du couchant, plus l'obscurité diminue. La lumière grandit à mesure qu'on marche vers l'Orient, le pays du soleil. Voici Rome et les peuples de la péninsule qui nous apportent déjà cinq siècles d'histoire; puis la Grèce et les colonies asiatiques, qui atteignent dans leurs poèmes le XIIe siècle. Pénétrons plus avant sur la terre d'Asie et sur les contrées qui l'avoisinent : nous découvrons les civilisations qui ont brillé d'un vif éclat

sur les bords de l'Euphrate et du Nil. Babylone et Ninive, d'une part, Memphis et Thèbes, de l'autre, sont encore dans leurs ruines les témoignages imposans d'une brillante civilisation remontant dans la suite des âges au-delà du XXe siècle.

Tous les peuples qui touchent aux bords de la Méditerranée ont eu de magnifiques destinées, et leurs travaux ont servi à la civilisation universelle.

Derrière eux cependant, l'histoire, qu'aucun préjugé n'arrête et qui cherche la vérité, leur découvre des ancêtres et inscrit déjà sur ses tablettes la date de quatre mille ans. Elle cherche la trace de tous ces états qui semblent avoir été les tribus dispersées d'un grand peuple et qui tour à tour ont disparu dans une tourmente d'invasions, emportant dans leur tombe les secrets de leur origine.

On croirait, à juger les événemens d'après la méthode sentimentale, qu'une volonté mystérieuse a élevé, puis anéanti chacun de ces états, en faisant passer la puissance entre les mains d'un peuple privilégié qui en usait au gré de son caprice et en était dépossédé quelque temps après. C'est là, en effet, une manière d'expliquer les événemens historiques qui ne manque pas d'originalité. Mais il suffit de jeter les yeux sur une carte de ces divers états pour se rendre compte que, géographiquement, leur avenir était naturellement instable et qu'ils devaient tôt ou tard être emportés dans un grand courant, quelques luttes qu'ils se soient livrées entre eux avant cette époque décisive. Ils étaient sur la route des peuples de l'Occident et sur celle de l'Orient : ils devaient donc fatalement être la proie des uns et des autres, et il est certain que, si tous ces états, au lieu de s'être détruits les uns les autres, avaient pu être assez puissans pour résister aux invasions et devenir à leur tour colonisateurs, l'Occident aurait eu un autre destin. La fondation de Massilia, au VIe siècle, est une preuve de la justesse de cette opinion; mais ce n'est qu'un fait isolé. Ce que je prétends établir, le voici : s'il y a eu des peuples asiatiques depuis les bords de la mer Méditerranée jusqu'aux montagnes du Thibet qui aient joui d'une civilisation parfaite dans l'antiquité la plus reculée, pourquoi les peuples de la Chine, cette terre mystérieuse que les conquérans classiques n'ont pas pu atteindre, ne seraient-ils pas dépositaires de la même civilisation? C'est, pour un érudit européen, une vérité d'induction qu'il est permis de proposer sans qu'il en coûte à la logique.

Il serait curieux, en effet, que les sables brûlans de la Perse et de l'Arabie aient été peuplés, et que les contrées fertiles de l'Empire du Milieu confinant aux mers de l'Océan-Pacifique ne l'aient pas été! C'est un contre-sens impossible à admettre, et, si l'on veut bien se souvenir que déjà, aux époques anciennes des royaumes de

Darius, les ambitions des conquérans rêvaient de pénétrer au-delà de ce pays des Scythes indomptés, chez ces peuples dont ils connaissaient à peine le nom, on se convaincra sans doute que la Chine est historiquement le plus ancien des états de la terre et en possession des traditions les plus exactes de la race humaine.

La Chine n'a dû qu'à sa situation géographique d'avoir été épargnée par les conquêtes. A l'est, elle a les mêmes frontières que l'Océan, c'est-à-dire un vaste continent inhabité; au nord, les glaces du pôle; au sud, des chaînes de montagnes et des tribus errantes. Ce n'est qu'à l'ouest qu'elle est menacée. Mais les peuples qui s'étendent de ce côté de ses frontières lui servent de bouclier, et, pendant toute l'antiquité, la Chine entend le bruit lointain des combats et assiste, sans y prendre part, à tous les bouleversemens sociaux.

A partir du moment où le silence établit son empire entre nos grandes murailles et le tombeau d'Alexandre, notre isolement devient absolu : il a été le même durant toute l'antiquité.

Supposez une tribu appartenant à la race la plus antique de l'humanité et oubliée du reste du monde dans un coin de la terre, se développant d'après la loi de nature, selon la notion du progrès, c'est-à-dire avec l'intuition du meilleur, cherchant ses propres ressources en elle-même, ne songeant pas à sortir des limites dans lesquelles elle vit; au contraire, croyant habiter un monde distinct des autres, et vous vous représenterez la nation chinoise, que personne ne peut connaître, parce qu'elle est un type unique dans l'humanité.

On ne peut connaître, en effet, qu'en comparant, et on ne peut comparer que deux termes ayant des points de contact, autrement on verse dans l'erreur. C'est là l'origine de tous les préjugés qui ont cours sur la Chine et sur les Chinois.

Ce qui m'étonne, c'est que la Chine soit dédaignée même par les savans, et que nos lettres aient moins de faveur auprès d'eux que les hiéroglyphes de l'Égypte. Cependant il serait assez curieux de constater que nos maximes philosophiques ont précédé celles des grands maîtres de la Grèce, que nos arts florissaient à une époque où Athènes était encore à fonder et que nos principes de gouvernement étaient en vigueur longtemps avant que les souverains de l'Égypte eussent dicté leurs codes. Ce sont là des sujets dignes d'attirer l'attention et qui méritent au moins autant d'intérêt que l'étude des inscriptions chaldéennes.

Quoi qu'il en soit, m'étant proposé de m'instruire dans la connaissance des antiquités et de savoir l'opinion des érudits de l'Occident sur l'origine du monde, j'ai consulté les sources et je n'ai rien appris de très défini sur la question.

Il y a environ six mille ans, le premier homme aurait paru sur

la terre; sa femme aurait attiré sur lui la colère du Créateur, et leurs descendans se seraient trouvés dès lors exposés à toutes les vengeances du ciel. Les hommes seraient ces descendans. Voilà la théorie de l'Occident réduite à une simple expression; elle proclame un Créateur, Dieu, et une créature, l'homme. Mais comment sont nés les arts et les coutumes? Comment se sont formés tous les élémens de la vie sociale? A quelle époque la société a-t-elle été organisée? Autant de questions sur lesquelles n'existent que des lueurs, et, quant aux principes, ils sont même contredits par certains savans, qui les traitent d'hypothèses ou d'imaginations. Que ces critiques soient fondées ou non, qu'elles soient faites au nom de la science ou au nom de la passion, je n'ai pas à le savoir; mais la Bible a pour nous un grand mérite : c'est que c'est un livre ancien et un livre de l'Orient. A ce double point de vue, il nous est cher, et l'on verra, par la suite, que notre histoire sacrée, sous quelques aspects, n'en est pas absolument différente.

L'histoire de la Chine comprend deux grandes périodes : celle qui s'étend depuis l'an 1980 avant l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, dite période officielle, et l'autre remontant dans l'antiquité à dater de l'an 1980, dite période préhistorique.

Je vais essayer de donner un résumé de cette période préhistorique que nos livres développent avec un grand soin, car elle est la période d'enfantement de notre civilisation et l'introduction à la vie sociale.

L'histoire ne dit pas comment est venu l'homme, mais elle établit qu'il y a eu un premier homme. « Cet homme était placé entre le ciel et la terre et savait à quelle distance il était placé de l'un et de l'autre. Il connaissait le principe de causalité, l'existence des élémens, et comment les germes des êtres vivans étaient formés. »

L'imagination populaire se représente encore ce premier homme comme doué d'une grande puissance et portant dans chacune de ses mains le soleil et la lune.

Nos livres sacrés donnent, comme on le voit, à la lecture du texte qui définit la nature de l'homme, une idée élevée de son origine et proclament le principe de la personnalité. Cet être, placé entre le ciel et la terre, c'est-à-dire portant un esprit dans une enveloppe terrestre, sait qui il est, ni Dieu ni matière, mais doué d'une intelligence qu'inspirera le principe de causalité et entouré d'élémens qui viendront en aide aux ressources de son invention.

Tel est l'homme, le premier. A quelle époque paraît-il? Il y a des milliers d'années; le nombre en est incalculable. L'histoire de cet homme et de ses descendans forme la période préhistorique qui s'est accomplie dans les limites de notre empire.

On remarquera la tradition populaire qui met le soleil et la lune dans chacune des mains du premier homme. Le soleil et la lune symbolisent chez nous le masculin et le féminin, et c'est de leur réunion que date l'ère de l'humanité souffrante, abandonnée. Cette tradition se rapproche du texte de la Bible et a quelque rapport avec l'aventure de la pomme dans le paradis terrestre. Nous représentons la même catastrophe par la rencontre subite du soleil-masculin et de la lune-féminin. C'est, je crois, une manière aussi voilée de faire comprendre le péché originel, mais un peu mieux spécifiée.

Cette préface de l'histoire des hommes précède immédiatement le récit de leurs premiers essais de civilisation, si l'on peut exprimer par ce mot les premiers pas de l'homme sur la terre et ses premières conquêtes sur l'ignorance.

La notion d'une Providence céleste veillant sur les hommes et fécondant leurs efforts apparaît dans notre histoire avec une grande force de vérité, par ce fait que les hommes ont été gouvernés par des empereurs d'une sagesse inspirée et qui ont été les organisateurs de la civilisation chinoise. Ces empereurs sont considérés comme saints. L'histoire ne leur assigne pas de date certaine, mais nous apprend quels furent leurs travaux.

Le premier empereur est appelé l'empereur du ciel. Il a déterminé l'ordre du temps, qu'il a divisé en dix troncs célestes et douze branches terrestres, le tout formant un cycle. Cet empereur vécut dix-huit mille ans. Le second empereur est l'empereur de la terre; il vécut aussi dix-huit mille ans; on lui attribue la division du mois en trente jours. Le troisième empereur est l'empereur des hommes. Sous son règne apparaissent les premières ébauches de la vie sociale. Il partage son territoire en neuf parties, et, à chacune d'elles, il donne pour chef un des membres de sa famille. L'histoire célèbre pour la première fois les beautés de la nature et la douceur du climat. Ce règne eut quarante-cinq mille cinq cents ans de durée.

Pendant ces trois règnes qui embrassent une période de quatre-vingt-un mille ans, il n'est question ni de l'habitation ni du vêtement. L'histoire nous dit que les hommes vivaient dans des cavernes, sans crainte des animaux, et la notion de la pudeur n'existait pas parmi eux.

A la suite de quels événemens cet état de choses se transforma-t-il? L'histoire n'en dit mot. Mais on remarquera le nom des trois premiers empereurs qui comprennent trois termes, le ciel, la terre, les hommes, gradation qui conduit à l'hypothèse d'une décadence progressive dans l'état de l'humanité.

C'est sous le règne du quatrième empereur, appelé empereur des

nids, que commence véritablement la lutte pour la vie. L'homme cherche à se défendre contre les animaux sauvages et se construit des nids en bois. Il se sert de la peau des animaux pour se couvrir, et les textes font la distinction entre les deux expressions : se couvrir et se vêtir.

L'agriculture est encore inconnue.

Le cinquième empereur est l'empereur du feu. C'est lui qui, par l'observation des phénomènes de la nature, découvrit le feu et indiqua le moyen de le produire. Il enseigna aux hommes la vie domestique; on lui doit l'institution de l'échange et l'invention des cordes de nœuds pour fixer le souvenir de certains faits importans. La vie sauvage a presque complètement disparu.

Son successeur, Fou-Hy, enseigna aux hommes la pêche, la chasse, l'élève des animaux domestiques. Il proclama les huit diagrammes, c'est-à-dire les principes fondamentaux qui contiennent en essence tous les progrès de la civilisation et qui ont donné naissance à la philosophie. C'est aussi pendant ce règne que s'est organisée la propriété.

Ce grand empereur, que nos livres considèrent comme inspiré par la Providence pour préparer le bonheur des hommes, régla la plupart des institutions qui constituent actuellement les mœurs de la Chine. Il a défini les quatre saisons et réglé le calendrier. Dans son système, le premier jour de l'année est le premier jour du printemps, ce qui correspond à peu près au milieu de l'hiver dans le calendrier en usage chez les peuples de l'Occident. L'institution du mariage, avec toutes ses cérémonies, date de ce règne : le don de fiançailles consistait alors en peaux d'animaux. Il enseigna aux hommes l'orientation en fixant les points cardinaux. Il inventa aussi la musique par la vibration des cordes.

Le successeur de Fou-Hy est Tcheng-Nung, ou empereur de l'agriculture. Il étudia les propriétés des plantes et enseigna le moyen de guérir les maladies. Il entreprit de grands travaux de canalisation; il fit creuser des rivières et arrêta les progrès de la mer. C'est de son règne que date l'emblème du dragon qui se trouve actuellement dans les armes de l'empereur. L'histoire mentionne l'apparition de ce cheval fantastique comme un événement mystérieux, sorte de prodige assez fréquent dans la plupart des souvenirs de l'antiquité.

Le successeur de Tcheng-Nung est l'empereur Jaune, qui continua l'œuvre commencée par ses prédécesseurs en créant l'observatoire, les instrumens à vent, les costumes, l'ameublement, l'arc, la voiture, le navire, les monnaies. Il publia un livre de médecine. On y lit pour la première fois l'expression de « tâter le pouls. » La valeur des objets fut également réglée; ainsi il est dit : « Les perles sont

plus précieuses que l'or. » La femme de cet empereur éleva les premiers vers à soie.

C'est sous ce règne que fut organisée la division administrative de l'empire.

Le réunion de huit maisons voisines s'appela un puits. Trois puits formèrent un ami, et trois amis composèrent un village. La sous-préfecture comprit cinq villages; dix sous-préfectures firent un département; dix départemens, un district, et dix districts, une province.

Les premières mines de cuivre ont été exploitées par l'empereur Jaune.

La règne du successeur de cet empereur porte une date certaine: c'est l'année 2399, et jusqu'à l'année 1980, époque à laquelle commence la période officielle, les empereurs qui se succèdent sont tous considérés comme saints. Jusqu'à cette date, la puissance impériale ne s'est pas transmise par l'hérédité. Chaque empereur, sur le déclin de sa vie, choisissait le plus digne d'occuper le trône et abdiquait en sa faveur.

Sous le règne du dernier empereur saint, c'est-à-dire vers l'an 2000, l'histoire mentionne de grands travaux hydrauliques accomplis pendant les inondations, qui causèrent de grands désastres. C'est le seul fait de ce genre qui puisse avoir quelque rapport avec le déluge. Il reste à savoir s'il y a concordance de date : c'est une question que je ne me chargerai pas de résoudre, et qui n'offre du reste qu'un médiocre intérêt depuis qu'il a été démontré que le déluge n'a pas été universel.

Tel est, en un rapide résumé, le sommaire de nos annales mystérieuses. Elles n'ont pas l'intérêt séduisant des fables de la mythologie ; elles racontent simplement les commencemens de l'histoire du monde en nous initiant, pas à pas, aux progrès accomplis. C'est la vie primitive.

Nous attachons un grand prix à tout ce qui est ancien, et parmi les traditions populaires qui ont résisté au temps il n'en est pas de plus estimée que celle où l'enseignement de la civilisation nous est présenté comme inspiré par la Providence. Nous aimons à rattacher nos institutions à un principe supérieur à l'homme : ainsi Moïse rapporta à son peuple le texte des lois qu'il venait d'écrire sous la dictée de Dieu. Le monde chrétien ne pourra pas trouver trop étrange notre spiritualisme, puisqu'il est la base de sa foi.

TCHENG-KI-TONG.

Il en est ainsi de l'amour dans les chants de Heine. Ce n'est d'abord qu'une plainte mélodieuse, une fanfare de triomphe, un accent d'ardent espoir qu'il jette au vent de la solitude, mais sa voix a réveillé tous les échos de la nature, qui lui renvoient l'un après l'autre ses propres paroles multipliées et prolongées, et bientôt, perdant tout étroit caractère d'intimité, cet amour s'est universalisé jusqu'à embrasser la nature entière et à prendre pour compagnons et confidens toutes les belles choses de la création. Les fleurs s'associent à sa tendresse et lui fournissent à l'envi mille sélams parfumés, les étoiles sympathisent avec ses désirs, les oiseaux chantent par avance l'épithalame des voluptés prochaines, les sources murmurent le nom chéri, l'air transparent se peuple de visions heureuses. Dans l'ivresse dont le remplit la magie de l'amour, le poète est devenu un roi qui ne voit rien qui ne l'aime, un dieu qui ne voit rien qui ne le prie. Mais tout à coup une parole cruelle ou mauvaise a retenti, qui a mis à néant toute cette illusion riante ; les oiseaux sont devenus muets, les étoiles se sont couvertes d'un crêpe de nuages, les fleurs se sont flétries et courbées, les eaux lointaines se sont précipitées avec un bruit sinistre, et il n'est plus rien dans la nature qui ne donne un signe de mort, ne fasse un geste de menace, ne siffle une insulte, une invitation au désespoir. Le roi et le dieu de tout à l'heure se sont évanouis, et il ne reste plus qu'un pauvre enfant de nature supérieure, embarrassé de son cœur, qui ne lui sert qu'à souffrir, et de son génie, qui ne lui sert qu'à mieux comprendre le néant de toute espérance et l'inutilité de tout effort généreux.

Henri Heine n'aimait pas Pétrarque, et il s'est exprimé plusieurs fois sur son compte avec le plus profond dédain. Pour toutes les raisons que nous avons dites, ce dédain n'a rien qui doive étonner, et cependant, il nous semble qu'en l'exprimant, le poète s'est fait tort à lui-même et ne s'est pas estimé à sa juste valeur. Mieux éclairé sur lui-même, il eût imité l'exemple de ces capitaines victorieux qui ne parlent jamais de leurs rivaux qu'avec estime et déférence. Si Pétrarque en effet a un rival, c'est Heine, précisément par le contraste qui les oppose l'un à l'autre, comme les deux interprètes les plus dissemblables de l'éternelle illusion qui mène l'humanité, illusion maudite ou bénie selon les siècles, qui tantôt conduit au salut et à la vie, comme chez Pétrarque, et tantôt, comme chez Heine, conduit à la damnation et à la mort.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

I.

LA FAMILLE. — RELIGION ET PHILOSOPHIE. — LE MARIAGE. LE DIVORCE. — LA FEMME.

Je n'ai pas besoin de dire quelles ont dû être mes stupéfactions au fur et à mesure que je m'introduisais plus avant dans les mœurs de l'Occident. Non-seulement les questions qui m'ont été posées révélaient la plus étrange ignorance, mais les livres mêmes qui avaient la prétention de revenir de Chine racontaient les choses les plus extravagantes.

Si l'on se contentait de dire que nous sommes des mangeurs de chiens et que nous servons à nos hôtes des œufs de serpent et des rôtis de lézard, passe encore ! Je ne verrais pas non plus un grand inconvénient à ce qu'on prétendît que nous sommes des polygames, — il y en a tant d'autres, — et que nous donnons nos enfans, — nos chers petits enfans ! — en nourriture à des animaux... dont le nom m'échappe en français : il y a des excentricités d'une telle nature qu'il est inutile de s'en alarmer ; il suffit de rétablir la vérité.

En toutes choses il y a le vraisemblable et l'invraisemblable ; et, il faut savoir distinguer entre les enfantillages et les choses sérieuses, entre l'erreur et le parti-pris. Je n'ai pas tardé à reconnaître que

c'était le parti-pris qui entraînait l'erreur, et je me suis promis, lorsque j'en serais un peu capable, de donner mes impressions personnelles sur la Chine, croyant que ma qualité de Chinois serait au moins aussi avantageuse que celle de voyageur pour atteindre ce but.

Rien n'est plus imparfait qu'un carnet de voyage : le premier venu représente à lui seul toute la nation dont on prétend retracer les mœurs. Une conversation avec un déclassé est un document précieux pour un voyageur. Un mécontent se fera l'interprète de ses rancunes et jettera le mépris sur sa propre classe. Toutes les notes seront faussées, il n'y aura rien d'exact.

C'est vraiment naïveté de ma part d'insister. Les Occidentaux se connaissent-ils entre eux? Dans un même pays n'existe-t-il pas des contrées inconnues, des régions incertaines? Les mœurs ne sont-elles pas variables comme les caractères, et, pour certains détails, n'y a-t-il pas un point précis où le silence accueille l'interrogation? Les mœurs représentent la résultante de tous les souvenirs du passé; c'est l'œuvre lente de tous les siècles qui se sont écoulés là même où vous voulez porter votre attention, et, pour comprendre, il vous faut connaître cette longue suite de traditions, sinon vous allez à l'aventure et votre récit n'a aucune autorité.

Il faut bien le dire : souvent le livre est fait avant le voyage, par cette seule cause que le but du voyage est le livre qui sera publié. On s'en va pour chercher trois cents pages d'impression : il s'agit bien de la vérité! Au contraire; ce qui doit assurer le succès du livre, c'est l'étrange, l'horrible, les plaies hideuses, les scandales ou bien les coutumes les plus répugnantes.

Mais montrer la vie simple qui s'écoule au foyer de la famille; étudier la langue pour méditer sur les traditions; vivre de la vie de chaque jour, en mandarin avec les mandarins, en lettré avec les lettrés; en ouvrier avec les ouvriers, en un mot, en Chinois avec les Chinois, — ce serait vraiment se donner trop de mal pour un livre! Et cependant, ne sont-ce pas là les conditions qu'il est indispensable de remplir pour espérer de donner quelques renseignemens qui aient de la valeur? N'est-il donc plus nécessaire d'apprendre pour savoir?

Je prêche des convertis : la chose est trop évidente. Le voyageur qui rencontre un géant inscrira sur ses notes : « Les peuples de ces contrées lointaines sont d'une haute taille. » Apercevra-t-il, au contraire, un nain, il écrira : « Dans ces contrées on ne voit que des nains; on se croirait dans le pays décrit par Gulliver. » Il en est des mœurs comme des faits : constate-t-on un cas d'infanticide? vite le carnet : « Ces gens sont des barbares! » Apprend-on qu'un mandarin a failli à l'honneur? encore le carnet : « Le man-

darinat est avili! » Ce n'est pas plus difficile, et c'est ainsi que s'écrit l'histoire, conformément au proverbe connu : A beau mentir qui vient de loin.

Je suis d'avis que les nations civilisées devraient instituer une académie qui aurait pour mission de contrôler les livres d'impressions de voyages et, en général, toutes les publications qui se rapportent aux mœurs, aux principes de gouvernement, aux lois des pays étrangers. Il ne devrait pas être permis de fausser la vérité sous prétexte de spéculation, ou, du moins, puisque tous les droits sont facultatifs, il devrait y avoir une sorte d'index qui signalerait tel livre comme menteur ou tel autre comme sincère. L'honnêteté de l'écrivain est une qualité qu'il serait moins difficile de désirer, puisque les efforts que chacun tenterait pour dire vrai seraient reconnus, estimés et récompensés. Pourquoi n'établirait-on pas un cordon sanitaire contre la calomnie?

Je me suis proposé dans ce livre de représenter la Chine telle qu'elle est; de décrire les mœurs chinoises avec la connaissance que j'en ai, mais avec l'esprit et le goût européens. J'ai voulu mettre mon expérience native au service de mon expérience acquise; en un mot, je tâche de penser comme un Européen qui aurait acquis tout ce que je sais de la Chine, et qui se plairait à établir entre les civilisations de l'Occident et de l'extrême Orient les comparaisons et les rapprochemens auxquels cette étude peut donner lieu.

Si je passe en revue l'éducation et la famille, on reconnaîtra que je n'ignore pas quelles en sont en Europe les diverses formes d'organisation. Mon lecteur m'accompagnera : il entrera avec moi, chez moi; je le présenterai à mes amis et il partagera nos plaisirs. Je lui ouvrirai nos vieux livres; je lui apprendrai notre langue; il parcourra nos coutumes. Puis, nous irons ensemble dans les provinces; pendant la route, nous causerons en français, en anglais, en allemand; nous parlerons de sa patrie, de ceux qui attendent son retour. Nous charmerons nos soirées en feuilletant nos poètes, et il sentira l'émotion le gagner quand il entendra l'harmonie de nos vers unie à la profondeur des sentimens. Alors il se fera une autre idée de notre civilisation; il en aimera ce qu'elle a d'élevé et de juste; et, s'il a des critiques à faire, il se rappellera que rien n'est parfait dans le monde et qu'il faut toujours espérer en un avenir meilleur. Qui sait s'il n'osera plus me révéler toute sa pensée, quand je lui aurai ouvert toutes grandes les portes de mon hospitalité? Mais il me suffira d'avoir éveillé en lui autre chose que du dédain.

Çà et là on trouvera des critiques sur les mœurs de l'Occident. Il ne faut pas oublier que je tiens une plume et non un pinceau, et que j'ai appris la manière de penser et d'écrire à l'européenne. Les critiques sont, en effet, le sel du discours : on ne peut pas

toujours admirer, et, de temps à autre, on se plaît à penser comme ce paysan qui en voulait à Aristide parce qu'il était fatigué de l'entendre appeler « le juste. » On ne peut pas éternellement louer sans devenir banal, et je me suis efforcé de ne pas l'être.

Mon lecteur voudra donc bien se rappeler que toutes mes critiques n'auront pas d'autre importance ; elles donneront plus de mouvement au style, que je m'excuse de présenter avec ses imperfections, et qui n'a d'autre ambition que d'être clair.

J'ai cherché à instruire et à plaire, et si, parfois, je me laisse entraîner par le sujet jusqu'à affirmer mon amour pour mon pays, j'en demande pardon d'avance à tous ceux qui aiment leur patrie.

I. — CONSIDÉRATIONS SUR LA FAMILLE.

L'institution de la famille est la base sur laquelle repose tout l'édifice social et gouvernemental de la Chine.

La société chinoise peut se définir : l'ensemble des familles.

Depuis les temps les plus reculés, l'influence de l'esprit de famille a prévalu dans tous les ordres d'idées et nous disons, d'après Confucius, que, pour gouverner un pays, il faut d'abord avoir appris à gouverner la famille.

La famille est essentiellement un gouvernement en miniature : c'est l'école à laquelle se forment les gouvernans, et le souverain lui-même en est un disciple.

La différence entre l'Orient et l'Occident est tellement caractéristique au point de vue de l'organisation de la famille, qu'il m'a paru intéressant de donner d'abord une idée générale de cette institution, me réservant d'en détailler plus tard les traits principaux.

J'en esquisse à grands traits les caractères généraux : ce sera comme un croquis dont j'achèverai les contours.

La famille chinoise peut être assimilée à une société civile en participation. Tous ses membres sont tenus de se prêter assistance et de vivre en communauté. L'histoire fait mention d'un ancien ministre, nommé Tchang, qui réunit sous son toit tous les membres de sa famille issus de neuf générations. Cet exemple est cité comme un modèle que nous devons nous efforcer d'imiter.

Ainsi constituée, la famille est une sorte d'ordre religieux soumis à des règlemens fixes. Toutes les ressources viennent se réunir dans une même caisse et tous les apports sont faits par chacun, sans distinction du plus et du moins. La famille est soumise au régime de l'égalité et de la fraternité, — grands mots qui sont inscrits dans les cœurs et non sur les murs.

Chacun des membres de la famille doit se conduire de telle sorte

que la bonne harmonie existe entre eux. C'est un devoir. Mais la perfection ne se rencontre nulle part, et si nous concevons un idéal, nous savons par expérience que toute règle a ses exceptions, comme il y a des taches au soleil.

Si, par des circonstances fortuites, cet accord vient à être troublé ; si l'ordre ne se maintient pas dans la famille, alors la loi autorise le partage des biens de la communauté, partage qui se fait par égalité entre tous les membres du sexe masculin. J'expliquerai plus loin pourquoi les femmes n'en profitent pas.

Cette organisation a des avantages incontestables au point de vue de l'assistance. Qu'un membre de la famille tombe malade, il reçoit aussitôt tous les secours dont il a besoin ; que le travail cesse pour tel autre de rapporter les ressources qui seraient nécessaires pour assurer son existence, la famille intervient aussitôt, soit pour réparer les injustices du sort à son égard, soit pour adoucir les maux et les privations qu'engendre la vieillesse.

Comme on le voit, c'est l'institution du système patriarcal tel qu'il florissait autrefois pendant la période biblique.

L'autorité appartient au membre le plus âgé de la famille, et, dans toutes les circonstances importantes de la vie, c'est à lui qu'on soumet les décisions à prendre. Il a les fonctions d'un chef de gouvernement; tous les actes sont signés par lui au nom de la famille.

Le voyageur qui parcourt nos campagnes peut se rendre facilement compte de la véracité de ces renseignemens. Qu'il demande à qui appartient telle propriété qu'il désigne de la main, on lui répondra : C'est à telle famille. S'il examine plus attentivement encore ce qu'il désire savoir, il ira lire, sur les bornes qui servent à délimiter chaque propriété, le nom de la famille propriétaire.

Les choses se passent chez nous comme elles se passent en Occident après la mort. Dans les cimetières qui se trouvent aux portes des villes, on voit des tombes sur lesquelles sont écrits ces mots : « Sépulture de famille. » Là vont se réunir des frères qui souvent se sont à peine vus ; là vont dormir, côte à côte, des parens qui n'ont jamais pu s'aimer. Ils sont réconciliés dans la mort et leurs parts sont égales. Nous, nous commençons dès cette vie l'ouvrage que la mort achève sans contestations.

Chaque famille a ses statuts réglant les coutumes : c'est une sorte de droit écrit. Tous les biens que possède la famille y sont inscrits avec leur affectation respective. On croirait lire un testament. Ainsi, le produit de telle terre est destiné à créer des pensions pour les vieillards; telle autre fournira la somme qui doit assurer les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens. Les ressources qui servent à subvenir aux frais de l'éducation des enfans, celles qui constituent les donations aux filles mariées, en

un mot, toutes les dépenses qui répondent à des exigences prévues sont inscrites dans le revenu.

Les statuts ne déterminent pas seulement les conditions de la vie matérielle, ils définissent aussi les devoirs, et tel de leurs articles fixe les punitions qui doivent être infligées à celui des membres de la famille qui, par une conduite coupable ou par dissipation, aura porté une atteinte grave à l'honneur de la famille.

Sans doute on ne comprendrait pas que ces coutumes pussent se maintenir si tout, dans l'éducation, n'en proclamait le respect. Notre système d'éducation est justement préparé pour le but qu'elle se propose d'atteindre, c'est-à-dire qu'elle inspire souverainement l'amour de la famille. Sans cette précaution, la famille serait probablement aussi divisée en Orient qu'elle l'est en Occident, où, il faut bien le reconnaître, elle n'existe plus comme force sociale, où elle n'a d'autre avantage que de créer des relations dont l'utilité se manifeste pour recueillir les successions inattendues, — circonstances qui seules réveillent l'esprit de famille.

Il y a cinq principes généraux qui forment et maintiennent, par l'éducation, le culte de la famille. Ce sont : la fidélité au souverain, le respect envers les parens, l'union entre les époux, l'accord entre les frères, la constance dans les amitiés. Ces principes sont l'essence même de l'éducation et tendent à introduire dans l'esprit la conviction qu'il est nécessaire d'y enraciner pour aimer la famille et en maintenir l'antique organisation, en dépit des incompatibilités d'humeur qui servent généralement d'excuse aux moins excusables désordres.

La famille dans laquelle nous naissons a derrière elle quarante siècles de paix, et chaque génération qui passe en accroît le prestige. Aussi, qu'on ne soit pas étonné si l'esprit de famille est si puissant en Chine, et si le premier article de notre symbole est la fidélité envers le souverain. Le souverain est, en effet, la clé de voûte de tout notre édifice; il est le chef de toutes les familles, le patriarche auquel sont dus tous les dévoûmens. Servir le souverain, c'est servir le grand maître de la famille universelle et honorer sa propre famille. C'est ce qui explique suffisamment que le mobile le plus élevé de l'ambition soit d'appartenir aux administrations de l'état.

Le respect envers les parens ou l'amour filial est un sentiment qui se manifeste sous tous les cieux. Il vit dans le cœur de l'homme ; c'est un sentiment naturel. En Chine, le respect filial est très grand, et il a sa particularité dans ce fait que les parens bénéficient de tous les services rendus par leurs enfans. Ainsi, non-seulement les enfans doivent respect et reconnaissance à leurs parens, mais

ceux-là même qui reçoivent des bienfaits du fait des enfans en font remonter la reconnaissance aux parens.

Qu'un fonctionnaire de l'état soit anobli, ses parens deviennent nobles en même temps. L'anoblissement a un effet rétroactif; et, à mesure que la dignité du rang s'élève, elle s'élève également dans la famille des ascendans.

Cette coutume est caractéristique et elle établit une différence profonde entre les mœurs de l'Orient et celles de l'Occident. La noblesse ne consiste pas uniquement, chez nous, dans le titre honorifique que confère un souverain. Nous distinguons deux sortes de noblesse : l'une est héréditaire et le fils aîné seul en est le titulaire, comme cela se pratique encore en Angleterre; l'autre s'attache au rang d'une fonction de l'état.

La noblesse héréditaire ne s'accorde que dans de rares circonstances : elle est octroyée pour honorer et immortaliser des services éminens, la valeur guerrière, par exemple. La noblesse qui s'attache au rang de la charge occupée dans l'état est une sorte de noblesse de robe; elle ne se transmet pas aux descendans, mais aux ascendans. Un fonctionnaire est-il promu, ses parens obtiennent une dignité égale à la sienne; ils sont vraiment anoblis, si je puis m'exprimer ainsi, par droits d'auteurs, afin de recevoir l'hommage de la piété filiale; mais les enfans du fonctionnaire, quelle que soit l'élévation de son rang, n'ont droit à aucun privilège.

L'aristocratie chinoise est donc composée et de ceux dont le rang officiel constitue la noblesse et de ceux qui la tiennent de l'hérédité : celle-ci, quand elle n'est pas soutenue par le mérite personnel, est sans influence dans l'empire du Milieu.

J'ai indiqué l'union entre les époux comme un principe faisant partie du programme de l'éducation; c'est, en effet, un principe dont on ne saurait trop vanter l'excellence, puisqu'en Chine le mariage est indissoluble. Non pas qu'il faille comprendre ce mot au point de vue légal (on sait que dans certains cas la loi chinoise autorise la dissolution du mariage), mais au point de vue du respect dû à la famille, et plus spécialement aux parens.

L'indissolubilité du mariage tient à une cause précise qui dépend des circonstances mêmes dans lesquelles il se produit. En Chine, on se marie jeune, et ce sont les parens qui choisissent eux-mêmes pour leur enfant l'épouse qui lui convient.

En Europe, rien de semblable : ce sont les jeunes gens qui s'avisent de juger s'il convient ou non de se marier, et s'il est temps de rompre avec la vie de garçon. Il existe un grand nombre de motifs au profit desquels on sacrifie les plus belles années du mariage, celles qui sont les plus heureuses pour la femme. Chez nous, nous

observons encore les us et coutumes du bon vieux temps. Ce sont les parens qui marient leurs enfans et ils croient, en vérité, que leur expérience n'est pas tout à fait inutile pour bien choisir la femme qui convient à leur fils.

Le mariage est exclusivement considéré en Chine comme une institution de famille; il a pour but unique l'accroissement de la famille; et une famille n'est prospère et heureuse que lorsqu'elle devient plus nombreuse. Dès lors, il est logique que les époux respectent une union voulue par les parens, au nom même du principe de l'amour filial.

J'ai parlé aussi de la fraternité : ce n'est pas un vain mot. Les mots sont toujours effectifs chez nous, et celui de fraternité, surtout entre frères, a une réalité vraie.

La fraternité est un sentiment qui a sa source dans la famille et y puise sa force. Il n'est donc pas étonnant que dans les sociétés où la famille a péri, la fraternité ait perdu son caractère. Il s'est substitué à sa place une sorte de sentiment qui ressemble à la résignation, — je ne crois pas qu'elle soit chrétienne, — et qui, aidé de l'habitude, finit par créer le *modus vivendi* entre frères. Nos mœurs sont tout à fait différentes.

L'amitié fait aussi partie de nos devoirs les plus précieux ; ce n'est pas un sentiment inutile. Les amis sont les amis, et, pour me servir des mêmes expressions que La Fontaine, je dirai que ni le nom ni la chose ne sont rares. Nous possédons même une antique formule qui se chantait autrefois et qui définit simplement les devoirs de l'amitié. En voici la traduction littérale :

Par le ciel et par la terre,
En présence de la lune et du soleil,
Par leur père et par leur mère,
A et B se sont juré une inébranlable amitié.

Et maintenant si A, monté sur un char,
Rencontre B coiffé d'un chapeau de paille grossière,
A descendra de son char
Pour marcher au-devant de B.

Qu'un autre jour B, voyageant sur un beau cheval,
Vienne à rencontrer A, chargé d'un ballot de colporteur,
B descendra de cheval,
Comme A était descendu de son char.

Voilà sans doute de l'amitié pratique, celle qui va plus loin que la bourse, ce cap que l'amitié ne franchit qu'à regret, comme si elle n'était qu'un art d'agrément.

Les exemples du dévoûment de l'amitié abondent dans notre his-

toire nationale. Ainsi tel quittera son vêtement pour habiller son ami devenu pauvre qu'il a rencontré sur son chemin. Cet exemple est assez fréquent et ne crée pas des saint Martin. A ce propos, j'ai remarqué que généralement dans les pays chrétiens, on présente à l'admiration de tous des traits de mœurs absolument ordinaires. L'exercice des vertus est présenté comme une merveille. Est-ce par excès d'humilité, ou est-ce simplement l'aveu de ses propres faiblesses? Je penchérais plutôt vers cette dernière opinion.

A mon sens, le mot charité gâte bien des sentimens humains. La prétention qu'on a de plaire à Dieu et à ses saints, c'est-à-dire à tout le monde, fait qu'on néglige ses spécialités. La charité est une manière de faire le bien, mais comme c'est une manière divine, les hommes ne l'exercent qu'à la méthode des imitateurs. Il y a un certain secret dans le procédé qu'on n'apprend pas. J'ai lu cette pensée : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » Je crois que de même celui qui veut faire Dieu ne fait pas l'ange. Nous n'avons pas ces ambitions, et nous nous en trouvons bien. Assister ses amis tombés dans le malheur est chez nous un usage, ce n'est pas une vertu.

Non-seulement les riches secourent leurs amis malheureux; mais aussi les pauvres viennent en aide à leurs amis plus pauvres qu'eux. Appartenez-vous à la classe des lettrés, tous vos amis lettrés se cotisent pour vous secourir. Êtes-vous un ouvrier, vos confrères agissent de la même manière. C'est un usage entre gens d'une même classe. Il y a même des cotisations réunies entre amis pour contribuer au mariage d'un des leurs; d'autres cotisations sont également rassemblées pour secourir la veuve de l'ami ou élever ses enfans : l'être humain n'est pas isolé.

Ce qui m'a frappé dans les mœurs du monde occidental, c'est l'indifférence du cœur humain. Le malheur des autres n'a aucun attrait; au contraire, on a même écrit qu'il faisait plaisir. Le fait n'est pas louable, et cependant on ne manque ni de cœur ni de bon sens. La seule cause est qu'on n'est pas pratique.

Alfred de Musset, le poète favori d'un grand nombre, a écrit ces vers :

> Celui qui ne sait pas durant les nuits brûlantes
> Se lever en sursaut, sans raison, les pieds nus,
> Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes
> Et devant l'infini joindre les mains tremblantes,
> Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus...
>
> . . . . . .

Pour des maux inconnus! voilà bien l'idéal! La pitié pour les maux qu'on ne connaît pas remplace celle qu'on devrait avoir pour les maux que l'on connaît trop. Je n'ai jamais rien lu de pareil :

ou c'est un pathos sans nom, ou c'est une parodie de la compassion. Mais en poésie, tout s'excuse, même le non-sens : c'est une licence. N'importe ! les plus beaux vers font triste mine quand on leur oppose la simple vérité : tel un rayon de soleil dans des décors d'opéra.

II. — RELIGION ET PHILOSOPHIE.

De tout temps les religions ont existé.

Primitivement, elles constituaient le lien mystérieux qui réunit la créature au Créateur, et leurs symboles traduisaient l'adoration et la reconnaissance. Sous les formes si diverses qui expriment la sympathie de l'âme humaine pour l'esprit universel, on découvre toujours la pensée du surnaturel unie aux plus étranges pratiques. Dans ses élans vers Dieu, l'homme fait des chutes et se souvient de sa nature imparfaite. Mais il y a un premier élan qui est comme ailé. Les religions sont moins compliquées à mesure que l'on remonte le cours des âges ; elles se simplifient et tendent vers cette unité qui définit pour nous l'harmonie de la beauté. Il semble qu'elles ont dû être alors dignes de Dieu. Mais cet éclat diminue graduellement en même temps que le monde vieillit et finit par ne plus jeter que de faibles lueurs à travers les ombres qui s'allongent sur le chemin de l'humanité, comme au déclin d'un beau jour d'été.

Cette impression, je l'ai ressentie en étudiant nos vieux livres et en lisant les admirables maximes de nos sages ; je l'ai ressentie aussi en cherchant dans les livres sacrés des Occidentaux le secret de notre destinée. Il m'a paru que le grand jour de la lumière sereine avait déjà lui et que nous n'en recevions plus que les derniers et pâles reflets. Partout, je vois resplendir une vérité dont la beauté est une ; il me semble entendre un immense chœur où toutes les voix de la terre et du ciel s'harmonisent ; et lorsque, quittant l'enchantement de ce rêve, j'écoute les clameurs tumultueuses du monde devenu un chaos de croyances, l'étonnement s'empare de mon esprit, et je douterais qu'il y eût une vérité, si cette foi ne s'imposait malgré moi à ma conscience.

Nous n'avons rien à envier à l'Occident dans ses croyances religieuses, quoique nous ne nous placions pas au même point de vue. Aussi bien je ne discuterai pas sur le mérite des religions : l'homme est si petit, vu de haut, qu'il importe peu de savoir de quelle manière il honore Dieu. Dieu comprend toutes les langues, et surtout celle qui s'exprime dans le silence par les mouvemens intérieurs de l'âme. Nous possédons aussi les adorateurs par l'âme et les adorateurs par les lèvres. Les uns et les autres ne se connaissent pas ; nous avons la religion idéale, celle qui force au recueille-

ment de l'esprit, et nous avons la religion terrestre, celle qui force aux manifestations des bras et des jambes. En un mot, nous connaissons la contrefaçon et la sincérité.

Les religions sont au même niveau que l'esprit. Nous avons la religion des lettrés, qui correspond à l'état de culture du corps le plus éclairé de l'empire : c'est la religion de Confucius, ou mieux sa philosophie, car sa doctrine est celle d'un chef d'école qui a laissé des maximes morales, mais qui ne s'est pas livré à des spéculations philosophiques sur les destinées de l'homme et la nature de la Divinité.

Confucius vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne, et son souvenir a tant de prestige qu'il n'y a pas une ville en Chine qui n'ait un temple élevé en son honneur. Son système philosophique consiste essentiellement dans l'éducation du cœur humain et le mot éducation est vraiment celui qui exprime le mieux le but de cette doctrine. Élever, c'est-à-dire soulever de terre l'homme inerte, que le mauvais emploi de ses facultés a abaissé ; lui ouvrir les yeux, pour lui montrer la splendeur bleue du monde illimité ; l'habituer peu à peu à sortir de son néant et à se sentir esprit, être pensant, voulant et connaissant. Penser, vouloir, connaître, sont les trois degrés de cette éducation qui commence par le réveil et s'achève par la science, et dont le formulaire possède les plus belles maximes que jamais philosophe ait écrites sur l'humanité.

Il ne faudrait pas croire cependant que la doctrine de Confucius s'en tienne à des maximes ou à des conseils sans indiquer de méthode précise. Il y a un enseignement très exact dans cette doctrine, et c'est véritablement un cours pratique d'éducation morale. Je vais essayer d'en faire connaître le plan.

Le principe sur lequel repose ce système est de maintenir la raison dans des limites fixes.

Confucius disait que le cœur humain est semblable à un cheval au galop qui n'écoute « ni le frein ni la voix ; » ou bien à un torrent qui descend les pentes rapides des montagnes ; ou encore à une flamme qui éclate. Ce sont des forces violentes, qu'on ne peut se flatter de maîtriser qu'en les maintenant, sans attendre qu'elles se développent.

Il disait que le cœur humain a un idéal invariable : la justice et la sagesse, et que les cinq sens ont des puissances de séduction qui l'écartent de cet idéal. S'armer volontairement contre les dangers de ces séductions, tel est le moyen que Confucius conseille à ses adeptes, et l'arme invincible qu'il leur donne, c'est le respect.

Le respect est le sentiment général qui s'étend à chaque action de la vie. La cause première de la corruption est la négligence ; il n'y a pas de quantité négligeable pour la raison.

C'est la négligence qui nous met au pouvoir de l'habitude, qu'on a appelée cyniquement une seconde nature, comme si la nature n'était pas une et identique ! C'est le respect qui, s'étendant à tous les actes de la vie, surtout les plus insignifians, en écarte les influences malsaines et opère, de proche en proche, l'œuvre patiente de l'éducation.

Confucius nous fait observer que les cinq sens tels qu'on les définit constituent des facultés, mais non pas des dons. L'homme a cependant reçu de la nature des dons, et il nous les indique : ce sont : la physionomie respectueuse, la parole douce, l'ouïe fine, l'œil clairvoyant, la pensée réfléchie. Ces états particuliers de nos facultés doivent être développés sans relâche.

La base du système philosophique de Confucius est donc le respect, comme la charité est la base de la doctrine évangélique. Le respect s'adresse aux actions, la charité aux individus, ou pour parler exactement « à son prochain. »

J'imagine, — c'est un caprice de mon esprit, — que Confucius a pu entrevoir cette charité qui crée un prochain. Mais notre moraliste n'aura pas osé proposer un but aussi parfait ; il fallait la présomption d'un Dieu pour croire à l'existence d'un prochain. Il a préféré laisser à l'homme l'initiative de la charité, et s'il lui donne la clé pour parvenir à la perfection humaine, il ne désespère pas que l'humanité n'en reçoive quelques bienfaits.

Je n'ai pas la prétention de faire un cours de religion, encore moins de convertir, d'autant que Confucius laisse chacun libre d'adorer Dieu comme il l'entend. Mais je ferai remarquer que ce système qui consiste à élever le cœur de l'homme pour diriger ensuite toutes ses pensées vers Dieu, comme une sorte de conséquence du bien moral obtenu, ne manque ni de grandeur ni de logique. Il paraît juste que l'être humain se pare de toutes les splendeurs de la vertu pour communiquer avec l'Être divin, et présenter l'adoration comme un but est une idée élevée, sublime, qui satisfait l'esprit et enchante la raison.

On m'accusera peut-être d'embellir le sujet et de ne montrer que la beauté des théories. Mon lecteur sait bien mieux que moi que les livres ont de magnifiques reliures et qu'on ne les ouvre guère ; que les préceptes ne rendent pas tous les hommes sages ; et qu'il ne suffit pas de les connaître pour les appliquer. J'ai entendu dire que notre morale était semblable aux langues mortes, qui ne se parlent plus ; volontiers on lui donnerait l'épithète d'archéologique... Mais je connais bien des morales qui ont le même sort, et les maximes de fraternité et d'égalité, voire même de liberté, me paraissent occuper davantage les arrangeurs de mots que des

disciples sincères. Critique qu'il m'est aisé de faire : tour à tour les hommes composant la grande tribu humaine aiment à discuter sur la paille énorme du voisin et oublient la poutre imperceptible. Ce sont des inconséquences qui ne font que mieux ressortir l'utilité des maximes ; car avec un peu plus de respect et moins de négligence, la vie serait plus digne et plus estimable.

Je reviens encore aux maximes pratiques. Confucius a dans sa doctrine quantité de petits moyens qui combattent victorieusement les grosses erreurs : c'est comme l'homéopathie appliquée aux maladies de l'âme. Il défend, pour citer un de ces moyens, l'idée fixe, c'est-à-dire le préjugé. Il dit : Tous les hommes sont semblables, les anciens et les nouveaux ; ce qui est le bien pour les uns est aussi le bien pour les autres ; ils ne diffèrent pas. Les imiter dans la sagesse de leur conduite et s'appliquer à les connaître, c'est le meilleur chemin à suivre pour se connaître soi-même.

En un mot, il cherche à créer un point de vue d'ensemble qui réunira toutes les consciences ; personne n'échappera à ce magnétisme, et, sans arrière-pensée, sans la conception d'un autre idéal, tous les esprits se tourneront vers le soleil du monde moral pour en recevoir la bienfaisante lumière.

Il dit encore : « Entrez dans le domaine intime de la nature et étudiez le bien et le mal, vous serez pénétré par le sentiment de la nature elle-même, et, malgré les vastes dimensions de l'univers et les distances qui séparent les situations sociales, vous concevrez dans votre conscience le principe de l'égalité des êtres.

« Si vous maintenez la conscience, vous restreindrez le désir et arriverez à l'idéal de la vie terrestre, qui est la tranquillité de l'esprit.

« La tranquillité est une sorte d'attention vigilante. C'est lorsqu'elle est complète que les facultés humaines déploient toutes leurs ressources, parce qu'elles sont éclairées par la raison et maintenues par la connaissance. »

Je m'arrête : il n'est pas nécessaire de développer davantage cette magnifique doctrine qui constitue un des plus splendides hommages rendus par l'homme à son Créateur.

La religion de Confucius n'admettait primitivement ni images, ni prêtres. On a ajouté depuis à la doctrine certaines cérémonies qui ont établi les règles d'un culte. Mais ces cérémonies occupent peu les esprits qui considèrent les principes.

L'unité religieuse n'existe pas en Chine : où existe-t-elle ? L'unité est un état de perfection qui n'existe nulle part. Mais si la Chine a plusieurs religions, je m'empresse de dire qu'elle n'en a que trois ; c'est bien peu.

Outre la religion de Confucius, il y a celle de Lao-Tsé, qui n'est

plus pratiquée que dans la basse classe et qui a pour principe la métempsycose, — et la religion de Fô, ou le bouddhisme, doctrine qui appartient à la métaphysique et dans laquelle on trouve d'admirables points de vue.

Le bouddhisme doit son origine à un saint réformateur nommé Bouddha, qui vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne. Selon lui, le monde matériel est une illusion; l'homme doit tendre à s'isoler au milieu de la nature, à s'immobiliser. C'est la doctrine de la contemplation en Dieu, c'est-à-dire dans l'être immatériel. Le but de cette vie idéale est d'amener l'extase; alors le principe divin s'empare de l'âme, l'envahit, la pénètre, et la mort achève cette union mystique. Tel est le principe abstrait de cette religion, qui a ses temples, ses autels et un culte très pompeux. J'ajouterai que les moines bouddhistes, qui vivent dans de vastes monastères, possèdent de grandes richesses.

Comme on le remarque dans tous les pays, la religion a ses partisans sincères, ses détracteurs et ses indifférens. Ceux-ci sont nombreux en Chine. L'indifférence est une sorte de négligence qui s'attache aux choses de l'esprit, c'est une maladie qu'on ne soigne pas. Partout où il y a des hommes, il s'y produit des indifférens. Mais je n'ai pas à constater dans nos mœurs la haine religieuse : c'est pour moi une chose stupéfiante. Je comprends qu'on haïsse... le moi, par exemple, mais une idée religieuse, une religion!

Quant à l'athéisme, on a dit que c'était un produit de la civilisation moderne. Nous ne sommes pas encore assez civilisés pour n'avoir aucune croyance.

III. — LE MARIAGE.

En Chine, on considere comme des phénomènes le vieux garçon et la vieille fille.

C'est à dessein que je commence ce sujet sous la protection de cette observation, car il me sera plus facile de dire les choses les plus singulières sans exciter un trop grand étonnement.

Le vieux garçon et la vieille fille sont des produits essentiellement occidentaux, et cette manière d'exister est absolument contraire à nos mœurs. On dit en Europe que quiconque est bon pour le service est soldat; chez nous la formule peut rester la même; il suffit de substituer au mot soldat celui de marié.

Très sérieusement on considère le célibat comme un vice. Il faut avoir des raisons pour l'excuser; en Occident, il faut avoir des excuses pour expliquer le mariage. Cette forme est peut-être exagérée, mais elle est parisienne, et quand on parle du mariage en

Chine, on se trouve aux antipodes du mariage parisien. Les détails qui vont suivre sont donc nécessairement curieux.

Les Chinois se marient de très bonne heure, le plus souvent avant vingt ans. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens de seize ans épouser des jeunes filles de quatorze ans, et l'on peut être grand'-mère à trente ans! On chercherait en vain des causes climatologiques à ces dispositions de nos mœurs. Elles sont une conséquence de l'institution même de la famille et du culte des ancêtres. Au nord ou au sud de la Chine, c'est-à-dire dans des régions où l'on peut éprouver la chaleur des tropiques ou le froid de la Sibérie, ces mœurs sont les mêmes : on se marie jeune dans toutes les provinces de l'empire.

La première préoccupation des parens, c'est le mariage de l'enfant, dès que l'adolescence se manifeste. Longtemps même avant que l'âge ait sonné, les parens font leur choix. Ceux-ci ont déjà fait part à des amis de leur intention d'unir leur fils à leur fille. Ils conviennent entre eux d'en réaliser le projet dès que le temps sera venu.

Souvent le choix de l'épouse est fait dans le cercle même de la famille. Il y a enfin les amis des amis qui s'occupent de faire les mariages, qui servent d'intermédiaires... désintéressés et ont quelquefois la main heureuse. Car, chez nous comme ailleurs, le mariage est une chance et les époux ne se connaissent que lorsqu'ils sont mariés.

Faire sa cour est un devoir inconnu et que nos mœurs, du reste, rendent irréalisable. En Europe, on s'accorde avant le mariage quelques semaines pour apprendre à s'aimer. C'est une sorte de stage, de trêve précédant le grand jour, et, pendant cet intervalle, on donne des fêtes et de grands dîners. C'est une existence charmante qui sert de préface au mariage et dont les souvenirs deviendront plus chers à mesure que croîtront les années de mariage. Il est clair que personne ne veut prendre la responsabilité de l'union projetée : on dit aux jeunes gens : Apprenez à vous connaître; vous avez deux mois, et alors vous direz oui ou non. Se connaît-on, ou plutôt peut-on se connaître? Évidemment non. Je conclus qu'il vaut mieux que les parens soient les seuls agens matrimoniaux responsables et que les enfans épousent, à l'heure dite.

J'ai entendu citer cette phrase : « Dans le mariage, la période la plus heureuse se passe avant le mariage. » Un Parisien jurerait qu'un homme marié seul a pu faire cette déclaration, mais il faut avouer que ces mœurs-là sont bien aussi curieuses que les nôtres!

Les mariages se font, par principe, entre familles de même situation sociale. Il y a certainement des mariages excentriques, mais c'est l'exception.

Lorsque le choix est résolu, c'est-à-dire lorsque la jeune fille a été désignée, les parens du futur font officiellement la demande en mariage. Cette demande est suivie de la cérémonie des fiançailles.

A cette occasion, les parens échangent les contrats de mariage signés par les chefs de famille et les parens. Chez nous, les chefs de famille remplacent les officiers de l'état civil et les notaires. Puis le fiancé envoie à sa future deux bracelets en or ou en argent, selon la fortune de la famille. Ce sont les cadeaux de fiançailles. Ces coutumes sont exactement les mêmes qu'en Occident, mais en Chine elles s'accomplissent hors la vue de la fiancée. Les bracelets sont attachés par un fil rouge qui symbolise le lien conjugal.

La remise de la corbeille a lieu quelque temps après et est l'occasion de cérémonies pompeuses. Le fiancé envoie à sa future plusieurs dizaines de corbeilles richement ornées et contenant la soie, le coton, les broderies, les fleurs, en un mot tout ce qui constitue la toilette de la mariée.

A ces cadeaux, qui peuvent être d'une grande richesse, se trouvent joints des mets exquis pour la famille, et particulièrement des gâteaux de circonstance que la famille de la fiancée doit distribuer à tous ses amis en leur faisant l'annonce officielle du mariage de leur fille. De son côté, la fiancée, après réception de la corbeille, envoie à son futur un costume ou l'uniforme de son rang, s'il est déjà mandarin, costume qui sera porté par le futur le jour de son mariage. Dans chacune des deux familles, un grand festin réunit, le jour des fiançailles, les parens et amis respectifs.

Le mariage doit toujours être célébré dans l'année où a été fait l'envoi de la corbeille. La veille du jour fixé pour la cérémonie, les parens de la jeune fille envoient au futur tout ce qui constitue la dot de sa femme, ses toilettes, l'argenterie, les meubles, le linge, en un mot, son ménage. L'envoi de ces divers objets se fait toujours avec une grande mise en scène.

Le soir du même jour, à sept heures, la famille du marié envoie à sa fiancée une chaise à porteurs garnie de satin rouge brodé. Cette chaise est conduite par un orchestre de musiciens, des domestiques portant des lanternes ou des torches si la famille a un rang officiel, un parapluie rouge, un écran vert (ce sont les insignes officiels), puis les tablettes sur lesquelles sont inscrits tous les titres que la famille possède depuis plusieurs générations. Ce même soir, la famille de la mariée donne un grand dîner, appelé invitation, et la chaise est exposée au milieu du salon pour être admirée par les invités. Pendant le dîner, les musiciens envoyés par le futur font entendre des airs joyeux. La famille du marié donne également le grand dîner de l'invitation, et tous les objets constituant la dot de la mariée sont exposés aux regards de tous.

Le jour du mariage, dès le matin, quatre personnes choisies parmi les parens ou les amis du futur se rendent au domicile de la mariée et l'invitent à se rendre chez son fiancé. Elle monte dans sa chaise et est portée par quatre ou huit hommes, selon le rang de sa famille ou de celle dans laquelle elle doit entrer. Sa chaise est précédée par celles des quatre envoyés, et le cortège, ainsi formé, se rend vers la maison où habite la famille de son fiancé. Son arrivée est annoncée par des fanfares joyeuses et des détonations de boîtes d'artifices. Aussitôt après, la chaise est apportée dans le salon où sont rangés les membres de la famille, les amis, les dames d'honneur et les garçons d'honneur. Un de ceux-ci, portant devant sa poitrine un miroir métallique, se présente devant la chaise, dont le rideau est encore baissé, et salue trois fois. Ensuite une des dames d'honneur, entr'ouvrant le rideau, invite la mariée (elle est encore voilée) à descendre de sa chaise et à se rendre dans sa chambre, où l'attend son fiancé en costume de cérémonie. C'est à ce moment que les époux se voient pour la première fois. Après cette entrevue, ils sont introduits dans le salon, conduits par deux personnes déjà mariées depuis longtemps et ayant eu des enfans du sexe masculin. Ce sont les anciens du mariage, et nous les appelons « le couple heureux. »

Au milieu du salon se trouve une table sur laquelle on a disposé un brûle-parfums, des fruits et du vin. Dans notre esprit, cette table est placée à la vue du ciel. Les mariés se prosternent alors devant la table pour remercier l'Être suprême de les avoir créés, la terre de les avoir nourris, l'empereur de les avoir protégés et les parens de les avoir élevés. Puis le marié présente sa femme aux membres de sa famille et à ses amis présens. Pendant toute la durée de la cérémonie, la musique continue de jouer, et pendant le dîner qui suit cette cérémonie.

On remarquera la simplicité de ces cérémonies. Elles ne sont ni religieuses ni civiles ; aucun prêtre n'y assiste, aucun fonctionnaire ne s'y présente ; il n'y a ni consécration ni acte. Les seuls témoins du mariage sont Dieu, la famille, les amis.

Pendant toute la soirée, après le dîner, les portes de la maison restent ouvertes et tous les voisins, même les passans, ont le droit d'entrer dans la demeure et d'y aller voir la mariée, qui se tient debout dans le salon, séparée du public par une table sur laquelle sont posés deux chandeliers allumés.

Le lendemain du mariage, c'est au tour de la mariée à conduire son époux dans sa famille, où les mêmes cérémonies s'accomplissent.

Voilà quelles sont, vues d'ensemble, les coutumes du mariage. Elles ne varient que par la splendeur des détails dans les familles

riches, et l'on peut aisément se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser avec un tel cadre. Si les mœurs accordaient aux riches de l'Occident la coutume des cortèges, les cérémonies du mariage seraient aussi imposantes que le sont celles des obsèques. Mais il en est tout autrement : le cérémonial est une coutume qui a disparu des mœurs occidentales ; on le supprime autant qu'on peut, et il n'y a plus guère que les campagnes où les mariages soient encore des noces. On y danse, on y chante, on y fête une grande joie.

Les mariages que j'ai vus dans la société élevée sont bien la chose la moins gaie du monde. On ne va pas à la célébration du mariage civil : ceux qui admettent la consécration religieuse se hâtent de sortir de l'église. A peine rentré chez soi, on change de toilette et on prend le train. Vraiment on ferait mieux de faire venir le maire et le curé dans un sleeping-car et de procéder rapidement à la célébration du mariage avant le départ du train. Les invités se tiendraient sur le quai de la gare et l'on pourrait même prier les locomotives d'exécuter un chœur pour impressionner la mariée. Je crois qu'on finira par en arriver là.

J'ai la naïveté de croire à l'influence des cérémonies : elles obligent au respect de l'acte accompli. Malgré vous, vous sentez la grandeur de quelque chose que vous ne definissez pas, mais qui existe. Les cérémonies font sentir le mystère et, par elles, nous savons nous élever au-dessus de nos petitesses. Moins les cérémonies sont imposantes, moins l'action accomplie est importante. C'est pourquoi le mariage a perdu son charme.

Chose curieuse ! les honneurs rendus aux morts restent les mêmes ; les cérémonies publiques sont respectées et le deuil ne les discute pas. C'est que l'on peut ridiculiser à bon compte les cérémonies des vivans ; mais, en présence de la mort, on laisse faire la coutume, et les plus sérieux ne contrôlent pas les cérémonies de la douleur.

Le culte du sérieux a remplacé dans la civilisation moderne tous les autres cultes. Il y en avait jadis de charmans que des livres anciens m'ont appris à connaître. On vivait alors en communication plus directe avec la nature. J'ai retrouvé dans ces anciennes descriptions bien des traits de ressemblance avec nos mœurs actuelles qui me font conclure que les changemens ne sont pas des progrès, du moins rarement. Quand je contemple les beaux costumes du temps, les chapeaux à plumes et les manteaux brodés, je ne puis m'empêcher de trouver très laids le tube noir qui sert aujourd'hui de couvre-chef et cet habit noir si étrange que tout le monde porte, surtout les domestiques.

Je parierais fort que, si on faisait l'histoire complète du costume

et des coutumes, on remarquerait que leurs changemens correspondent à quelque événement de nature sérieuse. Toutes les coutumes locales entretenaient l'affection du sol natal; le costume maintenait le rang. Aujourd'hui tout le monde se ressemble dans tous les pays de l'Occident, et on ne tient plus à grand'chose. Si c'est là le progrès désiré, il est complet, et j'admire sans envie.

IV. — LE DIVORCE.

Le divorce existe en Chine, mais d'une certaine manière. J'ai dit que le mariage créait un lien indissoluble au point de vue de la famille; le législateur seul a introduit une disposition d'exception, et il ne l'a introduite que dans l'intérêt même de la famille. A vrai dire, le divorce est une nécessité légale.

Que le lecteur ne cherche pas ici une thèse favorable ou contraire à la loi du divorce. Je ne fais concurrence ni à Alexandre Dumas fils ni à M. Naquet. Je raconte ce que nous pensons du divorce en Chine; je ne peux donc pas dire ce qu'on en penserait si la famille était organisée en Chine comme elle l'est chez les nations occidentales.

On fait des lois pour les sociétés à mesure que ces sociétés se transforment; les lois marquent les évolutions : j'allais dire les révolutions. Il se peut donc que les législateurs trouvent le moment favorable d'introduire le divorce; cela est très admissible, mais je n'en ai pas fait la preuve.

Ce que je sais, c'est qu'en l'an 253 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle fut publié notre code, le divorce existait en Chine. Quand fut-il promulgué comme loi? La réponse est obscure; mais Voltaire, fort heureusement, nous l'apprend : « Le divorce est à peu près de la même date que le mariage : je crois que le mariage est de quelques semaines plus ancien. » L'esprit vient toujours à bout de tout.

Quoi qu'il en soit de l'âge exact du divorce, il n'a pas été institué à la légère et il est entré dans le code accompagné d'un dispositif qui en fait une mesure sérieuse. La loi a prévu d'avance certaines circonstances qu'il est inutile de rappeler ici et qui sont dans la mémoire de tous les gens mariés. Sur ces chapitres, l'Orient et l'Occident s'entendent à merveille. Mais il y a chez nous une originalité. Nous possédons deux cas de divorce inédits en Europe. Ils consistent dans la désobéissance poussée jusqu'à l'injure envers les parens de l'un ou de l'autre des conjoints, et dans la stérilité constatée à un âge fixé par la loi.

Que ces principes paraissent étranges, je n'en disconviens pas; mais si l'on se rappelle l'organisation de la famille selon les principes que j'ai déjà exposés, on comprendra la raison de ces deux cas particuliers. Ils viennent confirmer l'opinion que j'ai avancée au sujet du rôle social de la famille dans la société chinoise.

Toutes ces observations ne sont que des préliminaires. La seule question intéressante dans le divorce est de savoir si on en use. Toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui m'ont interrogé sur nos mœurs m'ont toujours adressé cette question : Divorce-t-on beaucoup en Chine? La première fois, cette demande m'a étonné; puis, en réfléchissant, j'ai compris que c'était, en effet, la seule chose qu'il importe de savoir. Lorsque, pour la première fois, la souffrance vous oblige à aller chez un dentiste, vous demandez à vos amis si « ça fait bien mal. » Vous avez l'inquiétude de l'inconnu. Il se passe quelque chose de semblable pour le divorce : on en a peur, et c'est pourquoi on questionne : « Divorce-t-on beaucoup chez vous? » Rassurez-vous, esprits timorés et naïfs, le divorce n'est pas si terrible qu'il en a l'air. A force de le craindre, vous le rendez menaçant, comme Croquemitaine, lorsqu'il suffit pour l'annihiler qu'il soit *un remède pire que le mal.* Voilà sa vraie définition en Chine. Il suffit qu'il puisse être utile pour que sa présence soit excusable; mais il a un vice originel de « mal nécessaire, » parce qu'il est un témoignage de l'imperfection humaine et qu'il rompt le *charme* que nous voyons dans le mariage, union projetée et contractée par la famille pour la famille.

Le seul cas sérieux de divorce, à part celui de l'adultère, qui est puni par le mari de main de maître, consiste dans la stérilité, puisque le but du mariage est de donner des enfans à la famille pour honorer les parens et continuer le culte des ancêtres. Eh bien! même lorsque la stérilité de la femme est constatée à l'âge voulu par la loi, même dans ce cas-là, le mari n'use pas de son privilège légal. Le divorce est une rupture violente, et, pour s'y résoudre froidement, il faut pouvoir oublier la femme qu'on a aimée en dépit de sa stérilité. Peut-elle être rendue responsable d'un malheur dont elle souffre autant que son mari? Mais non; alors les époux restent unis. Voilà la leçon de l'expérience. Il est certain qu'on raisonne toujours profondément avant de changer sa vie; on se demande si, en prenant une autre femme légitime, on en aura des enfans; peut-être n'est-ce qu'une chance à courir... A quoi bon alors attrister son existence par des essais aussi douteux? On reste donc unis et on adopte un enfant choisi parmi les enfans de la famille, conformément à la loi sur l'adoption. C'est là un moyen dont on use fréquemment pour guérir le mal de la stérilité, surtout lorsque la famille est riche.

Je multiplierais les exemples que j'arriverais à la même conclusion que le divorce autorisé par la loi est condamné par l'usage. C'est un fait indéniable. On aura beau dire, le divorce n'est pas une loi de nature; c'est la conséquence d'un certain état social, et, en fait, qu'il soit légal ou illégal, n'existe-t-il pas partout? Que sont les séparations, sinon une sorte de divorce? Seulement je suis porté à croire que, dans les pays où le divorce n'existe pas légalement, il y aurait moins de divorces qu'il n'y a actuellement de séparations, s'il existait. Être divorcé! passe encore la séparation; mais le divorce! on réfléchirait comme chez nous avant d'arriver à cette extrémité; les demi-mesures ne font pas réfléchir sérieusement. Que de gens qui se séparent et qui, dans les mêmes circonstances, ne divorceraient pas!.. Mais je m'aperçois que je plaide pour le divorce, ce dont je m'excuse, parce que les situations respectives de la société occidentale et de la nôtre sont absolument différentes. Chez nous, la femme se marie sans dot. Le mot sublime d'Harpagon : « Sans dot! » n'aurait aucun sens. L'argent et la femme n'ont aucun rapport entre eux; les femmes n'héritent pas. Ah! certes, je ne veux pas médire du sexe féminin, mais c'est là une des institutions les plus heureuses de la Chine, et une des plus habiles. Le mariage d'argent n'existe pas.

J'ai cherché à expliquer à mes compatriotes ce qu'on entendait par un mariage d'argent; ils ont toujours compris que c'était un acte de commerce, une affaire. Chez nous, les parens comptent longtemps à l'avance les titres d'honorabilité de la famille à laquelle on va demander une épouse. On s'informe au sujet des qualités de la jeune fille. Ailleurs, en Occident, on compte les écus de la dot; on calcule les espérances, c'est-à-dire les décès des parens, et, quand on a bien compté, additionné et qu'on arrive à un chiffre rond, le mariage est fait : bon parti. N'est-ce pas ainsi? Pourquoi le : « Sans dot! » de Molière serait-il sublime s'il n'en était pas ainsi?

Les mariages d'argent sont l'injure la plus violente qu'on puisse faire aux femmes. Mais elles ne sentent pas l'affront, puisque, se laissant acheter, elles ont souvent même le courage de se vendre.

J'avoue que le divorce ne me paraît plus nécessaire quand on examine un tel état social. On est si peu uni par le mariage! Ah! nos mœurs sont plus solides, plus dignes, et il m'est impossible d'admirer, malgré la meilleure volonté du monde, ce mélange de traditions solennelles et de petites choses mesquines qui ressemble à une pièce d'opéra-bouffe. Ainsi constitué, le mariage est devenu si fragile qu'il faut des procédés d'une grande délicatesse pour le traiter dans ses écarts, et le divorce étant une pièce d'artillerie de siège, je crains fort qu'il n'emporte dans sa foudre ce qu'il reste de

bon dans le mariage. Mais ce n'est pas mon affaire. Le bon ménage est très en honneur en Chine. Une vieille chanson du *Livre des vers* célèbre les bons ménages dans une ode naïve dont voici la traduction :

Le coq a chanté! dit la femme.
L'homme répond : On ne voit pas clair,
Il ne fait pas encore jour.
— Lève-toi! et va examiner l'état du ciel!
— Déjà l'étoile du matin a paru : —
Il faut partir; souviens-toi
D'abattre à coups de flèches
L'oie sauvage et le canard.

Tu as lancé tes flèches et atteint le but.
Buvons un peu de vin
Et passons ensemble notre vie :
Que nos instrumens de musique s'accordent,
Qu'aucun son irrégulier
Ne frappe nos oreilles!

Telle est la chanson des époux, qui ne sont ni Roméo ni Juliette, quoiqu'on pourrait s'y méprendre. Elle n'a d'autre ambition que d'enseigner les devoirs et non de poétiser les grandes passions. Et ce chasseur, n'allez pas croire que ce soit un pauvre montagnard indigne de votre intérêt, obligé de chasser pour soutenir sa dure existence. C'est un homme d'une condition opulente, car l'ode se termine ainsi :

Offre des pierres précieuses
A tes amis qui viennent te voir;
Ils les emporteront
Suspendues à leur ceinture.

J'ai dit que le divorce était condamné par l'usage. C'est surtout dans la société aristocratique qu'il est le plus méprisé. Plutôt que de livrer au grand jour les secrets de la vie intime, lorsque les causes de la rupture ne sont pas extrêmement graves, on préfère le système des concessions mutuelles.

Du reste, la femme est intéressée, pour des questions de vanité, à conserver la paix et à ne pas désirer le divorce, car elle ne possède rien que les honneurs attachés à sa qualité d'épouse.

Le mariage donne à la femme tous les privilèges dont jouit le mari, même celui de porter l'uniforme de son rang. Dans ces conditions, divorcer serait d'une extrême maladresse, et, si la femme le comprend, le mariage restera uni.

Pour être chinoises, ces dispositions de nos législateurs au sujet de l'influence de la femme n'en sont pas moins habiles. Il est presque impossible chez nous qu'on puisse dire : Cherchez la femme! C'est un principe d'Occident. Comme je l'établirai dans un autre chapitre, la femme est tout aussi heureuse en Chine qu'en Europe; mais, n'ayant pas l'esprit de personnalité trop développé, elle ne songe ni aux scandales ni aux intrigues.

Dans les familles aristocratiques, on est surtout aristocrate; on a la fierté du rang qui maintient l'esprit de conduite, et l'on chercherait en vain des occasions de plaisanter aux dépens des nobles. En Occident, on a écrit cette phrase : « Je ne connais aucun endroit où il se passe plus de choses que dans le *monde*. » Cela est vrai; tout s'y passe. Ce monde-là se retrouve partout; mais je constate qu'on le plaisante, ce qui ne se voit pas en Chine.

Dans les classes ouvrières, le divorce ne se produit que très rarement. Là, tous les membres de la famille travaillent pour assurer le pain quotidien; les discussions sont une perte de temps. Le père, la mère, les enfans s'en vont ensemble aux champs, comme dans la vie antique. S'ils se querellent, ce qui leur arrive bien quelquefois, ils en sont quittes pour se réconcilier : après la pluie, le beau temps. Quand, par hasard, les motifs de la brouille deviennent graves, lorsque le mari dissipe le bien de la communauté et que la femme s'adresse au magistrat pour obtenir le divorce, le plus souvent le magistrat s'abstient de prononcer la séparation définitive. Il est le juge, et, à ce titre, il attend que les bons conseils opèrent un changement dans le cœur du coupable. Sa prudence est presque toujours clairvoyante.

Enfin il est encore une autre considération qui peut arrêter à temps la femme résolue à demander le divorce : ce sont ses enfans et l'espoir qu'elle fonde dans leur avenir. En Chine, c'est la mère qui élève ses enfans, et nous ne serons jamais assez civilisés pour comprendre une éducation plus parfaite. La mère fait passer son ambition dans le cœur de ses enfans : par eux, elle peut devenir noble, honorée, et quand un sentiment pareil réside dans le cœur de la femme, *il est une force*. Nous avons fait de la femme *un être espérant toujours*. C'est cet espoir qu'elle oppose sans cesse aux douleurs qui l'assiègent lorsque son mari la rend trop malheureuse. Elle patiente pour que ses enfans la récompensent un jour et la vengent des mépris du mari.

Il me serait impossible de terminer ce sujet sans dire quelques mots de l'adultère, que les lois, en Europe, ne punissent pas comme un crime. Chez nous, il est admis que le mari seul a le droit de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en flagrant délit. Voilà qui résout la question du divorce.

Cependant on a dit, au sujet des pénalités châtiant la femme adultère, des excentricités telles que je ne puis m'empêcher de les citer. Alexandre Dumas fils dit dans son livre, *la Question du divorce* : « Dans le Tonkin et en Chine, la femme adultère est livrée à un supplice que Philyre, la mère du centaure Chiron, avait trouvé fort agréable sans doute. Il est vrai que c'était un dieu qui avait pris pour elle la forme d'un cheval. Après ce supplice, un éléphant dressé à ces exécutions saisit la femme avec sa trompe, l'élève en l'air, la laisse retomber et l'écrase sous ses pieds. » Je pourrais me contenter du texte; il se réfute assez de lui-même. Mais cet exemple montre le système adopté pour dépeindre nos mœurs. Il est de fait qu'il y a bien moins d'éléphans en Chine qu'en France : à peine y en a-t-il deux ou trois à Pékin, que l'on va voir, par curiosité, comme les animaux des ménageries. Mais c'est de mode de faire de la Chine l'asile de la barbarie. Existe-t-il quelque part une coutume inhumaine, cruelle : Comment! vous n'avez pas deviné dans quel pays? C'est en Chine.

Il faudrait revenir sur ces fantaisies de l'imagination, et, ne serait-ce que par amour de la vérité, les prouver ou se rétracter.

V. — LA FEMME.

On se représente généralement la femme chinoise comme un être amoindri, pouvant à peine marcher et emprisonnée dans son intérieur au milieu de ses servantes et des concubines de son époux. C'est là une de ces fantaisies de l'imagination qu'il faut cesser d'admettre, quoi qu'il en coûte à l'amour-propre des voyageurs.

Il en est de tout ce qu'on dit à propos de ces mœurs comme de l'écrevisse qu'un dictionnaire célèbre définissait : un petit animal rouge qui marche à reculons. Il est évidemment difficile de changer une opinion à laquelle on s'est habitué, mais devant l'évidence il faut être de bonne foi et avouer qu'on ne vous y reprendra plus. Donc l'écrevisse n'est pas rouge et ne l'a jamais été. De même, la femme chinoise marche aussi bien que vous et moi; elle court même sur ses petits pieds, et, pour mettre le comble au désespoir des conteurs de merveilles, elle sort, se promène dans sa chaise et n'a même pas de voile pour se protéger contre les regards trop indiscrets.

Quel livre curieux, — pour les Chinois, — on composerait avec tout ce qui s'est dit sur eux! Quel ne serait pas leur étonnement de se savoir si mal connus lorsque tant de voyageurs ont parcouru leurs villes et reçu leur hospitalité! Mais une des erreurs qui nous

flattent le moins et pour laquelle je me risque à donner une rectification, c'est celle qui fait de la femme un être ridicule, grotesque, sans influence, uniquement créé pour mettre au monde nos enfans.

C'est se faire une singulière idée de la femme. Sans nul doute notre femme ne ressemble pas à la femme d'Occident, mais c'est toujours la femme, avec tout ce qui ne se définit pas, et; à quelques nuances près, elles sont toutes filles d'Ève, s'il faut entendre par cette expression la disposition instinctive qui les pousse à dominer le genre masculin. Le meilleur service qu'on puisse rendre à la femme, c'est de la diriger et de lui laisser croire qu'elle dirige pour flatter son amour-propre. Nos traditions nous permettent de faire le bonheur de la femme en ce que, chez nous, le masculin est représenté par le Soleil et le féminin par la Lune. L'un éclaire, l'autre est éclairé; l'un est éblouissant de clarté, l'autre lui doit ses pâles reflets. Mais le soleil est l'astre bienfaisant et généreux, et la lumière qu'il cède à la lune a le don d'éclairer aussi : elle a une douceur tempérée qui calme les esprits chagrins et apaise les passions du cœur.

La nature elle-même a donc servi de modèle à ces distinctions et personne n'aurait l'idée bizarre de penser que ses préceptes ont pu être mal interprétés.

J'ai remarqué que le soleil était du genre masculin dans la plupart des langues, sauf dans la langue allemande, où la lune est du genre masculin et le soleil du féminin. C'est une exception très curieuse et qui serait très commentée par un lettré du Céleste-Empire. Il croirait que ce sont les Allemandes qui conduisent la politique et dirigent les administrations de l'état et que les Allemands travaillent au trousseau de leurs filles; ce qui ne serait pas tout à fait la vérité.

Quoi qu'il en soit, puisque les exceptions confirment les règles générales, il est permis d'établir comme une loi la supériorité du masculin sur le féminin. En Chine, cette loi a la force d'une loi naturelle et elle a donné naissance à certaines conséquences qui ont fondé des coutumes et créé des devoirs.

L'homme et la femme comme membres de la famille ont des devoirs spéciaux auxquels se rapportent des systèmes d'éducation différens. Leur rôle social est défini d'avance, et ils sont chacun élevés pour suivre la direction qui convient à leur classe. L'homme et la femme reçoivent donc une éducation séparée. L'un entreprendra les études qui conduisent aux emplois de l'état; l'autre ornera son intelligence de connaissances utiles et apprendra la science précieuse du ménage.

Nous pensons que la science approfondie est un fardeau inutile

pour la femme; non pas que nous lui fassions l'injure de supposer qu'elle nous est inférieure pour l'étude des lettres et des sciences, mais parce que ce serait la faire dévier de sa véritable voie. La femme n'a pas besoin de se perfectionner : elle naît parfaite; et la science ne lui apprendrait jamais ni la grâce, ni la douceur, ces deux souveraines du foyer domestique qui s'inspirent de la nature.

Ces principes sont essentiels dans les mœurs chinoises, et ce qui les distingue, c'est qu'ils sont appliqués à la lettre, comme une nécessité.

Que la femme ne connaisse pas les antichambres des ministères où l'Européenne se pare de toutes les séductions de son sexe pour charmer la société des hommes, elle n'a pas à le regretter. Sa vie n'a pas d'importance au point de vue politique, et les hommes font seuls leurs affaires. Mais passez le seuil de la maison, vous entrez dans son royaume et elle y gouverne avec une autorité que n'ont certes pas les femmes européennes.

En France, la femme suit la condition de son mari, mais en aucun lieu du monde elle n'est plus soumise au mari. J'ai cru naïvement que ce mot de condition avait une grande étendue, mais je me suis aperçu qu'il fallait étudier le droit pour le connaître, afin de savoir qu'il n'accorde aucun pouvoir à la femme. En se mariant, la femme devient une mineure, une interdite; elle est en tutelle, et la loi arme le mari contre sa femme de manière à lui enlever même la liberté de disposer de ce qui lui appartient. Voilà des détails de mœurs qui étonneraient... les femmes chinoises; car la femme chinoise peut remplacer le mari dans toutes les circonstances où il fait acte de maître, et la loi lui reconnaît le pouvoir de vendre et d'acheter, d'aliéner les biens en communauté, de contracter des effets de commerce, de marier ses enfans et de leur accorder des dots qu'il lui plaît de leur donner. En un mot, elle est libre et l'on comprendra d'autant plus facilement qu'il en soit ainsi qu'il n'existe chez nous ni notaires ni avoués, et que par suite il n'a pas été nécessaire de créer des exceptions légales pour pouvoir ensuite s'en débarrasser au moyen d'actes de procédure.

La vie de famille forme la femme chinoise, et elle n'aspire qu'à être une savante dans l'art de gouverner la famille. C'est elle qui dirige l'éducation de ses enfans; elle se contente de vivre pour les siens, et si le ciel lui a donné un bon mari, elle est certainement la plus heureuse des femmes.

J'ai dit ailleurs que l'éclat des honneurs obtenus par le mari rejaillissait sur elle et que même, par ses enfans, elle pouvait obtenir toutes les satisfactions de la vanité, ces faiblesses du cœur humain excusables sous tous les cieux. Elle a donc un intérêt en se

mariant : celui d'élever son rang; elle a le même intérêt en accomplissant tous les devoirs de la maternité.

L'existence de la femme n'est donc pas à critiquer, mais à louer, puisqu'elle est conforme à l'ordre établi par la Providence, et je connais bon nombre d'Européens qui seraient de cet avis s'ils l'osaient.

Ce sujet ne serait pas intéressant si je ne parlais pas du... concubinage : c'est le mot à effet de cette étude.

Le mépris qui s'attache au mot lui-même m'empêchera de trouver un lecteur impartial : car on peut avoir toutes les maîtresses du monde, hormis une concubine. Le mot seul excuse la chose. On eût dit que les Chinois avaient des maîtresses que pas la moindre critique ne les atteindrait. Ce sont des nuances qu'il est difficile de faire comprendre. La maîtresse ou la concubine diffère en Chine de la maîtresse telle qu'elle est en Europe, en ce que, en Chine, elle est reconnue : c'est une sorte de maîtresse légitime.

Il existe des circonstances, — elles peuvent exister, — où le mariage entre deux époux cesse d'être... ce qu'il doit être. Il peut survenir des raisons spéciales qui peuvent briser la carrière matrimoniale du mari. Souvent le changement d'humeur, les infirmités en sont la cause. En Europe, les hommes trouvent facilement des maîtresses, et le double ménage n'est pas une institution inconnue dans le monde chrétien. Dans nos mœurs, où le sort de l'enfant intéresse plus spécialement qu'aucun autre et où la prospérité de la famille est l'honneur même de la famille, cette dispersion des enfans nés en dehors du mariage eût été contraire aux usages admis. Le concubinage a donc été institué dans ce dessein, et il dispense l'homme de chercher ses aventures hors de chez lui.

L'institution en elle-même est très difficile à admettre, au premier abord, — pour un Européen, elle ne paraît pas délicate, — mais sous prétexte de délicatesse, on commet des crimes bien plus grands, lorsque des enfans issus de relations galantes seront jetés dans la vie avec une tache ineffaçable dans leur état civil et se trouveront sans ressources et sans famille. Je trouve ces maux plus graves que la brutalité du concubinage.

Ce qui excuse le concubinage, c'est qu'il est toléré par la femme légitime ; et le sacrifice qu'elle fait, elle en connaît la valeur, car l'amour lie les cœurs en Chine comme partout. Mais l'amour vrai calcule entre deux maux et choisit le moindre dans l'intérêt de la famille. Il ne faut donc pas voir dans la présence de la concubine au foyer de la famille un autre but que l'intérêt de la famille.

La monogamie est le caractère du mariage chinois. La loi punit très sévèrement toute personne qui aurait contracté un second

préoccupé, se remémorait-il cette furieuse malédiction du chef de famille qui était venue le chercher jusqu'au pied des autels? Ou bien l'immatérielle fiancée qu'il s'était donnée pour l'éternité revenait-elle trop souvent lui rappeler un rendez-vous dont s'alarmait sa conscience? Qui pouvait dire si, durant les heures de méditation qu'il prolongeait de plus en plus sous la tonnelle où lui avait été remise cette lettre qui l'appelait à La Prée une première fois, il ne voyait point passer entre lui et son bréviaire celle qui avait dit :

— Je ne vous quitterai plus!

Peut-être se montrait-elle désormais, non pas dans son linceul, consumée avant le tombeau par un amour sans espoir, mais jeune, mais belle, mais vivante,.. la Simone du livre à serrure. Un soir, Ursule vit son maître jeter dans le feu, d'un geste éperdu, comme il eût brûlé quelque engin de maléfice, un petit cahier relié en chagrin noir. Cette exécution ne suffit pas à lui rendre sa liberté d'esprit, son humeur militante et résolue. Il n'avait plus de confiance en lui-même ni en sa vocation, des pensées l'obsédaient qui n'étaient point les siennes, mais évidemment celles de Simone communiquées, soufflées à son oreille; le beau zèle qui l'avait enflammé naguère s'était dépensé dans un premier excès. Brusquement, pour fuir l'espèce de remords indéfinissable qui harcelait son âme timorée, il demanda d'être envoyé dans une paroisse plus petite, plus retirée qu'Arc-sur-Loire. Son évêque exauça ce vœu, qui semblait dicté par une humilité profonde. Et l'abbé Fulgence devait pousser plus loin encore le goût de l'anéantissement, la terreur des responsabilités. Il quitta bientôt après le ministère actif. Le bruit se répandit qu'il avait disparu au fond d'une de ces chartreuses où s'immole jusqu'à la dernière volonté, jusqu'à la moindre initiative, où, sous le joug étroit d'une règle inflexible, on ne risque plus de s'égarer, de faire le mal en croyant faire le bien. Mais quels murs sont assez hauts, assez impénétrables pour barrer le passage à un souvenir, — ce revenant que rien n'exorcise?

TH. BENTZON.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

III[1].

L'ÉDUCATION. — LE CULTE DES ANCÊTRES. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE. — LES CLASSES LABORIEUSES. — LES PLAISIRS. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE. — ORIENT ET OCCIDENT. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

XI. — L'ÉDUCATION.

Le but que je me suis proposé d'atteindre a été de faire connaître les caractères de la civilisation chinoise dans son état primitif, et d'en établir l'originalité. Tout le monde connaît ces boules d'ivoire concentriques sculptées à jour, qui étonnent l'imagination par la délicatesse de leur exécution. Elles sont le produit d'une patience habile qui dirige dans l'intérieur d'une sphère d'ivoire une pointe d'acier recourbée et qui y découpe lentement, par des procédés ingénieux, ces petites sphères concentriques dont les surfaces seront ensuites ornées de dessins variés. Ces sculptures à l'aiguille, dans une matière aussi dure que l'ivoire, donnent l'idée de notre esprit. Nous procédons par ordre, avec lenteur, et nous nous appliquons à bien faire ce que nous faisons, avec méthode et avec patience.

L'éducation a une influence capitale sur les destinées d'un état; de son organisation dépendent la grandeur et la prospérité d'une société. Notre gouvernement a de bonne heure compris la nécessité

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

de répandre l'instruction dans tout l'empire, et, dans un ouvrage écrit avant l'ère chrétienne, il est fait mention de « *l'ancien* système d'instruction » en vertu duquel toutes les villes et tous les villages devaient être pourvus d'une école commune. Selon l'esprit de nos institutions, le but poursuivi en rendant l'éducation générale est de répandre la science dans la masse du peuple, afin d'en extraire le véritable talent et de le faire servir au bien de l'état.

Nous ne dissimulons nullement cette tendance de nos méthodes, car nous ne comprenons que l'éducation qui se transforme en services réels au profit de tous.

Aussi nos systèmes d'instruction sont-ils très différens de ceux qui sont en usage en Occident, où le mot l'emporte sur la chose. L'instruction obligatoire ne vise qu'à l'effet : ce n'est pas un système d'éducation. On croit qu'en répandant une certaine dose d'instruction on aura tout fait pour le bonheur d'un peuple ; mais l'instruction sans système d'éducation est lettre morte. C'est un cours sans profondeur ; il ne produit pas le jugement, il ne développe pas la nature. Selon la méthode chinoise, l'obligation réside dans la méthode de s'instruire. L'état ne se préoccupe pas d'autre chose. Avant de faire des savans, ce qui arrivera toujours assez tôt, il songe à en faire de bons instrumens de travail : car il ne suffit pas d'être apte à apprendre, il faut savoir et pouvoir apprendre.

J'ai remarqué que l'état, en Europe, était plus particulièrement préoccupé de faire des programmes que d'enseigner des méthodes. J'avoue que ce procédé me paraît manquer de logique, et qu'il y a beaucoup de chances pour que l'enseignement ainsi donné ne porte pas beaucoup de fruits, quel qu'en soit d'ailleurs l'esprit.

On ne se préoccupe, en effet, que de l'esprit de l'enseignement, et on est satisfait, on croit avoir atteint le but, si les maîtres cessent ou de prendre leurs exemples dans la morale religieuse, ou de les choisir dans un manuel de philosophie positiviste. En somme, on s'occupe dans les systèmes d'instruction d'un certain nombre de détails qui concernent des opinions, et le système est parfait s'il renferme des mots sonores à la mode.

Ces différences d'appréciation sur un sujet aussi grave que celui de l'éducation précisent nettement la distance qui sépare la civilisation européenne de la nôtre. Nos institutions ont été visiblement établies pour résister et durer, quand on réfléchit avec quelle sagesse méditée elles ont été établies, puisqu'en les étudiant on perçoit ce qui rend les autres défectueuses.

En éducation, nos règlemens sont de deux sortes : les uns s'adressent aux enfans ; les autres aux étudians.

Les règlemens qui définissent l'instruction des enfans sont contenus dans un des seize discours de l'empereur Yong-Tching,

appelé le Saint-Édit, et on y trouve tous les conseils qui doivent inspirer la conduite des parens et des maîtres pour bien diriger les jeunes intelligences des enfans. Avec quelle autorité l'empereur y engage les parens à habituer de bonne heure leurs enfans à envisager le côté sérieux des choses; à leur montrer des principes plutôt que des circonstances, des lois plutôt que des faits; et à préparer leurs esprits à acquérir la qualité précieuse de l'attention! Tous les efforts de l'éducation dans le premier âge devront tendre à élever l'attention et à combattre les mauvaises habitudes. Parmi celles-ci, le sage empereur cite : « l'habitude de répéter avec la bouche, tandis que le cœur (l'esprit) pense à autre chose. » Il recommande qu'on apprenne aux enfans à ne pas trop facilement se contenter, mais à interroger, afin qu'ils acquièrent le désir de savoir. Puis l'empereur apprend aux parens leurs devoirs pour diriger cette éducation, obtenir de leurs enfans l'obéissance, et les conduire sagement jusqu'à l'âge où les études commenceront à avoir un but.

La première pensée qui doive occuper l'esprit d'un étudiant est la suivante : « former une résolution. » Il est admis que, lorsqu'une résolution est fermement arrêtée, le but désiré sera atteint. Je ne connais aucun principe plus efficace que celui-là : faire dépendre de la volonté seule, unie à la persévérance, le succès des études. De tels principes non-seulement dirigent les efforts, mais préparent le caractère. Les conseils que nous devons suivre ont aussi une grande valeur au point de vue de l'étude en elle-même, et je les propose à la méditation de tous les étudians qui désirent parvenir sûrement au succès :

Analyser chaque jour le travail accompli ;

Récapituler tous les dix ou vingt jours ce qui a été précédemment appris ;

Commencer l'étude à cinq heures du matin ; prêter aux études autant d'attention qu'un général en prête aux opérations de son armée ;

N'interrompre, sous aucun prétexte, ses études durant cinq ou dix jours;

Ne pas craindre d'être lent, craindre seulement de s'arrêter.

Et enfin, un dernier avis :

Le temps passe avec la rapidité de la flèche ; en un clin d'œil, un mois s'écoule, un second lui succède, et voici que l'année est déjà terminée.

Je crois qu'il serait difficile de me convaincre que cette méthode n'est pas la bonne et qu'il est préférable d'abandonner l'intelligence à son initiative. Certes, il existe des esprits d'élite qui n'ont pas besoin d'être conseillés, mais ils sont exceptionnels. Ce sont les

intelligences ordinaires que les méthodes doivent se proposer de développer, et pour celles-là il faut procéder par ordre, avec patience et avec clarté. Je suis persuadé que tous ceux qui réussissent ne doivent pas leurs succès à l'esprit de l'enseignement, mais à la méthode qu'ils ont suivie. C'est pourquoi nos législateurs ont préféré instituer les préceptes qui conduisent au succès.

Ce n'est pas tout. Non-seulement ils ont enseigné le meilleur moyen de s'instruire, mais ils ont rendu l'éducation obligatoire par ce seul fait que les parens sont responsables de leurs enfans et qu'ils sont récompensés par l'état ou punis selon la conduite qu'ils observent à l'égard de leurs enfans. Il est aisé de comprendre avec quelle force un pareil système agit sur l'éducation. Notre langue est remplie d'expressions proverbiales qui font allusion à l'excellence de l'éducation : « Pliez le mûrier, lorsqu'il est jeune encore. — Si l'éducation ne se répand pas dans les familles comment obtiendra-t-on des hommes capables de gouverner? » Aussi est-ce avec un sentiment de légitime orgueil que je constate la quantité innombrable d'hommes sachant lire et écrire dans notre immense empire; presque tous les habitans de la Chine sont instruits.

Et cependant ils vivent en paix. Ah! c'est là un de nos titres de gloire! De même que nous n'avons pas employé la poudre pour faire sauter le monde, nous n'avons pas abusé de l'imprimerie pour corrompre les esprits et exciter les passions inutiles. L'éducation ne se comprendrait pas dans ce sens. Les livres qui sont classiques, c'est-à-dire obligatoires, dont l'étude et la connaissance conduisent aux honneurs et à la fortune, ne parlent que de la direction de l'esprit, des devoirs de chacun d'entre nous dans nos diverses situations; en un mot, l'éducation nous apprend d'abord à vivre raisonnablement, à nous mettre dans le droit chemin, à nous rappeler ce que nous sommes, et ce que nous serons si nous nous maintenons par le respect.

Pour exprimer toute ma pensée, je dirai que nos enfans sont ce que seraient ces mêmes enfans dans le monde chrétien si l'éducation consistait à apprendre, sous la direction de parens responsables, l'évangile, les livres saints, l'histoire, les écrits des grands écrivains (les anciens) et la poésie. C'est là une comparaison qui prouve, puisque notre société est heureuse, que dans l'éducation tout dépend de l'exemple, de même que, pour faire un bon dessinateur, tout dépend du modèle. En éducation le modèle, c'est l'exemple, et un modèle, n'est-ce pas une chose parfaite?

Il faut donc nécessairement une logique invariable, absolue, sinon le système n'a plus de centre de gravité et vous courez les aventures de l'instabilité. La nature humaine est un organisme d'une

telle sensibilité, — nous l'appelons, en Chine, un petit monde, — qu'il faut bien la connaître avant de la soumettre à un traitement. Or, certes, il vaut mieux, un million de fois mieux, qu'elle soit brute, ignorante, que mal instruite, je veux dire mal élevée.

Je plaindrai ceux qui ne penseront pas comme moi, et, en fait de socialisme, puisqu'il en faut nécessairement un, ou l'un ou l'autre, j'aime mieux le socialisme d'état qui règle tout, sous la protection de l'opinion publique, que le socialisme des caprices irréguliers qui ne conduit qu'aux anarchies. Comme le dit un de nos proverbes : Il vaut mieux être chien et vivre en paix que d'être homme et vivre dans l'anarchie.

XII. — LE CULTE DES ANCÊTRES.

Parmi les croyances qui tiennent le plus au cœur des Chinois il faut citer en première ligne celle qui se rattache au culte des ancêtres. C'est la base même de la vie morale en Chine.

Honorer les ancêtres, leur rendre un culte, est un devoir aussi important que celui de la prière chez les chrétiens. Il n'en existe pas de plus grand ni de plus populaire.

Chaque famille honore ses ancêtres. Leurs noms sont inscrits sur des tablettes qui portent en même temps la mention des services rendus par chacun d'eux et les titres qu'ils ont obtenus de leur vivant. Ces tablettes sont placées dans l'ordre même de la filiation de manière à représenter une sorte d'arbre généalogique, et, selon la fortune des familles, le monument des ancêtres peut recevoir les proportions magnifiques d'un temple où réside éternellement, comme un feu sacré, l'âme de la famille. Ce temple est la demeure des ancêtres, et c'est là qu'à des dates fixes tous les membres de la famille se réunissent pour honorer ceux qui ne sont plus, et donner à leur mémoire l'hommage de la reconnaissance.

Ce culte existe dans toute la Chine, dans les plus humbles comme dans les plus opulentes familles. Il constitue l'honneur même de la famille.

J'éprouve une certaine gêne à faire connaître ces mœurs et à en faire l'éloge dans la société européenne, où elles sont absolument opposées à l'idée que l'on se fait des ancêtres ; et je dois m'excuser pour la hardiesse de notre opinion relative à la constitution de la famille, qui est considérée comme formée et de ses membres vivans et des âmes de ceux qui sont morts.

La mort ne brise pas le pacte de l'amour dans la famille ; elle le divinise en quelque sorte, elle le rend sacré. Les morts ne sont pas oubliés. L'oubli pour les morts, c'est une loi en Occident, peu y contredisent ; et à part les familles où par vanité, dit-on, — il fau-

drait dire par un noble orgueil, — on conserve la mémoire de ceux qui ont illustré le nom dans les grandes charges de l'état, on ne sait généralement rien des aïeux au-delà de trois générations. L'aïeul, c'est-à-dire le père du grand-père, est l'*x* de la famille, et, quant aux grand'mères, la nuit qui les enveloppe est encore plus obscure. J'ai entendu traiter ce sujet avec une désinvolture qui m'a intéressé ; car c'est un côté vraiment intéressant de l'histoire de la civilisation moderne, qui use tout, consume tout, ridiculise tout, j'allais dire : même ce qui est sacré! — C'est un reste de simplicité.

Les ancêtres s'appellent *les vieux*, et il faut ajouter à ce mot un sens qui n'est pas dans le dictionnaire. Pauvres vieux, en effet, moins chers que les tapisseries antiques qui décorent les escaliers somptueux des hôtels neufs, dont le souvenir a moins de prix qu'un bahut moisi ou que des faïences fêlées, et dont les noms à demi effacés sur les pierres tombales des cimetières ne sont reconnus par personne! Ils sont entrés dans le néant!

J'ai visité les cimetières, ces villes des morts, tristes comme des lieux maudits. Les immortelles noircies par le temps jonchent les tombes anciennes, qui ne connaissent plus les fleurs nouvelles. Ah! j'exècre ces immortelles, ces fleurs sans parfum et sans fraîcheur, qui ne se fanent pas, et qui symbolisent l'hypocrisie du souvenir. Elles dispensent de revenir! Les roses, elles, ne vivent que l'espace d'un matin...

Nous portons nos morts dans les champs, sur les collines qui entourent les villes, aussi haut que nous le pouvons, plus près du ciel ; et les tombes que nous élevons à la mémoire de nos *vieux* y resteront indefiniment, au milieu de la nature immortelle. Les morts dorment en paix!

Cependant j'ai lu que les morts étaient honorés en Occident : et, en effet, j'ai vu de somptueuses funérailles et des deuils superbes; j'ai vu, le jour de la fête des Morts, la foule encombrer les cimetières; mais qu'ils sont peu nombreux, les vivans, auprès de la grande foule des morts dont le souvenir n'a pas duré! Le culte des morts va-t-il plus loin que le bout de l'an? Peut-être pas.

Les cérémonies concernant le culte des ancêtres ont lieu en Chine chaque année au printemps et à l'automne. Ces cérémonies ont pour caractère particulier la reconnaissance et se font avec une grande solennité. Ces anniversaires sont l'occasion de réunions de famille; c'est déjà un résultat qui a son bon côté.

Dans les familles fortunées, le temple des ancêtres est assez vaste pour contenir des appartemens où sont reçus les membres de la famille qui n'habitent pas la même ville. On y voit même des salles disposées pour servir d'école, et comme les temples sont générale-

ment construits à la campagne, ils servent quelquefois, pendant l'été, de villas de plaisance. Dans les familles nombreuses, on s'y réunit souvent; ainsi aux fêtes du mariage, à l'époque des examens. Toutes les joies de la famille se passent en famille, c'est-à-dire au milieu des ancêtres, et ce sont ainsi chez eux des absens qui ne sont pas oubliés.

Ces usages sont les mêmes dans toutes les provinces de la Chine. Dans chaque village, où presque tous les habitans sont parens, on voit des chapelles dédiées aux ancêtres. C'est notre clocher.

L'empereur honore le fonctionnaire qui a rempli avec dévoûment et intelligence les hautes charges qui lui ont été confiées durant sa vie, — non pas en lui élevant une statue, — mais un temple où sa postérité célébrera le culte des ancêtres. Aux époques anniversaires, ces cérémonies se font non-seulement en présence des membres de la famille, mais l'empereur y envoie des délégués qui le représentent. Ce temple porte en inscription le nom et les titres du fonctionnaire défunt et rappelle les services éminens qu'il a rendus à l'état. Cet honneur ne s'accorde que rarement : c'est le bâton de maréchal de la famille.

XIII. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Une formule, célèbre en Europe, a vanté l'art de mentir : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose! » On ne peut pas donner de meilleure preuve de la vérité de ce principe que l'opinion qui s'est faite en France sur le sort de certains petits Chinois que leurs cruels parens jetaient aux immondices et abandonnaient à la voracité d'animaux domestiques, hôtes ordinaires de la fange.

En soi, cette œuvre de la Sainte-Enfance a un caractère si touchant, quand au nom de l'enfance misérable, on réunit les *petits sous* de l'enfance heureuse, ces sous qui représentent les friandises inutiles et qui deviennent un trésor, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et de croire à la fable. Ces pauvres petits Chinois jetés aux... quelle imagination perfide a pu inventer une pareille infamie!

Certainement, dans bien des esprits, cette opinion n'a pas été conservée, car bon nombre de voyageurs qui ont visité ces contrées de l'extrême Orient ont démenti cette calomnie outrageante; mais l'œuvre continue toujours à prospérer en Chine, et on pourrait s'imaginer qu'il en est de même de la cause.

Il m'est arrivé, à moi personnellement, dans Paris, d'entendre derrière moi une vieille dame qui disait en me désignant : « Voilà un Chinois! Qui sait si ce ne sont pas mes sous qui l'ont acheté? » Elle n'avait pas, fort heureusement pour moi, son titre de propriété très en règle, sans quoi j'eusse été sans doute exposé à lui donner

l'intérêt de ses sous : toute bonne action ne doit-elle pas rapporter? Quoi qu'il en soit, j'ai retenu le propos; on n'a pas toujours d'aussi bonnes fortunes.

Il est de fait que l'amour des parens pour les enfans est le même dans tout l'univers. Cet amour est inné, et les Chinois ne font pas exception à cette règle. Qu'il existe des créatures dénaturées qui abandonnent, dans un moment d'oubli d'elles-mêmes ou pour détruire la preuve d'une faute, le pauvre petit être qui vient de naître, c'est un crime que tous les codes punissent et qui est aussi fréquent en Europe qu'en Chine. La misère, le vice, et la crainte conduisent aux mêmes conséquences.

On s'explique, dit-on, l'abandon des enfans en Chine, parce qu'ils sont extrêmement nombreux et que la misère est très grande. Cet argument est essentiellement faux : la misère n'est pas aussi grande qu'on veut bien le dire, et il existe bien des moyens de protéger l'enfance contre la misère.

En premier lieu, les lois punissent les infanticides comme un assassinat commis sur les proches parens; de plus, l'état subventionne les établissemens d'assistance publique pour secourir les enfans abandonnés. Il y a, en outre, des institutions de bienfaisance fondées par des particuliers et dans lesquelles l'enfance abandonnée trouve un asile et une protection. Non-seulement ces établissemens ont reçu une attribution spéciale définie par leurs règlemens, mais ces mêmes règlemens déterminent des récompenses pour les sages-femmes qui auraient apporté un enfant trouvé ou déclaré un crime d'infanticide. Les textes de nos lois sont extrêmement sévères, et, lorsqu'un crime semblable a été commis, non-seulement les auteurs du crime sont punis, mais encore le chef de la famille et les voisins, l'un comme responsable, les autres comme complices.

Ainsi que je l'ai établi dans les chapitres qui précèdent, l'accroissement de la famille n'est pas considéré comme un malheur. Les enfans du sexe masculin en sont l'honneur en ce qu'ils sont les continuateurs de la famille.

Il est rare qu'on entende parler d'infanticides dans les villes, où les ressources de l'existence sont plus abondantes que dans les campagnes. Mais dans celles-ci certaines coutumes existent qui favorisent l'éducation des enfans, surtout des filles. Dans toutes les familles, dès qu'il naît un enfant mâle, la coutume est de lui choisir celle qui sera un jour sa femme. On prend alors, dans une famille voisine, une petite fille qui est élevée en même temps que son futur mari et dans la même maison. Elle est élevée comme si elle appartenait à la famille.

Il existe encore, pour les parens pauvres, un autre moyen d'échap-

per à la misère et de protéger l'existence de leurs enfans du sexe féminin : c'est la vente de l'enfant à une famille riche dans laquelle elle servira comme domestique.

Ce terme de vente choque les oreilles délicates et sent quelque peu l'esclavage ; mais il ne faut pas s'arrêter au mot. Les enfans vendues sont élevées par la famille qui les achète et les emploie à son service jusqu'à leur majorité. Elles sont alors dotées, puis mariées, et elles deviennent libres. Ces femmes, qui furent des enfans vendues, peuvent recevoir tous les droits que confère la maternité, et leur origine n'est pas une tache humiliante.

Ce sont là des usages qu'il faut accepter et ne pas blâmer, parce qu'ils viennent en aide à la famille trop nombreuse, et qu'ils favorisent même l'accroissement de la famille.

Il existe des familles en grand nombre qui conservent avec elles tous leurs enfans et leur prodiguent les plus tendres soins. La mère qui travaille aux champs en porte deux sur elle pendant qu'elle se penche péniblement vers la terre. Ils sont attachés, l'un sur ses épaules, l'autre dans les plis de sa robe, et ils sourient aux oiseaux qui voltigent autour d'eux pendant que la pauvre mère poursuit son dur labeur.

Dans les villes flottantes j'ai même vu des enfans, attachés dans des paniers, attendant le retour de leur mère. Hélas! la pauvreté a ses dangers, mais pourquoi n'aurait-elle pas ses dévoûmens comme la richesse, à qui tout est facile?

Les missionnaires ont fondé des hôpitaux et des écoles avec les sommes provenant de la moisson des petits sous. Ces établissemens rendent de grands services à la classe pauvre, et je n'ai pas à critiquer une œuvre qui fait le bien.

XIV. — LES CLASSES LABORIEUSES.

J'ai cherché, dans les ouvrages les plus récens qui ont été écrits sur la Chine, quelle était l'opinion que l'organisation des classes laborieuses avait fait naître dans l'esprit des voyageurs européens.

Je n'ai pas osé traiter moi-même ce sujet, de crainte d'être considéré comme un optimiste qui voit toutes choses du fond de son cabinet d'étude et qui estime un peu le bonheur de l'humanité d'après le sien propre : ce qui arrive généralement à tous ceux qui écrivent sur les classes pauvres. On constate toujours deux faits : ou que les pauvres sont pauvres par leur faute, et alors ils sont indignes de pitié, ou qu'ils sont les êtres les plus heureux de la création.

Il est probable que je n'aurais pas échappé à cette critique.

J'ai donc ouvert les livres écrits par ceux qui ont vu : ce sont des

Européens, — des Anglais et des Français, — et je prierai mes lecteurs de se contenter des renseignemens que contiennent les récits de ces voyageurs.

Je lis dans l'ouvrage de M. J. Thompson, publié à Paris, en 1877, la relation suivante sur la situation des ouvriers à Canton :

« En dépit de ses terribles exigences, le travail, même pour le plus pauvre ouvrier, a des momens d'interruption. Alors, assis sur un banc ou tout simplement par terre, il fume et cause tranquillement avec son voisin, sans être le moins du monde dérangé par la présence de son excellent patron, qui semble trouver dans les sourires et l'heureux caractère de ses ouvriers des élémens de richesse et de prospérité.

« En parcourant ces quartiers de travail, on peut s'expliquer comment, en réalité, cette grande ville est bien plus peuplée qu'on ne le croirait d'abord. La plupart des ateliers sont aussi, pour les ouvriers qui les occupent, une cuisine, une salle à manger et une chambre à coucher. C'est là que, sur leurs bancs, les ouvriers déjeunent ; c'est là et sur les mêmes bancs que, la nuit venue, ils s'étendent pour dormir. C'est là aussi que se trouve tout ce qu'ils possèdent : une jaquette de rechange, une pipe, quelques ornemens qu'ils portent à tour de rôle, et une paire de petits bâtons de bois ou d'ivoire. Mais, de tous leurs trésors, le plus précieux, qu'ils portent avec eux, consiste en une bonne provision de santé et un cœur satisfait.

« L'ouvrier chinois est content s'il échappe aux angoisses de la faim et s'il a une santé suffisante pour lui permettre simplement de vivre et de jouir de la vie dans un pays si parfait que le seul fait de l'habiter constitue le vrai bonheur. La Chine est, selon lui, un pays où tout est établi et ordonné par des hommes qui savent exactement ce qu'ils doivent savoir, et qui sont payés pour empêcher les gens de troubler l'ordre en cherchant ambitieusement à quitter la condition où la Providence les a fait naître. On dira cependant que le Chinois n'est pas dénué d'ambition, et en un sens on aura raison. Les parens ont l'ambition d'avoir des enfans instruits et qui puissent se présenter aux examens établis par le gouvernement pour les candidats aux fonctions publiques, et il n'y a pas d'hommes au monde qui convoitent plus ardemment le pouvoir, la fortune, les places que ne le font les Chinois qui ont passé avec quelque succès leurs examens. Cela tient à ce qu'ils savent qu'il n'y a pas de limites à la réalisation de leurs ambitieux projets. Les plus pauvres d'entre eux peuvent aspirer aux plus hautes fonctions du gouvernement impérial. »

M. Herbert A. Gilles, attaché au corps consulaire du gouvernement britannique, a publié, en 1876, un livre qui a pour titre :

Chinese Sketches. J'y trouve quelques passages que je me permettrai de citer.

La préface de cet ouvrage contient le jugement suivant :

« On croit généralement que la nation chinoise forme une race dégradée et immorale; que ses habitans sont absolument déshonnêtes, cruels, et en tous points dépravés; que l'opium, un fléau plus terrible que le gin, exerce parmi eux d'effroyables ravages dont les excès ne pourront être arrêtés que par le christianisme. Un séjour de huit années en Chine m'a appris que les Chinois sont un peuple infatigable au travail, sobre, et heureux. »

Dans le même ouvrage, un peu plus loin, je lis encore :

« Le nombre des êtres humains qui souffrent du froid et de la faim est relativement bien moindre (*far smaller*) qu'en Angleterre, et, à ce point de vue, qui est d'une très grande importance, il faut reconnaître aussi que la condition des femmes des basses classes est bien meilleure (*far better*) que celle de leurs sœurs européennes. La femme n'est jamais battue par son mari (*wife beating is unknown*); elle n'est sujette à aucun mauvais traitement; et même il est hors d'usage de lui parler avec cette langue grossière qu'il n'est pas rare d'entendre dans les contrées occidentales. »

Je pourrais multiplier ces citations, — j'allais dire ces certificats, — et extraire de bon nombre de livres des détails sinon curieux, du moins justificatifs, sur la condition des classes laborieuses de la Chine. On y apprendrait, par exemple, quel est le bon marché de la vie. Avec quatre sous par jour un ouvrier peut vivre, et son salaire n'est jamais inférieur à un franc. Généralement, dans les familles d'ouvriers, la femme exerce une profession : ou elle fait un petit commerce, ou elle sert à la journée dans les maisons de son voisinage. Les familles, même nombreuses, peuvent donc suffire à leur existence.

Dans les provinces, « la lutte pour la vie » a de nombreux auxiliaires. Les terres sont cultivées sur toute l'étendue de notre vaste empire, et les travaux des champs occupent une grande partie de la population. Tous les cultivateurs sont généralement aisés, soit qu'ils possèdent la terre, ou qu'ils en soient seulement les fermiers. L'impôt foncier est excessivement minime, puisqu'il ne représente pas, en moyenne, un franc par habitant, et il est de règle que le fermier ne doit pas le fermage dans les mauvaises années. Voici, du reste, une relation que je lis dans le rapport de M. de La Vernède, rapport que j'ai déjà cité, et qui achèvera la démonstration que j'eusse hésité à présenter sous ma responsabilité personnelle.

« Nous avons parcouru les provinces ; nous avons vu une immense agglomération de population arrivée à une telle densité que, la terre ne suffisant pas dans certains endroits, elle construit des habitations

et cultive des jardins jusque sur des radeaux; nous avons vu des provinces ayant cent cinquante mille kilomètres carrés, renfermant cinquante millions d'habitans, et admirablement cultivées sur toute leur étendue.

« Dans le Petchili, par exemple, la propriété territoriale est excessivement divisée : les exploitations agricoles se font sur une petite échelle, mais l'intelligence avec laquelle elles sont dirigées empêche les graves inconvéniens du morcellement.

« Les fermes, les métairies ombragées de grands arbres s'épanouissent, comme des bouquets de fleurs, au milieu de vastes plaines portant de riches moissons. L'abondance des bras, le bon marché de la main-d'œuvre, permettent un mode de culture par rangée alternative. La terre est admirablement cultivée et l'agriculture donne de magnifiques résultats.

« Lorsqu'on vient d'explorer les belles provinces de la Chine, la pensée ne peut s'empêcher de se reporter sur les malheureux pays de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Là le désert est la règle, le champ cultivé l'exception; la ferme se montre toujours isolée, entourée d'espaces incultes.

« En parcourant les bords du Yang-Tsé-Kiang, nous avons vu des villages riches et propres se succéder sans interruption, une population active et laborieuse montrant sur son visage, comme dans sa manière d'agir, qu'elle était contente de son sort. Descendons le Nil pendant quelques kilomètres, dirigeons-nous sur un village important, nous apercevrons des centaines de monticules en boue grisâtre qui sont loin d'avoir l'aspect d'une habitation humaine. Quelle différence avec les jolis villages que nous avons traversés dans le Hupé, sur les bords du lac de Poyang!

« Économe et sobre, patient et actif, honnête et laborieux, le peuple chinois a une puissance de travail qui surpasse celle de bien des nations de l'Occident. C'est là un facteur important qu'il ne faut pas négliger dans les questions de haute politique. »

Je n'ai rien à ajouter à ces témoignages, et ne puis que féliciter et remercier leurs auteurs d'avoir dit avec sincérité ce qu'ils ont vu. La rareté du fait mérite qu'on le signale.

XV. — LES PLAISIRS.

Une des nombreuses questions qui m'ont été adressées le plus souvent a été de savoir si l'on s'amusait en Chine, et comment on s'amusait. S'amuse-t-on? Alors c'est un pays charmant.

Ah! s'amuser! quel mot civilisé, et qu'il est difficile de le traduire!

Je répondis, un jour, à une femme d'esprit qui me posait cette

éternelle même question : « Mais qu'est-ce donc que s'amuser ? » Elle pensa que je cherchais à l'embarrasser; mais elle reprit : « Ce que vous faites en ce moment, par exemple : vous amusez-vous? » J'étais embarrassé à mon tour, ou du moins je crus l'être : « Certes, oui! répondis-je ; c'est donc là s'amuser? — Sans doute!.. Eh bien! ajouta-t-elle, avec un sourire charmant, s'amuse-t-on? » Et je dus avouer qu'on ne s'amusait pas de la même manière.

Car enfin on s'amuse, et beaucoup, quand on n'est pas dépourvu d'esprit, ou tout au moins de bonne humeur. L'esprit joue dans nos plaisirs le plus grand rôle. Naturellement on l'excite, on le met en train, on lui donne des ailes ; mais il est le grand organisateur de nos amusemens.

La vie au dehors n'est pas organisée comme la vie à l'européenne. On ne cherche pas les distractions et les amusemens hors de chez soi. Les Chinois qui ont quelque fortune sont installés de manière à n'avoir pas à désirer les plaisirs factices qui sont en somme la preuve qu'on se plaît peu chez soi. Ils ont pensé d'avance à l'ennui qui aurait pu les envahir et ils se sont prémunis contre l'occurrence. Ils n'ont pas cru que les cafés et autres lieux publics fussent absolument nécessaires pour perdre agréablement son temps. Ils ont donné à leurs habitations tout le confortable que des hommes de goût peuvent y désirer : des jardins pour se promener, des kiosques pour y trouver de l'ombre pendant l'été, des fleurs pour charmer les sens. A l'intérieur, tout est disposé pour la vie de famille : le plus souvent le même toit abrite plusieurs générations. Les enfans grandissent, et, comme on se marie très jeune, on est vite sérieux. On pense aux amusemens utiles, à l'étude, à la conversation, et les occasions de se réunir sont si nombreuses!

Les fêtes sont très en honneur en Chine et on les célèbre avec un grand entrain. Ce sont d'abord les anniversaires de naissance, et ils reviennent fréquemment dans les familles. Ces fêtes consistent surtout en festins ; on offre des cadeaux à la personne fêtée ; c'est une suite de réunions qui ne manquent pas de charme.

Nous avons aussi les grandes fêtes populaires : celle du nouvel an, qui met tout le monde en mouvement. Les fêtes des Lanternes, des Bateaux-dragons, des Cerfs-volans sont plutôt des fêtes populaires que des amusemens, mais elles sont l'occasion de rendez-vous et de réunions de famille qui donnent beaucoup d'animation. Ces fêtes officielles ne sont pas les seules. On fête également les fleurs, auxquelles on prête certains pouvoirs allégoriques, et chaque fleur possède son anniversaire. On s'adresse de famille à famille des invitations à venir contempler un beau clair de lune, un ravissant point de vue, une fleur rare. La nature fait toujours partie de la fête, qui s'achève par un festin. Les convives sont aussi invités à

composer des vers qui sont les chronogrammes de la soirée. Pendant la belle saison, on fait beaucoup d'excursions. On va surtout dans les monastères bouddhistes, où l'on trouve tout à souhait : merveilleuse vue sur les montagnes, fruits exquis, et le meilleur thé. Les moines bouddhistes s'entendent à merveille à recevoir les « partyès » et à faire les honneurs de leurs domaines.

Ces promenades, quand on peut les faire aux environs de la ville, sont très fréquentes. On en rapporte toujours quelques poésies inspirées par les circonstances. C'est notre manière de prendre des croquis.

Lorsque la contrée que l'on habite n'est pas privilégiée de la nature, on entreprend de lointains voyages soit par eau, soit en chaise.

Les montagnes de Soutchéou sont aussi fréquentées que les vallées d'Interlaken, et à une certaine époque de l'année on s'y rencontre avec le *high-life* venu des environs pour admirer les merveilles de la création.

Les voyages sur l'eau sont également très appréciés. Les bateaux qui font le service sont organisés pour recevoir les touristes les plus difficiles à contenter. Bon dîner, bon gîte et le reste ; et on laisse passer les heures que charment tantôt la musique du bord, tantôt le murmure mélodieux des vagues, au milieu des soupirs de la brise. Le soir, on illumine sur le pont et dans le salon, et rien n'est plus poétique que ces grandes ombres qui glissent sur les flots, et les éclats de rire dans le silence de la nuit.

La femme n'a pas en Chine le pouvoir d'amusement qu'on lui reconnaît en Europe. Elle fait des visites à ses amies ; elle reçoit les leurs à son tour. Mais ces réunions sont interdites aux hommes. Ainsi une des causes qui excitent et produisent les plaisirs du monde, c'est-à-dire la meilleure part des amusemens, est supprimée dans l'organisation de la société chinoise. Les hommes se réunissent très souvent, mais seuls ; et ils ne font pas de visites aux dames en dehors du cercle de la famille.

Les Chinois qui sont admis dans le monde des Européens, qui assistent aux soirées et aux fêtes, auraient fort mauvaise grâce de prétendre vanter l'excellence de leurs mœurs au point de vue de l'organisation des relations sociales. A vrai dire, on peut comparer des institutions qui ont un caractère politique, on ne peut pas comparer des coutumes ; elles ont le même privilège que les goûts et les couleurs. Chacun prend son plaisir là où il le trouve, est un proverbe tout à fait juste qui exprime ma pensée : car dans ce cas on le trouve toujours là où on le prend. Mais il est probable que nos législateurs, en diminuant autant que possible le nombre des cir-

constances qui pouvaient mettre en présence l'homme et la femme, ont agi dans l'intérêt de la famille.

Il existe un proverbe chinois qui dit : « Sur dix femmes, neuf femmes jalouses. » De leur côté, les hommes ne sont pas parfaits ; la paix de la famille est donc exposée à de grands dangers.

J'ai déjà dit que les institutions de la Chine n'ont qu'un but : l'organisation de la paix sociale, et, pour en assurer la réalisation, le seul principe qui ait paru souverain a été... la fuite des occasions. Cela est très pratique. Ce n'est peut-être pas d'une bravoure chevaleresque ; mais, parmi les braves, combien succombent à la tentation ?

Ce sujet est délicat à traiter par la nature même des passions qu'il met en scène ; cependant il mérite qu'on s'y arrête.

Le remède aux situations *in extremis* du mariage est l'exécution sommaire, sans autre forme de procès. C'est le célèbre : « Tue-la ! » si spirituellement commenté par Alexandre Dumas fils. Ce n'est pas moi qui contesterai ce droit du mari dans un moment où sa dignité et son autorité sont gravement compromises. Mais enfin je suis de l'avis de nos sages : il vaut mieux ne pas en arriver à ces sortes d'explications qui gâtent l'existence, quelque juste qu'ait été la punition, car dans la plupart des cas, on aimait la femme qui vous trompait, et il s'ensuit des souvenirs pénibles.

Le remède qui consiste à prendre un avocat et un avoué et à plaider en public une cause qui devrait être cachée comme un secret, me paraît n'offrir que de médiocres consolations. C'est donner un diplôme à sa qualité de mari trompé, et nulle part cette situation ex-matrimoniale n'a inspiré la compassion, encore moins le respect.

Il n'y a donc que des ennuis et des bouleversemens dans l'institution de la société occidentale telle qu'elle existe. Mon expérience personnelle à ce sujet et ce que j'en ai lu m'ont complètement instruit. Je ne partage cependant pas l'opinion d'un grand nombre d'Occidentaux, qui prétendent que la plupart des femmes trompent leur mari. Cela doit être exagéré, quoique j'aie entendu une femme me dire que c'était le luxe du mariage et que les hommes s'habituaient à leur nouvelle existence avec résignation. Je ne m'étonne plus que le mariage soit si abandonné ; ce ne sera plus bientôt qu'une simple formalité légale approuvée par les notaires. Ce ne sera sans doute pas un progrès, mais je concède que ce sera très amusant.

Quoi qu'il en soit, le sacrifice que nous nous sommes imposé est digne d'avoir été fait. Il est du reste conforme à l'opinion que nous avons de la nature de l'homme. Nous pensons que l'homme est originairement enclin à la vertu et qu'il ne se pervertit que par la

orce des mauvais exemples, en devenant souillé de ce que nous appelons « la poussière du monde. »

Confucius classe parmi les choses dangereuses la femme et le vin. L'histoire universelle se charge de lui donner raison. Arrive-t-il un scandale, de quelque nature qu'il soit, la première pensée est celle-ci : Cherchez la femme ! L'Occident offre cette particularité remarquable qu'il présente l'exemple et la critique : il est donc aisé de s'éclairer. Cherchez la femme ! est un dicton qui n'aurait pas son application chez nous ; il faut pour le comprendre traverser l'Oural et même aller plus loin vers le couchant, où alors vous trouverez la femme.

Je suis certain que ces observations n'ont jamais été faites à propos de nos mœurs, le goût étant de les critiquer avant tout et de les trouver... chinoises, c'est-à-dire extravagantes. Leur grand défaut, — et tout esprit sincère en conviendra avec moi, — c'est qu'elles sont trop raisonnables. Les grands enfans sont comme les petits, ils n'aiment pas les prix de sagesse. C'est le caractère vrai de la société occidentale : la honte de paraître sage. On voudrait bien l'être, mais on se pare du mauvais exemple comme d'une action qui distingue, et ce plaisir-là pervertit, car c'est jouer avec le feu.

Nous sommes restés sérieux... Ah ! le mot est violent ; mais qui veut la fin doit prendre les moyens, et si nous avons le bonheur dans la famille, c'est que nous avons supprimé... les tentations. La gaîté en souffre un peu, mais les bonnes mœurs se maintiennent. Et puis, maintenant, les voyages sont si faciles, — nous avons l'Europe !

Je ne voudrais pas cependant laisser supposer que le monde chinois, et principalement la jeunesse, soit enchaîné par des coutumes tyranniques. Tout le monde connaît les exceptions, dont il est inutile de parler. Mais on a présenté comme une exception ces bateaux appelés bateaux de fleurs qui se trouvent aux abords des grandes villes, et que certains voyageurs s'entêtent à vouloir dépeindre comme des lieux de débauche. Rien n'est moins exact.

Les bateaux de fleurs ne méritent pas plus le nom de mauvais lieux que les salles de concert en Europe. Il suffirait de conduire en aval de Paris, sous les coteaux de Saint-Germain, la frégate qui moisit au pont Royal et de lui donner un air de fête qu'elle n'a plus pour en faire un bateau de fleurs.

C'est un des plaisirs favoris de la jeunesse chinoise. On organise des parties sur l'eau, principalement le soir, en compagnie de femmes qui acceptent des invitations. Ces femmes ne sont pas mariées ; elles sont musiciennes, et c'est à ce titre qu'elles sont invitées sur les bateaux de fleurs.

Lorsque vous voulez organiser une partie, vous trouvez, à bord, des invitations toutes prêtes sur lesquelles vous inscrivez le nom de l'artiste, le vôtre, et l'heure de la réunion.

C'est une manière agréable de passer le temps quand il est trop lent. On trouve sur les bateaux tout ce qu'un gourmet peut désirer, et dans la fraîcheur du soir, auprès d'une tasse de thé délicieusement parfumé, la voix harmonieuse de la femme et le son mélodieux des instrumens ne sont pas considérés comme des débauches nocturnes.

Les invitations ne sont faites que pour une durée d'une heure; on peut en prolonger le temps, si la femme n'a pas d'autre invitation, — et naturellement la dépense est doublée.

Ces femmes ne sont pas considérées dans notre société sous le rapport de leurs mœurs ; elles peuvent être à cet égard ce qu'elles veulent être; c'est leur affaire. Elles exercent la profession de musiciennes ou dames de compagnie, peu importe le nom, et on les paie pour le service qu'elles rendent, comme on paie un médecin ou un avocat. Elles sont généralement instruites, et il y en a de jolies. Lorsqu'elles réunissent la beauté et le talent, elles sont évidemment très recherchées. Le charme de leur conversation devient aussi apprécié que celui de leur art, et on devise sur de nombreux sujets qu'il plaît de soumettre au jugement des femmes. On adresse même des vers à celles qui peuvent en composer, et il en est qui sont assez instruites pour répondre aux galanteries rythmées des lettrés.

Quant à prétendre que ces réunions sont tout le contraire et qu'il s'y passe des scènes de cabinets particuliers, c'est absolument fausser la vérité. Les étrangers qui ont rapporté ces détails ont dépeint ce qu'ils espéraient voir à la place des sérénades auxquelles ils ne comprenaient rien.

Les femmes musiciennes sont souvent invitées dans la maison de la famille. Elles viennent après le dîner pour faire de la musique, comme on invite en Europe les artistes lorsque l'on veut amuser ses convives. Si ces musiciennes étaient des femmes de mauvaises mœurs, elles ne franchiraient pas le seuil de notre demeure, et surtout ne paraîtraient pas en présence de notre femme.

Ces artistes reçoivent également chez elles sur invitation. Vous les invitez à vous recevoir chez elles à dîner. Vous commandez le dîner et vous invitez vos amis qui peuvent amener de leur côté les personnes qu'ils ont engagées pour la circonstance. On organise ainsi des soirées.

Les invitations peuvent aussi avoir pour objet d'assister au théâtre, et il n'est pas rare de voir le soir aux abords d'un théâtre, notamment à Shanghaï, des centaines de chaises à porteurs magnifiquement drapées et parfumées. Ce sont les chaises des invitées qui attendent la sortie du théâtre.

Ces usages démontrent suffisamment que le rôle séduisant de la

femme est fortement apprécié dans l'empire du Milieu et que ce ne sont pas les dispositions qui manquent. Le cœur humain est partout le même : il n'y a que les moyens de ne pas le diriger qui varient. Sans doute bien des romans d'aventures s'esquissent dans une invitation ; ce n'était d'abord qu'un désir d'entendre de la musique, mais cette musique est si perfide ! Confucius l'a aussi désignée parmi les choses dangereuses : le son de la voix pénètre dans le souvenir ; on renouvelle les invitations, et celui qui invite peut bien à son tour n'être pas tout à fait indifférent. Donc :

. . . . . l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi vous poussant, —

on glisse dans le roman, et cela se passe en Orient comme en Occident : c'est extrêmement coûteux. Ce ne le sera du reste jamais assez, car il n'y a que les plaisirs qui ruinent qui soient vraiment agréables.

J'ai parlé des réunions entre hommes. Je dois faire remarquer que les sujets de conversation ne touchent jamais à la politique. On évite avec soin toute cause qui pourrait troubler la bonne harmonie dans les esprits. Tout au plus parle-t-on des nouvelles du jour. On cause voyages ; on s'entretient de ses amis absens, dont on lit les lettres et les vers. Puis on fait des jeux de mots, et notre langue, très riche en monosyllabes, se prête merveilleusement à ces sortes de passe-temps. En général, on recherche les antithèses, les expressions en relief ou imagées, les oppositions de mots et d'idées. Ces plaisirs sont très à la mode.

Les dames jouent beaucoup aux cartes et aux dominos. Elles savent admirablement la broderie, mais elles n'apprennent pas le chant. Elles ont la ressource de la conversation, ressource si précieuse chez les femmes ; et il est inutile de demander s'il se trouve chez nous des Célimène et des Arsinoé. Il y a toujours un prochain très... apprécié dans la conversation du beau sexe. C'est un penchant irrésistible, ressemblant un peu à de l'instinct et qu'on peut constater comme une preuve de la communauté d'origine de l'espèce féminine.

Un passe-temps que je ne trouve pas en Europe aussi cultivé qu'en Chine, est celui que procurent les fleurs et les soins dont elles sont l'objet. Les femmes aiment passionnément les fleurs, leur rendent un véritable culte, les idéalisent, et même leurs feuilles tombées leur inspirent des poésies sentimentales.

XVI. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

La différence essentielle qui caractérise la société européenne, si on la compare à la nôtre est qu'elle est infiniment plus exigeante

pour tout ce qui constitue l'organisation de l'existence. Supposez que le monde chinois devienne subitement aussi difficile à satisfaire que le monde occidental se plaît à l'être, je ne doute pas qu'il s'offrît les mêmes satisfactions. Cela appartient à l'évidence.

Mais ces transformations du goût ne se produisent pas à l'improviste, et rien n'est plus dur à déraciner que les vieux usages. Il faut d'abord qu'ils tombent en désuétude, presque d'eux-mêmes, comme une poutre moisie, et qu'une vie nouvelle pénètre dans la société. C'est une œuvre de substitution, lente, méthodique, qui doit procéder par principes et qui exige la patiente persévérance du temps.

Mes compatriotes et moi, qui avons goûté du fruit de l'arbre d'Occident, savons très bien que ce fruit a de belles couleurs, qu'il est savoureux, et que l'Europe est une admirable partie du monde à visiter. Mais on n'y trouve, en somme, que les satisfactions appartenant à la vie de plaisirs, et elles finissent par lasser les moins sérieux.

L'Européen est surtout fier de ses ressources d'amusemens, et il faut à des étrangers une grande passion des choses sérieuses pour se mettre à étudier au milieu d'obstacles si divers. Le long séjour que j'ai fait en Occident m'a permis de pratiquer la vie du monde telle qu'on l'entend, principalement à Paris, tout en observant le programme d'études spéciales qui nous avait été tracé, — et l'on sait que nous avons fait honneur à nos professeurs. Je puis donc parler de mes momens perdus, comme un étudiant en vacances qui vient de terminer ses examens.

On a toujours dit des Chinois qu'ils étaient soupçonneux. Ce mot a beaucoup de sens, mais on nous l'applique en général dans le plus défavorable. C'est une erreur : il faut dire, pratiques. C'est une qualité qui nous porte à estimer le moyen terme comme étant l'indice du meilleur. Nous ne comprenons rien aux exceptions. Aussi il ne nous a pas été difficile de constater qu'il faut se résoudre, dans la société européenne, ou à s'amuser beaucoup, ou à s'ennuyer beaucoup. Il n'y a pas de milieu. J'appellerais volontiers le monde occidental l'empire des Exceptions, par opposition à l'empire du Milieu. Je demande pardon pour ce mot, mais il rend ma pensée.

La grande civilisation ne nous étale que des surprises et non un état régulier. Ce n'est pas la surface unie et brillante du lingot d'or qui sort du creuset ; c'est un minerai où se distinguent tantôt des filons d'or pur, tantôt des alliages, tantôt des calcaires qu'il faut soumettre à l'analyse pour y trouver les poussières d'or qu'il contient. Les éblouissemens du luxe ne représentent, à nos yeux, que des curiosités et non pas des progrès réels. Ainsi, pour citer un exemple qui définisse ma pensée, on s'est habitué à dire que l'Angleterre est un pays riche, parce qu'il y a de grandes fortunes.

C'est une mauvaise raison, à mon sens. On peut seulement dire que c'est un pays riche en riches. C'est donc un point de vue exceptionnel. Cependant, parlez des Anglais en France, on dira toujours qu'ils sont riches, c'est une idée fixe. Il ne faut donc plus s'étonner qu'il y en ait tant au sujet de nos mœurs.

C'est l'application de la formule : *Ab uno disce omnes*, formule qui sera toujours appliquée parce que le temps manque pour discerner le vrai des choses. Les à-peu-près suffisent amplement; on prend une note sur un carnet, on en fait un volume. Cela s'appelle de l'assimilation.

J'ai pris soin de noter presque jour par jour les divers incidens de ma vie parisienne, et je me suis plu à les classer en les réunissant dans deux portefeuilles, dont l'un a pour titre : *Points d'interrogation*, et l'autre : *Points d'exclamation*. Mon lecteur reconnaîtra facilement les uns et les autres, et je m'épargnerai ainsi le désagrément de paraître toujours questionner ou m'étonner.

J'ai dit quelles raisons avaient décidé nos législateurs à séparer la société des hommes de celle des femmes. J'ai fréquenté en Europe et surtout à Paris, les sociétés de conversation; elles m'ont particulièrement charmé. Autrefois, m'a-t-on dit, on aimait à se rencontrer dans le monde des élégans de l'esprit, et les salons étaient plus recherchés qu'aujourd'hui. J'ai vu dans ceux qui existent encore des femmes charmantes, très attachées aux choses de l'esprit, les adoptant quelquefois par goût, quelquefois par méthode, pour se venger de la politique qui absorbe leurs maris, — ou pour faire diversion à la nullité de ceux-ci, quand elle est devenue incurable.

Dans les salons dignes encore de ce nom, la femme a toujours la souveraineté de l'esprit; c'est peut-être la cause pour laquelle les salons ont disparu. Les hommes, peu flattés d'être vus au vif de leur insuffisance, ont cessé d'apprécier ces sortes de réunions, où leurs infirmités intellectuelles servaient le plus souvent de cibles : il ne faut pas trop leur en vouloir. Il est toujours excessivement fâcheux d'être classé parmi les nigauds ou les bornés par une femme éclairée.

Quelle merveilleuse chose que l'esprit de la femme! Cela est indéfinissable : c'est à la fois léger et profond; c'est vraiment délicieux, et lorsque deux jolis yeux scintillent au milieu des éclats de rire de ce lutin qui ne se pose nulle part et qui voltige partout, semblable au papillon dans un rayon de soleil, c'est une perfection qui laisse bien loin dans l'oubli les habits noirs et leurs prétentions.

Ma profession de foi est bien facile à faire : elle a pour idéal l'esprit de la femme. Ne me demandez pas lequel? Il n'y a pas de type à fixer; je l'ai quelquefois rencontré et ce fut un éclair

d'éblouissement. Je suis un admirateur passionné de l'esprit. C'est la seule chose qui distingue, et qui suffise. On se lasse de tout, excepté de cela. Quand il tarit chez les autres, on en garde encore une petite provision, et il console de la société d'un tas de gens qui ne sauront jamais rien de ce que vous sentez.

L'esprit est très aristocrate : il est indulgent pour le bon sens tout simple et qui se sait terre à terre, mais quel est son dédain pour cet esprit pédant, multicolore, emprunté, étiqueté, qui ressemble à un blason acheté ou à une décoration trop étrangère! Les femmes ont un flair pour le connaître quand il est authentique, et j'aurais compris qu'on les consultât sur le choix des académiciens. Avoir la voix des femmes, quelle n'eût pas été la gloire d'appartenir à l'illustre compagnie! J'ai vu des réunions très suivies, mais où l'on savait trop que l'on se réunissait. Chacun avait eu soin de polir monsieur son esprit et d'essayer ses ailes. On préparait d'avance ses mots, comme des soldats qui vont à la revue. Ces préparatifs sont excellens en stratégie; mais l'esprit, pour faire campagne, doit battre la campagne! La nature est son meilleur guide. Ne pas savoir ce qu'on va dire, mais c'est charmant! C'est comme une promenade on ne sait où, où il vous plaira; on est certain d'avance de ne pas avoir vu ce qu'on va voir, on découvre. Mais avoir préparé d'avance ses surprises pour se surprendre soi-même; avoir brossé un décor à la hâte et le présenter comme une inspiration, c'est digne d'un faiseur de tours.

L'esprit n'a de bonheur que dans le naturel, l'inattendu; c'est le frère jumeau de la vérité, cette grande inconnue que les Occidentaux ont faite si séduisante qu'on perd son temps à la regarder et à lui faire des complimens! Je n'ai pas aimé les sociétés mélangées; elles sont devenues à la mode, mais c'est un tort. Dans un salon très distingué du noble faubourg, j'ai vu des réunions de personnes appartenant à des classes très différentes. Tout le monde y avait de l'esprit ou un talent, chacun accordait son instrument. Celui-là, professeur très admiré, répondait à des définitions, c'était son cours en miniature; après ses réponses les invités semblaient se recueillir un instant, et les : « Très bien! » s'unissaient aux : « C'est très juste! » Un soir on demanda, je m'en souviens, au célèbre académicien la définition de la modestie. Il répondit qu'elle naissait du sentiment que nous avions de notre exacte valeur. Nous avons tous admiré la justesse et la profondeur de cette pensée.

Il y avait aussi, dans ce salon, un comédien qui représentait l'esprit des autres avec une immense assurance. J'ai été étonné que ce personnage occupât la place d'honneur, et que des gentilshommes et des académiciens fussent relégués aux autres rangs. Nous obser-

vons en Chine une rigoureuse étiquette à l'égard des distinctions sociales acquises. On m'a dit que l'étiquette n'était plus de mise en France : je l'ai cru sans peine.

Le monde de l'Institut a une grande dignité. C'est un corps qui rappelle celui des lettrés ; il forme, je crois, la seule compagnie qui n'ait pas vu abaisser son crédit. Il est vrai que les conditions qu'il faut remplir pour en faire partie sont restées les mêmes ; il suffit d'être le premier dans son ordre. Cela seul explique le maintien du rang. J'admire grandement cette institution qui crée l'aristocratie de la science et dont les palmes sont glorieuses. Ce sont vraiment les seuls insignes qu'un homme puisse s'enorgueillir de porter ; car ils confèrent un honneur qui honore.

Les femmes chinoises, comme je l'ai déjà dit, portent les insignes du grade de leurs maris et suivent leur qualité. C'est un usage qui devrait être étendu à beaucoup d'autres positions élevées. Cela ferait naître l'émulation et donnerait aux femmes mariées un privilège qu'elles apprécieraient hautement, et que beaucoup de maris trouveraient très salutaire. Il est très bon que l'ambition de la femme serve de prétexte au mari pour s'élever ; il est très bon aussi que le mari ait la satisfaction d'anoblir sa femme ; ce sont des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, cette fleur rare du mariage dont les épines n'ont pas toujours des roses.

L'esprit du monde m'a paru surfait : je ne l'ai pas retrouvé dans le monde de l'esprit. Il se compose d'inutilités dont le charme ne s'impose pas. A première vue il plaît, puis il lasse bientôt. C'est du bruit sans harmonie.

J'ai remarqué que la distinction chez les hommes ne se soutenait pas. En présence de la maîtresse de la maison, ils sont d'une politesse exquise ; mais à peine sont-ils délivrés, qu'ils se croient au club et deviennent extrêmement communs. En France, j'ai entendu critiquer le respect de son rang comme étant *une pose*. Il est cependant indispensable d'être ce qu'on représente, ou alors, il n'est plus possible de s'entendre sur le sens des mots.

Il n'y a que la canaille qui affirme hautement son rang. Celle-là seule a conservé sa fierté, quelque dégoût qu'elle inspire. J'ai vu, dans nos contrées d'Orient, des mendians qui avaient des airs de rois en exil ; en Italie, j'ai rencontré d'anciens Césars sous des manteaux de haillons. Ces gens-là avaient un *chic* inimitable. Sans doute, s'ils avaient dû revêtir un habit, ils auraient perdu bien vite cette noblesse de l'air qui impose, malgré tout, le respect. Le costume a une grande influence sur les mœurs, et c'est un des points d'interrogation les plus fortement soulignés dans mes notes d'impressions.

Quelle raison a pu faire supprimer ces magnifiques costumes qui

distinguaient toutes les classes et tous les rangs? S'est-on imaginé détruire les distinctions sociales? Je crains que ce ne soit la distinction elle-même qui ait souffert de cette réforme. Peut-on imaginer un ensemble moins harmonieux qu'une réunion d'habits noirs? J'ai entendu des maîtresses de maison nous dire chaque fois qu'elles nous faisaient l'honneur de nous inviter : « Surtout, venez en costume. N'allez pas vous affubler de cet horrible habit noir que portent nos seigneurs et maîtres; n'allez pas suivre nos modes. » Et nous avons été toujours félicité sur la beauté de notre costume; j'ai entendu vanter l'éclat de nos couleurs, la richesse de notre soie et l'imposante élégance du costume.

Chose infiniment curieuse! tout le monde regrette la disparition des costumes et personne n'a l'idée de les rajeunir. On se console avec les bals costumés, une des plus ravissantes inventions des plaisirs mondains, et des plus utiles en même temps. J'y ai vu des gentilshommes de toutes les cours des règnes passés, depuis le siècle de François Ier jusqu'aux derniers jours de la monarchie, où commencent les décadences... du costume. C'était un cours d'histoire générale vraiment féerique! et comme ces hommes étaient devenus subitement distingués, nobles, fiers, grands, ainsi qu'il convient à des hommes!

Je ne parle pas du sexe féminin qui, heureusement pour la société moderne, n'a pas abandonné ses charmantes toilettes. La mode en change les dessins assez souvent; mais elle ne les détruit pas, et ressuscite quelquefois les anciens modèles sans qu'on y trouve à redire. Les femmes n'auraient jamais eu l'idée de s'imposer un uniforme de société; comment ont-elles pu laisser aux hommes la possibilité de l'adopter? Elles aiment les brillans costumes et elles se plairaient à les admirer. C'est un point d'interrogation que j'ai placé souvent devant l'esprit de mes interlocutrices et qu'elles n'ont jamais pu résoudre à ma complète satisfaction. L'une d'elles cependant m'a fait observer que l'habit noir était beaucoup plus commode pour en changer; elle a remarqué que le costume définissait autrefois les partis politiques et que si cette mode avait subsisté, les hommes se ruineraient en costumes. « C'est seulement depuis la révolution française, a-t-elle ajouté, avec un sourire. Comprenez-vous, monsieur le mandarin? » Il était inutile de me le demander, car la réponse ne manquait pas d'à-propos.

Il m'a été donné de voir de grands bals officiels et d'assister à la prise d'assaut des buffets. C'est curieux au plus haut point, et si je n'avais été exactement renseigné sur la manière dont on mange dans le grand monde officiel, j'aurais pu écrire sur mes tablettes, au chapitre : de l'Étiquette, la phrase suivante : « Les personnes composant la classe la plus distinguée, lorsqu'elles sont admises en

présence du chef de l'état, ne se mettent pas à table, mais s'y précipitent avec une furie guerrière. » C'est cependant de cette manière que les Européens ont été prendre des notes dans leurs voyages, rapportant, pour ne citer qu'un exemple de leur coupable étourderie, les images sur lesquelles sont représentés les supplices soufferts dans l'enfer de Bouddha, et les présentant au public comme les tortures de notre système d'instruction judiciaire. Ce serait infâme si ce n'était grotesque! Mais je reviens aux affamés qui attendent l'ouverture des portes : c'est tout aussi grotesque, et j'invite les partisans de l'école réaliste à contempler cette scène, qu'on pourrait appeler « la mêlée des habits noirs. »

C'est d'abord un torrent, bondissant à travers tous les obstacles, s'étendant partout où se trouve un espace vide, puis par degrés se resserrant, se rapetissant jusqu'à former une masse compacte, véritable chaos de dos noirs sur lesquels pendent des têtes chauves enveloppées dans des cols empesés. Ces têtes font des mouvemens indéfinissables marquant les progrès de l'entassement; puis les bras qui se lèvent, les mains qui approchent du but et parviennent à saisir le mets délicat si avidement désiré et qui arrive enfin, à moitié écrasé, dans la bouche de son heureux vainqueur. Ce premier succès enhardit l'appétit. Cette fois, la coupe arrive jusqu'aux lèvres, et la bouche et les poches se bourrent simultanément de friandises habituées à ne se rencontrer que dans les recoins les plus cachés de l'estomac.

Tel est le monde vu de dos. Voici maintenant le monde vu de face : car

> Ce n'est pas tout de boire,
> Il faut sortir d'ici...

et c'est un nouveau spectacle, tout aussi intéressant que le précédent.

Au premier plan s'agite toujours la masse des dos noirs. Ce sont ceux qui ne sont pas encore arrivés, mais qui luttent encore et poussent toujours. Plus loin, les satisfaits, serrés le long des tables, opèrent un mouvement tournant, leur masse imposante s'ébranle; on se foule, on s'écrase et on sort de cette mêlée bosselé, défoncé, moulu,.. mais repu! Je ne parle pas de ceux qui restent; car il en est qui ont assez d'estomac pour se faire prier, — poliment, — par les domestiques de céder la place aux autres.

Je n'ai jamais été au bal sans assister à cette bataille.

Les bals qui ne sont pas officiels sont les bals du monde. Mais on ne s'y amuse pas autant : c'est froid, guindé et gênant. Il est

absolument difficile de trouver unies dans le monde la simplicité et la distinction. Si vous n'êtes pas un danseur... intéressé, il y a de nombreuses chances de s'ennuyer. Avez-vous remarqué l'air d'indifférence de tout ce grand monde? C'est quelquefois glacial. Les danses sont silencieuses; quelques groupes causent à voix basse; on va, on vient, on entre, on sort, on disparaît. On se rencontre sans avoir l'air de se reconnaître; à peine se touche-t-on la main. Tout ce monde semble préoccupé. Généralement on cherche une personne qui n'est pas au bal. Cela est constant. Chacun a une personne qui n'est pas venue, et on reste pour se donner une excuse. Quelle comédie que le monde des salons!

Quand il s'y trouve par hasard un personnage, on l'entoure; on représente une petite cour, plaisir d'autant mieux ressenti que cela a un petit air de conspiration... autorisée, comme les loteries. C'est de cette manière qu'on soutient les gouvernemens qui savent attendre. C'est inoffensif et c'est un genre. On se croit dangereux!

Le seul monde où on se plaise complètement, c'est le monde des artistes, et je comprends sous ce nom cette société priviligiée où chacun n'est ni noble, ni bourgeois, ni magistrat, ni avocat, ni notaire, ni avoué, ni fonctionnaire, ni négociant, ni bureaucrate, ni rentier, mais n'est rien qu'artiste, et s'en contente. Être artiste! c'est la seule ambition qui ferait désirer d'appartenir à la société européenne.

On me pardonnera cet engouement, car je ne vois pas pourquoi j'admirerais les études de notaire et d'avoué. Nous sommes plus de quatre cent millions d'habitans en Chine qui n'en usons pas, et les titres de propriété, les actes, les contrats, — en un mot tout ce qui intéresse les affaires, — n'en sont pas moins réguliers. Mon admiration pour la classe des artistes est sans réserve, car ce sont les seuls hommes qui se soient proposé un but élevé; ils vivent pour penser, pour montrer à l'homme sa grandeur et son immatérialité. Tour à tour ils l'émeuvent et l'enthousiasment, et réveillent ses facultés endormies en créant pour lui des œuvres où resplendira une idée. L'art ennoblit tout, élève tout. Qu'importe le prix dont on paiera l'œuvre? Est-ce le nombre des billets de banque qui excitera la passion de l'artiste, comme il enflamme le zèle d'un avocat? Non. La seule chose qui échappe à la fascination de l'or, c'est l'art, quel que puisse être l'artiste. Il est essentiellement libre, et c'est pourquoi il est seul digne d'être estimé et honoré.

Le monde artistique comprend un grand nombre d'artistes de diverses classes et on y voit les mêmes distinctions sociales que dans les autres sociétés. Il y a les favoris de l'inspiration. L'art possède, même en France, cette patrie des artistes, son roi, si par

ce titre on veut proclamer le plus grand par la pensée. Son génie poétique a profondément remué son siècle, et il en sera l'orgueil parmi d'autres renommées glorieuses.

Tous les esprits qui cherchent à entrevoir une clarté dans le domaine de l'idéal appartiennent à cette société d'hommes indépendans qu'on nomme les artistes. Leur société est exclusive; elle n'admet pas de faux frères et nul ne peut prendre le titre d'artiste sans l'être. C'est une noblesse qui ne s'achète pas. J'ajouterai encore, pour faire connaître toute ma pensée, que tous les artistes de tous les pays se tendent la main par-dessus les frontières et font fi des politiques qui prétendent les séparer. L'esprit humain, qui s'est exercé aux audaces de l'inspiration, ne contrôle plus ni distances ni passeports : plus l'âme s'élève, plus l'humanité grandit pour achever de se transfigurer dans la fraternité.

XVII. — ORIENT ET OCCIDENT.

La plupart des inventions célèbres qui ont changé les civilisations et créé les révolutions dans les idées n'appartiennent généralement pas aux nations qui en sont favorisées.

Il est de fait qu'une idée aussitôt exprimée appartient à l'humanité. On comprend cependant qu'un peuple soit fier de ses découvertes quand elles définissent un progrès.

Les applications diverses de la vapeur et de l'électricité sont de merveilleuses inventions auxquelles ont concouru toutes les nations de l'Occident. Mais il est d'autres découvertes non moins précieuses qui proviennent de sources souvent très lointaines, dont on ne peut remonter le cours jusqu'à leur origine.

Telles sont les sciences exactes, qu'aucun pays de l'Occident ne peut se vanter d'avoir créées ; tels sont les caractères alphabétiques qui ont servi à écrire les sons ; tels sont les beaux-arts, qui ont eu leurs chefs-d'œuvre dans l'antiquité la plus reculée ; telles sont les langues modernes elles-mêmes, qui doivent leurs radicaux à une commune origine, le sanscrit ; telles sont les propriétés du magnétisme, importées de l'Orient, et qui ont permis de créer l'art de la navigation ; tels sont les genres littéraires, qui, tous, sans en excepter un seul, ont été créés dans le monde ancien. La poésie et toutes ses formes d'inspiration, depuis l'épopée jusqu'à l'idylle, le drame et la comédie, l'art oratoire, la fable, la métaphysique et toutes ses branches, la législation, la politique et ses nombreuses institutions, sont autant de genres représentés par des chefs-d'œuvre plus de deux mille ans avant le grand siècle de Louis XIV.

Les nations occidentales étaient plongées, il y a moins de six

cents ans, dans les ténèbres de l'ignorance. Plusieurs parmi elles n'étaient pas fondées, et telle qui resplendit aujourd'hui de tout l'éclat de la renommée n'était qu'une imperceptible puissance.

Ces remarques sont curieuses à faire : elles sont surtout importantes pour un Chinois, qui a bien quelque droit de jeter sa poignée de merveilles dans la balance universelle où s'estiment tous les services rendus à l'humanité.

Si l'on veut bien considérer le peu de rapports que nous avons eus avec les autres peuples, il faudra cependant convenir qu'il est au moins surprenant que nous ayons connu tout ce que nous connaissons. On s'accorde généralement à dire qu'à l'exception de l'astronomie et de la géographie, toutes les autres sciences que nous possédons sont le résultat de nos propres investigations, et, tandis qu'il n'existe aucun peuple sur le globe terrestre qui puisse revendiquer comme un droit la propriété d'un système de civilisation, qui puisse prétendre s'être formé de lui-même et être, en un mot, original, nous seuls nous pouvons nous parer de cette gloire. Nous n'avons imité personne; il n'existe de civilisation chinoise qu'en Chine.

Si on étudie notre théâtre, par exemple, on le reconnaîtra original comme celui des Grecs. J'espère avoir prochainement le loisir d'en faire connaître les principales œuvres, quoique de savans érudits, — Stanislas Julien entre autres, — en aient publié divers fragmens. Mais ces travaux ne sont pas suffisans pour fixer le génie particulier de notre école littéraire, qui excelle dans beaucoup de genres, et qui fournirait d'amples matières à l'étude des Occidentaux.

Ce qu'il m'importe de faire remarquer dès maintenant, — et j'en conçois la raison depuis que je me suis donné le plaisir d'étudier les littératures de l'Europe et leur histoire, — c'est que nous formons un monde à part dans l'univers terrestre et que la seule question qui se dresse devant l'esprit attentif est de savoir s'il n'a pas existé entre notre Orient et l'Occident une civilisation type qui ait étendu ses rameaux dans un sens ou dans l'autre; ou bien, en employant une autre figure, n'aurait-il pas existé une source commune jaillissant des divers sommets d'une crête de montagnes, sorte de ligne de partage, et se répandant sur deux versans opposés, vers l'orient et vers l'occident?

Cette hypothèse peut être acceptée, à moins qu'on ne suppose que les diverses tribus composant la race humaine, dispersées à la suite de quelque grand cataclysme, se sont successivement élevées par les efforts continus du travail, amassant péniblement tous les trésors de la science et parvenant ainsi, par une suite non interrompue de progrès, jusqu'à un état stable et défini.

Je ne vois que ces deux manières d'interpréter notre destinée : ou le monde humain établi dans ses demeures respectives, éclairé subitement par une connaissance révélée et mis en possession de toutes les forces actives de l'intelligence, ou le monde humain cherchant à tâtons, isolément, le chemin qui le conduira dans une contrée favorable pour y élire domicile et y préparer son avenir.

Telles sont les deux seules hypothèses plausibles, et je ne puis dire à laquelle je donnerais la préférence. S'il est vrai que la civilisation acquise actuellement a été le résultat du labeur incessant de la race humaine, que de siècles ont dû s'écouler avant de produire un chant d'Homère ou un livre de Confucius! que d'existences ont dû peser sur la terre avant les premiers essais de civilisation! que de sons ont dû trapper les échos avant de fonder toutes ces langues régulièrement construites, ces grammaires savantes, ces formes si multiples de la poésie et de la littérature! L'esprit se prend de vertige à contempler l'immensité de ces travaux. S'il en est ainsi, pourquoi donc cette similitude de découvertes correspondant à des besoins identiques? et pourquoi ces différences si marquées dans les langues, c'est-à-dire dans l'expression de la pensée qui est le propre de l'homme? Certes on reconnaît çà et là des traits de ressemblance; mais ces traits sont épars, et il semble qu'une volonté mystérieuse ait pris plaisir à emmêler tous les fils qui auraient pu faire retrouver la trace suivie par le genre humain.

Quoi qu'il en soit, je m'estimerais satisfait si, de l'étude et de la comparaison de nos sources, nous pouvions tirer de quoi éclairer le monde lointain des souvenirs et reconstituer la généalogie de l'humanité. La science ne pourra-t-elle donc jamais jeter aux hommes cette grande parole de paix : « Vous êtes frères! » La civilisation du monde occidental est, si je puis m'exprimer ainsi, une nouvelle édition, revue et corrigée, des civilisations antérieures. La nôtre a subi sans doute bien des éditions, mais nous la trouvons suffisamment corrigée, et, dans tous les cas, nous n'avons pas d'éditeur qui songe à en préparer une nouvelle. Il semble que le système consistant à améliorer sans cesse, suivant le précepte du grand lettré Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

soit plus rationnel. On nous fait volontiers ce reproche : Pourquoi restez-vous stationnaires? Eh! quand on est bien ou aussi bien que possible, est-on sûr, en changeant le présent, d'obtenir un meilleur avenir? *That is the question.* Le mieux, dit-on, est l'ennemi du bien, et la sagesse consiste à savoir se borner.

Je n'en veux nullement à la civilisation moderne, que je trouve

agréable; mais le désir des nouveautés est-il un moyen de tendre au progrès vrai? Est-on dans le vrai lorsqu'on suppose que le progrès consiste dans le changement? C'est là une question de thèse qui aurait ses partisans et ses adversaires et que je ne me hasarderai pas à discuter. Ce que je me bornerai à dire, quant à présent, c'est que nous connaissons la poudre depuis longtemps, — on nous fait l'honneur d'admettre que nous avons inventé la poudre; — mais, c'est en ceci que nous différons d'opinion avec nos frères d'Occident, nous ne l'avons employée que pour faire des feux d'artifice, et, sans les circonstances qui nous ont fait faire la connaissance des Occidentaux, nous ne l'aurions pas appliquée aux armes à feu. Ce sont les jésuites qui nous ont appris l'art de fondre des canons. *Ite, docete omnes gentes.*

Nous réclamons aussi la priorité pour l'invention de l'imprimerie. Il n'est plus mis en doute aujourd'hui par personne qu'au xe siècle l'art de la typographie fut connu et appliqué en Chine. Y aurait-il donc une grande difficulté à admettre que le principe de cette invention merveilleuse ait pénétré vers l'Occident par la voie de la Mer-Rouge ou de l'Asie-Mineure? Je ne le crois pas. J'en dirais autant des propriétés de l'aiguille aimantée : tous les travaux d'érudition qui ont été entrepris à ce sujet, — et ils sont nombreux, — établissent l'antiquité de cette précieuse découverte et nous l'attribuent. Il est avéré que les Arabes se servaient du compas de mer à l'époque des croisades et qu'il a été transmis aux croisés, qui l'ont rapporté en Occident. En Chine, la propriété de l'aiguille aimantée remonte à une haute antiquité. On trouve dans un Dictionnaire chinois écrit l'an 121 de l'ère chrétienne cette définition du mot *Aimant:* « Pierre avec laquelle on peut imprimer une direction à l'aiguille. » Et, un siècle plus tard, nos livres expliquent l'usage du compas.

Ce sont là des questions de détail qui n'ont en elles-mêmes qu'un intérêt relatif, mais qui me permettent de fonder sur des bases certaines l'opinion si contestée que nous soyons autre chose que des naïfs quand nous nous refusons à admettre le système des changemens. Voilà déjà à notre actif la poudre, l'imprimerie, la boussole, et je pourrais y adjoindre la soie et la porcelaine, qui certes sont de magnifiques inventions de notre industrie et qui suffiraient à nous assigner un rang parmi les nations civilisées. Il faut conclure que, si dans l'ordre des découvertes éminemment utiles, nous avons conquis une place distinguée, nous pouvons aussi apporter dans nos institutions et nos lois le même esprit pratique et obtenir des résultats suffisamment parfaits pour ne pas désirer de les voir changer, sous prétexte de savoir ce qu'il en adviendrait.

Il existe donc, sans contestation, une civilisation humaine dont

les monumens remontent à une époque où le monde occidental n'existait pas ; civilisation contemporaine des dynasties célèbres de l'Égypte et des patriarchies de Chaldée, s'étant fondée elle-même dès les premiers âges de l'humanité et n'ayant plus varié depuis plus de mille ans. Tel est le fait historique.

Nos relations avec les peuples avoisinant nos frontières n'ont pas laissé de traces dans leur histoire. Pour la première fois, Arrien parle des Chinois comme du peuple ayant exporté les soies écrues et manufacturées qu'on apportait par la voie de Bactres, vers l'ouest. C'est le seul renseignement un peu ancien, mais moderne pour nous, qui révèle notre existence au peuple romain, le maître du monde !

Il paraît démontré que les Romains n'ont eu aucuns rapports avec les peuples de notre empire. Notre histoire mentionne seulement une ambassade chinoise qui fut envoyée sous la dynastie des Han, l'an 94 de l'ère chrétienne, afin de chercher à nouer quelques relations avec le monde occidental. Cette ambassade atteignit l'Arabie et en rapporta un usage qui fut sans doute très apprécié, puisqu'il fut immédiatement adopté : c'est celui des eunuques. C'est là, je crois, la seule allusion que fasse notre histoire aux relations de la Chine avec les peuples étrangers.

Cependant, si les habitans du Céleste-Empire n'ont pas franchi les limites de leur territoire pour entreprendre des voyages dans les lointains pays de l'Ouest, ou si, tout au moins, le souvenir n'en a pas été conservé par l'histoire, il est un fait incontestable, c'est que des peuples étrangers sont venus s'installer chez nous, et que même actuellement, il existe des descendans de ces anciennes tribus errantes. Parmi eux se trouvent les Juifs qui émigrèrent dans nos foyers deux cents ans avant l'ère chrétienne, sous la dynastie des Han, c'est-à-dire à une des époques les plus florissantes de l'empire. C'est un jésuite qui a fait au XVIIIe siècle dernier la découverte de cette colonie juive, et la relation qu'il a écrite à ce sujet mérite d'être rapportée.

« Pour ce qui concerne ceux qu'on nomme ici Tiao-Kin-Kiao (la secte qui arrache les nerfs), il y a deux ans, je voulais la visiter dans l'idée qu'ils étaient Juifs et dans l'espérance de trouver parmi eux l'Ancien Testament. Je leur fis des protestations d'amitié auxquelles ils répondirent immédiatement; ils eurent même la courtoisie de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans le Li-paï-ssé qui est leur synagogue et où ils étaient rassemblés : ce fut là que j'eus de longs entretiens avec eux. J'examinai leurs inscriptions, dont quelques-unes sont en chinois et d'autres dans leur propre langue. Ils me montrèrent leurs livres religieux et me permirent

de pénétrer jusque dans l'endroit le plus secret de leur temple, dans celui-là même d'où le vulgaire est exclu. Il y a un lieu réservé pour le chef de la synagogue, qui n'y entre jamais qu'avec un profond respect.

« Ils me dirent que leurs ancêtres étaient venus d'un royaume de l'Ouest, appelé le royaume de Juda, conquis par Josué, après qu'il eut quitté l'Égypte, passé la mer Rouge, et traversé le désert; que les Juifs qui émigrèrent d'Égypte étaient au nombre de six cent mille. Ils m'assurèrent que leur alphabet avait vingt-sept lettres, mais qu'ils n'en employaient ordinairement que vingt-deux; ce qui s'accorde avec le témoignage de saint Jérôme, portant que l'hébreu a vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles.

« Quand ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent la figure d'un voile transparent en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage ainsi voilé, lorsqu'il donna le Décalogue à son peuple. Ils font la lecture d'une section tous les jours de sabbat. Les Juifs de la Chine, comme ceux de l'Europe, lisent donc la loi en entier dans le cours d'une année.

« Ils me parlèrent d'une manière fort insensée du paradis et de l'enfer. Quand je les entretins du Messie promis dans les Écritures, ils se montrèrent très surpris de mes paroles; et lorsque je les informai que son nom était Jésus, ils répondirent que la Bible faisait mention d'un saint homme nommé Jésus, lequel était fils de Sirach, mais qu'ils ne connaissaient pas le Jésus dont je parlais. »

Voilà donc un souvenir authentique qui a deux mille ans de date! On ne voit que dans la nation juive un tel attachement à la nationalité. Prenez les peuples que vous voudrez : au bout de quatre ou cinq générations ils seront complètement naturalisés : les Juifs, jamais! Ils restent ce qu'ils sont partout où ils vont, attachés à leur religion, à leur caractère, à leurs coutumes; et ce n'est pas un fait sans importance, au point de vue de l'histoire générale, que le maintien permanent d'une espèce particulière au milieu d'un peuple de quatre cents millions d'habitans.

Il est certain que, dans les bouleversemens qui suivirent les grandes invasions, beaucoup de tribus, débris de peuples d'antique race, sont venues chercher un abri dans nos paisibles contrées. Il faudrait étudier les pratiques religieuses locales, observer certaines coutumes, faire des recherches minutieuses sur les caractères, et sans aucun doute on arriverait à mettre en lumière des faits intéressans pour l'histoire de l'antiquité.

L'introduction du christianisme n'a pas laissé chez nous de date précise. Tous les peuples cependant paraissent avoir été évangélisés par les apôtres dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les

jésuites ont prétendu que le christianisme fut prêché en Chine au VIe siècle par des évêques nestoriens. Mais ces faits ne sont pas très certains. Il en est de même de l'opinion relative à la présence de saint Thomas dans nos contrées. Il y a eu certainement de très bonne heure une mission chrétienne en Chine : car on ne peut pas attribuer au hasard seul l'identité de certaines cérémonies bouddhistes avec les cérémonies du culte catholique. Quoi qu'il en soit, au XIIIe siècle des églises chrétiennes existaient à Nan-King, et le fait est consigné dans les récits du célèbre voyageur Marco Polo.

C'est à dater du VIIIe siècle que le voile qui couvre le monde de la Chine est levé ; c'est le siècle des relations de l'empire avec les Arabes et c'est de cette époque que date véritablement notre naissance historique dans le monde. Les relations écrites du séjour des Arabes dans nos contrées, relations écrites par eux-mêmes et dont il existe des traductions, témoignent de la prospérité de notre empire et obligent à admettre qu'il y a juste mille ans la Chine jouissait d'une brillante civilisation. Il est vraisemblable de supposer que les Arabes apprirent nos arts et s'approprièrent nos découvertes, qui parvinrent ensuite dans les contrées occidentales, où elles furent perfectionnées. C'est du moins une opinion que je crois avoir clairement démontrée.

XVIII. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

J'ai dit, dans le cours de ces études qui se rattachent à notre civilisation, que la Chine avait à maintes reprises témoigné de son désir de s'initier aux travaux et aux arts des Européens. J'ai démontré que l'esprit de nos institutions nous invitait à pratiquer les arts utiles et que le seul effort des peuples étrangers devait consister à montrer d'abord l'utilité de leurs nouveaux procédés et de leurs découvertes mécaniques. Je n'ai pas cru être excessif aux yeux des Occidentaux en réclamant pour mes compatriotes ce droit incontestable qui réside dans le choix.

Les jésuites, dont je n'ai pas besoin de vanter les excellentes méthodes quand il s'agit d'arriver à un résultat, avaient admirablement compris notre caractère, et il n'a pas dépendu d'eux seuls qu'ils n'aient pas rendu de plus grands services à la cause de la civilisation universelle. Ils savaient que tout progrès est lent de sa nature même et qu'il est la conquête d'un travail assidu au lieu d'être l'œuvre violente d'une conquête. Ils ont donc laissé en Chine de grands souvenirs, et je n'éprouve aucun embarras à le reconnaître en rendant cet hommage à la vérité.

De nombreuses années se sont écoulées depuis le jour où la liberté de l'enseignement a été donnée aux jésuites, — en Chine ; — un long siècle a passé qui a soufflé sur le monde occidental comme un vent de tempête, déracinant les dynasties et les croyances, bouleversant les institutions, élevant de nouveaux trônes et fondant, au milieu du cliquetis des armes et du tonnerre des canons, la civilisation actuelle qui semble être arrivée à l'apogée de son éclat, sans avoir pu cependant assurer le règne de la paix. Un des résultats les plus brillans de cette grande tourmente a été l'ouverture de débouchés nombreux pour le commerce international, dont le développement a été vraiment merveilleux. Tous les peuples ont pratiqué l'échange et rivalisé de zèle pour établir la supériorité de leurs produits. Les expositions universelles ont récompensé ces efforts du travail, et parmi toutes les nations du monde accourues dans les diverses capitales de l'Europe, l'empire du Milieu a tenu un rang distingué.

Je n'ai pas à rappeler ici les circonstances politiques qui ont précédé l'établissement définitif des relations sociales entre la Chine et les peuples de l'Occident. Je n'en ai ni le droit ni le goût. J'ai déjà dit que, dans leurs conversations, les gens bien élevés ne discutaient pas des questions politiques, et ces études n'ont pas d'autre prétention que d'être une causerie en réponse aux questions qui m'ont été si souvent adressées.

Je n'ai pas non plus la pensée de dire mon opinion sur les caractères divers des étrangers qui vivent dans nos ports et qui convoitent, — pour la plupart, — une plus grande extension d'influence. Les uns et les autres apportent dans leurs relations, en l'exagérant outre mesure, l'esprit qui est particulier à leur race. Nous n'avons pas la faculté de leur donner le caractère qu'il nous plairait qu'ils eussent; nous ne pouvons que souhaiter qu'ils nous aident à rendre plus faciles et plus durables les relations réciproques.

Au reste, parmi les étrangers, il en est qui ont mis au service de la Chine leurs lumières ou leurs connaissances pratiques et dont les efforts ont été couronnés de succès. La patience qu'ils ont apportée dans leur tâche bienfaisante et le tact dont ils ont fait preuve dans leurs premiers essais d'innovation ont été les agens victorieux de leurs entreprises; ils n'ont eu ni à regretter une opposition systématique des Chinois contre leurs tentavives ni à se plaindre du mauvais vouloir de nos fonctionnaires. Ces regrets et ces plaintes n'ont généralement été exprimés que lorsqu'ils ont été motivés; il me suffit de constater que ceux qui ont réussi ne les ont pas excités ni n'en ont jamais témoigné.

Leurs œuvres sont debout : des arsenaux ont été fondés dans

plusieurs de nos villes et de nos ports, des mines ont été mises en exploitation, un réseau de lignes télégraphiques relie diverses provinces de l'empire à la capitale, des steamers battant pavillon chinois font commerce le long de la côte et sur le cours de nos grands fleuves. Ce sont là des résultats qui font honneur à ceux qui ont contribué à les produire, et s'ils ne sont pas encore aussi complets qu'ils doivent l'être, ils attestent du moins qu'il y a eu un pas de fait dans la voie des entreprises industrielles. En outre, les livres de sciences, traduits en chinois, se vulgarisent parmi nos populations, qui n'auront plus peur du cheval de feu quand il fera son apparition dans les campagnes.

Parmi les étrangers qui ont ouvert le sillon de la bonne semence, M. Prosper Giquel, dont le nom est souvent prononcé en France quand il s'agit des choses de la Chine, occupe une place marquante, et, dans cet aperçu de l'influence exercée par la jeune Europe sur notre vieil empire, l'établissement qu'il a créé vient se présenter naturellement à ma pensée : je veux parler de l'arsenal de Fou-tchéou. Cette œuvre a eu, en effet, un grand succès, et si je me plais à le mentionner ici, c'est moins pour rendre hommage à l'habileté professionnelle et à l'énergie de ceux qui l'ont créée et dirigée qu'aux mesures administratives, établies avec une parfaite connaissance du caractère chinois, grâce auxquelles un nombreux personnel d'Européens et d'Asiatiques a pu vivre en bonne intelligence. Les règlemens qui ont amené ce résultat pourront servir de modèle chaque fois que des étrangers auront à fonder un établissement pour le compte de notre gouvernement ou de nos compatriotes. Il ne suffit pas cependant, comme on pourrait être tenté de le croire, d'être animé de bonnes intentions pour trouver le succès en Chine. Là, comme partout ailleurs, s'applique le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » et s'il est besoin de le démontrer, la carrière de M. Giquel dans notre empire en est la meilleure preuve.

A son arrivée en Chine, M. Giquel était officier de marine. Dès les premiers temps de son séjour, il apprit la langue mandarine et se familiarisa avec nos mœurs et nos institutions. Dans les années 1862, 1863 et 1864, il prit une part importante dans la répression de la rébellion des Taïpings en organisant et en commandant, avec plusieurs de ses camarades de la marine et de l'armée, un corps franco-chinois dans la province de Tche-Kiang. C'est ainsi qu'il mérita et ses premiers grades dans la hiérarchie chinoise et les hautes amitiés qui le désignèrent plus tard au choix de l'empereur pour la création de l'arsenal de Fou-Tchéou. Des récompenses auxquelles tout le monde a applaudi l'ont porté, par la suite, à des dignités qui ne se confèrent chez nous qu'aux fonc-

tionnaires du rang le plus élevé. Un arsenal est, dans le sens exact du mot, une manufacture ou un dépôt d'armes ou d'engins de guerre; l'établissement de Fou-Tchéou ne fabrique ni poudre, ni fusils, ni canons. C'est spécialement un ensemble de chantiers et d'usines affectés à des constructions navales ayant pour but, non-seulement de construire des navires de guerre, mais de tirer parti des richesses métallurgiques de la Chine. Par les écoles qui sont attachées aux travaux, par les cours que font des professeurs européens, l'arsenal est aussi une école d'application. Les élèves qu'il a formés, et dont plusieurs ont terminé leur éducation en Europe, sont déjà des ingénieurs habiles, prêts à prendre la direction de plusieurs branches d'industrie déjà créées ou à créer.

L'inauguration des travaux a eu lieu en 1867. J'étais trop jeune alors pour apprécier les difficultés d'une telle entreprise, et mes souvenirs ne donneraient pas la mesure exacte des efforts qu'ils ont coûtés. Mes lecteurs me sauront gré de citer ici un des passages du savant Mémoire adressé par le directeur de l'arsenal à la Société des ingénieurs civils de Paris.

« Au commencement de l'année 1867, quelques travaux préparatoires, tels que logemens du personnel et magasins, furent mis en train; mais ce n'est guère qu'au mois d'octobre de cette même année, au retour d'un voyage que j'avais fait en France pour réunir le matériel et le personnel, que les travaux de l'arsenal proprement dit ont reçu leur impulsion réelle. Je me rappellerai toujours l'impression pénible que j'éprouvai quand je me trouvai en face d'une rizière nue, sur laquelle il fallait faire surgir des ateliers. De l'outillage acheté en France il ne nous était encore rien arrivé; nous nous trouvions dans un port qui ne présentait aucune ressource, comme machines et outils européens. Il fallait pourtant se mettre à l'œuvre. Une petite cabane carrée, la seule qui se trouvât sur le terrain et dont je ne puis vous décrire l'image, nous servit d'atelier des forges; on y bâtit de suite deux feux, mis en train au moyen d'un soufflet chinois; nous en tirâmes nos premiers clous. Avec des charpentiers indigènes, nous construisîmes des sonnettes pour enfoncer des pieux et nous procédâmes à l'installation d'un chantier. Pendant ce temps, les remblais étaient vigoureusement poussés, au moyen de douze cents hommes. Car nous avions à élever notre terrain de $1^{m},80$ pour le mettre au-dessus des hautes crues, et comme il fallait calmer l'impatience bien naturelle des Chinois, qui demandaient à voir des résultats dans le plus bref délai, nous entreprîmes la construction d'une série d'ateliers en bois, sous lesquels furent placées une partie de nos machines-outils au fur et à mesure qu'elles arrivèrent de France. Ces ateliers improvisés exis-

tent toujours, et l'arsenal présente ce spectacle assez commun, dans les créations nouvelles faites à l'étranger, de bâtimens construits à la hâte, à côté d'établissemens définitifs élevés avec un véritable luxe de matériaux et de main-d'œuvre. »

Tous les voyageurs qui ont passé à Fou-Tchéou et qui ont laissé des relations de leur voyage sont unanimes dans les éloges qu'ils ont décerné à l'institution de l'arsenal. Les résultats ont dépassé les espérances. Mais ce qui n'a pas été assez loué, et ce qui a ici une grande valeur, c'est la bonne administration de cet établissement, l'ordre et l'harmonie qui n'ont pas cessé d'y régner entre les Européens et les Chinois. Ceux-ci avaient l'administration de l'arsenal et en réglaient la discipline sous la surveillance d'un comité composé de hauts dignitaires de l'empire ; les Européens avaient seuls assumé la direction des travaux et de l'instruction. C'est à ce système que la petite colonie française de l'arsenal dut de ne rencontrer toujours que des difficultés aplanies, et que les uns et les autres n'eurent qu'à se féliciter et de l'énergie déployée dans le contrôle et des progrès réalisés par l'enseignement.

« Notre pays peut, je crois, dit M. Giquel dans le même Mémoire que je citais plus haut, retirer quelques fruits de cette création : la direction des travaux étant toute française, les chefs chinois sont à même d'apprécier nos méthodes de travail et nos procédés de fabrication. Les ateliers ont été organisés avec des machines-outils venant de France, et l'arsenal entretient avec notre industrie des relations suivies. L'instruction industrielle donnée aux élèves et aux apprentis étant également française, ceux-ci jetteront tout naturellement les yeux sur la France, lorsque les progrès réalisés en Chine leur feront désirer de sortir du cercle borné dans lequel ils sont encore restreints. »

Ces paroles, où respire un patriotisme élevé, exempt d'ambitions stériles, peuvent être citées sans regrets par un Chinois. Qui donc parmi nous ne battrait pas des mains en entendant ce noble langage animé de cet amour vrai de la patrie qui lui fait l'hommage, comme d'un tribut, de toutes les peines patiemment supportées, de tous les efforts réalisés, et qui salue l'avenir comme une espérance et une source de bienfaits? Les institutions comme celles de l'arsenal de Fou-Tchéou sont grandes parce qu'elles créent des rivalités civilisatrices, et seules préparent le triomphe des idées généreuses qui rendent les peuples plus unis. C'est par elles, et par elles seulement, que naîtra le progrès.

TCHENG-KI-TONG.

LE PAYSAGE

DANS

LES ARTS DE L'ANTIQUITÉ

Die Landschaft in der Kunst der alten Völker, par Karl Woermann, Munich, 1876, Th. Ackermann.

On l'a remarqué souvent : ce n'est qu'avec un état de civilisation fort avancé que le sentiment de la nature acquiert son entier développement. Il semble que les nations vieillies se plaisent à repasser par les étapes qu'elles ont déjà parcourues dans leur jeunesse, et quand, par de longs efforts, elles sont parvenues à se dégager de cette nature qui les opprimait et à la maîtriser, elles reviennent à elle pour jouir de ses beautés. Avec les loisirs qu'amène une aisance progressive, le goût public s'affine, et la littérature comme l'art s'appliquent à retrouver dans ce retour vers les choses de la nature la simplicité qui trop souvent leur fait défaut et le renouvellement auquel ils aspirent. Sincèrement aimée pour elle-même ou recherchée parce que le bon ton le veut ainsi, la campagne devient donc à la mode et, à voir le nombre toujours croissant des descriptions ou des peintures de paysages qui remplissent les pages de nos romanciers ou les parois de nos expositions, on peut apprécier la faveur marquée dont elle jouit auprès du public. C'est là, entre beaucoup d'autres, un témoignage significatif de cet amour du pittoresque qui nous fait trouver aujourd'hui un charme poétique à des lieux dont la nudité et la désolation étaient pour nos pères un sujet d'horreur.

Ce goût peut-être excessif que notre époque professe pour la nature, nous voudrions montrer la place qu'il a tenue dans l'art des anciens, la façon dont la représentation du paysage y a été

que les partisans de l'évolution se sont toujours défendus de soutenir. La transformation darwinienne a pu être lente ou relativement rapide dans ses effets; elle s'est manifestée dans une mesure très inégale selon les êtres que l'on considère et, parmi les espèces, les unes, flottantes et variables, ont donné lieu à des races plus tard converties en types definitifs; tandis que les autres, une fois fixées, sont demeurées sans changement, incapables de se modifier à l'avenir, destinées à vivre plus ou moins longtemps, mais destituées de la faculté de donner naissance à une postérité. — Les cèdres, les séquïoas, les tulipiers, les magnolias, arrêtés depuis des myriades de siècles dans leurs traits décisifs, sont demeurés à peu près invariables. D'autres types plus plastiques, tels que les pins et les chênes, sans sortir d'un cadre déterminé, ont cependant produit des races locales plus ou moins différenciées et continuent sous nos yeux à présenter des sous-espèces. Il en est d'autres encore, les botanistes le savent bien, qui varient sans trêve et sans mesure, tout en ne constituant pas des espèces au sens propre du mot, c'est-à-dire auxquelles il soit possible d'assigner des limites. La prétendue fixité des espèces est donc une illusion et un trompe-l'œil. On se paie de mots en la proclamant, et ce qui le prouve plus que tout le reste, c'est que Heer lui-même, observateur sagace, admettait « une refonte » soit partielle, soit totale. Sa formule, exclusive au premier abord, correspond en dernière analyse à un aveu des effets de la variabilité que les transformistes traduisent par le terme d'évolution, en les considérant comme une propriété de l'être organisé, pour lequel le changement constitue une sauvegarde vis-à-vis des conditions extérieures, elles-mêmes sujettes à changer.

Bientôt nous suivrons Oswald Heer sur un plus vaste théâtre et sur un horizon plus étendu que ceux de sa terre natale. Nous le retrouverons aux prises avec les mystérieuses profondeurs des pays arctiques, jusqu'à lui inaccessibles à la science. Là aussi ses puissantes facultés, sa lucidité, sa persévérance dans le travail, sa méthode analytique sûre et pénétrante, le guideront et lui feront, comme à Colomb, découvrir un monde nouveau, le passé des régions circumpolaires.

G. DE SAPORTA.

L'ABYSSINIE ET SON NÉGUS

D'APRÈS UN VOYAGEUR ALLEMAND.

Tout le monde sait ou devrait savoir que le roi Salomon eut de la reine de Saba un fils nommé Menelek, qui lui ressemblait tant que ses sujets les prenaient quelquefois l'un pour l'autre. Il en conçut de l'humeur, et pour se débarrasser de ce fils incommode, il le chargea d'aller gouverner en son nom le royaume d'Abyssinie. En quittant Jérusalem, Menelek emporta l'arche d'alliance et les deux chérubins d'or qui la couvraient de leurs ailes. La caravane arriva un jour de sabbat au bord d'un fleuve. Menelek et une partie des Juifs qui l'accompagnaient n'hésitèrent pas à le passer, et de ce jour ils furent chrétiens, bien avant la naissance du Christ. C'est à ces pieux mécréans que les chrétiens d'Abyssinie doivent leur origine, tandis que les Falaschas ou Juifs abyssins descendent de ceux qui, fidèles aux prescriptions de Moïse, refusèrent de transgresser la loi du sabbat.

Ce qui témoigne de la parfaite vérité de ce récit, c'est que l'arche d'alliance se trouve encore enfermée dans une cachette de l'église métropolitaine d'Aksoum, ville sainte du Tigré. Si jamais les hasards de vos voyages vous conduisaient à Aksoum, ne demandez pas à la voir. Il n'est permis de la contempler qu'au grand-prêtre ou *nébreïd;* lui seul pourrait vous enseigner où elle se trouve, et il ne dit son secret à personne. D'ailleurs, quand il consentirait à vous la montrer, cela ne vous servirait de rien, elle n'est visible qu'aux yeux des vrais croyans, c'est-à-dire des chrétiens abyssins monophysites. Mais, sous peine de vous attirer beaucoup d'embarras et quelques avanies, n'ayez pas l'air de douter de ce que vous dira le *nébreïd.* L'Abyssinie est un pays où l'on juge les étrangers sur la facilité avec laquelle ils croient tout ce qu'on leur dit. Pour voyager avec agrément dans les alpes éthiopiennes, il faut croire qu'un *nébreïd* ne ment jamais et que l'arche d'alliance est à Aksoum. Il faut croire aussi que les Abyssins descen-

dent de Juifs qui furent chrétiens mille ans avant Jésus-Christ, d'où il résulte qu'ils ont autant de dévotion pour l'Ancien-Testament que pour le nouveau, pour les psaumes de David que pour les Évangiles. Avant tout, il faut tenir pour un fait indubitable que les négus ou souverains d'Éthiopie sont les petits-fils de Salomon. Le maître actuel de l'Abyssinie, l'empereur Jean II, négus négesti ou roi des rois, était un simple gouverneur d'Adoua dans le Tigré, lorsque les Anglais firent la guerre à Théodore, et il s'appelait Lidj-Kassa. Il sut se ménager la bienveillance des vainqueurs, et par l'habileté de sa politique autant que par son courage, il parvint à réduire sous sa domination toutes les provinces de l'Éthiopie. Son premier soin fut de démontrer qu'il descendait en droite ligne de Salomon; cette démonstration lui demanda peu d'efforts, bien d'autres l'avaient faite avant lui : — « Depuis que je suis monté sur le trône de mes pères, que j'ai vaincu les infidèles et soumis à mon obéissance mes sujets révoltés, disait-il à un voyageur allemand, M. Rohlfs, j'ai rétabli le vieil empire éthiopien tel qu'il existait lorsque le premier de mes ancêtres, Menelek, fils de Salomon, le tint en héritage de sa mère la reine de Saba (1). »

Il est permis de douter de beaucoup de choses quand on ne voyage pas en Abyssinie; mais on aurait tort de ne pas reconnaître que c'est un remarquable et intéressant petit peuple que ces 1,500,000 Abyssins qui, enfermés dans leurs hautes vallées comme dans une forteresse, ont su défendre contre les entreprises de voisins très remuans leur indépendance et leur foi. En vain la marée montante de l'islamisme bat de toutes parts les rochers de leurs montagnes, ils sont restés ce qu'ils étaient. Au fanatisme musulman ils opposent un fanatisme égal. Divisés entre eux, en proie aux guerres civiles et changeant souvent de maître, on les voit toujours prêts à s'unir pour faire tête à Mahomet; la haine et le mépris du croissant leur créent une patrie. Dans ces dernières années, ils ont fait parler d'eux, ils ont eu un rôle à jouer. Ils attirèrent sur leur pays l'attention sympathique de l'Europe quand le vice-roi d'Égypte, à l'instigation d'un Suisse très distingué et très ambitieux, qui aspirait, dit-on, à devenir négus, s'avisa, en 1875, de conquérir l'Abyssinie et de l'annexer au Soudan. Les deux sanglantes défaites de Gudda-Guddi et de Gura le dégoûtèrent à jamais de cette périlleuse fantaisie. Ceux de ses soldats qui survécurent, cruellement mutilés, répandirent dans la vallée du Nil la terreur du nom abyssin.

On conçoit facilement que les Anglais, depuis qu'ils ont occupé l'Égypte, aient songé à nouer des rapports avec le négus pour obtenir sa coopération contre le mahdi, qui leur cause de si vifs déplaisirs.

(1) *Meine Mission nach Abessinien im Winter 1880-1881*, von Gerhard Rohlfs. Leipzig; Brockhaus, 1883.

On prétend qu'ils ont réussi dans leur négociation, qu'un traité a été conclu, dont on ne connaît pas encore exactement la teneur. Il y a un moyen sûr d'obtenir l'alliance d'un négus, c'est d'exaucer le plus ardent de ses souhaits en lui procurant un port sur la Mer-Rouge. « On objecte, écrivait Gordon en 1881, que les Abyssins sont un peuple trop sauvage pour être digne d'avoir un port; mais on ne parviendra à les apprivoiser qu'en les tirant de leur isolement. Quand on examine les registres de la douane de Massouah, on s'aperçoit que la plupart des marchandises qui passent par cette ville vont en Abyssinie ou en viennent. » Si les Égyptiens ont toujours refusé au négus la satisfaction qu'il leur demandait, c'est qu'une prophétie musulmane annonce qu'avant le jour de la résurrection, la kaaba sera détruite par les Abyssins. Les Anglais, qui se soucient peu de la kaaba et des prophètes, pourront être plus coulans; mais il faut savoir ce qu'en retour le négus peut leur offrir. Les Abyssins, qui se défendent très bien, sont-ils capables de rendre des services dans une guerre offensive, de se créer des titres à la gratitude de leurs alliés? Après leur victoire de Gura, ils n'ont pas su poursuivre leurs avantages ni reprendre la province du Bogos. Il y a des peuples qui ne se battent bien que chez eux.

Depuis le temps où les Portugais et les jésuites y formèrent un établissement que rappellent encore des palais ruinés et des ponts en pierre qu'on n'entretient plus, l'Abyssinie a été souvent parcourue, souvent décrite. Les voyageurs s'accordent tous à célébrer les grâces merveilleuses de cette Suisse ou de cette Auvergne africaine, presque aussi grande que l'Allemagne. Au dessus de ses terres basses et brûlantes ou *kollas*, pays de coton et de fièvres, s'élèvent par étages des terres tempérées, qu'embellissent leurs sycomores gigantesques, leurs citronniers, leurs baobabs, leurs pâturages embaumés par la rose et le jasmin, leurs lacs bleus emplissant le cratère de volcans morts. Plus haut règne toute la sauvagerie des scènes alpestres. On ne voit plus que des gorges profondes où mugissent des torrens se précipitant en cascades, des murailles rocheuses festonnées de lianes, d'euphorbes et de mimosas, des pitons plutoniens surmontant la croupe aplatie des montagnes de grès. En s'élevant plus haut encore, on ne tarde pas à atteindre la limite des frimas éternels, et, aux enchantemens de la flore tropicale succèdent la nudité des rocs où rien ne pousse, et la blancheur des neiges qui ne fondent pas. L'altitude moyenne de la région dépasse 2,000 mètres, et c'est ainsi qu'on trouve au-dessous du tropique du Cancer un climat salubre et fortifiant, des vallées aussi fraîches que parfumées. L'Abyssinie est un pays qui sent bon, et l'homme s'y porte aussi bien que le lion et l'hippopotame; c'est une justice que tout le monde rend à cette contrée si riche en productions diverses, vrai paradis si on la délivrait de ses fourmis, de ses termites et de la fureur des guerres civiles.

A l'égard des mœurs, du caractère des habitans, les rapports des voyageurs diffèrent davantage, et leurs contradictions s'expliquent souvent par les bonnes ou les mauvaises rencontres qu'ils ont faites, par le plus ou moins d'agrément qu'ils ont eu dans leurs couchées. Presque tous accusent les Abyssins de tenir la malpropreté pour une vertu agréable à Dieu et de se persuader qu'il n'est pas de spectacle plus édifiant que la sainte crasse d'un anachorète qui a été vingt ans sans se laver. On est allé jusqu à prétendre qu'en Abyssinie personne ne se lave, à l'exception des gens zélés, qui, par dévotion, recherchent la sanctifiante cérémonie d'un second baptême. Plût au ciel qu'on les rebaptisât tous les jours! On reproche aussi à ces montagnards leur passion pour la viande crue ou le *brondo* et le plaisir qu'ils prennent à se graisser les cheveux. Dès leur plus tendre jeunesse, ils ont la tête ruisselante de beurre frais; ce beurre, venant à fondre, leur dégoutte sur le visage et leur cause des ophtalmies. On leur reproche encore leur rage de discourir, leur verbeuse faconde, leur goût excessif pour le *palabre*. M. Rohlfs, qui est resté sept mois et demi en Abyssinie, affirme que, si l'on jugeait les différens peuples de la terre sur la quantité de mots et de phrases qu'ils sont capables de prononcer d'un lever à un coucher de soleil, il faudrait accorder sans conteste la palme aux Abyssins, « lesquels surpassent en loquacité les Français eux-mêmes. » C'est une épigramme qu'il nous décoche en passant, car il est aigre-doux à notre endroit, et, dans toutes les contrées qu'il parcourt, il ramasse volontiers des pierres pour nous les jeter. Mais il ne veut pas notre mort; ses pavés ne sont que des cailloux.

Strabon disait que, de son temps, les Éthiopiens reconnaissaient deux dieux, l'un invisible et éternel, qu'ils considéraient comme l'auteur de toutes choses, l'autre mortel, sur lequel ils ne s'entendaient pas. Les modernes Éthiopiens s'entendent très bien sur le dieu visible et mortel : « C'est l'argent, représenté par le thalari d'Autriche à l'effigie de Marie-Thérèse, nous dit un voyageur français. Le son des thalaris a sur eux une puissance magique qui fait cesser toutes les hésitations, capituler toutes les consciences, ouvrir toutes les portes, tous les cœurs et le reste. » Dans le Tigré comme dans l'Amhara, la mendicité a été réduite en art; elle y met en pratique toute sorte de méthodes savantes. On y trouve des mendians à cheval; les rosses efflanquées et fourbues qui les portent savent dans l'occasion déraidir leurs jointures ankylosées pour rejoindre en temps opportun le voyageur qui s'échappe. Mais si les Abyssins mendient, il n'y a chez eux que les brigands qui volent. Les domestiques sont très fidèles; s'ils n'ont pas les mains propres, ils les ont nettes. On prétend que les ecclésiastiques éthiopiens se distinguent par leur cupidité autant que par leur robe jaune et leur turban de haute forme. Cependant M. Rohlfs nous rapporte un trait de délicatesse dont il fut le témoin attendri. Il trouva dans l'église

très vénérée d'Amde Uork un prêtre qui priait avec ferveur et qui lui dit : « Tout à l'heure j'ai ramassé sur le chemin trois écus. Satan me souffla à l'oreille qu'ils étaient à moi ; mais un regard jeté sur l'église me fit rougir de ma coupable pensée, et j'entendis la voix de l'ange Gabriel qui me disait d'entrer dans la maison de Dieu pour le remercier d'avoir pu résister à une tentation diabolique. Voici les trois thalaris, peut-être les avez-vous perdus. » — « Parmi tous les récits de voyage en Abyssinie, ajoute M. Rohlfs, il en est à peine un sur dix où le clergé abyssin ne soit pas maltraité, et, catholiques ou protestans, les missionnaires ne tarissent pas en médisances sur son compte. Je suis bien aise de dire ce que j'ai vu. »

On impute souvent aux peuples comme une tare originelle des défauts ou des vices qu'ils ne doivent qu'à leurs gouvernemens. Rien n'est plus propre à corrompre le cœur de l'homme que les dures servitudes et les mauvaises obéissances. Quand on voyage en Abyssinie, on s'étonne de trouver cet admirable pays si peu peuplé et si mal cultivé. On y traverse d'immenses solitudes où la terre en friche semble attendre une charrue qui ne viendra jamais, et on est tenté d'en conclure que l'Abyssin est le plus mou, le plus paresseux des peuples. Mais en tout pays le travail est dur, et certains gouvernemens s'appliquent à en dégoûter leurs sujets. Cette Suisse éthiopienne est soumise à un tout autre régime que la Suisse d'Europe; on y voit succéder à des temps de désordre et d'anarchie des périodes plus ou moins longues de despotisme arbitraire. Elle est à la discrétion d'une caste de barons féodaux, qui se croient tout permis et qu'on pourrait traiter de brigands de grands chemins, s'il y avait des chemins en Abyssinie. C'est dans cette caste que se recrutent les gouverneurs de provinces. Chacun se fait fort de prouver qu'il descend de Salomon et caresse le secret espoir de profiter quelque jour des malheurs publics pour se faire proclamer négus. Si l'un d'eux, grâce à son industrie ou aux complaisances de la fortune, parvient à accomplir son rêve, il ne connaîtra pas d'autre loi que son bon plaisir. L'homme qui a seul le droit de porter un parasol rouge se regarde comme le maître absolu de toutes les vies, de tous les biens et de toutes les consciences. Pour avoir le goût du travail et de l'effort, il faut s'appartenir et croire à un lendemain. Quiconque n'est sûr de rien se croise les bras et ne les décroise que pour tendre la main aux passans.

Le plus grand malheur de l'Abyssinie est son armée. Ses soldats n'ont pas d'uniforme; ils vont tête nue, les cheveux tressés, et, comme les pékins, ils s'habillent d'un *schama*, ou grande pièce d'étoffe de coton blanc à bandes rouges. Ils n'ont pour signe distinctif que l'anneau qu'ils portent au bras et la peau de mouton, de lion ou de panthère qu'ils jettent sur leurs épaules. Ainsi équipés, ils regardent l'univers de haut en bas; la terre leur appartient, c'est pour eux que le paysan

travaille. Leurs capitaines et leurs généraux affectent volontiers des allures de tranche-montagnes : — « Je suis le redouté Balata Gebro, disait l'un d'eux à M. Rohlfs. Il me suffit de mon visage pour mettre en fuite deux mille Turcs. J'ai tué de ma main cent Égyptiens et de ma main j'ai châtré vingt-cinq infidèles. Je suis le fort et l'invincible, celui qu'on reconnaît à sa peau de léopard tachetée de noir. On me nomme le maigre Balata Gebro; mais le maigre Balata est un lion qui châtre ou égorge tous ses ennemis. » — Gras ou maigres, les généraux éthiopiens ne reçoivent aucun traitement et leurs soldats ne touchent point de solde. Les uns et les autres en sont réduits à se payer par leurs mains. Ils vivent de maraude, de pillage; le butin se partage régulièrement: tant pour les chefs, tant pour les officiers, tant pour la troupe. Quand on se bat avec l'Égypte, on pille les Égyptiens; en temps de paix, on pille les Abyssins, et le gouvernement de l'Abyssinie, comme le remarque M. Rohlfs, est un état de guerre permanent de quelques-uns contre tous. Fénelon écrivait en 1710, dans un temps de malheurs où les soldats n'étaient plus payés : « Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohèmes et non de gens qui gouvernent. » Tant que le négus ne se décidera pas à payer ses soldats, le royaume d'Éthiopie mènera une vie de bohèmes.

L'empereur Jean avait écrit à plusieurs reprises à l'empereur d'Allemagne ou de Prusse, comme on l'appelle dans les pays lointains, pour solliciter ses bons offices dans sa lutte avec l'Égypte. L'empereur Guillaume confia à M. Rohlfs le soin de lui porter sa réponse. Il ne pouvait mieux choisir son ambassadeur; M. Rohlfs avait accompagné les Anglais dans cette fameuse campagne contre le roi Théodore, où les éléphans de l'Inde ont prouvé à leurs frères encore incultes de l'Afrique quels services essentiels un éléphant bien élevé peut rendre à l'homme. Avec sa lettre, M. Rohlfs portait au négus de fort beaux présens. En 1878, il était parti pour une exploration dans le bassin du Haut-Congo, et on l'avait chargé de déposer en passant aux pieds du sultan d'Ouaday un magnifique parasol de soie verte, enrichi de franges d'or et dont le manche mesurait deux mètres de hauteur. M. Rohlfs avait essuyé dans son expédition de désastreuses mésaventures, dont nous avons parlé ici même. Il fut arrêté, dévalisé dans une des oasis de la Tripolitaine par de perfides Suyas, qui se partagèrent sans vergogne les franges d'or de l'impérial parasol vert. Dès son retour à Berlin, il les fit remplacer par d'autres encore plus belles, et il n'attendait qu'une occasion de placer quelque part sa gigantesque ombrelle raccommodée. N'ayant pu arriver jusqu'au sultan, à qui il l'avait destinée, il s'avisa d'en faire hommage au roi très chrétien d'Éthiopie. Partout, en Afrique, on fait grand cas des parasols. Les sultans les aiment

mieux verts, les rois très chrétiens les aiment mieux rouges, mais ils sont accommodans, ils ne refusent jamais ce qu'on leur offre.

M. Rohlfs a été beaucoup plus heureux en Abyssinie qu'en Tripolitaine; on savait ce qu'il venait faire, on ne pouvait que le bien accueillir. Il parcourut sans fâcheux accident tout le Tigré, rejoignit dans le district de Debra Tabor le négus et sa cour, et fut l'objet des empressemens les plus flatteurs. Il remit sa lettre et son parasol, dont les dorures firent sensation. Il visita le lac Tana, les palais ruinés de Gondar. Il eut à Aksoum des entretiens intimes avec le *nèbreïd*, qui ne poussa pourtant pas l'obligeance jusqu'à lui montrer l'arche ni même jusqu'à lui dire où il la tient. La curiosité germanique éprouva ce jour-là une défaite. Après avoir passé en Éthiopie l'hiver de 1880 à 1881, M. Rohlfs arrivait en parfaite santé à Massouah, laissant les Abyssins fort contens de lui et lui-même assez content des Abyssins, disposé à leur pardonner leurs défauts en faveur de leurs excellentes intentions et de l'admirable beauté de leur pays. Il ne rapportait qu'une fâcheuse impression mêlée aux bonnes. Tout le long de sa tournée, il s'était fait une loi d'être fort poli, et partout on l'avait tutoyé, sans qu'il songeât à s'en formaliser. Ayant beaucoup vécu avec les Arabes, il prenait cette familiarité pour une marque de gracieuse bienveillance; il n'apprit qu'à son retour que c'était une marque de mépris. Les Abyssins en usent les uns à l'égard des autres avec beaucoup de cérémonie; leurs enfans eux-mêmes se traitent d'altesse, d'homme bien né, de *right honourable*. Ils réservent le tutoiement aux étrangers et aux domestiques. Cette découverte tardive mortifia M. Rohlfs, qui aurait bien voulu reprendre ses politesses. Il se console en pensant qu'il n'y a que les sots qui soient impolis. Au surplus, l'Abyssinie est si loin, on a tant de peine à y entrer et surtout à en sortir qu'on ne peut y retourner tout exprès pour obliger les gens à ne pas vous tutoyer.

M. Rohlfs ne nous aime pas beaucoup; mais cet intrépide voyageur a de la mesure dans l'esprit et le jugement très aiguisé; c'est un de ces sages ennemis dont les avertissemens sont plus utiles que des flatteries. On ne s'étonnera pas qu'il soit peu gracieux pour nos missionnaires lazaristes, si zélés, si courageux, si entreprenans, qui représentent dans les montagnes de l'Abyssinie comme ailleurs l'influence et l'action de la France. Si notre gouvernement voulait se concilier ses bonnes grâces, il devrait renoncer désormais à les protéger; mais nous espérons qu'il n'achètera pas à si haut prix une amitié douteuse, qui ne lui profiterait guère. En Afrique comme en Orient, qui dit Français dit catholique, qui dit catholique dit Français, et M. Rohlfs en éprouve quelque dépit. — « Au patronage que la France accorde à ses missionnaires, écrivait-il dans un de ses précédens ouvrages, elle doit toute l'influence qu'elle exerce en Orient et qu'elle exploite avec art, protégeant au loin les jésuites qu'elle chasse de Paris. Peu importe à cet

égard qu'elle soit gouvernée par un roi très chrétien, un empereur, un président ou un communard. En matière de politique étrangère, ce dernier deviendra bien vite un communard très chrétien pour ne pas compromettre le prestige de son pays sur tous les rivages de la Méditerranée. » — Puisse-t-il nous reprocher longtemps cette bienheureuse inconséquence! Que deviendrait le gouvernement d'un grand pays s'il sacrifiait ses intérêts au fanatisme de la logique?

Un autre voyageur, M. Maltzan, disait de nos missionnaires en Abyssinie : « Ces moines rusés sont haïs et redoutés, et cependant ils prennent pied partout. Quand on les chasse, ils reviennent par des chemins détournés et recouvrent bientôt leur ancien crédit. On l'a vu dans le Tigré, d'où le prince Kassa, aujourd'hui l'empereur Jean, avait expulsé tous les prêtres catholiques. Les voici de nouveau en possession de leurs stations perdues, et ils ont converti récemment onze villages. » M. Rohlfs accuse les Français d'une incorrigible fatuité, qui leur fait croire qu'on les adore : « Nous sommes tellement aimés par ces peuples! » lui disait un de nos lazaristes. Il reconnaît toutefois que les catholiques sont infiniment mieux vus des Abyssins que les protestans anglais ou allemands. L'Abyssin n'est pas seulement monophysite, il est avant tout mariolâtre. Notre consul à Massouah, M. Raffray, remarquait déjà, dans son livre sur l'Abyssinie, qu'elle a pour la mère de Dieu et pour ses miracles une dévotion toute particulière. On embarrassa plus d'une fois M. Rohlfs en lui demandant ce qu'il pensait de Marie; il tâcha de faire comprendre à ces indiscrets, sans se brouiller avec eux, qu'il n'en pensait ni bien ni mal. Les protestans sont pour les Éthiopiens des ennemis de Marie, et ils leur reprochent aussi de ne pratiquer ni le jeûne, ni la confession, ni le culte des saints. Aussi n'est-il pas étonnant que les missionnaires suédois d'Hotumlu n'aient jamais converti personne, et que le Bogos, la Mensa aient passé au catholicisme, qui grossit de jour en jour le nombre de ses prosélytes dans l'Hamasen.

Mais si nos missionnaires s'insinuent facilement dans la faveur des populations abyssines, il leur sera beaucoup plus difficile de se gagner le cœur et le bon vouloir du négus. L'obstacle n'est pas une question de croyance, mais de constitution ecclésiastique. Quoique l'empereur Jean soit un monophysite endurci et qu'il ait fait arracher la langue à quelques prêtres du Choa qui s'étaient laissé persuader qu'il y a deux natures dans le Christ, il est trop intelligent pour considérer un dogme comme une affaire d'état. Mais bien habile qui l'amènerait à reconnaître pour chef de l'église un pape résidant à Rome! C'est une tradition séculaire dans l'empire d'Éthiopie que l'*abuna*, ou primat de l'église abyssine, seul autorisé à ordonner des prêtres, soit un étranger résidant en Abyssinie. On l'emprunte à l'église kopte, ou plutôt on l'achète au gouvernement égyptien. Le négus entend avoir dans sa

main le chef spirituel de son royaume, celui qui lie et qui délie, celui qui absout par une parole et détrône par un anathème. Jadis l'*abuna* se permit d'excommunier dans une assemblée publique l'empereur Théodore. Celui-ci arma son pistolet et, couchant l'évêque en joue, lui dit avec une respectueuse tendresse : « Mon bon père, donnez-moi votre bénédiction. » L'*abuna* s'exécuta sur-le-champ; il est vrai que cette bénédiction extorquée n'a pas porté bonheur à Théodore.

C'était ce même Théodore qui disait : « D'abord arrivent les missionnaires, puis les consuls, enfin les soldats. » Il en a fait la triste expérience. Il laissa entrer les missionnaires, qu'il employa à fabriquer de la poudre et des canons. Il reçut les consuls et les mit en chartre privée. Enfin arrivèrent les soldats, et il en fut réduit à se donner la mort. Son successeur, nous affirme M. Rohlfs, a hérité de ses opinions et répète volontiers ses adages. L'empereur Jean est un partisan résolu de l'unité religieuse autant que le roi Louis XIV. Il a contraint tous ses sujets musulmans à se faire baptiser; il tolère encore les juifs ou Falaschas, à cela près qu'il les tracasse de temps à autre. Au culte des saints et de Marie, il joint un profond respect pour toutes les leçons de sainte intolérance que renferme l'Ancien-Testament; il se pique d'être lui-même un *summus episcopus* et de connaître la Bible encore mieux que son *abuna*. En 1881, il a sévi avec énergie contre les lazaristes de la province d'Agamé, qu'on soupçonnait d'avoir trempé dans une intrigue. M. Touvier, évêque de Keren, qui était accouru pour protéger son troupeau, fut maltraité, déshabillé; on ne lui laissa que sa chemise de flanelle et son pantalon. Le village et l'église furent livrés aux flammes. M. Raffray eut beaucoup de peine à obtenir la délivrance de ses nationaux, et l'indemnité qu'il réclamait pour eux n'a jamais été payée. « La France, remarque malicieusement M. Rohlfs, s'est attiré quelquefois, par le zèle intempérant de ses missionnaires, de grands ennuis sans pouvoir obtenir aucune réparation; mais, d'autre part, elle en tire souvent de grands profits. » La moralité de cette aventure et de beaucoup d'autres est qu'il faut nous défier des illusions de l'amour-propre, ne pas croire trop facilement qu'on nous adore et joindre la discrétion à l'esprit d'entreprise.

Dans les violences qu'il exerce contre les catholiques, l'empereur Jean obéit à la raison d'état. De son naturel, il n'est point sanguinaire; en plus d'une occasion, il a étonné ses peuples par sa clémence. Quand son rival Gobezieh tomba dans ses mains, l'usage du pays l'autorisait à lui remplir les oreilles de poudre et à lui faire sauter le crâne comme par l'explosion d'une mine. Il se contenta de lui crever les yeux avec un fer rouge. En 1879, il fit grâce à plus d'un rebelle. Il se montra indulgent pour les enfans de Théodore, conserva sa charge à l'aîné, donna une situation princière au plus jeune. Lorsque le roi de

Choa, Menelek, parut à sa cour avec une pierre au cou pour implorer son pardon, il l'embrassa en pleurant, le couronna de ses mains, lui rendit son royaume en exigeant un tribut annuel.

Quant à sa politique étrangère, c'est une politique de négus qui consiste à se ménager des intelligences avec les souverains de l'Europe, pour pouvoir s'en servir au besoin soit dans ses luttes avec l'Égypte mahométane, soit dans les difficultés intérieures qui pourraient survenir. Mais il est permis de conclure des conversations qu'il eut à Debra Tabor avec M. Rohlfs que ses idées sont un peu confuses, qu'il prend volontiers les rats pour des éléphans et les éléphans pour des souris. Les Abyssins croient qu'il y a trois mondes : l'Éthiopie, l'Europe et la Turquie. Ils considèrent l'Europe comme un empire à peu près aussi grand que l'Abyssinie, mais privé de l'avantage de posséder un négus négesti. Ils se font une haute idée de l'empereur de Russie; ils estiment qu'il est presque aussi puissant que le roi de Tigré. Ils ne méprisent point l'Allemagne; l'empereur Jean félicita M. Rohlfs d'avoir pour maître un vrai négus, c'est-à-dire un souverain qui a des rois dans son obéissance. Il lui demanda comment il se faisait que la France n'eût plus de gouvernement. M. Rohlfs l'assura qu'elle en avait un, mais il ne s'étend pas sur les explications qu'il s'empressa de lui donner à ce sujet. L'instant d'après, il découvrit, à son vif étonnement, que le négus regardait comme la première puissance de l'Europe, même avant la Russie, le petit royaume de Grèce, qui, selon lui, avait contraint les Turcs de faire la paix avec le tsar et de céder à leurs ennemis des royaumes entiers. M. Rohlfs chargea son interprète de lui expliquer comment les choses s'étaient passées; mais le négus ne se laissa pas convaincre : « Il n'en est pas moins vrai, dit-il par forme de conclusion, que la Grèce est plus puissante que l'Allemagne. » Cette étrange opinion lui avait été inoculée par un consul grec, M. Mizaki, très habile homme qui avait conquis sa faveur et entrepris de lui persuader que les évêques koptes sont une piètre marchandise qui ne vaut pas le transport, que les meilleurs des *abunas* sont ceux qu'on fait venir d'Athènes.

Somme toute, M. Rohlfs a gardé une impression favorable du négus d'Éthiopie. Il vaut mieux que la réputation que lui ont faite les missionnaires et ceux de ses sujets qui ne peuvent lui pardonner de défendre qu'on fume à sa cour. Il a exprimé au voyageur allemand son vif désir de civiliser les Abyssins, dès qu'il aura réglé son différend avec l'Égypte; il voudrait à cette fin posséder un port sur la Mer-Rouge. Les nations qui vivent près de l'onde amère sans y avoir accès ne respirent pas à l'aise, elles se sentent emprisonnées, il semble qu'on leur interdise la possession et la jouissance du monde. L'empereur Jean annonce aussi l'intention de construire des routes,

des chemins de fer pour faciliter le commerce entre l'Abyssinie et l'Europe; il ne demande pas mieux, disait-il à M. Rohlfs, que d'attirer dans ses états des ouvriers, des artistes, même des savans. De si beaux desseins lui font honneur; faut-il les prendre au sérieux? Les souverains intelligens et éclairés de pays à demi sauvages y pensent à deux fois avant d'exécuter les réformes qu'ils projettent. Ils sont partagés entre le désir d'emprunter ses industries à l'Europe et la peur de la voir arriver chez eux, le fusil à la main; leurs ambitions généreuses sont combattues par les inquiétudes, par les ombrages. Ils craignent en travaillant à leur gloire de travailler à leur servitude et que les routes qu'ils ouvriront ne leur amènent un maître ou un malheur.

A la fin de 1859, la France dépêcha en Abyssinie un de ses plus dévoués serviteurs, le commandant Russel, dont on vient de publier le Journal précédé d'une intéressante préface de M. Gabriel Charmes (1). Le commandant Russel était comme travaillé par l'inquiétude que la grande révolution maritime et commerciale qui allait s'accomplir par le percement de l'isthme de Suez ne prît notre pays au dépourvu et ne tournât à son préjudice, et il pressait le gouvernement impérial de parer au danger en acquérant des positions sur la côte éthiopienne. « S'il devait en être autrement, disait-il, à quoi bon percer Suez? Ce ne serait plus que le conduit d'une souricière anglaise. » Chargé d'une mission par M. de Chasseloup-Laubat, il fit des reconnaissances, des relèvemens, des sondages, et jeta son dévolu sur cette baie de Zulla ou d'Annesley, que convoite aujourd'hui le négus Jean. A l'idée dont il était tourmenté et qui témoignait de sa patriotique clairvoyance, le comte Russel en joignait une autre d'une justesse beaucoup plus contestable. Il rêvait d'établir en Abyssinie le protectorat français. Sa mission fut malheureuse. Le négus Negoussié, avec qui il traitait et qui avait recherché l'appui de la France, était traqué par l'usurpateur Théodore. Il ne put le joindre et dut rester sur la frontière de l'Abyssinie, à Halaye, centre des missions catholiques. Il eut besoin de tout son sang-froid, de tout son courage pour sauver sa vie et celle de ses officiers et ramener sa petite escorte à Massouah.

Malgré les embarras et les périls de sa situation, il ne laissait pas de caresser sa chimère. Il se persuadait que les Abyssins étaient prêts à se contenter de leur indépendance nominale et à tendre les mains à un protecteur, que la France s'établirait sans difficulté en Éthiopie, qu'un bataillon de chasseurs en ferait l'affaire, et qu'avant peu, on verrait la population tout entière se convertir au catholicisme comme par enchantement. Il n'avait fréquenté, en Abyssinie, que des laza-

(1) *Une Mission en Abyssinie et dans la Mer-Rouge*, par M. le comte Stanislas Russel, capitaine de frégate. Paris, 1884; Plon.

les côtes d'OEgeland et de Halgeland à la terre des Scricfini. Les flottes de la compagnie moscovite pouvaient donc appuyer sur des bases certaines leurs opérations commerciales, calculer à l'aide de données précises la durée probable de leurs traversées, arrêter à l'avance l'époque où elles devraient quitter chaque année la Tamise, celle où il conviendrait d'effectuer le retour. Il ne restait plus pour entraver le nouveau trafic que les hasards habituels de la mer. Ces hasards étaient grands sans doute. Les mers australes faisaient-elles aux carraques portugaises et aux galions espagnols un chemin beaucoup plus facile? Ne nous laissons pas emporter trop loin par l'enthousiasme que nous ont inspiré tant de courageux efforts. Dans l'admiration la mieux motivée, il convient de garder encore une juste mesure. De l'aveu même des Anglais, Christophe Colomb demeure hors de pair. Son œuvre, ils l'ont appelée avec tous les contemporains « chose divine plutôt que chose humaine. » L'audacieux et patient labeur doit céder la palme au génie; le génie ne sera jamais que la resplendissante inspiration qui vient d'en haut. L'illustre et savant Hakluyt (1) s'est respectueusement incliné devant la gloire de celui qui avait donné un monde à l'Espagne, une secousse que nous voyons durer encore à l'univers. Il n'a demandé à la postérité que de consentir à mettre sur le même rang « la découverte du vaste et dangereux océan qui s'étend au-delà du Cap-Nord et la découverte du Cap de Bonne-Espérance. » — L'éminent compilateur des navigations britanniques eût voulu qu'on reconnût un égal mérite « aux marins qui étaient arrivés, par la baie de Saint-Nicolas et par la Dvina, au cœur du vaste empire de Russie et aux navigateurs qui, d'étape en étape, parvinrent, à la fin du xve siècle, jusqu'aux Indes. » Sans la priorité, qui en pareille matière a bien sa valeur, nous serions tentés de donner au chroniqueur anglais toute satisfaction sur ce point. L'entreprise de 1497 et celle de 1553 sont deux entreprises du même ordre, et, si l'on en considère les conséquences immédiates ou lointaines, deux entreprises à la rigueur qui se valent.

E. Jurien de La Gravière.

(1) Richard Hakluyt, né en 1553 à Eyton, dans le comté d'Hereford, a rendu à la géographie maritime les plus signalés services. En 1589, il avait publié en un volume in-folio tout ce qui avait rapport aux navigations des Anglais. En 1598, 1599 et 1600 il publia trois nouveaux volumes, admirable recueil de pièces officielles, inappréciable collection sans laquelle le souvenir de tant de grandes choses accomplies n'existerait peut-être plus. Jacques Ier le récompensa en lui donnant durant sa vie une prébende et un rectorat, après sa mort, qui eut lieu le 23 octobre 1616, une tombe dans l'église de Westminster.

LA MISSION

DE L'ANGLETERRE

DANS L'INDE

On ne peut aborder l'examen de l'administration anglaise dans l'Inde sans être frappé de la ressemblance qu'elle offre avec l'organisation de l'empire romain. Des deux cotés apparaît une conquête, graduellement étendue, tantôt par les développemens d'une politique traditionnelle, tantôt par de simples nécessités de conservation et de défense, à une vaste agrégation de peuples relevant de races et de religions diverses. De part et d'autre, la domination s'exerce par une hiérarchie savante et compliquée de fonctionnaires investis d'un pouvoir absolu sur les populations conquises, mais ne devant leur autorité, comme leur prestige, qu'à la délégation du gouvernement central, et les perdant avec elle, — cumulant en un mot les devoirs d'un citoyen avec l'autorité d'un despote. Des deux côtés percent la même tendance à respecter l'organisation civile des indigènes, mais en la garantissant par les méthodes juridiques de la société conquérante, — la même tolérance ou plutôt la même neutralité hautaine vis-à-vis des dissensions religieuses, en tant qu'elles ne menacent pas ce que les Romains appelaient la *pax romana* et que les Anglais ont appelé, par analogie, la *pax britannica*, mais aussi la même énergie dans la répression, dès qu'elles en viennent à compromettre les bienfaits de l'ordre matériel garanti aux vaincus en échange de leur indépendance. Comme Rome avait ses provinces du sénat, ses provinces du prince et ses états tributaires qui conservaient une ombre d'autonomie sous la surveillance d'un fonctionnaire impé-

rial, ainsi l'Angleterre compte dans l'Inde des *regulation provinces*, exclusivement régies par les lois qui ont été régulièrement promulguées dans le conseil suprême, — des *non-regulation provinces*, où une partie notable de cette législation fait place aux instructions secrètes et variables du gouverneur-général, — enfin des *native states*, où des chefs indigènes restent en possession de la souveraineté sous le contrôle du résident accrédité à leur cour. L'ancienne distinction de *respublica* et d'*imperium* se retrouve dans les termes de « royaume » et « d'empire, » usités par le gouvernement anglais pour désigner respectivement sa sphère d'action dans les îles britanniques et dans ses nombreuses possessions d'outre-mer. Enfin il n'est pas jusqu'au *royal titles bill*, récemment voté par le parlement, qui ne rappelle, — d'une façon assez malheureuse d'ailleurs, — la nuance établie, aux premiers temps de l'empire romain, entre les qualifications de *princeps*, d'*imperator* et de *dominus*, suivant qu'on interpellait César comme président du sénat, chef des citoyens ou souverain absolu des sujets.

Toutefois cette analogie n'existe qu'à la surface : les deux organismes ont beau offrir des rouages identiques, tout différent est l'esprit qui les pénètre et les anime. Tandis qu'à Rome le but du gouvernement reste l'exploitation des sujets au profit d'une ville, d'une classe ou d'un homme, l'Angleterre nous donne pour la première fois l'exemple d'une domination organisée par le conquérant pour le bien de la population conquise. Qu'on ne s'y méprenne pas : nous sommes loin de prétendre que les Anglais conservent l'Inde dans un dessein entièrement désintéressé. Les débouchés qu'y trouve leur commerce, les emplois qui y sont réservés à leurs fils de famille, l'entretien de soixante mille soldats européens par le trésor local (bien que, dans ce dernier cas, nous ne voyions guère comment la mère patrie, même dans une heure de crise, pourrait sans imprudence dégarnir la péninsule de ses troupes européennes), ce sont là des avantages qui se chiffrent annuellement par plusieurs millions de livres sterling, payés par l'Inde à l'Angleterre. De même il est incontestable que la possession de l'Inde ajoute considérablement au prestige de la couronne britannique. La liste des hommes politiques qui, avant de se distinguer dans le gouvernement de la métropole, ont fait leurs premières armes dans les différentes branches des services anglo-indiens, prouve que, comme école d'administration, l'Inde réagit d'une façon heureuse jusque sur les affaires intérieures de la Grande-Bretagne. Enfin c'est l'Inde qui, en faisant de l'Angleterre une puissance asiatique, la contraint de rester une puissance européenne, malgré les tentations de sa position insulaire et les sollicitations de ses intérêts économiques. « Sans l'Inde, nous ne serions plus qu'une nation de boutiquiers, » me di-

sait, il n'y a pas longtemps, un haut fonctionnaire du pays, et ce mot donne la clé de bien des événemens contemporains qui à première vue semblent avoir fort peu de rapports avec les rives du Gange. Mais ces avantages matériels et moraux ne sont qu'une conséquence indirecte du régime établi par le vainqueur. On ne se rend pas suffisamment compte, sur le continent, de ce double fait que le budget de l'Inde est complétement séparé du budget britannique, et que depuis 1839 l'Angleterre n'exerce plus aucun monopole commercial dans ses possessions de l'Hindoustan. Si à ces faits l'on ajoute que la colonisation européenne est complétement nulle au sud de l'Himalaya, et d'autre part que, depuis l'*Indian civil service act* de 1861, les indigènes sont légalement éligibles à tous les emplois civils, pourvu qu'ils aient les garanties requises de moralité et de capacité, il faudra bien croire à la sincérité de l'Angleterre quand elle affirme son intention de gouverner l'Inde pour l'Inde. Il nous reste à chercher comment elle s'y est prise et dans quelles limites elle y a réussi.

I.

Rappelons tout d'abord qu'il est impossible de juger à la mesure de nos propres gouvernemens l'organisation administrative d'un pays tel que l'Inde. L'économie politique enseigne chez nous que le seul but de l'état est de garantir la paix des citoyens et la sécurité des transactions; tout au plus accorde-t-elle au gouvernement, dans certains objets de première nécessité, le droit d'encourager par son intervention l'initiative timide des particuliers. Mais l'Inde est une terre d'épreuves pour l'économie politique, ou plutôt pour ce groupe orthodoxe dont l'an dernier M. Émile de Laveleye critiquait, ici même, les généralisations trop absolues. L'école de Manchester a démontré par exemple que les prix des choses sont nécessairement réglés par la loi de l'offre et de la demande. Or, dans les transactions de l'Inde, c'est le plus souvent la coutume et non la concurrence qui détermine les conditions du marché. La même école a proclamé partout la liberté des contrats, et par suite de l'usure, et voici que ce régime est en train de consommer partout, non-seulement la ruine, mais même la spoliation et l'asservissement de la classe agricole; le gouverneur de Bombay notamment déclare, dans le dernier rapport sur l'état de sa présidence, que « la question se pose de plus en plus sérieusement, si nos principes sur le recouvrement des prêts peuvent s'adapter aux transactions de l'Inde, et si des pénalités contre l'usure n'y seraient pas aussi légitimes que l'inexorable sévérité des lois à l'égard de l'emprunteur. » L'organisation individuelle de la propriété, la mobilité des valeurs foncières,

la distinction de la rente et de l'impôt, toutes ces théories, qui expriment parfaitement les rapports économiques de notre état social, perdent leur caractère normal, transportées dans un pays où la propriété collective s'est maintenue jusqu'à nos jours, et où le souverain, censé le nu-propriétaire du sol, perçoit indistinctement l'impôt avec la rente. A plus forte raison, quand il s'agit de gouvernement, convient-il de rechercher les conditions du milieu où il s'exerce, pour juger la valeur des idées qui en ont inspiré l'organisation.

Les Anglais trouvèrent dans l'Inde deux catégories de populations : les unes de race inférieure, qui semblent peu capables d'atteindre à l'intelligence et à la pratique de notre civilisation, les autres d'une origine fort rapprochée de la nôtre, mais qui ont concentré sur les questions religieuses toute leur activité intellectuelle et morale. Chez les mahométans aussi bien que chez les Hindous, c'est la religion qui modèle et dirige toute la vie sociale, préside aux moindres actes de l'existence, façonne le droit civil et criminel, détermine les occupations comme les relations privées, enfin règle jusqu'au régime alimentaire, au choix des vêtemens et aux soins de l'hygiène. Or des deux grandes religions qui se partagent la domination spirituelle de l'Inde, l'une part d'un principe fataliste qui dans tout l'Orient est devenu la pierre angulaire du despotisme, l'autre est la déification même de la force sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, indépendamment de toute légitimité comme de toute moralité. De là ce mélange d'anarchie et d'oppression qui caractérise l'histoire intérieure de l'Inde, et qui atteignait son apogée vers l'époque où les Anglais arrachèrent aux Mahrattes et aux Pindaris la succession de l'empire mogol. On conçoit qu'un pareil régime, prolongé durant une longue suite de siècles, ait profondément inoculé au caractère hindou les vices qui sont les fruits naturels de la tyrannie : l'astuce, la servilité, la corruption et l'abus de l'autorité.

Quiconque a voyagé dans l'Inde connaît la difficulté d'arracher aux indigènes un renseignement exact, fût-ce dans l'affaire la plus insignifiante, tant ils s'ingénient à répondre exclusivement ce qu'ils supposent le plus agréable à leur interlocuteur. La même préoccupation leur impose le mensonge comme un devoir de politesse lorsqu'ils se trouvent en dissentiment d'opinion avec leur égal ou leur supérieur. A plus forte raison, dans leurs rapports avec l'état, ne peut-on compter sur leur sincérité dès que leur intérêt est en jeu. Il est de notoriété publique qu'il y a peu d'années on pouvait, pour quelques centimes, se procurer un faux témoin dans des procès de vie ou de mort, et même aujourd'hui les rapports officiels dénoncent encore le faux témoignage comme la principale plaie de l'or-

ganisation judiciaire. A tous les degrés de l'échelle administrative, l'indigène pratique ce principe que les peuples sont faits pour le gouvernement et non le gouvernement pour les peuples. On voit fréquemment des policiers natifs extorquer de l'argent, à l'occasion du même crime, non-seulement au coupable pour lui vendre l'impunité, mais encore à la victime pour lui épargner les conséquences d'une dénonciation calomnieuse, aux témoins pour leur éviter les désagrémens d'une comparution, et même à des innocens pour ne pas rejeter l'accusation sur leur tête. Le népotisme n'a été longtemps considéré que comme un moyen légitime de parfaire ses appointemens, et la concussion se justifie par la coutume du *dustorie*, qui autorise tout individu, depuis le domestique de place jusqu'au premier ministre, à percevoir une commission sur chaque somme passant entre ses mains à un titre quelconque. On raconte qu'il y a quelques années le rajah de Travancore mit à l'entreprise la construction d'un bungalow au prix de 10,000 roupies (25,000 francs). Peu de temps après, l'entrepreneur demandait à résilier le contrat, et, comme le rajah s'enquérait de ses raisons, il lui exposa que les frais de construction ne dépasseraient pas 500 roupies, mais que, sur les 9,500 d'excédant, le premier ministre en réclamait 5,000, son secrétaire 1,000, ses subordonnés 2,000, les dames du sérail 1,000 et le commandant en chef 500. Que resterait-il donc pour le bénéfice légitime de l'entreprise?

Sans doute il n'y a pas que lacunes et travers dans le caractère hindou. Le goût de l'étude, par exemple, n'y fait pas plus défaut que l'intelligence; mais des trésors d'érudition s'y gaspillent au service d'une théologie qui, à l'instar de Brahma, son principe divin, s'est oubliée pendant des siècles dans une stérile contemplation de soi-même. Après le sentiment religieux, l'esprit de famille est peut-être le trait le plus caractéristique de la société hindoue, mais il y est complétement subordonné aux prescriptions de caste, et, sans même nous étendre sur la plaie des mariages prématurés, sur la réclusion des femmes, ni sur les autres abus de la vie domestique, est-ce que la difficulté d'abolir l'immolation des veuves et l'infanticide des filles ne prouve pas surabondamment à quel point la tyrannie de la coutume y étouffe même la voix de la nature? Le génie industriel sait y accomplir des merveilles de labeur et de patience; mais il se traîne péniblement à travers l'immutabilité des modèles et la routine des méthodes; l'art, reflet fidèle du caractère national, se perd dans les minuties et ne s'élève à la grandeur qu'en passant par le monstrueux; partout où le fini ne manque pas aux détails, c'est l'unité et l'harmonie qui restent absentes de l'ensemble. — La bienfaisance, la générosité, la gratitude, le dévoûment, bien d'autres vertus encore, privées et publiques, sont réel-

lement d'une application journalière dans la société indigène; mais, par une étrange contradiction, elles semblent s'y détourner de leur cours pour constituer de nouveaux obstacles au développement des notions que nous sommes habitués à regarder comme le fondement de toute morale et de tout progrès. Même la sobriété y va à l'encontre de son but, et, sans parler de l'ascétisme ni de ses exagérations, on a vu, durant la dernière famine, des paysans de l'Orissa dévorer le cadavre de leurs enfans, mais respecter la vie de leurs bœufs. En présence de pareilles populations, où il reste à créer tous les élémens, toutes les conditions, toutes les garanties des institutions libres, et où d'autre part l'initiative des moindres réformes, dans les mœurs aussi bien que dans les lois, doit forcément partir du pouvoir, est-ce qu'un gouvernement peut se passer du despotisme pour fonder la liberté, et ne doit-il pas commencer par se faire absolu pour arriver à se rendre inutile?

Le premier souci de l'Angleterre, au jour où elle entreprit sérieusement de donner à ses sujets de l'Inde un gouvernement digne de ce nom, devait tendre à établir une administration qui non-seulement fût en état de pourvoir aux besoins du pays, mais qui pût encore, par son intégrité comme par sa capacité, faire l'éducation politique des indigènes. Au début, la Compagnie des Indes, association purement commerciale, n'avait à son service que des écrivains, des marchands et des facteurs. Lorsqu'en 1760 la cession du Bengale, du Behar et de l'Orissa vint lui donner les charges avec les avantages de la souveraineté, elle se contenta de maintenir l'administration indigène, en préposant quelques-uns de ses employés au contrôle de la justice et à l'encaissement des impôts. Il fut bien entendu que son rôle commercial continuerait à primer sa mission politique, et que ses fonctionnaires chercheraient le plus sérieux de leurs appointemens dans les profits de leurs propres transactions. Néanmoins le public s'émut en Angleterre des fortunes scandaleuses réalisées par les serviteurs de la Compagnie dans l'exercice de leurs fonctions mixtes, et à la suite de l'acte qui renouvela en 1784 la charte de cette puissante association, lord Cornwallis organisa l'administration civile et militaire de l'Inde anglaise sur les bases qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. Les services publics furent nettement séparés de la gestion financière. Dans chaque district, les intérêts fiscaux furent confiés à un collecteur, les affaires judiciaires à un juge, enfin le domaine de l'administration proprement dite à un magistrat qui peut se comparer aux préfets de France par l'étendue de ses attributions et qui possède en outre une certaine juridiction criminelle. Ces différentes fonctions constituèrent le *covenanted service*, c'est-à-dire une catégorie d'emplois exclusivement

réservés à des jeunes gens qui, en recevant leur brevet d'admission au service de la Compagnie, s'engageaient par un contrat, ou *covenant*, à ne faire aucune opération commerciale et à n'accepter aucun présent dans l'exercice de leur charge. De son côté, la Compagnie leur assurait la jouissance d'un traitement assez élevé pour attirer des hommes de valeur, en même temps que pour les mettre à l'abri de toute tentation. Par cette simple réforme, les services publics de l'Inde devinrent tout d'un coup, — ce qu'ils sont restés depuis lors, — une des administrations les plus intègres du monde entier, d'une intégrité qui va jusqu'au puritanisme, mais qui est la meilleure des protestations contre les scandales du passé aussi bien que contre les déplorables habitudes des gouvernemens indigènes.

A cette époque toutefois, aucune condition préalable n'était requise des aspirans aux emplois de la Compagnie, et la distribution des commissions, tant civiles que militaires, était l'apanage des directeurs, qui en faisaient largement profiter leurs familles et leurs amis. En 1806, l'on institua à Hailebury un collége où les futurs employés de la Compagnie durent séjourner au moins pendant deux ans avant de passer l'examen de sortie; mais c'est seulement en 1853 qu'on décida de mettre au concours les places annuellement vacantes dans le *covenanted service*. Une innovation aussi radicale ne laissa pas de soulever certaines craintes par l'importance même qu'elle allait donner aux études purement théoriques des candidats. Les faits ont prouvé que, tout en élevant le niveau intellectuel de l'administration et en fermant la porte au favoritisme, ce nouveau mode de recrutement n'a affaibli en rien les aptitudes pratiques, ni même le prestige moral des services anglo-indiens.

Ce fut également lord Cornwallis qui régularisa la procédure des tribunaux et commença la codification des coutumes locales. Aujourd'hui encore cet enregistrement des coutumes est le principal but de la législation, sauf là où les mœurs du pays sont en opposition trop flagrante avec les principes de la nation conquérante. Cependant même alors le gouvernement n'impose ses idées qu'avec une prudente lenteur, et l'on serait parfois tenté de lui reprocher des hésitations qui ressemblent à de l'indifférence morale, si, sous ses détours et ses atermoiemens, on ne voyait se développer un principe juridique qui finit tôt ou tard par avoir le dernier mot des préjugés et des résistances. Prenons, entre autres exemples, les *suttis*, c'est-à-dire l'immolation, volontaire ou forcée, que les mœurs de l'Inde brahminique imposaient aux veuves sur le bûcher funéraire de leurs maris. On ne pourrait certes imaginer une coutume plus barbare et plus révoltante à nos yeux. Eh bien! pour l'abolir, les Anglais ont commencé par la régulariser en exigeant de la victime une déclaration officielle qu'elle se sacrifiait de son plein

gré, et c'est seulement depuis 1830 que le sacrifice lui-même a été rigoureusement interdit sur tout le territoire de l'empire! Ce n'était pas tout qu'on empêchât les femmes de se brûler avec le cadavre de leurs maris; logiquement il fallait bien leur permettre de se consoler avec un autre époux, et comme les rites domestiques, dont la célébration constitue toute la cérémonie nuptiale dans le culte hindou, s'appliquent exclusivement au mariage des vierges, on voit que l'abolition des *suttis* soulevait la grosse question du mariage civil dans un pays où la vie sociale s'est toujours confondue avec la vie religieuse. Le gouvernement commença par tourner la difficulté en décidant que l'union d'une veuve, célébrée d'après les rites en vigueur pour le mariage des vierges, aurait tous les effets civils de ce dernier.

Ce n'était là qu'un premier pas vers l'émancipation du contrat matrimonial, et bientôt d'autres abus vinrent attirer l'attention des autorités sur les inconvéniens d'abandonner aux cultes la réglementation exclusive des mariages. Ainsi, d'après la jurisprudence de l'époque, une femme hindoue pouvait quitter son mari pour en épouser un autre, pourvu que celui-ci appartînt à un culte différent. On a cité aussi le cas d'un Anglais qui se fit musulman pour avoir le droit d'épouser une Européenne du vivant de sa première femme. De là, durant les vingt dernières années, une série de dispositions partielles, le *lex loci act*, le *native converts' marriage dissolution act*, le *Parsees' marriage and divorce act*, etc., qui familiarisèrent les esprits avec le principe déjà déposé dans la loi sur le mariage des veuves. Enfin en 1872, à la demande même de certains Hindous, — les théistes du brahma Somaj, — le gouvernement décida d'organiser définitivement le mariage civil sous forme d'un engagement à contracter devant un officier public, indépendamment de toute cérémonie religieuse. Le recours à cette disposition resta complétement facultatif; mais on la mettait désormais à la portée de toutes les catégories sociales, et le gouvernement profita même de l'occasion pour introduire, à l'égard de ceux qui se marieraient sous l'empire de cette loi, la prohibition des unions prématurées ainsi que de la bigamie, ces deux fléaux de la société hindoue, condamnés dès lors à disparaître avec les institutions religieuses qui les ont consacrés jusqu'ici.

Cet exemple suffit pour bien montrer l'esprit de suite et le sens pratique qui caractérisent l'action réformatrice de l'Angleterre dans l'Inde. Attendre, pour légiférer, la réclamation pressante des intéressés, — débuter par une suite de dispositions partielles et provisoires avant de formuler le principe dont elles s'inspirent dans une loi universelle et définitive, — procéder, en un mot, non de la théorie à l'application, mais du particulier au général, — telle nous

apparaît la politique anglaise au sud de l'Himalaya, comme sur les rives de la Manche, et si, en Angleterre même, cette tournure particulière de l'esprit national conduit parfois à des anomalies qui étonnent l'étranger, seule dans l'Hindoustan elle a permis à une poignée d'Européens de maintenir leur domination sur les 200 millions d'hommes qu'ils sont en train d'initier graduellement aux lumières de notre civilisation. C'est surtout quand les abus sociaux reposent sur des préjugés religieux qu'une extrême prudence est impérieusement commandée à l'Angleterre, car le fanatisme, — chez les Hindous aussi bien que chez les mahométans, quoique à un moindre degré, — est la seule passion qui puisse arracher l'indigène de l'Inde à sa docilité traditionnelle. Quand le conseil législatif discuta la loi sur le mariage des veuves, il enregistra plus de cinquante mille protestations contre cette mesure, et personne n'a oublié cet incident ridicule des cartouches graissées, qui fut, sinon la raison déterminante de la grande rébellion, du moins l'occasion d'un rapprochement décisif contre l'autorité anglaise entre les cipayes hindous et mahométans.

Aussi le gouvernement actuel se renferme-t-il, autant que possible, dans cette attitude de neutralité religieuse qui distinguait déjà la politique de la Compagnie. Sans doute il n'interdit plus comme autrefois l'accès de son territoire aux missionnaires de toutes les églises chrétiennes, mais il se garde de leur donner le moindre encouragement qui puisse l'exposer au reproche de prosélytisme, et récemment certains journaux anglais de l'Inde ont même critiqué le prince de Galles pour avoir simplement répondu à une adresse de missionnaires « qu'il éprouvait une vive satisfaction à voir ses compatriotes répandre parmi les sujets de la couronne les vérités qui constituent le fondement de notre système religieux et politique. » Le gouvernement, à vrai dire, entretient des églises et des chapelains; mais c'est uniquement pour les besoins religieux de ses troupes européennes, et, d'un autre côté, il ne se montre jamais avare des deniers publics lorsque, sous prétexte d'encouragement aux beaux-arts, on vient lui demander les fonds pour restaurer les antiques sanctuaires de l'idolâtrie. Enfin, s'il subventionne les écoles des missions, c'est au même titre que les établissemens d'instruction fondés par l'orthodoxie hindoue, mahométane ou guèbre, et, dans ses propres écoles, il entend maintenir la neutralité religieuse la plus absolue. C'est ainsi que j'ai vu moi-même un administrateur blâmer un instituteur pour avoir introduit dans le cours de géographie un manuel qui, en énumérant les traits caractéristiques des religions les plus répandues, affirmait la supériorité de la morale chrétienne. J'ai d'ailleurs remarqué dans plus d'une circonstance que le contact des cultes, et surtout des philosophies dis-

séminées sur le sol de l'Hindoustan, élargissait singulièrement les idées religieuses des administrateurs anglais; leur esprit semble s'y livrer à un travail de comparaison ou plutôt de transfusion qui, sans les jeter forcément dans le scepticisme, les convertit insensiblement à un éclectisme philosophique en harmonie parfaite avec les vues traditionnelles de la politique anglo-indienne (1).

II.

Si le gouvernement anglais accorde ainsi sa protection aux vieilles croyances de l'Inde, ce n'est point, on le conçoit aisément, qu'il leur porte une affection bien vive; mais il a compris que le meilleur moyen d'en débarrasser le pays, c'est de répandre à flots la lumière de l'instruction, car si, comme on l'a dit, le sang des martyrs est souvent la semence des religions, la parole de l'instituteur sera toujours le meilleur dissolvant des superstitions et des préjugés. La Compagnie des Indes resta longtemps indifférente aux progrès de l'instruction sur son territoire, soit qu'elle craignît d'émanciper trop tôt ses nombreux sujets, soit qu'elle n'y vît aucun profit immédiat pour ses actionnaires. D'ailleurs son système politique, qui consistait à perpétuer simplement, sous un autre titre, les traditions de l'empire mogol, ne se prêtait guère à l'introduction des idées et des méthodes européennes. En 1823, elle ne subventionnait encore que deux établissemens d'instruction : le collége sanscrit de Bénarès et le collége mahométan de Calcutta. Il fallut l'intervention du parlement pour la décider à instituer une commission de l'instruction publique avec un budget de quelques mille livres sterling. L'enseignement ainsi organisé conservait pour base le sanscrit, l'arabe et le persan, c'est-à-dire une langue morte, une langue étrangère et une langue purement officielle : ce fut seulement en 1835 que, sans renoncer à l'enseignement spécial de ces langues purement littéraires, on leur substitua, comme véhicule de l'instruction, l'anglais dans les établissemens du degré supérieur et les dialectes locaux (*vernacular*) dans les autres; mais il fallait attendre le dernier renouvellement de la charte en 1853 pour obtenir, sous l'administration réformatrice de lord Dalhousie, une organisation complète et rationnelle de l'instruction publique à tous les

(1) Un phénomène assez curieux, ce sont les succès que les doctrines du Koran obtiennent dans la population européenne de l'Inde. Parmi les conversions à l'islamisme qui ont fait du bruit dans ces derniers mois, on peut mentionner notamment un capitaine de l'armée anglaise et un membre du *covenanted service;* mais le cas le plus curieux, c'est certainement la volte-face de ce missionnaire américain cité par l'*Indian Mail* du 24 mai 1875. Ayant débarqué en Orient pour convertir les musulmans, il fut lui-même converti à l'islamisme, et prêche aujourd'hui sa nouvelle religion à ses compatriotes.

degrés. Depuis lors cette branche importante de l'administration forme, dans chaque province, un département distinct, administré par un directeur-général avec tout un personnel d'inspecteurs qui ont pour mission de visiter les écoles publiques ou subventionnées, de présider les examens et d'aider les instituteurs par leurs conseils.

L'instruction primaire est presque exclusivement donnée au moyen des dialectes locaux dans les écoles de village, où des maîtres indigènes enseignent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la tenue des livres, voire les élémens de l'histoire et de la géographie; il existe aussi des écoles primaires de district (*district schools*) où l'on fait usage de l'anglais dans les classes supérieures. — L'instruction moyenne se donne, partie en anglais, partie en dialecte local, dans des colléges qui développent les matières enseignées dans les écoles inférieures et préparent l'élève aux études universitaires. Enfin l'instruction supérieure possède trois universités, à Calcutta, à Bombay et à Madras, qui confèrent des degrés en droit, médecine, arts et génie civil. Elles sont organisées sur le même plan que l'université de Londres, c'est-à-dire qu'elles comprennent simplement des locaux pour les examens avec un corps d'examinateurs officiels; mais les études qu'elles comportent se font exclusivement dans des colléges affiliés. Les examens se passent en anglais; mais, comme on exige la connaissance d'une langue classique, l'étude du persan ou du sanscrit conserve toute son importance. Les diplômes que délivrent ces corps académiques (gradué, bachelier et maître) sont fort prisés des indigènes, qui s'inscrivent annuellement au nombre de plusieurs milliers sur les rôles universitaires, et, s'il faut en croire des gens compétens, tels que M. le professeur Monnier Williams, d'Oxford, les examens y dépassent même le niveau des universités anglaises. En résumé, l'Inde comptait, d'après le relevé de 1874, plus de 40,000 écoles, avec une population scolaire de 1,280,940 enfans, et le budget de l'instruction, qui, en 1823, ne dépassait guère 200,000 francs, et qui, en 1856, s'élevait seulement à 2,500,000 francs, atteint aujourd'hui au-delà de 20 millions.

Les trois degrés de l'enseignement sont reliés par un système d'examens où l'on met au concours un certain nombre de bourses (*scholarships*) assurant les moyens de fréquenter gratuitement les établissemens du degré supérieur. Ainsi, en prenant comme point de départ les écoles de village, un simple fils de paysan, sans autres titres que son intelligence et son application, peut désormais revendiquer une série de ces bourses qui lui ouvriront d'abord l'école du district, puis le collége et enfin l'université, à la seule condition qu'il maintienne sa supériorité intellectuelle dans tout le cours de sa carrière scolaire. En 1875, la province du Bengale, — la plus

importante, à vrai dire, et la plus avancée des dix provinces qui constituent l'empire anglais de l'Inde, — entretenait à elle seule 1124 *scholarships* de divers degrés! Nous ne connaissons pas de nation civilisée où le talent ait autant de chances pour se faire jour dans l'organisation de l'instruction populaire, quels que soient le rang, la classe, la fortune où il se rencontre, et l'on peut affirmer que, parmi nos états européens, aucun gouvernement ne pourrait, sans être taxé de socialisme, intervenir d'une façon aussi libérale pour faciliter l'éclosion du génie pauvre. Certains esprits ont même accusé l'Angleterre d'avoir trop encouragé le développement de l'instruction supérieure dans l'Inde, et, à l'appui de leurs critiques, ils font valoir l'encombrement qui existe, depuis plusieurs années déjà, dans le barreau et l'administration natives, les deux carrières les plus en faveur parmi les lettrés indigènes; mais il ne faut pas perdre de vue que la première nécessité de l'Inde c'est la diffusion de nos connaissances et de nos méthodes par l'enseignement public, et notamment par l'enseignement supérieur.

Du reste le gouvernement s'occupe à juste titre de détourner vers des professions plus nombreuses et plus pratiques le flot montant de l'instruction indigène, et à cet effet il ne cesse de développer les moyens d'enseignement professionnel dans des écoles consacrées à la médecine, aux arts, à l'industrie, aux sciences physiques et naturelles, aux sciences forestières, au génie civil, à l'arpentage des terres, etc. A côté de ces divers établissemens, il a organisé quatre-vingt-deux écoles normales pour former des *gourous* (maîtres d'école) et des *pundits* (professeurs). Enfin il a compris que jamais il ne parviendrait à achever sa mission civilisatrice, s'il n'étendait les bienfaits de l'instruction à la partie féminine de ses sujets. Mais là il se heurte à un des préjugés les plus enracinés de l'Inde, et, bien qu'il ait ouvert, avec le concours de certaines associations privées, plus de 15,000 écoles destinées aux femmes, les rapports officiels constatent chaque année que ces établissemens restent à peu près vides. On soutient pourtant que, parmi les classes supérieures de la société native, l'éducation des filles fait certains progrès, grâce aux institutrices spécialement formées pour porter l'instruction dans l'intérieur des familles. Sir Richard Temple affirme qu'au dire de presque tous les natifs appartenant à la classe lettrée du Bengale, les femmes de leurs familles connaissent la lecture et l'écriture, bien qu'elles n'aient jamais fréquenté d'écoles publiques. Lorsque je visitai Hayderabad, la capitale musulmane la plus mal famée de l'Inde pour son fanatisme et sa turbulence, je fus tout surpris d'y dîner, chez le premier ministre du nizam, en compagnie de deux jeunes institutrices françaises que son excellence avait fait venir avec leur père pour donner des leçons aux dames de la *ze-*

nana. Mentionnons encore les souscriptions aux journaux et aux ouvrages publiés en langue indigène, l'ouverture de concours, la formation de sociétés littéraires, enfin l'organisation de musées spéciaux et d'autres institutions analogues qui complètent la liste des mesures consacrées à l'avancement moral du pays.

Un autre ordre d'efforts qui concourt indirectement au même résultat, c'est l'immense développement que l'Angleterre a imprimé à la prospérité matérielle de l'Inde. Les dynasties qui l'y précédèrent avaient mis toute leur gloire à élever des temples, des palais, des mausolées, voire à entretenir ou à creuser ces canaux et ces réservoirs qui de temps immémorial servent à fertiliser le sol par l'irrigation. Ici encore, la Compagnie des Indes se borna longtemps à marcher dans l'ornière de la domination mogole, et il n'y a pas un demi-siècle qu'aucune route carrossable n'existait dans la péninsule. Bien plus, les travaux publics ne formaient qu'une branche secondaire de l'administration militaire, et ce furent des considérations stratégiques qui en 1843 firent commencer la grand'route destinée à mettre Calcutta en communication avec Pechawer, sur la frontière du nord-ouest. Il fallut alors sept années pour ouvrir simplement le tronçon de Calcutta à Delhi, et en 1853 les voies de communication ne coûtaient encore au budget que 3 millions de francs. Ce fut lord Dalhousie qui fit pour les travaux publics en 1855 ce qu'il avait fait l'année précédente pour l'instruction du peuple, c'est-à-dire qu'il les constitua en une administration indépendante, représentée près du gouvernement suprême par un secrétaire-général et dirigée, dans chaque province, par un ingénieur en chef, ayant sous ses ordres des ingénieurs de cercles et des sous-ingénieurs de districts. L'insurrection de 1857 et le transfert de l'Inde à la couronne britannique ne firent qu'attirer davantage l'attention du gouvernement sur la régénération matérielle du pays, et en 1860 le budget des travaux publics s'élevait déjà à 100 millions, chiffre plus que doublé aujourd'hui. Pour se convaincre que l'Angleterre a largement rattrapé le temps perdu, il suffit de lire dans le consciencieux ouvrage (1) publié l'an dernier par M. W. Thornton, secrétaire des travaux publics au conseil de l'Inde, l'énumération des travaux qu'elle a entrepris ou exécutés depuis un quart de siècle : routes de toute nature, réservoirs, canaux, aqueducs, ponts, jetées, ports, phares, qui, avec les bâtimens destinés à l'administration civile et militaire, casernes, arsenaux, prisons, hôpitaux, caravansérails, ont fait dépenser en vingt-quatre années 4 milliards de francs.

A ces diverses catégories de travaux, il convient d'ajouter l'orga-

(1) *Indian public works*, by W. Thornton, Londres, 1875.

nisation des postes et des télégraphes qui permet à une lettre et à une dépêche de circuler à travers toute la péninsule pour la somme respective d'un anna (15 centimes) et d'une roupie (2 fr. 50 cent.), — les encouragemens prodigués à l'industrie et au commerce, les travaux de géodésie, les explorations géologiques, l'établissement du cadastre, — l'organisation de la surveillance hygiénique et du service médical, la conservation et le repeuplement des forêts, la naturalisation des plantes industrielles, telles que le thé, le café, le coton, le quinquina, etc., la création de fermes modèles et d'expositions agricoles, — enfin les mesures énergiques et coûteuses qui ont supprimé ou du moins atténué les horreurs périodiques de la famine, ce fléau invétéré de l'Inde. On voit qu'aucun objet de l'activité humaine n'a échappé à la sollicitude du gouvernement, et le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette politique, c'est de reproduire le fait, déjà cité par M. de Valbezen (1), que la consommation annuelle de l'Inde, estimée à 3 millions de livres sterling avant l'insurrection, s'est élevée en moyenne, pendant la période décennale 1862-1872, à 14 millions et demi, — résultat d'autant plus remarquable que jusqu'à présent ce n'est pas la civilisation qui dans l'Inde engendre les travaux publics, mais ce sont les travaux publics qui propagent les germes de la civilisation.

Il faut surtout tenir compte de la véritable révolution accomplie en quelques années par l'extension des chemins de fer. Dès 1844, sir Macdonald Stephenson formulait le projet d'une voie ferrée dans la vallée du Gange; mais ce fut seulement en 1852 qu'une première ligne fut concédée entre Madras et Bombay. La répugnance des capitalistes à s'engager dans une entreprise aussi chanceuse amena en 1853 lord Dalhousie à poser en principe la garantie de 5 pour 100 comme minimum d'intérêt en faveur des actionnaires. Dès ce moment, les capitaux affluèrent de toutes parts, et la construction des nouvelles lignes prit bientôt un tel développement que, d'après le *Rapport officiel sur les chemins de fer dans l'Inde pour l'année 1875*, le réseau mesure aujourd'hui 6,273 milles, soit environ 10,000 kilomètres, et l'ensemble des capitaux levés par les différentes compagnies s'élève à près de 2 milliards et demi de francs. Le total des intérêts que l'état a dû payer en raison de sa garantie dépasse actuellement 40 millions de francs. Il est vrai que le trésor pourra se rembourser de ces avances sur les bénéfices futurs des compagnies. En attendant, comme aujourd'hui le gouvernement peut emprunter à 4 pour 100, il a renoncé au système dispendieux de garantir les intérêts des compagnies privées, pour construire lui-même les tronçons nécessaires à l'achèvement du réseau. D'ailleurs,

(1) Voyez l'étude sur *les Progrès matériels de l'Inde anglaise* dans la *Revue* du 15 février 1875.

quelle que soit l'étendue de ses sacrifices, il en est amplement dédommagé par les progrès sociaux et économiques dont les chemins de fer se sont fait ici l'incontestable instrument.

Nous n'insisterons pas sur les avantages qu'ils présentent au point de vue stratégique et administratif : il suffira de rappeler à cet égard qu'ils vont bientôt mettre le siége du gouvernement suprême à trois journées de Pechawer, le poste avancé de l'Inde vers l'Afghanistan, et que déjà maintenant ils permettent de se rendre, en deux jours et demi, de Bombay à Madras, à Calcutta, à Lahore ou aux stations sanitaires de l'Himalaya. Avant l'ouverture de la grande *trunk road*, lorsqu'on voulait se rendre de Calcutta au *sanitorium* de Darjeeling, en utilisant la voie naturelle du Gange et de ses affluens, on mettait trois semaines, dans la saison favorable, pour atteindre en barque la station de Kishingunge, qu'une ligne de chemin de fer presque achevée va bientôt mettre à une journée de la capitale! C'est principalement sur la société indigène que les chemins de fer sont appelés à exercer une action décisive. Dans les calculs de leurs fondateurs, on ne comptait guère, pour rembourser les frais de l'exploitation, que sur les voyageurs européens et sur le transport des marchandises. Or les marchandises se font encore attendre, et, quant aux voyageurs, il suffira de mentionner que la première et la seconde classe, généralement réservées aux Européens, ne comptent respectivement, d'après un récent rapport de M. Julian Danvers, que 0,78 et 2,21 pour 100 des coupons délivrés, tandis que la masse des voyageurs indigènes, représentée par les coupons de troisième classe, atteint l'énorme chiffre de 97 pour 100. Il est impossible de parcourir aujourd'hui une ligne quelconque de l'Inde sans être frappé par le contraste entre la cohue native qui, à chaque arrêt, s'entasse dans les wagons de troisième, et la demi-douzaine d'Européens qui s'étalent à l'aise avec leur monceau de bagages sur les coussins des diligences. On comprend quelles transformations la fréquence de ces déplacemens doit opérer dans les idées et les habitudes des populations, soit qu'ils développent des besoins nouveaux avec les moyens d'y satisfaire et qu'ils substituent l'esprit d'entreprise commerciale au goût traditionnel des aventures militaires, soit qu'ils amènent le mélange de races jusque-là isolées dans leurs territoires respectifs et surtout qu'ils affaiblissent les distinctions de caste par le contact forcé des voyageurs dans la promiscuité des wagons. A cela, il faut ajouter encore qu'aucune application de la science européenne n'est plus capable de faire sentir à l'imagination populaire de l'Inde l'utilité pratique comme la puissance irrésistible de notre civilisation.

III.

Il ne suffit pas que l'Angleterre intervienne de la sorte pour relever le niveau moral et matériel des populations; il faut encore qu'elle leur apprenne à se passer de son intervention. Qu'en ce moment l'Inde ne soit pas capable de se gouverner elle-même, c'est un fait que je n'ai entendu contester par personne. Mais reste à savoir si l'Angleterre montre assez d'abnégation pour développer systématiquement chez ses sujets les goûts, les sentimens, les aptitudes, dont l'absence a seule jusqu'ici assuré sa domination et légitimé sa tutelle. La première question à éclaircir, c'est la part qu'elle a faite aux indigènes dans le recrutement de la bureaucratie chargée de gouverner l'Inde sous le contrôle de la couronne britannique. De tout temps, les emplois inférieurs, — ceux qu'on a appelés l'*uncovenanted service*, — ont été laissés, pour des raisons d'économie, à cette catégorie lettrée de la société indigène qui remplissait déjà l'administration de l'empire mogol. Mais, si l'extrême élévation des traitemens avait pu seule mettre un terme aux déprédations des fonctionnaires européens, la modicité des salaires que la Compagnie accordait à ses employés inférieurs n'était guère de nature à corriger les habitudes de corruption qui ont toujours caractérisé les administrations natives : il n'y a pas longtemps que dans certaines localités le *munsif* (juge natif du premier degré) recevait à peine le vingt-cinquième du traitement octroyé à son supérieur immédiat, le juge européen du district.

Cependant les emplois réservés à l'*uncovenanted service* n'ont pas cessé de croître en nombre et en importance. Non-seulement le territoire de l'empire s'est décuplé depuis l'époque de lord Dalhousie, mais encore on a vu surgir des besoins nouveaux qui exigent des administrations spéciales, et nombre d'objets, laissés jusque-là à l'initiative privée, sont entrés dans le domaine de l'intervention gouvernementale. L'*uncovenanted service* en est graduellement venu à embrasser tout le personnel des ministères, l'état-major de la police et du corps enseignant, l'administration des forêts, des douanes, des accises et des travaux publics, y compris les postes, les chemins de fer et les télégraphes. La nécessité de recourir à des hommes offrant les garanties nécessaires d'aptitude et de moralité a fait naturellement placer des Européens à la direction de ces nouveaux départemens; mais, depuis le ministère du duc d'Argyll, le gouvernement a proclamé en principe « que l'*uncovenanted service* devrait être principalement réservé aux indigènes, et que les emplois supérieurs exigeant une éducation anglaise devraient seuls être pourvus dans la mère patrie. » On a donc senti l'urgence d'élever

le niveau moral de l'administration native par le moyen qui avait réussi à lord Dalhousie vis-à-vis de l'administration européenne.

Cette nouvelle expérience a déjà été couronnée de succès. Depuis qu'on travaille à placer les traitemens des indigènes en harmonie avec l'importance de leurs fonctions et surtout depuis qu'on leur a laissé entrevoir la faculté de gravir les échelons supérieurs de la hiérarchie, la plupart des administrateurs anglais se plaisent à reconnaître que le sentiment de l'intégrité commence à se développer parmi leurs auxiliaires natifs. Le gouverneur du Bengale, sir Richard Temple, déclare notamment dans son dernier rapport qu'à ces améliorations a déjà répondu « une élévation parallèle dans les rangs supérieurs de l'administration indigène. » Les emplois inférieurs laissent davantage à désirer. Le même rapport enregistre sans protestation ce grief populaire « qu'un arrêt juste et bon reste souvent sans effet, que la partie la plus difficile d'un procès, c'est d'obtenir l'exécution des jugemens, et que la corruption, bannie des tribunaux, s'est réfugiée parmi les agens chargés d'exécuter leurs arrêts. » C'est surtout la police indigène qui perpétue les abus de l'ancien régime : vénalité, exactions, vengeances personnelles, fabrication de faux témoins, emploi de la torture pour arracher des aveux. Quand je traversai cet hiver le Bengale du nord, on parlait d'un malheureux *mail-driver* (conducteur de postes) mort par suite des tortures que la police lui avait infligées pour obtenir l'aveu de sa complicité dans le pillage de sa malle-poste : quelques semaines après, son innocence éclatait par l'arrestation des vrais coupables. Inutile d'ajouter que de pareilles abominations sont réprimées par le gouvernement avec une sévérité exemplaire; mais elles sont fort difficiles à constater.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître qu'il grandit dans les rangs supérieurs de l'administration indigène une classe d'hommes offrant toutes les garanties morales exclusivement attribuées jusqu'ici aux fonctionnaires sortis de la métropole, et dès lors on ne voit plus en vertu de quelles bonnes raisons l'Angleterre pourrait lui refuser l'accès des emplois supérieurs compris dans le *covenanted service*. Aussi les indigènes, faisant valoir l'inégalité des conditions où les place la nécessité de se rendre en Angleterre pour y disputer à la jeunesse britannique les lauriers d'un concours conduit dans un esprit spécialement anglais, ne cessent-ils de réclamer la faculté de passer dans l'Inde même leurs examens d'admission. Plutôt que d'entrer dans cette voie, le gouvernement suprême a préféré publier, il y a quelques mois, une résolution portant qu'on pourrait désormais admettre sans examens aux emplois de *covenanted service* les natifs « d'un mérite éprouvé. » La presse indigène a fait bon marché de cette concession, que même ses organes les plus modérés, tels que

l'*Indian Mirror*, traitent d'insuffisante et d'illusoire. Il est certain que les Anglais n'entendent pas encore livrer à leurs sujets les fonctions essentiellement politiques qui constituent l'apanage du *covenanted service;* mais les raisons qu'ils allèguent méritent d'être impartialement pesées.

Le transfert du concours dans l'Inde conduirait infailliblement à une prompte absorption des fonctions publiques par cette classe de *babous*, particulière au Bengale, qui, de toutes les catégories sociales, est la moins assujettie aux préjugés de caste et la plus avide de s'assimiler l'instruction anglaise. Ce serait donc, — comme fait observer le colonel Chesney, dans son traité *On Indian Policy*, — une abdication des Anglais, non en faveur de leurs sujets, mais au profit d'une race tout aussi étrangère et encore plus antipathique à la majeure partie des gouvernés. Dans un pays où il n'existe pas de classes moyennes et où toute l'influence sociale se concentre dans les mains d'une autocratie territoriale et nobiliaire, c'est cette dernière qui seule peut servir à organiser un gouvernement viable par lui-même. L'Angleterre aurait beau constituer une administration modèle avec des élémens sans racines historiques comme sans autorité personnelle, le jour où elle se retirerait de la scène, cette organisation factice s'effondrerait comme un château de cartes pour livrer le pouvoir aux hommes qui sont encore aujourd'hui les chefs naturels des populations. Or ceux-ci n'ont ni l'aptitude ni l'expérience nécessaires pour succéder aux Anglais dans l'administration du pays. Leur orgueil de race les a tenus jusqu'ici à l'écart d'écoles publiques où ils se seraient trouvés en contact avec les classes inférieures, et il en est résulté une ignorance tellement générale que c'est à peine si la majorité d'entre eux sait lire une lettre ou apposer une signature au bas d'un document. De plus, ceux mêmes qu'une éducation plus soignée aurait rendus capables de participer au gouvernement, s'en trouvent détournés par la règle qu'aucun natif ne peut atteindre aux positions supérieures de la hiérarchie administrative sans avoir débuté par les degrés les plus infimes de l'échelle.

Le gouvernement anglais a enfin compris qu'il s'engageait dans une fausse voie, et il a résolûment abordé le problème de mettre l'éducation de la classe supérieure au niveau de son influence sociale, ainsi que de l'intéresser au maniement des affaires publiques. Plusieurs colléges spéciaux ont été établis pour l'éducation des jeunes nobles, et c'est sans doute en vue d'ouvrir directement à cette classe l'accès des emplois supérieurs que la couronne a récemment permis d'admettre dans le *covenanted service* les natifs d'un mérite reconnu. D'autres mesures avaient déjà été prises dans le même dessein, par exemple l'institution récente de *magistrats*

honoraires choisis parmi les principaux indigènes, avec pouvoir de juger sans appel, mais sous le contrôle du magistrat européen, les infractions de minime importance commises dans leur ressort (1). Mentionnons encore l'admission d'indigènes influens dans les conseils législatifs qui fonctionnent près du vice-roi ainsi que près des gouverneurs du Bengale, de Madras et de Bombay. Ces assemblées, où domine dans une forte proportion l'élément européen, sont renouvelées tous les deux ans par le gouvernement lui-même, et elles n'ont qu'une compétence fort restreinte, puisque leurs décisions ne sauraient prévaloir contre le *veto* du vice-roi ou du gouverneur provincial; mais elles n'en préparent pas moins la voie à l'introduction du principe représentatif dans le gouvernement de l'Inde.

Telle est en effet la méthode déjà appliquée par l'Angleterre pour infuser le germe du *self-government* dans ces institutions municipales qui forment partout la base de la société politique. De tout temps, il y a eu dans l'Inde des communautés de village, que sir Henry Maine, dans son savant travail *On Village communities*, fait même remonter aux origines de la race aryenne. Ces petites républiques étaient administrées par un conseil d'anciens, chargé de pourvoir aux besoins généraux, d'opérer la répartition périodique des terres communes, de décider les querelles des habitants, conformément à la coutume, et enfin de répartir l'impôt pour le compte du souverain. A la tête du village, on trouvait un *patel* ou *zemindar* qui servait d'intermédiaire au gouvernement pour la levée des taxes, un *patwari* ou comptable, chargé de tenir les comptes et les rôles de la communauté, un *mhar* ou messager, « l'homme pour tout faire, » comme l'ont défini les Anglais (*man of all work*), enfin un *choukidar*, vrai garde champêtre, chargé non-seulement de veiller à la tranquillité publique, mais encore d'aider les agens du pouvoir central dans la découverte des crimes et dans l'arrestation des coupables. Tous ces fonctionnaires, parfois élus, plus souvent héréditaires, étaient rémunérés soit par des prestations en nature, soit par le revenu de certaines terres distraites du fond communal; malheureusement, à la suite des guerres et des invasions qui ont dévasté l'Inde pendant les derniers siècles, cette organisation primitive a été fort ébranlée, là où elle n'a pas disparu. On ne la retrouve guère dans un état de conservation partielle que

(1) On peut dire que l'Angleterre a échoué dans ses tentatives prématurées pour introduire le jury dans l'Inde; elle s'est rejetée sur l'institution d'*assesseurs* natifs, qui sont appelés à donner leur avis, sans lier le juge européen. On a beaucoup discuté l'utilité de ces personnages, qui, suivant l'habitude indigène, partagent généralement l'avis de leur supérieur. Mais j'ai entendu à plusieurs reprises des magistrats anglais affirmer que les assesseurs, grâce à leur expérience des hommes et des mœurs locales, servaient souvent, par leurs observations, à mettre le juge sur la trace de la vérité et surtout à lui faire apprécier la portée de certaines dépositions.

parmi les populations du sud et du nord-ouest; partout ailleurs la propriété commune s'est évanouie, et avec elle le lien civique de la communauté. Le *zemindar* s'est transformé d'abord en fermier-général, puis en concessionnaire du fonds, tandis que ses administrés descendaient à l'état de simples tenanciers. Les autres fonctionnaires, notamment le comptable et le garde champêtre, se sont perpétués jusqu'à nos jours; mais ils ne représentent plus que des agens mis au service du pouvoir exécutif.

Aussi était-ce non point à ces débris des anciennes communautés rurales, mais aux grandes agglomérations d'origine récente, que l'Angleterre devait s'adresser tout d'abord pour trouver l'habitude des affaires et l'esprit d'indépendance indispensables à la bonne gestion des intérêts municipaux. Le gouvernement anglais s'est gardé ici encore de procéder par une loi abstraite et générale; mais, fidèle aux idées pratiques qui l'ont si souvent servi dans l'Inde, il a traduit ses vues par une série de dispositions spéciales et partielles qui se sont corrigées et complétées l'une l'autre, à mesure que l'expérience des faits indiquait la possibilité d'un progrès ou la nécessité d'une réforme. Après avoir débuté par établir à Calcutta, à Bombay et à Madras des comités municipaux directement choisis par l'autorité elle-même, il donna aux magistrats des districts le droit d'appliquer les mêmes dispositions à toutes les villes de leur ressort qui en feraient la demande. Cependant il ne tarda pas à s'apercevoir que les villes de l'intérieur montraient fort peu d'enthousiasme pour une organisation fertile en taxes nouvelles; et, par plusieurs actes successifs, il autorisa les magistrats à constituer d'office, quand ils le jugeraient opportun, des comités municipaux chargés de voter les fonds et les impôts nécessaires à l'organisation de la police, au service de la voirie, à l'éclairage des rues, etc. Dans quelques provinces, ces administrateurs purent même réunir en une seule municipalité plusieurs bourgs ou villages voisins, pourvu qu'ils ne fussent pas séparés par un mille de terrains non bâtis. Jusqu'ici toutefois le gouvernement s'était borné à alléger sa propre besogne en rejetant sur des commissaires municipaux des charges qu'à leur défaut il aurait dû exécuter lui-même; mais en 1868 il se décidait à introduire le principe électif dans la composition de quelques municipalités provinciales où un certain nombre de siéges fut laissé au choix des contribuables, et, cette expérience ayant réussi, il l'étendit en 1872 à la cité la plus active et la plus avancée de l'Inde, à cette ville de Bombay qui, suivant M. Grant Duff, est appelée à remplir, entre les civilisations de l'Orient hindou et de l'Occident chrétien, le rôle de l'antique Alexandrie aux premiers siècles de notre ère parmi les sociétés en présence sur les bords de la Méditerranée.

Le *bill* voté à cette époque par le conseil législatif de la présidence donne à Bombay une corporation de 64 membres, qui sont nommés, moitié par le gouvernement et par le corps des juges de paix, moitié par les contribuables âgés de 21 ans et payant 50 roupies d'impôts municipaux. La corporation, qui élit elle-même son président, n'a par an que quatre séances obligatoires; mais elle est remplacée, pour les affaires courantes, par un collége appelé le conseil de la ville (*town council*) et composé de douze membres qui sont choisis pour un tiers par le gouvernement et pour le reste par la corporation elle-même. La population de Bombay s'élevait, d'après le dernier recensement, à 644,405 habitans qui se décomposent en 408,680 hindous de toute caste, 137,644 mahométans, 44,091 parsis, 25,119 chrétiens indigènes, 15,121 djaines, 7,253 Européens, 2,669 juifs, 2,352 eurasiens (*métis*), 1,171 nègres et même 305 Chinois. Ces chiffres montrent que, malgré l'élévation du cens et la répartition des siéges par quartiers, l'élément européen est complétement à la merci des votes indigènes. La première élection se passa au milieu de l'apathie générale; la seconde au contraire a été fort animée. Toutefois il semble que les natifs ont usé de leurs nouveaux droits avec clairvoyance et modération; telle est du moins l'opinion dominante parmi les Européens mêmes de Bombay. Afin de montrer l'importance des intérêts qui se débattent au sein de cette corporation, il nous suffira de mentionner que le budget de 1875 se solde par un actif de 3,279,057 roupies et un passif de 3,129,057, soit, de part et d'autre, plus de 7 millions de francs.

Depuis le *bill*, le principe de la représentation a encore reçu un développement considérable parmi les municipalités de province, et, ce printemps même, sir Richard Temple présentait un projet de loi au conseil législatif du Bengale pour organiser la corporation de Calcutta sur un pied analogue aux institutions municipales de Bombay. Les documens parlementaires sur l'Inde, réunis chaque année par M. Clements Markham sous le titre de *Moral and material progress and condition of India*, nous fournissent de curieux renseignemens sur l'état du régime municipal dans l'intérieur du pays. Partout dans le Bengale, les contribuables des villes peuvent, avec l'autorisation du pouvoir, nommer des commissions pour organiser certains services d'intérêt local, telles que l'instruction primaire et les mesures hygiéniques; cette province compte aujourd'hui 187 municipalités. Les *north-west provinces* possèdent 84 municipalités, où, en général, les deux tiers des comités sont choisis par le suffrage populaire. Dans le Punjab, il y a 128 municipalités rangées en trois classes; mais deux ou trois seulement possèdent des comités élus. Dans l'Oude, on trouve 2 municipalités électives contre 17 régies par les délégués de l'autorité. Enfin la présidence de Ma-

dras a 47 municipalités, les *central provinces* 56, le Mysore 77, le Sind 54, la Birmanie 45 et la présidence de Bombay 186. Dans la majorité de ces provinces, la loi laisse aux magistrats toute latitude d'autoriser l'élection partielle et même totale des comités; mais presque partout les électeurs, comme au reste les élus, n'ont d'autre préoccupation que de pressentir les dispositions de l'autorité, afin d'y conformer leur vote. — Toutes ces tentatives, ainsi que les résultats, sont bien modestes encore; cependant il faut y voir les premières mailles du réseau appelé à couvrir un jour l'Inde de ces institutions municipales qui sont la base de la liberté politique.

IV.

Après avoir exposé comment le gouvernement anglo-indien essaie d'organiser la civilisation sur son propre territoire, nous devons dire quelques mots de son action sur les états natifs dont il a jusqu'ici respecté l'existence. Aux temps de la Compagnie, le procédé était fort simple : on laissait les princes indigènes gouverner à leur guise, et lorsqu'ils avaient comblé la mesure de leurs iniquités, on confisquait leur royaume sous prétexte de soulager les populations. D'autres fois on profitait de quelques folles provocations pour rogner le meilleur de leurs domaines, et même, s'ils venaient à décéder sans descendans naturels, on se présentait pour recueillir leur succession. Depuis la grande insurrection de 1857, le gouvernement anglais a répudié toute velléité d'extensions nouvelles, pour garantir aux états restés fidèles à sa cause non-seulement l'intégrité de leur territoire, mais encore la perpétuité de leur existence, car il a partout reconnu aux souverains indigènes le droit d'adopter un successeur à défaut d'héritiers légitimes, — concession d'une portée facile à concevoir dans un pays où tant de dynasties sont épuisées par les débauches de nombreuses générations.

On compte aujourd'hui dans l'Inde plus de 460 principautés indépendantes qui, d'après les données approximatives du dernier recensement, ont ensemble une superficie de 210,000 milles carrés, une population de 55 millions d'habitans et un revenu de 362 millions de francs. Certains de ces états dépassent la superficie de l'Angleterre elle-même; d'autres n'ont que quelques kilomètres de tour. Leurs obligations vis-à-vis du gouvernement anglais sont déterminées par des traités séparés qu'ils sont censés avoir conclus dans la plénitude de leur indépendance. Ces conventions contiennent toutes l'affirmation de l'hégémonie britannique; mais elles diffèrent beaucoup par la nature et par l'étendue des droits qu'elles font découler de ce principe. Les seules clauses qu'elles renferment en commun

se rapportent à l'extradition des criminels ainsi qu'à l'engagement d'accueillir un résident anglais et d'accepter l'arbitrage de l'Angleterre en cas de querelle entre princes voisins. En dehors de ces stipulations, certains états conservent une indépendance à peu près complète, par exemple le Nepaul, qui, fièrement campé dans les défilés de l'Himalaya, ne paie pas de tribut et ne tolère la présence d'aucun Anglais sur son territoire; le résident lui-même ne peut sortir de la capitale ni entretenir de communications avec les autorités de Calcutta que par une route déterminée à l'avance de commun accord. Tel est encore le Cachmir, cette sentinelle avancée de l'Inde vers l'Asie centrale, à qui l'on se contente de réclamer par an un cheval, douze chèvres et six châles. Quelques états frontières, comme le Boutan et le Sikkim, reçoivent même des subsides pour tenir ouvertes les routes commerciales vers le Thibet qui traversent les passes de leurs montagnes. D'autres principautés sont obligées de fournir un contingent militaire; c'est le cas du nizam, le plus puissant des princes indigènes, qui doit en outre subvenir à l'entretien d'une force anglaise, cantonnée aux portes de sa capitale, pour le surveiller sous prétexte de le protéger. Le reste paie en général des tributs variés, dont le total s'élevait en 1873 à 17,536,000 francs. Aux plus dangereux et aux plus remuans, on limite le nombre d'hommes qu'ils peuvent garder sous les armes. Les plus petits sont fréquemment groupés en cercles, sous la surveillance d'un agent politique, qui possède des droits d'intervention assez étendus dans leur administration intérieure. La plupart exercent encore le droit de vie et de mort sur leurs propres sujets; quelques-uns cependant doivent référer les cas graves à la haute cour de la province voisine. Tous enfin sont tenus de respecter les droits et priviléges attachés à la personne des sujets britanniques.

On conçoit qu'en garantissant aux souverains indigènes la conservation indéfinie de leur pouvoir, l'Angleterre ait acquis le droit de leur réclamer certaines garanties non-seulement pour la paix de l'empire, mais encore pour le repos de leurs propres sujets. Il n'est pas aisé d'établir les justes limites d'une pareille immixtion dans des gouvernemens dont on a officiellement reconnu l'indépendance. Aussi cette tâche délicate est-elle la principale mission des résidens. On comprend qu'aucune fonction n'exige à la fois plus de tact, de finesse et d'énergie, car c'est surtout pour manier les fiers et rusés potentats de l'Inde qu'il faut mettre un gant de velours sur une main de fer. Lorsqu'un rajah s'endette outre mesure, néglige ses affaires pour son sérail, met la justice aux enchères, abandonne ses grand'routes aux malandrins, et ne respecte plus lui-même l'honneur ni la vie de ses sujets, on commence par lui adresser des remontrances officieuses, bientôt suivies d'aver-

tissemens plus significatifs. Si le scandale persiste, on lui retire les honneurs et les prérogatives que le gouvernement anglais lui avait conférés, notamment les saluts d'artillerie qui constatent par le nombre des détonations le rang et le crédit de chaque prince. Enfin, comme mesure extrême, on lui enlève son pouvoir, soit définitivement, au profit de son successeur légitime, soit temporairement, jusqu'après la réorganisation de son état; ainsi le maharao d'Ulwar, qui succéda à son père en 1857, désorganisa si rapidement sa principauté que les Anglais durent la lui retirer, au bout d'un an, pour y mettre eux-mêmes un peu d'ordre. Six années plus tard, ils la lui restituaient en pleine prospérité; mais il s'y livra de nouveau à de telles extravagances qu'en 1870 il versait dans la banqueroute, et que pour la seconde fois il dut être renvoyé avec une pension, *pensioned off*, comme disent nos voisins.

D'un autre côté, quand un souverain se distingue, soit par ses réformes, soit par ses services, on le comble de toutes les faveurs qui peuvent stimuler l'intérêt ou la vanité. Parmi les princes les plus avancés de l'Inde actuelle il faut compter le maharajah de Jeypore, Ram Sing, qui a spontanément réformé l'administration de ses états, introduit la procédure anglaise dans ses tribunaux, assuré la sécurité de ses routes, attiré un chemin de fer vers sa capitale, organisé un service médical gratuit, fondé une bibliothèque publique, des écoles de filles, une école des arts et manufactures, enfin un établissement d'enseignement moyen comptant aujourd'hui près de mille élèves. Chaque année, son gouvernement dépense plus de 700,000 francs en travaux publics de toute espèce. Parlant lui-même l'anglais avec une certaine facilité, il n'a jamais perdu une occasion de rendre service aux dominateurs de l'Inde, soit en leur prêtant ses troupes pendant la rébellion de 1857, soit en leur ouvrant son trésor pendant la grande famine du Rajputana. L'Angleterre, de son côté, n'a pas hésité à lui accorder une réduction considérable de tribut et même à lui céder la souveraineté d'un canton limitrophe. Les 17 coups de canon auxquels il avait droit ont été portés à 19, presque le maximum du salut, et il a obtenu la dignité de grand-commandeur dans cette Étoile de l'Inde, expressément fondée sur le modèle de nos ordres européens, pour récompenser ou flatter les princes indigènes. En 1869, il a même été promu au conseil législatif du vice-roi, c'est-à-dire à la plus haute fonction qu'un natif puisse remplir dans l'administration générale de la péninsule. Enfin, lorsque le prince de Galles visita récemment le nord de l'Inde, son altesse royale se détourna de sa route pour passer quatre journées à la cour de Jeypore, — honneur qu'ont vainement ambitionné, s'il faut en croire la rumeur publique, d'autres princes non moins puissants et illustres. Le rao de

Cutch et le maharajah de Puttiala, qui viennent de mourir tous deux il y a quelques semaines, appartenaient à ce même type de princes réformateurs malheureusement trop rare encore de la péninsule. Le premier avait considérablement assisté sir Bartle Frère dans ses efforts pour supprimer la traite des esclaves à Zanzibar, et le second avait contribué pour près d'un million à la fondation d'un collége universitaire dans le Punjab. Aussi l'Angleterre ne leur avait-elle pas ménagé des témoignages de reconnaissance qui souvent lui coûtent fort peu tout en prenant par leurs points faibles les grands enfans couronnés de l'Inde.

Une circonstance encore où le gouvernement anglais intervient directement dans l'administration des états natifs, c'est la minorité du souverain, qui en conséquence est regardée ici comme une vraie bénédiction, contrairement aux idées reçues dans la plupart de nos royaumes européens. En voici un exemple caractéristique. Quand il y a dix ans le dernier nabab de Bawalpour mourut en laissant un fils mineur, cette principauté se trouvait dans un complet état d'épuisement : des droits de transit exagérés avaient paralysé le commerce, les canaux d'irrigation s'ensablaient; les principales familles étaient décapitées par la proscription de leurs chefs et réduites à l'indigence par la confiscation de leurs biens; les cultivateurs eux-mêmes émigraient en masse devant la rapacité du fisc. Le premier soin du gouvernement anglais fut de mettre le trésor entre des mains honnêtes et de signer un concordat avec les créanciers du défunt. Il s'empressa aussi de décréter une levée générale de la population pour rétablir la circulation des canaux. En même temps, il s'efforça de réorganiser ou plutôt de fonder l'administration. Enfin au système patriarcal de l'impôt en nature il substitua une taxe foncière en argent, proportionnelle à la récolte. Aujourd'hui les émigrés sont rentrés, le sol a retrouvé sa fertilité, les cultures se sont étendues et perfectionnées, les manufactures de soie ont pris une extension considérable, et trente-cinq écoles se sont ouvertes sur divers points du royaume; mais la principale tâche de l'agent politique, dit un passage du rapport sur l'état moral et matériel de l'Inde en 1872-1873, a été l'éducation du futur nabab, commencée en 1871 quand ce jeune prince atteignit sa dixième année. C'était alors « un enfant gauche et timide, plein d'idées de sa dignité, ayant été entièrement élevé jusque-là parmi des femmes et des prêtres. » Aujourd'hui il paraît être devenu « un adolescent plein de cœur et d'intelligence, assidu et aimable, bien qu'actif et gai... Il tire adroitement la carabine, monte bravement à cheval, joue merveilleusement au polo, est bon nageur, coureur et sauteur, capable de soutenir la comparaison avec la plupart des jeunes Anglais de son âge et de *son poids.* » Il possède du reste un gouverneur anglais,

et plusieurs de ses parens, qui ont à peu près son âge, sont élevés avec lui. Aussi le rapport conclut-il qu'à l'époque de sa majorité, en 1879, la principauté pourra être remise à un souverain indigène, digne d'y poursuivre l'œuvre de la régénération.

La seule présidence de Bombay comptait naguère dix-neuf états natifs à qui la minorité du souverain a valu ainsi les avantages d'une intervention anglaise. Ce sont également trois mineurs qui occupent aujourd'hui les trônes les plus importans de l'intérieur : le nizam du Deccan, le guaikwar de Baroda et le maharajah du Mysore. Quand ce dernier prince, dont on dit le plus grand bien, atteindra l'époque de sa majorité, « il trouvera, dit le *Mysore administration Report*, un trésor florissant et un revenu foncier complétement organisé; il est rare qu'un souverain ait pris les rênes du gouvernement sous de meilleurs auspices. » A Hayderabad et à Baroda, l'administration est respectivement dirigée par les deux ministres les plus renommés de l'Inde indigène, ici par Mandhava-Rao, qui est en train de réparer les brèches faites aux revenus de l'état par les désordres du dernier guaikwar, là par sir Salar Jung, qui personnifie l'influence de la civilisation à la cour du nizam et qui, en ce moment même, fait le tour de l'Europe avec une suite nombreuse. — Lorsque l'Angleterre est amenée à intervenir dans l'organisation intérieure d'un état indigène, que ce soit par la minorité ou par la suspension du souverain, elle suit ce principe que l'administration doit être dirigée tout entière par l'intermédiaire d'agens natifs, se réservant toutefois le droit de les choisir indistinctement dans toute l'Inde. Ainsi, avant d'être appelé à régir le royaume des guaikwars, Mandhava-Rao, qui est un natif du territoire britannique et un gradué de l'université de Madras, avait fait ses preuves dans l'administration du Travancore, qui, depuis son passage au pouvoir, a la réputation d'être l'état le mieux gouverné de l'Inde. D'ailleurs les *divans* indigènes qui se montrent à la hauteur de leur mission peuvent toujours compter sur l'appui moral de l'Angleterre. Lorsqu'à l'avénement du dernier nizam sir Salar Jung, qui occupait déjà le ministère depuis plusieurs années, se vit menacé dans sa position par une intrigue de cour, il dut à l'intervention officieuse du gouvernement britannique la conservation d'un pouvoir qu'à son tour peu après il mettait au service de l'Angleterre, ébranlée jusque dans le sud de la péninsule par la soudaine insurrection du Bengale. Cette politique, aussi intelligente que modérée, fait des gouvernemens natifs une sorte de soupape, de débouché, aux activités et aux ambitions indigènes qui se trouvent écartées par l'élément européen de toute participation aux fonctions supérieures de l'administration anglo-indienne. Elle fait voir, en outre, ce que peut devenir une administration indigène, con-

duite suivant les principes européens, et elle laisse pressentir de quelle façon l'Inde pourra un jour organiser sa propre autonomie. A vrai dire, ces progrès relatifs, même dans les royaumes les plus avancés, ne se développent et surtout ne se maintiennent que par l'action indirecte de l'Angleterre, toujours à l'arrière-plan pour réprimer les écarts et appuyer les réformes; mais il faut réfléchir que la diffusion croissante de l'instruction finira par développer au sein même des états indigènes le contre-poids aujourd'hui représenté par cette influence du dehors.

Le gouvernement anglais ne s'occupe pas que des mineurs placés sous sa tutelle, il fait aussi tous ses efforts pour persuader à ses vassaux de donner à leurs héritiers une instruction dont malheureusement ces souverains n'apprécient pas encore les avantages, parce qu'ils ne l'ont pas reçue eux-mêmes. Il a cependant réussi dans sa tentative d'établir à Rajkote et à Rajkumar des colléges respectivement destinés aux jeunes chefs du Rajpoutana et du Kattywar. A Rajkumar, on comptait, en 1872, 22 pensionnaires, et 29 en 1875. « Leur conduite est excellente, affirme un rapport officiel; ils ont tous des poneys, et on leur fournit un bon gymnase où ils montrent beaucoup d'entrain, comme au reste dans tous les jeux de leurs récréations. » Le rapport se tait sur leurs progrès intellectuels; cependant il est clair qu'ils ne sortent pas de cet établissement sans quelque teinture des connaissances regardées comme la base de toute éducation complète, et surtout nécessaires à de futurs souverains. On en a du reste la preuve dans le discours qui fut adressé en 1875 au gouverneur de Bombay par les chefs du Kattywar réunis sur son passage. « Le pays, comme votre excellence en jugera elle-même, est en plein état de paix; la justice progresse, les manufactures se développent, les routes et les ponts se construisent; les écoles se multiplient. Nous admettons franchement que ce grand changement, accompli de nos jours, est dû aux conseils bienfaisans du gouvernement britannique; toutefois nous réclamerons le mérite d'avoir adopté ces conseils avec empressement et d'avoir admis leur justesse, quoi qu'il en coûtât à nos habitudes et à nos traditions. » Ce langage exagère peut-être le développement matériel de la contrée; mais il jette un jour heureux sur les dispositions mentales d'une classe plongée hier encore dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie féodales.

V.

On conçoit que les Anglais eux-mêmes ne soient pas toujours d'accord sur la meilleure façon de gouverner leur empire de l'Inde. Les uns regrettent les beaux jours du gouvernement paternel, lors-

que dans chaque district un seul représentant de l'autorité concentrait tous les pouvoirs dans sa personne et exerçait sur ses administrés une autorité aussi absolue qu'arbitraire. D'autres préconisent ce que les Anglais ont appelé *a scientific government*, c'est-à-dire un gouvernement entièrement conforme aux données de la science pure, — la multiplication des règlemens, l'organisation de chaque service public en un département distinct, enfin la centralisation de l'autorité politique dans les bureaux de Calcutta ou même de Londres. A l'appui de ces vues on fait valoir qu'avec la vapeur et le télégraphe il n'y a plus de raison pour abandonner les populations aux fantaisies de leurs administrateurs, qu'il vaut mieux être gouverné par des principes que par des hommes, enfin que la division du travail est aussi féconde dans le gouvernement des peuples que partout ailleurs. De l'autre côté, on soutient que le système des départemens spéciaux a produit un développement exagéré de la bureaucratie, qu'il tend à tuer chez les fonctionnaires toute originalité et toute initiative, qu'il est le principal coupable dans cette élévation des dépenses publiques déjà déplorée par lord Mayo dans une dépêche célèbre, et aujourd'hui encore si menaçante pour l'avenir de l'Inde, — enfin que la centralisation exagérée est contraire à la nature des faits dans un pays aussi étendu et aussi varié. Après avoir oscillé quelque temps entre ces deux systèmes, le gouvernement a adopté un moyen terme qui semble une solution fort judicieuse, c'est-à-dire qu'il a remis à des départemens spéciaux la solution des questions techniques, la promulgation des règlemens et l'exécution matérielle des travaux, tout en confiant dans chaque district à un fonctionnaire unique l'initiative et le contrôle des mesures à prendre. Néanmoins l'opposition de ces deux partis, où l'on sent percer l'éternel antagonisme de la théorie et de la pratique, de la réforme et de la conservation, reparaît dans presque toutes les questions qui se rattachent à l'organisation politique et sociale du pays. Les uns voudraient inculquer aux indigènes non-seulement les connaissances, mais encore les principes et les méthodes de l'Europe; les autres soutiennent que les institutions de l'Occident ne sont pas faites pour les races de l'Inde, et qu'au lieu de poursuivre une acclimatation artificielle de nos procédés juridiques, de nos magistratures électives, de notre régime foncier et industriel, voire de notre égalité civile et politique, on ferait mieux de développer, en les améliorant, les rouages historiques de l'organisation indigène, tels que les communautés de village, le pouvoir héréditaire des chefs locaux, la hiérarchie des castes ou plutôt des corporations professionnelles, enfin les prescriptions du droit hindou et mahométan. En matière de finances, les premiers réclament un système d'impôts variés, atteignant au même

titre toutes les sources de revenu; les seconds préféreraient la taxe unique de l'empire mogol, basée sur l'absorption complète de la rente foncière par l'état. En matière d'enseignement, certains esprits préconisent l'emploi général de la langue anglaise comme véhicule de l'éducation à tous les degrés, afin d'angliciser l'Inde par le procédé qui servit à Rome pour romaniser la Gaule et l'Espagne; les autres entendent propager les connaissances de l'Europe à l'aide des dialectes locaux, conformément à ce précepte pédagogique que, pour faire son chemin dans l'esprit des enfans, l'instruction doit y pénétrer par l'intermédiaire de leur langue maternelle (1), et, ici encore, la solution qui est intervenue est une transaction assez heureuse entre les partis extrêmes. Quoi qu'il en soit de ces opinions divergentes, toutes les autorités, et c'est là l'essentiel, sont d'accord sur le principe que l'Inde doit être gouvernée pour l'Inde, en attendant qu'elle puisse l'être par l'Inde.

L'initiative privée, qui en Angleterre est toujours à l'affût des idées généreuses, a depuis longtemps apporté son concours à cette œuvre d'émancipation. Nous ne nous étendrons point sur les missions protestantes, qui ont à peine conquis dans l'Inde anglaise 224,000 indigènes, c'est-à-dire pas même le millième de la population totale; mais, si elles ne réussissent guère à répandre les dogmes du christianisme, elles servent par leurs livres et surtout par leurs écoles à propager l'esprit des sociétés chrétiennes, qui mine sourdement l'antique édifice de l'idolâtrie. Quant aux missions catholiques, elles comptent un chiffre d'adeptes au moins deux fois plus considérable; mais elles ne les recrutent guère que parmi les castes inférieures de l'Inde méridionale. De nombreuses sociétés laïques travaillent de leur côté à éclairer et à moraliser le pays : au premier rang se place l'*East Indian association*, fondée à Londres en 1774 par sir William Jones pour devenir le centre des études et des recherches sur l'Inde; elle possède dans les principales villes de la péninsule des branches fort actives qui réunissent autour des mêmes tribunes les esprits les plus distingués parmi les indigènes et parmi les Européens. Viennent ensuite l'Institut Dalhousie « pour le progrès social et littéraire de toutes les classes dans l'Inde, » la Société Bethune pour l'encouragement des rapports sociaux entre *gentlemen* des deux races, l'association formée

(1) D'après ce qu'on m'a souvent affirmé dans l'Inde, en vertu d'une expérience journalière, l'application de l'anglais à l'éducation première des indigènes, loin d'aiguiser leurs facultés, les laisse plus tard dans une situation d'infériorité intellectuelle vis-à-vis des jeunes gens qui ont reçu l'instruction en dialecte local et qui ont seulement abordé l'étude de l'anglais dans les études supérieures. La même observation a été faite, je pense, en Angleterre même, pour les écoles du pays de Galles, et elle a également surgi en Belgique, à propos des Flamands, qui dans certaines villes reçoivent l'instruction primaire en langue française.

à Londres pour fournir aide et protection aux jeunes indigènes qui désirent visiter l'Angleterre, le *Mechanic's Institute*, fondé à Bombay par la riche famille des Sassoon pour servir de bibliothèque publique, la Société géographique de Bombay et d'autres encore, dont le nom indique suffisamment l'objet et dont la création est également due à l'initiative européenne. Cette année même, tandis que la visite de son altesse royale le prince de Galles attestait l'importance chaque jour grandissante de l'Inde dans les calculs de la politique britannique, deux autres missionnaires de la civilisation, miss Mary Carpenter et le professeur Monnier Williams, parcouraient isolément les principaux centres du pays, afin de recueillir des adhésions, celui-ci en faveur d'un institut qu'il se propose de fonder à l'université d'Oxford pour les Hindous et les Européens désireux d'approfondir les connaissances relatives à l'Inde, celle-là au profit de l'éducation féminine, dont elle s'est faite l'ardente et infatigable propagatrice. C'est également une dame étrangère qui a institué à Calcutta en 1873 ces visiteuses de l'instruction chargées de porter à domicile l'enseignement des filles, enrayé dans les écoles publiques par le préjugé populaire.

Ces efforts et ces mesures commencent à porter leurs fruits. En apparence, la vieille société indigène est encore debout; mais de toutes parts s'y montrent des germes de dissolution chaque jour plus développés. Une véritable soif d'instruction, surtout dans les sciences, envahit peu à peu cette portion des classes supérieures qui se trouve en contact direct avec les Européens. Des associations indigènes se fondent sur tous les points du pays pour ranimer le goût des hautes études orientales et pour vulgariser par des traductions en dialecte local les principaux ouvrages de la science anglaise. M. Garcin de Tassy, dans son excellente *Revue de la langue et de la littérature hindoustanies*, donne sur ces sociétés et sur leurs travaux un aperçu qui révèle un mouvement intellectuel d'une intensité vraiment surprenante.

A Bombay et à Calcutta surtout, on trouve des sociétés de conférences et de discussions (*debating societies*) où l'on voit des indigènes traiter indifféremment en hindoustan et en anglais des sujets tels que les doctrines de Bouddha, le positivisme de Comte, les théories de Darwin, etc. A Calcutta, certaines de ces associations ont même pris une tournure politique, comme « l'Association du peuple » et la « Ligue radicale, » titres sonores qui ne sont guère de nature à effaroucher personne, quand on voit cette dernière société prendre pour président d'honneur le lieutenant-gouverneur du Bengale. N'oublions pas non plus l'*Indian reform association*, dont le plus beau titre est la fondation d'une école normale pour filles à Calcutta. Un fait à signaler, c'est que parmi les classes let-

trées, surtout au Bengale, l'ancienne religion hindoue est en voie de disparaître, même dans ses pratiques purement extérieures. Les uns s'en tiennent à un panthéisme plus ou moins conforme aux Veddas; d'autres vont droit au positivisme; un grand nombre adopte le culte rationaliste du *Brahma Somaj*, qui, professant pour tous dogmes l'immortalité de l'âme et l'existence d'un dieu personnel et conscient, est bien près de s'entendre, sur le terrain du protestantisme libéral, avec le mouvement réformateur des églises occidentales. Le *Brahma Somaj* se subdivise lui-même en plusieurs fractions, dont la plus avancée, ou *Progressive Somaj*, possède déjà dans la péninsule 102 *mandirs* ou congrégations distinctes.

Il faut aussi mentionner l'essor pris dans ces dernières années par la littérature indigène, surtout dans le nord de l'Inde, où la prédominance des Aryens a toujours maintenu une certaine activité intellectuelle. Cependant, si l'on excepte les traductions littéraires et scientifiques, la plupart des productions originales y appartiennent à la poésie et à la fiction. Parmi les sujets sérieux, ce sont la religion et la pédagogie qui viennent en première ligne. Les divers dialectes de l'Inde comptent plus de deux mille ouvrages publiés dans l'année 1872-1873, et ce mouvement ne s'est pas ralenti depuis lors; le dernier rapport sur la situation générale de l'Inde constate en outre une élévation continue dans le ton moral de la littérature native. Quant à la presse indigène, née d'hier, elle compte déjà ses organes par centaines et ses lecteurs par dizaines de mille. Elle est aussi libre qu'en Angleterre, sauf que dans l'Inde l'autorité s'abonne largement aux journaux *agréables*, et que les employés du gouvernement ont défense expresse de lui envoyer des articles ou même des renseignemens quelconques. Les opinions diffèrent beaucoup sur la valeur réelle de cette presse. Il y a quelques années, on l'accusait d'être tout entière l'instrument d'une demi-douzaine de marchands qui, dans les grandes villes, donnaient le ton à deux ou trois des principaux organes et, par cet intermédiaire, à toutes les feuilles secondaires du pays. Je lui ai souvent entendu reprocher, avec des exemples à l'appui, d'être aussi ignorante que crédule, et de ne connaître aucun juste-milieu entre une servilité absolue vis-à-vis du gouvernement et une opposition ridicule à force d'être outrée. Cependant sir Richard Temple, dans le dernier rapport administratif sur le Bengale, tout en constatant les défauts et les lacunes des journaux indigènes, soutient « que la conclusion générale doit être plutôt favorable à la loyauté et au bon vouloir de la presse bengalaise envers la couronne, la nation et même la domination britannique, » — opinion confirmée, pour le reste de l'empire, par le rapport général sur la situation du pays. Il est certain que la presse indigène n'est encore capable ni de diriger ni même d'indiquer

les tendances réelles de l'opinion; mais on ne doit pas oublier que cette institution est encore dans l'enfance, que, malgré ses écarts, elle habitue ses lecteurs à penser par eux-mêmes, et qu'elle fera inévitablement sa propre éducation en faisant celle du public.

Tout ce mouvement de fermentation est encore restreint à un cercle qui paraît assez étroit si l'on n'envisage que le nombre des individus; mais, plus qu'aucun autre pays, l'Inde est habituée à subir aveuglément l'impulsion de certaines classes relativement peu nombreuses qui lui ont imposé depuis longtemps leur direction spirituelle, et du jour où ces couches supérieures seront suffisamment pénétrées de notre civilisation, on sera surpris de la progression en quelque sorte géométrique que suivra l'effondrement ou plutôt la reconstruction sur des bases nouvelles de la société indigène. Que fera l'Angleterre quand cette évolution sera complète? Fidèle aux principes qu'elle se fait honneur de professer aujourd'hui, remettra-t-elle spontanément à ses sujets la direction de leurs propres affaires, ou, pareille à ces mères tutrices qui de bonne foi se refusent indéfiniment à admettre l'émancipation de leurs enfans, voudra-t-elle s'obstiner dans une gestion qu'elle n'aura plus ni raison ni droit de garder? La solution la moins préjudiciable à ses intérêts serait que l'Inde, sans sortir de l'empire britannique, se contentât d'une autonomie intérieure, comme le Canada et l'Australie. Mais dans ces colonies les populations sont encore trop anglaises d'origine et de sentiment pour aspirer à la rupture des faibles attaches qui les maintiennent dans la dépendance nominale de la couronne britannique. L'Inde au contraire est déjà trop avancée dans les voies de la civilisation pour qu'on puisse la refondre dans le moule d'une société étrangère, et, si modifiée qu'on la suppose au contact des idées et des institutions européennes, elle restera toujours elle-même par le caractère de ses mœurs comme par la tournure de son esprit. Aussi le seul rôle que puisse désormais ambitionner l'influence anglaise consiste-t-il à féconder les germes de développement qui déja apparaissent aujourd'hui dans la société indigène. Et l'Angleterre ne peut même pas spéculer sur la gratitude populaire que devrait lui acquérir l'accomplissement consciencieux de cette mission, — d'abord parce que c'est toujours folie de compter sur la reconnaissance des nations, — ensuite parce qu'à moins de se payer d'apparences, il faut bien admettre l'impopularité de la domination britannique dans l'Inde.

Un maître est rarement populaire, même chez ceux qui ne sauraient pas s'en passer, surtout quand il prétend faire le bonheur des gens malgré eux. D'ailleurs, même en laissant de côté les froissemens que devait produire l'introduction d'un gouvernement régulier et scientifique parmi des peuples habitués à la simplicité et

à l'incurie administratives du despotisme oriental, les Anglais n'ont rien de ce qui peut gagner à un conquérant la sympathie des vaincus. Tout en s'efforçant de régénérer l'Inde par l'influence de leur civilisation supérieure, ils lui font trop sentir qu'ils ont conscience de cette supériorité. « Les Anglais sont justes, mais pas bons (*not kind*), » — cette réflexion m'a été adressée, en termes presque identiques, à Calcutta, à Bombay, à Ceylan, partout en un mot où j'ai rencontré des indigènes qu'une éducation exceptionnelle, l'indépendance de leur position et peut-être ma qualité d'étranger mettaient à l'aise pour me répondre avec autorité et franchise. Plus d'une fois j'ai vu des Anglais se comporter avec des natifs de haut rang comme ne le supporterait pas chez nous un valet de ferme ou un cocher de fiacre. Sans doute la plupart des fonctionnaires que leur position met en rapport officiel avec l'élément indigène s'évertueront à le traiter avec tous les égards de la politesse orientale; mais ils se garderont bien de lui faire des avances sur le terrain des relations privées; ils le tiendront à l'écart de leur propre intérieur et ils éviteront instinctivement son contact jusque dans leurs trajets en chemin de fer où, par un détail assez caractéristique, je n'ai pas vu une seule fois des Européens et des indigènes dans le même compartiment. Il semblerait que, tout en sapant la hiérarchie de la société native, les Anglais y ont constitué eux-mêmes une caste nouvelle, fondée non plus sur la tradition religieuse, mais sur la couleur de la peau et l'orgueil de race. Je ne connais pas dans toute l'histoire une domination analogue où les alliances matrimoniales soient restées aussi rares entre l'ancienne aristocratie nationale et les parvenus de la conquête. Même la classe des eurasiens ou sang-mêlés, qui doit son origine aux relations irrégulières des Européens avec les natives, loin de constituer un trait d'union, se voit également repoussée, au point de vue social, par les deux races dont elle est issue. — De quelque côté que nous nous tournions, nous ne trouvons donc aucune affinité, aucune sympathie, aucun lien moral ou politique, qui puissent retenir les populations de l'Inde sous la suprématie de l'Angleterre le jour où ces 250 millions d'Asiatiques, gardés par moins de 100,000 Européens, s'éveilleront à la conscience de leurs droits et de leur force. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que cette révolution, peut-être fort lointaine encore, ne soit pas précipitée par les complications de l'extérieur, car, pour que l'Inde puisse un jour reprendre son rôle dans le développement général de l'humanité, il faut laisser aux Anglais le temps d'achever l'œuvre d'éducation sociale et politique que seuls ils sont capables d'y mener à bonne fin.

Cte GOBLET D'ALVIELLA.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

L'empire du Milieu, le royaume fleuri, a tenu pendant quelque temps une grande place dans nos pensées. Nous avions commencé par décider que les enfans de Han n'étaient pas des adversaires sérieux; ils nous ont prouvé qu'on a toujours tort de trop mépriser ses ennemis. Après une série de brillantes victoires, qui ont fait le plus grand honneur à l'infatigable courage de nos soldats et à l'habileté des chefs qui les conduisaient, nous avons commis une imprudence qui a failli tout compromettre.

Si nos renseignemens sont exacts, dès le lendemain de notre arrivée à Lang-Son, les sages insistèrent pour qu'on ne poussât pas plus loin, pour qu'on se renfermât dans les limites marquées par le traité de Tien-Tsin; ils déclaraient qu'il fallait s'abstenir de toute provocation inutile, se garder d'inquiéter la Chine par une entrée intempestive sur son territoire, que notre infériorité numérique nous obligeait à demeurer sur la défensive dans des positions où nous étions inexpugnables. Les sages n'ont pas eu gain de cause. Resté seul à Lang-Son avec la deuxième brigade, le général de Négrier court à la porte de Chine, la fait sauter, bat l'armée chinoise. Sans doute ce vaillant eut ses raisons; mais après s'être installé à Dong-Dang pour couvrir Lang-Son, il dut pousser plus loin encore et établir un autre poste avancé pour couvrir Dong-Dang. Le 23 mars, il veut se donner de l'air et il attaque de nouveau. On se heurte contre des positions très fortes. Le combat continue le 24; un

ordre du général n'est pas exécuté, et un régiment doit battre en retraite, en abandonnant ses blessés, à qui les Chinois coupent la tête devant nos hommes. Enhardis par leur succès, ils attaquent Lang-Son quatre jours plus tard; ils sont repoussés et battus, sans que la brigade soit obligée de donner tout entière. A quatre heures et demie, une balle met le général de Négrier hors de combat, et le colonel Herbinger, qui prend le commandement, ordonne la retraite immédiate sur le Delta. En vain, le commandant Servières lui représente que deux escadrons de spahis et une batterie sont en route pour le rejoindre, qu'une partie de la première brigade va être envoyée à son secours, qu'il y a des munitions à Fo-Vi et à Dong-Song, c'est-à-dire à un et à deux jours de marche. Le commandant offre même de rester seul à Lang-Son avec son bataillon. Le colonel ne veut rien écouter, il donne le signal du départ, tandis que, de leur côté, les Chinois rentraient en Chine. Comme le général de Négrier, il eut sans doute ses raisons, qu'apprécieront ceux qui sont chargés de l'entendre et de le juger.

Après tout, cette fâcheuse mésaventure n'était qu'un incident de guerre. Y a-t-il jamais eu des guerres sans incidens? S'est-on jamais battu sans faire des fautes, sans les payer et sans être tenu de les réparer? Cependant Paris s'émeut, Paris s'inquiète et s'agite; un ministère est renversé. Quelques heures plus tard, on apprend que la Chine offre la paix, et nous en sommes réduits à admirer la sagesse chinoise, qui a décidé qu'il valait mieux traiter à des conditions honorables que de s'obstiner à tenter la fortune. Sans se laisser griser par un succès éphémère et fortuit, elle s'est souvenue des défaites, elle a tenu compte des dangers, elle a considéré que l'amiral Courbet était un adversaire fort incommode, et que, grâce aux mesures qu'il avait prises, le riz n'arrivait plus. Mais il faut convenir qu'il y a eu dans cette histoire un jour au moins où Pékin a été beaucoup plus raisonnable que Paris.

Tant que les Chinois nous ont fait la guerre, nous nous sommes beaucoup occupés d'eux. Nous aurions tort de croire que désormais ils n'auront plus rien à démêler avec nous, qu'il nous est permis de les oublier. Nous avons à débattre, eux et nous, les clauses et les termes d'un traité de commerce, et nos vœux accompagnent à Tien-Tsin l'intelligent sous-directeur de nos affaires étrangères, chargé de suivre cette délicate négociation. Puisse-t-il joindre la prudence cauteleuse d'un vieux mandarin à la souplesse d'esprit et à la sûreté de jugement que lui connaissent ses amis! Mais nous n'aurons pas seulement des rapports commerciaux à entretenir avec les Chinois. Par nos récentes conquêtes, nous sommes devenus leurs voisins, et il est d'une sagesse élémentaire d'apprendre à connaître ses voisins, de ne pas s'en tenir à leur sujet aux idées de convention, aux à-peu-près.

Les Chinois nous ont donné l'exemple. Depuis que la fatalité des circonstances et des événemens les ont fait entrer en rapport avec les nations chrétiennes, ils ont senti le besoin d'étudier de plus près ceux qu'ils appellent les *fankwei* ou les diables étrangers, de se familiariser avec nos idées, avec nos inventions, avec nos méthodes. Ils ont établi à Chang-Haï un office de traductions, dirigé par M. John Fryers, et cet office a déjà traduit en chinois nombre d'ouvrages techniques et de livres de science français, allemands ou anglais. Le ministre des États-Unis à Pékin écrivait, il y a quatre ans, à son gouvernement : « Je savais qu'une école de sciences et un département des traductions faisaient partie du plan général de cette institution ; mais j'étais loin de penser que les travaux de ces traducteurs fussent poussés aussi activement. Il résulte des notes de M. Fryers que le zèle des Chinois employés à ces travaux donne de grandes espérances pour l'avenir (1). »

La Chine a ses boursiers, qu'elle envoie courir le monde, compléter leurs études en Amérique, à Londres, à Paris ou à Berlin. L'un de ces boursiers, le colonel Tcheng-Ki-Tong, a été un élève fort brillant de notre école des sciences politiques, et il a prouvé, par un livre qui a fait du bruit, qu'on peut être à la fois un très bon Chinois et un Parisien très raffiné. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, nos boursiers chargés de nous enseigner la Chine? C'est un vœu qu'exprimait un de nos jeunes écrivains, revenu tout récemment des bords de la Rivière-Rouge. Il voudrait « qu'on installât à Pékin une école dans le genre de nos écoles de Rome et d'Athènes, que l'état entretînt dans la cour du Nord sept ou huit savans dont l'unique emploi serait d'étudier la civilisation du Céleste-Empire et de nous en faire connaître les résultats et les monumens (2). » Les renseignemens qu'ils pourraient nous fournir seraient également profitables et à nos politiques et à nos philosophes. La civilisation qui fleurit sur les bords du Fleuve-Jaune et du Fleuve-Bleu n'est pas seulement la plus ancienne du monde, elle est aussi l'une des plus compliquées. Un Chinois disait à un Européen : « Quoi que vous disiez de mon pays, je vous soutiendrai le contraire, et nous aurons tous les deux raison. »

« — Connaissez-vous la patrie du dragon volant et des théières de porcelaine? Tout le pays est un cabinet de raretés, environné d'une immense et interminable muraille gardée par cent mille sentinelles tartares. C'est une curieuse contrée et un curieux peuple. La nature, avec ses apparitions grêles et contournées, ses fleurs gigantesquement fantasques, ses arbres nains, ses montagnes découpées, ses fruits vo-

(1) *Le Monde chinois*, par Philippe Daryl. Paris, Hetzel, 1885, page 87.

(2) *De Paris au Tonkin*, par M. Paul Bourde, correspondant du *Temps*. Calmann Lévy, 1885.

luptueusement baroques, ses oiseaux parés et bariolés, est là-bas une caricature aussi fabuleuse que l'homme avec sa tête pointue et couronnée d'une flamme chevelue, ses révérences, ses ongles démesurés, sa vieille et intelligente gravité et sa langue enfantine composée de monosyllabes. Dans cette étrange contrée, la nature et l'homme ne peuvent se regarder sans rire; mais ils ne rient pas tout haut, ils sont tous deux trop civilisés pour cela et trop polis, et en cherchant à contenir les éclats de leur gaîté, ils font les grimaces les plus bizarres. » Ainsi parlait Henri Heine, qui ne connaissait, à vrai dire, que la Chine des paravens et des potiches. Mais un Anglais, M. Hunter, qui a passé la meilleure partie de sa vie à Canton, convient que le royaume fleuri est pour l'Européen qui l'habite le pays des étonnemens et des surprises, que les fils de Han semblent s'être appliqués à prendre en toute chose le contrepied de nos idées, de nos opinions et de nos mœurs (1). La Chine a décidé depuis des siècles, dans sa profonde sagesse, que le blanc était la couleur du deuil et le bleu celle du demi-deuil, que la chauve-souris était l'emblême du bonheur et le canard le symbole des félicités domestiques, que les pantalons ne conviennent qu'aux femmes, que les hommes doivent porter des jupes et ne jamais quitter leur éventail, que les habits n'auraient pas de poches, qu'on serrerait ses papiers dans ses bas et dans ses bottes, qu'il faut laisser les fourchettes aux barbares et se servir de bâtonnets pour pousser adroitement le morceau dans la bouche, qu'il convient d'écrire au pinceau dans des colonnes perpendiculaires et qu'un cavalier qui se respecte monte toujours à cheval du côté droit, que ce ne sont pas les ancêtres qui anoblissent leurs descendans, que ce sont les descendans qui anoblissent leurs ancêtres, que le secret de la médecine est le *yin* et le *yang* ou le principe mâle et femelle, et qu'au surplus on doit payer son médecin tant qu'on se porte bien et ne lui rien donner dès qu'on tombe malade.

Comment ne pas s'étonner, dans un pays où l'on voit partout des fleurs, sauf dans les jardins, et dont les habitans, qui semblent tenir beaucoup à la vie, n'ont pas de plus cher souci que de se munir longtemps d'avance d'un beau cercueil, dans un pays où il n'y a ni avocats, ni avoués, ni notaires et où personne ne sent le besoin d'en avoir, où les actions et les paroles sont gouvernées par une étiquette aussi rigide que compliquée, qui vous interdit sévèrement de demander à votre voisin des nouvelles de sa femme, de ses filles ou de ses sœurs, mais vous autorise à demander au premier venu quel est son âge et son nom très honorable, à quoi il répond : « Mon nom sans importance est Chung. » Il ne faudrait pourtant

(1) *Bits of old China*, by William C. Hunter. Londres, 1885.

pas croire que ces règles et ces usages aient été inventés dans le dessein avoué de chagriner nos goûts, de contrarier nos habitudes. Ceux qui les ont institués il y a quelque quatre mille ans ne songeaient guère à nous. Il est bon de savoir s'étonner; mais ce n'est que le commencement de la sagesse.

Il est à remarquer que les voyageurs qui n'ont fait que toucher barres en Chine professent d'ordinaire un suprême mépris pour l'empire du Milieu, qu'ils s'écrieraient volontiers : « Est-il bien possible d'être Chinois? » — Ils ont découvert qu'en Chine l'homme et la femme sont jaunes, que le jeune chien, le rat musqué et les nids d'hirondelles y passent pour les mets les plus délicats, pour un souverain régal, que tous les alimens y sont frits à l'huile ou bouillis à l'eau, que la cuisine y est exécrable, quoique le divin maître-queux, Low-Man-Ke, y ait écrit un Manuel du parfait cuisinier en trois cent vingt volumes. Ces mêmes voyageurs, aussi prompts que décisifs dans leurs jugemens, nous ont appris que les Chinois ont la fâcheuse habitude de se débarrasser de leurs enfans, surtout de leurs filles, par des procédés qui manquent de douceur, bien qu'à la vérité on ait quelque peine à concilier cet usage avec le prodigieux pullulement de la race, avec l'habitude qu'ont les Célestes de se marier très jeunes et de prendre des concubines pour être plus certains de laisser après eux des enfans qui honoreront leur mémoire. « Il m'est arrivé, écrivait spirituellement le colonel Tcheng-Ki-Tong, d'entendre à Paris derrière moi une vieille femme qui disait en me désignant : « Voilà un Chinois; qui sait si ce ne sont pas mes sous qui l'ont racheté? » Elle n'avait pas, fort heureusement pour moi, son titre de propriété très en règle, sans quoi j'eusse été sans doute exposé à lui payer l'intérêt de ses sous. Toute bonne action ne doit-elle pas rapporter? » — On a tenté aussi de nous faire croire que toute Chinoise de conduite légère était livrée à la discrétion d'un éléphant, lequel, après l'avoir fait servir à ses plaisirs, l'écrasait sous son genou. Le colonel Tcheng-Ki-Tong a remarqué à ce propos que, somme toute, il y a peut-être moins d'éléphans en Chine qu'en France, qu'à peine en trouve-t-on deux ou trois dans les ménageries de Pékin. Ce seraient à ce compte des éléphans fort occupés.

En revanche, les voyageurs qui ont séjourné longtemps en Chine s'accordent presque tous à reconnaître que, si étrange qu'elle puisse nous sembler, la civilisation chinoise n'est point méprisable, qu'une fois l'étonnement passé, elle mérite d'être étudiée de près et jugée de sang-froid, que les fils de Han sont nos maîtres en agriculture, que leurs maraîchers sont incomparables, que leurs négocians sont peut-être les plus avisés du monde, que telle tête de mandarin qui nous fait rire cache des trésors d'ironique sagesse, que si le Chinois a une façon toute particulière d'entendre la vie, il joint d'habitude à ses su-

perstitions un bon sens très aiguisé, que, dans cet immense pays où les règlemens abondent, l'art de s'appartenir et de se gouverner soi-même est pratiqué souvent avec plus de succès que dans beaucoup d'autres : « Après tout, dit M. Hunter, le Chinois est un peuple heureux et content, d'une industrie exemplaire, sobre, frugal, simple dans ses goûts, aussi sensé que nous et aussi riche en ressources pour faire face aux diverses épreuves de l'existence. Si nous avions eu parmi nous à Canton quelques hommes de science, ils auraient pris plaisir à observer comment ce fluide mystérieux qui est répandu à travers tous les êtres vivans assortit ingénieusement leurs façons d'agir et de penser à l'organisation de chacun. »

Il y a presque toujours de la prévention dans les jugemens que nous portons sur les Chinois : dis-moi ce que tu penses de la Chine, et je te dirai qui tu es. Un radical anglais ou français ne peut tenir en grande estime une nation soumise à la monarchie la plus absolue, et dont le souverain, qui se nourrit de mets particuliers, réservés à son auguste estomac, exige que quiconque l'approche se prosterne sur les genoux et sur les mains en frappant la terre du front. Les amateurs de révolutions et de nouveautés ressentent une invincible antipathie pour un peuple qui, à travers les guerres civiles et la double invasion des Mongols et des Mandchoux, est toujours resté le même, a imposé à ses conquérans ses traditions et ses mœurs, et semble insulter les peuples changeans par sa désespérante immobilité. D'autre part, les positivistes, ayant appris de certains sinologues qu'il n'y a aucun mot en chinois pour nommer Dieu, veulent beaucoup de bien à une race ennemie des chimères, des vaines spéculations, et disposée à croire que la métaphysique est beaucoup moins nécessaire au bonheur que le riz.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Chine fournit matière à des controverses passionnées, que tour à tour on l'exalte ou on la ravale. Les jésuites, qui y furent vraiment fort bien reçus, ne craignaient pas d'attester « que ce peuple avait conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu, qu'il avait sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers et pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était plongée dans l'erreur et dans la corruption. » Les dominicains, qui n'aimaient pas la société de Jésus ni les gens qui la recevaient bien, déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome et soutinrent, sous la foi du serment, que les lettrés étaient à la fois des idolâtres et des athées. La Sorbonne, en 1700, traita de fausses, de scandaleuses, de téméraires, d'impies et d'hérétiques toutes les louanges qu'on pouvait donner aux Chinois, et Thomas Maillard de Tournon, envoyé à Pékin comme légat par le pape Clément XI, entreprit de démontrer à l'empereur Cam-hi que les mots

écrits par ce souverain sur ses tablettes ne signifiaient pas : Adorez le Seigneur du ciel ! — que, comme son peuple, Cam-hi n'adorait que le ciel matériel. En revanche, Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle professaient un vif enthousiasme pour une société où les guerres de religion étaient inconnues ; ils la considéraient comme le berceau et la patrie du déisme, qui l'avait comblée de ses plus précieuses bénédictions. Le Fils du ciel, le Seigneur des dix mille armées, l'homme unique, l'homme solitaire et le frère du Dragon, celui qui habite dans la salle rose, dans le palais cramoisi et dont le trône est un meuble divin, leur apparaissait comme le monarque de la terre le plus raisonnable, le plus sage et le plus poli, qui rendait l'agriculture respectable à ses sujets en labourant de ses mains impériales un petit champ, sans compter qu'il avait fondé le premier des prix de vertu. Croirons-nous qu'à la fois déistes, idolâtres et athées, les Chinois sont, selon les cas, les plus mécréans et les plus superstitieux des hommes, qu'un de ces reproches ne détruit pas l'autre ou qu'ils admettent la contradiction ainsi qu'il arrive quelquefois parmi nous ? Mais, comme le disait Voltaire, il faut être bien au fait de la langue d'un peuple et de ses mœurs pour démêler ses secrètes contradictions.

Si jamais les vœux de M. Bourde sont exaucés et que notre gouvernement envoie des jeunes gens étudier la Chine à Pékin, il faudra leur recommander de n'y porter aucune idée préconçue, d'oublier pendant quelques années notre langue, nos classifications, nos rubriques et de se faire Chinois pour comprendre les Chinois. Ils perdraient leurs peines à vouloir s'assurer si les Célestes sont matérialistes ou spiritualistes. Les Asiatiques n'ont jamais bien démêlé où finit la matière et où commence l'esprit, et nous-mêmes qui nous piquions jadis de le savoir, nous ne le savons plus depuis quelque temps. Une question plus digne d'être approfondie est d'expliquer comment il a pu se faire qu'une nation comme la Chine soit parvenue à un état de civilisation avancée, en restant fidèle aux idées religieuses et sociales des peuples primitifs. Le régime patriarcal se montre à nous à l'origine des sociétés comme appartenant en propre à des tribus voyageuses, à des peuples pasteurs vivant sous la tente, qui n'étaient que de grandes familles. Les dieux qu'ils adoraient n'avaient pas visage d'homme et ne cherchaient point à s'humaniser ; c'étaient les astres qui éclairaient leur nuit, dont ils suivaient la marche réglée et fatale à travers l'espace et dont le silence les effrayait. Ces dieux taciturnes, nomades comme eux et comme eux sans histoire, refaisant chaque jour ce qu'ils avaient fait la veille, leur commandaient de ne jamais se reposer, de considérer la vie comme un pèlerinage et de parcourir la terre sans la posséder, et ils auraient cru violer la loi de l'univers le jour où ils se seraient assis. Ils étaient les plus polythéistes des hommes ; mais

lorsqu'ils considéraient que ces astres qui les gouvernaient et qu'ils ne pouvaient compter habitaient le même ciel et semblaient tous obéir à la même loi, ils étaient tentés de leur donner un maître, et leurs yeux cherchaient au ciel l'invisible berger qui poussait devant lui son troupeau d'étoiles.

Quand l'homme se fut assis, quand la maison remplaça la tente, quand des mains audacieuses, au risque de paraître criminelles, eurent ensemencé la terre et bâti les premières cités, les dieux changèrent comme les mœurs, et le système patriarcal disparut avec la vie nomade. La Chine seule l'a conservé, en prouvant qu'il était compatible avec une civilisation très raffinée. Son architecture, comme on l'a remarqué, témoigne de ses origines et procède de la tente de peaux sous laquelle s'abritait le Touranien voyageur : « Les maisons chinoises, a dit Hope, semblent attachées à des piquets, qui plantés en terre, auraient fini par y prendre racine et par s'immobiliser. » Les hommes qui habitent ces maisons ressemblent bien peu aux pasteurs dont ils descendent, mais ils ont gardé le culte du ciel, la religion des nomades, à cela près qu'ils l'ont sécularisée et que le ciel s'est incarné dans la personne de leur souverain, qui leur sert de médiateur avec les puissances surnaturelles. Il couvre toute la terre, il contrôle l'univers entier, il a la clairvoyance des cinq grands génies. Il dispose de la pluie, du vent et des tempêtes, il dompte les élémens, il est en son pouvoir d'anéantir tout ce qu'il touche. Les ambassadeurs étrangers qui l'approchent sentent leurs genoux s'entre-choquer et fléchir sous eux ; il ne tiendrait qu'à lui de les anéantir de son regard, d'un éclair de sa prunelle. Heureusement sa bienveillance est plus large que les quatre grandes mers, sa clémence est plus haute que la voûte étoilée; joignez le Fleuve-Jaune et le Fleuve-Bleu, et leurs longueurs réunies ne vous donneront qu'une faible idée de ses compassions. Si des inondations ou des sécheresses viennent compromettre la félicité de ses sujets, il se tâte le pouls, il interroge sa conscience, il recherche avec une attention sévère par quel péché ignoré de lui il a troublé l'ordre des saisons et de la nature.

La famille chinoise, comme l'a si bien dit le colonel Tcheng-Ki-Tong, est une sorte de société civile en participation, où les biens sont d'habitude possédés en commun et dont tous les membres, solidaires les uns des autres, sont tenus de se prêter assistance. L'autorité appartient au plus âgé, qui a les fonctions d'un chef de gouvernement ; tout le monde fait ses apports, les ressources sont rassemblées dans une même caisse, et des statuts définissent les droits et les devoirs de chacun. L'entretien des vieillards, l'éducation des enfans, les secours aux nécessiteux, les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens, les donations aux filles qui se marient, tout est prévu, tout est

réglé d'avance. L'empire chinois est une société politique sans institutions; il n'en a pas d'autres que l'organisation patriarcale de la famille et les observances qui s'y rattachent, les hommages religieux rendus à la mémoire des ancêtres, les cérémonies et les pratiques destinées à perpétuer leur souvenir. Les dix-huit provinces dont se compose l'empire sont autant de royaumes séparés; mais de l'est à l'ouest et du nord au midi, on a les mêmes mœurs, on observe les mêmes rites, et la Chine est moins un peuple qu'une immense famille de 300 millions d'hommes, dont le chef suprême est le patriarche des patriarches, en même temps qu'il est le Fils du ciel.

Le royaume fleuri diffère à ce point de tout ce que nous connaissons qu'avec des lunettes troubles et un peu d'imagination on peut y voir tout ce qu'on veut. Le père Jouvency le louait d'avoir reconnu l'unité de Dieu et conservé, dans tous les temps, l'adoration de l'Être suprême, et il est certain que de toutes les religions du monde celle des Chinois est la moins mythologique. Les dominicains les accusaient d'athéisme, et il est également certain que, dans l'empire du Milieu, le dieu visible cache l'autre, éternel absent à qui on n'a jamais affaire. D'autres missionnaires les traitaient d'idolâtres, mais l'idolâtrie n'est, en Chine, qu'une branche gourmande du culte des ancêtres. On y a beaucoup d'égards pour certaines divinités subalternes, qui ne sont que des grands hommes canonisés, dont on invoque les bons offices comme nous recourons à l'intercession des saints. Avant de se purger, on brûle des herbes odorantes sur l'autel du très illustre médecin Hwa-To, qui vécut au IIe siècle de notre ère. On tient aussi en grande considération un dieu de la guerre, nommé Kwan-Foo-Tse, célèbre guerrier du temps de la dynastie des Han d'Orient, qui, blessé d'une flèche empoisonnée, s'amusait tranquillement à jouer aux échecs pendant que son chirurgien l'opérait. Hwa-To et Kwan-Foo-Tse sont assurément des saints fort recommandables et des ancêtres très étonnans; mais la seule majesté qu'on soit tenu d'adorer est celle qui réside à Pékin dans la salle rose, « l'Homme unique et solitaire, » en qui se sont incarnés l'ordre du monde, la sagesse des cieux et qui connaît les secrets des vivans et des morts.

Quant aux philosophes du XVIIIe siècle, qui vantaient la tolérance des Chinois et leur savaient gré d'avoir compris que tous les cultes se valent et qu'ils doivent tous être soufferts, pourvu que la morale soit la même, ils avaient tort d'attribuer à l'indifférence une conduite inspirée par la politique. On fait en Chine la distinction des croyances nécessaires et de celles qui ne le sont pas, on y respecte les droits de l'imagination, on y souffre que chacun résolve à sa façon les questions qui n'intéressent ni l'ordre public, ni la police et la sûreté de l'empire. Toutes les religions y ont pénétré et ont été l'objet d'une curio-

sité bienveillante, jusqu'au jour où on les soupçonnait de conspirer contre l'état. Soyez disciple de Fo ou sectateur du taoïsme, vous serez un bon Chinois si vous êtes un bon fils, en voie de devenir un bon ancêtre, et si vous croyez fermement que l'empereur a dans les yeux quelque chose qui tue ou qui fait vivre. Sur tout autre point, le doute est permis. La Chine a ses bonzes, elle a ses sceptiques; elle a même ses spéculatifs, qui disent avec un de ses poètes : « Nous avions épuisé ce que la parole peut rendre, nous demeurions silencieux. Je regardais les fleurs immobiles comme nous, j'écoutais les oiseaux suspendus dans l'espace, et je comprenais la grande vérité. » L'auteur du *Monde chinois*, M. Daryl, pense que les meilleurs missionnaires qu'on pût envoyer en Chine seraient des positivistes, qui prêcheraient aux Célestes les doctrines d'Auguste Comte et de M. Herbert Spencer. Sans doute plus d'un mandarin leur ferait bon visage; mais en retour, ils ne pourraient se dispenser de faire quelques concessions à leurs catéchumènes. Ils devraient s'engager à élever dans leur maison un autel aux ancêtres, avec les accessoires voulus, et chaque jour, après s'être lavé les mains, ils brûleraient de l'encens et s'agenouilleraient quatre fois. Avant de partir pour un voyage, ils seraient tenus d'en avertir leurs morts, en disant : Je pars pour tel endroit. A peine revenus, ils s'empresseraient de s'informer de leur santé, et ils s'agenouilleraient encore. Le Chinois le plus sceptique a les genoux flexibles, et nous doutons que M. Spencer, qui a peu de goût pour les génuflexions, se sentît jamais chez lui sur les bords du Fleuve-Jaune.

Parmi les philosophes de tous les pays et de tous les temps, Confucius est le plus agréable aux positivistes, et M. Daryl le définit « un saint-simonien d'il y a trois mille ans. » Il faisait peu de cas de la métaphysique, il posait en principe qu'il ne faut pas scruter l'origine des choses. Il ne s'occupait, pour sa part, que des causes secondes, et il réduisait la philosophie à la morale, et la morale à la science de rendre les Chinois heureux, pacifiques et faciles à gouverner. Admirateur passionné des temps antiques, il s'appliquait à faire revivre le passé; en toute chose il préférait le vieux au neuf, et toute tradition lui était sacrée. On a dit de lui que c'était un Socrate qui n'avait pas trouvé son Platon; il aurait eu de la peine à le trouver. Socrate, ce divin ergoteur, a revendiqué le premier les franchises de l'esprit humain, le droit de libre examen et d'universelle discussion. S'il obéissait aux lois de son pays, il ne respectait que celles de sa conscience, et il jugeait ses juges. Confucius, au contraire, faisait consister la vraie philosophie dans la soumission, l'abstinence et la discipline silencieuse de l'esprit, dans l'habitude de ne rien discuter, de croire que les choses sont plus raisonnables que nous, que nous passons et qu'elles ne passent point. Il enseignait que le vrai sage respecte tout,

même l'absurde, et il est certain que l'absurde a rendu plus d'un service à l'humanité, qu'il a joué dans ses affaires un si grand rôle qu'on se demande comment il faudra s'y prendre pour se passer de lui et pour gouverner les hommes quand ils seront tous raisonnables. Mais le sort en est jeté, nous sommes résolus à tout comprendre et à n'être dupes de rien. Bien différent de nous, Confucius fondait la morale sur la modération des désirs et sur le respect, qui était selon lui la seule vertu dont l'excès ne soit jamais à craindre et qu'on puisse pratiquer sans inconvénient jusqu'à la débauche.

Grâce à Confucius, la Chine est un grand empire qui n'a jamais changé et où fleurit le respect. Ce peuple respectueux est-il un peuple heureux? Beaucoup de voyageurs l'affirment. Ce qui nous paraît le plus probable, c'est que le bonheur chinois ne ressemble à aucun autre et qu'il consiste dans une sorte de félicité familiale et domestique, tempérée par le mandarin, qui d'ordinaire est un animal pervers et malfaisant. Mais on est ingénieux, on s'arrange pour le fuir, pour l'éviter, pour n'avoir presque rien à démêler avec lui. Le régime patriarcal est une sauve-garde, une garantie pour la liberté; le mandarin n'a pas à s'occuper de vos petites affaires intimes; vous les réglez entre vous, sous le regard de vos ancêtres. La Chine est le pays des formes, ce n'est pas le pays des formalités; on s'y dérobe facilement au contrôle de l'autorité publique, et le mariage, par exemple, y est considéré comme un acte purement privé, où n'interviennent ni l'officier d'état civil ni le prêtre. L'animal pervers n'a rien à voir dans vos arrangemens domestiques, dans vos combinaisons commerciales, dans vos transactions, dans vos contrats. Au surplus, les fils de Han ont l'esprit d'association; quand le mandarin devient indiscret et tracassier, ils ont bientôt fait de se liguer pour le tenir en respect. Bref, le mandarin, c'est l'ennemi; mais on trouve moyen d'être heureux en dépit du mandarin.

Ajoutez que les vertus de Confucius ont passé dans le sang des Chinois. Accommodans, modérés dans leurs désirs, ils ont la consolation, le contentement et l'oubli faciles, et la légèreté naturelle de leur humeur vient en aide à leur philosophie. Ils ont eu des penseurs sombres et chagrins, et l'un d'eux a dit : « Nous sommes tous les déclassés de l'univers. Avons-nous besoin de nous connaître avant de nous rencontrer? » Mais la plupart de leurs poètes et quelques-uns des plus exquis sont d'aimables épicuriens, qui gazouillent comme des oiseaux. Ce qui prouve combien la mélancolie raisonnée s'accorde mal avec leur tempérament, c'est que jadis un pessimiste chinois résolut d'en finir avec la vie et que ce tragique événement a donné lieu à la fête la plus brillante et la plus joyeuse qui se célèbre dans l'empire céleste. Au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, nous raconte M. Hunter,

vivait dans la province de Tsou un fonctionnaire nommé Keuh-Yuen-Ping, homme de grand talent, mais affligé de cette funeste maladie que les Anglais appellent les diables bleus. L'ennui le consumait, il avait la vie en dégoût. Il composa une ode pour prendre congé de l'univers, s'attacha une pierre au cou et se jeta dans le fleuve Meih-lo. Ce fut dès lors une coutume de la population riveraine de visiter à des époques réglées l'endroit où cet hypocondre s'était noyé; on s'y transportait dans des barques en forme de dragon, décorées de drapeaux et de lanternes de toutes couleurs, et on adressait de douces paroles à l'âme inconsolée du défunt. L'usage de cette fête nautique s'est répandu de proche en proche parmi trois cent millions d'hommes, et chaque année, le cinquième jour de la cinquième lune, les fleuves et les canaux du grand empire sont sillonnés par d'innombrables bateaux-dragons, qui promènent le long de leurs rives des banderoles et des flammes flottant au vent, des rires, des chants, de bavardes gaîtés, qu'accompagnent le bruit cadencé des rames, des roulemens de tambour et la voix frémissante du tong. C'est ainsi qu'on célèbre l'anniversaire du jour où un pessimiste régla ses comptes avec la vie et qui en Chine se trouve être le jour fatal des échéances. Un débiteur insolvable saurait-il mieux faire que d'étourdir par des plaisirs sa confusion et sa détresse? Il y a dans le bonheur du parti-pris une part considérable de volonté; il faut s'aider, pousser à la roue. Mais les Chinois seuls sont assez philosophes pour donner des fêtes à leurs chagrins.

La Chine a toujours méprisé les *fankwei*, ces barbares de l'Occident qui ne connaissent pas la vraie vie de famille et dont la politesse lui semble grossière, la cuisine ridicule, à qui elle reproche leur humeur changeante, leurs perpétuelles tracasseries, l'éternelle inquiétude de leur esprit. Elle leur en veut surtout de l'avoir troublée dans son bonheur en lui causant beaucoup d'ennuis et, ce qui est pire que tout, en l'obligeant à pourvoir à sa défense, à se procurer des canons, à construire des arsenaux et des bâtimens de guerre. Les dépenses improductives répugnent profondément à cette nation utilitaire, amoureuse des arts de la paix. On s'est représenté quelquefois les Chinois comme un peuple qui n'avait pas le goût des entreprises et ne demandait qu'à rester chez lui. Leur histoire prouve le contraire; mais ce n'est point par les armes qu'ils agrandissent leur empire. Ils ont le génie des conquêtes pacifiques, des invasions sourdes, lentes et clandestines. Les Mandchoux leur ont donné des maîtres; avant peu, toute la Mandchourie leur appartiendra. Quand les Européens, comme le remarque M. Hunter, firent leur première apparition dans l'extrême Orient, ils trouvèrent tout l'archipel malais, de Malacca au groupe d'Amboine, peuplé de colons chinois. Planteurs ou négocians, les terres, les

mines leur appartenaient, leurs factoreries étaient prospères, leurs jonques allaient partout, et ils n'oubliaient pas Confucius. Le voyageur français Pyrard, qui visita l'Inde dans les premières années du XVIIe siècle, les vit à Goa comme à Bantam, où abordaient chaque année leurs vaisseaux chargés de cotonnades, de soieries, de porcelaines. Leurs maisons témoignaient de leur opulence; mais alors comme aujourd'hui, ils ne souffraient pas qu'on enterrât leurs morts en pays étranger, ils les renvoyaient pieusement dans le royaume fleuri, le seul qui connaisse le repos.

Dès ce temps ils avaient pris contact avec les Européens. On se rencontrait sur terre neutre et c'était tout profit. Les Espagnols apportaient à Manille l'or du Pérou et du Mexique, les Chinois le recevaient de leurs mains et l'emportaient en Chine. Tout a changé depuis que nous sommes venus les trouver chez eux et que nous avons forcé leur porte en leur disant : « Ouvrez-nous votre maison, la nôtre vous est ouverte: la libre concurrence est la loi de ce monde. » Ils finiront par le croire, et il n'est pas sûr que cette affaire tourne aussi bien que nous le pensions; il pourrait arriver que la Chine en fût le bon marchand. Les vertus prêchées par Yao et par Choun, par Wan et par Wu ne sont pas les plus brillantes et les plus fières des vertus; elles ne feront ni des Pierre l'Ermite, ni des missionnaires et des martyrs, ni des paladins et des héros de roman; mais elles sont les plus utiles dans la grande lutte pour l'existence. Un homme d'état disait que l'avenir appartient à ceux qui ont le moins de besoins, et Dieu sait que nous ne sommes pas des Chinois, que nous n'avons pas le contentement facile. Il n'est pas à craindre que la Chine devienne jamais une nation militaire; elle ne serait plus la Chine. Mais les États-Unis ont déjà reconnu que leurs ouvriers ne pouvaient lutter avec les siens. Tout porte à croire que la race jaune jouera un rôle considérable dans l'histoire économique du XXe siècle. Si avant peu les fils de Han affluaient chez nous et y devenaient incommodes, nous n'aurions pas le droit de nous en plaindre; quelque descendant de Confucius nous dirait : « Tu es allé chercher l'abeille, ne te fâche pas si elle te pique. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

On a si étrangement prodigué de nos jours les statues, les monumens et les apothéoses, on a répandu à flots tant de déclamations grossières ou puériles pour des gloires équivoques, pour de vulgaires renommées de parti qu'il y aurait de quoi dégoûter à jamais de ces vaines représentations données par les vivans aux dépens des morts. On dirait que plus les temps sont ingrats, plus on se plaît quelquefois à faire des grands hommes avec de petits personnages qui n'auront même pas une place dans l'histoire, et quand on va chercher dans le passé quelque célébrité universelle; c'est pour la rapetisser à la mesure des passions ou des intérêts du jour.

Heureusement, il faut l'avouer, il y a encore honneurs et honneurs, il y a commémorations et commémorations, et il est des momens rares où le sentiment public lui-même sait bien faire la différence entre ce qui n'est qu'une banale cérémonie imaginée par l'esprit de secte, et le juste, le légitime hommage rendu à de généreux serviteurs de la France. Certes, depuis quelques années, les occasions n'ont pas manqué : on a mis des monumens partout, on a érigé des statues à tout le monde, même à ceux qui ne méritaient pas un buste on a décrété des obsèques. C'était tout au plus un objet de curiosité pour une foule souvent indifférente qui allait là comme à un spectacle, comme à une fête populaire, sans se préoccuper beaucoup du mort qu'on ensevelissait ou du grand homme coulé en bronze qui ne représentait rien pour elle. Que s'est-il passé, au contraire, ces jours derniers, au Mans et à Paris, à l'inauguration du monument élevé au général Chanzy et aux funérailles de l'amiral Courbet. ramené dans son suaire du fond des mers

à vapeur sont en construction déjà pour établir un échange régulier de marchandises entre la Chine et la Sibérie. Bientôt une flotte, allant de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, touchera à chaque printemps aux bouches de la Lena afin de répandre sur les marchés d'Europe les plus riches productions de la Sibérie, c'est-à-dire ses pelleteries et ses ivoires fossiles.

Lorsqu'il y a trois cent cinquante ans, l'infortuné Hugh Willoughby quitta la Tamise, en présence de la reine Élisabeth et d'une cour brillante, avec l'espoir d'atteindre par le nord-est l'empire du Cathay, nul ne pensait que ce voyage serait le prélude des grandes relations commerciales qui, jusqu'à la guerre de Crimée, n'ont cessé d'avoir lieu entre la Russie et l'Angleterre. Qui oserait avancer que le voyage de la *Vega* ne donnera pas également l'idée aux riches contrées que baigne le Pacifique d'entrer en rapports suivis avec les côtes de la Sibérie?

Quoi qu'il en soit, la noble nation suédoise, celle qui fut le berceau des Berzelius, des Linné, des Thunberg, des Fries, et de tant d'autres hommes célèbres, doit être fière non-seulement du professeur Nordenskjöld, du capitaine Pallander, des officiers de la *Vega*, mais encore du plus humble matelot de cette expédition, puisque c'est à leur courage à tous, à leur persévérance, qu'elle doit la pure gloire qui rejaillit sur elle. Que les peuples qui cherchent leur grandeur dans de semblables entreprises soient bénis des hommes de paix! Comment ne le seraient-ils pas, puisqu'ils apportent le flambeau de la civilisation là où les ténèbres règnent, et qu'à leur marche en avant ne se mêlent ni les cris sauvages qui suivent les triomphes de la guerre, ni les plaintes douloureuses que la force brutale arrache aux opprimés!

EDMOND PLAUCHUT.

UN

SOCIALISTE CHINOIS

AU XIE SIÈCLE

Dans ce moment où le monde, les yeux fixés sur la Russie, suit avec une inquiète curiosité les progrès du mouvement nihiliste, il nous a paru intéressant de montrer, dans l'histoire peu connue d'un empire asiatique qui renferme le tiers de la population du globe, un mouvement identique, des théories, des formules et des faits analogues. En Chine, il y a huit siècles, comme en Russie aujourd'hui, une secte, mystérieuse au début, décrétait et frappait dans l'ombre; ses obscurs oracles prédisaient la destruction systématique universelle, le chaos et le néant, but suprême auquel tendaient ses efforts. Puis la négation impuissante et stérile aboutissait à un élan socialiste auprès duquel les tentatives faites en Europe semblent un jeu d'enfans. Les nihilistes russes et les socialistes allemands ont eu des précurseurs et des maîtres; sous la dynastie des Song, on a proclamé en Chine des axiomes nihilistes dont l'audace dépasse de beaucoup celle des Russes de nos jours. Entre les idées socialistes de Wang-ngan-Ché, le grand réformateur asiatique, et celles des niveleurs du XIXe siècle, l'analogie est frappante; mais le réformateur chinois a pour lui l'avantage d'être plus clair, plus logique, et d'avoir su passer, légalement et par la seule force de son génie, du domaine de la théorie à celui de la pratique.

Ses copistes l'imiteront peut-être, mais ils n'iront certainement pas plus loin et n'arriveront pas à un résultat plus satisfaisant. Les mêmes causes produiront les mêmes effets. Des siècles d'intervalle, un continent différent, une origine, des mœurs et des coutumes opposées peuvent modifier l'apparence d'une fraction de l'humanité, mais ne changent absolument rien à son fond même. Elle est en Europe ce qu'elle était en Asie, soumise aux mêmes lois primordiales, assujettie aux mêmes exigences, en proie aux mêmes besoins, mue par des passions identiques. Aujourd'hui, comme alors, il faut à l'homme la nourriture du corps et celle de l'âme; il lui

faut produire pour consommer; il y a des riches et des pauvres, des forts et des faibles, des aspirations déçues, des ambitions inquiètes, des vertus et des vices, et des gens qui, n'ayant eu que la moitié d'un déjeuner et n'espérant que la moitié d'un dîner, envient leurs voisins plus fortunés. Cela est, nul ne le nie, mais le jour où nous serons les maîtres, cela ne sera plus, disent les socialistes. Wang-ngan-Ché l'affirmait aussi et, pour réaliser ce millénium, il ne recula devant rien. Il eut tout pour lui, le pouvoir absolu au service d'une indomptable volonté; jamais essai ne fut tenté dans des conditions plus favorables, salué de plus d'acclamations. On pourra recommencer, on ne fera pas mieux, et le résultat n'est pas encourageant.

Examinons de près la carrière de ce hardi réformateur. Tout Chinois qu'il fût, c'était un homme de génie, mais il tenta l'impossible. Il crut qu'on pouvait changer la nature humaine, substituer des abstractions à des passions et décréter le bonheur d'un peuple en apposant sa signature au bas d'un décret. Il construisit de toutes pièces une machine savante, admirablement combinée, mais elle eut un défaut, elle ne marcha pas; l'inventeur avait négligé de tenir compte des lois du frottement.

L'époque où il vivait autorisait toutes les audaces. Les nihilistes d'alors avaient préparé la voie, et sur un terrain social nivelé il pensait pouvoir édifier un ordre nouveau. On a souvent et beaucoup parlé de l'immobilité de la Chine. On a représenté ce vaste empire comme hostile au mouvement, réfractaire au changement, vivant sur un fonds de traditions immuables et donnant au monde le spectacle d'un tiers du genre humain piétinant sur place dans le domaine des idées, et n'osant ni avancer ni reculer. Rien n'est plus faux. Si nous comparons une période de notre histoire à celle du Céleste-Empire, nous constatons ceci : de 420, entrée des Francs dans les Gaules, à 1648, date du traité de Westphalie, nous relevons, en Chine, quinze changemens de dynastie, quinze guerres civiles épouvantables et l'extermination de tous les membres de douze de ces dynasties. Chacun de ces changemens a bouleversé l'empire de fond en comble, fait verser des flots de sang et déterminé l'avènement d'idées nouvelles, bientôt remplacées par d'autres. Ainsi donc, en douze cent quatre-vingts ans, quinze grandes révolutions, plus d'une par siècle, voilà pour l'immobilité matérielle. Quant aux maximes, aux institutions, aux combinaisons politiques, il n'en est pas que les Chinois n'aient essayées, et l'Europe copie ceux qu'elle raille.

Au milieu du XIe siècle, la Chine était en pleine crise. La dynastie des Heou-Tcheou venait de s'écrouler après avoir exercé le pouvoir quarante années. Elle était remplacée par celle des Song,

renversée en 479, et qui reparaissait après une éclipse de six cents ans. Le xe siècle avait été fertile en catastrophes; six dynasties successivement renversées; des ruines partout, le désordre dans les esprits, les Tartares dans l'empire, le scepticisme religieux et politique à son apogée. La Chine, partagée en plusieurs camps ennemis, était en proie à la guerre civile; tout était remis en question dans des pamphlets, des libelles et des placards, où l'on prêchait l'anarchie sociale, le *nihilisme* dans toute sa pureté.

Les nihilistes modernes ne dépasseront pas les Chinois du xie siècle. Ces Asiatiques ont dit le dernier mot de la théorie; on ne pourra, dans cet ordre d'idées, que les copier... et encore. Ils en sont arrivés à proclamer qu'il n'y avait rien, ni esprit, ni matière, que l'existence n'était qu'une hallucination fantastique, une fable du néant, un rêve sans objet et sans réveil. On croyait vivre, aimer, souffrir; il n'en était rien. Non-seulement on l'a affirmé, mais des millions l'ont cru, et ces troupeaux humains se sont rués en tous sens poursuivant leur soi-disant rêve au milieu des ruines dont ils jonchaient le sol.

Que voulaient-ils? ou plutôt que voulaient leurs chefs? La destruction de tout ce qui était, plus tard on verrait. Faire table rase, quitte à construire un nouvel édifice social et à s'entre-tuer pour savoir qui l'édifierait et quelles proportions on lui donnerait. Mais, avant tout, niveler. Si l'égalité dans la fortune était impossible, l'égalité dans la misère était chose facile; si l'on ne pouvait faire les pauvres riches, on pouvait rendre les riches pauvres. Chez tous les peuples, chez toutes les races, ce rêve absurde d'une impraticable égalité a hanté les cerveaux faibles et fourni aux ambitieux sans scrupules un levier puissant pour soulever les masses.

Ils aspiraient au retour impossible à un état de nature chimérique. Ce n'était pas la liquidation sociale que poursuivaient les meneurs, mais la suppression totale, absolue de l'ordre social. En déchaînant les appétits brutaux de la populace, en lui donnant pour point de départ et pour justification une théorie philosophique qui substituait le rêve à la réalité, ils se rendaient bien compte que la réalité reprendrait ses droits, mais d'ici-là leur but, espéraient-ils, serait atteint, et il ne resterait plus trace d'institutions, de lois, de coutumes et de gouvernement. Cette réaction violente et brutale provenait d'un état de décomposition tel que ce qui n'existait pas semblait préférable à ce qui était. « La société, disaient-ils, repose sur la loi, et la loi c'est l'injustice et la chicane, — sur la propriété, et la propriété, c'est l'injustice et la concussion, — sur la religion, et la religion n'est que mensonge, — sur la force, et la force n'est que tyrannie. »

Un pareil ébranlement devait fatalement aboutir à une cata-

strophe sans nom ou se modifier. L'humanité ne recule pas, quels que soient les temps d'arrêt qu'elle subisse dans sa marche et à quelques obstacles qu'elle se heurte. Le mouvement nihiliste se transforma. L'homme ne reste jamais longtemps dans la négation absolue; il la traverse, mais pour arriver à une affirmation. Sa nature le ramène forcément à la réalité, et son corps ne peut pas plus subsister sans nourriture que son cerveau fonctionner sur l'idée abstraite du néant. Une formule socialiste devait être et fut le terme de cette étrange convulsion.

Les élémens incohérens qui s'agitaient au hasard n'attendaient qu'un homme pour se personnifier en lui et lui apporter le puissant concours de leur force aveugle. Wang-ngan-Ché fut cet homme.

Né en 1027, il reçut une excellente éducation et se consacra de bonne heure à l'étude de l'histoire. Le champ était déjà vaste, la période historique remontant à la dynastie Hia, 2,207 ans avant l'ère chrétienne. Ses observations et ses recherches pouvaient donc s'étendre sur une période de trente-deux siècles : au delà commençait la fable. Les historiens de son temps, aussi bien ses adversaires que ses panégyristes, s'accordent à vanter son savoir, sa prodigieuse intelligence et son éloquence remarquable. Il possédait au plus haut degré le don de persuader; plus tard il y joignit l'art de contraindre. Ses mœurs étaient irréprochables, sa volonté opiniâtre, et sa puissance de travail surprenante. Un exemple en donnera l'idée. A l'époque où, jeune encore, il coordonnait son nouveau système social, il se heurta à une difficulté. Il prétendait mettre d'accord ses théories avec les cinq livres sacrés et les quatre livres classiques sur lesquels reposaient les institutions qu'il voulait détruire pour leur en substituer d'autres naturellement tout opposées. Il eut la patience d'annoter d'un bout à l'autre ces volumineux ouvrages et de joindre, à chaque texte qui le gênait, un commentaire spécial, puis, cela ne suffisant pas, il composa un dictionnaire universel dans lequel, modifiant le sens des caractères réfractaires, il leur en attribuait un autre qui cadrait avec ses vues et permettait d'interpréter les auteurs dans le sens de ses désirs.

Signalé à l'attention publique par la manière brillante dont il avait passé ces examens littéraires que la tradition chinoise multiplie à l'entrée des carrières publiques, il était en outre déjà célèbre comme le précurseur d'un nouveau système et comme un implacable adversaire des théories nihilistes. A la cour même, son nom n'était pas inconnu et, dans le désarroi général, quelques-uns des hommes alors au pouvoir estimaient qu'il serait utile de s'adjoindre ce nouveau lettré dont l'influence sur les masses grandissait chaque jour et que des disciples enthousiastes et nombreux proclamaient seul capable de résoudre le problème social.

Présenté à l'empereur Chen-Tsoung et admis à exposer ses théories, Wang-ngan-Ché sut séduire sans effrayer. Orateur habile et réformateur convaincu, il exposa au souverain quelle gloire serait la sienne si l'humanité lui devait son bonheur. La tâche était facile; les traditions avaient fait leur temps, une ère nouvelle commençait; il fallait abandonner complètement les vieux erremens, diriger ce courant qui menaçait de tout emporter, édifier un nouvel ordre social; la suppression de la misère dépendait de la volonté de l'empereur, s'il osait vouloir, elle cesserait d'exister.

Cette première entrevue fit une favorable impression sur Chen-Tsoung. Elle fut suivie de plusieurs autres, dans lesquelles Wang-ngan-Ché développa ses plans avec un art infini, se jouant d'obstacles dont en réalité il ignorait la force; d'autant plus dangereux qu'il était plus sincère et qu'il mettait au service d'une idée fausse, mais séduisante, l'ardeur d'une conviction profonde. Dans l'entourage impérial, un seul homme résistait, mais c'était un redoutable adversaire.

Ssé-ma-Kouang, conseiller intime de l'empereur, son premier ministre, avait pour lui l'autorité de l'âge, de l'expérience, des services rendus et d'une réputation de sagesse méritée. Lettré distingué, cet homme d'État a laissé une trace profonde dans l'histoire littéraire de la Chine. On a de lui un délicieux petit poème intitulé *Mon Jardin*, dans lequel il décrit son palais d'été, ces sentiers sinueux, ces allées fuyantes, cet habile arrangement de la nature auquel on a donné depuis, et à tort, le nom de « jardin anglais » et qui devrait porter celui de « jardin chinois. » Quelques fragmens aideront à comprendre le caractère et la nature de l'homme qui allait entamer avec le hardi réformateur une lutte redoutable. Après la peinture poétique d'une journée passée à errer dans son parc, il termine ainsi : « Les rayons obliques du soleil mourant me surprennent assis sur un tronc d'arbre, épiant en silence les inquiétudes d'une hirondelle voletant autour de son nid, ou les ruses d'un milan pour surprendre sa proie. La lune déjà levée me trouve encore en contemplation. Le murmure des eaux, le bruissement des feuilles agitées par le vent, la beauté d'un ciel pur me plongent dans une douce rêverie; la nature entière parle à mon âme; je m'égare en l'écoutant, et la nuit me ramène lentement au seuil de ma demeure.

« Mes amis viennent parfois charmer ma solitude, me lire leurs ouvrages et entendre les miens. Le vin égaie nos frugals repas, suivis de sérieux entretiens, et tandis que la cour, que je fuis, sourit à l'énervante volupté, prête l'oreille à la calomnie, forge des fers et tend des pièges, nous, ici, nous invoquons la sagesse et lui offrons nos cœurs. Mes yeux se tournent toujours vers elle; mais, hélas! pourquoi ses rayons ne m'éclairent-ils qu'à travers des

ombres vaporeuses? S'ils brillaient purs et sans nuages, où trouverais-je ailleurs une retraite, un temple plus à mon gré? Ici je vivrais heureux... mais que dis-je? Je suis père, époux, citoyen; mille devoirs me réclament. Non, ma vie,.. tu n'es pas à moi. Adieu, cher jardin; adieu, doux asile. Les soucis de l'état, le bien de la patrie, me rappellent à la ville. Garde, moi absent, tous tes charmes; je reviendrai te demander encore de soulager les chagrins qui m'attendent et de guérir mon âme des atteintes auxquelles je vais m'exposer (1). »

Ne croirait-on pas lire une page de l'antiquité et l'invocation d'un sage? Il l'était en effet, et sa vie entière fut celle d'un homme de bien. Les principaux épisodes de sa lutte avec Wang-ngan-Ché nous montreront plus en relief cette figure originale d'un ministre conservateur, patriote sincère, poète à ses heures de loisir, courageux à l'occasion, philosophe toujours.

Les sophismes brillans du novateur n'étaient pas de nature à le séduire. Il avait trop l'expérience des hommes et des affaires pour prêter une oreille crédule à des projets dont seul alors il mesurait la gravité. Agé de cinquante-sept ans, il avait traversé des jours difficiles, lutté avec énergie contre les doctrines nihilistes au début du nouveau règne, et, par ses sages conseils, conjuré à plusieurs reprises un effondrement redoutable. M. Abel Rémusat a publié sur cet homme d'état une notice biographique d'où nous extrayons le parallèle suivant entre son antagoniste et lui :

« Chen-Tsoung, en montant sur le trône avait voulu s'entourer de tout ce que l'empire renfermait d'hommes éclairés; dans ce nombre, il n'était pas possible d'oublier Ssé-ma-Kouang. Cette nouvelle phase de sa vie politique ne fut pas moins orageuse que la première. Placé en opposition avec un de ces esprits audacieux qui ne reculent, dans leurs plans d'amélioration, devant aucun obstacle, qui ne sont retenus par aucun respect pour les institutions anciennes, Ssé-ma-Kouang se montra ce qu'il avait toujours été, religieux observateur des coutumes de l'antiquité et prêt à tout braver pour les maintenir.

« Wang-ngan-ché était ce réformateur que le hasard avait opposé à Ssé-ma-Kouang comme pour appeler à un combat à armes égales le génie conservateur qui éternise la durée des empires et cet esprit d'innovation qui les ébranle. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talens égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la fermeté de son caractère à tout changer, à tout régénérer; l'autre, pour résister au torrent, appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens et ces leçons de l'histoire, dont il avait toute sa vie fait une étude particulière. »

(1) *Mémoires sur la Chine*, t. II, p. 675.

Le torrent l'emportait. Le novateur avait pour lui l'opinion publique et la séduction qu'il exerçait sur l'esprit du souverain. La cour se faisait l'écho des acclamations extérieures; les ambitieux saluaient dans ce nouveau venu un soleil levant et le désarroi des esprits était tel que les plus graves personnages se ralliaient à ce fanatique, — qui ne doutait de rien et semblait posséder les secrets de l'avenir. Chen-Tsoung ne tarda pas à lui confier le pouvoir. Ssé-ma-Kouang vaincu dut abdiquer ses fonctions, mais conserva celles de membre du conseil de l'empire, bien résolu à attendre l'heure favorable pour entrer en lutte avec son heureux rival.

A la suite du réformateur marchait toute une phalange de disciples, hommes jeunes, lettrés, imbus des préceptes du maître, avides de nouveautés hardies et auxquels il inspirait un dévoûment sans limites. Il leur ouvrit les portes de l'administration, les appela aux emplois les plus élevés, leur confia la direction des provinces, la magistrature, l'enseignement, l'armée et commença l'exécution de ses plans.

S'il pouvait, comme il l'affirmait, rendre à la Chine l'abondance et la prospérité, il n'était que temps. L'année 1069 s'annonçait désastreuse. Des maladies épidémiques, des tremblemens de terre, une sécheresse effroyable, la famine, sévissaient dans les provinces les plus populeuses; la misère était à son comble. Loin de diminuer son prestige, ces calamités l'augmentaient; plein de confiance en lui-même, il annonçait le remède prochain.

Ssé-ma-Kouang tenta un nouvel effort. A son instigation, les censeurs s'autorisèrent des malheurs publics pour inviter, suivant l'usage, le souverain à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque acte répréhensible, et, dans le gouvernement quelques abus à réformer qui eussent provoqué la colère divine. Chen-Tsoung, se conformant aux traditions, crut devoir témoigner de sa douleur en se renfermant dans son palais et en interdisant les fêtes. Ce n'était pas l'avis de Wang-ngan-Ché, qui n'avait pas été consulté. La question était purement religieuse, et l'empereur se conformait aux rites établis, mais le nouveau ministre n'entendait pas qu'aucune mesure fût prise en dehors de lui; il devinait d'où partait le coup, et, jaloux de son autorité, décidé à l'affirmer et à rompre en visière avec des traditions qui pouvaient, à un moment donné, ramener l'empereur sous une influence qui lui était hostile, il convoqua le conseil de l'empire. Ssé-ma-Kouang y assistait, l'empereur présidait. Dans un discours audacieux, le ministre demanda à Chen-Tsoung de revenir sur sa décision : « Ces calamités qui nous poursuivent, dit-il, ont des causes fixes et invariables; les tremblemens de terre, les sécheresses, les inondations, la famine n'ont aucun rapport avec les actions bonnes ou mauvaises des hommes. Espérez-vous donc

changer le cours des choses? Espérez-vous que la nature s'impose pour vous d'autres lois? — Bien à plaindre, répliqua Ssé-ma-Kouang, sont les souverains lorsqu'ils ont à leurs côtés des hommes qui osent affirmer de pareilles maximes et détruire en eux la crainte de la colère céleste. Quel frein pourra donc les retenir et les arrêter dans leurs désordres? Maîtres absolus du monde, quel usage ne feront-ils pas de leur autorité le jour où ils penseront pouvoir tout faire impunément? Ils se livreront sans remords à tous les excès et leurs sujets les plus dévoués n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer en eux-mêmes. »

Le novateur l'emporta. Chen-Tsoung revint sur sa résolution, et, cédant aux volontés de son ministre, exila les principaux chefs du parti religieux. Ssé-ma-Kouang voyait se briser entre ses mains l'arme sur laquelle il comptait le plus. Abandonnant la cour, il se retira dans son palais d'été, laissant le champ libre à son adversaire.

Désormais tout-puissant, Wang-ngan-Ché se mit à l'œuvre. Proclamant l'état souverain, seul propriétaire et universel exploitant, il décréta l'établissement de tribunaux d'agriculture, un par district, chargés de répartir annuellement entre les cultivateurs les terres labourables, de décider du genre de culture qui convenait à chacune et de distribuer les grains nécessaires pour les ensemencer. Le produit appartenait à l'état, qui devait en régler le partage proportionnellement aux besoins et au chiffre de la population. Pour se procurer les sommes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et pour supprimer graduellement l'inégalité des fortunes et des conditions, Wang-ngan-Ché décida que les tribunaux imposeraient une taxe spéciale sur les riches; les pauvres étaient exempts. Les magistrats désigneraient, sans appel, qui était riche et qui était pauvre. L'état avait seul qualité pour fixer journellement le prix des denrées. En cas de disette ou de mauvaise récolte sur tel ou tel point, le grand tribunal agricole siégeant à Péking, et duquel relevaient tous les autres, était investi des pouvoirs nécessaires pour faire affluer dans les districts éprouvés le surplus des grains des provinces mieux favorisées. Les rapports des tribunaux d'agriculture devaient tous aboutir à ce tribunal suprême qui, ainsi tenu au courant des besoins de chacun des districts, avait mission d'y pourvoir. De cette façon, disait l'édit, il n'y a plus de famine à redouter et les subsistances se maintiendront toujours à un prix modique. Dans les années prospères, on mettra de côté dans d'immenses magasins répartis sur toute la surface de l'empire une portion de la récolte pour parer au déficit d'une année universellement mauvaise. La misère cesserait; il n'y aurait plus de pauvres en ce sens que la nourriture de chacun serait assurée. Quant à l'état,

unique détenteur, il résultait des statistiques qu'il réaliserait chaque année des bénéfices considérables qui devaient être affectés à de grands travaux d'utilité publique.

Après avoir ainsi réglé cette question, la première de toutes pour un empire de trois cent millions d'habitans, Wang-ngan-Ché proclamait que « le plus essentiel des devoirs d'un gouvernement, c'est d'aimer le peuple et de lui procurer les avantages de la vie, qui sont l'abondance et la joie. Pour atteindre ce but, il suffirait d'inspirer à tous les règles invariables de la rectitude, mais, comme il ne serait pas possible d'obtenir de tous l'observation exacte de ces règles, l'état devait, par des lois sages et inflexibles, fixer la manière de les observer (1). » Suivant lui, l'amour du gain, du luxe, des jouissances matérielles était le principal obstacle à l'observation de ces règles invariables de la rectitude. En supprimant la cause, on devait supprimer l'effet. La cause, c'était la richesse. Les taxes nouvelles en auraient promptement raison; mais il ne suffisait pas de l'abolir, il fallait l'empêcher de se reconstituer; or le négoce, la banque, l'industrie, l'usure, la créaient. Wang-ngan-Ché supprima le négoce, la banque, l'usure et l'industrie. L'état en aurait le monopole, et, grâce à ce monopole, réaliserait lui seul tous les bénéfices répartis en des millions de mains. Or, l'état représentant tous les habitans, tous auraient leur part de cette prospérité collective. Nul ne serait riche, mais personne ne serait pauvre; tous étant égaux, l'envie, la haine, les mauvaises passions, disparaissaient comme par enchantement, et les règles invariables de la rectitude s'imposaient sans effort dans un empire régénéré.

Qui pourrait s'en plaindre? qui en souffrirait? Les usuriers, les accapareurs, ceux qui s'enrichissent des malheurs publics et dévorent les travailleurs. N'était-il pas temps de mettre un terme à leurs exactions? Si, dans ce moment, les provinces du centre souffraient de la disette, qui en était cause? Les récoltes étaient abondantes dans le nord, mais les capitalistes les accaparaient et faisaient hausser le prix des grains. Ils alléguaient, il est vrai, la difficulté des transports, les risques qu'ils couraient sur le parcours au milieu de populations affamées qui pillaient les convois; mais si les transports étaient lents et difficiles, cela tenait au mauvais état des routes et des canaux. La taxe imposée sur les riches permettrait de les réparer; quant aux violences dont on se plaignait de la part des masses qui mouraient de faim, elles cesseraient du jour où les règles invariables de la rectitude seraient comprises et observées.

Ainsi donc l'état souverain, capitaliste unique, seul cultivateur,

(1) Huc, *Empire chinois*, t. II, p. 74.

fabricant, négociant, décidant des aptitudes de chacun, les utilisant et les rémunérant; l'égalité dans la médiocrité, plus de riches ni de pauvres : comme conclusion une loi morale nouvelle; comme sanction la toute-puissance collective supprimant l'individualité.

Et ce n'étaient pas là de pures spéculations écloses dans un cerveau d'idéologue, mais bien des réalités immédiatement appliquées et maintenues avec une invincible opiniâtreté. L'empereur en était devenu l'adepte le plus fervent. Il avait délégué toute autorité à Wang-ngan-Ché, et ce dernier en usait avec toute l'intrépidité d'un sectaire convaincu. D'une extrémité de la Chine à l'autre, ce fut un concert de louanges et d'admiration. Les riches se taisaient, ils étaient en minorité et n'avaient qu'une préoccupation : se cacher dans la foule et se faire oublier, si possible. L'impôt qui pesait sur eux était calculé de façon à ce qu'en moins de cinq ans il ne leur restât rien.

Dans ce silence des intérêts lésés et des classes menacées, une seule voix se fit entendre; c'était encore et toujours celle de Sséma-Kouang. Du fond de sa retraite, il adressa à l'empereur une supplique remarquable, dans laquelle, passant en revue les mesures décrétées et appliquées, il exposait avec une rare modération et un réel courage les résultats auxquels elles devaient aboutir. Après avoir examiné et condamné hautement, au nom du bon sens, le rôle de l'état unique exploitant, il critiquait ainsi, au nom de l'expérience, les mesures agraires : « On prête au peuple les grains qu'il doit confier à la terre, et le peuple les reçoit avec avidité, j'en conviens; mais en fait-il toujours l'usage pour lequel on les lui livre? C'est avoir bien peu d'expérience que de le croire; c'est connaître bien mal les hommes que de les juger ainsi. L'intérêt présent est ce qui les touche d'abord; ils ne s'occupent pour la plupart que des besoins du jour. Il en est bien peu qui se mettent en peine de prévoir l'avenir. »

Entrant ensuite dans le détail des faits, il démontrait sans peine que les cultivateurs commençaient par prélever sur les grains qu'on leur remettait ce qui était nécessaire à leur nourriture et à celle de leur famille, chose assez naturelle pour des gens qui mouraient de faim; puis ils en vendaient ou en échangeaient une partie pour se procurer les objets dont ils manquaient, le surplus seul, c'était peu de chose, les dernières récoltes le prouvaient, était confié à la terre. Ce système, que l'on préconisait si fort, n'était pas nouveau, et l'on pouvait facilement se rendre compte des résultats qu'il avait donnés là où on l'avait essayé : « Je suis natif de la province de Chensi, disait-il en terminant, j'y ai passé la première partie de ma vie et j'ai vu de près les misères du peuple. Eh bien, j'ose affirmer que de dix parties des maux qu'il souffre il faut en attribuer au

moins six à cette coutume que l'on prétend étendre à l'empire entier. Qu'on interroge, qu'on fasse une enquête sincère, et l'on saura le véritable état des choses (1). »

A la voix de Ssé-ma-Kouang, les timides reprirent courage et l'on vit alors, disent les annales de cette époque, tous les personnages les plus distingués de l'empire par leur expérience, leur talens et leurs dignités se présenter alternativement pour entrer en lice, prier, supplier l'empereur; puis, changeant de ton, se porter accusateurs et demander la condamnation de celui qu'ils appelaient le perturbateur du repos public.

Ssé-ma-Kouang avait, on le voit, l'âme fortement trempée. Il le fallait pour donner ainsi le signal de l'attaque contre un rival tout-puissant. Les annales de l'empire chinois abondent en récits tragiques qui nous montrent qu'en perdant le pouvoir, la plupart des hommes d'état perdaient aussi la vie et que le maître du jour ne tolérait pas l'existence de celui de la veille. Wang-ngan-Ché reçut de l'empereur même les nombreuses suppliques de ses adversaires et l'assurance d'une confiance inaltérable. C'était leur vie remise entre ses mains, et l'on s'attendait à de terribles représailles. Il n'en fut rien. Le ministre se contenta de sourire de ces efforts impuissans; calme et imperturbable, il poursuivit son œuvre, brisant les résistances, destituant tous ceux qui ne lui apportaient pas un concours absolu, mais s'abstenant systématiquement de toute cruauté. Cette longanimité encouragea ses ennemis; à la cour même, des murmures se firent entendre, et l'empereur, un instant ébranlé, convoqua le conseil : « Pourquoi tant vous presser? lui dit froidement Wang-ngan-Ché; attendez que l'expérience vous ait instruit du bon ou du mauvais résultat de ce que nous avons établi pour le plus grand avantage de l'empire et le bonheur de vos sujets. Les commencemens de tout sont difficiles et ce n'est qu'après avoir vaincu les premières difficultés qu'on peut espérer retirer quelques fruits de ses travaux. Soyez ferme, et tout ira bien. Vos grands, vos mandarins, sont soulevés contre moi; je n'en suis pas surpris. Il leur en coûte de se tirer du train ordinaire pour se faire à de nouveaux usages. Ils s'accoutumeront peu à peu et, à mesure qu'ils s'accoutumeront, l'aversion qu'ils ont naturellement pour tout ce qu'ils regardent comme nouveau se dissipera d'elle-même et ils finiront par louer ce qu'ils blâment aujourd'hui (2). »

Loin de diminuer son autorité, cette tolérance dédaigneuse et philosophique contribua à l'accroître. Chaque nouvelle tentative de ses adversaires le grandissait aux yeux de ses partisans, qui le pressaient toutefois de se débarrasser de ceux qui conspiraient sa

(1) Abel Rémusat, *Mémoires sur la Chine*, t. x, p. 48.
(2) Huc, *Empire chinois*, t. II, p. 79.

perte. « On mesure les tours par leur ombre et les hommes d'état par leurs envieux, » répondait-il. A un de ses confidens qui lui objectait que sa chute entraînerait la ruine de l'empire et que ses idées périraient avec lui, il disait : « Toutes les vieilles erreurs sont condamnées à disparaître ; après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore tout ce qu'elle était. »

L'organisation agricole et industrielle de Wang-ngan-Ché n'aboutissait qu'à des résultats médiocres, les prédictions de Ssé-ma-Kouang se réalisaient, la misère persistait à se jouer des efforts du hardi novateur. L'empereur lui restait fidèle, attendant patiemment d'année en année l'avènement du millénium constamment annoncé par son ministre et constamment ajourné par les événemens. Les masses, toujours déçues, ne se décourageaient pas et persistaient dans la foi que leur inspirait cet homme vraiment extraordinaire, dont l'assurance imperturbable en imposait au souverain et qui faisait partager son inébranlable fanatisme à tout un peuple affamé.

Dans ce curieux et paradoxal empire, il put, pendant des années, poursuivre son œuvre de réorganisation, modifier et changer tout, résoudre à sa guise les problèmes qui intéressent le plus la vie de chacun, bouleverser tout un ordre matériel, social, religieux même ; mais le jour où il osa porter une main téméraire sur la corporation des lettrés, l'orage gronda avec violence et faillit l'emporter. C'était peu de chose, semble-t-il, que de changer la forme ordinaire des examens de littérature et d'imposer, pour l'explication des livres classiques, les commentaires et le dictionnaire dont il était l'auteur; ce fut cependant ce qu'il entreprit de plus audacieux. La tradition à laquelle il s'attaquait comptait vingt-deux siècles d'existence ; la corporation des lettrés était, par le nombre de ses membres et leur influence, une puissance redoutable. Les examens littéraires ouvrent seuls, en Chine, l'accès aux fonctions publiques. Beaucoup franchissent le premier degré, mais fort peu parviennent aux grades supérieurs. Le plus grand nombre des lettrés végètent comme ils peuvent, attendant longtemps une place obtenue rarement. Le travail manuel leur est odieux, ils exploitent leur demi-savoir ; écrivains publics, maîtres d'école, commentateurs en droit, instigateurs de procès, ennemis nés des mandarins dont ils surveillent les agissemens et qu'ils s'appliquent à prendre en faute pour se faire acheter leur silence, ils forment une classe à part et mènent une existence indéfinissable. Mais, au milieu de leur misère, ils se considèrent comme les représentans et les gardiens de la tradition littéraire. Toucher aux quatre livres classiques et aux cinq livres sacrés, modifier l'interprétation des textes et le sens des deux cent

quatorze caractères primitifs, c'était de toutes les innovations la moins admissible.

Wang-ngan-Ché tint bon et imposa une fois encore sa volonté; mais la mort de l'empereur Chen-Tsoung le surprit au moment de ce dernier et difficile triomphe. L'impératrice régente, effrayée des clameurs de ses ennemis, découragée par l'insuccès de ses plans, l'abandonna et rappela Ssé-ma-Kouang, qu'elle nomma successivement précepteur du jeune prince et premier ministre. C'est au moment de quitter sa retraite et de se rendre à la cour que Ssé-ma-Kouang écrivit ses adieux à son jardin. Rappelé au pouvoir, il se montra aussi généreux envers son adversaire que celui-ci l'avait été pour lui, mais Wang-ngan-Ché ne survécut que peu à sa disgrâce. Son système s'écroulait de toutes pièces, son successeur se hâtait d'en effacer jusqu'aux dernières traces. L'âge le pressait; deux ans après la mort de Wang-ngan-Ché, Ssé-ma-Kouang mourait comblé d'honneurs, laissant dans l'histoire la réputation d'un sage, d'un homme de bien et d'un ministre habile.

Pas plus en Chine qu'ailleurs les réformes radicales et les réactions violentes ne résistent à l'épreuve du temps. Des essais de Wang-ngan-Ché, il n'est presque rien resté! Quant à ses axiomes de l'état souverain, seul exploitant, capitaliste unique, — quant à ses théories sociales que l'on nous a vantées depuis comme le merveilleux résultat des progrès de la raison humaine, l'expérience en a été faite en Chine, dans les conditions les plus favorables, par un homme convaincu, capable, tout-puissant, disposant à son gré des ressources du plus vaste et du plus populeux empire du monde. Le temps ne lui a pas plus fait défaut que l'audace, le pouvoir et l'énergie; pendant quinze années, il a poursuivi le succès de ses plans. Quel conquérant, quel chef d'école pourrait rêver un pareil concours de circonstances, opérer sur un aussi vaste théâtre et disposer en maître des destinées de trois cent millions d'êtres humains? Ce qu'il y avait de vrai, de pratique dans ses idées, a survécu; mais le fond même de l'œuvre, l'utopie séduisante, le rêve, la chimère d'un esprit généreux et faux s'est évanoui, et de si prodigieux efforts, de si grands bouleversemens, des espérances si hautes ont abouti à l'application d'une ou deux idées de détail, qui étaient déjà en germe et dont le temps eût amené la réalisation. Wang-ngan-Ché a dit vrai : « Toutes les erreurs n'ont qu'un temps; après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore ce qu'elle était. »

C. DE VARIGNY.

— Je sens que c'est vous qui nous avez séparés, me dit-elle. Pourquoi vous a-t-il jamais conduit chez moi! Il est clair que vous ne pouviez me regarder avec les mêmes yeux que lui. Je viens de demander une neuvaine pour le repos de son âme, et je puis vous affirmer, signor, que je ne l'ai pas trompé. C'est lui-même qui s'est imaginé que je ne devais vivre que de belles phrases. Après tout, cela le rendait heureux. A-t-il beaucoup souffert? ajouta-t-elle d'une voix plus douce après un moment de silence.

— Oui, il a beaucoup souffert, mais ses souffrances n'ont pas duré longtemps.

— Et a-t-il parlé de moi?

Elle avait hésité un moment et baissé les yeux; elle les releva en m'adressant cette question. Son regard, si calme d'ordinaire, brilla d'un éclat passager qui ranima et illumina sa beauté. Pauvre Théobald! quelque nom qu'il donnât à sa passion platonique, c'étaient ces yeux-là qui l'avaient captivé.

— Soyez satisfaite, madame, répondis-je gravement, il a parlé de vous.

Elle baissa de nouveau les yeux, poussa un profond soupir et s'éloigna.

En traversant une rue étroite pour regagner mon hôtel, je remarquai au-dessus d'une porte une enseigne qu'il me sembla avoir déjà vue, bien que je n'eusse jamais pris ce chemin. Je me rappelai soudain qu'une carte que j'avais jetée dans le ruisseau portait la même inscription. Sur le seuil de la boutique se tenait l'habile artiste qui savait si bien vanter ses produits. Une pipe à la bouche, il polissait avec un chiffon une de ses inimitables « combinaisons. » Le bruit de mon pas attira son attention. Il me reconnut, ôta sa calotte rouge, me fit un salut obséquieux et m'invita du geste à entrer dans sa boutique ou dans ce qu'il appelait son atelier. Je lui rendis son salut sans m'arrêter. J'ai plus d'une fois regretté cette rencontre. Lorsqu'au milieu des ruines de l'ancienne Rome le souvenir des singulières illusions et du triste avortement de Théobald se réveillait en moi, il me semblait entendre une voix déplaisante murmurer à mon oreille :

— Chattes et singes, singes et chats, toute la nature humaine est là!

HENRY JAMES.

L'AVENIR DE LA HONGRIE

Lorsque s'est répandue, il y a quelques semaines, la nouvelle de la mort de François Deák, les Hongrois et les étrangers qui suivent avec intérêt les destinées de la Hongrie ont pu se demander si ce grand orateur, ce grand et sage patriote, n'avait pas emporté dans la tombe son œuvre entière et l'avenir de son pays. N'était-ce pas lui qui avait ranimé chez ses concitoyens magyars la vie politique et l'espérance, tout en tendant la main à la monarchie vaincue des Habsbourg, et en réussissant, malgré de cruels et récens souvenirs, à réconcilier la dynastie autrichienne avec les plus fidèles, bien que les plus indomptables de ses sujets? N'était-ce pas lui qui, non content d'avoir préparé et accompli le dualisme, avait consacré sa vieillesse à faire passer dans les mœurs et dans la vie de chaque jour cette combinaison difficile, calmant les impatiences, mais sans favoriser la tiédeur et le sommeil? Aussi avait-on pris l'habitude de le regarder comme le drapeau vivant de sa patrie : même dans ses dernières années, la fatigue et la maladie, en diminuant son activité, n'avaient point diminué son prestige. Nous l'avons connu dans cette période de sa vie, nous avons eu l'honneur de causer plus d'une fois avec lui dans cette simple chambre d'hôtel qui tenait lieu de palais à sa médiocrité volontaire, pour ne pas dire à sa pauvreté. Jamais nous ne perdrons le souvenir de ce regard franc et profond, tout brillant de loyauté et d'intelligence, de ces affectueuses et robustes poignées de main, de cette parole forte et sans prétention, quelquefois joviale. Deák était de ceux qu'on n'oublie pas.

Plus sa personnalité était puissante, plus sa mort a été vivement sentie, pas toujours avec regret, car les nombreux adversaires des Magyars ont salué son convoi funèbre comme si l'on avait célébré les funérailles de l'autonomie hongroise. D'autres symptômes qui se sont produits depuis quelques années dans la situation politique et dans la vie matérielle du pays leur ont paru et leur parais-

sent encore encourageans pour leurs espérances ou leurs rancunes. En dehors même des sujets non magyars de la couronne de Hongrie, Slaves, Germains ou Roumains, en dehors des contrées voisines et rivales, certains défauts des Magyars, comme aussi certaines circonstances dont ils ne sont pas responsables, ont irrité contre eux une bonne partie de la presse européenne, en particulier plusieurs journaux français. Le moment semble venu de nous demander, en laissant de côté tout parti-pris, quel est l'avenir de la Hongrie. Sans nous perdre dans des détails, et en recueillant les renseignemens que nous fournit l'histoire, complétés par les données d'un récent voyage, nous allons interroger la vie politique, les intérêts économiques, la situation religieuse et intellectuelle de ce noble et souvent malheureux pays.

I.

Les Magyars sont peut-être, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le peuple le plus électoral qui existe. Nulle part on ne se préoccupe autant des élections avant, pendant, après, et d'une façon presque permanente, car à peine une élection a-t-elle produit ses résultats que l'on pense déjà à l'élection prochaine. Au moment même de ces solennités nationales, c'est une sorte de fièvre qui, par les accidens déplorables qu'elle cause, n'a pas été sans attirer sur ce peuple les reproches les plus mérités. Les violences célèbres de certaines élections britanniques ou américaines sont alors dépassées : il y a eu en plusieurs endroits autour du scrutin des rixes sanglantes suivies de morts d'homme. Le vin, qui est capiteux et à très bon marché, est prodigué dans ces occasions, et contribue à exaspérer les colères politiques et les rivalités personnelles. Du reste les Magyars, qui ont beaucoup de rapports avec les Anglo-Saxons, leur ressemblent aussi par leur respect pour les décisions de la législature une fois constituée, tandis qu'en France on a vu les crises révolutionnaires les plus redoutables précédées des élections les plus pacifiques. Néanmoins il est temps que de pareils scandales disparaissent des mœurs hongroises : c'est ce que ne semblent pas comprendre des hommes d'état très sérieux pourtant, lorsqu'ils parlent de ces coups de poing et de ces coups de couteau comme d'incidens prévus faisant partie intégrante du caractère national.

Toutefois il ne faudrait pas exagérer un pareil tableau en le généralisant, car il existe un grand nombre de comitats où tout se passe avec ordre, et dans les autres les combats meurtriers autour du scrutin sont heureusement exceptionnels. Il faut surtout comprendre que ce sont là des excès d'une chose bonne en elle-même,

le zèle passionné des affaires publiques. Cet attachement aux devoirs civiques a dans le passé des racines profondes, il tient à l'habitude séculaire de ce que les Anglais appelleraient le *self-government*. Aucun des pays qui avoisinent la Hongrie, aucun pays de l'Europe orientale ne saurait, sous ce rapport, lui être comparé. Seuls au milieu de ce monde vaste et compliqué, au milieu de cette Babel de races et de langues dominée par trois grands empires, les Magyars ont une tradition politique, une tradition de liberté. Même sous l'occupation ottomane, même sous la réaction autrichienne, ils conservaient au moins en principe leur indestructible constitution. Lors même que les circonstances empêchaient la réunion périodique des magnats et des députés en une diète nationale, — dans les cinquante comitats qui divisaient le sol, une nombreuse petite noblesse se réunissait, élisait des autorités locales, faisait l'assiette de l'impôt, réglait en un mot les affaires provinciales à défaut des affaires du pays. Lorsque revenaient des temps meilleurs, cette nombreuse petite noblesse, qui a été le seul peuple légal jusqu'en 1848, élisait des députés et votait un mandat détaillé qu'ils étaient tenus d'exécuter dans toutes ses parties. Chose étrange, le mandat impératif, qui est aujourd'hui dans plusieurs pays le rêve de la démocratie avancée, était une réalité dans cette constitution aristocratique, jalouse de consacrer l'action politique directe des citoyens.

Aujourd'hui encore les candidats sont tenus, dans l'intérêt de leur élection et surtout de leur réélection, de rester en communication fréquente avec leurs électeurs. Nous avons eu l'occasion, au mois de mai dernier, d'assister à l'une de ces rencontres dans une très petite ville, chef-lieu d'une circonscription. C'était le lundi de Pentecôte, jour de fête pendant lequel les travaux de la campagne sont interrompus. Dès le matin commençaient d'arriver les propriétaires et fermiers de plusieurs lieues à la ronde; à travers les larges rues, bordées d'acacias et de basses maisons blanches, sous le soleil ardent d'un été précoce, ils défilaient jusqu'à la modeste maison de ville où les convoquait leur député. La plupart portaient de longues chemises flottantes, des bottes larges et fortes, de grands chapeaux d'où l'on voyait sortir leurs cheveux souvent disposés en tresse comme ceux des hussards de notre première révolution. Quelques-uns, les plus riches et les plus instruits, méprisant ce costume national, portaient exactement les mêmes habits que les messieurs cultivateurs des campagnes françaises; un jeune noble, fort aimable et très élégant, était habillé selon la dernière mode de Vienne. A côté de ces électeurs venus des environs se faisaient remarquer les bourgeois et les fonctionnaires de la localité,

le pasteur protestant et son maître d'école à côté d'un supérieur de franciscains.

L'assemblée, qui se tenait en plein air, moitié à l'ombre, moitié en plein soleil, ne comptait guère plus de 300 personnes. C'était là non-seulement l'élite des électeurs, mais une notable portion du corps électoral, dans un pays où les circonscriptions sont plus petites qu'en France, et où le suffrage universel n'existe pas. Pour avoir droit de suffrage, il faut, ou bien être noble (condition transitoire qui n'aura bientôt plus d'effet), ou bien payer un impôt de 26 francs, ou bien enfin posséder un titre intellectuel quelconque, fût-ce le simple titre de maître d'école, figurer en un mot dans ce que nous appelions la liste des capacités, étendue aussi largement que possible. Il n'y a donc que le quart des citoyens à peu près qui soient admis à voter, ce qui rend plus faciles les communications directes, si chères depuis bien des siècles au tempérament magyar. Le député, qui nous avait invité à visiter son château, comparut devant l'assemblée, monta sur une table et présenta tout un exposé de la politique qu'il s'engageait à soutenir, avec la justification détaillée de ses votes importans de l'année précédente. Son discours, écouté avec le plus grand soin, obtint l'approbation générale; quelques questions lui furent adressées, il y répondit heureusement, et sa candidature fut proclamée en vue des élections prochaines.

Un banquet réunit ensuite, dans une salle immense, le candidat et ses électeurs. Excepté quelques paysans fort occupés de leur verre et de leur assiette, la réunion faisait moins attention aux mets et aux vins, excellens d'ailleurs, qu'aux discours accompagnés de toasts qui avaient commencé et devaient finir avec le dîner. L'usage veut que ces discours, prononcés debout, s'adressent à l'une des personnes présentes, laquelle doit écouter également debout, l'interpellant et l'interpellé tenant leur verre à la main. L'orateur conclut toujours en portant une santé qui est accueillie par le cri de *eljen*, vivat. Un des assistans prit sept ou huit fois la parole; d'autres une ou deux fois, la plupart se bornant à écouter et à applaudir. Étant nous-même l'objet d'un toast fort aimable pour nos concitoyens, nous avons risqué un discours en langue magyare, dans lequel était rappelée la vieille sympathie des Français et des Hongrois; on nous acclama cordialement en nous pardonnant un solécisme. Cependant les heures passaient; dans l'intervalle des allocutions, les Tsiganes de la petite ville jouaient avec leur verve ordinaire les airs nationaux. La musique étrangère était représentée par *la Fille de madame Angot*. Les principaux airs de cette opérette étaient interprétés par des musiciens fort habiles, mais qui n'avaient

aucune notion des paroles et du genre même de l'ouvrage, et ne connaissaient les motifs que pour les avoir entendus une fois dans un orchestre de Pesth, en sorte que l'air connu sous le nom d'*air des collets noirs*, joué avec une vigueur majestueuse, semblait un chant patriotique remarquable par l'ampleur et l'élévation.

Les souvenirs agréables que nous a laissés cette journée ne doivent pas nous faire négliger d'autres aspects de la vie politique hongroise : il faut l'envisager dans la capitale, au parlement. La tribune magyare est aujourd'hui, comme il y a trente ans avec les Széchenyi et les Kossuth, une des plus remarquables de l'Europe par le talent littéraire et l'éloquence. Malheureusement elle ne l'est pas au même degré par la modération et la sagesse politiques dans les questions où il s'agit de l'existence d'un ministère : on a pu signaler, tantôt avec inquiétude, tantôt avec une joie malicieuse, tous ces cabinets qui tombaient depuis trois ans les uns après les autres sans évidente nécessité. La principale cause en est sans doute dans le peu d'expérience qu'ont encore les Magyars du régime parlementaire complet. Habitués à la vie provinciale dans leurs comitats, habitués dans les diètes à une lutte patiente avec la couronne et avec les ministres allemands, ils n'avaient pas, dans leur vigoureuse mais imparfaite constitution, la responsabilité ministérielle proprement dite. L'expérience de 1848 avait été trop courte pour pouvoir compter; ce n'est donc que depuis huit ou dix ans que les députés ont entre leurs mains l'existence des ministères : est-il étonnant qu'ils aient usé de leur pouvoir avec trop de vivacité? Espérons qu'ils trouveront bientôt le moyen d'éviter des crises aussi fréquentes. Déjà la distribution des partis s'est simplifiée le jour où M. Tisza, en arrivant aux affaires, a fortifié le parti modéré par le précieux concours du centre gauche.

Lorsqu'on parle des députés, il semblerait que l'on dût aussi se préoccuper des magnats, car la Hongrie possède une pairie qui s'est constituée dès la fin du moyen âge comme la pairie anglaise, avec les mêmes élémens laïques et ecclésiastiques. Les révolutions et les réactions ont respecté cette haute chambre, sa composition, son cérémonial et ses costumes; au moins dans les grandes occasions, telles que la clôture des sessions législatives, à voir la robe rouge du primat, qui est presque toujours cardinal, les robes violettes des évêques, les sabres recourbés, les grands manteaux, les bonnets de fourrure, on pourrait se croire au temps de Marie-Thérèse, si ce n'est au temps de Mathias Corvin. Hélas! le courant qui entraîne les nations de l'Europe n'est guère favorable aux chambres héréditaires; partout où ces vieilles institutions ne sont pas rajeunies par un élément électif, ou bien elles disparaissent, ou bien elles perdent

toute force réelle et ne sont plus conservées que comme un musée d'antiquités qui rappelle le passé national. La pairie hongroise est peut-être celle du continent qui se soutient le mieux et qui durera le plus longtemps; mais son importance ne saurait se comparer à celle de la chambre basse.

Jusqu'à présent, nous avons envisagé les institutions politiques de la Hongrie dans leurs ressorts intérieurs, comme s'il s'agissait d'un peuple homogène sous un roi indigène, et la question se posant dans ces termes-là, nous pourrions dire que nulle nation de l'Europe, malgré d'incontestables défauts, ne présente plus de garanties de vie politique sérieuse et de sages progrès. Ce point de vue trop avantageux est celui où se placent volontiers les Magyars optimistes : on leur rendra service toutes les fois qu'on leur rappellera le double écueil qui les menace constamment. D'une part en effet, leur pays ne forme pas une monarchie indépendante, leur roi étant aussi l'empereur d'Autriche; d'autre part, sur leur propre territoire, ils ne sont pas la moitié de la population, la majorité se composant de trois races très distinctes : les Roumains, les Allemands, les Slaves qui sont au nord des Slovaques et des Ruthènes, et des Serbes au midi. Ces deux difficultés, très graves déjà par elles-mêmes indépendamment l'une de l'autre, deviennent bien plus redoutables encore si elles se réunissent, si les *nationalités* deviennent les alliées de la dynastie, coalition qui s'est déjà réalisée plus d'une fois. Lorsque des orateurs ou des journaux magyars, se refusant à tenir compte de ces périls, raisonnent comme si les choses se passaient à Londres, en pleine sécurité, entre les diverses nuances de la chambre des communes, ils méritent le reproche d'arrogance et de légèreté que leur adresse quelquefois la presse européenne.

De tels reproches sont d'autant plus mérités que ces dangers ne sont pas inévitables. S'ils étaient pressans au point de laisser entrevoir une destruction imminente, on comprendrait que la nationalité hongroise, renonçant à des tempéramens inutiles, jouât le tout pour le tout et risquât la mort contre le triomphe. Bien au contraire, la modération et le bon sens suffisent, dans notre conviction, à conjurer les périls que les ennemis de la Hongrie se plaisent à exagérer.

La plupart des hommes éclairés du pays n'ont pas besoin qu'on leur prêche la concorde avec l'Autriche, surtout avec l'empereur François-Joseph, qui pour eux et sur leur territoire ne saurait être que le roi. Ils savent que ce prince n'éprouve pas à leur égard les sentimens de défiance, presque d'aversion, que nourrissaient plusieurs de ses devanciers, que, tout au contraire, il les a en affection et en haute estime; ils connaissent l'accueil affable de la reine qui parle leur langue avec facilité et qui a repris la tradition des an-

ciennes souveraines populaires. Ils se rendent compte des bienfaits longtemps inespérés du compromis entre les deux moitiés de la monarchie, de l'avantage qu'il y a pour eux à ne supporter que les trois dixièmes des dépenses communes. Ils voient un Andrassy premier ministre de tout l'empire, un Apponyi ambassadeur à Paris, un Karolyi ambassadeur à Berlin, combien d'autres dans les situations politiques les plus enviées! Malgré tout cela, il est impossible de se dissimuler que le vieux levain de haine instinctive contre l'Autriche n'a pas disparu de tous les esprits. Ce sentiment a été trop justifié pendant des règnes entiers pour n'avoir pas plongé dans les âmes des racines profondes. La passion a disparu, mais la défiance n'est qu'endormie, et il suffit de peu de chose pour la réveiller, sinon à l'égard du prince, du moins à l'égard de ses conseillers habituels et des hommes d'état cisleithans.

Les rapports mutuels de la Hongrie et de l'Autriche ne sont pas sans fournir quelques prétextes au moins spécieux à cette tendance chagrine. Les économistes de Pesth se plaignent de voir les intérêts hongrois sacrifiés dans les questions relatives aux douanes, et ils sont préoccupés de l'établissement d'une banque nationale indépendante. Il est possible qu'à ces deux points de vue et à quelques autres la Transleithanie ait encore des progrès légitimes à souhaiter. Ce qui est fâcheux, c'est que des réclamations, même sérieuses et modérées, semblent encourager les aspirations chimériques de l'opposition extrême vers l'absolue indépendance du pays, c'est-à-dire vers le démembrement de la monarchie austro-hongroise. En effet, la sainte couronne magyare dût-elle être conservée à la maison de Habsbourg, la séparation complète des deux états équivaudrait à un démembrement. Nous conjurons les électeurs et les représentans de cette nation qui a de si précieuses qualités politiques, de bien envisager les conséquences d'un événement semblable, non-seulement pour l'Europe, mais avant tout pour eux-mêmes, et de faire tous leurs efforts pour prévenir jusqu'à la possibilité d'un aussi funeste dénoûment. Ils peuvent être assurés que dans les graves sujets qui agitent aujourd'hui la politique orientale, leurs intérêts spéciaux et leur honneur national, comme un ministre l'affirmait naguère au parlement, seront toujours pris en considération très sérieuse. Pour eux comme pour d'autres nations, l'impatience serait aujourd'hui une faute mortelle.

Les Magyars ont d'autant moins le droit de commettre cette faute que les autres nationalités en dedans et au dehors de leurs frontières ne manqueraient pas d'en profiter. Ils sont dans une situation tellement avantageuse, malgré ce qu'ils peuvent encore désirer, qu'ils ne pourraient que perdre à un bouleversement quelconque.

Ils le comprennent à merveille en ce qui concerne les relations extérieures, par exemple avec l'empire ottoman : ils se défient de tout remaniement territorial capable de fortifier les Slaves du sud, et ils rendront volontiers quelques services aux Turcs leurs ennemis séculaires, devenus quelquefois dans les temps modernes leurs alliés ou leurs amis. Puissent-ils comprendre aussi bien que les questions de race, dans l'intérieur de la monarchie elle-même, les exposent à des dangers permanens! Malheureusement ils sont trop disposés à ne pas s'en rendre compte. Un historien distingué dont nous attirions l'attention de ce côté nous répondait : « Les Slaves ne peuvent nous causer aucune inquiétude s'ils ne sont pas appuyés par la Russie ou par la dynastie; or la Russie s'occupe d'autres affaires et la dynastie nous est dévouée, donc nous sommes tranquilles. »

Leur sécurité, encore affermie par la conscience de leur supériorité en richesse, en lumières, en esprit politique, sur les Slaves et les Roumains régnicoles, n'est pas telle qu'ils se croient dispensés de toute mesure de précaution. Seulement les mesures qu'ils prennent ne sont pas toujours bien inspirées, car elles ne sont pas toujours libérales, et mieux vaudrait qu'ils fussent réellement exempts de toute inquiétude, assez pour dédaigner tout moyen d'oppression. Ils sont pressés de voir triompher partout, dans les limites du royaume, leur langue si difficile pour qui ne la sait pas de naissance; au lieu de se contenter de lents progrès déjà obtenus et qui ne pourraient manquer de continuer, ils sont enclins à préférer l'action brusque et précipitée de la loi et à fermer les colléges slaves qui les gênent. De tels procédés ne sont pas dignes de ce grand peuple, ils l'ont compromis chaque fois qu'il s'y est laissé entraîner, comme l'ont compromis toutes ses velléités d'autonomie absolue. La force et la gloire des Magyars est d'être la nation libérale du grand empire du Danube, de le diriger au nom de son intelligence politique et de son glorieux passé, de s'assimiler des élémens trop faibles à eux seuls, mais capables de perfectionnement, par la puissante attraction des viriles institutions et du patriotisme. Par là ils sont et resteront vraiment forts.

II.

Les économistes, dans ces dernières années, ne se sont pas moins préoccupés des affaires hongroises que les hommes politiques, et le plus souvent la tristesse ou la sévérité domine dans leurs appréciations. Ils ne pensent pas pouvoir dissimuler leurs inquiétudes sur l'avenir d'un pays où les finances publiques sont en souffrance comme la richesse des particuliers. A ce point de vue encore,

il faut constater les périls et les difficultés, tout en se gardant de craintes exagérées. L'admirable équilibre économique de la France, avec son agriculture variée et féconde, son industrie puissante et originale, ses habitudes financières, régulières et prudentes, cet équilibre encore fortifié aux yeux de tous par l'épreuve que nous avons faite, après la dernière guerre, de notre merveilleux crédit, nous rend volontiers des juges difficiles quand il s'agit de nations moins heureusement douées que la nôtre.

Assurément la Hongrie ne peut pas être comptée parmi les pays mal doués, mal pourvus par la nature; mais l'équilibre, l'harmonie économique lui fait défaut. C'est un malheur peut-être pour un grand pays industriel de devoir toujours compter sur son charbon, son fer et ses filatures; c'est un malheur aussi pour un pays d'être exclusivement agricole, au point de se trouver à la merci d'une mauvaise récolte. Traversez la *puszta* chantée par les poètes nationaux, la vaste plaine magyare qui voit chaque soir d'été le globe rouge du soleil disparaître derrière l'horizon lointain comme dans le désert ou l'océan; vous serez effrayé des périls qui menacent ce grenier magnifique. Ces terres noires et fortes, aussi plates que la mer par un calme absolu, sont presque au même niveau que les larges eaux de la Theiss et des autres cours d'eau; de votre wagon, le fleuve et le sol vous sembleront être juste à la même hauteur. Que sur les pentes des montagnes, disposées comme un cirque immense autour de la *puszta*, la neige fonde brusquement, ou que les nuages attirés et retenus par ces sommets laissent tomber des pluies trop abondantes, rien ne peut empêcher une inondation à perte de vue et la ruine des plus riches moissons. Ce soleil ardent, qui dore les épis et qui fait mûrir sur les coteaux le raisin de Tokay, s'il se fait sentir avec trop de force, dessèche et stérilise les champs de blé; c'est ainsi qu'il y a moins de deux ans quelques jours de chaleur excessive au printemps ont suffi pour détruire les plus belles promesses.

Dans de pareilles conditions, la récolte est superbe ou elle est nulle; or le malheur a voulu qu'après une série de bonnes années vînt une série d'années détestables comme les plus vieux paysans ne se rappellent pas en avoir vu. Qu'on se figure dans une semblable contrée les effets d'une mauvaise récolte! En France, où les ressources présentent une grande variété, où d'ailleurs il y a trop de climats différens pour que le mal frappe également toutes les parties du territoire, en France une mauvaise récolte est déjà une calamité. Qu'est-ce donc dans une région où la plaine, les coteaux, les montagnes s'arrondissent en cercles concentriques, où il fait presque toujours le même temps partout, dans une région où les

villes mêmes sont de grands villages agricoles : la ville de Debreczin par exemple a plus de 30,000 habitans, de beaux monumens, des libraires et des imprimeurs ; là aussi, à côté des magasins, vous trouverez des granges et des étables, les fiacres rencontrent au coin des rues les troupeaux de bœufs et les chars qui rentrent la moisson. Une mauvaise récolte est donc un désastre universel, à plus forte raison cinq mauvaises récoltes consécutives. La nourriture devient insuffisante et malsaine, et les épidémies ont plus de prise sur les corps affaiblis. Le choléra de 1873, qui n'a pas fait moins de 100,000 victimes, a été grandement aidé dans son œuvre de destruction par la mauvaise hygiène à laquelle ont été soumis les paysans plusieurs années de suite.

La disette et le choléra ne sont pas les seuls fléaux qui se soient abattus sur la malheureuse Hongrie. Des ouragans furieux, comme on n'en voit habituellement que sous les tropiques, ont détruit des maisons et noyé leurs habitans. Plusieurs rivières ont débordé, et tout récemment la crue du Danube faisait craindre l'entière destruction de la capitale. Les calamités naturelles, que la sagesse humaine ne peut ni conjurer, ni prévoir, suffiraient donc à expliquer en partie un incontestable malaise. Si dans les premiers temps du dualisme et du compromis avec l'Autriche tout semblait marcher à souhait dans le royaume transleithan, c'est que le sol produisait en abondance des grains demandés sur tous les marchés de l'Europe ; si dans la période suivante non encore terminée aujourd'hui tout a semblé paralysé, c'est que tous les malheurs se réunissaient pour accabler le royaume rendu depuis quelques années à son autonomie. Ce sont là des causes fatales, irrésistibles, nous pouvons ajouter rassurantes, car elles ne sont pas de celles qui peuvent s'acharner indéfiniment sur une société ; l'avenir ramènera sans aucun doute une série plus fortunée.

Il est vrai que ces causes ne rendent pas un compte suffisant de la situation vraiment inquiétante des finances publiques : disproportion toujours plus accusée entre l'accroissement des recettes et l'accroissement des dépenses, emprunts difficilement et incomplétement couverts, variations ministérielles amenant des systèmes nouveaux et peu durables. On ne s'expliquerait pas suffisamment non plus le succès médiocre de plus d'une entreprise particulière ou collective. Aux forces de la nature il faut ajouter en effet les fatalités historiques et les illusions des contemporains.

L'abolition du régime féodal en Hongrie ne date que de vingt-six ans, et il est loin d'avoir disparu des souvenirs et des mœurs. On peut ne pas s'en douter lorsque, dans un voyage à Constantinople, on s'arrête à l'hôtel Hungaria entre deux bateaux à vapeur pour

contempler le point de vue du château de Bude, se promener dans le bois de la ville de Pesth et regarder les collections du Musée national; mais passez quelques jours à la campagne, là où se trouvent un vieux château et une vieille famille, allez surtout dans la région voisine des Carpathes, où l'aristocratie seule est magyare, où le peuple est slovaque, dans un de ces châteaux dont la porte est encore aujourd'hui gardée par un homme d'armes, la hache sur l'épaule, et vous aurez l'impression d'un monde encore vivace disparu de notre Occident. La bonté des châtelains et des châtelaines, le respect dont on les entoure, ne les préservent pas des passions haineuses qu'engendre l'infériorité et que développent les malheurs publics. Lors du choléra de 1831, plusieurs seigneurs furent accusés d'empoisonner les fontaines et massacrés; une grande dame, qui pendant le choléra de 1873 soignait courageusement les paysans de sa propre main, nous a raconté qu'on murmurait les mêmes absurdités assez distinctement pour qu'elle les entendît au lit des malades. A vrai dire, dans ces régions-là presque rien n'a été changé par la suppression des lois féodales : les propriétés sont immenses, il n'est pas rare qu'un grand seigneur possède trente villages, les maisons comme les champs, de sorte que les paysans sont presque tous, non pas même leurs fermiers, mais leurs journaliers et leurs domestiques.

Même dans ces régions excentriques, même dans ces conditions qui semblent avantageuses, la noblesse magyare n'est pas à l'abri d'une crise économique qui va grandissant chaque jour. La grande propriété directe est ruineuse en cas de mauvaise récolte. Les très hautes et très riches maisons résistent, surtout quand elles possèdent des valeurs mobilières nationales ou étrangères; mais les maisons de second ordre, confiantes depuis longtemps dans leurs domaines étendus, habituées depuis longtemps à une vie noble et fastueuse, se voient obligées d'emprunter, et, comme il n'y a plus qu'un petit nombre de majorats, elles finissent par vendre une partie de leurs terres. L'acquéreur est inévitablement le Juif ou l'Allemand du voisinage, dont la maison s'élève à côté du château endetté : de là toute une crise sociale dont la noblesse magyare sortira à son honneur, si elle sait faire certains sacrifices d'amour-propre, car elle a subi victorieusement des épreuves encore plus redoutables que celles-là.

La suppression de la féodalité dans l'ensemble du pays a exercé et continue d'exercer une influence directe sur les finances du royaume. En France, trente-cinq ans après l'émigration, il a fallu 1 milliard d'indemnité pour effacer la trace des confiscations; en Hongrie, des millions de florins sont consacrés chaque année au

remboursement des droits féodaux que la révolution de 1848 n'a supprimés qu'en en stipulant le rachat. C'est là une très lourde charge qui a pesé tout particulièrement sur les années qui viennent de s'écouler, et qui sera toujours moins sensible dans l'avenir. Plus nous avançons dans l'exposé de cette situation économique, plus il devient évident que l'on a tort de prendre un singulier concours de circonstances fatales pour des causes permanentes de dissolution. C'est ce que nous faisait remarquer un député avec qui nous voyagions sur des routes très imparfaites, mais qu'on améliore chaque jour. « Nous avons eu, me disait-il, à entreprendre en quelques années un renouvellement des travaux publics, de l'instruction publique, de l'armée, de l'économie agricole, pour lequel les autres nations ont eu un demi-siècle, et cela pendant que tous les fléaux s'acharnaient sur nous. »

Cet honorable représentant faisait surtout allusion aux chemins de fer, au réseau dont la Hongrie s'est couverte un peu hâtivement. Le moment est venu de reconnaître ce qu'il y a de vrai dans les reproches adressés aux Magyars : ils se sont jetés avec une sorte de fièvre dans un trop grand nombre d'entreprises, afin de réparer le temps perdu. Leurs chemins de fer, aujourd'hui très nombreux, prêtent à diverses critiques, si l'on excepte la route déjà ancienne de Vienne à Pesth et de Pesth à Bazias, une des plus importantes et des plus rapides de l'Europe. Le voyageur n'a qu'à se louer sans doute de la politesse des employés et de ses compagnons; les voitures sont en général excellentes, mais les buffets sont loin de valoir ceux de la Russie par exemple; les différens embranchemens concordent mal, et la lenteur est souvent excessive. Il y a telle station où l'employé crie tranquillement : Quatre-vingt-onze minutes d'arrêt! et il tient parole. Ces défauts d'organisation sont dus à la précipitation avec laquelle des compagnies nombreuses et dépourvues de puissance financière se sont mises à l'œuvre. Pour ne pas les laisser périr, l'état se voit obligé à de grands sacrifices, et la nécessité d'une réforme s'impose aujourd'hui à tous les esprits.

En général, les Magyars n'ont pas assez conservé leur sang-froid depuis le glorieux rétablissement de leur autonomie. Ils se sont jetés dans des dépenses capables d'aggraver la crise inévitable que leur infligeaient des événemens indépendans de leur volonté; ils ont été entraînés, par l'ardeur de leur patriotisme et quelque peu par la manie de spéculations qui a bouleversé Vienne et Berlin dans ces dernières années, à plus d'une entreprise prématurée ou dangereuse. Ils ne se sont pas toujours assez rendu compte de la vraie nature et des vraies conditions de leur richesse nationale. Voilà ce qu'on peut de leur reprocher, et voilà ce dont l'expé-

rience les préservera bientôt. Lorsque ce progrès se sera accompli, lorsque les changemens sociaux amenés par les révolutions politiques ne pèseront plus sur les finances et sur l'économie rurale, lorsqu'une nouvelle série de belles récoltes aura produit ses effets, en un mot, lorsque la Hongrie sera sortie de cette épreuve multiple qu'elle supporte encore mieux que ne le feraient bien d'autres nations, alors elle sera certainement l'un des membres les plus prospères de la société européenne.

III.

Si l'état politique de la nation magyare peut faire naître à la fois l'admiration et l'inquiétude, si les intérêts matériels traversent une crise sérieuse sans être redoutable, la situation religieuse et intellectuelle est plus rassurante et plus enviable que dans les autres pays de l'Europe presque sans exception.

La diversité des religions n'est pas moins frappante que celle des races et des langues : dans la Hongrie proprement dite, Transylvanie comprise, 7 millions au moins de catholiques romains, 2 millions de protestans réformés ou calvinistes, 1,200,000 protestans luthériens, 60,000 unitaires, 1,500,000 grecs-unis, 2 millions 1/2 de grecs orientaux, 500,000 Juifs! On peut dire que nul pays du monde chrétien ne présente une telle bigarrure religieuse, car les nombreuses églises des États-Unis ont pour la plupart la même croyance et ne sont séparées que par des nuances relatives au culte public ou à l'organisation. L'hostilité des religions semblerait devoir être envenimée par la rivalité des races; en effet, les réformés sont tous de purs Magyars, les grecs orientaux sont tous des Slaves du sud ou des Roumains, les grecs-unis presque tous des Ruthènes, les luthériens presque tous des Allemands ou des Slovaques; parmi les catholiques romains, les Magyars dominent. On pourrait donc croire que la singulière recrudescence des passions confessionnelles, qui est un des fléaux de la société contemporaine, trouve en Hongrie un terrain merveilleusement préparé.

Il n'en est rien : les rapports entre les membres des différentes églises et les ministres des différens cultes sont empreints de bienveillance et de cordialité. Si parfois ils semblent se gâter, c'est qu'il y a au fond une question politique, une question de race, qui ne tarde pas à se dégager des fausses apparences d'une querelle religieuse. Si les Juifs sont mal vus dans certaines régions, cela tient à leur supériorité commerciale, à ce que leurs voisins s'alarment de voir les terres passer entre leurs mains : ils sont redou-

tés comme financiers plutôt que haïs comme infidèles. Ce sont là d'ailleurs des exceptions. Nous avons entendu récemment des conversations tout à fait amicales et paisibles sur les questions les plus brûlantes de la critique théologique, les ecclésiastiques catholiques s'entretenant avec une curiosité bienveillante, et non pas avec un ignorant dédain, des discussions qui agitent le monde protestant. Nous avons vu un aimable prieur de franciscains se promener dans son couvent en donnant le bras au pasteur protestant du village, qui entretient avec lui de fréquentes relations. Dans les séances et dans les travaux de l'académie royale, les membres des deux églises et des deux clergés, le pasteur Révész, comme l'évêque Ipolyi ou le pasteur Ballagi, apportent également leur pierre au monument de l'histoire nationale, malgré les mauvais souvenirs que pourraient éveiller beaucoup d'événemens des trois derniers siècles.

Nous venons d'indiquer un des secrets de cette bonne entente, devenue si rare ailleurs qu'en Hongrie. Le patriotisme ne s'y est point énervé; loin que rien fasse supposer dans l'avenir un affaiblissement de ce sentiment vivace, il est constamment aiguisé par les périls d'une race entourée de rivalités. Tout ce qui est magyar, tout ce qui sans être purement magyar tient à l'existence de la Hongrie autonome, constitutionnelle et libérale, se serre autour du drapeau national sans distinction de partis religieux. Rien n'est plus conforme à la tradition historique : les actes odieux de fanatisme qui ont été commis surtout pendant le XVIIe siècle étaient l'œuvre des étrangers. Les jésuites, qui ont été longtemps les plus dangereux adversaires de l'indépendance hongroise, bien que leur ordre ait donné au pays quelques savans distingués, sont regardés comme des ennemis par ces prêtres et ces prélats, qui dans leur jeunesse prenaient les armes pour la cause nationale. Au contraire, les protestans sont connus pour avoir vigoureusement résisté à l'Autriche absolutiste, et un évêque historien nous disait qu'on leur devait de la reconnaissance pour leur invincible attachement aux libertés de la patrie.

Cette heureuse et paisible situation religieuse n'est point causée par l'oubli ou la négligence des institutions propres à chaque confession : tout au contraire, chacune d'elles a conservé avec une rare fidélité l'organisation et l'esprit qui la caractérisent. L'épiscopat catholique, bien qu'il soit sur un pied de relations amicales et fraternelles avec le clergé inférieur et ne prétende pas le faire marcher comme un régiment, est entouré de l'éclat et de la richesse qui conviennent, dit-on, à une église hiérarchique. Il siége tout entier à la chambre haute; il possède de vastes domaines, si vastes

que l'évêque de la petite ville de Szathmar reçoit chaque année de ses fermiers près de 300,000 francs. Le clergé grec oriental, qui porte un costume tout différent, a son patriarche indépendant, qui réside à Carlowitz. Les évêques grecs-unis sont moins riches que leurs collègues catholiques romains; l'un d'eux n'a ait guère d'autre revenu, sous l'ancien régime, que certains droits féodaux sur les boissons, et il disait à ses paroissiens : « Buvez, mes amis, buvez, mais avec modération. » Nous avons visité le palais épiscopal d'Ungvar, la cathédrale, où le culte se célèbre comme dans les églises russes, mais sous la suprématie romaine, et le séminaire où étudient les futurs popes, vêtus comme leurs professeurs de longues robes bleu de ciel. Un de ces maîtres nous adressa des questions que notre ignorance du ruthène et sa manière de prononcer les autres langues ne rendaient pas faciles à comprendre; la lumière jaillit tout à coup au milieu d'une phrase latine : ce prêtre bleu des Carpathes voulait avoir des nouvelles de M. Gambetta.

Si les églises romaine, grecque et grecque-unie ont les institutions distinctes et les ressources qui leur conviennent, il en est de même des églises protestantes, réformée et luthérienne. Elles ont toutes deux une existence légale et officielle, mais elles ne reçoivent de l'état aucun subside, et elles sont dispensées de sa tutelle et de sa protection. Leur régime intérieur repose sur l'élection à divers degrés pour les paroisses, les séniorats ou consistoires et les synodes de cercle, ceux-ci présidés par un premier pasteur ou surintendant et par un membre laïque, lequel est, pour le cercle réformé de Pesth, l'ancien premier ministre, le comte Lonyay. Ces différens ressorts du régime le plus libéral que puisse posséder une société religieuse fonctionnent avec ordre et simplicité. Il y a des conseils d'église tels que celui de Debreczin, la principale ville réformée, qui sont de véritables assemblées, et qui ont contribué autant que les institutions politiques à entretenir dans la nation magyare l'esprit libéral et viril sans lequel un peuple ne vaut pas la peine d'être nommé.

L'avenir respectera-t-il les mœurs confessionnelles dont nous venons d'indiquer le tableau? Il est probable qu'elles se modifieront peu à peu, non point par un progrès dans la tolérance entre les différens cultes, laquelle ne laisse plus rien à désirer, mais par l'absolue liberté de conscience, par l'absolue laïcité de la loi. Déjà l'enseignement a cessé d'être exclusivement confessionel, et il est question de rendre le mariage civil obligatoire; sans doute il sera bientôt légalement permis de ne se rattacher à aucune des religions établies. Sans vouloir réclamer contre des changemens qu'amène la force des choses, et dont la plupart sont de véritables progrès,

il est à souhaiter que les principaux traits de notre esquisse ne soient pas démentis par l'avenir; il est à souhaiter que la Hongrie, avec sa tolérance laborieusement acquise, surprenne agréablement les esprits fatigués du spectacle de passions religieuses plus ou moins sincères, que ce spectacle ne réjouit guère et qu'il édifie encore moins.

Le patriotisme, qui est assez fort pour apaiser les passions confessionnelles, est aussi le trait dominant de la vie intellectuelle des Magyars. Aucune nation ne possède une littérature plus nationale, qui ait présenté ce caractère à un plus haut degré dès l'origine et qui le conserve davantage aujourd'hui. Nous avions l'honneur de prendre part il y a quelques mois, comme membre étranger, à la séance annuelle de l'académie royale : les membres du bureau, les orateurs inscrits à l'ordre du jour et une partie de l'assemblée portaient le grand manteau de fourrures, le long sabre recourbé et le bonnet surmonté d'une aigrette qui dans tous les livres illustrés constituent l'image du Hongrois. Les sujets traités dans cette séance avaient tous le rapport le plus direct avec l'histoire, la politique et la science régnicoles. Dans le banquet qui fut ensuite célébré sous la présidence d'un orateur jurisconsulte, M. Csengery, les discours et les toasts saluèrent des noms nationaux et des œuvres nationales, deux noms en particulier, celui de M. Toldy, l'historien de la littérature magyare, déjà souffrant du mal qui devait l'emporter au commencement de l'hiver; celui de M. Fogarassy, qui venait d'achever avec ses collègues le grand dictionnaire de l'académie, presque aussi volumineux, presque aussi riche que celui de M. Littré. Plus les difficultés spéciales de la langue et le petit nombre de ceux qui la parlent restreignent la publicité de pareilles œuvres, plus, dans ces étroites limites, on est disposé aux sacrifices nécessaires pour les soutenir.

Les présidens et les secrétaires des sections de l'académie sont tous des hommes qui ont rendu et qui continuent de rendre des services à leur pays dans le domaine littéraire : des poètes tels que MM. Arany et Gyulai reflètent dans leurs œuvres le génie particulier de la race et contribuent à le conserver pur tout en l'excitant au progrès. M. Horvath a écrit l'histoire de la Hongrie et de ses dernières révolutions. M. F. Pulszky dirige le musée national, dont il a fait une belle collection destinée à être visitée par les savans de toute l'Europe lors du prochain congrès archéologique; les monumens de l'épigraphie romaine ont été expliqués par M. Romer et par notre concitoyen M. Ernest Desjardins. Enfin M. Fraknói a entrepris la publication de tous les actes relatifs aux diètes hongroises dans les trois derniers siècles, rendant par là un service

signalé à l'histoire générale de la maison d'Autriche et même de l'Europe.

Ce n'est pas là une exception, fort heureusement : pour être nationale, la culture intellectuelle des Hongrois n'est pas étroite et exclusive. L'académie, assez richement dotée, continue plusieurs séries de publications qui apportent les contributions les plus précieuses à la science européenne. Les érudits magyars, qui fouillent les bibliothèques et les archives trop dispersées de leur pays, savent aussi consacrer des années de travail au dépouillement des collections italiennes, allemandes, françaises, belges, anglaises, et si même alors ils se préoccupent avant tout de ce qui peut illustrer le passé du royaume natal, le passé des états ennemis ou alliés de la Hongrie en reçoit d'utiles éclaircissemens. Par exemple, l'histoire de la maison d'Anjou à Naples et en Pologne, celle même de notre diplomatie au temps de Louis XIII ou de Louis XIV s'explique mieux grâce aux recherches de MM. Szilagyi, Wenzel et Simonyi. Les études philologiques de M. P. Hunfalvy et de M. Budenz intéressent l'Europe orientale et même l'Asie, tandis que les travaux géographiques de M. J. Hunfalvy et de M. Keleti fournissent de précieux termes de comparaison à la statistique européenne tout entière. Les Magyars comprennent à merveille l'utilité des échanges avec les littératures étrangères : tandis qu'à Pesth M. Greguss enseigne l'esthétique générale et que M. Szasz traduit Molière, à Paris M. de Ujfalvy enseigne les langues finnoises, comme il y a vingt ans M. Irányi nous racontait dans notre langue les grands événemens de la dernière révolution.

Telle est l'activité intellectuelle du peuple magyar, telles sont les œuvres récentes dont leur sont redevables la science européenne et le public sérieux. On conviendra qu'une nation peu nombreuse capable de tels travaux ne saurait être rangée parmi les nations en décadence. Notre but était de dresser en quelque sorte le bilan de la Hongrie actuelle et d'en tirer une conclusion pour son avenir. Cette conclusion, la voici : les Magyars ont des défauts et ils subissent des épreuves; mais leurs ressources sont plus grandes que leurs épreuves et leurs qualités plus grandes que leurs défauts. Nul peuple aussi peu nombreux n'est aussi vivace, et les prédictions de leurs ennemis ne les empêcheront pas de fournir une nouvelle carrière de progrès.

ÉDOUARD SAYOUS.

L'ESPAGNE POLITIQUE

DEUXIÈME PARTIE (1).

LE ROI AMÉDÉE ET LA MONARCHIE DÉMOCRATIQUE.

I.

La révolution de 1868, comme presque toutes les révolutions espagnoles, a été l'œuvre d'une insurrection militaire; l'habile ourdisseur de cette trame fut le général Prim, exilé depuis plus de deux ans. Il eut pour complices et pour alliés les généraux mêmes qui avaient défendu la dynastie contre lui et que venait de frapper à leur tour un arrêt de proscription. Unis désormais par une commune disgrâce, par de communs ressentimens, vainqueurs et vaincus de la veille organisèrent un vaste *pronunciamiento* dont le signal fut donné par l'amiral Topete et la flotte, qui jusqu'alors étaient demeurés à l'écart de tous les complots. Ainsi tout manquait à la fois à la reine Isabelle; vivement attaquée par des ennemis résolus à jouer le tout pour le tout, mollement défendue par des amis peu sûrs, qui d'avance désespéraient de la partie, le combat d'Alcolea décida de son sort. Quelques jours après, elle passait la frontière et se voyait condamnée à protester de Pau contre sa déchéance.

Si l'armée est en Espagne l'outil universel de la politique, les généraux n'y font pas de la politique de soldats. Ils sont des hommes de leur siècle et de leur pays; ils ont la plupart le cœur assez libéral, l'esprit assez souple pour se sentir aussi à l'aise dans les mêlées oratoires d'une chambre que dans la fumée d'un champ de bataille;

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

ils n'auraient garde de réduire la science du gouvernement à l'art de donner une consigne et de la faire observer. Partout ailleurs les conjurations de casernes aboutissent à une dictature militaire; en Espagne, elles se terminent par un appel au pays, par la convocation de cortès constituantes. Les vainqueurs de Cadix et d'Alcolea avaient hâte de parler au pays, et ils s'étaient à peu près entendus sur ce qu'ils devaient lui dire. Cet accord n'avait pas été facile à établir entre les coalisés; il devait être plus difficile encore à maintenir, aucune opération politique n'étant plus laborieuse que l'inévitable règlement de comptes qui suit le triomphe d'une coalition. Trois partis s'étaient donné la main pour faire la révolution de septembre : l'union libérale, composée de monarchistes qui auraient voulu que la révolution ne fût qu'une demi-révolution, et qu'en 1868 l'Espagne prît pour modèle la France de 1830, — les progressistes, désireux d'une solution plus tranchée, — et les démocrates, les uns résolûment et obstinément républicains, les autres disposés à se réconcilier avec la monarchie, pourvu qu'elle ressemblât beaucoup à la république et que le monarque ne fût pas un Bourbon. Sous peine de s'entre-dévorer, il fallait trouver les termes d'une transaction.

Les républicains furent bientôt mis hors de concours. Ils avaient pour eux des orateurs et des foules, mais point de généraux. Les épées avaient fauché, elles veillaient sur le grain. Elles rédigèrent leur programme, annoncèrent au pays qu'ayant travaillé pour lui elles entendaient lui assurer trois grands avantages qu'il eût vainement espérés du gouvernement déchu, des garanties constitutionnelles à l'abri de toute insulte, l'entière liberté religieuse et le suffrage universel. Elles ajoutaient que le peuple était libre de décider à sa guise l'importante question de la forme du gouvernement, qu'elles se réservaient seulement le droit de le conseiller et de l'avertir, que dans leur pensée l'établissement de la république offrait de graves et périlleuses difficultés, que le mieux était de se procurer un vrai roi constitutionnel trié sur le volet, qu'on pouvait s'en remettre à elles du soin de le trouver. Ces épées qui parlaient si bien étaient les maîtresses de la situation; de ce moment, on put prévoir ce que feraient les cortès constituantes, élues par leur influence et dirigées par leurs avis : — elles allaient instituer une monarchie d'un genre nouveau, à la fois très libérale et très démocratique. La révolution de septembre devait doter l'Espagne d'une constitution presque républicaine et d'un roi qui serait presque un roi.

Cependant on ne tarda pas à se convaincre que le roi qu'on cherchait n'était pas facile à trouver, et on dut aviser aux moyens de

donner quelque solidité à l'établissement provisoire qu'on avait formé. Le 18 juin 1869, les cortès proclamèrent régent du royaume le maréchal Serrano, duc de la Torre, chef de *l'union libérale*. Du même coup, don Juan Prim, chef du progressisme militant, devenait président d'un ministère de conciliation, où les démocrates dominèrent bientôt. Ainsi furent partagés le pouvoir et les honneurs entre les principaux coalisés. La part des républicains fut de se plaindre, de protester et d'attendre.

Ce n'était pas un homme ordinaire que le régent du royaume. Il avait joué un rôle considérable dans les récentes péripéties de l'histoire de son pays. On pouvait relever dans sa vie plus d'un acte contestable; mais ses ennemis mêmes étaient forcés de convenir que personne n'était plus propre que lui à la haute dignité dont on l'avait revêtu. Bien qu'il ne fût pas très populaire, on lui pardonnait beaucoup de choses en faveur de ses actions d'éclat. Type du courage infatigable que les occasions bonnes ou mauvaises trouvent toujours prêt et qui fait toujours au-delà de son devoir, il avait servi avec la même vigueur la couronne et ses ennemis. Il venait de détruire sur les bords du Guadalquivir la seule armée qui pût tenir tête à la révolution, et deux ans auparavant il avait prodigué sa vie pour sauver la reine et le trône; — on l'avait vu dans une fameuse journée forcer les portes d'une caserne en révolte, y désarmer l'émeute par l'ascendant de sa parole et l'intrépidité de son regard. L'Espagne désirait faire bonne figure pendant l'intérim auquel la condamnait l'embarras de trouver un souverain; elle tenait à prouver à l'Europe qu'elle était une bonne maison, où les princes les mieux nés pouvaient entrer sans se compromettre. Le maréchal possédait toutes les qualités requises pour représenter dignement la nation; plus d'un roi légitime aurait envié la prestance de ce vice-roi et sa rondeur militaire fourrée de finesse andalouse. Un proverbe espagnol dit que tel homme qui est un lion pour attaquer est un chien pour se défendre. Sans appliquer cet adage au duc de la Torre, on a remarqué cependant qu'il a toujours montré plus de talent, plus d'industrie pour conquérir que pour conserver, que, plein d'ardeur et de ressources dans la conduite de ses entreprises, il en a compromis le succès par de fâcheux oublis et de subites indolences. En 1843, il s'est employé activement à renverser le duc de la Victoire, et c'est le général Narvaez qui a profité de ses efforts. En 1854, il a travaillé sans le vouloir à la grandeur d'O'Donnell. Il semblait que sa mauvaise étoile s'était enfin démentie; la révolution de septembre venait de le porter au premier rang. Il en avait du moins les honneurs; mais la réalité du pouvoir, la conduite effective des affaires appartenait au président du conseil. Cet ambitieux d'une

autre trempe, aussi calculé qu'énergique, visait avant tout au solide; son opiniâtreté catalane préférait à l'avantage de régner le plaisir savoureux de gouverner, c'est-à-dire de vouloir et d'imposer aux autres sa volonté.

Il y a partout des hommes qui arrivent à leurs fins par des aventures; ce qui est plus commun en Espagne qu'ailleurs, c'est l'aventurier de race ou l'aventurier épique, lequel n'a dans le fond d'autre dieu que son intérêt, mais réussit par ses audaces et par une sorte de générosité native à donner un air de grandeur à ses calculs, un vernis de gloire et de poésie à ses convoitises. Tel nous apparaît le héros favori de l'Espagne, le fameux Campeador, depuis que la critique l'a dérobé à ce nuage lumineux dont l'avait enveloppé la légende. Le Rodrigue qu'a célébré Corneille n'était que la vision d'un poète; le vrai Cid de l'histoire fut un homme de proie que ses scrupules ne gênaient point, prêt à épouser toutes les causes, portant dans tous les camps l'inquiétude de son humeur et de son courage, tour à tour se battant pour son prince ou contre lui, servant le Christ ou Mahomet, et, si nous en croyons les chroniqueurs arabes, préférant un boisseau d'or au sourire de Chimène. Ses grands coups d'épée, la hauteur de son attitude, sa grandiloquence naturelle, ont tout racheté; il avait reçu du ciel le talent de faire des mots, et la postérité se souvient des mots plus que des intentions. Le *Romancero* raconte que, pressé de partir pour une expédition et ayant besoin d'argent, il emprunta une très grosse somme à un Juif en lui donnant pour garantie un coffre plein de bijoux, qui, ouvert après son départ, fut trouvé plein de sable. A son retour, le Juif lui reprocha sa déloyauté. « Oui, c'était du sable, répondit-il magnifiquement; mais ce sable renfermait l'or de ma parole. » Le propos est beau, quoiqu'un peu léger.

Ce n'est pas faire tort à l'ombre du général Prim que d'avancer qu'il était, lui aussi, un héros à la conscience légère; est-on tenu d'avoir plus de convictions, plus de principes que le Cid? « Savez-vous, disait un orateur de l'opposition, quel est le dieu du général Prim? Le hasard. Savez-vous quelle est sa religion? Le fatalisme. Savez-vous quel est son idéal? Il rêve de retenir à jamais le pouvoir dans ses mains; c'est à cela qu'il rapporte et sacrifie tout. Les institutions lui importent peu; il les plie à ses convenances. Les lois lui importent moins encore; ce sont des toiles d'araignée, que balaie le sabre de ses capitaines-généraux. Les partis ne sont rien pour lui; il les dissout. Ses engagemens ne l'ont jamais incommodé, il les oublie. Les alliances les plus incroyables ne lui répugnent point, pour que lui et les siens y trouvent leur compte. »

Il est juste d'ajouter que le général Prim, parvenu au pouvoir, fit

par la sagesse suivie de sa conduite l'étonnement de ses ennemis comme de ses amis. L'épreuve la plus redoutable qui attende un aventurier, c'est le succès. Il faut que ses pensées grandissent avec sa fortune, et que, monté au rang qu'il convoitait, il rompe avec son passé, avec ses habitudes et ses souvenirs, pour se transformer en homme d'état. Ceux-là seulement qui ont de l'étoffe se prêtent à ces métamorphoses, et don Juan Prim prouva bientôt que le conspirateur d'Aranjuez possédait les qualités d'un politique, la justesse du coup d'œil, le sentiment net des situations, l'habile maniement des hommes et des intérêts, l'adresse de se servir de son autorité sans la commettre hors de propos, la stratégie des assemblées, une éloquence sobre, nerveuse, qui allait droit au fait, et avec l'art de parler l'art plus utile encore de se taire. Un Portugais a remarqué que ce dernier talent, fort admiré dans un pays qui parle beaucoup, fait ressembler un homme à une cathédrale gothique et lui donne le prestige de l'obscurité et du mystère.

Le président du conseil n'avait pas besogne faite. Il est déjà difficile de gouverner une assemblée composée de deux partis, la difficulté est bien plus grande encore quand il y en a trois. Les oscillations du centre, qui fournit l'appoint nécessaire à la majorité, donnent de perpétuelles inquiétudes au ministère et l'obligent à une politique de bascule. Les radicaux ou démocrates monarchistes, conduits par un homme de grande popularité, M. Rivero, et un homme de grand talent, M. Martos, jouaient un rôle prépondérant dans les cortès constituantes de 1869. Ils étaient d'accord avec l'union libérale pour vouloir un roi, comme ils s'étaient joints aux républicains pour faire une constitution démocratique autant que possible. Le gouvernement ne pouvait attendre d'eux qu'un appui conditionnel. Il était malaisé de les satisfaire, dangereux de les mécontenter; il fallait sans cesse négocier avec ces monarchistes de circonstance, une imprudence eût tout perdu. Les monarchistes de conviction étaient divisés eux-mêmes en une foule de petits partis, qui avaient chacun son candidat au trône. Les uns voulaient une royauté nationale et viagère, et ils avaient jeté leur dévolu sur un vieillard, le duc de la Victoire. Une fraction de l'union libérale avait refusé de participer à la révolution de septembre; cette petite troupe, dirigée par un homme supérieur, M. Cánovas del Castillo, qui, aussi habile orateur que sagace politique, joignait l'autorité du caractère à celle du talent, tenait pour la royauté légitime représentée par le jeune prince Alphonse. D'autres, et parmi eux d'importans personnages tels que le régent du royaume et l'amiral Topete, le plus timoré et le moins triomphant des vainqueurs de septembre, inclinaient pour la substitution de la branche cadette

à la branche aînée. D'autres enfin désiraient que l'Espagne allât chercher son roi dans une cour étrangère.

Le général Prim avait besoin de beaucoup d'attention et d'adresse pour maintenir quelque cohésion dans une majorité si bigarrée. Il fallait mater les indociles, satisfaire les ambitieux par un portefeuille et les vaniteux par un hochet, rassurer les craintifs, calmer les impatiens : tel un bon chien de berger qui tourne sans relâche autour d'un troupeau en marche, retenant l'avant-garde, ramenant le mouton aventureux qui s'écarte, hâtant celui qui s'attarde. Chaque parti s'efforçait de gagner le général à son candidat, car don Juan, comme le dit quelqu'un au congrès, ressemblait en politique au zéro qui, placé à la droite d'un chiffre, en décuple la valeur, de telle sorte qu'une candidature cotée 9 à la bourse politique valait 90 dès qu'elle passait pour sourire au président du conseil. Sa principale habileté était de ne décourager aucune illusion. « Il sait bien, disait l'opposition, qu'il ne peut se soutenir longtemps dans cet équilibre instable, qui consiste à être à la fois avec tous les partis, contre tous les partis et au-dessus de tous les partis. Le secret de sa politique est de donner des espérances à tout le monde. Il ne les donne point par ses promesses, car il est circonspect et n'a garde de rien promettre. Il ne les donne non plus par ses paroles, car il est très réservé et ne parle guère. Il ne les donne pas davantage par ses actes, car il est très diplomate et ne s'engage jamais; mais il les donne par ses énigmes, par ses réticences, par le mystère de sa conduite. » On eût dit ce rocher dépeint par le poète, dont l'éternelle patience résiste victorieusement aux assauts que lui livre la vague. « Ainsi résiste aux importunités d'un sot l'homme qui sait et qui se tait (1). »

Don Juan Prim ne se taisait pas toujours. Il parlait dans les occasions pour dénoncer à la majorité les dangers qui la menaçaient, pour l'adjurer de chercher son salut dans une politique de conciliation, hors de laquelle on ne pouvait attendre que misères et désastres. Ses avis étaient-ils mal reçus, il se plaignait qu'on lui rendît le gouvernement impossible, et il faisait mine de se retirer. Cette manœuvre, exécutée avec une précision militaire, ne manquait jamais son effet. Un de ses adversaires, lui rappelant un jour qu'il avait dit jadis au général Narvaez : « Enfermez les troupes dans les casernes, et vous verrez ce que durera votre gouvernement! » poursuivit en ces termes : « Je ne ferai pas la même proposition à

(1) . . . . . Una peña
Que los golpes de las aguas
Sufre como la porfía
De un necio el que sabe y calla.

notre honorable président du conseil; je ne veux pas enfermer 80,000 hommes, c'est une opération trop compliquée. Je me contenterais de mettre en chartre privée un seul homme, qui serait don Juan Prim. Que sa seigneurie consente à s'emprisonner quelque temps dans l'hôtel de la présidence et qu'elle m'en remette la clé; mais qu'elle s'enferme seule, sans recevoir personne, sans qu'il se tienne chez elle aucun conciliabule, aucune séance préparatoire et secrète, de telle sorte que nous n'entendions plus dire ici : Prenez garde, vous allez me perdre! — ou : S'il en est ainsi, je renonce à tout! — ou encore : C'en est fait, je m'en vais. Si sa seigneurie daigne se prêter à cet essai, j'ose lui affirmer qu'avant peu de jours il n'y aura plus de majorité dans cette chambre. » Le général se gardait bien de se laisser enfermer, et grâce à ses avertissemens, à ses menaces, à ses réticences, cette majorité, composée de gens qui ne s'entendaient et ne s'aimaient guère, persistait à demeurer unie, spectacle peu commun en Espagne.

La minorité républicaine, soumise à une sévère discipline, gouvernée par un savant tacticien, M. Figueras, par un sectaire convaincu, M. Pi y Margall, par le plus brillant orateur de la chambre, M. Castelar, travaillait sans y réussir à brouiller les cartes, à semer la zizanie chez l'ennemi; — la politique de conciliation prévalait contre ses efforts. Tantôt elle demandait aux conservateurs quelle confiance pouvait leur inspirer un homme sans principes, indifférent à toutes les doctrines, dont la politique consistait à n'en point avoir. Tantôt elle dénonçait la perfide habileté avec laquelle le général Prim avait su écarter tous ceux de ses collègues qui pouvaient contre-balancer son influence ou traverser ses projets, reléguant le duc de la Torre dans les honneurs d'une inactive régence, M. Olozaga dans son ambassade de Paris, ou dépossédant M. Rivero de la présidence de la chambre par l'amorce d'un portefeuille. Tantôt elle adressait de pathétiques appels aux radicaux, elle ouvrait ses bras à ces infidèles en les accablant des plus tendres reproches, elle les conjurait, au nom de leurs communs principes, de revenir enfin à leurs alliés naturels. Ces dénonciations comme ces appels n'étaient point entendus, ou du moins on n'y répondait pas. Le général tenait école de silence, il semblait que l'Espagne apprît à se taire.

Cette situation fut retracée d'une façon piquante dans un discours prononcé par M. Castelar le 12 mars 1870, et empreint de cet enjouement, de cette grâce charmante qui tempère si heureusement les splendeurs un peu asiatiques de son éloquence. « Observez, messieurs, disait-il, ce qui se passe dans cette chambre. Personne n'y parle, personne ne se hasarde à y discuter la politique générale du gouvernement. Supposez qu'il me vînt à l'esprit de contraindre à parler tous les chefs des divers groupes dont se compose la ma-

jorité. Vraiment ce serait de ma part trop de candeur, et j'y perdrais mes peines. J'aurai beau leur prodiguer les plus cruelles injures, leur attribuer les projets les plus extravagans, les plus monstrueux; — ils ne s'en offenseront pas, ils continueront à se taire. Je vais les prendre tous à partie en les appelant par leur nom. Je ne dirai rien à M. Cánovas, il occupe dans cette chambre une place à part; mais j'interpellerai hardiment M. Posada Herrera, qui est à la fois son ami et son ennemi, qui se trouve dans une situation indéchiffrable, presque impossible. Quoi que je lui dise, M. Posada Herrera restera bouche close. Après cela je jetterai le gant au plus impétueux de tous les orateurs de cette assemblée, à celui qui engage volontiers des batailles, assuré qu'il est d'en sortir vainqueur. En dépit de ma petitesse et de sa grande taille, quand je voudrais l'attirer hors de sa tente pour lutter avec moi, sa tente demeurera fermée. Vous le voyez, je ne puis réussir à faire parler ce très éloquent orateur qui s'appelle M. Rios Rosas. »

Puis, se tournant vers les progressistes : « Il y a de ce côté, poursuivait M. Castelar, des hommes qui sont dans un état d'inimitié latente avec le gouvernement. Par exemple M. Mata dirige une fraction de parti qui a donné quelques soucis au président du conseil. Je le nommerai, et il ne parlera pas. Je fournirai ensuite à M. Madoz l'occasion de crier : Vive le duc de la Victoire! Il ne criera point; comme tout le monde, il se taira. » Et s'adressant enfin aux radicaux : « Je regarde à cette heure les bancs où siégent nos anciens coreligionnaires, et je demanderai à M. Rodriguez, qui est, lui aussi, d'un tempérament belliqueux, pourquoi il nous a abandonnés. Quoiqu'il ait peine à se contenir, quoique le mot : je demande la parole! erre continuellement sur ses lèvres, vous verrez qu'il ne la demandera pas. Près de lui siége M. Martos. Il est mon ami, mais il ne m'honore pas de ses confidences politiques, et j'en suis réduit à deviner ses sentimens par son attitude, par ses airs de tête, car en vérité, je vous le dis, cette chambre est une assemblée d'ombres. Ici personne ne dit rien; ici il n'y a que deux choses franches, ma parole et le visage de l'amiral Topete. M. Martos a des chagrins, des dégoûts. Le gouvernement s'est engagé à faire un quart de conversion à droite, et mon ami en est profondément affligé. Pourquoi ne parle-t-il pas? pourquoi ne déploie-t-il pas sa bannière? Ce chef de parti fera la même chose que les autres chefs ses rivaux, il s'enfermera dans le silence; son parti fera la même chose que les autres partis, il s'enveloppera dans la nuit du mystère. Demandez-vous l'explication d'une énigme si étrange, je vous la donnerai. Tous se taisent, parce que tous espèrent quelque chose du général Prim pour leurs solutions respectives. »

L'orateur déclarait en finissant que ce qui se passait dans la

chambre se passait également dans le pays, que beaucoup de bourboniens se plaisaient à croire que le général Prim désirait donner au prince Alphonse le temps de grandir, que plus d'un montpensiériste le croyait occupé à combattre les répugnances du parti radical pour leur candidat, que beaucoup de républicains mêmes s'obstinaient à espérer leur salut de l'ennemi qui les avait si rudement traqués et à voir en lui le messie de la république. Ce n'est pas le fait d'un homme ordinaire de jeter ainsi un charme sur tout un peuple et de le tenir suspendu à des lèvres, qui ne parlent pas.

Toutefois il ne faut pas attribuer aux hommes d'état trop de profondeur dans les desseins. Leur liberté d'action est plus bornée qu'on ne pense; les plus habiles font ce qu'ils peuvent, et ce qu'ils peuvent est souvent peu de chose. Pendant que l'Espagne tout entière s'occupait de deviner le sphinx, il cherchait lui-même son propre secret. Son silence témoignait de ses embarras plus encore que de sa dissimulation. Les cortès avaient en vain décrété le rétablissement de la monarchie; don Juan Prim ne trouvait pas son prince. Il avait offert la couronne au père du roi de Portugal. N'ayant pu vaincre ses résistances, il s'était tourné vers l'Italie, et il cherchait vainement à obtenir que le roi Victor-Emmanuel lui donnât son neveu, le duc de Gênes. Il est vrai qu'on avait sous la main un candidat de bonne volonté, dont l'acceptation était certaine; mais on désespérait de le rendre acceptable. Quoiqu'il offrît les plus sérieux avantages, quoiqu'il fût soutenu par de hautes influences, il se heurtait contre une sorte de défaveur publique, où l'instinct tenait plus de place que le raisonnement. Il avait trois choses contre lui : il était étranger, il était Bourbon et il était impopulaire. « Mon ami M. Navarro, avait dit le 14 juin 1869 M. Castelar, nous assure que dans l'état des choses l'unique solution possible est le duc de Montpensier. Toutes les fois que j'entends prononcer ce nom, je me souviens d'une rubrique très employée dans les universités. Quand nous avons refusé quelque candidat au grade du doctorat, nous en prévenons l'huissier, qui sort et va le trouver en lui disant : — Votre grâce est un homme de grand mérite, mais j'ai le chagrin de vous annoncer que vous ne plaisez pas à ces messieurs. — Eh bien, messieurs les députés, il y a ici soixante-dix ou quatre-vingts républicains, qui tous voteront contre le duc de Montpensier. Il y a ici cent représentans du parti progressiste que les engagemens contractés par eux avec leurs électeurs obligent à voter contre le duc de Montpensier. Il y a ici trente démocrates qui, autorisés par leur conscience, ont fait de grandes concessions, mais qui n'iront pas plus loin et voteront comme un seul homme contre le duc de Montpen-

sier. Vous le voyez, messieurs les députés, sa grâce a beaucoup de mérite, mais elle ne plaît point à ces messieurs. »

Le cas devenait embarrassant, et l'inquiétude commençait à gagner le général, quand il lui vint une idée, — ou plutôt on la lui donna. Cette idée, l'une des plus fatales qui soient entrées dans la tête d'un homme, devait coûter à la France des provinces et des milliards. On a prétendu que le général Prim n'avait jamais pardonné à l'empereur Napoléon III de lui avoir refusé la couronne du Mexique, qu'il roulait depuis longtemps de sinistres projets de vengeance, qu'il attendait une occasion, qu'il la trouva, et que le prince Léopold de Hohenzollern fut sa bombe Orsini. Les romans noirs sont aussi trompeurs que les romans roses. Les ennemis du comte de Reus ont réprouvé comme ses amis de telles suppositions. Il n'a pas inventé de gaîté de cœur la fatale candidature qui eut des conséquences à jamais déplorables; — il y a recouru comme à une dernière ressource, après avoir essayé d'autre chose, après avoir éprouvé des échecs qui lui créaient une situation aussi ridicule que difficile. L'Espagne savait que depuis des mois ses courriers galopaient sur toutes les grandes routes pour lui chercher et lui ramener un roi, ils trouvaient partout porte close; son orgueil commençait à s'émouvoir, elle s'en prenait à son gouvernement des refus de l'Europe. En revanche, les républicains triomphaient; ils se flattaient que le trône demeurerait éternellement vacant, que bon gré mal gré la république s'imposerait. Grossissant leur voix, ils redoublaient d'activité dans leur propagande, qui agitait la Catalogne et les provinces du midi. Il fallait à tout prix sortir de ce provisoire énervant et dissolvant.

Au surplus, loin de nourrir des intentions hostiles pour le cabinet des Tuileries, le général Prim s'était montré dès le début désireux de s'entendre avec lui, attentif à le consulter. Sans doute il s'inspirait avant tout de son intérêt personnel; il voulait ceindre du diadème de Charles-Quint un front docile et soumis. Ce nouveau maire du palais ne pouvait s'accommoder que d'un roi d'humeur complaisante, qui fût à sa discrétion, il entendait régner à son ombre; mais il sentait en même temps que l'assentiment de son puissant voisin lui était nécessaire, et il tenait à établir en Espagne un régime que la France pût approuver. La principale de ses difficultés était que rien de ce qu'il proposait à Paris n'y était agréé. La révolution de septembre avait été un événement déplaisant pour la cour des Tuileries, qui venait de former avec la reine Isabelle une liaison assez intime, dont elle se promettait d'heureux résultats. Aucune candidature ne pouvait obtenir son aveu. Un roi d'Espagne italien aurait servi de thème aux récriminations du corps législatif, qui déjà

reprochait à l'empereur d'avoir trop agrandi la maison de Savoie et de l'avoir mise en état de tout oser. Une république espagnole était un exemple dangereux; mais de toutes les éventualités possibles, celle qui paraissait la plus désagréable était l'avénement du duc de Montpensier : à tort ou à raison, on y voyait un péril pour les intérêts dynastiques. La seule chose qui convînt à la politique impériale était la restauration impossible de la reine Isabelle, qu'on ne pouvait songer à demander. Aussi, tout en déclarant hautement qu'on n'entendait point s'ingérer dans les affaires de la Péninsule, qu'on respecterait son droit de régler à son gré ses destinées, on répondait à toutes les questions par des fins de non-recevoir, et on affectait un air de réserve silencieuse où perçait l'humeur, et qui ressemblait à une neutralité malveillante.

Il y avait alors à Madrid un de ces hommes pleins de bonnes intentions, mais d'un esprit inquiet, d'une imagination remuante et toujours en travail, qui, féconds en projets, s'agitent sans relâche, obscurs artisans que la destinée charge quelquefois de fabriquer les plus grands événemens. Infatigables, industrieux, ne plaignant jamais leurs pas, ni leurs peines, assurés de la droiture de leurs desseins, trop pleins de leur idée pour en discerner les conséquences, ils sont nés pour être le plus innocemment du monde des ouvriers en catastrophes. M. Salazar y Mazarredo s'était si bien remué au Pérou, qu'un beau matin l'Espagne s'était trouvée, grâce à lui, en possession des îles Chinchas et engagée dans un méchant imbroglio, d'où elle eut quelque peine à sortir. On assure que le spirituel ministre des affaires étrangères, qui fut chargé de débrouiller cet écheveau, avait dit, en semonçant l'activité tracassière de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles. » M. Salazar n'avait pas réussi à déchaîner une tempête sur l'Océan-Pacifique; il devait réussir à mettre l'Europe en feu. Voyant son pays en quête d'un souverain, il se piqua de lui en donner un, et il publia une brochure destinée à prouver que le prince Léopold de Hohenzollern réunissait toutes les conditions pour être un excellent roi d'Espagne. Cette brochure fut peu remarquée; mais après le refus du duc de Gênes, quand le général Prim se trouvait à bout de voie, on lui parla et de l'opuscule et de son auteur, qui fut mandé. Il offrit incontinent ses services, et partit de son pied léger pour négocier avec la famille de Hohenzollern et le cabinet de Berlin. Ses ouvertures furent d'abord ou repoussées ou froidement reçues; l'heure de les accepter n'avait pas encore sonné.

On a reproché à l'ambassadeur de France à Madrid, le baron Mercier de Lostende, de n'avoir rien su, et de n'avoir rien fait,

faute de rien savoir. Fort considéré et entouré, l'ambassadeur, dont la conduite a été injustement critiquée, était en situation de tout savoir; ses informateurs habituels l'entretinrent plus d'une fois de projets et de négociations qui, au demeurant, étaient le secret de tout Madrid. S'il ne fit rien pour les traverser, c'est qu'il suivit fidèlement les instructions qui lui étaient données. On lui mandait qu'il devait réserver son influence pour combattre la plus fâcheuse des candidatures proposées, celle du duc de Montpensier, qu'au reste il eût à intervenir le moins possible afin de n'être point accusé de gêner les Espagnols dans la liberté de leurs résolutions, qu'à l'égard du prince de Hohenzollern il pouvait être sans inquiétude : on avait tiré parole de la Prusse qu'elle n'autoriserait point ce prétendant. Par malheur, la Prusse se ravisa, et le général Prim reçut un jour de Berlin une lettre dont le post-scriptum était conçu à peu près en ces termes : « si vous étiez toujours dans les dispositions dont nous a entretenus M. Salazar y Mazarredo, nous pourrions peut-être nous entendre. »

Un homme d'état qui a fait son chemin par les aventures, quel que soit son mérite, se ressent toujours de ses origines. Il ne se défie pas assez de sa fantaisie, il a je ne sais quelles fumées dans la tête; tôt ou tard son imagination, se brouillant et confondant les genres, coud à des chapitres d'histoire des dénoûmens romanesques. Si invraisemblable que cela paraisse, le général Prim se flattait de gagner Napoléon III à ses projets. Enhardi par ses succès parlementaires, plein de confiance dans sa dextérité, il s'était dit : « Je persuaderai l'empereur comme je persuade ma majorité. Après m'avoir entendu, il agréera mon candidat, qui est son parent; sinon je lui ferai acheter mon désistement par la promesse formelle de mettre à l'aise la cour de Florence, et de me prêter dans mes négociations pour obtenir un prince italien le concours qu'il m'a refusé jusqu'aujourd'hui. » Le général se proposait de tenir secrète l'acceptation probable du gouvernement prussien jusqu'au jour où il pourrait avoir avec l'empereur une entrevue qui devait tout arranger. Il avait compté sans l'indiscrétion des grandes joies, qui n'ont jamais été discrètes. Son négociateur arrive à Madrid, porteur de la lettre par laquelle le prince Léopold de Hohenzollern acceptait sa candidature à la couronne d'Espagne. Il ne peut se tenir de parler. « Enfin nous avons un roi, *ya tenemos rey!* » s'écrie un député. Ce cri traverse tout Madrid comme un éclair. Le général était absent, il chassait dans les montagnes de Tolède. Deux de ses amis allèrent l'attendre à la gare pour le féliciter sur l'heureuse issue de sa campagne diplomatique. Prim fronça le sourcil, tordit un gant qu'il tenait à la main. « Peines perdues! s'écria-t-il à son tour; c'en

est fait de notre prétendant! Et Dieu veuille que ce soit tout (1)! »

La candidature du prince Léopold avait assez vécu pour embraser l'Europe; elle disparut comme disparaît l'éclair dans l'incendie qu'il allume. L'Espagne se trouvait de nouveau sans roi; mais Napoléon III n'étant plus empereur, le roi d'Italie se voyait libre de ne consulter que ses propres intérêts en acceptant la couronne d'Espagne offerte à son fils Amédée, duc d'Aoste. Les propositions de don Juan Prim avaient été reçues sans enthousiasme en Italie; les politiques de Florence étaient trop avisés pour méconnaître les difficultés et les mauvaises chances qui attendaient leur prince à Madrid. La raison d'état parla, les objections se turent. On se disposait à occuper Rome, et on ne désespérait pas d'obtenir l'acquiescement résigné du saint-père à sa destinée en le convainquant de l'impossibilité de tout recours auprès des gouvernemens catholiques. Quel appel pouvait-il rêver, si on lui montrait l'Autriche neutralisée par l'ascendant de la Prusse victorieuse, la France pour longtemps impuissante, et sur le trône d'Espagne un roi qui n'oublierait jamais quel sang coulait dans ses veines? L'intérêt italien fut seul consulté, et prévalut sur les inquiétudes d'une judicieuse prévoyance.

Le 16 novembre 1870 fut une grande journée à Madrid. La ville était agitée, on respirait dans l'air la fièvre d'un événement. Les prophètes de malheur semaient des bruits et des alarmes; à tout hasard, les ministres avaient pris quelques dispositions militaires. Calme, souriant, le général Prim assurait que tout se passerait bien; il tenait enfin son roi, il avait l'air d'un homme qui a fait un pacte avec la destinée, et qui a reçu d'elle une signature en bonne forme. Les cortès se rassemblèrent; malgré tous les incidens soulevés par les républicains pour retarder le vote, le scrutin rendit son arrêt, et proclama roi d'Espagne le duc d'Aoste par 191 voix, contre 63 données à la république, 27 au duc de Montpensier, 1 à la duchesse, 8 au duc de la Victoire, 2 au prince Alphonse de Bourbon et 19 bulletins blancs. Le même jour, une commission fut nommée pour se rendre à Florence sous la conduite du président de la chambre, M. Ruiz Zorrilla, et en ramener le roi du général Prim. Celui-ci fut accosté au sortir de la séance par un républicain ergoteur qui lui demanda en vertu de quel article le président et les secrétaires se croyaient autorisés à quitter Madrid. « Ne vous semble-t-il pas, général?.. — Il me semble qu'il se fait tard, répondit-il tranquillement. Allons-nous discuter encore? N'avez-vous pas assez de huit heures de séance? Vous n'êtes donc jamais content? Bonsoir, mon

(1) Voyez *Memorias de un constituyente*, par M. Victor Balaguer, p. 151 et 152.

cher. » Et le général posa sa main droite sur la poitrine de son interlocuteur, geste qui lui était familier quand il voulait abréger une conversation. Quelques jours plus tard, il disait à l'un de ses amis qui partait pour Florence : « Quand le roi sera venu, le dernier mot sera dit. Nous ferons rentrer dans leur cabanon tous ces fous qui confondent le progrès avec le désordre, la liberté avec la licence. Vive le roi! et dès qu'il sera ici, malheur à celui qui se permettrait de lui manquer (1). »

Le 26 décembre, le vaisseau qui apportait un souverain à l'Espagne prit la mer; elle ne lui fut pas complaisante, elle était houleuse et colère. Le duc d'Aoste ne se grisait point de sa nouvelle fortune, il envisageait l'avenir avec plus de calme résolution que de confiance. Dans son dernier entretien avec un des plus habiles ministres de son pays, il s'était exprimé sans détour sur les difficultés qu'il pressentait. « Ne tenez pas trop à votre couronne, lui avait répondu M. Visconti-Venosta; quand les Espagnols vous verront le pied à l'étrier, ils vous retiendront. » Cela supposait que le duc d'Aoste saurait se rendre nécessaire; un prince qui menace son peuple de lui fausser compagnie doit être certain que sa menace ne sera pas considérée comme une promesse. Si le jeune roi se faisait peu d'illusions, plusieurs des Espagnols qui l'entouraient s'en faisaient beaucoup. Ils voyaient déjà la nation se rallier tout entière autour de son nouveau souverain, les mécontens et les pervers tenus en respect, les partis désarmant, une ère de bonheur et de sage liberté s'ouvrant pour l'Espagne transformée. Hélas! lorsque ce vaisseau chargé d'espérances et de bonnes intentions jeta l'ancre dans le port de Carthagène, une sinistre nouvelle l'y attendait. Le général Prim, le faiseur de rois, le Warwick espagnol, n'avait plus qu'un souffle de vie. Comme il sortait du congrès, quelques misérables, introduisant par la portière de sa voiture la gueule de leurs espingoles, avaient tiré sur lui à bout portant. On rapporte que l'un d'eux s'était écrié : « Nous reconnais-tu? Voilà ce que nous t'avions promis. » Les lèvres qui avaient appelé au trône d'Espagne un prince italien, et qui lui ménageaient des conseils et peut-être des ordres, avaient prononcé leur dernière parole. Quand le duc d'Aoste entra dans Madrid par un jour froid et neigeux, sa première visite fut pour un mort, son premier entretien fut avec un cadavre.

Bientôt après il recevait de la destinée, si la chronique madrilègne fait foi, un autre avertissement, moins lugubre, mais presque aussi instructif. Lorsqu'il reçut pour la première fois les autorités de Madrid et les corps de l'état, il avait à ses côtés un général ita-

(1) *Memorias de un constituyente*, p. 96 et 102.

lien justement célèbre, accrédité auprès de lui comme ministre d'Italie, et qui jadis pour ses débuts avait servi en Espagne. Gouverneur, capitaines-généraux, grands personnages civils et militaires, chacun, après avoir défilé devant le roi, se retournait pour adresser au général qui un signe de tête, qui un regard de connaissance, qui un sourire ou un demi-sourire. La cérémonie terminée : « En vérité, général, se prit à dire le roi, il me paraît que vous connaissez tout le monde ici. — Cela n'est pas étonnant, sire, répliqua-t-il gaîment, j'ai commandé pendant deux ans la gendarmerie. »

Prim assassiné révélait au jeune souverain ce qu'il pouvait attendre de fanatiques sans foi ni loi; le mot du général italien lui apprenait que parmi les hommes qui l'avaient fait roi il en était peu qui n'eussent jamais trempé dans aucune conjuration, et on n'a pas encore trouvé de conspirateur qui n'ait conspiré qu'une fois.

II.

Ce règne, objet de tant d'espérances, n'a guère duré plus de deux années, qui n'ont pas été heureuses. Après quelques mois d'une existence facile qui autorisait les illusions, on vit les difficultés naître et grandir. L'audace croissante des républicains, bientôt remis de leur défaite et de jour en jour plus confians dans l'avenir, qui leur appartenait, le parti radical se scindant en deux groupes, dont l'un, conduit par un homme d'un génie amer et emporté, M. Sagasta, recherchait l'alliance de l'union libérale, tandis que l'autre, qui reconnaissait pour son chef M. Ruiz Zorrilla, inclinait de plus en plus vers les solutions républicaines, les coalitions les plus étranges, des chambres prorogées ou dissoutes, le pays élisant à quelques semaines d'intervalle des cortès sagastistes et des cortès zorrillistes, l'embarras des finances, le carlisme déployant de nouveau sa bannière dans les montagnes de la Navarre et de la Biscaye, de vains pourparlers avec les conservateurs représentés par l'ex-régent du royaume, le maréchal Serrano, et enfin un dernier ministère radical qui attente aux droits de la couronne et contraint le roi d'abdiquer, voilà l'ingrat résumé de ce règne de deux ans. Le mariage de l'Espagne avec un prince italien n'a pas réussi. Une courte lune de miel, des troubles de ménage accompagnés d'aigres discussions, un divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur, cette mélancolique histoire prête aux réflexions.

Qui faut-il accuser, le roi ou la nation? L'opinion publique en Europe a pris parti pour le roi. Elle a reproché vivement à l'Espagne d'avoir manqué à sa fortune, d'avoir perdu par sa folie une occasion

unique de fonder chez elle le véritable régime constitutionnel. Le ciel lui envoyait un souverain plein de loyauté et de droiture, né dans le pays du continent où se sont le mieux acclimatées toutes les libertés anglaises, élevé à la meilleure école, brave comme son père et comme lui respectueux pour les droits de ses peuples. Ce roi faisait asseoir avec lui sur le trône une femme éminente, qui unissait à la beauté une âme généreuse et une intelligence peu commune. Qu'a fait l'Espagne de ce trésor? Elle a méconnu son bonheur, elle l'a jeté à tous les vents.

A cela les Espagnols répondent qu'ils peuvent alléguer plus d'une circonstance atténuante, et que les astres ne leur ont pas été aussi propices qu'on le dit. Dans la situation troublée, pleine de périls, où les avaient réduits les égaremens de la reine Isabelle et la révolution de septembre, ils auraient eu besoin, pour cingler heureusement parmi les écueils, d'un pilote savant dans son métier, blanchi dans les dangers, et qui eût l'expérience des tempêtes. La barque devait périr entre les mains novices d'un cadet de vingt-cinq ans, qui, n'ayant encore rien vu, ignorait les hommes, le monde, la politique, et, en dépit de ses bonnes intentions, préférait ses plaisirs à la fatigue des affaires. « Un jeune prince, a dit M. Bagehot, ne se sent guère attiré par la perspective éloignée d'obtenir un peu d'influence dans des questions arides. Il pourra former de bonnes résolutions et se dire : — L'an prochain, je me mettrai à lire tels documens, j'étudierai le monde politique et m'informerai davantage de ce qui s'y passe; je ne permettrai plus à ces femmes de me parler comme elles le font. — Elles ne lui en parleront pas moins. La paresse la plus incurable est celle qui se berce des projets les meilleurs. On doit bien penser que le ministre dont le pouvoir serait amoindri par l'ingérence du roi dans les affaires ne le pressera pas trop de s'y livrer. » En effet, les ministres du roi Amédée ne l'ont point pressé de renoncer à ses distractions favorites; mais ils l'ont blâmé de ne pas les choisir avec assez de discernement, de ne pas se soucier de l'opinion, de mépriser l'étiquette, de pousser trop loin la facilité de la vie et des manières, d'en user trop familièrement avec sa royale dignité, et de trop vivre comme un particulier qui se trouve embarrassé d'une couronne et tâche de s'en soulager en la mettant sous son bras. Un souverain est condamné à représenter, à se souvenir qu'on le regarde. On raconte que la sensation fut grande à Madrid quand l'infante Isabelle obtint, à force d'instances, de Ferdinand VII la permission de prendre un abonnement à l'Opéra; ce fut une atteinte au culte de la royauté. Il est naturel que les idoles s'ennuient sur leur piédestal et les reliques dans leur châsse; mais il faut choisir entre le plaisir et le respect, et une femme d'esprit

prétendait qu'il n'y aurait de restauration sérieuse de la monarchie que lorsqu'on aurait trouvé un prétendant qui consentît à s'ennuyer, attendu que les rois se sont perdus le jour où ils ont voulu s'amuser comme les gens qui ne le sont pas.

A beaucoup d'excellentes qualités, disent encore les Espagnols, le roi Amédée joignait un défaut grave : il n'aimait pas son métier, il le faisait à contre-cœur, il était roi malgré lui. Le respect scrupuleux qu'il témoignait pour l'institution parlementaire, la neutralité qu'il affectait de garder entre les partis, lui servaient de prétexte pour se retrancher dans l'inaction; il faisait consister sa charge à ne rien faire. Ce grand détachement, qu'il érigeait en vertu, prouvait son indifférence. Il semblait dire aux chambres : « Vous voulez ceci? Ainsi soit-il. Vous avez décidé cela? Ainsi soit fait. » Il ne paraissait pas se douter qu'il eût une place à conquérir, une influence à exercer. Il a toujours dit qu'il ne voulait pas s'imposer; qu'était-il donc venu faire à Madrid? Se figurait-il que les 191 députés qui l'avaient nommé disposaient du cœur et du libre arbitre de 17 millions d'Espagnols? Le projet de fonder une dynastie sans contrarier ni se gagner personne était une véritable absurdité. S'il lui était difficile de conquérir les bonnes grâces du clergé, ayant le tort d'être le fils de son père, et de se concilier les classes conservatrices, qui avaient placé ailleurs leurs affections, il aurait pu du moins s'attacher l'armée. Il a signalé son courage héréditaire par la témérité avec laquelle il bravait les complots et les menaces des assassins; mais, sur la foi de conseils venus de Florence, il s'est refusé la satisfaction de conduire le soldat contre les carlistes. On lui avait persuadé qu'il y allait de son honneur de ne pas verser le sang de ses sujets, comme si le poète n'avait pas dit que le premier qui fut roi fut un soldat heureux, comme s'il y avait en Espagne un seul homme considérable qui n'ait pas sur lui quelques gouttes de sang espagnol. Dans son dernier message, il a exprimé le regret que la Péninsule n'ait pas été engagée sous son règne dans quelque guerre étrangère, parce qu'il eût saisi avec empressement cette occasion de montrer son épée, qu'il lui répugnait d'employer contre des rebelles. « C'était en user, a dit un ingénieux publiciste espagnol, M. Valera, comme ce médecin de Molière qui souhaitait à ses amis de bonnes pulmonies et de bonnes congestions cérébrales pour pouvoir déployer sa science en les guérissant. » Ne se faisant ni aimer, ni craindre, n'ayant pour lui ni les partis, ni la bourgeoisie, ni le peuple, ni les casernes, il a vécu en Espagne comme un étranger qui avait le mal du pays. On eût dit qu'il était venu à Madrid pour y faire en forme une expérience dont il devait être la victime, et qu'il bornait son ambition à mourir dans toutes les règles.

Que ces reproches soient fondés ou non, une chose nous paraît certaine : ce n'est pas dans le caractère du roi Amédée qu'il faut chercher la vraie cause de son insuccès. Les difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises étaient telles que le prince le plus adroit, le plus énergique, le plus amoureux de son métier, le moins esclave de son indifférence ou de ses scrupules, aurait eu peine à les vaincre, et qu'il eût, selon toute apparence, succombé à sa tâche. Ce ne sont pas ses fautes, ni les Espagnols, qui l'ont perdu; c'est la force des choses, qui sont toujours à la longue plus fortes que les hommes. Un mot de Lope de Vega pourrait servir d'épigraphe à cette histoire : « l'homme a beau se garder, ce qui doit arriver arrive toujours (1). »

L'élu du 16 novembre avait d'abord contre lui d'être un étranger chez un peuple ombrageux, jaloux de sa dignité, qui n'a jamais admis qu'on s'ingérât dans ses affaires. Les Espagnols se souvenaient que jadis l'épée du grand capitaine avait répandu en Italie la terreur de leur nom, que Naples et le Milanais leur avaient appartenu, et qu'ils furent longtemps en possession de donner des gouverneurs et des ordres à ce pays de servitude séculaire, qui s'enhardissait aujourd'hui à leur donner un roi. Ce retour de fortune témoignait de vicissitudes déplaisantes à leur fierté. En vain, pour guérir cette blessure, les partisans de la nouvelle dynastie citaient-ils plusieurs pays qui avaient accepté sans répugnance un prince qu'ils n'avaient pas vu naître, et trouvé sous un sceptre importé la liberté et le bonheur. Ils invoquaient surtout l'exemple de la Belgique. On leur répondait que la Belgique est un peuple tout neuf, qui s'est donné un roi le jour même où il s'est émancipé. Ses souverains ont cet avantage que la nation voit en eux les représentans de son affranchissement, les témoins et le gage de sa liberté. Quelle garantie nouvelle apportait un prince italien à l'indépendance d'une nation qui s'appartient depuis des siècles? Il ne pouvait sortir de son palais sans se heurter contre de glorieux souvenirs qui enflent le cœur castillan. Ce jeune prince sans passé était comme écrasé par le passé de ses sujets.

Le duc d'Aoste avait encore le malheur de devoir le trône à la bienveillance ou aux perplexités d'une assemblée qui l'avait nommé par 191 voix sur 311 votans. Plusieurs mois avant son avénement, des orateurs forts en logique avaient représenté aux cortès qu'un roi n'a d'autorité qu'autant qu'il a de prestige, que les peuples veulent trouver en lui quelque chose qui les dépasse, et qu'ils réser-

(1) Siempre fué lo que ha de ser,
Por mas que el hombre se guarde.
(*Lo que ha de ser*, III, 10.)

vent leurs soumissions pour la monarchie légitime quand elle ne s'est pas rendue impossible, ou pour ces parvenus qui sont nés au bruit de la foudre, péniblement enfantés par une révolution en délire dont ils apprivoisent les fureurs; elle a tremblé devant eux, elle avait reconnu son maître.

Ces orateurs remarquaient encore que la moins viable des royautés est celle qui naît du hasard d'un scrutin parlementaire. « Une monarchie créée par le vote d'une assemblée, disait le 6 juin 1870 M. Cánovas del Castillo, est la plus faible, la moins propre à s'enraciner, la plus éphémère, la plus caduque de toutes. » Et pour réfuter l'objection qu'on tirait de l'exemple de la Belgique, il alléguait que le roi Léopold avait été nommé du moins par 152 voix sur 200, qu'en 1830 le roi Louis-Philippe en avait obtenu 219 sur 252. « Cependant, continuait-il, ne savez-vous pas combien de fois on a reproché à cet intelligent, habile et libéral monarque de juillet qu'il avait dû le trône à 219 voix sans plus? Ne savez-vous pas que quelques-uns de ses plus chauds partisans se sont repentis jusqu'à leur dernière heure de n'avoir pas demandé au pays la confirmation de leur œuvre, et que ceux qui vivent encore recourent à de pénibles explications pour se faire absoudre de cet oubli? » S'il est certain qu'un roi élu à quelques voix de majorité est la victime prédestinée des révolutions, cela est surtout vrai quand l'assemblée qui le porta au pouvoir a une autorité ou une provenance discutable, et il n'y a jamais dans la Péninsule de majorités dont les origines ne fournissent matière à quelque contestation. Elles ont presque toutes une barre suspecte à leur écusson.

Une royauté contestée et contestable ne saurait vivre longtemps sans avoir de rudes combats à soutenir; il faut au moins que la loi lui fournisse les moyens de se défendre. On est tenté de croire que le duc d'Aoste n'avait pas lu la constitution votée par les cortès, à laquelle il jura fidélité; s'il l'eût étudiée avec quelque attention, il aurait bientôt acquis la certitude qu'elle le mettait dans l'impuissance de régner. La révolution de septembre avait prononcé en faveur du rétablissement de la monarchie et donné à l'Espagne une charte dont les articles semblaient la plupart empruntés à une constitution républicaine. La prévoyance du législateur avait laissé la porte ouverte à tous les repentirs, car l'article 110, qui autorisait les cortès à décréter de leur chef la réforme de la constitution, n'établissait aucune réserve en faveur de l'article 33, en vertu duquel la monarchie était reconnue comme la forme du gouvernement. De quoi se plaignaient les républicains? On respectait leurs espérances, leur avénement n'était qu'une question de temps. Aussi bien l'Espagne pouvait prendre patience; on lui avait donné un sénat électif comme

le congrès, et les Espagnols possédaient tous les droits qui sont garantis à un citoyen des États-Unis ou du canton de Genève, à savoir avec le suffrage universel l'absolue liberté de la presse, le droit absolu de réunion en lieu clos ou en plein air, le droit absolu d'association politique, sous cette seule réserve que les associations dangereuses pour la sûreté de l'état pouvaient être dissoutes par une loi. L'article 22 stipulait que les autorités ne pouvaient prendre aucune mesure préventive touchant l'exercice de ces droits. En vertu de la constitution monarchique promulguée à Madrid le 6 juin 1869, les ennemis de la monarchie étaient libres de l'attaquer dans leurs *meetings* et dans leurs clubs, aussi bien que de chansonner le roi dans ces libelles en vers qu'on appelle des *aleluyas*, et qui se vendaient librement dans les rues.

Les lois organiques avaient encore aggravé le cas. « Avec un système administratif, disait M. Cánovas au mois de juin 1870, qui ne confère au ministre de l'intérieur d'autres facultés que celle d'expédier des télégrammes énergiques, avec des gouverneurs de province qui ne sont que les délégués d'une sorte de société anonyme et dont les fonctions se réduisent à appeler ou à ne pas appeler l'attention du gouvernement sur les abus qui se commettent, avec des maires, véritables dépositaires du pouvoir exécutif, uniques exécuteurs de la loi, seuls représentans du gouvernement dans la généralité des *pueblos*, et qui peuvent combattre non-seulement la politique des ministres, mais le roi lui-même et la royauté, avec un régime enfin qui permet à l'autorité d'être républicaine, carliste ou modérée selon les lieux où elle réside, quel rôle jouera la monarchie? quel rôle jouera le monarque?.. De par la constitution elle-même, le roi doit servir de balancier dans le jeu des partis politiques. Fixez votre attention sur l'état présent de ces partis, sur la force respective que leur ont donnée les événemens, sur la nature des moyens d'action dont ils disposent dans la crise révolutionnaire où nous sommes engagés; croyez-vous en vérité que le prince qui viendra ici, dépourvu de toutes les conditions indispensables pour se faire respecter, aura le moyen d'exercer un pouvoir modérateur entre les factions rivales? N'est-il pas évident qu'il ne sera que leur triste jouet? »

Quelques mois avant que le duc d'Aoste acceptât la couronne, il s'était passé à Madrid et dans les provinces de curieux incidens. Le général Prim, qui attachait une médiocre importance aux théories et aux droits constitutionnels, parce qu'il estimait qu'il y a toujours moyen de se débarrasser des principes quand ils deviennent gênans, avait laissé le législateur proclamer à son aise toutes les libertés. Lorsqu'elles commencèrent à l'incommoder, il ne proposa point de

retoucher la loi, il s'avisa d'un expédient. On vit alors se former, sous le nom de parti de l'assommoir, *partido de la porra*, une mystérieuse association dont l'office était de prêcher à sa manière le respect du pouvoir. Plusieurs journaux étant sortis des bornes dans leurs attaques, la *porra* envahit leurs bureaux; il y eut quelques rédacteurs contusionnés, des dégâts dans le tirage, des registres d'abonnemens saisis; plus d'une gazette mourut de cet accident. Il s'était ouvert à Madrid et ailleurs des *casinos* carlistes; ces mêmes protecteurs officieux de l'autorité les fermèrent de vive force. Comme la censure théâtrale avait été supprimée, il se joua des comédies qui renfermaient des épigrammes un peu vives contre la régence et son cabinet; les chevaliers du bâton emportèrent d'assaut les fauteuils d'orchestre et donnèrent aux auteurs d'éloquentes leçons de politesse; — quelques directeurs prudens résolurent de ne plus mettre une pièce en répétition sans avoir pris au préalable l'avis d'un assommoir. C'est ainsi que le *partido de la porra* se chargeait, au dire d'un orateur, de résoudre les petites difficultés suscitées par la pratique de tous les droits individuels dans un pays qui n'est pas encore mûr pour l'absolue liberté.

Le roi Amédée avait des scrupules inconnus au général Prim ; il eût mieux aimé ne jamais régner que de gouverner par le bâton. Il a respecté les lois, et les lois l'ont perdu. Aussi la reine, avec ce grand sens politique dont elle a donné plus d'une preuve, disait un jour à un député des cortès : « La constitution nous rend la vie impossible; tout le monde ici a le droit de se défendre, excepté nous. » Qu'on se rappelle la lamentable nuit où la vice-royauté de Sancho « s'éclipsa, s'anéantit et s'en alla en fumée. » Comme il était dans son lit, plus rassasié de procès que de bonne chère, fatigué de rendre des jugemens et de donner des avis, on vint lui annoncer en tumulte que les ennemis assiégeaient le palais, et qu'il ne pouvait se sauver, lui et son île, que par un acte de vigoureuse énergie. Aussitôt on l'enchâssa dans deux grands boucliers, liés étroitement avec des courroies, et on lui mit dans la main une lance, sur laquelle il fut obligé de s'appuyer pour se tenir debout. Équipé de la sorte, on lui dit de marcher le premier au combat, afin d'animer tout le monde par son exemple. « Comment marcherais-je? s'écria-t-il. Entre ces planches où vous m'avez emboîté, je ne puis seulement plier le jarret. » L'instant d'après, il tomba lourdement et demeura par terre, « semblable à une tortue sous son écaille ou à quelque barque échouée sur le sable. » Image sensible de l'état d'un roi que sa constitution protége en lui interdisant tout mouvement!

La constitution de juin 1869 eût-elle mieux pourvu à la défense

du pouvoir, elle aurait été difficilement conciliable avec la monarchie par le seul fait qu'elle introduisait en Espagne le suffrage universel. C'était proclamer le principe de la souveraineté du peuple, et on conçoit malaisément la coexistence de deux souverains dans une nation. Un homme d'état peut aimer ou ne pas aimer le suffrage universel; mais bien osé qui tenterait de le supprimer quand il est entré dans les mœurs, et bien habile qui l'empêchera de produire avec le temps son fruit naturel, qui est la république. Le seul genre de monarchie démocratique qu'on ait vu prospérer jusqu'aujourd'hui est le césarisme, c'est-à-dire la démocratie autoritaire, représentée par le régime personnel d'un homme qui, plébéien d'instinct, accepté par la nation pour son mandataire, chargé par elle du soin de ses destinées, dont il est seul responsable, s'appuie sur l'armée et sur la police pour accomplir sa mission, quitte à demander à un plébiscite la sanction de ses actes. La constitution de 1869 n'avait rien de commun avec le régime plébiscitaire, et personne n'a jamais moins ressemblé à un césar que le roi Amédée. Il n'a voulu régner ni par l'armée, ni par la faveur populaire; il a subordonné docilement ses volontés à celles de son parlement; il a toujours cru que son pouvoir devait se borner à promulguer les lois votées par les chambres, et à résoudre de son mieux les crises ministérielles. Il appliquait en Espagne les pratiques dont il avait admiré en Italie l'habile et heureux emploi, sans considérer que Madrid n'était pas Florence, et que la monarchie démocratique ne peut se régler par les mêmes principes que le régime constitutionnel. Les gens clairvoyans ne s'y étaient pas trompés; ils avaient compris que, pour satisfaire tout le monde, les cortès avaient fait une œuvre contradictoire. Examinant tour à tour ce roi et cette constitution, ils avaient décidé qu'avant peu «ceci aurait tué cela.»

On a reproché au roi Amédée d'avoir eu des vertus intempestives et une loyauté inopportune. Il se disait : « Je serai un vrai souverain parlementaire, je choisirai toujours mes ministres dans le parti qui aura la majorité dans la chambre. » Il ne s'était pas avisé que ce rôle d'arbitre impartial entre les partis lui était interdit. Un roi porté au trône par la majorité d'une assemblée appartient à ceux qui l'ont nommé et qui le considèrent comme leur ouvrage, comme leur créature. Si Prim avait vécu, le roi d'Espagne serait resté dans la dépendance de Prim, et, s'il se fût lassé d'être souple, cette main de fer l'aurait brisé. Prim était mort, et les radicaux, ses héritiers naturels, pensaient lui avoir succédé dans ses droits de propriété sur le roi. Il était écrit dans le livre du destin que, le jour où il voudrait se reprendre, sa déchéance serait proche.

Les radicaux espagnols sont un parti intéressant à étudier. Ils

comptent dans leurs rangs beaucoup d'hommes capables et d'esprit politique; une notable partie du haut et du petit commerce, de l'industrie, de la banque, est à eux; ils disposent de généraux qui leur répondent de plus d'un régiment. Ce parti, qui est un produit du siècle, représente à merveille les dispositions et les sentimens d'une certaine bourgeoisie, non-seulement en Espagne, mais dans toute l'Europe. Très sceptiques à l'endroit des doctrines et de la théorie du gouvernement, libéraux par instinct, mais n'ayant d'autre principe que l'utilité publique et privée, n'agréant occasionnellement la monarchie que pour la garantie qu'elle procure à certains intérêts, et se réservant toujours le bénéfice d'inventaire, les radicaux sont des républicains de mœurs plus que d'idées, qui avaient jugé en 1869 que les Espagnols n'étaient pas mûrs pour la république, qu'au surplus il serait difficile de la faire agréer par l'Europe, à moins qu'on ne la déguisât, et il leur avait paru qu'un prince de la maison de Savoie serait la meilleure de toutes les républiques déguisées. « Vous avez résolu, leur disait un jour M. Castelar, d'étonner l'Europe par votre sagesse, et c'est pour cela qu'après une régence provisoire vous vous accommodez d'un monarque également provisoire. » Il ajoutait : « Ce que vous voulez aussi, c'est un roi qui soit à vous, qui représente les intérêts particuliers et la domination de votre parti. »

Il n'est pas besoin de beaucoup d'art pour concilier ses principes et son ambition. Les radicaux se considéraient à juste titre comme les vrais représentans de la révolution de septembre, et ils en concluaient que la nouvelle royauté ne serait digne de vivre qu'aussi longtemps qu'elle demeurerait fidèle à leur programme et soucieuse de leur complaire. Ils prêtaient au duc d'Aoste l'antique serment des Aragonais : « nous qui valons autant que vous et qui réunis pouvons plus que vous, nous vous élisons roi à la condition que vous maintiendrez nos droits, *y si no, no.* » C'était dire : N'oubliez jamais que nous représentons la révolution qui vous a fait roi; nous devant tout, il vous sera permis de régner tant que vous nous permettrez de gouverner.

Quelques semaines après l'abdication du roi Amédée, il parut dans une feuille italienne un remarquable article où l'on a cru démêler de hautes inspirations. « Si j'avais eu l'honneur, écrivait l'anonyme, d'être roi d'Espagne depuis le mois de janvier 1871 jusqu'au mois de février 1873, et que j'eusse tenu un journal de mon règne, voici ce que j'y aurais consigné. » Ce journal supposé était un vrai réquisitoire contre les hommes à qui le roi avait eu affaire. On y accusait le dernier président du conseil, M. Ruiz Zorrilla, de lui avoir manqué de respect, et par exemple d'avoir plus d'une fois, en

lui parlant, asséné de grands coups de poing sur la table, de s'être permis aussi de lui adresser des réprimandes cavalières; — chose plus grave, on se plaignait qu'il eût altéré en plus d'une rencontre les instructions royales, sous prétexte que le roi ne savait pas l'espagnol. L'article se terminait par ces mots : « j'ai reconnu que bien des visages qui, vus à travers la Méditerranée, me semblaient loyaux et bienveillans, vus de plus près, étaient noirs comme des consciences de traîtres. »

Cette conclusion nous paraît excessive. Il y a des traîtres sans doute, mais il n'est pas moins vrai que certains procédés ressemblent à des trahisons et n'en sont pas. Beaucoup de radicaux se regardaient de bonne foi comme un conseil de famille chargé d'administrer la volonté du roi et de veiller à ce qu'il accomplît religieusement ce qu'ils tenaient pour ses devoirs. Ils se croyaient dans leur rôle en le traitant un peu cavalièrement, comme des tuteurs traitent leur pupille qui, oubliant sa situation, dispose de lui-même sans leur aveu. Ils pensaient agir pour son bien en portant des propositions aux chambres sans le consulter, et ils parlaient en hommes très convaincus lorsqu'ils lui disaient : « Si vous nous ôtez nos portefeuilles, vous retournerez en Italie. » On raconte que, le roi ayant changé son ministère, les ministres de la veille, qui devaient dîner au palais, se firent excuser dans l'après-midi, alléguant qu'ils étaient enrhumés. Qui ne sait que Madrid est la ville du monde où l'on s'enrhume le plus facilement? Il passe aussi pour constant que le 30 janvier 1873 le congrès, pointilleux ce jour-là sur l'étiquette, et se plaignant que le roi lui eût manqué, faillit se transformer en convention et déclarer le trône vacant. Lorsqu'on ne croit pas au droit divin, on est moins maître de son humeur, et de tels incidens se produiront toujours dans une monarchie fondée par des démocrates. Un prince qui n'est que la meilleure des républiques ne peut compter que sur une politesse républicaine et provisoire comme lui.

Quelques-uns des conseillers intimes du roi lui ont représenté qu'il devait se mettre hors de page, briser hardiment sa chaîne et chercher son point d'appui dans les partis conservateurs. Le roi Amédée s'est demandé s'il suivrait ces avis; il a éprouvé des hésitations qui ont été la vraie croix de son règne; — il est triste d'en être réduit à choisir entre deux inquiétudes et deux dangers. Les conservateurs lui offraient sans doute cet avantage, qu'il pouvait trouver parmi eux de sincères et chauds partisans de la monarchie; mais le duc d'Aoste n'avait point été l'homme de leur choix, et ils demeuraient fidèles à leurs préférences et à leurs regrets. Aussi inspiraient-ils au jeune souverain une invincible défiance. L'article

de journal que nous avons cité plus haut renferme à ce sujet une curieuse déclaration. « Toutes les fois, y est-il dit, que je causais tête à tête avec le maréchal Serrano, duc de la Torre (c'est le roi qui est censé parler), j'éprouvais un indicible malaise, parce qu'il me semblait que nous étions trois; en effet, il y avait avec nous un second Serrano, qui se taisait, mais qui n'en pensait pas moins : c'était celui du duc de Montpensier, et je ne respirais que lorsqu'il était parti. Toutefois je lui dois cette justice, de déclarer qu'il ne m'avait point ménagé ses avertissemens quand on m'avait offert la couronne, et que tout s'est passé comme il l'avait prédit. »

Au surplus, les conservateurs lui promettaient leur appui efficace à des conditions que sa loyauté jugeait inacceptables. —Lorsque le roi déclara en arrivant à Madrid, nous disait l'un d'eux, qu'il maintiendrait la constitution, et crut gagner tous nos cœurs en nous affirmant que sa seule ambition était de se comporter en vrai roi constitutionnel, il nous fit frémir, car il ne pouvait rien dire qui nous parût plus inquiétant. Nous ne pouvions nous rallier à lui qu'à la condition qu'il nous promît d'être aussi peu constitutionnel que possible. Nous refusâmes d'abord de croire à tant de candeur; nous pensions qu'il jouait un rôle, qu'il allait employer les premiers mois à s'orienter, à prendre langue, à nouer des intelligences, à visiter les casernes, et qu'un jour il déclarerait bien haut que désormais l'expérience était faite, qu'il entendait réformer une constitution incompatible avec la sécurité et la dignité de la couronne aussi bien qu'avec l'ordre public. Quand nous eûmes acquis la conviction de sa parfaite bonne foi, nous ressentîmes une sorte de stupeur, et nous l'avons laissé accomplir sa destinée. Il ne pouvait plus espérer de nous que le triste secours de notre indifférence; nous l'avons regardé tomber en lui témoignant jusqu'au bout les égards qu'on peut attendre des indifférens qui ont quelque courtoisie. Il n'était pour nous que l'homme d'un parti, et ce parti l'a détrôné.

Tant de gens accommodent pour leur plus grand bien leur caractère à leurs intérêts qu'il est beau de voir un roi sacrifier ses intérêts à son caractère; ce trait ne sera pas oublié par l'histoire. Si le roi Amédée hésita, ses incertitudes ne furent pas longues. Au mois de juin 1872, alors que son trône, battu par l'orage, faisait entendre de sourds craquemens, le maréchal Serrano prit l'engagement de le sauver, s'il consentait à la suspension provisoire des droits individuels et, comme mesure subséquente, à une réforme de la constitution qu'on eût fait agréer par les cortès. Le roi, paraît-il, accepta; quelques heures plus tard, il reprenait son consentement, et on assure que le maréchal lui dit en se retirant : « Votre majesté en a encore pour

six mois. » Le 13 juin, M. Ruiz Zorrilla était mandé et chargé de former un cabinet; le 30 juin, il dissolvait les cortès, et le 24 août les élections donnaient une chambre composée presque en entier de radicaux et de républicains. « Voilà mon dernier coup de dés! » pensait sûrement le roi. A vrai dire, en rentrant en servitude, il avait plié sous les exigences de la situation.

Cependant, on doit l'avouer, de toutes les conduites qu'il pouvait tenir, il avait adopté la plus imprudente. Il avait eu des velléités d'indépendance, et après avoir pris le large il revenait sur ses pas. Il n'y avait gagné que de se brouiller avec tout le monde. Il s'était à jamais aliéné le bon vouloir des conservateurs en traitant avec eux et rompant les négociations, et plus encore par la dissolution d'une chambre où ils avaient la majorité. Ce qui était plus grave, il avait inquiété, irrité les radicaux, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir voulu secouer leur pesante tutelle. Cette tentative avortée avait eu pour premier effet de les rejeter du côté des républicains. On les avait vus, sous le ministère Sagasta, former avec eux une coalition électorale; leur commune défaite avait resserré leur alliance, et il s'en était suivi des pourparlers bien dangereux pour la couronne. Assurément il est faux de dire que tous les visages des radicaux étaient « noirs comme des consciences de traîtres. » Il n'en est pas moins vrai que, lorsque le roi revint à eux, leurs dispositions étaient sensiblement changées. Nombre d'entre eux, détrompés d'une idole dont ils pensaient avoir à se plaindre, se disant qu'ils avaient accepté la monarchie à titre d'essai et que cet essai avait mal réussi, se regardaient comme déliés de leurs engagemens, et par une prévoyance excessive à laquelle il est difficile de trouver un nom, admettant le cas de la proclamation prochaine de la république, ils avaient traité avec les républicains pour en obtenir des garanties qu'on n'avait garde de leur refuser. Quant au chef du cabinet, M. Ruiz Zorrilla, il n'y a aucune raison de croire qu'il ait travaillé sciemment et délibérément à une révolution qui devait lui ôter le pouvoir et le reléguer en Portugal; mais il a subi des entraînemens dont il ne pressentait pas les conséquences. Sa bonne foi surprise a autorisé de perfides menées qui l'ont conduit plus loin qu'il ne pensait. Il s'est trouvé qu'un jour il a dû choisir entre son parti et son roi, et qu'il a sacrifié son roi à son parti.

Les républicains, ainsi que le groupe des radicaux secrètement ralliés à la république comme à un régime inévitable dont ils se ménageaient les bonnes grâces, attendaient une occasion. Le hasard les servit bien, comme il sert toujours les gens qui savent nettement ce qu'ils veulent. Ils avaient insinué à ceux de leurs amis qui tenaient encore au roi, pourvu qu'il fût docile, mais qui se dé-

fiaient de lui parce qu'il avait voulu s'émanciper, qu'il était nécessaire de le mettre hors d'état de recommencer. Le roi était averti que, si jamais il renouait avec les conservateurs, il aurait une bataille à livrer dans les rues; il ne pouvait en affronter les risques que s'il était sûr du concours résolu de l'armée. On voulut briser l'instrument dans ses mains, et on y réussit. En se prêtant à cette intrigue, nous l'avons dit, plusieurs de ses ministres ne songeaient apparemment qu'à s'assurer de sa fidélité, et pensaient lui rendre service, l'empêcher désormais de faire des folies. Ils en usaient comme un sage et prévoyant gouverneur qui, craignant les coups de tête de son élève, retire prudemment de ses mains un pistolet chargé dont il pourrait faire un méchant usage; — un malheur est si vite arrivé! Ce que pensaient d'autres ministres est plus difficile à savoir; mais il est hors de doute que la république à son avénement a respecté certaines situations et certains portefeuilles.

La partie de l'armée dont les démocrates de toutes nuances se défiaient le plus était l'artillerie. Cette arme savante, fort bien recrutée en Espagne, possédait un corps d'officiers instruits et capables, qui n'avaient pas d'attachement personnel pour le roi, étant la plupart disposés à lui préférer Alphonse de Bourbon; mais l'état troublé du pays donnait des dégoûts à leur cœur de soldats. Acquis d'avance à la politique conservatrice, si le roi eût fait acte d'énergie, ils l'auraient servi fidèlement. Il y avait alors dans l'armée ce que les Espagnols appellent un *garbanzo negro*, c'est-à-dire un homme en butte à l'animadversion générale; — on l'accusait d'un crime de félonie. La nouvelle se répand tout à coup qu'il est nommé maréchal de camp. Grande émotion parmi les officiers d'artillerie. Ils s'indignent, ils protestent, ils finissent par mettre le ministère en demeure ou de révoquer son décret ou d'accepter leur démission collective. C'est ce qu'on appelle l'affaire Hidalgo.

On assure que le roi n'apprit ce qui se passait que par la lecture d'un journal; ses ministres ne s'étaient pas donné la peine de l'informer. Il sentit aussitôt la portée de l'incident et la grave responsabilité qu'il assumerait en prêtant les mains à la désorganisation de l'armée, alors que la Navarre était en armes et qu'il y avait encore dans l'Andalousie, naguère insurgée, plus d'un tison mal éteint. Il fit venir M. Ruiz Zorrilla, lui témoigna ses inquiétudes, le pria instamment d'arranger l'affaire. M. Zorrilla le rassura, lui promit que tout se terminerait à son gré. Cependant, les journaux continuant de l'éclaircir, le roi eut avec le président du conseil une seconde entrevue, dans laquelle, lui prenant les deux mains, il lui rappela les promesses qu'il avait faites deux ans auparavant au roi d'Italie, lorsque, président des cortès, il était venu chercher un roi

d'Espagne à Florence. M. Zorrilla, dit-on, s'attendrit aussi; mais à cette heure il n'était plus maître des événemens.

Peu après, comme le roi résistait encore, il se joua dans le sein du congrès un drame dont les incidens avaient été habilement combinés et les principaux rôles distribués d'avance. Parmi les acteurs, les uns étaient dans le secret, les autres n'en savaient que la moitié, et on ne pouvait s'en douter, tant les habiles parurent naïfs, tant les naïfs parurent habiles. Le ministère fut interpellé au sujet de l'affaire Hidalgo. Il répondit fièrement qu'il ferait respecter le principe d'autorité, que, plutôt que de se déjuger, il accepterait toutes les démissions qui lui étaient offertes. Il ajoutait, pour rassurer le pays, qu'il avait en main les moyens de réorganiser démocratiquement l'artillerie en cherchant des officiers parmi les sergens, — mesure malheureuse dont l'Espagne sent aujourd'hui les conséquences : elle a des canons de siége, et personne pour les pointer. Une majorité imposante, composée de radicaux et de républicains, émit un vote de confiance pour le ministère, qui était un vote de défiance pour le roi. Le 16 novembre 1871, 191 voix l'avaient proclamé roi d'Espagne; le 11 février 1873, 191 voix le mettaient en demeure ou de faire acte de pénitence ou de se retirer. C'était lui demander de choisir entre sa fierté et sa couronne; on était certain de sa réponse.

Le soir de ce même jour, ses ministres réclamèrent sa signature pour les décrets qui donnaient leur congé aux officiers d'artillerie. Le roi demanda un répit; il ajourna le conseil au lendemain, à trois heures de l'après-midi. Le ministère, qui venait de faire trancher la question par un vote du congrès, voulut la résoudre définitivement par un commencement d'exécution : il ordonna aux chefs d'escadron et aux officiers qu'ils eussent à lui remettre leurs hommes et leurs pièces dès dix heures du matin. « C'était, comme l'a remarqué M. Valera, anticiper sur la décision du roi, se jouer de sa prérogative, le traiter comme une marionnette dont on tient les fils dans sa main. » Quelques chefs importans du parti conservateur lui offrirent à cette heure suprême leurs services, ils l'engagèrent à livrer enfin cette bataille des rues à laquelle on le provoquait. Les officiers d'artillerie n'attendaient qu'un signal; ils ne se dessaisirent de leurs pièces que vers le soir, après s'être assurés que le roi refusait le combat. « Dans l'alternative où on le plaçait, a dit encore M. Valera, il devait opter entre trois choses, ou faire vœu d'être éternellement radical, ou se battre, ou abdiquer. » Il avait assez de l'humble métier de roi radical et des sacrifices qu'on demandait à sa dignité. Quant à se battre, son courage était de taille à se mesurer avec tous les dangers; mais, s'il avait consenti à être roi malgré lui, il s'était juré de

ne l'être jamais malgré les Espagnols. Il signa les décrets, et il envoya aux cortès un message d'abdication dont quelques termes ont paru discutables, mais qui a enlevé les suffrages de l'Europe par la noblesse et la hauteur des sentimens qui l'ont dicté.

La décision du roi fut approuvée de presque tout le monde, surtout de ceux qui en ont fait leur profit. Elle a été blâmée par quelques conservateurs et par quelques logiciens. Les uns ont dit que le roi n'avait pas le droit de déserter son poste ni d'abandonner une tâche volontairement acceptée, que, si lourde que soit une couronne, il n'est pas permis de la poser comme un chapeau qui gêne. D'autres ont relevé quelque contradiction dans sa conduite. De deux choses l'une, disaient-ils, ou les décrets étaient justes, et il devait les signer, ou ils étaient injustes, et il devait leur refuser sa signature. Dans un cas comme dans l'autre, il était tenu de rester; signer et partir, c'était commettre une faute compliquée d'une inconséquence. Dans certaines conjonctures, on agit d'instinct sans prendre le temps de réfléchir à tout. Le roi avait reçu un affront qui lui pesait sur le cœur; son chagrin a détruit les dernières illusions qu'il pouvait conserver encore. Il a vu sa situation dans toute sa vérité. Il a compris que ceux qui l'avaient appelé au trône venaient de l'abandonner ou de le trahir, que les conservateurs ne tenaient à lui qu'à titre de pis-aller, que, dépourvu d'alliés sincères et dévoués, il était réduit à disputer misérablement sa couronne à la république ou aux carlistes, et sa tête aux balles des assassins, qu'au demeurant, après deux ans de règne, il était encore un étranger pour son peuple, que son palais était une solitude, et qu'un roi solitaire n'est pas un roi. Que dis-je? il était dorénavant un prisonnier gardé à vue, et l'air commençait à lui manquer, il a mieux aimé s'en aller.

Les malheureux, a dit un poète, ne sont plus même suivis par leur ombre :

. . . . . A un desdichado
Aun no le sigue su sombra.

Quand le duc d'Aoste quitta Madrid, il se trouva qu'on n'avait pas songé à lui donner une garde d'honneur et de sûreté. Il se trouva aussi que les membres de la commission désignée pour le reconduire jusqu'à la frontière furent la plupart retenus chez eux par quelque affaire pressante. Le président des cortès, M. Rivero, vint à la gare lui offrir ses services. Le roi n'avait rien à demander à M. Rivero, et M. Rivero ne devait pas garder longtemps sa présidence. Quelques heures plus tard, il en était dépossédé par un de ses amis intimes, homme de beaucoup d'esprit et de talent, ci-devant ministre des affaires étrangères.

En traversant la station d'Aranjuez, deux députés qui accompa-

gnaient le roi et qui n'avaient pas eu le temps de déjeuner, achetèrent du pain et un peu de jambon. Après avoir mangé, ils allaient jeter les restes de leur frugal repas, lorsque, se ravisant, ils les gardèrent pour un cas de besoin. Leur précaution fut sage, ces restes servirent, car la reine eut faim. Ce voyage lui fut dur, elle relevait de couches. Cette noble femme, qui a laissé à Madrid un souvenir plein de respectueuse admiration, oubliait sa fatigue et ses souffrances pour penser à l'Espagne, au fatal dénoûment qu'elle avait vu venir de loin et qui n'avait pu être conjuré. Elle dit en pleurant à un Espagnol : « D'autres peut-être réussiront mieux que nous à donner la liberté et la paix à ce malheureux pays. Il ne faut pas désespérer de son avenir; voyez plutôt la France se relevant comme par miracle de ses désastres. » Le roi était soucieux, il interrogeait sa conscience; il cherchait à se faire dire par ceux qui l'entouraient qu'il avait fait son devoir et pris le bon parti. Il avait reçu trop tard de Florence une dépêche qui l'engageait à résister, à tenir jusqu'au bout. Il ne se réconcilia entièrement avec sa résolution qu'en trouvant à Lisbonne une autre dépêche, par laquelle le roi Victor-Emmanuel lui marquait que, mieux informé, il approuvait son départ. Partout sur son passage les populations lui avaient témoigné leur respect.

L'Espagne ne l'a point regretté, s'étant convaincue depuis longtemps qu'il ne pouvait rien pour son bonheur. Elle ne le plaint pas davantage; elle sait trop bien ce qu'il a souffert et que son abdication fut une délivrance, et volontiers elle lui dirait ce que disait Panurge au roi Anarche : « Tu ne fus jamais si heureux que de n'être plus roi! » Mais il n'est point d'Espagnol qui ne rende justice à ses intentions et ne reconnaisse qu'il n'a eu qu'un tort impardonnable, celui d'être impossible.

Ainsi s'est évanoui ce règne éphémère. Si court qu'il ait été, il est plein d'enseignemens, et il en faut recommander l'étude à ceux qui s'imaginent que la royauté agit comme un charme magique, par la seule puissance de son nom, et, dévots à cette panacée, pensent remédier à tout par une monarchie quelconque, instituée ou restaurée d'une manière quelconque, fût-ce à une voix de majorité. L'exemple d'Amédée, roi d'Espagne, est une preuve bien frappante que la monarchie peut difficilement subsister avec le suffrage universel et la démocratie, quand le monarque n'est pas un césar. Il prouve aussi qu'une royauté mal assise est le plus faible des gouvernemens, et que l'élection d'un souverain par une assemblée qui veut échapper à tout prix aux hasards de la république est quelquefois la plus hasardeuse des aventures.

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

TSARINES DE MOSCOU

ET LA SOCIÉTÉ RUSSE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

I. Zabiéline : — I. *Domachnyi byt rousskikh tsarits v XVI i XVII st.* (*Vie privée des tsarines russes au XVIe et au XVIIe siècle*), Moscou 1869. — II. *Domachnyi byt rousskikh tsarei*, etc. (*Vie privée des tsars de Russie au XVIe et au XVIIe siècle*), Moscou 1872. — III. *Opyty izoutchénia rousskikh drevnosteï i istorii* (*Essais d'enseignement des antiquités et de l'histoire russes*), 2 vol., Moscou 1872 et 1873.

Parmi les œuvres que la Russie contemporaine peut opposer avec le plus d'avantage à l'érudition de l'Occident, il faut compter les deux volumineux ouvrages de M. Zabiéline sur la vie privée des tsars et des tsarines de Russie pendant les siècles de François Ier et de Louis XIV. Pour nous présenter un tableau fidèle de l'ancienne Russie, l'écrivain a dû se livrer à d'immenses recherches. Les registres des administrations d'autrefois, les livres de comptes de la famille impériale, les listes de leurs serviteurs, les actes de la police palatine, les règlemens d'étiquette et de préséances, jusqu'aux moindres notes oubliées dans le recoin le plus poudreux des archives, il a tout interrogé. Il s'en est servi pour commenter les récits des voyageurs et des ambassadeurs occidentaux, suivant ainsi jour par jour la vie des anciens souverains de la Russie; il a noté par roubles et par kopecks leur dépense quotidienne, et poussé jusqu'à la dernière limite l'exactitude scientifique et l'indiscrétion posthume. Ses œuvres ne sont peut-être pas d'une lecture très facile. Autant qu'il est en lui, M. Zabiéline ne veut pas qu'il nous reste de doute sur aucun point : il nous a comblés de preuves, il veut nous en accabler. Rien ne lui échappe : ameublemens dis-

parus, dispositions des appartemens impériaux, tentures, tapis, objets de toilette, instrumens de musique, il connaît tout. Ces deux volumes, de sept à huit cents pages chacun, sont le trésor des antiquités moscovites; ils contribueront à soutenir le mouvement qui porte aujourd'hui les littérateurs russes, romanciers ou auteurs dramatiques, à restituer scrupuleusement sa couleur au passé. Si la Russie a son Walter Scott, — et tel roman historique, *le Prince Sérébrany* par exemple, rappelle l'auteur de *Quentin Durward*, — il apprendra chez M. Zabiéline de quel drap était fait le caftan d'un tsar, quelle forme avait la chaussure d'une tsarine; il trouvera dans son livre le nom de l'ouvrier allemand qui sculpta leur premier fauteuil, le sujet des peintures à fresque qui décoraient tel salon du palais; il saura à quelle heure se levaient Ivan IV et Michel Romanof, quels personnages ils recevaient avant leur déjeuner, dans quelle église ils entendaient la messe, combien il y avait de services à leur dîner.

Mais, si M. Zabiéline est un érudit exact, abondant, minutieux, il est en même temps un historien d'une sérieuse portée. A côté d'une longue description de costumes et de cérémonies, on se trouve tout à coup en présence de considérations originales sur le développement le plus intime de l'histoire russe, sur le rôle de la femme dans la société, la situation faite à l'art et à la littérature nationale par l'influence byzantine. Qu'une Sophie Alexiévna, qu'un Alexis Romanof, qu'un patriarche Nicon, se rencontrent sur son chemin, l'écrivain formulera sur eux un jugement ferme et en même temps motivé. Une véritable philosophie de l'histoire russe se déroule, dans les ouvrages de M. Zabiéline, parallèlement aux recherches archéologiques. Il travaille maintenant, dit-on, à deux autres livres sur la vie privée du clergé régulier et du clergé séculier, c'est-à-dire d'une très notable partie de la population moscovite. Peu d'écrivains seraient plus capables de mener à bien une œuvre qui reste encore à faire, même depuis Polevoï, mais dont les matériaux s'amassent tous les jours : une histoire intime du peuple russe. Justement apprécié de ses compatriotes, M. Zabiéline est moins connu en Occident : pour le faire goûter, il faudrait le traduire, et quel traducteur ne reculerait devant une telle tâche? Aujourd'hui j'essaierai, à la suite de cet excellent guide, de faire revivre devant le lecteur français la société russe du XVIe et du XVIIe siècle, et de l'initier aux mystères du gynécée impérial de Moscou.

I.

L'ancienne demeure des tsars a presque entièrement disparu; ce qui en reste est en quelque sorte enclavé dans les constructions du

Grand-Palais, élevé par Nicolas Ier. Parmi les immenses toitures modernes, on voit ressortir un toit aux vives couleurs, formé de losanges rouges et blancs, surmonté d'une demi-douzaine de petites coupoles polychromes qui ont l'air d'une poignée de champignons multicolores. C'est le *Palais du Terem*, auprès duquel se trouve le *Palais à facettes* (*Granavitaïa palata*), remarquable par le robuste pilier central qui soutient la voûte de sa grande salle. Tels sont à peu près les seuls débris du vieux louvre tsarien. Ravagé par le temps et plus encore par la main des hommes, dégradé par la vétusté poudreuse et par le vandalisme utilitaire, le *Palais du Terem* n'a été que sous le règne de Nicolas rendu à lui-même; une restauration moderne a été nécessaire pour lui restituer son caractère ancien. Si l'on pénètre dans cette demeure autrefois redoutable, on est surpris des proportions exiguës des appartemens impériaux. Cinq pièces seulement, faiblement éclairées, de voûte très basse, d'une aussi médiocre étendue que celles d'un logement parisien à 1,800 francs, voilà c qui constituait la résidence d'été du tsar de Russie; mais la décoration en est à la fois splendide et sévère. Les voûtes et les parois des chambres sont presque partout revêtues d'un fond d'or sur lequel se détachent les images des martyrs et des rois, couronnés d'un nimbe resplendissant. Les saints évêques, avec le livre dans la main gauche et les doigts de la main droite levés comme pour bénir ou pour menacer, ouvraient leurs yeux immobiles sur l'hôte de ce palais. Le tsar était, chez lui comme à l'église même, sous l'œil de Dieu. Dans la salle à manger s'allongent jusqu'aux voûtes Constantin et sa mère Hélène, qui ont converti l'empire romain, saint Vladimir et sainte Olga, qui ont christianisé le monde russe, comme pour rappeler sans cesse au tsar sa mission apostolique. Dans la salle où le souverain réunissait son conseil, saint Nicolas le Thaumaturge, saint Alexandre Nevski, semblent vouloir prendre part aux délibérations et juger les jugemens du prince. Même décoration pour le cabinet de travail, la chambre à coucher, l'oratoire : comme s'il y avait besoin d'oratoire dans une maison qui était presque un sanctuaire, où la Divinité se montrait partout présente et où des yeux d'outre-monde épiaient les actions et les pensées les plus secrètes du souverain !

Dans le cabinet du tsar, voici la cassette que l'on descendait tous les matins dans la cour du palais, afin que les plus humbles pussent venir y déposer une requête : chaque jour, le grand-prince opérait de ses propres mains la levée de cette espèce de boîte aux lettres et procédait lui-même au dépouillement de cette correspondance avec ses sujets. Par la fenêtre, on peut apercevoir la cour intérieure où jadis bourdonnait dès le matin la foule des courtisans, des pages, des chambellans. Voilà encore ce fameux Escalier rouge, que descen-

dait le nouveau tsar pour aller se faire couronner à l'Assomption, sur les marches duquel Ivan le Terrible contempla la comète qui lui annonçait sa fin prochaine, et que monta Napoléon, déjà tout pensif, pour prendre possession du palais des tsars. Il fut un temps où cette résidence souveraine répandait autour d'elle le respect et la crainte. Quelque chose de la terreur religieuse qu'inspirait la présence du tsar s'attachait à sa demeure. C'était avec tremblement qu'on approchait de l'antre du lion. Les plus orgueilleux boïars devaient arrêter leur traîneau ou leur voiture à distance respectueuse de l'escalier impérial. Le seigneur qui enfreignait la défense était immédiatement saisi, jeté en prison, dépouillé de son rang. Le domestique de noble qui, même par ignorance, aurait amené ses chevaux dans la cour intérieure était fouetté jusqu'au sang. L'homme du peuple ou le bourgeois qui passait devant le palais était tenu d'ôter son bonnet. Personne ne pouvait paraître en armes dans l'enceinte sacrée; même les ambassadeurs d'Occident étaient forcés d'ôter leurs épées. Le château impérial était une chose si sainte que c'était blasphème que d'y faire entendre une parole injurieuse et profanation que d'y manquer de respect même à un égal. D'ailleurs les châtimens étaient indispensables pour discipliner ces nobles à demi barbares, qui avaient un langage de palefreniers, et qui des paroles grossières étaient toujours disposés à en venir aux coups de poing.

Malheureusement les auteurs de cette intelligente restauration du palais tsarien ne nous ont rendu que les appartemens du prince. Il faut se figurer autour de l'édifice une multitude d'autres constructions, en bois pour la plupart. Les toits en étaient recouverts de cuivre doré ou de plaques métalliques, peintes de couleurs criardes. Aux façades, toute sorte d'ornemens en bois de sapin ou de bouleau : des tours en poivrière, des dômes en bulbes d'oignon, des colonnes, des flèches, des vérandahs, des belvédères, des galeries à jour, des fenêtres de tous les styles. Le simple bois des forêts de Russie se prêtait à toutes les fantaisies de l'artiste. La demeure des tsars n'était pas précisément un palais; c'était plutôt une collection de palais, un fouillis de cabanes splendides, de chalets vraiment impériaux. Parmi les villas polychromes, les églises à coupoles dorées, les édifices profanes et sacrés, étaient encore dispersés çà et là les bureaux, les chancelleries, les magasins qui servaient à l'administration du domaine et de l'empire. Ici le *Palais des Ambassades*, le *Palais des Armes*, le *Palais des Icônes* et des reliques; là le *Palais du Trésor*, renfermant non-seulement les monnaies et la vaisselle précieuse, mais les fourrures, les draps d'or et d'argent, les brocarts glacés; ailleurs la lingerie, ailleurs encore le *Palais des Chars*, la *Cour aux Provisions*, l'*Apothicairerie*, etc.

Il est à regretter, pour l'étude proposée, que les édifices destinés

aux tsarines, à leurs fils les tsarévitchs et à leurs filles les tsarévnas aient précisément disparu. Dans ces édifices, c'étaient les étages supérieurs, presque les greniers, qui étaient réservés aux membres de la famille impériale; les étages inférieurs étaient habités par les dames de la cour et les gens de service. Ce qui frappait d'abord dans un appartement russe, c'étaient les poêles colossaux, occupant du parquet aux lambris tout un angle de la chambre. Ils étaient revêtus, un peu comme aujourd'hui, de faïence verte ou bleue, agrémentée parfois de fleurs et d'oiseaux. Les murailles, les portes, le plancher et le plafond étaient également tendus de drap vert ou brun, plus ordinairement pourpre ou écarlate. Quelquefois on y appliquait des carrés d'une couleur différente afin d'obtenir une sorte de quadrillé ou d'échiquier. Le satin, le cuir doré, étaient aussi employés comme tentures. Enfin, — ce qui conduisait les Russes à nos papiers peints, — dès le XVIIe siècle, on tapissait les appartemens de toile blanche, sur laquelle on traçait des fleurs ou des veines de marbre. Un autre système de décoration, celui-là même que nous offre le *Palais du Terem*, c'étaient les peintures murales. Nous avons des détails très précis par exemple sur l'ornementation des chambres habitées par Sophie, sœur de Pierre le Grand. Dans la première étaient représentées sur fond d'or la vie de Jésus-Christ et toutes les péripéties de sa passion, depuis le baiser de Judas et le couronnement d'épines jusqu'au crucifiement. Dans la seconde pièce, entre autres sujets bibliques, on voyait David à genoux sur son lit et s'écriant : « Seigneur, j'ai mouillé ma couche de mes larmes! » Les versets des livres saints couraient à travers les icônes. Celui-ci convenait bien à la décoration d'une chambre de jeune fille : « une âme pure est comme une vierge parée de fleurs : elle est placée plus haut que le soleil, et a la lune sous ses pieds; » il s'appliquait assez bien aussi à l'énergique et ambitieuse vierge qui tint un moment en échec la fortune de Pierre Ier. Ces versets n'étaient pas toujours en langue slavonne; les rapports plus fréquens avec les Polonais et les Allemands avaient mis à la mode les textes latins et tudesques. Dans un des angles de la première chambre était fixée l'image domestique devant laquelle brûlait perpétuellement une lampe d'or ou de cristal, et à laquelle devaient s'adresser d'abord les génuflexions des visiteurs.

L'aspect d'un appartement ainsi orné rappelait beaucoup celui d'une chapelle orthodoxe. Partout dominait l'éclat de l'or, répandu à profusion, et celui des couleurs qui se heurtaient en contrastes violens. Toutefois les peintures d'appartemens, même dans les sujets religieux, se distinguaient de celles des églises par une certaine émancipation des entraves hiératiques : elles étaient plus vivantes, plus humaines; on sentait qu'un souffle de la renaissance

occidentale avait passé par là. Les sujets profanes n'étaient pas entièrement exclus. Dans les chambres des filles d'Alexis, nous voyons qu'on avait peint des fruits, des fleurs, même des paysages qu'on appelait déjà, d'un nom allemand, *landchafti*. Et comme si l'on commençait à éprouver, au milieu de tout cet or et de toutes ces icônes, la nostalgie de la nature vivante, on représentait autour des fenêtres des nuages blancs, le ciel bleu. On voulait agrandir, dans ces étroits appartemens tout encombrés de saintetés, la part de la lumière; on voulait suppléer, pour les longs et mornes hivers russes, à l'absence de la verdure et du soleil.

Quant au mobilier, à l'exception du trône oriental et byzantin dans l'appartement du prince, les chaises, les fauteuils, étaient restés jusqu'à l'époque de Pierre le Grand des raretés dans l'ameublement russe. On y suppléait par les grossiers escabeaux de chêne, les divans de cuir, les bancs de bois, qui couraient autour de la chambre, absolument comme dans les cabarets russes d'aujourd'hui. Les tsarines et les belles tsarévnas furent longtemps privées du plaisir de voir se refléter leur image à tous les panneaux de leur boudoir : les glaces de Venise n'apparaissent qu'à la fin du XVIIe siècle. Jusqu'alors, on n'avait eu que de petits miroirs, simples objets de toilette qu'on enfermait dans des étuis ou des cassettes, avec les peignes de bois et d'ivoire, les pinceaux, les pots de blanc et de rouge, les cosmétiques de toute sorte.

Sous le règne du premier Romanof, on commençait à suspendre aux murailles les tableaux peints par des artistes étrangers. Parmi « ces maîtres dans l'art de la perspective, » on cite à la fin du XVIIe siècle le Polonais Mirovski, les Allemands Engles et Walter. Ainsi, lorsque depuis deux cents ans déjà les rois de France plaçaient dans leurs palais des Tuileries, du Louvre, de Fontainebleau, de Versailles, les chefs-d'œuvre de Titien, de Raphaël, du Poussin, de Lebrun, les Romanof ne connaissaient les arts que par des essais médiocres; mais il est probable qu'Alexis était aussi enchanté de la *Vision de Constantin*, par Saltanof, que pouvait l'être Louis XIV des *Batailles d'Alexandre*. Ces artistes s'aventuraient parfois jusqu'au portrait : nous voyons figurer dans le palais du tsar Michel, en 1681, les *personnes*, comme on disait à cette époque, des rois de France et de Pologne, c'est-à-dire probablement de Louis XIV et de Sobieski. On donnait le nom de *feuilles allemandes* à des gravures que, dès le XVIIe siècle, on commençait à vendre à Moscou dans le Marché aux Fruits. La tsarévna Sophie avait, en des cadres dorés et peints, avec des légendes allemandes, une image du Sauveur portant la couronne d'épines et le roseau, — la Nativité du Christ, avec les évangélistes aux quatre coins, — le Crucifiement, avec la ville de Jérusalem représentée au-dessous. A en juger par les

descriptions, ces images devaient ressembler assez bien aux chefs-d'œuvre à vingt-cinq sols que les colporteurs répandent dans nos villages.

Sur des rayons ou dans des niches, on trouvait presque toujours un certain nombre de livres de piété, plus souvent manuscrits qu'imprimés, avec des reliures très riches, parfois incrustées de pierreries. De grands coffres à ferrures d'argent, tout semblables à ceux qu'on fabrique aujourd'hui pour les paysans, pouvaient servir de siéges et même de lits : les femmes y serraient précieusement leurs sarafanes brodés de perles, leurs parures de diamans, leurs robes de brocart glacé ou de drap d'or, leurs fourrures de Sibérie. Sur des dressoirs revêtus de velours, on entassait les grands plats d'argent ciselé, les aiguières d'or, les coupes et les hanaps de forme étrange, les samovars et les flacons, ornés de joyaux et qui figuraient tantôt une cathédrale, tantôt un cygne ou un éléphant. Dès 1594, l'ambassadeur d'Allemagne offrait à Feodor Ivanovitch une horloge de cuivre doré, où l'on voyait les planètes et le calendrier; en 1597, l'empereur Rodolphe en envoyait une autre où de petits personnages munis de trompettes, de nacaires et de guimbardes, jouaient de leurs instrumens chaque fois que sonnait l'heure. Bientôt les aigles qui battent des ailes, les musiciens qui se démènent à midi, les nègres montés sur les éléphans, toutes ces merveilles mécaniques où s'est toujours complu l'ingéniosité allemande, figurent dans tous les inventaires des palais impériaux de ce temps. Qu'on ajoute à tout cela les mille et un objets dont s'amusait l'oisiveté des tsarines, les jouets d'enfans, les berceaux suspendus aux lambris, les escarpolettes aux cordes revêtues de satin où les princesses russes, « belles d'indolence, » se balançaient au chant cadencé de leurs servantes, les lustres enrichis d'émaux byzantins, les tapis de Perse, les portières de velours de Hollande, et l'on aura une idée de cet « appartement supérieur » du palais (*terem* ou *verkh*) où s'enfermaient les tsarines de Moscou. Nous allons voir comment elles y entraient.

II.

Il n'était point facile à un prince ou à une princesse russe de faire un mariage assorti. Au XIe siècle, on avait vu un roi de France, Henri Ier, épouser une fille d'Yaroslaf; mais depuis le schisme qui arma l'une contre l'autre les deux églises, depuis la conquête tatare qui sépare la Russie du mouvement européen pour la rejeter dans le monde asiatique, une barrière s'éleva entre les Occidentaux et les Slaves d'Orient. Aucune maison régnante de l'Europe catholique n'eût consenti, au prix d'une abjuration, à faire monter une prin-

cesse de son sang sur le trône orthodoxe; de son côté, le clergé russe ne se fût jamais résigné à supporter une tsarine catholique. Du moins, tant qu'il subsista quelque débris du monde grec, les princes de Moscou trouvèrent dans leur communion des têtes couronnées. C'est ainsi qu'Ivan le Grand put épouser Sophie Paléologue et donner à son fils aîné Hélène de Moldavie. Quand la conquête musulmane eut anéanti à la fois l'empire byzantin et les principautés orthodoxes de Serbie, Bulgarie, Roumanie, le tsar de Russie se trouva l'unique souverain d'Europe qui professât la religion grecque. Isolé en face des dynasties catholiques de l'Occident, il dut renoncer à se chercher une fiancée en Autriche et en Pologne, comme en France ou en Suède. Une fois seulement Ivan le Grand maria sa fille Hélène au roi catholique Alexandre de Lithuanie; mais les luttes politiques qui éclatèrent entre les deux pays, à la suite des discordes religieuses entre les deux époux, démontrèrent par de sanglans argumens l'impossibilité de telles unions. C'est seulement depuis qu'une partie de l'Europe s'est séparée de Rome qu'a pu s'abaisser une barrière élevée par l'intolérance des deux vieilles églises.

De même, quand il y avait en Russie, outre le grand-prince de Moscou, des souverains indépendans à Mojaisk, à Tver, à Riazan, à Novgorod, le maître du Kremlin pouvait encore chercher une fiancée dans la famille des *kniazes* ses égaux et ses parens. Ordinairement le traité de paix qui mettait fin à une guerre féodale cimentait par quelque mariage la réconciliation des deux maisons; mais, presque au même moment où les principautés orthodoxes de la péninsule danubienne périssaient sous le glaive des Turcs, les souverains de Moscou arrivaient à la réalisation de leur plan séculaire : la destruction de la dernière principauté indépendante en Russie. Dès lors ils prirent le titre supérieur de *tsars;* princes, boïars, simples nobles, devinrent également leurs sujets ou plutôt leurs *esclaves* (*rabi*, *kholopi*). Pour les filles de leur sang, le célibat devint bientôt une règle rigoureuse. La religion leur interdisait les alliances avec les dynasties de l'Occident; l'orgueil de leur naissance ne leur permettait pas d'entrer dans le lit d'un *esclave*. Elles durent vivre et mourir en vieilles filles dans le palais de leur père ou de leur frère aîné, à moins qu'elles n'adoptassent ou qu'on ne leur imposât un parti plus décidé, l'entrée au couvent. Réclusion pour réclusion, autant valait celle du monastère.

Quant aux tsars, en même temps que leur isolement s'était complété en Europe, leur pouvoir avait singulièrement grandi dans leur pays. Placés au-dessus des lois, ils devinrent la loi vivante, la règle des mœurs. Alors s'introduisit en Russie une coutume léguée par le despotisme byzantin au despotisme moscovite. Les historiens grecs racontent qu'au IXe siècle une de leurs impératrices, Euphrosine,

voulant marier son fils l'empereur Théophile, alors âgé de douze ans, envoya des messagers dans toutes ses provinces avec ordre de lui amener les plus belles filles de l'Asie et de l'Europe. Elle les réunit dans une des salles du palais, et, remettant à son fils une pomme d'or, elle lui dit : « A celle qui te plaira le plus, donne la pomme. » Il y avait parmi les concurrentes une jeune fille noble, d'une admirable beauté, nommée Icasie. Théophile, étonné de tant de charmes, un peu embarrassé sans doute pour entamer la conversation, s'avisa de lui dire : « Les femmes ont causé bien des maux. » A cette facétie de séminariste, elle répondit modestement : « Oui, mais elles sont la source de beaucoup de biens. » Il paraît que le jeune sot lui trouva trop d'esprit. Décontenancé, irrité, il donna la pomme à une certaine Théodora, de la province de Paphlagonie. Ce pays passait pour la Béotie de l'Asie-Mineure. Le récit byzantin ne nous ramène-t-il pas en plein Orient, cette mère-patrie du pouvoir absolu? N'est-ce pas là l'histoire d'Esther, choisie « entre mille beautés » par le roi de Perse Assuérus? Et comme Byzance, depuis la chute de Rome, servait à son tour de modèle aux royautés nouvelles de l'Occident, nous voyons un roi des Francs, un fils de Charlemagne, prendre exemple sur les souverains de Persépolis et de Constantinople. Quand Louis le Débonnaire voulut contracter son second mariage, il fit comparaître devant lui, au dire de l'Astronome, les filles des grands de son empire, et après un examen attentif (*undecumque adductas procerum filias inspiciens*), donna la couronne à Judith de Bavière.

La Russie du XVe siècle subissait encore plus directement que la Gaule du IXe l'influence byzantine. La femme d'Ivan le Grand, Sophie Paléologue, était l'héritière de l'empire grec, de son droit de revendication contre les Turcs, de son aigle à deux têtes, qui devint celui de la Russie, de ses secrets de gouvernement et de son étiquette monarchique. Elle avait rempli le Kremlin de Grecs et de Gréco-Italiens : la littérature russe s'inspirait de la littérature byzantine quand elle ne se bornait pas à la traduire. Or parmi les livres slavons traduits du grec, une certaine *Vie de Philarète le Charitable* était très en faveur dans la société féminine et ecclésiastique de Moscou. D'après cette hagiographie, au VIIIe siècle, l'impératrice Irène, pour marier son fils Constantin, s'y prit exactement comme Euphrosine. Ses messagers parcoururent l'Anatolie, le Pont, la Bulgarie, la Khazarie, l'Italie, cherchant, comme dans nos contes de fées, celle qui était digne d'épouser leur prince. Philarète, malgré sa pauvreté, leur donna l'hospitalité; le ciel, par un miracle, fit les frais du repas. Les envoyés furent bien plus surpris encore de voir l'admirable beauté de sa vieille épouse; elle était grand'mère, leur dit-on, et avait trois petites-filles. Ils révélèrent alors l'objet de leur

mission, obtinrent que les jeunes vierges descendissent de leur gynécée, et déclarèrent à l'une d'elles, Marie, que sûrement elle serait leur impératrice. Marie fut envoyée à Constantinople pour être soumise, avec neuf autres beautés, à l'examen de l'empereur. Avant l'épreuve, elle avait proposé à ses rivales de s'engager par une promesse réciproque : celle qui serait choisie se souviendrait de ses compagnes et les marierait honorablement. Une seule, l'orgueilleuse Gérontéia, refusa; ses espérances furent déçues. Alors Marie à son tour se présenta devant le prince avec toute sa famille, aïeule, père, mère, sœurs, oncles et tantes. Devenue l'impératrice, elle maria l'une de ses sœurs à un patrice romain, l'autre au roi des Lombards, fit distribuer des charges à ses parens, et n'oublia pas ses rivales.

Or c'est la légende pieuse de Philarète le Charitable qui à Moscou, au xve siècle, devient une réalité. Les récits de Paul Jove, de Francesco da Collo, d'Herberstein, concordent parfaitement : les documens tirés des archives apportent une confirmation et de nouveaux détails. En Russie comme à Byzance, les envoyés se répandent dans les provinces, munis non pas de la pantoufle de vair, mais des lettres patentes du souverain. Ils ont ordre de se faire montrer toutes les jeunes filles riches ou pauvres, nobles ou non nobles; le tsar ne fait pas de distinction entre ses esclaves. Voici la teneur d'une circulaire rédigée en 1546 sous Ivan le Terrible; nous citons l'exemplaire destiné à la province de Novgorod :

« De la part d'Ivan Vassiliévitch, grand-prince de toutes les Russies, à la ville de Novgorod-la-Grande, notre patrimoine, aux princes et enfans boïars habitant à cinquante et à deux cents verstes de Novgorod. J'ai envoyé N... et N..., et je les ai chargés d'examiner toutes les demoiselles vos filles, qui sont des fiancées pour nous. Quand cette lettre vous parviendra, ceux d'entre vous qui ont des filles non mariées partiront immédiatement avec elles pour Novgorod-la-Grande... Ceux d'entre vous qui cacheraient leurs filles et ne les amèneraient pas à nos boïars s'attireraient une grande disgrâce et un terrible châtiment. Faites circuler ma lettre entre vous, sans la garder même une heure dans vos mains. »

Après un premier triage exécuté par les envoyés du prince au chef-lieu de chaque province, les plus jolies étaient dirigées sur la capitale. Le premier tsar qui contracta mariage dans ces singulières conditions fut précisément le fils de la Grecque, Vassili Ivanovitch. Quinze cents jeunes filles furent amenées à Moscou de tous les points de la Russie, chacune accompagnée de sa famille. Qu'on se figure ces rudes et coûteux voyages dans un immense empire si dénué de routes, les longues angoisses des parens suspendus entre la crainte d'un humiliant échec et l'espoir suprême, les intrigues et les

haines mutuelles de ces factions rivales, les démarches et les tentatives de corruption auprès des personnages influens du palais, les promesses que se font mutuellement les bonnes âmes, l'infatuation hautaine des orgueilleuses, les pleurs des timides, les types, qui devaient se reproduire sans cesse, de l'altière Vasthi et de la modeste Esther, de la fière Gérontéia et de la douce Marie, de la trop spirituelle Icasie et de l'heureuse sotte Théodora, — on aura une idée des passions et des sentimens éveillés par cette conscription en masse de la beauté russe. Le second prince qui employa ce procédé est, comme on l'a vu, Ivan le Terrible; c'est ainsi qu'il épousa la première de ses femmes et la plus aimée, Anastasie Romanof. Lorsqu'il contracta son troisième mariage, il se fit amener à la Slobode Alexandra deux mille jeunes filles nobles et non nobles. Après un long examen, on n'admit aux épreuves ultérieures que vingt-quatre concurrentes, puis douze seulement, sur lesquelles des médecins et des sages-femmes eurent à donner leur avis. Elles furent trouvées égales en santé et en vigueur, comme elles étaient égales déjà en beauté. Le tsar, après avoir encore longtemps balancé, choisit pour lui-même Marfa Sobakine, et fit choix pour son fils Ivan d'Eudoxie Sabourof. Suivant le témoignage d'un contemporain, toutes les jeunes fiancées présentées au choix du prince habitaient une grande maison, par dortoirs ou chambrées de douze lits. Dans chaque chambrée, il y avait un trône où le tsar venait s'asseoir; chaque jeune fille venait s'agenouiller devant lui, et, quand il l'avait regardée tout à son aise, elle jetait à ses pieds un mouchoir brodé de perles, et se retirait.

Cet usage finit par s'implanter si bien dans les mœurs russes qu'on ne reconnaissait presque plus au prince le droit de se marier sans prendre son épouse au concours. On ne devait pas enlever à la plus humble des beautés russes la chance de devenir impératrice. Les *Mémoires inédits* publiés par M. le prince A. Galitzine racontent qu'Alexis Romanof, devenu veuf, étant allé visiter le boïar Matvéef, fut surpris de l'ordre et de la propreté qui régnaient chez lui. On présenta au souverain la jeune Nathalie Narychkine, fille d'un ami de Matvéef, et que celui-ci avait prise chez lui à cause de sa pauvreté. Le souverain partit tout ému, revint quelques jours après, et déclara qu'il avait trouvé un mari pour Nathalie : c'était lui-même. Effrayé des haines que ce choix pouvait lui susciter, le boïar tomba aux pieds du prince, le suppliant de garder au moins les formes accoutumées. Alexis y consentit : soixante jeunes filles furent amenées au Kremlin; mais le tsar s'en tint à la belle et intelligente pupille de Matvéef, la mère de Pierre le Grand.

Après le choix du prince, la fiancée impériale devenait immédiatement une personne auguste. Elle logeait dans l'appartement ré-

servé aux princesses : on la confiait soit à la mère et aux sœurs du tsar, soit à ses propres parentes qui avaient dû l'accompagner, soit enfin à des femmes nobles et à des boïarines craignant Dieu. On plaçait sur sa chevelure de jeune fille une couronne comme en portaient les sœurs mêmes du prince. On lui donnait le titre de tsarévna. Les nobles et les serviteurs du palais venaient *lui embrasser la croix*, c'est-à-dire lui prêter serment. Elle était nommée dans les prières publiques parmi les membres de la famille impériale, mais sous un nom nouveau. Ici encore nous devons reconnaître une coutume byzantine : c'est ainsi que Lupicia, femme de Justin Ier, avait adopté le vocable moins malsonnant d'*Euphémie*, qu'Anastasie, mariée à Romain II, avait reçu du Porphyrogénète le nom flatteur de *Théophano*. Dans la Russie contemporaine, le changement de nom est d'ailleurs justifié le plus souvent par la nécessité de rebaptiser les princesses protestantes qui montent sur le trône orthodoxe. Au XVIe et au XVIIe siècle, il n'y avait pas lieu de renouveler le baptême des fiancées impériales : toutes étaient Russes et orthodoxes; cependant, par le choix du prince, elles devenaient en quelque sorte d'autres personnes; pour une existence nouvelle, il leur fallait un nouveau nom. Parfois même le père de la fiancée subissait le même changement : ainsi Ilarion Lapoukhine, père de la première épouse de Pierre le Grand, adopta le nom de Fédor.

Dans la monarchie absolue de Byzance, le mariage du maître amenait parfois des hôtes bien étranges dans le palais sacro-saint des empereurs. A Moscou également, c'était souvent de la plus humble situation qu'une belle fiancée s'élevait au rang des majestés. « Nous n'avons pas une souveraine bien chère, disaient de la femme de Michel Romanof ses chambellans : elle portait autrefois des bottes jaunes comme les paysannes; maintenant Dieu l'a élevée! » Maria Miloslavski, première épouse d'Alexis, était fille d'un homme en service chez un simple secrétaire d'ambassade et allait chercher des champignons dans le bois pour les vendre au marché. Sa seconde femme avait été reçue presque par charité chez le boïar Matvéef; à Smolensk, on l'avait vue marcher en *laptis*, c'est-à-dire en grossières sandales d'écorces tressées. Ces impératrices, sorties parfois d'une pauvre chaumière, n'en faisaient pas moins bonne figure au palais du Kremlin. A cette époque, il n'y avait réellement que peu de différence entre le pauvre et le riche, entre fille noble et non noble. C'est le développement du luxe, l'éducation, l'instruction, le souci de la propreté, qui créent des différences entre les classes; tout cela n'existait guère à cette époque. Le paysan libre ou le petit gentilhomme campagnard étaient à peine plus illettrés ou plus malpropres que le courtisan.

III.

C'était au moment où la jeune fille élue entre toutes venait de s'installer au *Terem* et de ceindre la couronne des tsarévnas que commençaient pour elle de terribles dangers. Rien de plus triste que l'histoire de ces fiancées impériales. Des maladies mystérieuses les déciment sous les lambris augustes avant qu'elles n'aient pu aller à l'autel. Choisies entre des centaines et des milliers de belles filles, soigneusement examinées par les gens de l'art, elles devaient être des fleurs de santé et de vigueur; est-ce donc le palais impérial qui était malsain? Ici nous abordons un des côtés les plus étranges de la vie russe à cette époque.

Les tsars de Moscou administraient l'empire comme une sorte de patrimoine avec des hommes à eux, leurs serviteurs particuliers; l'état n'était qu'une dépendance de la maison. Quand le souverain était jeune, c'était ordinairement des parens de sa mère qu'il était entouré. L'empire était alors comme en proie à une seule famille qui circonvenait, assiégeait, absorbait le prince et ne souffrait ni dans le gouvernement, ni dans le palais, aucune influence rivale. Tandis que les chefs de la famille prenaient la direction des affaires, les parens éloignés, les arrière-petits-cousins s'emparaient des postes de chambellans, d'échansons, pour garder le prince de plus près, ou s'enrichissaient comme voiévodes dans les provinces. Le règne de la famille qui était ainsi en possession de la faveur impériale s'appelait, d'un nom consacré dans l'histoire russe, un *moment* (*vrémia*); ses chefs étaient les *hommes du moment* (*vrémianiks*), ses autres membres constituaient les *proches*, *l'entourage* du tsar.

Que se passait-il quand le souverain se mariait? Une nouvelle impératrice amenait au pouvoir une autre famille. Sur qui le prince aurait-il pu se reposer avec plus de confiance que sur les parens de sa femme? Le débonnaire despote se laissait donc entourer de ses beau-père, beaux-frères, des oncles, neveux et cousins de son épouse. Partout, dans toutes les places, avec une âpreté facile à comprendre, ils se substituaient à l'ancien entourage. Un *vrémia*, un *moment* nouveau commençait. Un concours de fiancées était une sorte de loterie; les parens de celle qui amenait le bon numéro devenaient par le seul effet de la chance, sans qu'il fût question d'intelligence ou de capacités, les maîtres de l'état. Le mariage du prince équivalait à une révolution, à un de nos renversemens de ministère. On conçoit de quelle haine devaient être animés les anciens *vrémianiks* contre ces *hommes du moment* qui les dépossédaient, contre cette fiancée qui, rien qu'avec ses beaux yeux, venait les précipiter du pouvoir : haine féroce, implacable, mais sour-

noise et silencieuse. La jeune fille ne connaissait pas toujours ceux qu'elle devait craindre : souvent c'était des hommes qui s'empressaient le plus auprès d'elle, qui devant elle se mettaient à plat ventre, battaient le sol de leur front, essuyaient avec leur barbe et leur chevelure la poussière de ses pieds, c'était de ceux-là mêmes qui se proclamaient ses *vils esclaves*, qu'elle avait tout à redouter. Non-seulement les partisans des *vrémianiks* dépossédés, mais les amis et les parens de ses rivales évincées, avaient des intelligences dans les emplois du palais, parmi les femmes et les serviteurs attachés à son service. C'était dans l'ombre, sous le masque du dévoûment et de l'adulation, que se tramaient les complots. Quand on ne pouvait jeter dans les alimens ou le vin de la tsarine une poudre ou une herbe mortelle, on avait recours à des conjurations et à des pratiques diaboliques, on secouait de la cendre sur la trace de ses pas, on portait à quelque redoutable mégère un morceau arraché à un de ses vêtemens. A cette époque, on ne distinguait pas entre la sorcière et l'empoisonneuse. Sous la dénomination de maléfices, on confondait dans la même exécration des manœuvres meurtrières ou des simagrées ridicules. Au seul nom de sorcellerie, les plus hardis pâlissaient, les plus éclairés devenaient furieux. Pour avoir une idée des craintes qui pouvaient tourmenter un tsar sur sa propre vie, sur la santé de sa femme et de ses enfans, il faut lire la formule du serment que Boris Godounof exigeait de ses sujets :

« En ce qui regarde notre souverain le grand-prince et tsar de toutes les Russies, Boris Feodorovitch, et notre tsarine et grande-princesse Marfa, et leurs enfans, le tsarévitch Feodor et la tsarévna Axinie, nous jurons de ne rien attenter, ni mal faire à leur nourriture, à leur boisson, à leurs vêtemens, à n'importe quelle chose qui leur appartienne, de ne pas leur donner d'herbe ou de racine malfaisante, de ne pas leur en faire donner par d'autres, de ne pas écouter ceux qui nous engageraient à leur en donner, de ne point permettre à nos gens la recherche des herbes ou racines malfaisantes, de ne point recourir aux sorciers, aux sorcières, ou à tout autre moyen qui puisse nuire au tsar, à sa tsarine ou à ses enfans, de ne pas faire de conjurations avec la trace de leurs pas ou de leur voiture... »

Chacun devait même s'engager à dénoncer les faits analogues qui viendraient à sa connaissance. En outre un serment professionnel, portant sur les mêmes objets, était imposé à tous les serviteurs du tsar, échansons, panetiers, chambellans. Lui et les siens ne sortaient des murs crénelés du palais que sous bonne escorte. Le cellerier qui apportait les plats de l'office les goûtait avant de les remettre au maréchal, le maréchal les goûtait avant de les livrer

au tranchant, le tranchant avant de les passer au servant, qui les goûtait encore une fois sous l'œil du prince avant de les lui présenter.

Ces terreurs si naïvement manifestées par les empereurs moscovites jettent une fâcheuse lumière sur le caractère de leurs courtisans. Quand nous voyons Ivan le Terrible s'écrier tout à coup qu'on a empoisonné sa tsarine et faire autour de lui une boucherie de boïars, il ne faut pas se hâter de l'accuser de mensonge et de cruauté gratuite. Pour plusieurs de ses épouses mortes subitement, il fit faire des enquêtes dont les dossiers, malheureusement peut-être pour sa mémoire, se sont perdus. Dans son discours à l'assemblée des évêques, il dénonce l'empoisonnement de ses deux premières femmes, et en ce qui concerne la troisième il s'exprime ainsi : « La haine de mes ennemis a excité plusieurs de mes *proches* (sans doute les *proches* du *vrémia* précédent) à entreprendre sur la vie de la tsarine Marfa lorsqu'elle était encore vierge, et qu'elle n'était tsarine que de nom. On lui a donné du poison. Alors le tsar orthodoxe, mettant sa confiance en Dieu, qui seul peut guérir, a pris avec lui Marfa, mais leur union n'a duré que deux semaines. »

Il est d'autres faits analogues sur lesquels les enquêtes du temps nous ont ménagé les détails les plus circonstanciés. Michel Romanof, alors âgé de vingt ans, venait de monter sur le trône de Moscou. En l'absence de son père, le patriarche Philarète, ses cousins les Soltikof étaient les *hommes du moment*. Il choisit pour fiancée, dans les formes accoutumées, Marie Khlopof, qui fut installée au *Terem* sous le nom de Nastasia. Les Soltikof, maîtres de la place, ne virent pas d'un bon œil les Khlopof sur le point de leur succéder. La lutte était imminente entre les deux familles. Un jour, une discussion eut lieu entre un des anciens *proches* et un des nouveaux sur le motif le plus futile. L'un soutenait qu'on pouvait fabriquer une certaine espèce de sabre dans les manufactures du tsar, l'autre prétendait le contraire : de là, échange de gros mots et rupture ouverte. Quinze jours après, la fiancée tomba malade. Ses parens ne voyaient là qu'une simple indigestion; au contraire les Soltikof déclarèrent la maladie incurable. Ils consultèrent les médecins, qui prescrivirent un traitement; mais les Khlopof n'étaient pas si sots que de faire prendre des médicamens à leur fille. D'abord les docteurs de la cour, envoyés par leurs rivaux, leur étaient suspects, et puis, en vrais Russes du vieux temps, ils considéraient les médecins, cette récente importation de l'Occident hérétique, comme une variété des sorciers. Dans les idées de cette époque, la maladie était une épreuve envoyée de Dieu : Dieu seul pouvait guérir. Accepter une ordonnance et des remèdes ou demander des herbes à une *vieille*, c'étaient deux choses également condamnables. Ils firent boire à leur

fille de l'eau bénite dans laquelle on avait trempé des reliques. Cette sainte infusion la guérit; mais les Soltikof ne se tinrent pas pour battus. Abusant de la jeunesse du prince, leur pupille, ils lui affirmèrent que les médecins avaient jugé la maladie incurable. Sous leur pression, le conseil des boïars déclara que Nastasia « ne pouvait faire le bonheur du tsar. » Malgré la douleur du prince, elle fut envoyée en exil avec toute sa famille. Alors le jeune empereur, qui avait montré tant de faiblesse lorsqu'il s'agissait de soutenir sa fiancée, déploya une invincible obstination quand il fut question d'en choisir une autre. « J'ai contracté mariage suivant la loi de Dieu, répétait-il : on m'a fiancé une tsarine; je n'en épouserai jamais d'autre. » Il se réjouit de l'échec de son gouvernement dans les tentatives de négociation matrimoniale avec l'Occident. Le roi de Danemark refusa la main de sa nièce, parce que « sous Boris Godounof on avait empoisonné son frère, fiancé à la princesse Xénie, et qu'on empoisonnerait de même la jeune fille. » La réputation des Borgia de l'aristocratie russe commençait à se faire en Europe. Bientôt le crédit des Soltikof déclina. Le tsar ordonna une enquête : il fut reconnu que sa Nastasia était d'une très bonne santé, que jamais elle n'avait été malade gravement, que ses favoris avaient menti effrontément.

Des circonstances impérieuses l'empêchèrent de réparer entièrement l'iniquité. Après avoir lutté longtemps, il dut se résigner à choisir, ou plutôt sa mère choisit pour lui Marie Dolgorouki. Le 19 septembre, on fit de grandes réjouissances au Kremlin; il y eut liturgie dans les églises, festins pompeux, sonneries de cloches et de trompettes. Le lendemain, une maladie mortelle se déclara chez la fiancée. Elle languit trois mois et mourut. Il fut reconnu qu'on l'avait empoisonnée, mais on ne put découvrir les coupables. Les meurtrières intrigues des boïars étaient la plaie de la Russie; il eût fallu pour les dompter une main autrement vigoureuse que celle de Michel Romanof. On se prenait à regretter le Terrible. « Que Dieu ouvre les yeux au tsar, écrivait un résident hollandais, comme il les a ouverts à Ivan! autrement la Russie est perdue. » Les troisièmes fiançailles de Michel avec Eudoxie Strechnef furent plus heureuses, grâce aux précautions dont on entoura la fiancée; la haine de ses ennemis ne put que s'épancher en mauvais propos.

Alexis, père de Pierre Ier, dut passer par les mêmes épreuves. Il avait fait choix en 1647 d'Euphémie Vsévolojski. Ce choix déplut au boïar Morozof, qui était l'*homme du moment*. Les coiffeuses du *Terem* furent-elles gagnées par lui? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le jour où elle se présenta devant son fiancé elle tomba en faiblesse. On lui avait, semble-t-il, tiré les cheveux avec tant de force pour former sa parure de tsarine que la douleur avait déterminé l'évanouissement. Les Morozof persuadèrent au jeune prince qu'on l'avait

trompé, que les parens de la jeune fille avaient dissimulé le mal épileptique dont elle était atteinte. On mit le père à la question, la famille fut envoyée en Sibérie,et l'on procéda à un nouveau choix. Morozof réussit à faire tourner la chance en faveur de Marie Miloslavski. Elle avait une sœur que le boïar épousa; les intérêts des Morozof et des Miloslavski, c'est-à-dire des anciens et des nouveaux *proches*, étant devenus identiques, la nouvelle impératrice n'eut rien à craindre des herbes malfaisantes et des maléfices.

Est-il étonnant que les parens les plus ambitieux ne se soient pas toujours souciés d'exposer leurs filles à de tels dangers, et que les fiancées impériales ne soient entrées qu'avec tremblement dans ce brillant et sinistre *Terem*, où resplendissaient sur des murailles d'or des figures d'anges et de bienheureux, mais où les enchantemens du démon avaient une si redoutable puissance? Sous Alexis, on arrêta le gentilhomme Kokoref, accusé d'avoir proféré « des paroles indécentes. » Il avait osé dire « qu'il n'était pas bon de conduire ses filles à l'examen du tsar, et qu'il valait mieux les jeter à l'eau que de les faire entrer dans l'*appartement supérieur*. »

Les soucis d'une tsarine n'étaient pas finis après le mariage et le couronnement solennel à l'Assomption. Si le tsar l'avait tirée du néant pour l'élever à la royauté, c'était pour qu'elle donnât des héritiers à la monarchie. La fécondité achevait seule d'en faire une souveraine : une stérilité prolongée l'eût frappée de déchéance. Aussi quel devait être son tourment, le tourment de ceux dont la fortune était attachée à la sienne, quand cette bénédiction du ciel se faisait attendre! Sophie Paléologue, femme d'Ivan le Grand, ne lui avait d'abord donné que des filles. Or, dans les idées du temps, ce n'était pas être mère que de ne pas donner de progéniture masculine. Dans son désir passionné d'un héritier, le couple impérial se rendit au tombeau de saint Serge à Troïtsa. Comme la tsarine suivait le vallon qui longe les murs du monastère, tout à coup apparut devant elle un vieillard à l'air imposant qui portait dans ses bras un petit enfant mâle. Il le jeta dans le giron de la princesse et disparut. Sophie Paléologue, saisie d'une terreur religieuse, s'évanouit, et les femmes de sa suite, qui n'avaient rien vu, se précipitèrent étonnées pour la secourir. Quand elle revint à elle, elle chercha l'enfant que le vieillard lui avait jeté. Elle ne trouva rien, mais elle comprit que c'était saint Serge en personne qui lui était apparu, et revint pleine d'espérance à Moscou. En effet, neuf mois après, elle mit au monde celui qui devait être Vassili Ivanovitch.

Toutes les impératrices n'avaient pas le même bonheur. Ce Vassili, qui avait épousé à vingt-six ans Solomonie, resta vingt années sans en avoir d'enfans : immense malheur pour une maison royale; toutes les misères engendrées par la minorité d'Ivan le Terrible

sont venues de cette longue stérilité. Vainement on avait eu recours à tous les moyens alors en usage : on avait répandu l'or à poignées dans tous les monastères, on avait fait venir de saints ermites du fond des solitudes du nord ou des ténèbres des catacombes, on avait essayé la vertu de toutes les reliques célèbres. Alors Solomonie s'était adressée aux devins, aux sorciers : elle avait imprégné la chemise du grand-prince d'un philtre merveilleux; rien n'y fit. Vassili devenait vieux; il était temps de prendre une décision. Les boïars, réunis en conseil par le tsar, lui conseillèrent unanimement d'envoyer la tsarine au couvent et de se remarier. Ce ne fut pas sans pleurs et sans désespoir que la malheureuse princesse subit sa destinée : il fallut lui couper de force les cheveux; l'envoyé du tsar en vint à la frapper. En tombant du pouvoir, elle laissait derrière elle tout un parti à la cour, et, pour contrarier la nouvelle impératrice, Hélène Glinka, pour inquiéter la conscience du prince et le tourmenter dans ses sentimens paternels, on fit courir le bruit que Solomonie était accouchée d'un fils dans le monastère.

Il ne faut pas oublier que si l'impératrice devenait une souveraine pour tous les Russes, une maîtresse pour son père même et ses parens, elle restait une sujette, une esclave pour son mari. Le tsar l'avait élevée, le tsar pouvait l'abaisser et du palais l'envoyer au couvent. Les chants populaires ont conservé le souvenir ému de ces infortunes souveraines. Elle se lamente, la tsarine, sur l'escalier de son palais; elle ne pourra plus s'asseoir à la table de cyprès, ni savourer les plats sucrés, ni manger la chair du cygne blanc. Elle pleure, elle ordonne à ses écuyers d'atteler son char, puisque enfin il faut partir. « Chargez les chariots, — mais ne vous hâtez pas. Sortez de Moscou, — mais ne vous hâtez pas. Peut-être mon seigneur le tsar s'adoucira, peut-être il ordonnera de revenir. » Hélas! on a beau ne pas se hâter, aucun messager de grâce n'est accouru sur les traces du cortége. Et déjà apparaissent les blanches murailles du couvent, déjà retentit l'appel des cloches sacrées, déjà s'avance en procession la mère abbesse suivie de ses religieuses. Elles prennent la tsarine par ses mains blanches et la conduisent dans sa cellule, non pour une heure, non pour un jour, mais pour toute sa vie.

Aussi quand il naissait un fils, quelle joie dans le palais! On désignait pour nourrice à l'héritier des tsars une des plus belles boïarines de la cour. On taillait une planche ayant exactement les dimensions de son petit corps, et on y peignait l'image du saint, son patron : c'est ainsi qu'on a pu placer sur le tombeau de Pierre le Grand une icône faite à sa taille trois jours après sa naissance. Comme à la cour de Henri IV ou de Louis XIII, on n'oubliait pas de faire tirer l'horoscope du nouveau-né. On confiait ce soin ou à de saints ermites qui avaient déserté leurs forêts, ou à de savans ecclésias-

tiques, comme Polotski et Rostovski, qui lurent dans les astres la destinée de Pierre le Grand, ou à de simples sorciers, en faveur desquels on voulait bien faire trêve un moment aux édits de persécution. Ils ne manquaient jamais de prédire que l'enfant ferait plus d'actions mémorables qu'aucun de ses prédécesseurs, qu'il serait l'effroi des méchans et le soutien de l'église. A partir de ce moment jusqu'à celui où il passait aux mains des hommes, il vivait dans les appartemens et parmi les femmes de la tsarine.

IV.

Dans ces appartemens supérieurs du palais, qu'on appelait *Verkh* ou *Terem*, les femmes étaient aussi sévèrement recluses que dans les gynécées de la Grèce antique. En Russie, comme dans la Rome des douze tables, la femme était une mineure perpétuelle. La jeune fille affranchie par la mort de son père, l'épouse affranchie par la mort de son mari, retombaient sous la tutelle d'un frère, d'un oncle, d'un aïeul, à leur défaut sous la tutelle de l'église, au même titre que les orphelins, les aliénés, les indigens. Pour elles, il n'y avait pas de vie de société, encore moins de vie politique. Dans les temps légendaires de l'histoire russe, nous voyons bien les héroïnes des chansons épiques suivre au combat leurs fiancés ou leurs maris comme les femmes germaines ou scandinaves, déployer leur force et leur agilité dans de merveilleuses épreuves comme la Brunehilde des Niebelungen : sainte Olga, l'héroïne vaillante des souvenirs populaires, défend les armes à la main le patrimoine de son fils et poursuit avec le fer et la flamme la vengeance de son mari; mais Olga, en inaugurant les rapports pacifiques avec Byzance, préparait aux femmes russes des entraves nouvelles. L'influence byzantine compléta leur asservissement. Le christianisme étroit du bas-empire, avec les bizarres conséquences qu'il tirait de la faute d'Ève et du péché originel, avec ses idées d'impureté et de fragilité de la femme, vint consacrer l'infériorité sociale de ce sexe. De bonne heure on traduisit en russe les diatribes anti-féminines des sermonnaires et des sophistes néo-grecs, par exemple le fameux texte de Cosmas de Chalcédoine, tendant à prouver qu'on ne doit pas donner à la femme le titre de *gospoja* (madame, *domina*).

« Croyez les sages qui disent que la femme ne doit pas s'aviser d'en remontrer à son mari ou de vouloir le conduire. Elle doit se taire et lui être soumise. Adam a été créé le premier, Ève seulement après, et le Seigneur lui a dit : « Tu seras gouvernée par ton mari, tu travailleras par ses ordres, tu lui obéiras tous les jours de ta vie... » Les femmes

seront sédentaires,... elles obéiront à leurs maris *comme l'esclave obéit à son maître*... Le chef de l'homme, c'est le Christ; le chef de la femme, c'est son mari. Le mari n'a pas été créé la chose de la femme, mais la femme a été créée *la chose de l'homme*... La femme ne peut donc élever la tête plus haut que son mari sans outrager le Christ. A cause de cela, il ne convient pas d'appeler la femme *gospoja*, mais elle doit appeler son mari *gospodine* (seigneur). Quel maître appelle sa servante ou son serviteur *dame* ou *seigneur;* quelle maîtresse appelle ses domestiques *gospoja* ou *gospodine?* »

La femme dut résider dans les appartemens supérieurs de la maison, d'où elle ne pouvait sortir sans passer par ceux de son père ou de son mari : c'est dans le *Terem* que nous la montrent déjà les chansons populaires. « Elle est assise derrière vingt-sept serrures, — elle est assise enfermée à vingt-sept clés, — pour que le vent ne l'évente pas, — pour que le soleil ne la brûle pas, — pour que les bons compagnons ne la voient pas. » Dans le *Terem*, elle doit vivre chrétiennement : or, l'idéal de la vie chrétienne selon les idées byzantines étant le cloître, elle doit pratiquer chez elle toutes les austérités et tous les exercices pieux du couvent. La maison conjugale est un monastère dont le mari est l'abbé. Entre la femme russe et la femme turque, il y a seulement cette différence que, pour sanctionner la loi de réclusion imposée à la première, on compte avant tout sur les moyens moraux. La crainte de Dieu et de la réprobation publique dispense d'emprunter à l'Orient ses étranges gardiens. Suivant ses directeurs de conscience, la dame russe doit, comme la femme forte de l'Écriture, se lever la première dans la maison, éveiller ses serviteurs et ses servantes, leur distribuer la tâche, travailler de ses propres mains. Elle doit obéir à son mari, qui saurait au besoin la ramener à l'obéissance par des corrections manuelles d'une charitable modération, mais d'une efficacité énergique : on recommande dans ce cas à l'époux de ne point se servir de gourdins trop gros ni de bâtons ferrés. Elle doit fuir les mauvaises compagnies, les propos oiseux, ne recevoir personne à l'insu de son seigneur et maître, éviter surtout les marchandes de toilettes, les devineresses et autres agens de Satan, ne point parler mal des voisins, ni des boïarines, ni des princesses. Comme cette matrone romaine qui fut punie de mort pour avoir détenu les clés de la cave, elle s'exposerait à de graves châtimens, si elle s'abandonnait au vice national, l'ivrognerie. Il paraît si indispensable que la femme reste à la maison, qu'elle soit *sédentaire*, comme dit Cosmas, il paraît si dangereux de laisser quelque liberté à un être aussi fragile qu'on la dispense même d'aller à l'église. Le mari doit y aller le plus souvent possible, — elle, le plus rarement.

C'est la conséquence de la théorie : le mari a pour chef le Christ, mais la femme a pour chef son mari. Son église, c'est sa propre maison, où elle doit avoir toujours le chapelet au poing, faire les centaines de signes de croix et de prosternations requises pour le salut, observer rigoureusement les jeûnes prescrits par l'église orthodoxe, rivaliser de dévotion et d'ascétisme avec les saintes femmes réellement enfermées au couvent. Tel est le plan de vie que trace aux princesses et aux femmes distinguées de son temps, dans son *Économie domestique* (*Domostroï*), le pope Silvestre, qui fut un moment le directeur de conscience et le ministre d'Ivan le Terrible.

On peut imaginer combien un tel idéal, de tels principes, devaient être funestes à la vie de société. Presque jamais les hommes et les femmes ne se rencontraient. La dame russe était toujours cachée aux regards de tous par des murailles, des tentures ou des voiles. Dans sa maison même, la plus grande partie de ses serviteurs pouvaient fort bien ne l'avoir jamais vue. Les amis de son mari n'existaient pas pour elle : elle ne présidait pas aux festins qui leur étaient donnés; mais elle pouvait recevoir ses propres amies dans ses appartemens. Cependant, lorsque les hôtes de l'époux étaient tout à fait des intimes ou des personnages auxquels il voulait faire le plus grand honneur, on procédait à une curieuse cérémonie, d'un caractère presque chevaleresque et occidental, et que le roman a mise en scène dans *le Prince Sérébrany* (1). A la fin du repas, sur l'invitation de son mari, la maîtresse de la maison descendait, comme la Pénélope d'Homère, l'escalier du gynécée, toute parée, ayant à la main une coupe d'or. Après y avoir trempé les lèvres, elle la présentait à chacun des convives; puis elle se tenait debout à la place d'honneur, et chacun après une profonde salutation venait l'embrasser. C'était comme une tradition de l'antique hospitalité slave qui venait briser la règle monastique du régime byzantino-russe.

Si la réclusion était de règle pour les femmes d'un rang distingué, elle constituait une obligation encore plus étroite pour une tsarine de Moscou. De cette demeure déjà sacrée du *Terem* impérial, elle devait faire un véritable sanctuaire; elle devait achever en elle-même ce caractère de sainteté que lui conférait déjà sa qualité d'épouse du tsar. « Il n'y a pas une souveraine en Europe, écrivait Reitenfels, qui soit aussi respectée de ses sujets que la tsarine. Les Russes n'osent même pas parler d'elle librement, ni lever les yeux sur elle. Quand elle se promène dans la ville ou dans la campagne, sa voiture est toujours fermée de rideaux, afin que personne ne

(1) *Le Prince Sérébrany*, par le comte Tolstoï, traduit en français par le prince A. Galitzine sous ce titre, *Ivan le Terrible*, Paris 1872.

puisse la voir. » Lorsque la tsarine sortait à pied, ce qui n'arrivait guère que la nuit, dans l'intérieur du palais, on portait autour des pièces de toile ou des espèces d'écrans qui la dérobaient à tous les regards. L'imprudent qui se serait trouvé sur le passage de la princesse, ou qui aurait eu la mauvaise chance d'apercevoir son visage, était aussitôt saisi, questionné, exposé aux plus rigoureux châtimens. Les actes du palais renferment plusieurs dossiers sur des affaires de ce genre. Ne se croirait-on pas dans la Perse de Chardin ou de Tavernier?

On traitait les médecins presque comme les autres étrangers. On ne les introduisait, à la dernière extrémité, dans la chambre d'une tsarine ou d'une tsarévna qu'après en avoir fermé tous les rideaux. On ne leur permettait de tâter le pouls à la malade qu'après lui avoir entouré le poignet d'une légère mousseline afin de préserver l'auguste épiderme de tout contact profane. C'était une curieuse histoire que celle de la médecine et des médecins dans l'ancienne Russie. On croyait que les disciples d'Hippocrate pouvaient ce qu'ils voulaient; s'ils ne guérissaient pas, c'était pure méchanceté, véritable maléfice. Sous Ivan le Grand, un Vénitien fut exécuté en place publique parce qu'un tsarévitch était mort malgré ses soins. Un Allemand qui avait laissé trépasser un prince tatar fut traité comme meurtrier et livré aux parens du défunt, qui l'égorgèrent en représailles.

Si les princesses russes, comme les patriciennes de Byzance, se dérobaient à la curiosité des hommes, elles n'étaient point elles-mêmes dépourvues de curiosité. Elles aimaient à voir : il fallait seulement qu'elles fussent, comme l'Agrippine de Racine, *invisibles et présentes*. Quand se déroulaient dans le palais les processions officielles, avec les chasubles et les mitres étincelantes du patriarche et de son clergé, que la cour entière, avec le tsar à sa tête, resplendissait en manteaux de drap d'or enrichis de pierreries, la tsarine et ses femmes contemplaient le défilé, protégées par quelque jalousie. Le patriarche, passant sous ses fenêtres, ne manquait pas d'envoyer une bénédiction à la souveraine mystérieuse. Dans le Palais à facettes, qui servait ordinairement aux réceptions d'ambassadeurs ou aux festins impériaux, on montre encore, presque perdue sous la voûte de la grande salle, une sorte de petite loge très basse : c'était la place des princesses.

Dans l'intérieur du palais, quelles étaient les occupations d'une tsarine? D'abord ce n'était point une mince besogne que d'accomplir toutes les œuvres de piété, que de dire toutes les prières prescrites par le *Domostroï*. Entre le bréviaire d'une tsarine et celui d'une religieuse, nulle différence. Nonnes ou princesses, moines ou empereurs ont les mêmes obligations, lisent les mêmes livres, parlent le

même langage, s'occupent des mêmes objets, n'ont presque que la même somme d'idées. Après les prières, la seule lecture permise était celle des vies de saints. C'était dans ces hagiographies que les dames russes trouvaient leur seule nourriture intellectuelle, que les tsarines puisaient toutes leurs connaissances en histoire et en politique. La souveraine passait encore une notable partie de la journée à visiter les nombreuses chapelles construites dans les étages supérieurs du palais, qui étaient comme un prolongement de ses appartemens, et où elle pouvait, sans sortir de l'ombre protectrice du *Terem*, sans être exposée à rencontrer des étrangers, vaquer à ses dévotions. Enfin, à certaines époques de l'année, elle visitait en grande pompe les plus célèbres monastères de la Russie, et notamment celui de Troïtsa, répandant partout d'abondantes aumônes sur son passage. Ces échappées sur la campagne russe mettaient quelques rayons de soleil dans cette vie sédentaire et artificielle. Les augustes recluses, dont les regards étaient fatigués de peintures hiératiques, pouvaient contempler enfin une vraie nature, retrouver, au moins quelques-unes d'entre elles, les impressions de leur enfance rustique, voir des personnages non plus enluminés et nimbés d'or, mais réels et bien vivans sous le caftan usé des mougiks russes. On se relâchait un peu, sur la grande route, de la rigueur de l'étiquette; on permettait aux paysans accourus sur le passage du cortége d'offrir à la souveraine et à ses enfans d'humbles présens champêtres, des œufs, des noix, des fruits, des gâteaux de leur village, le sel et le pain sacramentels.

Dans les processions de la tsarine, le cérémonial arrivait parfois au sublime du ridicule. A Moscou ainsi qu'à Byzance, si robuste que fût la princesse, il semblait que la majesté consistât pour elle à ne point faire usage de ses jambes, à ne point marcher elle-même. Les souveraines s'avançaient, soutenues sous les bras et comme portées, à Constantinople par leurs eunuques, en Russie par leurs suivantes. Dans les chansons populaires, on voit la mère du héros Diouk Stépanovitch se rendre à l'église : « en avant marchent les hommes armés de pelles pour égaliser le terrain; derrière eux viennent les balayeurs, derrière les balayeurs les drapiers. Devant la princesse, ils étendent les pièces de drap; sur ses pas, ils les enlèvent. » Le héros arrive et contemple le cortége. Il voit d'abord une dame âgée que soutiennent sous le bras droit cinq jeunes filles, et cinq autres sous le bras gauche. Il s'avance et la salue comme sa mère; mais elle décline le compliment : elle n'est que la servante de cette princesse. Vient alors une autre matrone que soutiennent vingt jeunes filles, dix sous chaque bras, et le héros de s'incliner de rechef; ce n'est encore que celle qui donne l'aiguière. Une troisième est entourée de trente jeunes filles, une qua-

trième de quarante, mais ces deux fois encore Diouk Stépanovitch égare ses salutations : elles sont seulement la chambrière et la panetière de sa mère. « Il regarde toujours, et voici que l'on conduit une vieille princesse, une vieille matrone; sous le bras droit, trente jeunes filles la soutiennent, sous le bras gauche trente autres jeunes filles. On étend autour d'elle des pièces de velours, afin que le rouge soleil ne lui brûle pas le teint. Elle est vêtue d'une robe de couleur : sur sa robe, on voit représentée la lune; sur elle resplendit le soleil, sur elle brillent les étoiles menues. » A consulter les estampes du XVIIe siècle, il semble que les choses se passaient quelquefois plus simplement. Derrière une procession de boïarines embéguinées, portant des vases de parfums, et des groupes de jeunes filles aux cheveux épars, qui tiennent des cierges, — s'avancent, sous un dais ou sous une ombrelle, la tsarine et ses enfans. Elle est à pied, souvent avec une canne à la main, la couronne impériale sur la tête : les tsarévnas la précèdent avec les diadèmes à fleurons sur leur longue chevelure bouclée, ainsi que le petit tsarévitch, en costume de vieux Russe, petit caftan, petites bottes, petite toque de fourrure. Il est porté sur les bras de la nourrice : c'était de règle, paraît-il, même pour un jeune prince de dix ans, comme celui qui est figuré sur nos dessins. Chez nous, Louis XIV, âgé de cinq ans, s'irritait qu'on le forçât de porter des lisières pour se rendre à la séance du parlement. L'étiquette le voulait ainsi.

La tsarine avait sa cour particulière, séparée de celle de son mari, une cour de dames. Il en fut longtemps ainsi en Occident : c'est seulement vers le XVe ou le XVIe siècle que de galans souverains, comme François Ier, s'avisèrent de trouver « qu'une cour sans dames était comme un printemps sans roses. » Auprès des épouses des tsars, il y avait d'abord les nourrices de leurs enfans, femmes de haute noblesse pour la plupart, mais dont le rang ne se déterminait plus que par l'âge et le sexe de leurs nourrissons, — puis les dignitaires du palais : l'*échansonne*, la trésorière, la lingère, la chambrière, la boïarine-juge, qui décidait des conflits entre les gens du palais. Une dizaine d'autres dames portaient, sans fonctions déterminées, le titre de *boïarines du Verkh*. A chaque avénement de tsarine, de nouvelles fournées venaient grossir l'ancienne noblesse palatine; la souveraine régnante faisait souvent entrer dans la demeure des tsars des campagnardes en *laptis*, qui étaient ses sœurs ou ses cousines. Puis venaient, entre autres dames dignitaires, les institutrices des enfans princiers, les liseuses de psautier, les *boïarines jeunes filles* ou *boïarines de vestibule*, qui appartenaient toutes à la petite noblesse ou aux classes nouvelles. Si l'on ajoute les femmes de chambre, les maîtresses en lingerie, broderie, étoffes d'or et d'argent, qui travaillaient sous la surveillance directe de l'im-

pératrice, le nombre des femmes de tout rang qui servaient dans son palais s'élevait, vers la fin du XVIIe siècle, à 264. La maison masculine et surtout militaire de la tsarine était plus nombreuse encore. Une police rigoureuse servait à maintenir dans le devoir toute cette multitude. En revanche, la souveraine exerçait une sorte de protection sur ses gens. Elle s'occupait de marier les jeunes filles, surtout celles qui tenaient à elle par les liens du sang. Nous la voyons saisie un jour d'une bien singulière requête : un noble de sa cour porte plainte contre sa femme, qui le pinçait et le maltraitait; il demande à être séparé de ce démon domestique. Beaucoup de requêtes à l'empereur étaient recommandées d'abord à la tsarine, qui était ainsi en quelque sorte investie du ministère des grâces.

Enfin, toute sainte femme, bonne maîtresse et soigneuse ménagère que pût être la tsarine de Moscou, il lui fallait bien consacrer un certain nombre d'heures par jour à sa toilette compliquée. Tous les étrangers qui ont visité Moscou au XVIe et au XVIIe siècle ont vanté la beauté des femmes russes, et tous se sont étonnés du mal qu'elles se donnaient pour la gâter. « Elles sont extrêmement belles, dit Petreï; elles ont une haute stature, le sein élégant, de grands yeux noirs, des mains exquises et les doigts fins; par malheur, elles se peignent de toute sorte de couleurs non-seulement le visage, mais les yeux, le cou et les mains. Elles mettent du blanc, du rouge, du bleu, du noir. Les cils noirs, elles les teignent en blanc, les blonds en noir ou autre couleur sombre. Elles s'appliquent le fard d'une telle épaisseur et si maladroitement que cela saute aux yeux de tout le monde. » Cette mode s'était imposée généralement, elle était devenue tyrannique. « A l'époque de mon séjour à Moscou, continue le voyageur, la femme d'un boïar illustre, qui était admirablement belle, ne voulait pas d'abord se farder, mais elle fut en butte aux censures des autres dames. Elle méprise donc les coutumes de son pays! disaient-elles. » Les maris portèrent plainte au tsar et obtinrent un ordre impérial pour obliger la boïarine à mettre du rouge. Par coquetterie, les Moscovites se noircissaient les dents, qui ne tardaient pas à se gâter sous l'action des préparations mercurielles. Elles se teignaient les cheveux, elles avaient même trouvé moyen de se noircir le blanc des yeux. Enfin, comme si tous ces enlaidissemens n'eussent pas suffi, elles décidèrent que la beauté de la femme, c'est l'embonpoint. Alors les Slaves à la taille élancée se mirent à envier l'obésité et la démarche d'oisons des femmes turques et tatares. Pour obtenir l'embonpoint asiatique, elles se condamnaient à rester immobiles des heures entières, à boire des drogues et à dormir, jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu la déformation désirée.

Les femmes byzantines, qui avaient hérité de tous les secrets de

la cosmétique grecque et romaine, ont dû porter fort loin l'art d'embellir la beauté. Constantinople était dans l'Europe du moyen âge, comme le Paris moderne, une métropole du luxe élégant. C'est de là que les huiles parfumées, les eaux de senteur, tout l'attirail de la coquetterie féminine ou masculine, se sont répandus par l'intermédiaire des Vénitiens dans les états de l'Occident; mais les femmes russes du XVIIe siècle, avec leur profusion d'enluminures grossières, semblent plutôt s'inspirer du tatouage primitif que du savoir-faire des petites-maîtresses gréco-romaines. M. Zabiéline donne de ces raffinemens sauvages une autre explication. Suivant lui, les matrones moscovites voulaient seulement réaliser l'idéal de beauté tel qu'il s'est conservé dans la poésie populaire. « Le visage blanc comme la blanche neige, — les joues de la couleur du pavot, — les sourcils noirs comme de la zibeline, — dessinés comme un cercle, — les yeux brillans comme ceux du faucon,... la démarche du cygne. » Or c'était pour obtenir cette blancheur mate de la neige qu'elles s'appliquaient à pleines mains le blanc de céruse, pour rivaliser avec le pavot qu'elles se badigeonnaient les pommettes de vermillon, pour imiter la noire fourrure de l'hermine qu'elles se dessinaient avec l'encre de Chine les sourcils en arcade, pour avoir le regard perçant du faucon qu'elles se teignaient jusqu'au blanc des yeux!.. A quelles déceptions ne sommes-nous pas exposés en prenant au figuré les descriptions épiques? Et qui sait par quels horribles artifices les Grecques d'Homère parvenaient à réaliser cette « chevelure d'hyacinthe, » ces « yeux de génisse » qui éveillent en nos imaginations de si ravissans fantômes d'héroïnes et de déesses?

V.

La Russie du XVIIe siècle n'était-elle vraiment qu'un vaste cloître, où l'on n'avait pour se réjouir les yeux que des icônes hiératiques, pour se récréer l'imagination que les chants liturgiques? La femme russe, dissimulée sous tant de voiles, derrière tant de serrures, n'avait-elle d'amusement que la toilette et les hagiographies? L'esprit humain eût péri d'ennui et de torpeur dans ce claustral *in pace* que lui avaient creusé les moines de Byzance; mais, comprimé sur tant de points, il finissait toujours par s'échapper par quelque issue, et, rompant ce rude carême intellectuel, se livrait à des orgies de gaîté. Sans doute le *Domostroï* avait fait bonne garde; il n'entendait absolument pas que l'on s'amusât :

« Si l'on se livre à table à de vilains discours, à de honteuses folies, — disent les livres pieux de l'époque, — si l'on se plaît à des obscénités, à des plaisanteries de quelque genre que ce soit, si l'on joue du rebec et

de la guzla, si l'on danse, si l'on saute, si l'on bat des mains, si l'on se permet des jeux et des chants diaboliques, — alors, comme la fumée chasse les abeilles, les anges de Dieu sont chassés loin d'une telle table et de tels propos démoniaques, et ce sont les démons qui prennent leur place... Ceux qui ne redoutent et ne respectent rien, qui n'ont pas la crainte de Dieu et n'observent pas la loi chrétienne et la tradition, ceux qui commettent toute sorte de vilenies et d'impiétés, se livrent à l'impureté, aux propos obscènes et scandaleux, à des chansons diaboliques, à des danses, à des sauts, ceux qui jouent du rebec, du tambourin, de la trompette, ceux qui se plaisent aux ours, aux chiens, aux oiseaux, ceux qui s'amusent aux dés, aux échecs, au trictrac,... iront tous en enfer, tous ensemble seront damnés. »

Ainsi les moines condamnaient au nom de l'idée byzantine les jeux les plus innocens, comme le trictrac, ou les plus sérieux, comme les échecs; ils proscrivaient le noble divertissement de la chasse aux faucons et aux chiens, l'orgueil et la joie des aristocraties chrétiennes d'Occident; ils condamnaient les vieilles danses nationales et les chœurs de jeunes filles qui chantaient en battant des mains; ils abhorraient à l'égal des propos obscènes les poèmes antiques qui, scandés par le rebec et la guzla, célébraient la gloire des vieux héros de la Russie... C'en était trop. Le génie national, que l'influence byzantine prétendait annihiler, regimbait et refusait de souscrire à sa déchéance. Tout ce qui était défendu par le *Domostroï*, c'était précisément ce que l'on pratiquait partout, même dans la maison-modèle, dans le sacré *Terem* du Kremlin. Les prescriptions monacales firent assurément un mal énorme à la littérature nationale. C'était un péché que de recueillir par écrit les chants populaires. L'homme qui eût entrepris au XVIIe siècle la tâche menée à bien en notre siècle par les Sakharof, les Schein, les Rybnikof, les Hilferding, les Bezsonof, eût succombé sous les anathèmes de l'église ou supporté les sévices du bras séculier; mais, si on n'osait écrire, on continuait à chanter : ce trésor de poésie populaire ne périt pas tout entier. Moscou eut même, comme la vieille Gaule, la mordante satire, le hardi fabliau. Seulement la satire resta à l'état de parole volante; elle ne put se fixer sur le papier, elle s'incarna dans le fou et le bouffon. Le fou moscovite, plus encore que son confrère des cours d'Occident, c'est la protestation de l'esprit humain contre la servitude des conventions. Le *Domostroï* chassait le naturel, il rentrait par la fenêtre sous les habits bariolés du *chout*. Il se permettait tout, le bouffon ! il se moquait du moine, censurait le prêtre, raillait le boïar. Où le grave penseur eût été pendu ou brûlé, le gnome de cour était applaudi. Il

empêchait le morose byzantinisme d'étendre sa prescription sur la gaîté, la pensée, la liberté slave. Le terrible Ivan, le pieux Féodor, le doux Michel, le grand Pierre, tous les princes russes, jusqu'à Catherine II, eurent leurs bouffons. Les tsarines avaient besoin de leurs saillies pour secouer l'ennui du *Terem*, comme les tsars pour se reposer des soucis du pouvoir. La rigide et revêche nonne Marfa, mère du premier Romanof, avait des *folles* pour l'égayer au fond de son couvent. Une des femmes d'Alexis, Eudoxie, en eut jusqu'à six. Tous ces fous des deux sexes n'avaient pas l'esprit de Triboulet; si les uns étaient des farceurs, les autres étaient de véritables aliénés, des idiots, dont s'amusait la barbarie du temps. Les vrais bouffons eux-mêmes avaient la plaisanterie grossière : sous Anna Ivanovna, ils divertissaient la cour pendant des semaines entières en couvant des œufs de poule.

Le bouffon était la satire. D'autres commensaux du palais étaient le roman, le conte, la poésie épique. Le *bakhar* pouvait raconter pendant de longues heures des histoires de princes amoureux, de sorciers, d'enchanteurs et de vampires. Le *gouselnik* ou le *domratch* chantait, en s'accompagnant d'instrumens à cordes, d'interminables poésies héroïques. Dans les appartemens de la tsarine, on confiait de préférence ces emplois de chanteurs ou de conteurs à des vieillards aveugles. Personne ne pouvait se passer d'eux, pas plus qu'aujourd'hui l'on ne peut se passer de livres. Ils étaient la littérature vivante de l'époque. Ivan le Terrible, au milieu de ses sanglantes méditations, prenait un plaisir extrême à s'entendre « conter *Peau d'âne.* » Trois vieillards se relayant au chevet de son lit, comme dans *les Mille et une Nuits*, racontaient des histoires au redoutable sultan jusqu'à ce qu'il s'endormît.

Mais la lutte ne cessait pas entre l'église et ces représentans de l'imagination nationale. Un moment, au XVIIe siècle, les moines obtinrent gain de cause. Le jeune tsar Alexis, subissant docilement l'influence sacerdotale, rendit un édit contre les *chants diaboliques*, décréta les verges, le knout et l'exil contre les bardes populaires qui seraient pris à célébrer Diouk Stépanovitch ou le roi Vladimir, ordonna de briser partout les rebecs, guzlas et autres instrumens démoniaques. Le palais subit une réforme. Les joyeux conteurs se transformèrent en bons vieillards, tout confits en dévotion, avec la qualification officielle de *diseurs de prières*. Sous l'influence de cette recrudescence de puritanisme orthodoxe, on adjoignit à cet ancien personnel une collection de mendians, de moines vagabonds, d'exaltés et de visionnaires religieux, de muets, de boiteux, de bossus, d'estropiés en tout genre. La cour de la tsarine ressemblait à une cour des miracles : quotidiennement, l'impératrice se sanctifiait en

distribuant l'aumône à ces gueux. Plusieurs de ces impotens étaient de véritables phénomènes : l'un d'eux, manchot de naissance, peignait des icônes avec sa bouche.

A côté des bouffons et des histrions, porteurs de masques et de costumes bizarres, on entretenait dans le palais des nains et des naines. Ils portaient des bottes jaunes et des habits de couleurs voyantes. Ils étaient recherchés curieusement en raison de leur laideur et de leur difformité. On peut imaginer quelle délicatesse de sentimens, quel raffinement de bon goût on pouvait attendre d'impératrices qui se plaisaient au milieu d'idiots et de gens contrefaits. Le *Terem* de la tsarine finissait par devenir une collection de curiosités, un musée d'anthropologie; on y voyait encore des nègres, des négresses, des femmes kalmouckes aux yeux bridés, au nez retroussé.

Malgré les défenses positives de l'église, on avait au Kremlin la passion des ours. Des ukases d'Ivan le Terrible et de Michel Romanof prescrivaient à leurs voiévodes de faire chercher dans toutes les provinces des ours et des chiens propres à les combattre. Cet animal, si éminemment national, figurait dans un grand nombre de divertissemens. A l'époque du carnaval, on lançait sur la glace de la Moscova une meute de chiens anglais aux trousses d'ours blancs, et tout le peuple rangé sur la berge, le tsar des fenêtres du palais, la tsarine derrière les jalousies du *Terem*, s'ébaudissaient à voir les pauvres bêtes glisser et tomber sur la surface polie. Des artistes de carrefours avaient réussi à faire de maître Martin un artiste consommé. On lui apprenait à manier le bâton, à tirer de l'arc, à danser et à lutter, à se regarder dans le miroir avec les minauderies d'une coquette de village, à imiter la démarche tremblante d'un vieillard, à se traîner sur le ventre comme un petit enfant, à boire de la bière ou du kvas à la santé du public. Les combats d'ours étaient en faveur sous les souverains les plus humains et les plus dévots. Ils se donnaient dans la cour du palais. Des amateurs, parfois des dignitaires auliques, descendaient dans l'arène pour « amuser le tsar. » Souvent l'homme était mis en pièces; mais quand il avait réussi à se dérober au terrible embrassement et à planter son épieu dans le cœur de l'animal, « on le menait, raconte un auteur, dans les caves impériales et on le faisait boire à la santé du souverain jusqu'à ce qu'il tombât ivre-mort. » On avait aussi des lions qui figuraient parfois aux combats d'ours, des élans, des rennes, des éléphans, des singes, des perroquets, — toute une ménagerie. Le personnel et le matériel qui servaient aux divertissemens du prince, fous, nains, farceurs, chanteurs et conteurs, montreurs de bêtes, cornacs et animaux féroces, trompettes et tam-

bours, jeux d'échecs et de cartes, faisaient partie d'une administration particulière : *le Palais des jeux.*

Cependant la Russie, qui commençait à entrer en rapports suivis avec l'Occident, qui envoyait et qui recevait des ambassadeurs, ne devait pas tarder à nous emprunter des plaisirs d'un goût plus pur. Likhatchof, envoyé du tsar à Florence, ne peut contenir son admiration quand il raconte comment il a été à la comédie, comment il y a vu des palais paraître et disparaître, la mer s'enfler sur la scène et fourmiller de poissons, des hommes chevaucher sur des monstres marins ou se promener dans les nuages, enfin toutes les merveilles de l'opéra italien. Le tsar Alexis était impatient de les voir réaliser chez lui. Il fit venir à Moscou quelques acteurs allemands, et, tant bien que mal, on organisa une salle de comédie en planches. En cette même année 1672, qui vit naître Pierre le Grand, naquit le théâtre russe. Ce furent d'abord les Allemands qui fournirent à la fois la pièce et les comédiens; puis les Russes se mirent à l'œuvre, traduisirent des pièces polonaises ou allemandes, requirent des serfs et des gens du peuple pour apprendre le métier d'acteurs; toutefois la pruderie moscovite ne se rendit pas sans quelque résistance. Alexis voulait bien voir des danseuses sur la scène, mais il n'entendait pas qu'on y fît de musique. C'était un péché, suivant lui. Il céda pourtant quand on lui eut expliqué que la musique était aussi nécessaire dans les ballets que les jambes mêmes des ballerines. Pour la tsarine et ses femmes, on construisit une espèce de loge grillée, ou plutôt fermée de planches comme une de nos baraques de foire. Elle regardait par les fentes. La plupart des pièces étaient tirées de la Bible. On joua devant Nathalie une *Esther* qui précédait ainsi de dix-sept ans l'apparition de la tragédie de Racine. On y voyait comment le tsar Assuérus ordonna de pendre le *vrémianik* Aman, sur la *tchélobitié* (pétition) de la tsarine Esther et les conseils de Mardochée. Nathalie, comme plus tard Mme de Maintenon, ne manqua point de prendre pour elle les allusions. Elle se voyait dans la modeste Juive; le boïar Matvéef, à qui elle devait tout, était Mardochée; Aman pouvait bien être le boïar Khitrovo, l'homme du *moment* précédent. Puis on aborda le *Fils de Tobie*; les registres accusent une dépense de 30 roubles pour l'habillement des anges. On mit en scène Joseph et ses frères, le tsar Nabuchodonosor et les trois Hébreux, l'*enfant prodigue* (imprimé à Moscou en 1685 avec des planches), le tsar David et son fils Salomon le Sage, Judith et Holopherne. Ces pièces sacrées étaient assaisonnées de force plaisanteries; ainsi au moment où Judith s'en retourne avec son trophée sanglant, sa servante s'écrie : « Voilà un pauvre homme qui sera bien étonné, quand il s'éveillera, de voir

qu'on lui a emporté sa tête! » D'autres facéties sont empreintes d'une extrême licence, et, n'eût été la grossièreté de l'époque, la tsarine sans doute en eût rougi au fond de sa loge.

Avec le fils d'Alexis et de Nathalie, nous touchons à la fin de la vieille Russie. Le régénérateur de l'empire fut aussi l'émancipateur des femmes. C'est Pierre le Grand qui, malgré la jalousie des maris et les résistances pudiques des femmes, brisa les « vingt-sept serrures » du gynécée. Lui-même, après s'être marié une première fois à l'ancienne mode, ne consulta la seconde fois que son cœur. D'une servante livonienne, il fit une impératrice. Cette fille du peuple, originaire d'un pays non russe, ne pouvait songer à s'enfermer dans le *Terem*, à se cacher sous la *fata*, à se dissimuler derrière les rideaux d'une litière ou d'une loge de théâtre. Elle marcha hardiment, le front levé et le visage découvert, dans sa liberté occidentale. Elle accompagna son mari dans ses voyages, à la guerre, sur les flots de la Baltique, sous le feu des batteries ottomanes du Pruth. C'en était fait des anciennes mœurs. Pierre institua dans sa capitale nouvelle de Pétersbourg des « assemblées » où les maris étaient tenus d'amener leurs épouses. Avec autant de liberté et même, comme on devait s'y attendre au début, avec plus de licence que dans les salons d'Occident, les hommes et les femmes conversèrent ensemble pour la première fois, firent de la musique, jouèrent aux cartes, dansèrent les valses d'Allemagne et le menuet de Versailles. La volonté despotique d'un grand homme triompha même dans les affaires de mode. Plus de ces voiles épais, plus de ces amples vêtemens qui dissimulaient de gracieux contours. On continua peut-être à mettre du fard, mais avec plus de discrétion; du moins on ne songea plus à rivaliser avec la blanche neige et les fleurs de pavot. Une mouche coquettement posée sur une joue ou sur un sein fut tout ce qui resta de la « noire zibeline. » Les psautiers, les Heures, le *Domostroï*, les vies des saints, furent laissés de côté, et le roman français fit son apparition dans le boudoir des dames russes, d'abord sous la forme un peu lourde de l'*Astrée* et du *Cyrus*. La littérature du grand siècle fit oublier celle de Byzance; Racine et plus tard Voltaire reléguèrent Cosmas et le Métaphraste dans la poussière des bibliothèques sacrées. Le temps a consacré, comme les autres, la réforme féminine de Pierre le Grand, et la Russie, après avoir été le pays des gynécées et des voiles, est devenue la contrée d'Europe où le problème d'une large participation des femmes aux travaux et aux bénéfices de la vie sociale est peut-être le plus avancé.

ALFRED RAMBAUD.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

IX.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871*, par le major de Sarrepont. — II. *Journal du siége de Paris*, par M. George d'Heylli. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine*, par M. le général Trochu. — IV. *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée*, par M. le général Vinoy. — VI. *La Marine au siége de Paris*, par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles*. — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — IX. *Opérations du Ve corps prussien dans la guerre contre la France*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, traduit par le capitaine Humbel, etc.

V.

L'ARMISTICE ET LES NÉGOCIATIONS DE VERSAILLES.

On dit qu'à la nouvelle de l'arrivée d'un plénipotentiaire parisien à Versailles M. de Bismarck, saisi d'une gaîté altière devant les officiers de son entourage, se mit à siffler l'hallali en s'écriant : « La bête est morte! » Du moins la « bête, » pour parler le langage prussien, avait fièrement tenu tête à ce chasseur de nations, avant de tomber non pas morte, mais épuisée. Au moment de succomber, Paris, comme un sanglier acculé, haletant et encore formidable, tenait toujours son ennemi à distance. Une heure avant de triom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet et du 1er septembre 1873.

L'ESPAGNE POLITIQUE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CARACTÈRE ESPAGNOL ET LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

L'Espagne est pour l'étranger qui la visite aujourd'hui une terre fertile en étonnemens et en scandales. Il s'y est passé depuis quelques mois des choses fort étranges, qui pourraient faire croire que la société même y est en péril. Un gouvernement sans autorité, qui, s'agitant dans le vide, donnait moins des ordres que des conseils, et semblait prendre ses gestes pour des actions, — les principaux revenus publics taris dans leur source, la banqueroute presque inévitable, une guerre civile dont on ne prévoit pas le terme, d'éternels soulèvemens de cantons et de bourgades, qui s'érigent en états autonomes, d'opulentes cités en proie à des tribuns de hasard ou à des socialistes coupe-jarrets, des meurtres, des incendies, l'effrayante confusion de tous les pouvoirs, de tous les métiers et de toutes les idées, — ici des prêtres travestis en chefs de bande, qui font dérailler des trains, bâtonnent des alcades, fusillent leurs prisonniers et parfois détroussent les passans, là des soldats mutinés, chassant ou massacrant leurs chefs, ailleurs des aventuriers politiques en cape blanche, la plume au vent, promenant de lieu en lieu leur candidature perpétuelle, leurs grands airs de bravoure et une batterie de canons dont ils fortifient leur éloquence, — à Madrid, une assemblée où tout le monde, sauf les hommes de mérite, aspire à devenir ministre, des clubs d'énergumènes où l'on disserte, l'écume à la bouche, sur la propriété collective, sur les vertus du quart-état, et où l'on dresse des autels à la sainte indiscipline, — voilà le spectacle qu'a offert la Péninsule, et qui arrachait ce cri à un journa-

liste espagnol : « dans notre malheureuse patrie, personne ne veut plus obéir, personne ne sait plus commander. »

Depuis peu, une réaction salutaire s'est fait sentir; elle a porté au pouvoir un homme de bien et de caractère, qui veut et qui sait commander; il l'a déjà prouvé. Les actives sympathies de tous les honnêtes gens accompagnent dans son rude travail ce gouvernement réparateur. Pourra-t-il tout réparer? Le mal qu'on a laissé faire est bien grand. On a attendu pour agir que le malade fût tombé en frénésie. Quelqu'un demandait naguère que, des Pyrénées à Cadix, il fût institué dans chaque *pueblo* une chaire de sens commun, et à Malaga les enfans, dit la chronique, chantent un refrain dont le sens est que l'Espagne a grand besoin d'une bonne camisole de force. Telle est aussi l'opinion de beaucoup de Portugais; ils se plaignent des dangers que fait courir à leur pays le voisinage d'une république affolée et débordée. « Nous ressemblons, nous autres Portugais, disait l'un d'eux, à un propriétaire qui a pour plus proche voisin le directeur d'un hospice d'aliénés. Nos fenêtres donnent sur le préau où ces malheureux, trop mal surveillés, viennent s'ébattre ou se gourmer; la nuit comme le jour, nous entendons leurs clameurs et leurs trépignemens. Le pis est que de temps en temps ils brandissent des torches pour mettre le feu à notre maison; nous sommes obligés d'avoir toujours l'œil au guet et de ne pas lâcher un instant le piston de nos pompes. Nous en perdons le sommeil; hélas! peut-être finirons-nous par devenir fous nous-mêmes. »

Cependant il est bon qu'un voyageur se tienne en garde contre ses premières impressions. Elles sont plus trompeuses en Espagne que partout ailleurs, et il n'est pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour découvrir que la grande majorité des Espagnols se compose de très honnêtes gens, qui jouissent de tout leur bon sens, assaisonné souvent de beaucoup d'esprit. Pour ce qui est des fous, chaque pays a les siens; ceux d'Espagne, entraînés par l'ardeur de leurs passions et la véhémence de leur sang à de redoutables excès, sont capables quelquefois de retours, de soudains repentirs, et combien ne voit-on pas de fous qui ne se repentent jamais! Si les montagnes du Guipuzcoa et de la Navarre sont infestées par des malandrins en soutane, si on est sujet à rencontrer autre part des vendeurs d'orviétan qui se promènent avec du canon, on peut observer en revanche que dans tel chef-lieu il a suffi d'un gouverneur qui avait du cœur, assisté d'une poignée de volontaires, pour réduire un soulèvement et renverser d'un souffle des barricades, qu'il est aussi des provinces entières, comme l'Aragon, où le peuple s'est chargé de maintenir l'ordre, et qu'en d'autres endroits les foules, s'insurgeant contre l'insurrection, ont fait rentrer brusquement dans leurs trappes les boute-feux et leur cohorte. L'étranger qui par-

court Madrid dans un jour d'échauffourée populaire s'étonnera peut-être de n'y pas apercevoir un seul va-nu-pieds pris de vin, ce qui fait que l'émeute même y conserve quelque dignité, et qu'il subsiste comme un reste de raison dans la démence. S'il lit les journaux conservateurs, pleins de vérités très fortes, de persiflages très ironiques, d'épigrammes découpées à l'emporte-pièce, il apprendra avec surprise de leurs rédacteurs en chef qu'ils ne sont jamais inquiétés. S'il assiste aux séances des cortès, où il trouvera les partis monarchiques, représentés par un ancien modéré et un ancien *unioniste*, aux prises avec plus de deux cents démocrates fédéraux, un jour il entendra M. Esteban Collantes démontrer à ces fédéraux que la république fédérale est une chimère, un autre jour M. Rios Rosas remontrer à ces démocrates que les conservateurs sont le nerf et la sauvegarde des sociétés, — et il remarquera que, si M. Esteban Collantes se fait écouter, M. Rios Rosas se fait applaudir. S'indigne-t-il des funestes exemples donnés par une soldatesque qui ne connaît plus ses chefs, on lui expliquera que jadis le parti fédéraliste n'a négligé aucune occasion de parler et d'écrire contre les armées permanentes, contre la conscription, contre les rigueurs du code militaire ou de l'*ordenanza*, contre l'indigne servitude du soldat, jurant par les antinomies de Proudhon, par la philosophie de Krause, que dès qu'il arriverait au pouvoir, son premier acte serait de briser les fers de ces esclaves et de les renvoyer dans leurs foyers. Il s'est trouvé qu'à l'échéance on avait besoin du soldat pour faire tête aux carlistes, et que les nouveaux gouvernans l'ont conjuré d'oublier leurs promesses, de porter quelque temps encore son collier de misère. Est-il étrange qu'une si dure déception ait fait des mécontens et des rebelles? N'est-il pas plus surprenant que l'armée espagnole compte encore des régimens et des corps entiers qui sont demeurés fidèles au drapeau, et qui, aussi mal payés que mal nourris, se battent bravement et gaîment dans une guerre de montagnes âpre, fatigante, ingrate, où il y a plus de mauvais coups que de gloire à récolter?

Que notre voyageur interroge ensuite tel Anglais ou tel Français qui dirige depuis des années dans la Péninsule l'exploitation d'une mine ou quelque entreprise industrielle, sûrement il leur entendra dire que l'ouvrier espagnol est non-seulement intelligent et plus laborieux qu'on ne suppose, mais facile d'humeur, prompt à s'accommoder, plus gouvernable peut-être que tout autre. Il se convaincra aussi par ses propres observations qu'ayant peu de besoins les classes inférieures d'Espagne ont peu de convoitises, que, leur dignité les disposant à ne point mépriser leur sort, elles ne sont guère travaillées par l'envie ou la haine du bonheur et de la richesse d'autrui, et qu'elles se distinguent dans l'habitude de la vie par une certaine noblesse de sentimens, par une générosité, par une

hidalguie native, par le respect de soi-même et des autres. On sera tenté d'en inférer que ce qui manque à ce troupeau bien disposé, ce sont des bergers dignes de le conduire. Quiconque a visité la *coronada villa* s'est aperçu bien vite que Madrid n'est pas seulement une ville de luxe et de plaisirs, qu'elle est une ville d'intelligence et de fine culture, qu'il s'y trouve une élite très nombreuse d'esprits éclairés et libéraux, quelques-uns tout à fait supérieurs, d'une souplesse et d'une ouverture merveilleuses, informés de tout, également instruits des affaires de leur pays et de celles de l'étranger, aptes au gouvernement, et qui figureraient avec honneur dans tous les conseils de l'Europe. Que reste-t-il après cela sinon d'accuser les étoiles, de conclure que les Espagnols sont l'un des peuples les mieux doués et les meilleurs de l'Europe, mais que les destins les ont condamnés, et qu'il est faux que les nations aient toujours le gouvernement qu'elles méritent?

C'est bien là l'intime pensée de cette élite d'hommes distingués dont nous venons de parler. Ils gémissent sur les misères de leur pays; mais ils n'ont garde de le renier, ni de le mépriser; ils ont pour lui des entrailles de miséricorde et de tendresse. — « Vous voyez jusqu'où nous sommes tombés, nous écrivait l'un d'eux, et pourtant soyez sûr que, dans l'état d'abandonnement où nous sommes, notre ancienne vertu nous soutient encore, et qu'en tout autre pays, soumis à l'épreuve que nous traversons, il se commettrait plus d'excès et plus de crimes qu'ici. En définitive, les grands criminels sont rares parmi nous; partout en Espagne, le bien est plus fort que le mal, et aucune société en Europe ne renferme plus d'élémens sains que la nôtre. » Ainsi parlent ces affligés, qui ne consentent point à désespérer de l'avenir. Ils ont la foi, ils opposent à l'épreuve présente les certitudes d'une invincible confiance; ils s'écrieraient volontiers avec un de leurs poètes : « Dans cette funeste rencontre, je prendrai pour symbole le faucon, avec son chaperon et sa chaîne; ce qui console mon infortune, c'est l'inscription mystérieuse que je lis sur son bandeau et qui dit : « Joyeux, à travers mes ténèbres, je vois déjà briller la pure lumière. »

. . . . . Alegre espero
Tras las tinieblas luz pura.

Quoiqu'il soit permis de beaucoup attribuer aux accidens fâcheux et au malheur des circonstances, nous aidons toujours à nos disgrâces, et nous répondons en quelque mesure de notre sort. S'il est en Espagne des politiques sans reproche, les partis ont tous quelque chose à se reprocher, aucun d'eux n'a un passé entièrement net; mais au lieu de faire un examen rigoureux de leurs péchés, ils préfèrent s'accuser réciproquement, et, dans les réquisitoires passion-

nés qu'ils fulminent les uns contre les autres, beaucoup de vérité se trouve mêlé à beaucoup d'injustice. « Qu'avez-vous fait de l'Espagne? disent les conservateurs aux républicains. Le 5 pour 100 coté à 16, le trésor vide, les carlistes maîtres de trois provinces, les commandemens et les charges confiés à des incapables qui galvaudent tout ce qu'ils touchent, le soldat sourd à la voix de ses généraux et de l'honneur, la marine infectée de cette contagion, nos bâtimens de guerre transformés en pirates, nos colonies compromises, l'unité nationale menacée et qui demain peut-être ne sera plus qu'un souvenir, un pays qui s'effondre, les héritiers de Charles-Quint condamnés aux mépris de l'Europe et, pour dire davantage, à la pitié du Mexique, — voilà vos œuvres. Que sommes-nous devenus entre vos mains? Où sont vos programmes? où sont vos promesses? où est cet âge d'or, cette ère de gloire et de félicité que vos songeurs nous annonçaient? » Les républicains leur ripostent : « Qui êtes-vous pour nous accuser? N'avez-vous pas commencé toutes les calamités que nous voyons? Vous nous reprochez la ruine des finances. Où était le 3 pour 100 quand nous avons pris le pouvoir? A 23. Et ne vous souvient-il plus que dès 1864 vous aviez fait dans le budget un déficit de plus de deux milliards de réaux, et que l'année suivante, lorsqu'un de vos ministres voulut opérer une souscription nationale de 300 millions, il n'en trouva que 55? Vous nous reprochez les carlistes. Il vous a fallu sept ans pour les réduire, et ils n'ont pas attendu que nous fussions aux affaires pour rentrer en campagne. Vous nous imputez la désorganisation de l'armée. Qui donc lui a enseigné la désobéissance, l'art dangereux des *pronunciamientos?* Qui, si ce n'est vous, a énervé le sentiment de la discipline dans les chefs et dans les soldats en les menant à l'assaut du pouvoir, en récompensant leurs trahisons par de scandaleux avancemens ou par des réductions de service? Et la marine, est-ce un des nôtres qui en 1868 l'a pour la première fois insurgée? Il vous sied mal de gémir sur les maux du pays; il est malade des leçons que vous lui avez données, et nous ne sommes que les tristes héritiers de vos fautes et de vos désastres. Plût au ciel que nous eussions pu n'accepter votre succession que sous bénéfice d'inventaire; mais notre avénement, qui est votre ouvrage, nous a surpris. En quatre ans, vous avez brisé deux couronnes, et c'est vous qui avez imposé la république à l'Espagne. »

Les républicains ont raison : on ne saurait sans la plus criante injustice les accuser d'avoir interrompu une ère de prospérité politique. Il n'ont point ouvert l'abîme; il leur reste à prouver qu'ils sont capables de le fermer. Sans entrer dans le détail de l'histoire d'Espagne depuis quarante ans, il est incontestable que la monarchie constitutionnelle n'avait pas réussi à s'y asseoir, ni à donner

aux institutions comme aux ministères cette durée et cet équilibre que réclame le développement des intérêts. « Dans la plupart des cas, a dit un publiciste anglais, mieux vaut l'esprit de suite avec la médiocrité que le tohu-bohu avec de grands talens. » L'Espagne a eu pour sa part les grands talens et le tohu-bohu. A la vérité, deux de ses hommes d'état ont opéré des miracles. L'un, type des conservateurs bouillans et des gouvernemens de combat, le général Narvaez, a su se faire obéir des tempêtes et maintenir l'Espagne en repos durant la révolution de 1848, qui a ébranlé les plus solides monarchies. L'autre, plus libéral et flegmatique, le général O'Donnell, a fait durer cinq ans un cabinet qui s'est illustré par de grands travaux publics, par le règlement définitif obtenu du saint-siége pour le désamortissement des biens du clergé, et par cette glorieuse guerre du Maroc dont le succès a excité les ombrages de l'Angleterre. Les exceptions ne font pas la règle; durant quarante ans, l'ordre n'a guère été en Espagne qu'un accident heureux. Le tohu-bohu a fini par dévorer les grands talens aussi bien que les petits. Quelle rapidité dans les mutations! Que de ministères faits et défaits en quelques jours! Les caractères les plus forts se sont brisés dans la lutte, la patience a manqué aux plus persévérans. Cette fragilité du pouvoir s'est communiquée aux principes mêmes de l'état; l'Espagne a eu coup sur coup cinq assemblées constituantes et plus de cinq constitutions. Triste sort pour un pays que d'être gouverné par des hommes et par des choses sans lendemain ! ces régimes éphémères diminuent à la longue l'âme d'un peuple et n'y laissent de place que pour des pensées d'un jour.

Telle a été la destinée de l'Espagne, et il faut convenir que les amis de la monarchie lui ont fait plus de mal que ses ennemis, que la république n'a rien détruit, qu'elle a succédé à des institutions qui s'étaient comme acharnées à se détruire elles-mêmes, qu'elle est née de l'impuissance de constituer autre chose, qu'elle a bâti sur des décombres, et que, si elle avait besoin d'une excuse, elle la trouverait dans la déshérence d'un trône qui deux fois est resté vide. Aussi, avant de rechercher quelles difficultés particulières et nouvelles a pu susciter son avénement, il est naturel de se demander comment il se fait qu'un peuple doué de qualités rares n'ait pu se donner jusqu'aujourd'hui un gouvernement stable, et quelles influences malignes ont traversé en Espagne l'établissement de la monarchie constitutionnelle (1).

(1) La *Revue* a publié autrefois plus d'une étude sur la politique espagnole. Nous tenons surtout à rappeler ici les instructifs et remarquables travaux de M. Ch. de Mazade, qui les a réunis dans deux volumes intitulés *l'Espagne moderne* et *les Révolutions de l'Espagne contemporaine*. Ces deux ouvrages jouissent en Espagne même d'une juste réputation.

I.

Montesquieu a remarqué que, les divers caractères des nations étant mêlés de vertus et de vices, il est d'heureux alliages d'où naissent de grands biens, qu'il en est d'autres dont il résulte de grands maux, que partant les vices politiques ne sont pas tous des vices moraux, ni tous les vices moraux des vices politiques. Il en va de même des qualités et des défauts de l'esprit; tel défaut peut servir en politique, telle qualité peut nuire. Les peuples lourds, à l'esprit épais, étrangers à toute idéalité, sont plus propres que les autres à se bien gouverner. Les chimères ont peu de prise sur eux, et ils se défient de leurs imaginations, quand par hasard ils en ont. Très attachés à leur intérêt, ils le prennent pour règle de leur conduite; s'ils découvrent que la liberté est plus favorable que le despotisme à la prospérité de leurs affaires, ils portent le génie des affaires dans l'exercice de la liberté. Soumis à leurs habitudes, ils sont disposés à préférer ce qu'ils ont et qu'ils connaissent à tout ce qu'on leur promet et qu'ils ignorent; il y aurait dans un bonheur inaccoutumé quelque chose qui les troublerait. Le souverain bien politique consiste pour eux dans une existence bien ordonnée, dans la certitude de pouvoir faire demain et l'an prochain ce qu'ils ont fait hier et l'an passé.

Les Espagnols sont à la fois une des races fines et une des races nobles de l'Europe. Ils savent unir la vivacité et la souplesse de l'esprit avec la hauteur des sentimens, la possession de soi-même avec la facilité du commerce, la noblesse du langage avec un exquis naturel et la parfaite simplicité des manières. Ils sont exempts de certains travers que tolèrent trop aisément certains peuples, qui pourtant ne sont pas lourds; on ne connaît guère chez eux la morgue doctrinaire de l'homme en place, le ton rogue des médiocrités prétentieuses, les airs suffisans d'un cuistre empêtré dans son personnage, l'insolence employée comme moyen de gouvernement. Ce qui frappe davantage encore, c'est qu'ils concilient la dignité avec la gaîté facile, avec un fonds intarissable de belle humeur.

On ne saurait trop vanter la gaîté espagnole; elle est un défi de l'homme à la destinée, une victoire de l'esprit sur les choses, un miracle, un don de la grâce. Qu'on y pense, une gaîté qui a résisté à trois siècles du régime le plus oppressif qu'ait jamais subi aucun peuple européen, une gaîté qui a traversé l'inquisition, l'ombre et le silence de Philippe II; cette belle humeur qui résiste à tout vit de peu et ne coûte guère à la Providence; elle ne réclame que de médiocres frais d'établissement, elle se suffit à elle-même. A quelqu'un qui lui demande : « Es-tu content? » un personnage de Lope de Vega répond : « Oui, car je veux l'être. » Il dit aussi : « Je veux

être pauvre et pas triste; de deux maux, je choisis le moindre. » « Quel homme singulier tu fais! s'écrie dans une pièce d'Alarcon un valet parlant à son maître; tu ne bois pas au cabaret, et pourtant tu t'y amuses; tes yeux, seigneur, versent la joie. » Ils abondent dans la Péninsule, ces yeux qui versent la joie; elle a inventé le bonheur économique, qui se compose de soleil, d'oisiveté, de causeries, d'airs de guitare, de journaux à un sou, de cigarettes à un liard, d'un peu de merluche, de beaucoup de verres d'eau et de l'espérance de voir tuer le dimanche qui va venir six taureaux bien encornés. Il n'est pas plus malaisé que cela d'être heureux, quand on sait s'y prendre. La capitale de l'Espagne est pleine de gens qui sont contens parce qu'ils veulent l'être : aussi le proverbe dit que la parfaite félicité est de vivre aux bords du Manzanarès, et que le second degré est d'être logé au paradis, pourvu qu'il y ait là-haut un guichet pour voir Madrid. Non, ce n'est pas s'aventurer que de prétendre qu'en dépit des carlistes, en dépit des incendies d'Alcoy, en dépit des pétroleurs de Séville, en dépit du sang qui crie et du coupon qui ne se paie pas, il y a dans l'Espagne d'aujourd'hui, telle qu'elle est, plus de gens contens, plus de vrai bonheur que dans la Prusse, le plus gouverné des pays, ou dans l'industrieuse et opulente Angleterre. L'Espagne pourrait dire à ces puissances orgueilleuses, qui méprisent ses haillons et condamnent superbement ses fous, ce que disait au roi Henri VIII le Pasquin de Calderon : « Peu m'importe de n'être pas roi du moment que je suis gai. Un philosophe répondit à un soldat qui lui vantait les grandeurs d'Alexandre son maître : — Cueille à terre la fleur que voici, porte-la à ton Alexandre et prie-le qu'il en fasse une semblable. Trophées, gloire, lauriers, triomphes, que lui sert tout cela, si après tant de prodiges il ne peut fabriquer une fleur si facile à pousser qu'elle se rencontre dans la première prairie venue? — Et moi, je représente de même à votre majesté que, monarque souverain comme vous l'êtes et admiré de tout l'univers, vous ne pouvez pourtant être gai, chose si commune et si vulgaire qu'on la trouve dans un gueux sans chemise comme moi, et qui demain peut-être sera mort de faim. »

Que l'Andalousie, ravagée par l'anarchie et ensanglantée par le crime, entende encore des bruissemens de castagnettes, que la veille ou le lendemain d'une émeute le Prado et le Buen-Retiro voient accourir en essaim sous leurs ombrages les plus beaux yeux du monde qui respirent la joie de vivre et l'orgueil du commandement, une si allègre insouciance a quelque chose d'héroïque et d'admirable; mais elle est un danger politique. Sa gaîté naturelle rend l'Espagnol indifférent à beaucoup de maux, *sufrido*, c'est-à-dire insensible à bien des privations, prompt à se distraire et à se consoler, et il est fâcheux qu'un peuple ait la consolation trop facile.

Sa belle humeur lui donne cette qualité qui n'a de nom que dans son admirable langue, la *conformidad* ou la disposition à s'accommoder de son sort, et il en résulte qu'il vit sans trop souffrir dans certaines situations qui seraient insupportables à tout autre. Elle lui donne un enjouement qui voit dans les tragédies de l'état des comédies de cape et d'épée, qui s'amuse à en deviner l'intrigue, à en prévoir le dénoûment, à siffler le capitan qui reste court, à battre des mains au spirituel aventurier qui a le mot juste et se tire des embarras les plus épineux par une *grâce*.

Cette société, qui se croit au spectacle, assiste en étrangère à ses propres destinées; il faut qu'on la réduise aux plus dures extrémités pour qu'elle songe enfin à se défendre contre le malheur. L'Espagnol aime à s'épargner la fatigue des longues prévoyances. Même dans la grave Castille le paysan ne cultive de terre que ce qu'il en faut pour suffire à sa subsistance; il emploie à jouir de la vie le temps qu'il perdrait à ensemencer et à labourer le reste. L'ouvrier de Madrid et de Séville dépense en un jour de liesse le fruit de son épargne, et se résigne sans effort à vivre de régime jusqu'à ce que sa tirelire, remise à flot, soit grosse d'une nouvelle folie. Pareillement le peuple espagnol se paie à lui-même de temps à autre la fête d'une révolution : arrive que pourra, il a fait ce jour-là ce qui lui plaisait; quelles que soient les conséquences de son action, il se sent de force à les supporter. L'Espagne vit au jour le jour; nulle part les lendemains ne sont si légers, on les soulève comme une plume. Heureux, politiquement parlant, sont les peuples à qui pèse le souci du lendemain : ils dormiraient mal sous l'abri vacillant d'une tente, qu'emportera le premier vent d'orage; ils prennent de la chaux et du sable, ils se bâtissent des maisons et des gouvernemens qui durent.

Si l'Espagne est éternellement gaie, c'est qu'elle est éternellement jeune, et ceci est encore un miracle. Jeune après avoir eu des maîtres qui tout vivans se donnaient la représentation de leurs funérailles, jeune après Philippe III et Charles II, après Charles IV et Ferdinand VII, après le trop long règne de la défiance saturnienne ou de l'imbécile bigoterie! On trouve le secret de bien des choses dans les maîtres de la poésie castillane, fidèles interprètes du génie de leur nation, et si différens de ces admirables poètes italiens, qui, hormis l'Arioste, n'ont jamais été ni gais ni jeunes. Lope de Vega nous montre un empereur rencontrant dans les bois un paysan à la tête blanche, mais si vif et si vert qu'on ne sait quel âge lui donner. « N'avez-vous jamais vu, répond le paysan à cet empereur qui s'étonne, un arbre antique dont le tronc, quoique ridé, se couronne de verts rejetons? Voilà où j'en suis; le temps passe, et je me succède à moi-même. »

Yo me sucedo á mi mismo.

Ce mot est l'emblème de l'Espagne; les siècles passent, elle se succède à elle-même. Les Italiens, qui ne sont pas jeunes, ont fait preuve dans ces dernières années d'un esprit de conduite qui a singulièrement avancé leurs affaires. La jeunesse, ce bien précieux, est une terrible chose en politique; l'expérience ne l'instruit point, elle est l'éternelle recommenceuse. La jeunesse ne sait ni prévoir, ni obéir, ni craindre; elle ne craint pas même ce que les sages appréhendent plus que tout le reste, l'inconnu. « Rien ne m'effraie tant que l'indéfini, disait un jour aux cortès de 1870 l'un des premiers orateurs de la tribune espagnole, M. Cánovas del Castillo. Je ne crains pas les multitudes, je ne crains pas les réformes, je ne crains pas même les grandes catastrophes de l'histoire, quand elles ont des solutions déterminées et nettes. En revanche, je redoute tout mouvement politique, pour inoffensif qu'il paraisse, lorsqu'il ne répond pas à une formule précise, lorsqu'il est engendré par des illusions, par ces fantômes qu'on appelle les idées vagues, lesquelles conduisent le plus souvent à de terribles déceptions et à de funestes reculs. » Et il disait encore : « Je ne crains ni les compromis, ni les responsabilités, ni l'injustice de mes adversaires; je ne crains qu'une chose, c'est l'inconnu, et jamais je ne transigerai avec lui. »

Quand la jeunesse a fait un pacte téméraire avec l'inconnu, et que l'inconnu l'a trompée, elle n'accuse point son aveuglement, elle s'en prend aux choses et aux hommes, et, s'irritant contre ses maux, elle n'en cherche pas longtemps le remède; le premier qui se présente lui semble bon, son impatience recourt aux expédiens. « Il y a, messieurs, disait la même année le même orateur, il y a dans le cœur et dans la manière de sentir de notre peuple une fatale disposition qui, aidée par l'imprévoyance, le pousse à remplacer sans examen suffisant une solution par une autre, à chercher dans un changement d'attitude un remède facile à ses embarras, qui ne se laissent pas si aisément corriger. La disposition dont je parle se révèle par des phrases comme celles-ci, que nous entendons répéter tous les jours : tout plutôt que cela, il faut sortir à tout prix de ce mauvais pas, et par le premier chemin venu! Ce triste programme, l'histoire en fait foi, est la cause permanente des fréquentes et déplorables perturbations qui pendant plus de quarante ans ont affligé notre pays. » C'est ainsi en effet que les peuples jeunes ne voient de remède à une révolution manquée que dans une nouvelle révolution. Ils ressemblent à ce goutteux qu'un empirique se fit fort de guérir. Les drogues opérèrent si bien qu'après peu de jours le malade n'était plus goutteux; mais il était devenu paralytique, et on assure qu'il s'écriait dans ses oraisons : Seigneur Dieu, rendez-moi ma goutte! Le ciel entend souvent des vœux pareils au lendemain des

révolutions. Il en est d'heureuses, il en est de nécessaires, il en est d'autres après lesquelles on crie de toutes parts : Seigneur Dieu, rendez-nous ce gouvernement que nous haïssions et délivrez-nous des intrigans! O vanité des illusions! le monde est plein de gens et de peuples qui redemandent leur goutte.

Ce n'est pas seulement la complexion naturelle des Espagnols qui a nui à la solidité de leur établissement politique; il faut tenir compte de plis depuis longtemps contractés, d'habitudes qui résultent de leur histoire et de l'éducation qu'elle leur a donnée. Les élans chevaleresques, l'héroïsme, le mépris du danger, la générosité à l'égard des petits et des vaincus, la charité exercée sans faste, ces pitiés et ces tendresses qui siéent aux forts, l'Espagne a tout cela; les vertus éclatantes et les vertus touchantes croissent comme d'elles-mêmes sur cette terre d'orangers et de palmiers. Ce qui lui manque, c'est une vertu toute bourgeoise, qui n'a rien de brillant, et qu'on appelle le respect de la loi ou l'esprit légal, indispensable condition de la monarchie constitutionnelle aussi bien que de la république.

A quelle école les Espagnols auraient-ils appris le respect de la loi? Le despotisme a été souvent civilisateur, il a travaillé à l'éducation de plus d'un peuple, témoin l'histoire de Prusse et de France; la tyrannie au contraire n'enseigne rien que la crainte ou l'idolâtrie du tyran. Or ce n'est point un despotisme ordinaire qui a régi l'Espagne pendant trois cents ans; que n'a-t-elle eu pour maîtres des Louis XIV ou des Frédéric II! Un publiciste disait au commencement de ce siècle que le roi catholique était au pied de la lettre le père de ses peuples, et qu'il avait la faculté de faire tout ce qui lui semblait bon dans toutes les sphères de la vie du citoyen, dans l'intérieur des familles et dans le ménage des particuliers. L'inquisition était un tribunal spirituel au service du trône, qui communiquait, pour ainsi dire, à la puissance royale toute l'étendue qu'a la religion, et lui conférait l'empire des consciences, le règlement des mœurs et de la vie privée. Grâce à ces juges omnipotens, qui poursuivaient à titre d'hérésie tout ce qui était ou paraissait contraire aux intérêts du prince, le bras royal atteignait d'indéfinissables délits dont aucun tribunal de justice humaine n'aurait pu connaître. Qui dira où commence et où finit l'hérésie? Quand le trésor est pauvre, la plus grande hérésie pour un particulier est d'être riche, et un souverain qui a des inquisiteurs à ses ordres confisque les biens de ses sujets sans avoir à invoquer une loi, sans prendre la peine de rédiger un décret; il lui suffit de dénoncer un danger ou le soupçon d'un danger. Le gouvernement de l'Espagne fut durant trois siècles un gouvernement de salut public qui n'avait d'autre règle que la raison d'état, à laquelle l'église, dont le prince se servait sous couleur de la servir, prêtait la sainte majesté d'une

religion. Aussi les poètes officiels de Philippe III et de Philippe IV enseignaient-ils qu'il n'y a pas de principes ni de contrats qui obligent le roi, parce qu'il est l'auteur des contrats et des principes. « Qui a établi cette loi? s'écrie le roi don Pèdre dans le *Valiente justiciero* de Moreto. — Des priviléges octroyés par vos ancêtres à nous qui naquîmes grands d'Espagne. — Étaient-ils plus rois que moi? — Non, seigneur. — Eh bien! si je suis autant qu'eux, celui qui fit la loi est l'arbitre de la loi, et je saurai l'observer quand cela pourra convenir à mes intérêts, et la violer aussi pour faire un juste châtiment. »

Les Espagnols ont subi longtemps ce régime, et ils n'en sont pas morts : c'est la plus forte preuve qu'ils aient donnée de leur puissante vitalité; mais l'arbitraire consacré par la religion ne domine pas pendant des siècles sur une nation sans entrer dans ses chairs et dans ses os. L'Espagne a passé brusquement de l'inquisition à la révolution, et la monarchie constitutionnelle y a ressemblé trop souvent à un gouvernement de salut public, trop souvent elle a invoqué la raison d'état : il semblait que l'office propre des cortès fût de lui voter des pouvoirs extraordinaires ou des bills d'indemnité. L'administration n'a pas été plus timorée que ses maîtres. Que de litiges, que de questions résolues par l'intérêt, par la force, par le bon plaisir! Instruit par ces leçons, le peuple s'est trop accoutumé à ne voir dans la sagesse politique que l'art ingénieux d'éluder les lois, et dans les lois elles-mêmes des difficultés inventées pour exercer l'imagination des gens d'esprit, — et il y a tant d'esprit en Espagne! « A quoi bon faire encore des lois, s'il n'y a point d'Espagnols pour leur obéir? » demandait récemment un député aux cortès. C'est pousser les choses à l'extrême; on peut toutefois affirmer que dans nul autre pays l'illégalité n'est considérée comme un péché si véniel. Sur la rive gauche de la Bidassoa, elle fait en quelque sorte partie de l'art de vivre, et, comme l'écrivait quelqu'un ici même, « l'offensé attend patiemment une occasion pour se faire justice, le marchand ouvre un compte-courant aux complaisances du douanier, et le voyageur prend un sauf-conduit du voleur. C'est l'ordre dans le désordre (1). »

Les partis qui divisent l'Espagne et qui ont occupé tour à tour le pouvoir ne se sont pas appliqués à enseigner au peuple l'esprit légal. Cette tâche revenait de droit au parti conservateur; mais ce qu'il y a de plus rare aujourd'hui, non-seulement au-delà des Pyrénées, mais dans toute l'Europe, si on excepte la Grande-Bretagne, c'est un vrai conservateur. On donne souvent ce nom à des hommes qui rêvent des restaurations impossibles par des coups de main ou des

(1) *Le Pamphlet et les mœurs politiques en Espagne*, par Gustave d'Alaux, dans la *Revue* du 15 juillet 1847.

tours d'escamotage. C'est abuser du mot, ces gens-là ne sont que des révolutionnaires retournés. Le vrai conservateur est l'homme qui, respectueux pour les traditions, ne croit qu'aux progrès lents accomplis par des moyens strictement légaux. Il peut avoir ses préventions, ses préjugés; il ne laisse pas de représenter dans ce monde une assez belle chose, le culte du droit et la parfaite probité politique. Cette noble espèce est à peu près perdue. Peut-on s'en étonner dans un siècle où des princes très légitimes ont fondé leur fortune sur des moyens très illégitimes, dans un siècle où le Vatican lui-même remplace les traditions par des coups d'état, et les étrangle révolutionnairement dans des conciles qui ne sont que des chausse-trapes? Ne soyons pas trop sévères pour les conservateurs espagnols, modérés ou libéraux; ils avaient du moins le courage de leurs actions, la franchise de se donner pour ce qu'ils étaient. L'Espagnol est le moins hypocrite des hommes, il étale avec candeur ses passions et ses calculs, et le magasin vaut souvent mieux que la devanture. Modérés et unionistes se sont tous mis à leur heure au-dessus des lois, et ils ne s'en cachaient pas. Le général Narvaez disait tout haut qu'il lui fallait six mois de dictature, après quoi il rétablirait en Espagne le règne de la constitution et de la liberté. Le général O'Donnell de son côté ourdissait savamment quelque conspiration militaire, s'engageant à restaurer, dès qu'il aurait réussi, les lois, la discipline et le respect de la royauté. Ces deux hommes semblaient dire : « Laissez-nous commettre aujourd'hui encore une petite illégalité, demain nous serons irréprochables, et nous expierons nos péchés en fusillant sans rémission quiconque serait tenté de suivre les exemples que nous avons donnés. »

Les progressistes, qui sont devenus plus tard les radicaux, n'étaient pas tenus à plus de scrupule que les conservateurs; on ne pouvait exiger d'eux qu'ils fussent plus corrects dans le choix de leurs moyens. Leur fonction propre était de vouloir le progrès, et l'Espagne en a fait de considérables qui leur sont dus; mais un ministre libéral disait d'eux avec raison en 1856 « que le ciel leur avait refusé le don de la sagesse et de la modération. » Quand ils ont eu la majorité dans les cortès, ils ont poussé à l'extrême ce goût des nouveautés hasardeuses, cette impatience de tout changer, qui est le défaut des partis avancés. A bas tout ce qui est, *abajo todo lo existente!* fut trop souvent leur mot d'ordre. Pour que la loi soit respectée, la première condition est qu'elle soit bonne, la seconde qu'elle soit ancienne. En Espagne, on n'a jamais laissé aux lois ni aux constitutions le temps de vieillir; on en pourrait citer qui étaient mortes avant même d'avoir été promulguées. Au lieu de les améliorer, on jugeait plus simple de les détruire; au lieu de réparer la

maison, on la reprenait par le pied et on refaisait les gros murs.

Faute de cette *templanza* ou de cette vertu de la modération qui est si nécessaire dans toutes les affaires d'état, les progressistes ne se sont pas assez défiés de cette inclination qui porte les peuples latins à chercher l'absolu dans la politique, à décréter des décalogues du haut d'un mont Sinaï. La politique est une science expérimentale, et en vérité, comme la médecine, moins encore une science qu'un art. Que dirait-on d'un médecin qui ordonnerait le même régime à tous ses malades sans tenir compte de leur tempérament? et que faut-il penser des hommes d'état qui imposent des institutions à un peuple sans consulter ses mœurs, ses traditions, ni son histoire? Le malheur des progressistes est d'avoir été trop longtemps dans l'opposition, de s'être accoutumés à considérer le pouvoir comme un ennemi auquel il faut rendre l'existence amère ou impossible. Aussitôt qu'ils ont prévalu dans les cortès, ils se sont occupés de réduire une autorité que de longs déboires leur avaient appris à haïr, et ils ont proclamé toutes les libertés sans tempérament et sans précaution. Ont-ils eu en main le pouvoir, ils ont senti bientôt que les lois qu'ils avaient fait passer étaient inapplicables. C'étaient ce qu'on appelle en Espagne des constitutions de jours de fête, fort bonnes quand tout le monde est d'accord pour pavoiser sa maison, impraticables dès qu'on ne s'entend plus et qu'un gouvernement menacé a besoin de se défendre. Les auteurs de ces institutions se voyaient dans l'impossibilité de gouverner légalement; ils suppléaient à la loi par des expédiens ou se tiraient d'affaire par des coups de force, et, après avoir été parfaitement libéraux, ils devenaient parfaitement arbitraires. Sous l'ancien régime, l'Espagne était un pays où le pouvoir avait le droit de tout faire et le peuple le droit de ne rien dire. Aujourd'hui le peuple a conquis le droit de tout dire; quand le pouvoir renoncera-t-il à la liberté de tout faire?

Une autre maladie organique qui travaille l'Espagne est ce singulier penchant à l'anarchie ou au morcellement politique, dont elle a donné tant de témoignages manifestes, jamais plus, il est vrai, que dans ces jours de fédéralisme où non-seulement chaque commune, mais chaque Espagnol, si M. Salmeron n'y mettait ordre, finirait par se transformer en un canton fédéral. Avant d'être une nation, l'Espagne fut une collection de petits états indépendans toujours aux prises les uns avec les autres; huit siècles de guerre civile, voilà son histoire au moyen âge. Ferdinand et Isabelle sont venus, et après eux la maison d'Autriche, qui a substitué le despotisme au chaos; mais dans la pensée de Charles-Quint et de ses successeurs le plus sûr garant de l'unité nationale était l'unité religieuse, et ils n'ont point cherché, comme cela s'est fait ailleurs, à établir solidement dans les provinces l'unité administrative et civile. Il leur a

paru que, pourvu que toutes les consciences espagnoles fussent taillées sur le même patron, on pouvait tolérer sans inconvénient des différences de coutumes, d'usages et de pratiques, et que des évêques et des inquisiteurs nommés par le roi sont les meilleurs gardiens de l'ordre public. A côté d'un inquisiteur, c'est un mince personnage qu'un préfet. Aragonais, Galiciens, Andaloux, étaient tous condamnés à l'orthodoxie perpétuelle; on les contraignait de porter leurs consciences au saint-office pour y recevoir le poinçon; malheur à celles qui n'étaient pas au titre légal! Si l'état disposait de leur âme, en retour il ménageait certaines habitudes traditionnelles qui leur étaient chères; il en résulta que sous le gouvernement le plus compressif les provinces ont gardé un caractère propre, et qu'aujourd'hui les Galiciens, les Andaloux et les Catalans sont presque des étrangers les uns pour les autres. Le saint-office, qui les retenait tous dans le devoir, a disparu. Le grand arbre tombé, les arbustes qui végétaient à son pied et qu'il offusquait de son ombre, délivrés de cette gênante tutelle, ont grandi plus librement. La réforme de 1833, les lois organiques de 1845, en centralisant l'Espagne, ont fortifié le pouvoir des préfets et des bureaux; mais cette autorité de récente origine n'est hors d'insulte qu'aussi longtemps que le gouvernement est fort.

En France, l'administration est l'élément permanent de la société et lui permet de conserver son identité au travers de toutes les révolutions; le gouvernement passe, la société demeure. En Espagne, quand le gouvernement tombe, la nation même paraît en danger de périr, car il entraîne l'administration dans sa chute, elle disparaît comme un songe. Qu'est-ce qu'une révolution pour Malaga? Un jour de fête où elle a le bonheur d'expulser ses douaniers. Qu'est-ce qu'une révolution pour Séville? Un jour d'ivresse, où l'on supprime l'octroi et le papier timbré. Voilà ce qui se passe dans toute la Péninsule. Dès qu'une émeute victorieuse a renversé le pouvoir central, chaque ville nomme sa junte révolutionnaire, qui elle-même nomme les autorités locales, renouvelle tout le personnel des employés, abolit des impôts ou frappe de nouvelles contributions, enrégimente des volontaires, promulgue des décrets, ordonne des arrestations, comme si elle était seule en Espagne, seule dans le monde entier. Souvent même elle coupe les fils du télégraphe ou détruit les rails du chemin de fer pour s'assurer que personne ne viendra la déranger, et pour éviter toute communication désagréable avec le dehors. C'est une grosse affaire pour le pouvoir central, quand il est parvenu à se reconstituer, d'avoir raison de toutes ces autonomies municipales.

Cette force de l'esprit local est une disposition innée à l'Espagne; mais les circonstances l'ont favorisée. Un Espagnol qui connaît bien son pays nous disait un jour que la guerre d'indépendance avait

exercé à cet égard une influence funeste, tant il est vrai que les vertus et l'héroïsme même peuvent nuire en politique. Si jamais peuple a fait une action osée et donné un éclatant exemple de virile résolution, ce fut le peuple espagnol en 1808. Le défi jeté par une nation sans armée, sans généraux, sans finances, au grand capitaine qui tenait l'Europe sous son pied, restera l'un des plus étonnans spectacles de l'histoire. Cette folie eut raison contre la raison, et de malheur en malheur elle lassa la défaite; mais elle eut des conséquences sociales qu'on n'avait pas prévues. Pendant plus de quatre ans, l'Espagne insurgée vécut sans gouvernement. La junte centrale et les cortès de Cadix n'avaient qu'un pouvoir bien circonscrit; dans tout le reste du pays, chaque bourg, chaque village qui avait déclaré de son chef et en son propre nom la guerre à Napoléon Ier ne pouvait prendre conseil que de lui-même pour organiser la résistance, pour se procurer des ressources, recruter des bandes, régler son plan de campagne. Le gouvernement était partout et n'était nulle part, et dans cette anarchie organisée chacun, ne relevant que de soi, ne répondait de soi à personne. Il est dangereux pour un peuple de se passer de l'état pendant cinq ans; il peut être tenté de s'en passer toujours comme d'une chose inutile, et la guerre d'indépendance a causé à la société espagnole un ébranlement profond dont elle paraît ressentir encore le contre-coup, lorsqu'après chacune de ses révolutions elle semble prête à se disloquer. N'a-t-on pas vu après cinq mois de guerre nationale la France, plus fortement organisée, avoir peine à reprendre son équilibre, et se sentir menacée d'une décomposition politique dont personne ne soupçonnait le danger? La commune a été la triste rançon des généreux efforts qu'elle avait faits pour se reprendre à un ennemi victorieux, qui la tenait séparée de son gouvernement par une muraille de fer.

Les Espagnols, a dit un Espagnol, ont toujours été brouillés avec le possible. C'est à la fois leur grandeur et leur infériorité. Leur histoire est pleine de traits dignes d'une âme téméraire,

Et grande encore plus que folle.

M. Cánovas del Castillo, dans son admirable étude sur la maison d'Autriche (1), a montré que la politique des Charles-Quint et des

(1) *De la Casa de Austria en España, bosquejo histórico de D. A. Cánovas del Castillo*, Madrid 1869. — L'un des chefs les plus marquans de l'ancien parti modéré, M. Alejandro Llorente, esprit sagace et pénétrant, prépare à l'aide de documens inédits une histoire financière du règne de Philippe II. Ce travail jettera un nouveau jour sur les expédiens auxquels ce maître de deux mondes, éternellement besoigneux, se voyait contraint de recourir pour payer ses soldats et pour acheter tous les personnages considérables d'Europe qui étaient à vendre.

Philippe II n'a été que la plus gigantesque des aventures. Un pays de 9 millions d'habitans, situé à l'un des bouts de l'Europe, moins riche que ses voisins, et qui ne pouvait porter au-delà de ses frontières plus de 20,000 soldats à la fois, a rêvé la monarchie universelle. En même temps qu'il dominait sur le vieux monde, il en inventait un autre et conquérait de l'autre côté de l'Océan des provinces nouvelles aussi vastes que les plus grands empires. C'était forcer la nature, et une telle gageure n'a pu être gagnée quelque temps que par l'habileté consommée des princes, par l'incomparable valeur du soldat, par l'opiniâtreté d'une ambition possédée de sa chimère et que rien ne rebutait. Enfin il a fallu céder au sort et à la force des choses, qui tôt ou tard assignent aux prétentions leurs véritables frontières. Les Bourbons ont eu le mérite de rendre l'Espagne à ses légitimes destinées. Au siècle dernier, le bon sens la gouverna pendant trente ans sous le nom de Charles III, le prince le plus sage et le plus éclairé qu'elle ait eu, lequel, s'étant avisé qu'elle avait trop de moines et pas assez de chemins, pas assez de bras ou d'esprits utilement occupés, s'appliqua sans relâche à la dégourdir et à l'enrichir, à réveiller la langueur de ses industries, à lui donner avec la liberté commerciale un timide commencement de la liberté de penser. Ce ne fut pas le plus populaire de ses souverains; beaucoup d'Espagnols d'alors estimaient qu'un moine est plus utile à la société qu'une grande route, beaucoup d'autres préféreraient une aventure à un canal.

Les amateurs de cas fortuits furent bien servis par les circonstances qui suivirent, et la guerre d'indépendance vint combler leurs vœux; elle a développé avec l'anarchie ce goût des hasards, autre maladie dont souffre la société espagnole. Qu'on se représente tous ces étudians qui interrompaient leurs études à peine commencées, ces moines qui jetaient le froc aux orties, ces contrebandiers qui, las de se battre contre des douaniers, rêvaient de plus illustres exploits, ces pâtres qui se séparaient de leurs moutons pour se faire tous chefs de bande et s'en aller courir la montagne à pied, la plaine à cheval, enlevant des dépêches, interceptant des convois, tuant l'ennemi en détail, surprenant par un coup de main les détachemens isolés, fondant comme l'aigle sur leur proie et regagnant avec leur butin le creux de leur rocher, souvent malheureux, bientôt consolés, jouant avec délices cette grande partie que l'Espagnol préfère à toutes les autres, celle où sa vie est l'enjeu. Que la paix parut insipide à ces héros! quel morne ennui les saisit en rentrant dans la vie d'habitude! Ils prenaient en pitié leurs moutons ou leur sombre étude d'*escribano*. Des rêves terribles et charmans troublaient leurs oisivetés.

On voit dans la plus remarquable comédie espagnole qui ait été

faite sous la monarchie constitutionnelle un valet de chambre, nommé Ramon, dont le maître fut en son temps un intrépide coureur de bonnes fortunes. Son domestique avait part à ses secrets et l'accompagnait dans ses hasards, habile à glisser un billet ou à corrompre une caméristé; mais tout finit, Lovelace s'est marié, et sa femme est un parangon de ménagère. « Il me semble, s'écrie Ramon, que me voilà devenu aussi mari que mon maître. Cette maison est un couvent; on ne me laisse aller à la promenade qu'un dimanche sur trois et pendant une couple d'heures; si je tarde à rentrer, la señora prend de l'humeur... Je balaie, je vais au marché, et je dois noter dans un petit livre toutes mes emplettes avec les prix; manque-t-il deux cuartos, il faut que je me creuse la cervelle jusqu'à ce qu'il en sorte un compte juste. » Et il ajoute avec l'accent du désespoir : « Vive Dieu! je ne suis pas fait pour cela, l'ordre me tue, *el orden me mata!* » Combien de ces *guerilleros* et de ces *cabecillas* de la guerre d'indépendance ont pu s'écrier avec Ramon : L'ordre me tue! En 1833, ils bénirent don Carlos, qui leur ramenait des jours heureux, et promettait à leur escopette un regain de prouesses. Ces prisonniers de l'ordre eurent hâte de se mettre au large, et ils s'y prirent si bien qu'ils ont fait durer sept ans leur plaisir. Elles ont leurs gloires, les guerres de partisans. L'inconvénient est que, plus encore que les autres, elles suspendent le règne des lois et de la morale; la cause que l'on sert autorise tout et sanctifie tout. On a dit qu'il n'y a que l'épaisseur d'une feuille de papier entre le génie et la folie; aussi plus d'un extravagant se croit du génie, et pareillement plus d'un bandit se prend pour un héros. De telles confusions ne sont pas rares dans un pays où l'on méprise les choses communes, où l'on demande de l'extraordinaire à la vertu et où règne une sorte de complaisance romantique pour les beaux crimes, lesquels au contraire sont peu goûtés de ceux qui en pâtissent, car jamais homme volé n'admira son voleur, — peu goûtés aussi du moraliste qui leur reproche de brouiller toutes les idées. « Je suis un voleur, c'est vrai, disait un jour un bandit espagnol, mais un voleur honnête, un *honrado ladron.* » Il eût pu dire aussi avec certain escroc des *Nouvelles* de Cervantes : Voleur, je le suis pour servir Dieu et les gens de bien. « C'est une chose nouvelle pour moi, s'écria Cortado, qu'il y ait dans le monde des voleurs qui servent Dieu et les bonnes gens, » à quoi le joli garçon repartit : « Seigneur, je ne me pique pas de théologie; ce que je sais, c'est que chacun dans son métier peut servir le roi et louer Dieu. »

Toutes les aventures ne se passent pas dans les bois, et les aventuriers n'ont pas tous l'escopette au poing. La politique a les siens, qui ne sont pas moins dangereux que les autres. La monarchie parlementaire est par essence un gouvernement bourgeois, elle ne

prospère que par les qualités et les défauts mêmes de l'esprit bourgeois, je veux dire certain sens pratique qui compte avec les difficultés, le respect un peu timide des supériorités et la disposition à leur laisser les premières places, une circonspection qui répugne à trop hasarder, qui redoute les moyens extrêmes, les solutions violentes. Le gouvernement constitutionnel est incompatible avec l'esprit d'aventure, ses plus redoutables ennemis sont les casse-cous, et il lui est difficile de réussir chez un peuple où un trop grand nombre d'hommes aspirent aux premières charges de l'état, et sont prêts à tout risquer pour satisfaire leurs prétentions. Qu'on suppose un pays d'égalité absolue, où tout le monde peut prétendre à tout, et dans lequel tout le monde peut se croire capable de tout, parce que la moyenne des intelligences y est pareille à ces terres heureuses de la Vieille-Castille que l'agriculteur se contente de gratter avec une charrue légère, sans prendre seulement la peine de les fumer. Supposons encore un pays où beaucoup de paresseux ont l'orgueil de leur paresse et professent pour beaucoup de métiers une espèce de mépris traditionnel; donnez à ces paresseux une forte dose de cette hardiesse d'imagination, propre aux peuples du midi, qui, féconde en mirages, ne demande qu'un grain de sable pour se bâtir un palais; ajoutez-y un certain fatalisme presque oriental qui croit que toute chose arrive parce qu'elle devait arriver, que chaque homme naît avec ses chances écrites dans la paume de sa main, et que « deux instans de bonheur valent mieux qu'un siècle de mérite (1). » Ajoutez aussi que l'industrie et le commerce, étant fort arriérés, fournissent un emploi trop restreint aux forces actives de cette nation, un écoulement insuffisant au génie d'entreprise, et qu'au contraire les fonctions publiques, accessibles à tous, sont accompagnées d'une prime assez considérable pour stimuler l'ambition, de telle sorte que tout homme qui devient ministre est presque assuré de jouir sa vie durant d'une pension de 30,000 réaux, que tout employé qui aura traversé les bureaux touchera en les quittant une fiche de consolation, et que dans un budget en déficit 50 millions de francs sont affectés au paiement d'indemnités ou de retraites connues sous le nom de *monte-pios*, de *cesantias* ou de *jubilaciones*. Admettons enfin que toute révolution ou même tout changement ministériel a pour premier effet de renouveler l'administration du haut en bas, depuis le sous-secrétaire d'état jusqu'aux huissiers et aux portiers. Si telle est la situation de l'Espagne, nous étonnerons-nous que tant de gens y soient occupés à spéculer sur les *crises* comme ailleurs on spécule sur la hausse et sur la baisse, que

(1) Siglos de merecimiento
Trueco á puntos de ventura.
(Alarcon, *Las Paredes oyen*, I, 1.)

les courtiers en révolutions y abondent, que la conspiration y devienne une carrière, les aventures une industrie, et que les intérêts et le repos des gens de paix y soient trop souvent compromis par les artistes en politique picaresque?

Le chef-d'œuvre de la littérature espagnole est l'histoire des mésaventures d'un aventurier et en général des disgrâces qu'essuie dans ce monde l'esprit romanesque. L'auteur était bien de son pays; il appartenait, lui aussi, à la race des romanesques. Ayant rêvé la fortune et la gloire, il était allé les chercher à Lépante. Que lui en revint-il? Trois coups d'arquebuse, un bras à jamais mutilé, cinq années de dure servitude en Barbarie et, comme les malheurs appellent les malheurs, d'injustes persécutions, de nouveaux emprisonnemens, la misère et la faim. Il composa son roman dans une de ses captivités, et en grande âme espagnole qu'il était, au lieu de maudire la malignité de sa fortune, au lieu de s'apitoyer sur lui-même et d'attendrir le monde par ses mélancolies, il se consola de ses déceptions en les raillant, et son livre, écrit par un détrompé, est une source d'inépuisable gaîté pour tous les peuples et pour tous les siècles. Il y a encore des don Quichottes en Espagne; on y voit aujourd'hui même des hommes qui se battent pour ou contre des moulins à vent, qui arrachent à leur cage des lions rugissans, et penseraient bien faire en mettant au large des galériens (1). Toutefois, si ces don Quichottes sont aussi extravagans que leur glorieux ancêtre, ils sont la plupart moins désintéressés. Leur Dulcinée du Toboso a une dot, elle leur a promis la présidence du conseil ou des appointemens de maréchal.

La race des Sanchos n'a pas non plus disparu d'Espagne. Beaucoup de gens y rêvent encore d'une île, et partent d'un pied léger à sa recherche; cette île est un *destino* ou un bon petit emploi de quelques mille *pesetas*. Ils reçoivent chemin faisant nombre de ces coups qui font mal; ils en font le compte, et, quand les héros qu'ils servent sont devenus tout-puissans, ils réclament leur salaire, alléguant « les services qu'ils ont rendus » et « les sacrifices qu'ils ont soufferts pour la bonne cause. » Ces deux phrases se répètent beaucoup à Madrid dans les jours qui suivent une révolution. Les sacrifices et les services rendus ne sont pas toujours un gage suffisant de capacité, et quand les emplois servent à récompenser les dévoûmens politiques, l'administration en pâtit quelquefois. M. Casalduero ne disait-il pas le 22 juillet dernier au congrès qu'en règle générale les hauts employés étaient les incapacités du pays? « J'ai connu, disait-il encore, des fonctionnaires qui touchaient un traitement de 50,000 ou

(1) Le bruit courut récemment aux cortès que les insurgés de Carthagène avaient ouvert les portes du bagne. Un député s'indignait; un autre lui répondit : « Ils ont eu raison; ils sont allés chercher des hommes où il y en a. »

60,000 réaux, et qui ne savaient pas écrire une lettre; on ne les avait choisis que par raison politique. » Ceci n'est point particulier au régime républicain, qui jusqu'aujourd'hui n'a changé en Espagne que les hommes et non les choses. Sous un gouvernement monarchique, on vit nommer administrateur des domaines de l'Escurial un *torero* ou, pour mieux dire, un de ces *cacheteros* qui achèvent d'un coup de poignard le taureau abattu et mourant. Il ne savait ni lire ni écrire, et signait avec une croix. A la vérité, quelques-uns de ces Sanchos parvenus témoignent une défiance d'eux-mêmes et une modestie dont il faut leur tenir compte. Dernièrement on a offert une place importante dans l'administration financière des Philippines à un brave homme de charpentier qui avait servi je ne sais comment la république. Il lui vint des scrupules, comme il en pousse sur les bonnes terres; il représenta au ministre qu'il savait mieux que personne débiter un billot ou clouer des voliges, mais qu'il était peu versé dans les finances. Il lui fut répondu qu'il aurait des secrétaires nourris dans le métier, qui le mettraient au fait. Après avoir quelque temps bataillé contre son bonheur : « Vous le voulez, soit! j'accepte, s'écria-t-il; mais il faut tout prévoir, j'emporterai là-bas mes outils. »

Ce trait mérite d'être noté. D'ordinaire les Sanchos ne s'instruisent que par leurs déceptions; ils ne sont sages qu'en revenant de leur île, et tôt ou tard on revient de toutes les îles. La chose rare, c'est d'être sage avant que d'y être allé.

II.

L'essence de la monarchie constitutionnelle, comme de la république, est de substituer à la force le règne de l'opinion et de la discussion. Ce qu'on doit entendre par l'opinion publique, ce n'est pas celle des gens qui aspirent aux emplois et vivent de la politique; leur opinion, connue d'avance, est que le seul bon gouvernement est celui qui leur donne les places. Pour que le régime parlementaire soit une vérité, il faut qu'il y ait dans un pays une foule de gens qui, ne recherchant point les fonctions de l'état, ne laissent pas de s'intéresser vivement au bien général, et sont prêts dans les occasions à payer de leur personne ou de leur parole pour soutenir l'administration de leur choix. Dans les pays de cette espèce, où règne l'esprit dynastique, la monarchie constitutionnelle a cet avantage sur la république, qu'elle place au sommet de la hiérarchie sociale quelque chose d'incontesté et d'indiscutable, qui couvre tout le reste et assure la durée des institutions; le prestige dont jouit la couronne se répand sur l'administration qui la représente, et la religion de la royauté protége la loi contre les entre-

prises des brouillons. Que si au contraire la foi dynastique est morte ou affaiblie, la république a cet avantage considérable, que le pouvoir y a moins d'adversaires, qu'il n'encourt pas la malveillance de beaucoup d'honnêtes gens à qui la royauté est odieuse, quel que soit le prince, et qu'il peut appliquer à la défense des intérêts sociaux toutes les forces qui s'emploient ailleurs à soutenir, tant bien que mal, un trône compromis ou détesté. La question, si un peuple est mûr pour la république, se réduit donc à savoir si, dans l'état de l'opinion, la royauté est pour le pouvoir une force ou une faiblesse, car dans le siècle où nous sommes la société a déjà tant d'ennemis que ce serait à elle la plus chevaleresque des folies de se mettre encore sur les bras tous ceux de ses amis qui n'aiment pas les rois ou qui s'en défient. A la mort de Ferdinand VII, cette question ne s'est pas posée pour l'Espagne; les honnêtes gens qui n'aiment pas les rois y étaient fort rares, le sentiment monarchique était répandu dans toutes les classes, elles respectaient presque à l'égal l'une de l'autre la majesté divine et la majesté humaine, qu'elles étaient accoutumées à ne point séparer dans leurs hommages. Les Espagnols étaient au nombre de ces peuples qui considèrent un trône comme la clé de voûte de l'édifice politique, qui estiment qu'une société sans roi est une maison sans plafond. Ayant passé avec une dynastie un contrat de mariage que les siècles avaient consacré, ils confondaient intimement leur destinée avec la sienne. Ni les déloyautés, ni les perfidies, ni les cruautés narquoises du protégé de Louis XVIII n'avaient pu décourager la fidélité de ses sujets.

La première condition pour l'établissement d'une monarchie constitutionnelle se trouvait ainsi remplie; mais ce n'est pas assez que l'opinion publique soit respectueuse, il importe encore qu'elle soit vigilante et active, que la majorité de la nation ait l'œil ouvert sur les événemens, qu'elle s'intéresse aux questions, qu'elle s'en forme un jugement plus ou moins raisonné, qu'elle soit disposée à user de tous les moyens légaux pour exprimer son avis et le faire prévaloir. L'opinion doit être non-seulement le soutien, mais la règle du pouvoir; si elle se tait, il n'a plus de boussole, et le gouvernement de la discussion est remplacé par le gouvernement de la fantaisie.

Le malheur est qu'en Espagne l'opinion publique manque de cette fermeté de trempe, de cette constance dans l'attention, qui protégent le pouvoir et contre les menées des conspirateurs et contre ses propres entraînemens. Elle est sujette à de fatales indifférences, défaut commun à ces nations fortunées du midi où le soleil tient lieu de tout, et qui n'ont pas besoin d'être très bien gouvernées pour être heureuses. Au surplus, les vicissitudes des événemens et des caractères lui ont appris à douter de beaucoup de choses, son indiffé-

rence s'est compliquée de scepticisme. Elle ne croit plus aux programmes, elle sait par expérience que tout se réduit le plus souvent à des questions de personnes ou d'intérêt, que demander une réforme est une manière comme une autre de réclamer une place et un traitement. Elle n'est plus dupe des masques, elle se défie surtout de ces Catons qui prononcent d'éloquens réquisitoires contre la corruption des mœurs ou la perversion des idées, et promettent, si on les laisse faire, d'inaugurer l'empire de la vertu et de l'ordre moral; elle sait déchiffrer l'austérité de ces visages, elle lit sur ces fronts blêmes la pâleur du joueur assis devant un tapis vert et qui attend, respirant à peine, le sort de l'atout qu'il vient de laisser tomber. N'a-t-elle pas constaté cent fois qu'en Espagne la morale publique n'a trop souvent rien à démêler avec la morale privée, que tel homme incapable de dérober un sou à un particulier se regarderait comme un sot, *un tonto*, s'il ne s'enrichissait pas au pouvoir, que tel autre, exact dans ses engagemens privés, croit faire une action indifférente en trahissant le gouvernement dont il accepta les bienfaits? La grande masse très honnête et très sensée du peuple espagnol observe tout cela, s'en rit plus qu'elle ne s'en indigne, et se distrait de tout en allant au Prado ou à la Plaza de Toros. Pour la tirer de son ironique apathie, il faut que le danger la prenne en quelque sorte à la gorge. Alors, quand à un détour du chemin elle voit tout à coup se dresser devant elle le spectre de l'anarchie ou l'odieux fantôme du despotisme qui se glisse toujours à sa suite, elle se réveille en sursaut, et leur crie : Vous ne passerez pas! — mais il arrive quelquefois qu'elle a dormi trop longtemps.

D'un côté, des millions de gens raisonnables et ironiques, dont les résistances sont intermittentes, trop enclins à laisser tout faire et tout arriver; d'autre part, quelques milliers d'ambitions toujours éveillées, toujours allumées, des aventuriers alertes, gaillards et dispos, très attentifs aux occasions, la phalange des *cesantes* ou des employés mis à pied, socialistes d'un nouveau genre, qui professent non le droit au travail, mais le droit à l'emploi, et n'ont que deux mots à la bouche : des crises et des places, *crisis y destinos*. Les milliers qui ne dorment jamais auront facilement raison des millions qui ont des léthargies. L'esprit de progrès, le libéralisme sage, seront à la merci de révolutions et de réactions insensées; le bon sens public essuiera dans ces alternatives de perpétuelles défaites que répareront à grand'peine ses imparfaites revanches. On a souvent dit que l'Espagne était le pays de l'imprévu. C'est que les événemens s'y trament dans l'ombre, — ils n'ont jamais surpris ceux qui ont accès dans les coulisses. Il serait mieux de dire que l'Espagne est le pays des accidens préparés et nécessaires. Quand on considère de près les désordres qui l'affligent, on y découvre une

régularité fatale et monotone; de 1833 à 1868, son histoire offre l'incessant retour des mêmes causes et des mêmes effets, et peut se résumer en quelques mots.

La liberté absolue des élections est un beau rêve qui ne s'est réalisé jusqu'ici dans aucun pays. Partout la corruption, l'intrigue, certaines violences pratiquées avec art ou sans art altèrent ou faussent en quelque mesure le verdict du suffrage restreint ou universel; mais chez les nations qui ont le tempérament et l'habitude de la liberté légale ces influences pernicieuses rencontrent de sérieuses résistances, qui en corrigent l'excès : le gouvernement parlementaire n'y est pas une fiction, la majorité des chambres y représente à peu près la majorité des électeurs. A cet égard, l'état de l'Espagne laisse trop à désirer; elle a joui selon les temps de toutes les libertés, à l'exception de la liberté électorale, sans laquelle les autres ne sont qu'un leurre. C'est un adage admis de tout le monde dans la Péninsule, et l'expérience ne l'a jamais démenti, — que la *gobernacion* ou le ministère de l'intérieur fait les élections, qu'elles tournent toujours au gré de son désir. Il faut en accuser la faible organisation des partis. Le gros de la nation, plus ou moins désabusé sur leur compte, se défiant de leurs promesses, les regarde faire sans se passionner pour leurs querelles. On sait que l'Espagne pourrait défrayer de généraux toutes les armées européennes; elle en a 1, paraît-il, pour 300 soldats. Il en est de même de l'état-major des partis; il est considérable et renferme une élite d'hommes supérieurs, capables de conduire tous les centres droits et les centres gauches de l'Europe. La troupe elle-même est peu nombreuse; ces généraux politiques n'ont à leur suite que les gens qui ont quelque chose à gagner avec eux, et dans le nombre il est beaucoup de ces esprits subtils, de ces *muchachos listos*, rompus au calcul des probabilités, qui au jour de la bataille s'effacent adroitement ou passent à l'ennemi.

De quels moyens ne dispose pas la *gobernacion* contre ces partis, qui sont des coteries minées par les défections? Elle a dans sa main toutes les places et se réserve de faire pleuvoir cette manne bienfaisante sur ses amis de la veille ou du lendemain. Ailleurs l'administration se croit tenue à de certains ménagemens, elle s'applique à sauver les apparences. En Espagne, elle agit au grand jour, elle jouit d'une liberté d'allures qui touche au cynisme; elle ressemble à ces gens qui, compromis d'avance et sachant bien qu'on ne croira jamais à leur vertu, s'en consolent en faisant rapporter à leurs vices le plus qu'ils peuvent. Gouverneurs civils, capitaines-généraux, magistrature, le ministère met en campagne tout son monde. Il prodigue les promesses et les menaces; il présente quelque amorce à ces gros personnages qui font la pluie et

le beau temps dans leur *pueblo*, et qu'on nomme des *caciques*; il intimide les autres en leur insinuant obligeamment qu'ils sont sous le coup de quelque instance encore pendante, qu'il y a dans les bureaux un dossier qu'on n'a pas encore eu le temps de débrouiller, qu'il y dort paisiblement, mais qu'on peut toujours réveiller un dossier qui dort. Dans un pays où la vente des biens nationaux a créé plus d'une fortune, quel *cacique* peut se flatter que sa situation est assez limpide pour que les envieux n'y trouvent pas matière à chicane? Si ces moyens anodins ne suffisent pas à gagner la bataille, on recourra en dernier lieu aux *trabucazos* ou aux *porrazos*, c'est-à-dire aux tromblons et aux assommoirs, sorte d'agens électoraux qu'on réserve pour les cas de force majeure; mais on s'applique consciencieusement à se mettre en état de s'en passer. « Il est à souhaiter, disait en 1870 M. Ruiz Zorrilla, qu'à l'avenir la décision des affaires pendantes ne soit plus retardée ou accélérée par l'influence secrète de tel ou tel agent, et que l'administration soit au service des administrés et non les administrés au service de l'administration. Il est à souhaiter que, quand les maires, les conseillers municipaux ou les particuliers se rendent au chef-lieu du district ou dans la capitale de la province pour quelque règlement d'intérêts, ils n'aient pas besoin de l'appui du député, de l'électeur influent de l'endroit ou du ministre lui-même, et qu'à leur retour ils puissent dire : Grâce à Dieu, nous avons pu nous passer d'une lettre de recommandation ou d'un pot-de-vin pour nous faire rendre justice. » — « *Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas*, disait de son côté M. Alvarez Bugallal, tel est le titre d'une brochure célèbre en Espagne. Appliquez, messieurs, la chose et le mot à la question électorale. Observez, je vous prie, les habitudes de l'administration, les effets immédiats qui se laissent voir et toucher; ils vous donneront la clé d'autres effets moins visibles qui se laissent deviner, et vous reconnaîtrez qu'à certains actes arbitraires qui produisent en faveur d'un candidat un appoint de 50, 30 ou 20 votes, pour m'en tenir au chiffre le plus bas, correspond un résultat beaucoup plus considérable. Je veux dire que la majorité des électeurs, témoins de certains dénis de justice qui ont servi à châtier de dangereuses résistances, se sentant menacés eux-mêmes et par ces actes et par le commentaire verbal qui les accompagne, prennent l'héroïque résolution de s'abstenir, ou la résolution non moins héroïque de voter pour le candidat qui possède auprès de l'administration le moyen d'opérer ces merveilles et ces miracles. »

Plaintes inutiles! Peut-on exiger d'un gouvernement doué d'une puissance miraculeuse qu'il renonce à faire des miracles? Modéré, unioniste ou progressif, il en fera, soyez-en sûrs. L'opposition d'a-

vance se sent vaincue, elle se refuse à courir les chances d'un combat si inégal, et s'empresse de publier un manifeste par lequel elle déclare que, les élections n'étant pas libres, elle a résolu de s'abstenir. Il s'ensuit que, les indifférens et les sceptiques restant chez eux, l'opposition se retirant fièrement sous sa tente, les électeurs ministériels votent presque seuls, et que le ministère possède dans la chambre par eux nommée une majorité écrasante, ou, ce qui s'est vu plus d'une fois, la quasi-unanimité.

Il semble d'abord qu'un triomphe si éclatant, si aisé, promette au gouvernement de longs et heureux jours. C'est le contraire qui arrive : ce gouvernement qui opère des prestiges se trouve bientôt embarrassé de sa chambre unanime. Quel appui efficace en attendrait-il? et de quelle autorité peut-elle jouir? Tout le monde est initié au mystère de ses origines. D'ailleurs, après quelques jours d'existence, cette unanimité ou cette majorité ministérielle, en proie à un travail latent, se dissout avec une singulière promptitude. Une majorité se conserve par sa résistance à l'opposition qui la combat; une haine commune et un commun danger sont les seuls garans de sa cohésion. Dès qu'elle n'a plus de guerre étrangère à soutenir, elle se détruit par la guerre civile, et on la voit se fractionner en petits partis qui se font une guerre acharnée pour de petits intérêts et de petites questions. Le ministère a été si prodigue de promesses, il a pris tant d'engagemens, qu'il lui est impossible d'y faire honneur, et les amis mécontens sont les plus dangereux des ennemis : ils ont les secrets de la maison. Au conflit des intérêts se joint le conflit des idées. L'*intransigence* est la plaie de l'Espagne, le ver rongeur de tous les partis. Le pétillement du sang, l'excessive vivacité des impressions, poussent aux résolutions extrêmes. On pratique peu cette sagesse politique qui commande de sacrifier la moitié de ses désirs pour sauver le reste. Nulle part, on ne se prête moins aux compromis; nulle part, on n'est plus enclin à répondre à toute objection. Je ne saurais qu'y faire, prenez-moi tel que me voilà, car je suis celui que je suis, *yo soy quien soy!*

M. Bagehot raconte que jadis à la chambre des communes un homme d'état fort célèbre, parcourant des yeux la phalange serrée des représentans des comtés, qui sont la grosse infanterie de l'armée des tories et unissent la plupart la figure la plus respectable à la santé la plus florissante, laissa échapper ce propos irrévérencieux : « Voilà, ma foi, les forces brutes les plus belles qu'il y ait en Europe! » Il ne faut pas se moquer des forces brutes; elles sont le nerf de l'état. Ces troupeaux d'esprits épais et dociles font la consistance des partis. Plût au ciel qu'il y eût plus de bêtes en Espagne! moins de gens s'y mêleraient de raisonner et partant

de déraisonner, les associations politiques y seraient plus disciplinées, et les affaires prendraient bientôt une assiette plus solide. Grâce aux raisonneurs qui déraisonnent, grâce aux soldats qui, se sentant l'étoffe d'un capitaine, se croient nés pour commander et rougissent d'obéir, le ministère cherche un jour sa majorité et ne la trouve plus; elle a fondu comme une pelote de neige. Ajoutez que ce qui se passe dans la chambre ne tarde pas à se passer dans le sein même du cabinet. En général il n'est rien de plus indiscipliné qu'un ministre espagnol. Il n'a pas l'esprit de solidarité ministérielle, il ne se sent qu'à moitié obligé envers ses collègues, il a ses idées propres, ses amitiés, ses cliens particuliers, dont il ne consent pas à leur faire le sacrifice; il lui arrivera fréquemment de prendre des mesures graves sans les consulter; il entend rester le maître de ses décisions et ne partager avec eux que la conséquence de ses fautes. Et que sait-on? Peut-être, comme César, préfère-t-il être alcade de son *pueblo* plutôt que le second dans l'état; peut-être, de tous les hommes qu'il aime peu, le président du conseil est-il celui qu'il aime le moins.

Les badauds croyaient le ministère plein de vie et de santé, et voilà qu'un matin quelque feuille de Madrid annonce qu'une *crise* s'est déclarée dans le conseil, grande nouvelle pour les habitués de la Puerta del Sol, thème de discussion pour les sceptiques, sujet d'émotions pour les intéressés qui rêvent un remaniement des bureaux, sujet d'alarmes pour les haussiers, qui savent qu'une crise répond à peu près à ce que le roi Louis-Philippe appelait le *gâchis*. Une fois la maladie déclarée, on la peut adoucir ou ralentir par des palliatifs et des émolliens; quoi qu'on fasse, elle suivra son cours et finira par emporter le malade. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que, le jour où le ministère tombera, l'un des ministres au moins en ressentira une joie secrète, *tacitum pertentant gaudia pectus*. On lui avait donné des dégoûts, il s'en vengeait en pratiquant de sourdes intelligences avec l'ennemi du dehors, ce qui a fait dire qu'en Espagne on trouverait difficilement un portier qui n'ait une fois ou l'autre ouvert la porte au voleur.

C'est encore un adage espagnol que tout parti qui s'abstient est un parti qui conspire; le mot *retraimiento* est synonyme de conjuration. Pendant que les vainqueurs du jour s'affaiblissent par leurs divisions intestines, l'opposition, qui n'est pas représentée au congrès, ourdit à l'ombre de sa tente son plan de campagne, ou pour mieux dire son plan d'insurrection. Elle a aussi ses intransigens et ses impatiens, qui en dépit des conseils s'obstinent à brusquer la partie; leur précipitation court au-devant d'une défaite assurée, laquelle raffermit pour quelque temps le ministère chancelant. Les

habiles désavouent et abandonnent à leur triste sort ces enfans perdus; ils se réservent pour une occasion, ils attendent que le pouvoir se soit déconsidéré par ses fautes, et que le mécontentement grandissant leur amène des alliés.

La Péninsule est divisée en trop de partis pour qu'aucun d'eux se hasarde dans une grande entreprise sans compter sur des connivences ou des complicités; tous les coups décisifs y sont frappés par d'anciens adversaires réconciliés et coalisés. Le caractère national vient en aide à ces coalitions; il est plus sujet aux emportemens qu'aux longues rancunes. En Espagne, les luttes politiques enfantent rarement des haines personnelles; les pécheurs, et qui n'a pas péché? y ont les uns pour les autres une tolérance infinie, et deviennent sans trop de peine les amis de leurs ennemis de la veille. Cette facilité d'humeur a son côté fâcheux, car, de toutes les mauvaises habitudes politiques, celle des coalitions est la pire. Que deux partis opposés de principes et d'intérêts s'unissent pour soutenir un ministère, parce qu'ils craignent de ne pouvoir le remplacer avec avantage, une telle combinaison est aussi honorable qu'utile; mais que des royalistes libéraux et des républicains s'associent pour détruire le trône, quitte à s'entre-dévorer après la victoire, leur alliance est aussi condamnable que celle de deux ou trois partis monarchiques complotant ensemble le renversement d'une république que tous haïssent, mais que chacun d'eux préfère à la monarchie des autres. De semblables manœuvres entre gens qui se flattent *in petto* de duper leurs compères sont des spéculations malhonnêtes, dont le spectacle est peu propre à inspirer au peuple le respect de ses gouvernans. Dans certains pays où fleurit ce genre de marchés, il est quelquefois difficile de savoir d'avance qui en sera le bon marchand; en Espagne, on le sait toujours. Le scrutin ne rendant que d'équivoques arrêts, dont les vaincus appellent, la dernière décision appartient à la force, l'armée devient l'outil universel de la politique, et les coalitions aboutissent à des conspirations militaires. Après qu'on s'est défait de l'ennemi commun, la victoire finale demeure à celui des coalisés qui apporte pour sa quote-part dans la mise de fonds de la société le plus de grosses épaulettes ou l'épaulette la plus grosse. M. Castelar disait naguère dans un de ses plus éloquens discours que le 24 avril dernier, lorsque éclata entre le gouvernement républicain et la commission permanente des précédentes cortès un conflit dont l'issue faillit être sanglante, toute la question s'était réduite à savoir qui pouvait disposer des canons. Voilà l'histoire de l'Espagne parlementaire. On ne s'y demandait pas qui du ministère ou des coalisés avait pour soi la majorité du pays; le point était de deviner qui avait les généraux, qui avait les

canons. Quand ces voix de bronze ou d'acier fondu ont parlé, l'affaire est décidée; les vaincus se consolent en se disant qu'elles sont versatiles, qu'elles ont chanté bien des airs.

Si l'on excepte quelques périodes trop courtes, pendant lesquelles la machine de l'état parut se raffermir, l'Espagne a vécu pendant trente-cinq ans dans une suite de confusions que la force seule pouvait débrouiller. Qu'avons-nous voulu prouver? Que rien ne lui a manqué pour être plus heureuse, ni les conseils, ni les lumières, ni les talens, ni les bonnes lois, ni les grands orateurs, ni les grands courages, ni même les grandes vertus, — rien hormis les mœurs publiques qui font prospérer les gouvernemens libres. Elle a ressemblé à ces fils de famille abandonnés à leurs caprices, dilapidant par leur insouciance un opulent patrimoine, tandis que près d'eux quelque médiocre bourgeois, qui sait compter et se priver, parvient rapidement à la fortune.

Cependant il serait injuste d'imputer toutes ses disgrâces à son caractère; les circonstances ne lui ont pas été propices. Le ciel, dont elle a reçu tant d'avantages, lui en a refusé un qu'il ne tenait pas à elle de se procurer, c'est un roi que nous voulons dire, désireux et capable de faire son éducation. Rien ne s'improvise dans ce monde, tout régime nouveau demande un apprentissage. Ferdinand VII, ce Tibère dévot, eût racheté quelques-unes de ses iniquités envers ses peuples, s'il avait institué pour son héritier un vrai roi constitutionnel, qui leur aurait enseigné l'esprit légal en observant lui-même la légalité, qui aurait combattu l'esprit d'aventure en résistant à ses propres fantaisies, et se serait fait le sage et discret modérateur des partis, désarmant les folies par sa raison, les impatiences par sa patience. La tâche était rude, épineuse; mais les destinées de l'Espagne auraient changé. Que ne peut un roi dans un pays qui croit encore à la royauté, lorsqu'il unit l'art au caractère et à l'entêtement dans le bien? Au contraire, que peut-on espérer de l'essai d'une machine quand le mécanicien fait régulièrement ses pâques, mais recherche le plaisir et n'entend rien à la mécanique?

Le mauvais génie de l'Espagne a voulu que la monarchie constitutionnelle fût inaugurée chez elle par une régence, de tous les gouvernemens le plus favorable aux intrigues, et par une reine de trois ans. Sous quels heureux auspices cette enfant, cette *niña*, parut préluder à son noble métier! et qu'elle put bien dire avec le poète :

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux!

D'un bout à l'autre de l'Espagne, le respect et l'espérance la regar-

daient. Un étranger qui se trouvait à Madrid en 1835 eut l'honneur de la rencontrer au Buen-Retiro, où on l'avait conduite pour voir les lions. Elle fit le tour de l'enclos, traînée dans un petit char; elle daigna en descendre un instant et marcha elle-même, sur ses propres jambes, jusqu'à la voiture qui devait la ramener au palais. Sa gouvernante et deux grands officiers en cordon bleu la suivaient dans tous ses mouvemens. Elle portait un chapeau à plumes, un manteau blanc broché de rouge et des brodequins bleus. Son carrosse était attelé de six beaux chevaux empanachés; un escadron de gardes du corps l'accompagnait. Peuple et grandesses, tout ce qui était là s'était découvert et contemplait humblement, silencieusement, cette petite reine qui faisait l'apprentissage de ses petites jambes; il semblait en vérité que ce fût un acte politique et solennel, et qu'en sa personne l'Espagne entière s'essayât à marcher. Étonné, presque indigné, l'étranger, qui était un Français, garda seul son chapeau sur sa tête, en quoi je conviens qu'il eut tort. Premiers enchantemens d'une enfance royale, vous êtes aussi trompeurs que les grâces fugitives du printemps; c'en est assez d'une gelée blanche, ces fleurs pâlissent et tombent.

Il se peut faire qu'une reine constitutionnelle ait de l'intelligence, quelque droiture dans le jugement, et qu'elle soit capable de suivre une discussion ou d'écouter un conseil; il se peut aussi qu'elle ait des qualités de cœur peu communes, le goût d'obliger et d'être aimée, une âme généreuse supérieure aux longs ressentimens, à qui il en coûte de soupçonner et de se défier, qui se flatte de vaincre la malveillance par ses bonnes grâces et de désarmer par ses bienfaits certaines perfidies étrangères ou domestiques que la voix publique lui dénonce. De telles dispositions l'honorent, mais l'essentiel est qu'elle ait l'esprit de son métier; c'est là proprement ce qu'elle doit à son peuple.

Si cette reine appartient à l'une des plus vieilles et des plus illustres maisons de l'Europe, si ses ancêtres ont longtemps régné en souverains absolus, si elle songe qu'ils pouvaient tout, si elle écoute trop l'orgueil de ses souvenirs, de sa race et de son sang, il est à craindre qu'elle ne se révolte contre sa déchéance, qu'elle ne se sente humiliée et captive dans l'exercice d'un pouvoir limité, et qu'elle ne voie comme un outrage muet dans les lois confiées à sa sauvegarde. Pour se consoler de ses déplaisirs, pour se venger de la constitution qui la gêne, elle se réservera une liberté excessive dans le choix de ses amitiés et de ses confiances, dans l'administration de sa maison et de son cœur. Si ses peuples s'en plaignent, elle leur répondra fièrement : « Vous avez le droit de nommer des députés, et ces députés ont le droit de m'imposer des ministres qui

souvent me déplaisent; c'est bien le moins qu'en revanche je dispose de ma personne et de mes passions comme il me plaît, que je sois la maîtresse chez moi, qu'il y ait un endroit en Espagne où je fasse tout ce que je veux. » Le mal est qu'une reine peut moins qu'un roi braver les commérages des oisifs; elle est comme ce malade à qui il semblait que son ombre était sensible et qui lui-même croyait souffrir de tous les coups qu'elle recevait. La reine catholique doit veiller à ce que son ombre puisse se promener dans Madrid sans y être insultée. C'est un malheur pour le régime constitutionnel que le souverain y ait personnellement trop à craindre de la liberté de la presse; c'est un malheur aussi qu'il ait besoin de mettre une épée entre les médisans et lui, et de confier la présidence du conseil à des généraux chargés de savoir exactement tout ce qui se dit dans les casernes.

Aussi bien une reine forme en vain le ferme propos de se réserver l'empire de sa maison et d'abandonner à la loi le gouvernement de la chose publique; elle ne peut se flatter que ce partage subsistera toujours; tôt ou tard ces deux gouvernemens entreprennent l'un sur l'autre. Les influences secrètes qui décident tout à la cour veulent décider aussi dans l'état, et la camarilla ne sera contente que le jour où elle disposera des portefeuilles. Le plus grave reproche que l'histoire puisse adresser à la première reine constitutionnelle de l'Espagne, c'est qu'elle a trop souvent conspiré contre ses ministres. Son devoir était de remédier autant qu'il était en elle à l'excessive instabilité du pouvoir, qui empêchait tout esprit de suite dans les desseins, paralysant les affaires comme les volontés; au lieu de combattre les aventures et les intrigues, elle leur a été trop complaisante. Plus d'une fois l'opinion du pays lui a imposé pour ministres des hommes d'un mérite rare, d'un esprit vraiment libéral, qui méditaient d'utiles réformes et ambitionnaient de fonder en Espagne le règne de la liberté légale. Pendant qu'ils s'efforçaient de réduire une opposition sans scrupules ou de ramener une majorité en débandade, d'occultes inimitiés minaient sourdement le terrain sous leurs pas. Ils n'avaient pas seulement affaire aux cortès, il fallait se défendre contre le favori et contre le confesseur. Les embûches et les sapes les ont tués. Fatal est le gaspillage des finances, plus fatal encore le gaspillage du respect et des talens.

La crainte du carlisme fut longtemps pour la reine Isabelle II un frein salutaire. Elle ne pouvait combattre le roi absolu qu'en prenant les couleurs de la liberté, en opposant principe à principe, en prouvant à l'Espagne qu'elle était vraiment une reine constitutionnelle. Quand les carlistes ne furent plus redoutables, la fille de Ferdinand VII s'est sentie plus libre d'obéir à ses goûts, à ses anti-

pathies et à ses superstitions; elle a pratiqué trop souvent une politique de fantaisie, à laquelle ses nerfs de femme communiquaient leurs fougues et leurs impatiences. Il n'est permis qu'aux forts de céder; elle n'a jamais cédé que lorsqu'elle était faible. Le pays devenait-il menaçant, elle recourait en hâte aux libéraux pour conjurer la tempête, après quoi on se précipitait tête baissée dans une réaction à outrance. Le désarroi dans la conduite mène aux abîmes. En 1854, l'Espagne sentait comme une impossibilité de vivre; abandonnée de tous ses défenseurs, la royauté faillit sombrer dans un naufrage. La leçon lui profita; mais les femmes oublient si vite ce qui déplaît à leur mémoire!

On raconte qu'en 1866 l'un des membres du ministère libéral qui le 22 juin avait étouffé dans le sang la plus formidable des insurrections militaires, rencontrant au Buen-Retiro un favori, lui dit : « Vous conspirez contre nous, et avant peu de jours vous serez contens; mais avant deux ans vous aurez renversé le trône. » La prédiction s'est accomplie. Le 10 juillet, le général O'Donnell n'était plus ministre, et ses successeurs sommaient l'Espagne de se rendre à discrétion. La déportation décrétée contre les hommes qui venaient d'exposer leur vie pour sauver la couronne, tous les principes de l'état suspendus ou violés, l'intolérance religieuse et l'arbitraire ouvertement professés, une loi de la presse qui, combinant la répression avec la prévention, déclarait délictueux des articles que la censure n'avait pas laissés paraître et passible de peine un délit qui n'avait pas été commis, une loi de l'ordre public promulguée dictatorialement, laquelle autorisait les gouverneurs et les maires à expulser pendant quarante jours du lieu de leur habitation toutes les personnes jugées dangereuses, qu'aurait pu inventer de mieux le roi absolu? « Un pays à qui on enlève tous les genres de liberté, s'écriait en vain M. Alejandro Llorente, est un pays qui a cessé d'appartenir à la grande famille de l'Europe occidentale. Il nous restait une certaine dose de liberté civile et un régime électoral qui, bien que défectueux, nous assurait un certain degré de liberté parlementaire. Qu'a-t-on fait de la liberté civile? La liberté parlementaire est sur le point de disparaître. Que reste-t-il donc? » Il restait le droit à l'insurrection, qui se justifie par l'anéantissement des autres, et l'implacable vengeance des principes toujours funestes aux gouvernemens qui les renient.

L'histoire sera sévère pour Isabelle II, mais l'histoire ne sera point injuste, et reconnaîtra que, malgré ses fautes et ses entraînemens, elle a eu la gloire d'attacher son nom à une époque décisive dans les destinées de l'Espagne. Ce n'est pas seulement une capitale embellie qui témoigne en sa faveur, ni le canal du Lozoya,

ni quelques travaux publics, ni même la tribune jetant un vif éclat et fournissant quelques-unes de leurs plus belles pages aux fastes de l'éloquence contemporaine. Sous le règne d'Isabelle, le génie même de la nation s'est transformé. « Nous avons eu, nous aussi, notre 89, disait aux cortès un député très conservateur et très monarchique. Depuis que nous avons sécularisé l'enseignement, désamorti la propriété et proclamé la liberté de la presse, depuis que par la tribune et le journal, par la réforme de l'état et les rapports nouveaux que nous avons institués entre le clergé et le pouvoir civil, nous avons rendu possible la discussion de toutes les opinions, de tous les intérêts, de toutes les affaires publiques, et que nous avons permis à toutes les idées qui ont cours chez les nations européennes de franchir notre frontière, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, c'est d'arracher à jamais du milieu de nous tout ce qui a pu survivre de l'inquisition, — de cette inquisition que je hais, messieurs, parce que dans la flamme de ses bûchers ont été brûlés sur les places de Madrid les titres de l'Espagne à la suprématie de l'Europe. »

Oui, l'histoire impartiale dira que sous le règne d'Isabelle II l'Espagne, secouant le joug de ses souvenirs, est devenue un pays de libre discussion, et qu'elle a commencé d'appliquer au présent, comme à l'étude de son passé, cet esprit critique qui fait les peuples modernes. Elle ajoutera qu'en dépit des erreurs des partis et de leurs détestables pratiques, de 1833 à 1866 la liberté politique a jeté de si profondes racines dans le cœur du pays qu'on ne pourra jamais l'en arracher. Quelles que soient les futures destinées de l'Espagne, elle ne peut avoir qu'un gouvernement libre. D'autres peuples plus avancés qu'elle à bien des égards sont disposés à faire de plus grands sacrifices à leur repos, à la sécurité de leurs intérêts; ils se marchandent moins à leurs prétendus sauveurs. Ayant moins d'affaires et moins d'intérêts, l'Espagne se prive plus facilement de ses aises que des idées qui lui sont chères; sa gaîté et ses nobles mépris, cette sorte d'idéalisme romantique qui coule dans ses veines, résistent aux longues servitudes de la peur; elle ne peut s'accommoder longtemps de l'ordre qui coûte cher à la liberté, et il ne s'est pas trompé, le journaliste qui écrivait l'autre jour : « Malgré toutes nos divisions, il y a une idée commune à tous les partis espagnols, la civilisation moderne; il y a un sentiment dans lequel s'accordent tous les partis espagnols, le sentiment de la liberté. »

Il est toutefois un parti espagnol qui maudit la civilisation moderne et qui propose à l'Espagne de la délivrer de sa liberté; mais il a beau se donner l'air de vivre, c'est un mort. Peuple, bourgeoisie, classes politiques, l'armée depuis les généraux jusqu'aux soldats, républicains fédéraux ou unitaires, monarchiques modérés,

monarchiques conservateurs, progressistes ou radicaux, la Péninsule n'acceptera jamais ni pour son libérateur, ni pour son maître, ce revenant qui la menace du haut des montagnes de la Navarre et de la Biscaye, et qui, embarrassé de son métier de mort, se cache le visage pour n'être reconnu qu'à moitié. Tout a conspiré en sa faveur : des insensés et des scélérats travaillaient pour lui à Carthagène et à Cadix; il a pour alliés les Masaniello à la douzaine, les assassins d'Alcoy, les rançonneurs de Grenade et d'Almeria. Son irréparable impuissance explique seule qu'il n'ait pas encore vaincu. Il est à ce point étranger dans son pays qu'il est obligé d'y chercher son chemin à tâtons; tout ce qu'il voit lui rappelle que l'exil est sa patrie. Si jamais il entre à Madrid, à peine aura-t-il découvert son visage et parlé la langue des morts, la terre s'ouvrira sous ses pieds, l'Espagne sera unanime pour le renvoyer dans le royaume des ombres.

Le 19 juillet dernier, le ministre de l'intérieur lut au congrès une dépêche qui rapportait un grand acte de dévoûment héroïque. Dans la petite ville d'Estella, pressée vivement par les carlistes et qui leur résistait depuis quarante-huit heures, un volontaire avait sollicité et obtenu l'honneur de s'enfermer seul dans la poudrière, n'attendant qu'un signal de son capitaine pour la faire sauter. « A la lecture de cette dépêche, s'est écriée une voix éloquente et peu républicaine que l'Espagne n'avait pas entendue depuis longtemps, j'ai senti le cœur me bondir, et je me suis dit que l'Espagne de 1873 est encore l'Espagne de 1834 et de 1837. Oui, messieurs, a poursuivi M. Rios Rosas, j'ai acquis la profonde conviction que le troisième prétendant sera confondu dans son impuissance comme le furent ses devanciers. Notre pauvre pays a beaucoup souffert; il peut tout souffrir, même l'anarchie. Ce qu'il ne supportera jamais, c'est le despotisme de don Carlos et de ses descendans, c'est la théocratie, c'est l'inquisition. Il faut le dire bien haut pour que la nation et l'Europe entière le sachent : jamais, jamais nous ne subirons le joug de don Carlos et des satellites de l'antique tyrannie. Tout nous est possible, moins cela. »

L'Espagne le sait; puisse l'Europe le savoir aussi, afin que les gouvernemens ne se laissent point abuser par quelques rêveurs d'interventions et de restaurations chimériques! Il est aussi malaisé de rétablir en Espagne le gouvernement du prêtre que de convertir à jamais la France au culte du sacré cœur de Jésus.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE LUXE PUBLIC

ET LA RÉVOLUTION

II.

LES FONDATIONS ET LES ESSAIS DE RÉFORME (1).

I. *Le Vandalisme révolutionnaire,* par M. Eugène Despois. — II. *L'Académie royale de peinture et de sculpture,* par M. Vitet. — III. *Histoire de la révolution française,* par M. Louis Blanc, 12 vol. — IV. *Histoire de la révolution française,* par M. Michelet, 7 vol.

I.

La révolution, dans l'œuvre destructive qui battait en brèche les monumens et les arts, avait voulu se modérer, s'arrêter; elle avait lancé des décrets, pris des mesures, — on a vu avec quel succès. Disons mieux, il y avait dans la révolution deux forces aux prises : l'une le pouvoir organisé, l'autre l'anarchie livrée à elle-même. Malheureusement le pouvoir organisé, c'est-à-dire la convention, était divisé contre lui-même, avait son anarchie intérieure, et se trouvait faible, désarmé contre l'anarchie du dehors. Rendue à la liberté de ses instincts et de ses actes, la convention revenait naturellement à d'autres penchans que la destruction; elle voulait refaire après avoir défait. Convaincue, souvent au-delà de toute vérité, que rien n'était bon dans ce qu'elle avait supprimé, elle mettait la même confiance dans le mérite de ses œuvres. Pas un de ces législateurs qui ne croit bâtir un monument destiné à traverser les siècles, l'édifice même de la France régénérée. Ambition impuissante toutes les fois que la révolution veut se séparer trop complétement du passé, expiée non-seulement par ces législateurs, qui devaient voir

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

périr leur œuvre politique, mais par nous qui leur survivons! Se borne-t-elle au contraire à emprunter au passé les élémens de son travail de reconstitution, à les combiner avec plus de méthode, à les approprier aux besoins d'une société nouvelle, elle fait œuvre qui dure. Dans ses réformes du luxe public, on en trouve d'utiles, celles qui ont tenu compte d'élémens préexistans; on y rencontre des tentatives avortées, celles qui présentent le caractère exclusivement révolutionnaire. Comment s'en étonnerait-on? Innover absolument en fait de luxe public, croire qu'on peut braver là impunément plus qu'ailleurs les traditions, les usages, les convenances d'un pays qui se manifestent par ses mœurs, il n'y a pas de plus chimérique illusion. L'effort, même aidé de la contrainte, n'y suffit pas; l'effort ne donne pas l'originalité, la vie.

Faire des beaux-arts une école de patriotisme et de vertu, c'est l'idée des anciens. La révolution s'en empare; elle y mêle ces principes de civilisation et de démocratie, qu'elle rattachait à une théorie philosophique, et dont elle voulait étendre l'application à tous les peuples, considérés comme les membres d'une seule famille. Sans doute, au milieu de la grande lutte où la république est engagée, les arts, les fêtes porteront par momens la marque d'un patriotisme plus farouche, plus exclusif; une certaine universalité n'en demeure pas moins le caractère dominant des tendances de la révolution en cette matière comme en toute autre. Morale, lumières, humanité, voilà sa devise ordinaire, devise souvent mal traduite ou même foulée aux pieds; il ne faudrait pas croire pourtant que rien n'en a respiré et passé dans ses créations et dans ses tentatives, même si on se renferme dans cette question spéciale du luxe public.

La manière dont la révolution conçoit, organise les arts, en est certainement un témoignage. Elle veut initier la masse à de plus nobles jouissances. Ne peut-on travailler de la main tout le jour et pourtant être capable de recevoir cet éclair, ce rayon divin de l'art, de goûter un beau tableau, une œuvre forte, héroïque, de la statuaire? Le peuple sera-t-il à jamais confiné dans ce que la matière et les sens ont de plus grossier? Nous honorons la révolution française de ne l'avoir pas cru; c'eût été tomber, pour les nations modernes, au-dessous de ces républiques anciennes qui multipliaient sous les yeux de la masse les monumens des arts, qui leur offraient les plus nobles représentations au théâtre, qui leur donnaient des fêtes empreintes d'un grand caractère. A quelques exceptions près, qu'on peut nommer monstrueuses, on a pu dire que l'art adoucit, élève, civilise. Il moralise donc aussi, mais comment? Par ses effets plutôt que par ses intentions directes, résultant d'un parti-pris. En thèse générale, toute œuvre belle est morale par là même, car elle exerce sur l'imagination et le cœur une action salu-

taire. Allez au-delà, essayez de faire des œuvres d'art des traités de morale en action, vous serez froid, vous manquerez le but, — observation qui trop souvent trouve à s'appliquer au luxe public à l'époque révolutionnaire. Cette époque s'exagère trop aussi la puissance de l'état; elle lui attribue le pouvoir, qu'il n'a pas, de régénérer l'art. Sans doute l'état influe sur les arts par cela seul qu'il les stimule et les récompense. Il n'en est pas moins vrai que l'état a peu de prise sur les âmes. Il développe jusqu'à un certain point les talens, il ne saurait les créer; le meilleur encouragement qu'il puisse encore leur accorder, c'est de les laisser libres.

On peut suivre comme à la trace cette intention d'imprimer à l'art un caractère plus moral, plus national aussi. Un tel idéal n'a-t-il pas son expression assez exacte dans le vrai peintre de cette époque, David? Qui contesterait l'élévation à l'auteur de la *Mort de Socrate?* Qui nierait l'inspiration nationale du peintre du *Serment du jeu de paume* et de plusieurs de nos grandes batailles? Ce qu'il y a chez lui de raide et de théâtral ne fait qu'achever la ressemblance avec les traits dominans de la révolution pendant la période conventionnelle. La théorie de David est conforme à sa pratique. Il l'exprime dans un rapport sur le jury des arts, cette institution démocratique que la révolution inaugura en prenant pour base, tel était du moins son désir, le mérite et l'élection. « A cette époque, écrit David, les arts doivent se régénérer comme les mœurs, » et il laisse voir ce qu'il entend par cette régénération. On retrouve la même pensée dans le rapport du conventionnel Bouquier. La convention avait rattaché les arts au comité d'instruction publique. Bouquier, organe de ce comité, chargé de rédiger le projet de décret relatif à la restauration des tableaux et autres monumens formant la collection du Muséum national, ne doute pas non plus que de la révolution datera l'ère de l'art renouvelé. La forme qu'il donne à cette sorte de proclamation a beau être emphatique et de mauvais goût; l'inspiration dominante garde son caractère et sa force. Des sujets qui relèvent les courages, qui honorent les mœurs, qui fassent aimer l'humanité, et dans l'exécution un style mâle et nerveux, voilà ce qu'il recommande.

C'est sous les auspices de ces pensées réformatrices que s'ouvre le grand musée du Louvre. La constituante en 1791 avait désigné ce magnifique palais pour en faire la demeure des arts. Une foule de richesses s'y donnèrent rendez-vous : œuvres de toute origine, venant les unes des biens confisqués, les autres du *cabinet du roi* ou des maisons royales, plus tard du palais de Versailles. Les trésors conquis à l'étranger y ajoutaient bientôt de nouveaux chefs-d'œuvre. La convention mettait en outre 100,000 francs par an à la disposition du ministre de l'intérieur pour acheter les œuvres

qu'il importait de ne pas laisser sortir de France. Tout ce que ne garda point le *Muséum central des arts*, comme on disait à cette époque, fut réparti dans de grands dépôts assignés aux villes les plus importantes. La révolution accomplissait pour les musées ce qu'elle accomplissait pour les bibliothèques, elle en ouvrait le sanctuaire à quiconque voulait en profiter et en jouir. En même temps que s'ouvrait la bibliothèque des religieux de Sainte-Geneviève, dont Daunou fut le premier bibliothécaire, et que la bibliothèque de l'Arsenal, propriété du comte d'Artois, était livrée au public, la grande bibliothèque nationale continuait à se réorganiser. C'est pourtant en 1796 seulement que l'administration s'établissait sur des bases nouvelles. La partie de luxe était loin d'y être négligée. Sur les huit membres qui formaient le conservatoire, il y en avait deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. Le nombre des volumes de la bibliothèque nationale, qui ne s'élevait en 1793 qu'à 152,868, s'augmentait dans la proportion la plus considérable par la masse des livres provenant des couvens de Paris. La bibliothèque Mazarine s'accroissait rapidement aussi.

Le musée du Louvre ouvert au public, quelle innovation! Combien de modèles, de sujets d'étude pour les artistes! Pour le public admis à y entrer d'une façon permanente, quelle source de délicats plaisirs! Le musée du Louvre était cosmopolite par sa composition; toutes les contrées de l'Europe y figuraient par leurs écoles et par leurs chefs-d'œuvre. Un autre musée tout national devait s'ouvrir aussi; il s'installait aux Petits-Augustins, dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École des Beaux-Arts. Sans le peintre Alexandre Lenoir, le musée des monumens français n'eût peut-être pas vu le jour; assurément il en hâta l'ouverture, qui eut lieu le 15 fructidor an III, et il en perfectionna singulièrement l'organisation. Avec une intelligence historique égale à sa connaissance étendue des arts, il classait les monumens par époques. Il mettait à disposer ces témoins de l'art du moyen âge le même zèle qu'il avait déployé non-seulement pour les soustraire à la destruction, mais pour les préserver contre l'indifférence ou plutôt l'hostilité de plusieurs de ses confrères. Son livre, si curieux à tous égards, *Description historique et chronologique des monumens de sculpture réunis au musée des monumens français*, est instructif à ce dernier point de vue. Un tel musée d'ailleurs était plus qu'une simple collection de pierres monumentales; c'était pour ainsi dire le résumé de la vie historique de la nation. Il montrait la France à elle-même, siècle par siècle, depuis les Mérovingiens. Cette histoire était rendue visible par toute sorte d'images parlantes, mausolées, pierres tombales, statues, vases, curiosités d'art et d'archéologie. Ce musée historique et national a disparu.

Comment ne pas le regretter? En rendant à Saint-Denis ce qui lui appartenait, ne pouvait-on laisser réunis autant que possible et surtout compléter peu à peu ces monumens du passé, cette histoire originale de la France racontée par la pierre? Pourquoi ne reprendrait-on pas cette belle et patriotique pensée?

La musique eut aussi sa part d'attention et d'encouragemens. Cet art musical, qui semble être essentiellement du domaine individuel, comme les jouissances qu'il procure, a son côté général et national tout à la fois : il entre dans l'éducation, il a sa place dans les armées, il se mêle aux fêtes publiques et aux cérémonies religieuses. Aussi les anciens le considéraient à certains égards comme un art d'état, — idée dont il n'est sans doute que trop facile d'abuser. On ne peut cependant aller jusqu'à défendre à l'état de s'occuper de l'art musical. Ne le favorisera-t-il pas dans certains établissemens destinés à en maintenir les expressions les plus élevées? Ne fera-t-il pas un choix pour la part où il l'admet dans l'éducation et dans les grandes solennités auxquelles il préside? Les plus petits cantons suisses eux-mêmes n'ont pas poussé jusque-là l'abstention. Quant à la révolution, elle pouvait d'autant moins se résigner à ce genre de désintéressement qu'elle avait plus de tendance à s'emparer de tout, pour y mettre du moins son empreinte, sinon sa direction exclusive. La musique fut rattachée au comité d'instruction publique. On voulut en faire un art moral, héroïque, patriotique, fortifiant les cœurs au lieu de les amollir. Jamais nul temps, nul peuple n'avait à ce point compris tout ce qu'il y a de puissance d'ébranlement nerveux dans cet art, qui par la sensation éveille, remue, exalte le sentiment, et par le sentiment entraîne l'homme tout entier, — qui, sans égal pour le bien et pour le mal, porte au comble les passions les plus sublimes et les instincts les plus pervers, transformant l'homme au point de rendre brave un individu timide et sanguinaires des natures douces habituellement.

La révolution a eu ses chansons, ses airs, quelques-uns au début non sans gaîté, sans entrain, et de plus en plus violens et terribles. Elle les a mêlés à ses gloires, à ses excès. On y trouve un curieux mélange de naturel, d'inspiration noble ou triviale, enthousiaste ou sombre, et d'art, même d'artifice. Ces chants tantôt semblent naître tout seuls, s'élancer imprévus, tantôt on s'aperçoit qu'ils sont patiemment élaborés. La révolution eut ses musiciens officiels. Tels furent à divers degrés Méhul, Gossec, Dalayrac, Lesueur, Chérubini. Ils composaient la musique des hymnes dont Chénier, Ducis, Delille, Parny, Lebrun, avaient fait les vers. Plusieurs de ces compositeurs éminens furent chargés d'organiser l'Institut national de musique. Faisant allusion à cette fondation qui devait devenir le Conservatoire, et qui avait pu recevoir pendant la terreur même un

commencement d'organisation dont il n'attendait plus que l'achèvement, Chénier, dans un discours sur le réveil des sciences, appelle la musique « le plus démocratique de tous les arts. » Le même écrivain, dans un rapport spécial sur l'organisation définitive qu'il proposait de donner à ce grand établissement (28 juillet 1795), met en relief les côtés moraux de l'art musical; il en montre l'influence mêlée pendant la révolution à tous les événemens intérieurs et surtout à la marche triomphante de nos armées par « ces hymnes brillans que nos braves guerriers chantaient sur les monts de l'Argonne, dans les plaines de Jemmapes et de Fleurus, en forçant les passages des Alpes et des Pyrénées. » L'auteur du *Chant du départ* attribuait à la musique, avec le privilége de célébrer les victoires, l'honneur plus glorieux encore de les enfanter. Ne l'avait-il pas dit déjà dans ces vers où la Victoire *en chantant* ouvre la barrière? Ce qu'il ne pouvait dire de même, c'est que, pour ces hymnes patriotiques, rien ne remplace le chant inspiré en dehors de toute école et de toute académie, c'est que son *Chant du départ* même, œuvre imposante et forte, paraît peu simple et peu naturel auprès de ce chant martial qui jaillit de l'âme de Rouget de Lisle, de cette *Marseillaise* dont il ne nous est plus possible aujourd'hui de parler qu'avec tristesse! L'officiel ne se fait-il pas toujours sentir même dans les meilleures œuvres de cet art de commande? Le *peuple souverain qui s'avance* avec une majesté bien compassée dans l'hymne national de Chénier, cette lugubre invocation aux tyrans, auxquels il est expressément enjoint de *descendre au cercueil,* n'en sont-ils pas comme la marque? Que d'ailleurs ces chants, ces odes si multipliées dans toutes les solennités, de Chénier et de Lebrun, qui fit aussi son chef-d'œuvre dans sa fameuse ode au *Vengeur,* que ces compositions, auxquelles souvent Méhul et Gossec ont donné leur énergique accent, trouvent un degré de vérité dans la situation tragique du pays, dans le ton où étaient montés les esprits, c'est incontestable. Qu'a de commun avec ces œuvres d'un talent fort malgré ses inégalités, d'une inspiration parfois réelle au milieu de ce qu'elle a de factice, cette poésie forcenée du rhéteur de la chaire du lycée, de La Harpe, qui trouva moyen là encore de se rendre odieux et ridicule par ces hymnes épileptiques qu'il débitait en s'agitant comme un énergumène devant ses auditeurs stupéfaits?

> Le fer, le fer, amis! il presse le courage :
> Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
> Et la rage donne la mort!

Heureusement cet hymne féroce n'eut pas les honneurs de la musique comme d'autres de La Harpe.

Ce que la révolution fit de plus permanent et de plus durable

pour la musique, c'est une fondation véritable, le Conservatoire. Il y a un degré de perfection qu'on n'obtient pas sans les encouragemens que permettent seules les libéralités publiques. La tradition est nécessaire à l'art et à l'enseignement de l'art bien plus que pour les travaux qui relèvent de l'utile. De tels établissemens, malgré les sacrifices et les divers inconvéniens qu'ils entraînent, ne sont-ils pas nécessaires dans nos grands états, dans nos sociétés démocratiques surtout, où le protectorat a cessé de s'exercer par une aristocratie riche et puissante? La révolution fit pour l'art musical ce qu'elle accomplissait dans toutes les branches. Elle *centralisa*, elle mit l'état à la place des corporations, quand elle n'y mettait pas simplement l'individu. Elle supprima l'école de musique de la garde parisienne, l'école de chant et de déclamation, les écoles de musique attachées aux principales églises. Elle dota le nouvel établissement d'une somme de 240,000 francs, le chargea d'enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, nomma les professeurs, fixa les traitemens, et confia la surveillance de l'enseignement à plusieurs des compositeurs célèbres que nous avons cités en leur adjoignant Grétry.

Ainsi, dans cette sphère des beaux-arts, la révolution eut une action réelle. On retrouve sa pensée empreinte dans la peinture, dans la sculpture, dans la musique du temps. Elle sut en faire des accessoires importans du luxe national. Elle laissa enfin des traces de son passage autrement que par des ruines. La même intervention se manifeste encore sous d'autres formes.

II.

Suffit-il de regarder l'entretien de certains établissemens comme une branche de luxe national à laquelle l'état républicain ne peut pas plus rester indifférent que le régime monarchique? N'y joindra-t-il pas aussi les encouragemens aux savans, aux écrivains, aux artistes? La convention accepte et suit à cet égard les anciennes traditions. Elle ne se laissa point arrêter par le malheur des temps, ou plutôt elle en prit texte pour venir en aide aux hommes distingués qui ne pouvaient alors trouver dans l'exercice de leurs talens une ressource suffisante. Nous avons sous les yeux sa liste des bénéfices, comme on disait autrefois; elle présente en assez grand nombre des noms qui ont mérité de survivre. On s'est plu à la comparer à celle des pensions littéraires sous Louis XIV. M. Despois, dans son livre sur *le Vandalisme révolutionnaire*, n'hésite même pas à donner hautement la préférence à la liste de la convention pour la valeur constante des choix et la proportion des secours avec la réputation,

— comparaison quelque peu arbitraire. Et d'abord elle forcerait à ousser plus loin le parallèle sur la dignité, la sécurité, dont les écrivains ont joui aux deux époques. Il nous semble qu'après tout le temps de Louis XIV s'en tirerait encore assez bien. On cite, il est vrai, telle médiocrité bien rentée sous le grand roi, qu'on oppose à tel homme supérieur qui l'était moins libéralement. Peut-être faudrait-il se demander si ceux qu'on représente comme sacrifiés injustement n'avaient pas des ressources personnelles ou d'autres faveurs royales, et puis tel que vous appelez médiocre n'était-il pas alors presque un grand homme, Chapelain par exemple? Des médiocrités obscures, de prétendus talens dotés pour leurs flatteries (qu'importe qu'elles aient eu le peuple pour objet?), est-ce que cela ne se vit point sous la convention? Il nous semble pourtant entrevoir quelques-uns de ces noms parfaitement oubliés, et Dieu nous garde d'aller demander compte de leurs titres au citoyen Brun, auteur du *Triomphe des Deux-Mondes,* au citoyen Croulet, auteur d'un poème sur la liberté, au citoyen Gaudin, auteur d'un écrit contre le célibat des prêtres! A un certain nombre d'exceptions près, les choix sont des mieux justifiés, les sommes réparties convenablement. La convention n'a fait le plus souvent que ratifier les indications de l'opinion publique. Elle prouvait par là que la république française ne comptait pas s'en tenir à l'idée mise en avant d'encourager le talent pauvre en lui distribuant, disait un rapporteur, « de simples feuilles de chêne » au nom de cette maxime, que, « si les récompenses fondées sur l'argent sont le fait des monarchies, la gloire est la monnaie des républiques. »

Une inspiration bienveillante appelait au bénéfice de ces dispositions des femmes qui portaient un nom célèbre par elles-mêmes ou par leurs aïeux, ce qui n'était peut-être pas très démocratique, mais ce qui est dans la nature humaine. La convention faisait inscrire, parmi les noms auxquels s'attachaient les munificences de l'état, la célèbre actrice Dumesnil, alors octogénaire, qui avait prêté aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une voix à laquelle tout un siècle avait applaudi. Elle y comprenait la petite-fille de Pierre Corneille, qui autrefois avait trouvé à Ferney un asile hospitalier et l'appui le plus secourable. Détenue quatorze mois pendant la terreur, *elle n'avait plus,* disait-elle, *de lit pour reposer sa tête.* La convention fit pour la vieillesse ce que Voltaire avait fait pour la jeunesse de cette nièce de l'auteur de *Cinna.* On songea aussi à étendre cette protection aux étrangers en inscrivant sur cette liste des faveurs nationales Thomas Payne, naturalisé d'ailleurs, bien qu'un décret l'eût exilé de la convention. Le poète dramatique italien Goldoni, octogénaire, fut maintenu dans la pension de 4,000 livres qu'il touchait depuis 1768. La petite-nièce de Fénelon fut réduite

aussi à implorer, comme la petite-nièce de Corneille, les secours de la république, qu'elle ne demanda pas non plus en vain. Elle avait vu périr sa famille sous la hache révolutionnaire pour le crime sans doute de porter un nom illustre dans les annales de la religion et des lettres. Son père était tombé victime des scènes qui ensanglantèrent Lyon dans le mois de septembre 92. La convention lui votait un secours que maintenait le conseil des cinq cents. Tous ces faits ne permettent pas de douter que l'idée de récompenser les arts et les lettres, même dans la personne de ceux qui les avaient illustrés sous l'ancien régime, fut loin d'être étrangère à la révolution.

Dans un tel tableau, dont l'impartialité prétend être le principal mérite, nous cherchons à dire le bien et le mal, non pas certes avec indifférence, — il est toujours plus doux de dire le bien quand il s'agit de son pays, — mais avec une entière sincérité. Pourquoi donc ne pas reconnaître avec un sentiment de plaisir et de fierté, au milieu de tant de sujets d'humiliation et de douleur, tout ce qu'il y avait d'heureux fermens de civilisation à côté de la rage des vandales et de la fureur des sectaires? Tous ces travaux féconds ne se rapportent pas seulement à ce côté élevé et délicat des arts et des lettres qui rentre seul dans l'idée du luxe public. Combien, dans la sphère de l'utile ou de la vérité spéculative, de pensées hautes, neuves, d'institutions, appartiennent à cette époque! C'est par cette magnifique énumération que se termine l'*Histoire de la révolution* de M. Louis Blanc, qui paraît y voir comme le vrai résumé intellectuel et moral de la révolution française. Faut-il aller jusque-là? faut-il répéter avec M. Louis Blanc : « Non, Saint-Just ne disait pas assez lorsqu'il disait : La révolution est une lampe qui brûle au fond d'un tombeau ; il aurait dû dire : La révolution est un grand phare allumé sur des tombeaux. » Ce que l'historien attribue à la révolution n'est-il point pour la plus grande part le produit naturel du mouvement civilisateur? Sans la convention, sans la révolution, le travail des idées, le développement des faits, ne devaient-ils pas produire nombre de ces pensées et de ces établissemens qui ne font après tout que résumer le XVIIIe siècle philosophique et scientifique?

Et quel choix n'y a-t-il pas à faire dans les décrets de la convention qui se rapportent aux arts utiles et aux arts de luxe? M. Louis Blanc rappelle ceux qui portent l'empreinte d'une pensée civilisatrice. Ainsi, dit-il, elle décrétait l'ouverture de maisons nationales où tous les enfans seraient nourris, logés et instruits gratuitement. Cette idée de gratuité universelle n'est-elle pas sujette à bien des objections que chacun connaît? Des écoles primaires devaient être fondées d'un bout à l'autre de la république. Il devait être établi

trois degrés progressifs d'instruction embrassant tout ce qu'il importe à l'homme et au citoyen de savoir; puis viennent et l'école centrale dans chaque département et l'École normale à Paris; les écoles *spéciales* pour l'étude de l'astronomie, de la géométrie, de la mécanique, des langues orientales, de l'art vétérinaire, de l'économie rurale, des antiquités, et enfin l'École polytechnique. Que dire encore de ces autres mesures qui touchent de plus près au luxe public? Ce sont celles d'abord que nous avons citées, ce sont encore les récompenses nationales pour les grandes découvertes, les voyages scientifiques payés par l'état, qui se charge aussi de l'entretien des artistes à Rome. Assurément tout cela peut être hautement loué. La convention en outre discutait et notait les articles les plus importans du code civil, elle mettait en mouvement le télégraphe, elle inaugurait le système décimal, elle établissait l'uniformité des poids et mesures, elle fondait le bureau des longitudes, elle instituait le grand-livre, elle agrandissait le Muséum d'histoire naturelle, elle créait le Conservatoire des arts et métiers. On ajoute enfin qu'elle créait l'Institut. Il y aurait lieu de remarquer que ces créations sont de dates fort diverses, que cette période compte plus de proscriptions que d'encouragemens pour les lettres; mais ne voyons que l'ensemble, et rendons hommage à ce qu'il présente d'imposant au milieu de tant de luttes terribles où les partis mettaient leurs têtes comme enjeu.

Ici se pose pourtant une question délicate. La convention eut-elle raison de supprimer les anciennes académies? Bien qu'on puisse considérer tous ces établissemens comme rentrant dans la catégorie du luxe national, nous ne nous occuperons ici que de cette Académie des beaux-arts qui, par les œuvres qu'elle produit ou encourage, contribue au luxe public, et qui dès lors offre avec cette dernière question le lien le plus étroit. Sur le décret général du 8 août 1793, qui abolissait les académies et toutes les autres « sociétés littéraires patentées et dotées par la nation, » nous ne dirons qu'un mot : ce décret, la plupart des écrivains, même favorables à la révolution, l'ont blâmé. Tout en louant la pensée d'une réorganisation au sein d'un corps plus vaste, comme devait être l'Institut, ils se sont élevés contre cette suppression radicale brutalement accomplie qui fermait l'Académie française, qui, bien qu'avec plus de ménagemens pour les personnes, frappait l'Académie des Sciences, remplie d'hommes de premier ordre, et cela au moment même où la France réclamait son concours pour les œuvres de la guerre comme pour les travaux de la paix!

Quant à l'Académie de peinture et de sculpture, plus ou moins modifiée sous la forme actuelle de l'Académie des beaux-arts, avec laquelle elle s'est fondue, un maître en critique d'art comme en

critique littéraire, M. Vitet, a émis des doutes sur l'opportunité et les effets salutaires de la suppression qui la frappa. Il a fortement motivé ces doutes dans un volume ayant pour titre : *L'Académie royale de peinture et de sculpture.* Cette académie n'est guère mentionnée que pour être blâmée par les écrivains voués à l'admiration presque sans réserve de l'œuvre de la convention. Les argumens de M. Vitet n'en ont pas moins une grande valeur. Au fond, de quoi s'agit-il? De savoir si les procédés *centralisateurs* employés par la convention, disons plus, si les principes auxquels elle a obéi ont été partout et toujours les meilleurs. L'unité et l'égalité sont de belles choses; encore n'en faut-il pas abuser. « Ces anciennes associations, dit M. Vitet, bien que fondées sous Louis XIV, avaient une constitution plus libérale qu'on ne pense. Par la manière dont leurs statuts avaient été réglés, par le nombre illimité de leurs membres, par les élémens divers dont elles se composaient, par la multiplicité des degrés introduits dans leur hiérarchie, elles étaient aristocratiques seulement au sommet et presque démocratiques à la base. Elles n'avaient pour adversaires déclarés et irréconciliables que le menu peuple des artistes; dans les rangs intermédiaires, elles avaient des soutiens, des cliens, des appuis naturels; elles étaient la noblesse des beaux-arts, mais elles en étaient aussi le tiers-état. »

N'y a-t-il là qu'un rapprochement ingénieux? Le détail de l'organisation, du mécanisme de cette académie ne permet pas de s'arrêter à un tel jugement. Cette constitution hiérarchique, cette différence de degrés franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté, cette circonstance particulière et importante du nombre limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, M. Vitet les décrit avec une exactitude concluante. Il en relève les avantages, qu'il montre en outre par un exemple frappant, en supposant David vivant de nos jours. Figurons-nous donc ce grand peintre systématique, il est vrai, ayant de grands défauts, mais de bien grandes qualités, parti pour Rome, où il fait son temps réglementaire comme élève et comme pensionnaire, et rentrant à Paris trois ans après avec son tableau des *Horaces.* Entrera-t-il à l'Académie, cet artiste que la vogue porte aux nues? Rien n'est moins certain. L'Académie peut être au complet, et, pendant dix ans, il peut se faire qu'elle y reste. Aujourd'hui, parmi les quatorze membres de la section de peinture, nous doutons qu'il s'en trouve un seul qui soit d'humeur à quitter ce monde pour faire place à David, même en supposant qu'il compte encore parmi eux quelque admirateur enthousiaste. En 1780 au contraire, la porte était ouverte, il n'y avait qu'à entrer. « Eût-il été cent fois plus novateur, dit M. Vitet, du moment qu'il avait fait ses preuves, les plus vieux, les plus encroûtés professeurs, les plus ennemis de son

style, n'auraient jamais osé lui refuser un titre aussi modeste que celui d'*agréé*. Avec un talent notoire, il était, pour ainsi dire, élu de droit, et, une fois *agréé*, il faisait partie du corps, sa carrière était faite. Trois ans plus tard, en 1783, toujours sans contestation possible, il devenait académicien; que lui manquait-il? Les dignités académiques. Il avait au-dessus de lui les trente chefs de la compagnie, les membres à titre d'office, les *officiers*, comme on disait alors; il n'était ni *ancien*, ni *professeur*, ni *adjoint à recteur*, ni *recteur* à plus forte raison; mais la patience lui était facile, il était académicien. Il jouissait des priviléges attachés à ce titre, il en avait le brevet... Tout en gardant son franc-parler sur les routines académiques, il respectait l'institution. Sûr de la gouverner un jour, il ne songeait pas à la détruire... »

Nous n'avons cité ce passage que parce qu'il appelle bien des réflexions. Il est si facile de crier à l'aristocratie, de citer telle ou telle anecdote qui prouve plus ou moins qu'il y avait des faveurs, des exclusions quelquefois peu justifiées! Est-ce donc que nous ne reconnaissons pas ce qu'il y eut de tyrannique dans le gouvernement de cette académie sous Louis XIV? Est-ce que nous contestons par exemple les différences profondes qui existent entre l'académie de 1648 et celle de 1664, tout à l'avantage de la première, avant les transformations que lui firent subir Le Brun et Colbert? Nous inclinerions seulement à croire que le principe hiérarchique dans cette organisation représentative des beaux-arts avait du bon. C'est la cause qu'avait plaidée dès 1791, vainement bien entendu, un homme éminent, qui n'était pas académicien, M. Quatremère de Quincy. Dans ses *Considérations sur les arts du dessin en France*, suivies d'un plan d'académie ou d'école publique et d'un système d'encouragement, il prend en main la défense du principe hiérarchique, et qu'on remarque bien que ce n'est pas un partisan des routines et des abus; il les signale, il les combat énergiquement. Il s'élève vivement par exemple contre la confusion de l'académie et de l'école, qui constitue les mêmes hommes professeurs et juges de leurs élèves; mais M. Quatremère de Quincy tient à ce que les rangs soient conservés, les ambitions graduées, les espérances échelonnées, la voie ouverte pour récompenser les mérites les plus divers et les plus inégaux, — idée qu'exprime d'une manière très heureuse M. Vitet en disant à propos de l'ancienne académie et de la nouvelle, considérées dans leurs relations avec la masse des artistes : « C'était une armée qu'un corps académique ainsi divisé par grades plus ou moins galonnés; l'académie actuelle au contraire est un état-major portant seul l'uniforme, pendant que le corps d'armée est en habit bourgeois. » De telles observations ont une portée difficile à méconnaître. En ce qui touche la question du luxe public et des

beaux-arts à l'époque révolutionnaire, elles démontrent que c'est à tort qu'on trouve tout ou presque tout mauvais dans le passé, tout ou presque tout bon dans l'œuvre conventionnelle.

La pensée de l'Institut fut conçue par la convention, il est vrai, quoiqu'elle ne dût être réalisée que par le directoire en 1796. On sait que ce fut Daunou qui inaugura ce nouveau corps dans une mémorable séance le 3 avril. Lacépède, Fourcroy, Cuvier, Cabanis, Andrieux, Collin-d'Harleville, Lebrun, Fontanes, y prirent tour à tour la parole comme représentans des sciences et des lettres. L'idée générale de cet établissement avait sa vérité comme sa grandeur; elle maintenait, avec la division des facultés de l'esprit humain, son unité trop souvent méconnue; elle rétablissait les relations trop négligées de ces facultés entre elles. C'était une réparation réelle à l'injurieux décret qui avait frappé les académies; mais, de grâce, qu'on ne nous présente pas sans cesse la condition faite aux écrivains et aux savans pendant le règne de la convention comme si ce temps eût été pour eux, relativement à l'ancien régime, un véritable paradis! André Chénier, Lavoisier, Condorcet, Bailly, quels noms et quelles destinées! Quelles institutions répareraient ces pertes que rien ne compense, ces immolations que rien n'excuse? En s'abandonnant à des abstractions impitoyables, on semble trop croire qu'un homme de moins n'ôtera rien à la chaîne des œuvres dont s'honore l'humanité, que ce qu'un individu n'a pas accompli faute de temps, un autre plus favorisé le fera, comme si, Milton et Corneille disparaissant, un autre par hasard se fût chargé d'écrire *le Paradis perdu* ou *Polyeucte!* On ne sait pas assez, — et quand le saura-t-on, si on ne l'a pas appris après tant d'expériences sanglantes? — qu'il y a deux choses dont rien ne répare la perte, la vertu que la mort frappe en emportant les œuvres qu'elle eût produites, le génie éteint dans son germe, qui ne doit plus fructifier. Cette pensée n'est que trop faite pour modérer l'enthousiasme, quand on parle de ce que la convention a fait pour les lettrés et les savans.

Aux musées, au Conservatoire de musique, aux encouragemens donnés aux arts, il faut joindre les théâtres. Alors même qu'ils ne dépendent pas de l'état par les subventions, les théâtres s'y rattachent par d'autres faveurs; ils s'y rattachent d'une façon inévitable par la surveillance que l'autorité publique y exerce, surveillance plus attentive et plus vigilante que dans toutes les autres branches des arts. Le théâtre en effet, comment l'oublier? est à la fois action et parole, représentation vivante pour les yeux et tribune tout ensemble. Il s'adresse aux hommes assemblés, c'est-à-dire se communiquant leurs impressions avec une rapidité, une vivacité contagieuses. La puissance exercée par le théâtre sur la multitude

est-elle d'ailleurs contestable? Comment vouloir que l'état y reste tout à fait étranger? Pouvons-nous demander que la scène soit déclarée absolument libre, irresponsable? L'impunité a-t-elle jamais été admise par aucun moraliste, par aucun législateur, par aucun homme de sens pour certains actes qui, dans un endroit public, outragent visiblement la morale ou provoquent le désordre? Mais ici les difficultés commencent. Combien la limite ne sera-t-elle pas délicate à fixer, et combien, outre ce rôle de simple police, l'état sera tenté d'en jouer un autre! Résistera-t-il au désir d'employer à ses fins cet instrument si puissant? Tentation d'autant plus forte que le théâtre laissé à lui-même n'offre pas seulement ces peintures morales, salutaires ou corruptrices, qui semblent motiver l'intervention de l'autorité publique. Quoi qu'on fasse, il revêt un caractère politique; il le revêt par l'allusion, par la satire, par la prédication, par la mise en scène, par le choix même des sujets. Resterait-il beaucoup du théâtre d'Aristophane, si on en ôtait la politique? Dans un genre tout opposé, que seraient *les Perses* d'Eschyle, ce magnifique chant de guerre, sans le sentiment national qui les commente et les applaudit?

La révolution ne s'était, dans sa première pensée, essentiellement libérale, occupée du théâtre que pour l'affranchir. Elle avait vu dans les entreprises théâtrales des spéculations particulières qui devaient profiter de l'émancipation générale de l'industrie. Le rapport de Chapelier et le décret de l'assemblée à la date du 13 janvier 1791 n'ont point une autre signification. Tout citoyen devenait libre d'ouvrir un théâtre; d'ailleurs point de censure, point d'autorisation préalable. La révolution, dans sa seconde phase, ne devait point se renfermer dans ce rôle négatif. Elle voulut faire du théâtre comme des autres parties du luxe public une branche de l'enseignement national. Elle le soumit au comité de l'instruction publique. Elle eut l'œil particulièrement sur cette scène française, si goûtée de tous les esprits d'élite, si suivie alors, toute frémissante encore des succès enthousiastes que le XVIIIe siècle avait faits aux tragédies de Voltaire. Cette double scène du Théâtre-Français, telle qu'elle existait alors, ne pouvait être, ce semble, pour la tribune de la convention qu'une auxiliaire ou une rivale. D'abord on se préoccupa du côté moral du théâtre à développer. Les administrateurs du Théâtre-Français entrèrent dans cette pensée. Peu de jours avant de monter sur l'échafaud, Payan faisait appel aux écrivains de talent en invoquant ce qu'il nommait « la force morale des spectacles. » Dans ces termes, à côté de l'avantage de l'inspiration élevée et salutaire, on rencontrait un écueil, écueil tout littéraire, l'ennui qui naît de la fadeur ou de la déclamation. Sous le rapport politique, le péril était autrement grand. L'action de l'autorité, en se faisant trop sen-

tir, devenait une menace pour les pièces, pour les acteurs, pour les auteurs. Cette menace ne se réalisa que trop, comme on le sait. Ce ne fut pas assez de proscrire certaines pièces de l'ancien répertoire comme aristocratiques et royalistes; ce ne fut pas assez d'altérer certains vers. La censure terroriste n'était que ridicule, quand à ces vers, malsonnans sous le rapport politique, de la tragédie de *Brutus :*

> Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
> C'est agir en tyrans, nous qui les punissons,

elle substituait ceux-ci, comme plus conformes aux procédés préventifs en usage :

> Arrêter un Romain sur un simple soupçon,
> Ne peut être permis qu'en révolution.

Oui, cela n'était que ridicule; mais ce qui déjà devenait tyrannique, c'était d'imposer au patient public trois fois par semaine la *Mort de César*, ce même *Brutus*, et, ce qui était moins tolérable, le *Charles IX*, le *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier. Écouter par ordre ces longues tirades après avoir entendu l'air obligatoire de *Ça ira*, en quoi un pareil supplice infligé aux honnêtes gens pouvait-il profiter à la patrie, à la liberté, qu'on avait le front d'invoquer, à l'art enfin? Ce qui était tyrannique encore, c'était d'interdire la représentation du *Timoléon* du même Chénier et de *l'Ami des lois* de Laya, cette pièce proscrite, disons-le d'ailleurs, non par la convention, mais par la commune, qui fit en outre poursuivre l'auteur, que Danton contribua à soustraire à la mort. Ce qui était tyrannique enfin et odieux, c'était d'envoyer à l'échafaud comme aristocrates des acteurs du Théâtre-Français! Sans analyser, œuvre impossible, il suffit de rappeler seulement quelques pièces de ce répertoire. Les unes étaient d'une fadeur mortelle, comme les moralités sentimentales que faisait jouer Collot-d'Herbois; d'autres d'une insigne folie, comme *le Jugement des rois*, où Sylvain Maréchal jetait dans un burlesque pêle-mêle tous les rois, la tsarine, le pape, les faisait déporter dans l'île des *Sans-culottes*, où ils se battaient avec leurs chaînes et étaient nourris de biscuits par la charité publique jusqu'à ce qu'un volcan les engloutît sous sa lave; d'autres enfin toutes de circonstance, et tombant au-dessous de l'art et de la grammaire aussi bien qu'en dehors du sens commun, comme *le Général Dumouriez à Bruxelles*, de cette pauvre pythonisse enthousiaste Olympe de Gouges. Elle dictait une pièce en quatre heures, en avait composé on ne sait quel nombre, et, ne doutant de rien ni d'elle-même, écrivait : « On ne m'a rien appris, je ne connais pas les principes du français, je dicte avec mon âme; le cachet du génie est dans toutes mes productions. »

La révolution, à l'égard des théâtres, avait commencé par la liberté illimitée; elle avait continué par l'oppression, elle finit par le régime restrictif et réglementaire. La loi du 21 août 1790 n'était qu'une loi de police préventive; elle confiait la police des théâtres et spectacles à l'autorité municipale dans les villes qui n'atteignaient pas un certain nombre d'habitans. Sous le régime de la concurrence, les théâtres s'étaient fort multipliés. On n'en comptait pas moins de quarante à Paris pendant les années les plus terribles de la révolution. Si la politique était impitoyable, la police morale laissait fort à désirer. Les scandales devaient aller en croissant pendant la réaction thermidorienne, ensuite sous le directoire. Chénier sert d'organe à la réaction qui se fait dans les esprits. Sa motion d'ordre au conseil des cinq cents (16 novembre 1797) est en ce sens très caractéristique. Il s'élève contre la « multiplicité indéfinie qui anéantit à la fois l'art dramatique, la véritable concurrence, les mœurs sociales et la surveillance légitime du gouvernement. » Il demande s'il n'est pas opportun de revenir à l'avis que Thouret avait émis le premier, et qui appliquerait sur cet objet aux différentes communes la base proportionnelle de population. De cette manière, il ne pourrait exister qu'un seul théâtre dans les communes au-dessous de 100,000 âmes. Il pourrait en exister deux dans chacune des principales communes de la république, Lyon, Bordeaux et Marseille. « Paris, ajoutait l'orateur, commune centrale des arts et sortant des proportions ordinaires, exigerait un article particulier. Il contiendrait le beau théâtre de l'Opéra, qui est unique par tous les arts qu'il rassemble, deux autres théâtres de musique en concurrence, et deux grands théâtres de déclamation, sollicités si fortement depuis trente ans par tous les littérateurs français et tous les amis de l'art dramatique. On laisserait encore établir dans Paris deux ou trois théâtres secondaires, parmi lesquels se présenterait en première ligne le théâtre du Vaudeville, réclamé par la gaîté française. » Ainsi on penchait vers un système ultra-restrictif qui fixait le nombre et les genres. On sait comment ces idées furent appliquées, non sans excès, par le premier empire dans l'organisation que reçurent les théâtres en 1807. Cette organisation demeura presque intacte jusqu'au décret du 6 janvier 1867, qui, tout en maintenant des théâtres subventionnés, établit dans une large mesure la concurrence et la liberté en matière d'entreprises et d'exploitations théâtrales. Mais achevons d'étudier l'expérience révolutionnaire en fait de luxe public : elle se présente sous une dernière forme, la plus frappante, la plus célèbre, la forme qu'elle revêt avec les fêtes patriotiques et religieuses.

III.

Les fêtes nationales forment la pièce principale du luxe public révolutionnaire. Nous n'aurons garde d'en reproduire les détails, consignés dans les descriptions pleines de vie qu'ont données de ces fêtes d'illustres et populaires historiens. Nous cherchons des enseignemens. La révolution française reste comme une école toujours ouverte, où longtemps encore la pensée trouvera profit à demander des sujets d'étude et de réflexion. Cette question du luxe public, qui tient à tant de choses, aux mœurs, à la patrie, à l'art, n'en est-elle pas elle-même une preuve saisissante? Et comment n'y voir qu'un intérêt rétrospectif? Le degré et le mode de l'intervention de l'état dans ce genre de manifestations de l'action publique, l'influence qu'exerce le luxe national, soit sous le plus noble aspect, les beaux-arts, soit sous d'autres formes, ces questions n'ont point perdu de leur importance; elles semblent au contraire en acquérir davantage à mesure que la civilisation étend à un plus grand nombre ce genre de jouissances, et que l'état se trouve mis en demeure de conformer son action aux changemens produits dans la société.

On s'est attaché ici moins à décrire minutieusement les différentes parties du luxe public pendant la période révolutionnaire qu'à mettre en lumière à cet égard les principes, les plans de la révolution. En appliquant la même méthode aux fêtes nationales, on a pour base d'appréciation d'une part ces fêtes elles-mêmes avec leurs caractères, avec les circonstances qui expliquent pourquoi elles ont réussi ou échoué, — de l'autre des documens nombreux, concluans, qui montrent ce que la révolution s'est proposé en mettant en jeu ces moyens d'action, qu'elle n'entendait livrer en rien au hasard, à la fantaisie. Là même est l'excès systématique. C'est le penchant en tout de la génération révolutionnaire de s'exagérer le degré d'action des gouvernemens pour le mal et pour le bien. Fidèle à la pensée qui lui fait voir partout un complot, un jeu joué par les prêtres et par les rois, elle ne doute pas que les cérémonies et les solennités que mettaient en œuvre la monarchie et la religion ne fussent un de ces moyens combinés pour dominer les peuples séduits par les sens, subjugués par l'imagination. Il semble qu'en cette matière, comme en toute autre touchant à la réforme de la société, la révolution ait tenu ce langage : « Les anciens gouvernemens, obéissant à des intérêts égoïstes, à des calculs criminels, ont *créé* des sociétés corrompues, malheureuses. Eh bien! usant du même pouvoir qu'ils ont tourné au mal des peuples, je le ferai servir à leur bien : je *créerai* une société nouvelle, vertueuse, heureuse. Tout le système d'instruction publique y tendra. Les fêtes, les so-

lennités nationales, rattachées à ce vaste système, seront la route facile et brillante par laquelle les générations à venir seront conduites vers la vertu et le bonheur, but de toute civilisation, terme final auquel la révolution française doit aboutir. »

Voilà la théorie des fêtes publiques à son état, pour ainsi dire, d'innocence et de rêve. Et d'abord rien dans les faits ne motivait-il l'idée d'introduire là aussi des modifications, des changemens? Les fêtes célébrées à propos d'une naissance, d'un avénement, d'un mariage, d'une entrée royale, un peu trop banales et frivoles, n'étaient pas suffisamment en rapport avec les mœurs que rêvait de se donner une société qui voulait l'avancement de la masse, et qui avait pour inspiration l'idée de la nation substituée à l'idée monarchique. On peut objecter que dans un autre pays libre, en Angleterre, vainement les idées et les institutions se renouvellent; on laisse subsister les vieilles fêtes, les vieilles cérémonies, les vieilles coutumes, sans se soucier ni des contradictions ni des contrastes, sans avoir l'idée d'investir l'état du rôle d'instituteur de morale à l'aide des solennités publiques. Rien de plus vrai, mais nous savons aussi que telle ne fut en rien, à tort ou à raison, la méthode suivie par la révolution française. Elle procédait logiquement, un peu à la façon d'un livre : on voulait un lien entre toutes les parties, et les chapitres devaient, ce semble, se faire suite les uns aux autres.

Il est curieux de voir les esprits les plus grands, les plus fermes, comme Mirabeau, les plus pénétrans, les moins aisés à duper, comme Talleyrand, tracer des programmes qui attestent quelle idée démesurée ils se font de l'influence des fêtes publiques. La convention devait aller encore plus loin. Malgré les expériences déjà faites, qui laissaient fort à désirer, M. J. Chénier, dont le nom reparaît dans toutes ces questions, trace de ce que doivent, de ce que vont être ces fêtes une peinture idéale (séance du 15 brumaire an II). Il les voit avec la foi; il les salue à l'avance, ces fêtes radieuses. Sommes-nous en France? sommes-nous en Grèce? Il n'importe selon Chénier. Le climat disparaît devant l'homme. Que parle-t-on d'un autre ciel, d'un autre air, d'une autre race, d'une autre civilisation? Il y a les institutions, il y a la liberté, âme, centre glorieux de ces fêtes, auquel tous les arts viendront former un magnifique cortége. A cette liberté, qui a bien un peu l'air théâtral, l'architecture élève un temple, la peinture et la sculpture retracent son image, la poésie chante ses louanges, la musique lui soumet les cœurs, la danse elle-même égaie ses triomphes. Beau rêve, de plus en plus obscurci, souillé, depuis les débuts de la révolution!

Ce que ces débuts eurent d'heureux, de brillant, il serait injuste de l'oublier. Joie, cordialité, enthousiasme, véritable assaisonnement de ces fêtes, autrement mornes et glacées! On en eut comme

un avant-goût. — Le souffle généreux et vivifiant de 1789 passait sur la première fête de la fédération du 14 juillet. Pourquoi y aurait-on senti l'effort, la contrainte? La confiance était dans les cœurs. On ne craignait pas de marier aux emblèmes nouveaux les emblèmes antiques de la monarchie. Les pompes de la religion, qui n'avaient jamais paru avec plus de splendeur, semblaient sanctifier et célébrer les conquêtes de l'esprit humain et les victoires de la liberté; on ne tenait pas compte de quelques nuages. Pourquoi ne se dissiperaient-ils pas comme ces nuages du ciel qu'un beau soleil avait dissipés vers le milieu de cette journée, qui se terminait radieuse? Dans la seconde fête de la fédération, on ne retrouvera plus ce naturel, cette sérénité. Les signes qui rappellent les rancunes, les divisions, s'y rencontrent fréquemment. Un arbre de la féodalité, couvert d'insignes dérisoires, en fait un des ornemens principaux. Le roi refuse d'y mettre le feu. Dans cette fête brillante encore, combien d'emblèmes alarmans, de pronostics menaçans, de présages de lutte et de mort!

Ce qu'il y a de factice, de violent, de forcé dans les fêtes politiques de la convention, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Où est-il, cet enseignement moral tant exalté? Sans doute l'intention s'y trouve de temps à autre : elle est dans ces cortéges d'enfans, quelquefois des enfans abandonnés, dans ces couronnes de vieillards qu'on veut honorer publiquement; mais cela même ne manque-t-il pas trop de la condition que rien ne remplace, la naïveté? Certes, toutes les fois que la passion politique n'est pas seule en jeu, ce qui est bien rare, on fait une place à la pitié, à l'humanité : certains détails en portent un touchant témoignage; mais en général ces fêtes ne respirent que les passions de l'heure présente. Telles réveillent les idées les plus sombres, quelquefois des impressions d'une violence féroce. Quelle fête par exemple que celle du 27 août 92, consacrée aux morts du 10 août! Non, jamais sous la forme d'une fête il ne se cacha plus d'appel à la haine. Nul attendrissement, nulle pitié! Ces morts du 10 août, on ne les pleure pas, on veut les venger. Tout est noir et sanglant. Sergent est l'ordonnateur de la fête; il y a mis une inspiration pleine de terreur. Ce ne sont que prodigieux entassemens de sarcophages énormes tendus de noir. Ces veuves et ces orphelins vêtus d'une robe blanche avec une ceinture noire, ces bannières, ces inscriptions lugubres, provocatrices, qui vingt fois répètent le mot *massacre*, énumérant tous les massacres des patriotes imputés aux royalistes, — ces statues colossales de la *Liberté*, de la *Loi*, farouches, armées de glaives, qu'entourent les tribunaux, le tribunal du 17 août et la commune, — ces chants funèbres, ces flots d'encens, cette musique aux accens tristes, déchirans, à quoi tend toute cette mise en scène, sinon à

verser dans les cœurs une furieuse ivresse? Elle ne fut point froide, ne manqua point son effet, cette fête rendue vivante par les terribles passions qui l'animaient, placée entre le 10 août, qui en est l'occasion, et les massacres de septembre, qui achèvent de lui donner toute sa signification. « Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière (1). »

Quelles réjouissances pouvait-on mêler à des fêtes publiques célébrées au milieu de l'angoisse des âmes, sous le coup de la pensée de la guerre avec l'étranger, des luttes à mort des partis? Les dates mêmes qu'elles commémorent sont souvent sanglantes, ne rappelant que les souvenirs qui ont laissé la plaie la plus envenimée, le 21 janvier, le 31 mai! Sans doute il y eut aussi des fêtes consacrées aux victoires de la république. On y trouve des parties brillantes, des éclairs de grandeur; mais la chose à laquelle on pense le moins, et à laquelle on réussit le moins quand on y pense, c'est le plaisir, la joie populaire, comme s'il y avait sans cela des fêtes! On s'en souvient pourtant de temps à autre. On y met la contrainte, l'effort tourmenté qui est partout. Il semble qu'on décrète la joie, qu'on prenne à tâche d'organiser laborieusement la gaîté publique. Tout, dans d'étranges programmes, paraît enjoint et noté d'avance. A une cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste, étalé partout, et son cœur même étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fit des libations à ce qu'il plut aux ordonnateurs de la fête d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette cérémonie. Tout y procède avec la régularité d'une manœuvre. Après que chaque partie du programme est accomplie, il est prescrit dans le style étrange de l'époque de *vider les urnes*, ce qui veut dire de vider les verres, opération qui se reproduit d'ailleurs de la manière la plus fréquente. A un moment, les assistans sont prévenus de ne plus mettre aucunes bornes à leur douleur. Dans une autre fête, il est indiqué qu'à un moment marqué toutes les mères devront regarder leurs enfans avec des yeux attendris. « Le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme; il poussera des cris d'allégresse qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée que les vents sonores du midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. » Le plan de Merlin de Thionville, lu le 30 septembre 1794, en vue d'une fête prochaine, et qu'on trouve tout au long dans *le Moniteur*, peut servir de type à ce genre de fêtes soumises à une minutieuse discipline. Merlin de Thionville veut que le peuple tout entier chante à la fois. A un certain moment, le peuple s'écriera lui-même : « Vive le peuple! » On célébrera les récentes

(1) Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

victoires, et d'un orchestre à l'autre on se répondra ces mots : « répétez-nous encore ces heureuses nouvelles. » L'auteur ajoute que le peuple, retenu par le charme, dînera sur l'herbe, se mettra à danser. « La nuit, ajoute le rapporteur, surprendra le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur ; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs, qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles feront cesser les jeux et les amusemens de la jeunesse, sans laisser apercevoir qu'elles les interrompent; des illuminations traceront aux citoyens le chemin de leurs foyers, et ce sera en chantant quelque refrain chéri qu'ils y retourneront. » L'assemblée applaudit ce travail, en ordonna l'impression, — approbation qui achève de donner à ce rapport toute sa portée.

Les fêtes révolutionnaires devaient avoir leur face religieuse. On voulait remplacer le catholicisme ou lui faire du moins concurrence. Or point de religion sans culte, et quel culte sans un certain luxe de cérémonies et d'appareil? Le protestantisme, il est vrai, avait en partie rejeté ce luxe. Il avait ôté aux temples leurs tableaux; il s'était privé, pour ne laisser place qu'à la parole et au chant, aux sons de l'orgue, de tous ces moyens de parler aux yeux. Il avait renoncé à ces pompes pleines d'éclat, si souvent touchantes, que Diderot décrit et défend dans une page brillante et émue, où il avoue l'effet qu'elles produisaient sur lui. La révolution parut plutôt incliner vers l'idée d'une certaine magnificence dans ses essais de culte, quoique l'on trouve aussi dans d'autres tentatives, comme la théophilanthropie, l'absence presque complète de toutes ces pompes extérieures. Le premier grand essai de culte tenté par la commune de Paris admet les cérémonies, les fêtes. Qu'il y eût d'ailleurs dans ce fameux culte de la *Raison* les élémens d'une religion, il serait absurde de le prétendre. La révolution s'imagina qu'on pouvait créer des religions sans avoir le sentiment religieux. Une religion sans ciel, sans amour, sans mystère, qu'est-ce, sinon le plus insoutenable des paradoxes? Une religion sans une communication perpétuelle et comme une conversation familière avec l'être réel, vivant, le seul Dieu que le genre humain puisse vénérer, adorer, auquel il puisse soumettre ses pensées et ses actes, n'est-elle pas condamnée à perdre même son nom? Charger des condillaciens, des voltairiens sceptiques, tout au plus déistes, ou des athées, de s'entendre sur les moyens de donner une religion, un culte aux populations, ce fut assurément une idée étrange. Donner à ce culte pour objet la *raison* en fut une plus singulière encore, quand on songe surtout à la seule signification que le mot de raison pouvait avoir dans la pensée et dans la langue de l'époque. Ce mot de rai-

son en effet, il offre deux sens à l'esprit. On peut entendre par là la raison spiritualiste, intuitive, au sens de Platon, de Malebranche; c'est d'elle que Fénelon disait : « Raison, n'es-tu pas le dieu que je cherche? » On peut entendre encore la raison qui doute, examine, s'efforce d'arriver au vrai par l'analyse, et qui constitue la faculté *critique* par excellence. Est-il donc possible de s'y méprendre? La raison, pour les disciples des encyclopédistes, c'était ce raisonnement qui, soumettant tout au contrôle, plus d'une fois détruit, fait table rase. Or que penser de l'idée qui accorde à la faculté critique les honneurs d'un culte tout rempli de symboles, qui fait du raisonnement une divinité, qui met l'analyse philosophique sur l'autel? L'étonnement redouble quand on apprend sous quels traits cette raison, devenue *déesse*, est appelée à y figurer. Ce singulier culte n'en eut pas moins les honneurs de Notre-Dame. La vieille cathédrale n'avait jamais brillé de plus de feux, déployé des pompes plus éclatantes, une plus grande richesse d'emblèmes : cérémonies païennes, musique profane, danses bizarres, tout ce qu'on peut supposer de moins religieux au sens mystique, mais effort pour garder au culte le caractère de luxe public, qui en est un des moyens et un des attraits.

Au reste, ce culte fut célébré, non-seulement à Paris, dans plusieurs églises, mais dans presque toute la France. Parfois, au milieu des flots d'encens et de l'éclat des lumières, ce n'est rien que le plus grossier naturalisme, la matière qui s'adore, le culte de la Vénus impudique. Dans quelques villes, dans quelques temples, une honnête femme, une innocente jeune fille est installée sur l'autel. Ce n'est plus le cynisme du vice, c'est souvent encore une débauche d'impiété. La raison philosophique, opprimée sous la chair dans le culte d'une belle déesse, reparaît ici, mais sous ses formes inférieures, agressives, toutes négatives et ironiques. Le catholicisme est bafoué; on outrage ses mystères, on profane ses vases sacrés, on promène dérisoirement ses emblèmes; un âne est habillé en prélat et porte l'encensoir et tous les insignes du culte. Pourtant, mais ce fut l'exception, ce culte prit çà et là un caractère plus régulier et plus décent. La raison, ce qui peut paraître étrange ici, semble redevenir presque raisonnable : elle se dépouille de la livrée de la folie; elle enseigne, elle prêche la morale, une honnête morale. On appelle cet enseignement du nom de religieux : il ne l'est ni plus ni moins que le catéchisme de Saint-Lambert, dont il reproduit les doctrines. On y prêche le civisme, le respect de l'âge et des parens, les vertus sociales enfin; il y a peu de cérémonies, c'est pour ainsi dire un simple sermon.

Voilà l'essai de ce culte, au fond tout matérialiste, et qui le plus souvent aussi l'est brutalement dans la forme. La commune de Pa-

ris en a tout l'honneur devant l'histoire. La convention aussi met la main dans le culte, dans les fêtes religieuses. Elle cherche pour cela un organe; elle en trouve un dans le disciple de Rousseau, chef de secte presque autant que chef de parti, dans Robespierre, en pleine réaction alors contre l'hébertisme. En ce qui touche la question des fêtes publiques, nul document n'égale le rapport de Robespierre au nom du comité de salut public sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains (18 floréal an II). C'est en quelque sorte un résumé de la philosophie et de la politique des fêtes nationales. Y voir absolument la pensée de la convention, ne serait-ce pas aller trop loin? Le rapport exprimait-il autre chose que les convictions ou les opinions de son auteur et du groupe qui reconnaissait en lui l'expression exacte de sa pensée? Combien, dans la montagne, d'hommes qui n'admettaient pas ce spiritualisme à couleur religieuse! Un de ses membres allait jusqu'à dire, servant d'écho à plus d'un de ses collègues : « Ce Robespierre a gâté tout avec son Être suprême! »

Ce rapport sur les fêtes nationales n'en est pas moins des plus dignes d'attention, indépendamment même de ce qui en fait la signification la plus sérieuse, cet appel d'une société livrée à l'anarchie politique et morale, qui sent le besoin d'en sortir, et qui cherche avec anxiété une base religieuse pour ses institutions renouvelées. Robespierre veut non-seulement une religion, il veut un culte, et il en développe les raisons. Il faut une religion parce qu'il n'y a pas d'autorité de l'homme contre l'homme. L'absence de toute sanction, de toute crainte, de toute espérance au-delà de la vie le livre à ses passions ou à ses semblables. Il faut un culte parce que, sans un exercice régulier et en commun du sentiment religieux, ce sentiment perd sa force. Ce culte ne se passera pas de fêtes, et même se mêlera plus ou moins aux fêtes nationales. Ce qui fait l'essence de ce curieux travail, où se montre clairement la pensée de l'homme, du dictateur qui songe peut-être à gouverner la France à l'ombre d'institutions régulières, c'est, même en matière de fêtes, l'intime mélange de l'élément civil et de l'élément religieux. Nulle fête désormais à laquelle l'idée religieuse ne doive s'associer en quelque mesure. Telle est la vraie portée de ce document. Ce n'est pas seulement la nécessité de fêtes religieuses qui s'y trouve proclamée; à des degrés divers, le culte, du moins tel emblème, tel chant, tel accessoire, rappellera cette idée divine qui aura dans une religion civile son expression régulière et son organisation. Les mêmes pensées trouvaient dans Boissy d'Anglas un organe convaincu et non moins systématique. Son *Essai sur les fêtes nationales* n'en est que le développement, avec quelques scènes apprêtées qui font ressem-

bler certaines parties de ce livre à une idylle de Florian en pleine terreur.

Le spiritualisme de l'*Émile*, la religion civile de Robespierre, pouvaient-ils donner lieu à des fêtes qui eussent plus de chance de réussir que le culte naturaliste de la Raison? Suffit-il de ce mot d'*Être suprême* pour créer des cérémonies, des symboles? Est-on si sûr qu'une religion puisse se passer et de surnaturel et de légendes? Ce Dieu, si l'on y voit l'éternel géomètre, n'est-il pas par trop abstrait? S'il se confond avec le monde, reste-t-il le Dieu-Personne, le Dieu-Père, le Dieu-Justice, le Dieu-Providence? Trop loin et trop haut dans un cas, trop près et trop au-dessous de nous dans l'autre! Demandez à la nature plus ou moins divinisée des émotions, ne lui demandez pas des devoirs et des vertus, ne lui demandez pas l'idéal qu'elle ne saurait contenir. Certes l'intention de la fameuse fête de l'Être suprême était de chercher au-dessus de l'homme l'objet à donner à sa contemplation, à ses espérances. Par là elle se distingue heureusement du triste culte de la Raison; mais cette intention, la réalise-t-elle et pouvait-elle la réaliser? Comment s'étonner qu'elle ait été froide, vide du Dieu qu'elle célébrait? En vain un beau soleil de printemps l'éclairait, en vain on avait pris soin d'y répandre les fleurs, les mères, les enfans, les chœurs de musique, les chants d'un noble caractère; on n'avait pas même réalisé la pensée de Rousseau : il y manquait son émotion et sa flamme. — C'étaient de pauvres symboles que ces images de vices, l'orgueil, l'hypocrisie, l'envie, la fausse simplicité, l'ambition, — auxquelles on put bien mettre le feu sans que ces vices perdissent ce jour-là même rien de leur empire sur les cœurs. Cette fête du déisme philosophique aurait dû exclure du moins ces allégories sans profondeur comme sans prestige. Elle n'eut pour divinité réelle que Robespierre lui-même, pour qui fumaient les nuages d'encens et retentissaient tous ces chœurs harmonieux; mais cette divinité était menacée, et jouissait de son dernier jour de puissance et d'éclat. Les railleries de quelques-uns de ses collègues, scandalisés de ces apparences de religion et révoltés contre ces prétentions dictatoriales, ne lui firent que trop sentir par leurs pointes aiguës son humanité fragile. La fête de l'Être suprême, avec ses pompes non sans éclat, ne ramena pas Dieu; elle ne fit que précipiter la chute d'un chef de parti éphémère dans lequel alors quelques hommes et quelques femmes enthousiastes voyaient follement pour la société française un régénérateur religieux, sinon l'objet même d'un culte.

L'erreur de toutes ces fêtes est de confondre la religion avec la morale, de croire qu'on peut à volonté créer un symbolisme. La révolution s'imagina qu'on pouvait remplacer l'inspiration chez les uns, la foi chez tous; elle ne se défia pas assez d'un élément de

résistance qui déjoue toutes les combinaisons des inventeurs de religion et des créateurs de fêtes, le courant partout répandu de l'ironie. On y prêtait par les accessoires. Dans plusieurs fêtes on retrouve les mêmes bœufs ou taureaux couverts de festons et de guirlandes, les quatre âges de la vie représentés par des individus portant des costumes de théâtre, des jeunes filles recrutées moyennant quarante sous par jour. Les enfans sont couronnés de violettes, les adolescens de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Nous avons sous les yeux des programmes de fêtes où on a la prétention de faire jouer un rôle à ce qu'on appelle des chants *religieux*. De quoi s'agit-il le plus souvent? D'exterminer le fanatisme et la superstition. Si parfois Dieu y est nommé, c'est uniquement à titre d'ennemi des tyrans, ou encore ce sont des hymnes à la souveraineté du peuple, à l'égalité. C'est à la lettre comme si on s'était proposé de mettre en vers et en musique un article du *Dictionnaire philosophique* ou un chapitre du *Contrat social*.

L'élément religieux et aussi l'éclat du culte extérieur diminuent encore avec la célébration des vertus que l'on rattacha au nouveau calendrier républicain. Ce calendrier était savant, ingénieux; Lagrange et Monge en furent les mathématiciens, Fabre d'Églantine en fut le poète, et fit un heureux choix de mots harmonieux, faisant image, qui devaient être substitués à notre calendrier, si défectueux, inexact de tout point, mais consacré par l'usage. Le conventionnel Romme défendit l'œuvre nouvelle en déclarant que tous les grands événemens révolutionnaires avaient coïncidé avec quelque phénomène important dans le monde astronomique. C'était comme une conspiration mystérieuse, presque cabalistique, entre les faits de l'astronomie et ceux de la politique, entre le ciel et la république française. Romme s'en autorisait pour dire dans un langage solennel : « Le 22 septembre fut décrété le premier jour de la république, et ce même jour, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, le soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel au moment même où l'égalité civile et morale était proclamée sur la terre par les représentans du peuple français. Ainsi le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde. Ainsi le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple, triomphant de l'oppression des rois, a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. C'est après quatre années d'efforts que la révolution est arrivée à sa maturité en nous conduisant à la république, précisé-

ment dans la saison de la maturité des fruits. » Malgré de si magnifiques prédictions qui prenaient le ciel pour témoin et pour complice, les astres infidèles ne devaient pas continuer à favoriser longtemps la constitution républicaine de ces mystérieuses coïncidences qui semblaient de si bon augure. Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier, malgré ses mérites, avait un tort, irrémédiable à vrai dire : il choquait à la fois les habitudes et les croyances. Il substituait à la légion des saints, objet de vénération et de prière, tantôt des noms de plantes et d'animaux utiles, tantôt des noms de vertus, et il remplaçait le dimanche par le décadi. Aux antiques cérémonies il en faisait succéder d'autres auxquelles il paraissait bien difficile de donner le même charme, la même grandeur, le même éclat. Des luttes de force et d'adresse, des exercices gymnastiques, des mâts de cocagne, des prix, quelques instructions morales, des scènes arrangées pour tirer des vertus des représentations semblables à de petits drames, voilà à quoi aboutit le plus grand effort en ce genre de culte et de solennités. La révolution semblait d'ailleurs prendre à tâche de multiplier les fêtes, autant peut-être que l'avait fait l'ancien régime, auquel on avait tant reproché le nombre exagéré des fêtes et des chômages. Aux fêtes habituelles, on ajoutait annuellement cinq jours de *sans-culottides*. La cinquième de ces fêtes était consacrée à l'*opinion*. Une pleine licence devait être laissée à la parole et à la presse!

L'élément de luxe et d'art employé pour arriver au cœur par l'imagination et les yeux était condamné à un rôle effacé par l'essence même de ce culte, qui ne rappelait d'ailleurs en général que de louables sentimens sous d'irréprochables images. Suffisait-il de canoniser en quelque sorte tel instrument aratoire en l'inscrivant au jour du décadi? Avec ces commémorations rurales, on ne pouvait guère dépasser le cercle des idées et des emblèmes qu'on retrouve aujourd'hui dans les fêtes que célèbrent nos comices agricoles. Le jour était-il destiné à consacrer tel devoir ou tel âge de la vie, comment s'ingénier pour entourer de l'appareil des fêtes le désintéressement, l'amitié, la vieillesse, et à quel éclat pouvait prétendre là très honnête *fête des époux?* La recherche du simple ne risquait-elle pas de mener à la platitude? La prétention au sublime n'avait-elle pas toute chance d'aboutir au ridicule? Par ces essais, par des projets plus nombreux encore, on ne pouvait que tourner, et on ne fit que tourner dans un cercle monotone. La révolution eut un tort plus grave. Elle voulut elle-même être une religion d'état. Elle se fit intolérante, persécutrice. Elle voulut que ces fêtes fussent obligatoires comme la célébration du *décadi*. En même temps le dimanche était proscrit, et ceux qui restaient fidèles au repos qu'il consacre et aux fêtes qui le solennisent furent poursuivis, comme

on disait, selon la rigueur des lois. Il y eut quantité d'arrêtés pris, de poursuites de cette nature exercées soit par les autorités locales, soit surtout par les représentans en mission. Plusieurs de ces arrêtés, prohibant d'un côté, commandant de l'autre, se placent sous l'invocation dérisoire de la liberté des cultes. Aucun n'en donne mieux l'idée que ce règlement inoui d'un représentant en mission, Lequinio, à la date du 1er nivôse an II. Il débute ainsi : « Art. 1er. *Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu* à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, et livré au tribunal révolutionaire. » Ce protecteur zélé de la liberté des cultes qui les interdit tous également n'en prescrit pas moins la célébration du décadi, et ordonne expressément qu'un banquet fraternel aura lieu régulièrement dans ce jour consacré, banquet abondant en joie, en fraternité, et terminé par des danses. Célébration innocente du moins! Il n'en était pas de même de toutes les fêtes qu'ordonnèrent les représentans en mission, et qui restèrent le plus souvent d'ailleurs à l'état de projets. Un commissaire délégué dans l'Aveyron avait pris sur lui d'établir quatre fêtes appelées le *Triomphe du pauvre*. Le but direct de ces fêtes était d'humilier le riche devant le pauvre, bien que la quatrième eût pour objet, selon les termes de l'arrêté, « de célébrer les prêtres qui ont obéi au vœu de la nature en prenant une compagne. » Dans ces fêtes, tel riche qui avait été mis en prison comme suspect était condamné à payer un riche festin, y faisait asseoir le pauvre, se tenait debout et le servait. « Il ne touchera à aucun mets par lui apporté, continuait l'arrêté, l'ancienne étiquette voulant que le valet ne puisse s'asseoir à la table du maître. »

C'est là que devaient aboutir les fêtes ayant une intention religieuse ou morale. Quant aux fêtes d'un caractère patriotique, le directoire les multipliera, les égaiera parfois d'ornemens que le sombre génie de la convention n'eût pas sans doute admis. Il y replace les attributs mythologiques que les allégories morales avaient un peu détrônées. Les statues de l'Amour, de Vénus, de Psyché, sont placées dans des chars splendides, promenées sur les boulevards, à la *fête des Victoires*. Il s'y mêlera quelques accessoires émouvans, empreints d'un caractère vraiment national. Il y eut aussi, jusque vers la fin de 1796, des fêtes morales. La *fête de la vieillesse* fut célébrée le 28 août 1796 dans les douze municipalités de Paris. Les vieillards, couronnés le matin dans les divers arrondissemens, se réunirent le soir au Théâtre des Arts. Douze premières loges décorées de guirlandes et de draperies leur avaient été pré-

parées. On distinguait parmi eux l'ex-duc de Nivernois et l'abbé Lemonnier. Des enfans répétaient des refrains en l'honneur des vieillards, qu'il couronnèrent de leurs mains. L'insuccès des fêtes révolutionnaires ne se démentira pas jusqu'à la fin. Les historiens les plus disposés à louer l'œuvre de la révolution semblent sur ce point unanimes. Quel aveu plus décisif, plus convaincant que celui de Chénier lui-même? On l'a vu mêlé par ses rapports, par ses projets, par ses poèmes, à presque toutes ces fêtes. Voici, toute expérience faite, comment il s'exprime : « Plans bizarres sans originalité, écrit-il, durs sans énergie, fastueux sans véritable richesse, monotones sans unité, fêtes colossales dans leur objet, petites dans leur exécution! » (Séance du 28 septembre 1794.) Voilà ce que furent les fêtes de la révolution, selon l'homme qui y prit une des principales parts; à peine serions-nous aussi sévères.

Tel fut, dans ses différentes parties, le luxe public pendant la révolution française. Il revêt un caractère de grandeur et d'utilité dans quelques fondations célèbres qui suffisent à témoigner de ses intentions favorables au luxe national à côté de tant de ravages que rien ne peut justifier. La révolution conçut, mais réalisa très inégalement une pensée élevée et libérale. Elle y réussit jusqu'à un certain point pour les arts; elle y échoua pour les fêtes. Que ses exemples, en nous laissant fidèles à ce qu'il y a de plus pur dans ses enseignemens, à ses intentions les meilleures, nous garantissent d'écueils qui n'ont pas cessé d'être pour nous des causes de péril. Gardons-nous de ce qui sent l'imitation, l'effort, cette contrainte du goût qui souvent atteste le faux dans la pensée. Écartons l'amour immodéré du théâtral, qui nous a été funeste sous plus d'une forme. Rejetons l'idée que l'état peut, doit tout faire. Rien ne remplace la liberté de l'inspiration. C'est aux peuples qu'il appartient de faire eux-mêmes pour la plus grande part leur luxe public, comme ils font sortir de leur propre sein leurs idées, leurs arts. Les législateurs les y aident, l'état, par ses encouragemens, les dirige dans la voie qu'eux-mêmes lui ont indiquée et comme tracée d'avance; mais, alors même qu'il semble agir à leur place, il n'est au fond que leur organe et rien de plus que leur auxiliaire; s'il veut être autre chose, il est condamné à échouer. Qu'il ne rêve donc pas une autre tâche que celle-là : elle est assez belle pour suffire à ses ambitions. Que de leur côté les peuples, si l'expérience les instruit, se gardent de lui demander d'en remplir une autre plus vaste, qui ne peut manquer d'être également fatale à leur liberté et aux conditions de vérité et de vie dans toutes les grandes manifestations du luxe national.

HENRI BAUDRILLART.

LA RÉVOLUTION

DANS UNE VILLE DE PROVINCE

Histoire de Troyes pendant la révolution, par M. Albert Babeau, 2 vol. in-8°; Paris 1873-74.

Lorsqu'un voyageur, après avoir gravi le flanc d'une montagne, contemple une vaste étendue de pays, il discerne sans peine les grands traits du territoire qu'il a sous les yeux. Là, c'est une forêt dont les masses sombres s'estompent à l'horizon; ici, c'est une grande ville dont les monumens brillent au soleil, ou bien un village dont le modeste clocher domine les arbres; à droite se déroule un ruban argenté qui décèle une rivière, à gauche des hauteurs que la perspective rend plus inaccessibles qu'elles ne le sont en réalité; mais ce voyageur ne distinguera dans un coup d'œil d'ensemble ni ce que sont les habitans, ni quelles cultures ou quelle industrie les font subsister, ni s'ils sont heureux et paisibles ou querelleurs et misérables. S'il a le désir de s'en informer, il faut qu'il séjourne au milieu d'eux, qu'il s'assoie à leurs foyers, les interroge et partage quelque temps leur mode de vie ou s'associe à leurs travaux.

Il en est de même de l'historien. L'histoire de la révolution de 1789 a déjà été écrite bien des fois. Chaque auteur en retrace les événemens principaux, et, suivant le point de vue qu'il adopte, en juge diversement les mérites et les conséquences. Aucun d'eux n'omet de dire ce qui s'est passé durant cette époque mémorable à Paris et à Versailles, à Lyon ou dans la Vendée, tandis qu'il ne s'occupe guère de ce que la masse du peuple devint pendant ce temps de crise, comment on a vécu, quelles impressions la foule de ceux qui

vivent à l'écart a reçues des idées nouvelles, et jusqu'à quel point elle s'est imprégnée de l'esprit révolutionnaire. Ce qu'il faut entendre ici par la foule, ce n'est pas celle des gens qui encombrent la place publique dans les grandes villes, c'est la masse d'individus passifs dont se compose la population des villages et des petites villes. Il y a bien des départemens de la France où la révolution s'est accomplie sans bruit ni fracas, se développant néanmoins avec des circonstances que l'histoire générale néglige, que les annalistes locaux seuls ont la patience d'enregistrer. En somme, ces pays favorisés sont parvenus cependant au même résultat, bien que la crise ait été chez eux moins violente. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'étudier leur histoire. Le livre de M. A. Babeau nous en fournit l'occasion pour la ville de Troyes et pour le département dont cette ville est le chef-lieu. C'est une œuvre d'érudition, dont les élémens ont été puisés avec patience dans les archives officielles ou dans les notes manuscrites des contemporains. Quelques-uns trouveront que l'auteur montre trop de défiance envers les partisans de la révolution et trop de sympathies pour ceux qui lui voulaient résister : du moins cette prévention, — et qui peut se flatter d'en être exempt? — ne l'empêche pas de faire un tableau impartial des scènes qu'il s'est donné la mission de retracer.

I.

D'abord qu'était Troyes sous le règne de Louis XVI? La qualité que l'on eût dès lors le plus vainement cherchée dans cette ville de province, c'est l'originalité. La raison en est simple : les vastes plaines de la Champagne, dont elle occupe le coin sud-oriental, n'ont échappé à aucune des invasions dont l'histoire a conservé le souvenir; les armées n'y rencontrent aucun obstacle, ni larges rivières, ni grandes forêts, ni défilés, ni montagnes. Où les armées avaient passé, les marchands passaient à leur tour avant qu'il y eût des routes, des canaux et des chemins de fer. Ce fut donc de bonne heure une ville de commerce, un entrepôt, le siége de foires périodiques où les négocians étrangers arrivaient des divers points de l'Europe. Aussi, suivant que le commerce est plus ou moins prospère, on y compte tantôt 40,000 âmes, comme sous Henri IV par exemple, tantôt la moitié seulement, comme pendant la guerre de cent ans et plus tard encore, pendant les années désastreuses du règne de Louis XIV. On serait tenté de croire, mais à tort, que la population, au milieu de ces alternatives de richesse et de décadence, n'était adonnée qu'aux intérêts matériels. On ne saurait médire d'une ville où vivait le spirituel Grosley, sorte de Voltaire

champenois, disposé, lui aussi, à se moquer des gens qu'il avait le plus loués, Grosley, qui ajoutait sérieusement, après avoir fait un portrait élogieux de ses concitoyens : « On est sot à Troyes autrement que dans les petites villes des environs, » ce qui ne l'empêchait pas d'être qualifié d'illustre auteur par un poète du temps sous le motif qu'il avait vengé l'outrage

D'un proverbe trop en crédit
Qui du Champenois bon et sage
Fait un animal sans esprit.

Cependant nous verrions plus volontiers une preuve de culture intellectuelle dans le goût que les habitans de cette vieille cité eurent toujours pour les arts. La ville, pleine de monumens publics aussi remarquables par leur aspect extérieur que par les trésors qu'ils renferment, se vante d'avoir produit une série ininterrompue d'artistes dont Mignard, Girardon et Simart ne sont que les plus connus. Les écrivains d'élite n'y firent pas défaut non plus : c'est de là que vinrent Passerat et Pithou, ingénieux auteurs de la *Satire Ménippée*.

Quoiqu'elle conservât par une assez futile vanité le titre de capitale de la Champagne, Troyes n'était plus depuis longtemps un centre administratif; l'intendant de la généralité, Rouillé d'Orfeuil, résidait à Châlons-sur-Marne. Troyes n'était que le chef-lieu d'une élection, avec un subdélégué, assez petit personnage qui ne différait guère des sous-préfets de nos jours que par une prodigieuse stabilité. Le subdélégué Paillot, qui conserva cette charge jusqu'à la suppression de l'emploi en 1790, avait remplacé son père cinquante ans auparavant. C'était ailleurs que chez ce modeste représentant du pouvoir ministériel qu'il fallait chercher les honneurs et les dignités. La municipalité n'avait pas non plus grand éclat. Un maire nommé par le roi pour trois ans, quatre échevins et seize notables qui se recrutaient eux-mêmes dans certaines catégories de citoyens, géraient les affaires de la cité. Le corps municipal jouissait par tradition d'une prérogative fort appréciée, quoique rarement exercée; il représentait la ville lors du passage des princes et des souverains. Hormis le prestige accidentel que cela lui donnait, il comptait peu, ce qui ne doit pas étonner, car son budget était modeste. En réalité, si l'échevinage avait perdu l'importance dont il jouissait autrefois, c'est que l'intendant et le bailliage le tenaient en tutelle chacun de son côté. Cependant le maire avait encore sous ses ordres la milice bourgeoise divisée en quatre compagnies, comme au moyen âge, et commandée par des officiers dont les charges étaient vénales ou héréditaires; mais, sauf les cérémonies publiques, où elle figurait à son rang, et les cas d'incendie, où elle

faisait la police, cette milice ne se réunissait guère. Toutes ces institutions locales étaient caduques, détournées de leur but primitif, elles ne se soutenaient que pour satisfaire la vanité de quelques personnes.

Quelle était la situation relative des trois ordres, la noblesse, le clergé, le tiers-état, dans cette ville de province? La noblesse, il faut en convenir, faisait mince figure. Quelques-uns des grands seigneurs du temps, les Larochefoucauld, les Crillon, les Praslin, les Aumont, propriétaires de vastes domaines aux environs, s'y montraient si peu qu'on ne les connaissait plus, triste conséquence de l'habitude qu'ils avaient prise sous les derniers règnes de toujours vivre à la cour. Les nobles qui séjournaient en Champagne s'étaient vus réduits à une existence médiocre par une autre cause : les comtes de Champagne avaient établi jadis l'égalité des partages; aussi certains d'entre eux s'adonnaient-ils au négoce. Il y avait en plus les familles de robe ou d'épée anoblies récemment; les plus illustres de cette catégorie, par exemple les Colbert et les Molé, avaient quitté le pays; celles qui restaient se trouvaient représentées par d'anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, qui ne pouvaient acquérir une bien grande influence sur leurs concitoyens. On rangeait encore dans la même catégorie les bourgeois enrichis à qui leur fortune avait permis d'acquérir des charges de secrétaire du roi ou de trésorier de France, charges qui conféraient des priviléges, des exemptions d'impôts, telles que la dispense des logemens militaires. Tous ces privilégiés, bourgeois vivant noblement ou nobles vivant *marchandement*, jouissaient sans doute d'une haute considération dans une province où il n'y avait ni grands seigneurs ni parlement; il est juste de dire que la plupart étaient animés d'un esprit libéral, et qu'ils s'avouaient presque tous partisans des réformes, dont on parlait déjà beaucoup; mais ils n'étaient pas disposés à aller loin dans cette voie, et les réclamations timides dont le parlement de Paris donnait le signal étaient, à leur avis, une part suffisante donnée aux idées modernes. On peut voir en eux le germe de cette classe moyenne qui se prétendit plus tard autorisée à représenter la France, même seule apte à la gouverner. A cette époque déjà, cette classe recherchait avec ardeur les emplois publics, les achetait lorsqu'ils étaient vénaux, — ce qui était le plus fréquent, — s'en parait comme de dignités. L'avocat Grosley, avec la finesse qui le caractérise, s'en moque volontiers. « Tout petit bourgeois a dans sa ville son petit office comme chaque moine a le sien dans son cloître. Ces petits offices s'adaptent comme une chaussure aux petites facultés de ces petits bourgeois, facultés purement pécuniaires, à l'exclusion des intellectuelles, qui n'entrèrent jamais dans ces sortes de marchés. » Grosley exagère, dira-

t-on; que l'on se souvienne que la mairie de Troyes, rendue charge héréditaire en 1693, fut vendue alors 50,000 livres, et que la ville la reprit treize ans après en indemnisant le titulaire. Ajoutons que Louis XIV, dans une autre année de détresse, en 1707, voulut créer dans le corps municipal une seconde charge vénale, celle d'adjoint au maire; mais il ne se trouva personne qui la voulût payer, circonstance fort heureuse pour la ville, que l'on eût mise dans l'obligation de la racheter plus tard.

On s'en étonnera peut-être, le clergé devait, au moment de la crise, se mettre en avant avec plus d'ardeur et de décision que la bourgeoisie; c'est que dans cet ordre les priviléges de l'ancien régime étaient encore plus abusifs. Dans une cité où les monumens religieux étaient alors plus nombreux qu'à présent, l'évêque avait une haute situation par l'étendue de son diocèse, qui dépassait les limites de l'élection, par ses revenus, qui atteignaient 70,000 livres, surtout par la tradition. Habitant une partie de l'année son château de Saint-Lyé, en dehors de Troyes, il restait peut-être trop à l'écart de son clergé. Autour de lui vivaient des vicaires-généraux, des chanoines, des abbés, tous bien pourvus; puis venait le clergé des paroisses, subsistant péniblement des dîmes et de la portion congrue. Au surplus près de la moitié des prêtres du diocèse n'étaient pas nommés par l'évêque; sur 372 cures, il y en avait 175 à la collation de chapitres, d'abbés, de prieurs, voire d'abbesses du diocèse ou des diocèses étrangers. Une circonstance particulière explique aussi en partie pourquoi il existait alors entre le prélat et les prêtres un défaut d'entente que la révolution mit en relief. Le siége de Troyes avait été occupé de 1716 à 1742 par Jacques-Bénigne Bossuet, un neveu de l'auteur des oraisons funèbres, qui avait pris parti pour les jansénistes et qui sans doute s'entoura des partisans de cette doctrine. Il est certain du moins que les disciples de Nicole et d'Arnaud furent alors fort nombreux dans la Champagne méridionale. Bossuet fut contraint d'abdiquer à la suite de démêlés avec son supérieur, l'archevêque de Sens. Son successeur, Poncet de la Rivière, orateur distingué, mais d'un tempérament trop vif, voulut réagir contre la prétendue hérésie à laquelle une partie du diocèse s'était abandonnée. Il n'y réussit point. Toutes les doctrines ascétiques et sévères, — le jansénisme est dans ce cas, — ont cela de commun, qu'elles inspirent de vigoureuses convictions. Les moyens auxquels le prélat avait recours étaient parfois trop violens; ainsi il fit refuser les sacremens aux fidèles qui n'adhéraient pas à la bulle *Unigenitus*. La magistrature se prononça contre lui en mainte circonstance. Enfin il dut abdiquer à son tour, en 1758, après seize années de lutte. Champion de Cicé, nommé par le roi au siége épiscopal, ne parut dans son diocèse que pour habiter le château de

Saint-Lyé; il fut transféré de Troyes à Auxerre en 1761. Vint alors Joseph de Barral, parent du cardinal de Tencin, ancien conseiller au parlement et aumônier du roi. Devenu vieux, il avait obtenu pour coadjuteur, à la veille de la révolution, son neveu Louis-Mathias de Barral, l'un des membres les plus distingués de l'église de France. On admet aisément qu'il n'y ait eu qu'un lien fragile entre ce prélat grand seigneur, ces abbés et ces chanoines pourvus de grosses prébendes et les simples curés de campagne, dont beaucoup, outre que l'évêque n'était pour rien dans leur nomination, professaient de plus une doctrine différente. De même que les curés, les membres du clergé séculier étaient accessibles aux idées nouvelles. Les oratoriens furent des premiers à saluer les réformes de 1789; au contraire l'évêque devait résister dès le premier jour aux empiétemens de l'assemblée nationale sur les vieilles prérogatives dont l'église était en possession.

A l'instar de la noblesse et du clergé, le tiers-état s'était organisé, s'était donné une hiérarchie. « Dans les villes surtout, nous dit M. Albert Babeau, si personne n'était libre, nul n'était isolé, chacun appartenait à une corporation qui avait ses statuts, ses prérogatives et ses droits. Après les corps judiciaires venaient les bourgeois vivant noblement, puis les avocats en cour laïque, qui précédaient les avocats en cour d'église, les médecins, les notaires, les procureurs et les huissiers ou sergens royaux. Les nombreuses corporations du commerce arrivaient ensuite; elles avaient leurs lieux de réunion, leurs syndics, leur conseil, leurs règlemens particuliers. » Troyes, alors la seizième ville du royaume par le chiffre de sa population, prospérait par le commerce et par l'industrie. Les tisserands, les tanneurs, les bonnetiers, les papetiers, les fabricans de drap et leurs ouvriers formaient les trois quarts des habitans; mais, si les corporations étaient favorables aux patrons qui s'élevaient par cette filière aux honneurs de l'échevinage ou de la magistrature consulaire, il est à croire que le menu peuple y faisait rarement entendre sa voix. Il était en dehors des affaires communes, dépourvu d'influence, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, où le seigneur du village et le curé étaient seuls à recevoir les plaintes des paysans. Dans cette société organisée du haut en bas sur le privilége, des institutions, efficaces sans doute à l'origine, mais vieillies sans se modifier, ne donnaient plus à chacun les garanties qu'il convient. La masse de la nation était bonne assurément, elle était digne d'obtenir des conditions meilleures. Sans distinction de classes, tous ou du moins presque tous comprenaient que de grands changemens étaient devenus nécessaires; les privilégiés apportaient de plus un généreux esprit de sacrifice. Par malheur, personne ne savait au juste sur quelles bases il serait

sage d'établir le nouveau régime, et jamais on ne vit tant d'inexpérience unie à de si vifs désirs de réformes.

L'exil du parlement, regardé par les historiens comme le premier acte de la révolution, amenait à Troyes, au mois d'août 1787, tous ces magistrats de Paris que leur résistance à l'autorité royale décorait d'une popularité passagère. Troyes ne possédait que des tribunaux inférieurs, un bailliage et une prévôté pour les causes civiles ou criminelles, une élection pour les affaires de finances, une maîtrise des eaux et forêts, un tribunal du point d'honneur pour les différends qui s'élevaient entre les membres de la noblesse, sans compter les innombrables justices seigneuriales que l'on retrouvait en chaque commune et presqu'en chaque faubourg. Bien que ces juridictions multiples dussent avoir quelque peine à vivre d'accord en temps ordinaire, elles s'entendirent à merveille pour faire honneur au parlement exilé. Tant de familles possédaient des charges judiciaires plus ou moins importantes que le respect de la magistrature était très développé. D'ailleurs le parlement de Paris, disgracié pour avoir refusé d'enregistrer de nouveaux impôts, était soutenu par l'opinion publique. Aussi reçut-il l'accueil le plus chaleureux. Tous les corps organisés s'empressèrent de lui tenir des discours où l'on approuvait sa résistance, en ayant bien soin de louer le roi et de blâmer les ministres, car c'était à ceux-ci seulement que s'en prenaient les divers orateurs. On ne sait pas assez ce que fit la première cour du royaume pendant son séjour à Troyes. Entendre des allocutions et y répondre, telle fut toute son œuvre. Cette manifestation parlementaire en laquelle la France mettait alors son espoir fut aussi vaine par la forme qu'inutile au fond. Le parlement montra dans cette occasion solennelle que le droit de remontrance dont il était si fier était un contre-poids insuffisant contre les abus de l'autorité royale.

Les discours que les autorités civiles ou judiciaires et les corporations adressèrent au parlement, soit à son arrivée, soit au moment de son départ, ne révèlent rien non plus des vœux et des aspirations du pays, dont on retrouve au contraire l'expression vivace dans les cahiers de 1789. Sur l'ordre du roi, le bailliage avait convoqué le 26 mars les trois états pour élire les députés et dresser les cahiers de leurs plaintes, doléances ou remontrances. L'assemblée de la noblesse fut peu nombreuse : 84 membres y assistaient, sous la présidence du comte de Mesgrigny-Villebertain, ancien maire de Troyes, qui portait le titre honorifique de grand-bailli d'épée. A côté des petits nobles du pays, habitués à la vie paisible de province, figuraient quelques-uns des grands noms de France, le duc d'Aumont, le duc de Larochefoucauld-Liancourt, le marquis de Crillon; ces derniers, initiés aux idées de l'époque, philosophes et

quelque peu sceptiques, dévoués au roi sans contredit, mais hostiles aux ministres, se montrèrent partisans décidés des réformes. Leur cahier débutait ainsi : « A la nation seule appartient le pouvoir de faire des lois, et au roi celui de les sanctionner. » Sous leur inspiration, la noblesse du bailliage abandonnait toute exemption d'impôt, sauf de la taille, considérée comme l'équivalent du service militaire, auquel elle était assujettie en tout temps; mais elle réclamait le maintien des priviléges honorifiques, elle protestait contre les titres obtenus par l'acquisition de charges vénales. En somme, elle semblait s'être fait un idéal de gouvernement modelé sur celui de la Grande-Bretagne. Il eût été difficile de lui demander davantage. Les deux députés élus étaient le marquis de Mesgrigny, fils du grand-bailli, et le marquis de Crillon.

Dans l'assemblée du clergé, présidée de droit par l'évêque, les dissentimens furent plus graves, les discussions plus animées. On l'a vu, le clergé manquait de cohésion. Les abbés, les bénéficiers et les députés des chapitres ou des communautés, qui formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui le parti conservateur, étaient moins nombreux que les curés de campagne partisans des réformes. La majorité se disait mécontente de voir les bénéfices, c'est-à-dire le plus clair des revenus ecclésiastiques, attribués à de jeunes nobles, les dîmes absorbées en partie par le haut clergé au détriment des prêtres sur le territoire desquels elles se percevaient, les prébendes des chapitres données à des favoris au lieu d'être réservées pour les ecclésiastiques infirmes, des évêques choisis plus à la naissance qu'au mérite et résidant plus souvent à la cour que dans leur palais épiscopal, les conciles et les synodes diocésains devenus rares. En politique, cette même majorité émettait des vœux d'un libéralisme incontestable : elle réclamait par exemple l'accession du tiers-état à tous les emplois militaires et civils; cependant la distinction des trois ordres lui paraissait nécessaire dans une monarchie bien organisée. On peut dire en un mot que le cahier du clergé était empreint d'un esprit de corps très marqué. L'évêque et les bénéficiers en désapprouvaient la rédaction par d'autres motifs, prétendant qu'on y avait mis des articles contraires à l'honneur et aux droits de l'épiscopat. Ce qui les choqua le plus peut-être fut que l'assemblée élut pour députés, à l'exclusion de l'évêque, deux simples curés, hommes modérés du reste, qui siégèrent à l'assemblée à côté des plus timides. De cette infraction à la hiérarchie ecclésiastique ne conclurons-nous pas volontiers qu'il y avait eu des abus graves et que des réformes étaient nécessaires? C'était au surplus une conséquence du droit nouveau que chacun admettait, et que l'assemblée d'élection du bailliage de Troyes venait de formuler dans une de ses délibérations : « personne n'est député de droit aux états-généraux; il n'y a

ni dignité, ni charge, ni emploi qui donne ce droit; on ne peut l'être que par voie d'élection. »

L'étude des cahiers que fournirent les communes et les corporations ne donne pas une mauvaise impression de ce qu'était le tiers-état à cette époque; on en conclurait plutôt que la nation était mûre pour un gouvernement plus libéral. Si les vœux politiques sont le plus souvent copiés sur des formules, il n'en est pas de même des réclamations locales qui en sont le principal intérêt. Dans les villes, les corporations réclament avec énergie le maintien des priviléges qu'elles possèdent; ce sont les maîtres de chaque métier qui parlent en leur nom, tandis que les compagnons invoquent la liberté du travail. Les uns et les autres s'entendent à merveille pour protester contre l'introduction des mécaniques : ils demandent aussi que le travail industriel soit interdit dans les campagnes; cette fois c'est bien l'intérêt personnel qui se fait entendre. Les bourgeois jansénistes n'ont pas à s'occuper de ces querelles de métier, ils supplient les états-généraux de déclarer non avenue la bulle *Unigenitus*. En résumé, à part quelques hérésies économiques, les cahiers du tiers-état s'inspirent d'idées sages et modérées; il s'y manifeste presque toujours des sentimens de respect et de dévoûment pour la royauté qui paraissent sincères. Rien n'y fait prévoir les excès auxquels la révolution se livra plus tard.

Toutefois au jour de l'élection les suffrages des représentans des villes et des campagnes ne se portèrent sur aucune des notabilités de l'ancien régime; ils dédaignèrent les conseillers au bailliage et les échevins du corps municipal de Troyes aussi bien que les petits fonctionnaires. Des quatre députés élus, deux étaient des avocats de petite ville; le troisième était un négociant d'Arcis, Jeannet, oncle de Danton. Le quatrième devait, en vertu d'un règlement royal, appartenir à la ville de Troyes. Les électeurs choisirent Camusat de Belombre, un négociant, juge-consul, c'est-à-dire membre d'une magistrature que les autres juridictions traitaient avec dédain.

Au reste toutes ces discussions des cahiers et ces opérations électorales, qui occupèrent le mois de mars et une partie du mois d'avril 1789, s'accomplirent avec l'ordre le plus parfait. Il parut tout le temps que les trois ordres étaient disposés à marcher d'accord. En Champagne, — sans doute il en était de même ailleurs, — la nation était animée d'un souffle généreux; on pouvait croire que les sacrifices auxquels les privilégiés se résignaient d'avance seraient suffisans pour maintenir la concorde; mais nous, qui voyons ces événemens à distance, nous discernons bien que la nation, pour la première fois qu'elle parlait, dans l'énoncé de ses vœux et dans le choix de ses députés faisait table rase des institutions du passé.

Ces événemens s'accomplissaient dans des circonstances défavo-

rables à la paix publique, car la récolte précédente avait été mauvaise et l'hiver très rigoureux. Malgré les avis de l'intendant, la municipalité, ne voulant pas croire qu'une disette fût imminente, n'avait pris aucune mesure de prévoyance pour assurer la subsistance de la ville. Lorsque dans le courant de mai elle voulut s'occuper des approvisionnemens, les paysans ne voulaient plus vendre leurs grains qu'à des prix exorbitans. Chaque jour aggravait la situation; en juillet, des scènes de désordre se produisirent dans les rues. Les ouvriers s'en prenaient de la cherté du pain au maire, Claude Huez, et au commandant militaire, Fadate de Saint-Georges; ce dernier n'avait d'autre tort que de se montrer fort sévère envers les émeutiers. Quant au maire, c'était un conseiller au bailliage, homme honnête et bienfaisant, mais trop défiant des idées nouvelles. Comme il arrive en pareille occurrence, la populace attribuait la disette aux marchands de grains et à de prétendus accapareurs. Peut-on l'en blâmer bien fort après avoir vu les mêmes illusions se reproduire encore tout récemment? Il s'y ajoutait alors cette circonstance aggravante, que l'autorité se trouvait affaiblie. Les troupes régulières que Saint-Georges avait sous ses ordres ne suffisaient pas à maintenir l'ordre; alors, à l'instar de Paris, des compagnies de garde nationale se formèrent en absorbant l'ancienne milice bourgeoise, qui par ses allures aristocratiques avait perdu toute influence. La municipalité ne représentait par tradition que certaines classes de citoyens; les agitateurs élurent, par quartier, un comité qui lui fut adjoint, toujours comme à Paris. Cette dernière mesure au moins n'avait rien de légal, et cependant l'autorité n'eut pas la puissance de s'y opposer. La garde nationale organisée, il lui fallait des armes. Au lieu de se résigner à lui en donner, le maire se les laissa enlever de force après une résistance inutile qui ne fit qu'irriter ses adversaires.

La population était donc aigrie contre Claude Huez, lorsqu'un incident de peu d'importance vint susciter un soulèvement général contre cet infortuné magistrat. Un négociant avait fait venir des farines de riz d'Angleterre sur la demande des boulangers et avec l'approbation du maire. Quand elles arrivèrent, ces farines furent jugées suspectes, et en effet des experts, les ayant analysées, déclarèrent qu'elles étaient avariées. L'agitation fut alors extrême dans la ville; le tribunal de police, saisi de l'affaire, ordonna que les farines seraient brûlées. Claude Huez, qui présidait en l'absence du lieutenant-général de police, venait de proclamer ce jugement lorsqu'au sortir de l'audience il fut poursuivi par la foule, frappé par les perturbateurs malgré les efforts des personnes qui l'entouraient, et traîné dans les rues même après qu'il avait rendu le dernier soupir. Les émeutiers, parmi lesquels les femmes se comp-

taient en grand nombre, pillèrent ensuite la maison de leur victime et celles de plusieurs autres citoyens réputés hostiles à la révolution. Ces scènes de meurtre et de dévastation se passaient en présence d'une garde nationale mal armée qui n'osait intervenir. Le bailliage, les officiers municipaux, ne se montraient pas. Enfin le comité requit la troupe de rétablir l'ordre, ce qui ne fut pas long, car les honnêtes gens de tous les partis, que de tels excès indignaient, étaient en majorité. Des arrestations furent opérées en grand nombre, puis les poursuites commencèrent par les soins de l'avocat du roi au bailliage, qui par malheur ne sut pas s'affranchir de tout esprit de parti dans l'accomplissement de ce devoir. Des hommes que l'on avait vus s'interposer entre Claude Huez et ses bourreaux le jour du crime furent mis en prison sous le prétexte qu'ils avaient pris le parti du peuple dans les troubles du mois précédent. En somme, cinq individus furent condamnés à la peine de mort pour cet attentat et huit autres aux galères ou à l'emprisonnement.

C'est une conséquence naturelle d'un crime de rehausser les mérites de celui qui en est la victime et de faire oublier ses fautes : aussi le souvenir de Claude Huez est-il toujours honoré par ses concitoyens; mais, bien que M. Babeau le loue sans réserve, il résulte du récit des faits tels que son livre les expose que le maire et ses amis voulaient résister à outrance à toutes les réclamations de la foule, qu'ils étaient devenus impopulaires et néanmoins ne voulaient pas céder le pouvoir. Camusat de Belombre, le député de la ville aux états-généraux, n'était pas un énergumène, seulement il voyait à Versailles, sans doute mieux qu'à Troyes, la portée des événemens; il leur écrivait de ne pas éluder toutes les demandes par crainte que le peuple ne prît de force ce qu'on refusait de lui accorder de bonne grâce.

Au moment où les institutions de l'ancien régime s'écroulaient de toutes parts, ce que la population voulait avant tout était de reconquérir ses franchises municipales, d'avoir en un mot un corps municipal qui la représentât. Elle le voulait sans mesure, convenons-en, parce qu'elle était sans expérience, elle inventait un comité qui n'était que le produit d'élections illégales; puis, lorsqu'une municipalité issue du suffrage populaire eut été installée, celle-ci, non satisfaite de ses attributions, prétendit empiéter sur les pouvoirs du département ou de la nation. De là une autre lutte que M. Babeau raconte avec des détails minutieux et fort intéressans, lutte pacifique d'ailleurs et qui révèle assez bien les tendances de l'époque, quoique les historiens l'aient négligée dans l'ensemble de ces prodigieux événemens.

II.

La Champagne, sous l'ancienne monarchie, était un pays d'élection, autrement dit elle était gouvernée par un intendant; les élus n'avaient d'autre mission que de répartir les contributions, ils n'en fixaient pas la quotité, à l'inverse de ce qui se faisait dans les pays d'état, le Languedoc, la Bourgogne, où des assemblées des trois ordres votaient chaque année le chiffre des impôts. Un édit de juin 1787 avait établi dans toute la France des assemblées provinciales, réforme tardive, incomplète au surplus, qui cinquante ans plus tôt, accomplie avec moins de réserve, eût prévenu peut-être les excès de la révolution. Les membres de l'assemblée provinciale de Champagne étaient au nombre de 48, dont 24 pour le tiers-état et 12 pour chacun des autres ordres : le roi en nommait la moitié, et ceux-ci choisissaient le restant de leurs collègues; ils élisaient en outre moitié des membres des assemblées d'élection appelées à se compléter de la même façon. Si les philosophes du XVIIIe siècle avaient beaucoup disserté sur les droits du peuple, il est une question pratique qui leur avait échappé, à savoir le partage des attributions entre les représentans du pays et le pouvoir exécutif à ses divers degrés, question épineuse à tel point que l'on ne peut dire qu'elle soit encore résolue. Chaque assemblée de province ou d'élection choisissait une délégation de 4 membres avec 2 procureurs-syndics qui, sous le nom de bureau intermédiaire, devait concourir aux actes de l'administration avec l'intendant ou son subdélégué pendant l'intervalle des sessions. C'était ici qu'était le péril, on le comprend. Au lieu d'un tuteur, les communes se trouvaient en avoir deux et ne savaient auquel obéir. Le mal n'était pas grand après tout parce que les assemblées, recrutées uniquement dans les classes privilégiées, ne représentaient guère que le roi, qui les avait nommées; elles avaient plus de maturité que d'initiative. Quelques-unes cependant se trouvaient, par le hasard des choix, animées d'instincts libéraux. Ainsi celle de Bar-sur-Aube avait dans son sein un jeune officier enthousiaste, le comte de Dampierre, qui, rallié aux idées nouvelles, périt quelques années après en combattant pour la république, un curé Raverat, que l'on revit plus tard, prêtre constitutionnel, siéger longtemps au directoire du département. Elle avait pour syndic Beugnot, qui fut depuis comte de l'empire et ministre de la restauration, et qui, grâce à un esprit souple et réservé, était destiné à faire son chemin par les laborieux travaux de l'administration plutôt que par la faveur publique. A Troyes au contraire l'assemblée d'élection et le bureau intermédiaire sont composés de gens timorés qui s'effacent dès les premiers troubles. Au jour de

l'assassinat de Claude Huez, nul d'entre eux n'ose se mettre en avant; ils disparaissent aussi bien que les échevins et les officiers du bailliage pour ne se montrer que quelques jours après lorsque la force armée aura rétabli l'ordre. Déjà l'année d'auparavant, quand elle avait été consultée sur le mode d'organisation des états-généraux, cette assemblée s'était prononcée pour une égale représentation des trois ordres. En tout, elle avait des instincts aristocratiques, comme on disait alors; elle tenait pour les traditions d'un régime que la nation voulait détruire.

En général, les assemblées issues de l'édit de 1787, et les bureaux qui en étaient la délégation permanente, créèrent par la confusion des pouvoirs plus d'embarras qu'elles ne rendirent de services; elles formèrent plus de projets qu'elles ne prirent de résolutions, et ces projets allaient le plus souvent à l'encontre de l'opinion publique. Cependant l'autorité des intendans et de leurs subdélégués en avait été ébranlée sans que rien fût prêt pour mettre à leur place. Ces institutions fausses et mal éprouvées étaient l'entrée de jeu de la monarchie au jour de la révolution. L'assemblée nationale jugea bien vite que des réformes étaient indispensables. Les lois de décembre 1789 et de janvier 1790 établirent des municipalités élues et une nouvelle division administrative de la France.

Pour les élections municipales, tous les citoyens payant une contribution directe équivalente à trois journées de travail, soit 3 fr. au total, recevaient le droit de vote. Les échevins de Troyes, toujours disposés à restreindre les libertés nouvelles, avaient voulu fixer à 30 sols le prix de la journée de travail qu'un décret subséquent de l'assemblée nationale réduisit à 20 sols. Bien qu'il n'y eût guère que 1,500 votans, les opérations furent laborieuses. On réussit d'abord assez vite à nommer le maire. Le député Camusat de Belombre fut investi de ces fonctions; par des concessions modérées, il s'était concilié la sympathie de toutes les opinions. On eut plus de peine à s'entendre pour le choix des autres officiers municipaux, d'autant plus que, par inexpérience ou par toute autre cause, les scrutins ne durèrent pas moins de trois semaines. En somme, le parti de l'ancien régime y éprouva un échec complet. Un seul des nouveaux élus avait appartenu à l'administration précédente. L'influence qui dominait était celle du comité provisoire, dissous après le meurtre de Claude Huez, et de la garde nationale, dont les tendances étaient révolutionnaires à Troyes comme à Paris. La liste des élus n'avait pourtant rien de menaçant à en juger par leurs professions : la plupart étaient marchands ou fabricans, quelques-uns bourgeois, on y comptait même deux chanoines. Leur défaut principal était plutôt de peu connaître les affaires, défaut

d'autant plus grave en un pareil temps, que les autorités supérieures au corps municipal étaient en complet désarroi, et que celui-ci devait éprouver par conséquent une vive tentation d'outrepasser la limite de ses pouvoirs.

Quatre mois après, le moment arrivait d'organiser la France en départemens suivant les décrets de l'assemblée nationale. Les intendans et leurs subdélégués disparaissaient sans être regrettés, car l'opinion publique, injuste à leur égard, oubliait les services que la plupart avaient rendus pour ne se souvenir que de les avoir vus l'instrument d'un pouvoir despotique. La circonscription départementale de Troyes était taillée dans les anciennes généralités de Châlons-sur-Marne, de Dijon et de Paris, sans autre motif en apparence que d'arrondir le territoire autour du chef-lieu. Remarquons en passant que cette division administrative par département, par une exception singulière, n'a pas été touchée depuis quatre-vingts ans. Trois commissaires du roi avaient mission de présider à l'installation des nouvelles autorités; c'étaient trois hommes du pays : le comte de Mesgrigny, grand-bailli d'épée, que l'on a vu d'abord présider l'assemblée de la noblesse, Pavée de Vendeuvre, conseiller à la cour des aides, un partisan des réformes, qui joua plus tard un rôle honorable dans les assemblées politiques, et enfin Beugnot, qu'un mérite peu commun commençait à mettre en relief. La municipalité de Troyes, organe des idées avancées, déclara tout d'abord que ces commissaires, porteurs d'ordres ministériels, ne pourraient que gêner la liberté des électeurs. En réalité, ils firent peu de besogne. Beugnot, qui voulait se faire une place dans l'administration départementale, se mêla de donner des conseils aux électeurs, conseils fort honnêtes d'ailleurs. Cela lui réussit; il fut nommé procureur-général-syndic. Les électeurs avaient à désigner trente-six administrateurs pour le département entier, et en outre dans chaque district, — on dit aujourd'hui arrondissement, — douze autres administrateurs. Il est à noter que l'élection était à deux degrés. Les choix furent en vérité très sages pour une population qui avait si peu l'habitude du suffrage universel. Sur les trente-six administrateurs du département, on comptait quinze avocats, ce qui était trop peut-être; il y avait en outre d'anciens officiers des élections ou des tribunaux, personnages expérimentés en affaires; le comte de Dampierre en était aussi, parce qu'il plaisait à tout le monde, aux uns par son origine aristocratique, aux autres par la fougue de ses idées révolutionnaires. Chaque assemblée nommait dans son sein un directoire chargé des attributions du pouvoir exécutif. Dampierre eut tout à la fois la présidence de l'assemblée et du directoire du département, fonction administrative encore plus qu'honorifique qui ne lui allait guère; il en convint

lui-même en l'abandonnant pour reprendre le service militaire dès que la guerre fut déclarée.

Si l'on veut bien se rappeler que les intendans avaient déjà des attributions plus étendues que n'en ont les préfets de nos jours, c'est-à-dire qu'ils s'occupaient de la tutelle des communes, de l'entretien des routes et chemins, du recouvrement de l'impôt et de mille autres affaires à propos desquelles, avec des pouvoirs mal définis, mais constamment soutenus par l'autorité ministérielle, ils étaient en lutte incessante contre les parlemens, les bailliages et les titulaires d'offices vénaux, on se rendra compte que ces directoires improvisés, quel que fût le mérite des membres qui les composaient, fussent dès le début au-dessous de leur tâche. Outre qu'ils cumulaient les pouvoirs exécutif et délibératif, ce qui est un tort, ils avaient au-dessous d'eux des corps municipaux, issus comme eux de l'élection populaire, jaloux d'étendre leurs prérogatives, surtout dans les occasions où la loi n'avait pas déterminé de limites précises. Ce n'était pas d'ailleurs du roi et des ministres que venait l'impulsion (1), elle venait de l'assemblée nationale; c'était à l'assemblée aussi qu'aboutissaient les conflits, puisqu'elle s'était saisie de tous les pouvoirs. Il en advint que cette organisation nouvelle à laquelle succéda, lorsque les préfectures furent créées, un prodigieux instrument de centralisation, au contraire donna tout à l'influence locale. Chaque ville accomplit la révolution à sa manière, suivant le tempérament de sa population, ardente ici, paisible ailleurs, et trois ans après, lorsque la terreur régnait à Paris, la convention, malgré l'envoi de commissaires extraordinaires, ne put mettre en œuvre ses terribles décrets dans les provinces qu'autant que l'opinion ou les passions lui prêtaient leur appui.

A peine installés, le directoire du département et la municipalité du chef-lieu se trouvèrent en lutte. Autour de la municipalité se groupaient les partisans de la révolution, qui, sous le titre de Société des amis de la constitution, fondaient un club affilié à celui des jacobins. Ce n'étaient pas du reste des révolutionnaires bien méchans, car presque tous appartenaient au commerce ou à la bourgeoisie et même au clergé. Les oratoriens et beaucoup de prêtres séculiers qui avaient été persécutés jadis à cause de leurs opinions jansénistes se rangeaient du côté des patriotes. Il y régnait cependant un certain esprit de défiance, puisque Dampierre n'y fut

(1) Le directoire de l'Aube écrivait le 26 septembre 1790 au garde des sceaux : « Depuis que la chose publique nous est confiée, nous n'avons reçu des ministres du roi ni leçons ni encouragemens, et l'on nous a abandonnés à nous-mêmes au milieu d'un champ immense dont les routes nous étaient inconnues. Il semblait que les ministres du roi eussent pris à tâche de nous laisser tomber dans de graves erreurs pour se ménager le barbare plaisir d'y insulter. »

pas admis malgré les gages qu'il leur avait déjà donnés. L'état-major de la garde nationale et le plus grand nombre des hommes qui la composaient en étaient aussi. Le parti aristocratique, qui soutenait les administrateurs du département, quoique moins nombreux, avait encore pour lui, en outre des anciens privilégiés et de la majorité du clergé, les compagnies d'élite de la garde nationale. Battu dans les élections à cause de son infériorité numérique, il se défendait avec vigueur non-seulement au moyen d'un journal, mais aussi d'une façon moins noble par la distribution clandestine de grossiers pamphlets anonymes pleins d'allusions personnelles, de médisances et sans doute aussi de calomnies. Entre le directoire et la municipalité, la mésintelligence avait commencé sur une question de préséance; c'était de peu de conséquence. Un plus sérieux sujet de discorde se présenta bientôt. La ville avait une garnison de Suisses et de hussards dont la population se plaignait parce que, faute de casernes, ces soldats étaient logés chez les habitans; à l'entendre, la garde nationale suffirait à maintenir l'ordre. Les officiers municipaux demandèrent donc le départ des troupes tandis que le directoire s'y opposait. Des deux côtés, on signait des pétitions, on se dénonçait, on envoyait des réclamations à l'assemblée nationale. Le plus grave fut que la municipalité et la garde nationale faisaient imprimer et afficher les délibérations qu'elles prenaient à ce propos. Quand le directoire du département ou celui du district voulaient répliquer, la commune refusait de publier leurs proclamations ou leurs décisions. Enfin intervint un décret de l'assemblée qui blâmait la municipalité pour cause d'insubordination envers les corps administratifs supérieurs. Ce n'était que justice; mais la lutte, un instant apaisée sur ce terrain, allait reprendre bientôt d'un autre côté.

Ce qu'il est intéressant de chercher dans le livre de M. Babeau, c'est moins le récit d'événemens locaux, assez futiles en eux-mêmes, que la peinture du mouvement révolutionnaire dans une grande ville de province. Quel effet les réformes décrétées à Versailles produisaient-elles à quarante lieues de là, quelles protestations ou quels encouragemens l'assemblée constituante recevait-elle en réponse, voilà ce qu'il nous plaît de savoir et ce que seuls peuvent nous apprendre les travaux d'érudition locale. A ce titre, il est curieux de voir comment fut accueillie la loi sur la constitution civile du clergé. La question en vaut d'autant plus la peine que jamais loi ne fut préparée avec de meilleures intentions et n'aboutit à un pire résultat. Ce fut l'œuvre, on le sait, des jansénistes de l'assemblée qui, s'inspirant de la manie d'organisation de l'époque, voulurent organiser la religion, ce que le parti des philosophes, assez incrédule par nature, se serait volontiers dispensé de faire. D'abord

l'assemblée avait attribué les biens du clergé à la nation, sous réserve de pourvoir aux frais du culte; puis elle décréta la suppression des communautés religieuses. L'exécution de ces mesures, confiée au directoire du département, ne semble pas avoir soulevé de protestations bien vives à Troyes. Les religieux recevaient, en compensation de leurs revenus séquestrés, des pensions presque équivalentes; bien plus, la plupart quittaient leur monastère d'assez bon cœur. De la part des chanoines, il y eut moins de résignation; mais ils étaient, eux aussi, des privilégiés; après avoir excité l'envie, ils inspiraient peu de compassion. Lorsque survint la loi sur la constitution civile du clergé, ce fut autre chose. Les circonscriptions épiscopales étaient atteintes, les paroisses même étaient modifiées; les évêques aussi bien que les curés devaient à l'avenir être élus par leurs paroissiens; enfin le pouvoir civil demandait aux prêtres, non plus seulement de se soumettre à la loi, mais en outre de manifester leur adhésion par un serment solennel. C'était la répétition, — mais avec moins de gravité, car cette fois le dogme était hors de cause, — des mesures violentes par lesquelles l'ancienne monarchie avait imposé l'observation de la bulle *Unigenitus*. L'évêque, Louis de Barral, refusa le serment sans hésitation. Dubois, qui était député du clergé à la constituante, revint à Troyes et rassembla dans son église les adversaires de la constitution civile afin de protester bruyamment contre les décrets de l'assemblée dont il faisait partie. Dans cette réunion, qui ne fut pas aussi calme que le commandait la sainteté du lieu, on eut le spectacle singulier d'un laïque, le lieutenant-général de police Sourdat, montant en chaire pour affirmer ses croyances. Les officiers municipaux, aidés de quelques gardes nationaux, dispersèrent les fidèles; mais il n'y eut aucune poursuite. Le sage Beugnot, que l'affaire regardait en sa qualité de procureur-syndic, sut convaincre ses collègues du directoire qu'une procédure aigrirait les esprits. La plupart des prêtres de campagne, les oratoriens, adhérèrent sans difficultés aux décrets constitutionnels. Il n'y eut en somme que vingt et une cures vacantes dans le district de Troyes par refus de serment. Les électeurs, convoqués à la cathédrale, élurent pour évêque un curé de la ville, Sibille, homme âgé et bienfaisant, dont les qualités morales n'étaient pas contestables. Louis de Barral dut quitter alors le palais épiscopal; il le fit du moins avec dignité, et, retiré d'abord à Nangis, ensuite à Trèves et en Suisse, il s'occupa de venir en aide aux ecclésiastiques insermentés que la perte de leur traitement réduisait à l'indigence. Au fond, malgré quelques protestations bruyantes de la part des réfractaires et quelques manifestations exaltées des partisans de la constitution civile, la réforme s'opéra d'une façon assez

paisible. Le directoire permit aux insermentés d'ouvrir des oratoires particuliers; il en laissa même plusieurs en fonctions faute de pouvoir les remplacer. Lorsque d'autres événemens rendirent plus tard la population hostile au clergé, on ne fit plus guère de différence entre ceux qui avaient prêté le serment et ceux qui l'avaient refusé.

L'imminence d'une intervention étrangère, que les royalistes désiraient secrètement, — il ne faut pas le cacher, car cela explique en partie les excès des patriotes, — vint modifier la situation politique des partis. Déjà l'arrestation du roi à Varennes avait excité les esprits. Dans un moment où l'on ne parlait que de complots royalistes, le hasard fit que l'on trouva dans la rue une lettre adressée à l'un des curés de la ville, et dont l'écriture paraissait être de Dubois, ce député qui six mois auparavant avait manifesté dans son église une hostilité ouverte contre la loi sur la constitution du clergé. Cette lettre, assurément blâmable, se réjouissait des troubles de Saint-Domingue et de l'arrivée prétendue prochaine des troupes victorieuses de la coalition. Au contraire plusieurs des prêtres assermentés excitaient les jeunes gens à se faire inscrire dans les compagnies de la garde nationale mobilisée. A cette époque aussi, c'est-à-dire dans les derniers mois de 1791, passaient à Troyes de nombreux bataillons de volontaires animés pour la plupart de sentimens exaltés. Les sociétés populaires, sans avouer tout à fait leurs opinions républicaines, les laissaient volontiers deviner. Les émigrés, que l'on détestait jadis comme adversaires politiques parce qu'ils regrettaient leurs anciens priviléges, devenaient de véritables ennemis, puisqu'ils s'apprêtaient à prendre les armes contre la France; la majeure partie du clergé était avec eux de cœur; le roi les approuvait, disait-on. Comment la population serait-elle restée calme dans le département de l'Aube, l'un des premiers exposés à l'invasion? Sur ces entrefaites, l'assemblée nationale se retirait après avoir voté la constitution, et les électeurs étaien, appelés à nommer une assemblée nouvelle. Malgré les circonstancest les nouveaux députés furent des gens modérés; l'un d'eux seulement mérite d'être cité, Beugnot, qui arrivait enfin à une situation appropriée à son mérite; sauf lui, le parti libéral n'avait pas encore révélé d'hommes de grand talent. Dampierre, qui s'était acquis l'estime générale tout au moins par la franchise et la noblesse de son caractère, abandonnait les fonctions électives pour reprendre un grade dans l'armée. En même temps, l'administration du département, celle du district, la municipalité de Troyes, se renouvelaient en partie. Les idées révolutionnaires s'affermissaient dans ces assemblées; non point toutefois que les élus fussent des gens de rien. C'étaient des officiers ministériels, des négocians, des professeurs.

On y comptait plusieurs ecclésiastiques. En somme, la révolution était encore entre les mains de ceux qui l'avaient commencée, et qui, l'ayant adoptée avec conviction, ne la voulaient point laisser revenir en arrière, tandis que le parti royaliste ne ménageait pas ses efforts pour retirer les sacrifices auxquels il avait été forcé de consentir.

La grande affaire du moment était de se préparer à la guerre. Le directoire du département avait à puiser dans les gardes nationales les élémens de bataillons de marche; mais, ces gardes nationales n'étant pas armées, souvent même pas organisées, il fallait avoir recours aux enrôlemens volontaires. Les autorités faisaient de chaleureux appels au patriotisme des jeunes gens; les royalistes s'efforçaient au contraire d'arrêter leur élan en exagérant les forces de l'ennemi, le dénûment de nos places fortes, l'insuffisance des préparatifs. Néanmoins le département fournit sans trop de retard les soldats que le gouvernement lui demandait. Seulement ces jeunes gens, réunis à Troyes, où s'organisaient les bataillons de marche, se livraient à de fréquens actes d'indiscipline. Au lendemain du 10 août 1792, l'émotion fut extrême. Surexcitée par les événemens de Paris, la foule accusait les parens et les amis des émigrés de conspirer contre la patrie. La municipalité prit alors sur elle de faire désarmer les personnes suspectes. Au cours des visites domiciliaires que cette mesure exigeait, on découvrit un oratoire chez un chanoine insermenté. Ce malheureux prêtre avait fait parler de lui trente et quelques années auparavant au sujet d'un refus de sacrement à l'une de ses paroissiennes jansénistes. Était-il d'un caractère trop ardent? irrita-t-il la foule par son attitude? Les volontaires s'emparèrent de lui malgré les officiers municipaux qui voulaient le faire conduire en prison, l'égorgèrent et promenèrent sa tête dans les rues. Ce crime resta impuni : on se contenta de faire partir les compagnies de volontaires les plus indisciplinées; c'était un châtiment bien insuffisant.

Il est vrai que la France était envahie. L'armée de Brunswick marchait vers les défilés de l'Argonne. Une nouvelle expérience nous a enseigné par malheur quelle frénésie excitent de tels événemens contre ceux que l'on soupçonne, à tort ou à raison, de se faire les complices de l'ennemi. La municipalité, contrainte de prendre des mesures vigoureuses, délégua à un comité de cinq membres le soin de veiller sur les personnes connues par des opinions anti-constitutionnelles; il ne s'agissait plus seulement de les désarmer, il fallait encore les empêcher de partir par crainte qu'elles ne portassent à l'armée prussienne des secours ou des avis. Il y eut donc une première liste de suspects, liste peu nombreuse, car elle ne conte-

nait que treize noms. Si peu que ce fût, il est vraisemblable qu'il y avait abus, et que tous ou presque tous les citoyens ainsi désignés pour être royalistes n'en étaient pas moins patriotes. On sait quels affreux massacres furent commis alors dans les prisons de Paris. L'assemblée législative avait banni en masse tous les prêtres insermentés. A Troyes, de même qu'en d'autres villes de la frontière de l'est, les officiers municipaux leur refusaient des passeports, prétendant qu'ils allaient, eux aussi, conspirer avec l'étranger. L'assemblée, réprimant cet excès de zèle, fit du moins respecter la loi qu'elle avait édictée.

C'était sur ces impressions qu'avaient lieu les élections pour la convention nationale. On conçoit que les amis des émigrés et les rares partisans de l'ancien régime n'avaient guère envie de se mettre en avant. Aussi les nouveaux députés de l'Aube furent-ils d'opinion plus avancée que leurs prédécesseurs. Néanmoins Danton, originaire du département, ne fut élu qu'à Paris. Les élus, presque tous assez obscurs, appartenaient plutôt au parti des girondins. La proclamation de la république ne souleva, ni dans la population ni dans les corps électifs, aucune protestation.

III.

Jusqu'ici les récits de M. Babeau conservent une physionomie locale, une couleur provinciale très marquée. Après avoir montré ce qu'était une grande ville dans les années qui précédèrent 1789, ils font voir comment les idées révolutionnaires ont gagné du terrain au point d'occuper enfin toute la place. Il importe peu du reste que l'auteur s'en afflige ou que d'autres s'en réjouissent. Chacun tire des faits la conclusion qu'il lui convient. Le plus certain est qu'en ces trois années la révolution s'était opérée, qu'une société jusqu'alors passive s'était ouverte à la vie politique, que le pouvoir était passé en d'autres mains. En même temps la centralisation s'était établie. Dans ce qu'il nous reste à raconter, le département de l'Aube et son chef-lieu n'ont pour ainsi dire plus d'histoire, parce que ce qui s'y passe n'est qu'un pastiche anodin de ce qui se passe à Paris. L'histoire de la terreur à Troyes n'a rien des horreurs par lesquelles s'est signalée cette sinistre époque en d'autres provinces.

A ce moment, une même phrase revient sans cesse dans les discours et dans les rapports des meneurs du parti extrême : « Troyes n'est pas à la hauteur de la révolution. » C'est qu'en effet les diverses administrations de la ville, du district et du département, pour avoir été modifiées par de nouvelles élections, se composaient sinon des mêmes hommes, du moins d'hommes animés du même

esprit. Dans le conseil-général du département, Pavée de Vendeuvre avait été le premier élu en dépit de ses attaches aristocratiques; Raverat, ancien curé d'une paroisse rurale, en était le président. Parmi les officiers municipaux se trouvaient des professeurs, des négocians, un chirurgien. La Société des amis de la constitution, où se réunissaient les plus ardens patriotes, le prenait de haut avec les fonctionnaires, blâmant les uns, dénonçant les autres, prétendant même obliger les administrations à congédier les employés dont elle se défiait; mais les citoyens se réunissaient aussi par section. Dans ces clubs de quartier, des avis plus modérés dominaient quelquefois, s'imposaient même par un vote. En général, durant toute cette période de temps, l'attitude des hommes du pays que le hasard des événemens avait appelés au premier rang fut d'affecter une exagération qu'ils ne ressentaient pas. Ils faisaient volontiers beaucoup de bruit pour être dispensés de faire une besogne qui leur répugnait. Autant que possible ils réparaient d'avance par des avis officieux le mal qu'ils se croyaient obligés de faire comme administrateurs.

La grande affaire du moment était de réunir des troupes pour combattre les armées étrangères. Le premier bataillon des volontaires de l'Aube, organisé depuis près de deux ans, avait été envoyé à Saint-Domingue, où il avait mérité des félicitations par sa belle conduite. Les second, troisième et quatrième bataillons s'étaient mis en route pour la frontière de l'est avant la bataille de Valmy. A l'automne de 1792, de nouvelles levées devinrent nécessaires. Les plus enthousiastes étaient partis; l'enrôlement ne s'opérait plus qu'avec peine malgré les efforts des autorités. On indiquait à chaque commune le nombre d'hommes qu'elle devait fournir. Le plus souvent, dans les communes rurales, le contingent était alors désigné par l'élection; de là des abus sans nombre. Ici, les citoyens pauvres, se trouvant en majorité, nommaient exclusivement les enfans des familles aisées; ailleurs les riches s'entendaient pour faire partir les fils d'ouvriers; puis les municipalités intervenaient pour soutenir que le départ de tant de jeunes gens nuirait aux travaux agricoles. D'ailleurs tout manquait aux recrues; non-seulement l'esprit militaire et l'instruction pratique, mais aussi les habits, les souliers et surtout les fusils. Alors on ouvrait des souscriptions en nature ou en argent pour vêtir et armer ces soldats improvisés. Cependant, comme il y avait de l'enthousiasme au fond, tout cela marchait, s'équipait et se trouvait bientôt en mesure d'entrer en ligne contre la Prusse ou contre la Vendée.

Néanmoins la convention, qui jugeait sans doute que le département de l'Aube n'allait pas assez vite, expédia à Troyes l'un de

ses membres, l'ancien oratorien Fouché, afin d'accélérer de nouveaux armemens contre les rebelles de la Vendée. Le futur duc d'Otrante, dont la mission était surtout militaire, ne sut que faire des discours patriotiques avec marche en musique et fanfares pour exciter le zèle des citoyens. C'était assez, paraît-il, car il revint satisfait des administrateurs et des administrés. Plus tard, en novembre 1793, ce n'était plus seulement l'ardeur militaire qu'il fallait développer, c'était l'esprit révolutionnaire, auquel la population était assez rebelle par nature. Sous l'inspiration d'un député de l'Aube, Garnier, plus violent dans son langage que dans ses doctrines, un comité révolutionnaire s'était formé au sein de la société populaire. Ce comité de douze membres s'arrogeait la suprématie sur toutes les autorités, il dépossédait les administrateurs légalement élus; mais, pour briser les résistances passives des modérés, les gens du pays ne suffisaient pas. Ils demandèrent un chef; le comité de salut public leur délégua un jeune homme de vingt-trois ans, Rousselin, l'ami et le protégé de Danton. Ce personnage, qui etait alors l'un des orateurs les plus applaudis du club des jacobins, devenu plus tard comte de l'empire, est mort journaliste influent sous la restauration.

D'abord tout alla bien au gré du délégué. La commune avait déjà fait incarcérer des suspects ou les avait mis en surveillance. Toutefois des prêtres insermentés restaient encore libres, et les prêtres constitutionnels continuaient ostensiblement leur sacerdoce. Rousselin ordonna par un arrêté la fermeture des « maisons nationales connues sous le nom d'églises; » l'évêque Sibille dut renoncer à ses fonctions. Cela ne suffisait pas au délégué; il fit dresser la guillotine et voulut transformer le tribunal criminel en commission prévôtale pour juger les suspects. Sur le refus des membres de ce tribunal, il institua de son autorité propre un jury révolutionnaire. Alors les résistances commencèrent. De même que les magistrats, les jurés refusèrent de siéger à moins d'un décret de la convention. En attendant, Rousselin se donna la satisfaction de faire incarcérer tous ceux que l'on appelait les modérés, les royalistes, les ci-devant nobles. Les prisons ne suffisant pas, on enfermait les détenus dans le séminaire et dans les autres couvens. Pourtant il ne paraît pas que la discipline intérieure de ces lieux de détention fût bien sévère. On laissait quelquefois sortir les suspects pour vaquer à leurs affaires; ceux qui étaient ou se disaient malades ou infirmes obtenaient la permission de rentrer chez eux.

Au milieu d'une population taxée de modérantisme suivant une expression de l'époque, de telles persécutions ne pouvaient s'opérer que contre le vœu des autorités élues. Aussi Rousselin ne tarda-t-il

pas à épurer les administrations. Dans le directoire du département, dans celui du district, auquel un décret de la convention avait donné des attributions étendues, les membres les plus sages se virent congédiés. Ils étaient remplacés non par des ouvriers, comme on serait tenté de le croire, mais par des hommes des classes bourgeoises, comme leurs prédécesseurs, seulement plus dociles ou signalés par la violence de leurs opinions. Le suffrage universel, mal inspiré cette fois, avait nommé maire un certain Gachez, maître d'école de conduite équivoque et de réputation douteuse. Ce n'était pas tout à fait la faute des électeurs s'ils n'avaient pas mieux choisi : en ces temps troublés, personne n'acceptait volontiers une fonction si difficile. Gachez était mal vu sans doute des autres membres de la municipalité. Le délégué révoqua ceux qui déplaisaient au maire et au comité révolutionnaire.

Le terrain ainsi préparé, Rousselin décréta qu'un emprunt forcé serait perçu sur les riches à proportion de leur fortune et du degré de malveillance que chacun avait montré à l'égard de la révolution. De plus on confisquait chez les citoyens l'argenterie armoriée, sous prétexte que la convention avait proscrit l'usage des signes de féodalité. Que devint le produit de ces impôts extraordinaires? On ne le sut trop. Rousselin signait des mandats, autorisait des dépenses secrètes; une forte part fut attribuée, il est vrai, à la ville et au département pour assurer l'approvisionnement en farines et secourir les ouvriers, car l'année avait été mauvaise, les cultivateurs ne venaient guère sur les marchés et le pain était cher. Toutefois ces actes iniques indignaient la majorité de la population. Les citoyens continuaient de se réunir par section le décadi dans chaque quartier de la ville, ils trouvaient là une tribune, l'occasion de faire entendre leurs plaintes, à la condition, bien entendu, d'en avoir le courage. Ce fut là que s'organisa la résistance.

Depuis qu'un décret de la convention avait attribué au district la direction et la surveillance des mesures révolutionnaires, le procureur-syndic de cette administration, que l'on désignait alors sous le nom d'agent national, était devenu le principal personnage de la ville. François Loyez, qui exerçait cette fonction, avait contrecarré les actes de Rousselin autant qu'il l'avait pu. Pendant un voyage à Paris que fit celui-ci au mois de décembre 1793, Loyez encouragea les adversaires de Rousselin; aussi dès son retour, voyant que la population lui était hostile, le délégué révoqua le procureur-syndic. Là-dessus, les sections manifestèrent leur mécontentement, se prononçant même avec une énergie d'autant plus louable que ceux qui parlaient ainsi savaient, à n'en pas douter, qu'ils risquaient leur tête dans une lutte contre le commissaire

de la convention. Les sectionnaires réclamaient la révocation du maire Gachez comme complice des actes arbitraires de Rousselin; ils osaient demander compte de la taxe levée sur les riches. Se sentant soutenus par la conscience publique, ils voulaient élargir des prisonniers, remettre en place les administrateurs que leur adversaire avait évincés. Ils avaient au surplus envoyé à la convention des commissaires qui se rencontrèrent à Paris avec ceux que Rousselin expédiait de son côté pour rendre compte de la situation au comité de salut public. Barère, qui fut chargé du rapport sur cette affaire, fit voter l'envoi d'un représentant à Troyes pour « réduire à la soumission l'aristocratie marchande qui avait levé la tête. » Le député Bô, investi de cette mission, partait avec l'intention de donner tort aux sectionnaires. Ceux-ci eurent cependant le courage de maintenir leurs précédentes délibérations. Bô décida la suppression des assemblées de section, il fit arrêter les membres les plus résolus et donna l'ordre de les conduire dans l'ancienne école militaire de Brienne afin de les éloigner d'une ville où leur influence était dangereuse pour ses partisans; enfin il dispersa la société populaire qui, après avoir été au début l'auxiliaire de la révolution, refusait alors d'en partager les excès. Cela fait, Bô, Rousselin et Gachez, leur protégé, quittèrent la ville, laissant le pouvoir aux mains des gens qu'ils avaient choisis, mais convaincus sans doute qu'il était impossible de plier cette population au régime qu'ils comptaient établir.

Avant de partir, Bô avait livré quatre suspects au tribunal révolutionnaire de Paris. C'étaient un médecin et trois anciens magistrats que l'ardeur de leurs opinions royalistes avait mis en relief quelques années auparavant. On leur reprochait, comme à tant d'autres, d'avoir signé une adresse en faveur de Louis XVI ou d'avoir correspondu avec des émigrés. Courtois, représentant de l'Aube, qui avait voté la mort du roi et qui était l'ennemi personnel de l'un des accusés, fit toutes les démarches possibles pour leur sauver la vie. Déjà, lorsqu'on avait voulu retrouver l'adresse incriminée afin d'en poursuivre tous les signataires, Courtois, dont les démagogues ne se défiaient pas, avait adroitement soustrait cette pièce dans les cartons de l'assemblée, puis il avait répandu le bruit qu'elle était perdue. Cette fois encore il s'interposa généreusement en faveur de ses compatriotes. Ce fut inutile; tous quatre, condamnés à mort, furent exécutés.

Ce que l'on peut appeler la terreur à Troyes continua plusieurs mois après le départ de Rousselin. Le nombre des suspects incarcérés s'accroissait sans cesse : c'étaient la plupart des prêtres, des parens ou amis d'émigrés. Le régime intérieur de la prison était

tantôt sévère à l'extrême pour ces malheureux, tantôt d'une singulière tolérance, suivant l'humeur des autorités. Sauf un vieillard presque imbécile que la municipalité eut la faiblesse de livrer au tribunal révolutionnaire pour avoir affiché devant sa porte un placard inoffensif, il n'y eut aucunes poursuites contre les détenus. Le caractère des habitans y répugnait. Bien que les sectionnaires les plus influens fussent toujours enfermés, leurs partisans conservaient une certaine influence dans la ville. En toutes choses, le tempérament local répugnait aux mesures de rigueur. En vain Rousselin, de retour à Paris, encourageait de loin les hommes qui avaient été ses complices. Lui-même il eut bientôt à se défendre. Les modérés, que soutenait le procureur-syndic Loyez, obtinrent enfin au mois de juillet la mise en liberté des sectionnaires enfermés sept mois auparavant. Bien plus, Rousselin et ses adhérens, au nombre de quinze, se virent cités devant le tribunal révolutionnaire comme ayant usurpé des pouvoirs, exercé des concussions, désorganisé les administrations. Acquittés après de courts débats, ils croyaient reprendre leur rôle et leur influence, lorsque survint le 9 thermidor, qui mit fin à la terreur dans toute la France. La ville de Troyes, plus heureuse, en était débarrassée depuis six semaines; elle n'en avait pas connu d'ailleurs les excès les plus extrêmes, grâce sans doute au bon sens, à la prudence de ses habitans. Quel spectacle avait-elle donné en effet? Après que des émissaires venus de Paris ont épuré les assemblées électives, la résistance s'organise dans les sections; après l'arrestation des sectionnaires, c'est la population tout entière qui résiste par l'inertie, la force qu'ont en réserve les faibles et les opprimés : aussi la guillotine dressée sur une place publique reste inoccupée; le culte, chassé des églises, se continue en secret dans l'intérieur des maisons. Des hommes violens dans la rue, lorsqu'ils sont en présence de la foule, offrent un asile dans leur propre domicile aux suspects que la loi oblige de se cacher; les plus bruyans en public n'ont souvent d'autre but que de se faire passer, aux yeux des révolutionnaires étrangers, pour plus méchans qu'ils ne sont. N'est-ce pas un honneur pour cette ville d'avoir su franchir une terrible crise avec si peu de mal, et depuis d'avoir traversé tant de révolutions sans que la tranquillité de la rue fût une seule fois troublée?

Cependant Troyes se ressentait des crimes de la révolution, comme toutes les villes d'art et d'industrie. Lors de la suppression des couvens et de la fermeture des églises, on prit soin de rassembler dans un musée les tableaux, les sculptures et les livres que renfermaient les édifices religieux, mais les objets d'or et d'argent étaient livrés à la Monnaie, quel qu'en fût le mérite; beaucoup de

ces vénérables reliques du passé, entassées sans ordre et sans soin, se détériorèrent en attendant que l'on en eût reconnu la valeur, ou bien des dépositaires infidèles les firent disparaître. L'industrie ne souffrit pas moins, faute de bras, parce que les hommes valides étaient aux armées, et faute de matières premières, car le crédit était restreint, les routes mal entretenues et les transports difficiles. De 3,000 métiers de toilerie que l'on comptait en 1791, il en restait 1,200 en activité en 1795. Une industrie disparut alors presqu'en entier, celle du tissage; une autre, celle de la bonneterie, prit une grande extension dès que le calme se rétablit. Les villes, de même que les hommes, se transforment avec l'âge.

Le récit de M. Babeau se continue jusqu'en l'an 1800, au milieu d'événemens de peu d'intérêt. Les trois épisodes auxquels se borne notre étude caractérisent bien, ce semble, trois périodes distinctes : la situation instable de l'ancien régime, l'anarchie des pouvoirs qu'institue avec trop de hâte l'assemblée nationale, la désorganisation des autorités électives par des agens révolutionnaires. On s'étonnerait avec raison que le calme se fût ensuite rétabli tout d'un coup; le désordre continue en effet pour ne s'éteindre que dans les premières années du consulat. Alors on revit sur le siége de Troyes un évêque institué par le pape, avec une circonscription diocésaine identique à celle du département; alors une loi de l'an VIII créa l'organisation administrative qui subsiste encore aujourd'hui, avec des préfets, des sous-préfets et des maires, avec des conseils consultatifs aux divers degrés de cette hiérarchie. Après tant de bouleversemens, s'il restait encore au fond des choses beaucoup de traces de l'ancien régime, comme M. de Tocqueville l'a démontré, du moins les abus les plus graves avaient disparu. Combien devait être modifiée la vie sociale d'une ville de province d'où avaient disparu les corporations religieuses, le bailliage, les corporations de métier, qui tenaient tant de place auparavant, où la masse de la population, jadis à l'écart, s'était mêlée quelque temps aux affaires publiques avec plus d'ardeur, il est vrai, que de succès! Dorénavant tous étaient égaux devant la loi; le clergé s'était retrempé par la persécution; l'acquisition par les bourgeois et par les paysans d'une immense quantité de biens ruraux inspirait le goût de l'économie aux classes laborieuses. Bien des hommes que leur foi monarchique ou religieuse avait jetés à la traverse des réformes avaient éprouvé sans doute de longues et pénibles souffrances dont le souvenir douloureux se conserve encore au sein des familles; mais en somme si la révolution n'avait été nulle part plus cruelle que dans la capitale de la Champagne, on en aurait oublié bien vite les mauvais jours pour ne s'en rappeler que les bienfaits.

H. Blerzy.

UNE PAGE

DE

L'HISTOIRE DU MEXIQUE

DONA MARINA ET HERNAND CORTÈS.

C'est une tendre, héroïque, séduisante et touchante figure que celle de doña Marina, cette Indienne de race nahuatl à laquelle Hernand Cortès dut, en partie, les victoires qui le rendirent maître du plus puissant des empires du Nouveau-Monde. Dans la rencontre qu'il fit de cette jeune femme dès le début de son aventureuse expédition, dans l'attachement qu'il lui inspira et qu'il partagea, les premiers historiens du héros castillan ont tous voulu voir un fait miraculeux. A notre époque d'incrédulité, où l'intervention d'une providence quelconque dans les événemens du monde ou de la vie d'un homme est considérée comme une superstition, où il est clairement démontré, paraît-il, que tout découle de causes et d'effets mécaniques, l'assertion des écrivains espagnols prête au sourire. Toutefois, il est difficile à un esprit sensé, impartial, de ne pas remarquer dans les faits compliqués qui mirent en présence Cortès et doña Marina et qui eurent de si importantes conséquences politiques, un ensemble de coïncidences ayant le caractère de calculs prémédités. Il est certain que sans doña Marina, sans sa double connaissance de la langue maya et de la langue aztèque, Cortès eût

cheminé en aveugle parmi les différentes nations avec lesquelles il se trouva d'abord en contact. Mais, grâce à l'intelligente femme placée à son côté, il sut, dès ses premiers pas, sur quel terrain favorable à son ambition et à ses desseins il marchait. Ce fut la belle Indienne, d'abord son interprète, puis sa conseillère et enfin son amie, qui lui apprit qu'une rivalité séculaire séparait les Aztèques des indomptables Tlaxcaltèques, et ce fut elle encore qui, par son tact délicat de diplomate féminin, lui donna pour auxiliaires les nombreuses cohortes de ces fiers républicains. Inappréciables services que ceux-là; car, sans la neutralité des Totonaques, maîtres du littoral atlantique, sans l'aide des Tlaxcaltèques et des peuples alliés à leur fortune, Cortès, en dépit de son incontestable génie, en dépit de l'épouvante causée par la vue de ses chevaux ou par le bruit et les effets meurtriers de ses canons, qui le faisaient apparaître aux yeux de ses naïfs adversaires comme disposant de la foudre, n'eût pu avoir raison ni du nombre, ni du fanatique courage des soldats de Moteuczoma. En un mot, ce nom si glorieux d'Hernand Cortès, sans le dévoûment, sans la perspicacité, sans l'habileté de la femme qui préserva celui qui le portait de mainte embûche, ne nous serait probablement connu que par quelque sombre désastre dont le douloureux souvenir tiendrait encore l'Espagne en deuil.

Ce ne put être une femme d'une intelligence ordinaire que celle qui, placée dans les circonstances exceptionnelles où se trouva doña Marina, sut à la fois conquérir la reconnaissance des différentes nations aux prises, nations dont l'une, à la rigueur, pouvait la considérer comme traîtresse à sa race, sinon à sa patrie. Sous la double forme que prit peu à peu le gracieux nom que lui donnèrent les Espagnols le jour où ils la baptisèrent, *doña Marina*, devenue *doña Malina* pour les Aztèques, qui n'ont pas la consonne *R* dans leur alphabet, est demeurée aussi vivante, aussi souriante dans la mémoire des conquérans que dans celle des peuples qu'ils ont asservis. Les historiens espagnols, — j'appuie sur ce fait tout à leur honneur, — n'ont jamais essayé d'amoindrir la part qui revient à doña Marina dans la conquête du Mexique; tous, au contraire, ont loyalement admis cette vérité. D'un autre côté, les Aztèques, — ils ont eu des historiens dès le lendemain de la mort de Moteuczoma, — n'ont jamais parlé d'elle qu'avec une reconnaissance attendrie. C'est un fait acquis, indiscutable, que, si la jeune femme servit avec ardeur les desseins politiques du capitaine dont elle s'éprit et dont elle adopta les croyances religieuses, elle s'opposa toujours avec énergie à ses rudesses, à ses cruautés, en se plaçant entre lui et les vaincus.

En s'instituant l'auxiliaire des Espagnols, il importe de ne pas

l'oublier, doña Marina ne crut jamais travailler à l'asservissement de son pays. Son long séjour chez les Tabasqueños, qui, de même que la plupart des nations établies sur le littoral de l'Atlantique, désapprouvaient les sacrifices humains pratiqués par les Aztèques, avait depuis longtemps modifié les idées religieuses de la jeune femme en lui faisant considérer le culte du féroce *Mexitli* comme une affreuse aberration. Devenue chrétienne, elle seconda les vues de prosélytisme qui animaient Cortès avec l'ardeur que les femmes mettent toujours au service du maître de leur cœur; c'est en annonçant, en promettant la fin des massacres dont le grand temple de Mexico était le théâtre, que la néophyte suppliait ses compatriotes de se ranger sous les lois du Dieu des Espagnols. Bonne, humaine, elle admirait ce Dieu qui, mort pour racheter les hommes au lieu d'être leur meurtrier, ne demandait d'autre hommage que la fumée de l'encens, le murmure des prières ou le parfum des fleurs.

Comment se fait-il que les historiens de la première heure, ceux même qui connurent doña Marina, se soient montrés si sobres de détails sur une personne dont, au passage, ils ne peuvent se défendre de constater le charme souverain, l'intelligence hors ligne, le dévoûment à leur cause? Grâce à leur regrettable réserve, doña Marina, par certains côtés, nous apparaît sous une forme vague, flottante, qui n'est point celle qui lui convient. Tous les chroniqueurs nous montrent le diplomate, l'infatigable auxiliaire de leur capitaine, l'héroïne qui le suivait au milieu des combats pour exciter son courage, qui criait merci aussitôt la victoire conquise; mais aucun de ces soldats, auxquels la beauté, la grâce de la belle Indienne arrachent pourtant à l'improviste un mot admiratif, n'a songé à nous la peindre en pied, à nous la présenter sous un jour essentiellement féminin. Est-ce la position irrégulière de la jeune femme près du chef de l'expédition, qui, sur ce point, a scellé les lèvres et enchaîné les plumes? La chose n'est pas improbable si l'on se souvient que la plupart de ces chroniqueurs tenaient à l'église par quelque lien; que louanger Marina comme femme eût été pour eux, aussi bien que pour les dévots lecteurs auxquels ils s'adressaient, exalter une des œuvres de Satan.

Nous n'avons plus ces scrupules, et c'est une image bien tentante que celle de doña Marina. Mais comment faire renaître, à l'aide des trente ou quarante lignes que lui consacrent au passage les écrivains du XVIe siècle, les doux et brillans côtés de cette femme, qui, née princesse, devenue esclave, puis presque reine, connut de la vie tous les extrêmes? De cette femme qui, brusquement arrachée de la scène du monde par des événemens et des raisons d'un ordre moral qu'elle eut certainement peine à comprendre, dut, nouvelle

La Vallière, mais non par sa volonté, rentrer dans l'ombre, étouffer son amour et cruellement expier, elle aussi, les tendres faiblesses de son cœur?

Encore une fois, où sont les documens à consulter pour faire revivre, surtout dans sa beauté, cette noble et poétique victime de l'amour, puis de l'ambition? Cortès, cela va sans dire, ne parlait pas plus des charmes que de l'aide que lui prêtait sa belle auxiliaire, dans les admirables lettres qu'il adressait à Charles-Quint. Pourtant, si les gracieux traits de cette héroïne de l'une des plus prodigieuses épopées de notre ère sont indécis, on trouve d'elle une trace lumineuse dans tous les lieux où elle a vécu, où elle a même simplement passé. Ici, c'est une fleur à la corolle éclatante ou au doux parfum, là un oiseau à voix mélodieuse ou à plumage brillant, plus loin une source cristalline et plaintive qui portent son nom. Lors de la fête annuelle de nombre de villages qui lui durent sans doute autrefois d'avoir été épargnés par la main brutale des conquérans, une jeune fille, la plus jolie toujours, est chargée de représenter doña Marina, de remercier des bouquets dont on lui fait hommage à la façon dont le faisait autrefois, d'après la tradition, doña Marina elle-même, « par un sourire des lèvres et des yeux. »

Cette belle jeune femme, à la bonté de laquelle on rend ainsi hommage, dont on répète avec reconnaissance le nom après trois siècles et demi, ce n'est pas uniquement dans la poussière des archives qu'il faut chercher trace de son charme, de la tendresse de son cœur. Ce qu'elle a été, il faut le demander à la tradition dans les lieux où elle a passé, laissant à ceux qui la virent un impérissable souvenir de grâce, d'harmonie, de séduction, souvenir qu'ils ont personnifié et qui s'est perpétué, je viens de le dire, ici sous la forme d'un oiseau, là sous celle d'une onde cristalline, d'un arbuste au port élégant ou d'une fleur aux pétales parfumés.

Cette douce figure, qui a souffert pour avoir trop aimé et qui termina sa vie dans l'expiation d'une erreur dont elle était à peine responsable, l'idée de la mettre en lumière, de la rendre à la réalité m'a tenté de bonne heure. A défaut de documens écrits, ce fut bientôt chez moi une conviction que, pour faire revivre et présenter une doña Marina moralement et physiquement vraie, il fallait visiter la contrée où elle est née, parcourir les pays où elle a vécu, ceux qu'elle a traversés et où quelque chose d'elle est resté; qu'il fallait être, en un mot, un voyageur, un chercheur de légendes, un archéologue autant qu'un historien. Lors de mon séjour au Mexique, j'ai, après une attentive lecture des chroniqueurs de la conquête, entrepris cet intéressant pèlerinage, et, peu à peu, l'image de la belle et intelligente maîtresse de Cortès s'est si nettement dessinée dans mon esprit qu'elle m'a obsédé. Je l'ai ressuscitée par l'assemblage des

principaux caractères physiques et moraux de sa race, par ceux que lui donnent les traditions. Or, si l'épreuve que j'ai obtenue n'a pas la précision des modernes photographies, elle a le mérite de rendre l'exacte physionomie de l'héroïne depuis si longtemps endormie. Aussi les érudits, les curieux, voire les curieuses, me sauront-ils gré, peut-être, d'avoir rendu à l'histoire, trop souvent injuste et dédaigneuse pour ceux dont elle eût dû faire ses favoris, ne fût-ce que l'ombre de l'unique femme qui, dans le sanglant tableau de la conquête du Mexique, montre un doux sourire d'amoureuse et représente seule, elle la prétendue sauvage, les droits toujours méconnus aux heures de luttes violentes, de la justice et de l'humanité.

I.

D'après le vaillant et honnête soldat, Bernal Diaz del Castillo, un des compagnons de Cortès dans la conquête du Mexique, et aussi un des historiens de cette merveilleuse épopée, doña Marina, — il tenait ce fait de la jeune femme elle-même, — était née à Païnala, ville de la province de Goatzacoalco, vers l'année 1502 ; sur la foi de manuscrits postérieurs à celui de Bernal Diaz, lequel ne fut publié qu'en 1632, trois historiens espagnols, Gomara, Herrera, puis Torquemada, ont fait naître doña Marina à Xalisco. Il y a là une erreur évidente de copiste ; la ville de Xalisco a été prise pour celle de Xicalanco, bien que plusieurs centaines de lieues séparent les deux cités.

Païnala, pittoresque village aujourd'hui perdu au milieu des forêts séculaires que traverse le beau fleuve Goatzacoalco, était, en 1502, une des limites de l'empire aztèque. Placée sous le patronage de Paynal, dont la mythologie mexicaine fait le frère et le lieutenant du dieu de la guerre, cette ville forteresse, d'où l'on surveillait trois puissans royaumes, avait une grande importance commerciale et militaire. Païnala, ainsi que tous les villages qui l'entouraient, appartenait au père de celle qui devait devenir doña Marina, lequel était un des trente grands feudataires de la couronne alors portée par Moteuczoma II. L'enfant qu'attendait une si étrange destinée naquit donc duchesse, — nous donnons ce titre comme un juste équivalent de celui de *teutli*, — et la servitude à laquelle elle fut réduite n'abaissa jamais les sentimens qu'elle devait à son éducation première.

Élevée dans un centre à la fois militaire et commercial, dans une ville où se donnaient rendez-vous les riches marchands de Tlatelolco, de Chiapas, de Tabasco et du Yucatan, la petite Marina vit de bonne heure autour d'elle des hommes de race, de mœurs, de langues différentes, ce qui était éminemment propre à frapper, à

ouvrir son esprit, vif et pénétrant par nature. Or, l'enfant venait d'atteindre sa septième année environ lorsque son père mourut. Sa mère, s'étant assez vite remariée, eut bientôt un fils de sa nouvelle union et Marina, — il nous faut commettre cet anachronisme de lui donner avant l'heure ce nom espagnol, aucun écrivain ne nous ayant conservé celui qu'elle portait avant son baptême, — Marina devint promptement un sujet de jalousie pour son beau-père, dont le fils ne pouvait prétendre qu'à une faible part d'héritage. Peu à peu entraînée par son mari et aussi par l'amour partial qu'elle portait à son fils, l'ex-veuve consentit à une action qui, si elle n'avait pour garant l'honnête Bernal Diaz, nous arracherait un involontaire sourire, tant elle ressemble à ces banales histoires dont abusent nos modernes romanciers.

Donc, cédant à la préférence qu'elle ressentait pour son fils, la mère de l'orpheline consentit à une substitution; l'enfant d'une esclave ayant succombé, on présenta son corps comme étant celui de Marina, et l'on célébra pompeusement les funérailles de l'héritière du domaine de Païnala. Pendant ce temps, la pauvre petite était emmenée par des marchands de Xicalanco, ville située sur la limite du royaume indépendant de Tabasco. Arrivés au terme de leur voyage, ces marchands cédèrent l'enfant qui leur avait été donnée, peut-être même vendue, à leurs voisins d'au-delà du fleuve, et Marina, conduite dans la ville de Centlan, résidence du roi des Tabasqueños, devint, par la suite, une des esclaves de ce monarque. Dans cette condition fâcheuse, et malgré son extrême jeunesse, elle n'oublia pas sa noble origine. D'une intelligence précoce, elle apprit vite la langue maya, la seule usitée dans le Tabasco et le Yucatan, sans pour cela négliger l'aztèque, qu'elle parla toujours, paraît-il, avec une rare correction: c'est la connaissance de ces deux langues qui, par la suite, devait la mettre en rapport avec Cortès, et ajouter de si étranges chapitres à sa romanesque destinée.

En vérité, il faut le répéter, s'il ne s'agissait de faits ayant bientôt quatre cents ans de date et s'appuyant sur le témoignage du loyal Bernal Diaz del Castillo, on sourirait de cette histoire. Mais Bernal raconte encore et cela sous la foi du serment: « Ce que je dis, je certifie l'avoir vu et entendu. *Amen !* » que, lors du voyage de son général dans le Honduras, en 1524, doña Marina, traversant le pays où elle était née, vit sa mère et son frère se présenter devant Cortès, comme titulaires du domaine de Païnala. Ils furent terrifiés en voyant celle qui avait été autrefois vendue, spoliée, commander, dans leur langue, à ces terribles étrangers devant lesquels chacun se courbait. Convaincus que la jeune femme allait tirer vengeance du passé, ils s'humiliaient d'avance. Doña Marina les accueillit avec bonté, les rassura, les combla de dons et prit soin, dans ses entre-

tiens avec eux, d'écarter tout souvenir fâcheux, « montrant ainsi, a écrit avec justice Clavigero, que sa grandeur d'âme n'était pas inférieure aux autres dons qu'elle devait au ciel. »

A ce propos, il est bon de se souvenir que dans la civilisation déjà très raffinée des Aztèques, l'éducation des filles nobles était l'objet de grands soins. Doña Marina, lors de son expulsion de la maison paternelle, devait avoir appris déjà, en dépit de sa jeunesse, les préceptes que les prêtres et les prêtresses de sa religion se plaisaient à inculquer aux jeunes gens. « Garde-toi du mal, disaient ces préceptes ; il salit et trouble l'âme, comme la boue salit et trouble l'eau. Fuis le vice ; comme une herbe vénéneuse, il donne la mort à ceux qui le goûtent, et il est difficile de l'arracher du cœur dont il a pris possession ; quelle que soit ta condition, sois bon, doux, serviable, modeste ; aime chacun, pour que chacun t'aime. » Ces maximes, sa conversion au christianisme, dans la morale duquel elle les retrouva, ne fit que les ranimer et les renforcer dans l'esprit de doña Marina. Elle sut être bonne, serviable, modeste ; elle sut pardonner, aimer et se faire aimer.

Eut-elle beaucoup à souffrir de sa condition d'esclave ? Physiquement, non ; moralement, oui. Elle était assez âgée pour mesurer la distance qui séparait la position à laquelle on l'avait condamnée de celle dans laquelle elle avait été élevée, et ses souvenirs d'enfance, ses protestations vaines, étaient bien faites pour l'attrister. Toutefois, rappelons-nous que l'esclavage, pas plus au Mexique qu'au Yucatan, ne représentait ni le travail forcé, ni la position infime, ni les occupations dégradantes auxquelles le mot fait songer chez nous. Puis encore, au milieu de la nature luxuriante, souriante du pays où naquit doña Marina, en présence d'un soleil toujours radieux et d'arbres toujours en fleurs, la tristesse n'atteint jamais au désespoir et ne prend jamais les formes sombres qu'elle affecte sous nos rudes climats. En outre, doña Marina possédait un caractère enjoué, heureux, et la résignation aux caprices, aux coups de la fortune, était une des vertus que savaient et savent encore, du reste, pratiquer les femmes de sa caste et de sa nation.

En 1519, à l'heure où Marina atteignait sa dix-septième année, Cortès explorait les côtes du Yucatan et s'approchait de celles du Mexique proprement dit. Il avait, dans un de ses débarquemens, rencontré un diacre espagnol nommé Géronimo Aguilar, lequel, fait prisonnier dix années auparavant par les Indiens, avait appris la langue maya. C'était là un précieux auxiliaire pour le futur conquérant, aussi fut-ce avec des démonstrations de joie qu'il accueillit son compatriote.

Continuant leur route, les navires espagnols atteignirent l'embou-

chure du fleuve Tabasco, découvert l'année précédente par Grijalva et dont Cortès se proposait de remonter le cours. Ses navires n'ayant pu franchir la barre de sable qui défend encore aujourd'hui l'entrée de ce fleuve, le capitaine espagnol fit mettre ses canots à la mer pour débarquer ses soldats. Mais les Tabasqueños qui, l'année précédente, avaient amicalement reçu les navires commandés par Grijalva, se montrèrent cette fois hostiles et méfians. Cortès leur dépêcha Aguilar, pour leur offrir la paix et leur demander des vivres ; ils accordèrent les vivres et déclarèrent qu'ils s'opposeraient à tout débarquement. Plusieurs escarmouches, que suivit bientôt une bataille sanglante, rendirent les Espagnols maîtres de Centlan, alors capitale des Tabasqueños. Sage dans sa victoire, Cortès offrit de nouveau la paix et réussit à ramener dans leurs demeures les habitans de l'importante cité. Un traité d'alliance fut conclu, et, au nom de leur souverain, les Espagnols prirent officiellement la tutelle de la contrée. Les indigènes ne comprirent évidemment rien à cette cérémonie, bien que, formalité qui fait sourire, elle leur eût été solennellement notifiée, à haute voix, en langue espagnole et en pleine place publique, par un notaire royal assermenté !

Le roi de Centlan, afin de montrer à ses nouveaux amis sa bonne volonté, leur envoya, au moment où ils disposaient de son royaume, des provisions de bouche et des présens. En même temps, il leur fit don de vingt jeunes esclaves destinées, selon la coutume indienne qui encore aujourd'hui laisse exclusivement cette tâche aux femmes, à moudre le maïs nécessaire à la préparation du pain de leurs nouveaux maîtres. Cortès ordonna aussitôt d'instruire ces jeunes femmes des vérités de la religion chrétienne, puis de les baptiser. L'exilée de Païnala, qui se trouvait parmi elles, fut convertie par Aguilar et le père Olmedo, baptisée sous le nom de Marina, et placée sur le navire commandé par le capitaine Puerto-Carrero.

Reprenant la mer et continuant à longer les côtes, les Espagnols, après plusieurs jours de navigation, vinrent jeter l'ancre devant la rade d'Ulua. On connaissait déjà, sur ce point, les combats de Tabasco. Une foule immense, non hostile pourtant, suivait du regard les évolutions des navires espagnols et invitait par signes leurs équipages à débarquer. Redoutant quelque traîtrise, Cortès ordonne de ne pas répondre à ces avances. Alors plusieurs canots, se détachant du rivage, se dirigent avec confiance vers le navire du général. Aguilar se présente pour connaître les intentions des visiteurs : mais, à sa grande stupéfaction, il ne peut ni les comprendre ni se faire comprendre d'eux, la langue aztèque qu'ils parlent n'ayant aucune ressemblance avec celle des mayas.

C'était là une découverte fâcheuse, une sérieuse cause d'embar-

ras présente et future. Les Indiens répètent en vain qu'ils viennent en amis, on ne parvient pas à s'expliquer, même par signes. Tout à coup une des jeunes femmes données par le roi des Tabasqueños s'approche des bords du navire sur lequel elle est embarquée, interpelle les visiteurs, cause couramment avec eux. Elle prévient alors Aguilar que ces Indiens qui, l'année précédente, ont eu d'excellens rapports avec les navires de Grijalva, apportent des fleurs, des fruits, des ornemens d'or, et qu'ils désirent échanger ces objets contre des verroteries. Ce sont des Totonaques, gens d'humeur pacifique, de mœurs douces. Ils ont été récemment vaincus par le grand empereur aztèque Moteuczoma II, lequel réside sur le plateau des montagnes qui, comme de gros nuages, bornent l'horizon vers le couchant. Ces nouvelles sont transmises à Cortès, qui ordonne de bien accueillir les visiteurs. Le lendemain, il débarque avec ses soldats et l'on dresse sa tente sur l'aride plage où quelques jours plus tard il fondera la *villa rica de Veracruz*, cette cité destinée à devenir, sans qu'il s'en doute, la capitale maritime des immenses contrées qu'il va bientôt conquérir.

On apprend que la ville principale des Totonaques se nomme Cempoalla, qu'elle est située à quelques lieues de la mer, que c'est là que réside le gouverneur aztèque, représentant de Moteuczoma. Une entrevue est décidée entre ce grand dignitaire et Cortès qui, pour recevoir cet hôte dont il importe de frapper l'imagination, s'entoure de tout l'apparat qu'il croit de nature à augmenter son prestige. C'est assis sous un dais, au milieu de ses officiers en grand uniforme et paré lui-même de ses vêtemens les plus luxueux, que le capitaine espagnol reçoit le lieutenant du souverain aztèque. Les interprètes, Aguilar et doña Marina, s'avancent, un frémissement remue la grave assemblée.

Marina accomplissait alors sa dix-septième année et, fille d'un climat où la nature est précoce, elle était dans tout l'éclat de sa séduisante beauté. Ceux qui connaissent le type élégant des femmes de son pays, c'est-à-dire de la province de Goatzacoalco, se la représenteront facilement. De taille moyenne, svelte, les extrémités mignonnes, vêtue de la tunique brodée à jour dont se parent encore les habitantes de Téhuantepec, les tresses épaisses de ses longs cheveux semées de perles et de grains de corail, elle s'approche souriante, triomphante, comme une jeune reine, « comme une déesse, » a écrit le Tlaxcalien Carmago, qui put la connaître, et auquel, en tous cas, son père avait dû souvent la décrire.

L'entrevue fut longue et laborieuse. Cortès s'adressait en espagnol au diacre Aguilar, celui-ci répétait en maya les paroles de son chef, et Marina les transmettait en aztèque au représentant de Moteuczoma. Les réponses de ce gouverneur, pour arriver au chef

espagnol, devaient suivre la même filière. Toutefois, si lent, si compliqué que fût ce moyen de communication, il permettait de s'entendre, et c'était là un grand point. Il ne fut naturellement question, dans ce premier entretien, que de protestations d'amitié, que de la puissance du roi d'Espagne et de celle de Moteuczoma. Au fond, le gros événement de cette journée, pour Cortès surtout, que l'élément féminin troublait facilement, ce fut l'apparition, la découverte en quelque sorte inattendue de la belle jeune femme « à la royale prestance » que nul ne semblait avoir vue jusque-là, qui venait de se révéler avec sa beauté radieuse, son charme séducteur et sa voix qui, en prononçant les doux mots de la langue aztèque, semblait chanter et non parler.

A Tustepec, pittoresque village situé non loin de Païnala, je vis un jour pénétrer dans la rustique église où je copiais l'image étrange d'un saint, une Indienne parée, comme pour un jour de fête, d'un *huépil* d'une blancheur éclatante, brodé de fils de couleur. Semées de perles et de brins de corail, les deux nattes épaisses formées par les noirs cheveux de la visiteuse s'enroulaient au-dessus de son front comme une couronne, et son teint, légèrement cuivré, n'enlevait rien à la fraîcheur rosée de sa peau, à l'éclat humide de ses grands yeux doux, à la pourpre de ses lèvres souriantes, entre lesquelles étincelaient des dents nacrées. Elle me regarda avec une curiosité naïve, surprise de ma présence, de mon costume semi-européen, comme je l'étais de sa beauté et de sa grâce. A la fin, mes regards admiratifs la gênant, elle abaissa ses longs cils, s'agenouilla, se signa, couvrit son visage de ses mains mignonnes pour se recueillir, et pria. Au bout d'un instant elle se releva. Alors de cette marche lente, ondulante, féline des femmes de son pays, elle s'éloigna, me saluant d'un « sourire des lèvres et des yeux, » me laissant charmé.

— Qui est cette jeune femme? demandai-je au curé dont j'étais l'hôte.

— La Malina, me répondit-il d'un ton sérieux.

— Est-ce véritablement son nom? m'écriai-je.

— Oui, depuis l'année dernière. C'est elle qui, le jour de la fête du village, a représenté la célèbre « confidente » de Cortès. Savez-vous, señor, que tout le monde, ici, l'a trouvée ressemblante?

Je ne pris pas garde à l'énormité que me disait le curé; car, de même que tout le monde, je trouvais, moi aussi, que la moderne Marina ressemblait à son aînée, dont il n'existe pourtant aucun portrait authentique.

Je suivis longtemps du regard, à travers le porche, la jeune femme à laquelle je devais une illusion que j'ai conservée. Qui de nous, du reste, n'a rencontré dans sa vie une Agnès Sorel, une

Marie Stuart, une des beautés disparues avec les neiges d'antan? La moderne Marina s'évanouit à l'improviste au milieu de palmiers nains, noyée dans l'éblouissante lumière du soleil couchant.

Pensif, je me demandais si ce n'était pas à elle que s'appliquait, en réalité, ce portrait d'une héroïne du XVIIe siècle. « Elle était belle, son port était céleste, son aspect doux et languissant. On ne pouvait rien voir de plus beau ni de plus extraordinaire que ses yeux, où il y avait de l'amour, de la modestie, de la langueur, de l'éclat, de la douceur, un peu de mélancolie qui ne gâtait rien, et, pardessus tout, un charme qui pénétrait le cœur, qui le captivait. »

Mais non, il s'agit ici de Mlle de La Vallière; de Mlle de La Vallière dont, à tant d'égards et tout bien considéré, doña Marina fut une sœur aînée, placée à une autre époque et dans un autre milieu.

L'Indienne, restée pour moi le type vivant de ce que dut être doña Marina aux heures de sa jeunesse, s'évanouit à l'improviste dans la lumière! Ce fut, hélas! dans une ombre profonde que disparut un jour la véritable Marina, l'âme endolorie par l'ingratitude de celui dont son amour avait fait plus qu'un roi.

II.

A l'heure où doña Marina lui apparut pour la première fois, Cortès venait d'atteindre sa trente-troisième année. C'était alors, au dire de ses contemporains, lesquels l'ont peint avec complaisance, un homme d'assez haute taille, aux membres bien proportionnés, très élégant cavalier. Ses traits avaient une expression sévère, mais son regard était d'une grande douceur. Habile écuyer, habile au maniement des armes, il se montrait dans sa tenue, dans ses gestes, et cela à toute heure, à table aussi bien que dans les conseils, distingué, courtois, d'une dignité imposante. Toujours simplement vêtu, et dédaigneux pour lui-même des étoffes de soie, de velours ou des bijoux, il aimait cependant à les voir briller autour de lui. Sa maison, de tout temps, fut luxueuse, bien ordonnée, peuplée d'un nombre considérable de serviteurs. Instruit, quelque peu latiniste, poète à ses heures, Cortès se montrait doux avec ceux qui vivaient près de lui, mais familier avec personne. Maître absolu de sa volonté, il ne se laissait jamais emporter par la colère. En revanche, son entêtement pour mener à bien ce qu'il avait une fois résolu, surtout dans les choses de la guerre, dépassait souvent la mesure de la sagesse. En somme, aussi bien en Espagne qu'à La Havane, où il était venu chercher fortune et où il l'avait trouvée, puisque les navires qu'il commandait lui appartenaient en partie, on le tenait pour un noble seigneur, digne du sort brillant qu'il su-

se préparer et conquérir. Un trait qui nous intéresse, c'est que ce catholique fervent, fanatique même, avait eu, durant son séjour à La Havane, plusieurs bruyantes aventures amoureuses.

Au résumé, Cortès, par ses qualités, par sa bonne mine, à laquelle ne nuisait en aucune façon le prestige qui s'attachait à son titre de commandant, était un cavalier accompli. Il apparut aux Indiens comme un demi-dieu, et doña Marina, elle aussi, fut éblouie, captivée. Avait-elle, avant cet instant, déjà distingué le héros et rêvé de se rapprocher de lui? Ici, nous en sommes réduits aux conjectures. Ce qui est certain, c'est que l'attention de Cortès fut vite attirée par la gracieuse interprète sur les lèvres de laquelle il suivait, curieux, charmé, les phrases qu'elle traduisait. L'aisance, l'intelligence avec lesquelles la jeune femme s'acquittait de ses fonctions improvisées émerveillèrent le capitaine. C'est que, non contente de répéter les paroles du chef aztèque, Marina les commentait, dévoilait ce qu'elles cachaient de faux ou d'astucieux, et dictait en quelque sorte les réponses qu'il convenait de faire. Or Cortès avait lui-même trop d'intelligence pour ne pas remarquer la vivacité d'esprit de la jeune femme, la justesse et la portée de ses réflexions. Il la regardait, il l'écoutait avec une attention de plus en plus intéressée, troublé par sa beauté, séduit par sa grâce. Après le départ du chef aztèque, il la retint et put, avec le secours d'Aguilar, apprendre mille particularités sur la contrée où il venait d'aborder, sur le grand empire mexicain dont il soupçonnait encore à peine l'étendue et la puissance.

Dès cette première entrevue, Marina devint indispensable au conquérant, qui, du reste, ne pouvait communiquer avec les peuples dont il était entouré que par son entremise. Elle eut une tente dressée près de celle du chef, et bientôt des serviteurs et des servantes. La beauté ayant partout et toujours, comme on disait autrefois, l'irrésistible prérogative de bien disposer les âmes et de soumettre les volontés, les lieutenans de Cortès furent vite soumis. Par son charme d'abord, par son dévoûment à leurs intérêts, puis par sa bienfaisante influence sur leur capitaine, Marina acquit vite les sympathies de ces hommes d'élite, et, en dépit de leur rudesse, sut s'attirer leur respect. Tous, dès la première heure, la nommèrent courtoisement doña Marina, et cette particule *doña*, dans leurs bouches accoutumées aux libres propos, fut un hommage rendu à la dignité de celle qui ne cessa jamais de la mériter. Cette qualification respectueuse, que tous les historiens espagnols ont adoptée, est certainement un titre d'honneur pour la belle Indienne.

Bientôt éprise du héros près duquel il lui fallait vivre, doña Marina lui devint également chère. Ne voulant pas d'intermédiaire entre elle et celui qu'elle aimait, la jeune femme se mit avec ar-

deur à l'étude de l'espagnol, et cette belle langue, devenue pour elle celle de l'amour, lui fut vite familière. Aussitôt qu'elle put s'entretenir directement avec son ami, doña Marina épousa ses ambitions, ses espérances, devint son confident, souvent son conseiller, et prit sur l'indomptable caractère du héros un ascendant doux, efficace, salutaire. Elle aussi, elle eut du génie, et, avec une abnégation toute féminine, elle le mit au service de celui qu'elle aimait, dont elle adopta le Dieu, les croyances, et presque la nationalité.

L'empire pris par doña Marina sur Cortès ne fut pas seulement charnel, il eut une plus solide et plus honorable base. Le sentiment, comme il convenait entre deux esprits d'élite, eut là un rôle prépondérant. C'est qu'il faut se garder de voir dans la jeune femme, je l'ai dit déjà, une sauvagesse n'ayant d'autres séductions que ses attraits physiques, que son charme étrange et piquant; il y avait mieux que cela dans doña Marina, il y avait une âme droite, élevée. C'était, comme se plaît à le répéter Bernal Diaz, en affirmant « qu'on le voyait et le sentait, » une fille de sang noble née dans une cour princière. Or les Aztèques du XVIe siècle n'étaient nullement inférieurs, au point de vue moral et intellectuel, à ces Espagnols qui, matériellement mieux armés qu'eux, se disposaient à les conquérir.

On s'y trompe souvent, et les sacrifices sanguinaires qu'ils offraient à leurs dieux ont maintes fois fait prendre le change sur le véritable degré de culture atteint à l'époque de la conquête par la civilisation mexicaine. Dans la vie ordinaire, les Aztèques étaient doux, humains, polis, raffinés même, et, dans les combats héroïques qu'ils livrèrent pour défendre leur pays, leur indépendance et leurs dieux, les cruautés gratuites ne sont pas de leur côté. Aussi, à l'occasion, leurs descendans ne se font guère faute d'opposer ironiquement à nos reproches sur la barbarie de leurs ancêtres, sacrifiant des victimes humaines, les bûchers qui, précisément à la même époque, se dressaient, en Espagne, au nom du vrai Dieu, sur les ordres de l'inquisition.

Baptisée sous le nom de Maria, puis appelée doña Marina par les Espagnols, l'héritière de Païnala, pour les Indiens qui la voyaient sans cesse près de Cortès, devint bientôt, nous l'avons dit, doña Malina. Par la suite, Cortès fut lui-même désigné sous l'étrange nom de Malintzin, — on prononce : *Maline-tzine*, — dont la signification est : le maître de Malina. C'est aujourd'hui encore le nom que donnent volontiers au conquérant les nations qu'il a vaincues, le seul même dont le peuple se souvienne, tant la gloire du héros castillan est étroitement liée à la mémoire de celle qu'il aima, dont il fut si tendrement aimé.

Nous n'avons pas à suivre doña Marina dans son long et impor-

tant rôle politique; à ce point de vue, sa vie, depuis le départ du golfe du Mexique jusqu'à l'arrivée à Mexico, fut celle de Cortès lui-même, dont elle prépara diplomatiquement les victoires. C'est elle qui lui conquit la neutralité bienveillante des Totonaques, qui entama les premiers pourparlers avec les ambassadeurs aztèques, qui, invoquant d'antiques traditions, leur présenta les Espagnols comme les demi-dieux annoncés par d'anciennes prophéties. C'est elle qui, au milieu de la première bataille livrée aux Tlaxcaltèques, et lorsque le chef des Totonaques s'épouvante de voir les sept cents Espagnols comme noyés au milieu des flots renaissans de leurs ennemis, lui dit, tranquille et convaincue : « Sois sans craintes, ils combattent avec leur Dieu, ils vaincront. » D'un autre côté, c'est elle qui, aux heures de découragement, de lassitude, de souffrance, anime, excite, réconforte les Espagnols. « Jamais, dit Bernal Diaz dans son naïf langage, ne fut remarqué en elle défaillance, mais toujours mâle et constant courage : ses paroles nous ranimaient. »

Après la victoire remportée sur les Tlaxcaltèques, c'est elle qui les ramène à des idées de paix et fait d'eux, pour Cortès, des alliés qui résisteront aux coups de la mauvaise fortune. C'est elle encore qui, par sa finesse, découvre le complot formé par les Cholultèques pour l'extermination des Espagnols, et transforme un désastre certain en un décisif triomphe. C'est elle enfin qui, placée en face de Moteuczoma, jette le doute dans l'esprit du malheureux empereur, le fait hésiter, et prépare la dernière et sanglante victoire des Espagnols. Elle est toute à ces terribles soldats, dont elle partage les croyances et les périls, sans cesser un seul instant de protéger les vaincus, qu'elle veut arracher à leurs superstitions sanguinaires. Si les Espagnols ont son admiration, leurs adversaires ont sa sympathie. Elle n'est du côté des puissans que pour protéger les faibles, elle a l'amour des humbles, la pitié pour ceux qui souffrent, la charité sans borne que commande sa nouvelle foi. Elle est femme, bien femme; adorable par tous les côtés de son être fin, délicat, et pourtant énergique, elle n'aura bien su que quatre choses : aimer, se dévouer, souffrir et pardonner.

Et quel cadre merveilleux pour la naissance, pour le développement de cette passion sincère, digne à ses commencemens des temps chevaleresques où elle s'est produite, que les bords vermeils du golfe mexicain! Qu'il serait facile à l'imagination de faire intervenir, dans ce milieu luxuriant, de bienfaisantes fées contrariées, de temps à autre, par des enchanteurs jaloux! Lorsque, après les chaleurs épuisantes du jour, le soleil, abandonnant enfin la Terre-Chaude, disparaissait derrière les crêtes à peine visibles de la Cordillère, quelle poésie devait naître avec la brise qui, parfumée, poussait les vagues languissantes sur le sable fin, tandis que les

oiseaux chanteurs, pressés dans les buissons, entonnaient leur hymne à la nuit! Cortès était poète, a écrit Bernal Diaz. Comme il devait écouter avec ravissement, assis aux pieds de doña Marina, les harmonies mystérieuses qui, aux heures crépusculaires, s'élevaient de la terre et montaient vers le ciel, où son regard s'étonnait de voir des constellations inconnues : lumière, arbres, plantes, fleurs, oiseaux, insectes, cris, gazouillemens, rumeurs, tout ce qui brille, chante et bruit avait des sons, des éclats, des formes étranges sur cette terre nouvelle, où l'ambitieux Espagnol avait trouvé en débarquant, et comme à souhait, « l'être providentiel » qui devait lui permettre, ainsi que le disent les vieux chroniqueurs, « de mener à bien la tâche pour laquelle il était né. »

Ce fut une épopée merveilleuse, en même temps qu'un discret poème d'amour, que la marche du conquérant vers Mexico. Il avait héroïquement brûlé les vaisseaux qui l'avaient amené, afin d'enlever à ses soldats toute velléité de retour, du moins avant que le sol qu'ils foulaient fût devenu leur. On avançait, suivant le cours du soleil, vers les contrées où, d'après les récits des Indiens, l'argent, l'or, les pierreries étaient matières viles, tant elles abondaient. Ce fut par lentes étapes, coupées par des escarmouches, par de longs campemens, de laborieuses négociations et de sanglantes batailles, que la petite armée atteignit enfin le pays montagneux des Tlaxcaltèques, le pays des éternels printemps. Là, plus de chaleurs énervantes ; un climat sain, une température égale, des arbres chargés à la fois de fleurs et de fruits ; une suite de Capoues dont les Espagnols, avides d'or, dédaignèrent les délices pour s'élancer avec audace en avant, pour chercher ce fuyant Eldorado que des aventuriers, — j'en ai rencontré, — cherchent encore dans les déserts de la Sonora.

Quel tableau que celui de la marche aventureuse de cette poignée d'hommes, allant en somme vers l'inconnu ! Mais nous n'avons pas à nous attarder sur la stratégie ; doña Marina seule doit nous occuper. Elle était alors, l'aimable femme, et cela presque autant que Cortès, l'âme de l'héroïque troupe. C'est grâce à elle que la petite armée apprenait le nom, l'histoire, la puissance des peuples dont elle traversait le territoire, qu'elle était, le plus souvent, cordialement accueillie par eux. Marina parlait déjà l'espagnol couramment, et chacun des lieutenans de son « mari » prenait plaisir à causer avec elle, à l'escorter. Elle savait leur nom, celui des soldats auxquels ils commandaient, et connaissait à fond leur caractère. Quel cortège que celui de ces héroïques hidalgos parmi lesquels se pressaient le désintéressé Gonzalo de Sandoval, le fougueux Cristoval de Olid, qui devait devenir traître et mourir par trahison,

le chevaleresque Diego Ordas et l'audacieux Pedro de Alvarado auquel sa chevelure rousse valut, dès son entrée en campagne, le nom de *Tonathiu* (le soleil) que lui donnèrent les Tlaxcaltèques. Puis venaient Velasquez de Léon, Alonzo Hernandez de Puerto-Carrero, Francisco de Morla, le diacre Aguilar, puis les pères Olmedo et Diaz, qui, de concert, continuaient à instruire la jeune femme des vérités du christianisme. Comment, dans cette pléiade, ne pas mentionner le loyal Bernal Diaz del Castillo, le futur chroniqueur, et aussi ce mystérieux *Conquérant anonyme* dont nous connaissons l'œuvre sagace, et dont nul ne saura probablement jamais le nom?

Quelles pages, dans le livre de la vie de Cortès, dans celui de la vie de doña Marina, que ce voyage plein d'heures périlleuses, mais aussi d'enchantemens! En prenant pour date extrême la prise définitive de Mexico, 13 août 1521, cette marche laborieuse, qui souffrit quelques reculs, ne dura pas moins de deux années. Pendant cette période, l'existence et le rôle de doña Marina furent conformes aux désirs de son cœur. Elle ne quitta pas une seule minute le héros qu'elle aimait, le suivant jusque dans les batailles, préparant un à un tous les actes importans de cette partie de sa vie, la plus belle, la plus héroïque et la plus glorieuse, incontestablement. Pour nous, Européens, le conquérant du Mexique, c'est Hernand Cortès; pour les descendans des Aztèques, c'est Malintzin, c'est-à-dire le maître aimé de cette belle, fine, et dévouée doña Malina dont nous ignorons presque l'existence, et qui mérite bien, par le rôle héroïque et bienfaisant qu'elle a joué dans l'histoire, que nous apprenions enfin son doux nom.

L'œuvre est accomplie! Moteuczoma a succombé, involontairement frappé par un de ses sujets; Mexico, abandonné, est repris après trente-six jours de luttes, et le grand temple du féroce, Huitzilipochtli est ruiné. L'énergique Cuauhtémotzin, prisonnier, ne peut plus lutter. Doña Marina, qui s'est interposée pour l'arracher au supplice et qui a réussi, s'interposera en vain plus tard pour sauver la vie de l'héroïque souverain. Cette fois, Cortès passera outre, et ce sang, injustement versé, du plus noble de ses ennemis troublera longtemps les nuits du conquérant. Sa gloire, si brillante, ne voilera pas cette tache sanglante, indélébile, hélas! comme celle qui souillait la petite main de lady Macbeth.

Mais l'heure de ce crime inutile est encore éloignée, et l'œuvre grandiose de Cortès est achevée. Il règne, glorieux, satisfait, sur des millions d'hommes. Doña Marina, elle aussi, est fière de son œuvre. Elle habite un palais; elle a des gardes, des dames d'honneur, des suivantes, des pages, des écuyers. A la pompeuse étiquette de la cour de Moteuczoma, aux élégances raffinées, orien-

tales, des mœurs de sa noblesse, s'est allié le grave cérémonial espagnol. Doña Marina, pour être à sa place au milieu de ce luxe, de ces grandeurs, qui n'enlèvent rien à son affabilité, n'a qu'à se souvenir. Mais son bonheur n'est pas dans cette pompe vaine ; il est concentré sur l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, que le conquérant a pris dans ses bras et fait baptiser sous le nom de Martin-Cortès. Comme elle est heureuse, rayonnante, la douce femme, de voir si grand, grâce à sa peine, le père de son fils! L'heure des terribles combats est passée, le sang ne coulera plus ni sur les autels détruits des dieux mexicains, ni sur les champs de bataille toujours hasardeux. La paix va régner dans l'immense empire formé des royaumes de Mexico, de Colhuacan, de Tlacopan, de Méchoacan, des républiques de Tlaxcala, de Chololan, et de Huéxotinco, auxquelles viendront bientôt s'ajouter les Chiapas, le Guatemala, le Yucatan, la Californie, vingt autres provinces.

Doña Marina est heureuse ; les heures sombres de sa jeunesse, de l'esclavage sont loin. Elle a reconquis son rang, elle aime, elle est aimée, elle a un fils! Sa vie, désormais, semble à l'abri des coups de la mauvaise fortune. Elle occupe un point culminant, et comment pourrait-elle choir? La mort, si elle l'eût surprise à cette heure, eût paru l'enlever à une longue félicité. Mais qui donc échappe au malheur, au fumier de Job? Cortès, enivré de gloire, vécut assez longtemps pour se voir méconnu, oublié! Doña Marina, avant lui et par lui, devait voir toutes ses joies se transformer en amertumes, tous ses triomphes en désenchantemens. Son amour, dont elle était orgueilleuse, allait soudain devenir criminel et, pour elle, une cause inattendue de désespérance. Cortès était marié, et doña Marina l'ignorait. Elle apprit brusquement que doña Catalina Juarez, femme légitime de celui qu'elle aimait, venait de débarquer à Veracruz et qu'elle accourait pour réclamer et occuper, près du trône conquis par son époux, la place à laquelle elle avait droit.

III.

Cortès, — il l'avait en quelque sorte oublié lui-même, — était marié. Après la conquête de l'île de Cuba par Diégo Velasquez, conquête durant laquelle il était devenu, grâce à son courage et à son art d'entraîner les soldats, un des principaux lieutenans de son chef, le jeune officier s'était étroitement lié avec une famille originaire de Grenade du nom de Juarez, famille composée d'une veuve, de quatre jeunes filles et d'un jeune homme. Ce dernier, bien que le pompeux Solis ait fait de lui par la suite un hidalgo, n'était, en réalité, qu'un aventurier dont le bon Las Casas, au lan-

gage toujours si modéré, parle pourtant avec un peu de dédain. Quant aux quatre sœurs, elles possédaient une réputation de beauté méritée. Cortès, dont le cœur s'enflammait facilement, s'éprit de l'une de ces jolies personnes, nommée Catalina. Or, sans que l'on sache au juste quel degré d'intimité s'établit entre les deux jeunes gens, tout donne à croire qu'il y eut, de la part de l'amoureux, une promesse formelle de mariage. Les choses traînèrent en longueur, puis le temps, « la raison, » dit un historien peu galant, ayant refroidi et même emporté l'amour, le fiancé montra peu de hâte à tenir sa promesse. Il résista non-seulement aux instances de la famille et des amis de sa fiancée, mais aux impérieuses remontrances de son chef, don Diego Velasquez, qui, devenu à son tour amoureux de l'une des belles Espagnoles, prit très à cœur cette affaire. La résistance de Cortès lui valut l'inimitié redoutable de son protecteur, et une suite de persécutions qui faillirent compromettre son avenir et même lui coûter la vie. A la longue, cédant sans doute à des raisons d'ordre politique, le jeune capitaine se résigna enfin à épouser doña Catalina, ce qui amena sa réconciliation avec Velasquez.

Cette union, qui resta stérile, ne fut pas heureuse. Il y avait incompatibilité d'humeur, surtout d'éducation, entre les deux époux, et l'amour qui, au dire des poètes, comble les distances, était depuis longtemps envolé. On a parlé de haine et, parmi les historiens, le bon père Las Casas, seul, a cru devoir relever et adoucir le propos. « Cortès m'affirma un jour, a-t-il écrit, qu'il vivait aussi heureux avec sa femme que si elle eût été la fille d'une duchesse. » La phrase n'est-elle pas, d'une part, un peu ambiguë, et, de l'autre, ne laisse-t-elle pas, au fond, entrevoir le point douloureux en question? Comment ne pas croire à la présence du feu lorsque ceux qui ont intérêt à le cacher prennent soin de dissimuler la fumée?

Durant les longs mois qui s'écoulèrent entre le départ des Espagnols de Vera-Cruz et leur installation définitive à Mexico, ni Cortès, ni aucun de ses compagnons ne parut se souvenir de l'existence de doña Catalina, et celui qui l'eût nommée eût peut-être été mal venu. Nous le savons, l'éducation de la belle Grenadine laissait à désirer, et la vulgarité de ses façons, voire celle de son langage, blessait à la fois l'orgueil et la distinction native de l'ambitieux auquel elle était unie. Ce fut donc une grosse nouvelle pour tout le monde que celle du débarquement de doña Catalina à Vera-Cruz, nouvelle bientôt suivie de celle de sa marche vers Mexico sous l'escorte de Sandoval, le premier des lieutenans de son mari.

Quels drames intimes durent se passer alors, et quels combats durent se livrer dans l'esprit et dans le cœur de Cortès! L'altier, l'impérieux, le dévot Castillan se trouva brusquement placé dans

une situation que la haute position qu'il occupait rendait singulièrement épineuse, et lui, l'homme des résolutions promptes, irrévocables, dut avoir cette fois de longues hésitations, ne se courber qu'en frémissant. Doña Catalina ne lui était plus seulement indifférente à cette époque, il la haïssait bien réellement, — Bernal Diaz l'affirme, — car il ne pouvait se souvenir sans dépit, et même sans colère, de la contrainte morale à laquelle il avait cédé en l'épousant. En outre, dans l'arrivée si inopinée de sa femme, Cortès, au lieu d'une preuve de tendresse, voyait avec raison une suprême vengeance de son chef, Diego Velasquez, qui, exaspéré d'un côté par les nombreux actes de rébellion de son lieutenant, de l'autre par ses succès inouïs, ne reculait devant aucun moyen pour lui nuire (1). Donc, instrument aveugle du ressentiment de Velasquez, doña Catalina, forte de son titre d'épouse légitime, venait réclamer la place, le rang, les honneurs qui lui appartenaient. Or Cortès, sans s'attirer les colères de l'église, colères que dans sa foi robuste il n'eût osé ni provoquer ni braver, ne pouvait refuser de rendre à doña Catalina la situation dont jouissait indûment, mais avec une sécurité complète, la pauvre Marina. Cette fois, en dépit ou plutôt à cause de sa vive intelligence, la belle Indienne n'allait rien comprendre aux événemens qui se préparaient, au désastre qui allait briser son bonheur et désoler sa vie.

Doña Marina, qui avait reçu le baptême en grande pompe, était une chrétienne convaincue. Toutefois, si sa nouvelle religion la passionnait par sa morale d'essence féminine, c'est-à-dire toute d'abnégation, nombre des dogmes qu'on lui avait expliqués devaient paraître singulièrement obscurs à son esprit. Que savait-elle, au fond, par exemple, du mariage chrétien? Essayons, sur ce point, de nous rendre compte de ses sentimens.

Si la polygamie existait chez les Aztèques, elle n'était permise qu'aux souverains et aux nobles, encore avec certaines restrictions. Ainsi la première femme, et elle seule, avait droit aux cérémonies nuptiales. Celles qui venaient ensuite n'étaient, pour employer l'expression consacrée, que des « concubines légales. » Or, si doña Marina se considérait comme la femme légitime de Cortès, elle savait aussi que, grâce au Dieu des chrétiens, elle n'avait point à re-

(1) Cortès, ne l'oublions pas, relevait hiérarchiquement du gouverneur de Cuba. Nommé par lui chef de la flottille qui devait explorer les côtes du continent américain et tenter d'y fonder un établissement, le futur conquérant, au moment de partir, se vit brusquement révoquer. Au lieu de se soumettre, Cortès, sûr de ses officiers et de ses soldats, se hâta de prendre le large. Velasquez, furieux, envoya plus tard contre le rebelle don Panfilo Narvaez, lequel se fit battre. De là, une haine et une jalousie qui ne s'éteignirent qu'avec la vie du malheureux don Diego.

douter de rivales. N'avait-elle pas vu vingt fois le capitaine, alors que ses alliés lui offraient leurs filles, repousser avec véhémence ces offres, déclarer hautement que son Dieu n'admettait pas qu'un homme pût avoir plusieurs épouses? N'était-ce pas elle qui, heureuse de ces messages, avait été chargée d'expliquer aux ambitieux désireux de s'unir au conquérant l'invincible raison pour laquelle il refusait l'honneur que l'on voulait lui faire? Ces réponses, avec quelle joie intérieure Marina les transmettait aux intéressés, et comme elle l'adorait, ce Christ par lequel l'épouse unique, à jamais unique de Cortès, c'était elle, Marina! car elle se croyait mariée, et comment ne l'eût-elle pas cru?

Le père Olmedo, qui l'avait baptisée, ne la traitait-il pas en toute occasion comme l'épouse de Cortès, et ne blâmait-il pas sans cesse la polygamie? Pendant les deux années employées à cheminer, à combattre, à traiter, que l'on se trouvât dans les plaines, sur les monts ou dans les villes, le zélé missionnaire, chaque matin, avait improvisé un autel et célébré la messe. Or n'était-ce pas elle qui, agenouillée près de Cortès en face de cet autel, avait journellement reçu les bénédictions du prêtre? Ne l'avait-il pas cent fois félicitée de son zèle à lui amener des néophytes? N'était-ce pas lui qui avait baptisé le fils du héros, en lui donnant pour nom et prénom ceux de son père?

Aussi, quel cri désespéré dut sortir de la gorge de la pauvre femme, quelle nuit dut se faire dans son esprit, quel déchirement dut se produire dans son cœur lorsqu'on lui annonça, — et qui eut à remplir cet affreux message? — que Cortès était marié et que sa femme légitime, unique, allait arriver à Mexico! La noble créature ne dut pas croire d'abord à ce qu'elle entendait; elle dut courir à son amant, qui l'évita, puis au prêtre, au *padre* Olmedo. Que put-il lui dire, hélas! qui ne prouvât que jusqu'alors on lui avait menti? Combien elle dut trouver méprisables, elle si confiante, ceux qui l'avaient trompée ou, ce qui revenait au même, laissée dans l'ignorance de la vérité! Quelles lettres touchantes nous lirions aujourd'hui si l'infortunée avait su écrire! Quel récit pathétique nous posséderions si le prêtre aux pieds duquel elle se jeta écrasée par la douleur, eût noté ses plaintes, ses sanglots! Comme on les sent brûlantes, les larmes que versa l'infortunée, et comme, en y songeant, ces larmes feraient aisément couler les nôtres, par la sympathie navrée qu'inspirent les grandes douleurs, alors surtout qu'elles sont imméritées!

Si doux, si tendre que fût au fond le caractère de doña Marina, nous savons que son âme était virile. Aussi, la première surprise, la première explosion de douleur passée, le sentiment de l'amante

atteinte dans son affection, de la mère blessée dans son orgueil, fut-il un sentiment de révolte. Quoi! elle, l'artisan dévoué de la fortune de cet étranger auquel elle avait livré sa beauté, sa jeunesse, son amour, il allait falloir qu'elle se retirât devant une autre femme, subitement apparue? Elle dut savoir que l'autre était détestée, et qu'elle seule, au fond, elle était aimée. Alors pourquoi la condamnait-on à disparaître, et quel rôle jouait donc Cortès dans ce drame? Quoi! il avait su la tromper, et il ne savait pas la défendre! Encore une fois, si intelligente qu'elle fût, il y avait, dans toutes ces aventures, des conséquences, des problèmes tenant à une civilisation que la jeune femme ignorait en partie, et ce qu'on lui disait, loin de la convaincre, ne pouvait que lui paraître faux, inconciliable, irrationnel. Elle eut des heures d'agonie cruelle en voyant se taire autour d'elle tous ses amis et son amant lui-même. Elle vit, sans que personne osât la consoler, crouler son bonheur, qu'elle avait cru inébranlable, et, avec sa fortune, à laquelle elle tenait à cause de son fils, s'effondrer toutes les illusions de son esprit et de son cœur. Dans son désespoir, elle dut croire que le Christ, ce Dieu qu'elle avait adopté avec enthousiasme et au nom duquel on lui parlait, se faisait, lui aussi, le complice des mensonges des hommes.

Mais non; l'idée chrétienne resta puissante et debout dans l'âme de la pauvre désolée, et servit même à l'allégement de son chagrin. Le père Olmedo, peu à peu, eut raison des révoltes de cette âme aimante en invoquant le bonheur de Cortès. Se soumettre, se séparer de lui, c'était l'arracher au péché, lui rendre la paix de sa conscience, l'aider à réparer une faute qui pouvait lui fermer le ciel. On expliqua à la pauvre Indienne comment doña Catalina, bien que détestée, avait droit à ce premier rang qu'elle venait réclamer, et on lui présenta son malheur à elle, Marina, comme une heureuse expiation de ses faiblesses. Une expiation! mais quelle faute avait-elle donc commise en aimant Cortès qu'elle croyait libre comme elle l'était elle-même, en le secondant dans ses entreprises, en l'implorant sans cesse pour les vaincus? Pourquoi venir, si tard, lui parler de vertus, de sentimens, de devoirs qu'on lui avait laissé ignorer, lui présenter d'innocens plaisirs comme des crimes, faire naître des remords d'actions qu'on avait applaudies? Pourquoi Cortès, pourquoi le prêtre qui savait la vérité, la lui avaient-ils dissimulée? Au résumé, la lumière dut avoir peine à éclairer, dans l'esprit de la charmante femme, tous ces points ténébreux. Ce qu'elle comprit, hélas! c'est que Cortès l'abandonnait, que le bonheur de la terre est fuyant, et elle répéta certainement les vers du roi-poète de son pays, qui disent: « Les plaisirs, les grandeurs, les richesses

de cette vie ne sont qu'apparences et ne nous sont que prêtées... Il n'y a sur la terre rien de réel, rien de stable : l'avenir transforme tout. »

Oui, l'avenir transforme tout, et les choses de la terre ne sont que vanités, le poète-roi des Alcolhuas, dans ces strophes célèbres, a pensé et parlé comme le roi hébreu, comme l'Ecclésiaste. Doña Marina avait à peine vingt ans, et, sacrifiée dans son enfance par des ambitieux, de princesse elle était devenue esclave. Maintenant, après quelques sourires de la fortune, voilà qu'elle perdait un sceptre, ce qui lui importait peu, mais du même coup l'homme qu'elle aimait, ce qui faillit lui coûter la vie. La douce femme, après cette épreuve, se tourna vers son fils, reçut l'assurance que le nom qu'il portait ne lui serait pas enlevé, et chercha un adoucissement à son inconsolable peine autour de ce berceau.

Doña Catalina fit une entrée pompeuse à Mexico, et, par politique sans doute, fut bien accueillie par son mari. Installée dans le palais qu'il habitait, ce fut à elle que vinrent aussitôt les hommages qui, la veille encore, s'adressaient à doña Marina. De celle-ci, brisée, délaissée par son ingrat ami, plus un mot chez les historiens espagnols; Bernal Diaz lui-même devient muet. Ce sont les traditions, les légendes qui vont s'emparer de doña Marina, et mainte ballade raconte les douleurs, les désespoirs, les plaintes discrètes de l'abandonnée qui, pouvant briser le trône qu'elle avait élevé, souffrit le mal et ne rendit que le bien.

A l'heure où Cortès cédait à des scrupules auxquels la religion et le devoir, bien que mis en avant, eurent peut-être moins de part au fond que la politique et l'ambition, l'opinion publique, qui est toute avec doña Marina, se dispose à la venger de l'ingratitude de son amant. Doña Catalina, dont la santé est depuis longtemps ébranlée, supporte mal l'air raréfié du grand plateau mexicain, et ne tarde guère à succomber. Cette mort soudaine paraît étrange. On se souvient aussitôt des dissentimens qui ont tenu séparés les deux époux, et la calomnie en tire de perfides conséquences. Cortès est sourdement, puis hautement accusé d'avoir préparé, hâté la mort de sa femme. Il eut connaissance de ces accusations et, les jugeant, avec un noble orgueil, par trop infâmes pour que l'on pût les croire possibles, il les méprisa. Il eut tort, la calomnie passa les mers, motiva une longue enquête, et tous les historiens du héros ont aujourd'hui à le justifier. Ce crime supposé, qui semblait de nature à servir les intérêts de doña Marina, jamais la calomnie n'y mêla, même de loin, le nom de la jeune femme, tant la sympathie et le respect que l'on avait pour sa personne et son caractère étaient grands.

IV.

La mort de doña Catalina, que suivit un long deuil officiel, n'amena aucun rapprochement immédiat entre Cortès et doña Marina. La belle Indienne ne reprit pas la place qu'elle avait si longtemps occupée près du héros et, si les convenances en furent en partie cause, l'humeur volage du conquérant n'y fut pas étrangère. En outre, cette fois encore, l'ambition joua son rôle prépondérant. Saturé de gloire, disposant des revenus d'un grand empire, Cortès se préparait à retourner en Espagne pour y recueillir les applaudissemens et les honneurs auxquels il avait droit, qu'il sentait mériter. Agé de trente-cinq ans, il avait « mené à bien » la conquête de plusieurs royaumes et, selon l'heureuse phrase qui lui est attribuée par Voltaire, donné à sa patrie, sans lui avoir demandé aucune aide, « plus de provinces qu'elle ne possédait de villes avant lui. » Or, à l'heure où le conquérant songeait à s'embarquer, il apprit à l'improviste que Cristoval de Olid, celui de ses lieutenans qu'il avait chargé de soumettre le Honduras, venait, conseillé par le haineux Diego Vélasquez, de se declarer indépendant. C'était là un acte d'audace que son inflexible capitaine, Olid eût dû le savoir, n'était pas homme à laisser impuni.

Convaincu qu'il aurait vite raison de cette rebellion, Cortès se mit en route pour Tabasco et appela doña Marina. Le diacre Aguilar était mort, et le conquérant, comme par le passé, allait avoir besoin des conseils et du savoir de son intelligente interprète, précisément née dans le pays qu'il devait traverser, qui devait lui servir de base d'opérations. Doña Marina accourut; mais, à peine les deux anciens amans étaient-ils en marche qu'une clameur de réprobation s'éleva dans Mexico, et les insinuations, les accusations sur les causes criminelles de la mort de doña Catalina circulèrent avec une nouvelle intensité. Prévenu et voulant rendre muettes la malveillance et la jalousie, Cortès eut recours à un expédient inattendu. Arrivé près d'Orizava, il fit brusquement épouser doña Marina par un de ses officiers, le grave don Juan de Jaramillo, fait imprévu que nous apprend en deux lignes, et sans commentaires, don Bernal Diaz del Castillo.

Ce mariage conclu d'une façon si brusque a naturellement préoccupé les historiens, qui eurent d'abord peine à se l'expliquer. Comment doña Marina, qui aimait tendrement Cortès, put-elle s'y prêter, et comment Juan de Jaramillo, « homme prééminent, » dit Bernal Diaz, et qui occupa plus tard de hauts emplois, put-il, de son côté,

consentir à épouser la maîtresse encore aimée de son capitaine? Gomara parle de surprise; selon lui, on fit boire Jaramillo, et cette assertion fâche don Bernal sans lui arracher la vérité. Cette vérité, elle est aujourd'hui simple, transparente. Doña Catalina était morte subitement, la nuit, près de son mari, et celui-ci avait été dénoncé à l'inquisition comme ayant empoisonné sa femme, dont l'existence l'empêchait d'épouser doña Marina. Une enquête, secrètement conduite, s'instruisait sur ce fait à Mexico par ordre de la cour de Madrid. Don Juan de Jaramillo se dévoua pour son chef, qu'il aimait. Quant à doña Marina, n'était-elle pas toujours prête aux sacrifices? Son mariage imposa silence aux calomniateurs : il rendait la mort de doña Catalina un crime tout à fait gratuit.

L'inutile et folle expédition de Honduras, que Cortès ne s'attendait guère à trouver si laborieuse, ne dura pas moins de deux années. Le bruit que le conquérant avait succombé dans les inextricables forêts de l'isthme de Téhuantepec s'établit si bien à Mexico, où l'on ne recevait aucune nouvelle de sa main, que ses propriétés et celles des officiers qui l'accompagnaient furent vendues. C'est au moment où la petite armée traversa la province de Goatzalcoalco que doña Marina se trouva en face de sa mère et de son frère, convoqués par Cortès à titre de grands feudataires de la couronne. C'est alors qu'elle se vengea du passé en leur faisant assurer les biens et les titres qu'ils lui avaient ravis. C'est aussi pour la dernière fois que don Bernal nous parle d'elle pour nous faire connaître sa grande et noble action.

Au retour de sa stérile campagne, Cortès s'embarqua enfin pour l'Europe et se rendit à Madrid. Là, comblé d'honneurs par Charles-Quint, il épousa doña Juana de Zuniga, nièce du fameux duc de Béjar. Le conquérant, enivré de l'accueil enthousiaste de ses compatriotes, — « il marchait partout suivi, acclamé comme un roi, » — revint bientôt à Mexico en compagnie de sa jeune femme, afin de procéder à de nouvelles conquêtes. Si grande que fût son ambition, si haut que fût son orgueil, il devait être satisfait.

Et doña Marina? La douce femme semble n'être déjà plus de ce monde, et ceux qui étudient la vie de Cortès s'étonnent, s'attristent même, à l'heure du triomphe, de ne plus la voir à son côté. Ne lui doit-il pas en partie la célébrité qu'il a conquise, les honneurs dont il est accablé, la haute fortune à laquelle il est parvenu? Pendant sa vie, qui fut encore longue et qui devait s'achever dans les amertumes de l'oubli, on ne voit jamais le héros se préoccuper de celle qui a fait de lui un grand d'Espagne, et qu'il eût dû, à son tour, honorer ou faire honorer.

Admirable don Quichotte, parfait chevalier errant à tant d'égards, Cortès, il faut bien l'avouer, ne le fut pas en ce qui touche la fidé-

lité à Dulcinée. On le regrette et, sous la rude écorce du guerrier, sous l'affabilité de l'homme de plaisir, sous la ferveur ardente du chrétien, on aimerait à sentir un peu plus de tendresse, de reconnaissance, d'âme! Qui ne trouverait originale, et digne de ses hauts faits, la page qui, par exemple, montrerait le héros se rendant en Espagne conduisant doña Marina? Plus encore que doña Catalina, dira-t-on, la belle Indienne eût été gauche à la cour! Qui sait? Certes, si l'on eût voulu emprisonner son corps souple dans un vertugadin, dans les inflexibles rigidités des étoffes de brocart, — alors de mode, — la grâce féline de doña Marina se fût amoindrie. Mais, hardiment présentée sous les plis harmonieux du pittoresque costume de la province dans laquelle elle était née, quel n'eût pas été le succès de la séduisante Indienne? L'expression voluptueuse de ses yeux, son aimable sourire, sa marche ondulante, cadencée, troublante, lui eussent conquis toutes les volontés. N'oublions pas que, vive, intelligente, vaillante, elle n'était nullement inférieure, du moins comme éducation morale, aux femmes espagnoles de la même époque, et que la langue castillane lui était familière. Encore une fois Cortès, se présentant à la cour de Charles-Quint, fièrement appuyé sur doña Marina, semblerait plus grand encore que marié à la noble nièce du duc de Béjar, et ferait certes meilleure figure dans l'histoire.

Laissons ce rêve. Doña Marina, douloureusement résignée, vit-elle apparaître et régner à Mexico la seconde et brillante femme de Cortès? Vit-elle celui qu'elle ne cessa jamais d'aimer, qu'elle n'accusa jamais, passer près d'elle triomphant sans la reconnaître? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre d'une façon précise. Ce qui est certain, c'est que la jeune femme vécut dans la retraite, loin de la petite cour dont elle avait été un moment la reine, puis qu'elle retourna dans son pays.

On a beau savoir que ceux qui souffrent sont importuns pour les heureux, on voudrait des exceptions, et le complet abandon de Cortès pèse sur sa mémoire. Nul ne pardonne à l'ambitieux qui brisa tant de vies humaines d'avoir désolé ce cœur de femme, de s'être montré ingrat. Tous ses historiens le justifient avec chaleur de la mort de doña Catalina, aucun n'a élevé la voix pour le disculper de l'abandon de doña Marina. Si, pourtant: un d'eux, un seul, a fait une allusion déplaisante au mariage de la jeune femme, que les écrivains mexicains n'ont accepté que comme un sacrifice, puisque les deux époux n'habitèrent jamais ensemble.

D'ailleurs le silence qui s'est fait autour de doña Marina, et qui laisse indécise jusqu'à l'époque de sa mort, est une réponse et prouve dans quelle profonde et modeste retraite elle vécut. Mariée à un

noble écuyer, ayant pour amis tous les officiers de Cortès, lesquels, aussi bien que leur chef, lui devaient en partie leur fortune, le silence ne se serait pas fait d'une façon aussi absolue autour de la belle jeune femme si elle ne l'eût volontairement cherché. J'ai parlé de La Vallière, et c'est véritablement à l'humble sœur Louise de la Miséricorde qu'il faut la comparer dans les dernières années de sa vie, en tenant compte, bien entendu, de la différence des milieux. Les milieux diffèrent, mais le cœur est un; il a partout les mêmes instincts et, en amour, ce sont partout les mêmes blessures qui le font saigner, se désespérer, pâtir.

Au résumé, l'oubli n'a pas plus voulu de la maîtresse du conquérant du Mexique qu'il n'a voulu de La Vallière, et doña Marina est aujourd'hui aussi vivante, plus vivante peut-être que Cortès. Sa beauté, sa grâce, son amour, son humanité, l'ont rendue immortelle. Que de vers espagnols la célèbrent, parlant de ses nobles qualités, de son amour désintéressé, de son héroïsme, de son expiation, et combien de légendes indiennes nous la montrent tendre, charitable, dévouée! Son ombre, dans les parties du Mexique qu'elle a traversées, plane au-dessus de toutes les sources, au-dessus de toutes les fontaines, apparaît assise à l'entrée de toutes les grottes, souriante, les mains pleines de fleurs. Elle est fleur elle-même, elle est oiseau, elle est brise, elle est parfum, elle est murmure. Quel Indien, aux heures crépusculaires, ne l'a vue se dessiner au sommet d'une colline, au milieu des rayons du soleil levant ou couchant, ou errer sous l'ombrage des cèdres séculaires qui la virent autrefois passer? C'est une figure aimable, bienfaisante, dont nul ne redoute l'apparition, car elle ne se montre aux heureux que pour leur sourire, aux malheureux que pour les consoler. C'est dans les replis de la Cordillère qu'elle aime à se promener, autour de la haute montagne qui porte son nom.

Elle est, au dire de ceux qui croient l'avoir le mieux vue, toujours parée de son *huépil* blanc brodé de fils rouges qui laisse deviner ses formes pures, et ce sont aussi des orchidées rouges qui se mêlent d'ordinaire aux tresses de sa luxuriante chevelure. Parfois elle se tient assise sur un rocher, effeuillant des roses moussues, — ces fleurs dont tous les Indiens sont amoureux, — au-dessus d'une eau fuyante; parfois elle se tient debout sur un sommet, et ses cheveux dénoués flottent au gré du vent. C'est surtout, je le répète, dans les vapeurs matinales, parmi l'or, la pourpre, la nacre et l'opale qui teignent le ciel à l'heure où le soleil va surgir, ou dans les brumes éblouissantes qui suivent le coucher de l'astre, que la cherchent ceux qui veulent l'implorer. Ce n'est pas une fée, ce n'est pas une ondine, ce n'est pas une dryade; c'est une âme en

peine qui visite les lieux où elle a aimé, où elle a souffert. Elle est la grâce, le charme, la bonté, la poésie, la tendresse, la constance, et ce n'est pas un médiocre éloge pour une Mexicaine que de s'entendre dire, par celui qui l'aime, qu'elle est douce, belle, gracieuse comme le fut doña Malina.

Revenons à la prose, c'est-à-dire à la stricte vérité historique. La belle maîtresse de Cortès est, à coup sûr, aussi bien dans le passé que dans le présent, la plus intéressante figure de femme du Nouveau-Monde, où les héroïnes sont rares. Il y a dans cette fine silhouette, physiquement, sinon moralement, un vague, une demi-teinte, qui, je le répète, tiennent moins au temps écoulé qu'au manque de détails précis. En revanche, le caractère à la fois énergique et doux, tendre et passionné de la séduisante Indienne est nettement accentué. J'ai donné à l'histoire de doña Marina toute la précision compatible avec la vérité; mais le milieu étrange où elle se meut, et surtout le costume peu familier et difficile à décrire dont j'ai dû la laisser vêtue, nuisent peut-être plus qu'ils n'aident à la juste vision de sa grâce et de sa personne, sans qu'il soit possible d'y remédier. Au résumé, si hardie que soit l'œuvre de restauration que j'ai essayé de réaliser, l'heure était venue de la tenter. Le monde marche, transforme, efface de plus en plus le passé. Encore quelques années, et il deviendrait impossible de montrer, dans le fait de la conquête du Mexique, cet élément obligatoire de tous les grands événemens humains, et, dans le cas présent, tout à fait négligé jusqu'ici : la femme.

Le lieu et la date de la mort de doña Marina sont inconnus, mais tout démontre qu'elle mourut jeune. Elle ignora toujours, sans doute, les tristes déceptions de Cortès lors de son second voyage en Espagne, où la cour et la nation s'occupaient de Pizarre et se souvenaient à peine de celui qui lui avait ouvert les voies. En 1562, époque à laquelle don Martin-Cortès fut, avec ses frères de naissance légitime, accusé de vouloir changer la forme du gouvernement de la Nouvelle-Espagne, et soumis à la torture, doña Marina n'apparaît pas. Si elle eût encore vécu à cette date, — elle n'aurait eu que soixante ans, — la noble femme, à défaut de Cortès déjà mort, serait certainement accourue défendre sa chair. Elle eût rappelé aux bourreaux que le sang qui coulait dans les veines de celui qu'ils martyrisaient injustement était le sang de deux êtres qui avaient donné à l'Espagne tout un monde, le sang d'Hernand Cortès et de son héroïque et tendre amie : Doña Malina!

LUCIEN BIART.

LE

COMBAT CONTRE LE VICE

I.

L'INCONDUITE.

La misère est une plaie qui ronge l'organisme des sociétés civilisées. Parmi les causes qui entretiennent cette plaie toujours saignante, il en est sur lesquelles la volonté individuelle n'a que peu ou point d'action. Ce sont les lois de la concurrence économique, lois fatales contre lesquelles, suivant le conseil du sage antique, « il est inutile de se fâcher, car cela ne leur fait rien. » La lutte d'industrie contre industrie, de peuple contre peuple, d'individu contre individu ne saurait aller sans souffrances, et le progrès lui-même s'achète au prix des ruines et des larmes. A ces souffrances la prévoyance, l'association, la charité, entendue au sens le plus large du mot, peuvent apporter certains adoucissemens; mais elles ne les feront point disparaître. Tout système, socialiste ou chrétien, qui laisse espérer l'extinction du paupérisme est duperie ou chimère.

Cependant la misère a encore d'autres causes qui dépendent davantage de l'homme et de son libre arbitre. Si, parmi ceux qui vivent du travail de leurs bras, l'imprévoyance, la prodigalité, la paresse, la débauche, étaient inconnues, leur condition sociale en éprouverait une amélioration sensible. Mais comme, pour être pauvre, on n'est pas nécessairement parfait, ces vices, qui sont communs à

LA

MARINE DES EMPEREURS

ET LES

FLOTTILLES DES GOTHS

I.

Les grands combats de mer, combats bien plus sanglans autrefois qu'aujourd'hui, car ils étaient la plupart du temps des combats corps à corps, sont heureusement fort rares. A la journée d'Actium, suivant l'énergique expression de Bossuet, « toute la puissance de Rome s'est mise sur mer ; » mais d'Actium à Lépante, il s'écoulera un peu plus de mille six cents ans. Combien de siècles sépareront Trafalgar d'un nouveau débat pour la suprématie maritime! Des élémens encore inconnus interviendront alors, et il est difficile de prévoir quelles nations, à cette époque, se disputeront le sceptre et jetteront les dés ; ce qui reste indubitable, ce sont les surprises que la science réserve à nos petits-neveux : la science est l'arme des nations qui perdent peu à peu leur virilité ; elle les protège pendant un certain temps contre l'invasion des barbares, et nous ne saurions oublier les services que le feu grégeois a rendus à l'empire byzantin. Ne nous arrêtons donc pas dans nos recherches : perfectionnons nos armes, faisons progresser notre stratégie, et prenant pour devise le magnifique mot d'ordre de l'empereur romain, travaillons! *Laboremus.*

Les successeurs d'Auguste auraient à peine eu besoin de marine s'ils n'avaient voulu étendre leur police vigilante jusque sur les mers. Il fallait, dans le plan de la politique impériale, que la paix et le bon ordre régnassent partout. Des stations navales échelonnées sur l'immense littoral de l'empire prévenaient à la fois les mouvemens séditieux des provinces encore mal soumises et les déprédations des pirates. On entretenait une flotte à l'entrée du golfe de Naples : c'était la grande flotte, la flotte du cap Misène, celle que commanda sous Néron un des meurtriers d'Agrippine, l'affranchi Anicetus, et, quelques années plus tard, sous un règne moins affreux, Pline l'Ancien. Une autre flotte demeurait constamment rassemblée à Ravenne, sur l'Adriatique. Rome avait des vaisseaux dans le port de Fréjus ; elle en avait également dans le port d'Aquilée, à l'entrée du labyrinthe que formaient les lagunes des Vénètes ; une division de quarante navires de guerre, montés par trois mille hommes, navires qui se portaient, suivant les circonstances, de Byzance à Cyzique et de Cyzique à Trapézonte ou à Dioscurias, répondaient, avec la flottille du Danube, de la sécurité du Pont-Euxin. La flotte de Syrie et la flotte d'Égypte s'appuyaient au besoin sur une station intermédiaire placée à Carpathos, dans les eaux de la grande île de Rhodes ; la flotte de Bretagne comptait comme auxiliaires la flottille de la Somme et la flottille du Rhin. Sur aucun point la mer n'était sans surveillance : gardée de tous côtés par une force permanente, elle appelait le commerce, rassuré contre la piraterie, à reprendre ses anciennes allures et lui rouvrait, après une longue interruption, le chemin à demi oublié de ses vieux entrepôts.

Arrien nous montrera la marine romaine au cours de ses occupations habituelles : surveillant les côtes, inspectant les postes militaires, ne rencontrant sur mer d'ennemis nulle part et devant, par conséquent, s'abandonner peu à peu à une fatale langueur. Telle la connut Arrien, telle nous la décrira deux cent soixante-six ans plus tard l'auteur des *Institutions militaires*, Flavius Vegetius Renatus, autrement dit Végèce. Aucun progrès sensible n'a marqué le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la bataille d'Actium : « Il y avait toujours à Misène et à Ravenne, dit Végèce, deux flottes montées chacune par une légion. » — Ces deux légions étaient le rebut de l'armée : quand Didius Julianus voulut opposer aux légions de la Pannonie les soldats de marine tirés de la flotte de Misène, la populace de Rome ne put s'empêcher d'insulter aux évolutions ridicules de ces troupes novices qui prétendaient prendre place à côté des prétoriens. — Le préfet de la flotte de Misène commandait les liburnes dans les mers de la Campanie, celui de la flotte de Ravenne étendait ses croisières jusqu'à l'extrémité de la mer Ionienne. Chaque liburne avait son navarque, qui en était à la fois, comme les triérar-

ques d'Athènes, le patron et l'armateur : au navarque incombait le soin d'exercer journellement les pilotes, les rameurs et les soldats.

Végèce énumère les diverses espèces de liburnes dont on faisait usage : unirèmes, birèmes, trirèmes, quadrirèmes, quinquérèmes : « Qu'on ne s'étonne point, ajoute-t-il, de rencontrer tant de rangs de rameurs à bord d'un vaisseau. N'a-t-on pas vu combattre à la journée d'Actium de bien plus gros navires, des sexirèmes et peut-être mieux encore? Les trirèmes seules sont dans la juste mesure. » Les grandes liburnes étaient d'ordinaire accompagnées de brigantins ou de frégates, — *scaphæ exploratoriæ*. — Ces navires légers, qui semblent avoir été originaires des côtes de Bretagne, étaient des galères non pontées à vingt rames de chaque bord. Les Romains les nommaient les *bateaux peints*. On s'est efforcé, en effet, de dissimuler leur approche quand ils vont à la découverte, en leur donnant la couleur de la mer : coque, voiles, gréement, casaques des matelots ou tuniques des soldats, on a tout peint en vert.

Le succès dans les batailles navales dépend, suivant Végèce, du zèle du navarque, de l'habileté des pilotes, de la vigueur de la chiourme : « Ces batailles, remarque-t-il avec raison, se livrent généralement en temps calme; les liburnes n'y déploient pas leurs voiles; ce sont les bras des rameurs qui mettent la masse en mouvement; c'est l'impulsion des rames qui enfonce le rostre dans le flanc du navire ennemi, c'est encore elle qui soustrait la liburne au choc dont on la menace. L'énergie de la vogue et l'adresse du pilote à manœuvrer le gouvernail décident de la victoire. »

L'émule de Turenne, le célèbre Montecuculli, et le chevalier de Folard faisaient, paraît-il, grand cas du livre de Végèce; je n'accorderai pas, pour ma part, la même estime au livre v de cet ouvrage, livre dans lequel Végèce traite de la science navale. Végèce me paraît confesser, dès le début du premier chapitre, son incompétence sur un sujet qui ne fut jamais, d'ailleurs, familier aux Romains : « La mer, dit-il, est depuis si longtemps pacifiée que je puis passer rapidement sur ce qui la concerne. » La rapidité ne devrait pas exclure, en pareille matière, la précision et l'exactitude. Végèce nous apprend cependant qu'on se sert dans les combats de mer de toutes les sortes d'armes dont on fait usage sur terre; « on y emploie même, ajoute-t-il, les machines qui garnissent, pour la défense des places, les murailles et les tours. » Les soldats sont aussi munis d'armes défensives; ils portent généralement l'armure complète, ou tout au moins la demi-cuirasse, avec le casque et les jambières. Leurs boucliers doivent être assez solides pour résister aux volées de pierres dont l'équipage sera très probablement assailli, assez larges pour préserver ceux qui les portent de l'atteinte des faux et des harpons. Le combat débute généralement par une grêle

de flèches, de cailloux, de balles de plomb, que font pleuvoir sur le vaisseau ennemi tous les engins de guerre connus : frondes, fustibales, onagres, balistes, scorpions. L'abordage n'en est pas moins, la plupart du temps, le seul moyen d'en finir. Le capitaine qui ne veut s'en fier qu'à son courage accroche hardiment sa liburne au vaisseau de son adversaire, jette un pont d'un navire à l'autre et passe avec son équipage à bord du bâtiment qu'il est décidé à réduire. On combat alors corps à corps, le bouclier au bras et l'épée au poing. La mêlée s'engage et se prolonge : des poutres ferrées des deux bouts, pendant du haut du mât, à la façon d'une longue antenne, sont mises en branle à l'aide de cordages fixés à l'une des extrémités. Ces béliers marins abattent et renversent tout ce qui se rencontre sur leur passage : hommes, murailles ou tours. Des faux au fer tranchant taillent en même temps, de droite et de gauche, le gréement; des soldats intrépides vont, dans de petits canots, couper les saisines du gouvernail. Si l'on ne réussit point à forcer l'ennemi l'épée à la main, on veut tout au moins le mettre hors d'état de nuire en l'immobilisant. Les grandes liburnes ne sont pas faciles à enlever : elles ont de hauts pavois et des tours d'où leurs soldats peuvent dominer l'ennemi et lui tuer beaucoup de monde. Aussi, n'osant ni les joindre, ni les approcher, essaie-t-on souvent de les incendier de loin. Après avoir entouré d'étoupes le bois des flèches, on trempe ces traits, suivis d'une longue queue flottante, dans un mélange d'huile, de soufre et de bitume ; puis, à l'aide des balistes, on les lance tout en feu sur la liburne qui a défié l'éperon et l'abordage. Le fer s'enfonce profondément dans les planches enduites de poix, de résine ou de cire. Ce n'est pas miracle si l'étoupe enflammée y propage aisément l'incendie.

Voilà bien des engins en action ; nos combats modernes seront à peine plus compliqués. L'éperon continuera de jouer son rôle, cette fois avec une formidable puissance ; les feux de bordée, le lancement des torpilles automotrices remplaceront avantageusement le jeu des balistes et celui de la poutre ferrée ; les torpilleurs seront bien autrement à craindre que les petits bateaux qui allaient, pendant la mêlée, couper sournoisement les cordages dont la boucle servait de gonds au gouvernail. Quant à l'abordage, malgré tous les instrumens de destruction que la science a mis dans nos mains, je ne crois pas qu'il ait encore dit son dernier mot. Ce sera peut-être, pour le vaisseau frappé dans ses œuvres vives d'un coup clandestin, le suprême expédient et la dernière ressource.

Si peu redoutable, si peu exercée que fût la flotte romaine, cette réunion de liburnes, grandes et petites, était cependant pour l'époque une puissante flotte de guerre : l'équivalent de nos vaisseaux cuirassés. Elle n'empêcha pas les Goths, au temps de Valé-

rien et de son successeur, de se répandre du fond du Pont-Euxin jusqu'aux extrémités de la mer Égée. Quels services, en dehors d'un service de police, avait-elle rendus jusque-là? Quels faits d'armes signalèrent, pendant près de trois siècles, son existence? A quelles expéditions les Césars, les Flaviens et les Antonins, sans compter les usurpateurs, la convièrent-ils à prendre part? Un résumé rapide du règne des vingt-six empereurs qui succédèrent à Claude et qui précédèrent Valérien nous permettra d'apprécier le rôle dévolu aux flottes impériales durant cette période.

II.

L'histoire grecque se déroule avec la rapidité de l'éclair; l'histoire romaine entasse siècles sur siècles et sa durée même en exclut l'unité. Depuis Auguste, — on pourrait presque dire depuis Marius et Sylla, — Rome n'est plus dans Rome; elle est tout entière dans les camps. Montesquieu a comparé l'empire romain à une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger : « Peut-être, ajoute-t-il, est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est, à certains égards, plutôt républicain que monarchique. » Ce qui me frappe, même chez les Antonins, quand je les contemple au Musée du Louvre, avec leur tête carrée, leur front bas, leur corps gigantesque et massif, c'est la prédominance de la matière sur l'esprit, prédominance qui s'accuse d'une façon si visible dans les moindres détails d'une structure faite pour décourager le ciseau de Phidias. Tous ces colosses semblent écraser le monde sous leur large pied brutal. Quelle distance entre ces Hercules et les Apollons que divinisa le génie des Grecs! Mais si les héritiers de César pèsent lourdement sur la terre fatiguée d'un pareil fardeau, il faut avouer aussi que le vieil Atlas eût pu s'en fier à eux du soin de le remplacer. Les empereurs romains ont, pendant trois cents ans, porté le poids du ciel sur le fer de leurs piques : l'univers chancelant reprenait toujours, grâce à cet appui, son équilibre. Les deux ou trois siècles qui nous sont généralement représentés sous des couleurs si sombres ont été, — la chose est incontestable, — de toutes les périodes historiques, celle où le double fléau de la guerre et de l'anarchie a le plus légèrement effleuré le front des peuples.

Le tempérament légal du Romain facilitait d'ailleurs singulièrement la tâche des empereurs. Nous vivons encore aujourd'hui des lois que Rome nous a léguées, et, bien que ce peuple dur et implacable ne soit pas fait pour inspirer à qui s'est épris d'un idéal plus

pur une bien vive sympathie, nous serions injustes si nous méconnaissions de quel trésor sans prix la société moderne lui demeure redevable. De Rome nous est venue la science la plus indispensable, celle qui maintient les hommes dans le respect mutuel de leurs biens et de leurs droits, les empêchant ainsi de retourner par une pente insensible à l'anthropophagie : je veux parler de la science du gouvernement. Il est dans la destinée de la race humaine de ne pouvoir se promettre, fût-ce aux époques les plus favorisées par la Providence, que de courts intervalles d'une existence tranquille ; néanmoins, quand les Goths firent trembler l'empire romain sur sa base, deux cent quarante-six ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort d'Auguste, cinq années de plus que nous n'en comptons entre notre époque et l'avènement de Louis XIV au trône; de bons et de mauvais princes avaient exercé le pouvoir ; la confiance du monde dans les fortes institutions qui lui garantissaient, avec la paix sociale, l'exacte administration de la justice, était telle encore que l'inondation des barbares éveillait à peine dans l'empire ravagé quelques doutes sur l'éternité d'une puissance si nécessaire à la conduite de l'humanité.

Quand le grand évêque de Meaux entretenait le jeune dauphin de France « de la folie cruelle et brutale » de Caligula, « de la stupidité de Claude, » du règne de Néron, « le persécuteur du genre humain ; » quand il montrait à cet enfant destiné au trône Galba, Othon et Vitellius périssant successivement dans l'espace de moins d'une année, semblables à ces buveurs que terrassent l'un après l'autre les vapeurs de l'orgie ; quand il lui parlait « de la courte joie » apportée à l'empire par Vespasien et par son fils Titus, quand il faisait revivre Néron dans la personne de Domitien et ne laissait « respirer de nouveau le monde » que sous Nerva, sous Trajan, sous Adrien lui-même, bien que le règne d'Adrien ait été « mêlé de bien et de mal ; » quand il dépeignait Antonin le Pieux, « toujours en paix, mais toujours prêt, dans le besoin, à faire la guerre, » Marc Aurèle, en revanche, « toujours en guerre et toujours prêt à donner la paix à ses ennemis et à l'empire, » Lucius Verus, « endormi dans la mollesse, » Commode démentant « par ses brutalités » le sang glorieux d'où il était sorti, Pertinax immolé à la fureur de soldats licencieux, l'empire mis à l'encan et trouvant dans le jurisconsulte Didius Julianus un acheteur, Sévère l'Africain triomphant en Syrie, en Gaule et dans la Grande-Bretagne, Caracalla marchant à une mort tragique par un chemin tout semé de carnage, le Syrien Héliogabale étonnant l'univers « par ses infamies, » Alexandre Sévère « vivant trop peu pour le bien du monde, » le tyran Maximin, issu de race gothique, osant porter la main sur le sceptre des Césars, les deux Gordiens et l'Arabe Phi-

lippe, Dèce, Gallus, Volusius, Émilien, défilant au fond du tableau comme des ombres, et « ce vénérable vieillard, » Valérien, à qui la souveraine puissance fut déférée dans un jour d'alarme, livré aux Perses par la trahison, Gallien, le fils et le collègue du monarque captif, « achevant de tout perdre » par son inaction, — il allait à son but par une route inflexible. Sa logique chrétienne ne voulait, à travers tous ces événemens dont il arrêtait par quelques traits de feu les grands contours, discerner qu'une lumière : la poursuite des desseins de Dieu sur son église. La critique moderne ne saurait accompagner l'éloquent prélat dans cette voie; Montesquieu et Gibbon ont refusé, aussi bien que Voltaire, de l'y suivre. « La brièveté des règnes, écrit Montesquieu, les divers partis politiques, les différentes religions, les sectes particulières de ces religions ont fait que le caractère des empereurs est venu à nous extrêmement défiguré. » Je n'essaierai pas de réformer les jugemens de l'histoire sur ce point; je tiens à me renfermer exclusivement dans mon sujet technique et je pense bien moins à savoir sous quel régime le monde a vécu depuis l'avènement d'Auguste en l'an 31 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'élévation de Claude II le Gothique en l'année 268 de notre ère, qu'à grouper de mon mieux tous les faits maritimes, sans acception de pays ou de siècle, pour en chercher la loi et pour leur demander d'utiles enseignemens.

César, suivant l'expression de Tacite, n'avait fait que montrer la Bretagne aux Romains; il ne la leur avait pas donnée. Eût-il même conquis ce territoire si profondément séparé du reste du monde, qu'il eût probablement hésité à en garantir la paisible possession au sénat : « Le Gaulois, disait-il, est prompt et ardent à prendre les armes; il manque de fermeté dans les revers; le Breton, au contraire, est tenace; il faut revenir souvent à la charge pour le soumettre. » Cette soumission définitive, Claude voulut l'entreprendre dès le début de son règne. Déjà Caligula y avait songé : le poignard de Chéréas ne lui laissa que le temps d'élever à l'entrée du port de Boulogne un phare qui put du moins faciliter l'exécution du plan de campagne arrêté par son successeur.

Claude alla s'embarquer à Ostie. Deux fois, avant d'avoir réussi à gagner Marseille, il faillit sombrer sous une bourrasque de mistral en vue de la côte ligurienne d'abord, près des îles d'Hyères ensuite. Ce premier pas n'avait certes rien d'encourageant; plus d'un Romain serait rentré chez lui : Claude continua sa route. De Marseille il atteignit Gesoriacum par terre, en traversant les Gaules. Gesoriacum, c'était autrefois Boulogne-sur-Mer, comme les îles Stéchades étaient les îles d'Hyères. Arrivé à Gesoriacum, l'empereur ne se borna pas, comme son prédécesseur, — s'il nous faut croire le moins croyable de tous les historiens, — à emporter pour tout trophée des coquil-

lages ramassés sur la plage; il exposa sans crainte son auguste personne à de nouveaux hasards. La flotte leva l'ancre et les blanches falaises de l'autre côté du détroit apparurent bientôt. En peu de jours, sans combat, sans une goutte de sang versé, Claude achevait la réduction de la partie de l'île qu'il tenait à soumettre. Ce résultat était plus positif que la pointe militaire tentée en courant par César; elle témoigne incontestablement d'un plan bien conçu, de préparatifs sagement ordonnés, et surtout d'une remarquable habileté politique. Six mois après le départ de Claude, la ville de Rome le voyait revenir triomphant. Le triomphe pouvait être plus mal décerné : Claude ne s'était pas contenté de ramener l'Angleterre insurgée sous le joug; il avait, au rapport d'Orose, conduit ses frêles vaisseaux jusqu'à la hauteur des Orcades.

A qui donc, si vous la lui refusez, accorderez-vous la couronne navale; et pourriez-vous citer de plus grandes victoires remportées jusque-là sur l'Océan? La Bretagne, l'île Iverne, « qui est presque aussi étendue et dont l'herbe savoureuse rassasie en quelques heures les troupeaux, » l'île Thulé, où le soleil, à l'époque du solstice d'été, ne cache jamais son disque sous l'horizon, toutes ces contrées à demi fabuleuses avant cette campagne n'avaient plus de mystères pour les géographes romains. En voyant partir Claude, Pomponius Mela en eut le pressentiment : « On ne tardera pas, disait-il, à parler de la Bretagne et de ses habitans d'une façon plus sûre et plus positive. Le plus grand des princes va nous ouvrir ce pays si longtemps fermé. » Oui, que le ciel conserve Claude à Rome, que ses successeurs gardent ses traditions et un temps viendra où, suivant la parole du poète, « la vaste barrière formée par l'Océan ouvrira un passage vers d'autres continens et vers de nouveaux mondes; les rivages reculés de Thulé ne seront plus considérés comme la dernière demeure de l'homme. »

Il y a deux Claudes dans l'histoire : celui qui, dans les luttes du champ de Mars, faisait, d'un coup de poing, sauter toutes les dents à son adversaire et celui que son grand-oncle Auguste n'osait pas montrer au peuple romain, de peur qu'il ne prêtât à rire aux mauvais plaisans (1). L'avorton que « la nature, assurait sa mère Antonia, n'avait pas pris le temps de finir, » ne fut pourtant pas un si mauvais prince. Ses ennemis les plus acharnés n'ont pu nous dissimuler l'importance des travaux auxquels il présida, et tous sont tombés d'accord pour lui reconnaître un esprit singulièrement cultivé. On cite de cet empereur, déclaré bien lestement, à mon sens, stupide, des jugemens qui eussent fait honneur à la sagacité de Sancho Pança.

(1) Claude Ier régna de l'année 41 à l'année 54 de notre ère; Claude II, dit *le Gothique*, monta sur le trône en l'année 268.

Montesquieu en a fait à bon droit la remarque : « Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune. » Comme le roi Louis XVI, auquel il n'a manqué que le don de séduire, Claude Ier adorait la géographie. La seule expédition militaire qu'il ait commandée en personne tourna surtout au profit des géographes, dont elle accrut considérablement le domaine.

Malheureusement, les héritiers successifs du pouvoir, depuis la mort de Claude jusqu'à l'avènement d'Adrien, furent loin de montrer le beau feu du petit-fils de Livie; ils négligèrent la mer et ne contribuèrent pas d'une façon bien marquée aux progrès qui excitaient toute la sollicitude du souverain célébré par Pomponius Mela. Néron seul eut une grande pensée : il conçut le projet de percer l'isthme de Corinthe. Les historiens n'y ont vu qu'une preuve irréfutable « de son extravagance. » L'opposition ne traitait pas mieux M. Guizot quand l'illustre orateur osait prévoir le jour où l'on ouvrirait un passage aux vaisseaux de l'Atlantique à travers l'isthme de Panama. « Connaissez-vous, monsieur, lui criait-on alors, beaucoup d'isthmes qui aient été percés? » Qu'aurait dit le peuple le plus spirituel de la terre s'il eût vu le premier ministre du roi Louis-Philippe « haranguer les prétoriens pour les exhorter à ce grand ouvrage, et, au signal donné par la trompette, enfoncer le premier la pioche en terre, remplir la corbeille des débris du sol et en charger, comme un simple manœuvre, ses épaules? » Voilà cependant ce que fit Néron en présence des troupes qui l'avaient accompagné dans l'Achaïe. Je crois qu'il leur donnait, en cette occasion, un très louable exemple, car les soldats de Rome ont dû en partie leurs succès à l'habitude du travail, et s'ils n'avaient ouvert autant de routes qu'ils ont soumis de peuples, leur domination ne se serait pas étendue si rapidement sur la surface du globe. L'isthme de Corinthe ne fut pas percé : ce fut un malheur plein de conséquences; personne n'osa plus s'attaquer aux isthmes. Ce qu'on aurait donc pu reprocher à Néron, ce n'est pas d'avoir entrepris cet utile travail, c'est de ne pas l'avoir achevé.

Il n'est vraiment que juste de faire honneur aux princes des grandes choses qui s'accomplissent sous leur règne, car on n'hésite guère à leur imputer les catastrophes dont le ciel se plaît quelquefois à punir la démence commune. Quand une éclipse de soleil menace les Chinois de leur ravir la lumière du jour, le souverain du Céleste-Empire, pénétré des lourdes responsabilités qui pèsent sur sa tête, fait en tremblant son examen de conscience; il se demande, le front courbé jusqu'à terre, quel si grand péché il a pu commettre pour qu'une semblable calamité vienne visiter ses peuples. L'empereur de Chine est de l'avis des

écrivains de l'*Histoire auguste*; il croit que le dispensateur suprême des biens et des maux ne s'occupe que de l'être chétif dont la main tient le sceptre, et que les nations, quoi qu'elles fassent, ne provoquent jamais par elles-mêmes sa justice. Ce système simplifie peut-être l'étude de l'histoire; il a l'inconvénient de ne point tenir compte des honnêtes intentions et de ne réserver que le blâme aux courageux efforts, lorsque le succès leur manque.

Claude Ier, — Tiberius Drusus Claudius, fils de Drusus et oncle de Caligula, — Claude Ier, honoré du double surnom de Germanique et de Britannique, était mort en l'année 54 de notre ère, d'un trépas trop subit pour qu'il n'en courût pas dans Rome quelques méchans bruits : il fallut attendre près de soixante-dix ans avant de retrouver un empereur géographe (1). Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan lui-même, n'ont peut-être pas été tout à fait indifférens à la marine; l'histoire n'a pas gardé trace des services qu'ils ont pu rendre à la géographie. Galba, Othon et Vitellius n'en auraient pas eu, il est vrai, le loisir, mais Vespasien eut plus de temps devant lui : pendant ses dix années de règne, Vespasien se contenta de naviguer sur le lac de Génésareth; il y défit les Juifs et leur tua plus de six mille hommes. Ce triomphe lui donnait sans doute le droit de faire frapper une médaille; c'était, à mon sens, aller un peu loin que de vouloir consacrer le souvenir de la défaite des Israélites par le bronze ambitieux qu'ont recueilli nos numismates. Ce bronze représente, en effet, une Victoire montée sur la proue d'un vaisseau, une couronne et une palme à la main, avec cet exergue : *Victoria navalis*. Les victoires navales, ce sont celles qu'on remporte sur l'eau salée. Il y a eu de très beaux combats livrés sur les grands lacs de l'Amérique, des lacs auprès desquels le lac de Génésareth paraîtrait à peine un étang; ces combats n'ont jamais pu cependant arriver à la notoriété du combat du *Shannon* et de la *Chesapeake :* ce qui se passe sur l'eau douce est affaire de mariniers.

Sous le règne de Titus, la flotte d'Agricola fit le tour de l'Angleterre par le nord; elle reconnut de nouveau les Orcades et l'Irlande. Peut-être Agricola eût-il poussé plus loin, peut-être l'eût-on vu, après avoir visité « les sept îles Émodes, en face de la Germanie, le golfe Codan avec sa grande île occupée par les Teutons, aller aborder aux rivages de Thulé; » Domitien, que l'espoir de ces grandes découvertes touchait peu et qui n'avait qu'un goût très médiocre pour l'hydrographie, se hâta de rappeler Agricola et de le condamner à une obscure vieillesse. Trajan aurait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1883, *le Commerce de l'Orient sous le règne de l'empereur Claude.*

sans doute montré plus de penchant pour ces grandes entreprises. A peine eut-il battu les Daces et mérité par ses victoires en Asie le surnom de Parthique, qu'il voulut s'avancer jusqu'à l'embouchure commune de l'Euphrate et du Tigre. Cet empereur qui faisait sculpter des birèmes sur sa colonne, sans soupçonner qu'il allait ainsi fournir un nouveau thème à des discussions assoupies, se borna, — qui l'eût cru? — à contempler l'océan du rivage. Un vaisseau cependant était là, se balançant doucement sur ses ancres, n'attendant qu'un souffle favorable pour déployer ses voiles et se diriger vers les Indes. « J'aurais volontiers entrepris moi-même ce voyage, dit l'empereur, si j'étais dans un âge moins avancé. » Christophe Colomb comptait plus de soixante-six ans au moment où il partit pour sa dernière expédition; Trajan n'en avait que soixante-trois lorsqu'il recula devant la traversée du Golfe-Persique. L'excuse invoquée par l'empereur me paraît cependant valable. Quant au successeur que Trajan se donna un peu à regret, s'il est permis de lui adresser quelque reproche, ce n'est pas celui d'avoir été un empereur sédentaire. Adrien passa presque toute entière sa vie sur les routes : il se croyait tenu d'imiter le soleil et de réchauffer successivement de ses rayons les diverses parties d'un empire dont la superficie comprenait près de six fois et demie la surface de la France.

Le souverain qui avait visité l'Angleterre, la Sicile et l'Afrique, affronté les neiges de la Calédonie et les plaines embrasées de la Haute-Égypte, laissa son héritage à un sénateur de cinquante ans, Antonin le Pieux. Antonin, durant vingt-trois années de règne, ne fit d'autre voyage que celui de Rome à Lanuvie. Le monde ne s'en trouva pas plus mal; l'hydrographie y perdit beaucoup. Adrien n'avait pas la chasteté de Claude, « le seul des quinze premiers Césars dont les amours, a dit Gibbon, n'aient pas fait rougir la nature; » il partageait du moins avec le petit-neveu d'Auguste le désir d'étendre le domaine d'une science qu'on n'a jamais cultivée sans en retirer de grands profits. En même temps qu'il reprenait les sages traditions d'Auguste et songeait à resserrer l'empire dans ses limites naturelles, Adrien se proposait de chercher d'amples compensations aux agrandissemens douteux qu'il sacrifiait, dans le nouvel essor imprimé au commerce. Il faisait reculer pour la première fois le dieu Terme; il vouait, en revanche, un culte particulier à Mercure. On ne lui plaisait pas moins en rédigeant des routiers et des portulans qu'en soutenant quelque thèse ingénieuse, ou en alignant de jolis petits vers. C'est à cette heureuse tendance que nous devons la célèbre lettre qui lui fut adressée par Arrien, alors gouverneur de la Cappadoce. Cette lettre contient, sous le nom

de *Périple du Pont-Euxin,* une description fort intéressante des deux rives de la Mer-Noire.

Je ne vois aucun fait maritime à relever pendant les règnes de Marc Aurèle, de Commode et de Pertinax; avec Septime Sévère, qui monta sur le trône en l'année 193, nos annales se rouvrent. L'expédition de Septime Sévère contre les Bretons et les Calédoniens doit avoir coûté à l'empire, si les écrivains contemporains n'ont rien exagéré, plus de cinquante mille hommes. Travaillé de la goutte à ce point qu'on était obligé de le porter en litière, Septime alla mourir à York dans la soixante-sixième année de son âge, terminant sous les armes un règne de dix-huit ans à la fois glorieux et prospère. Avant de rendre le dernier soupir, il prononça ce mot resté célèbre : « J'ai été tout ce qu'on peut être; à quoi cela me sert-il aujourd'hui? — *Omnia fui, et nihil expedit.*» Cela vous sert, souverain sceptique, souverain injuste à cette dernière heure envers vous-même, à laisser un nom honoré dans l'histoire. Le jour où les Romains compteront cet avantage pour peu de chose, c'en sera fait, croyez-le bien, de leur grandeur.

III.

Après le règne glorieux de Septime Sévère et le règne odieux de Caracalla, suivi du pouvoir éphémère de Macrin, l'Orient eut la satisfaction de voir deux de ses enfans, Héliogabale et Alexandre Sévère, assis sur le trône d'Auguste. Héliogabale fut massacré par les prétoriens, le 10 mars 222; son cousin, le fils de Mammée, fit goûter à l'empire les douceurs d'un règne de treize ans, tout empreint d'une mansuétude et d'une suavité presque chrétiennes. Le revenu général des provinces s'élevait alors à près de 400 millions de francs. Les labeurs ingrats d'une expédition dirigée contre la Perse compromirent le prestige du jeune empereur. Il était difficile à cette époque de maintenir la discipline; pour réprimer l'esprit séditieux de ses soldats, Alexandre crut qu'il suffirait de faire appel à leur amour-propre : du haut de sa grandeur, il les appela des bourgeois; si je ne craignais d'user d'un terme trop familier, je dirais des *pékins.* « Retirez-vous, Quirites, leur cria-t-il, et déposez les armes. » Les quirites obéirent; ils gardèrent un mortel souvenir de l'injure. Pendant qu'Alexandre Sévère commandait en personne une armée considérable rassemblée sur le Rhin, une sédition plus grave éclata. Un propos dédaigneux ne réussit pas à la calmer : Sévère fut égorgé par quelques centurions dans sa tente. Tel était, depuis Auguste, le sort de beaucoup d'empereurs romains.

Héliogabale et le doux Sévère étaient un anachronisme : Rome

revint, par instinct, à ce culte de la force physique qu'elle avait paru un instant abjurer. Le successeur que les soldats mutinés donnèrent à Sévère mesurait plus de huit pieds romains de haut : 2m,35. Il lui arriva souvent de boire dans un jour vingt-six litres de vin et de manger jusqu'à soixante livres de viande; on le disait de force à terrasser sept des plus vigoureux soldats de l'armée. Ce géant, doué de l'appétit de Polyphème, n'était pas un Romain ; Maximin reconnaissait pour auteurs de ses jours deux barbares ; son père était de race gothique, sa mère appartenait à la nation des Alains. Qu'était donc devenue la cour élégante et polie d'Auguste? On n'apprécie pas à sa juste valeur l'immense service que nous a rendu l'invention de la poudre; elle a soustrait le monde à la domination des butors.

En l'année 235, les butors trouvaient aisément à qui parler : les régions du Nord laissaient alors descendre peu à peu vers le monde romain une nouvelle famille de peuples qui semblait vouloir rendre à la race humaine les proportions gigantesques des temps héroïques. Si, comme on l'a prétendu avec une grande apparence de raison, les régions polaires, refroidies les premières, ont été aussi les premières à présenter des conditions d'existence possibles, il est tout naturel que la péninsule scandinave ait mérité le nom que lui donne Jornandès, de fabrique des nations et de réservoir des peuples. A une époque qui doit être postérieure à l'âge de la pierre polie, puisque déjà on construisait des vaisseaux, trois bateaux partirent de cette île Scanzia, qui, suivant le géographe Ptolémée, affecte la figure d'une feuille de cèdre, et vinrent aborder au rivage opposé de l'océan, non loin de l'embouchure de la Vistule. Un de ces vaisseaux, moins bon marcheur que les deux autres, était resté en arrière. On donna par dérision à ceux qui le montaient le nom de Gépides, ou traînards : *gépanta* signifiant, dans la langue de ces aventuriers, paresseux. Les Gépides formèrent plus tard une des puissantes tribus de la grande nation des Goths. Des siècles s'écoulèrent : les Goths s'étaient insensiblement portés des bords de la Vistule à ceux du Borysthène. Ils suivirent, poussant devant eux leurs troupeaux, le cours de ce grand fleuve et occupèrent, sans rencontrer de résistance sérieuse, les immenses plaines de l'Ukraine. Au début du IIIe siècle de notre ère, sous le règne du successeur d'Heliogabale, ils apparurent sur le littoral du Pont-Euxin, avec leurs boucliers ronds, leurs épées courtes, et leurs rois héréditaires. On les prit d'abord pour des Scythes et longtemps on ne leur donna pas d'autre nom : c'était cependant une tout autre race qui venait réclamer sa place au soleil. « Les Goths, dit Jornandès, dépassaient les Romains en taille et en bravoure. » On redouta bientôt leur fureur guerrière dans le combat.

Malgré sa vigueur incomparable, Maximin ne put échapper au destin de ses prédécesseurs; il périt bientôt, assassiné avec le jeune césar son fils. Dans l'espace de quelques mois, six princes disparurent, successivement frappés par le glaive. Les Goths cependant avançaient toujours, ravageant la Dacie, inquiétant la Mœsie, marquant chacun de leurs progrès par d'incroyables massacres. Les Perses en Asie n'étaient guère moins menaçans. Un professeur de rhétorique, Misithée, donna sa fille à un empereur de dix-neuf ans, le jeune Gordien, et marcha lui-même, sous le titre de préfet du prétoire, à la tête des armées. Les Perses reculèrent devant ce général improvisé. La vigueur d'âme d'un Sourdis, d'un Richelieu ou d'un Mazarin vaut bien pour la conduite d'un empire la force corporelle d'un Maximin. La fatalité, cependant, s'en mêlait : Misithée mourut de la dysenterie et Gordien, victime d'un attentat militaire, alla rejoindre dans la tombe Maxime et Balbin, les deux Gordiens de Carthage, Maximin lui-même et Alexandre Sévère.

Est-ce un Romain du moins qui recueillit alors la pourpre impériale? Non! ce fut encore un barbare : Philippe l'Arabe, né à Bostra, sur les confins de la Mésopotamie, fut appelé à l'empire par les soldats. « Les trente-cinq tribus du peuple romain, dit Gibbon, s'étaient entièrement fondues dans la masse commune du genre humain. Le vulgaire aveugle comparait la puissance de Philippe à celle d'Adrien ou d'Auguste : la forme était la même, le principe vivifiant n'existait plus; tout annonçait un dépérissement universel. » Ce que les légions d'Asie avaient fait, les légions d'Europe pouvaient le défaire : armée de Mœsie élut à son tour son empereur. Placé entre l'alternative de la pourpre ou de la mort, Dèce se résigna; il choisit le pouvoir. Philippe fut tué, dès la première bataille; Dèce, universellement reconnu par les provinces et par le sénat, n'eut plus à combattre que les Goths.

Ces Goths qui avaient vaincu et subjugué toutes les tribus placées sur leur chemin étaient des ennemis bien autrement redoutables que les premières hordes contre lesquelles avaient eu jadis à combattre Trajan et Arrien : la tactique que leur opposèrent les généraux romains ne paraît pas cependant avoir différé beaucoup de celle dont Arrien recommandait l'usage contre la tribu guerrière des Alains, tribu qui habitait alors, au nord du Caucase, les vastes steppes du gouvernement actuel d'Astrakan. « Rangez d'abord soigneusement, disait le gouverneur de la Cappadoce, vos troupes en bataille, infanterie, cavalerie, artillerie, en profitant de tous les accidens du terrain, puis attendez, ainsi préparé, l'attaque dans vos positions. Le plus grand silence doit régner dans les rangs, tant que l'ennemi n'est pas à portée de trait : à ce moment, mais à ce moment seulement, s'élèvera, d'un bout de la ligne à l'autre, une clameur

formidable ; les flèches, les javelots, les pierres, les traits énormes que dardent les balistes, pleuvront de tous côtés. Cette grêle de projectiles empêchera vraisemblablement les barbares d'aborder corps à corps la phalange. Supposons cependant que les Scythes, malgré tout, arrivent à nous joindre : les trois premiers rangs, se touchant des épaules, se couvrant de leurs boucliers, soutiendront, sans broncher, le choc ; le quatrième rang enverra ses traits par-dessus la tête des trois autres. Dès que l'ennemi fera mine de reculer, on lancera contre lui la cavalerie. La phalange prendra en même temps le pas accéléré et suivra la cavalerie d'aussi près que possible, pour la soutenir au besoin. »

Les provinces romaines étaient déjà envahies quand Dèce monta sur le trône. Ce vaillant général ne pouvait laisser dévaster impunément le territoire de l'empire : il dut prendre l'offensive. Dèce trouva les barbares occupés au siège de Nicopolis, ville fondée par Trajan sur le Jaterus en Mœsie. Les Goths, à son approche, se retirent : ils se retirent de la Mœsie, mais c'est pour aller assaillir la Thrace. Philippopolis, qu'ils investissent, est emporté d'assaut ; près de 100,000 hommes y périssent. Dèce revient à la charge : il attaque les Goths sous les murs d'une bourgade de la Mœsie. Une bataille des plus sanglantes s'engage : Dèce et son fils y succombent. Le successeur que l'armée leur donne achète la paix et la retraite des barbares d'un prix ignominieux ; Gallus consent à payer un tribut annuel aux Goths. Rome, à ce coup inattendu, s'indigne ; le gouverneur de la Pannonie et de la Mœsie, Émilien, renie l'odieux traité et ranime le courage des troupes ; les barbares sont chassés au-delà du Danube. La victoire a fait d'Émilien un empereur ; Gallus est immolé par ses propres soldats. Mais déjà Valérien est en route à la tête des légions de la Gaule et de la Germanie : Valérien se propose de venger Gallus. Le règne d'Émilien aura duré quatre mois ; l'armée qui lui donna la pourpre sur le champ de bataille n'hésite pas à tremper ses mains dans le sang d'un souverain dont elle est déjà lasse.

Le trône est maintenant occupé par un général de soixante ans. Le sénat montrait d'ordinaire un goût prononcé pour les vieux empereurs, le soldat aimait mieux les jeunes. Maxime avait soixante ans, Balbin soixante-quatorze quand le sénat les choisit, Gordien treize ans seulement quand le peuple exigea qu'on lui déférât le titre de césar, quelques mois de plus à peine quand les prétoriens l'appelèrent à remplir le trône vacant. Pour tout concilier, Valérien associa son fils Gallien à l'empire. Valérien brilla, nous assure l'histoire, d'un très vif éclat, tant qu'il eut la sagesse de se contenter du second rang : on vantait son courage, sa piété, la douceur de ses mœurs, l'étendue de ses connaissances. Monté sur le faîte, il ne

que déchoir. Il ne fut pas plus heureux en Orient que son fils Gallien sur les bords du Rhin, et, pour la première fois, les barbares déployèrent leurs étendards presque à la vue de Rome.

Ces barbares n'étaient pas des Goths; c'étaient des Suèves, nation plus puissante encore, dont les nombreuses tribus s'étendaient des bords de l'Oder jusqu'à ceux du Danube. L'empire se trouvait sapé de trois côtés à la fois; les Perses, traversant l'Euphrate, saccageaient Antioche, Tarse et Césarée; les Suèves envahissaient la Gaule et la Lombardie; les Goths campaient sur les bords du Danube. Les constantes incursions des Goths avaient heureusement aguerri les habitans de ces provinces romaines que Rome ne savait plus défendre. Les barbares de l'Est, arrêtés par une résistance inattendue, cherchèrent une route nouvelle pour envahir l'empire; la mer devint leur chemin. L'ère des flottilles commence : les flottilles des Goths vont précéder de deux cents ans au moins les flottilles normandes. Les Goths, si je ne me trompe, auront réalisé les premiers la pensée que je poursuis avec obstination : trouvant la voie barrée du côté de la terre, ils s'embarquent en masse, et font ainsi rentrer, trois siècles environ après la bataille d'Actium, la marine, investie d'une nouvelle puissance, « dans le jeu des armées. » Il est donc impossible que je ne m'occupe pas d'eux.

IV.

Que de fois, quand la défaite ouvrait notre territoire aux masses profondes du Nord, n'avons-nous pas entendu ce cri désolé : « Nous sombrons, et la marine ne fait rien ! » Nos meilleurs amis eux-mêmes s'étonnaient de notre inaction et semblaient craindre de se trouver à court d'argumens pour l'excuser : « Pendant qu'à Paris, écrivait M. Louis Reybaud, enfermé à cette époque dans la capitale investie (1), les marins détachés tiennent un si bon rang, que devient la flotte?... Une telle force rester inactive, tant de canons muets, tant d'équipages assistant, les bras croisés, aux luttes désespérées de la patrie, c'est ce qu'on ne peut ni concevoir, ni admettre. Beaucoup s'en affligent, quelques-uns s'en indignent, aucun ne demeure indifférent... Il ne faudrait pourtant pas, dans ces heures d'amertume, se laisser aller à des accusations injustes... Voici, par exemple, une note qu'écrivait de Toulon, le 1er juin 1870, c'est-à-dire en pleine paix, deux mois avant les événemens, un officier général de la marine : « Nos escadres cuirassées, coulées dans le même moule invariable, devront céder le pas à des navires d'un moindre tirant d'eau,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1871, l'étude de M. Louis Reybaud : *la Marine au siège de Paris et à la mer.*

plus agiles, moins coûteux et tout aussi redoutables. Ces escadres relèvent trop d'un passé qui nous enlace encore de ses traditions et de ses nécessités factices. Nous avons la manie des monumens; nous *monumentons* toujours, s'il est permis d'employer cette expression, et notre flotte, avant d'être une force militaire, est un monument. Nous nous extasions devant sa fausse grandeur sans nous rendre bien compte des opérations auxquelles nous pourrions la faire servir. Il faut tenir grand compte du peu de fond que présentent certains bassins stratégiques. Si nos colosses ne peuvent ni y pénétrer, ni s'y mouvoir, il peut y avoir là un vice capital qui nous réduirait, en telle circonstance donnée, à l'impuissance! »

« Ces paroles, ajoutait M. Reybaud, étaient presque une prophétie. En effet, notre flotte s'est heurtée d'emblée à un double écueil : d'un côté, en lui enlevant sa troupe de débarquement, on avait diminué de beaucoup son importance; de l'autre, en lui donnant des bâtimens mal appropriés au service des mers où elle devait agir, on l'a paralysée. »

Qu'il me soit permis de prendre la parole après cet avocat aussi affectueux qu'éloquent et habile. « La marine ne fait rien, » disiez-vous? N'était-ce rien que d'assurer, pendant un rude hiver, à nos vaisseaux marchands, encore épars sur tous les points du globe, le libre chemin des mers? Pour peu que la constitution de la flotte s'y fût prêtée, la marine aurait fait certainement davantage. Le grand tirant d'eau des navires dont elle disposait ne lui permit à aucun moment d'opérer sur le littoral ennemi une diversion qui offrît, en regard des risques à courir, le moindre intérêt; les procès-verbaux de tous les conseils de guerre, qui se réunirent alors sous la présidence de nos amiraux, en font foi. Tout au plus la marine eût-elle pu bombarder à distance des villes ouvertes, mais pareille intervention, odieuse et sans danger, n'est pas heureusement dans nos habitudes. Tant qu'il n'y aura pas, à côté de la flotte, une flottille, nous resterons ainsi, au cours d'une guerre purement continentale, complètement désarmés. Les flottilles des pirates du Pont-Euxin, composées de misérables barques, ont mis l'empire romain à deux doigts de sa perte; une flottille française bien organisée eût peut-être, directement ou indirectement, débloqué Paris. Ce sont les incursions maritimes des Goths, précurseurs des Normands, que je voudrais ici raconter : j'espère trouver dans ce simple récit l'occasion de soutenir et de développer encore une fois la thèse dont je n'abandonnerai la défense que le jour où j'aurai vu l'inébranlable conviction qui m'anime pénétrer dans l'esprit de nos jeunes marins. Pour convaincre, il est indispensable de se répéter : la répétition était la seule figure de rhétorique à laquelle l'empereur Napoléon comprenait que l'on pût attacher quelque importance.

Strabon décrivait déjà, au temps d'Auguste, les barques dont se servaient les pirates du Pont-Euxin. « Ce sont, disait-il, de petites embarcations très légères, pouvant contenir de vingt à trente hommes tout au plus. » Les Grecs les appelaient *camaras*, — chariots couverts, — probablement parce qu'on les recouvrait, quand la mer était forte, d'un petit toit incliné. J'ai traversé plus d'une fois la lagune de Manille sur des pirogues protégées de la même façon : un Espagnol, notre compagnon de voyage, comparait en riant ces embarcations, au fond desquelles nous demeurions blottis, à un porte-cigare. Les *camaras* s'en prenaient d'ordinaire aux vaisseaux marchands; il leur arrivait néanmoins, de temps en temps, de se réunir et de s'attaquer alors à une province ou à une ville. « Il ne manque à ces pirates, remarque Strabon, que des ports, car il n'en existe guère sur la côte qu'ils habitent : les contreforts du Caucase descendent là jusqu'au rivage, et toute cette portion du littoral est abrupte. Mais les écumeurs de mer du Pont-Euxin trouvent des complices et des recéleurs dans la Chersonèse Taurique. »

On sait combien étaient cruelles les mœurs de ces populations, que leurs relations avec les Grecs ne purent civiliser qu'à demi. L'isolement inhospitalier dont elles s'étaient fait une loi favorisa plutôt qu'il ne retarda la création au fond de la Mer-Noire, sur les confins de l'Asie et de l'Europe, d'un petit état indépendant qui prit, dans les premières années du ve siècle avant notre ère, le nom de royaume du Bosphore. En l'année 108 avant Jésus-Christ, Mithridate s'emparait de ce royaume, qui confinait à son territoire; vainqueurs de Mithridate, les Romains firent du pays que la trahison de Pharnace leur livrait l'apanage d'un prince qui se reconnut sur-le-champ leur tributaire. Les Bosphoriens, nous l'avons dit, fournissaient aux pirates du Caucase ce qui leur manquait : des ports, un marché et toutes les facilités possibles pour partager à loisir leur butin. Rentrés chez eux, les pirates chargeaient leurs embarcations sur leurs épaules et les emportaient dans les forêts, qui leur servaient de repaires. « Quand revient la saison favorable, dit Strabon, ils remettent leurs péniches à la mer. Sur les côtes qu'ils ont l'habitude de dévaster, aussi bien que sur celles qu'ils habitent, ils connaissent des retraites où ils vont cacher leurs embarcations. Puis, de jour et de nuit, ils font la chasse à l'homme, poussant l'impudence jusqu'à traiter ouvertement avec les autorités du pays du rachat de leurs prisonniers. Dans les parages où quelque prince étranger commande, on peut à la rigueur obtenir justice et réparation des dommages subis en s'adressant aux magistrats, car il arrive souvent que les pirates sont traqués à leur tour et capturés avec leurs bateaux; là, au contraire, où le territoire est soumis à notre influence, il faut se résigner, tant la négligence des pré-

fets envoyés de Rome dans ces contrées lointaines est grande et ennemie de toute répression. »

Ce fut, — ne craignons pas de le répéter, — dans ce royaume du Bosphore et sur cette côte du Caucase que les Goths trouvèrent les vaisseaux, ou plutôt les embarcations dont ils avaient besoin pour transporter leurs armées au sein des provinces romaines de l'Asie. La limite de ces provinces avait été portée, depuis l'époque où Arrien côtoyait le littoral du Pont-Euxin, de Dioscurias à Pityus, « ville pourvue d'un bon port et défendue par une forte muraille. » Procope compte deux jours de navigation entre Pityus et Dioscurias; Muller reconnaît l'emplacement de Pityus dans la localité moderne de Pitsiounta, située à 30 milles environ de Soukoum-Kaleh, débouché maritime dont le nom se retrouvera souvent dans l'histoire des luttes que les Russes n'ont cessé de soutenir contre les armées du sultan. Les Romains avaient confié la garde de la frontière asiatique à un officier d'une valeur éprouvée, Successianus. Malgré la faiblesse de la garnison de Pityus, Successianus parvint à repousser les attaques des Goths. Faire un siège sans machines n'était guère plus facile à cette époque que d'enlever aujourd'hui la plus chétive place sans canons. Tout l'effort des hommes de guerre qui s'occuperont un jour de rendre les descentes par mer efficaces devra, je l'affirme hardiment, porter sur ce point : créer une artillerie maniable, légère, et susceptible d'être embarquée sur de très petits vaisseaux. Il faudra découvrir la torpille terrestre pour en faire l'auxiliaire de cette torpille maritime qui menace déjà nos énormes vaisseaux cuirassés de déchéance. Je ne saurais trop insister sur ce sujet, car, dans ma pensée, les descentes doivent être avant tout des surprises, et elles ne pourront jamais être tentées avec quelque chance de succès que par des flottilles.

Malheureusement pour les Romains, Successianus ne tarda pas à être appelé à un poste jugé plus important : les Goths reparurent à l'instant sous les murs de Pityus, enlevèrent d'assaut cette place forte et, pour qu'elle ne gênât plus à l'avenir leurs progrès, la rasèrent, puis de Pityus, en suivant le rivage de la Colchide, passèrent à Trapézonte. Cette ville était une ancienne colonie grecque. En lui donnant un port, l'empereur Adrien lui avait donné la richesse : Trapézonte prit soudain un grand développement et s'entoura d'une double enceinte ; les marchands y affluèrent en foule. A la première annonce de la mise en marche des barbares, Valérien s'était empressé de renforcer la garnison de Trapézonte. Ce ne furent probablement pas des soldats d'élite qui entrèrent dans la place, car la négligence de ces dix mille hommes, — le renfort, on le voit, était sérieux, — allait préparer un succès funeste et facile aux assiégeans. Envoyer au-devant de l'ennemi ses bonnes troupes

et confier la garde de ses forteresses à des réserves qui ont désappris la discipline peut être souvent une nécessité; seulement il ne faut pas compter que les cités ainsi défendues opposeront toute la résistance qu'on est en droit d'attendre d'une troupe appartenant à l'armée régulière. Les Goths profitèrent de la nuit pour surprendre une garnison dont la vigilance n'était que trop aisée à endormir. Ils avaient rassemblé une énorme quantité de fascines : ils en comblent soudain le fossé, escaladent les murs et se répandent dans la ville avec de grands cris. L'épouvante fait tout fuir devant eux. En un instant, ils sont maîtres d'une place qui eût pu les retenir des années entières sous ses murs. Les Goths ne pouvaient, vu leur nombre restreint, avoir la prétention de garder une si grosse conquête. Ils se contentèrent de la mettre au pillage et reprirent la mer avec un butin immense. Toute la côte du Pont fut ravagée dans cette première campagne. Des milliers de captifs allèrent conduire la charrue sur un sol que les Goths, peuple pasteur et nomade, auraient laissé en friche; les plus robustes furent réservés pour manier la rame sur les vaisseaux.

Partout où ces essaims de barbares passaient, ils ne laissaient rien à glaner à ceux qui viendraient après eux; l'invasion, quand elle se répéta, chercha donc un terrain nouveau. La côte occidentale de la Mer-Noire n'avait pas encore été dévastée; vers cette rive intacte, les Goths se portèrent d'emblée dès leur seconde campagne. Ils passèrent rapidement devant l'entrée du Dniester et devant les bouches du Danube : le plus fructueux butin qu'ils recueillirent, sur ce rivage qui leur était depuis longtemps connu, consista en un supplément de bateaux. Leur flotte augmentait ainsi à vue d'œil; leur troupe ne tarda pas à se grossir également. Tous les gens sans aveu accoururent à leur appel, impatiens de prendre part au pillage de l'empire romain. Le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie fut franchi par cette flottille, que les fortifications de Byzance, rasées jadis par Septime Sévère, n'étaient plus en mesure d'arrêter; les habitans des bords de la Propontide virent avec effroi l'invasion menacer leurs rivages. La garnison de Chalcédoine, alors campée près du temple de Jupiter Urius, fut la première à lâcher pied. Chalcédoine, Nicomédie, Nicée, Pruse, Apamée, Cios tombèrent successivement aux mains des pirates. Ces villes, depuis des siècles, se croyaient à l'abri de tout danger; leurs murailles s'écroulaient et n'offraient plus guère que des ruines; il était trop tard pour songer à les relever, personne n'eut l'idée de les défendre. Ceux qui purent fuir se crurent trop heureux de n'avoir à sacrifier que leurs richesses; les autres courbèrent la tête sous l'ouragan. Le progrès des Goths ne fut suspendu que par le débordement du Rhyndacus, qui protégea, comme par une intervention miraculeuse, la

ville de Cyzique. Les Goths ne se souciaient pas d'exposer leur flottille aux rigueurs de l'automne, qui annonçait, par ces pluies prématurées, son approche. Ils ajournèrent à l'année suivante leurs déprédations et regagnèrent la côte d'Europe à la hauteur d'Héraclée. Mais déjà la saison était peu propice au retour. Les populations de toutes parts avaient couru aux armes; Venerianus, le commandant de la flotte romaine, annonçait l'intention de fermer le passage aux hordes qui se hâtaient de rejoindre leurs repaires. Un combat s'engagea non loin de l'entrée du Bosphore; les Goths en sortirent vainqueurs, et Venerianus y trouva, suivant l'expression de Trebellius Pollion, un des écrivains de l'*Histoire auguste*, la mort d'un soldat. Le naufrage, les pertes subies pendant les fourrages qu'il fallait faire pour se procurer des vivres vengèrent cependant largement les Romains. La flottille ne rentra dans les ports de la Chersonèse Taurique que considérablement diminuée.

Les pirates ne se découragent pas pour si peu. Une troisième expédition fut immédiatement entreprise : elle comptait plus de cinq cents voiles. Les Goths ne s'attardèrent pas, cette fois, à piller les côtes du Pont-Euxin; ils allèrent droit du Bosphore Cimmérien au Bosphore de Thrace. Bien qu'ils eussent le courant pour eux, le vent contraire les rejeta d'abord du milieu du détroit dans la Mer-Noire; le lendemain, le vent changeait; quelques heures d'une brise favorable portaient les envahisseurs jusque sous les murs de Cyzique. Enlever et détruire cette place qui avait résisté aux armes de Sparte d'abord, à celles de Mithridate ensuite, fut pour eux l'affaire d'un instant. Enivrés par ce premier succès, ils conçurent le dessein de pousser plus loin leurs ravages. C'est presque toujours un habile calcul de porter le théâtre de la guerre sur un point où l'on n'est pas attendu : la surprise et l'effroi combattent alors pour vous. Les Goths franchirent résolument l'Hellespont, jetèrent la terreur dans la mer Égée et parurent tout à coup devant Athènes, dont les murailles n'avaient pas été réparées depuis le jour où Sylla était entré par la brèche dans la ville de Minerve. Les barbares se rendirent bientôt maîtres de la place : Athènes subit le sort de toutes les villes où le fléau dévastateur pénétrait.

Combien de monumens durent alors périr; et qu'il faut remonter loin, on le voit, pour rencontrer la date des premières mutilations infligées aux chefs-d'œuvre dont nous déplorons si amèrement la perte! Trebellius Pollion nous affirme que les Goths furent enfin vaincus par les Athéniens marchant sous la conduite de Dexippe, écrivain peu connu de cette époque obscure. Que Trebellius Pollion n'a-t-il dit vrai! Ce serait du moins une consolation pour nous de savoir que les premiers qui osèrent porter la main sur ces mer-

veilles de l'art, immortel honneur de l'esprit humain, en ont été punis comme ils méritaient de l'être. L'art appartient à l'humanité tout entière; les profanateurs, qu'ils soient Goths ou Vandales, n'y peuvent toucher sans s'attirer l'exécration de la postérité la plus reculée. Malheureusement la victoire de Dexippe ne dut pas être bien décisive, car, quelques jours après, les Goths se répandaient dans l'Épire, dans l'Acarnanie et dans la Béotie. Thèbes, Argos, Corinthe, Sparte furent à leur tour saccagées.

Valérien était, en ce moment, prisonnier de Sapor; son fils Gallien venait de se faire inscrire parmi les citoyens d'Athènes. Gallien se glorifiait d'avoir obtenu, dans une cité qui commandait toujours le respect, la charge honorable d'archonte : comment ne serait-il pas sorti de sa mollesse léthargique au bruit de ce flot d'hommes dont l'irruption menaçait de tout inonder? Gallien accourut avec une armée. Les Goths comptaient parmi leurs alliés les Hérules, tribu sarmate qu'ils ramassèrent, dit-on, sur leur passage quand ils descendirent du bassin de la Vistule dans le bassin de l'Hypanis et du Borysthène. Le chef des Hérules se laissa gagner par Gallien et entra au service de Rome. L'empereur lui fit des conditions dignes de la nation belliqueuse qu'il tenait à détacher, à cette heure critique, de la confédération des barbares : il le revêtit de la dignité consulaire. Rome n'existait plus que par ces compromis; l'empire ne pencha jamais plus visiblement vers sa chute. Les Goths, déjà rassasiés de butin et de carnage, ne songeaient cependant qu'à opérer leur retraite. La retraite est le moment difficile de ces pointes audacieuses où la guerre ne peut être qu'une succession de hasards; heureusement pour le salut de la plupart d'entre eux, les pirates du Pont-Euxin n'avaient pas brûlé leurs vaisseaux. Quelques-uns commirent l'imprudence de vouloir regagner les plaines de l'Ukraine à travers la Mœsie; ils trouvèrent sur leur chemin l'armée de Marcien et des populations ardentes à la vengeance. Gallien commença par battre ces bandes dispersées dans l'Illyrie; Marcien acheva le massacre en les poursuivant jusque dans les défilés du mont Gessacus. La majeure partie des Goths avait, nous l'avons dit, eu la sagesse de se rembarquer. La flottille brûla, en passant, le temple de Diane à Éphèse, temple sept fois incendié et sept fois rebâti, ravagea la côte de la Troade et entra enfin dans l'Hellespont. A partir de cet instant, les Goths purent se regarder comme sauvés; aucune force navale n'était de taille à leur barrer la route. Ils traversèrent sans encombre la Propontide, le Bosphore de Thrace, et, — ce qui prouve bien la sécurité complète de leurs mouvemens, — allèrent se reposer de leurs fatigues à Anchiale, ville de Thrace bâtie sur le littoral, au pied du mont Hémus. Jornandès prétend qu'ils y firent une cure d'eaux; « les eaux thermales, qui

sortent d'une source située à quinze milles romains d'Anchiale, étant réputées les plus efficaces que l'on connaisse au monde pour rendre la santé et la vigueur aux malades. » De cette station balnéaire, les Goths eurent peu de peine à remonter le long du rivage jusqu'aux bouches du Borysthène.

L'effroi que cette irruption sans précédent, plus terrible cent fois que celle de Xerxès, sema sur sa route, n'a pas permis aux historiens de nous en transmettre un récit circonstancié et fidèle, c'est plutôt un cri d'horreur qu'une relation détaillée qui est parvenue jusqu'à nous. « L'incendie, écrit Ammien Marcellin, s'est promené sur la Macédoine entière ; Thessalonique et Cyzique se sont vues bloquées par des myriades d'hommes ; Anchiale et Nicopolis ont été saccagées ; Philippopolis fut détruite de fond en comble. L'Épire, la Thessalie, toute la Grèce enfin, subirent les effroyables rigueurs de l'invasion. » Les irruptions par terre, les dévastations maritimes, tout se confond dans la pensée de l'éloquent écrivain. Pour nous, il n'est qu'un fait qu'il nous importe de retenir : c'est le trouble que doit jeter, dans la défense d'un vaste territoire, l'action d'une flottille quand elle porte une armée.

IV.

L'empire russe, pendant la guerre de 1854, ne s'est trouvé vulnérable que sur deux des points de son grand développement de côtes : Bomarsund et Sébastopol. Si les hostilités se fussent prolongées, il n'est point impossible que, les préparatifs des alliés étant devenus plus sérieux et mieux combinés, la capitale même, la ville de Pierre le Grand, n'eût point été tout à fait à l'abri d'un débarquement. La revue navale de Portsmouth, qui suivit de si près la conclusion de la paix, montra du moins que les Anglais n'avaient rien négligé pour se mettre en mesure de porter au besoin ce coup décisif. Toute une flottille de canonnières fut improvisée dans le court espace d'un printemps : la paix signée, on remonta sur des cales couvertes ces escadrilles dont on ne savait plus que faire. Assurée de pouvoir les préserver ainsi d'un trop prompt dépérissement, l'Angleterre les garda pour une autre occasion, ne désespérant peut-être pas de faire naître cette occasion un jour. L'événement trompa son attente : les canonnières ne sont plus, très probablement à cette heure, que du bois pourri. Les arsenaux britanniques n'en avaient pas moins fourni la preuve incontestable de leur prodigieuse puissance de production. L'effet moral a eu, je n'hésite pas à l'affirmer, sur les négociations qui se poursuivaient une influence notable.

Ce que les Anglais auraient pu faire, les Allemands, prétendent certains stratégistes, seraient, grâce à leur voisinage des états du tsar, en bien meilleure situation pour le tenter. Une descente opérée sur la rive méridionale du golfe de Finlande aurait-elle quelques chances de réussir? Elle jetterait en tout cas l'alarme dans le camp ennemi et constituerait une diversion de la plus haute importance. Les risques à courir, dans une opération de ce genre, ne sauraient cependant être méconnus : à la guerre, il faut bien s'y résoudre, on n'obtient d'avantages qu'à la condition d'affronter quelques risques. Les Russes, sans s'exagérer le danger auquel les exposerait l'esprit ingénieux et entreprenant d'un adversaire exalté par de récentes victoires, ont voulu néanmoins étudier pratiquement la question, et, si je puis m'exprimer ainsi, en avoir le cœur net. Le 27 juillet 1883, en présence de l'empereur et des principaux membres de la famille impériale, le simulacre d'un débarquement de vive force a été exécuté sur la côte d'Esthonie. Deux corps d'armée, une escadre de quinze cuirassés, et toute une flottille de canonnières ont pris part à cet exercice : un des corps d'armée devait accomplir la descente, l'autre était chargé de la repousser. De part et d'autre, les manœuvres paraissent avoir approché, autant que possible, de la réalité ; aucun détail n'a été omis : ni les reconnaissances préliminaires, ni l'appui que l'artillerie des vaisseaux doit prêter en pareille occurrence aux troupes qui débarquent. Les bataillons placés à terre se sont tenus masqués jusqu'au dernier moment ; ils n'ont révélé leur présence que lorsque le débarquement était déjà prononcé. Retraite convenue à l'avance, retour offensif, rien n'a manqué à un programme qu'on tenait à dresser si complet, que le combat simulé faillit un instant dégénérer en bataille sanglante.

Quelle a été, quand tout fut terminé, l'impression générale des juges compétens? Le correspondant du journal *le Soleil* était sur les lieux : pour lui, si je l'ai bien compris, les assaillans auraient été fondés à s'attribuer la victoire. Je me plais surtout à enregistrer cette observation : « Les Cosaques, ivres d'enthousiasme, lançaient à l'eau leurs montures, et, à peine parvenus au rivage, exécutaient des fantasias échevelées. » Avis à nos cavaliers ! Qu'ils nous aident un peu et ne se montrent pas trop exigeans quand, avec les moyens bien imparfaits dont nous disposons aujourd'hui, nous essayons si laborieusement de les mettre à terre.

Le général duc de Rovigo a raconté, dans ses intéressans Mémoires, comment il s'y prit pour débarquer sur la plage d'Alexandrie les chevaux de l'expédition d'Égypte. Il en fit d'abord transporter quelques-uns dans des chaloupes et ordonna qu'on les rangeât sur le rivage, la tête tournée du côté de la mer ; pour les autres,

après les avoir hissés au bout de vergue, il les descendit simplement à l'eau. Des embarcations les attendaient; les cavaliers, qui y avaient pris place, saisissaient les chevaux par la longe, leur soutenaient la tête à peu près à la hauteur du plat-bord et le convoi se mettait en marche. Dès que les canots touchaient le fond et se trouvaient arrêtés par la déclivité de la plage, les conducteurs abandonnaient les animaux à eux-mêmes : l'instinct du cheval le poussait à rejoindre ses compagnons. Savary nous affirme que le débarquement de la cavalerie s'opéra de cette façon avec une rapidité surprenante : le général Desaix lui en adressa les plus vifs complimens. Dans un port, ce procédé expéditif doit en effet réussir; sur une côte battue par la moindre mer du large, il pourrait donner lieu à plus d'un mécompte : le cheval a horreur des brisans. C'est, du reste, une question à étudier.

Il y en aurait bien d'autres à éclaircir, si nous voulions suivre l'exemple des Allemands et des Russes. La création d'une flottille pouvant se suffire à elle-même ne me paraît pas chose impraticable, et cette solution du problème est celle vers laquelle j'inclinerais de grand cœur, ne fût-ce qu'à cause de sa simplicité et de ses immenses avantages, mais je prévois sans peine toutes les objections qu'un pareil projet soulèverait. Nous n'aimons pas, en France, à être troublés dans nos habitudes : l'idée d'exposer des troupes sur des esquifs qu'un seul coup de mer peut submerger n'est plus de notre époque; il faudrait avoir l'âme de Germanicus ou celle d'un hetman de Cosaques Zaporogues pour se lancer gaîment dans pareille aventure. Embarquons donc les esquifs eux-mêmes; nous écarterons ainsi toute chance contraire. Combien de péniches de vingt, de trente, de quarante ou de cinquante avirons suppose-t-on qu'un de nos grands transports pourrait recevoir, s'il était aménagé pour prendre à son bord non plus des bateaux-torpilleurs, mais des embarcations longues, étroites et légères? Cent péniches, est-ce trop? Mettons-en donc cinquante. A ce taux, dix transports pourront conduire, sur les lieux où vous vous proposerez de tenter une descente, cinq cents bateaux à rames : ces bateaux donneront très aisément passage à dix mille hommes. Voilà déjà une grosse division d'infanterie jetée à terre promptement et d'un seul coup, à une condition, cependant, c'est que l'aviron sera aux mains du soldat et que le soldat aura, de longue date, appris à le manier. Avec vingt transports, — dix pour porter les hommes, dix pour charger le matériel flottant de la descente, — on peut s'épargner les dangers d'une traversée dans des barques à demi pontées. L'artillerie et la cavalerie exigeront, il est vrai, des navires d'une construction spéciale : je ne mets pas en doute que ces navires, on n'arrive à les faire assez plats de varangues pour qu'ils puissent, dans beau-

coup de parages, s'accoster presque à terre. Si quelque scrupule retient encore ici nos ingénieurs et nos officiers, nous ferons pour l'artillerie et pour la cavalerie ce que nous avons fait pour l'infanterie : nous nous résignerons au transbordement. Seulement le problème, dès ce moment, se complique. Tout projet de descente qui emprunte le concours des navires de haut bord suppose la possession incontestée de la mer ; la flottille pourrait, à la rigueur, se passer de la protection des escadres. Avant de prendre parti, essayons d'abord la force de résistance de ces engins maniables dont nous suspectons peut-être à tort les facultés.

Depuis bientôt dix ans je le répète : tant qu'on n'aura pas créé une école de débarquement, on ne saura pas ce qu'on peut demander à une flottille. Si cette école avait son siège en Algérie, les études que je recommande trouveraient à la fois plus de secret, de loisir et de recueillement. Dans notre grande colonie militaire, les troupes sont toujours sur le pied de campagne ; plus disponibles qu'en France, elles montreraient peut-être moins de répugnance pour les nouveautés. On serait agréablement surpris, j'en suis convaincu, de voir peu à peu, et dans le court espace de quelques années, ce qui semble aujourd'hui une chimère prendre corps, se développer, et réclamer sa place dans la plupart des plans de mobilisation. Une école de débarquement n'exige pas un personnel bien nombreux : une simple compagnie d'infanterie, un peloton de cavaliers, deux canons attelés feraient au besoin l'affaire. L'important serait de perfectionner par des essais intelligens et sans cesse renouvelés le matériel destiné à des opérations que nous avons compliquées à plaisir. J'ai pris ma part du débarquement d'Oldfort, j'ai dirigé celui de Kertch, et celui de Kinbourn : je déclare formellement que de longues études ne seront pas nécessaires pour faire mieux. En tout état de cause, je ne crains pas d'assumer ici le rôle de prophète : si nous hésitons trop longtemps à entrer dans la voie nouvelle que j'indique, la lumière nous viendra du Nord.

V.

Les Goths n'ont pas été les seuls à tenter de longues traversées dans de petites barques : une colonie de Francs, transplantée vers la fin du IIIe siècle sur les bords du Pont-Euxin, voulut, en l'année 282 de notre ère, profiter du désarroi dans lequel l'esprit séditieux de l'armée jetait alors l'empire ; elle s'empara tout à coup de quelques vaisseaux marchands. Partis de l'embouchure du Phase, ces hardis révoltés ne trouvèrent pas d'obstacle sur leur route : ils franchirent le Bosphore, traversèrent la Propontide, descendirent l'Helles-

pont et portèrent le ravage en Asie, en Grèce, en Sicile, en Afrique. Que faisait donc pendant ce temps la flotte de Ravenne? Existait-elle encore? Une poignée d'aventuriers pouvait non-seulement saccager les rivages sans défense qui se présentaient sur son chemin, elle prenait des villes, des cités telles que Syracuse, dont la résistance faillit briser jadis la puissance, alors en pleine floraison, de la république d'Athènes. Fort heureusement les Francs songeaient encore moins à grossir leur butin qu'à se rouvrir le chemin de la patrie. Les colonnes d'Hercule les virent passer avec étonnement, l'Océan les reçut comme des brebis revenant au bercail : il garda pour d'autres ses colères. S'accrochant à la côte de la péninsule ibérique et à celle des Gaules, les nouveaux Argonautes finirent par atteindre l'embouchure du Rhin et le rivage des Bataves.

Que pensez-vous de cette traversée? Les galères de Venise, quand, au moyen âge, elles se rendaient du fond de l'Adriatique à Anvers et à Bruges, étaient-elles plus hardies que ces bateaux des Francs? Dépassaient-elles avec plus d'audace les limites que les Grecs n'osèrent jamais franchir? Ne suivaient-elles pas, avec une prudence qui n'avait garde de se démentir, le littoral dans tous ses détours? Des pilotes les conduisaient de cap en cap, à travers les écueils des côtes de Bretagne, au milieu des bancs de sable de la côte de Flandre : livrées à elles-mêmes, elles n'auraient pas accompli sans peine l'odyssée dont les historiens romains nous ont, en quelques lignes, transmis le souvenir. Prenez une de nos tartanes, un de nos chasse-marées, confiez-les à un de nos jeunes officiers et donnez-leur à recommencer ce long itinéraire; faites-les passer de Sébastopol ou de Nicolaïef à l'embouchure de la Somme ou à celle de l'Escaut, vous verrez si la tâche paraîtra aujourd'hui plus facile qu'au temps d'Aurélien et de Probus. On cite encore comme un trait d'intrépidité confiante le voyage des galères de Marseille, qui, sous le règne de Louis XIV, allèrent rejoindre l'escadre de Tourville dans la Manche et l'aidèrent à brûler les vaisseaux anglais dans le port de Dartmouth. L'habitude de monter d'énormes navires nous a rendus suspects les petits bâtimens; nous ne savons plus affronter la tempête sur des coques de noix. J'ai commandé un côtre dans ma jeunesse; j'avais pour équipage l'élite des gabiers du vaisseau le *Nestor*; quand nous prîmes la mer, nous étions tous, matelots et capitaine, aussi empruntés les uns que les autres : il nous fallut refaire complètement notre apprentissage. Les marins de haut bord ne vaudront jamais rien pour armer des flottilles; ces sortes de navires, il convient de les remettre aux mains de gens qui les connaissent, de gens qui aient passé leur vie sur des bateaux semblables, à des pêcheurs et non à des matelots de long cours. Quant aux capitaines, il n'est certes pas besoin que leur éducation

se soit faite au-delà des tropiques et qu'ils aient gagné leur brevet d'aspirant à l'école navale.

Réservez les mathématiciens pour vos flottes cuirassées, donnez vos flottilles à conduire à des caboteurs, car ce seront des opérations de cabotage que vous leur demanderez. J'entrevois d'ici, — je l'ai déjà dit bien souvent et je veux cependant le redire encore, — j'entrevois deux marines à l'œuvre dans les guerres futures : une marine savante et une marine essentiellement pratique. La première gardera le grand chemin des mers, la seconde tirera parti de cette suprématie dont, avec vos gros bâtimens, vous êtes inhabiles à obtenir le moindre avantage. Le siècle de Louis XIV a vu ainsi marcher côte à côte la marine des escadres et la marine des brûlots. Ne vous effrayez pas des nouveautés, ces prétendues nouveautés ne sont la plupart du temps qu'un heureux retour aux sages idées de nos pères. N'encombrez donc pas d'un bagage de science inutile vos flottilles de torpilleurs, de péniches et de chaloupes canonnières; jetez sans hésiter à la mer tout ce qui les surcharge. Ce sera là une marine de sacrifices : il n'est pas nécessaire pour y faire figure d'avoir appris le latin, l'anglais, l'histoire, la géographie, le dessin, la géométrie, la statique, l'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie rectiligne, la géométrie descriptive, la physique, la chimie, de savoir raconter, dans une composition de concours, comment « la jeune princesse Rosamonde, non moins capricieuse qu'agile à la course, après avoir évincé bien des prétendans malheureux, fut enfin vaincue et conquise par les ruses d'Abibas. » Un pilote qui aura le cœur bien placé, un bon quartier-maître, encore jeune et alerte, se trouvera fort à l'aise sur ces barques, où l'existence serait presque impossible pour un officier qui aurait passé sa jeunesse sur nos vaisseaux. Toute la science de l'encyclopédie moderne est à peine suffisante quand il s'agit de diriger nos léviathans; elle ne serait qu'une gêne sur des bateaux dont l'appareil moteur doit être aussi peu compliqué que possible et qui, de plus, ne seront jamais appelés, par le service spécial auquel on les destine, à perdre la terre de vue.

L'éducation d'un parfait officier coûte cher à l'état : pourquoi donc s'imposer des frais inutiles? La marine des enfans perdus n'a pas besoin de tant de sollicitude: elle réclame surtout des hommes de métier, durs à la fatigue, insensibles aux intempéries et indifférens au danger. J'admettrai toutefois la nécessité de sectionner cette marine, d'en former des divisions commandées par un certain nombre d'officiers de haut bord. Il ne saurait être inutile de rechercher, pour la direction supérieure, des hommes que leur éducation première et toutes les habitudes de leur vie aient imbus de longue date du grave sentiment de la responsabilité. Ma voix, je le sais, ne crie pas dans le désert; elle a déjà rencontré plus

d'un écho : il ne s'agit donc que de passer du domaine des utopies à l'exécution. Encore quelques années, et les flottilles auront repris leur rang si important sur les mers.

Nous avons vu quels ravages put exercer, pendant la captivité de Valérien, grâce à la négligence ou au dépérissement de la marine impériale, une flottille composée d'environ cinq cents voiles. Quelques mois à peine après la terrible invasion, les tribus de la Germanie et de la Sarmatie s'unissaient aux Goths du Borysthène pour préparer une expédition bien plus formidable encore. « Les affaires de l'empire, suivant l'énergique expression de Bossuet, se brouillaient déjà d'une terrible manière. » Cette époque est celle que les historiens ont désignée sous le nom de période des trente tyrans : elle ne dura heureusement que quelques mois.

La plus impardonnable des faiblesses pour tout esprit qui affiche la prétention de gouverner autre chose que son foyer consiste à s'exagérer la portée des épreuves que l'état traverse. « Jamais pareilles calamités n'ont affligé la république ! » s'écrient, dans leur épouvante, ceux qui n'ont pas feuilleté les vieilles annales ou qui les ont oubliées. L'écrivain romain leur répond : « Détrompez-vous ! le sentiment trop vif des maux présens vous égare : des événemens de même nature, des crises tout aussi graves se sont renouvelés plus d'une fois. Le mal a passé et les choses n'ont pas tardé à reprendre leur niveau — *Res in integrum sunt restitutæ.* » La situation cependant était vraiment critique en l'année 268 de notre ère : le fils de Valérien, l'empereur Gallien, venait d'être tué devant Milan, pendant qu'il assiégeait un général factieux, le fameux Auréole ; presque au même moment 320,000 barbares, portés, s'il en faut croire Zonare, par six mille bateaux, construits et rassemblés à l'embouchure du fleuve que nous nommons aujourd'hui le Dniester, faisaient à la fois irruption sur les côtes de l'Europe et sur celles de l'Asie. Rome, — la république, comme on l'appelait encore, — était épuisée ; elle n'avait plus de boucliers, plus d'épées, plus de javelots ; un autre usurpateur, Tetricus, était maître des Gaules et des Espagnes ; tous les archers servaient sous Zénobie. Il fallait un grand homme pour sauver la situation ; le sénat crut l'avoir trouvé : « Claude Auguste, vous êtes le modèle des frères, des pères, des amis, des sénateurs et des princes ! Claude Auguste, délivrez-nous d'Auréole ! Claude Auguste, délivrez-nous des Palmyréens ! » Auréole, nous l'avons déjà dit, était ce général dont le triomphe eût eu la signification d'un ordre d'exil ou de mort pour la plupart des pères conscrits ; quant aux Palmyréens, leur alliance avec les Perses, les avantages qu'ils avaient déjà remportés, mettaient en sérieux péril la domination romaine en Orient. Claude fut donc acclamé : « Il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin

et la modération d'Auguste. » Sa première dépêche fut courte : on en eût difficilement rédigé de plus concluante ; en la lisant, Mme de Sévigné aurait cru reconnaître le style de Turenne. « Nous avons, se contenta d'écrire Claude, détruit 320,000 Goths, coulé à fond 2,000 navires. Les fleuves sont couverts de boucliers, partout sur le rivage on rencontre des épées et des lances, les champs disparaissent sous les ossemens dont ils sont jonchés ; pas un chemin qui ne soit encombré par l'immense bagage que l'ennemi abandonne ; nous avons pris tant de femmes que chaque soldat en a eu pour sa part deux ou trois. »

Exterminés par Claude II, les Goths léguèrent en mourant la peste aux Romains. Claude « quitta le séjour des mortels pour celui des dieux, où l'appelaient ses vertus ; » son frère Quintilius régna dix-sept jours. Les légions du Danube avaient conféré la puissance impériale à Aurélien; Quintilius ne se sentit pas de taille à engager la lutte, il prévint le sort qui l'attendait en s'ouvrant les veines. Aurélien était fils d'un paysan d'Illyrie : les habitans de la Dalmatie, — nommez-les à votre gré Illyriens ou Serbes, — ont montré de tout temps un très vif penchant et une rare aptitude pour la guerre. « Le divin Aurélien » prenait le pouvoir dans des temps difficiles, le sceptre par bonheur tombait en bonnes mains. Claude le Gothique buvait peu, en revanche il mangeait beaucoup ; Aurélien possédait à la fois le goût du vin et celui de la bonne chère ; il ne montrait de dédain et d'indifférence que pour les plaisirs de l'amour ; ses repas se composaient surtout de viandes rôties ; son vin de prédilection était le vin rouge. Certains empereurs aimèrent les histrions, Aurélien préférait d'autres divertissemens. Voir un de ses parasites dévorer dans un seul repas tout un sanglier, cent pains, un mouton et un cochon de lait, puis avaler d'un trait la contenance d'un tonneau, le reposait des soins qu'il accordait à l'expédition des affaires. Ce vaillant rejeton d'un rustre de Sirmium reçut assurément en partage une nature énergique, on ne dira jamais que ce fût une nature délicate. Les troupes l'avaient surnommé *Main de fer*. Malheur au soldat qui dérobait un poulet ou qui détournait une brebis ! Toucher à une grappe de raisin, exiger indûment de l'habitant chez lequel on logeait, de l'huile, du bois ou du sel, était aux yeux d'Aurélien un crime irrémissible ; violenter la femme de son hôte lui semblait, à bon droit d'ailleurs, un forfait pour l'expiation duquel les supplices habituels ne suffisaient pas : il en fallait inventer de nouveaux. Aurélien se montrait sur ce point aussi ingénieux que féroce.

L'histoire des empereurs est remplie de semblables détails, et c'est toujours ainsi que la victoire s'annonce. « Il rétablit la discipline, » voilà le début ; « la discipline restaurée, il marche sans crainte à l'ennemi et le met en fuite, » voilà le dénoûment infaillible. « Nous

avons tué dans un seul combat mille Francs et mille Sarmates; maintenant conduisez-nous contre les Perses, nous les tuerons aussi par milliers : mille, mille, mille et mille! » Cela devait se chanter sur l'air de *la Casquette du père Bugeaud*. C'est avec ce refrain de guerre que l'armée d'Aurélien se mit en marche pour l'Asie. Aurélien a traversé l'Illyrie et la Thrace; il passe de Byzance en Bithynie, se porte sur le plateau du Taurus, s'empare de Tyane et va recevoir la soumission d'Antioche, le grand marché syrien, la seule rivale que reconnaissent Rome et Alexandrie. Quelle activité! quelles marches! Ces enjambées rapides sont bien dignes des troupes qui, sous Septime Sévère, venaient en quarante jours des environs de Vienne à Rome, parcourant d'une seule traite une distance de 1,182 kilomètres, faisant, par conséquent, des étapes de 29 kilomètres par jour.

Près d'Émesse, où Ibrahim-Pacha vaincra un jour les Turcs, Aurélien livre bataille à Zénobie, met les troupes de cette reine et celles de ses alliés en complète déroute, puis, sans perdre un instant, court assiéger Palmyre. Le siège fut laborieux. « Point d'espace sur les murs, écrivait Aurélien au sénat, qui ne soit garni de deux ou trois balistes; des feux même sont lancés sur nous par les machines: *ignes etiam tormentis jaciuntur.* » — Les Palmyréens possédaient-ils donc le feu grégeois? Puisque Palmyre était le grand entrepôt de l'Orient et que le feu grégeois est venu avec la poudre à canon de la Chine, la chose n'aurait rien en soi d'invraisemblable. Suivant M. Ludovic Lalanne, un des savans bibliothécaires de l'Institut, la composition de la poudre de guerre et celle du feu grégeois étaient identiques. M. Lalanne remarque en outre que les Romains, du temps de Claudien, c'est-à-dire les Romains de la fin du IVe siècle, connaissaient déjà une poudre d'artifice. D'où auraient-ils pu recevoir ce secret, si ce n'est de la Chine? Aussi, entre tous les noms que les écrivains byzantins donnèrent plus tard au feu grégeois, trouve-t-on le nom de *feu mède :* les Mèdes servirent probablement d'intermédiaires entre l'extrême Orient et l'empire. Il est hors de doute que les effets de ce mélange détonant dont le traité de Marcus Græcus, rédigé du IXe au XIIe siècle, nous a donné la composition, étaient connus des Chinois plusieurs centaines d'années avant Jésus-Christ : sous quelle forme les Chinois l'employaient-ils? Si c'était sous forme de fusées, le feu grégeois, ce feu magique, qui, suivant la chronique russe de Nestor citée par M. Lalanne, « fend l'air avec la rapidité de l'éclair, » était-il autre chose qu'une fusée s'échappant à grand bruit de son tube d'airain? Mais les Chinois se servaient aussi de pots à feu et, — il n'est pas inutile de le noter, — ils s'en servent encore. Une nuit, pendant que la corvette la *Bayonnaise*, que je commandais alors, était mouillée dans a rivière de Canton, devant le village de Wampoa, une jonque

chinoise fut attaquée presque sous notre canon par les pirates. La seule approche de nos embarcations mit ces malfaiteurs en fuite et notre intervention se borna forcément à recueillir les blessés, que nous envoyâmes se faire panser à bord de la corvette. Plusieurs de ces pauvres diables, — je crois les voir encore, — avaient le crâne presque à nu; le cuir chevelu était entièrement brûlé. D'où pouvaient provenir ces horribles blessures? Les Chinois nous l'apprirent. En sautant à bord de la jonque, les pirates leur lancèrent toute une bordée de pots à feu et les atteignirent en plein visage. Le pot à feu était en 1849 l'arme favorite des pirates de la province de Canton : ils en faisaient un plus fréquent usage que du canon.

M. Lalanne est d'avis que les effets réels du feu grégeois se bornaient à peu de chose : cette terrible invention dont les Byzantins firent un secret d'état, jouait surtout, suivant lui, dans les combats de mer, le rôle d'épouvantail. Aurélien n'était cependant pas un homme facile à épouvanter, et les feux lancés du haut des murailles de Palmyre paraissent lui avoir causé une assez vive impression. Grâce à tous ces engins, Zénobie tenait ferme : ses réponses aux sommations menaçantes que lui adressait Aurélien étaient aussi fières que son courage. Elle les faisait écrire en syrien, mais on prétend que le philosophe grec Longin les dictait ou les inspirait. Quand Palmyre succomba enfin sous des assauts vingt fois répétés, la reine essaya de gagner la Perse en se jetant dans le désert avec ses dromadaires : des cavaliers lancés à sa poursuite la primèrent de vitesse et la ramenèrent au camp d'Aurélien. Les soldats réclamaient à grands cris le supplice de l'illustre captive; Aurélien leur refusa cette satisfaction : il protégea la vie de Zénobie. Clémence bien incomplète, car, en même temps qu'il réservait la reine pour son triomphe, l'implacable empereur immolait sans le moindre scrupule à la vengeance de l'armée le rhéteur Longin

Le triomphe d'Aurélien fut un des plus magnifiques dont le spectacle ait jamais été offert à Rome : on y vit des rennes traînant un char qui avait appartenu au roi des Goths, des éléphans, des tigres, des girafes, des prisonniers de tous les pays du monde : Blémyes, Axomites, Arabes, Eudémons, Indiens, Bactriens, Ibères, Sarrasins, Perses, Goths, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Suèves, Germains et Vandales, marchant deux à deux, les mains liées derrière le dos, sans compter huit cents couples de gladiateurs et dix amazones prises les armes à la main. Toute cette pompe montrait bien jusqu'où Rome avait porté sa domination sanglante; elle eût dû rappeler aussi à un peuple enivré quelles colères, quelles rancunes, devaient couver depuis des siècles chez ces multitudes qui s'amassaient lentement autour des frontières de l'empire. La foule cependant s'étouffait dans la rue Neuve, sur le marché aux bœufs, dans

la halle aux poissons; elle se pressait non moins dense au forum d'Auguste et sur la place Trajane. Les sénateurs s'étaient joints au cortège; l'encombrement fut tel qu'on ne put arriver avant la neuvième heure au Capitole.

Est-il nécessaire de le rappeler, entre le Capitole et la roche Tarpéienne la distance n'est pas grande. Aurélien, singulièrement attaché à la discipline et toujours prêt à tirer l'épée, était pour ses familiers d'un commerce difficile. Son propre secrétaire, Mnesthée, noua contre lui une conspiration : tout était prêt; Mnesthée n'attendait qu'une occasion favorable pour mettre à exécution son complot. Le vainqueur de Zénobie, non content d'avoir réduit les Palmyréens, voulut aussi assujettir, ou tout au moins refouler au loin les Perses. C'était son devoir de général et d'empereur. Il rassemble une armée formidable et se met de nouveau en marche pour l'Asie : il ne devait pas même arriver à Byzance. Un certain Mucapor, soudoyé par Mnesthée, assassina le vainqueur de Palmyre dans une bourgade obscure, à mi-chemin de Byzance et d'Héraclée. « Ainsi finit, dit son historien, ce prince plus utile que bon. » C'est déjà quelque chose, quand l'empire tremble sur sa base, d'être un prince utile. Aurélien régna six ans moins quelques jours. Au temps où il vivait, pareille fortune pouvait compter pour un long règne.

Le sénat et le peuple mirent six mois à le remplacer : jamais conclave ne fut aussi long à prendre une résolution. On cherchait, on hésitait; on eût voulu trouver un empereur sans défaut. Les soldats demandaient un prince au sénat, le sénat renvoyait ce choix à l'armée. « Songez donc enfin à vous décider! disait très sensément le consul de Rome; croyez-vous que le monde puisse se passer de maître? Nommez à tout hasard un empereur : l'armée ratifiera votre élection, ou elle en fera une autre. » Sur cette injonction, qui eût pu prendre bientôt l'accent de la menace, un sénateur, — Tacite, — se préparait à émettre son avis : on lui ferma la bouche. « Que les dieux vous protègent, Tacite! c'est vous que nous faisons empereur. — Mais je suis un vieillard, protestait le malheureux. Regardez ces bras : les croyez-vous de force à lancer un javelot, à brandir une lance, à soutenir le poids d'un bouclier? Serai-je même capable de monter à cheval, de donner l'exemple aux soldats? C'est à peine si je puis encore remplir mon devoir de sénateur. — Tacite, c'est la tête et non le corps qui commande; c'est votre âme et non votre corps que nous voulons élire : les soldats combattront pour vous; il suffira que vous leur ordonniez de combattre. »

Tacite avait soixante-dix ans quand il fut élu empereur. Il s'était enfui à Baïes, dans l'espoir d'éviter le périlleux honneur qu'on lui décernait : les sénateurs allèrent le chercher à Baïes, le ramenè-

rent à Rome et le présentèrent aux troupes. Le respectable vieillard, souverain malgré lui, harangua les soldats qui déjà l'acclamaient. « Mes chers camarades, leur dit-il, je ferai mon possible pour répondre à votre confiance : si je ne puis vous promettre de brillans faits d'armes, je vous donnerai du moins de bons conseils. » Il les donna six mois, ces conseils, aussi sages, aussi prudens qu'on pouvait les attendre de son expérience; puis, découragé par la persistance incorrigible des factions, il mourut. S'il fût parvenu à se soustraire au fardeau dont on l'accabla, il aurait probablement prolongé ses jours jusqu'à une grande vieillesse : les excès de table ne les auraient certainement pas abrégés, car Tacite était un homme sobre et d'habitudes très simples. Sept litres de vin par jour, des légumes en abondance, des laitues surtout « qui, disait-il, le faisaient dormir, » un chapon, une hure de sanglier et des œufs à son principal repas, il ne lui fallut jamais davantage. Le plus marquant, le plus utile des actes par lesquels Tacite signala son passage au pouvoir fut l'ordre de déposer dans toutes les bibliothèques les œuvres de l'illustre historien dont il prétendait descendre, et d'en dresser chaque année dix copies. Si tous les hommes de lettres dont les ouvrages ne sont point arrivés jusqu'à nous avaient eu dans leur famille un empereur, les annales de l'antiquité et l'histoire de l'esprit humain présenteraient probablement moins de lacunes.

Je m'écarte trop de mon sujet: que me font, après tout, ces souverains qui ne se sont jamais occupés de marine? Trajan, du moins, s'embarqua sur le Tigre, Vespasien navigua sur le lac de Génésareth, mais Probus! où sont les médailles qui nous parlent de ses exploits sur mer? A-t-il jamais eu le droit d'accoler à son effigie une Victoire montée, comme celle de Vespasien, sur la proue d'un vaisseau? Probus n'a point à son dossier de semblables triomphes; tout fait présumer cependant que, s'il eût vécu, il eût donné ses soins à l'extension du commerce maritime. Qu'aurait-il, sans cela, pu faire de son activité? Probus ne savait honorer que le travail : jamais il ne consentit à laisser ses troupes oisives. « Le soldat, disait-il, ne doit pas être nourri pour rien. » Aussi employait-il l'armée, quand il eut repoussé les Sarmates et les Francs, à creuser des canaux, à dessécher des marais, même à planter des vignes. Les vins de Bourgogne et de Champagne en France, ceux de Tokay en Hongrie, lui doivent, au dire de Casaubon, leur existence. Est-il beaucoup d'empereurs, même en Chine, qui aient élevé, pour tenir les barbares en respect, des murailles d'un développement de 322 kilomètres? Probus appuya un des côtés de son mur, fortifié par des tours, au Danube, l'autre côté au Rhin. Il eût peut-être mieux fait de prêter quelque attention à sa

flotte; les Francs n'auraient pas, pendant qu'il restait campé dans la Pannonie, saccagé la Sicile et pillé Syracuse.

Cet empereur, « qui ne voulait pas nourrir le soldat pour rien, » méditait, assure-t-on, dans le secret de sa pensée intime, le licenciement d'une armée qu'il croyait avoir rendue à peu près inutile. Pour son malheur, il laissa pénétrer trop tôt son dessein : « Encore quelques années d'efforts, s'était-il écrié un jour, et la république n'aura plus besoin de soldats! » Les soldats, mécontens, le tuèrent dans la cinquième année de son règne. Il avait, comme nous l'avons dit plus haut, refoulé de tous côtés les ennemis de Rome, repris la Gaule sur les Germains, dompté en Illyrie les Sarmates, accablé Saturnin dans l'Orient, Proculus et Bonose, tous rebelles, à Cologne. Le nombre des guerres qu'il a faites dans toutes les parties du monde est si grand qu'on s'étonne qu'un seul homme ait pu se trouver à tant de batailles. Probus a payé de sa personne en soldat dans une foule de circonstances, et sous lui se formèrent d'excellens généraux qui purent, jusqu'à un certain point, consoler les Romains de sa perte. Ce grand et honnête empereur introduisit pourtant, à son insu, dans un empire déjà rongé au cœur, le premier germe de la dissolution finale : en obligeant les nations vaincues à fournir à l'armée romaine un contingent de seize mille hommes, qu'il distribua par fractions de cinquante ou soixante dans les troupes nationales, Probus ruina d'un coup l'édifice vermoulu des vieilles institutions militaires. Probus ne faisait cependant qu'imiter sur ce point Alexandre : la même fatalité s'impose à tous les conquérans, à toutes les nations qui ont exclusivement grandi par la guerre. Napoléon avait un corps d'armée saxon à Leipzig : n'eût-il pas mieux valu, et pour lui et pour nous, qu'il mît en ligne trente ou quarante mille hommes de moins? La Turquie ne pouvait plus vivre avec les janissaires : son démembrement a commencé le jour où les sultans ont anéanti cette inquiète milice. Les citoyens de Rome avaient seuls, dans le principe, le droit et le devoir de défendre la patrie; on commença par leur adjoindre des affranchis et bientôt des esclaves; quand on leur eut associé des barbares, l'honneur qui s'attachait au noble métier des armes en demeura subitement amoindri. Il est souvent indispensable, il n'est pas toujours sans danger de créer une armée coloniale; la force matérielle et la vigueur morale peuvent facilement passer du côté de ces troupes dans lesquelles on n'a voulu chercher que des auxiliaires.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

HISTOIRES D'HIVER

Noël !.. c'est la nuit des longues histoires. Quand nous étions petits, les grands nous disaient de beaux contes qui faisaient penser. Maintenant, personne ne prend plus cette peine pour nous, et en vérité, elle serait superflue ; la vie a marché, nous laissant grande provision de récits. Tandis que nous écoutons le vent d'hiver, assis devant la braise songeuse, la mémoire murmure comme une vieille nourrice, nous racontant ces récits du passé. Ce soir, la mienne est retournée au pays de neige, où décembre est si dur à la terre qu'il faut plaindre et comprendre pour pouvoir l'aimer. Je me souviens d'une veillée où j'appris plusieurs histoires, là-bas. Allons, mémoire, retrouve-les, si tu n'es pas trop mauvaise gardienne.

I.

C'était à la Noël d'une des dernières années. J'avais été prié à une battue de loups dans un district de l'intérieur de la Russie. La matinée fut superbe : dix degrés de froid, un clair soleil au ciel bleu, pas un souffle d'air ; de vastes horizons de plaines, tout d'un blanc cru, avec des reflets roses et des traits d'or ; un monde mort et brillant comme une vieille porcelaine de Chine. Sur cette étendue plate, des parties repoussées en saillie ou découpées en creux, qui avaient dû être, durant la saison vivante, des bois, des collines, des rivières, des étangs. Maintenant, ces accidens de la terre n'avaient ni formes ni couleurs ; on les devinait, vagues, perdus, sous le linceul uniforme. Ce monde glacé me rappelait le désert d'Égypte, il

de minutes, puis il tressaillit et se redressa en s'écriant : — Elle vient, elle est ici !

Le ton de sa voix me communiqua une conviction si absolue que je quittai le fauteuil où je m'étais installé et me dirigeai sans bruit vers le salon. A peine y eus-je pénétré que la porte située en face de moi s'ouvrit, et sur le seuil j'aperçus un garçon d'hôtel qui désignait l'appartement à une dame. Je dis une dame, car je ne la reconnus pas tout d'abord. Un moment après je prononçai son nom : Miss Serle ! Elle était en grand deuil et paraissait vieillie de dix ans. Elle s'avança vers moi, les deux mains étendues et m'interrogeant du regard.

— Il vient de parler de vous, dis-je. J'ose à peine vous interroger à mon tour, ajoutai-je en regardant sa toilette noire.

— O la mort, la mort ! répliqua-t-elle. Il ne reste plus que vous et moi !

— Votre frère ? demandai-je d'une voix émue, la surprise ayant émoussé chez moi le sentiment de la justice poétique.

Elle posa la main sur mon bras et je sentis la pression augmenter à mesure qu'elle parlait.

— Renversé par son cheval dans le parc ! Quand on l'a relevé, il ne respirait plus. Il y a six jours de cela. Six années !

Elle était si agitée qu'elle dut s'appuyer sur mon bras pour entrer chez celui qui avait voulu la voir avant de mourir. Serle, les yeux grands ouverts, lui adressa un regard plein de reconnaissance. Il remarqua tout de suite qu'elle portait des vêtemens de deuil.

— Déjà ! dit-il d'une voix si douce qu'il semblait la remercier.

Elle s'agenouilla au chevet du lit et prit entre les siennes la main que le pauvre malade ne pouvait plus lui tendre.

— Pas pour vous, cousin, murmura-t-elle. Pour mon frère.

Serle tressaillit comme sous la secousse d'une batterie galvanique.

— Mort ! mort ! Lui qui avait l'air si robuste !... Ainsi donc, vous voilà libre.

— Libre, cousin, tristement libre. A quoi me servira la liberté ?

— Oui, elle vient trop tard, dit Serle, qui, après l'avoir contemplée avec ce calme sourire que l'on voit errer sur les lèvres des morts, ajouta : — Si vous portez mon deuil, que ce ne soit pas en noir.

Ce furent ses dernières paroles.

Depuis un an, il repose dans le petit cimetière où il m'avait exprimé le désir d'être enterré, et, au grand scandale de ses amis, miss Serle n'a porté que pendant quelques jours le deuil de son frère.

HENRY JAMES.

LES

MARINS DU XVIE SIÈCLE

IV. [1]

ANTHONY JENKINSON.

La façon dont Jenkinson s'était acquitté de sa tâche d'amiral avait dû rassurer Osip Népéi sur les conséquences d'un voyage maritime. Jenkinson l'avait, d'une seule traite et sans l'exposer aux investigations des Danois de Varduus, conduit de Londres à la baie de Saint-Nicolas. Le naufrage n'était donc pas au bout de toute traversée. L'ambassadeur russe n'en avait pas moins hâte de sortir de l'arche où, durant deux longs mois, il avait vécu confiné. A peine le *Primerose* eut-il jeté l'ancre, que Osip Népéi exprima le désir d'être conduit à terre; on l'y transporta, et les bâtimens anglais commencèrent à se décharger. Rechargés aussitôt, ils repartirent pour l'Angleterre le 1er août 1557. Pendant ce temps, Osip Népéi Gregorievitch s'était installé au couvent de Saint-Nicolas. Quand on eut transporté ses bagages à terre et qu'il les eut de nouveau arrimés sur les grandes barques qui devaient remonter la Dvina, l'envoyé d'Ivan IV songea sérieusement à se mettre en route. Jenkinson ne pouvait, sans lui faire injure, le précéder à Moscou. C'était au gouverneur de Vologda qu'il appartenait d'exposer le premier à l'empereur les résultats de l'importante mission qu'il venait, au

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er juillet et 1er août.

risque de sa vie, de remplir. Le plus facile moyen de se rendre à Vologda consiste à remonter le cours de la Dvina. Cette traversée, si l'on voyage jour et nuit, peut s'accomplir en quatorze fois vingt-quatre heures; mais on doit alors s'embarquer sur un de ces bateaux faits d'un seul tronc d'arbre, qui refoulent aisément le courant à la rame. En traîneau, il ne faudrait pas plus de huit jours pour le même trajet; seulement n'oublions pas qu'on ne peut faire usage du traîneau qu'en hiver. Tant que la gelée n'a pas aplani les routes, ce serait folie de vouloir s'aventurer au milieu des marais et des fondrières; on aurait le sort du courrier expédié à Moscou après la première apparition sur les côtes de Russie de l'*Édouard-Bonaventure* et de Chancelor. A partir de Vologda, la route n'est pas toujours facile, mais il y a une route. Osip Népéi était sans doute impatient d'aller déposer ses hommages aux pieds de son souverain; il n'entendait pas pour cela confier sa dignité et son importance à une pirogue. La barque qui le reçut était une grande barque de 20 tonneaux; elle fut tranquillement tirée à la cordelle par l'équipage marchant à pas comptés sur la rive. Quand la rive était trop fangeuse ou trop inaccessible, on se poussait avec de grandes perches appuyées sur le fond. Le 20 juillet, Osip quittait le monastère de Saint-Nicolas; le 26, il faisait son entrée à Kholmogory et s'y arrêtait huit jours. Au XVIe siècle, le temps comptait pour peu de chose. On ne vivait pas, comme à notre époque, dans une fièvre perpétuelle, et les plus bouillans s'accordaient volontiers des semaines entières pour prendre un parti. A Kholmogory, Osip Gregorievitch fut fêté à l'envi par toutes ses connaissances. Les uns lui envoyaient du pain blanc, d'autres du pain de seigle; les plus humbles se faisaient un devoir d'expédier leur offrande. Aussi de tous côtés affluaient vers la demeure de Osip Népéi, outre le pain beurré et les crêpes, du bœuf, du mouton, du lard, des œufs, des poissons, des cygnes, des oies, des canards ou des poules. Toutes ces provisions, en somme, n'étaient pas superflues, car de Kholmogory à Oustioug on ne pouvait se flatter de trouver de grandes ressources. Le pays des Tchouds était encore, dans la majeure partie de son étendue, un désert. A Oustioug, il fallut changer de barques; à Vologda, prendre de petites charrettes attelées chacune d'un cheval. De délai en délai, cinquante-trois jours se passèrent avant que Osip Népéi et les trophées opimes qu'il rapportait de son grand voyage, trophées dont l'ambassadeur avait tenu à ne se point séparer, vissent s'ouvrir devant eux les portes de la Zemlianoï-Gorod. Le 12 septembre 1557, le premier Russe qui ait visité la grande île inconnue du couchant rentrait, après une absence de quatorze mois, à Moscou.

Anthony Jenkinson ne partit que le 15 août de Kholmogory. La

Dvina roule avec une grande rapidité ses eaux claires sur un lit de craie et de sable. Pour en remonter le courant, Jenkinson prit un petit bateau qui lui fit dépasser le jour même du départ l'embouchure de la Pinega, située à 15 verstes en amont de Kholmogory. Le 19 août au matin, Anthony arrivait à un village appelé Yemps (1); de Yemps, il atteignait Oustioug, et d'Oustioug gagnait, en compagnie de nombreuses barques poussées par un vent favorable, le village de Totma. Là durent s'arrêter « les dosnicks et les nassades. » La Dvina devient sur ce point peu profonde, et bien que la nassade, portant bravement ses 200 tonneaux de sel, ne tire que 4 pieds d'eau, elle ne réussirait pas à franchir les roches et les hauts-fonds qui encombrent à Totma le lit de la rivière. Le 20 septembre, Jenkinson prenait terre à Vologda. Il avait fait le voyage de Kholmogory à cette ville moins commodément peut-être que Osip Gregorievitch; il ne l'avait pas fait plus vite. Osip parcourut les 1,000 verstes du 29 juillet au 27 août, Jenkinson du 15 août au 20 septembre. L'un y avait employé vingt-neuf jours, l'autre trente-six. La proportion fut renversée pour le trajet entre Vologda et Moscou : Jenkinson attendit à Vologda le commencement de l'hiver, il accomplit le dernier tiers de son voyage en traîneau; Osip dut recourir à la telega. Du 1er au 6 décembre 1557, Jenkinson glissa de Vologda à Commelski, de Commelski à Obnorsk, à Teloytski, à Uri, à Voshansko, à Jaroslav, à Rostov, à Rogarin, à Peroslav, à Domnina, à Godoroki, à Ouchay, à Moscou. Il dévora 500 verstes et 14 postes en moins de six jours. La charrette embourbée d'Osip avait, au mois de septembre, tracé sur la même voie son pénible sillon pendant deux longues semaines. Killingworth, en octobre, se vit obligé d'atteler à sa telega dix chevaux de poste.

Ivan IV n'avait pas eu jusqu'alors d'Anglais à son service. Osip Népéi lui amenait de Londres un médecin, M. Standish, et divers personnages qui devaient prendre place dans les rangs de cette précieuse phalange d'artisans et d'officiers étrangers que l'empereur s'appliquait sans relâche à recruter sur tous les marchés de l'Europe. « Ivan Vasilévitch, — nous raconteront bientôt ces observateurs dont aucune déception n'est encore venue refroidir l'enthousiasme, — ne se soucie ni de la chasse au faucon, ni de la chasse à courre, ni de la musique. Tout son plaisir, il le met en deux choses : d'abord servir Dieu, — il est très dévot, — puis vaincre et subjuguer ses ennemis. Il dépasse ses prédécesseurs en dignité comme il les surpasse en courage. Lithuaniens, Polonais, Suédois, Danois, Livoniens, Criméens, Nogaïs, se sont plus d'une fois conjurés contre lui. Ils ne l'ont pas plus effrayé que les alouettes n'effraient un cheval

(1) Probablement Yam, — station de poste, — village astreint à fournir des moyens de transport aux messagers du tsar.

en Écosse. Les prédécesseurs de Basile présentaient dans leur casque l'avoine au cheval du grand khan de Crimée, Basile lui-même n'avait pu se soustraire à cet humiliant hommage qu'en faisant accepter en échange au souverain tartare, abusé ou séduit, le tribut annuel d'un riche lot de fourrures; Ivan IV, le premier, est, dans toute la plénitude de l'expression, un tsar, c'est-à-dire un roi qui ne paie de tribut à personne (1).

De 1553 à 1561, la principale ambition d'Ivan IV paraît avoir été d'acquérir un libre accès au golfe de Finlande. L'Océan-Glacial et la mer Caspienne marquaient les deux extrémités de son empire; la Baltique pouvait en devenir la grande artère. L'ordre de Livonie ne résista pas mieux au tsar que ne lui avait résisté la Horde-d'Or. Narva est prise d'assaut presqu'à la vue de Ketler, le dernier grand-maître des porte-glaives, Dorpat capitule; vingt villes ouvrent leurs portes au voïvode Chouiski. Les Russes sont bientôt maîtres de la Livonie tout entière, à l'exception de Riga et de Revel. Le roi de Danemark se plaint qu'on lui fasse tort de ses droits du Sund, en commerçant avec la Russie par la baie de Saint-Nicolas; Ivan IV vient d'ouvrir à ses alliés une voie bien plus directe, s'ils veulent venir d'Angleterre à son aide. De l'embouchure de la Narova à Pleskov et à Novgorod les transports sont faciles; sur la rive gauche du fleuve, Ivan a bâti une ville; sur la rive droite, un château qui portera le nom d'Ivangorod. Ce château est, dit-on, l'œuvre d'un Polonais; les Russes le regardent comme imprenable. Sait-on, s'il faut en croire la sombre légende qui s'attache à tous les actes d'Ivan le Terrible, quelle a été la récompense de l'habile architecte? Ivan lui a fait crever les yeux afin qu'il ne pût jamais construire pour ses ennemis un château semblable.

De pareils contes, alors même qu'ils sont attestés par plus d'un témoignage, ne sauraient être admis à la légère. Ivan IV tenait trop à faire rechercher son service pour le rendre follement aussi périlleux. Il a brûlé vifs des étrangers; mais ces étrangers, comme le docteur allemand Bomélius, le trahissaient. Quant à ceux qui l'ont secondé fidèlement, il n'est sorte de faveurs qu'il n'ait accumulées sur leur tête. Dès le lendemain de leur arrivée à Moscou, le tsar veut voir les nouveaux serviteurs que vient de lui amener le *Primerose*. Osip Népéi les introduit, Ivan IV les reçoit comme il aurait reçu des ambassadeurs, la couronne impériale sur le front, le sceptre d'or garni de pierres précieuses à la main. Le soir même, il les fait dîner en sa présence, dîner avec ses gentilshommes, avec ses Circassiens, avec son propre frère et les deux rois de Kazan, celui qu'il a vengé et celui qu'il a vaincu. L'un est un homme fait,

(1) Les historiens russes ne sont pas ici tout à fait d'accord avec les anglais. Suivant eux, Ivan III avait, dès l'année 1480, refusé le tribut au khan de la Grande-Horde.

l'autre un enfant de douze ans. Tous les deux ne sont plus aujourd'hui que les hôtes soumis du tsar. C'est toujours un honneur insigne d'être admis, ne fût-ce qu'au dernier rang, à de pareils banquets. Quant au festin, les Anglais « en ont souvent vu de meilleur. » La variété des boissons et des plats ne laisse pas toutefois de les étonner. « La table ne restait pas vide un instant. » Six chanteurs sont entrés pendant le repas dans la salle; ils se tiennent debout, le visage tourné vers l'empereur. Avant la fin du dîner, ils avaient chanté trois fois : leurs voix et leurs chansons ont pu charmer les Russes; elles n'ont pas plu aux oreilles britanniques. Les Anglais cependant observent tout; ils ont intérêt à connaître les inclinations de leur nouveau maître. Le dîner dure cinq heures. L'empereur ne porte jamais un morceau à sa bouche sans se signer d'abord; il en fait autant quand il boit. Ce souverain, se disent les Anglais, est « à sa façon très religieux. Il paraît estimer ses prêtres plus que ses gentilshommes. » Mais avant tout il montre le désir de tenir ses hôtes en joie, car, après les avoir abreuvés largement de sa propre main, il fait porter le soir à leur logis trois barils d'hydromel. Le 16 septembre, chaque Anglais reçoit, par ordre d'Ivan IV, un cheval tartare pour faire ses courses en ville; nous l'avons déjà dit, un homme bien né ne sortirait pas à pied dans Moscou. Le 18, ce sont des pelisses fourrées, des pelisses de drap d'or et de velours à ramage qu'on apporte. Les unes sont garnies d'hermine blanche, les autres d'écureuil gris; toutes ont des revers et des bordures de castor noir. Quant aux banquets impériaux, les Anglais ne passent pas un mois sans s'y asseoir. Le 14 septembre, ils ont été servis dans de la vaisselle d'or; le 1er octobre, le repas semble plus intime; on n'a mis au jour que la vaisselle d'argent. Dîner le 3 novembre, dîner le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, et chaque fois l'empereur a fait appeler ses convives dans la matinée pour les inviter de sa propre bouche. Jamais le puissant monarque ne manquerait à ce cérémonial : il croirait, s'il le négligeait, diminuer le prix de la faveur qu'il accorde. Puis viennent les libéralités en argent : 70 roubles à Standish, 30 roubles aux autres passagers du *Primerose*. Arrive le jour de la grande revue militaire, revue invariablement fixée au mois de décembre; les Anglais prennent place dans le cortége de l'empereur.

L'artillerie que renferme l'arsenal de Moscou a été traînée sur la plaine qui s'étend en dehors des faubourgs. On peut voir là toutes les espèces de bouches à feu connues : des bases, — pièces de campagne de petit calibre, — des fauconneaux, des minions, des sacres, des coulevrines, canon double et canon royal, basilik long et grand basilik. Six grosses pièces recevront, quand on les chargera, un boulet dont le diamètre mesure plus d'un yard. L'œil peut

suivre, assure-t-on, cet énorme globe dans sa course. Remarquez également cette grande quantité de mortiers et de canonnières destinées à lancer le feu grégeois : est-ce le roi Sigismond, Christian III ou Gustave Vasa qui pourraient mettre en batterie une pareille quantité de canons? Ces canons, on les a rangés devant deux maisons de bois remplies de terre; sur les façades noires on a dessiné deux belles cibles blanches. L'empereur et ses principaux nobles vont bientôt apparaître. Tous montent des chevaux turcs ou des genets d'Espagne; les selles sont recouvertes de drap d'or et de drap d'argent. L'empereur porte également une robe de drap d'or; son bonnet d'écarlate est orné de perles et de pierres fines. Cinq mille arquebusiers le précèdent; l'arquebuse sur l'épaule gauche, la mèche dans la main droite, ils forment une longue colonne où cinq hommes marchent de front. Les nobles viennent ensuite, s'avançant trois par trois. Une plate-forme d'un quart de mille de long a été dressée sur des poteaux. Les arquebusiers s'y déploient et s'alignent. En face, à 60 yards à peu près de distance, des blocs de glace de 6 pieds de hauteur, de 2 pieds d'épaisseur, figurent les bataillons ennemis. L'empereur donne le signal; le feu de la mousqueterie commence; il ne cesse que quand la glace a été complétement rasée. Après les arquebuses, l'ordre de la revue appelle le feu grégeois. Un ruisseau de flammes jaillit des canonnières : magnifique spectacle, bien fait pour porter la terreur dans les escadrons! Laissez maintenant la parole à l'artillerie; les petites pièces de bronze ont ouvert le feu les premières, puis viennent successivement les moyennes et les grosses. Chaque pièce tire trois coups; à la fin du tir, les deux maisons de terre, malgré leurs trente pieds d'épaisseur, ont eu le sort de la glace : elles gisent étalées dans la plaine. Comprenez, ô monarques des mers orientales! Comprenez, porte-glaives de la Livonie! Et vous, que la sainte Russie craignit si longtemps, tremblez à votre tour, malheureux Tartares!

Jamais Ivan IV ne fût parvenu à vaincre les Polonais et les Livoniens, s'il n'avait emprunté à ces ennemis mêmes les armes et la discipline dont une civilisation supérieure leur assura pendant plus d'un siècle l'avantage. A part un corps d'élite, le corps des strelitz, l'armée russe n'était à proprement parler qu'une immense milice. Ces miliciens portaient le nom de *syny-boïarsky*, ou fils de gentilshommes. La profession militaire suffisait, à elle seule, pour leur donner ce rang. Le métier des armes se transmettait ainsi avec la noblesse de père en fils. Tout soldat avait droit à une certaine portion de terrain; détaché du lot paternel, ce terrain eût pu, à la rigueur, être considéré comme un fief, on ne pouvait cependant l'occuper avant d'avoir été inscrit au nombre des tenanciers dont le grand-connétable dressait chaque année la liste. Le

grand-connétable avait à la fois la haute main sur les terres affectées à l'entretien de la milice et sur les soldats, dont la culture de ces terres devait assurer la subsistance. C'était lui qui présidait aux levées générales. Quand l'appel fait aux *syny-boïarsky* ne suffisait pas, on y joignait l'appel des *kholopy*, soldats laboureurs qui déposaient les armes aussitôt après la campagne terminée et retournaient sans murmure à leurs travaux serviles. Les *kholopy* ne cultivaient pas comme les *syny-boïarsky* le sol pour leur propre compte; ils étaient les serviteurs des seigneurs qui avaient la charge de les équiper. Longtemps la Russie ne connut pas d'autre armée que ces deux bans distincts de la milice. Ivan III le premier groupa un noyau de troupes permanentes autour de sa personne. Sous Ivan IV on comptait 15,000 *dvorianin*, cavaliers pensionnés représentant une dépense de 55,000 roubles (1) et 12,000 strelitz, fantassins mousquetaires. A chacun de ces *dvorianin* et de ces strelitz — les delhis et les janissaires du Grand-Turc, — le tsar, outre 12 mesures de seigle et d'avoine, allouait une solde de 7 roubles par an. Ces 27,000 hommes formaient avec 8,000 ou 9,000 auxiliaires étrangers, Polonais, Écossais, Allemands, Grecs, Turcs, Danois, Suédois, Circassiens, une force toujours prête à entrer en campagne. Joignez-y 65,000 *droujinniks*, troupe à cheval que 110 capitaines, choisis par l'empereur dans les rangs de sa meilleure noblesse, prenaient l'engagement, moyennant le paiement d'une rente de 40,000 roubles, de fournir, d'équiper et de rassembler chaque année sur les frontières de la Crimée tartare, vous aurez une idée complète de l'organisation militaire de la Russie au XVIe siècle. Une dépense annuelle de 180,000 roubles (2) mettait donc le tsar en mesure d'ouvrir, sans autres préparatifs, les hostilités, à la tête de 80,000 cavaliers et de 12,000 fantassins. Les *syny-boïarsky* et les *kholopy*, comme l'avait remarqué Chancelor, ne lui coûtaient rien, mais l'empereur ne les convoquait jamais sans de graves motifs (3). Dans les occasions ordinaires les troupes régulières et soldées pouvaient se passer du concours de la milice. Comparées aux soldats des autres états de l'Europe, ces troupes auraient paru médiocrement armées. Le cavalier n'avait que son arc, son carquois et son sabre; le strelitz à pied portait la hache d'armes sur le dos, le sabre au côté, l'arquebuse ou le mousquet à la main. Quant aux vivres, les empereurs avaient pris la

(1) Le rouble valait en 1557 de 12 à 13 shellings anglais. Le marc d'argent pesait une demi-livre, et deux marcs valaient 20 shellings, ou 20 sous tournois.

(2) 2,340,000 shellings environ.

(3) On aura remarqué l'extrême analogie qui existe entre les syny-boïarsky russes et les timariotes ottomans. Une constitution à peu près semblable du pouvoir appelait nécesssairement au XVIe siècle des institutions militaires identiques dans l'empire de Soliman le Grand et dans celui d'Ivan Vasilévitch.

commode habitude de n'en point fournir à leurs troupes. Chaque soldat russe s'approvisionnait lui-même pour quatre mois de campagne, d'un biscuit grossier qu'il appelait *souchary*, de farine d'avoine, d'un peu de poisson sec, de lard ou de viande séchée.

L'armée se partageait en quatre grandes légions : l'aile droite, l'aile gauche, les troupes légères, la réserve. Le voïvode qui la commandait avait sous ses ordres 1 lieutenant-général, 4 maréchaux de camp, 8 généraux et une foule d'officiers subalternes conduisant, les uns 1000, 500 ou 100 soldats, les autres 50 ou 10. Le commandant de l'artillerie et le commandant du train, sans cesser de dépendre du commandement suprême, avaient une responsabilité spéciale et des fonctions nettement définies. Ils portaient, comme le général en chef, le titre de voïvodes. Le seul ordre de bataille que connussent les légions moscovites consistait à se grouper autour de leurs enseignes respectives. Une immense clameur, accompagnée du son des trompettes, des cornets à bouquin, des petits tambours de cuivre que les officiers portaient suspendus à l'arçon de leur selle, donnait, le moment venu, le signal de la charge. De gros tambours suspendus entre quatre chevaux et sur lesquels s'évertuaient huit frappeurs augmentaient l'horrible fracas, moins destiné peut-être à porter la terreur chez l'ennemi qu'à noyer le sentiment du danger dans une ivresse guerrière. Les cavaliers se précipitent pêle-mêle en avant : ils ont lancé leurs flèches; maintenant ils tirent leur sabre et le font tournoyer au-dessus de leurs têtes, avant d'en venir aux coups. Les escadrons se joignent dans des flots de poussière, tout semble confondu : Que le Dieu des armées en décide! le général en chef désormais n'y peut rien. Il lui reste cependant son infanterie. S'il a pris soin de la bien poster, de la cacher dans quelque pli de terrain, cette force, sortant à l'improviste de l'embuscade d'où elle a pu incommoder l'ennemi sans recevoir elle-même aucun mal, est capable de changer brusquement la face du combat. L'impétuosité de la cavalerie tartare s'est, plus d'une fois, brisée à cet écueil, car la supériorité du soldat russe se montre surtout dans la défensive. Nulle troupe n'est plus apte à supporter les rigueurs d'un siége; dans les combats corps à corps l'avantage demeure au contraire aux Tartares.

Farouche par nature, le Tartare a été rendu plus hardi et plus sanguinaire encore par la pratique continuelle de la guerre. Le soldat russe, s'il commence à battre en retraite, met toute sa confiance dans la rapidité de sa fuite. Atteint par l'ennemi, il ne se défend pas, il ne demande pas non plus bassement la vie; il se résigne tranquillement à mourir. Le Turc, quand il a perdu l'espoir de s'échapper, a recours aux supplications. Il jette son arme, tend ses

deux mains jointes et reste dans cette posture, prêt à subir le joug pour se soustraire au trépas. Le Tartare, lui, méprise tellement la mort qu'il ne cède jamais : il mordra l'arme qui vient de le traverser. Ni déserts, ni fleuves ne l'arrêtent. De longues perches qu'il attache à la queue de trois ou quatre chevaux liés ensemble lui tiennent lieu, quand une rivière se présente sur sa route, de bac et de radeau. Le khan de Crimée a moins encore que l'empereur de Russie à se préoccuper de la subsistance de ses troupes. Chaque homme se rend à l'appel qui convoque la horde avec deux chevaux au moins; il monte l'un et abattra l'autre lorsque viendra le tour de ce second cheval d'être mangé. Le troupeau qui doit nourrir l'armée de cette façon ne la quitte jamais; les rations de la horde galopent avec elle. Vous rencontrerez rarement un cavalier tartare qui n'ait une jambe de cheval ou quelque autre portion de cet animal suspendue à l'arçon de sa selle. C'est la seule viande dont un vrai Tartare semble faire cas; il la mange sans pain et la préfère de beaucoup à la viande de bœuf ou de mouton. Bien qu'il apprécie le lait de brebis et de vache, qu'il ait même coutume d'en emporter en voyage de grandes jarres, le sang chaud du cheval, le sang bu au moment où la veine ouverte le laisse échapper, est encore pour les petits-fils de Djinghis-khan le meilleur des breuvages. Avec le cheval, la source même peut manquer; le Tartare y suppléera par une saignée plus ou moins copieuse.

On comprend que de pareilles armées soient faciles à mettre en mouvement. Aussi le territoire russe est-il envahi une ou deux fois par an. Le khan ne conduit pas toujours l'invasion en personne. Quand il juge à propos d'en prendre la direction, ce sont 100,000 ou 200,000 hommes qui s'ébranlent. Autrement ce ne sont que courtes et soudaines irruptions généralement tentées avec de moindres forces. Au temps de la Pentecôte, ou plus souvent encore au temps de la moisson, les Tartares commencent à rôder le long de la frontière. C'est aussi l'époque où les Russes font leur levée annuelle et cherchent à pressentir sur quel point va éclater l'orage. S'ils s'attendent à une attaque en masse, ils ne se contentent pas de rassembler leurs 65,000 cavaliers habituels; ils font avancer avec leur infanterie « le château roulant. » Cette forteresse mobile n'est autre chose qu'une double palissade portée sur des charrettes; on la peut au besoin développer sur un espace de 6 ou 7 milles. La chose est bientôt faite. Le bois a été taillé de telle façon qu'une pièce s'ajuste à l'autre. Entre les deux murailles l'intervalle réservé aux soldats n'excède pas 9 pieds. Il suffit que le fantassin ait la place nécessaire pour charger et décharger son mousquet ou pour darder sa pique par les embrasures. Fermé aux deux extrémités, le château roulant protége très efficacement l'infanterie contre des gens

qui n'ont pas d'artillerie à lui opposer. On en tire un excellent parti contre les Tartares; on ne le dresse pas contre les chevaliers porte-glaives ou contre les Polonais; à ces ennemis bien pourvus de canons, c'est par le canon qu'il importe de répondre. Ivan IV avait apprécié de bonne heure l'effet tout-puissant de l'artillerie, et nul prince de la chrétienté ne rassembla, au XVIe siècle, plus de bouches à feu dans ses arsenaux, n'en garnit dans une aussi large proportion son front de bataille. La cavalerie combattait sans armure, l'infanterie n'avait que de mauvais mousquets dont le canon, grossièrement travaillé et fort lourd, ne lançait cependant qu'une très petite balle; les belles pièces de bronze de Moscou rétablirent jusqu'à un certain point l'équilibre. Sans leur appui, le vainqueur de Kazan et d'Astrakan aurait eu peu de chances de réaliser ses projets sur les territoires que baigne le golfe de Finlande.

II.

Le 25 décembre 1557, jour de Noël, Jenkinson fut à son tour admis en présence de l'empereur. Il fut également convié par l'empereur en personne au grand festin du soir. Ivan IV dînait ce jour-là dans la salle dont un pilier carré, profondément fouillé par le ciseau du sculpteur, soutient seul, comme Atlas, la voûte qui vient y appuyer ses arceaux. Dans cette salle immense, plus de 600 personnes avaient pu trouver place à table. 2,000 Tartares, gens de guerre venus récemment à Moscou pour s'engager au service de l'empereur prêt à entrer en campagne contre les Livoniens, dînaient dans d'autres salles. Jenkinson s'assit seul à une petite table; il faisait ainsi face au tsar; nul autre étranger n'avait encore été l'objet de semblable faveur. Toujours courtois, toujours prodigue de ses distinctions envers les Anglais, Ivan Vasilévitch n'eut garde, dans le cours du repas, d'oublier son hôte. Plus d'une fois il lui envoya de sa propre main des bols de vin et des coupes d'hydromel; il lui expédia aussi plusieurs plats de viande, et tout cela fut apporté à Jenkinson « par un duc ! » Même après les récits de Chancelor et de Killingworth, Jenkinson fut ébloui. Les tables ployaient sous le poids de la vaisselle d'or et de la vaisselle d'argent. Il était telle coupe enrichie de pierreries qui eût valu à Londres 400 livres sterling. Une pièce d'orfévrerie avait 2 yards de long; des têtes de dragons admirablement ciselées y flanquaient des tours d'or. Le travail de l'artiste devait avoir doublé la valeur du métal; mais laissons ces banquets, d'autres spectacles nous promettent un intérêt plus sérieux et plus instructif. Ce qu'il nous faut maintenant aller contempler, c'est la magnificence des saintes cérémonies où le peuple russe, sauvé de la dispersion et de la servitude par le lien sacré qui l'unit,

va se montrer aux raisonneurs anglais dans tout l'élan de sa foi orthodoxe.

Le 4 janvier 1558 est pour les sujets d'Ivan IV le jour des Rois; l'empereur, accompagné de son frère et de tous ses nobles, se rend en procession à l'église. Vers neuf heures du matin, il en sort et se dirige vers les bords de la Moscova; le métropolitain se prépare à bénir la rivière. En avant marchent les lévites tenant à la main de longs cierges dont la cire a été récoltée sur les bords de l'Oka. Une énorme lanterne garde et protége l'image vénérée que les Russes appellent Neroutchnoï. Dans la ferme croyance des *moujiks*, cette image du Christ n'a pas été faite de main d'homme. Les cierges ont passé; ce sont à présent les bannières qui s'avancent, puis vient la grande croix d'or, dominant et faisant incliner la foule, puis les images de la Vierge, de saint Nicolas et d'autres bienheureux. Voici enfin le cortége des prêtres : ils sont au nombre d'une centaine environ. Derrière eux, Jenkinson a reconnu le métropolitain. Qui donc suit le prélat? qui donne à tous l'exemple de la foi recueillie, de la piété austère? C'est le plus grand et le plus humble des fidèles ; c'est l'empereur Ivan IV, sa couronne sur la tête et sa noblesse « en bon ordre » sur ses pas.

Dans la glace de la Moscova, on a pratiqué un grand trou carré de trois brasses de côté environ. La procession se range sur le bord de cette ouverture. Le métropolitain monte sur une estrade et s'y assied; l'empereur reste sur la glace, il y reste tête nue. N'est-ce pas aujourd'hui le jour des Rois? Oui! mais le jour des Rois, c'est à Moscou le jour où les rois s'humilient. Les prêtres commencent « à chanter, à bénir et à encenser. » Le métropolitain prend dans ses mains un peu d'eau et en jette quelques gouttes sur l'empereur; il asperge également quelques ducs. La procession rentre ensuite à la cathédrale. A peine l'empereur s'est-il retiré que plus de 5,000 personnes se précipitent, leur cruche à la main, pour la remplir. Le Moscovite qui devrait regagner son *isba* sans avoir pu s'approcher de cette eau consacrée se plaindrait amèrement de son sort; ses voisins le considéreraient comme très malheureux. Une foule de gens profitent de l'occasion pour se plonger tout nus dans le fleuve; d'autres y plongent à diverses reprises des enfans ou des malades. La Moscova est devenue un nouveau Jourdain; on y baptise des Tartares et on y fait boire les chevaux de l'empereur. La foule s'écoule lentement; Jenkinson va dîner, en compagnie de 300 étrangers, dans la maison de bois « artistement dorée, » où nous a déjà conduits Chancelor.

L'époque des grandes austérités cependant approche. Les Russes commencent leur carême huit semaines avant Pâques. La première semaine, ils mangent des œufs, du lait, du fromage et du beurre.

Ils font grande consommation de crêpes et d'autres plats du même genre. Le soir, ils se visitent, et s'enivrent régulièrement, si l'on en croit Jenkinson, toutes les nuits. « Personne, dit-il, n'en rougit et n'en ferait reproche à son voisin. » Durant les six semaines qui suivent cette première semaine d'abstinence, le beurre, le fromage, les œufs, le lait même, vont être interdits. Le dimanche des Rameaux ne le cède pas en solennité au jour des Rois. On prend un arbre « d'une bonne grosseur » et on l'attache entre deux traîneaux. Des branches pendent des pommes, des raisins secs, des figues, des dattes et d'autres fruits; cinq jeunes garçons, vêtus de blanc, se tiennent dans le feuillage et y chantent des cantiques. Les cierges allumés et la grande lanterne sont revenus prendre leur place dans la procession. Les longues bannières, les images des saints, ne sont pas non plus absentes. Les prêtres sont nombreux; dix ou douze portent des étoles de damas blanc, brodées les unes de belles perles de la grosseur d'un pois, les autres de saphirs. L'empereur et le métropolitain marchent cette fois de front; seulement, l'empereur est à pied, le métropolitain a sa monture. Un grand drap blanc tombant jusqu'à terre enveloppe le palefroi; les extrémités de ce drap ont fait au noble coursier d'immenses oreilles. Le cheval qui porte d'ordinaire l'évêque de Moscou s'est métamorphosé. Ce fut sur un âne que le Sauveur du monde entra dans Jérusalem; c'est sur un âne que le métropolitain, en mémoire du dernier triomphe du Sauveur, doit se montrer au peuple. Le prélat, — ainsi le veut à Moscou la tradition, — est assis de côté, à la façon d'une femme. Il tient de la main gauche, appliqué contre sa poitrine, un livre dont la couverture présente incrusté un riche crucifix de métal; sa main droite est armée de la croix et ne cesse pas un instant de bénir le peuple. 30 serviteurs étendent, à la suite l'un de l'autre, leurs vêtemens sur la route; dès que le cheval a passé, ils relèvent leurs habits et courent en avant pour les étendre encore. Le cheval ne doit marcher que sur des étoffes. Ceux qui prennent le soin d'empêcher que ses pieds ne viennent à toucher la terre reçoivent pour leur peine des robes neuves qui leur sont distribuées par les ordres et aux frais de l'empereur. Tous sont fils de prêtres, car, on ne l'ignore pas, les prêtres russes sont mariés; seulement s'ils deviennent veufs, ils ne peuvent se marier une seconde fois. Dans ce cas, il ne leur reste qu'à se faire moines. Les moines en Russie sont, comme les prêtres de l'église romaine, voués au célibat.

Un des gentilshommes de l'empereur conduit le cheval du métropolitain par la bride; l'empereur lui-même, de sa propre main, tient le bout des rênes, son autre main porte une branche de palmier. Entre la foule et lui marche rangée la moitié de ses gentilshommes; l'autre moitié a dû le précéder. La procession se rend

ainsi d'une église à l'autre; elle ne sort pas toutefois de l'intérieur du château. La cérémonie terminée, l'empereur et ses nobles vont dîner chez le métropolitain, qui leur fait servir des poissons délicats et d'excellens breuvages.

Dès le lendemain commence l'observation rigoureuse de la semaine sainte. On raconte, — et le peuple russe se garderait bien de mettre la chose en doute, — que le métropolitain ne mange ni ne boit alors pendant sept jours. Beaucoup de religieux, assure-t-on à Moscou, imitent cet exemple. L'empereur ne mange qu'un morceau de pain et ne boit qu'un seul verre d'eau par jour. Tous les gens de quelque importance se confinent chez eux, les rues sont désertes; c'est à peine si l'on y rencontre errant çà et là quelques *moujiks*. Le lundi ou le jeudi, l'empereur reçoit le saint-sacrement; la plupart de ses nobles s'approchent, à son exemple, de la sainte table. Le vendredi se passe en contemplations et en prières. Chaque année, ce jour-là, un nouveau Barrabas est rendu à la liberté. Dans la nuit du vendredi au samedi, nobles et *moujiks* se rendent à l'église; ils y dorment jusqu'au lendemain matin. Le dimanche de Pâques, chacun se hâte d'aller offrir, dès que le jour se lève, au prêtre de sa paroisse un de ces œufs que le bois de Brésil, — le bois de Campêche d'aujourd'hui, — sert à teindre. Pendant trois ou quatre jours, pas un homme du peuple qui n'ait, si pauvre qu'il puisse être, son œuf rouge à la main; les gentilshommes et leurs femmes portent des œufs dorés. Telle est la façon en Russie de témoigner la joie qu'on éprouve de la résurrection du Seigneur. Ce n'est pas seulement un anniversaire qu'on célèbre, c'est un événement heureux qu'on s'annonce et dont on se félicite mutuellement. Deux amis se rencontrent; ils se prennent aussitôt la main. L'un d'eux dit le premier: « Le Seigneur est ressuscité! » — « Il l'est en vérité, » répond l'autre. Là-dessus les deux amis s'embrassent tendrement; après s'être embrassés, ils échangent leurs œufs. Une longue abstinence a préparé les cœurs à cette pieuse allégresse; tous les visages rayonnent, il y a vraiment du bonheur dans l'air. Ce bonheur, ne le raillons pas! Il est aussi vrai et aussi touchant que les joies innocentes de l'enfance. On n'a pas encore trouvé le secret de prolonger pour l'homme la saison où il est toujours facile d'être heureux. Si l'on pouvait, du moins, retarder quelque peu la maturité des peuples! Les peuples, en vieillissant, deviennent, comme Louis XIV, difficiles à distraire, — les esprits chagrins ajouteront : difficiles à conduire. — Quel intérêt si grand peut-il donc y avoir à les vieillir, de propos délibéré, avant l'âge?

Les rapports de Jenkinson ont fort à propos complété les candides récits de Chancelor. Jenkinson est un sage; la haine de tout ce qui peut rappeler la superstition romaine ne l'aveugle pas. Com-

ment s'est-il défait de l'intolérance passionnée dont la plupart de ses compatriotes, au grand détriment de leurs intérêts, feront preuve? Ce sentiment si ardent, si vivace, aux jours des premières ferveurs de la réforme, peut-être le capitaine du *Primerose* l'a-t-il insensiblement usé à tous les angles du vaste monde que depuis onze ans il parcourt. Ce qui est certain, c'est que Jenkinson nous paraît contempler avec un merveilleux calme « des temples remplis d'idoles, un royaume encombré de moines, de nonnes et de prêtres; » il verra même sans indignation le fils belliqueux de Basile humilier la pourpre impériale devant les pompes sacrées de l'église, « rendre au métropolitain de Moscou les honneurs que ses sujets lui rendent à lui-même. » Cette indifférence philosophique est d'un bon augure. Jenkinson n'en sera que plus apte à juger le peuple de saint Vladimir et d'Alexandre Newski. La nationalité du peuple russe, c'est sa foi; sans elle, il eût eu le sort de la nation mongole. Coupez le lien qui réunit la gerbe et essayez ensuite de rassembler les épis!

« On ne trouverait pas en ce pays, racontait naguère Chancelor, un homme sur dix qui soit en état de réciter le *Pater noster*. La plupart des Russes se contentent de murmurer : « *Gospodi pomiloui!* Seigneur, ayez pitié de moi! » Les interrogez-vous sur le dogme, « Ce sont choses, répondent-ils, dont on ne peut parler que dans les églises. » Était-ce donc après tout si mal répondu? Les discussions théologiques ont fini par ouvrir les portes de Constantinople aux Turcs; la foi routinière et silencieuse du *moujik* continuera de fermer les portes de Moscou aux Tartares. La souveraineté spirituelle de l'église russe, malgré l'incontestable ascendant dont un consentement unanime l'investit, ne semble pas d'ailleurs avoir porté atteinte aux droits de la couronne; en tout cas, elle n'en a pas diminué les revenus. « Les moines, nous raconte ce pilote-major qui arrive d'un pays où l'on vient de se partager les biens du clergé, possèdent deux fois autant de terres que le duc lui-même, mais le duc n'y perd rien. Les moines arrachent aux pauvres et aux simples leur argent; le duc, par un ordre, se le fait remettre. Un abbé vient-il à mourir? le duc saisit à l'instant ses biens meubles et immeubles; le successeur est obligé de les racheter. De cette façon, les meilleurs fermiers du duc sont les moines. » Que le peuple russe ne prie jamais Dieu, comme viendra plus tard nous l'affirmer maint Anglais, qu'il croie avoir mérité le ciel dès qu'il a invoqué le nom de saint Nicolas et frappé la terre du front devant les saintes images, la chose regarde les théologiens; ce qui importe à la paix de l'état, c'est que ce peuple, tout aussi occupé que les Anglais de mériter les récompenses éternelles, mette au rang de ses devoirs envers la Divinité l'obéissance la plus absolue aux ordres

du tsar. Cette prétendue « fourberie en haillons et en vêtemens graisseux » a sucé avec le lait maternel le sentiment du respect. Le respect est en Russie la vertu innée, le grand don social de toutes les classes, surtout de la plus nombreuse et de la plus misérable. Cette qualité maîtresse fera la fortune d'une race qui devait rencontrer chez quelques-uns de ses adversaires des dons bien autrement brillans, mais trop souvent funestes.

L'empereur Ivan IV use d'une grande familiarité envers ses nobles ainsi qu'envers les étrangers qui le servent. Il les fait dîner plusieurs fois dans l'année avec lui et leur permet souvent de l'accompagner soit à l'église, soit à la promenade. Nul prince cependant ne saurait se dire plus craint, plus obéi, et en même temps plus aimé. Si le tsar dit à un de ses ducs : « Va! » le duc court; s'il lui adresse une parole courroucée, le duc de longtemps n'osera reparaître en sa présence. Il feindra d'être malade et laissera pousser ses cheveux. Les Russes d'habitude ont la tête rasée. Pour un noble heureux et prospère, ce serait une honte de porter les cheveux longs; pour un gentilhomme en disgrâce, il y aurait impudence à ne pas montrer à tous ce signe évident de son humiliation et de son deuil.

Vaillant soldat lui-même, Ivan fait surtout cas du courage militaire. Si quelque soldat se distingue sur le champ de bataille, Ivan lui envoie sans tarder une pièce d'or portant l'image de saint George à cheval. Les Russes attachent cette plaque sur leur manche ou à leur bonnet, et tiennent la distinction, qu'on affecterait peut-être de dédaigner ailleurs, pour le plus grand honneur qui puisse leur être conféré.

Est-il donc vrai que « l'Irlandais sauvage soit policé à côté du Russe? » Ces deux peuples peuvent être, au jugement des Anglais, « également aveugles; » ils ne sont pas au même degré « sanguinaires et turbulens. » Le trait caractéristique de la race slave est au contraire une placide et mélancolique douceur. « Les commandemens de Dieu, répondent les Moscovites aux docteurs laïques qui les pressent de mille questions indiscrètes, ont été donnés à Moïse; le Christ est venu les abroger par sa précieuse mort et par sa passion. En conséquence, nous nous mettons peu en peine de les observer. » — « Je croirais aisément, ajoute Chancelor, les sujets du duc sur ce point. » Quel est donc le commandement de Dieu que les Russes d'habitude enfreignent et que les Anglais du XVIe siècle observent avec une si remarquable rigueur?

« Jamais, si l'on en croit les austères censeurs que la paille dans l'œil du pauvre *moujik* scandalise, nation ne fut plus digne de former le cortége de Bacchus. » Venant des habitans de la Grande-Bretagne, le reproche peut paraître étrange, et pourtant le Breton n'a pas, comme le Moscovite, l'excuse d'un climat sous lequel

le *kvas* semble un excitant nécessaire pour des corps engourdis. Les Anglais cependant insistent. Le penchant des sujets d'Ivan IV à l'ivrognerie est, après l'idolâtrie qu'ils déplorent, ce qui les choque le plus. Boire est tout le désir des Russes; c'est à vider les pots qu'ils mettent leur orgueil. Les plus sobres ont besoin d'un guide une fois au moins par jour. Invite-t-on à dîner ses amis? La chère importe peu, pourvu qu'on puisse offrir à ses convives une douzaine au moins de boissons différentes. Le *kvas*, « avec sa saveur diablement piquante, » n'est que la liqueur du *moujik*; les boïars et les riches ont en outre le breuvage composé avec la racine du bouleau en avril, mai et juin, puis cinq sortes d'hydromel : le *malinovka*, le *visnovka*, le *smorodina*, le *cheremakyna*, enfin l'ordinaire mélange d'eau et de miel. L'usage est de souffler dans sa coupe avant de boire; le meilleur convive est celui qui la vide le plus souvent. Dans toute ville de quelque importance, il existe une taverne, rendez-vous habituel de tous les ivrognes : c'est la *kortchma*. L'empereur tantôt l'afferme, tantôt en fait la concession gratuite à quelque gentilhomme. Pour aller boire à la taverne de l'empereur, le *moujik* vendra tout ce qu'il possède, jusqu'à ses enfans. A bout de ressources, il se vendra lui-même. Le fermier de la *kortchma* est le véritable maître de la ville. Il peut voler, dépouiller à son gré ses cliens. Il fait en un mot ce qui lui plaît; mais à peine est-il riche que l'empereur le rappelle et l'envoie de nouveau à la guerre. Là il a bientôt dépensé tout ce qu'il a gagné par de mauvais moyens. L'empereur s'entend admirablement à remplir ses coffres et à subvenir, sans bourse délier, à l'entretien de ses armées; tout retombe à la charge du pauvre peuple.

L'ivrognerie n'est pas d'ailleurs la seule cause de ruine pour le Moscovite. Le jeu fait dans les rangs du peuple presque autant de ravages que le kvas. Quand l'argent lui manque pour tenter de nouveau la chance, le Russe joue sans hésiter sa selle ou son cheval. On peut voir les plus pauvres, assis sur leurs talons, jeter les dés en plein air ou poursuivre le mat. Les échecs et les dés, tels sont les jeux habituels des Russes. C'est là un trait commun aux sujets d'Ivan IV et à ceux de la dynastie restaurée des Mings.

L'Europe septentrionale paraît avoir fait, sans le soupçonner, plus d'un emprunt au Céleste-Empire. Ne serait-ce point par hasard du Cathay que seraient venues, par l'entremise des conquérans mongols, ces longues robes flottantes que nous décriront, avec un étonnement mêlé de quelque dédain, Killingworth, Henry Lane, Jenkinson? « Voici, nous disent-ils, le costume habituel des Russes : le vêtement de dessus, — la *chouba*, — est une pelisse fourrée de drap d'or, de satin ou d'étoffe plus grossière. Ce premier vêtement tombe jusqu'aux pieds. On le boutonne avec de grands boutons

d'argent, ou on l'attache avec des cordons de soie garnis de broches. Les manches sont très longues; on les relève à moitié sur le bras. Une robe moins ample, la *nariadka*, se porte sous la pelisse. Ce second vêtement est également boutonné jusqu'au cou. » Les boïars y ont ajouté la *rubachka*, grand collet de couleur qui remplace la fraise. Faite de toile de Russie et produit élégant de l'industrie indigène, la chemise montre aux manches de riches broderies en fils d'or ou de soie qui n'ont pas moins de deux pouces anglais de largeur. Des hauts-de-chausses de toile attachés à la ceinture, d'épais bas de laine, des bottes de cuir rouge ou de cuir jaune complètent, avec une calotte aux bords retroussés et un grand kolback, chapeau de feutre à peu près cylindrique orné de boutons d'argent, de perles ou de pierres précieuses, un costume que ne désavouerait certes pas un disciple de Confucius.

Le Russe ne se mettrait pas en voyage sans ceindre son sabre turc, jeter sur ses épaules son arc et son carquois; en ville, il se contente de parer sa ceinture de deux ou trois couteaux, dont le manche d'ivoire lui est fourni par la dent du morse; il y porte aussi la cuiller de bois, compagne inséparable du *moujik*. Notez encore ce détail tout tartare : les bottes ont les extrémités pointues et relevées, les talons garnis de crampons d'acier; mais on ne trouverait pas une paire d'éperons dans tout le royaume. Conduits généralement avec un simple filet, les chevaux russes font aisément leurs 80 verstes par jour; ils n'ont pas besoin pour cela d'être éperonnés. On les pique une fois et ils partent; leur cavalier se sert à peine du fouet pour les exciter en les frappant de temps en temps sur les côtes. Attelés à un traîneau, ces mêmes chevaux parcourront 400 milles anglais en trois jours. Un Russe qui se respecte ne sort jamais à pied : en hiver, il a son traîneau; en été, son cheval. A cheval, il est accompagné d'un serviteur qui le suit en courant, accompagné également d'un cosaque qui porte son feutre pour le préserver de la pluie. Dans son traîneau, il s'assied seul, à demi-couché sur un tapis ou sur une peau d'ours blanc; les domestiques prennent place sur la flèche; le conducteur du traîneau, — souvent un enfant, — enfourche le cheval qui secoue, impatient, les queues de loup et de renard dont son cou est orné. Le traîneau glisse à fleur de sol avec la rapidité de la pierre qui s'échappe de la fronde, et la neige crie gaîment sous les fins sabots qui la font craquer.

Les bords du Don et du Volga, les steppes de la Tartarie ont leurs troupes de chevaux sauvages, comme les provinces septentrionales ont leurs troupeaux de rennes. Les moyens de transport ne manquent donc pas en Russie; il n'y existe cependant qu'une saison où l'on puisse, à moins de s'embarquer sur un fleuve, songer à franchir les énormes distances qui séparent les diverses provinces de l'em-

pire. Cette saison est celle où, en tout autre pays, chacun évite autant que possible de quitter son foyer. Du commencement de novembre à la fin de mars, quand le sol est couvert de quatre ou cinq pieds de neige, quand l'eau qui dégoutte ou qu'on jette en l'air se convertit en glace avant d'arriver à terre, quand les doigts ne peuvent saisir un plat ou un pot d'étain sans que la peau reste attachée au métal, quand les ours et les loups sortent par troupes des bois, chassés par la faim, et entrent dans les villages, déchirant à belles dents tout ce qu'ils rencontrent, obligeant les paysans effrayés à se réfugier dans leurs huttes, l'heure est venue, — la seule heure propice — d'atteler le traîneau. On a rentré le bétail, les moutons, les chevaux et les vaches; le *moujik* leur a donné asile sous le toit qui abrite sa femme et ses enfans; il les nourrit, auprès de son lit, du fourrage amassé en prévision d'une longue retraite. Le froid est alors si intense qu'on ne peut plus même enterrer les morts; les plus grands comme les plus humbles restent couchés dans leurs cercueils de sapin, attendant, hôtes sinistres, le retour du printemps. Ils sont là, préservés par la gelée de la corruption, devenus au bout de quelques jours aussi durs que la pierre. Ils seront confiés à la vieille nourrice quand son sein endurci se laissera entr'ouvrir par la pioche et par la charrue, ils auront la tombe quand le blé aura le sillon (1). Et pendant ce temps le voyageur, enveloppé de ses riches fourrures, ne craint pas d'affronter la bise qui lui souffle ce froid presque intolérable au visage. Plus d'un traîneau, il est vrai, n'a ramené à la ville qu'un cadavre immobile et raidi sur son siége. Des promeneurs même, quand l'hiver était rigoureux, sont tombés suffoqués dans les rues; quelques-uns ont perdu le nez, le bout des oreilles, le gras des joues, les orteils ou les pieds. Mais tout à coup cette blanche robe qui, des bords de l'Océan-Glacial aux rives de la mer Caspienne couvrait la Russie, a disparu comme par enchantement, quelques jours de soleil ont suffi pour la fondre : elle préservait les couches intérieures des rigueurs de la gelée; maintenant, convertie en eau, elle les pénètre d'une humidité bienfaisante. A peine réveillée, la nature s'épanouit; tout un tapis de fleurs jaillit en un instant de ce sol profondément humecté; une herbe drue et grasse envahit la prairie, les bois de bouleaux et de sapins s'emplissent de senteurs et d'ombre, ils s'emplissent aussi du chant de milliers d'oiseaux. Pour dominer ce bruyant concert, pour rester le héraut du frais et rapide printemps, le rossignol est

(1) Les morts n'étaient pas généralement, comme on n'hésite pas encore aujourd'hui à le faire en Chine, conservés à domicile. On les déposait dans une maison des faubourgs appelée *maison de Dieu*. Les corps y étaient empilés comme des pièces de bois dans un chantier. Lorsqu'arrivait le dégel, chacun venait reconnaître et reprendre les siens pour les porter en terre.

obligé d'enfler encore sa voix; les Anglais l'ont trouvée plus haute, plus variée dans ses modulations qu'en aucun des pays qu'ils avaient jusque-là visités. Ce doux passage de l'hiver à l'été malheureusement dure peu, et l'été comme l'hiver est, en Russie, extrême. Les chaleurs des mois de juin, de juillet et d'août ne sont pas, comme en Angleterre, tempérées par la fraîcheur des nuits. Une atmosphère de plomb que n'agite aucune brise pèse sur le sol constamment échauffé. Il faut ce grand soleil pour amener à maturité complète le blé qu'on n'a pu semer qu'au mois de mai. Combien de fois, pour ne pas s'exposer à voir l'épi détruit par une gelée précoce, n'a-t-on pas dû le couper encore vert et le répandre dans le champ pour le faire sécher! Moscou compte sept mois d'hiver et trois mois de chaleurs souvent infernales; le Russe n'a que deux mois pour respirer.

Sous ce rude climat, sur ce sol sauvage vit une race « trapue, à la tête plate et à la face pleine, au teint brun, au gros ventre qui lui pend hors de la ceinture. » Libre aux Anglais de la comparer à « un peuple de Silènes gouverné par Tarquin; » au fond, c'est une race asiatique arrachée à la barbarie par le christianisme et conduite, — troupeau résigné, troupeau doux et docile, — comme le troupeau plus rétif qui s'appela jadis le peuple anglo-saxon, par des bergers normands.

« L'empereur Ivan IV, écrivait en 1557 Jenkinson, est un puissant monarque. Il a fait de grandes conquêtes sur les Lithuaniens, sur les Livoniens, les Polonais, les Suédois, les Tartares et les païens qu'on appelle Samoïèdes; toutes les affaires, si petites qu'elles soient, doivent passer sous ses yeux; mais les affaires religieuses, il les abandonne sans réserve au métropolitain. Le métropolitain seul en décide à son gré. » L'empereur et l'évêque, voilà les deux piliers sur lesquels repose l'immense édifice de la nationalité moscovite. Vous trouverez l'obéissance aveugle à l'origine de tous les grands peuples; cette obéissance ne s'accorde qu'aux pouvoirs que le doigt de Dieu consacre. Les princes de Moscou, — l'observation ne prétend pas porter au-delà du XVIe siècle, — ont résolu le difficile problème d'emprunter leur prestige à la sanction divine, et de garder intacte l'autorité royale dans les choses de ce monde, dans les choses qui ne relèvent pas, directement et d'une façon visible, du royaume des cieux. Fils soumis de l'église, ils n'ont pas laissé oublier à l'église que ses serviteurs devaient être, à leur tour, les plus soumis des sujets. La lutte des deux puissances en Russie ne s'est donc pas produite; ni l'une ni l'autre n'a subi les ébranlemens qui ont failli les déraciner l'une et l'autre dans le reste de l'Europe.

Ne pensez pas cependant que la monarchie d'Ivan IV rêve une

Providence indifférente aux affaires humaines. Dans la plupart des litiges présentés à son tribunal, c'est Ivan IV et ses officiers qui jugent; c'est généralement le ciel qui prononce. Henry Lane en cite un mémorable et curieux exemple. Des négocians moscovites avaient obtenu, par l'entremise de Osip Népéi, un ordre de l'empereur qui les autorisait à embarquer, moyennant le paiement d'un fret déterminé, leurs marchandises sur les vaisseaux anglais. Ces marchandises, suivant une convention préalable, furent vendues en Angleterre, pour le compte des négocians russes, par la compagnie moscovite. On pouvait le prévoir : le règlement de comptes, au retour des vaisseaux, donna lieu à d'interminables débats. Comment en finir, lorsqu'en dépit des livres si bien tenus que les agens de la compagnie s'offraient à produire, le créancier s'opiniâtrait dans ses réclamations? Le combat judiciaire eût autrefois, selon l'antique usage, tranché rapidement et tranché à lui seul la question; mais plus d'un abus s'était introduit dans la pratique de ce mode sommaire de terminer les procès. Quand l'une et l'autre partie demandaient d'un commun accord le combat, il n'y avait guère, comme le fait très bien remarquer Chancelor, de tromperie à craindre. Quand, au contraire, il fallait employer des champions, la fraude était fréquente. Les Russes tiennent beaucoup à leur rang et ne consentent à se battre qu'avec des gens qui sont d'aussi bonne maison qu'eux. Les champions auxquels l'inégalité des rangs oblige la plupart du temps à recourir et dont ce dangereux métier est le seul gagne-pain, se laissent aisément corrompre. Ils ont beau prêter de grands sermens sur le crucifix, jurer qu'ils combattront loyalement, qu'ils feront, avant de quitter le champ, confesser à leur adversaire la vérité, c'est tout l'opposé, assure Chancelor, qui se voit souvent. Sheray Kostromitsky, le créancier russe, réclamait à la compagnie 1,200 roubles en échange des valeurs qu'il lui avait confiées. La compagnie se prétendait quitte envers lui; elle consentait pourtant à payer la moitié de la somme réclamée, 600 roubles. Kostromitsky obtient à Moscou une sentence qui lui accorde l'épreuve par le combat. Henry Lane se pourvoit sur-le-champ d'un excellent champion, vigoureux Anglais nommé Robert Beast, très disposé à se battre pour l'honneur de la compagnie. A la vue de cet adversaire, le marchand russe et son champion reculent. Le privilége des Anglais les autorise, dans ce cas prévu par la loi, à user du tirage au sort. Confians dans la justice de leur cause, les Anglais invoquent ce second moyen. L'empereur fixe le jour et le lieu du débat. Le procès sera jugé au château, devant la haute-cour de Moscovie. Deux des trésoriers de l'empereur doivent remplir l'office de chanceliers et de premiers juges. Henry Lane est introduit avec un interprète. Il fend la foule et vient s'asseoir en dedans de la

barre, au pied du tribunal. La partie adverse reste en dehors de la barre. Les juges, avec la plus grande courtoisie, engagent les deux parties à se montrer conciliantes; ils pressent Henry Lane d'élargir un peu ses offres, le Moscovite de réduire autant que possible ses prétentions. Henry Lane proteste que sa conscience est tranquille, que le gain de son adversaire est plus que suffisant. Cependant, pour être agréable aux magistrats et tenir compte de leurs observations, il propose de payer 100 roubles de plus. Le juge l'approuve hautement, mais le plaignant n'accepte pas encore. Puisqu'il en est ainsi, attendons patiemment l'arrêt infaillible du suprême arbitre. Les juges écrivent les deux noms, celui d'Henry Lane et celui de Kostromitsky, sur deux étroites bandes de papier. Ces bandes, roulées en boules, sont ensuite enveloppées de cire. Les juges tiennent les boulettes de cire dans leurs mains, les manches de leur pelisse sont retroussées. Ils se lèvent et souhaitent solennellement bonne chance à la vérité. Celui dont le nom sortira le premier aura gagné le procès. Un grand gaillard se trouvait dans la salle, regardant de tous ses yeux, écoutant de toutes ses oreilles. Les juges l'ont remarqué, c'est l'homme qu'il leur faut. « Voyons! lui crie l'un d'eux, approche ici, toi qui portes de si belles bottes jaunes, passe en dedans de la barre avec ton grand kolback. » La foule s'ouvre et fait place à l'individu que le magistrat appelle. « Tends-nous ton bonnet, » ajoutent les juges. L'homme aux bottes jaunes présente son bonnet. On lui recommande de ne pas baisser les bras; les boulettes sont jetées au fond du chapeau. Ce n'est pas tout, il faut encore une main innocente pour opérer le tirage au sort. Un autre grand gaillard à l'air aussi naïf, aussi honnête que le premier, est appelé à son tour. Les juges lui font d'abord relever sa manche droite. « Plonge maintenant ton bras nu dans ce bonnet et sors-en successivement les deux boules. » L'homme exécute ce qui lui est prescrit; il remet à chacun des juges une boulette. A la grande surprise de tous, la première boulette tirée du chapeau renferme le nom de l'Anglais : le droit est du côté d'Henry Lane. Pendant plusieurs jours, le peuple ne parla que de cette affaire. La réputation d'honnêteté de la nation britannique était faite à Moscou. Voilà comment en 1558 on rendait la justice dans les états du tsar, comment on faisait régner la paix et le bon ordre dans une capitale qui renfermait, d'après le dernier recensement d'Ivan IV, 41,500 maisons.

La compagnie n'eut pas toujours affaire dans ses procès à de simples boïars ou à de riches marchands de Moscou. Il lui arriva plus d'une fois d'avoir pour débiteur le souverain lui-même. Dans ce cas, il ne pouvait être question de combat judiciaire ou de tirage au sort. Il fallait avoir recours aux suppliques. « Très noble roi, très puissant seigneur, écrivaient à l'empereur les marchands an-

glais, montre-nous ta merci, étends sur nous ta faveur et donne l'ordre que nos avances nous soient remboursées. » Ivan IV se plaisait à prendre les agens de la compagnie moscovite pour intermédiaires de ses spéculations commerciales. Il leur remettait une somme d'argent ou de bonne cire à un prix raisonnable. La compagnie lui envoyait de Londres en échange des velours, des satins, des soieries, des draps d'or et des draps d'argent. Toutes ces opérations finissaient par créer des comptes très compliqués; ce ne fut pas cependant de ce côté que vinrent les gros débats. Le difficile fut souvent d'obtenir le paiement de certaines dettes criardes contractées par Gregory Mekitovitch, Borozdin, Stephan Lighachof, Jean Blasghoï, Jean Sobakin, André Chelkakof, Phoma Jenskoï et Boris Gregorievitch, pour le service de la sloboda Alexandrovski, résidence favorite d'Ivan IV. 1,500 roubles prêtés en espèces, une valeur de 2,773 roubles fournie en pains de sucre, en rames de papier, en plats de cuivre, coupons de draps, plomb, étoffes de diverses sortes, constituaient une créance dont la société, si riche qu'elle pût être, ne se souciait pas de différer trop longtemps la rentrée. Les agens de Moscou implorèrent la justice d'Ivan; ils l'implorèrent dans des circonstances où le terrible empereur avait plus d'une affaire de singulière gravité sur les bras. Leur requête aurait pu importuner le prince; la majesté d'Ivan ne s'en offusqua pas : il exigea seulement qu'on examinât avec attention les livres de la compagnie. La compagnie établit son droit et la compagnie fut payée. Les Anglais trouveront de moins bons débiteurs chez les Hircaniens et chez les Turcomans.

III.

Quand la navigation hauturière était encore dans l'enfance, quand le moindre détroit constituait, pour des nefs habituées à raser la côte, un obstacle qui les faisait hésiter, les marchands et les pèlerins, par compensation, chevauchaient avec une singulière aisance à travers les continens. Mainte contrée qui nous demeure aujourd'hui presque inaccessible a été jadis fréquentée par ces porte-balles ou par ces missionnaires. Voilà pourquoi notre science moderne, éclairée tout à coup de nouvelles lueurs, se trouve si souvent obligée de faire réparation à la géographie naïve qu'elle s'était cru, un peu à la légère, le droit d'amender. Remarquons aussi que plus d'une route, de nos jours infestée de peuplades sauvages et en proie aux bandits, a pu offrir au XIIe et au XIIIe siècle, grâce à l'unité temporaire de la nation mongole, une sécurité relative. Les tablettes d'or du grand-khan étaient un sauf-conduit que, des bords du Volga aux rives du Hoang-ho, on ne se hasardait guère à mé-

connaître. Aussi vit-on, durant cette courte période où les empereurs latins régnaient à Constantinople et les petits-fils de Témoutchin à Pékin, deux Italiens se frayer, sur les plateaux de l'Asie centrale, un chemin qui les mena tout droit aux frontières de la Chine. A cette époque, la république de Venise s'était emparée de la plupart des îles de l'archipel grec, et Gênes possédait de nombreux comptoirs dans les provinces qui viennent aboutir au Pont-Euxin. Établis sur divers points de la côte méridionale de Crimée, les Génois expédiaient chaque année leurs caravanes jusqu'à Novgorod. Le plus important de ces postes commerciaux, situé entre Alouchta et Kaffa, par 44° 50′ de latitude nord et 32° 39′ de longitude est, se nommait Soldaïa ou Soudagh. Il acquit bientôt, par les transactions dont il devint le point de départ, une telle importance qu'il finit par donner son nom à tout le territoire que les Grecs occupaient alors en Crimée. Ce fut de cette ville « qui regarde de côté celle de Sinope, » et où abordaient « tous les marchands venus de Turquie pour passer vers les pays septentrionaux » que se mirent en marche, au printemps de l'année 1250, les deux frères Nicolò et Matteo Polo, père et oncle du fameux Marco Polo. Ces Vénitiens gagnèrent d'abord la rive gauche du Volga et la résidence d'été du khan de Kiptchak, que les géographes ont placé 20 lieues environ au sud de Kazan, puis, après avoir erré pendant quelque temps de la rive gauche à la rive droite du fleuve, ils se décidèrent à traverser de nouveau le Volga et prirent, sans vouloir regarder en arrière, le chemin qui s'ouvrait devant eux vers l'Orient. Ce chemin était un désert « de 17 journées. » Là ne se rencontraient « ville ni chastel, mais seulement Tartares en leurs tentes, vivant de leurs bêtes qui paissaient aux champs. » Les deux frères atteignirent ainsi une cité appelée Bokhara, « cité la meilleure de toute la Perse. » A Bokhara, ils séjournèrent trois ans et apprirent « la langue tartaresse. » Entre l'antique Bactriane et le Cathay les communications étaient alors, sinon très faciles, du moins régulières et périodiques. Les deux Vénitiens associèrent leur sort à celui d'une caravane qui retournait à Kachgar. Au bout d'une année, poussant toujours de plus en plus avant leur voyage, ils arrivèrent dans la Mongolie chinoise, à la cour de Khoublaï-khan. En 1269, ils étaient de retour à Venise; une galère arménienne les avait ramenés du golfe d'Alexandrette au port de Saint-Jean d'Acre. L'expérience était concluante : on pouvait se rendre en Mongolie par deux voies distinctes, traverser à son gré l'Arménie ou la Tauride; l'important était de choisir la voie où l'on aurait le moins de chance de se heurter à des guerres intestines. La Tauride fut, sous ce rapport, le premier chemin qu'il fallut abandonner. Bientôt il n'en resta pas un qui fût pour des négocians chrétiens praticable. Les commu-

nications entre l'Europe et la Chine auraient donc vers la fin du XIVe siècle complétement cessé, si les marchands tartares et les marchands persans, plus accoutumés à de pareils risques, protégés d'ailleurs par les rapides progrès du mahométisme, ne se fussent chargés de les entretenir.

Djinghis-khan et Tamerlan n'avaient pas eu d'héritiers de leur toute-puissance en Asie; une longue succession d'événemens combla cette lacune en Europe, mais le grand-khan du XVIe siècle ne fut pas un Mongol. Il s'appela le *tsar blanc*. Ivan Vasilévitch était en mesure d'assurer la sécurité des échanges dans les anciens états du moursa de Kiptchak, aussi bien que dans les immenses domaines que lui avaient légués Ivan III et Vasili IV, parce que ces états, il les avait subjugués ou conquis; il ne pouvait rien au-delà de l'embouchure du Volga et des bords de la mer de Bakou (1). Jenkinson n'en compta pas moins sur l'ascendant de ce nom redouté et, en 1557, il conçut le projet de reprendre, avec la protection d'Ivan IV, la route qu'avaient suivie en 1250 Nicolò et Matteo Polo, sous la sauvegarde des khans de Kiptchak et des khans de la Boukharie. André Judde, George Barne, Anthonie Huse, William Garrard et William Chester, consuls de la compagnie moscovite, se montrèrent, en cette occasion, les dignes successeurs de Sébastien Cabot. Ils donnèrent leur complète approbation à un dessein qui eût effrayé peut-être les trésoriers de la reine Marie, mais qui devait sourire à la corporation des drapiers de Londres, largement représentée dans la compagnie des marchands aventuriers. « Nous vous envoyons, écrivirent-ils à leurs trois agens en Russie, George Killingworth, Richard Gray, Henry Lane, un grand voyageur que nous voulons employer à voyager encore. Vous mettrez à sa disposition un ou plusieurs de nos apprentis. Vous lui confierez également l'argent et les marchandises qu'il pourra juger à propos d'emporter. Il recevra quarante livres par an pendant quatre années; la moitié de cette somme lui sera payée tous les six mois. » Voilà certes un commis voyageur investi d'une bien absolue confiance. Ce commis traitera bientôt de pair avec les souverains, et il ne faut pas trop s'en étonner, car au XVIe siècle plus d'un potentat ne dédaignait pas de faire le commerce pour son propre compte et de vendre, comme l'avait fait en d'autres temps Charlemagne, les herbes de son jardin.

Le 12 avril 1558, jeudi de la semaine sainte, Jenkinson et Gray dinèrent chez l'empereur. A la fin du repas, l'empereur à chacun d'eux envoya de sa main une coupe d'hydromel. Debout au milieu

(1) C'est sous ce nom que les marchands européens désignaient au moyen âge la mer Caspienne.

de la salle, Jenkinson remercia le tsar de ses bontés; puis il lui demanda la permission de partir pour le lointain voyage dont il avait, dès sa première audience, pris la liberté de l'entretenir. Ivan Vasilévitch accorda gracieusement l'autorisation demandée; son chancelier remit à Jenkinson des lettres impériales pour la plupart des princes dont le capitaine du *Primerose* aurait probablement à traverser les possessions. Le 23 avril, Jenkinson ayant fait dès le matin ses adieux aux agens anglais avec lesquels il avait jusqu'alors partagé l'hospitalité du tsar, prit place dans la barque qui devait le conduire par la Moscova, l'Oka et le Volga, au port récemment conquis d'Astrakan. Deux employés de la compagnie, Richard et Robert Johnson, un Tartare kalmouk, composaient toute la suite qu'il avait jugé à propos de s'adjoindre. Jenkinson ne comptait pas voyager en ambassadeur, il trouvait plus sûr de garder, sous le costume exotique qu'il portait sans la moindre gêne, la qualité de marchand musulman. Il s'était muni d'une lourde pacotille et se proposait de la débiter sur sa route; cette pacotille fut répartie en un certain nombre de ballots. Le poids de chaque ballot n'excédait pas celui de la charge qu'un chameau peut porter. Le 28, Jenkinson touche à Kolomna, « ville distante de 20 lieues environ de Moscou. » Une lieue plus loin, il entre dans l'Oka, véritable prolongement de la Moscova qui s'y jette et qui y perd son nom. Il fallut descendre l'Oka sur un espace de huit lieues environ pour arriver au poste fortifié de Terrevetlisko. La barque laissa ce château à main droite et continua sa route. Après Terrevetlisko se montra le 2 mai le château de Paraslav, puis le 3 mai, « la vieille ville de Riazan. » Cette ville était alors ruinée et en partie ensevelie sous l'herbe. A douze lieues de Riazan, Jenkinson rencontre le 4 mai le château de Terrecovia; le 6 mai, il passe sous les murs du château de Kachim. Un prince tartare, Utzar Zegolina, autrefois empereur de la grande ville de Kazan et maintenant sujet de l'empereur de Russie, était alors le gouverneur du second de ces châteaux. La barque, sans s'arrêter, pousse jusqu'à Mourom. Là Jenkinson observe l'élévation du pôle. Mourom se trouve, suivant le capitaine du *Primerose*, par 56 degrés de latitude. Enfin le 11 mai, dix-huit jours après avoir abandonné Moscou, les Anglais voient surgir, au confluent de l'Oka et du Volga, les remparts de Nijni-Novgorod. Ils venaient de traverser la contrée où se recueille, sur les deux rives de l'Oka, la majeure partie de la cire et du miel que produit la Russie. Le miel fut le sucre de l'antiquité et du moyen âge. Malgré le développement que tendait à prendre dans le Nouveau-Monde la culture de la canne, la ruche et le doux butin dérobé aux fleurs gardaient encore en 1558 toute leur importance; il fallut près d'un

siècle pour que le travail des nègres et des Indiens vînt reléguer dans l'ombre le facile travail des abeilles.

A Nijni-Novgorod, Jenkinson a posé pour les cosmographes futurs un nouveau jalon. Il place cette grande ville par 56° 18′ de latitude. Les observations modernes ne l'ont placée qu'une minute et 40 secondes plus au nord. Les marins du XVIe siècle, Stephen Burrough lui-même, ne nous ont pas habitués à tant de précision.

Les Anglais avaient désormais un grand fleuve à leurs ordres, mais un fleuve sur lequel il eût été imprudent de s'embarquer sans escorte. Jenkinson attendit jusqu'au 19 mai l'arrivée du capitaine que l'empereur envoyait gouverner Astrakan. Ce capitaine conduit le convoi qui, depuis la conquête du cours inférieur du fleuve, descend chaque année, à la même époque, le Volga, — flotte de 500 barques chargée de vivres, de soldats et de munitions. Russes et Anglais partirent ensemble de Nijni-Novgorod. A peine eurent-ils fait 25 lieues sur le Volga qu'ils se trouvèrent à l'extrême limite des territoires qu'avait possédés Vasili IV. Au-delà du château de Vasiligorod commençait en l'année 1533 le domaine des Tartares. Le fils de Basile, Ivan Vasilévitch, recula les limites de l'empire jusqu'à la mer Caspienne; il conquit le cours du Volga et tout le pays adjacent. Deux châteaux, Tcheboksar et Sviajsk, lui suffirent pour garder la longue ligne fluviale qui va de Vasiligorod à Kazan. Le convoi dont fait partie la barque de Jenkinson défile devant ces deux châteaux le 25 et le 27 mai; le 29, il se décide à faire escale à Kazan. La capitale si longtemps redoutée de la Horde-d'Or était, nous apprend Jenkinson, « une belle ville dans le genre russe ou tartare. » Un château-fort bâti sur une colline élevée la dominait. Tant que cette ville fut aux mains de la horde mongole, il n'y eut pas un instant de repos pour la Russie. Les discordes des Tartares favorisèrent heureusement les projets d'Ivan IV; l'anarchie intérieure livra au conquérant étranger les plus fiers descendans de ce peuple qui avait failli conquérir le monde. Depuis six ans déjà Kazan est au pouvoir du tsar. Le roi dont Ivan Vasilévitch en cette occasion s'empara était jeune; Ivan le fit baptiser et l'emmena triomphalement à sa cour. Le souverain captif y trouva les deux princes qui avaient régné avant lui dans Kazan. La turbulence de leurs sujets, nous affirme le digne successeur de sir Hugh Willoughby et de Chancelor, les avait successivement contraints de se réfugier à Moscou. Les boïars d'Ivan IV eurent ainsi le spectacle de « trois princes déchus » assis en même temps à la table de leur maître; spectacle bien fait pour inspirer aux ducs et aux voïvodes, pour inspirer au peuple russe surtout, vainqueur du peuple qui l'avait si longtemps opprimé, l'horreur de la sédition. Kazan était en effet pour la Russie l'acquisition vitale, la possession sans laquelle il n'y aurait

jamais eu pour elle de sécurité; les autres conquêtes, au regard de celle-là, ne furent que des accroissemens de territoire.

Ivan Vasilévitch, bien qu'il eût fait récemment contre les Livoniens une nouvelle épreuve de ses forces, ne pouvait oublier ce qu'avait coûté de sang moscovite, d'inébranlable patience, de persévérans efforts, l'importante annexion que le ciel lui réservait la gloire d'achever. Kazan jusqu'à ce jour s'était contentée de l'antique enceinte de bois et de terre commune à toutes les cités tartares; pour mieux la protéger contre un retour offensif, le tsar venait d'ordonner de jeter bas les vieux murs et de remplacer les remparts de boue par un boulevard de pierres. Il ne dépendait pas malheureusement de la volonté souveraine d'Ivan Vasilévitch de rendre à la ville soumise la dignité, la richesse, l'importance de la ville indépendante.

Le 13 juin, le convoi reposé et ravitaillé appareille. Suivons-le pas à pas dans sa marche; nous ferons ainsi connaissance avec les nouveaux états d'Ivan IV. Voici d'abord l'île fameuse des Marchands. Dans cette île se tenait jadis le grand marché des Russes, des Kazanais, des Nogaïs et des Criméens. Ce marché est abandonné; il n'y a plus, depuis le mois d'octobre 1552, de marché neutre entre Moscou et la mer Caspienne. La conquête a fait la sécurité, elle a fait aussi la solitude. Kazan n'est qu'à une quinzaine de lieues en amont de l'embouchure d'une large rivière. Cette rivière, la Kama, vient de la Permie; elle apporte au-dessous de Kazan son puissant tribut au fleuve dont le courant continue d'entraîner la barque de Jenkinson. Le pays de Vachen est déjà en arrière; le confluent de la Kama en marque la limite. Sur la rive droite du Volga s'étend maintenant la terre des Tchérémisses, tribus moitié païennes et moitié musulmanes. Regardez en face, vous avez devant vous, bordant constamment la rive gauche du fleuve, la bordant jusqu'à l'embouchure de la branche orientale, l'immense contrée qu'occupent les Tatars Nogaïs. Cette nation belliqueuse fut longtemps l'effroi de la Russie; la famine et la peste, secondant l'habituel fléau des guerres intestines, combattent aujourd'hui pour les sujets d'Ivan IV, elles ne tarderont pas à les débarrasser de ces dangereux ennemis. Plus de 100,000 Nogaïs ont déjà disparu.

Au sud de la terre des Tchérémisses et sur la même rive, sur la rive du fleuve opposée à celle qu'occupent les Nogaïs, campent les Criméens. La terre de Crimée n'est pas seulement la petite péninsule qui doit garder ce nom quand les Tartares auront été refoulés pied à pied au-delà de l'isthme de Pérékop, quand les généraux d'Amurat seront entrés en vainqueurs dans Kaffa; en 1558, les Criméens sont encore une grande nation, en état de se mesurer sans trop de désavantage avec les Russes. Sous le nom de Criméens, il

nous faudra, si nous voulons continuer d'emprunter le langage de Jenkinson, comprendre toutes les hordes qui errent, conduites « par leurs ducs, » des rives du Volga aux bords extrêmes du Don, de la mer Caspienne au Caucase, de la Mer-Noire à la mer d'Azof.

Il en a souvent coûté cher aux sujets du vainqueur de Kazan de s'être hasardés à construire leur *isba* près de la frontière le long de laquelle rôdent ces pillards. Les habitans des marches moscovites ne se permettent guère d'élever d'autres troupeaux que des troupeaux de porcs; ils savent que, convertis dès l'année 1272 à la religion du prophète, les Tartares n'auront garde de s'attaquer à l'animal immonde. Mais est-ce donc de bestiaux que les Criméens ont besoin? Le butin que recherchent les Tartares dans toutes leurs guerres ne se compose pas de vaches et de moutons. Il faut à ces brigands des captifs; ce sont des captifs, particulièrement des jeunes filles et des jeunes garçons, qu'ils vont vendre aux Persans ou aux Turcs. Que leur donneront les Persans et les Turcs en échange? Les Tartares ignorent ou méprisent l'usage de l'argent; de tous les métaux, l'argent serait sans contredit pour eux le moins utile. Les marchands étrangers leur apporteront de l'acier et du cuivre; les Tartares criméens ont appris à en faire des couteaux et des sabres. Quand ces sauvages bandits envahissent le territoire russe, ils ont soin de se munir de vastes paniers dont la forme rappelle jusqu'à un certain point les corbeilles des boulangers. Dans ces paniers suspendus aux flancs de leurs chevaux, les Tartares, presque toujours poursuivis et serrés de près, emportent au galop leurs prisonniers. Si quelque captif tombe malade en route, le cavalier se garde bien de s'embarrasser plus longtemps du fardeau qui le gêne. Le malheureux chrétien est jeté à terre; une lente agonie finira ses maux. Quelquefois, plus clément, le ravisseur, avant de l'abandonner, lui a frappé la tête contre un arbre; il abrége ainsi son supplice.

Les Criméens et les Nogaïs appartiennent à la même race : ce sont deux grands débris de la vaste irruption du XIIIe siècle. Ils ont également le visage large et plat, le teint brun, — entre le jaune et le noir, — le regard farouche et cruel, quelques poils à la lèvre supérieure et au trou du menton. La nature ne les a pas faits beaux, elle les a faits lestes et agiles, avec de petites jambes cependant. Comment les jambes des Tartares se développeraient-elles? Ces nouveaux centaures, cavaliers de naissance, n'en font presque jamais usage; c'est une rareté de voir un Tartare à pied. Le principal exercice des Criméens et des Nogaïs consiste à tirer de l'arc. Dès le plus bas âge, l'enfant s'habitue à lancer la flèche au but; il n'aura son repas que quand il sera parvenu à frapper la cible. C'est ainsi qu'en Angleterre et en France on dresse le faucon.

La terre des herbes a de tout temps nourri des nomades; hier

c'étaient les Scythes, aujourd'hui ce sont les Criméens et les Nogaïs. Ni les uns, ni les autres ne bâtissent de villes; ils ont des maisons de bois portées sur des roues comme la cabane d'un berger. Ces maisons, les Tartares les traînent partout où ils vont, chassant leurs troupeaux devant eux. Quand ils arrivent au lieu choisi pour leur campement, ils ont soin de ranger leurs chariots en bon ordre. Le camp présente alors l'aspect d'une grande ville avec ses rues régulières. Le souverain de Crimée ne vit pas autrement : sa capitale est une cité de bois incessamment en marche; il est certaines saisons où l'on ne retrouverait pas deux jours de suite le souverain et sa ville à la même place. Ces incorrigibles vagabonds ont peine à comprendre une autre existence. Les constructions fixes des autres peuples leur semblent à la fois malsaines et désagréables; ils n'y respirent pas à l'aise. Chaque année au printemps, on les voit mettre en mouvement leurs maisons avec leurs bestiaux, pour se porter vers le nord. Faisant des étapes de 10 ou 12 milles par jour, ils finissent par atteindre l'extrémité la plus septentrionale du pays que les Russes ne sont pas encore parvenus à leur ravir; ils reviennent ensuite lentement vers le sud. L'herbe que leurs chevaux et leurs troupeaux ont tondue a déjà repoussé. Il n'en faut pas moins de vastes provinces à ces hordes, dont le passage périodique ressemble à celui d'une nuée de sauterelles. Aussi le khan de Crimée n'a-t-il pas cessé de prétendre que les villes de Kazan et d'Astrakan, que toute la contrée qui s'étend au nord et à l'ouest jusqu'à Moscou, que Moscou même lui doivent, comme aux jours du grand-khan, obéissance et hommage.

Depuis la sanglante victoire remportée par Dmitri Donskoï vers la fin du XIVe siècle, victoire qui mit le sceau à l'indépendance de la Russie, la guerre est sans trève entre les deux nations. « Le Russe défend obstinément les conquêtes qu'il a faites; le Tartare envahit le territoire russe une ou deux fois par an. » Quoi qu'il en soit, cette race qui distribuait jadis les couronnes en Russie, cette race de qui le grand prince Yaroslav et le vainqueur des Suédois, Alexandre Newski, ont tenu, en 1247, leurs pouvoirs, est en 1558 une race condamnée. Si elle n'est pas soumise par le tsar, elle sera subjuguée par le Grand-Turc. Le fils de Sélim, Soliman le Grand, Soliman le Magnifique, a, comme le fils de Basile, une nombreuse artillerie, des delhis et des janissaires couverts de cottes de mailles; les Tartares criméens n'ont encore pour armes offensives que leur arc, leur carquois rempli de flèches, leur sabre courbe; quelquefois un bâton pointu semblable à un épieu; leur armure ne se compose que d'une peau de mouton noir qu'ils portent, la laine en dehors pendant le jour, en dedans pendant la nuit; leur morion est un bonnet de peau. Que leur servira, quand il faudra répondre

au canon ou à l'arquebuse, de savoir lancer leurs flèches en arrière aussi bien qu'en avant, de charger avec de grands cris : *Allah billah! Allah billah!* Dieu nous aide! Dieu nous aide! Dieu n'aide plus que les peuples qui connaissent l'emploi de la poudre à canon. Les Nogaïs les premiers ont cessé d'être à craindre. Leur pays était cependant, avant l'année néfaste de 1558, un pays de grand pâturage. La nation se subdivisait en hordes, et chaque horde suivait, dans ses migrations perpétuelles, un chef, un roi particulier appelé Moursa. Les femmes, les enfans, les bestiaux, se mettaient en marche avec les guerriers, dès qu'un pâturage était épuisé et qu'il en fallait aller chercher un autre. Des chameaux traînaient les charrettes sur lesquelles on avait chargé les tentes. Mangeant beaucoup de viande, principalement du cheval, buvant du lait de jument avec lequel, quand il l'a fait fermenter, le Tartare peut aussi bien qu'avec de plus savans breuvages goûter les plaisirs de l'ivresse, ce peuple de pasteurs se raillait des chrétiens qui s'imaginent pouvoir se faire un corps robuste et une âme vigoureuse avec du pain, de l'eau et du kvas. Jamais coquins plus séditieux, plus enclins au vol et au meurtre n'avaient foulé l'herbe de la prairie. Chacun d'eux ne possédait pas moins de quatre ou cinq femmes, sans compter les concubines. Étrangers à toute industrie, les Nogaïs ignorent comme les Criméens l'usage de l'argent. En échange des vêtemens dont ils ont besoin et des autres objets que ne leur ont pas procurés leurs rapines, ils n'ont à offrir que leurs bestiaux; mais ces bestiaux, avant le grand désastre de 1558, étaient innombrables.

Le langage de toutes ces tribus est bref et bruyant; on dirait que leur voix sort d'une cavité profonde. A l'est ou à l'ouest du Volga, c'est toujours le même accent guttural. Entre la vache qui beugle et le Tartare qui chante, la différence est à peine sensible. Le chant des Russes au contraire rappelle le gazouillement des oiseaux. Vous reconnaîtrez aisément les inclinations et les habitudes d'un peuple au timbre de sa voix, à l'âpreté ou à la douceur de son langage. Ces sons rauques et ce mode plaintif qui semblent se répondre des deux côtés de la frontière commune indiquent bien sous quels régimes divers les deux nations ont grandi. La bête de proie et l'innocente victime ne sauraient avoir le même accent. Que fût-il advenu de l'Europe, si le christianisme n'eût fait à la race slave un sort distinct du sort de la race mongole, si le saint empereur Alexandre Newski, désireux de garder la faveur de la Grande-Horde, se fût laissé gagner par le khan Berki à la foi de l'islam? La Russie chrétienne a peut-être sauvé la civilisation d'un danger plus pressant, d'un destin plus affreux que ceux dont la menacèrent jadis les Huns d'Attila. Le christianisme malheureusement s'est arrêté à la mer Caspienne. La domination russe n'est pas si bien affermie,

de Vasiligorod à l'embouchure du Volga, qu'il soit permis au tsar de rêver de ce côté de nouvelles conquêtes.

Tant que le convoi dont la barque de Jenkinson fait partie ne sera pas entré dans les eaux d'Astrakan, les strelitz feront bien de tenir leurs armes sous la main et les mèches de leurs mousquets allumées. Le 16 juin cependant, toute la flotte a dépassé sans encombre la grande pêcherie d'esturgeons de Potovsi, pêcherie située à 20 lieues en aval du confluent de la Kama; il a dépassé également, le 22, le confluent de la Samara, reconnu de loin, le 28, la colline sur laquelle s'élevait naguère le château-fort construit par les Tartares entre Astrakan et Kazan; le 1er juillet, il rase l'étroite bande de terre qui sépare le Volga du Don. C'est en franchissant cet isthme que les Tartares faisaient autrefois passer leurs bateaux du fleuve qui se jette dans la Mer-Noire au fleuve qui se jette dans la mer Caspienne. Après avoir pillé les marchands pour lesquels le Don était la seule route conduisant vers Azof, vers Kaffa, vers Soudagh, vers toutes les autres villes situées sur le Pont-Euxin, ils venaient rançonner les convois que le Volga amenait au port d'Astrakan. L'isthme de Perovolog, — tel est le nom que lui donne Jenkinson, — mesure 2 lieues à peine. Habituel repaire des bandits, on ne le dépassait pas autrefois sans terreur. La police du fleuve est mieux faite depuis que ce sont les capitaines d'Ivan qui s'en chargent. Il est bon toutefois de rester sur ses gardes; les habitudes de brigandage sont toujours lentes à détruire, et les chants qui ont bercé le premier sommeil du Cosaque l'inviteront bien longtemps encore à renouveler les prouesses du passé (1).

A partir de Perovolog, le Volga roule ses flots entre deux déserts, désert des Criméens à droite, désert des Nogaïs à gauche. Là pour la première fois Jenkinson a le spectacle d'un campement de Tartares établis sur leur terrain de pâture. Le capitaine du *Primerose* compte près d'un millier de chameaux réunis. Toute une ville ambulante est en voie de se déplacer. Les chameaux la traînent à travers la prairie de leur pas solennel et sûr. La horde n'est pas d'ailleurs une horde ennemie; c'est la horde du *moursa* Ismaïl, le plus grand prince de tout le Nogaï. Ismaïl a tué ou chassé ses rivaux, n'épargnant même pas ses frères et ses enfans. Il vit en paix avec la Russie, se procure par la Russie tout ce que ses sujets demandaient autrefois aux marchands persans, et gouverne seul les im-

(1) Nous avons entendu en 1858, trois siècles après le voyage de Jenkinson, les matelots de la frégate le *Polkan*, que commandait à cette époque le capitaine Youchkof, et un peu plus tard le capitaine Stetenko, répéter en chœur ces chants des pirates du Volga. Accroupis en rond sur le pont, les marins russes accompagnaient la lente et monotone cadence d'une pantomime destinée à représenter le balancement de la barque sur les eaux du grand fleuve.

menses solitudes où il promène de pacage en pacage ses troupeaux.

Depuis quatre-vingt-deux jours Jenkinson est en route; il ne tardera pas à déboucher avec le Volga dans la mer Caspienne. Le 14 juillet 1558, il passe devant le vieux château qui fut jadis le château d'Astrakan, le laisse sur la droite et va débarquer au pied de la nouvelle ville, de la ville qu'Ivan IV a conquise en 1552. Jenkinson estime avoir parcouru, depuis son départ de Moscou, 600 lieues anglaises environ, presque autant pour venir du fond de la Mer-Blanche à la capitale. Les Russes, dont il est devenu à Nijni-Novgorod le compagnon, font un autre calcul : ils évaluent la distance qui sépare le monastère Saint-Nicolas de la mer Caspienne à 3,980 verstes, — 4,246 kilomètres (1). — Tout cela, c'est l'empire d'Ivan Vasilévitch! Ivan l'a reçu vaste, il le rendra immense à ses successeurs. C'est par milliers de verstes que désormais il accroît ses domaines. De Vasiligorod à la mer Caspienne, de la Vitchegda au fleuve Oby, il y aurait place dans la vieille Europe pour trois ou quatre royaumes. Peu s'en fallut qu'Ivan n'ébréchât son glaive sur les murs défendus par la Horde-d'Or; il n'a eu besoin que de le brandir pour conquérir la province d'Astrakan et la terre des Samoïèdes. Ce ne sont pas seulement les grandes qualités des souverains qui font les grands règnes; ce sont aussi les circonstances au milieu desquelles éclôt leur pouvoir. Le grain confié à la terre ne peut germer avant la saison.

La ville d'Astrakan a été bâtie sur la pente d'une colline, dans une île du Volga. Au centre de la ville s'élève, suivant la coutume, une forteresse, seconde enceinte de bois et de terre, car la ville a, comme la forteresse, son rempart. Quelques milliers de huttes sales et enfumées se pressent autour d'un édifice d'assez belle apparence; c'est dans cet édifice qu'habite le gouverneur. Quant à l'île, elle n'offre au regard ni bois, ni pâturages, ni champs mis en culture. Sur le territoire d'Astrakan, on manque absolument de viande et de pain. Le poisson sec, en revanche, y abonde. L'air est infecté de l'odeur des esturgeons pendus dans les rues et jusque dans l'intérieur des maisons. Tous ces poissons, séchant au soleil, attirent une telle quantité de mouches que jamais rien de pareil ne s'est vu en d'autres pays. La ville, en outre, est remplie de mendians, l'île est couverte de monceaux de cadavres qui gisent sans sépulture. La famine et la peste, ces deux fléaux dont nous avons déjà mentionné les ravages, ont chassé de la terre des Nogaïs des tribus entières de Tartares. Ces malheureux sont venus offrir leur soumission à l'empereur. Leur soumission a été acceptée, mais l'empereur ne

(1) Les géographes modernes diminueront ce chiffre à peu près de moitié. Si l'on fait abstraction des détours, il ne faudra compter que 2,270 kilomètres entre Arkangel et Astrakan, 1,020 d'Arkangel à Moscou, 1,250 de Moscou à la mer Caspienne.

peut, de si loin, nourrir ses nouveaux sujets. On les trouve dans les rues, hors des murs, morts de faim par centaines. Ceux qu'on ne parvient pas à vendre comme esclaves, finissent par être impitoyablement bannis de l'île. « Pendant que j'étais là, écrit Jenkinson, j'aurais pu, si j'avais voulu, acheter un millier de beaux enfans Tartares. Pour un pain qui eût valu six *pence* en Angleterre, on avait à son choix un jeune garçon ou une jeune fille; mais nous tenions à ménager nos provisions. »

Astrakan est cependant le centre d'un certain commerce; malheureusement il faut tout y amener du dehors. Les Russes apportent des cuirs rouges, des peaux de mouton, des vases de bois, des selles, des brides, des couteaux; ils apportent surtout du blé, du lard et autres provisions de bouche. Peut-être n'ont-ils été si facilement les conquérans du pays que parce qu'ils en étaient, de longue date, les pères nourriciers. Les Tartares et les Persans n'auraient pu fournir à ce peuple affamé que des étoffes.

Le spectacle lamentable qu'offraient pendant l'été de 1558 les rives du Volga place dans son vrai jour le rôle de la Russie au XVIe siècle. Les princes de Moscou sont les pharaons du nouvel Orient; Ivan IV est moins un Charlemagne qu'un Ramsès. Nous commençons enfin à comprendre la tâche qui lui est échue; nous n'essaierons pas cependant de le juger encore. Il faut attendre que plus d'un quart de siècle ait lassé ce bras qui ne s'est mis que depuis huit ou dix ans à l'œuvre, il faut laisser cette âme, qui n'a pas connu jusqu'ici l'adversité et la trahison, nous montrer comment elle supportera cette épreuve; il sera temps alors de nous demander dans quelle balance il convient de peser les actes d'un souverain appelé à régner sur des peuples à demi barbares. L'époque même où ce souverain a vécu ne saurait manquer de nous revenir aussi en mémoire. Ni l'histoire d'Angleterre, ni l'histoire de France, ne furent, en ces temps déjà reculés, une idylle. Si grand que l'on puisse être, on se ressent toujours un peu de l'atmosphère morale qu'on respire. Il doit y avoir, puisque le ciel est juste, des anthropophages vertueux, comme il y a des anthropophages pervers; exigera-t-on d'un chef de cannibales que sa vertu se montre sous les traits du bon roi René? Les arrêts de l'histoire auront été, croyons-le, plus d'une fois réformés au tribunal suprême : si justifiés en tout cas qu'ils puissent être, ces arrêts n'ont rien de commun avec le sentiment populaire. Le premier besoin d'un peuple est de rester une nation, et le despotisme, quels que soient ses excès, paraît bien léger à ceux qui se reposent, sous le sceptre du despote, des rigueurs de la servitude étrangère.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

Cette analyse n'a suivi qu'un fil de la trame dont est composé ce long roman didactique. Pour avoir une exacte idée du talent que Mme de Hillern y a développé, il faut écarter la partie polémique de l'œuvre pour s'en tenir à l'exécution et aux détails de la mise en scène. A ce point de vue particulier, *le Médecin de l'âme* fait bonne figure devant la critique. Dès que l'auteur se dégage des préoccupations doctrinales, sa plume excelle à trouver le point vital de la situation, la note juste du sentiment, le côté fin et délicat de l'analyse. Encore une fois, j'ai dû laisser en dehors de mon résumé trop succinct une foule de personnages et d'incidens épisodiques qui jettent cependant une vie singulière dans le récit; il y a, entre autres acteurs secondaires du drame, un pauvre maître d'école de village qui est tout à coup atteint de cécité, et dont Mme de Hillern a su faire un type achevé de douleur contenue et souriante; il y a aussi des aperçus d'intérieurs bourgeois, — tel est par exemple le ménage du professeur Herbert, — qui rappellent la façon nuancée et minutieuse de Charles Dickens dans ses tableaux de genre les mieux réussis. Et les paysans de Hochstetten, avec leurs passions et leurs préjugés, comme ils respirent et comme ils se meuvent! Ah! ce ne sont pas là des spectres de la caverne philosophique, ni de frêles figures prises au décalque. Et notez qu'il en est ainsi toutes les fois que le romancier, plantant là le dialecticien, se met à cheminer seul, à sa fantaisie. Leuthold lui-même n'est nulle part plus vivant que lorsqu'il laisse ses calculs et ses théories pour redevenir un homme comme un autre. Ses impressions physiques et morales durant son voyage en chemin de fer de Hochstetten à Hanovre, son entrevue avec sa fille Gretchen, qu'il n'a pas embrassée depuis des années, ses réveils de tendresse paternelle, ses remords, puis son arrivée à Hambourg, son arrestation, la série de scènes à la fois comiques et émouvantes qui marquent l'entrée de la pauvre Gretchen dans ce monde réel, dont les murs épais d'un pensionnat lui ont jusqu'alors dérobé la vue, tout cela est rendu avec beaucoup d'imagination et tout ensemble de naturel. Aussi ne chercherai-je pas loin ma conclusion. On a dit, je crois, de Mme Fanny Lewald, qui s'est posée, elle aussi, comme un écrivain à tendances, qu'elle disserte mieux qu'elle ne peint; pour caractériser Mme de Hillern, il suffit de retourner le mot et de dire qu'elle peint beaucoup mieux qu'elle ne disserte : n'est-ce pas là en définitive une critique élogieuse pour le romancier, ce « demi-frère du poète, » comme l'appelle quelque part Schiller?

JULES GOURDAULT.

LE FASTE FUNÉRAIRE

ET

SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

I.

LES TEMPS ANTIQUES.

Il n'est pas de jour qui ne ramène notre attention sur les monumens funéraires par les découvertes archéologiques faites sur tous les points à la fois. Ces découvertes ont le mérite à nos yeux de ne pas intéresser la seule érudition : elles touchent à l'histoire, à celle des idées comme à celle des faits. Elles sont souvent la seule lumière qui nous reste sur des époques disparues sans laisser d'autres traces que les débris qu'on trouve enfouis dans les tombeaux, et plus d'une fois, pour les sociétés même les mieux connues, elles éclairent d'une manière imprévue des points restés obscurs qui touchent à l'art, aux mœurs, ou aux institutions. La religion surtout, ce fond de toutes les civilisations, n'a guère eu de meilleures archives.

Cet intérêt s'est porté aussi sur les monumens funéraires de la France, et il a contribué à lui donner une plus vive intelligence de son passé en mettant en jeu le sentiment national, longtemps confondu avec le culte monarchique. C'est ce culte qui semble avoir été l'âme des travaux de nos savans bénédictins et des laïques érudits qui jusqu'en 1789 ont coopéré aux mêmes recherches patientes sur les sépultures et particulièrement sur celles de nos rois. La masse partageait alors cette pieuse curiosité pour toutes les reliques royales. Plus tard une haine aveugle et violente devait succéder,

impatiente d'en finir avec ce qui avait été l'objet d'une vénération religieuse. Qui n'aurait cru alors que c'en était fait à jamais de l'étude de ces monumens empreints d'un triple caractère religieux, monarchique et aristocratique, profondément odieux à la démocratie révolutionnaire? Eh bien, il n'en a rien été. Il s'est trouvé une élite de chercheurs érudits, d'artistes intelligens, d'historiens curieux de tout ce qui a vécu et de tout ce qui porte une signification, pour réveiller le feu sacré de l'archéologie nationale sous les coups mêmes de la fureur iconoclaste qui s'archarnait à détruire les antiques sépultures et qui en jetait les débris au vent. On n'a pas attendu la réaction royaliste pour y reprendre goût, pour ressentir même de l'enthousiasme pour ce qui avait été, dans les derniers siècles, au point de vue de l'art, l'objet d'une critique trop dénigrante. C'est au lendemain du pillage de l'abbaye de Saint-Denis et de nos autres églises que s'est réveillée la curiosité sympathique qui devait s'attacher désormais à nos sépultures nationales. Telle fut l'inspiration à laquelle on doit le célèbre musée des monumens historiques formé par Alexandre Lenoir en pleine révolution, où l'on peut voir à la fois un des symptômes et le prélude, le vrai point de départ de tout un mouvement nouveau.

Nous voudrions essayer de caractériser les phases diverses par lesquelles le faste funéraire à passé pendant sa longue existence historique, les aspects principaux qu'il a revêtus, le sens qu'y ont attaché les idées religieuses, la marque enfin qu'il a reçue des institutions politiques et sociales. Disons-le d'abord : ce faste lui-même est un fait dont les origines morales sont telles qu'on peut s'attendre à le rencontrer chez tous les peuples. Certains prédicateurs en ont porté la condamnation en termes trop absolus. Des niveleurs, partant de l'idée que la mort égalise tout, en ont même contesté la légitimité. Si ces critiques ne prétendaient atteindre que des excès trop réels nés de l'orgueil, il faudrait passer condamnation; mais l'ornement des tombeaux comme la pompe des obsèques ont évidemment aussi des origines supérieures à la vanité. Un penchant impérieux nous porte à solenniser par des cérémonies et des emblèmes les événemens importans de la destinée humaine. Le plus solennel et le plus mystérieux de tous, la mort, appelle plus qu'aucun autre ces célébrations et ces symboles qui, à quelque degré que ce soit, sont déjà un commencement de luxe funéraire. Ceux qui sont allés jusqu'à vouloir en effacer toute trace n'ont pas vu à quels sentimens ils se heurtaient. Si le culte des morts est une satisfaction donnée à de pieux souvenirs, il ne se rattache pas moins à une croyance qu'on peut juger étrange sans qu'elle ait eu moins d'empire. C'est un fait, que l'humanité a cru et éprouve encore un singulier penchant à croire à une sorte de sensibilité chez les

morts, qu'il ne faut pas confondre avec la vie dans un autre monde. On a supposé aux morts, même sous la tombe, des besoins matériels et moraux. On a pensé leur être agréable en plaçant à côté d'eux des objets d'utilité ou de luxe, en ornant avec soin ou même avec magnificence leurs sépultures. Les autres raisons qui ont dû contribuer au développement du luxe funéraire ne sont ni moins manifestes, ni moins persistantes, quoi qu'en aient pu dire ces singuliers égalitaires auxquels j'ai fait allusion, qui, tantôt au nom de la religion mal entendue, tantôt au nom de la démocratie mal comprise, se sont opposés à ce que l'illustration, le rang, la richesse, fussent comptés pour quelque chose là encore. Ces idées ont pu un instant se faire jour avec la commune d'Hébert et de Chaumette; on les rencontre dans quelques écrits qui parurent à l'époque du directoire, quand la question des honneurs mortuaires fut mise à l'ordre du jour avec celle de la réorganisation des cimetières; elles étaient, s'il se peut, encore plus chimériques que tant d'autres analogues qui s'inspiraient du nivellement absolu.

Tous ces mobiles devront se retrouver dans le fait que nous nous proposons de suivre historiquement. Peut-être y rencontrera-t-on l'explication de questions, peu éclaircies jusqu'à notre temps, qui se rapportent à l'intelligence de ces monumens. Ainsi entouré des circonstances religieuses, morales ou sociales qui en rendent compte, le faste funéraire devient un des plus saisissans et souvent un des plus clairs symboles des différentes civilisations.

I.

Il y a un luxe funéraire primitif dont on trouve la preuve écrite dans les dessins, emblèmes, sculptures, qui ornent le sarcophage ou la pierre des tombeaux. Il se témoigne surtout par les objets travaillés avec plus ou moins d'art qui sont déposés dans les sépultures. Outre les révélations qu'ont apportées à cet égard les époques dites préhistoriques, l'étude de la vie sauvage et celle des peuples qui habitaient l'Amérique au moment de sa découverte sont devenues une mine précieuse d'observations. C'est surtout dans les obsèques que se manifeste cette sorte de faste chez les tribus indiennes. Walter Scott parle dans *Waverley* des clans écossais où les familles les plus pauvres épuisaient leurs dernières ressources en repas funèbres et pour faire à leurs morts des funérailles convenables. M. de Chateaubriand fait la même remarque, qu'on trouve aussi chez d'autres écrivains, dans son *Voyage en Amérique*, pour les tribus américaines; il y joint une description de ces obsèques qui montre qu'elles étaient aussi somptueuses que possible. Les usages mexicains rappellent les traits généraux du faste

funéraire chez les peuples européens. Telle est la coutume de revêtir les défunts d'un rang élevé de vêtemens magnifiques, de leur placer dans la bouche une émeraude, un objet d'or. Peu importe que cette parure présente des singularités toutes locales. Ainsi, dans telle région, lorsque le chef ou prince mourait, on lui mettait des bagues aux doigts, des bracelets aux bras, un collier de turquoises au cou, des pendans aux oreilles, et, ce qui paraît bizarre, des sonnettes aux genoux : on plaçait auprès de lui son carquois rempli de flèches et une poupée couverte de pierres précieuses. Ailleurs la poupée ne suffit pas. Sept jeunes filles, richement habillées, suivent le convoi en chantant, et sont assommées près de la tombe, où on les jette pour tenir compagnie au trépassé. Quelquefois les ornemens funéraires, au lieu de peindre la douleur, attestent la joie. Le mort est revêtu d'habits de fête. On lui tient des discours pour le féliciter d'avoir échappé aux misères de la vie. On l'accompagne de chants joyeux, de jeux, de danses, qui expriment la gaîté. Ailleurs les défunts portent la livrée brillante non-seulement de leurs professions, mais de leurs vices. Les ivrognes sont habillés comme le dieu du vin, les libertins comme le dieu de la volupté. Dans une autre tribu, les médecins étaient l'objet de funérailles somptueuses, mais n'étaient pas déposés dans un tombeau. Leurs cendres étaient conservées pour servir de remèdes, comme si la sépulture la plus honorable pour eux était le corps même des malades qu'ils guérissaient par une vertu surnaturelle. Les tombeaux mexicains étaient souvent magnifiques et couverts d'emblèmes. Dans toutes ces coutumes apparaît l'idée de la survivance. Un écrivain du XVIe siècle écrit, non sans quelque naïveté, à ce sujet : « Les Mexicans, quelque bestise qu'on leur attribue, ne sont point si lourdaux qu'ils ne pensent bien leurs âmes être immortelles et ne s'anéantir point avec le corps. Au contraire, ils croyent qu'elles sont tormentées ou bienheureuses en l'autre monde, selon que bien ou mal elles se sont portées en cestuy-cy : et c'est le but où tend toute leur religion, et ce que plus ils taschent de donner à entendre par toutes leurs cérémonies, et spécialement par celles qu'ils observent aux obsèques des trespassés, lesquelles ils font fort grandes et honorables, afin, se disent-ils, que si les morts par leurs mérites ne sont point allés au département des bienheureux, ils y soient au moins receus pour les services funèbres qu'on leur fait. » Il ne tiendrait qu'à nous de croire, après avoir lu ces lignes, que les anciens Mexicains étaient d'excellens catholiques, convaincus de la réversibilité des prières et des mérites; mais le fond subsiste, et les cérémonies, les ornemens, les accessoires multiples du luxe funéraire, attestaient chez ces peuples l'idée d'une existenc individuelle persistante.

Chez les barbares du nord, on rencontre les mêmes pratiques et les mêmes élémens de luxe funéraire. Malgré la simplicité de leurs funérailles et de leurs tombeaux, les Germains enterrent avec les morts leurs chevaux et leurs armes. Les autres barbares furent loin en général d'avoir la même simplicité, et on trouve la preuve de leur habitude d'enfouir des valeurs dans les tombeaux. Montfaucon fait mention d'un tombeau découvert près de Cocherel, en Normandie, où furent trouvés plusieurs corps avec des haches de pierre et des os taillés en pointe. Dès 1791, à Noyelle, près Abbeville, on tirait d'un tombeau à colline des urnes remplies de cendres et d'ossemens brûlés, près desquelles étaient des armes avec des cailloux aiguisés. Au temps de César, les Gaulois avaient rendu leurs funérailles « magnifiques et somptueuses, » selon ses expressions mêmes. Ils mettaient sur le bûcher les cliens, les esclaves du mort, enfin tout ce qui lui avait été cher, et jusqu'aux animaux qu'il avait aimés. On peut même voir, par ce qu'en disent des écrivains comme Pomponius Mela par exemple, que la croyance dans une autre vie, fortement maintenue dans l'enseignement druidique, avait des conséquences plus caractérisées encore que chez les autres peuples. Il y avait des hommes qui se brûlaient volontairement avec leurs amis pour aller de nouveau vivre avec eux dans un autre séjour. On envoyait aux défunts, par la voie des flammes, les créances qu'ils pouvaient avoir. Les amis du mort lui écrivaient des lettres qu'ils jetaient sur le bûcher : les vivans prêtaient de l'argent, à la condition qu'il leur serait rendu dans l'autre vie, etc. De telles coutumes supposent évidemment les idées et les instincts auxquels nous avons rapporté le luxe funéraire.

Les grandes nations civilisées du monde ancien porteront la même inspiration dans les faits du même ordre, qui prennent avec elles une importance toute autre au point de vue de l'art comme un sens tout autrement clair et profond sous le rapport religieux et moral. L'antiquité a eu la passion de tous les éclatans symboles, ce qui est un indice de jeunesse à la fois et un des traits les plus accusés des races méridionales. On s'explique par là que l'Orient ait été la patrie du grand faste funéraire. Joignez-y cette circonstance, capitale ici, qu'il a été le berceau de toutes les grandes religions. En demandant à l'Orient les enseignemens qu'il peut nous offrir, nous saisirons dans leur germe bien des développemens que les civilisations occidentales nous montreront sous les formes qui leur sont propres.

Mettons à part la Chine pour en dire quelques mots, en regrettant que les très savans résumés en un ou plusieurs volumes de l'histoire des peuples de l'Orient aient entièrement omis ce peuple, qui occupe une place si considérable géographiquement et par ses

caractères spéciaux. Les coutumes funéraires actuelles des Chinois nous sont pourtant assez connues. On peut croire que là, moins encore qu'ailleurs, elles n'ont subi de sensibles variations, l'idée fondamentale de la Chine étant le culte des ancêtres. Cette idée a dû y porter au comble le faste funéraire. La première pensée du Chinois est d'assurer aux parens, aux ascendans du moins, de somptueuses obsèques et une convenable sépulture. Si la mort vient à frapper le père d'une famille qu'il laisse sans ressources, on enferme le corps dans un cercueil; la famille vend ou emprunte, et, si cela n'est pas suffisant, le fils s'engagera comme serviteur ou travaillera à bien faire ses affaires, afin que rien ne manque, fallût-il attendre des années, à la pompe des cérémonies et à la richesse de la sépulture proportionnée du moins à la condition de chacun. On remarque même que dans les hautes classes le respect pour les parens semble d'autant plus profond que leurs funérailles sont plus longtemps ajournées. Comme chaque jour de retard donne lieu à un droit qui dans l'Archipel indien a été porté à 300 florins, celui-là est censé le plus riche qui se soumet le plus longtemps à cet impôt volontaire. C'est ainsi que les funérailles du capitaine chinois de Samarong ont coûté l'énorme somme de 400,000 roupies.

C'est de temps immémorial qu'en Chine les deuils ont été sévères et prolongés, et qu'on voit pratiquée la coutume de servir aux morts, avant de les conduire à leur dernière demeure, des tables couvertes des meilleurs mets. La musique discordante, instrumens et chants, qu'on fait entendre dans la maison même des défunts, a pour but de faire fuir les mauvais génies qui rôdent autour des cadavres encore chauds. Voilà pourquoi aussi on met au fond de la tombe des figures horribles. Ces mauvais génies, très obstinés, continuent parfois à y poursuivre les morts. On compte aussi avec des ennemis moins problématiques, les voleurs, qui dérobent les tombes, et on espère, à l'aide de ces figures épouvantables, les frapper d'un pieux effroi. Dans la supposition que le défunt peut avoir besoin d'argent, on lui en donne quand on peut, ou bien, faute de mieux, on espère que le papier-monnaie dont se contentent les vivans aura cours dans l'autre monde. Ce qui complique le faste funéraire de ce peuple, c'est qu'un Chinois n'est pas censé avoir seulement une âme comme un Européen, mais bien trois, lesquelles ont chacune une destinée à part et exigent des honneurs spéciaux. Voilà pourquoi, à côté de ce catafalque superbement orné, on aperçoit trois personnages en costume de théâtre, dont chacun a pour mission de représenter une des âmes du défunt. L'un, vêtu comme une femme, ayant des fleurs dans les cheveux, des fruits et des animaux brodés sur la soie de ses robes, n'est autre que l'âme terrestre, celle qui habitera le corps d'un animal plus ou moins noble, à moins qu'on ne

parvienne à l'enfermer dans la tablette funéraire à l'aide de cérémonies toutes particulières. Le second personnage, revêtu du costume que doit porter le grand mandarin aux enfers, représente l'âme chargée d'expier les fautes du défunt. Le troisième enfin, c'est l'âme victorieuse, celle qui habite au ciel avec les sages et les dieux. Comment s'étonner dès lors de la magnificence de ce personnage vêtu en guerrier, en triomphateur, et dont la tête est surmontée de deux grandes plumes de faisan qui s'élancent de sa coiffure? De quelque façon que ces coutumes aient pu être modifiées par les révolutions religieuses de la Chine, le faste des obsèques et des sépultures se maintient avec certaines idées de survivance plus ou moins accusées. On cite des exemples fort anciens de ces magnificences pour les empereurs, et l'on voit comment, environ deux cents ans avant notre ère, fut enterré un des plus terribles réformateurs qu'ait eus la Chine, ce même Hoang-Ti qui décréta l'incendie des vieux livres et fit jeter dans les flammes avec eux quatre cent soixante lettrés qui s'obstinaient à les suivre. On enterra avec lui ses femmes qui ne laissaient pas de fils, bon nombre d'archers, et on lui éleva sur le mont Li un mausolée haut de 500 pieds, d'une demi-lieue de circuit, semblable à une montagne sur une montagne. Son cercueil, placé au centre, était entouré de trésors, éclairé par des lampes et des flambeaux entretenus avec de la graisse d'homme, et cette sinistre lumière éclairait un étang d'argent vif sur lequel on voyait des oiseaux d'or et d'argent. Dix mille ouvriers furent ensevelis vivans pour consacrer cet asile. Les croyances du bouddhisme durent favoriser ce culte des morts. Il trouva des encouragemens à d'autres égards dans le culte du Tao fondé par Lao-Tseu, qui confine à la magie, aux évocations. On trouve dans l'ancienne Chine des prières pour les morts, la vénération des reliques, l'ordre légal de visiter les tombes au moins une fois par an. Les sectes même paraissent quelquefois renchérir sur cette importance donnée au culte des morts, mis au-dessus des prescriptions morales les plus importantes. Ainsi dans un ancien livre dont parlent les missionnaires, et qui avait pour titre *les Mérites et les Démérites examinés*, on engage le lecteur à ouvrir un compte à ses bonnes et à ses mauvaises actions et à le régler au bout de l'année : blâmer quelqu'un injustement compte seulement pour 3 dans la colonne des démérites, niveler une tombe compte pour 50, déterrer un mort pour 100. Tout tend aux ornemens des tombeaux. Aujourd'hui encore s'est conservée la coutume de déposer sur ces monumens chargés d'ornemens et d'inscriptions des corbeilles de fruits, de pâtisseries et de boissons spiritueuses. Le haut Orient antique et moderne présenterait des preuves d'un faste analogue et fondé sur les mêmes motifs religieux et politiques. La

croyance populaire au Thibet a dès longtemps attribué l'immortalité au grand-lama, une immortalité en quelque sorte divine, comme celle qui était réservée aux césars. On dépose leurs corps dans de riches cercueils qu'on place dans des chapelles funéraires de la plus grande magnificence et toujours ouvertes au public, admis à y faire des prières et des génuflexions. Les grands et les saints ont aussi depuis longtemps un mode particulier de sépulture. On brûle leurs corps, et leurs cendres, soigneusement recueillies, sont renfermées dans l'intérieur de petites statues de cuivre doré, que l'on peut voir par milliers disposées avec ordre sur des gradins qui s'élèvent le long des murs de vastes galeries.

II.

C'est dans le groupe des nations dites classiques qu'on voit le faste funéraire prendre ces formes nettes, déterminées, saisissantes, qui lui donnent un relief véritablement historique. Rien sous ce rapport ne peut être mis au-dessus de l'Égypte, qui joue au milieu des nations antiques le rôle d'une grande nécropole, qu'elle semble s'être volontairement attribué. C'est en effet une remarque déjà faite par Diodore, que l'Égypte construisait solidement pour les morts, dont la demeure est éternelle, et avec fragilité pour les vivans, qui n'occupent que des habitations passagères. Bien que l'étude du faste funéraire des autres peuples ôte à l'Égypte ce caractère d'exception qui a paru tant frapper les historiens, bien que le fonds d'idées qu'elle nous présente ne nous paraisse plus si absolument original, toute comparaison faite avec les autres groupes de populations met tellement ce faste en saillie qu'elle mérite à cet égard la renommée qui lui est faite. Étrange peuple que celui-là, que la passion de la mort semble avoir saisi tout entier! D'où lui peut-elle venir? Pourquoi la met-il de toutes ses fêtes? Pourquoi lui réserve-t-il ce qu'il a de meilleur et de plus beau? Pourquoi ne songe-t-il qu'à la parer, à la loger magnifiquement, et, comme l'amant le plus épris, à faire pour elle les plus fastueuses folies? C'est qu'il lui prête en quelque sorte plus de réalité qu'à la vie elle-même, ou plutôt, par tous ces efforts mêmes consacrés à l'honorer, il semble démontrer qu'il n'y croit pas, car il serait absurde que le néant devînt l'objet d'un culte si ardent et si permanent. Mourir, c'est vivre; voilà le fond de la pensée religieuse de l'Égypte. Mais vivre comment et où? C'est la question qui obsède l'imagination de ces populations, et qu'elles résolvent, non par un doute inquiet, mais par une affirmation qui n'hésite pas. Parmi toutes les révélations que les tombeaux de ce peuple nous réser-

vaient sur ses arts, ses dynasties, ses habitudes quotidiennes, je n'en mets aucune au-dessus de son *rituel funéraire*, ce livre des morts, placé dans la tombe des trépassés. Quel jour nouveau sur le sens le plus intime de la religion, sur les idées relatives à la vie future, jaillissant tout d'un coup des profondeurs des sépultures après plus de trois mille ans! Une voix semble sortir du tombeau, la voix du mort qu'on entend prier, crier vers Dieu. D'un accent ému, avec une insistance vraiment pathétique, elle plaide sa cause devant « le Seigneur de vérité et de justice, » expose une à une les raisons de ne pas se voir fermer l'entrée du *plérome* (paradis). « Je n'ai commis aucune fraude. Je n'ai pas tourmenté la veuve. Je n'ai pas menti dans le tribunal. Je n'ai pas fait achever à un chef de travailleurs chaque jour plus de travaux qu'il n'en devait faire... Je n'ai pas été oisif... Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître... Je n'ai pas fait ce qui était abominable aux dieux... Je suis pur! Je suis pur! Je suis pur! » (Traduction de M. Maspero.)

Il n'y a que ces croyances religieuses, jointes, il faut le dire ici, à une organisation politique et sociale qui laissait place au despotisme, qui puissent expliquer les plus prodigieux monumens du faste funéraire, les Pyramides de Gizeh. La pensée religieuse, commune à tous les tombeaux, se fait sentir dans les ornemens intérieurs. Vues, pour ainsi dire, du dehors, ces fameuses pyramides sont le produit, — il faudrait dire monstrueux, si le temps ne l'avait rendu sublime, — du faste monarchique le plus inouï. Quel tour de force architectural, combiné avec autant d'adresse que de solidité, que celui qui a donné aux pyramides de Khouwou et de Khawra (Chéops et Chéphrem) ces assises qui défient le temps! Mais comment oublier que c'est là l'œuvre de trente années de corvées effroyables, imposées, selon Hérodote, à 100,000 hommes prisonniers et indigènes? Quelle tyrannie que celle qui, franchissant les limites dans lesquelles l'enfermait l'autorité sacerdotale, poussa ces populations à la révolte! Le souvenir même en survécut si odieux qu'on les vit plus tard, dans un sentiment d'indignation vengeresse, arracher les cercueils des deux premiers rois constructeurs et les mettre en pièces. Les statues de Chéphrem ont été retrouvées brisées dans un puits où les avait précipitées une multitude furieuse; mais peut-être ces magnifiques témoignages du faste funéraire et d'autres édifices qui en déposent de la manière la plus frappante en disent-ils moins sur ce culte de la mort que l'immense étendue qu'il eut dans toutes les classes, et qui seule explique l'innombrable quantité des hypogées de la vallée du Nil. Les tombes, qui forment à Gizeh de véritables rues, s'offrent tantôt clair-semées, tantôt accumulées à Saqqarah. Les dispositions, à peu près les mêmes dans toutes les

tombes monumentales, ont été décrites par M. Mariette dans son ouvrage sur les *Tombes de l'ancien empire*, et ont pu être vérifiées par les nombreux voyageurs qui sont allés récemment visiter l'Égypte, comme si cette vieille terre, qui semblait n'appartenir qu'aux initiés de la science, de même qu'elle réservait autrefois ses mystères aux seuls initiés de la religion, n'avait plus désormais rien à cacher à personne.

On est saisi de la pensée religieuse qui inspire ces monumens dès l'entrée de la chapelle extérieure, où on trouve inscrites sur une des portes une prière et l'indication des jours consacrés au culte des ancêtres. Cette table en albâtre, destinée aux offrandes, indique elle-même cette croyance dans un moi permanent, attestée aussi par les prières et les parfums qu'on adresse aux défunts jusque dans la chambre sépulcrale par des orifices pratiqués à cette intention. Dans les tombes des rois de Thèbes de la vallée de Biban-el-Molouk, exploitées au nombre de vingt-cinq, si l'on y joint celles de quelques hauts fonctionnaires, les idées religieuses, les représentations de la vie présente et de la vie ultérieure se montrent avec une diversité d'aspects très caractéristique. Tantôt vous êtes comme accablé par les terreurs de la religion égyptienne : elles vous étreignent dans la tombe de Seti, père de Sésostris, où vous attendent d'effroyables figures de condamnés, de décapités, d'hommes précipités dans les flammes, de serpens qui rampent ou se redressent. Voilà donc l'idée que tant de générations se sont faite du *kerneter* (purgatoire) ! C'est l'enfer moins l'éternité, car il ne paraît pas que cette croyance d'un enfer éternel ait été admise par les Égyptiens, qui attribuaient à ces expiations redoudables une efficacité purifiante. Des images plus riantes s'offrent dans la tombe de Rhamsès III, où, dans une série de petites chambres, recouvertes de peintures murales pleines de naïveté et de charme, de fraîcheur encore, se retrouvent les épisodes de la vie brillante des pharaons et les objets de mobilier royal. On la désigne elle-même par le nom de ces *harpistes* si artistement dessinés, tenant en main des harpes richement ornées, d'une forme exquise, toutes prêtes, à ce qu'il semble, à vibrer sous les doigts qui les pressent. La vie respire de même dans ces barques aux mille couleurs, dans ces rouges cratères où le vin semble transparent, dans cet appareil de cuisiniers, de pâtissiers, de sommeliers, tous en activité, dans ces représentations champêtres d'une simplicité gracieuse, dans les détails les plus familiers, par exemple dans cette basse-cour peuplée d'oies, de canards, de poulets, ornement pacifique de la demeure d'un prince guerrier. Enfin, comme représentation des images fortement contrastées de la vie de souffrances et de l'existence bienheureuse dans l'autre monde, que trouverait-on de mieux que la tombe de Rham-

sès V, qu'il faudrait, selon M. Mariette, restituer à Rhamsès VI? Rien de plus exact et de plus expressif que la description qu'en a faite Champollion le jeune : « On y voit le dieu Atmos assis sur son tribunal, pesant à sa balance les âmes humaines qui se présentent successivement. L'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans un *bari* qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verge par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste; le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé en gros caractères *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque. On voit ensuite le dieu visiter les champs élysées de la mythologie égyptienne, habités par les âmes bienheureuses se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre. On les voit présenter des offrandes aux dieux, ou bien cueillir les arbres célestes de ce paradis; d'autres tiennent en main des faucilles : ce sont les âmes qui cultivent les champs de la vérité; enfin on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin rempli d'eau céleste et primordiale. »

Comme dernier témoignage du luxe funéraire égyptien mis en rapport avec l'idée de la persistance de la vie, il faut invoquer l'appropriation vraiment extraordinaire des ornemens intérieurs des sépulcres à la personne du mort, à son caractère, à ses occupations, à ses goûts. Comment se défendre de l'idée qu'ils étaient de leur vivant amateurs du jeu, ces trépassés qu'on trouve en compagnie de jeux d'échecs, à pions à terre émaillée, contenus dans d'élégantes boîtes de sycomore? Si à côté du guerrier reposent des armes sculptées, si le prêtre n'a pas été séparé de ses vases sacrés et de ses encensoirs, les femmes riches retrouvent toutes les images du luxe et de l'élégance, les boîtes d'un bois précieux, les vases d'albâtre, les meubles de toilette sculptés délicatement, les fioles, l'antimoine pour peindre les yeux, le fard pour le visage, les pommades odorantes pour les cheveux, les bijoux et les colliers, les bracelets, les pendans d'oreilles en or finement ciselé, les peignes d'un curieux travail, enfin les miroirs de métal à poignée d'ivoire, complément nécessaire de toutes ces parures. La momie parée elle-même est devenue un incroyable objet de luxe. Recouverte souvent de vêtemens fort riches, elle est parfois enveloppée de la tête aux pieds d'un véritable suaire tressé en filets de perles de couleur. Au milieu de tel de ces suaires brille une longue plaque d'or verticale, au-dessous de quatre génies en or repoussé. Un beau scarabée en lapis-lazzuli étend ses longues ailes d'or au-dessus d'eux. Dans les hypogées de Memphis, les plus anciens, on trouve fréquemment sur les morts des espèces de camisoles de laine brodées en soie. Certaines momies ont la face, les ongles des pieds et

des mains dorés : parfois des plaquettes d'or sont posées sur les yeux et la bouche.

C'est ainsi qu'en Égypte le faste funéraire apparaît sous un double aspect qui traduit les mêmes pensées. Sous la forme architecturale, il est immense, solennel, comme les grandes et mystérieuses idées de la mort et de l'immortalité qu'il rappelle. Dans les ornemens intérieurs des sépulcres, le luxe perd ce caractère de faste qui s'adresse aux vivans. Il est fait exclusivement pour les morts, et les précautions les plus savantes sont prises pour que l'on ne puisse ni le profaner par des regards indiscrets ni en violer le dépôt par une convoitise sacrilége. Ces lieux, si bien décorés, remplis de richesses, n'ont qu'un seul habitant, un seul témoin, un seul possesseur, le mort lui-même, étendu dans un sarcophage, objet aussi de luxe et d'art, que recouvrent des figures symboliques qui souvent annoncent la vie future.

Ce que l'on sait de l'Inde ancienne, très analogue à ce qui se passe aujourd'hui, confirme avec moins de grandeur et d'étendue les mêmes idées, corrigées par la manière sombre dont on envisage la vie. Se précipiter dans un bûcher, se refuser à perpétuer les images d'une existence dont on rejette le fardeau, est une façon héroïque de supprimer le faste funéraire, qu'on aurait tort d'étendre d'un certain nombre de cas particuliers, propres à la classe des prêtres ou des philosophes, à la masse des personnes d'un rang élevé. Jamais on n'a vu des populations entières suivre ces voies d'exception. Que nous montre l'Inde habituellement? Lorsque le personnage, brahmane ou individu des hautes classes, a expiré, le corps est lavé, parfumé, couronné de fleurs. Un tison du feu sacré sert à allumer le bûcher. On supplie le feu de purifier le corps du défunt, afin, dit-on, qu'il puisse s'élever aux demeures célestes. On chante des hymnes sur le néant de la vie. On dépose dans la terre les cendres, qu'enveloppe un paquet de feuilles. Si ce dernier usage est plus moderne, d'autres détails remontent à l'antiquité, qui nous montre des coutumes funéraires aussi fastueuses dans les Indes qu'ailleurs, des tombeaux en dôme souvent magnifiques, l'habitude d'enterrer les objets de toilette, ainsi que cet autre usage caractéristique d'immoler les femmes sur le tombeau de leur époux.

La Judée tient un rang à part. Autant l'Égypte recherche le faste funéraire, autant la Judée le fuit : non pas pourtant que l'exception soit entière; on rencontre aussi chez les Hébreux l'usage d'enterrer des objets précieux, d'embaumer les personnages puissans, de couvrir les sarcophages de quelques ornemens décoratifs, comme nous pouvons en juger en ce moment même par les monumens provenus de la Palestine, réunis depuis peu de temps au Louvre,

dans la « Salle judaïque. » Que dans tel sépulcre qu'on prétend attribuer nommément à tel ou tel roi, il se rencontre des sculptures de guirlandes et de rameaux qui représentent des feuilles de chêne, des pampres, des fruits, des branches d'olivier; que dans un autre, qui serait celui de la reine Sadda, on ait retrouvé, au milieu de la poussière des ossemens du squelette bien conservé qui tomba en poudre une fois exposé à l'air, des fragmens d'étoffes tissées d'or, de tels faits n'infirment pas ce résultat : ce qu'on peut nommer faste funéraire n'existe pas dans les sépultures hébraïques. Or ici encore il est facile de reconnaître que la cause en est toute religieuse. Dieu, dans la Bible, interdit toute représentation figurée. Tacite indique cette absence de faste funéraire des Juifs en des termes dont on ne peut contester la portée philosophique non plus que l'expressive énergie : « Les Juifs ne conçoivent Dieu que par la pensée et n'en reconnaissent qu'un seul. Ils traitent d'impies ceux qui, avec des matières périssables, se fabriquent des dieux à la ressemblance de l'homme. Le leur est le Dieu suprême, éternel, qui n'est sujet ni aux changemens, ni à la destruction. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Point de statues, ni pour flatter leurs rois, ni pour honorer les césars. » Les tombeaux devaient suivre la même destinée. Toute image, tout ce qui pourrait sentir ou ramener l'idolâtrie en est sévèrement banni. Le faste se porte uniquement sur la magnificence des obsèques, auxquelles ils attachent un grand prix, et dont la privation est considérée comme une malédiction divine, pour les rois en particulier. Enfoncés dans le roc, ou déposés dans des champs funéraires, les cercueils ne sont pas surmontés par ces décorations et ces emblèmes qui auraient pu nous apprendre avec un peu plus de précision quelles images les Juifs se faisaient d'une existence future. Il est certain que cette idée, d'abord rarement et peut-être peu nettement accusée dans la Bible, avait pris une grande force avec le temps et qu'elle était chez les Juifs inséparable de la foi dans la résurrection. Ainsi s'explique le soin de préserver les corps des causes de destruction. Si on embaume les riches dans la myrrhe, l'aloès et divers aromates précieux, les cadavres des pauvres sont pénétrés d'une sorte de bitume qu'on trouvait en abondance dans le pays. Ce n'est donc qu'à titre tout à fait exceptionnel qu'on cite des cas de faste funéraire pour les tombeaux, par exemple le magnifique monument élevé à David par Salomon, rempli de richesses immenses, qui, treize cents ans après, permirent au pontife Hircan, selon le rapport de Josèphe, d'en tirer trois mille talens pour payer rançon au roi Antiochus, et plus tard au roi Hérode d'y trouver aussi de grandes valeurs. Mais qu'est un tel édifice, sinon l'œuvre d'une royauté tout orientale? qui sait même si

elle ne fut pas mise au nombre des idolâtries tant reprochées à Salomon? Le colossal tombeau des Macchabées est aussi une exception motivée par le patriotisme, qui, par les mains de Simon Macchabée, l'orna de six pyramides, et en fit comme un phare qu'on apercevait de très loin. C'était le phare en effet de la nationalité juive personnifiée dans une famille héroïque : ce n'était pas le monument profane d'un faste idolâtrique.

Imposant par sa masse comme toutes les constructions de l'Orient, superbe par son aspect, le faste funéraire assyrien et chaldéen survit dans des monumens qui attestent un état social où la richesse et l'autorité créèrent des situations pleines de grandeur et d'éclat, tantôt au profit de classes privilégiées, tantôt, sous le niveau d'un commun despotisme, en faveur de hauts fonctionnaires ayant un train de vie digne des plus puissans princes. Si ces monumens, moins connus d'ailleurs que ceux de plusieurs autres nations orientales, abondent moins aussi en documens religieux, ils ne sont pas muets pourtant, et on peut dire qu'à certains égards le faste funéraire se confondait à Babylone avec ces temples et ces palais dont les inscriptions nous ont apporté tant de révélations inappréciables. On peut le voir par le tombeau du dieu Bel-Mérodach, quelle qu'en ait été d'ailleurs la véritable origine, inclus dans la grande pyramide de Babylone. Cette chambre sépulcrale fut magnifiquement restaurée par Nabuchodonosor, qui, dans une inscription désormais célèbre, se vante d'avoir élevé sa coupole en forme de lys et de l'avoir revêtue d'or ciselé. L'une des découvertes les plus intéressantes qui aient été faites par l'exploration française, en 1852, est celle des tombeaux trouvés dans le tumulus d'Amran-ibn-Ali. Ce monticule, ainsi que les groupes d'Homagra et de Babel, faisait partie des palais royaux de la rive gauche de l'Euphrate. Les tranchées pratiquées sur le point nommé *El-Kobour* (les tombeaux) ont amené la découverte de plusieurs sarcophages renfermant des squelettes bardés de fer et portant des couronnes d'or. Ici pourtant il faut reconnaître que ces tombeaux, d'après M. Fulgence Fresnel lui-même, un des principaux explorateurs, sont d'une époque relativement rapprochée et se rapportent au temps d'Alexandre; mais les plus vieilles tombes chaldéennes ont aussi mis au jour des objets d'or, de bronze et de fer, couteaux, hachettes, faux, bracelets, boucles d'oreilles. Ainsi s'est transmise dans ces populations, qui ont occupé le sol de la Babylonie depuis les temps les plus reculés, cette persistante pensée qui confère aux morts une sorte de vie et qui croit les honorer par des offrandes le plus souvent marquées d'un caractère de luxe. C'est cette pensée qui, dans plusieurs des tombes babyloniennes, a inspiré l'idée de placer, au-dessous du bandeau qui entoure le front, une certaine quantité d'or en feuilles qui

couvrait probablement les yeux, ou qui tenait lieu du masque d'or réservé aux riches dans d'autres contrées.

Pour la Perse, les croyances religieuses, très singulières en ce qui touche les morts, expliquent le peu de développement du luxe funéraire. Le caractère élevé et spiritualiste de la religion iranienne, l'idée très accusée qu'on y rencontre de la personnalité humaine, feraient, de prime abord, préjuger le contraire; mais les prescriptions spéciales du *Zend-Avesta*, inspirées peut-être autant par une hygiène bien ou mal entendue que par des considérations d'ordre surnaturel, interdisent de souiller la terre en y déposant des corps, comme de se couvrir soi-même la tête de cendre en poussant des lamentations. Toucher seulement un cadavre est un crime passible de cinq cents coups de courroie. Les corps sont ou enduits de cire et enterrés, l'enduit passant pour empêcher la souillure, ou plus souvent portés sur les lieux élevés, livrés aux oiseaux de proie, desséchés par le soleil et par le vent. Quand la tombe les reçoit, elle est isolée; il n'y a pas de champ commun pour les trépassés : pourtant on signale aussi de grandes tours rondes pour commune sépulture. Même les chambres sépulcrales de Persépolis sont peu décorées. Le problématique tombeau de Cyrus, décrit par Strabon, aurait fait exception à cette simplicité, malgré le témoignage contraire de Quinte-Curce. Ouvert par Alexandre, il aurait présenté une sorte de chapelle, un lit d'or, une table garnie de vases à boire, un cercueil d'or, des habillemens en quantité, des bijoux enrichis de pierres précieuses, et 3,000 talens. On ne peut rien conclure de cette exception, fort hypothétique d'ailleurs.

Les fouilles faites en Asie-Mineure ont confirmé ce que nous savions de l'importance accordée aux sépultures par ces groupes de populations, en rapport successivement ou d'une façon simultanée avec les groupes orientaux et le monde hellénique. Nous attendrons, pour en parler, une confirmation plus entière des découvertes de M. le docteur Schliemann, qui aurait trouvé, par une double chance trop grande pour ne pas sembler un peu suspecte, ni plus ni moins que les ruines du palais de Priam à Troie, et le corps d'Agamemnon en personne sur le territoire de Mycènes. On serait ravi que ces deux trouvailles sans pareilles fussent authentiques l'une et l'autre; mais on peut se contenter, en attendant, de quelques résultats importans. C'est ainsi que l'emplacement des tombeaux des rois de Lydie, sur les bords du lac Coloë, ancien lac Gygée, indiqué par Strabon, a été vérifié par les voyageurs modernes. Un érudit, M. Choisy, visitait en 1875 plusieurs de ces tombes déblayées. Il en décrit les chambres sépulcrales; il en explique aussi la construction difficile, il signale les trésors comme les emblèmes qui s'y rencontraient ou qui subsistent en-

core. Tout ce qui avait de la valeur a disparu, comme pour prouver une fois de plus que les conquérans et les brigands ont précédé les savans, et se sont montrés pour le moins aussi habiles qu'eux à se frayer un chemin à travers les galeries souterraines et les couloirs intérieurs. Ce qui reste suffit pour fournir d'intéressans matériaux à l'histoire des arts et à celle des rites funèbres. Ce serait toute une histoire que celle du fameux *Mausolée*. Devenu un type dans l'art de la construction des tombeaux, il semble dans l'antiquité porter à l'apogée le faste des sépultures. Un érudit de la fin du XVIe siècle, Guichard, donne des détails curieux et jusqu'alors inédits sur la manière dont il fut découvert par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, retirés à Rhodes, en cherchant de la chaux sur le territoire d'Halicarnasse. Il explique aussi la façon dont il fut, après maints dégâts, enseveli de nouveau dans sa partie supérieure. La description de Guichard est déjà faite pour inspirer la plus haute idée des recherches décoratives que renfermait ce colossal édifice, datant de plus de deux mille ans, et que les anciens classaient parmi les merveilles du monde. Outre les parties brutalement enlevées pour faire de la chaux, on s'en servit aussi pour bâtir une forteresse. Une partie pourtant de ces dernières sculptures, encastrées dans le château-fort, a survécu, et treize morceaux, plus ou moins endommagés, ont été adressés au musée de Londres. Les beaux résultats des fouilles de M. Newton, poursuivies depuis 1859, pendant plusieurs années, confirment sur cette merveille du faste funéraire les récits des historiens anciens, qu'on est trop facilement enclin à taxer d'exagération ou de mensonge. On ne peut nier que les lions, de proportion colossale, découverts d'abord, ne soient du plus beau style. On peut en dire autant de certaines autres sculptures mises au jour, des colonnes ioniques par exemple. Si l'on doit contester à titre d'œuvres de maîtres d'autres parties, comme la frise représentant le combat des Grecs contre les Amazones, on admire le magnifique morceau représentant un guerrier persan à cheval. Outre la perte du monument dans son ensemble, on regrette vivement la statue de Mausole, rompue en soixante-trois morceaux, et le fameux quadrige précipité avec la pyramide elle-même qu'il couronnait, probablement par un tremblement de terre arrivé vers le XIIe ou XIIIe siècle. N'est-il pas trop évident d'ailleurs que ce monument gigantesque de la fastueuse douleur d'Artémise excédait les bornes légitimes de l'art? On y rencontrait trois monumens au lieu d'un, un tombeau, un temple, une pyramide. Comme art, on trouve, à côté de très belles parties qui proviennent du grand sculpteur Scopas, qui dirigea les travaux de décoration avec d'autres artistes habiles, tels que Léochorès, Bryasis, Timothée et Pythis, d'autres parties d'une inspiration et d'une

exécution qui sentent la décadence ou la médiocrité. Le Mausolée date de soixante-dix ans après Phidias. Or il ne faut pas toujours un si long temps dans les arts pour y amener de grands changemens. Dans l'analyse qu'il fait du monument, M. Beulé remarque qu'une tendance sensuelle perce dans certains accessoires qui décèlent le siècle des courtisanes. La frise était peinte de façon à accuser encore des nudités peu décentes. M. Newton assure que le fond était bleu d'outre-mer, les chairs rouges, les draperies et les armes de diverses couleurs. Les brides des chevaux étaient en métal. Comme religion, ne peut-on dire que ce monument ne saurait nous apprendre rien de nouveau? C'est là aussi un paganisme de décadence. On est d'ailleurs ici en présence d'une œuvre dictée par des sentimens purement individuels, par l'exaltation de la tendresse conjugale, et plus évidemment encore par le désir effréné de produire un effet prodigieux. Le Mausolée ne méritait pas moins de nous arrêter un instant; il représente une nouvelle forme, il inaugure toute une série de monumens funéraires. Sans doute il y avait eu quelques essais du même genre, mais ces essais se sont comme perdus dans le triomphal édifice qui devait inspirer, en Asie-Mineure, la tombe du lion, à Cnide, le Madracen en Afrique, et toute une succession superbe d'autres tombeaux antiques et modernes.

Il y aurait ici peu d'utilité à poursuivre la même recherche pour le reste de l'Asie-Mineure, quelque curieuses qu'aient été les découvertes faites dans le Bosphore, aux environs de Kertch, ou à Koul-Oba. Les monumens funéraires de Carthage et de la Phénicie auraient plus à nous apprendre, puisqu'il s'agit d'un art particulier, mélange du style égyptien et du style assyrien. Les sarcophages carthaginois déposés au Louvre sont ornementés. Les piliers, les arcades, les caveaux recouverts de stuc et d'autres accessoires attestent le luxe funéraire dans la vaste nécropole de Carthage. De même les autres monumens funéraires purement phéniciens, ceux de Gébal, de Sidon, de Tyr, en portent des traces souvent remarquables. On regrette que les caveaux aient été presque toujours dépouillés des objets qu'ils renfermaient, de façon à nous priver de renseignemens précieux pour la connaissance des arts industriels et des représentations symboliques de la religion.

III.

Entrons dans ce monde hellénique si plein de clartés; voyons ce qu'y devint le faste funéraire, interrogeons sa signification symbolique. Remarquons d'abord le caractère mesuré en général de ce faste. En tout, chez cette race équilibrée, l'art prime le luxe. Pourtant le luxe eut là aussi sa part et même ses abus. C'est ainsi qu'à

Sparte Lycurgue interdit d'enterrer des objets dans les tombeaux, et qu'à Athènes Solon défend d'habiller trop somptueusement les morts, prenant soin de régler le nombre des vêtemens dont ils pourraient être enveloppés : il fixe de même les hauteurs que ne devaient pas dépasser les colonnes des sépultures. Chez les Grecs, l'homme paraît sous cette forme avec le même relief qu'il avait dans le culte, dans la philosophie, dans les institutions et dans les arts. Les tombeaux rappellent l'individu et le perpétuent pour ainsi dire en consacrant le souvenir de ce qu'il avait été.

Dans ces lieux de repos, qui répondent à une époque assez avancée de la civilisation grecque, où s'est en grande partie effacé le caractère effrayant des religions primitives, la douceur du génie hellénique est empreinte. L'imagination si éprise de la vie aime à se rattacher encore à l'idée d'une sépulture belle et ornée. Après la terreur de n'en avoir aucune, qui joue chez ce peuple un rôle de premier ordre, vient la crainte d'en avoir une indigne du rang qu'on occupe. Dans Euripide, Hécube se résigne à n'avoir de son vivant qu'une médiocre condition; mais après sa mort elle voudrait que son tombeau fût digne d'une princesse et beau à voir. La joie et la tristesse exprimées sur la pierre se rencontrent dans des expressions d'une gravité touchante. De gracieux emblèmes font sentir une religion tout humaine. On respire en outre un certain air d'égalité qui semble rapprocher le marchand, l'homme d'état, l'orateur et le guerrier. Plutarque décrit le tombeau consacré au célèbre rhéteur Isocrate. On le visitait comme on va voir chez nous la tombe de quelque écrivain illustre. En somme, la décoration en était plus élégante que fastueuse. Elle consistait en quelques colonnes et en deux emblèmes : un mouton sculpté, image de la douceur, et une syrène, symbole de charme et de persuation. N'est-il pas à remarquer que Pausanias, cherchant des exemples de tombeaux d'une magnificence extraordinaire, soit contraint de les emprunter aux pays de l'Orient? Lucien pourra se moquer de l'idée qu'ont aussi les Grecs de vouloir nourrir les morts et de les abreuver, de même qu'il se moque des façons diversement bizarres dont les différens peuples traitent les corps des trépassés : « Le Grec brûle, le Perse enterre, l'Indien vernit, le Scythe mange, l'Égyptien sale ses morts : ce dernier même, j'en suis témoin oculaire, les fait sécher, les invite à sa table et en fait des convives. » Le mordant satirique fait parler un mort qui se plaint d'être dérangé trop souvent pour des libations et autres cérémonies. Il compare à des jouets d'enfant ces colonnes, ces pyramides. La part assez médiocre en somme faite à la critique par ce grand moqueur semble prouver pourtant que l'abus n'avait pas ici une étendue extrême.

C'est surtout pour les monumens funéraires d'un peuple accou-

tumé à parler par les arts une langue si claire qu'on doit se demander jusqu'à quel point ils expriment et sous quels aspects ils représentent l'idée d'une vie ultérieure. Il faut consulter ici ces bas-reliefs, ces emblèmes, ces décorations intérieures ou extérieures du tombeau qui s'offrent en grand nombre aux investigations. Il n'est nullement douteux que cette croyance ne s'atteste sous des formes variées : toute la question est de savoir dans quelle mesure. Cette question s'est posée récemment à propos de la découverte du monument de Myrrhine à Athènes, auquel M. Félix Ravaisson consacre un savant et intéressant mémoire. Dans le monument de Myrrhine, et dans beaucoup d'autres, les bas-reliefs représentent un groupe de personnages qui, à la manière dont ils sont en rapport les uns avec les autres, doivent être reconnus, ainsi qu'ils l'ont toujours été, pour les membres d'une même famille. Souvent l'un d'eux y prend la main d'un autre. La plupart des antiquaires ont désigné ces représentations sous le nom de *scènes d'adieu* ou de séparation. L'auteur du Mémoire y voit au contraire des *scènes de réunion* dans une autre vie. Il fait remarquer que ces personnages sont réellement en marche les uns vers les autres et témoignent, non du caractère de tristesse qu'on leur attribue, mais d'un sentiment de joie douce, et même d'une satisfaction quelquefois plus expressive, attestée par des gestes sur lesquels on ne peut se méprendre. Il étend la même interprétation à d'autres figures qui deviennent comme autant de témoignages d'une croyance profonde et vive dans l'immortalité attestée par les tombeaux : telle par exemple l'image assez fréquente d'un homme assis au bord de la mer qui sera une des peintures de la vie des bienheureux dans un séjour insulaire, lequel ne peut être que l'archipel où une ancienne tradition plaçait les mânes des hommes vertueux. Sur un bas-relief funéraire trouvé en Algérie, un homme est debout ayant près de lui une table chargée de rouleaux; il élève la main droite vers un arbre; à sa gauche est un navire au-dessus duquel une draperie se relève de distance en distance. Ces rouleaux sont des livres dont la lecture occupe les loisirs du défunt, homme d'étude sans doute. Le geste qui désigne l'arbre est celui de l'adoration; cet arbre est donc celui autour duquel on voit ordinairement enroulé le serpent, génie de la région sacrée. Dans la même explication, les représentations, à un certain moment très fréquentes sur pierres gravées, dans la Grèce ancienne, de l'Amour, *Erôs*, et de Psyché (qui n'est autre, suivant l'étymologie, que l'*âme* elle-même) conduite par l'Amour vers certaines régions, prennent le même sens mythique. Sur un vase grec d'ancien style, acquis par le musée du Louvre, Achille ou Ajax, jouant aux dés sous un palmier, sont de même une représentation *élyséenne*. Si certaines

de ces explications peuvent ouvrir à la discussion un champ libre, il en est qui s'imposent avec une irrésistible évidence. Comment par exemple se méprendre sur la signification de cette image d'un jeune enfant que ses parens reçoivent dans la vie élyséenne avec les marques d'une vive affection? Est-ce que tel détail familier, un petit chien qui se dresse pour caresser l'enfant, ne marque pas l'arrivée plutôt que le départ? Le geste de cette mère qui reçoit sa fille et lui caresse le menton, geste ordinaire dans l'art grec pour exprimer une tendresse familière, est un signe d'allégresse, naturel et charmant s'il s'agit d'une mère qui retrouve son enfant dans un séjour de bonheur immortel; ce serait un geste inexplicable et déplacé s'il se mêlait aux larmes et aux angoisses de la dernière séparation sur cette terre. Ainsi s'expliqueraient aussi ces repas funèbres grecs, qui sur les tombeaux datent surtout des IVe et IIIe siècles avant notre ère : ce sont aussi des célébrations élyséennes. Quant aux figurines déposées dans les sépulcres, s'il en est qui rentrent visiblement dans l'interprétation mythologique, il en est aussi, comme le soutient un autre savant, M. Heuzey, et comme l'admet au surplus M. F. Ravaisson, qui relèvent exclusivement de la fantaisie. Quelle que puisse être la mesure de dissentiment qui subsiste, la substitution en un très grand nombre de cas des scènes de réunion aux scènes d'adieu nous paraît être un fait acquis. On doit se féliciter d'ailleurs de voir discuter de pareilles questions par des esprits éminens. L'archéologie ainsi traitée devient philosophique, et l'histoire de l'humanité dans ce qu'elle a de plus élevé se trouve intéressée à ses résultats.

IV.

J'arrive au faste funéraire romain. Avant de le considérer dans sa période de développement, comment ne pas dire un mot de ses origines? comment ne pas rappeler au moins les rapports qu'il devait garder avec la construction et les décorations introduites par les Étrusques? Nous n'en sommes pas réduits pour le faste funéraire étrusque à quelques descriptions antiques, comme celles du tombeau de Porsenna, qui n'est nullement authentique, mais qui, sans appartenir au roi dont il avait usurpé le nom, n'en était pas moins un prodige de l'art étrusque. Il a eu des témoins comme Pline, qui décrit ce sépulcre, formé de grands morceaux de marbre en forme carrée, ayant 30 pieds de front et 50 pieds de haut; il servait de base à un plus grand bâtiment, et un labyrinthe tellement compliqué circulait autour, qu'il était impossible sans un fil d'en trouver l'issue, etc. Varron déclare qu'il renonce à mesurer la hauteur des cinq pyramides qui le surmontaient. Encore une fois nous avons des

nouvelles, si j'ose dire ainsi, plus fraîches du faste funéraire étrusque. Tout récemment M. le comte Gozzadini, sénateur du royaume d'Italie et président du comité d'histoire nationale pour les Romagnes, a poursuivi sur des nécropoles ayant cette origine des fouilles fécondes de 1853 à 1869. On avait, dès le siècle dernier, exploré les nécropoles de Tarquinies, de Vulci et quelques autres situées dans les Marennes de la Toscane, non loin de Civita-Vecchia. C'est en s'inspirant de ces précédens, et de quelques indications de Pline, que M. Gozzadini a entrepris des recherches dans ses propres domaines et découvert successivement une première nécropole, celle de Villanova, puis celles de Marzabotto et de la Chartreuse (Certosa). De ces découvertes, résumées dans un excellent mémoire par M. Ch. Verge, il résulte que la nécropole de Villanova remonte à deux ou trois siècles avant la fondation de Rome, tandis que celles de Marzabotto et de Certosa sont d'une époque ultérieure; on les attribue au ve ou vi^e^ siècle avant notre ère. Toutes ces nécropoles ont une origine étrusque incontestée. La religion, l'art, le culte des morts, reçoivent des objets qu'on en a extraits en très grand nombre de précieux éclaircissemens. Aux objets communs, il s'en mêle qui ont un caractère d'art et de luxe, tels que monnaies, colliers, bracelets, ceintures, épingles de formes élégantes et variées, bagues au nombre de 45, bijoux d'or ornés du scarabée symbolique qui représente le passage de la vie à la mort, quantité de miroirs de fer et de bronze, enfin des ustensiles qui se rapportent aux coutumes funèbres. Tel est cet instrument particulier dont les parens du mort se servaient pour se couper les cheveux et la barbe en signe de deuil; telle est aussi cette plaque, ornée de dessins gravés, munie d'une poignée et sur laquelle on frappait avec un maillet à deux têtes pour accompagner les chants funèbres. Les statuettes de bronze, fort nombreuses, montrent un travail assez primitif pour la plupart, tandis que le goût et l'habileté que les Étrusques apportaient dans l'art céramique sont attestés par les poteries les plus anciennes des nécropoles bolonaises. Partout éclate l'étroite analogie des usages étrusques avec ceux qui subsistaient encore à la fin de la république et sous les empereurs : c'étaient les mêmes modes variés de sépulture, les mêmes cérémonies funèbres, le même symbolisme. Dans les tombes étrusques, ainsi que dans les tombes romaines, le vase que l'on brisait au moment de la sépulture rappelle la fragilité de la vie, en même temps que l'œuf qu'on y dépose est l'emblème de sa perpétuité par la reproduction. Quant à la présence d'os d'animaux dans les mêmes tombeaux, M. Gozzadini pense qu'elle peut s'expliquer soit par l'usage de brûler avec le mort certains animaux, tels que des chevaux et des chiens, soit par les repas de funérailles, soit enfin par les superstitions qui attribuaient à des amulettes tirées

du règne animal des vertus surnaturelles. Les mêmes fouilles ont été continuées de 1870 à 1877 avec le même succès, et de façon à soulever des controverses sérieuses sur l'histoire des diverses races établies en Italie sur les bords du Pô et au versant septentrional de l'Apennin.

On peut croire que ces précieuses trouvailles d'un luxe funéraire enfoui sous le territoire italien sont loin d'avoir dit leur dernier mot. Dirigées avec une grande habileté, animées par tout ce que peut à Rome même aujourd'hui allumer de zèle une émulation internationale, elles ne cessent de se multiplier et de se manifester par d'importans résultats. Les rapports de l'art et de la pensée étrusques avec Rome antique en ont reçu déjà mainte confirmation éclatante : tantôt ce sont des vases décorés intérieurement ou extérieurement, des pièces ornées de figurines représentant des lions ailés, des sphinx, des griffons et d'autres objets extraits de la tombe Reguli-Galani à Cæré; tantôt ce sont des découvertes analogues faites dans les caveaux de Palestrina, dont le mobilier est à Rome dans le palais Barberini. Hier encore c'était une magnifique coupe d'argent trouvée sur l'emplacement de cette même cité étrusque, Palestrina, l'ancienne Preneste. Les observations qu'un savant archéologue, M. François Lenormant, présentait en offrant le dessin de cette coupe à l'Académie des Inscriptions s'appliquent aux autres curiosités tirées du même trésor. Dans ces fouilles, dirigées par M. Fiorelli, sénateur italien, tous ces objets en or, en électrum, en argent, en bronze, en ivoire, en verre, sont extraits d'une vaste chambre sépulcrale carrée, fermée par des murs sans ciment comme dans toutes les sépultures étrusques. Peu importe que dans ce cas particulier ces objets eux-mêmes proviennent de l'art phénicien. L'art funéraire étrusque n'a pas moins mis sa marque sur les constructions sépulcrales comme sur la masse des choses funéraires transmises aux Romains et aux diverses populations italiques. Même émancipé, le génie romain n'a pas répudié cet héritage, et le fond étrusque s'est perpétué à travers les déviations parfois fâcheuses qui ont atteint cette sorte de monuméns.

C'est une remarque générale que, sous bien des rapports, le faste est le génie de Rome dans les arts. Le luxe funéraire devait d'autant moins faire exception qu'on est ici en présence d'une puissante et très orgueilleuse aristocratie. On a la certitude que le premier grand luxe par lequel elle débuta fut le faste des obsèques. C'est le premier aussi que durent atteindre les règlemens somptuaires, incrits dans la loi des douze tables. Elle règle la quantité des parfums que l'on pourra employer pour oindre le corps, prohibe les grandes couronnes, défend de placer devant les morts un autel pour y brûler de l'encens, d'étendre plusieurs lits et, ce qui prouve

à quel point ce genre de faste était déjà devenu une sorte de passion, de célébrer plusieurs fois les obsèques de la même personne : cela se faisait en effet assez souvent pour peu qu'on eût pris la précaution de conserver un des membres ou même un des doigts du défunt. Nulle autre société qu'une société aristocratique avec grandeur n'aurait pu donner de pareils spectacles dans ses funérailles, faites pour imprimer l'idée de l'importance des grandes races. Il semble que l'on assiste à une sorte de drame funéraire imposant et magnifique, depuis le moment où le mort est exposé sur le lit enrichi d'ivoire, couvert de sa toge de pourpre et de ses plus riches vêtemens, le visage recomposé pour ainsi dire par de savantes préparations, jusqu'au moment suprême qui met un terme à ces solennités funèbres. Toute une population y est associée, comme le chœur est associé à la pièce dans la tragédie antique. L'imagination reste frappée à la pensée de ces cortéges à travers la ville, escortés par une foule immense, éclairés en plein jour par une quantité innombrable de flambeaux de cire et de torches allumées, de ces images d'ancêtres habillées en consuls, en préteurs, en pontifes, etc., de ces trompettes remplissant l'air de sons lugubres, des danses exécutées par des chœurs de satyres, de ces femmes, les joues baignées de larmes, les vêtemens en désordre, poussant des lamentations, enfin de cette famille, de ces cliens, de ces affranchis, de ces esclaves, de ces amis du mort, formant la marche lugubre, qui s'arrête de temps en temps pour laisser retentir avec plus d'ensemble et d'effet la musique des instrumens et les chants funèbres. Malgré les lois qui ordonnaient qu'on ne portât qu'un seul lit aux funérailles, il y en eut six cents aux obsèques de Marcellus, et à celles de Sylla il y en avait six mille! Les scènes du bûcher formaient comme un nouvel acte de ce drame pathétique. Devant cet édifice immense, construit avec un art savant, tout ce qui attestait le désir d'agréer au mort se donne carrière sous toutes les formes, parfums, dons, immolation d'animaux, combats de gladiateurs, sans parler, pour les empereurs ou de ceux que leur faveur désignait pour cet honneur, de toutes les célébrations pompeuses qui accompagnent les apothéoses.

Le faste funéraire était provoqué à Rome par l'emplacement même des tombeaux qui semblent tout faire pour appeler les regards. Rien de moins recueilli, de plus opposé à l'idée que nous nous faisons d'un lieu consacré par la mort. Les morts posent devant les vivans. Ils gardent tout leur orgueil au fond de ces tombeaux qui forment comme une exposition permanente sur les voies Appienne, Flaminienne et Latine. Sans doute tout ne fut pas vanité et mensonge dans ces libations et dans ces présens faits aux mânes, non plus que dans les ornemens des tombeaux; mais rien ne donne l'idée

d'un faste à bien des égards plus mondain. Ces sépultures semblaient moins parler aux hommes des graves mystères de la mort que leur conseiller de se hâter de jouir de la vie. Ces morts, dont les bustes vous regardent, ces statues, souvent debout, fièrement drapées, dominent la foule. Plusieurs de ces tombeaux ressemblent à des temples avec fronton et colonnes. Le grand nombre des stèles porte le même orgueilleux témoignage ; elles sont loin d'avoir toujours le même caractère religieux que les stèles égyptiennes où le mort est habituellement représenté rendant hommage à une divinité et recevant lui-même l'hommage des différentes personnes de sa famille. Chaque condition a son faste. Si toute la grandeur de la puissance impériale paraît dans les mausolées d'Auguste et d'Adrien, si la fierté aristocratique respire dans la grande tour des Scipions et dans le môle immense de Cœcilia Metella, la richesse rivalise avec la noblesse héréditaire dans la grande pyramide de Cestius, un simple prêtre épulon, et les *Columbaria* sont eux-mêmes les magnifiques nécropoles des affranchis et même des esclaves de maîtres opulens. On voulut en vain lutter par des lois somptuaires contre ces dispendieux abus de la pierre, du granit et du marbre. Quand César défendit de dépenser au-delà d'une somme fixe « pour le sépulcre, » on joua sur les mots : on la dépensa pour le monument qui le recouvrait. La classe peu riche eut aussi sa part de ce genre de luxe. Elle eut recours à l'emploi d'imitations pour en décorer les chambres sépulcrales. On fit avec des terres peintes de différentes couleurs des colliers, des bijoux, des miroirs pour la Romaine de condition moyenne. Un autre faste, à vrai dire le moins coûteux de tous, fut aussi fort en honneur, celui des épitaphes, plus orgueilleuses que les statues de marbre. C'est par ces inscriptions, non moins que par les emblèmes mythologiques, que l'on peut tirer du faste funéraire à Rome les indications religieuses et philosophiques qu'il renferme. Là se manifestent mieux peut-être que partout ailleurs les alternatives de foi et d'incrédulité, les retours vers la religion nationale, les périodes de scepticisme presque général, qui marquaient successivement ces siècles où le paganisme s'obstine à vivre, à travers des défaillances qu'on a eu le tort de prendre pour la mort définitive. C'est ce qu'on trouvera expliqué, mieux que je ne le pourrais faire, dans des ouvrages tels que ceux de M. Friedlænder sur *Rome depuis Auguste jusqu'à la fin des Antonins*, et dans le livre de M. Gaston Boissier sur *la Religion romaine*. L'incrédulité parle plus d'une fois, il est vrai, sur les tombeaux un langage provocant; mais combien il est rare que l'intérieur des tombes ne le démente pas! Le plus souvent l'idée, vague peut-être, mais persistante, d'une existence ultérieure, s'y retrouve. Malgré

les avis ironiques d'un Laberius, qui conseille aux passans de se moquer de la philosophie et sans doute aussi de la pensée religieuse, les tombeaux sont de mauvais prédicateurs de scepticisme, et la mort n'aime guère à se vanter de son néant.

Une étude approfondie du faste funéraire romain ne ferait que confirmer le caractère habituellement religieux et moral de ce genre de monumens attesté par les représentations symboliques. Les urnes destinées à recevoir les ossemens et les cendres font souvent ainsi allusion à la vie future. L'intérieur des tombes romaines était décoré de peintures qui représentaient le plus fréquemment, il est vrai, des paysages, des arabesques qui pouvaient orner une villa, mais bien des fois aussi des scènes qui se rapportent aux champs élysées ou aux enfers. Les bas-reliefs qui, au reste, ne nous sont guère parvenus que depuis les Antonins, sont remplis d'enseignemens de la même nature. Une partie des décorations se rapporte aux usages religieux, et la pompe des funérailles s'y trouve retracée avec toute la série des épisodes qui s'y succèdent. La sculpture y a gravé les sentimens de la famille et les souvenirs de l'union conjugale de la manière la plus touchante. Un homme et une femme se tiennent par la main : entre eux est un amour avec ces mots : *Fidei simulacrum*, emblème de fidélité. Plus souvent c'est leur enfant qu'ils tiennent tous deux, ou bien le défunt est couché et sa femme assise près du lit. L'union des époux par le mariage et leur séparation par la mort sont fréquemment figurées; mais, selon l'expression de M. Ampère, l'on peut croire qu'il y a aussi dans « ces noces du tombeau » un pressentiment de la réunion au-delà ; si l'on voit un rideau, le rideau qui nous cache le monde invisible, on voit aussi une porte entr'ouverte pour laisser à celui qui reste la perspective et l'espoir d'y passer à son tour. Cette porte s'ouvre pour un enfant; la tendresse des parens élevait des tombes aux enfans et décorait des symboles accoutumés les urnes qui contenaient leurs cendres. Les représentations de la vie future offrent parfois un mélange de délicat symbolisme et d'images empruntées à la mythologie populaire. Ainsi Charon fait passer aux âmes le Styx et les débarque sur la rive infernale : on voit l'arrivée des âmes; un homme, suivi de son fils, a déjà mis le pied sur la planche qui conduit de la barque à terre, une femme est encore dans la barque. Clotho accueille ce mort en lui tendant la main; elle tient une quenouille sur laquelle il restait beaucoup à filer. C'est donc un père et un époux mort jeune qu'ont suivi de près son épouse et son fils. Une seconde Parque tient un vase, elle va leur donner à boire l'eau du Léthé; ils sont réunis, ils peuvent oublier. A propos des banquets funéraires, on trouverait sans doute à soulever les mêmes questions que pour les mêmes représentations

en Grèce. Nous ne parlons pas de quantité de bas-reliefs qui représentent les scènes de l'existence quotidienne, les insignes propres aux magistrats, aux pontifes, aux guerriers. Les auteurs eux-mêmes ont leur insigne spécial que représente le *volume*, ils se montrent entourés par les Muses, qui sont censées les inspirer. La présence d'Homère signale un poète épique, celle de Pindare un poète lyrique, celle de Ménandre un auteur comique; Thalie, Melpomène, Euterpe, se trouvent parfois réunies dans la même tombe, ce qui indique l'étonnante diversité des talens du défunt.

Au reste, si beaucoup de ces décorations funéraires manifestent clairement, par l'intention d'agréer aux trépassés l'idée de leur sensibilité persistante, l'interprétation de certains symboles relatifs à la vie ultérieure dans un autre monde laisse en bien des cas plus de place que chez les Grecs à la controverse sur leur portée réelle. On a pu même se demander si quelques représentations ne faisaient pas allusion à une destruction plus complète. Nous n'appliquons pas cette réserve au Sommeil, génie représenté tantôt par un enfant, tantôt par un jeune homme, tantôt par un vieillard, et qui tient un flambeau renversé, symbole de la vie éteinte. Cette image peut ne figurer que la fin de vie actuelle. En est-il de même des bas-reliefs où l'on voit un papillon brûlé par un flambeau, ou saisi au vol par le bec d'un oiseau? Ne faut-il pas y voir la destruction de Psyché, de l'âme, que les anciens ne distinguaient pas bien de la vie? Pourquoi ne pas admettre que ce qu'il y avait de confus et d'incertain à ces époques dans la conception et dans la réalité même d'une vie future se manifeste par des symboles contradictoires? Ces contradictions n'infirmeraient pas les principales idées que nous avons essayé d'établir par des exemples empruntés au luxe funéraire. Une voile repliée, un arbre dépouillé de ses feuilles ou qu'on arrache, un masque tombé à terre, qui annonce que la pièce est finie, un cheval dans une course de char, qui s'abat au bout de sa carrière, ces représentations symboliques assez fréquentes sur les tombeaux signifient la fin de l'existence, la nécessité du terme fatal, sans entraîner la pensée du suprême anéantissement.

On ne peut quitter le faste funéraire antique sans dire un mot de celui dont les animaux furent fréquemment l'objet. Tantôt c'était le prix de la gloire, comme pour les chevaux vainqueurs aux jeux olympiques, tantôt le résultat d'un simple caprice, d'un attachement ridicule. Le cheval d'Alexandre, honoré de magnifiques funérailles, les chiens et les coqs d'un certain Polyarque, dont parle Élien, enterrés dans des tombes avec pilastres et tables de marbre couvertes d'inscriptions, l'oie qui accompagnait partout un philosophe nommé Lacidas, honorée, au rapport de Diodore, d'un superbe convoi par ce même personnage, qui n'eut pas honte de

l'accompagner avec des démonstrations de douleur fort peu philosophiques, ces exemples sont loin d'épuiser les témoignages de cette sorte de manie chez les Grecs. On la retrouve à Rome souvent chez des empereurs, fous il est vrai pour la plupart, mais non pas tous pourtant : on peut citer dans la liste Jules César, Auguste et Marc-Aurèle, à côté de Caligula, de Néron et de Commode, ajoutons aussi Hadrien, qui rendit ce genre d'honneurs à une quantité de chevaux et de chiens. Il bâtissait un magnifique monument à Antinoüs et poussait le scandale jusqu'à l'apothéose de ce vil favori. Quelquefois, dans l'empire romain, tout un peuple parut saisi de cette singulière fureur. Rien n'en donne mieux l'idée que ce que raconte Pline l'Ancien d'un perroqnet apprivoisé qui saluait par leurs noms les principales personnes de la famille de Tibère. Il devint tellement cher à la multitude qu'après avoir mis en pièces le meurtrier de l'oiseau, elle fit des obsèques pompeuses à son favori, déposé dans un cercueil, couvert de bouquets, porté par deux nègres, suivi d'une immense foule, et accompagné de cornets, de fifres, de clairons et de hautbois.

Il appartenait au christianisme de combattre ces idolâtries honteuses et d'autres superstitions que l'antiquité n'avait cessé de mêler aux idées religieuses d'où était sorti en grande partie le faste funéraire : non content d'attaquer de front les coutumes dégradantes qui traitaient la bête comme l'homme et qui déifiaient l'humanité par l'apothéose de ce qu'elle renfermait de moins digne de respect et de sympathie, il lutta contre ces hécatombes humaines, application abominable de l'idée d'être agréable aux morts et de cette croyance que la vie future était la continuation des goûts et des habitudes de l'existence actuelle. En combattant chacune de ces idées fausses et barbares, en remplaçant l'orgueil par l'humilité et le respect de la vie humaine, en montrant dans l'existence ultérieure un monde tout nouveau, sans rapport avec ce qui avait fait ici-bas nos joies et nos douleurs, le christianisme allait opérer, non sans une résistance prolongée, et qu'il n'a pas réussi sur tous les points à vaincre également, une mémorable révolution, heureusement complète pour l'abus le plus grave, les sacrifices sanglans. Agissant lui-même sur le faste funéraire pour en modifier l'inspiration et les formes, sans doute il n'en préviendra pas tous les excès, mais souvent il l'élèvera jusqu'à lui. Ce faste devra subir également en bien ou en mal l'action profonde de mœurs, d'idées, d'institutions bien différentes de celles des anciens. C'est cette seconde période de son développement qu'il me reste à retracer.

HENRI BAUDRILLART.

LA
PHYSIOLOGIE DE LA MORT

LA MORT APPARENTE ET LA MORT RÉELLE.

Jadis les dépouilles de la mort étaient le lot de l'anatomiste, tandis que le physiologiste avait en partage les phénomènes de la vie. Aujourd'hui on soumet le cadavre aux mêmes expériences que l'organisme vivant, et l'on recherche dans les débris de la mort les secrets de la vie. Au lieu de ne voir dans le corps inanimé que des formes prêtes à se dissoudre et à disparaître, on y découvre des forces et des activités persistantes dont le travail est profondément instructif. De même que les théologiens et les moralistes nous invitent à contempler quelquefois face à face le spectre de la mort et à fortifier notre âme dans une courageuse méditation de l'heure dernière, la médecine considère comme une nécessité de nous faire assister à tous les détails de ce drame lugubre pour nous conduire, à travers les ombres et les obscurités, à une science plus claire de la vie; mais cela n'est vrai que de la médecine la plus moderne.

Leibniz, qui avait une profonde et admirable doctrine de la vie, en avait une aussi de la mort, qu'il a exposée dans une lettre célèbre à Arnauld. Il pense que la génération n'est que le développement et l'évolution de quelque animal déjà formé, et que la corruption ou la mort n'est que l'enveloppement et l'involution de ce même animal, qui ne laisse pas de subsister et de demeurer vivant. La somme des énergies vitales consubstantielles aux monades ne varie pas dans le monde; la génération et la mort ne sont que des

changemens dans l'ordre et le concert des principes de la vitalité; ce ne sont que des transformations du petit au grand et *vice versa*. En d'autres termes, Leibniz voit partout des germes éternels et incorruptibles de vie, qui ne périssent pas plus qu'ils ne commencent. Ce qui commence et ce qui périt, ce sont les machines organiques dont ces germes constituent l'activité première; les rouages élémentaires de ces machines sont dissociés, mais non pas détruits. Telle est la première vue de Leibniz. Il en a une seconde : il conçoit la génération comme une progression graduelle de la vie; il concevra la mort comme une régression graduelle aussi du même principe, c'est-à-dire que dans la mort la vie se retire peu à peu, de même que dans la génération elle s'est avancée peu à peu. La mort n'est pas un phénomène brusque, une disparition soudaine, c'est une opération lente, une « rétrogradation, » comme dit le penseur du Hanovre. Quand la mort nous apparaît, elle travaillait depuis longtemps l'organisme, mais nous ne l'avons pas aperçue, parce que « la dissolution va d'abord à des parties trop petites. » Oui, la mort, avant de se traduire à nos yeux par la pâleur livide, à nos mains par la froideur du marbre, avant de paralyser les mouvemens et de figer le sang du moribond, se glisse, obscure et insidieuse, dans les plus petites et plus secrètes parties de ses organes et de ses humeurs. C'est là qu'elle commence à corrompre les liquides, à désorganiser les trames, à détruire les équilibres, à compromettre les harmonies. Tout cela est plus ou moins long, plus ou moins perfide, et quand nous constatons manifestement la mort, nous pouvons être sûrs que l'ouvrage n'a rien d'improvisé.

Ces idées de Leibniz, comme la plupart des conceptions du génie, ne devaient recevoir que longtemps après l'époque où elles parurent la confirmation des expériences démonstratives. Avant Leibniz, on ne disséquait les cadavres que pour y voir la conformation et la disposition normale des organes. Une fois cette étude terminée, on entreprit l'examen méthodique des altérations que les maladies déterminent dans les diverses parties du corps. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que la mort en action devint l'objet des recherches de Bichat.

Bichat est le plus grand des historiens physiologiques de la mort. L'ouvrage célèbre qu'il a laissé sur ce sujet, les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, est aussi remarquable par l'ampleur des idées générales et la beauté du style que par la précision des faits et l'art des expériences. C'est encore aujourd'hui la mine la plus riche de documens sur la physiologie de la mort. Ayant établi que la vie n'est gravement compromise que par l'altération de l'un des trois organes essentiels, cerveau, cœur et poumon, dont

l'ensemble forme le trépied vital, Bichat recherche comment la mort de l'un de ces trois organes détermine celle des autres et consécutivement l'arrêt graduel de toutes les fonctions. De nos jours, les progrès de la physiologie expérimentale, dans la voie que Bichat avait parcourue avec tant de succès, ont fait connaître dans leurs plus minutieux détails les divers mécanismes de la mort, et, ce qui est plus important, révélé tout un ordre d'activités qu'on n'avait jusqu'alors qu'entrevu dans le cadavre. La théorie de la mort s'est constituée peu à peu en même temps que celle de la vie, et plusieurs questions pratiques restées indécises, comme celle des signes de la mort réelle, ont reçu de ces travaux la solution la plus décisive.

I.

Bichat a fait voir que la vie totale des animaux se compose de deux ordres de phénomènes, ceux de la circulation et de la nutrition, et ceux qui déterminent les relations de l'animal avec ce qui l'entoure. Il a distingué la *vie organique* de la *vie animale* proprement dite. Les végétaux n'ont que la première; les animaux possèdent l'une et l'autre étroitement unies. Or, quand la mort survient, ces deux vies ne disparaissent point ensemble. C'est la vie animale qui est frappée tout d'abord; ce sont les activités les plus manifestes du système nerveux qui s'arrêtent avant toutes les autres. Comment cet arrêt se produit-il? Il faut considérer séparément ce qui arrive dans la mort de vieillesse, dans la mort par suite de maladies et dans la mort subite.

L'homme qui s'éteint à la fin d'une longue vieillesse meurt en détail. Tous ses sens se ferment successivement. La vue s'obscurcit, se trouble, et cesse enfin d'apercevoir les objets. L'ouïe devient graduellement insensible aux sons. Le tact s'émousse. Les odeurs n'exercent plus qu'une impression faible. Le goût seul persiste davantage. En même temps que les organes sensitifs s'atrophient et perdent leur excitabilité, les fonctions du cerveau s'éteignent peu à peu. L'imagination devient obscure, la mémoire presque nulle, le jugement incertain. D'autre part les mouvemens sont lents et pénibles par suite de la rigidité des muscles, la voix se casse; bref, toutes les fonctions de la vie externe perdent le ressort. Chacun des liens qui attachent le vieillard à l'existence se rompt peu à peu. Cependant la vie interne continue. La nutrition se fait encore; mais bientôt les forces abandonnent les organes les plus essentiels. La digestion languit, les sécrétions sont taries, la circulation capillaire est embarrassée; celle des gros vaisseaux est suspendue à son tour,

et enfin les contractions du cœur s'arrêtent. C'est le moment de la mort. Le cœur est l'*ultimum moriens*. Telle est la série des morts partielles et lentes qui chez le vieillard épargné par la maladie aboutissent à la fin dernière. L'individu qui s'endort dans ces conditions de l'éternel sommeil meurt comme le végétal qui, n'ayant pas conscience de la vie, ne saurait avoir conscience de la mort. Il passe insensiblement de l'une à l'autre. Mourir ainsi n'a rien de pénible. L'idée de l'heure suprême ne nous épouvante que parce qu'elle met un terme subit à nos relations avec ce qui nous entoure; mais, quand le sentiment de ces relations est depuis longtemps évanoui, l'effroi ne peut plus exister au bord de la tombe. L'animal ne frissonne point au moment où il va cesser d'être.

Malheureusement ce genre de mort est peu commun dans l'humanité. La mort de vieillesse est devenue un phénomène extraordinaire. Le plus souvent nous succombons à une perturbation tantôt soudaine, tantôt graduelle, des fonctions de notre économie. Ici, comme dans le cas précédent, on voit la vie animale disparaître la première; mais les modes de terminaison sont infiniment variés (1). Un des plus fréquens est la mort par le poumon; à la suite des pneumonies et des phthisies diverses, l'oxydation du sang ne pouvant plus se faire à cause de la désorganisation des globules pulmonaires, le sang veineux retourne au cœur sans s'être révivifié. Dans le cas des fièvres graves et continues et des maladies infectieuses, épidémiques ou autres, qui sont avant tout des empoisonnemens du sang, la mort arrive par une altération générale de la nutrition. Cela est plus vrai encore de la mort qui survient à la suite de certaines maladies chroniques des organes digestifs. Quand ceux-ci sont altérés, la sécrétion des sucs affectés à la dissolution des alimens est tarie, et les sucs traversent le tube intestinal sans avoir été utilisés. En ce cas, le malade meurt d'une véritable inanition. Une des causes les plus fréquentes de la mort est l'hémorrhagie. Lorsqu'une grosse artère a été ouverte par une cause quelconque, et que le sang s'est écoulé en abondance, la peau pâlit, la chaleur diminue, la respiration devient entrecoupée, des éblouissemens, des vertiges, se déclarent, la physionomie change d'expression, une sueur froide et gluante couvre une partie du visage et des membres, le pouls s'affaiblit graduellement, enfin le cœur s'arrête. Virgile a peint avec une saisissante vérité l'hémorrhagie dans le récit de la mort de Didon.

La mort subite, en dehors des causes extérieures et accidentelles,

(1) Mille modis morimur mortales, nascimur uno;
Una via est vitæ, moriendi mille figuræ.

peut survenir de diverses manières. Des affections très vives de l'âme arrêtent quelquefois soudain les mouvemens du cœur et déterminent une syncope mortelle. On connaît beaucoup d'exemples de gens morts de joie, — Léon X en est un, — et de gens qui ont succombé à la peur. Dans l'apoplexie foudroyante, si la mort réelle n'est pas immédiate, il y a du moins production rapide de phénomènes mortels. Le malade est plongé dans un sommeil profond, auquel les médecins donnent le nom de *coma*. On ne peut le réveiller; sa respiration est difficile, son œil immobile, sa bouche contournée et déformée. Les battemens du cœur cessent peu à peu, et bientôt la vie disparaît sans retour. La rupture d'un anévrysme entraîne assez souvent la mort subite. Celle-ci reconnaît non moins fréquemment pour cause ce qu'on appelle une *embolie*, c'est-à-dire un arrêt de la circulation par un caillot de sang qui obstrue tout à coup un vaisseau de quelque importance. Enfin il y a des morts subites encore inexpliquées, en ce sens que l'autopsie n'y découvre rien qui puisse rendre raison de l'arrêt des opérations vitales.

La mort est ordinairement précédée d'un ensemble de phénomènes auquel on a donné le nom d'agonie. Dans la plupart des maladies, le début de cette période terminale est marqué par un amendement subit des fonctions. C'est le dernier éclat que jette la flamme expirante; mais bientôt les yeux deviennent immobiles et insensibles à l'action de la lumière, le nez est effilé et froid, la bouche, béante, semble faire appel à l'air qui manque, la cavité buccale est desséchée, et les lèvres, comme flétries, sont collées sur les arcades dentaires. Les derniers mouvemens respiratoires sont saccadés, et l'on entend à distance des râles et quelquefois un véritable gargouillement dû à l'obstruction des voies bronchiques par d'abondantes mucosités. L'haleine est froide, la température de la peau s'est abaissée. Si l'on vient à ausculter le cœur, on constate l'affaiblissement des bruits et des battemens. La main, appliquée sur la région précordiale, ne perçoit plus de choc. Telle est la physionomie de l'agonisant dans la majorité des cas, c'est-à-dire quand la mort succède à une maladie qui a duré un certain temps. L'agonie est rarement douloureuse, et le plus souvent ignorée du malade. Celui-ci est plongé dans un assoupissement comateux tel qu'il n'a plus conscience de sa situation, ni de ses souffrances, et il passe insensiblement de la vie à la mort, de sorte qu'il est quelquefois malaisé d'assigner le moment précis où le moribond a expiré. Il en est ainsi du moins dans les maladies chroniques et en particulier dans celles qui consument lentement et sourdement le corps de l'homme. Cependant, quand sonne l'heure de la mort dans les organisations ar-

dentes, — chez les grands artistes par exemple, — et ils meurent jeunes d'ordinaire, — il y a un réveil soudain et sublime du génie créateur. Rien n'en témoigne mieux que la fin angélique de Beethoven, qui, avant d'exhaler son âme, cette monade mélodieuse, recouvra l'ouïe et la voix qu'il avait perdues, et s'en servit pour répéter une dernière fois quelques-uns des suaves accords qu'il appelait ses « prières à Dieu. » Certaines maladies du reste sont plus particulièrement caractérisées par la douceur de l'agonie. De tous les maux qui nous tuent à coups d'épingle et nous trompent, la phthisie est celui qui nous conserve le plus longtemps les illusions de la santé et nous dissimule le mieux les maux de la vie et les horreurs de la mort. Rien n'est comparable à cette hallucination des sens et à cette vivacité d'espérance qui marquent les derniers jours du phthisique. Il prend l'ardeur de la fièvre qui le consume pour un symptôme salutaire, il fait des projets, il sourit à ses proches d'un sourire doux et serein, et tout à coup, au lendemain d'une nuit paisible, il s'endort pour ne plus se réveiller.

Si la vie est partout et si par suite la mort a lieu partout, dans tous les élémens de l'économie, que faut-il penser de ce point de la moelle épinière qu'un célèbre physiologiste appelait le *nœud vital* où il prétendait localiser le principe même de la vie? Le point que Flourens considérait comme le nœud vital est situé à peu près au milieu de la moelle allongée, c'est-à-dire au milieu de la portion de substance nerveuse qui relie l'encéphale à la moelle épinière. Cette région est en effet d'une extrême et redoutable susceptibilité. Il suffit de la piquer, d'y enfoncer une aiguille pour amener la mort immédiate de l'animal, quel qu'il soit. C'est même le moyen qu'on emploie dans les laboratoires de physiologie pour sacrifier promptement et sûrement les chiens. Cette susceptibilité s'explique de la manière la plus naturelle. Ce point est l'origine des nerfs qui vont au poumon : du moment qu'on y détermine une lésion quelconque, il en résulte un arrêt des mouvemens respiratoires et consécutivement la mort. Le nœud vital de Flourens n'a aucune espèce de prérogative spéciale. La vie n'y est ni plus concentrée ni plus essentielle qu'ailleurs, seulement il coïncide avec l'origine des nerfs qui animent un des organes indispensables de la vitalité, l'organe de la sanguification; or, dans les organismes vivans, toute altération des nerfs qui gouvernent une fonction est un péril grave pour l'intégrité de celle-ci. Il n'y a donc pas de nœud vital, il n'y a pas de foyer de vie dans les animaux. Ce sont des collections d'une infinité de vivans infiniment petits, et chacun de ces vivans microscopiques est à lui-même son propre foyer. Chacun pour son compte se nourrit, produit de la chaleur et manifeste les activités caractéristiques qui

dépendent de sa structure. Chacun, en vertu d'une harmonie préétablie, se rencontre dans ce que demandent les autres; mais de même que chacun vit pour son compte, chacun meurt pour son compte. Et la preuve qu'il en est ainsi, c'est que certaines parties prises sur un mort peuvent être transportées sur un vivant sans avoir éprouvé d'interruption dans leur activité physiologique; la preuve, c'est que beaucoup d'organes qui semblent morts peuvent être excités à nouveau, réveillés de leur torpeur et sollicités à des manifestations vitales extrêmement remarquables. C'est ce que nous allons maintenant considérer.

II.

La mort paraît définitive dès l'instant que les battemens du cœur sont arrêtés sans retour, parce que, la circulation du sang ne se faisant plus, la nutrition des organes devient impossible et que la nutrition est nécessaire à l'entretien de l'harmonie physiologique; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il y a dans l'organisme mille petits ressorts qui conservent une certaine activité après que le grand ressort central a perdu la sienne. Il y a une infinité d'énergies partielles qui survivent à la destruction de l'énergie principale et ne se retirent que peu à peu. Dans les cas de mort subite surtout, les tissus gardent fort longtemps leur vitalité propre. D'abord la chaleur ne disparaît que lentement, d'autant plus lentement que la mort a été plus rapide. Plusieurs heures après la mort, les cheveux, les poils et les ongles poussent encore; l'absorption ne s'arrête pas davantage. Enfin la digestion elle-même se continue. L'expérience que réalisa Spallanzani pour le prouver est très curieuse. Il imagina de faire manger à une corneille une certaine quantité de viande et de la tuer immédiatement après ce repas. Il la mit ensuite dans un endroit dont la température était égale à celle d'un oiseau vivant, et il l'ouvrit au bout de six heures. La viande était complétement digérée.

Outre ces manifestations générales, le cadavre est encore capable pendant quelque temps d'activités de divers ordres. Il est difficile de les étudier sur des cadavres d'individus morts de maladie, parce qu'on ne soumet ceux-ci aux investigations anatomiques que vingt-quatre heures après la mort; mais les corps des suppliciés, qui sont livrés aux savans peu d'instans après l'exécution, peuvent servir à l'étude de ce qui arrive immédiatement après l'arrêt de la machine vivante. En mettant le cœur à découvert quelques minutes après l'exécution, on observe des battemens qui persistent pendant plus d'une heure, au nombre de quarante à quarante-cinq par minute,

alors même que le foie, l'estomac, l'intestin, ont été enlevés. Pendant plusieurs heures, les muscles gardent leur excitabilité et éprouvent des contractions réflexes sous l'influence du pincement. M. Robin a constaté sur un supplicié, une heure après l'exécution, le phénomène suivant : « Le bras droit, dit-il, se trouvant étendu obliquement sur les côtés du tronc, la main à 25 centimètres environ en dehors de la hanche, je grattai la peau de la poitrine, avec la pointe d'un scalpel, au niveau de l'auréole du mamelon, sur une étendue de 10 centimètres, sans exercer de pression sur les muscles sous-jacens. Nous vîmes aussitôt le muscle grand-pectoral, puis le biceps, le brachial antérieur, etc., se contracter successivement et rapidement. Le résultat fut un mouvement de rapprochement de tout le bras vers le tronc, avec rotation du bras en dedans et demi-flexion de l'avant-bras sur le bras, véritable mouvement de défense qui projeta la main du côté de la poitrine jusqu'au creux de l'estomac. »

Ces manifestations spontanées de la vie du cadavre ne sont rien à côté de celles qu'on provoque au moyen de certains excitans et particulièrement de l'électricité. Aldini soumit en 1802 à l'action d'une pile énergique deux criminels décapités à Bologne. Sous l'influence du courant, les muscles du visage se contractèrent en produisant d'horribles grimaces. Tous les membres furent pris de mouvemens violens. Les corps semblaient éprouver un commencement de résurrection et vouloir se lever. Plusieurs heures après la décollation, les ressorts de l'économie avaient encore le pouvoir de répondre à l'excitation électrique. Ure fit quelques années plus tard à Glasgow des expériences également fameuses sur le cadavre d'un supplicié qui était resté suspendu au gibet pendant plus d'une heure. L'un des pôles d'une pile de 700 couples ayant été mis en communication avec la moelle épinière au-dessous de la nuque et l'autre pôle avec le talon, la jambe préalablement repliée sur elle-même fut lancée avec violence et faillit renverser un des assistans qui la maintenait avec effort. L'un des pôles ayant été placé sur la septième côte et l'autre sur un des nerfs du cou, la poitrine se souleva et s'abaissa, et l'abdomen éprouva un mouvement semblable, comme il arrive dans la respiration. Un nerf du sourcil ayant été touché en même temps que le talon, les muscles de la face se contractèrent. « La rage, l'horreur, le désespoir, l'angoisse et d'affreux sourires unirent leur hideuse expression sur la face de l'assassin. »

Le fait le plus remarquable de réapparition momentanée des propriétés vitales, non dans tout l'organisme, mais dans la tête seulement, est l'expérience célèbre proposée par Legallois et réalisée pour la première fois en 1858 par M. Brown-Séquard. Cet habile

physiologiste décapite un chien, en ayant soin de faire la section au-dessous de l'endroit où les artères vertébrales pénètrent dans leur canal osseux. Dix minutes après, il applique le courant galvanique aux différens points de la tête ainsi séparée du corps. Aucun mouvement ne se produit. Il adapte alors aux quatre artères, dont les extrémités se trouvent sur la section du cou, des canules communiquant par des tubes avec un réservoir plein de sang frais et oxygéné, et il détermine la pénétration de ce sang dans les vaisseaux du cerveau. Immédiatement des mouvemens désordonnés des yeux et des muscles de la face se produisent, puis l'on voit apparaître des contractions harmoniques et régulières qui semblent dirigées par la volonté. Cette tête a recouvré la vie. Pendant un quart d'heure que dure l'injection de sang dans les artères cérébrales, les mouvemens continuent de s'accomplir. On arrête l'injection, les mouvemens cessent, et font place aux tremblemens de l'agonie, puis à la mort.

Les physiologistes se sont demandé si cette résurrection momentanée des propriétés vitales ne pourrait pas être réalisée chez l'homme, c'est-à-dire si on ne pourrait pas, en injectant du sang frais dans une tête humaine récemment séparée du corps, provoquer des mouvemens et rallumer le regard comme dans l'expérience de M. Brown-Séquard. On a songé à l'essayer sur des têtes de suppliciés par décollation, mais les observations anatomiques, et particulièrement celles de M. Charles Robin, ont montré que les artères du cou sont tranchées par la guillotine de telle façon que l'air y pénètre et les remplit. Il en résulte qu'il est impossible d'y pratiquer une injection de sang capable de produire les résultats notés par M. Brown-Séquard. On sait en effet que le sang qui circule dans les vaisseaux devient, au contact de l'air, spumeux et impropre à l'entretien des fonctions. M. Robin pense que l'expérience dont il s'agit ne pourrait réussir que sur la tête d'un homme tué par des balles ayant frappé au-dessous du cou; dans ce cas, il y aurait moyen d'opérer une section des artères telle qu'il n'y ait point irruption d'air, et, en séparant la tête à l'endroit indiqué par M. Brown-Séquard, on obtiendrait probablement par l'injection d'un sang oxygéné les manifestations fonctionnelles observées sur la tête du chien. M. Brown-Séquard est convaincu qu'on pourrait les obtenir, moyennant certaines précautions, même avec une tête de supplicié par décollation, et il en est tellement convaincu que, lorsqu'on lui proposa d'exécuter l'expérience, c'est-à-dire de pratiquer une injection sanguine dans une tête de supplicié, il s'y refusa, ne voulant pas, dit-il, être témoin des tortures de ce tronçon d'être rappelé momentanément à la sensibilité et à la vie. Nous

comprenons les scrupules de M. Brown-Séquard, mais il est permis de douter qu'il eût infligé de grandes tortures à la tête du supplicié; il n'y eût réveillé qu'une sensibilité très obscure et très confuse. Cela s'explique. Il suffit pendant la vie de la moindre perturbation dans la circulation cérébrale pour pervertir complétement les sensations et les pensées. Or, s'il suffit de quelques gouttes de sang en moins ou en trop dans le cerveau d'un animal en pleine santé pour altérer la régularité de ses manifestations psychiques, à plus forte raison l'intégrité du fonctionnement cérébral sera-t-elle compromise, si celui-ci est réveillé par une injection de sang étranger, et une injection nécessairement impuissante à faire circuler le sang avec une pression et un équilibre convenables.

La rigidité cadavérique est un des phénomènes les plus caractéristiques de la mort. C'est un durcissement général des muscles, tel que ceux-ci deviennent inextensibles au point que les articulations ne peuvent plus être fléchies; ce phénomène commence quelques heures après la mort. Les muscles de la mâchoire se raidissent les premiers; puis la rigidité envahit successivement les muscles abdominaux, les muscles du cou et enfin les muscles thoraciques. Ce durcissement se fait par la coagulation de la matière albuminoïde semi-liquide, qui constitue les fibres des muscles, de même que la solidification du sang à pour cause la coagulation de la fibrine. Après quelques heures, la musculine coagulée redevient fluide, la rigidité cesse et les muscles se relâchent. Il se passe aussi quelque chose d'analogue dans le sang. Les globules s'altèrent, se déforment, éprouvent un commencement de dissociation. Les agens de putréfaction, vibrions et bactéries, préludent ainsi à leur grand travail par une sourde désagrégation des parties les plus cachées.

Enfin, quand les résurrections partielles sont devenues impossibles, quand la dernière étincelle de vie est éteinte et quand la rigidité cadavérique a cessé, un nouvel ouvrage commence. Les germes vivans, qui étaient accumulés à la surface du cadavre et à l'intérieur du tube digestif, se développent, se multiplient, pénètrent dans tous les points de l'organisme et y opèrent une dissociation complète des tissus et des humeurs; c'est la putréfaction. Le moment où elle se déclare varie avec les causes de la mort et avec le degré de la température extérieure. Quand la mort a été la suite d'une maladie putride, la putréfaction s'établit presque aussitôt que le cadavre est refroidi. Il en est de même lorsque l'atmosphère est chaude (1). En moyenne, le travail de décomposition devient

(1) Cependant une température très élevée agit comme le froid. Elle retarde le moment de la putréfaction en coagulant les matières albuminoïdes de façon à les rendre moins putrescibles.

apparent, dans nos climats, au bout de trente-huit à quarante heures. C'est sur la peau du ventre qu'on en observe les premiers effets : elle prend une coloration verdâtre, qui bientôt s'étend et gagne successivement toute la surface du corps. En même temps, les parties humides, l'œil, l'intérieur de la bouche, se corrompent, se ramollissent; puis l'odeur cadavérique se développe peu à peu, d'abord fade et légèrement fétide (odeur de relent), ensuite piquante et ammoniacale. Peu à peu les chairs s'affaissent, s'infiltrent, les organes deviennent méconnaissables. Tout est envahi par ce qu'on appelle le putrilage. Si à ce moment on examine au microscope les tissus, on n'y reconnaît plus aucun des élémens anatomiques dont les trames organiques sont composées dans l'état normal. « Notre chair, s'écrie Bossuet dans l'*Oraison funèbre* d'Henriette d'Angleterre, change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. » Quand toute structure a disparu, il ne reste plus qu'un mélange de matières salines, de matières grasses et de matières protéiques, qui sont ou dissoutes et entraînées par les eaux ou brûlées lentement par l'oxygène de l'air et transformées en de nouveaux produits, et petit à petit toute la matière du cadavre, moins le squelette, retourne à la terre d'où elle était sortie. C'est ainsi que les ingrédiens de nos organes, les élémens chimiques de nos corps redeviennent boue et poussière. De cette boue et de cette poussière émanent sans cesse une vie nouvelle et une puissante activité; mais on en peut tirer aussi du ciment propre aux usages les plus communs, et, comme le dit Shakspeare dans *Hamlet*, la poussière d'Alexandre ou de César a pu servir à boucher la bonde d'un tonneau de bière ou à réparer le trou d'un mur. Ces « vils emplois » dont le prince de Danemark parle à Horatio marquent les limites extrêmes des transformations de la matière. En tout cas, les êtres infimes qui travaillent et se multiplient au sein de la putréfaction absorbent et emmagasinent réellement la vie, puisque sans eux le cadavre ne pourrait pas servir d'aliment aux plantes, lesquelles à leur tour sont le réservoir nécessaire où l'animalité puise la séve et la force. C'est en ce sens que la doctrine des molécules organiques de Buffon est vraie.

La mort est le terme nécessaire de toute existence organique. On peut espérer d'en reculer plus ou moins l'instant inévitable, mais il serait insensé d'en concevoir, dans une espèce quelconque, l'ajournement indéfini. Sans doute il n'est pas contradictoire de se représenter un équilibre parfait entre l'assimilation et la désassimilation, tel que l'économie serait maintenue dans une éternelle santé. En

tout cas, personne n'a encore entrevu les moyens de réaliser un tel équilibre, et la mort reste jusqu'à nouvel ordre une loi absolue du destin. Toutefois, si l'immortalité d'un organisme complet paraît chimérique, il n'en est peut-être pas de même de l'immortalité d'un organe séparé, et voici dans quel sens. Il a déjà été question ici même des expériences de M. Paul Bert sur la greffe animale. M. Bert a montré qu'on pouvait greffer sur la tête d'un rat certains organes du même animal, la queue par exemple. Or ce physiologiste s'est demandé s'il ne serait pas possible, lorsqu'un rat muni d'un pareil appendice approche du terme de son existence, de lui enlever cet appendice pour le transplanter sur un jeune animal, lequel, à son tour, serait dépossédé de la même façon dans sa vieillesse en faveur d'un individu d'une nouvelle génération, et ainsi de suite. Cette queue, successivement transplantée sur de jeunes animaux et puisant dans chaque transplantation un sang plein de vitalité, se renouvelant constamment sans cesser de rester elle-même, échapperait ainsi à la mort. L'expérience, difficile et délicate, on le conçoit, a cependant été entreprise par M. Bert, mais les circonstances n'ont pas permis de la prolonger pendant longtemps, et le fait de la perpétuité d'un organe, périodiquement rajeuni, reste à démontrer.

III.

La mort réelle est donc caractérisée par l'arrêt définitif des fonctions et des propriétés vitales à la fois de la vie organique ou végétative et de la vie animale proprement dite. Quand la vie animale disparaît sans qu'il y ait interruption de la vie organique, l'économie est en état de *mort apparente*. Dans cet état, le corps est pris d'un sommeil profond, assez analogue à celui des animaux hibernans; toutes les expressions ordinaires et tous les indices de l'activité intérieure ont disparu et font place à une torpeur invincible. Les excitans chimiques les plus énergiques n'exercent aucune influence sur les organes, les parois thoraciques sont immobiles; bref, il est impossible, en voyant le corps dans cette apparence, de ne point songer à la mort. Les états de l'organisme qui peuvent ainsi plus ou moins simuler la mort sont assez nombreux; le plus vulgaire est la *syncope*. Il n'y a plus en ce cas ni sentiment, ni mouvement respiratoire ou circulatoire apparent; la chaleur est abaissée, la peau décolorée et livide. On cite des cas d'hystérie où l'accès s'est prolongé pendant plusieurs jours avec accompagnement de syncope. Dans ce singulier état, toutes les manifestations physiologiques sont suspendues; cependant elles ne le sont pas complète-

ment, comme on l'a cru longtemps. M. Bouchut a démontré que dans les syncopes les plus graves les battemens du cœur persistent, plus faibles, plus rares, plus difficiles à entendre que dans la vie normale, mais nettement perceptibles lorsqu'on applique l'oreille sur la région précordiale. D'autre part, les muscles conservent leur souplesse et les membres leur flexibilité.

L'*asphyxie*, qui est proprement l'arrêt de la respiration et par suite de la révivification du sang, a quelquefois pour conséquence une syncope grave suivie de mort apparente, dont les victimes reviennent au bout d'un temps plus ou moins long. Cet état peut être déterminé soit par la submersion, soit par l'absorption d'un gaz irrespirable comme l'acide carbonique du fond des puits, les exhalaisons des fosses d'aisances et le grisou des mines, soit par la strangulation. En 1650, on pendit à Oxford une femme du nom d'Anne Green. Elle avait été pendue durant une demi-heure, et plusieurs personnes, pour abréger ses souffrances, l'avaient tirée par les pieds de toutes leurs forces. Après qu'on l'eut mise dans le cercueil, on s'aperçut qu'elle respirait encore. Les aides du bourreau essayèrent de l'achever, mais, grâce à l'assistance de quelques médecins, elle revint à la vie, et vécut encore longtemps. La submersion détermine une syncope non moins profonde et pendant laquelle, chose curieuse, les facultés psychiques conservent une certaine activité. Des matelots noyés, et ensuite retirés à temps, ont raconté que pendant leur submersion ils s'étaient transportés en idée dans leur famille et avaient songé avec tristesse aux chagrins dont leur mort allait être la cause. Après quelques minutes de calme physique, ils avaient éprouvé de violentes *coliques* de cœur : celui-ci semblait se tordre dans leur poitrine; puis à cette angoisse succédait un anéantissement complet de l'esprit. Il est d'ailleurs assez difficile de préciser combien de temps la mort apparente peut se prolonger dans un organisme submergé. Cela varie beaucoup avec les tempéramens. Dans les îles de l'archipel grec, dont l'industrie consiste à recueillir les éponges du fond de la mer, les enfans ne boivent de vin que lorsque, par l'exercice, ils se sont habitués à rester un certain temps sous l'eau. Les vieux plongeurs de l'Archipel disent que le moment de venir respirer à la surface leur est indiqué par des convulsions douloureuses des membres et un resserrement très pénible de la région du cœur. Cette faculté de supporter un certain temps l'asphyxie et de résister à la suspension volontaire des mouvemens respiratoires a été observée dans d'autres circonstances. On cite le cas d'un Hindou qui se glissait dans les endroits palissadés du Gange où les dames de Calcutta vont se baigner, en saisissait une par les jambes, la noyait et la dépouillait de ses bijoux. On la croyait

enlevée par des crocodiles. Une demoiselle étant parvenue à lui échapper, on se saisit de l'assassin, qui fut pendu en 1817. Il avoua qu'il y avait sept ans qu'il exerçait ce métier. Un autre cas est celui d'un espion qui, voyant son supplice se préparer, essaya de s'y soustraire en simulant la mort. Il suspendit sa respiration et tous les mouvemens volontaires pendant douze heures, et supporta toutes les épreuves qu'on lui fit subir pour s'assurer de la réalité de la mort. Enfin les anesthésiques, comme le chloroforme et l'éther, produisent quelquefois plus d'effet que ne voudraient les chirurgiens qui s'en servent, et amènent au lieu d'une insensibilité passagère un état de mort apparente (1).

Il est facile de rappeler à la vie les individus qui se trouvent dans un état de mort apparente; il n'y a pour cela qu'à exciter énergiquement les deux mécanismes dont l'action est alors plus ou moins suspendue, à savoir ceux de la respiration et de la circulation. On imprime à la cage thoracique des mouvemens tels que le poumon soit alternativement comprimé et dilaté (2). On pratique sur tout le corps une espèce de massage qui ranime la circulation capillaire; on place sous les narines du patient des excitans chimiques comme l'ammoniaque ou l'acide acétique. C'est ainsi qu'on traite les noyés qui sont malades non pour avoir absorbé trop d'eau, mais pour avoir cessé de respirer de l'air. Un traitement très efficace dans le cas de mort apparente due à une inhalation de gaz toxiques, comme l'acide carbonique ou l'hydrogène sulfuré, consiste à faire absorber au malade de grandes quantités d'oxygène pur. Enfin on a proposé dernièrement encore, comme Hallé l'avait fait au commencement de ce siècle sans résultat, d'adopter l'emploi de forts courans électriques pour réveiller les mouvemens des individus en état de syncope.

Dans tous les cas de mort apparente que nous venons de signa-

(1) On peut rapprocher de la mort apparente les singuliers phénomènes que présentent les animaux dits *réviviscens*. Ces animaux peuvent être amenés à un état de dessiccation presque complète et perdre toutes les apparences de la vie, puis recouvrer l'activité par une simple immersion dans l'eau. Plongés dans un milieu humide, les animaux réviviscens ne supportent pas une température supérieure à 50 degrés; mais, lorsqu'ils ont été privés de leurs mouvemens physiologiques par une dessiccation à l'air libre, ils peuvent, sans perdre leur propriété de réviviscence, résister pendant quelques instans à une température de 100 degrés. Les principales espèces réviviscentes sont les anguillules des tuiles, les tardigrades et les rotifères. Ces derniers vivent dans les mousses humides, se dessèchent sans périr, roulés en boule pendant les sécheresses, et reprennent le mouvement quand il pleut. Tous ces êtres sont d'ailleurs microscopiques.

(2) C'est ce qu'on appelle la respiration artificielle. On construit depuis quelque temps, sur les indications de M. Gréhant, des appareils pour pratiquer commodément cette respiration artificielle au moyen d'insufflations d'air bien calculées.

ler, un caractère de vitalité persiste, ce sont les battemens du cœur. Ces battemens sont plus faibles, plus rares, mais ils restent appréciables par l'auscultation. On les retrouve constamment dans les syncopes les plus graves, dans les diverses sortes d'asphyxies, dans les empoisonnemens par les narcotiques les plus terribles, dans l'hystérie, dans la torpeur de l'épilepsie, bref dans les états les plus variés et les plus prolongés de mort apparente et de léthargie.

Toutefois ce résultat, aujourd'hui acquis à la pratique, était inconnu aux anciens médecins, et on ne peut se dissimuler qu'autrefois la mort apparente a été prise assez souvent pour la mort réelle. Les annales de la science ont enregistré un certain nombre de confusions de ce genre, dont plusieurs ont eu pour suite des inhumations de malheureux qui n'étaient pas morts. Et pour une de ces erreurs que le hasard a fait découvrir soit trop tard, soit à un moment où la victime pouvait encore être sauvée, combien en est-il, surtout aux époques d'ignorance et d'incurie, que personne n'a connues! Combien de vivans n'ont rendu le dernier soupir qu'après avoir vainement essayé de briser leur cercueil! Les faits rassemblés par Bruhier et Lallemand dans deux ouvrages devenus classiques composent l'histoire la plus dramatique et la plus lugubre. En voici quelques épisodes assez singuliers par le rôle qu'y a joué le hasard. Un garde champêtre, sans famille, meurt dans une petite commune de la Charente-Inférieure. A peine refroidi, son corps est extrait de son lit et déposé sur une paillasse recouverte d'un mauvais drap. Une vieille femme salariée est chargée de garder le lit mortuaire. Aux pieds du corps se trouvaient une branche de buis plongée dans un vase rempli d'eau bénite et un cierge allumé. Vers le milieu de la nuit, la vieille gardienne, cédant à un insurmontable besoin de sommeil, s'endormit profondément. Deux heures après, elle s'éveillait au milieu des flammes d'un incendie qui avait gagné ses vêtemens. Elle s'élança dehors, appelant au secours de toutes ses forces, et les voisins, accourus à ses cris, virent bientôt sortir de la masure enflammée un spectre nu, se traînant avec peine sur ses jambes couvertes de brûlures. Pendant le repos de la vieille femme, une flammèche était probablement tombée sur la paillasse et l'incendie développé avait à la fois rappelé la gardienne de son sommeil et le garde champêtre de sa mort apparente. Celui-ci, secouru à temps, guérit de ses brûlures et revint à la santé.

Le 15 octobre 1842, un cultivateur des environs de Neufchâtel (Seine-Inférieure) monta dans un fenil au-dessus de sa grange, pour se coucher, comme à l'ordinaire, au milieu du foin. Le lendemain matin, l'heure habituelle où il se levait étant passée, sa femme

voulut connaître le motif de son retard et l'alla rejoindre; elle le trouva mort. Plus de vingt-quatre heures après, le moment de l'enterrement étant arrivé, les porteurs chargés des sépultures déposèrent le corps dans une bière, qui fut fermée, et descendirent lentement, en portant le cercueil, l'échelle qui leur avait servi à monter dans la grange. Tout à coup un des échelons vint à casser, et l'on vit rouler ensemble et les porteurs et le cercueil, qui s'ouvrit dans la chute. Cet accident, qui aurait pu être fatal à un vivant, fut salutaire au mort qui, réveillé de sa léthargie par la commotion, revint à la vie et s'empressa de se débarrasser de son linceul, aidé par ceux des assistans que sa résurrection soudaine n'avait pas mis en fuite. Une heure après il reconnaissait tous ses amis, ne se plaignait que d'un peu d'embarras dans la tête, et le lendemain il était en état de reprendre ses travaux. — Presque à la même époque, un habitant de Nantes succombait après une longue maladie. Ses héritiers firent faire un magnifique enterrement, et pendant qu'on chantait un *Requiem*, le mort revint à la vie et s'agita dans son cercueil placé au milieu de l'église. Transporté chez lui, il recouvra bientôt la santé. Quelque temps après, le curé, qui ne voulait pas perdre le prix des funérailles, adressa une note à l'ex-mort, qui refusa de payer et renvoya le curé aux héritiers qui avaient ordonné le convoi. Il en résulta un procès au sujet duquel les journaux du temps divertirent beaucoup le public. — Le cardinal Donnet a raconté lui-même au sénat, il y a quelques années, les circonstances dans lesquelles il faillit être enterré vif.

A côté de ces faits d'inhumation précipitée où la victime a échappé aux suites épouvantables de l'erreur commise, il en est d'autres où l'erreur n'a été reconnue que trop tard. On en connaît d'assez nombreux exemples, dont quelques-uns sont racontés avec des détails trop romanesques pour qu'on puisse y ajouter complétement foi, mais dont beaucoup aussi présentent des caractères incontestables d'authenticité. Une tradition dont il est assez difficile d'assigner l'origine a longtemps attribué la mort de l'abbé Prévost à une erreur de ce genre. Tous ses biographes racontent que, frappé d'un coup de sang et tombé sans connaissance au milieu de la forêt de Chantilly, le célèbre auteur de *Manon Lescaut* avait été considéré comme mort, qu'ensuite un chirurgien du village lui ayant ouvert le ventre, sur l'ordre de l'officier public, dans l'intention de rechercher la cause de la mort, Prévost avait poussé un cri, puis était mort; mais il a été prouvé depuis que ce récit est apocryphe, et qu'il a été inventé postérieurement à la mort de l'abbé Prévost; aucun des documens nécrologiques publiés alors ne la rattache aux suites d'une autopsie prématurée. Si l'histoire de Prévost disséqué vif ne paraît pas cer-

taine, il n'en est pas de même de celle qu'on raconte au sujet d'une opération d'un accoucheur célèbre, Philippe Peu. Une femme était au terme de sa grossesse et dans un état de mort apparente. Appelé pour pratiquer l'opération césarienne, Peu rapporte que les assistans, convaincus que la femme était morte, le pressèrent d'opérer. « Je le crus aussi, dit-il, car je n'avais trouvé aucun battement dans la région du cœur, et un miroir mis sur le visage ne donna aucun signe de respiration. » Alors il plongea son couteau dans les chairs, et il était au milieu des tissus sanglans quand l'opérée se réveilla de sa léthargie.

Mais voici des faits plus émouvans. Il y a une trentaine d'années, un habitant de la commune d'Eymes (Dordogne) était atteint depuis longtemps d'une maladie chronique peu grave par elle-même et dont le symptôme le plus pénible était une insomnie continuelle qui enlevait au malade toute sorte de repos. Fatigué de cet état, il consulte un médecin qui lui prescrit de l'opium, en lui recommandant d'en user avec précaution. Le malade, imbu de ce préjugé assez répandu qu'un médicament agit d'autant mieux qu'on en prend davantage, avala en une seule fois la dose de plusieurs jours. Bientôt il tomba dans un profond sommeil, dont il n'était pas sorti plus de vingt-quatre heures après. On appelle le médecin du village, qui trouve le corps sans chaleur, le pouls éteint. Ce praticien ouvre successivement la veine aux deux bras et n'obtient que quelques gouttes de sang épais. Le lendemain, on procède à l'inhumation. Cependant au bout de quelques jours de nouveaux renseignemens font découvrir l'imprudence que le malheureux avait commise en usant avec excès de la substance narcotique qui lui avait été prescrite. Une sourde rumeur se manifeste parmi les habitans de la commune, qui demandent et obtiennent l'exhumation. On se porte en foule au cimetière, on extrait le cercueil, on l'ouvre, et le plus hideux spectacle s'offre aux assistans. L'infortuné s'était retourné dans sa bière, le sang qui s'était écoulé des deux veines ouvertes avait baigné le linceul, ses traits étaient horriblement contractés et ses membres crispés attestaient la cruelle agonie qui avait précédé sa mort. — La plupart des faits de cet ordre sont de date assez reculée. Les plus récens se sont passés à la campagne, au milieu de populations ignorantes, et généralement dans des localités où aucun médecin n'était chargé de constater les décès, c'est-à-dire de distinguer les cas de mort apparente de ceux de mort réelle.

Comment donc distinguer la mort apparente de la mort véritable? Il y a un certain nombre de signes certains de la mort, c'est-à-dire de caractères dont la constatation positive ne laisse place à aucune

erreur. Cependant quelques médecins et beaucoup de personnes étrangères à la science doutent encore assez de la certitude de ces signes pour souhaiter que la physiologie en découvre d'autres d'un caractère plus sûr. Un zélé philanthrope a fondé tout dernièrement un prix de vingt mille francs à décerner à l'auteur de la découverte d'un signe infaillible de la mort. Certes l'intention est excellente, mais on peut dès maintenant considérer sans effroi l'ouvrage du fossoyeur : les signes actuellement connus sont suffisans à prévenir toute erreur et à rendre impossible le danger sinistre d'une inhumation prématurée.

Il faut distinguer d'abord les signes *immédiats* de la mort. Le premier et le plus décisif est l'interruption définitive des battemens du cœur, constatée pendant cinq minutes au moins, non pas avec la main, mais avec l'oreille. « La mort est certaine, — dit le rapporteur de la commission nommée en 1848 par l'Académie des Sciences pour juger le concours relatif aux signes de la mort réelle, — la mort est certaine lorsqu'on a constaté chez l'homme la cessation définitive des battemens du cœur, laquelle est immédiatement suivie, lorsqu'elle n'en a pas été précédée, de la cessation de la respiration et de celle des fonctions du sentiment et du mouvement. » Les signes *éloignés* ne sont pas moins dignes d'attention. On en considère trois : la rigidité cadavérique, la résistance à l'action des courans galvaniques et la putréfaction. Comme nous l'avons vu, la rigidité cadavérique ne commence que quelques heures après la mort, l'abolition générale et totale de la contractilité musculaire sous l'influence des courans et enfin la putréfaction ne sont manifestes qu'à une époque encore plus tardive. Ces signes éloignés, et surtout le dernier, ont l'avantage de pouvoir être constatés par des personnes étrangères à l'art, et on fait bien d'y prendre garde dans les pays où la vérification du décès n'est pas confiée aux médecins, mais ils n'ont plus d'importance partout où il y a des médecins pour ausculter le cœur et conclure la mort, avec certitude et promptitude, de la cessation absolue des battemens de cet organe. Au commencement de ce siècle, Hufeland et plusieurs autres praticiens, convaincus que tous les signes alors connus de la mort étaient incertains, sauf la putréfaction, avaient proposé et obtenu en Allemagne la création d'un certain nombre de maisons mortuaires destinées à recevoir et à conserver quelque temps les corps des décédés. Depuis que ces établissemens existent, on n'a vu aucun des corps transportés dans ces asiles, après la déclaration authentique du médecin, revenir à la vie. L'utilité des maisons mortuaires est encore plus contestable aujourd'hui où l'on possède un moyen positif et immédiat de reconnaître la mort réelle. Les mesures de police qui interdisent les au-

topsies et les inhumations avant l'expiration complète d'un délai de vingt-quatre heures à partir de la déclaration du décès restent d'ailleurs de sages précautions, mais qui n'enlèvent rien à la certitude du témoignage fourni par l'arrêt du cœur. Quand le cœur a définitivement cessé de battre, il n'y a plus de résurrection possible, et la vie qui l'abandonne se dispose à entrer dans un nouveau cycle.

Hamlet, dans son célèbre monologue, parle de « la contrée non découverte dont la frontière n'est repassée par aucun voyageur, » et il se demande mélancoliquement quels sont les rêves de l'homme auquel la mort a ouvert les portes des sombres lieux. On ne saurait, au nom de la physiologie, répondre avec plus de certitude que ne fait le personnage shakspearien. La physiologie est muette sur les destinées de l'âme après la mort; elle ne nous en apprend rien, elle ne peut rien nous en apprendre. Il est évident et il serait puéril de nier que toute manifestation psychique ou affective et toute représentation concrète de la personnalité sont impossibles après la mort. La dissolution de l'organisme anéantit certainement et nécessairement les fonctions sensitives, motrices et volitives, inséparables d'un certain ensemble de conditions matérielles. On ne peut sentir, mouvoir et vouloir qu'autant qu'on a des organes de réception, de transmission et d'exécution. Ces affirmations de la science sont indiscutables et doivent être acceptées sans réserve. Nous instruisent-elles de la destinée des principes psychiques eux-mêmes? Encore une fois, non, et pour cette raison bien simple, que la science n'atteint pas ces principes; mais la métaphysique, qui les atteint, nous autorise, bien plus, nous oblige à croire qu'ils sont immortels. Ils sont immortels comme les principes de mouvement, comme les principes de perception, comme toutes les unités actives du monde. Qu'est-ce qui caractérise ces unités en général? C'est d'être simples, c'est-à-dire indestructibles, c'est d'être en connexion harmonique les unes avec les autres, de telle façon que chacune perçoive l'ordre infini des autres. Si cette connexion n'existait pas, il n'y aurait pas de monde. Qu'est-ce qui caractérise les unités psychiques en particulier? C'est d'avoir en outre la conscience d'une telle perception, le sentiment des rapports qui lient tout, et les facultés plus ou moins développées qu'impliquent cette conscience et cette perception. Or pourquoi ces unités seraient-elles plus périssables que les autres? Pourquoi, si toutes les forces, toutes les activités, sont éternelles, celles-là seules n'auraient point l'éternité qui ont ce noble privilége, à savoir la conscience des rapports infinis que les autres supportent sans le savoir?

Pour concevoir l'immortalité de l'âme, il faut donc se placer à ce point de vue, où les hommes ne s'élèvent qu'avec difficulté, de

la simplicité et de l'indéfectibilité de tous les principes d'énergie qui remplissent l'univers. Il faut nous habituer à comprendre que ce que nous voyons n'est rien à côté de ce que nous ne voyons pas. Toute la force, tout le ressort des mouvemens les plus compliqués, des phénomènes les plus grandioses de la nature et des opérations les plus délicates de la vie, y compris la pensée, proviennent de l'emmêlement infini d'une infinité de séries de principes inétendus et cachés dont les activités vont en se perfectionnant depuis la simple capacité motrice jusqu'à la suprême raison. La personnalité humaine, telle que nous la voyons et la connaissons, n'est qu'une résultante complexe et grossière de celles de ces activités primitives qui sont au plus profond et au meilleur de nous-mêmes. Ce n'est pas celle-là qui est immortelle, — elle ne l'est pas plus que la force motrice d'une machine à vapeur ou l'électricité d'une pile de Volta alors que cependant le mouvement et l'électricité sont en eux-mêmes indestructibles. Ce n'est pas celle-là qui peut aspirer au sein de Dieu. Notre vraie personnalité, notre vrai moi, celui qui peut sans illusion compter sur une vie future, c'est l'unité dégagée de tout lien matériel et de tout alliage concret, c'est l'énergie manifestement simple, qui a la conscience plus ou moins nette de ses propres rapports avec l'infinité des unités semblables et s'en rapproche plus ou moins par la pensée et l'amour. Il est impossible de nous représenter ce que deviendra la vie de cette unité le jour où, quittant sa prison de chair et gagnant l'idéal éther, elle n'aura plus d'organes pour agir; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, précisément à cause de cela, elle s'élèvera à une science plus claire de ce qu'elle n'avait su qu'obscurément et à une dilection plus pure de ce qu'elle n'avait adoré qu'à travers le voile des sens. Et cette certitude, qui est l'ennoblissement de la vie, est aussi la consolation de la mort.

FERNAND PAPILLON.

L'ANTHROPOPHAGIE

ET LES

SACRIFICES HUMAINS

En étudiant les longues annales de l'humanité, on est véritablement épouvanté de la férocité que recèle le cœur de l'homme. Cette férocité est écrite en lettres de sang à chaque page de l'histoire, et nous rencontrons les mêmes instincts brutaux dans les régions les plus éloignées où nos pionniers, missionnaires, négocians ou simples voyageurs pénètrent pour la première fois, comme dans les pays que nous habitons. Ils se montrent dès les débuts de l'homme sur la terre, et ni l'adoucissement des mœurs, ni le progrès des lumières ne parviennent à les détruire. Pour n'en citer qu'un seul exemple, quelque douloureux que le souvenir puisse en être pour nous, qui donc peut oublier le massacre de malheureux prisonniers deux fois renouvelé à moins d'un siècle de distance et qui reste la honte de notre capitale?

L'anthropophagie est le terme extrême de cette férocité; nous la voyons persister, à travers les siècles, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, dans les pays riches et fertiles, au milieu d'une nature opulente, comme dans les régions arides et les déserts glacés, où la lutte pour la vie atteint ses dernières limites. Presque toujours, les festins de cannibales étaient précédés de sacrifices non moins odieux. Ces récits sont humilians; ils ont du moins le résultat salutaire d'abaisser l'orgueil de l'homme, en lui montrant quels progrès la civilisation, dont nous sommes si

fiers, doit encore accomplir. C'est la pensée qui a guidé nos recherches et qui nous porte à résumer ces tristes scènes pour les lecteurs de la *Revue*.

I.

Nous constatons les plus anciennes traces d'anthropophagie dès ces temps si prodigieusement éloignés, absolument inconnus hier encore et auxquels nous ne savons même pas quel nom donner. Nous les constatons chez les contemporains du mammouth et du grand ours, comme chez le chasseur de rennes ou de chevaux; chez l'homme qui accumulait les débris de sa nourriture à la porte de la caverne, triste asile qu'il lui fallait disputer aux carnassiers qui l'entouraient, comme chez l'homme des temps néolithiques, qui avait appris à donner à ses armes ou à ses outils le poli le plus merveilleux. Les hommes qui vivaient dans nos climats au milieu des rhinocéros et des éléphans, des hippopotames et des grands félins, avaient du moins une excuse : leur nourriture était précaire, et il leur fallait trop souvent se contenter des racines ou de l'écorce des arbres, des mollusques de la terre ou des plus misérables insectes. Mais l'homme néolithique connaissait la culture, il avait réduit les animaux à la domestication et il possédait des troupeaux. La dépravation des goûts, une cruauté innée, peuvent seules expliquer pour lui d'aussi odieux repas.

Ces faits d'anthropophagie se rencontrent dans toute l'Europe; partout les fouilles ont donné des ossemens humains épars et incomplets, mêlés aux débris de la vie de chaque jour. Les os longs, ceux de l'homme comme ceux des animaux, avaient été fendus pour en retirer la moelle, qui formait une nourriture recherchée. Ce sont là les preuves trop certaines du cannibalisme de nos vieux ancêtres.

L'abbé Chierici, en racontant au congrès préhistorique de Bologne les fouilles d'une caverne située auprès de Reggio, ajoutait que les ossemens humains gisaient confondus avec ceux des animaux, et qu'ils portaient les mêmes traces de carbonisation. M. Regnoli cite des découvertes analogues dans des grottes de l'Apulie, le professeur Capellini au promontoire de Leucate et à l'île de Palmaria, auprès de la Spezzia. Les historiens romains font allusion au cannibalisme des premiers habitans de l'Italie, et Pline, en disant la faible distance qui sépare le sacrifice humain du repas où l'homme servait de nourriture à l'homme, ajoute qu'on ne saurait s'étonner de trouver cette coutume chez des nations barbares, alors qu'elle existait aux temps anciens en Sicile et même en Italie.

A la même époque, des faits semblables se passaient en France.

Les diverses stations préhistoriques du Midi ont donné des ossemens humains intentionnellement brisés. Les crânes des hommes étaient fracturés comme ceux des animaux, les mâchoires inférieures portaient la trace de coups frappés avec des armes de pierre; les ossemens montraient, non-seulement l'empreinte des instrumens tranchans qui avaient servi à les dépouiller de leur chair, mais aussi celle des dents qui les avaient rongés. Ces dernières empreintes sont larges, plates, absolument différentes de celles laissées par les carnassiers; aussi les explorateurs ont-ils cru pouvoir les attribuer à l'homme. Auprès de Paris, à Villeneuve-Saint-George, à La Varenne-Saint-Maur, il n'est pas rare non plus de retrouver les vestiges de es tristes repa s.

Les fouilles de la grotte de Montesquieu-Avantès, dans les environs de Saint-Girons, ont mis au jour un foyer recouvert d'une couche stalagmitique assez épaisse. Sous ce foyer et sous une couche d'argile subjacente gisaient des ossemens de ruminans e de carnassiers, du grand chat et du grand ours des cavernes, confondus avec eux, de nombreux fragmens de crânes, de fémurs, de tibias, d'humerus ou de cubitus ayant appartenu à l'homme. Tous ces os, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient fracturés de la même façon; les uns portaient les traces d'un instrument contondant, les autres des stries fines produites par un outi tranchant. Il était impossible d'attribuer ces érosions, ces incisions à un rongeur, car les ossemens attaqués par ces animaux présentent invariablement des empreintes régulières se répétant par séries. Une seule conclusion est possible; tous les ossemens recueillis étaient les débris abandonnés de la nourriture de l'homme.

Les sacrifices humains, prélude du cannibalisme, ont existé en Angleterre dès la plus haute antiquité. Les inhumations sous les mégalithes ou sous les barrows étaient suivies de la mort des serviteurs ou des esclaves du chef que l'on prétendait honorer, et les cérémonies funéraires se terminaient par un repas dont la chair des victimes formait le mets le plus succulent. A Kent's-Hole, au milieu d'objets très divers qui se rencontrent dans la terre noire, on a relevé certains ossemens humains portant encore la marque des dents de l'homme. Il est impossible de fixer avec quelque certitude l'âge des différentes couches de cette caverne; nous pouvons seulement affirmer que les plus anciens dépôts sont bien antérieurs à l'invasion romaine et qu'ils datent, selon toutes les probabilités, des premiers temps où l'Angleterre était habitée.

Les troglodytes du Portugal se nourrissaient, eux aussi, de chair humaine, et les fouilles d'une seule grotte, qui paraît n'avoir jamais été une sépulture, ont donné près de 3,500 dents humaines.

On annonçait tout récemment à la Société d'anthropologie de Berlin la découverte, auprès de Holson (Brunswick) d'os humains brisés et calcinés. Dans une couche inférieure, on recueillait les débris d'animaux appartenant à l'époque préglaciaire. Les mêmes faits se passaient dans l'Europe entière. Nos vieux ancêtres ne reculaient ni devant l'immolation de victimes humaines, ni devant une odieuse nourriture, alors que la plupart des animaux éprouvent une singulière répugnance pour la chair d'un animal de leur espèce.

La mythologie grecque est pleine de semblables récits fondés sans doute sur quelques faits véritables; ils ajoutent une preuve de plus aux preuves matérielles que nous venons de donner. Qui ne se souvient de Lycaon immolant son fils Pélops en l'honneur des dieux, de Polyphème et des Lestrygons dévorant les compagnons d'Ulysse, et mieux encore de l'horrible festin où Atrée fit servir à son frère Thyeste ses deux enfans nés de l'adultère? Grâce à l'heureux privilège du génie d'immortaliser tout ce qu'il touche, ces récits sont transmis d'âge en âge; ils ne disparaîtront de la mémoire des hommes que quand les hommes eux-mêmes disparaîtront de la terre.

L'histoire apporte à son tour de longs enseignemens; elle nous condamne à une suite rarement interrompue de scènes atroces. On mettait un homme en lambeaux sur l'autel de Dionysios Omostes, raconte Plutarque; les Celtes traitaient magnifiquement les esclaves destinés à être sacrifiés; ils les immolaient ensuite en grande pompe. Tous les ans, la tribu scythe des Albanes engraissait une hétaïre pour la sacrifier sur l'autel d'Astarté, la déesse de la volupté. Aux Thargilies, les Athéniens revêtaient de riches habits un homme et une femme qui avaient été entretenus aux frais du trésor public; au jour indiqué, ils étaient conduits hors de la ville et brûlés au milieu des acclamations d'une population avide de sang. Les autodafés se célébraient en Espagne avec le même concours de peuple et les mêmes acclamations; ce n'était plus au nom de dieux cruels et voluptueux que se faisaient ces sanglantes exécutions, mais au nom du Dieu de miséricorde et de justice. Tout change : les lois, les mœurs, les coutumes se modifient; l'univers se transforme; seules les passions des hommes survivent à travers les siècles. Si elles semblent sommeiller un moment, c'est pour reparaître bientôt plus violentes et plus indomptables.

Continuons notre funèbre liste : les Perses immolaient des victimes sur l'autel de Mithra, et leurs prêtres devaient, selon une hideuse coutume que nous allons retrouver chez les Mexicains, porter la peau des malheureux qu'ils avaient égorgés jusqu'à ce

qu'elle tombât en pourriture. Les Ammonites brûlaient leurs enfans en l'honneur de Moloch, et Manéthon rapporte que l'on sacrifiait chaque jour à Héliopolis trois misérables esclaves.

Les horreurs sans nom de Carthage se retrouvent à Upsal chez les Scandinaves; à Rugen et à Romova, chez les Slaves. Les Hindous offraient chaque année à leurs dieux cent quatre-vingt-cinq victimes humaines. La coutume des ancêtres, un mythe consacré par la tradition, avaient fixé ce chiffre. Inspirés par le même sentiment, les Romains précipitaient tous les ans trente malheureux dans le Tibre; peu à peu les mœurs s'adoucirent, et les hommes furent remplacés par des mannequins d'osier. Aux temps où Pline écrivait son *Histoire naturelle*, certains peuples de l'Éthiopie croyaient honorer leurs dieux par de sanglans sacrifices. Juvénal, dans la satire où il raille si impitoyablement les superstitions des Égyptiens, raconte l'ardente lutte de deux villes, Coptos et Tentyra. « Un Coptite, s'écrie-t-il, dont la terreur précipitait les pas, glisse et tombe; on le prend, on le coupe, on le dépèce en mille morceaux afin que ces débris puissent servir à tous. La troupe triomphante le dévore et ronge jusqu'à ses os. Elle ne le fit pas bouillir dans l'airain, ni rôtir à la broche, tant d'apprêts semblaient trop longs à son impatience; elle se contenta d'un cadavre cru. »

Ces scènes d'anthropophagie ne sont point des licences poétiques; nous les trouvons partout, inspirées non-seulement par l'ardente colère de la lutte, mais encore par des sentimens plus doux, par l'amour ou le respect, par exemple. Chez les Issedones, une des tribus scythes, quand un vieillard était sur le point de mourir; « ses parens, dit Hérodote, s'empressent d'arriver, amenant leurs plus beaux bestiaux; ils les égorgent, les coupent en morceaux; ils en agissent de même pour le cadavre, et, après avoir mêlé toutes ces chairs, ils en font un festin. Ils ôtent ensuite le poil de la barbe et les cheveux, et, après avoir soigneusement nettoyé la tête, ils la dorent et s'en servent dans les sacrifices solennels qu'ils sont tenus d'offrir chaque année. » La même coutume existait chez les Massagètes. Un usage transmis par les ancêtres voulait que les vieillards fussent étranglés, et leur chair, mêlée à celle d'un mouton, était servie au repas qui terminait les funérailles. Ce festin devenait pour les enfans un devoir pieux, et nulle sépulture ne semblait plus honorable. Aristote nous dit le cannibalisme chez les hommes qui habitaient les bords du Pont-Euxin; Diodore de Sicile, chez les Galates; César et Porphyre décrivent les sacrifices en usage chez tous les peuples barbares de leur temps, et Strabon, en parlant des Irlandais, les montre plus sauvages encore que les Bretons. « Ils sont, dit-il, anthropophages et polyphages et se font un honneur de manger leurs parens lorsque ceux-ci viennent à mourir. »

Saint Jérôme, au IVe siècle de notre ère, affirme avoir rencontré dans la Gaule les Attacotes, issus d'une race qui habitait les bords de la Clyde, au-delà de la grande muraille d'Adrien. Ces hommes se repaissaient de chair humaine, bien qu'ils possédassent de grands troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, auxquels leurs immenses forêts fournissaient d'excellens pâturages. On ne peut guère s'étonner de trouver cette barbarie chez des peuples sauvages, quand, au temps de la splendeur de Rome, les courtisans de l'empereur Commode, au dire de Galien, mangeaient, par un raffinement de gourmandise, les morceaux les plus délicats du corps de l'homme ou de la femme.

Dans les tombeaux de la Géorgie, dont les plus anciens ont précédé l'ère chrétienne, il n'est pas rare de trouver des ossemens humains, bouillis ou carbonisés; c'étaient sans doute ceux des victimes qui avaient servi au festin des funérailles. Bien des siècles après, à l'autre extrémité de l'Europe. Adam de Brême, qui prêchait le christianisme à la cour du roi Swen Ulson, nous dit les Scandinaves vêtus de peaux de bêtes, chassant l'aurochs et l'élan, ne sachant guère qu'imiter le cri des animaux et dévorant leurs prisonniers.

Nous avons raconté les découvertes qui tendent à prouver le cannibalisme des vieux habitans de notre sol; il persistait dans des temps plus modernes, et Charlemagne édictait les peines les plus sévères contre ceux qui osaient manger de la chair humaine et contre ceux qui se livraient à la magie. Les deux crimes se confondaient sans doute et l'on prétendait par d'horribles sacrifices rendre propices les esprits infernaux.

La légende ajoutait aux faits vrais des récits fabuleux. Richard Cœur de lion avait été atteint devant Saint-Jean-d'Acre d'une fièvre ardente dont il se remettait lentement. Avec le désir d'un convalescent, — d'un convalescent royal surtout, — il réclamait de la viande de porc. Les veneurs et les pourvoyeurs du roi se mirent en campagne; mais, dans toute la Syrie et dans toute la Palestine, il fut impossible de trouver un seul de ces animaux, dont la viande était regardée comme impure. Les cuisiniers la remplacèrent par une tête de Sarrasin, qu'ils accommodèrent avec force épices et dont Richard mangea de grand appétit. Le vieux chroniqueur, auquel nous empruntons ces détails, ajoute :

King Richard shall warrant
There is no flesh so nourrissant
Unto an English man
Partridge, plover, heron ne swan,
Cow ne ox, sheep ne swine
As the head of a Sarazine.

Si des recherches persévérantes étaient poursuivies en Asie, on arriverait certainement à connaître des faits analogues. M. Morse raconte les fouilles d'un de ces amoncellemens de débris de toute sorte, lentes accumulations de l'homme, auxquels on a donné le nom de kjökkenmöddings. Ce kjökkenmödding, situé auprès de Yeddo, était formé principalement de coquilles appartenant aux mêmes espèces que celles qui vivent encore aujourd'hui dans la baie. Au milieu des coquilles gisaient de nombreux ossemens, parmi lesquels les ossemens humains et ceux du cerf dominaient; tous les os à moelle, ceux de l'homme comme ceux des animaux, étaient brisés dans leur longueur. Les prédécesseurs de la race qui habite aujourd'hui le Japon, les prédécesseurs des Aïnos, plus anciens encore, étaient donc des anthropophages, comme leurs contemporains en Europe. Des sacrifices humains précédaient ces repas; de nombreuses légendes en font foi, et ce ne fut qu'après de longs siècles que les misérables victimes furent remplacées par des images en terre cuite ou en bois. Au sud de Malabar, dans le Travancore, les fouilles mettent au jour des grands vases (*manchàrà*), recouverts de larges dalles en granit. C'était dans ces vases que l'on déposait les corps des jeunes filles immolées en l'honneur des dieux. La déesse Kali exigeait plus encore : chaque année, l'on amenait devant elle une jeune femme grosse de son premier enfant; sa tête roulait aux pieds de l'idole, et, de même qu'au Mexique ou au Yucatan, on aspergeait l'autel de ce sang fumant encore. Comme protection contre leurs ennemis, tous les rajahs enterraient des vierges sur les frontières de leurs états, et ces odieux sacrifices durèrent jusqu'à l'occupation anglaise. Le capitaine Burton me racontait récemment les traces de cannibalisme qu'il avait constatées à Beith-Sahur, auprès de Jérusalem. Ces traces doivent remonter à une haute antiquité, car, chez le peuple juif, les sacrifices humains étaient strictement prohibés, et celui de Jephté, le seul dont la Bible fasse mention, est très controversé par les commentateurs (1).

Nous avons dit à quel usage les Scythes destinaient les crânes de leurs ancêtres. Au commencement de notre siècle, la même coutume existait chez les Australiens, dont les derniers représentans, par une loi inexorable, disparaissent devant une civilisation qu'ils

(1) Les paroles du texte sacré sont : *Et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait.* On s'est demandé, on se demandera toujours comment ce vœu fut accompli. Il n'est pas impossible que la fille de Jephté ait été seulement condamnée à rester vierge, ce qui était regardé comme un sacrifice chez les Juifs. Sa demande d'aller pendant deux mois sur la montagne pleurer sa virginité avec ses compagnes aide à cette interprétation.

ne peuvent ni comprendre ni supporter. Toujours et partout, nous trouvons chez les races humaines, en apparence si différentes, les mêmes goûts, les mêmes efforts, les mêmes tendances, les mêmes conceptions; l'unité se montre au sein de la diversité.

D'autres fois, les reliques humaines devenaient des trophées, objets de la légitime fierté de leurs possesseurs. Les hommes de l'âge de pierre se paraient de colliers de dents humaines, et les sépultures nous livrent des squelettes portant encore à leur cou ce dernier témoignage de leur grandeur passée. Ceux de Marvejols buvaient dans des crânes humains; une semblable coupe est déposée au musée de Grenoble; une autre a été trouvée à Billancourt; d'autres encore à Sutz, à Locras, à OEfelé en Suisse. Le docteur Prunières cite la moitié d'un radius, probablement féminin, soigneusement poli et transformé en poinçon; M. Garrigou une pointe de flèche taillée dans un os humain; M. Pellegrino un polissoir formé d'un péroné, recueilli dans les couches inférieures du célèbre terramare de Castione, auprès de Parme. M. Pereira da Costa parlait au congrès préhistorique, tenu à Paris en 1867, d'un fémur devenu un sceptre ou un bâton de commandement. Pruner-Bey, en enlevant de la gangue qui l'enveloppait un crâne provenant du mégalithe de Vauréal, recueillait un fragment d'omoplate portant une incision très nette; une petite rondelle en os était passée dans le trou et servait sans doute à suspendre ce singulier ornement sur la poitrine d'un élégant ou d'une élégante de l'époque. M. de Longpérier enfin, pour terminer ces lugubres citations, qu'il serait facile de continuer indéfiniment, parle d'un os humain, percé de trous réguliers et servant, par une étrange ironie de la mort, de flûte pour charmer les vivans.

La superstition jouait aussi un grand rôle. On a recueilli durant ces dernières années, et cela dans tous les pays, de nombreuses rondelles levées sur les crânes d'individus trépanés pendant leur vie. La trépanation, à en juger par le nombre d'individus ainsi opérés, devait être très fréquente. Sa réussite donnait-elle à l'homme un certain degré de célébrité, un renom de sainteté? C'est ce qu'il n'est guère facile de dire aujourd'hui. Nous savons seulement que, sur un grand nombre de crânes retrouvés dans les fouilles, on constate non-seulement l'opération primitive, la cicatrisation de la blessure et un travail réparateur souvent très ancien, mais aussi l'enlèvement après la mort de rondelles qui devenaient pour le vivant un ornement ou une amulette. Pour que le possesseur du crâne ne fût pas défiguré dans la vie nouvelle qui s'ouvrait pour lui, on avait soin de remplacer les rondelles enlevées par des fragmens semblables empruntés à d'autres crânes. Cette pensée de la

vie se prolongeant par-delà le tombeau, quelque obscure qu'elle se montre, est intéressante à étudier; elle console au milieu des atrocités dont il faut poursuivre le récit.

III.

Ce qui se passait en Amérique à l'arrivée des Espagnols dépasse en férocité tout ce que nous avons raconté jusqu'ici. Chez les Aztecs, les sacrifices sanglans se renouvelaient en l'honneur de chaque divinité, et les divinités étaient nombreuses. Avant de célébrer la fête du dieu Camaxtli, les prêtres étaient tenus à un jeûne rigoureux qui ne durait pas moins de cent soixante jours; pendant tout ce temps ils devaient se percer la langue avec de petits bâtons pointus. Les dévots s'infligeaient à leur tour des blessures volontaires en mémoire de Quetzacoatl arrosant l'autel avec le sang tiré de ses oreilles ou de ses lèvres. A telle autre fête, des enfans devaient être immolés en l'honneur de Tlaloc, le dieu de la pluie; si les parens n'offraient pas volontairement leurs enfans, le *Calpulli* (1) devait les acheter; tous cependant n'étaient pas jugés dignes de cet honneur. Il fallait qu'ils fussent nés sous un signe favorable et que leurs cheveux fussent bouclés. Ces malheureux étaient égorgés sur le sommet des montagnes, précipités dans le lac qui baigne la ville de Mexico, ou par un supplice plus cruel encore, enfermés vivans dans une grotte que l'on murait immédiatement. Au premier jour du mois de centeotl (2), on célébrait la fête de la déesse Toci, la mère des dieux; elle était précédée de huit jours de réjouissances, de danses, de combats simulés, où les armes étaient des fleurs. La jeune fille choisie pour victime conduisait une des troupes, celle à laquelle la victoire était réservée. Au jour de la fête, elle traversait la ville, parée des ornemens de l'idole qui figurait Toci. Des vieilles femmes l'entouraient; elles devaient la distraire, lui faire oublier la mort qui approchait, en lui racontant les plaisirs qui l'attendaient dans le lit du dieu que, cette nuit même, elle allait avoir le bonheur de partager. A minuit, elle était conduite au teocalli; un des sacrificateurs la chargeait sur ses épaules; en une seconde la tête était tranchée; et la peau des cuisses et du ventre servait de voile à un jeune prêtre, chargé de représenter Centeotl, le fils de Toci, pendant les cérémonies qui se prolongeaient durant plusieurs jours.

(1) Le Calpulli était formé par la réunion d'un certain nombre de familles toutes alliées entre elles. On ne saurait mieux le comparer qu'au clan écossais.

(2) Le 14 septembre.

Aux mois suivans, le dieu des orfèvres, celui des marchands, exigeaient des sacrifices non moins cruels; des centaines de misérables captifs étaient traînés aux pieds du grand prêtre, leur poitrine était ouverte et leur cœur, pantelant encore, offert à l'idole qu'on prétendait honorer. A d'autres fêtes, s'il est permis de les appeler ainsi, la peau du malheureux était arrachée ; des gladiateurs s'en revêtaient pour se livrer à des combats simulés (1), ou bien dans un élan de ferveur les prêtres s'empressaient de porter ces dépouilles. Ainsi vêtus, ils s'arrêtaient successivement devant chaque maison, réclamant des offrandes que nul n'osait refuser. « Ils puaient comme des chiens morts, » ajoute Sahagun, à qui nous empruntons ces détails. Quand la peau tombait en lambeaux, elle était suspendue dans un des nombreux temples du pays; mais si elle avait appartenu à un prisonnier fait les armes à la main, elle devait être rendue au vainqueur, et le hideux trophée se transmettait aux descendans, comme un glorieux souvenir destiné à rehausser l'éclat de leur race. Les réjouissances en l'honneur de Mixcoatl, qui présidait à la fois à la chasse et au tonnerre, étaient inaugurées par des battues où les animaux, daims, coyottes, lièvres, lapins, tombaient sous les flèches des zélateurs du dieu. Puis venaient les inévitables sacrifices humains; on allumait enfin un grand feu; les hommes y jetaient des pipes ou des poteries, les femmes des fuseaux, dans l'espérance que le dieu leur rendrait ces offrandes au centuple dans la vie qui les attendait par-delà la tombe. Au jour consacré à Xuihteculli, le dieu du feu, les captifs étaient portés en triomphe sur les épaules des prêtres jusqu'à la plate-forme où s'élevait le temple de l'idole, puis précipités dans un foyer ardent. La foule se repaissait avec transport de l'agonie de ces malheureux, et des danses et des festins terminaient la journée. A Tlascala, un des mois de l'année était consacré à l'amour; il était inauguré par le supplice de nombreuses vierges. D'autres fois, un jeune homme et une jeune fille choisis pour leur beauté étaient entretenus toute une année avec un luxe royal, puis conduits à la mort, comme les victimes les plus agréables aux dieux.

Tous ces sacrifices s'accomplissaient selon des rites strictement observés. Cinq lévites (*chachalmecá*) saisissaient la victime dès qu'elle atteignait la dernière marche du teocalli et la couchaient sur

(1) On rapporte que les Aztecs députèrent vers le roi de Colhuacan pour lui demander une de ses filles destinée à servir de mère à un de leurs dieux. Le roi exauça la demande; mais à l'arrivée de la jeune vierge, le dieu ordonna qu'elle fût écorchée vivante et qu'un guerrier se revêtît de sa dépouille sanglante. Telle serait l'origine de cette coutume, toujours religieusement observée jusqu'à la conquête espagnole.

une pierre de forme convexe (le *tehcatl*), pour que sa poitrine se présentât en saillie et facilitât ainsi la tâche du sacrificateur. Un lourd collier en pierre maintenait le cou (1); les chachalmeca serraient les bras et les jambes; le grand prêtre (*topiltzin*) laissait tomber un couteau en obsidienne, « l'homme s'ouvrait par le milieu comme une grenade, » dit le père Duran. Un prêtre aspirait le sang par un tube, puis le rejetait dans une coupe qui était portée en grande pompe devant les principales idoles comme un hommage public, puis déposée au palais du roi. Le cœur était spécialement consacré au dieu dont on célébrait la fête, et le corps était précipité au bas des mêmes marches que le vivant venait à peine de franchir.

Dans les occasions solennelles, au jour consacré à Huitzilopochtli, le dieu de la guerre (2) par exemple, le topiltzin portait une magnifique dalmatique rouge couverte de broderies vertes; une couronne de plumes vertes et jaunes ornait sa tête; à ses oreilles et à ses lèvres pendaient de larges émeraudes enchâssées dans de l'or. Les lévites et les prêtres avaient soin de peindre en blanc le tour de leurs yeux et de leur bouche. Cet aspect farouche ajoutait à la frayeur qu'inspirait leur ministère, plus craint encore que respecté.

Les Aztecs variaient leurs plaisirs par des combats de gladiateurs. Le captif était attaché à un poteau sur une large pierre ronde, assez semblable à une meule de moulin, on lui donnait des armes et un bouclier pour défendre sa vie et il était attaqué tour à tour par les fidèles qui briguaient cet honneur. Le sang ruisselait; les blessures causées par les flèches ou les lances restaient béantes; l'agonie du malheureux, dont les forces étaient doublées par la souffrance et par la rage, durait quelquefois très longtemps. Il succombait enfin et on traînait rapidement le cadavre devant l'autel; le dieu ne devait pas perdre son offrande.

Durant la dernière année du règne de Montezuma, un chef tlascaltec des plus renommés avait été fait prisonnier dans une embuscade.

(1) On peut voir, au musée du Trocadéro, ces colliers ainsi que les couteaux en obsidienne destinés aux sacrifices.

(2) La légende de Huitzilopochtli est curieuse. Une pieuse veuve vivait à Tola. Un jour qu'elle était au temple priant les dieux avec ferveur, elle vit flotter dans les airs une petite boule de plumes. Elle la ramassa et la mit dans son sein. De retour chez elle, quand elle voulut chercher la boule, elle avait disparu. Peu de temps après, elle était grosse. Ses fils, irrités du déshonneur de leur mère, voulaient la tuer; mais du fond de ses entrailles, une voix se fit entendre : « Ne crains rien, ô ma mère! s'écriait cette voix, car tout tournera à ta gloire. » Au même instant, Huitzilopochtli parut portant un bouclier, une lance étincelante de mille feux et une couronne de plumes vertes sur sa tête. Tombant sur ces fils qui avaient osé suspecter la vertu de leur mère, il les mit tous à mort. De ce jour, il fut appelé *Tehsauhteotl*, le dieu terrible.

Sa force était telle que nul ne pouvait soulever son *macuahuitl* (1) Le monarque mexicain lui offrit sa liberté; mais le Tlascaltec était trop fier pour l'accepter de ses ennemis. Il demanda à combattre sur la pierre des gladiateurs. Sa prière fut accordée; on l'attacha par le pied au poteau et on lui remit une massue. Les Mexicains les plus illustres vinrent tour à tour l'attaquer; huit furent tués, vingt autres grièvement blessés avant qu'on pût venir à bout du captif. « Jamais cœur plus vaillant, ajoute le chroniqueur, ne fut offert au soleil. » Quand le prisonnier était d'un rang élevé et que sa bravoure avait été digne de sa race, on coupait le corps en morceaux destinés à ses parens et à ses amis. C'était un présent distingué, et ceux qui le recevaient devaient le reconnaître par une généreuse offrande de pierres précieuses, d'ornemens en or ou de plumes d'oiseaux rares.

Les sacrifices étaient toujours suivis de plusieurs jours de fêtes, de danses, de festins, d'ivresse brutale (2). Durant ces fêtes, les maris devaient s'abstenir de tout commerce avec leurs femmes, les dévots se perçaient la langue, les lèvres, les oreilles et barbouillaient de leur sang la figure des idoles. D'autres fois, le sang était tiré des organes sexuels et on en arrosait des grains de maïs que les assistans se disputaient avec ardeur dans une pensée aphrodisiaque. A ces festins, la viande des victimes était le mets le plus recherché. Les morceaux les plus délicats étaient réservés aux prêtres, le haut de la cuisse au roi; une certaine partie du corps devait être remise à celui qui avait offert soit son enfant, soit un esclave ou un prisonnier fait dans les fréquens combats qui se livraient, souvent dans le seul dessein de se procurer des victimes. On distribuait le surplus au menu peuple qui se pressait au bas du teocalli pour obtenir sa part du festin. La viande humaine devait être accommodée avec du maïs et portait un nom spécial, le *tlacatlaolli*. Certaines règles étaient observées. Ni le maître de l'esclave, ni le père de l'enfant ne pouvaient manger de leur chair par respect pour la famille et ils étaient tenus d'envoyer la part qui leur revenait à leurs amis ou à leurs voisins.

Outre les victimes sacrifiées sur les autels des dieux, ces hommes avaient d'autres moyens de se procurer de la chair humaine, si nous devons en croire les chroniqueurs espagnols, un peu suspects,

(1) Le *macuahuitl* était une lame en bois assez semblable comme forme aux *espadas de dos manos* des conquistadores. On insérait sur les bords des fragmens d'obsidienne aussi tranchans que les lames de Tolède, ajoutent les Espagnols. Les coups de cette arme dont les Mexicains se servaient comme d'une massue étaient des plus redoutables; mais l'obsidienne se brisait facilement et dès lors l'arme devenait moins dangereuse.

(2) Les Mexicains connaissaient plusieurs espèces de boissons fermentées.

il est vrai. Des hommes, des femmes, des enfans étaient enfermés dans des cages en bois et engraissés comme des animaux jusqu'au jour où on les conduisait à la boucherie.

Les Mexicains, au moment de la conquête, ne possédaient ni chevaux, ni bœufs, ni moutons, ni chèvres, aucun animal domestique en un mot. Ce serait donc l'absence de toute espèce de viande qui les aurait conduits au cannibalisme. Pour beaucoup d'écrivains, pour ceux surtout issus de leur race, c'est là leur excuse; mais le fait n'est pas complètement vrai; le pays était riche et fertile, les bois renfermaient du gros gibier en abondance, et ces hommes engraissaient, comme les Chinois le font encore aujourd'hui, des chiens d'une espèce particulière (*techichi*) qui servaient à leur nourriture.

Le nombre des victimes immolées était immense et devait être une cause sérieuse de dépopulation. Le retour d'une armée victorieuse, l'avènement d'un nouveau souverain, les funérailles de son prédécesseur, la dédicace d'un temple étaient toujours accompagnés de véritables hécatombes. Si une défaite, une famine, une maladie pestilentielle venaient frapper les Aztecs, le peuple réclamait avec ardeur des sacrifices pour apaiser les dieux irrités.

En 1487, la dédicace par Ahuitzotl, le prédécesseur de Montezuma, du grand temple de Mexico consacré à Huitzilopochtli fut marquée par la mort de soixante-douze mille trois cent quarante-quatre malheureux (1). Le massacre, rapporte le père Duran, dura quatre jours; le sang des victimes coulait en telle abondance le long des terrasses du temple qu'il bondissait en cascades et formait de véritables étangs: en se coagulant, il répandait dans la ville la plus horrible puanteur. Les prêtres étaient las de frapper, ajoute un autre chroniqueur, il fallait successivement les remplacer; mais le peuple ne se lassait point de cette effroyable boucherie; il répondait par des acclamations joyeuses aux cris de désespoir de ceux qui mouraient. Sous Montezuma, douze mille captifs périrent lors de l'inauguration d'une pierre mystérieuse amenée à grands frais à Mexico et destinée à devenir l'autel des sacrifices. Ces tristes scènes touchaient à leur fin; en 1518, au moment même où Juan de Gri-

(1) D'autres chroniqueurs parlent de soixante mille victimes et portent à six millions le nombre des spectateurs accourus de tous les points du Mexique. La première pierre du temple avait été posée en 1483, suivant une inscription conservée au musée du Trocadéro et que M. Hamy est parvenu à déchiffrer. Les peintures du monument du Vatican et du manuscrit Le Tellier conservé à la Bibliothèque nationale représentent les fondations de ce teocalli bâties sur pilotis. Deux épines de maguey les surmontent, symbole des pénitences individuelles qui avaient accompagné le commencement des travaux; plus haut, on a représenté l'image des nombreux prisonniers immolés à cette occasion.

jalva débarquait sur la côte mexicaine, là où s'élève aujourd'hui la ville de Vera-Cruz, de nombreux prisonniers étaient égorgés en l'honneur d'un nouveau temple élevé à Coatlan. Ce devait être la dernière de ces tristes fêtes ; les Espagnols vainqueurs s'empressèrent de les abolir.

En dehors des fêtes extraordinaires, dont nous venons de parler, le nombre des victimes qui périssaient dans les saturnales annuelles était considérable. Juan de Zumaraga, le premier évêque de Mexico, le porte à vingt mille dans une lettre adressée au chapitre général de son ordre. Gomara va plus loin encore et l'estime à cinquante mille. Ces chiffres, que contredit Las Casas dans son célèbre Mémoire, peuvent bien être exagérés, mais des monumens que l'on ne peut récuser restaient encore debout lors de la conquête et attestaient la cruauté des Mexicains. Nous citerons les *quauhxicalco,* immense ossuaire, où venaient s'accumuler les ossemens des malheureux égorgés sur l'autel des idoles, et les *tzompantli*, grands madriers avec des barres transversales, où les têtes des victimes étaient rangées avec ordre. Ici nous laissons la parole à un témoin oculaire, Andres de Tupia, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire son naïf récit : « Il y avait, enfoncées en face de la grande tour, dit-il, soixante ou soixante-dix poutres éloignées de la tour d'une portée d'arbalète, posées sur un grand théâtre fait de chaux et de pierres et sur les gradins d'icelui beaucoup de têtes de morts fixées avec de la chaux et les dents tournées en dehors. Il y avait d'un côté et de l'autre de ces poutres, deux tours faites de chaux et de têtes de mort, sans aucune autre pierre ; autant que l'on pouvait voir, les poutres étaient séparées l'une de l'autre d'un peu moins d'un vare (1) de mesure et depuis le haut de ces poutres jusqu'en bas étaient disposés des bâtons, autant qu'il en pouvait tenir et dans chaque bâton cinq têtes de mort étaient enfilées par les tempes. Celui qui écrit ceci et un certain Gonzalo de Umbria ont compté les bâtons qu'il y avait et multipliant par cinq têtes chaque bâton, de ceux qui étaient entre poutre et poutre, comme je l'ai dit, nous trouvâmes qu'il y avait cent trente-six mille têtes. » Celles des prisonniers de guerre, convient-il d'ajouter, étaient seules ainsi conservées ; les misérables esclaves ne méritaient pas tant d'honneur (2).

Nous nous sommes étendu sur les sacrifices et les fêtes des Mexicains, parce que, sur aucun autre point du globe, sauf peut-être quelques parties encore peu connues de l'Afrique, ces fêtes n'ont été

(1) Le vare est de $0^{m},80$ environ.

(2) Ces détails extraits de la *Coleccion de documentos para la historia de Mexico,* ont été donnés par le docteur Hamy à la Société d'anthropologie.

aussi nombreuses, ni ces sacrifices aussi odieux. Mais il faut le dire, les mêmes coutumes se retrouvent dans tous les pays des deux Amériques et nous n'avons guère que l'embarras du choix. Les dieux des Mayas étaient, il est vrai, moins cruels que ceux des Aztecs ; les sacrifices humains étaient plus rares ; ils n'avaient lieu qu'à des époques indéterminées, quand le pontife suprême annonçait la colère des dieux et l'obligation de les apaiser. A peine les paroles solennelles s'échappaient-elles de ses lèvres, que chacun s'empressait de lui amener, comme des victimes de propitiation, les uns leurs serviteurs ou leurs esclaves, les autres leurs propres enfans. Le pontife choisissait parmi eux, puis fixait le jour après avoir consulté les augures. A partir de ce moment, les hommes, devaient se priver de bains et de tout rapport avec leurs femmes pendant soixante ou quatre-vingts jours, quelquefois même pendant un temps plus long, selon leur degré de dévotion. Ils étaient aussi tenus, à certaines heures du jour et de la nuit, d'offrir aux dieux quelques gouttes de sang tiré de leurs langues, de leurs bras, de leurs cuisses, des organes sexuels, et de brûler au même moment du copal pour que l'odeur de l'encens arrivât avec celle du sang aux pieds de la divinité. Pendant ces jours de pénitence, les esclaves destinés au sacrifice avaient le droit de parcourir le pays et d'entrer librement dans le palais du roi, comme dans la demeure du pauvre, pour y réclamer à manger ou à boire. Tout était prévu ; pour éviter que ces esclaves ne prissent la fuite, et n'échappassent ainsi au supplice, ils portaient au cou un collier en or, en argent ou en cuivre, selon la richesse de leur maître, et ils étaient toujours accompagnés de gardes chargés de veiller sur eux.

La fête arrivait enfin. Les prêtres revêtaient leurs plus magnifiques ornemens, des manteaux couverts de pierreries, des couronnes d'or et d'argent. Les idoles étaient descendues de leurs niches et placées sur des piédestaux chargés de fleurs odoriférantes ; les victimes étaient conduites au teocalli, au milieu des chants et des danses. Chaque fidèle saisissait par les cheveux le malheureux qu'il offrait et le traînait devant la pierre du sacrifice en adressant à haute voix ses supplications au dieu qu'il prétendait honorer. Comme au Mexique, le sacrificateur ouvrait la poitrine de la victime, arrachait le cœur et barbouillait avec le sang la figure de l'idole. Les têtes étaient exposées sur des poteaux destinés à cet usage ; au Michoacan, le cœur, partout ailleurs les pieds et les mains, appartenaient aux prêtres ; la chair était cuite avec du piment et d'autres assaisonnemens et distribuée aux assistans, qui la recevaient avec respect. C'est ainsi que périrent Aguilar et ses compagnons, qui avaient fait naufrage sur les côtes du Yucatan. D'autres Espagnols

subirent le même sort et Albornoz ajoute ce détail caractéristique que les Indiens ne voulaient plus manger cette chair, tant ils la trouvaient dure et coriace.

Chez les Cakchiquels, qui habitaient le Guatemala, des jeunes filles choisies parmi les plus belles et astreintes à une rigoureuse chasteté, étaient, nous apprend Cortez, désignées dès l'enfance pour être offertes à la déesse d'Acala. Ces mêmes Cakchiquels, avant d'aller au combat, sacrifiaient une femme et une chienne; une défaite inévitable aurait suivi l'omission de cette offrande. Les Otomis immolaient des jeunes vierges pour obtenir la pluie si nécessaire dans ces régions arides, et, si nous devons en croire les conquistadores, la viande humaine se vendait publiquement sur les marchés du pays. Les Zapotecs offraient des hommes aux dieux, des femmes aux déesses, des enfans aux divinités inférieures. Au jour consacré à Teotinan, une femme devait porter la victime sur son dos au moment où elle allait recevoir le coup mortel, et c'était un honneur envié que d'être couverte du sang qui coulait. Chez les Itzas, quand les prisonniers manquaient, quand la chasse à l'homme n'avait point été heureuse, on choisissait les jeunes gens les plus gras; ils étaient tantôt empalés, tantôt enfermés dans une statue en bronze placée au milieu d'un feu ardent. La chair, convenablement préparée, était offerte aux assistans. Le cannibalisme n'était pas moins en honneur chez les Caraïbes, qui habitaient les Antilles; mais, si nous devons en croire Pierre Martyr, il était interdit de manger les femmes; elles étaient réservées pour les plaisirs de leur maître.

Il nous faut répéter à satiété ces tristes détails; les mêmes cruautés se sont renouvelées dans toute l'Amérique du Nord. Castañeda de Nagera dit, en parlant des habitans du Nouveau-Mexique : « Ils mangent tous de la chair humaine et vont à la chasse de l'homme. » Les prisonniers étaient livrés aux femmes de la tribu et, avant de les mettre à mort, elles les accablaient d'injures et de mauvais traitemens. Dans l'espérance de vaincre leur stoïcisme, elles se plaisaient à leur arracher des morceaux de chair, à les brûler avec des charbons ardens, à leur infliger d'horribles tortures. Le supplice avait lieu au milieu de chants, de danses, de hurlemens et de gestes frénétiques. La plupart d'entre eux, ajoute Castañeda, mangent la chair des prisonniers et conservent leurs ossemens comme d'honorables trophées. Ces horreurs se continuèrent longtemps après l'arrivée des Européens dans les pays qui n'étaient pas encore soumis à leur domination. Les Pawnees tuaient une captive, pour asperger de son sang leurs champs et pour en accroître ainsi la fertilité; les Loups immolaient une vierge comme une offrande au génie du maïs; les Utes déterraient les cadavres, au besoin,

mangeaient leurs propres enfans, et un des premiers pionniers du Texas raconte que, parmi les provisions dont ses compagnons et lui s'emparèrent dans un campement de Comanches qu'ils venaient de surprendre, figuraient de grands morceaux de chair humaine préparée pour la cuisson. Dupratz nous apprend que les Natchez offraient des sacrifices humains, non-seulement à la mort du *Grand-Soleil*, — tel était le titre de leur chef, — mais aussi à la mort des soleils inférieurs, et deux siècles après, Cook, naviguant sur les côtes encore peu connues du Pacifique, voyait les habitans lui apporter à titre d'hommage des têtes, des pieds, des mains à peine dépouillés de leur chair, et dont plusieurs gardaient encore les traces du feu auquel ils avaient été exposés.

Dans nulle partie du globe, la nature ne s'est montrée plus prodigue pour l'homme que dans les régions immenses qui s'étendent de la Guyane à l'Uruguay, de l'Atlantique aux premiers contreforts des Andes. La fertilité du sol, sous la double influence de la chaleur et de l'humidité, est admirable. Partout croissent les essences forestières les plus estimées; partout poussent, avec une luxuriante variété, les rares plantes médicinales, les végétaux utiles à l'alimentation de l'homme, les fleurs au coloris éclatant, les fruits savoureux. Les forêts vierges, dont rien, au dire des voyageurs, n'égale la magnificence, descendent jusqu'aux rives des fleuves les plus importans du monde entier. Ces forêts sont peuplées de singes, de tapirs, de pecaris, d'oiseaux au brillant plumage; l'abondance des poissons dans les différens cours d'eau est peut-être plus remarquable encore. La tortue, le pirarucu, que les indigènes frappent avec adresse de leur lance lorsqu'il paraît à la surface de l'eau, suffiraient seuls à la nourriture d'une population nombreuse. La barbarie des hommes forme un étrange contraste avec la richesse de la nature. On rencontre à chaque pas, en remontant l'Amazone ou ses affluens, au sein de cet empire du Brésil, sous tant de rapports en si grand progrès, des peuplades barbares et cannibales (1). Il en était ainsi, à plus forte raison, au XVIe siècle, et les Portugais trouvèrent le cannibalisme en honneur chez les Guaranis, les Tupis, les Tupinambas, comme les Espagnols l'avaient trouvé dans les régions plus au nord. Les prêtres excitaient les guerriers à tuer leurs prisonniers. Le Grand Esprit, qui habite le *tammaraka* (2), réclamait,

(1) On compte encore aujourd'hui au Brésil dix tribus cannibales, dont la population s'élève à quatre-vingt mille âmes environ. Il en est d'autres peu connues qui vivent dans ces plaines immenses entre-coupées de forêts épaisses et marécageuses. M. Rey raconte que dernièrement une de ces tribus avait paru du côté de Linharès (province d'Espirito-Santo) et qu'après avoir attaqué et incendié une habitation, elle avait mangé les propriétaires.

(2) Le *tammaraka*, ou tambour magique, était une simple calebasse attachée au

disaient-ils, de la chair humaine. Les Tapuyas dévoraient, après leur mort, ceux des leurs qui s'étaient fait remarquer par leur vaillance. Les mères étaient tenues de manger les enfans qu'elles avaient perdus. Les os des cadavres étaient pilés avec du maïs, et le deuil devait durer jusqu'à ce que le corps entier eût été consommé. Sur le versant du Pacifique, les Chibchas, race forte et courageuse, agricole et laborieuse, présentaient un caractère particulier et une civilisation qui leur était propre, sans que nous puissions dire ni l'origine de la race, ni les débuts de cette civilisation. Isolés sur les plateaux montagneux des Andes, moins puissans que les Aztecs ou les Péruviens, ils avaient su, malgré leur infériorité, maintenir leur indépendance contre leurs dangereux voisins. La richesse de ce peuple paraît avoir été considérable, et les chroniqueurs rapportent que les conquistadores parvinrent à recueillir un butin dont la valeur dépassait le chiffre énorme pour l'époque de 30 millions de notre monnaie. Les Chibchas adoraient le soleil, la lune et les étoiles. Ils offraient au soleil, mais seulement à de rares occasions, des victimes humaines. Une de ces occasions était le renouvellement de chaque cycle de quinze ans, base de leurs calculs astronomiques. Les victimes étaient en général de jeunes prisonniers préparés par une longue initiation à la mort qui les attendait. Selon un rite consacré par un long usage, on devait asperger de leur sang les pierres sur lesquelles dardaient les premiers rayons du soleil levant.

Les Péruviens offraient à leurs dieux des fleurs et de l'encens, quelquefois des tapirs, des cobayes, des serpens. A la grande fête du Raymi, ou du feu sacré, on sacrifiait un lama; à certaines occasions plus importantes, à l'avènement d'un inca par exemple, on immolait devant l'autel du Soleil un enfant ou une vierge choisie parmi les plus belles. Mais, il faut le dire à l'honneur de ce peuple, ces sacrifices étaient rares, et ils n'étaient jamais suivis des odieux festins qui les accompagnaient chez les Mexicains.

Il est assez difficile de remonter aux débuts de l'anthropophagie en Amérique. Toutes les questions relatives aux diverses races qui ont peuplé le Nouveau-Monde sont encore bien obscures et nous ne pouvons les aborder ici. M. Jeffries Wyman, dans la fouille d'un kjökkenmödding sur les rives du lac Monroë (Floride), avait remarqué les os longs de l'homme (fémur, tibia, humérus) confondus avec des ossemens de cerf et brisés, comme eux, en fragmens; ce fait éveilla son attention; il s'en préoccupa et bientôt il eut dix cas bien caractérisés qui ne laissèrent aucun doute dans son esprit

bout d'un bâton et renfermant un grand nombre de petites pierres que l'on agitait avec force en l'honneur du Dieu.

sur l'existence du cannibalisme dans les temps où l'homme accumulait autour de sa demeure ces amas de débris, les plus anciens témoins de sa présence. Il était évident que les ossemens humains ne provenaient pas d'une sépulture; aucun squelette n'était complet; des ossemens appartenant à plusieurs individus gisaient, confondus dans le plus extrême désordre. Les os longs étaient brisés, comme ceux trouvés auprès du lac Monroë, et dans le même dessein sans doute que ceux des animaux, tels que le cerf ou l'alligator, dont ces hommes faisaient leur nourriture. Les intéressantes fouilles d'Osceola Mound vinrent confirmer ces conjectures. Les restes de l'homme et des mammifères ses contemporains étaient renfermés dans une brèche très dure, assez semblable à celle des cavernes qui ont donné dans notre pays des résultats si importans pour la science préhistorique. Wyman retira de cette brèche deux fémurs appartenant à des individus différens. Sur l'un de ces fémurs il remarqua une incision intentionnelle faite pour le briser plus facilement. Pendant que Jeffries Wyman prouvait l'existence de l'anthropophagie dans les états du Sud, Manly Hardy la montrait dans la Nouvelle-Angleterre. Sous un kjökkenmödding de la côte du Maine, il découvrait un nombre assez considérable d'ossemens humains. Les vertèbres, les côtes, tous les petits os manquaient; aucun fragment ne se rapportait aux autres. Il fut impossible de compléter, même partiellement, un seul squelette. Les fouilles donnèrent des ossemens de castor et de morse, mêlés aux ossemens humains, des os d'oiseaux, des arêtes de poisson, de nombreuses coquilles marines, des tessons de poterie, une flèche en silex et une aiguille en os. Sur divers points, des amas de cendres et de charbons attestaient le foyer du cannibale, le lieu où il préparait ses misérables repas.

Les sambaquis du Brésil sont formés, comme les kjökkenmöddings, des débris de la nourriture d'un peuple qui avait habité durant de longs siècles les côtes de l'Atlantique et qui, bien probablement, avait précédé les races que rencontrèrent les Portugais. On peut lire dans ces sambaquis, comme dans un livre, les coutumes, les usages, la vie journalière de ce peuple inconnu Chaque couche de coquilles ou de cendres est une page où les faits, écrits avec la pierre et le feu, parlent d'eux-mêmes et où les drames de la vie sont retracés par les ossemens fracturés des victimes. Ces sambaquis abondent dans les provinces de Parana et d'Espirito-Santo; il a été retiré de l'un d'eux de nombreux ossemens humains brisés par la main de l'homme.

Tels sont là les plus anciens témoignages que nous possédons de l'existence de l'anthropophagie en Amérique. Les recherches, pour-

suivies avec ardeur, parviendront sûrement à les affirmer et à les compléter.

IV.

Si les sacrifices humains et les repas de cannibales ont existé dans le passé le plus lointain, nous les voyons, hélas! se continuer dans les temps plus modernes et persister même aux jours où nous vivons, alors que l'univers entier semble s'ouvrir au génie de l'homme et à la civilisation européenne. Aujourd'hui, du moins, ces tristes scènes sont plus rares et ne se voient que chez quelques tribus barbares de l'Afrique ou de l'Australie, chez quelques descendans de ces Américains dont nous avons raconté en frémissant la férocité. Stanley, dans ses voyages au centre de l'Afrique, entrepris avec tant de dévoûment et accomplis avec tant de courage, rencontra, en remontant le fleuve Livingstone, de nombreuses tribus cannibales, et cela au milieu du pays le plus fertile, au milieu de pâturages où les bestiaux abondaient. Les huttes des noirs étaient ornées de crânes et de tibias, et, à plusieurs reprises, il fut attaqué au cri sinistre : *De la viande! de la viande!* Le colonel Mechow a pu descendre le Coango, un des affluens du Congo, jusqu'au 5e degré de latitude sud; là, ses compagnons, effrayés des menaces de peuplades anthropophages, refusèrent de l'accompagner plus loin. Écoutons M. Flouest : « Le Pahouen, dit-il en racontant son exploration de l'Ogooué, est cannibale et d'une cruauté inouïe. Malheur aux prisonniers! ils sont impitoyablement suspendus dans des filets au-dessus de grands feux et lentement enfumés. » D'autres explorateurs parlent à leur tour de membres humains proprement dépecés et exposés en vente. Savorgnan de Brazza affirme, il est vrai, l'exagération de ces faits; il prétend que les habitans de l'Ogooué et du Gabon ne mangent que la chair des ennemis tués dans le combat; chez eux, le cannibalisme offrirait donc des circonstances atténuantes.

Dans les parties de l'Afrique centrale aujourd'hui mieux connues, dans le Dahomey, ou dans le pays des Achantis, par exemple, les sacrifices humains existent depuis un temps immémorial et le sang des victimes est versé avec tous les raffinemens d'une barbarie atroce. Il semble que, chez ces hommes, toute sensibilité est émoussée, qu'ils ne connaissent point la pitié et qu'ils ne comprennent point la douleur. C'est avec du sang humain mêlé à de l'argile que doivent être construits les temples élevés en l'honneur de leur roi. Il y a quelques mois à peine, mourait Quacow-Duab, le successeur

de Coffee-Calcalli, qui gouvernait le pays lors de l'expédition anglaise. Trois cents victimes, choisies parmi ses femmes, furent immolées sur sa sépulture.

Les mêmes faits se passaient à l'extrême sud, et la conquête anglaise a seule pu y mettre un terme; les voyageurs qui ont exploré la Cafrerie parlent de cavernes remplies d'ossemens humains. La voûte d'une de ces grottes, située dans les montagnes de Theba-Bosigo, est noircie par la fumée des feux qui y ont été allumés; le sol disparaît sous les ossemens accumulés. Les crânes, les os à moelle sont brisés comme les os du renne dans les cavernes du Périgord, comme ceux de l'alligator sous les kjökkenmöddings de l'Amérique, et les vieillards racontent encore aujourd'hui avec satisfaction les excellens repas qu'ils faisaient dans le bon vieux temps. Dans ce bon vieux temps, les lions étaient dangereux; ils commettaient d'immenses dégâts; pour les détruire, on creusait de grandes fosses, et comme les félins se montraient particulièrement friands de chair humaine, on déposait au fond de ces fosses de jeunes enfans, dont les cris de désespoir devaient les attirer. Une vieille femme, en racontant ces détails, ajoutait avec calme que, dans son enfance, on avait ainsi disposé d'elle, mais qu'heureusement le lion, inquiet, après avoir erré une partie de la nuit autour de la fosse, avait disparu au soleil levant sans oser s'y aventurer. C'est ainsi qu'elle avait échappé à la mort.

La déesse Berra, la principale divinité des Kounds de l'Inde, ne recevait que des sacrifices humains. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement anglais pour mettre un terme à ces sacrifices et aux festins qui les suivaient. Souvent la victime était désignée longtemps à l'avance, et jusqu'au moment de sa mort, elle était entourée des respects de tous. Si le *meria* (c'est le titre que portait le malheureux) était marié, ses enfans devaient l'accompagner au supplice et mourir avec lui. De semblables immolations n'étaient pas rares dans l'Hindoustan. La tradition veut qu'en élevant les murailles, on murait dans la maçonnerie une jeune fille; c'était un moyen infaillible d'assurer l'inviolabilité de la forteresse. Il y a vingt-cinq ans, quand une ville nouvelle, Mandalay, fut déclarée la capitale du Burmah, en remplacement d'Amarapoura, déshonorée par la présence des kalas (les étrangers) et par le traité désastreux qui avait enlevé au Burmah le Pegou, sa dernière province maritime, cinquante-deux personnes d'âge et de sexe différens furent enterrées vivantes aux différentes portes de la ville : on prétendait rendre ainsi les *nat-zos* ou démons favorables.

Lorsqu'un des chefs des Dayaks de Bornéo est résolu à partir pour la *chasse des têtes*, toute la tribu se réunit sur son invitation,

et les danses guerrières ouvrent la fête (1). Souvent les danseurs portent un masque en bois, imitant la tête d'un crocodile, objet à la fois de leur crainte et de leur vénération. Quand les danses sont terminées, les hommes et les femmes font une confession publique. Si l'un d'eux a transgressé la loi du mariage, et les dénonciations remplacent facilement les aveux, le coupable, quel que soit son sexe, est condamné à l'amende. Tout étant ainsi réglé, et les consciences tranquillisées, les augures sont consultés et sur leur avis favorable le jour est choisi. Les Dayaks se mettent en campagne, et attaquent à l'improviste un village voisin ; les malheureux habitans surpris n'offrent le plus souvent qu'une faible résistance. Les morts sont quelquefois nombreux; les têtes sont desséchées au-dessus d'un brasier ardent et restent la propriété du chef; les guerriers dévorent les corps. Au retour, les vainqueurs célèbrent la fête de Tiwah ou de la mort. Une tête humaine est fixée sur un grand poteau enfoncé dans le sol; un des prisonniers est lié à ce poteau. Tous les hommes en costume de guerre s'avancent successivement et le frappent à coups de lance, pendant que les prêtres et les prêtresses entonnent le chant du triomphe. Si beaucoup de captifs doivent périr le même jour, leurs souffrances, bien qu'elles ne durent jamais moins d'une heure, sont relativement courtes; mais si, au contraire, les malheureux sont peu nombreux, les bourreaux ont soin de n'infliger que des blessures légères et la victime est torturée pendant de longues heures avant que la mort vienne terminer son supplice.

L'anthropophagie persiste chez les sauvages des Guyanes comme chez ceux du Brésil. Le docteur Crevaux, à la veille de l'expédition qui devait lui coûter la vie, me racontait que, débarquant le soir sur les bords de l'Iça, un des affluens de l'Amazone, il avait surpris une vieille femme préparant le repas des siens; la tête grimaçante d'un Indien bouillait dans la marmite. Une autre fois, au village de Carjonas, sur le Yapura, un homme de la tribu le rejoint, tremblant encore de peur et d'émotion. Il voyageait avec deux autres hommes sur la rivière Araro; surpris par les Ouitotos (2), tous les trois avaient été faits prisonniers. Un de ses compagnons avait été immédiatement lié à un arbre par les pieds et les mains, puis tué au moyen d'une flèche empoisonnée avec un de ces venins subtils dont les Indiens ont gardé le secret. Son corps fut dépecé, quelques morceaux prélevés comme un cadeau honorable pour les chefs voisins et le reste distribué aux assistans. Pendant les apprêts du

(1) Carl Bock, *the Head Hunters of Borneo.*

(2) Les Ouitotos, comme nos ancêtres préhistoriques, fabriquent des flûtes avec des ossemens humains.

festin, que tous les Ouitotos suivaient avec avidité, le narrateur était parvenu à échapper à leur surveillance et à éviter par une fuite rapide le sort semblable qui l'attendait.

Les Fuégiens, du moins, ont l'excuse de la faim. La Tierra del Fuego, nom assez bizarre donné à cette terre de glace et de frimas, est probablement la région la plus déshéritée du globe. Le pays présente un aspect aride et désolé qui défie toute description. Les montagnes sont d'une grande élévation; à leur pied, on voit quelques arbres vigoureux; un peu plus haut, des arbustes rabougris et desséchés; puis, toute végétation s'arrête, et l'œil, aussi loin qu'il peut porter, n'aperçoit que des neiges éternelles et des fragmens de roc brisés par la tempête. Le climat même, au cœur de l'été, est froid et nébuleux; aucune culture n'est possible; de rares animaux ont pu se reproduire, au milieu de cette nature implacable; les seuls que l'on rencontre sont les renards, les chauves-souris, quelques petits rongeurs. Les oiseaux ne sont pas moins rares, et aucun chant ne vient animer la solitude des forêts. Les habitans, décimés par la faim, sont tombés au dernier degré de la misère et de la dégradation. En hiver, les vivres manquent absolument : la chasse, la pêche n'ont rien donné; il faut vivre. La faim est le seul sentiment qui survive dans le cœur de ces hommes; ils doivent choisir entre les vieilles femmes et les chiens; le choix n'est pas longtemps douteux: les chiens sont utiles, ils attrapent les loutres, les vieilles femmes ne peuvent plus servir à rien. La victime désignée est suspendue par les pieds au-dessus d'un feu de bois vert; quand elle est à moitié asphyxiée, elle est étranglée, dépecée aussitôt et mangée avec gloutonnerie. Un jeune Fuégien, racontant la mort de sa grand'mère, imitait en riant les contorsions de sa cruelle agonie. Il ne pouvait comprendre la répulsion qu'inspirait son récit. « Je dis cependant la vérité, » ajoutait-il naïvement.

Dans les îles du Pacifique ou de l'archipel Asiatique, au milieu d'une nature riche et belle, d'une végétation sans rivale, dans ces merveilleux climats où il semble que l'homme n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux, la férocité de notre race paraît plus odieuse encore que dans les régions où la misère et les privations peuvent servir d'excuse. Les Célébiens et les Javanais, au dire de Crawford, mangent le cœur de leurs ennemis. Les noirs de la Nouvelle-Guinée sont cannibales comme les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie; les indigènes des îles Caroline le sont comme ceux des îles Pellew, renommés pour leur douceur. Les habitans des îles Fidji possédaient des fours spécialement destinés à cuire la viande humaine. Une coutume respectée voulait que cette viande ne fût mangée qu'avec des fourchettes religieusement conservées dans les familles et qui ne servaient qu'à cet usage. Les Australiens mangent leurs

femmes quand elles commencent à vieillir. Ils donnent comme raison que ce serait dommage de perdre une si bonne nourriture. D'autres écrivains assurent, il est vrai, que ces hommes se cachent pour se livrer à ces abominables repas et qu'ils les nient avec énergie. Malgré ces dénégations intéressées, le fait de l'anthropophagie de la plupart des peuples indigènes de l'Australie paraît absolument prouvé. Sur la rivière Darling, lors de l'initiation, qui a lieu pour les jeunes gens à l'âge de seize ans, le néophyte ne doit se nourrir que de sang humain pendant les deux premiers jours des cérémonies fort longues et fort douloureuses. Les parens et les amis se présentent avec empressement pour cet étrange service. Le bras est serré par une ligature, la veine ouverte, le sang reçu dans un vase de bois. On l'offre immédiatement au jeune homme qui doit le recevoir à genoux sur un lit de branches de fuchsia et le lapper avec sa langue comme un chien.

Les insulaires des Nouvelles-Hébrides dévoraient non-seulement leurs prisonniers et les ennemis tués dans le combat, mais ils déterraient aussi les cadavres des leurs et s'empressaient de les échanger contre les morts des tribus voisines pour se repaître sans scrupule de cette chair infecte. Le cannibalisme n'est pas moins florissant aux îles Sandwich, et le révérend J. Macdonald, après une résidence de huit années comme missionnaire, dit les habitans plongés dans la plus extrême démoralisation. La monnaie courante est le cochon; les femmes se vendent de un à dix cochons; la beauté compte pour peu, et les prix varient seulement selon l'offre et la demande. Les habitans de la Nouvelle-Zélande étaient, eux aussi, des anthropophages endurcis. L'usage de manger les prisonniers avait été transmis par les pères; le goût pour la chair humaine se continuait par atavisme, et aucun enseignement ne parvenait à les en détourner. On rapporte qu'un jeune homme doux, bien élevé, employé dans une de nos missions, reconnut un jour une jeune fille qui s'était enfuie de chez les siens; il la ramène à son village, la tue d'un coup de fusil et s'empresse d'inviter ses amis à venir la manger avec lui.

Cessons ces tristes récits; aussi bien la plume tombe des mains d'horreur et de dégoût. Il faut cependant réclamer encore l'attention du lecteur pour pénétrer les mobiles si divers qui ont conduit les hommes à cet excès de dégradation.

V.

La faim, la folie qui l'accompagne, ont sans doute été bien souvent la cause du cannibalisme. Les guerres, les famines, les naufrages, ne nous laissent que l'embarras du choix. Qui ne se souvient

du récit ému de Josèphe, racontant que pendant le siège de Jérusalem par Titus, une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, tua et dévora son fils? L'historien arabe Abd-Allatif nous a laissé le tableau effrayant d'une famine en Égypte. Les malheureux s'arrachaient les lambeaux des cadavres, et, quand cette ressource manquait, ils égorgeaient les femmes, les enfans, les vieillards. Au XIe siècle, une famine non moins cruelle désola la France pendant trois années consécutives. Les hommes allaient à la chasse des hommes, rapportent les chroniqueurs. Un boucher de Tournay fut condamné à être brûlé vif pour avoir exposé sur son étal de la chair humaine, et un aubergiste de Mâcon subit la même peine; il assassinait les voyageurs qui descendaient chez lui non pour les voler, mais pour les manger. La folie de la faim est l'excuse des mères arabes, qui, il y a peu d'années, tuaient leurs enfans pour nourrir la famille (1). Elle est aussi l'excuse des compagnons du lieutenant Greely dans la dernière expédition du pôle Nord, où des matelots du yacht *Mignonnette* furent condamnés à manger les leurs pour prolonger leur existence. Mais ce sont là des causes accidentelles, passagères, qui tendent à devenir chaque jour plus rares, grâce à la rapidité des communications d'un point à l'autre. Nous voudrions pouvoir en dire autant des fureurs qui naissent à la suite des guerres civiles, des luttes de parti à parti. Un membre de la Société d'anthropologie racontait dans une séance récente qu'il avait vu deux Siciliens mordre à belles dents le cœur d'un Napolitain qui n'était pas encore complètement mort. Il est d'ailleurs inutile de sortir de France pour savoir ce que les passions surexcitées ont pu amener d'atrocités. L'anthropophagie, dans ces cas douloureux, peut être un crime, elle n'est point une institution.

La cause la plus fréquente, la plus incontestable des sacrifices humains et des festins de cannibales, leur suite inévitable a été, chacune de ces pages en offre la preuve, le sentiment religieux. Les hommes se faisaient, ils se font, hélas! chaque jour des dieux aussi féroces qu'ils le sont eux-mêmes. La terreur que ces dieux inspirent est la raison des holocaustes qu'on leur offre; il faut à tout prix détourner leur vengeance. Les sacrifices humains étaient communs sur toute la côté sud-est de Madagascar. Les Malgaches les regardaient comme seuls capables d'apaiser la colère de leurs dieux. Nous voyons à Haïti le *vaudou*, c'est le nom donné au culte secret de la couleuvre; il a été importé d'Afrique par les nègres que la traite livrait à l'esclavage et il s'est fidèlement transmis de génération en génération jusqu'à nous. Quand, au milieu d'une danse fré-

(1) *Akhbar*, Alger, 5 mai 1868.

nétique, l'exaltation et la fureur sont arrivées à leur comble, le chef, auquel nul n'oserait désobéir, désigne une victime, le plus souvent une poule ou une chèvre, quelquefois un enfant. Elle est immédiatement égorgée, et tous s'empressent de boire son sang, de manger sa chair, celle de l'enfant comme celle de l'animal (1).

C'est aussi à un sentiment religieux étrangement perverti qu'il faut attribuer la puissance des sorciers, que l'on suppose en communication avec les dieux. Chez les peuples de l'extrême Nord de l'Amérique, ces sorciers erraient pendant des semaines dans les forêts les plus sombres. Rendus furieux par la solitude et la privation de nourriture, ils se précipitaient sur ceux qu'ils rencontraient et les déchiraient avec leurs dents. De semblables blessures étaient méritoires, aussi les plus courageux ou les plus dévots n'hésitaient-ils pas à se présenter à eux et à souffrir sans se plaindre leurs morsures. Chez les Nootkas, les sorciers ne se contentaient pas des vivans, ils déterraient les morts pour les dévorer. C'est en mangeant de la chair humaine, nous dit M. Eyre, un des hommes qui ont le mieux étudié les aborigènes de l'Australie, que les devins établissent leur néfaste influence.

La pensée d'une autre vie, cette pensée si fortifiante qui élève le cœur de l'homme au-delà des horizons bornés de son existence éphémère, au-delà des besoins matériels de chaque jour, se rencontre jusque chez les races les plus inférieures. Elle conduit les hommes à déposer dans la tombe du mort les armes qu'il portait, les outils de sa profession, des vases renfermant les provisions pour le grand voyage. Chez les Scythes comme chez les Peaux-Rouges, on égorgeait le cheval du chef pour le placer à côté de lui dans la sépulture ou sur le bûcher funéraire. De là aussi des sacrifices humains; les femmes, les esclaves sont condamnés à une mort cruelle pour suivre leur chef dans le monde inconnu où il entrait; et souvent le chef avant de mourir prenait soin de désigner lui-même les serviteurs ou les concubines qui devaient l'accompagner. On cite sous les dolmens de l'Algérie des squelettes repliés sur eux-mêmes et, à côté d'eux, les crânes des malheureux immolés en leur honneur. A Kertch, en fouillant un tumulus connu sous le nom de Koulouba, la colline de cendres, on découvrit les restes mortels d'un roi entouré de ses femmes, de ses serviteurs, de son cheval. Le roi portait une couronne, un collier, des bracelets en or et en émail, indices de son rang, et à côté de lui reposait le glaive qui lui avait servi dans

(1) Ces faits ont été clairement prouvés dans un procès qui eut lieu à Port-au Prince en février 1864. Huit Vaudoux, hommes ou femmes, et parmi eux les chefs de la secte, furent condamnés à mort.

les combats. César, en racontant les funérailles des Gaulois, ajoute : « Ces funérailles, eu égard à leur civilisation, sont magnifiques et somptueuses. Tout ce que l'on croit avoir été cher au défunt pendant sa vie, on le jette dans le bûcher, même les animaux, et, il y a peu d'années encore, on brûlait avec lui les esclaves et les cliens qu'il avait aimés. » Dans le Michoacan, sept femmes de naissance noble devaient être sacrifiées à la mort du roi ; chacune avait ses fonctions spéciales, et nul ne doutait que le roi ne conservât par-delà la tombe les hommages et les respects qui lui étaient rendus pendant sa vie. Dans les premiers temps du royaume de Tezcuco, quelques victimes seulement étaient immolées aux funérailles, mais leur pompe grandissant avec le luxe et la richesse du pays, le nombre augmenta rapidement. Pour honorer le roi Nezahualpilli, on égorgea successivement deux cents hommes et cent femmes. Quand les victimes étaient rangées autour du bûcher, un des plus proches parens du roi leur adressait une longue harangue pour les remercier des services qu'ils avaient rendus au défunt et pour leur recommander la même fidélité dans les nouvelles régions qu'elles allaient habiter avec lui. Souvent ces malheureux se présentaient volontairement et réclamaient l'honneur de mourir avec leur maître. C'est sans doute ce même sentiment qui poussait la veuve hindoue à se précipiter sur le bûcher qui allait consumer son époux. L'immolation de victimes humaines n'est donc pas toujours due à la seule cruauté, à la seule superstition ; elle peut avoir pour cause des sentimens plus élevés, l'amour et le dévoûment.

C'est aussi à un sentiment élevé qu'il faut attribuer l'étrange coutume, transmise presque toujours par une longue suite d'ancêtres, de manger ses parens après leur mort. Nous avons cité des exemples qui remontent à la plus haute antiquité ; il en est bien d'autres encore, et nous n'avons que l'embarras du choix. Les Fans, les M'Bengas, voisins de nos établissemens du Gabon, mangent les corps de leurs pères. Garcilaso de la Vega raconte que les Acumas, qui vivaient sur les bords du Marañon, se réunissaient pour dévorer, rôtis ou bouillis, suivant leur goût, les parens qu'ils avaient perdus. Certaines peuplades de l'Inde croyaient se rendre agréables à la déesse Kali en mangeant ceux des leurs qui étaient atteints de maladies incurables. Les habitans des îles Sandwich rendaient le même hommage aux chefs qu'un jugement solennel prononcé après leur mort déclarait dignes de cet honneur. Ils les mangeaient par amour, disaient-ils !

Si l'on mangeait des parens ou des chefs regrettés par un sentiment de vénération, on mangeait ses ennemis, ceux surtout remarquables par leurs vertus guerrières ou leurs forces physiques, dans

l'espoir d'acquérir ainsi ces qualités. Chez tel peuple, c'était le cœur ou l'œil; chez tel autre, les organes sexuels qu'il fallait choisir. Les Thlinkeets dévorent les corps des braves tués dans un combat. « Lorsque les Californiens, raconte La Pérouse, ont vaincu et mis à mort sur le champ de bataille des chefs ou des hommes très courageux, ils en mangeaient quelques morceaux moins en signe de haine ou de vengeance que comme un hommage qu'ils rendaient au mort et dans la persuasion que cette nourriture était propre à augmenter leur courage. » Les Utes faisaient bouillir les cœurs de leurs ennemis et se vantaient d'avoir bu leur sang. Les Pavillons-Noirs, nos ennemis du Tonkin, font mourir leurs prisonniers dans de cruelles tortures; ils mangent ensuite leur cœur et leur foie; ils en usent de même pour ceux des leurs distingués par leur valeur; ils ne doutent point qu'ils ne s'inoculent ainsi cette valeur (1).

Tel devait être aussi le secret désir d'un chef sioux, Sitting Bull, qui, il y a quelques années, ayant surpris un détachement de l'armée régulière des États-Unis, se fit apporter les corps du général et du colonel qui le commandaient et qui avaient été tués dans le combat, ouvrit leur poitrine avec son couteau, en tira le cœur et le dévora devant tous ses hommes.

Chez certains peuples, — mais le fait est assez rare, — on condamnait tel criminel à être mangé. Chez les Zapotèques, la femme adultère était mise à mort, et chacun des complices de ses désordres était tenu de manger un morceau de sa chair. Les Battas de Sumatra ont un livre de lois ou de coutumes écrites sur des feuillets d'écorce. Ces lois condamnent les prisonniers de guerre, les adultères, les voleurs de nuit, ceux qui ont des rapports sexuels avec un membre de leur tribu ou qui l'ont traîtreusement attaqué, à être dévorés vivans. L'usage veut qu'on laisse passer quelque temps entre la sentence et l'exécution; au jour indiqué, le condamné est amené et lié à un poteau les bras en croix. L'offensé a le droit de choisir le morceau qu'il préfère; les assistans ont leur tour; chacun s'avance selon une hiérarchie strictement réglée; le chef vient le dernier; il doit couper la tête, qu'il garde comme un trophée; la viande est mangée sur place, et les femmes sont exclues du festin. Une jeune femme, rapporte un voyageur récent, s'était sauvée pour rejoindre son radjah qu'elle aimait; elle avait été aidée dans sa fuite par un serviteur infidèle. Le mari et ses amis poursuivent les fugitifs; l'amant est tué d'un coup de revolver. Le mari pardonne à la femme, qui était fort jolie; le serviteur en revanche est condamné

(1) *Evening Standard*, 26 octobre 1883.

à être mangé, et la sentence est exécutée séance tenante, sous les yeux des officiers hollandais, impuissans à l'empêcher.

L'anthropophagie n'implique nécessairement ni la férocité ni la dégradation extrêmes. Les Battas, dont nous venons de parler, instruits par des missionnaires protestans, savent presque tous lire et écrire. Les Mexicains étaient assurément supérieurs aux autres peuples de l'Amérique du Nord; nulle part cependant les sacrifices humains n'ont atteint un pareil degré d'atrocité, ni les festins de cannibales un aussi grand développement. Nous connaissons des sauvages qui, hier encore, étaient anthropophages et dont les mœurs sont plutôt douces, les insulaires de Taïti et de Tonga, par exemple. A Taïti, l'honneur de manger l'œil était réservé au roi et le premier nom de la reine Pomaré (*Aimata, je mange l'œil*) était un souvenir de son royal privilège. Mais ce sont là des exceptions et, en général, l'anthropophagie est alliée à la plus complète barbarie. Nous ne pouvons donc souscrire à l'opinion soutenue, il y a quelques années, au congrès préhistorique de Bologne, par M. Vogt, que les tribus adonnées à l'anthropophagie et aux sacrifices humains étaient beaucoup plus avancées dans l'agriculture, l'industrie, les arts, la législation que les peuples voisins qui repoussaient ces crimes. Nous donnons les propres paroles du savant professeur ; point n'est besoin, il semble, de les réfuter. Les faits nombreux que nous avons cités sont une réponse péremptoire. La science la plus incontestable devient vaine, alors qu'on ne sait l'aborder qu'avec des idées préconçues. Il ne faut pas oublier non plus, et c'est peut-être là une des causes de l'erreur de M. Vogt, que l'accusation de cannibalisme a été souvent bien légèrement formulée. Dans les siècles passés, comme aux jours où nous vivons, les haines, les passions, les préjugés populaires, s'y sont donné pleine carrière. Aux premiers temps de notre ère, les chrétiens ne furent-ils pas accusés de célébrer leurs mystères en buvant le sang des jeunes enfans? Au moyen âge, chaque peuple prétendait imputer cette odieuse coutume à ses ennemis. Quand les Lombards envahirent l'Italie à la fin du VIe siècle, ce fut l'accusation que répétaient dans leur terreur les vaincus. Plus tard, dans d'autres régions, elle se renouvelait contre les Slaves. Les croisés et les Sarrasins, dans leurs longues et sanglantes luttes, s'accusaient réciproquement de cannibalisme, et nous-mêmes, n'avons-nous pas vu les colères insensées des peuples contre les Israélites, qui réclamaient, assurait-on, le sang des vierges chrétiennes pour pétrir leurs pains azymes ?

Nous disions, en commençant ces lamentables récits, qu'on était

véritablement épouvanté de la dégradation à laquelle l'homme pouvait arriver. Nous avons vu cette dégradation dans les siècles passés; elle persiste au milieu de ce grand mouvement qui agrandit les horizons de l'humanité et nous entraîne vers des destinées inconnues. Il est profondément douloureux, il est humiliant de voir la barbarie régner encore sur des régions immenses et le progrès s'arrêter à tel degré de latitude, comme si des races entières étaient incapables d'y prendre part. Et cependant que d'efforts ont été tentés! que de mobiles puissans sur le cœur de l'homme ont agi sans relâche! L'ambition et la soif de l'or, le dévoûment et la charité ont conduit le civilisé vers le sauvage, ont amené le contact des races supérieures et des races inférieures. Ces mobiles, si différens dans leur but, si différens dans leur action, ont abouti, il faut bien le dire, à une égale impuissance. Le désir immodéré des conquêtes est aussi ardent chez les peuples modernes, qui se croient les maîtres de leurs destinées, que chez les despotes des temps passés, et les démocraties ne le cèdent en rien, sous ce rapport, aux Césars; mais les conquêtes et leurs dures conséquences ont rarement été bienfaisantes aux vaincus. Les besoins d'un commerce avide de débouchés, en face d'une concurrence effrénée, amènent sur les points les plus reculés du globe des établissemens, des comptoirs nouveaux. Quelques bouteilles d'eau-de-vie, quelques mètres d'étoffe, quelques colliers de verroterie achètent des royaumes entiers. La protection des gouvernemens suit leurs nationaux; une colonie est fondée au milieu de populations barbares; mais les vices de notre civilisation se font plus facilement accepter que ses grandeurs. Des hommes, pionniers héroïques, vont porter aux cannibales des principes plus purs, une morale plus élevée: leur œuvre reste stérile. Ils arrosent de leur sang ces terres inconnues : le bon grain qu'ils sèment ne lève point. Il y a là, pour le penseur, des mystères insondables. L'homme est-il donc condamné à d'infranchissables limites? Les races diverses ne peuvent-elles dépasser un certain ordre de conceptions? ne peuvent-elles s'assimiler un certain ordre de progrès? Les races inférieures ne peuvent-elles se développer au contact de races supérieures et sont-elles fatalement condamnées à disparaître devant elles? Ce seraient là de bien douloureuses conclusions; aujourd'hui elles paraissent fondées. Dieu veuille que l'histoire future puisse les démentir!

Mis DE NADAILLAC.

LES TROIS ÉPOQUES

D'UNE

DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

LA CIRCULATION DU SANG.

« La découverte de la circulation du sang, a dit Flourens, n'appartient pas et ne pouvait guère appartenir, en effet, à un seul homme, ni même à une seule époque. » Le livre que Flourens ouvrait par cette déclaration date de trente ans, et, depuis ce temps, on sait universellement que Guillaume Harvey, Anglais, médecin du roi et professeur d'anatomie au collège des médecins de Londres, n'est pas seul à mériter la gloire qui s'attache à cette grande conquête scientifique.

Les admirateurs de Harvey ne peuvent revendiquer pour lui qu'une part considérable, à la vérité, mais enfin une part seulement dans la solution complète de ce problème physiologique : ils ne sauraient lui attribuer autre chose que la découverte de ce que l'on nomme la grande circulation. Mais, antérieurement à lui, cette mystérieuse fonction de la circulation du sang avait été éclaircie dans un de ses rouages essentiels. On connaissait et l'on connaissait bien la petite circulation pulmonaire. Plus de trente ans avant la naissance de l'anatomiste anglais, l'Italien Realdo Colombo et l'Espagnol Michel Servet l'avaient décrite avec une précision qui ne devait pas être dépassée, et cette première connaissance enveloppait l'autre et la contenait implicitement.

D'ailleurs, lors même qu'on écarterait du débat cet important préambule et qu'on se réduirait à la considération de la circulation générale, qui passe pour l'œuvre propre de Harvey, on verrait que là encore il a eu bien des auxiliaires. Pendant ses voyages en Italie, durant sa fréquentation de quatre années à l'école célèbre de Padoue, il avait appris dans les écrits de Realdo Colombo, de Césalpin, d'André Vesale et de Fallope, et il avait entendu de la bouche même de Fabrice d'Acquapendente, son maître direct, tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour conclure, comme il a fait, au mouvement circulaire du sang. A la vérité, cette histoire est celle de la plupart des découvertes. Bien rares sont celles qui ont jailli de toutes pièces du cerveau d'un seul homme, comme Minerve du front de Jupiter. Et c'est pourquoi Flourens, Ch. Richet et tous les biographes de Harvey déclarent que la gloire de ce grand homme ne se trouve pas beaucoup diminuée par le mérite de ses maîtres et de ses inspirateurs.

Quoi qu'il en soit, un point au moins échappe à toute contestation, c'est que l'histoire de la circulation du sang ne commence pas à Harvey : nous devons ajouter qu'elle ne finit pas non plus à lui, et, de même que le célèbre anatomiste a eu des prédécesseurs, il a eu aussi des successeurs. Nous entendons dire par là que la découverte des circulations locales, due à Claude Bernard et complétée par les physiologistes contemporains, est aussi essentielle à l'intelligence des mécanismes circulatoires que celles de Realdo Colombo et de Harvey. Ce sont des progrès de même ordre et qu'il est permis de mettre en balance les uns avec les autres. En d'autres termes, la découverte de Harvey marque une sorte de crise célèbre dans la lente évolution de nos connaissances relatives à la circulation et cette crise se place entre deux autres, l'une qui l'a préparée, l'autre qui l'a complétée. De ces trois époques que l'on peut distinguer dans l'histoire de la circulation, c'est surtout la dernière que nous nous proposons de raconter. Cependant des documens nouveaux, des discussions récentes nous obligent à reprendre avec quelques développemens l'histoire de la circulation pulmonaire et de la circulation générale.

I. — LA CIRCULATION PULMONAIRE.

Il est facile d'expliquer la circulation pulmonaire, et, de fait, dans nos collèges, on l'explique à d'assez jeunes enfans; mais il est bien plus malaisé de comprendre l'idée que l'on s'en formait depuis l'antiquité jusqu'à la renaissance. Les anciens connaissaient, à la vérité, les relations anatomiques du cœur avec les poumons; ils savaient que les deux organes sont reliés par deux systèmes de

canaux : l'artère et les veines pulmonaires, qu'ils appelaient d'autres noms. L'artère pulmonaire prend naissance dans la moitié droite du cœur, au ventricule droit, et répand ses rameaux dans le poumon; la veine pulmonaire y plonge ses racines et son tronc vient déboucher dans la partie gauche du cœur, à l'oreillette gauche. Ces dispositions étaient faciles à apercevoir : Galien les avait décrites chez le singe et plus tard elles avaient été vérifiées sur l'homme même. Mais ce que l'on ignorait encore, c'est que ces deux arbres, l'artériel et le veineux, se rejoignent dans le poumon, de telle sorte que les rameaux de l'artère s'abouchent directement avec les racines des veines. Ces communications étroites, qui forment le réseau capillaire pulmonaire, avaient échappé à une investigation trop grossière. C'est grâce à elles pourtant que le sang peut passer d'un système dans l'autre sans s'extravaser et se répandre dans le tissu. Il se rend ainsi du cœur droit au cœur gauche en exécutant une sorte de voyage circulaire à travers l'organe respiratoire, avec l'artère pulmonaire comme voie d'aller et les veines pulmonaires comme voie de retour.

Pour les anatomistes antérieurs à la renaissance, ce réseau intermédiaire n'existait pas : les deux arbres restaient isolés l'un de l'autre, chacun ayant son contenu propre, qui ne pouvait qu'osciller, de la racine au faîte. Les anciens comparaient ce prétendu mouvement de va-et-vient des vaisseaux au flot alternatif de l'Euripe. Dans le flux et le reflux de cet étroit canal qui séparait l'île d'Eubée de l'Attique et de la Béotie, Aristote voyait une image fidèle des déplacemens du sang dans les conduits qui l'enferment. La tradition avait perpétué cette comparaison de l'Euripe. A chaque instant, on la retrouve dans les ouvrages des anciens médecins, qui l'adoptaient comme une explication suffisante, et jusque dans le livre de Harvey, qui en a fait apercevoir la fausseté.

Aux temps dont nous parlons, on ne soupçonnait donc pas que ce fût le même sang qui, amené du cœur par l'artère pulmonaire, y revenait par la veine pulmonaire. C'était, croyait-on, deux liqueurs différentes : d'une part, le fluide sanguin nourricier de l'organe ; et, de l'autre, un singulier mélange de sang, de phlegmes, et enfin d'air destiné à rafraîchir le cœur. Et cependant on avait admis que le sang du cœur droit devait passer dans le cœur gauche, ce qui est parfaitement vrai. On l'avait admis pour des raisons chimériques inutiles à rappeler. Mais, au lieu que ce passage s'accomplît, suivant les paroles mêmes de Michel Servet, « par un long et merveilleux détour à travers le poumon, » Galien avait imaginé une communication plus directe. Il avait percé la cloison mitoyenne des ventricules, barrière infranchissable entre les deux cœurs, et, par ces orifices imaginaires, il expliquait le déversement de l'un à l'autre.

Dans la réalité, il n'y a rien de pareil, ni chez l'homme ni chez les animaux adultes. Ces prétendus orifices, qui supprimeraient la nécessité du circuit à travers le poumon, n'ont plus de raison d'être dès que cet organe fonctionne, c'est-à-dire dès la naissance. Avant que l'enfant ait encore respiré, le poumon, reployé sur lui-même et imperméable, ne peut offrir libre passage au courant sanguin. Une disposition transitoire, qui disparaîtra avec la venue de l'enfant à l'air et au jour, permet donc au sang d'aller du cœur droit au cœur gauche à travers un orifice ménagé dans la cloison au niveau des deux oreillettes. Vesale, Arantius et Galien lui-même avaient vu et décrit ce trou, et cependant c'est Botal qui lui a légué son nom; Botal, praticien piémontais, sorte de Sangrado qui dut sa célébrité à ce qu'il saignait à outrance les mêmes malades que la Faculté de Paris, comme le dit Flourens, purgeait sans pitié :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

Mais cet orifice temporaire s'oblitère progressivement, et chez l'enfant, après dix-huit mois, l'on n'en retrouve habituellement plus de traces. La cloison mitoyenne des deux cœurs, dans toute son étendue, est continue et imperméable.

L'erreur de la croire percée dura treize siècles, depuis Galien jusqu'à Realdo Colombo et à Michel Servet. C'était là pourtant une méprise grossière. Le plus simple examen de cette cloison devait montrer qu'elle présentait des fossettes, mais qu'elle n'avait point de trous. Il suffisait au premier anatomiste attentif de regarder et d'en croire ses yeux. Mais c'était précisément cette confiance au témoignage des sens qui était, en ces temps, une extrême hardiesse. Galien régnait sur l'école. Sa parole exerçait une telle autorité que les observateurs qui avaient regardé cette cloison sans y voir la moindre perforation n'osaient pas contredire le « prince des médecins, » et aimaient mieux croire à l'erreur de leurs yeux qu'à l'erreur du maître. Mundini, en 1540, voit ces orifices qui n'existent pas; Le Vasseur les voit aussi. Un maître célèbre, qui professait à Bologne en 1521, Bérenger de Carpi, convient qu'ils « ne sont pas bien visibles » chez l'homme; mais, en revanche, il n'hésite pas à les reconnaître chez le bœuf et chez d'autres animaux de grande taille. Et, en 1551, Léonard Fuchsius, dans une sorte d'*Epitome* destiné aux étudians, parlant de cette cloison et des fossettes qu'elle présente : « Ces fossettes, dit-il, ne nous paraissent pas perforées, afin sans doute que nous soyons forcés d'admirer l'ouvrier de toutes choses qui fait passer par des trous inaccessibles à notre vue le sang du ventricule droit dans le ventricule gauche. » Mais on peut citer un fait plus significatif encore : le célèbre André Vesale, qui a

reçu des historiens de la médecine le nom très honorable de « père de l'anatomie moderne, » dans la première édition de son *Traité d'anatomie*, publiée en 1543, reproduit l'erreur de Galien. Et lorsque, douze ans plus tard, l'erreur eut été connue et redressée par d'autres, Vesale, ce savant déjà célèbre à vingt-cinq ans, que le sénat de Venise sollicitait d'accepter une chaire à l'école de Padoue, ce novateur hardi ne trouve rien de mieux, pour justifier son ignorance, que de dire qu'il avait jadis dissimulé la vérité « afin de s'accommoder aux dogmes de Galien. »

Ce n'est plus, comme on le voit, un simple problème d'anatomie qui va se décider. La question s'élève singulièrement et présente une importance qui la recommande à tous ceux qu'intéresse l'histoire des progrès de l'esprit humain. On touche à un moment critique dans le développement des sciences. L'esprit nouveau, l'esprit de libre examen, la méthode expérimentale naissante se trouvent en présence de l'esprit scolastique et traditionnel, de la méthode des commentateurs.

Tout le moyen âge a vécu dans l'idolâtrie d'Aristote et de Galien, et cette idolâtrie était telle que l'évidence du fait ne pouvait prévaloir contre elle. Rien de ce qu'avait dit Galien en anatomie n'avait encore été contredit, et pourtant, depuis longtemps, en Italie, on avait étudié sur le cadavre de l'homme la structure des organes. Dès le XIIIe siècle, Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Romains, le fondateur de l'université de Naples, le restaurateur des écoles de Padoue, de Bologne et de Salerne, avait édicté des règlemens qui obligeaient quiconque voulait devenir médecin à disséquer pendant deux années. Si peu que ces sages prescriptions eussent été suivies, cela suffisait pour ébranler la foi aveugle dans la parole du maître. Et cependant, devant les démentis de l'expérience, les plus sages, comme Bérenger de Carpi, et plus tard Vesale, accusaient l'imperfection de leurs sens, et les plus téméraires ne reculaient pas devant l'absurde déclaration que la structure du corps humain avait pu changer depuis le temps où le célèbre médecin de Marc Aurèle avait écrit son livre.

Ce vasselage traditionnel va être rompu. Il ne s'agira plus de commenter Aristote ou Galien et de pénétrer le sens de leurs paroles : il faudra envisager la nature en face. Et la première victoire de l'esprit de libre examen eut précisément pour terrain cette question minime en apparence de savoir si la cloison qui sépare les cavités gauche et droite du cœur est réellement percée. D'où souffle ce vent de libre examen? De tous les points de l'horizon sans doute, mais nous n'avons pas à le dire : nous n'avons ici qu'à en signaler la première manifestation dans le domaine des sciences anatomiques. Quels ont donc été les premiers ouvriers de

cette œuvre, si modeste en apparence, si considérable dans la réalité? Lequel, parmi tous ces savans qui illustrent l'Italie, ou même l'Europe, a dressé l'autorité de l'expérience contre celle de Galien, ou, plus simplement, lequel a réfuté l'erreur relative aux trous de la cloison du cœur et découvert la circulation pulmonaire?

C'est sur ce point que la critique contemporaine hésite encore. A la vérité, elle écarte, sans grande peine, la compétition d'André Vesale, malgré les efforts de son biographe M. Burgraeve; elle écarte aussi les noms de Ruini et d'Eustachio Rudio, qui sont des auteurs de seconde main. Mais deux grandes figures restent en présence : Michel Servet, la malheureuse victime de Calvin, à la fois médecin et théologien, et Realdo Colombo, savant illustre, esprit à la fois observateur et expérimentateur, qui a pu être appelé avec justice et sans qu'aucun des deux personnages ait rien à perdre à ce rapprochement, le Claude Bernard du XVIe siècle. Les documens principaux du débat sont fournis par deux passages souvent cités : l'un du *Christianismi Restitutio*, de Servet, l'autre de l'ouvrage de Colombo, *de Re anatomica*. Dans les deux cas, la découverte de la petite circulation est exprimée avec une extrême précision. Mais le premier date de 1553, l'autre de 1559. Ce serait un écart de six années au profit de Servet. Et pourtant cet argument, qui paraît victorieux, ne saurait clore la discussion. Il ne fait guère que l'ouvrir, et il nous oblige à entrer dans le détail des circonstances où les deux livres ont paru.

Le livre de Servet fut imprimé secrètement à Vienne, en Dauphiné, à la fin de l'année 1552. Après une jeunesse mouvementée, occupée par des travaux divers, des voyages, et des querelles théologiques et scientifiques, le fougueux Espagnol s'était établi en France. Ayant exercé la médecine pendant deux ou trois ans à Charlieu, aux environs de Lyon, il vint ensuite se fixer à Vienne, où il était appelé par l'archevêque Pierre Paulmier, et où, comme il le dit lui-même, « tout le monde lui voulait du bien. » La médecine était loin d'occuper toute son activité. L'un de ses maîtres à l'Université de Paris, Winter d'Andernach, parlait de lui comme d'un « jeune homme orné de toute espèce de littérature. » Mais sa passion était la théologie. Son premier ouvrage, publié à Haguenau en 1531 (l'auteur avait vingt et un ans) est dirigé contre le dogme de la trinité, qu'il appelait « une imagination polythéiste. » Cette publication souleva contre lui toutes les églises d'Allemagne : elle fut réprouvée par Bucer et Capiton, les réformateurs de l'Alsace, à qui Servet était allé proposer sa doctrine avant de la répandre, et par OEcolampade, qu'il avait consulté sans plus de succès à Bâle. C'est à ce moment que l'auteur fut obligé de fuir et de se réfugier à Paris. Son second ouvrage roule sur la même question :

de Trinitatis Erroribus. Le *Christianismi Restitutio* lui-même est encore un livre de théologie. Servet y combat la doctrine de l'humanité du Christ, le baptême des petits enfans, et encore le dogme de la trinité.

On pourrait s'étonner de trouver dans un traité de ce genre, si entièrement étranger par son objet aux sciences naturelles, des considérations et une découverte, enfin, qui sont d'un si grand intérêt pour la physiologie. Si l'authenticité de l'exemplaire qui existe à la Bibliothèque nationale n'était aussi certaine, on serait tenté de croire à une interpolation : mais il faut renoncer à cette idée ; il n'y a point de passage intercalé, point de tricherie. Et d'ailleurs on peut saisir le lien qui, dans l'esprit de l'auteur, rattachait entre eux ces objets différens. Les anciens confondaient la vie avec le sang : la vie, l'âme des héros d'Homère s'écoulent de leurs veines et abandonnent en même temps que le sang le corps du guerrier. La même idée se retrouve dans les livres hébraïques; dans la Genèse, dans le Deutéronome, dans le Lévitique enfin, où il est dit : *Anima omnis carnis in sanguine est :* L'âme est dans le sang; elle y a été soufflée par Dieu à travers la bouche et les narines. Et c'est pour cela qu'il est interdit de s'en nourrir, qu'il faut saigner les animaux sacrifiés et recouvrir de poussière le sang répandu à terre. C'est aussi pour mieux connaître les mouvemens de l'âme que Servet étudie les pérégrinations du sang. A des traits de ce genre, à son goût de la controverse, à son parti-pris de s'attacher au sens littéral, on reconnaît l'esprit scolastique et théologique. Que dans cet ordre de considérations, il soit admirable, c'est ce que déclare l'un de ses savans biographes, le pasteur allemand H. Tollin, qui a consacré sa vie et ses talens à la glorification de Servet. « Si, dit-il, dans son grand système théologique, il n'eût point parlé de la circulation pulmonaire, son nom serait resté inconnu aux physiologistes et aux médecins, mais alors l'illustre Espagnol n'aurait encore perdu qu'un seul fleuron de sa riche couronne. » Tel n'est point notre avis. Ces dix pages où Servet traite une profonde question de physiologie ont plus fait pour sa réputation que toutes les autres ensemble.

C'est ici une observation capitale. Les deux courans qui entraînaient les esprits de ce temps se sont rencontrés dans le cerveau de Servet. Poussé par les circonstances vers l'observation de la nature, attiré par ses goûts vers la scolastique et le commentaire, il constitue une figure indécise et les historiens des sciences doivent hésiter avant d'attribuer l'une des plus importantes découvertes de la physiologie naissante à un esprit imbu de tant de chimères. Il faut se souvenir, en effet, que six ans après son traité théologique contre les trinitaires, en 1537, il ne craignit pas d'ensei-

gner à la faculté de médecine de Paris, dans les écoles de la rue de la Bûcherie, les superstitions de l'astrologie judiciaire et la divination, et d'en publier une *Apologie*. Il fut pour ce fait, et sur la plainte du doyen Jean Tagault, traduit devant le parlement et exclu pour toujours de la faculté. Cette erreur de Servet, qu'on ne retrouverait point chez les véritables savans de cette époque, n'était pourtant pas sans exemple chez les médecins. A l'école même de Paris, le célèbre Fernel, — que l'on appelle quelquefois le « Galien moderne » et dont Gui-Patin a dit qu'il « était le plus savant et le plus poli » des hommes, — Fernel avait commencé par s'occuper « d'astrologie, de qualités occultes et de démonomanie. »

Et pourtant Servet est observateur et médecin aussi. A l'âge de dix-sept ans, Jean Quintana, confesseur de Charles-Quint, l'amène en Italie, foyer des sciences renaissantes, terre privilégiée où s'épanouit déjà le génie moderne. Il est entraîné par l'admirable mouvement de curiosité qui poussait tant d'esprits dans la voie des études anatomiques. Les artistes n'y étaient pas moins empressés que les savans. Ils vivaient en rapports étroits avec les anatomistes, auxquels ils demandaient de leur faire connaître la forme et le jeu des muscles et les actions du corps. Léonard de Vinci, génie véritablement encyclopédique, avait poussé très loin, dans l'âge précédent, ce genre de recherches : il méditait la publication d'un traité d'anatomie, dont les notes sont conservées à la bibliothèque de Windsor, et qu'il destinait aux élèves de l'académie des beaux-arts qu'il fonda à Milan. Dans les treize portefeuilles qu'il a laissés à sa mort, on trouve de remarquables études anatomiques relatives aux os, aux jointures, aux muscles et aux tendons. Michel-Ange disséquait lui-même pendant plusieurs années sous la direction de Realdo Colombo, son contemporain et son ami. Il avait étudié sur le cadavre, avec un soin extrême, la forme et les ressorts du corps humain, et il a laissé parmi ses dessins de très belles pages d'anatomie. On en peut dire autant de Raphaël : les collections italiennes, le musée du Louvre et le musée Wicar, de Lille ont de lui des essais très remarquables ; un de ses dessins de squelette destiné à l'étude d'une des figures du tableau de la *Mise au tombeau* est particulièrement célèbre. Enfin, Titien et son élève Jean de Calcar sont les auteurs des admirables figures qui illustrent l'ouvrage de Jean Vesale. — Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, comme le fait H. Tollin, que Michel Servet, introduit tout jeune et plein d'ardeur dans ce milieu avide de connaissances anatomiques, ait eu la curiosité d'assister aux démonstrations des maîtres qui professaient à Bologne et à Padoue, François Litigatus et Realdo Colombo. Un peu plus tard, il suivit les armées de Charles-Quint en qualité de médecin. Puis il dissèque à l'école de Paris ; il écoute les leçons de Sylvius et

de Fernel et il sert avec André Vesale, son contemporain et son condisciple, d'aide et de prosecteur à Winter. Enfin il se consacre depuis l'âge de trente ans, et d'une manière presque continue, à la pratique médicale et correspond sur les matières de son art avec beaucoup de savans médecins, Lavau, de Poitiers, Jérôme Bolec, médecin de la reine de Pologne, et d'autres encore.

Mais il est permis de croire que ces occupations et ces études ne répondaient pas à sa secrète passion. Il avait reçu dès son enfance une impression que rien ne pouvait effacer. Il était né en 1509 d'un père espagnol, à Villanueva, en Navarre. Les Morisques n'avaient pas encore été chassés de l'Espagne, et, comme on l'a fait remarquer, dans les villes du nord et de l'est de la péninsule, plus d'un fervent musulman se cachait alors sous l'apparence d'un chrétien. Servet enfant put recevoir de quelqu'un de ces faux convertis le germe de cette idée musulmane que les chrétiens seraient des idolâtres et des polythéistes croyant à plusieurs dieux parce qu'ils croient à la trinité. — C'est le dogme qu'il combattit toujours et particulièrement dans cet ouvrage de la *Restitution du christianisme*, auquel il nous faut maintenant revenir.

Six mois après qu'il avait été imprimé, le 17 juin 1553, ce livre hérétique était brûlé sur la place de la Charnève, à Vienne, par la main du bourreau. Des huit cents exemplaires que l'imprimeur Balthazard Arnollet en avait tirés, un petit nombre seulement échappa à la destruction. Il n'en subsiste plus que trois ; ces trésors bibliographiques inestimables appartiennent aux bibliothèques de Paris, de Vienne et d'Édimbourg. Chacun d'eux a son histoire et comme une sorte de feuille de route qui permet d'en suivre les étapes. De l'exemplaire viennois nous dirons seulement, d'après M. Chéreau, qu'il fait partie de la bibliothèque impériale depuis l'année 1786, où un magnat hongrois, le comte Samuel Peleki, en fit don à l'empereur Joseph II. Quant à l'exemplaire français, on en connaît bien les fortunes diverses, grâce encore à M. Chéreau. — Ce livre, que tout le monde peut voir exposé parmi tant d'autres richesses dans la galerie Mazarine, a joué un rôle dans le procès du malheureux Servet. C'est sur cet exemplaire que Germain Colladon, avocat, procureur général, l'accusateur du médecin navarrais, a souligné ou annoté les passages incriminés ; et, à la fin du volume, il a récapitulé de sa main les assertions et les hérésies contraires à la vraie doctrine de Genève. — Les premiers feuillets sont roussis sur les bords, quelques-uns percés à jour.

Flourens a parlé avec émotion de ces traces laissées par les flammes « du bûcher où l'on brûlait à la fois le livre et l'auteur. » Cette généreuse pitié n'est pourtant pas ici à sa place. Le livre ne vient pas du bûcher de Genève. A la vérité, dans cette

journée du 27 octobre 1553, où l'infortuné médecin mourait dans les tourmens du feu, le corps fixé par une chaîne à un poteau planté au milieu d'un tas de bois vert et « la tête couverte d'une couronne de roseau, enduite de soufre, » un exemplaire de son livre, lié derrière lui à ses reins, fut consumé incomplètement et aurait pu être recueilli par des mains pieuses ou peut-être simplement mercenaires. Les termes de la sentence laissent supposer que d'autres exemplaires encore et avec eux quelques manuscrits furent exposés aux mêmes flammes et aux mêmes chances aussi de préservation. Le supplice fut lent : la nuit arriva avant que le corps du malheureux patient ni les livres, prétextes et compagnons de son supplice, fussent réduits en cendres. — Nous nous excusons ici de chercher de froids documens bibliographiques au milieu de ces affreux souvenirs. Mais d'autres avant nous ont éloquemment flétri les bourreaux et plaint la victime de ce drame. On a montré à l'œuvre cette haine persévérante de Calvin inspirée par l'orgueil blessé autant que par le zèle de la doctrine.

Servet et Calvin se connaissaient de longue date : ils étaient exactement du même âge ; ils s'étaient vus et fréquentés à Paris. Inspirés l'un et l'autre de la même passion réformatrice, ils entretinrent pendant plus de seize ans un long commerce épistolaire, débattant sans pouvoir se convaincre les questions dogmatiques les plus ardues et les plus épineuses. — De leur désaccord naquit une haine qui, du côté de Calvin, se faisait jour à toute occasion. Dans un Commentaire sur l'évangile de saint Jean, Calvin traite Servet de « meschant garnement rempli d'orgueil, » et « de chien. » C'est lui, proscrit pour délit d'opinion, hérétique pour les orthodoxes de France, qui, par l'intermédiaire d'un de ses agens, Guillaume Trie, dénonce les hérésies de Servet à cette même autorité ecclésiastique dont il avait été la première victime. Et, pendant le procès, devant les magistrats de Genève, le malheureux Espagnol lui reprochait en face l'infamie du procédé auquel il avait eu recours en envoyant à l'inquisiteur Molaris et au grand vicaire Arzelier de Vienne, non-seulement les feuilles imprimées d'un livre qui n'avait pas été répandu dans le public, mais les lettres plus secrètes encore de leur correspondance privée. Lorsque ces manœuvres eurent réussi à faire condamner Servet par les juges delphinaux à 1,000 livres d'amende envers le roi dauphin et à être brûlé ainsi que ses ouvrages, Calvin put croire qu'il en avait bien fini avec son adversaire. Mais les magistrats de Vienne furent heureux de laisser échapper leur prisonnier, et celui-ci, fuyant la persécution et décidé à gagner l'Italie, prit la route de Genève. Il était caché dans une auberge de la ville, à l'enseigne de *la Rose*, et il débattait avec des bateliers les conditions de son transport à travers le

lac, lorsque Calvin, informé de sa présence, le fit appréhender. Il suscita contre lui un accusateur, Nicolas de La Fontaine, qui était une de ses créatures et que dans ses lettres il appelle « Nicolaus meus, » une sorte de domestique, d'autres disent « son cuisinier, » en tous cas un homme à lui. Au cours du procès, Calvin poursuivit l'accusé de ses injures, et comme Servet les dédaignait, il raconta plus tard cet incident dans les termes suivans : « Tant il y a que ce sale chien, étant ainsi abattu par de si vives raisons, ne fit que torcher son museau, en disant : « Passons outre; il n'y a point de mal.» Enfin, et malgré ses dénégations, il est constant qu'il poussa secrètement les juges à prononcer la peine de mort contre son rival. Il tenait ainsi la promesse qu'il faisait sept ans auparavant, en 1546, à Guillaume Farel son ami, et plus tard à Viret, lorsqu'il écrivait au premier : « Si je puis quelque chose auprès des magistrats, je ferai en sorte qu'il ne s'en tire pas vivant. » Et Farel de lui répondre plus tard : « C'est un effet admirable de la Providence de Dieu à l'égard de Servet qu'il soit venu à Genève. »

Une circonstance du supplice de Servet doit être rappelée. Le bûcher était chargé de bois vert (*adhuc frondosus*) qui pendant plus de deux heures refusa de flamber. Et pendant que Farel, là présent, adjurait le patient de rétracter ses erreurs, lui, aveuglé par la fumée, enveloppé par le feu jusqu'à mi-corps, criait d'une voix lamentable : « Ah! malheureux, qui prie que ma vie finisse et qui ne puis mourir! Est-ce que les pièces d'or qu'on a saisies sur moi, et le collier d'or qu'on m'a ôté, et que Calvin n'a pas fait condamner à être brûlé avec moi, ne suffisaient pas à acheter assez de bois pour me consumer, moi, malheureux! »

Si ce ne sont pas les flammes du bûcher allumé sur le Champ-du-Bourreau à Genève qui ont roussi les pages de ce livre dont nous suivons l'histoire; au dire de quelques biographes et de M. Chéreau en particulier, ce serait le feu d'un autre bûcher. Cet exemplaire aurait fait partie des cinq balles de feuilles qui furent jetées dans les flammes, le 17 juin 1553, à Vienne, sur la place de la Charnève, en même temps que l'effigie de l'auteur. Sauvé par une intervention inconnue, il se serait retrouvé, quatre mois plus tard, entre les mains de Colladon, l'acusateur de Servet. Mais la légende s'évanouit devant le procès-verbal de l'exécution, signé du crieur et trompette de Vienne et des sergens royaux, déclarant que la sentence a été mise à « due et entière exécution, tant en ce qui concerne l'effigie que les livres. » Celui-ci a donc eu une autre origine et une fortune moins dramatique. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, avec H. Tollin, que les traces de feu qu'il semble présenter ne seraient en réalité que les ravages de l'humidité et des moisissures ; mais nous dirons que ces dégâts sont l'effet de quel-

que accident vulgaire. Quoi qu'il en soit, cet exemplaire de Colladon était, à la fin du XVIIe siècle, l'une des curiosités de la bibliothèque de l'électeur de Hesse-Cassel. En 1720, lorsque le prince Eugène, passant à Cassel, demanda à voir ce livre fameux, il avait disparu. Vingt ans plus tard, en 1740, selon la parole de Des Maizeaux, il était « l'ornement » de la précieuse collection du médecin anglais Richard Mead. Il passe de là à celle de Claude de Boze, numismate connu; il devient ensuite la propriété du président de Cotte en 1753; il est adjugé plus tard au duc de La Vallière pour la somme de 3,800 livres et, après la mort du duc, en 1783, le baron de Breteuil, ministre, le fait acheter, pour la bibliothèque du roi, au prix de 4,121 livres.

C'est dans ce livre précieux, nous l'avons dit, à la page 171, que se trouve le passage célèbre qui nous ramène à notre discussion : « La communication des deux cœurs ne se fait pas à travers la cloison moyenne des ventricules, comme on se l'imagine communément; mais, par un long et merveilleux détour, le sang est conduit à travers le poumon, où il est agité, préparé, où il devient jaune, *flavus* (remarquons ce mot) et passe de l'artère pulmonaire dans la veine pulmonaire. » Voilà la petite circulation bien connue et bien comprise, et cela en 1553! Il y a plus : on a prétendu, et le fait n'a rien d'invraisemblable, que, dès l'année 1546, le *Christianismi Restitutio* avait été achevé en manuscrit par Servet et envoyé par lui à Calvin et à Mélanchthon.

Or, cette importante découverte, source de tant d'autres et qu'il possédait ainsi depuis des années, Servet ne la réclame point pour lui. Il la mentionne, pour ainsi dire, comme une observation sans propriétaire. Il la produit incidemment dans un passage imprégné de l'esprit de Galien et au milieu de considérations purement théologiques d'une bien autre valeur à ses yeux. S'il ne s'en attribue point lui-même le mérite, personne non plus ne songe à lui en faire honneur. Dans les discussions auxquelles elle va donner lieu pendant près d'un demi-siècle, aucun champion, Anglais ou Français, Italien ou Allemand, luthérien ou catholique, ne fait mention de Servet, aucun ne le connaît comme anatomiste. Vainement on prendra la peine de supputer le nombre des exemplaires qui ont pu échapper aux bûchers de Vienne et de Genève. H. Tollin en a compté trente et un, mais ces calculs ne sont peut-être pas d'une exactitude absolue. Il est bien vrai qu'avant de prononcer une condamnation capitale et en présence des sympathies qui commençaient à se manifester en faveur du malheureux Espagnol, le conseil de Genève crut devoir consulter les conseils des autres cantons protestans. Il envoya les écrits de Servet à Zurich, à Schaffhouse, à Bâle et à Berne, sollicitant un avis qui fut donné, en

effet, sous une forme très vague, les théologiens de Zurich ayant seuls exhorté les Genevois à user de sévérité. Henri Tollin compte ainsi onze exemplaires répandus dans toute la Suisse. Mais, d'un autre côté, un passage d'une lettre de Calvin à Farel, datée de la veille du supplice, dans lequel le réformateur mande à son ami que « le messager qu'on avait envoyé en Suisse est de retour, » pourrait faire supposer que c'était un seul et unique dossier qui avait été successivement transmis aux différens conseils. Des argumens de ce genre seraient capables de rapetisser le débat. Ce qui est certain, c'est que, ni dans ces temps-là, ni dans le nôtre, on ne pourrait voir l'ensemble de tous les savans, hommes de vérité et de libre discussion, concerter entre eux une sorte de conspiration du silence comme celle dont aurait été victime Michel Servet. Tandis que tous les anatomistes, partisans ou adversaires, parlent de Realdo Colombo, quelques-uns avec une extrême âpreté, pourquoi se tairaient-ils à propos de Michel Servet? Si pas un ne semble le connaître, c'est qu'en réalité pas un ne le connaît. Ce n'est pas du malheureux Espagnol qu'aucun d'eux a rien appris.

Il faut attendre près de cent cinquante ans pour qu'en 1697, un érudit anglais, Wotton, exhume du chaos où il était enseveli ce passage célèbre et essaie d'attribuer à Servet la découverte de la petite circulation. La sympathie universelle qu'avait provoquée l'injuste supplice de Servet, l'admiration pour la constance et le courage dont fit preuve ce martyr de l'intolérance, ont aidé la légende à s'établir; mais elle a contre elle des raisons intimes et pour ainsi dire psychologiques. Il n'y aurait pas d'autre exemple dans l'histoire qu'un esprit de cette trempe, imbu de chimères, entiché de scolastique et de théorie, sans recherches approfondies, eût fait, d'un air indifférent et comme en se jouant, l'une de ces découvertes qui sont le salaire d'une longue patience et du véritable génie expérimental. Non; cette doctrine qu'il n'a pas transmise, il l'a reçue, au contraire, il l'a tenue des étudians italiens, dans la familiarité de qui il vivait à Paris, à moins que lui-même ne soit allé la chercher à la source même, c'est-à-dire au pied de la chaire de Realdo Colombo. L'historien de la médecine espagnole, Morejon, admet la réalité de ce stage de Servet à l'école de Padoue. Vainement le critique allemand Tollin se fonde sur ce que les registres de l'université ne mentionnent aucun acte en son nom pour prétendre que Servet n'est jamais retourné à Padoue. Mais les registres de la faculté de Paris ne signalent non plus aucun acte probatoire au nom de Servet. Il n'y prit aucun grade, et cependant nous avons eu, par le témoignage de ses maîtres et du doyen Tagault, des preuves de son séjour et de sa turbulence.

Si, comme tant de raisons nous obligent à le croire, Michel Ser-

vet n'a pas découvert la circulation pulmonaire, il a eu tout au moins le mérite de la bien comprendre et de s'attacher à elle dans sa nouveauté. Cet homme restera comme l'un des rares exemplaires de ces esprits ardens, mais en même temps inquiets, dont une seule étude ne saurait apaiser la curiosité et qui se dépensent à mille travaux, perdant ainsi en profondeur ce qu'ils gagnent en étendue. Nous le savons lettré, érudit, « à nul autre pareil en fait de doctrine de Galien; » entiché d'astrologie pendant un moment; géographe, à un autre moment, lorsqu'il réédite la version latine de la *Géographie* de Ptolémée; médecin, lorsqu'il fait paraître un petit traité: *Syruporum Universa Ratio;* anatomiste, lorsqu'il collabore aux *Anatomicarum Institutionum Libri* de Winter, mais toujours et par-dessus tout théologien et réformateur. Sa vie n'est pas moins incertaine et agitée que son esprit. Nous le trouvons en Espagne, sa terre natale, qu'il quitta dès la jeunesse; on le voit à l'université de Toulouse occupé d'humanités et de droit; il passe en Italie, à Naples, et plus tard à Bologne en 1530, où il assiste au couronnement de Charles-Quint; puis, le voilà à Strasbourg et à Bâle conférant avec les réformateurs, chassé d'Allemagne à cause de la hardiesse de ses doctrines et condamné à Paris par le parlement. Il séjourne à Lyon, où son temps se partage entre les occupations de correcteur d'imprimerie chez les Trechsel et de médecin assidu aux leçons de Symphorien Champier; en dernier lieu, fixé à Vienne, et enfin brûlé en effigie dans cette capitale du Dauphiné et brûlé en chair et os à Genève, à l'âge de quarante-quatre ans. En lui refusant les palmes de l'invention physiologique, on ne diminuera point le respect et les sympathies de la postérité pour cette noble figure qui a représenté, dans un moment critique de l'histoire et en face de la violence fanatique, les droits du libre examen et l'indépendance de l'esprit humain.

Realdo Colombo est un tout autre personnage, c'est une pure figure de savant. Il naît à Crémone en 1494, dix-sept ans avant Servet, et toute son existence s'écoule dans le travail et la recherche, loin des agitations religieuses, au milieu de ces écoles d'Italie, source féconde d'instruction, où les lettres et les sciences, sortant de leur longue torpeur, attiraient les esprits curieux de toutes les parties de l'Europe. C'était surtout une belle époque pour les sciences d'observation et en particulier pour les sciences naturelles. La vocation du jeune Crémonais était bien marquée. Déjà, au temps de sa prime jeunesse, apprenti pharmacien et plus tard élève en chirurgie, il manifestait le goût le plus vif pour les études anatomiques et il s'essayait sans relâche à scruter les secrets rouages de l'organisme. Il disséquait dans les amphithéâtres de Padoue, à Pise et à Rome. Dans les colombaires de Sainte-Marie-Nouvelle à

Florence, il étudiait avec curiosité les ossemens des morts innombrables qui y étaient conservés. Il fut bientôt connu pour l'un des plus habiles anatomistes de l'Italie. Cette célébrité dont il jouissait déjà de son vivant s'affirmait encore après sa mort, et deux siècles plus tard, l'illustre médecin Baglivi, parlant de Realdo Colombo, l'appelle « anatomiste d'une réputation immortelle. » De nombreux élèves, venus de tous les points de l'Europe, se pressaient à ses leçons, à Pise d'abord et ensuite à Padoue, où, en 1544, il remplaçait André Vesale dans la chaire que celui-ci avait illustrée. Précédemment, il n'avait pas craint de se mettre à l'école de l'anatomiste flamand, plus jeune que lui de douze années, et de lui servir de prosecteur. Parmi ses auditeurs et ses aides, on comptait des étudians de toutes les nationalités : des Italiens, des Français, des Espagnols et, parmi ces derniers, un anatomiste connu, Valverde, qui partageait les travaux de Colombo et qui, plus tard, en 1556, devait publier à Rome un *Traité de la composition du corps humain*, où se trouve relatée la découverte de son maître. Le passage qui contient cette mention est dans la dédicace, écrite dès 1554. De telle sorte que, moins d'un an après la mort de Servet, voici que la circulation pulmonaire était connue des anatomistes italiens et établie cette fois sur des preuves, sur des expériences que « j'ai faites, dit l'auteur, avec mon maître Realdo Colombo, tant sur des animaux vivans que sur des cadavres. » Valverde ne cite point Servet, et l'on ne croira pas facilement qu'il tienne de lui ces notions qu'il rapporte à son maître et qu'il a apprises, non dans quelque livre de théologie, mais sur le vif et, pour ainsi parler, dans le livre même de la nature. M. Chéreau a présenté avec force tous ces argumens, qui ne laissent point de place à l'hésitation.

Colombo s'était non-seulement en effet occupé de dissection, mais il avait scruté la nature sur des êtres vivans, sur des chiens et surtout sur des porcs, dont on pensait alors que c'était l'animal dont les fonctions physiologiques se rapprochent le plus de celles de l'homme. En 1554, il fit même à Pise, avec l'aide de Valverde, une curieuse expérience que celui-ci raconte, et qui consistait à comprimer et à laisser libres alternativement chez un jeune homme les artères principales de la tête : il produisait ainsi la torpeur du cerveau et la faisait cesser à volonté. Le nombre de ses expériences est considérable et si l'on n'en veut relever le détail dans ses œuvres mêmes, on le trouvera chez les historiens de la médecine, dans l'ouvrage de Sprengel et dans celui de Portal. Colombo savait le prix de cette méthode expérimentale à laquelle il demandait ses lumières. Il disait, à propos d'une certaine vivisection, qu'elle en apprenait « plus en une heure que trois mois de lecture des livres de Galien. » Et, chose remarquable, ces opérations qui soulèvent aujourd'hui la

réprobation de tant de bonnes âmes, ignorantes des droits et des nécessités de la science, elles étaient alors suivies curieusement, au dire du même biographe, par une foule de grands personnages, entre lesquels on peut citer l'archevêque Orsini, l'évêque Aloïsius Ardingheller, Ranuce Farnèse, prieur de Venise, et Bernard Salviat, prieur de Rome.

Il semble, d'après cela, que le nom de créateur de la physiologie moderne, que l'on décerne trop souvent à Harvey, revient plus justement à Colombo. Déjà imbu de la méthode moderne des sciences d'observation, ce n'est plus Galien ou Vesale qu'il invoque lorsqu'il veut convaincre ses lecteurs, c'est la nature même, c'est l'expérience renouvelable et facile à répéter. « Lecteur qui cherches avec ardeur la vérité, je te conjure, dit-il, de t'en convaincre sur des animaux que tu ouvriras vivans; je t'exhorte, je te convie à voir si ce que j'ai dit n'est pas conforme à la vérité. » Il s'indigne contre ceux qui lui opposent, à lui qui a passé de longs jours consacrés à la dissection des corps humains et qui décrit ce qu'il a observé, « l'autorité de leur Avicenne, prince, selon eux, de toutes les écoles, et leur Mundini et leur Carpi, et Vesale même, anatomistes qui n'auraient rien laissé de digne d'être ajouté à leurs travaux. Je ne fais pas tant de cas de Galien et de Vesale que de la vérité : c'est à elle que je suis le plus fortement attaché. » Voilà le vrai et ferme langage que parle la science. Et notre admiration redouble lorsque nous songeons que ces paroles étaient prononcées vers 1550 (publiées dans tous les cas en 1559), trente ans environ avant la naissance de Harvey, soixante-dix ans avant le *Novum Organum* de Bacon. C'est cet homme de bonne foi, cet anatomiste célèbre dans toute l'Italie, ce précurseur de la méthode expérimentale, que tout préparait à la découverte de la circulation pulmonaire et qui la fit en effet. Dans le passage du livre de Colombo où se trouve mentionné le circuit du sang à travers le poumon, on reconnaît l'accent de l'homme qui a reconnu la vérité, qui la réclame comme son œuvre et qui la défend contre « les auteurs prétendus excellens qui n'ont pas su voir une chose si claire, ou contre les ignorans qui ne peuvent rien supporter de nouveau. » En un mot et selon les paroles mêmes de Flourens, « on voit partout empreint, dans la description animée de Colombo, le cachet de l'originalité et de l'invention. »

Il faut ajouter que, dans ces passages du *de Re anatomica*, qui traitent de la circulation pulmonaire, l'auteur est plus exact, mieux informé et plus complet que Servet. A la vérité, sur la couleur du sang, ils s'expriment l'un et l'autre d'une manière ambiguë. On sait que le sang charrié par l'artère pulmonaire est le sang veineux ou sang noir qui va se revivifier dans l'organe respiratoire au contact de l'air et qui revient au cœur gauche à l'état de sang arté-

riel de couleur rouge vif; Colombo dit tout cela : ce sang de retour, il l'appelle : « léger, beau, éclatant de couleur (*floridus*); » Servet l'appelle : jaune-ardent, vermeil (*flavus*), expression que M. Chéreau a tort de trouver plus inexacte que celle de Colombo. Sur les autres points, l'avantage reste décidément au maître italien : la cloison, par exemple, qu'il déclare absolument étanche, Servet la croit encore capable de laisser transsuder quelque chose : il ne la ferme pas entièrement.

Les contemporains et les successeurs de Realdo Colombo ne s'y sont pas trompés : « C'est moi, disait l'anatomiste de Crémone, qui ai fait cette découverte. Cela était facile à constater; néanmoins personne avant moi ne l'a marqué par écrit : » les anatomistes de son temps ont dit comme lui. Dès 1556, Valverde lui attribuait nettement la doctrine de la circulation. Primerose de même, lorsque dans ses discussions avec Harvey, il reproche à l'anatomiste anglais de n'être que le copiste de Colombo, d'atténuer simplement ce que le Crémonais avait pensé. Mais Harvey lui-même, dont Flourens dit à tort qu'il ne cite personne, Harvey rend justice à Colombo. Il en parle plusieurs fois en le qualifiant de très savant et très habile, et lui accorde nettement la découverte de la circulation pulmonaire. Botal plus tard encore fait de même. A la fin du XVIIIe siècle, Haller et Baglivi reconnaissent, eux aussi, que Realdo Colombo a ouvert le premier le passage du sang par les poumons, et que le premier il a ainsi indiqué la circulation du sang.

C'est donc une iniquité manifeste de refuser à l'anatomiste de Crémone le mérite d'une découverte qui lui appartient et de le déposséder au profit d'un autre, fût-il aussi illustre et aussi cher à la mémoire de la postérité que Michel Servet. Et si maintenant nous cherchons les raisons de ce déni de justice, nous n'en trouverons toujours qu'une seule, toujours la même, cet argument brutal des dates. Le livre de Servet a paru en 1553. L'ouvrage de Colombo a paru en 1559, six ans après. On transporte ainsi à des temps qui ne la comportaient pas une jurisprudence qui est en vigueur de nos jours dans les procès de priorité : c'est la parole imprimée qui fait foi, et c'est la date de la publication qui décide. Au milieu du XVIe siècle, l'usage de l'imprimerie était moins ordinaire : les opinions des maîtres étaient répandues par leur enseignement, par les notes manuscrites de leurs élèves; un professeur aussi connu que Colombo n'avait pas de précautions à prendre contre les plagiaires. L'opinion qu'il soutenait relativement à la circulation dans le poumon pouvait être combattue, et elle l'était en effet, mais ne pouvait lui être dérobée. Aussi, n'est-ce qu'à la fin de sa vie, et en quelque sorte pour couronner sa longue carrière, qu'il songea à ras-

sembler ses doctrines dans un livre longuement médité. Telle fut l'origine de l'ouvrage *de Re anatomica.* — Colombo avait soixante-quatre ans lorsqu'il en commença l'impression en 1558. Il mourut brusquement avant qu'elle fût achevée, dans la seconde moitié de l'année 1559, et ce furent ses deux fils, Lazare et Phœbus, qui donnèrent les derniers soins à cette publication, préparée depuis plusieurs années, comme ils le disent eux-mêmes dans la dédicace qu'ils adressent au pape Pie IV.

On nous excusera d'avoir parlé si longuement de la découverte de la circulation pulmonaire : nous en avons donné par avance les raisons en rappelant qu'elle a sonné, dans la nuit où étaient plongées les sciences, l'éveil de la méthode expérimentale. Il y a un mot de plus à dire. Le procès qui se débat entre le théologien Michel Servet et le physiologiste Realdo Colombo n'intéresse pas seulement la personne des inventeurs, mais les conditions mêmes de l'invention. Il n'y a qu'une méthode qui mène à la vérité scientifique, c'est, comme l'a dit Newton, d'y beaucoup penser. Servet était plus préoccupé de la doctrine d'Arius et des deux Socin que de la physiologie du cœur et du poumon; et la théologie a fait à la fois sa célébrité et son malheur : Colombo, au contraire, a beaucoup pensé à la circulation pulmonaire et c'est lui qui l'a découverte.

II. — LA CIRCULATION GÉNÉRALE, — HARVEY.

La découverte de la circulation du sang dans le poumon entraîne presque nécessairement la connaissance de la circulation dans tous les autres organes, c'est-à-dire de la circulation générale. Mais, outre que la doctrine de Realdo Colombo ne devait pas s'établir sans difficulté, ses conséquences non plus ne devaient pas apparaître tout d'abord. Ni Colombo, ni Servet, ni d'autres ne les virent. Il fallut attendre près de soixante-dix ans avant que Harvey les mît dans tout leur jour. Nous pouvons être sobres de détails sur cette période. Elle a été racontée en Angleterre, en Allemagne, en Italie par les historiens de la physiologie, et en France par Flourens, Milne Edwards, Ch. Richet, et d'autres encore, dans des livres désormais classiques. Deux ou trois points essentiels en sont toutefois à reprendre.

Ce que Realdo Colombo avait découvert pour l'organe respiratoire se produit pour tous les autres. Chacun reçoit le sang venu du cœur par une artère divisée en nombreux rameaux et il le renvoie dans les racines et le tronc des veines. Il y a ainsi, pour chaque département du corps, une artère qui sert de voie d'aller et une veine qui sert de voie de retour. Entre ces deux vaisseaux principaux existe un réseau ininterrompu formé par les dernières divisions artérielles qui rejoignent les premières divisions vei-

neuses et s'abouchent avec elles. Il y a un moment où ces voies étroites et multipliées ne sont déjà plus des artères et pas encore des veines; elles forment un système indifférent, distinct par sa structure des artérioles vraies et des veinules vraies; cette sorte de chevelu qui enserre l'organe et le pénètre, c'est le réseau des capillaires. Ce nom d'ailleurs n'en donne qu'une image grossière : car les plus larges sont encore bien plus étroits que le cheveu le plus fin.

Le sang reste ainsi enfermé dans un ensemble de tuyaux qui n'offrent point de solution de continuité et qui ne permettent pas à ce liquide de s'extravaser dans les tissus. Il parcourt toujours dans le même sens cette canalisation qui, dans l'organisme, représente quelque chose d'analogue à la canalisation du gaz et de l'eau dans une ville. Parti du ventricule gauche par un conduit principal, l'aorte, qui fournit autant de branchemens qu'il est nécessaire pour tout alimenter, il revient ensuite au cœur droit par un canal principal, la veine cave, qui reçoit comme autant d'affluens les veines ou vaisseaux de retour des divers organes et en déverse le contenu dans le cœur droit. C'est là la grande circulation. Le sang ramené ainsi au cœur droit est envoyé par celui-ci aux poumons et, revenant au cœur gauche, il parcourt de nouveau le même circuit que nous venons de décrire. On voit par là comment les deux circulations, petite et grande, se joignent et se font suite.

A ces notions banales il faut ajouter quelques détails d'une égale banalité. Essayons donc de nous représenter en imagination un organe quelconque, avec son artère afférente, branche de l'aorte qui lui apporte le sang nourricier, la veine, branche de la veine cave qui le remporte au cœur, et entre les deux, le réseau capillaire qui réunit les dernières branches de l'artère aux premières divisions de la veine. Ce que l'imagination nous représente, nous pourrions le voir en réalité, si les tissus étaient assez transparens pour devenir visibles à toute profondeur, ou si notre vue était assez perçante pour distinguer des vaisseaux si ténus. Dans une telle hypothèse, il n'y aurait pas eu de difficulté à la découverte de la circulation du sang; Harvey n'aurait pas trouvé là matière à s'illustrer; il aurait suffi d'ouvrir les yeux pour apercevoir, en quelque sorte sur le vif, la circulation en action, le fait matérialisé. Or cette supposition n'en est pas une : c'est une pure réalité. Les physiologistes, aujourd'hui, en choisissant un organe assez mince pour être translucide, une membrane telle que le mésentère du lapin, la langue ou la palmure des doigts de la grenouille, n'ont point de peine à apercevoir, grâce au microscope, le sang chargé de corpuscules qui chemine de l'artère aux artérioles, aux veinules et enfin aux veines. Cette expérience a été faite pour la première fois en 1661 par Malpighi, le médecin du

pape Innocent XII, l'un des fondateurs de l'académie del Cimento ; elle se répète couramment et forme l'un des plus intéressans spectacles qu'il soit donné au naturaliste d'observer. L'épreuve sera moins saisissante, mais convaincante encore, si elle se fait d'une autre manière, non plus sur le vivant, mais sur le cadavre. On pourra, par un artifice anatomique, injecter dans l'artère un liquide qui s'y figera, une cire colorée, par exemple, et si l'on débite ensuite l'organe en tranches minces, l'examen microscopique permettra de voir la continuité de ce réseau, qui s'étend sans interruption de l'artère à la veine. C'est ainsi que procédait, vers l'année 1690, l'anatomiste hollandais Ruysch : il montrait par là, non plus la circulation en acte, mais la circulation au repos et, pour ainsi dire, cristallisée. Les admirables préparations de Ruysch excitèrent, en leur temps, une très vive curiosité : la plupart furent acquises après sa mort, en 1717, par le tsar Pierre le Grand. Le savant hollandais appliqua ses procédés d'injection à la conservation des pièces anatomiques et à la pratique des embaumemens. Il s'attira non-seulement parmi les médecins, mais aussi dans le public, une grande célébrité par la merveilleuse préparation de ces momies, qui, comme l'a dit Fontenelle, « prolongeaient en quelque sorte la vie, tandis que celles de l'ancienne Égypte n'avaient su prolonger que la mort. »

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIe siècle, le microscope, auxiliaire indispensable de ces expériences, n'était pas encore connu. Hans et Zacharias Jansen s'occupaient seulement à en construire les premiers exemplaires, encore trop grossiers d'ailleurs pour des observations si fines. Ce qu'il était impossible de montrer aux yeux, il fallait donc le montrer à l'esprit, il fallait le montrer par des expériences si claires, si convaincantes que leur certitude pût équivaloir au témoignage des sens. C'est ce que fit Harvey : ce fut là son œuvre, ou plus exactement c'est l'œuvre dont la postérité lui fait honneur et que lui-même s'est attribuée, lorsque, dans la préface de son livre, il disait : « Je suis seul à affirmer que le sang revient sur lui-même, contrairement à l'opinion générale admise et enseignée par un grand nombre de savans illustres. » Cette doctrine était-elle vraiment aussi personnelle et aussi originale que l'auteur le prétend ?

La plupart des Italiens qui ont écrit sur cette époque de la renaissance, si glorieuse pour leur patrie, se sont élevés avec énergie contre cette prétention du médecin anglais. Ils sont sévères pour Guillaume Harvey, aussi pour Michel Servet ; ils le sont pour tous les étrangers. Qu'on les consulte tous, depuis le plus ancien, Morgagni, jusqu'au plus récent, « l'anonyme de Bizzozero, » partout on retrouvera à des degrés divers la même passion.

C'est en Italie que G. Harvey vint faire ses études médicales,

vers l'âge de vingt ans. Il y séjourna quatre années, de 1598 à 1602. Il connut Césalpin, à Pise ou à Rome ; il étudia à Padoue sous Fabrice d'Acquapendente. Auprès de ces maîtres il puisa le goût des recherches et surtout l'exact sentiment de la méthode expérimentale. De retour en Angleterre, il devint membre du *College of physicians* en 1604, médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy en 1609, et, quatre ans plus tard, professeur d'anatomie au Collège royal. Bientôt après, et certainement avant l'année 1620, il commença d'enseigner publiquement la circulation devant ses élèves et devant ses collègues, et, comme il le déclare lui-même, il « la confirmait par des expériences directes, la complétait par des raisonnemens et des argumens et il la défendait dès lors contre les objections des plus illustres et des plus habiles anatomistes. » Après avoir ainsi préparé longuement les esprits à la hardiesse de sa doctrine, imitant en cela la conduite de Realdo Colombo, il se décida à publier le livre « que tous désiraient. » C'est en 1628 que parut le *Traité anatomique sur les mouvemens du cœur et du sang chez les animaux*, ce petit livre de cent pages qui est, selon Flourens, « le plus beau livre de la physiologie. »

Qu'y avait-il dans cet ouvrage que ne lui eussent appris les maîtres italiens? Rien d'essentiel, disent ses adversaires. Les découvertes véritables, si nous voulons les en croire, elles appartiennent à Realdo Colombo, qui reconnut le circuit du sang dans le poumon; à André Césalpin, qui enseigna la direction du courant dans les vaisseaux; à Jérome Fabrice, qui découvrit les valvules des veines. Pendant son noviciat médical en Italie, Harvey avait appris tout cela, et il ne s'en cache point, sauf en ce qui concerne Césalpin, dont il ne dit mot. Mais, dans son livre si court, il cite quatre fois Colombo en termes élogieux; il cite de même quatre fois Jérôme Fabrice, son maître, « très habile anatomiste et vénérable vieillard, » et il lui attribue d'avoir « d'abord décrit et représenté les valvules membraneuses des veines, » tandis que Riolan, en France, réclamait cette observation pour Jacques Dubois, plus connu sous son nom latinisé de Silvius, et que quelques auteurs, plus tard, devaient en faire honneur à Charles Estienne, le frère du célèbre imprimeur Robert Estienne. Or, sur ces trois notions repose tout l'édifice de la doctrine, et comme aucune d'elles n'est l'œuvre de Harvey, ses adversaires italiens ont cru pouvoir déclarer avec Zecchinelli que ce grand homme n'a été « que le démonstrateur et non l'inventeur de la circulation. »

En dépit de ces argumens d'une réelle valeur, la postérité a donné tort aux détracteurs de Harvey : de bons juges lui maintiennent la découverte de la circulation. Il faut essayer de comprendre

ce jugement, qui met en sûreté la gloire de l'anatomiste anglais. La question en vaut la peine. Ce n'est plus, en effet, les personnes qui sont en cause : c'est encore une fois la théorie de la découverte scientifique et ce que l'on pourrait appeler la psychologie de l'invention.

Tandis que les précurseurs de Harvey ont vu clair chacun en quelque endroit, s'égarant ensuite à toute occasion, lui, a vu clair partout. Toujours il a discerné la vérité, et il l'a en quelque sorte extraite du chaos où elle était mélangée à un nombre infini d'erreurs. Ainsi en est-il lorsqu'il parle du cœur, des artères, des veines. On sait aujourd'hui que le cœur est le point de départ ou le point d'arrivée de tous les vaisseaux. On l'ignorait encore vers la fin du XVIe siècle : le foie et le poumon, la tête même pour Césalpin, étaient regardés comme la principale source des veines. Le cœur est, suivant une définition courante, « un muscle creux qui fonctionne à la façon d'une pompe foulante, » c'est-à-dire un organe d'impulsion qui met en branle la colonne sanguine; il est aussi, grâce à ses valvules, un appareil de direction qui l'oblige à cheminer dans un sens toujours le même. Ces valvules ou clapets, disposées vers le milieu des cavités, divisent ainsi chacun des deux cœurs droit et gauche en deux chambres, l'oreillette en haut, le ventricule en bas. Les oreillettes reçoivent le sang des veines, les ventricules le chassent dans les artères. Les valvules, celles du cœur et aussi celles des vaisseaux dont nous parlerons dans un moment, Fabrice les a connues; il les appelait *ostioles* ou *petites portes*, mais il n'en a pas aperçu le rôle. Il ne comprit pas qu'il se trouvait en présence d'un mécanisme naturel très général. Toutes les fois qu'il s'agit d'imprimer une direction constante au cours d'un liquide quel qu'il soit, la nature recourt au même artifice : elle dispose à l'intérieur des canaux qui le renferment des replis placés en regard l'un de l'autre qui s'ouvrent comme les doubles portes d'une écluse; ces valvules s'écartent devant le courant qui suit la direction naturelle et lui laissent passage; au contraire, elles se rabattent, et, affrontant leurs bords, opposent un obstacle absolu au cours rétrograde du liquide qui tend à refluer. C'est ainsi que, dans chaque moitié du cœur, le sang marche toujours de l'oreillette au ventricule et qu'il est empêché de suivre la route inverse. Harvey ne s'y trompe point, et il s'attache sans hésitation à ces vues exactes. Il comprend que la veine cave amène le sang de toutes les parties dans l'oreillette droite et que celle-ci se dégorge dans le ventricule droit, qui pousse le sang noir dans le poumon. Revenu, après avoir traversé le circuit pulmonaire, dans l'oreillette gauche, le liquide, coloré d'une belle teinte vermeille, tombe ensuite dans le

ventricule, qui le chasse dans l'aorte, dans les artères, les capillaires, et enfin dans les affluens de la veine cave.

L'opération recommence alors. Sans trêve, sans interruption, depuis les premiers jours de la conception jusqu'à la mort, le cœur renouvelle le même travail entrecoupé, à raison de soixante-douze reprises environ par minute. Harvey voit tout cela, et il décrit avec exactitude les mouvemens du cœur, ces mouvemens si difficiles à saisir dont Fracastor disait qu'ils n'étaient « connus que de Dieu seul. » Ces notions sont pour nous d'une extrême simplicité ; pour les prédécesseurs de Harvey, elles étaient hardies, sinon entièrement nouvelles. Un naturaliste danois, Sténon, célèbre à d'autres titres, et qui, comme la plupart des savans de cette époque, était venu, lui aussi, s'éclairer aux lumières des écoles italiennes, avait bien compris les contractions et les relâchemens alternatifs du cœur : les systoles et les diastoles. Il les avait assimilés aux contractions et aux repos des muscles, et il avait déclaré que le cœur n'était autre chose qu'un muscle creux. En France, Jean Riolan, doyen de la faculté de Paris, aux environs de 1596, et César Bauhin, à Bâle, en 1605, avaient observé le jeu du cœur sur des animaux dont ils ouvraient la poitrine, et ils avaient distingué le mouvement de chacune des parties. Ils se trompaient seulement en pensant que ces quatre mouvemens se produisaient à des momens distincts. Harvey, par une observation plus fine, s'assura que les deux cœurs étaient synergiques et leurs contractions synchrones : les deux oreillettes entrent simultanément en action et tombent simultanément au repos ; de même les deux ventricules. En réduisant à deux actes, coupés de repos, la révolution du cœur qui, pour Bauhin et Riolan, se développait en quatre actes, le médecin anglais ne faisait que relever heureusement une erreur de détail. Le fait principal avait été bien vu par les savans qu'il rectifiait. Mais ceux-ci, relativement bien inspirés à propos de cette question particulière, retombent aussitôt en défaut ; ils ne comprennent rien à la circulation et Riolan même, se posant en adversaire résolu de Harvey, soutient contre lui une controverse célèbre. — Il s'en faut d'ailleurs que, sur ce point particulier où Sténon, Bauhin et Riolan ont tant approché de la vérité, ils fussent d'accord avec leurs contemporains. Certains conservaient les opinions d'Aristote, qui, dans un endroit, appelle le cœur « l'acropole » du corps, comparaison qui n'apporte pas grande clarté, et qui, dans un autre passage, considère cet organe comme l'origine des nerfs, opinion qui cette fois est décidément fausse. Quelques-uns, et Servet lui-même, le regardaient comme le siège de l'*esprit vital*, d'autres comme l'organe immédiat de l'âme, et presque tous comme le foyer de cette *chaleur innée* soufflée dans le corps des animaux avec la

vie même et qui échauffe toutes leurs parties. On voit quelle distance il y a de ces conceptions obscures à cette idée si claire et si vraie qui fait du cœur un appareil mécanique à la fois propulseur et directeur du sang.

Les artères, dans la théorie exacte de la circulation, conduisent le fluide nourricier du cœur aux parties : les veines le ramènent. Dans celles-ci, le courant gagne le cœur; dans celles-là, il le fuit. Connaître ces différences de direction, c'est connaître à peu près la circulation. Si l'on sait que le contenu de l'artère est charrié vers l'organe et que le sang de l'organe est charrié vers le cœur, on possède les deux tiers du circuit, et il suffit d'un faible effort d'imagination pour le reconstituer en entier. C'est là en quelque sorte le nœud de la question : la notion du cours du sang tient ici, relativement à la circulation générale, la même place que la notion exacte de la cloison pour le problème de la circulation pulmonaire. Or ce n'est point Harvey qui a établi la vérité à cet égard, ce sont ses deux maîtres, André Césalpin et Jérôme Fabrice d'Acquapendente.

La figure de Césalpin a plus d'un trait de ressemblance avec celle de Michel Servet, qui était né dix ans avant lui. Il est, comme Servet, théologien et philosophe en même temps que naturaliste, attaché à la secte des averroïstes comme l'autre à celle des ariens; il eut comme lui des démêlés avec l'inquisition, quoique la faveur du pape Clément VIII, dont il fut le médecin, ait protégé ses dernières années. Cependant, à l'inverse du personnage navarrais, il était plus attaché à la science qu'à la dispute religieuse et sa mémoire a été arrachée à l'oubli par d'immortels travaux botaniques. On a dit qu'avant Harvey, il avait compris la découverte de Realdo Colombo et qu'il avait su se l'approprier; longtemps il la répandit à Pise et à Rome, où il professa la médecine. Et voici maintenant que nous allons le montrer tout près de découvrir à son tour la grande circulation et de cueillir les palmes que la postérité a décernées à Harvey.

Il est évident, dans la vraie doctrine de la circulation, que, si l'on vient à oblitérer une artère en un point de son trajet, le sang que le cœur lui envoie s'accumulera au-dessus de l'obstacle ; il s'amassera au-dessous s'il s'agit d'une veine. L'observation se présente d'elle-même toutes les fois que l'on pratique la saignée du bras. On serre, en effet, un lien au-delà du coude, afin que les veines, se gonflant au-dessous de la ligature, deviennent plus saillantes et plus accessibles à la lancette. Or on saignait déjà avant Galien, depuis Hippocrate; on saignait beaucoup à la fin du XVIe siècle, et plus d'un médecin de cette époque eût mérité le

reproche de *pédant sanguinaire*, que Guy de La Brosse adressait à ceux de son temps. Riolan supputait que les Anglais et les Flamands possèdent environ 30 livres de sang, tandis que les Français n'en ont que 20, et il estimait qu'en cas de maladie, il n'y avait nul inconvénient à alléger les premiers de la moitié. Plus d'un, parmi ces redoutables praticiens, aurait pu réfléchir à la signification de ce gonflement de la veine qui se produit toujours au-dessous de la ligature et en conclure que le sang y circulait normalement de la périphérie vers le cœur. Mais les erreurs de l'esprit sont un bandeau pour les yeux et le fait passa inaperçu.

Ce fut Césalpin qui, entre 1571 et 1593, renouvela l'observation et, à ce propos, prononça le premier le mot célèbre de circulation. Mais nous devons dire que Flourens et, après lui, tous les historiens, sauf M. Turner, se sont exagéré la portée des conclusions de l'anatomiste italien. Il ne vit dans le retour du sang par les veines qu'un phénomène artificiel provoqué par la ligature; ce même reflux se produirait pendant le sommeil et chez les malades atteints de pneumonie. Et, sans compter qu'il crut à toutes les chimères d'Aristote : — le cœur siège de l'âme, les artères continuées par les nerfs au lieu de l'être par les capillaires, la cloison du cœur perméable, et d'autres encore, — on peut dire avec vérité que Césalpin ne comprit lui-même que peu de chose à l'observation dont il était l'auteur.

Deux ans avant que Césalpin eût publié cette observation fondamentale, Jérôme Fabrice d'Acquapendente l'avait éclairée par une découverte anatomique pleine d'intérêt. Il remarquait « avec une grande joie » que la plupart des veines possèdent des valvules qui s'ouvrent du côté du cœur et se ferment pour le sang qui tendrait à rétrograder vers les parties. Il vit ces replis membraneux, mais il n'en comprit point l'usage. S'il l'eût compris, il n'aurait plus éprouvé d'hésitation relativement à la direction du courant veineux; il aurait conçu que le sang des veines remonte au cœur, tandis que le sang artériel en descend : le circuit devenait évident.

Or, précisément dans ces voies où les initiateurs eux-mêmes hésitent, Harvey va droit : les expériences qu'il institue sont leurs expériences mêmes; mais, de plus qu'eux, il sait tirer la conclusion. Et voilà le rare mérite de Harvey, voilà son génie. Il faudrait choisir dans l'esprit de Colombo ce qu'il eut de vues justes, y joindre un Césalpin débarrassé de ses scories et un Fabrice expurgé, et, de ce mélange, composer une figure unique : ce personnage serait Harvey. Les maîtres italiens manquèrent de cet esprit de généralisation qui leur eût fait apercevoir le lien secret de leurs découvertes. Harvey, moins original dans le détail, possédait à un

haut degré cette faculté généralisatrice. Par un puissant effort de synthèse, il fit sortir des matériaux accumulés par ses prédécesseurs la doctrine de la circulation, qu'ils contenaient en effet. L'anatomiste anglais a d'ailleurs fourni d'autres exemples de cette heureuse alliance du talent d'observation et de l'esprit de système qui s'unissaient chez lui dans une si exacte mesure. Il a laissé un *Traité de la génération*, où, parmi beaucoup de faits nouveaux, se trouve formulée la célèbre proposition qui n'a été bien comprise que de notre temps : *Omne vivum ex ovo :* Tout être vivant sort d'un œuf. Cet aphorisme sert de légende à la gravure placée au frontispice de l'ouvrage, et qui représente Jupiter tenant dans ses mains les deux moitiés d'un œuf d'où sortent les différens types de l'animalité : une araignée, une sauterelle, un papillon, un poisson, un serpent, un crocodile, un oiseau, un daim et un enfant. Un autre ouvrage relatif à la *Reproduction des insectes*, n'a pas été conservé ; le manuscrit en fut brûlé, dit-on, lors du pillage de sa maison par la populace de Londres, ameutée contre l'homme qui était à la fois le médecin et l'ami du roi Charles Ier ; mais on ne saurait douter qu'il ne fût digne de ses aînés.

L'histoire de la découverte de la circulation du sang contient peut-être un enseignement qui mériterait d'être médité. Les règles qui conduisent les savans de notre temps et qui les portent à accorder plus d'importance à la plus petite découverte de fait qu'à aucun essai de synthèse s'en trouveraient un peu ébranlées. On peut concevoir qu'en dehors de ces travaux d'analyse, qui se multiplient comme une poussière, il y ait quelques tentatives d'un autre ordre encore dignes d'occuper une place honorable dans la science. Et il est permis de douter enfin que le plus petit fait vaille toujours une bonne idée, lorsque celle-ci sait se soumettre au contrôle de l'observation et de l'expérience.

III. — LES CIRCULATIONS LOCALES; LES NERFS VASO-MOTEURS.

Après cent ans de discussions, de controverses et de disputes, la doctrine de la circulation du sang fut définitivement acceptée. La lutte des circulateurs et des anticirculateurs, qui avait troublé si longtemps le monde des médecins, s'était apaisée, et la Faculté de Paris elle-même, dernier boulevard de la résistance, avait rendu les armes. En dépit de Riolan et de Gui-Patin, en dépit de Primerose et de Parisinus, et, plus bas enfin, en dépit de tous les Diafoirus de l'école, la vérité triomphait en même temps que la méthode expé-

rimentale : Harvey détrônait Galien. L'idée s'accrédita dès lors que, dans ce domaine de la physiologie, la découverte fondamentale étant faite et le filon principal épuisé, il n'y aurait plus de pépites, mais seulement des paillettes à recueillir. Les travaux de Claude Bernard, complétés par quelques contemporains, devaient faire mentir ces prévisions. Par les clartés inattendues qu'elle a jetées sur les mécanismes et sur le but même de la circulation, sur la nutrition et la chaleur animale, et enfin sur le système nerveux, la découverte des circulations locales et de leurs instrumens, les nerfs vaso-moteurs, a renouvelé la physiologie et révolutionné la pathologie elle-même.

Pour comprendre ce progrès important de la science contemporaine, il faut retourner de quelques pas en arrière et revenir à ces chercheurs de paillettes dont nous parlions tout à l'heure. Leurs trouvailles ne sont pas à dédaigner. La théorie de la circulation, fixée dans ses traits essentiels, restait à connaître dans ses mécanismes particuliers : il fallait, par des recherches attentives d'anatomie et par des expériences souvent difficiles et ingénieuses, déterminer la structure et le rôle de chaque partie. La matière fut divisée en cinq départemens principaux, et l'on étudia la constitution, les propriétés et le mode de fonctionnement du cœur, des artères, des veines, des capillaires et du sang lui-même. De tout ce travail scientifique qui a alimenté des publications considérables, on ne peut rappeler ici que les résultats essentiels et insister sur le caractère général qu'ils présentent. Dans la période qui s'étend de la fin du XVIIe siècle jusqu'au milieu du nôtre, les travaux sur la circulation présentent tous ce trait d'appartenir presque autant à la mécanique qu'aux sciences naturelles. Une pompe, le cœur ; des canaux, les artères et les veines ; des écluses et des clapets, les valvules ; un liquide en mouvement, le sang, dont les pressions aux différens points étaient mesurées au manomètre, et les vitesses avec l'hémodromètre : tel était l'appareil circulatoire. Il fallait, pour l'étudier, unir les connaissances de l'ingénieur hydraulicien à celles de l'anatomiste et du physiologiste. L'*iatro-mécanicisme* trouvait ici une application nécessaire.

On connaît cette doctrine dont Descartes avait posé les fondemens et formulé les principes. Les corps vivans et le corps humain sont des mécanismes : ce sont des machines montées, formées de rouages, de ressorts, de leviers, de pressoirs et de cribles, de tuyaux et de soupapes fonctionnant suivant les lois de la mécanique des solides et des liquides. Quant à l'âme, étrangère à ce qui se passe, elle assiste en simple spectatrice à ce qui s'accomplit dans le corps. Les

adeptes de Descartes, Borelli le Napolitain et son élève Bellini, Pitcairn, Stephen Hales et Bernoulli, étendirent et précisèrent les explications mécaniques des phénomènes vitaux. Mais le plus célèbre de ces iatro-mécaniciens ou iatro-mathématiciens, fut Boerhaave. Il poussa le principe à son exagération et par suite à sa ruine : pour lui, par exemple, la sécrétion des glandes se produisait par le jeu du pressoir et la chaleur animale par les frottemens des globules du sang contre les parois des vaisseaux. Les viscères étaient des cribles ou des filtres; les muscles, des ressorts; tous les organes, des instrumens mécaniques. Dans le domaine de la circulation, ces tendances trouvaient amplement à se satisfaire. On alla jusqu'à croire que le problème était mûr pour la mise en équation mathématique, et il ne serait pas impossible de trouver dans les recueils de cette science, par exemple dans les *Annales* de Gergonne, quelque mémoire inspiré par cette illusion. Pendant la première moitié du siècle, Poiseuille, en France, Volkmann et les frères Weber, en Allemagne, et de notre temps Vierordt, Ludwig, MM. Chauveau et Marey peuvent être regardés comme les continuateurs de cette école, qu'ils ont prolongée jusqu'à nous en conservant ce qu'elle avait de bon et en répudiant ses exagérations. On leur doit des études très soignées et très ingénieuses sur la mécanique circulatoire.

Brusquement, vers 1850, sous l'influence de Claude Bernard, la direction des idées tourna court, et la question se trouva replacée sur son véritable terrain. L'éminent physiologiste montra que les conditions mécaniques n'interviennent pas seules et qu'elles sont primées en toute occasion par des conditions vitales. Les vaisseaux sanguins ne sont pas des tubes inertes et élastiques soumis aux lois uniques de l'hydrodynamique : ce sont des canaux actifs et contractiles, animés par le système nerveux, qui peut à chaque instant modifier leur calibre et, par là, toutes les circonstances de la circulation, aussi bien la vitesse du sang que sa pression et son débit. En raisonnant comme s'ils étaient inertes et doués uniquement d'élasticité, on a accompli une œuvre utile sans doute, mais incomplète. L'œuvre est utile en ce qu'elle dissocie les deux facteurs pour étudier l'un d'eux isolément, méthode d'analyse que la science recommande dans tous les cas de ce genre; mais elle est incomplète en ce qu'elle néglige l'élément physiologique. Il est donc impossible, comme l'avaient cru les iatro-mécaniciens, de transporter brutalement à l'organisme vivant des résultats physiques que le jeu des nerfs, — c'est-à-dire de ce qu'il y a plus spécialement vital, — peut modifier à tout moment. En un mot, la circulation, que l'on s'habituait déjà à considérer comme la proie des forces mécaniques, fait retour à la pure physiologie. Tel est le sens de la révolution

accomplie par Claude Bernard et contenue dans la découverte des nerfs vaso-moteurs.

Il faut maintenant que le lecteur veuille bien nous suivre quelques momens avec attention au travers de cette mécanique circulatoire. Il est nécessaire de comprendre ce que les physiologistes nous ont appris sur la pression du sang, sur le pouls, et sur les caractères du courant sanguin dans les différens vaisseaux.

L'ensemble des artères, ou arbre artériel, représente une cavité remplie de sang, une sorte de vase ou de sac, de forme arborescente très particulière, très tourmentée, mais, au demeurant, un véritable sac. Ce sac vasculaire est distendu comme si l'on y avait refoulé une quantité de liquide plus grande que celle qui y trouverait naturellement accès. Il est dans la situation d'un ballon de caoutchouc qui, lorsqu'il est gonflé, enferme une quantité d'air incomparablement plus grande que lorsqu'il est à l'état naturel. Mais, pour que l'image soit tout à fait exacte, il faut nous représenter la paroi de ce ballon comme percée d'un grand nombre de petits orifices qui laissent fuir le gaz, de sorte que, pour le maintenir à son état de distension, on devra l'insuffler constamment. Le système des artères réalise ces conditions : à l'une de ses extrémités, il laisse fuir le sang dans les capillaires et les veines, et à l'autre extrémité, le soufflet du cœur, comme une autre Danaïde, le remplit sans relâche, en y refoulant le liquide qui s'en échappe sans cesse. Une sorte de balance s'établit entre ces pertes et ces gains, équilibre perpétuellement rompu et aussitôt rétabli. L'écoulement par les capillaires a lieu d'une manière continue; le remplissage par la pompe du cœur d'une manière intermittente et comme par à-coups successifs correspondant aux battemens, c'est-à dire aux contractions de cet organe. On conçoit bien alors que si l'on vient à blesser une artère, c'est-à-dire à perforer le sac en quelque point, le liquide jaillira avec une certaine force et sera projeté à une distance plus ou moins grande. La puissance d'effraction diminuera d'ailleurs à mesure que l'on s'éloignera du moment où le cœur s'est dégorgé dans l'artère, jusqu'au moment où il s'y dégorgera de nouveau. De là ces reprises et ces saccades qui se produisent dans le jet de sang qui sort d'une artère. On conçoit également que si l'on dispose sur cette ouverture artérielle un manomètre, c'est-à-dire un appareil capable de mesurer la pression qui s'opposera efficacement à la fuite du sang, l'instrument indiquera des variations périodiques de cette pression correspondant à toutes les circonstances de l'activité du cœur. Dans l'artère du bras, chez l'homme, cette pression artérielle s'élève à $0^m,12$ de mercure au moment de la

contraction ; elle s'abaisse ensuite à $0^m,11$ et remonte à $0^m,12$ au moment de la contraction suivante. Si, au lieu d'examiner la pression dans un point déterminé de l'arbre artériel aux différens instans d'une révolution cardiaque, on l'explore au même moment dans les différentes artères, on remarque ce fait que la pression est la plus forte et qu'elle présente les oscillations les plus étendues au voisinage du cœur, dans les gros troncs artériels, et au contraire qu'elle est constante et quatre fois moindre, en moyenne, à l'entrée du réseau capillaire. Ces notions ne présentent pas de difficultés réelles, et elles sont fécondes en applications.

Nous n'en signalerons qu'une seule, qui est relative au phénomène du pouls. C'est, comme l'on sait, la sensation de soulèvement que le doigt éprouve lorsqu'il comprime une artère contre un plan résistant, par exemple au poignet contre l'os de l'avant-bras, à la tempe contre l'os temporal, et chez les animaux, chez le cheval, par exemple, à la face, contre la ganache. Les anciens ne s'étaient pas mis en grands frais d'imagination à ce propos. Galien avait tout simplement doté les artères d'une *vertu pulsifique* qui n'est pas sans analogie avec la *vertu dormitive* de l'opium. Reprenons l'image du sac artériel distendu par le sang ou du ballon gonflé. Il est clair que si l'on vient à le presser en un point, le contre-coup se fera sentir partout. Or, au moment où le cœur fait pénétrer dans l'artère une onde sanguine, il produit précisément cette compression que nous avons supposée et qui retentit universellement ; le doigt explorateur est ainsi affecté dans sa sensibilité tactile qui révèle précisément le degré de pression que nous exerçons sur les corps ou que les corps exercent sur nous. L'artère se dilate au même moment, mais ce n'est pas ce changement de volume que le doigt peut apprécier ; il n'a point de sens pour cela : c'est la variation de la pression sanguine. Cette sensation a toutes sortes de nuances et les anciens médecins apportaient dans la détermination de ces nuances une certaine virtuosité : ils distinguaient le pouls fort, faible, plein, filiforme, rapide, lent, mou, capricant, dur et même duriuscule, comme dit le personnage de Molière. Aujourd'hui l'on charge un instrument enregistreur de recueillir ces indications d'une manière automatique et de les conserver fixées dans un graphique. C'est le sphygmographe de M. Marey.

Parmi la multitude de phénomènes dont les explications ont été données par les physiologistes circulateurs de notre époque, nous avons dû nous contenter d'en indiquer deux. On concevra facilement que la matière soit en quelque sorte inépuisable et l'on comprendra par ces deux exemples ce que nous avons voulu seulement montrer, c'est-à-dire la direction physique et méca-

nique que les études sur la circulation avaient prise et conservée depuis le temps de Harvey jusqu'au nôtre. Avec Claude Bernard, avec l'entrée en scène des nerfs vaso-moteurs, le spectacle va changer.

Des différens départemens de l'appareil vasculaire si l'on demandait celui qui présente le plus d'importance, — c'est-à-dire pour lequel tous les autres sont faits, — il ne faudrait répondre ni par le cœur, ni par les artères, ni par les veines : il faudrait nommer le système capillaire. Le sang, en effet, est destiné à nourrir les parties, à les ravitailler de toutes les provisions qu'ils consomment, et à emporter leur déchets. Or il ne peut remplir ce rôle qu'au niveau des capillaires. Partout ailleurs l'épaisseur et l'imperméabilité des parois l'empêchent d'entrer en communication avec les élémens de l'organisme disposés autour des vaisseaux. Au contraire, le chevelu de ces petits vaisseaux est si fourni, leur nombre est tellement multiplié qu'il n'est, pour ainsi dire, pas d'élément anatomique qui ne soit en relation avec quelqu'un d'entre eux. L'anatomiste hollandais Ruysch, frappé du nombre immense de vaisseaux que ses injections faisaient apparaître dans les organes, put croire que les capillaires étaient les élémens mêmes de l'organisme. Cela revient à dire que le corps de l'animal serait un territoire si bien doté de voies de communication qu'il n'y aurait plus de place pour les champs et les cultures. Une erreur si singulière, commise à propos de ce réseau, doit, tout au moins, nous donner une idée de son extrême richesse. Ces vaisseaux si nombreux sont en même temps très minces, ils ont des parois si fines et si perméables, qu'elles permettent, sans rupture et sans solution de continuité, le passage des liquides par imbibition, ou osmose, des particules vivantes extérieures jusqu'au sang et du sang à chaque particule. Cet échange, c'est la *nutrition*, c'est le phénomène objectif de la vie.

On comprend d'après cela quel est le but de la circulation. Harvey raconte, dans sa seconde réponse à Riolan, que beaucoup d'anticirculateurs combattaient sa découverte parce qu'ils ne pouvaient concevoir à quoi eût servi une pareille fonction; ils lui reprochaient de n'en pouvoir faire connaître ni les causes efficientes ni la cause finale. Aujourd'hui pareil embarras n'existe plus. On sait que la circulation n'est pas faite pour elle-même; elle n'est pas, comme l'on disait autrefois, le caprice d'une nature artiste; comme toutes les fonctions, elle a pour raison d'être unique de permettre la nutrition des élémens anatomiques, c'est-à-dire leurs échanges avec le milieu extérieur. Un élément anatomique situé loin du tube digestif où s'élaborent les liquides nourriciers, loin encore du poumon par où pénètre l'oxygène, le *pabulum vitæ*, et qui n'aurait point de

décharge pour ses déchets, ne pourrait pas vivre si le sang ne venait le ravitailler et le débarrasser.

La circulation générale existe donc pour la nutrition des parties, des élémens et des organes : les circulations locales président à leur fonctionnement, elles règlent l'activité spéciale à chacun d'eux, l'exaltent ou la restreignent, et sont ainsi placées en quelque sorte aux sources mêmes de toute manifestation vitale. Les physiologistes ont vérifié que lorsqu'un organe entre en jeu, le cours du sang s'y accélère, et ils ont formulé cette loi que : la suractivité fonctionnelle y coïncide avec la suractivité circulatoire limitée. C'est au moment où le muscle travaille qu'il se remplit de sang et s'échauffe, et lorsque une glande se met à sécréter, on observe de même que la circulation s'y exagère et que les vaisseaux élargis permettent un afflux sanguin plus abondant; et inversement, l'organe inactif s'anémie, devient pâle et froid, révélant ainsi l'état languissant de la circulation. Le cerveau lui-même, instrument de facultés supérieures, n'échappe pas à cette subordination : l'intelligence, la sensibilité et toutes les fonctions psychiques s'assoupissent dans l'organe anémié; au contraire, lorsque l'activité cérébrale s'exalte, les vaisseaux s'injectent et le sang afflue avec plus d'abondance ou circule avec plus de rapidité.

Ces variations circulatoires qui surviennent dans les organes, suivant leur état d'activité ou de repos et suivant leur état normal ou pathologique, jouent le rôle le plus important dans la production des manifestations vitales. C'est la circulation locale qui domine la phénoménalité vivante. La circulation générale, telle qu'elle est connue depuis Harvey, n'exerce ici, lorsqu'on pénètre au fond des choses, qu'une influence secondaire. Si quelque mécanisme ne permettait à chaque organe de régler selon ses besoins sa circulation et, par suite, son activité, tous s'exalteraient au même moment et dans la même mesure, tous ensemble rentreraient au repos. Le moteur cardiaque, lançant dans des canaux inertes un courant toujours identique à lui-même, aurait seul le gouvernement de la vie, et toutes les parties, simultanément actives ou paresseuses, feraient de l'organisme une sorte de machine rigide absolument différente de ce qu'elle est en réalité. La notion des circulations locales y rétablit l'élasticité indispensable au jeu de cette admirable mécanique. Chaque organe, chaque élément possède sa circulation indépendante du circuit général, sa nutrition spéciale, son fonctionnement distinct de celui du voisin, son activité circulatoire et, par conséquent, son activité vitale n'est pas liée à celle de tous, mais, suivant les circonstances, à celle de tel ou tel d'entre eux; par là se trouvent réalisées les synergies qui constituent les fonc-

tions, alliances continuellement variables des diverses parties de l'organisme temporairement unies pour un but commun.

Cela revient à dire qu'il y a, dans l'appareil circulatoire, autre chose encore à considérer que les quatre grandes divisions des artères, des veines, des capillaires et du cœur, qui réalisent la circulation générale. On y doit reconnaître autant de circonscriptions particulières qu'il y a d'organes. Ces sortes de circuits dérivés, branchés sur le circuit principal, capables de régler eux-mêmes leur consommation, — comme tel ou tel établissement industriel est maître de puiser dans la canalisation commune les quantités de gaz et d'eau appropriés à ses besoins, — ces départemens distincts de la grande circulation, ce sont les *circulations locales*.

Par quel artifice chacun des départemens peut-il s'isoler du circuit général et comment, à d'autres momens, peut-il établir avec lui de larges communications? La réponse est simple : c'est par le jeu des nerfs vaso-moteurs et des muscles des vaisseaux. Il existe autour des petites artères une tunique musculaire formée de fibres disposées en anneau. Lorsque ces fibres se contractent, elles resserrent le vaisseau et diminuent son calibre quelquefois jusqu'à l'effacement. C'est en quelque sorte un robinet qui se ferme plus ou moins complètement; selon que son ouverture sera plus ou moins grande, on conçoit que le débit sanguin pourra varier de toutes les façons et se proportionner à toutes les nécessités. Deux sortes d'agens sont préposés au maniement de cet appareil d'obturation : l'un fait contracter les muscles vasculaires et restreint, en conséquence, le calibre; il ferme le robinet du branchement qui relie l'organe à la grande canalisation : c'est le nerf vaso-constricteur; l'autre agent a une fonction tout opposée; il ouvre la porte au sang en relâchant l'anneau vasculaire : c'est le nerf dilatateur. Ces puissances antagonistes président aux circulations locales, et, par suite, à la nutrition et au fonctionnement des parties.

Ces nerfs d'une espèce si singulière étaient inconnus avant l'année 1851 ; on n'avait encore, à cette époque, qu'une idée très vague des mécanismes que nous venons de décrire à grands traits. Xavier Bichat, au commencement du siècle, et Stilling, un peu plus tard, avaient pu en soupçonner l'existence. Claude Bernard vint changer ce soupçon en certitude. Il découvrit les instrumens nerveux des circulations locales et les mit en évidence par une expérience tellement simple qu'on peut la croire l'une des plus faciles de la physiologie. Elle est aujourd'hui classique et se répète dans tous les cours. L'expérience de Claude Bernard fut complétée par M. Brown-Sequard, et les noms de ces deux physiologistes resteront attachés dans l'avenir à cette importante conquête de la science. La question d'ailleurs

— on en peut faire en passant la remarque, — est essentiellement française. Après Claude Bernard et M. Brown-Sequard, c'est M. Vulpian qui a contribué par ses recherches à l'étendre et à la préciser : d'autres physiologistes, plus récemment, y ont appliqué leurs efforts.

De tous ces travaux réunis résulte une œuvre claire, simple, et d'un profond intérêt pour l'intelligence des phénomènes de la santé et de la maladie. Il y eut même un moment où la doctrine vaso-motrice jouit dans le monde médical d'une popularité comparable à celle qui accueille aujourd'hui la théorie microbienne. On expliquait à peu près tous les troubles de l'organisme par les modifications fonctionnelles des nerfs vaso-moteurs. La fièvre, les inflammations, les hémorragies, les dyspepsies, les grandes névroses, le tétanos, le diabète, l'albuminurie, l'action des poisons et celle des médicamens, tous ces états pathologiques et tous ces phénomènes thérapeutiques étaient attribués uniquement à une perturbation de l'appareil vaso-moteur. En écartant les exagérations qui sont inséparables de la première application pratique de toute grande découverte, il reste encore au système vaso-moteur une part considérable dans le fonctionnement de l'organisme sain ou malade. La doctrine vaso-motrice établit une relation entre les deux grandes fonctions de la Circulation proprement dite et de l'Innervation ; elle rattache le système des vaisseaux au système des nerfs, et il est naturel qu'en éclairant la théorie du mouvement du sang, elle ait apporté aussi d'utiles éclaircissemens à la physiologie nerveuse. Il en faut développer un exemple.

Il est très remarquable que les premières études sur les vaso-moteurs aient eu pour effet d'ébranler et même de ruiner la célèbre conception de Xavier Bichat sur les deux vies et les deux systèmes nerveux et que les derniers travaux aient eu pour résultat, au contraire, de restaurer cette grande idée et de l'assurer désormais en lui apportant la consécration de l'expérience. C'est dans ses *Recherches sur la vie et la mort* que Bichat a exposé avec ampleur ce système indiqué déjà dans son *Traité des membranes*. — Bornant uniquement ses considérations à l'animal supérieur, à l'homme, il l'observe successivement actif et endormi. Pendant le sommeil, les organes continuent silencieusement leur besogne habituelle; le cœur et les vaisseaux, l'estomac et l'intestin, le poumon et les glandes poursuivent leur office ; toutes les parties travaillent sourdement; le corps se nourrit, s'entretient, se développe, grandit, cicatrise ses plaies ; l'animal conçoit et est fécondé ; tout cela sans qu'il en soit averti par aucune perception ou qu'il y intervienne par aucune volonté. C'est là ce que Bichat appelle la *vie organique ou végétative*, ensemble des fonctions de nutrition ; c'est la façon d'être du fœtus

inclus dans les organes maternels ; c'est, au degré près, la manière de vivre de l'arbre, de la plante. — L'animal éveillé continue de posséder cette modalité vitale. Mais d'autres phénomènes viennent s'y joindre. Le monde extérieur agit sur lui et son action est perçue par l'exercice de la sensibilité ; il réagit sur le monde extérieur par le mouvement volontaire ; et, entre ces termes extrêmes de la perception et de la volonté, se déroule le tableau tout entier des actes psychiques. Sensibilité, intelligence, volonté et mouvement qu'elle commande, voilà tout un ordre de phénomènes, une seconde vie, qui fait totalement ou partiellement défaut chez la plante et qui chez l'animal se surajoute à l'automatisme végétatif : c'est là la *vie animale*, ensemble des fonctions de relation. A cette double modalité président deux appareils directeurs différens : deux systèmes nerveux. Le système nerveux de la vie animale est formé de la moelle et du cerveau avec les nerfs qui en émanent : c'est l'appareil *cérébro-spinal*. Le système nerveux de la vie de nutrition est le *grand sympathique*, avec sa double chaîne ganglionnaire et ses filets nerveux anastomosés en réseaux.

Cette conception éminemment simple, formulée d'ailleurs d'une manière trop absolue, devint promptement classique. Elle a été inscrite pendant longtemps au seuil de la physiologie comme une sorte d'axiome. Mais, entre 1850 et 1860, la conception de Bichat, la distinction des deux vies, et particulièrement celle des deux systèmes nerveux qui en était la pièce maîtresse, disparut de la physiologie et se trouva reléguée, avec tous les autres systèmes et avec les doctrines éteintes, dans les archives de la science passée. Cet événement était dû précisément aux notions que venait de révéler l'étude des nerfs vaso-moteurs.

Claude Bernard avait fait connaître en 1851 ses mémorables expériences. Elles avaient été inspirées par le désir de soumettre à l'épreuve l'idée de Bichat, à savoir que le sympathique préside à la nutrition, et, comme la nutrition des parties, échappe encore à toute mesure directe, Claude Bernard, employant un détour, prétendit l'apprécier par la production de chaleur qui l'accompagne. Les phénomènes de calorification sont, en effet, intimement liés aux actes nutritifs, et ceux-ci, dans l'hypothèse de Bichat, étant sous la dépendance du grand sympathique, la section ou la paralysie de ce nerf devait entraîner à la fois des modifications dans la nutrition et dans la température des organes qu'il anime. Claude Bernard choisit donc comme champ d'exploration une branche de ce nerf qui se rend à la tête, facilement abordable parce qu'elle est superficiellement située dans son trajet au niveau du cou, et que l'on appelle *le cordon cervical du grand sympathique*. Il

sectionna ce nerf et il vit dans les régions de la tête qui correspondent à la distribution de cette branche, et dans celles-là seulement, une augmentation de température vraiment extraordinaire. Cet accroissement de chaleur s'accompagne d'une dilatation extrême des vaisseaux et s'explique, ainsi que le montra M. Brown-Sequard, par le déplacement du sang chaud des parties profondes répandu subitement dans les parties superficielles de la tête. L'excitation artificielle du sympathique par l'électricité, en rendant à ce nerf son activité, en l'exagérant même pour un instant, détermine un changement inverse. Les mêmes régions qui tout à l'heure avaient montré une suractivité circulatoire et calorifique, qui etaient rouges, tuméfiées, sillonnées de vaisseaux sanguins élargis, deviennent pâles, rétractées et froides maintenant que le sang cesse d'y affluer. L'excitation du nerf avait contracté les vaisseaux, diminué leur calibre, et par suite leur débit. Les physiologistes se mirent à l'œuvre et ce qui avait été fait pour ce segment du sympathique et pour cette région de la tête fut fait pour tous les autres segmens et étendu à tous les autres départemens de l'organisme. Le grand sympathique apparut alors comme le nerf moteur général des vaisseaux et son nom même devint synonyme de nerf vaso-constricteur. L'un des deux instrumens nerveux des circulations locales était connu.

L'autre, le nerf vaso-dilatateur, l'antagoniste du précédent, celui qui ouvre largement les voies que celui-ci tend à fermer, fut découvert en 1858 par le même physiologiste. Il en reconnut un seul, désigné par les anatomistes sous le nom de corde du tympan. Les recherches de MM. Lépine, Vulpian et d'autres contemporains aboutirent à en signaler quelques autres. Mais, et c'est là le premier point qu'il faut exactement noter, on n'en put d'abord constater la généralité : le petit nombre que l'on trouvait était restreint à une région toujours la même, la région de la tête. C'est seulement dans ces toutes dernières années que des recherches conduites par M. Morat et nous-même ont étendu à l'organisme tout entier l'existence de cette catégorie d'instrumens nerveux. En même temps, un résultat plus important se dégageait de ces recherches, et il est précisément relatif à la doctrine de Bichat, à laquelle il nous faut maintenant revenir.

On avait cru que les premiers nerfs vaso-dilatateurs étaient indépendans du grand sympathique : ils semblent, en effet, appartenir aux nerfs crâniens, c'est-à-dire au système cérébro-spinal. C'était là un coup redoutable porté à la doctrine de Bichat et qui parut devoir d'abord en consommer la ruine. Voici, en effet, que la principale des fonctions organiques, la circulation et, par contre-coup,

la nutrition même, tombaient sous la dépendance directe, non plus du sympathique, mais du système de la vie animale. La systématisation fonctionnelle établie dans les attributions des deux systèmes nerveux s'écroulait sous l'effort de l'expérience. Et c'est précisément ce moment, vers 1860, qui marque la décadence de la conception des deux systèmes nerveux. Mais, sur ce point, l'expérience du lendemain devait infirmer l'expérience de la veille. Nous avons montré que les agens dilatateurs appartiennent, en réalité, au sympathique au même titre que les nerfs constricteurs. A cet égard, le système sympathique, dont la définition s'élargit, est un *système mixte* ou un *système double* contenant à la fois les deux catégories d'instrumens nerveux capables de régler le cours du sang, aussi bien ceux qui l'activent que ceux qui le ralentissent. L'unité de l'appareil nerveux circulatoire, tout à l'heure rompue, se rétablit : dans toutes ses parties, il ressortit au système de la vie de nutrition, au nerf de la vie organique ou involontaire.

Il serait facile de prouver que la conception de Bichat et de Buffon, — car elle remonte jusque-là, — loin d'être inutile à la science, a rendu, au contraire, d'éminens services dans l'ordre de la recherche plus encore que dans l'ordre des explications, et que, pour l'avoir méconnue, beaucoup d'expérimentateurs sont tombés dans des erreurs qu'elle leur eût épargnées. Qu'il suffise de dire, puisque aussi bien c'est le dernier résultat qui se rattache à l'histoire de la circulation, que cette doctrine des deux vies et des deux systèmes nerveux, appuyée sur des expériences et des faits, développée et précisée dans ses détails, doit reprendre dans la physiologie contemporaine le rang et la place qu'elle a toujours mérité de garder. Cette acquisition récente vient clore la troisième période de l'histoire de la circulation. A considérer la longue suite d'efforts que nous avons racontés et les succès qui les ont couronnés, on pourrait croire que cette histoire est finie et que le problème est résolu. Nous le dirions nous-mêmes si nous ne savions que dans les sciences de la nature rien ne finit jamais, et que chaque découverte n'est que l'introduction à quelque découverte nouvelle que l'avenir tient en réserve.

A. Dastre.

LA

SITUATION DE LA VITICULTURE

EN 1884

On peut aisément caractériser notre situation financière en disant que, depuis déjà trop longtemps, à mesure que les dépenses augmentent, les ressources diminuent, et sans que rien fasse malheureusement entrevoir le terme de cette série d'années difficiles. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les documens publiés par les soins de MM. les ministres des finances et du commerce pour concevoir de bien légitimes appréhensions. Nous voyons d'un côté les importations étrangères atteindre pour bien des articles des chiffres plus élevés que nos exportations, et les droits perçus par l'état sur les mutations foncières rester en dessous des évaluations fondées sur une marche normale des affaires. La France s'appauvrit donc : telle est, en quatre mots, la situation générale, et si nous descendons dans les détails, les documens comparatifs émanés du ministère du commerce nous permettent de constater un écart considérable entre les importations et les exportations des matières alimentaires.

Parmi ces matières alimentaires que nous exportions jadis, et que nous sommes aujourd'hui réduits à importer, nous voyons le vin tenir le premier rang. Ne s'agit-il ici que d'une série de mauvaises récoltes? Malheureusement non, et s'il nous restait des illusions à ce sujet, les statistiques du ministère de l'agriculture seraient là pour nous les enlever. Nous y trouvons, en effet, que sur une superficie totale de 2,415,896 hectares, plantés en vignes avant l'invasion du phylloxera, 763,799 hectares de vignobles ont disparu

teurs; il se montrait en un mot un homme d'affaires accompli.

Dira-t-on que c'est là un mérite secondaire, en ce sens qu'il dérive d'autres, qu'il accompagne successivement ou le talent de l'administrateur ou la science de l'économiste? Ce serait une grande erreur, de nombreux exemples ont démontré que l'esprit des affaires est d'une espèce à part, *sui generis*, allié souvent à des contraires et étranger aussi à des aptitudes analogues. Relégué dans sa sphère propre, il détermine les phénomènes que nous avons remarqués à la louange de notre pays, il explique comment le commerce de la France, son industrie, son marché des valeurs mobilières, se montrent si prudens dans leurs combinaisons, si prompts à faire honneur à leurs engagemens, si peu aventureux dans leurs écarts; il reste l'expression ou, pour mieux dire, le symbole de notre bon sens; appelé à s'exercer sur un théâtre plus élevé, l'esprit des affaires est celui qui signale les bons ministres des finances. Dans l'assemblée nationale, plus d'un de ceux qu'on appelle hommes d'affaires en remplirait dignement le rôle; en Angleterre, le parlement en compte un grand nombre parmi ses membres, Robert Peel en a offert le type accompli. Était-il nécessaire de citer ces noms illustres pour marquer l'intérêt d'une étude dont le sujet spécial pourrait à première vue paraître dénué d'attrait? Outre que nul ne reste étranger aux intérêts matériels dont il s'agit, le tableau du mouvement général des esprits à notre époque ne serait certainement pas complet, si, à toutes les manifestations de la science moderne, au développement des voies de communication, à l'extension du crédit public, on n'ajoutait pas la description du lieu où se négocient les signes représentatifs de la richesse publique et privée, l'appréciation des procédés et des hommes par qui en a lieu l'échange. Hommes, procédés, organisation matérielle, tout en France et à Paris surtout semble mériter une estime particulière; l'empressement des étrangers en témoigne, et il n'a jamais été plus grand que depuis nos malheurs. Aucun gouvernement en effet ne croit aujourd'hui pouvoir se passer de notre marché pour émettre un emprunt d'état, aucune institution étrangère ne se sent en possession de la confiance publique si ses titres n'ont pas entrée à notre Bourse. Alors que notre puissance a reçu sur d'autres points une si cruelle atteinte, jamais notre crédit matériel et moral n'a été plus apprécié, nos mœurs financières plus honorées. Pourquoi cette contradiction apparente, et d'un côté ce résultat si favorable? Il en existe des causes multiples, des causes générales et spéciales; l'organisation du parquet de Paris est l'une de ces dernières.

BAILLEUX DE MARISY.

LES PROGRÈS

DE

L'ASTRONOMIE STELLAIRE

« Qu'est-il nécessaire à l'homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lorsqu'il ignore ce qui lui est avantageux dans sa vie, durant le nombre des jours de son pèlerinage et dans le temps qui, comme l'ombre, passe? ou qui pourra lui indiquer ce qui après lui doit arriver sous le soleil? » A ces paroles de l'Ecclésiaste répond en nous l'insatiable curiosité qui nous pousse à franchir les limites de l'étroite prison terrestre pour sonder l'espace sans bornes où le système solaire flotte comme un îlot perdu dans l'océan.

Les dimensions de cet îlot nous sont connues, les astronomes en ont depuis longtemps levé le plan et dressé la carte topographique; il ne s'agit plus aujourd'hui que de corriger les détails, de compléter l'inventaire du menu peuple d'astéroïdes, de comètes, de bolides, qui remplit les espaces interplanétaires, et d'étudier plus à fond la nature intime des corps célestes qui forment la tribu solaire. Depuis la découverte de Neptune, qui a doublé l'aire du domaine soumis au soleil, il n'est guère probable qu'il reste encore à trouver quelque grosse planète de cette importance. Les lois de Newton, appliquées aux mouvemens des planètes, se vérifient tous les jours, et, grâce surtout aux travaux de M. Le Verrier, nous approchons du moment où les moindres circonstances de ces mouvemens pourront être calculées à l'avance avec une précision comparable à celle des observations elles-mêmes. Dès lors il nous est loisible de tourner nos regards avec une plus grande liberté d'esprit vers les régions lointaines des étoiles, que depuis tant de siècles nous contemplons comme du haut d'une échauguette, osant à peine jeter dans ces profondeurs vertigineuses la sonde du raisonnement mathématique.

Les lois de la gravitation universelle s'appliquent à ces myriades de soleils comme au pauvre petit système qui nous a été assigné pour séjour; la vive lumière des étoiles comme la faible lueur des nébuleuses sont de même essence que les rayons qui émanent d'une source terrestre, et dont une expérience de laboratoire nous révèle les propriétés. Les calculs de la mécanique céleste aussi bien que les subtiles méthodes de l'optique peuvent donc nous fournir toute sorte de révélations sur ces mondes lointains. Nous verrons comment chaque jour apporte des données nouvelles sur la distance des étoiles, sur les mouvemens de translation dont elles sont animées, sur les orbites qu'elles décrivent les unes autour des autres, enfin sur la constitution intime et le mode de formation probable de ces univers, que la science rapproche de nous en jetant un pont sur des abîmes qui semblaient infranchissables.

I.

On peut se faire une idée de l'isolement du monde solaire au milieu des espaces peuplés d'étoiles par une comparaison avec des étendues qui nous sont familières. Supposons l'orbite de Neptune représentée par l'enceinte de Paris, l'orbite de la terre occupera au centre de cet espace une aire à peu près égale à celle de la place de la Concorde, et la distance de l'étoile la plus rapprochée de nous, — Alpha du Centaure, — sera figurée par une longueur de plus de 30,000 kilomètres, c'est-à-dire par le chemin que fait un navire qui va du Havre en Chine par le cap Horn. Or l'étoile dont il s'agit ici est exceptionnellement près de nous; celle qui la suit immédiatement dans l'ordre des distances, — la 61e du Cygne, — est déjà deux fois plus éloignée, et toutes les autres qui ont été examinées jusqu'à ce jour sont en général situées à des distances beaucoup plus considérables. Voilà donc l'étendue de la mer sans rivages où flotte l'archipel solaire, et voilà l'éloignement des premières îles étrangères à notre système. Et ce sont de pareilles distances qu'il faut estimer par deux visées prises de deux points opposés de l'orbite de la terre; pour rester dans notre comparaison, c'est comme si de deux coins de la place de la Concorde on braquait deux lunettes sur le feu d'un phare situé bien plus loin de nous que la Chine. En effet, c'est la différence des directions où nous voyons une étoile à deux époques opposées de l'année, quand la terre passe d'une extrémité à l'autre de son orbite, qui nous fait connaître la distance où cette étoile se trouve de nous. La moitié de cette différence est ce qu'on appelle la *parallaxe annuelle* de l'étoile. C'est absolument de la même manière, c'est-à-dire par deux directions observées des deux extrémités d'une *base* de longueur connue, que l'on fixe la

position d'un objet terrestre lorsqu'on fait un levé topographique.

La disproportion évidente entre la faible longueur de la base d'opération dont on dispose et la distance prodigieuse des objets qu'il s'agit de viser, l'intervalle qu'il faut laisser s'écouler entre les mesures pour obtenir des écarts appréciables, ce sont là des circonstances qui compliquent singulièrement le problème des parallaxes annuelles. Les distances, dans les cas les plus favorables, surpassent quelque cent mille fois l'étendue de la base, et les écarts d'où il faut les déduire sont de simples fractions de seconde, qui le plus souvent sont noyées dans les erreurs d'observation. Aussi pendant bien longtemps la détermination des parallaxes stellaires n'a-t-elle donné que des résultats illusoires.

Les premières tentatives qui aient été faites dans cette voie remontent à Copernic; l'apparente fixité des étoiles était une objection assez grave contre le mouvement de translation de la terre dans l'espace, et l'illustre astronome polonais espérait l'écarter en constatant qu'en réalité les positions des étoiles éprouvaient de petites variations périodiques. L'imperfection de ses moyens d'observation ne lui permit pas d'atteindre son but. Tycho lui-même, en observant régulièrement la polaire avec des instrumens beaucoup plus précis, ne parvint pas à découvrir la moindre inégalité dans les distances de cet astre au zénith d'Uraniborg. Il fut réservé à Picard de constater le premier avec certitude des variations de ce genre, sans qu'il pût, il est vrai, les expliquer.

L'abbé Picard, prieur de Rillé, était un des esprits les plus ingénieux de son siècle; il eût sans aucun doute inauguré l'ère de l'astronomie de précision et de mesure, s'il avait eu les mains libres pour agir, et si son crédit eût égalé celui du brillant Cassini, qu'il avait eu le malheur de faire appeler d'Italie lorsqu'on cherchait un directeur pour l'Observatoire de Paris. La venue de Cassini en France a été une calamité pour la science, car le remuant Italien fit reléguer au second plan le savant profond et modeste dont il eût suffi de mettre à exécution les projets pour assurer à la France la gloire d'avoir tracé à l'astronomie d'observation ses véritables voies. On dédaigna ses avis, et, pendant que Cassini éblouissait la cour par ses faciles découvertes, l'Angleterre prit les devans, et l'observatoire de Greenwich, fondé quelques années plus tard (en 1676), prit son essor entre les mains de Flamsteed et de Bradley, et s'éleva sans peine au premier rang.

L'abbé Picard mourut en 1682. Quelques années plus tard, Flamsteed entreprit à son tour d'observer régulièrement la Polaire avec un quart de cercle muni d'une lunette, et il constata les mêmes inégalités qui avaient déjà frappé l'astronome français, mais sans savoir plus que celui-ci les expliquer. Il avait d'abord cru que ses

observations serviraient à fixer la parallaxe annuelle de la Polaire, mais il dut bientôt se convaincre que les différences d'environ 40 secondes qu'il avait trouvées entre les distances zénithales des mois de juin et de décembre ne pouvaient s'expliquer par le simple changement de position de la terre ; il eût fallu pour cela que ces différences eussent été observées, non pas de juin à décembre, mais de mars à septembre. Enfin Bradley, à l'aide d'une série d'observations qu'il avait entreprises à Kew, près de Londres, avec Molyneux, réussit à déterminer la loi de ces inégalités périodiques et à en donner l'explication : elles sont dues principalement au phénomène que l'on appelle l'*aberration de la lumière*, et qui dépend non de la distance, mais de la direction des astres. Plus tard Bradley reconnut encore d'autres variations qui ont pour cause un balancement de l'axe terrestre, déjà soupçonné par Newton, qui a reçu le nom de *nutation*. Les inégalités dues à la nutation sont moins sensibles et ont une période beaucoup plus longue que celle de l'aberration.

Le phénomène de l'aberration, tel que le conçoit Bradley, est tout à fait analogue à cette illusion d'optique qui, à travers les vitres d'un wagon de chemin de fer en marche, nous fait paraître obliques les filets d'eau perpendiculaires formés par les gouttes de pluie. Le mouvement du train, qui se déplace pendant le temps que les gouttes d'eau mettent à atteindre le sol, nous trompe sur la direction réelle des filets liquides, parce que notre point de vue change sans cesse. C'est ainsi que la vitesse de translation de la terre, en se combinant avec la vitesse des rayons lumineux, a pour effet de changer légèrement la direction apparente où nous voyons les astres, car pendant le temps que les rayons mettent à parcourir la longueur du tube de la lunette, la terre se déplace d'une quantité appréciable. La vitesse de la terre dans son orbite n'est à la vérité qu'un dix-millième de la vitesse de la lumière (1), mais elle suffit pour imprimer aux rayons une déviation qui peut aller à 20 secondes d'arc, et, comme cette déviation se manifeste en sens contraire à deux époques différentes de l'année, il en résulte des différences totales de 40 secondes.

Les déplacemens considérables que l'aberration de la lumière fait subir à tous les astres dans le cours d'une année en leur faisant décrire une sorte d'ellipse autour de leur position moyenne, ces déplacemens tout à fait irrécusables sont une preuve manifeste du mouvement de translation de la terre autour du soleil. Bradley avait donc fourni la démonstration à laquelle Copernic avait dû re-

(1) La terre avance dans son orbite avec une vitesse moyenne de 30 kilomètres par seconde, tandis que la vitesse de la lumière est de 300,000 kilomètres en nombres ronds.

noncer; mais en découvrant ainsi ce qu'il n'avait point cherché, il se voyait de nouveau glisser des mains le problème des parallaxes annuelles. Sa découverte expliquait *trop bien* les anomalies que les meilleurs instrumens permettaient alors de saisir dans les positions des étoiles fixes : les observations, corrigées des effets de la nutation et de l'aberration, ne présentaient plus d'écart qu'on pût attribuer à un effet de parallaxe, et qui permît de calculer la distance d'une étoile.

Il ne faut pas perdre de vue ici que toutes les observations astronomiques sont affectées de petites erreurs qui dépendent des saisons, et dont les causes principales sont l'influence variable de la température sur les diverses parties de l'instrument, les changemens de la réfraction atmosphérique, et en général les conditions différentes où se trouve l'observateur à des époques différentes de l'année. Ces influences, plus ou moins sensibles suivant les procédés d'observation dont on fait usage, sont extrêmement gênantes lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur numérique de petits écarts qui ont également pour période l'année; le plus souvent les deux ordres de perturbations se confondent au point qu'il est impossible de les séparer. Les sources d'erreurs de cette nature sont devenues un souci des plus graves pour l'astronome à mesure que les instrumens se sont perfectionnés. Il en résulte que, depuis qu'on a trouvé le moyen de mesurer les centièmes de seconde, il est plus difficile que jamais de faire de bonnes observations; tous les efforts se concentrent sur la détermination de quantités que l'on négligeait autrefois comme infiniment petites, et les causes d'erreurs et d'incertitudes se sont aggravées dans une effrayante proportion.

Les méthodes d'observation qui sont le moins sujettes aux influences à période annuelle sont les comparaisons micrométriques par lesquelles on détermine la situation relative de deux étoiles voisines; mais aussi elles ne peuvent donner que les différences des parallaxes de ces étoiles. Herschel s'engagea dans cette voie en choisissant pour ses comparaisons des couples formés de deux étoiles voisines de grandeurs très différentes; en supposant la plus faible beaucoup plus éloignée de nous et par suite plus *fixe* que la plus brillante, on devait ainsi arriver à constater les écarts de cette dernière à peu près comme si elle eût été rapportée à un repère immobile. Cette hypothèse se trouva assez peu justifiée, car tout au contraire deux étoiles voisines et d'éclat très différent forment le plus souvent un couple physique et sont par conséquent à la même distance de l'observateur. Herschel n'eut bientôt plus de doute à cet égard. Au reste, comme dans le cas de Bradley, cette découverte valait celle qu'il ne fit pas : renonçant à déterminer les parallaxes, pour lesquelles d'ailleurs ses micromètres n'étaient pas

encore assez parfaits, il continua de compléter ses fameux catalogues d'étoiles doubles.

Divers observateurs reprirent, au commencement de ce siècle, la recherche des distances de quelques-unes des étoiles les plus brillantes; nous ne nous arrêterons pas au détail de ces tentatives, qui ne furent point couronnées de succès. La question entra dans une phase nouvelle quand Fraunhofer eut porté les appareils micrométriques des grands instrumens à une perfection inconnue jusqu'alors. William Struve, à Dorpat, et Bessel, à Kœnigsberg, résolurent à peu près en même temps de faire l'épreuve des instrumens qu'ils venaient d'acquérir en abordant de nouveau le problème dont la solution semblait fuir et se dérober à mesure qu'on tentait d'en approcher. Struve choisit la brillante étoile Véga, qu'il se mit à comparer assidûment à une petite étoile voisine de 11e grandeur. Bessel préféra une étoile peu brillante d'aspect, mais que l'on soupçonnait déjà de se déplacer d'une manière sensible, — la 61e du Cygne, comme la désignent les astronomes; il en détermina les positions successives par rapport à deux étoiles voisines de 10e grandeur. Le résultat qu'il obtint fut une parallaxe de 37 centièmes de seconde; Struve de son côté trouva pour Véga une parallaxe d'un quart de seconde.

Pour évaluer les distances des étoiles, les mesures itinéraires usuelles sont vraiment des étalons dérisoires; le diamètre de l'orbite terrestre, qui vaut 300 millions de kilomètres, devient lui-même trop petit pour cet usage. Lorsqu'il s'agit d'arpenter l'univers, on compte par *années de la lumière*, comme sur la terre on accuse les heures de route; l'unité de distance est le chemin qu'un rayon lumineux fait dans l'espace d'une année. Une parallaxe d'une seconde d'arc indique une distance égale à 206,000 fois la distance du soleil, et représentée par 3 années et 3 mois de la lumière. Une parallaxe d'une demi-seconde correspond à une distance double, et ainsi de suite.

Les observations de Bessel avaient été faites à l'aide de l'*héliomètre*, appareil ingénieux inventé par Bouguer vers 1750, mais considérablement perfectionné par Fraunhofer. Qu'on se figure une lunette à deux objectifs mobiles comme deux yeux qui pourraient s'écarter ou se rapprocher l'un de l'autre; chacune des deux lentilles forme une image de l'objet que l'on vise, et, selon la position relative des lentilles, ces images paraîtront séparées ou bien coïncideront pour n'en former qu'une. Si maintenant, au lieu d'une seule étoile, on en a deux dans le champ de l'instrument, on peut manœuvrer de façon à faire coïncider une des deux images de la première avec une image de la seconde, et la vis micrométrique accuse alors la distance angulaire des deux astres. Ce moyen per-

met de mesurer les petites distances avec une prodigieuse précision. Fraunhofer avait simplifié l'appareil de Bouguer en se contentant d'un seul objectif coupé par le milieu, dont les deux moitiés peuvent glisser l'une devant l'autre, ce qui équivaut à l'emploi de deux objectifs distincts. La perfection des instrumens construits par cet opticien et l'habileté éprouvée d'un observateur tel que Bessel étaient certes des garanties sérieuses de l'exactitude du résultat obtenu. Un astronome non moins célèbre, M. Peters, avait d'ailleurs observé la même étoile à Poulkova, et ses propres mesures s'accordaient à merveille avec celles de Bessel. En 1853, une nouvelle confirmation vint encore corroborer la confiance qu'inspirait la parallaxe en question : un astronome anglais, Johnson, avait trouvé un chiffre assez peu différent (0,42 de seconde) à l'aide de l'héliomètre dont l'observatoire d'Oxford venait d'être doté. On ne fit donc pas d'abord grande attention au résultat qu'annonça l'année suivante M. Otto Struve, l'éminent directeur de l'observatoire de Poulkova, dont les mesures prouvaient que la parallaxe de Bessel devait être augmentée de moitié et portée à 52 centièmes de seconde; mais les recherches de M. Auwers ont mis hors de doute que ce dernier chiffre est seul exact, et que, chose bizarre, les observations de Bessel se partagent nettement en deux périodes, dont la première donne une parallaxe trop petite et la seconde un nombre qui diffère à peine de celui de M. Struve. Il n'était pas sans utilité de raconter les péripéties par lesquelles a passé la recherche de cette parallaxe, — la mieux connue de celles qui ont été déterminées jusqu'à présent, — car elles montrent combien sont ardus les problèmes sur lesquels s'exerce aujourd'hui la sagacité des astronomes. Sans compter les premiers essais infructueux tentés par Arago et par Lindenau dès 1812, puis par Bessel lui-même en 1815, cette parallaxe a depuis quarante ans occupé cinq des premiers astronomes de notre temps, et malgré tant d'efforts on n'est encore arrivé qu'à expliquer par des hypothèses les causes du désaccord de leurs résultats.

En adoptant comme la plus sûre la détermination de M. O. Struve, on aurait pour la 61e du Cygne une distance que la lumière met 6 ans 1/2 à franchir. La même distance est assignée par M. Winnecke à une autre étoile assez faible. L'étoile la plus rapprochée de nous paraît être jusqu'ici Alpha du Centaure, pour laquelle Henderson et Maclear, qui se sont succédé à l'observatoire du Cap, ont trouvé une parallaxe d'environ 1 seconde, qui correspond à 3 ans. On a essayé le même calcul pour une quarantaine d'étoiles : il nous suffira de dire que la distance de la brillante étoile Véga, d'après Johnson et O. Struve, serait représentée par 22 ans, celle de Sirius par 16 ans, celle de la Polaire, d'après M. Peters, par 36 ans. Ce sont

là les limites entre lesquelles se rencontrent les distances qu'on a pu mesurer. Si prodigieuse que soit la vitesse de la lumière, c'est encore un messager boiteux pour les routes de l'univers : les dernières nouvelles qu'elle nous apporte des étoiles sont toujours vieilles d'au moins trois ans.

Pour avoir une idée quelconque de la grandeur réelle des intervalles qui nous séparent des étoiles les plus lointaines, on a dû recourir à des considérations fondées sur ce principe, qu'en général l'éclat des étoiles diminue à mesure que la distance augmente. Les étoiles de première grandeur occupent en quelque sorte le premier plan, les classes suivantes s'échelonnent comme les plans successifs d'un paysage. Dans cette hypothèse, et en partant de certaines données empiriques sur la distribution des étoiles au firmament, M. Peters a trouvé que la distance moyenne des étoiles de première grandeur équivaut à 16 ans, celle des étoiles de seconde grandeur à 28 ans, et ainsi de suite. Pour les étoiles les plus faibles que puisse encore distinguer dans certains cas une vue perçante (7e grandeur) on aurait une distance de 170 ans. Les étoiles télescopiques forment les classes suivantes, dont le nombre n'est limité que par la puissance des lunettes. Pour distinguer les étoiles de la 16e grandeur, il faut déjà des instrumens d'un pouvoir optique exceptionnel. Ces astres sont certainement à des distances qui dépassent 5,000, peut-être 10,000 ans.

Il est bien entendu que ces évaluations ne représentent que des moyennes, d'autant plus exactes qu'elles portent sur un plus grand nombre d'étoiles; elles supposent, comme tous les calculs de statistique, que les différences individuelles se compensent et disparaissent lorsqu'on opère sur des nombres très considérables. Il s'ensuit que le résultat le moins exact sera celui qui se rapporte à la première grandeur, qui ne comprend que seize ou vingt étoiles d'ailleurs très différentes d'éclat. Sirius par exemple, qui devrait être classé hors de pair, émet six fois plus de lumière que Véga ou Arcturus, qui sont pourtant comptées parmi les plus brillantes des étoiles de premier ordre. La distance de Sirius, déduite de la parallaxe de cet astre, s'accorde assez bien avec la distance moyenne de la première classe; mais d'autres étoiles que l'on range dans la même classe sont peut-être beaucoup plus lointaines que ne l'indique cette distance moyenne et doivent leur éclat à un rayonnement exceptionnel. D'un autre côté, Alpha du Centaure, qui est de la première grandeur, et même de petites étoiles comme la 61e du Cygne, sont beaucoup plus près de nous : il y a donc bon nombre d'exceptions individuelles ; mais on peut les négliger quand les évaluations portent sur des milliers d'individus. Le nombre des étoiles contenues dans les six premières classes, qui comprennent

à peu près toutes celles qu'on peut d'ordinaire distinguer à l'œil nu, dépasse à peine 5,000 pour le ciel entier, et sous nos latitudes on n'en aperçoit guère que 4,000; mais le nombre total de celles qu'on discerne à l'aide des meilleurs télescopes peut être porté à plus de 80 millions. Lorsqu'on opère sur de pareils nombres, la statistique marche d'un pas assuré, et les résultats moyens méritent une certaine confiance.

Où sont maintenant les bornes de l'univers? Quelles sont les distances au-delà desquelles nul regard humain n'a pu sonder les abîmes de l'espace? Aux limites de la visibilité se trouvent ces points lumineux à peine perceptibles dans lesquels se résolvent certaines nébuleuses observées avec les télescopes de William Herschel ou de lord Rosse. En tenant compte de la puissance de pénétration de ses grands télescopes, Herschel estime qu'il a pu distinguer des étoiles situées à des distances qui surpassent plus de 2,000 fois la distance moyenne des étoiles du premier ordre. Parmi les nébuleuses non résolubles en amas d'étoiles, qui malgré la faiblesse de leur lumière deviennent encore visibles parce qu'elles occupent une certaine surface, il y en a probablement un grand nombre qu'on peut supposer beaucoup plus éloignées : quelques-unes gravitent à des distances qui surpassent 3,000 ou 4,000 fois celle de Sirius. Ainsi l'œil, en pénétrant dans les profondeurs du ciel, atteint des régions d'où la lumière met 60,000 ans à nous parvenir; je ne parle même pas de certaines estimations de W. Herschel qui reculent les nébuleuses les plus faibles à plus de 2 millions d'années. Les nébuleuses que nous croyons apercevoir dans une certaine direction s'y trouvaient donc il y a quelques centaines de siècles, mais rien ne nous prouve qu'elles y soient encore, et nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'elles sont devenues; les rayons qu'elles émettent aujourd'hui, — si tant est qu'elles existent toujours, — n'arriveront à la terre que dans un avenir lointain. A mesure que s'accroîtra le pouvoir optique des lunettes, nous réussirons sans doute à découvrir des témoins encore bien plus anciens de l'existence de la matière. En attendant, n'est-ce pas un fait digne d'occuper les méditations des philosophes, que le télescope nous permette à toute heure de nous reculer de cent siècles et de plonger nos regards dans la création antédiluvienne, qui continue d'être visible après avoir peut-être cessé d'exister? Car les images de tout ce qui a été cheminent toujours dans l'éther infini.

II.

Les petits déplacemens qui résultent des parallaxes annuelles sont des oscillations périodiques que les étoiles nous paraissent

accomplir autour de leurs positions moyennes et qui leur font décrire des ellipses microscopiques où se reflète en petit l'orbite que la terre parcourt autour du soleil. Ces oscillations ne changent donc en rien la place que l'astre occupe réellement dans le ciel. Il en est de même des oscillations apparentes qui ont pour cause l'aberration de la lumière ou la nutation de l'axe terrestre : ces écarts périodiques ne dépendent que du mouvement de l'observatoire flottant à bord duquel nous voyageons autour du soleil; on en tient compte par un calcul très simple, et les catalogues d'étoiles n'en renferment plus de trace. Eh bien ! si on compare deux catalogues dressés pour des époques un peu distantes l'une de l'autre, il se trouve toujours que les positions des étoiles, rapportées aux mêmes repères fixes, ne s'accordent pas.

Les différences qui restent sont en moyenne d'une dizaine de secondes pour cent ans, ce qui fait un dixième de seconde pour l'espace d'une année; elles représentent ce que les astronomes appellent les *mouvemens propres* des étoiles. On conçoit que des variations aussi faibles ne se dégagent pas nettement des séries d'observations qui n'embrassent qu'un petit nombre d'années. On n'a pu les reconnaître avec certitude que depuis qu'il est devenu possible de comparer entre eux des catalogues séparés par des intervalles de cinquante ou même de cent ans. Le point de départ et la base de toutes les recherches sur les mouvemens propres sont toujours les observations de Bradley, qui nous font connaître, avec une précision vraiment extraordinaire pour l'époque, les positions de plus de 3,000 étoiles. Ces positions, calculées pour l'année 1755, ont été publiées par Bessel sous ce titre : *Fondemens de l'astronomie, déduits des observations de l'incomparable Bradley.* La seconde étape est marquée par le célèbre catalogue de 47,000 étoiles, fondé sur l'*Histoire céleste* de Lalande, auquel il faut ajouter les 10,000 étoiles du ciel austral déterminées par Lacaille pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance ; puis viennent ces inventaires rapides d'une région limitée du ciel qu'on appelle des *zones :* les zones de Bessel, d'Argelander, de Lamont, tant d'autres qui ont précédé la révision générale du ciel que depuis quelques années se sont partagée les observatoires des deux mondes. Ces relevés sommaires ne comportent pas, cela se comprend, une très grande précision du lieu observé de chaque étoile; ils permettent en revanche de dresser des cartes célestes très complètes où les étoiles sont inscrites à leurs places et classées par ordre de grandeur. La précision est au contraire le but principal des déterminations qui se font chaque jour dans les grands observatoires, comme Greenwich, Paris, Poulkova, et dont les résultats sont *catalogués* à des intervalles réguliers. Peut-être arrivera-t-on à concilier la rapidité

avec la précision quand les procédés photographiques auront été assez perfectionnés pour être appliqués à la reproduction des groupes d'étoiles. Il paraît que M. Rutherfurd, en Amérique, a déjà obtenu dans cette voie des résultats très satisfaisans qui font espérer que le problème sera bientôt résolu.

Les mouvemens propres qui ont été constatés par la comparaison des catalogues sont en général des déplacemens progressifs qui augmentent d'une manière continue avec le temps. Quelquefois ils sont affectés d'inégalités périodiques qui révèlent soit une parallaxe annuelle, soit une orbite à longue période que l'étoile décrit autour d'un foyer d'attraction voisin ; même dans ce cas on constate en outre un mouvement progressif. Que signifient ces mouvemens propres rectilignes et continus? Ce sont évidemment les indices différentiels d'un immense tourbillon qui emporte aussi bien notre système solaire que les mondes les plus lointains vers des régions inconnues. « Supposons un instant, dit Humboldt, qu'un rêve de l'imagination se réalise, que notre vue, dépassant les limites de la vision télescopique, acquière une puissance surnaturelle, que nos sensations de durée se contractent de manière à comprendre les plus grands intervalles de temps de même que nos yeux perçoivent les plus petites parties de l'étendue : aussitôt disparaît l'immobilité apparente qui règne dans les cieux. Les étoiles sans nombre sont emportées, comme des nuages de poussière, dans des directions opposées, les nébuleuses errantes se condensent ou se dissolvent, la voie lactée se divise par places comme une immense ceinture qui se déchirerait en lambeaux; partout le mouvement règne dans les espaces célestes, de même qu'il règne sur la terre en chaque point de ce riche tapis de végétation dont les rejetons, les feuilles et les fleurs présentent le spectacle d'un perpétuel développement. »

La détermination des mouvemens propres est un des problèmes les plus intéressans, mais aussi l'un des plus délicats de l'astronomie moderne. On n'a encore pu trouver qu'une soixantaine d'étoiles qui se déplacent de plus d'une seconde par an, et dans la grande généralité des cas le mouvement annuel est beaucoup plus petit. Des quantités aussi faibles sont nécessairement difficiles à mesurer. Les petites différences qu'on désigne sous le nom de mouvemens propres sont souvent un mélange inextricable de variations réelles et d'erreurs d'observation ou de réduction, d'autant plus difficiles à débrouiller que les variations sont ici du même ordre ou même plus petites que les erreurs : les mailles du filet sont en quelque sorte trop larges pour les arrêter. Ce qui est triste à dire, c'est que les erreurs sont peut-être une fois sur deux des fautes de transcription ou de réduction, qui n'ont point pour excuse la hâte avec

laquelle il faut noter les rapides instans du passage d'un astre aux fils de la lunette. Cela prouve que, si on entoure les observations de toutes les précautions désirables, les soins apportés à la confection des catalogues ne sont pas toujours proportionnés à la valeur des observations : il en résulte que certains catalogues fourmillent d'erreurs qui ont causé bien des méprises et des déceptions en faisant croire à de grands changemens dans le ciel qui finalement se sont expliqués par une faute de calcul. Ce n'est pas tout : les observations les mieux faites montrent encore des différences plus ou moins fortes qui dépendent des circonstances locales, des saisons et des heures de la journée, du tempérament de l'observateur et de ses habitudes comme de sa disposition momentanée : on dirait que mille piéges sont tendus autour de lui pour l'empêcher d'approcher de la vérité absolue. Les curieuses expériences de M. Wolf sur les *erreurs personnelles* ont prouvé que très peu de personnes voient les phénomènes au moment précis où ils se produisent; presque toujours la perception est en retard de quelques fractions de seconde. Toutes ces causes réunies font qu'avant de confronter deux catalogues d'étoiles il faut en étudier pour ainsi dire les défauts et les qualités, et c'est un travail que fort heureusement M. Auwers a déjà entrepris pour les catalogues les plus importans.

Grâce à ce triage préalable, la comparaison des observations modernes avec les anciennes pourra conduire à des résultats plus dignes de confiance, et la recherche des mouvemens propres sera sans doute bientôt étendue à toutes les étoiles cataloguées, ce qui n'est pas peu dire. Jusqu'à présent, on s'est contenté d'examiner à ce point de vue quelques milliers d'étoiles. Les mouvemens propres les plus forts se remarquent dans les étoiles les plus rapprochées de nous, et peuvent aller à 7 ou 8 secondes par an; mais en général il ne s'agit, comme on l'a déjà vu, que de quelques fractions de seconde. Toutefois ces déplacemens si peu sensibles en apparence sont les indices de mouvemens d'une rapidité vertigineuse en raison des distances où nous les observons. C'est ainsi qu'un navire que nous voyons à l'horizon, ou un nuage qui passe sur nos têtes à une grande hauteur, nous paraît presque immobile tandis qu'il se déplace en réalité avec une vitesse considérable; il suffit de le regarder avec une lunette d'approche pour que cette vitesse, dissimulée par l'éloignement, reparaisse aussitôt.

Pour calculer la vitesse de translation réelle qui correspond à un mouvement propre observé, il faut necessairement connaître la distance absolue de l'étoile en question. Cette condition est remplie pour un certain nombre d'étoiles dont les positions varient d'une manière assez rapide; ainsi nous savons que la 61e du Cygne, qui a un mouvement propre de 5 secondes, a une parallaxe d'une demi-

seconde, et on peut en conclure qu'elle se meut dans l'espace avec une vitesse de 50 kilomètres : c'est plus de cent fois la vitesse d'un boulet de canon.

Pour les étoiles douées d'un mouvement propre exceptionnel qui les isole des groupes où on les rencontre, il n'est guère douteux que ce déplacement apparent n'indique un mouvement réel de ces astres ; il n'en est plus de même lorsque des régions entières montrent un mouvement propre plus ou moins uniforme. Là on peut se demander si cette lente progression n'est pas une illusion d'optique tout comme les oscillations périodiques des étoiles qui ont pour cause la révolution de la terre autour du soleil, et si elle n'est pas la conséquence d'un mouvement de translation du système solaire tout entier dans l'espace. En effet, si le soleil avec son cortége de planètes est emporté dans une course rapide vers un point donné du ciel, les étoiles situées dans cette direction sembleront s'écarter à mesure qu'il s'en rapprochera, tandis qu'au point opposé du ciel, dont il s'éloigne, les étoiles se resserreront de plus en plus. Il en résultera comme un courant général qui entraîne insensiblement toutes les étoiles du point d'arrivée vers le point de départ de la trajectoire solaire. Or un pareil mouvement doit se révéler au moins dans les positions déterminées à cent ans d'intervalle.

Fontenelle, aussi bien que Bradley, avait entrevu la possibilité d'un mouvement de translation du soleil; mais c'est Lalande qui paraît avoir formulé le premier cette hypothèse d'une manière parfaitement nette. Il fait remarquer que la rotation du soleil, qui nous est révélée par les révolutions des taches, suppose déjà par elle-même l'existence d'un mouvement de translation, attendu qu'elle n'a pu être produite que par une impulsion communiquée hors du centre, qui a dû selon toute probabilité déplacer en même temps le centre lui-même. Les deux mouvemens, de rotation et de translation, ne s'observent presque jamais l'un sans l'autre. La théorie fait donc prévoir *a priori* que le soleil doit se mouvoir lui-même dans une orbite que, pour une certaine durée de temps, il sera permis de considérer comme une ligne droite. L'observation a-t-elle justifié cette hypothèse?

William Herschel ne craignit pas d'aborder le problème de front en examinant les mouvemens propres des étoiles dont les positions étaient déjà assez bien connues pour qu'il pût espérer d'en fixer avec certitude les variations séculaires. Sa tentative fut couronnée de succès : dès 1783 il put annoncer que le système solaire marche vers un point déterminé de la constellation d'Hercule. La certitude de ce résultat fut d'abord contestée par Biot, Bessel et d'autres astronomes; mais les recherches récentes, fondées sur des bases beau-

coup plus solides, n'ont fait que le confirmer en rectifiant seulement la position du point vers lequel marche le soleil. M. Otto Struve a tenté d'évaluer d'une manière approximative la vitesse de ce mouvement de translation; d'après ses calculs, elle serait de 7 kilomètres par seconde. Ce chiffre, déduit de données qui ont été depuis rectifiées, est sans doute beaucoup trop faible. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que la rapidité avec laquelle notre système est emporté dans l'espace est probablement du même ordre que les vitesses orbitaires des planètes.

Le mouvement d'ensemble du système solaire est donc désormais un fait acquis; ce mouvement se reflète, par une illusion d'optique, dans les positions apparentes des étoiles, et les changemens séculaires de ces positions nous permettent de connaître la direction dans laquelle nous sommes entraînés. Pourtant cet effet de perspective ne rend compte que d'une faible partie des changemens constatés : après avoir fait la part du déplacement apparent qui pour chaque étoile résulte de notre propre mouvement, on trouve encore dans la plupart des cas des variations progressives ou périodiques qui dénotent un déplacement réel de l'étoile elle-même. Tantôt ce sont des astres réunis en groupes qui décrivent les uns autour des autres des orbites dont nous pouvons avec le temps reconnaître la forme et les dimensions; tantôt ce sont les lentes étapes d'un voyage qui emporte l'étoile vers des régions inconnues.

De bonne heure on s'est demandé si tous ces mouvemens n'avaient pas un centre commun, si tout l'univers visible ne tournoyait pas autour d'un soleil central. Le philosophe Kant a voulu voir dans Sirius cet astre-roi. Plus tard M. Argelander a fait une tentative pour résoudre la question par le calcul. Après avoir déterminé, à l'aide des mouvemens propres de 537 étoiles, le point du ciel vers lequel marche notre système, il s'est demandé si, en défalquant des mouvemens propres connus ce qui n'est qu'un reflet de la translation du soleil, il ne trouverait pas des résidus révélant un mouvement général des systèmes stellaires. Le résultat de son calcul a été que probablement les astres tournent tous ensemble autour d'un point situé dans la constellation de Persée; cependant l'incertitude des données qui servaient de base à son travail ne lui permettait de présenter ce résultat que sous toutes réserves, comme une simple hypothèse.

Un astronome d'un tempérament plus aventureux, M. Mædler, entreprit alors de résoudre le problème sans se rendre un compte exact des difficultés qu'il cache. Jean-Henri Mædler, qui est mort cette année à l'âge de quatre-vingts ans, s'était d'abord fait connaître par la belle carte topographique de la lune qu'il publia en 1836 avec Wilhem Beer, frère aîné de Meyerbeer. En 1840, il avait

succédé à W. Struve comme directeur de l'observatoire de Dorpat, où il consacra ses efforts pendant vingt-cinq ans à la détermination des mouvemens propres des étoiles, jusqu'au jour où un affaiblissement de la vue le força de prendre sa retraite. Son titre de gloire, à ses yeux du moins, était sa découverte du soleil central, qui devint plus tard simplement un « groupe central. » Renonçant en effet à chercher un astre plus gros et plus massif que tous les autres, dont la puissante attraction domine l'univers visible, Mædler se contente de cette hypothèse, que les étoiles décrivent leurs orbites autour d'un point qui est leur centre de gravité commun, mais qui n'est pas occupé par une masse prépondérante. Dans ce cas, dit-il, les vitesses orbitaires doivent augmenter à mesure qu'on s'éloigne du centre commun. Le contraire aurait lieu, s'il y avait un soleil central dominant tout le ciel : les vitesses, considérables pour les étoiles voisines, iraient en diminuant à mesure qu'on s'éloignerait du foyer d'attraction. Comme il n'existe dans le ciel aucun point de ce genre autour duquel on ait remarqué des mouvemens propres très prononcés, il est évident que l'hypothèse d'un soleil central doit être abandonnée. Au contraire l'existence d'un centre de gravité pour ainsi dire immatériel, centre des mouvemens propres des astres visibles, mérite d'être discutée. Le tort de Mædler a été de croire qu'il l'avait prouvée.

Le groupe qui reste immobile au milieu du tourbillon général, Mædler le trouve dans la constellation des Pléiades, où les étoiles se pressent autour de la brillante Alcyone « comme les poussins autour de la poussinière. » Comparant les observations de Bradley aux déterminations très précises de Bessel, il montre que les mouvemens propres atteignent ici à peine 6 centièmes de seconde par an, et qu'ils sont exactement dirigés comme ils le seraient, si ce groupe était en réalité immobile dans l'espace (1). Alcyone, qui est le centre du groupe, marquerait aussi le lieu du centre de gravité universel. Traçant autour de ce point des zones concentriques, il y constate des mouvemens propres moyens de 9, de 10, de 12 centièmes de seconde, et les directions diffèrent de plus en plus de celle qui se déduit du mouvement connu de notre soleil. Fort de ces résultats, Mædler n'hésite pas à considérer Alcyone comme le centre visible de l'univers autour duquel tournent les innombrables étoiles dont l'espace est parsemé. Ces étoiles, dit-il, sont distribuées par couches annulaires que séparent de vastes intervalles à peu près vides : c'est dans un de ces intervalles vides que flotte notre système solaire. Aux confins de l'univers, les derniers anneaux sont formés

(1) L'étude approfondie du groupe des Pléiades que M. Wolf a récemment entreprise à l'Observatoire de Paris permettra d'en déterminer le mouvement propre d'une manière plus sûre et plus complète.

par la voie lactée, qui embrasse dans ses gigantesques circonvolutions les anneaux stellaires où nous gravitons nous-mêmes. Nous sommes plus près de la région où les replis de la voie lactée se dédoublent que de la région opposée, où elle paraît simple. Notre soleil met plus de 22 millions d'années à parcourir son orbite autour du centre commun. La distance d'Alcyone, toujours d'après Mædler, surpasse 36 millions de fois notre distance au soleil et équivaut à 573 années de la lumière.

Malheureusement dans ces déductions, qui s'enchaînent et se développent avec une hardiesse naïve, l'imagination a plus de part que la sévère logique des chiffres. Les fractions de seconde qui forment la base fragile de l'édifice élevé par Mædler sont loin d'avoir le degré de certitude absolue qu'il leur attribue, et il n'est pas difficile d'arriver, en les groupant d'une manière différente, à des résultats tout opposés. En outre, en y regardant de près, on s'aperçoit que l'augmentation des mouvemens propres à partir de la région des Pléiades, quand même elle serait démontrée, ne prouverait rien ni pour ni contre la théorie de l'univers sortie de toutes pièces de sa féconde imagination.

D'après sir John Herschel, la véritable forme de cette agglomération d'étoiles qu'on appelle la voie lactée serait celle d'un disque ou d'une meule aplatie, fendue et dédoublée en deux valves sur près de la moitié de son contour. Le soleil se trouve placé vers le milieu du disque, près de la ligne de jonction des deux valves, et c'est là ce qui explique l'aspect annulaire de la voie lactée; elle nous apparaît comme une bande lumineuse quand le regard plonge dans l'épaisseur de la tranche pleine, et comme une bande double quand il plonge dans l'épaisseur des valves, tandis que dans les directions perpendiculaires au plan du disque les étoiles nous paraissent clair-semées. C'est ainsi que nous apercevons à peine sur nos têtes une faible brume répandue dans l'atmosphère, tandis qu'à l'horizon, où elle s'étale à perte de vue, elle nous fait l'effet d'un épais banc nébuleux. Quant aux dimensions de cette couche stellaire dans laquelle nous sommes profondément plongés, l'épaisseur transversale dépasse mille ans, et le diamètre a pour mesure des milliers de siècles.

Au sein de ce vaste univers, notre regard rencontre çà et là des groupes assez rapprochés de nous pour qu'il soit possible d'en épier les mouvemens intérieurs, d'en surprendre pour ainsi dire la vie de famille. Ce sont des soleils associés ou bien des soleils entourés de planètes, que nous voyons graviter dans des orbites réglées par les lois bien connues de l'attraction universelle. L'étude de ces systèmes, inaugurée par W. Herschel, a été grandement avancée par

les admirables recherches de W. Struve sur les étoiles doubles, entreprises à Dorpat et à Poulkova, et elle occupe toujours quelques astronomes pourvus d'instrumens de choix.

Le nombre des couples d'étoiles dont la distance n'excède pas la limite de 32 secondes, adoptée pour les étoiles doubles, est très considérable : il y a quarante ans, W. Struve en avait examiné plus de 3,000, et aujourd'hui le nombre des couples connus atteint 6,000. Il est évident que ces rapprochemens si fréquens ne sauraient être dus aux hasards de la perspective : le calcul des probabilités montre que le nombre des couples purement optiques, c'est-à-dire accidentels, doit augmenter avec la distance des composantes, tandis qu'en réalité la fréquence des couples observés diminue au-delà d'une distance de 8 ou 9 secondes. D'après Struve, les deux tiers des étoiles doubles dont il a mesuré l'écartement forment probablement des couples physiques; mais nous n'avons la certitude que deux étoiles sont enchaînées l'une à l'autre par les liens de la gravitation que s'il a été constaté qu'elles possèdent toutes deux le même mouvement propre, c'est-à-dire qu'elles naviguent de conserve dans les espaces célestes. Cette vérification a été faite aujourd'hui pour plus de 600 étoiles doubles, et pour un grand nombre on a pu même déterminer les élémens de l'orbite qu'elles décrivent autour de leur centre de gravité commun. Les temps de révolution qu'on a trouvés varient entre quinze ans et plusieurs siècles; mais les périodes très longues ne sauraient être évaluées avec certitude parce que les changemens de position qui servent de base au calcul sont alors d'imperceptibles fractions de seconde.

Dans les cas où la parallaxe de l'étoile principale a été déterminée, on peut même arriver à la connaissance des dimensions absolues de ces orbites et calculer les masses qui gravitent en face l'une de l'autre. C'est ainsi que l'on a pu s'assurer que les masses de quelques étoiles très rapprochées de nous, — Alpha du Centaure, la 61e du Cygne, la Polaire, — sont inférieures à celle du soleil. Pour Alpha du Centaure, on a trouvé un chiffre qui dépasse à peine $\frac{1}{3}$, la masse du soleil étant prise pour unité. Au contraire la la masse de Sirius surpasse de beaucoup celle du soleil.

Le calcul des orbites d'étoiles est si bien entré dans les habitudes des astronomes qu'on a fini par l'appliquer de confiance à des systèmes supposés dont on ne voyait d'abord que l'astre dominant, et, chose merveilleuse, le calcul s'est trouvé juste après coup. La découverte de Neptune n'est donc plus le seul exemple d'un astre dont l'existence a été révélée par les perturbations qu'il causait autour de lui, avant qu'il fût apparu aux astronomes dans le champ de leurs lunettes. Les mondes stellaires ont fourni l'occasion de dé-

couvertes analogues qui sont une preuve nouvelle de la généralité des lois de la gravitation. La première de ces découvertes se rapporte à Sirius, et c'est à Bessel que revient l'honneur de l'avoir préparée.

En discutant les positions successives de Sirius, comparées pendant cent ans aux étoiles des constellations du Taureau, d'Orion et des Gémeaux, Bessel avait constaté dans cette étoile un mouvement d'oscillation particulier et très prononcé qui ne s'expliquait qu'en admettant que Sirius était soumis à l'influence d'un corps invisible de masse considérable. « Cette supposition, disait M. Le Verrier en 1854, rend un compte si parfait de toutes les circonstances du phénomène, que nous ne saurions douter qu'elle soit l'expression de la vérité. Si nous n'avons pas aperçu jusqu'ici ce compagnon de Sirius, c'est qu'il constitue, non pas un second soleil brillant d'une lumière propre, comme dans les systèmes d'étoiles doubles, mais bien une grosse planète du soleil Sirius, planète dont l'éclat emprunté n'a pu parvenir jusqu'à nous. Peut-être, en perfectionnant nos moyens optiques, la verrons-nous un jour; mais, lors même que nous n'y parviendrions pas, nous déterminerons avec le temps l'orbite qu'elle parcourt, nous fixerons sa masse et celle de l'étoile autour de laquelle elle se meut. »

Pendant longtemps, le satellite hypothétique de Sirius resta noyé dans les rayons de son étincelant chef de file. Bessel était assez enclin à admettre que ce dernier se trouvait enchaîné à un corps obscur qui sans doute resterait éternellement invisible pour nous. Pourquoi en effet n'y aurait-il pas dans les espaces célestes des masses obscures, scories éteintes, mondes finis? On avait d'ailleurs dans l'étoile Procyon le pendant du cas de Sirius, car le mouvement propre de cette étoile offrait des inégalités périodiques de tout point analogues.

L'hypothèse de Bessel rencontra, il faut l'avouer, beaucoup d'incrédules, et il mourut en 1846 avant la fin du débat. Pourtant la question mûrissait lentement. En 1851, M. Peters publia son mémoire sur *le Mouvement propre de Sirius*, où il démontre que cette étoile décrit une ellipse très allongée autour du centre de gravité d'un système qu'elle forme avec un astre invisible, et que le temps d'une révolution complète est de cinquante ans. Cette orbite, à la distance où se trouve ce système, a pour nous des dimensions microscopiques, les plus grands écarts apparens de Sirius ne dépassent pas 5 secondes d'arc. M. Auwers et M. Safford vinrent plus tard confirmer les calculs de M. Peters. On savait dans quelle direction il fallait chercher le satellite soupçonné; mais les astronomes en possession des meilleures lunettes avaient sans succès exploré les environs de Sirius, lorsqu'enfin, le 31 janvier 1862, un

opticien de Cambridge en Amérique, M. Alvan Clark, ayant dirigé sur cette étoile le puissant réfracteur de 18 pouces qu'il venait de construire, aperçut à gauche de Sirius un imperceptible point lumineux. Une fois signalé, le satellite ne tarda pas à être observé à l'aide d'instrumens d'un pouvoir optique moins considérable, à Paris, à Rome, à Poulkova, à Cambridge, en Angleterre.

M. Auwers soumit alors à une discussion nouvelle et très approfondie les positions observées de Procyon, et parvint à les représenter par une orbite circulaire avec un temps de révolution de 40 ans. Ses calculs furent confirmés par d'autres astronomes, et les observateurs, encouragés par le succès des recherches qui avaient eu pour objet le satellite de Sirius, ne se faisaient pas faute de scruter les environs de Procyon. Ce n'est pourtant que le 19 mars 1873 que M. Otto Struve a découvert cet astre à l'aide du grand réfracteur de Poulkova, à une distance de 11 ou 12 secondes de l'étoile principale; il l'a estimé inférieur en grandeur de deux unités au compagnon de Sirius. Depuis ce moment, les observations du satellite de Procyon sont continuées régulièrement, et l'on s'est assuré qu'il se déplace d'une manière continue.

Ces deux nouvelles conquêtes de l'astronomie de l'invisible ne seront sans doute pas les dernières. Comme on le pense bien, les astronomes ont examiné les mouvemens propres d'une foule d'autres étoiles simples dans l'espoir d'y constater des oscillations analogues à celles qui ont amené la découverte des satellites de Sirius et de Procyon. Les mouvemens de Rigel (Bêta d'Orion), de Alpha de l'Hydre, de l'Épi de la Vierge, ont été signalés comme suspects; mais, vérification faite, on les a trouvés réguliers. Les prétendues inégalités n'étaient dues qu'à des observations inexactes.

En présence de la difficulté qui naît de la petitesse des variations par lesquelles se révèlent les mouvemens des étoiles, y compris notre soleil, on a dû se demander si le problème n'était pas abordable par quelque autre côté. L'aberration de la lumière, qui a pour cause la vitesse de la terre dans son orbite, ne doit-elle pas être modifiée par le voyage dans l'infini que celle-ci fait à la remorque du soleil? La réfraction, la diffraction (1) et les autres phénomènes optiques, que l'on observe à l'aide d'instrumens d'une précision pour ainsi dire illimitée, ne trahiraient-ils point par un signe quelconque le mouvement qui emporte l'observateur dans l'espace, ou celui de la source lumineuse elle-même? Ces questions divisent encore les physiciens, et jusqu'à ce jour l'expérience ni la théorie n'ont pu les trancher d'une manière définitive.

(1) On appelle ainsi l'ensemble des modifications que la lumière éprouve lorsqu'elle traverse une fente étroite, un réseau de traits gravés sur verre, etc.

Le phénomène de l'aberration s'expliquait aisément dans l'ancienne théorie de l'émission, où la lumière est un fluide dont les molécules, lancées comme des flèches, viennent frapper la rétine de l'œil. Quand l'hypothèse newtonienne fut détrônée par la théorie des ondulations, elle lui légua une série de problèmes épineux, parmi lesquels l'aberration était un des plus délicats. Pour la concevoir, Fresnel dut admettre que l'éther où se propagent les vibrations lumineuses ne participe pas au mouvement des corps pondérables qu'il enveloppe et pénètre, qu'il passe librement au travers du globe, et que les ondes lumineuses cheminent dans un fluide en repos pendant que la lunette est emportée par la terre. Arago alors imagina une expérience destinée à éprouver la solidité de ce raisonnement. Ajustant un prisme à une lunette, il mesura la réfraction des rayons venus d'une étoile vers laquelle marchait la terre et d'une autre étoile qu'elle fuyait; la vitesse de propagation des premiers devait se trouver accrue, celle des seconds diminuée de toute la vitesse de la terre, et la différence, qui s'élève à un cinq-millième, devait se manifester dans la grandeur de la réfraction. Il n'en fut rien; la réfraction était la même pour toutes les régions du ciel.

Pour concilier ce résultat inattendu avec la théorie des ondulations (1), Fresnel supposa que le prisme entraîne avec lui l'excès d'éther qui se trouve condensé entre les molécules du verre, et cette hypothèse de l'entraînement partiel de l'éther par les milieux réfringens a été plus tard justifiée par une expérience ingénieuse de M. Fizeau. Néanmoins l'obscurité qui règne encore sur cette matière est loin d'être dissipée. On a examiné la question de savoir si la grandeur de l'aberration ne dépend pas dans une certaine mesure des lunettes employées. Pour élucider ce point douteux, le père Boscovich avait proposé d'observer les étoiles à travers une lunette dont le tube serait rempli d'eau ou de quelque autre liquide. Cette expérience a été tentée dans ces dernières années par M. Klinkerfues à Gœttingue, par M. Hœk à Utrecht, par M. Archer Hirst à Greenwich. M. Klinkerfues seul a cru remarquer une déviation due à l'interposition du liquide, mais ce résultat, contraire aux prévisions de Fresnel, n'a pas été confirmé et paraît reposer sur une erreur.

Il y a une quinzaine d'années, un physicien suédois, M. Angstrœm, et après lui M. Babinet, ont émis l'idée que les phénomènes de diffraction produits par les réseaux fourniraient un moyen de

(1) L'expérience d'Arago, telle qu'il l'avait instituée, n'était pas très concluante parce qu'il s'était servi d'un prisme *achromatisé* qui recomposait la lumière blanche après l'avoir déviée, tandis qu'il eût fallu mesurer la réfraction d'un rayon simple, de couleur déterminée; mais cette dernière expérience donne le même résultat.

constater le mouvement de translation du système solaire. M. Angstrœm avait même commencé des expériences qui devaient le conduire au but cherché; mais les résultats obtenus n'avaient rien de bien concluant. L'importance du problème décida notre Académie des Sciences à le mettre au concours : elle en fit le sujet du grand prix des sciences mathématiques pour 1870. Un de nos physiciens les plus distingués, M. Mascart, remporta le prix par un travail expérimental dont les conclusions furent d'ailleurs purement négatives. M. Mascart a mis à profit toutes les ressources que peuvent offrir les appareils les plus ingénieux et les méthodes d'observation les plus délicates sans pouvoir constater une influence quelconque du mouvement de la terre sur les phénomènes optiques où l'on avait espéré la découvrir. Pourtant les récentes recherches de M. Yvon Villarceau sur la théorie de l'aberration tendent à établir que le mouvement du système solaire doit se faire sentir dans le phénomène, et M. Villarceau vient de soumettre à l'Académie des Sciences un plan de campagne pour résoudre le problème par des observations combinées qui seraient faites en quatre stations choisies à cet effet au nord et au sud de l'équateur.

En dehors de l'influence du mouvement de la terre, il faut d'ailleurs aussi considérer celle du mouvement de la source lumineuse en tant qu'elle peut modifier le nombre des ondulations que l'œil reçoit dans un temps donné. Une influence de ce genre existe certainement pour le son : la note d'un sifflet de locomotive nous semble plus élevée quand le train arrive que lorsqu'il s'éloigne, parce que dans le premier cas l'oreille gagne quelques vibrations et que dans le second elle les perd. On a pensé que d'après le même principe la couleur des rayons qui nous arrivent d'un astre pourrait être légèrement modifiée par la vitesse avec laquelle cet astre se rapproche ou s'éloigne de nous. Le père Secchi, M. Huggins et d'autres astronomes ont entrepris de vérifier cette prévision par l'étude des spectres des corps célestes. M. Huggins a même conclu d'une de ses expériences que Sirius s'éloigne de la terre avec une vitesse de 50 kilomètres par seconde, et un astronome allemand, M. Vogel, a trouvé par le même moyen 75 kilomètres pour Sirius et 100 kilomètres pour Procyon; mais nous sommes là sur un terrain glissant.

III.

Les positions des étoiles, déterminées directement par des observations instituées au moment du passage par le méridien, ou indirectement par la comparaison avec d'autres étoiles voisines, fourniront toujours la base la plus sûre pour toutes les recherches

concernant la structure et le mécanisme intérieur de l'univers. Pourtant ce ne sont pas les seuls problèmes que nous puissions aborder. Ce frémissement de l'éther que nous appelons lumière ne trahit pas seulement la direction où se trouve (ou du moins celle où se trouvait à une certaine époque) un corps céleste; soumises à la question du prisme, les ondes éthérées se laissent interroger sur la constitution physique de l'astre d'où elles sont parties.

On sait quel ferment nouveau la découverte de l'analyse spectrale a jeté dans les études d'astronomie physique. Depuis quinze ans, le soleil, les étoiles, les nébuleuses, les comètes et les bolides, ont été examinés presque chaque jour à l'aide du spectroscope par une foule d'observateurs habiles et sagaces : il suffit de citer les noms de MM. Janssen, Huggins et Miller, Lockyer, Secchi, Wolf et Rayet, Rutherfurd. C'est comme une nouvelle spécialité qui a fait son apparition dans les observatoires, et autour de laquelle s'est créé tout un attirail d'instrumens ingénieux, tout un ensemble de méthodes d'observation et de théories nouvelles. Cette branche a pris une telle extension qu'elle réclame déjà des établissemens spéciaux. La création d'un observatoire d'astronomie physique à Paris, qui doit être placé sous la direction de M. Janssen, a été l'un des résultats de ce grand mouvement.

Les principes de l'analyse spectrale sont trop connus à l'heure qu'il est pour qu'il soit besoin de nous y arrêter. On sait que la lumière émise par un gaz incandescent donne un spectre formé de raies brillantes dont la couleur et le groupement permettent de reconnaître la composition chimique de ce gaz. Les corps solides ou liquides à l'état d'incandescence fournissent au contraire un spectre continu, à teintes plates, qui est le même pour toutes les substances; seulement ce spectre se sillonne de raies sombres lorsqu'une atmosphère de vapeurs arrête au passage quelques-uns des rayons émanés du foyer lumineux, et ces raies sombres caractérisent alors les vapeurs qui enveloppent le corps incandescent. C'est ainsi que les raies noires, dites raies de Fraunhofer, que l'on compte par milliers dans le spectre solaire, nous apprennent de quoi se compose l'atmosphère du soleil. Elles nous donnent la certitude que l'astre qui nous éclaire est fait en somme de la même substance dont la terre est pétrie, car on y retrouve la plupart des élemens terrestres.

Les spectres des étoiles fixes offrent beaucoup d'analogie avec celui du soleil. Ce sont évidemment des soleils comme le nôtre, entourés d'atmosphères gazeuses qui renferment à l'état de vapeur une foule d'élémens terrestres. D'après le père Secchi, on peut les rapporter à quatre types principaux, dont chacun domine dans certaines régions du ciel. Le premier type comprend les étoiles blanches ou bleuâtres, telles que Sirius et Véga; il est caractérisé par quelques

grosses raies sombres dont plusieurs dénotent la présence de l'hydrogène à une haute température. Le second type, qui renferme les étoiles jaunes, telles que la Chèvre et Arcturus, se rapproche plus particulièrement de notre soleil par des spectres à raies fines et nombreuses. Beaucoup plus rare est le troisième type, — étoiles rougeâtres dont les spectres présentent de larges zones brillantes séparées par des zones obscures qui semblent indiquer la présence d'atmosphères gazeuses à une basse température. Le quatrième type n'est qu'une modification du troisième. Un très petit nombre d'étoiles, comme Gamma de Cassiopée, ont les raies brillantes des gaz incandescens. Deux des astres étudiés par M. Huggins, — Alpha d'Orion et Bêta de Pégase, tous deux appartenant au troisième type, — offrent une particularité très curieuse : on constate dans les spectres l'absence des deux lignes caractéristiques de l'hydrogène, qui correspondent aux raies C et F de Fraunhofer. Voilà donc des mondes sans eau! M. Huggins conjecture que les planètes de ces soleils infernaux sont probablement aussi privées de cet élément, et il ajoute : « Il faudrait la puissante imagination du Dante pour peupler de semblables planètes de créatures vivantes. » Mais la lune n'est-elle pas également une scorie brûlée, sans trace d'air ni d'eau?

A part ces exceptions assez rares, ceux des élémens terrestres qui sont le plus largement répandus dans les étoiles sont précisément ceux qui sont essentiels à la vie telle qu'elle existe sur notre planète : l'hydrogène, le sodium, le magnésium, le fer, etc., et tout porte à supposer que les atmosphères de ces corps sont remplies de vapeurs aqueuses. Les étoiles ressemblent donc à notre soleil par le plan général de leur constitution; mais à côté de cette unité de plan on constate des différences individuelles assez marquées, qui se révèlent déjà par la coloration particulière de beaucoup d'étoiles. Le spectroscope nous apprend que cette coloration est due aux enveloppes gazeuses qui entourent les corps célestes. Les vapeurs suspendues dans leurs atmosphères ayant pour effet d'éteindre une partie des rayons qui composent la lumière blanche émise par les noyaux incandescens, les teintes qui n'ont point été affaiblies prédominent dans la lumière qui arrive jusqu'à nous, et qui dès lors nous paraît rouge, jaune, bleue, comme la lumière tamisée par un verre de couleur. Les étoiles rouges ont des atmosphères qui absorbent les rayons verts et bleus; les étoiles bleues sont celles qui ont été dépouillées de leurs rayons rouges et jaunes, et ainsi de suite. Le type des étoiles blanches est Sirius, qui pourtant était rouge au dire des anciens; peut-être depuis deux mille ans s'est-il opéré un changement dans la composition de l'atmosphère de cet astre. M. Huggins voit dans la disposition du spectre des étoiles incolores l'indice d'une température excessive; si cette hypothèse

était justifiée, il faudrait admettre que Sirius, loin de s'être refroidi, se trouve aujourd'hui à une température plus élevée qu'au temps où il figurait parmi les étoiles rouges, ce qui *a priori* ne paraît guère probable.

Au reste les lois de la formation et du développement des corps célestes nous sont encore trop peu connues pour qu'il soit possible d'écarter absolument telle ou telle supposition. Les étoiles variables, qui passent périodiquement d'un maximum d'éclat à un minimum, où quelques-unes même s'éteignent tout à fait pour un temps plus ou moins long, nous offrent déjà un exemple de changemens très sensibles qui s'opèrent sous nos yeux. Plus curieux encore sous ce rapport sont les cas d'étoiles nouvelles qui de temps à autre sont apparues subitement dans le ciel, mais qui toujours ont fini par s'éteindre presque aussi vite qu'elles s'étaient allumées. Si nous tenons compte des cas mentionnés par les catalogues chinois, le nombre des étoiles nouvelles signalées depuis deux mille ans s'élève à une vingtaine. La célèbre étoile de 1572, observée par Tycho-Brahé dans la constellation de Cassiopée, surpassait en éclat Sirius et Jupiter, on ne pouvait lui comparer que Vénus dans toute sa splendeur; mais elle commença bientôt à pâlir, et au bout de sept mois il n'en restait plus trace. L'étoile de Kepler, qui était également très brillante au moment où elle fut aperçue pour la première fois en 1604, resta visible à l'œil nu pendant seize mois.

Ces phénomènes se rattachent sans doute aux cas de variabilité ordinaire, dont ils nous offrent seulement l'exagération accidentelle. Ce sont des incendies allumés dans le ciel, des conflagrations dues à quelque convulsion intérieure qui a dégagé du sein d'un corps céleste un torrent de gaz inflammables; le feu éteint, l'étoile retombe dans la classe d'où elle était momentanément sortie. Dans tous ces cas, il ne s'agit donc pas de créations nouvelles : on n'a eu affaire qu'à des étoiles temporaires.

Trois fois en ce siècle, les astronomes ont été témoins d'une apparition de ce genre. M. Hind découvrit une étoile nouvelle de 5e grandeur, de couleur orangée, au mois d'avril 1848; deux ans après, elle était tombée à la 11e grandeur, puis elle cessa d'être visible. En 1850, une étoile rouge parut dans la constellation d'Orion, mais ne resta visible que fort peu de temps. Alors l'analyse spectrale n'existait pas encore; heureusement elle a pu être appliquée à l'étude du troisième cas du même genre qui a été observé. Le 12 mai 1866, un astronome amateur anglais constata tout à coup qu'une étoile nouvelle de 2e grandeur s'était allumée dans la constellation de la Couronne boréale, et dès le 15 M. Huggins put braquer son spectroscope sur l'astre nouveau. Il s'assura tout d'abord

qu'il y avait là *deux* spectres superposés : un spectre ordinaire, continu avec de fines raies sombres comme celui de toutes les étoiles, et un spectre gazeux, formé de quatre raies brillantes dont deux appartenaient à l'hydrogène. M. Huggins continua ses observations le lendemain et les jours suivans. L'éclat de l'astre diminuait rapidement; en douze jours, il était tombé de la 2e à la 8e grandeur. L'examen du spectre ne laisse aucun doute sur la nature du phénomène observé. C'est une étoile qui s'est trouvée subitement enveloppée de flammes d'hydrogène en combustion. Il y a eu probablement une éruption qui a mis d'énormes volumes de gaz en liberté, et ces gaz brûlaient à la surface de l'astre en se combinant avec quelque autre élément. Un monde dévoré par le feu comme Sodome et Gomorrhe! La provision de gaz épuisée, les flammes tombèrent, et l'étoile revint à son premier état. — N'oublions pas d'ailleurs que l'événement cosmique auquel il nous a été donné d'assister en spectateurs désintéressés en 1866 n'était point un événement contemporain; au moment où l'éclat de cet incendie frappait nos yeux, il était peut-être éteint depuis plusieurs siècles.

On sut plus tard que l'étoile temporaire de la Couronne avait été aperçue dès le 4 mai par un observateur canadien, et qu'elle avait atteint son maximun d'éclat le 10, deux jours avant d'être découverte en Europe. Il fut enfin constaté que depuis longtemps le même astre se trouvait inscrit dans les *zones* de l'observatoire de Bonn comme une étoile de 9e ou 10e grandeur.

M. Faye a pris texte de cette apparition pour présenter des considérations ingénieuses sur le phénomène des étoiles variables. Les explications qui en ont été proposées autrefois ne comprennent pas les étoiles nouvelles, c'est-à-dire les astres qui augmentent brusquement d'éclat et s'éteignent ensuite sans offrir une périodicité bien caractérisée. On ne peut embrasser tous ces phénomènes dans une même explication qu'en la rattachant à des changemens de la constitution physique des astres. On s'y trouve d'ailleurs conduit par l'étude des taches solaires. La fréquence périodique de ces taches doit se traduire par des variations d'éclat du disque radieux, et il s'ensuit que le soleil lui-même est une étoile variable dont la période est de onze ans. Des taches obscures encore plus larges et plus noires expliqueraient l'affaiblissement périodique de la lumière de la plupart des astres variables; mais rien ne nous force de supposer que les choses soient constituées de manière à durer toujours. La lumière et la chaleur qu'une étoile rayonne sont irrévocablement perdues pour elle; à mesure qu'elle se refroidit, sa puissance d'émission, sa radiation, vont en diminuant : en un mot, elle vieillit. Si donc cette étoile présente des intermittences, rien ne prouve

que ces intermittences se présenteront toujours sous les mêmes aspects : au contraire il est plus naturel de penser qu'elles sont les signes précurseurs d'un changement d'état plus radical.

D'après M. Faye, la phase *solaire*, la période d'éclat et d'activité d'un astre, commence quand la surface de la masse gazeuse incandescente s'est refroidie assez pour qu'il y ait précipitation de nuages liquides ou solides susceptibles d'émettre une vive lumière. C'est ainsi que se forme la photosphère du nouveau soleil. A partir d'un certain moment, les phénomènes de la photosphère peuvent revêtir un caractère oscillatoire. L'équilibre de la masse gazeuse est d'abord troublé par les pluies de scories qui descendent et par les vapeurs qui s'élèvent, absolument comme l'équilibre de notre atmosphère est troublé par la circulation de l'eau sous ses trois états; puis, quand cet échange entre la surface et l'intérieur commence à être gêné par l'envahissement des scories, on voit se produire des phénomènes éruptifs, des cataclysmes périodiques, dont la conséquence est une recrudescence d'éclat rapide, mais passagère. A chaque effondrement de la photosphère épaissie correspond un afflux subit de gaz incandescens venus de l'intérieur; c'est ainsi que s'explique l'éclat périodique des variables. Enfin ces alternatives ne se présentent plus que par saccades, pour cesser à la fin complétement. Les étoiles nouvelles ne sont probablement que des étoiles variables à leur déclin, n'offrant plus que de rares conflagrations avant de s'éteindre d'une manière définitive par voie d'*encroûtement*. C'est pourquoi les phénomènes de ce genre ne se produisent que dans les astres d'un éclat déjà faible, et n'aboutissent jamais à doter le ciel d'une belle étoile de plus.

IV.

Le résultat le plus important des recherches d'analyse spectrale au point de vue de la cosmogonie, c'est ce fait, désormais hors de doute, que parmi les nébuleuses non résolubles en étoiles un grand nombre est formé de matière cosmique diffuse à l'état de gaz incandescent. Ce sont là sans doute des soleils futurs, des soleils surpris dans leur *devenir*. Nul télescope ne pourrait les décomposer en étoiles. D'autres nébuleuses au contraire, qui à première vue semblent absolument de même nature, finiront par être résolues en amas stellaires; le spectroscope nous le garantit dès à présent, en attendant que le pouvoir optique des lunettes soit assez fort pour réaliser cette analyse.

C'est ainsi que se trouve confirmée l'hypothèse hardie que William Herschel avait formulée sans pouvoir encore en fournir les preuves. Le grand astronome anglais était convaincu que les nébu-

leuses de forme irrégulière, qui se présentent comme des lueurs phosphorescentes sans contour défini, sont des masses de matière diffuse en voie de se condenser, tandis que les nébuleuses globulaires à noyau brillant représentent la transition de cet état chaotique à celui de véritables corps célestes. On objectait à cette théorie que des masses fluides homogènes, abandonnées à elles-mêmes, c'est-à-dire à l'attraction mutuelle de leurs particules, ne tarderaient pas à prendre une figure d'équilibre à peu près sphérique, comme les liquides qui se disposent en gouttes arrondies. Les astronomes, munis de lunettes de plus en plus puissantes, arrivaient d'ailleurs à résoudre en amas stellaires des nébuleuses dont les premiers observateurs avaient dit « qu'elles ne faisaient naître aucune sensation d'étoiles, » des nébuleuses où Herschel lui-même n'avait jamais remarqué ces éclairs fugitifs qui annoncent des points lumineux, et qui à la nuit tombante nous avertissent que les premières étoiles vont émerger du crépuscule. C'est ainsi que M. Bond parvint à décomposer la nébuleuse d'Andromède, découverte en 1612 par Simon Marius, qui la compare à la flamme d'une chandelle vue à travers une feuille de corne transparente; cette nébuleuse, en forme de fuseau, est décidément un amas stellaire où M. Bond a déjà compté plus de 1,500 étoiles.

Il y avait pourtant toujours bon nombre de ces étranges objets qui résistaient aux plus forts grossissemens des meilleures lunettes, et ne cessaient d'offrir l'aspect mystérieux de taches faiblement lumineuses. En outre, à mesure que l'accroissement de l'ouverture des objectifs permettait de résoudre en étoiles des nébulosités jusque-là réfractaires, des nuées plus fines entraient dans le champ de la vision, et l'on vit apparaître ces formes fantastiques, ces lueurs vagues aux contours incertains, que l'esprit se refuse à concevoir comme le reflet lointain d'une armée de soleils. Les partisans de la théorie qui voient dans ces brumes phosphorescentes les limbes antédiluviens de mondes en formation ne se déclaraient donc pas battus. L'analyse spectrale devait trancher le débat en nous dévoilant la nature intime des nébulosités non résolubles.

Malgré la faiblesse de la lumière émise par ces taches laiteuses, qui ne permet de les observer avec fruit que par les nuits très claires et sans lune, M. Huggins a réussi à obtenir des spectres d'une certaine netteté. Pour son premier essai, il avait choisi une nébuleuse très petite, mais relativement brillante, de la constellation du Dragon. « Ma surprise fut grande, dit-il, lorsqu'en regardant par la petite lunette de l'appareil je reconnus que le spectre n'offrait plus cette apparence de ruban coloré qu'eût fait naître une étoile, et qu'au lieu d'une bande lumineuse continue il n'y avait que trois raies brillantes isolées. » Cette observation décidait du

coup la question tant controversée : elle prouvait qu'il existe des agglomérations des matières cosmiques à l'état de gaz lumineux. En déterminant la position des trois raies par des mesures prises au micromètre, M. Huggins trouva que la plus brillante coïncidait avec la raie la plus intense de l'azote ; mais comment expliquer l'absence de toutes les autres lignes caractéristiques de ce gaz? Faut-il admettre avec M. Huggins que nous sommes ici en présence d'une forme de matière « plus élémentaire que l'azote? » La plus faible des trois raies coïncidait avec la raie verte de l'hydrogène ; quant à la raie moyenne, on ne put l'identifier avec aucune des raies caractéristiques des trente élémens terrestres pris pour comparaison. Derrière ces trois lignes brillantes s'apercevait encore une faible trace d'un spectre continu sans largeur apparente, qui révélait l'existence d'un très petit noyau lumineux au centre de la nébulosité. Ce noyau doit être formé par une matière opaque à l'état de brouillard composé de particules liquides ou solides.

M. Huggins a successivement examiné plus de soixante nébuleuses ou amas stellaires; sur ce nombre, un tiers environ lui a donné des spectres gazeux. Les quarante autres nébuleuses ont donné un spectre continu. Afin de vérifier jusqu'à quel point cette classification établie par le prisme répond à celle qui résulte de l'examen télescopique, le fils du comte de Rosse a revu toutes les observations de nébuleuses de la liste de M. Huggins qui avaient été faites avec le grand télescope de son père. La plupart des nébuleuses à spectre continu avaient été effectivement résolues en étoiles ; quant aux autres, pas une n'avait été vue résolue d'une manière indubitable par lord Rosse.

La nébuleuse du Dragon appartient à la catégorie de celles qui se présentent dans les lunettes sous la forme de petits disques ronds ou légèrement ovales, et auxquelles W. Herschel a donné le nom de nébuleuses *planétaires*. Plusieurs autres nébuleuses planétaires observées dans diverses régions du ciel et offrant, comme celle-ci, une teinte bleu-verdâtre, fournissent des spectres composés des mêmes trois raies brillantes, avec traces d'un spectre continu linéaire, provenant d'un noyau central. Quelques-unes ne montrent que deux ou même qu'une seule des trois raies : telles sont la nébuleuse annulaire de la Lyre et la belle nébuleuse Dumb-Bell (battant de cloche), qui s'étend irrégulièrement dans la constellation du Petit Renard. Deux des nébuleuses à spectre gazeux se présentent sous la forme de sphères entourées d'un anneau comme Saturne; l'une montre l'anneau vu par la tranche, l'autre le montre à plat, séparé de la sphère centrale par un intervalle annulaire obscur.

La grande nébuleuse découverte par Huyghens, il y a plus de deux siècles, près de la garde de l'épée d'Orion, a été également

soumise à cet examen. En promenant le spectroscope dans les différentes parties de cette immense nuée de teinte verdâtre, M. Huyghens a constamment retrouvé les trois raies brillantes, nettement définies et séparées par des intervalles noirs, ce qui prouve que la nébuleuse présente partout la même constitution. « La couleur verte, dit à son tour le père Secchi, domine dans toutes les étoiles de la vaste constellation d'Orion, Alpha excepté. Ce groupe entier semble participer à la nature de la grande nébuleuse par cette teinte verte exagérée. » La nébuleuse elle-même n'a pas été résolue en étoiles par le télescope de lord Rosse : il est vrai que sur quelques points ce dernier a vu un grand nombre de très petites étoiles rouges, mais il ne doute pas que ces étoiles, quoique en apparence noyées dans la matière non résoluble, ne soient étrangères à la nébuleuse. Ces étoiles sont d'ailleurs trop fines pour fournir un spectre visible.

Ainsi les nébuleuses à spectre gazeux sont caractérisées par trois raies brillantes, dont on ne voit quelquefois que la plus forte, mais qui sont toujours essentiellement les mêmes; dans un seul cas, M. Huggins a vu s'y ajouter une raie nouvelle. Ce résultat est très imprévu. En effet, si l'on suppose que la matière gazeuse qui fournit ce spectre est le fluide nébuleux de W. Herschel, dont la condensation produit les étoiles, on devrait s'attendre, dit M. Huggins, à un spectre où les raies brillantes seraient aussi nombreuses que les raies sombres des spectres stellaires. En outre, si l'on admet l'hypothèse peu probable que les trois raies sont l'indice de la matière sous sa forme la plus élémentaire, comment se fait-il que dans aucune des nébuleuses examinées on ne rencontre un état de condensation plus avancé où la matière primitive a déjà donné naissance à plusieurs corps simples caractérisés par des spectres individuels, état qui se rapprocherait de celui de notre soleil? « Mes observations, conclut M. Huggins, semblent être en faveur de l'opinion que les nébuleuses à spectre gazeux sont des systèmes ayant une structure et un rôle à part, des systèmes d'un autre ordre que le groupe cosmique dont notre soleil fait partie avec les étoiles fixes. » Ces difficultés seront peut-être résolues quand nous connaîtrons mieux les modifications que les spectres des gaz subissent lorsque la température et la pression varient dans des limites très étendues.

La ténuité de la matière qui compose la chevelure et la queue des comètes semble à première vue établir un trait de ressemblance entre ces « bohémiens du système solaire » et les nébuleuses. Dans certaines positions de leurs orbites, elles nous apparaissent comme des masses rondes, vaporeuses, qu'on ne peut distinguer des véritables nébuleuses qu'en constatant qu'elles se déplacent dans le

ciel; plus d'une fois les chercheurs de comètes ont été trompés par ces apparences et ont annoncé une comète nouvelle lorsqu'ils avaient simplement découvert une nébuleuse qui ne figurait pas sur leurs cartes. D'après l'ingénieuse hypothèse du directeur de l'observatoire d'Utrecht, M. Hœk, que la mort a récemment enlevé à la science, les comètes nous arrivent par essaims des profondeurs de l'espace; faut-il croire que ce sont des nébuleuses errantes?

L'examen prismatique de la lumière des comètes, entrepris par M. Huggins, le père Secchi, MM. Wolf et Rayet, a démontré que ces astres sont lumineux par eux-mêmes, bien qu'ils doivent une partie de leur éclat aux rayons du soleil, qu'ils réfléchissent comme les planètes. La lumière réfléchie donne un faible spectre continu qui forme le fond sur lequel se détachent les raies ou plutôt les bandes brillantes du spectre cométaire proprement dit. De l'observation de la première comète de 1866, M. Huggins avait cru pouvoir conclure que la matière des comètes était au fond la même que celle des nébuleuses : de l'azote ou une substance élémentaire que renferme l'azote; mais le père Secchi, qui avait étudié le même astre, contestait l'identité des spectres admise par M. Huggins. Depuis lors les comètes de 1868, de 1870, de 1871, de 1873, de 1874, ont fourni l'occasion d'étudier la question d'une manière plus complète. M. Huggins a constaté que le spectre de la seconde comète de 1868 (comète de Winnecke), composé de trois zones brillantes, avait la plus grande ressemblance avec celui du carbone, obtenu en faisant jaillir l'étincelle d'induction dans le gaz oléfiant. La première comète de 1868 (comète de Brorsen) en différait notablement par la situation des zones lumineuses. Les comètes assez nombreuses des années suivantes ont donné des résultats analogues. Presque toujours on distingue trois bandes lumineuses, une jaune, une verte et une bleue, et la bande verte est la plus intense des trois. On peut supposer que la matière cométaire est un composé de carbone à l'état gazeux, — un carbure d'hydrogène, — ou peut-être, comme le pense le père Secchi, un composé oxygéné, tel que l'oxyde de carbone ou l'acide carbonique. Le spectre continu qui forme le fond du spectre cométaire ne s'observe que si les comètes ont un noyau assez prononcé; il est certainement dû en partie à la réflexion de la lumière du soleil, mais il est possible aussi que le noyau y contribue par sa radiation propre. En tout cas, ces observations semblent prouver que la constitution chimique des comètes ne ressemble guère à celle des nébuleuses.

En présence de ces recherches, qui soulèvent déjà un coin du voile étendu sur le laboratoire de la nature, la pensée se reporte involontairement aux origines et aux destinées de notre monde à nous. De quel jour le principe nouveau de l'unité des forces natu-

relles a-t-il éclairé ces obscures questions? M. Helmholtz a l'un des premiers tenté d'appliquer à la cosmogonie la théorie mécanique de la chaleur et la loi de la conservation de la force. Si nous adoptons les vues de Laplace concernant la genèse des mondes, il faut d'abord nous représenter notre système solaire sous la forme d'une nébuleuse remplissant tout l'espace jusqu'au-delà des limites de l'orbite actuelle de Neptune; dans cette hypothèse, 1 gramme de matière pondérable devait occuper un volume de plusieurs milliards de mètres cubes. Cette masse vaporeuse, animée d'un mouvement de rotation très lent, se contracte peu à peu sous l'influence de l'attraction mutuelle de ses particules, et en même temps s'accélère la vitesse de rotation. De temps à autre, la force centrifuge arrache des régions équatoriales des lambeaux de matière qui ne tardent pas à s'agréger en globes planétaires, avec ou sans satellites, jusqu'à ce qu'enfin la masse-mère se soit elle-même conglomérée pour constituer le soleil.

Or ces limbes de notre système ne contenaient pas seulemen à l'origine toute la substance destinée à composer le soleil et les planètes, ils renfermaient aussi toute la provision de force mécanique destinée à y fonder le laboratoire de la nature. La gravitation de tous ces atomes nébuleux constituait déjà un fonds d'énergie considérable; en y joignant les affinités chimiques qui devaient se manifester au contact des atomes, on a une source assez riche de chaleur et de lumière pour qu'il soit inutile de chercher si à cette époque il existait aussi de la force sous forme de chaleur. Par le choc des atomes qui se rapprochaient entre eux, leur force vive était anéantie et convertie en chaleur : on peut évaluer la grandeur de ce travail de condensation, et l'on peut d'autre part estimer ce qui nous en reste encore sous forme de force mécanique en calculant la gravitation du système et toutes les vitesses planétaires. Il se trouve alors, dit M. Helmholtz, que nous ne possédons plus que $\frac{1}{453}$ de la force originelle sous forme mécanique, et que le reste a été changé en chaleur : cette chaleur serait capable d'élever de 28 millions de degrés la température d'une masse d'eau égale à la masse totale du soleil et des planètes.

Les plus hautes températures que nous puissions produire ne dépassent pas quelques milliers de degrés. Toute la masse de notre système, convertie en charbon et brûlée, ne dégagerait pas la trois millième partie de cette prodigieuse quantité de chaleur. Il est donc probable que celle-ci a été presque entièrement dissipée dans l'espace à mesure qu'elle se développait. Néanmoins au début du travail d'agrégation toute la masse n'a dû être longtemps qu'un océan incandescent; c'est d'ailleurs ce qui s'accorde avec les faits si nombreux qui portent les géologues à supposer que la terre a été

pimitivement à l'état de fluidité ignée. Qu'est devenue toute cette chaleur rayonnée par la fournaise solaire? Elle est allée se perdre dans les espaces infinis.

La provision de force mécanique que garde le système solaire, si faible qu'elle soit relativement à ce qui a été gaspillé, équivaut encore à une formidable quantité de chaleur. Si la terre était subitement arrêtée dans sa course par un choc, il en sortirait une chaleur qui ferait fondre le globe tout entier et même le vaporiserait en partie. La terre, étant arrêtée, tomberait sur le soleil, et ce nouveau choc produirait une chaleur 400 fois plus forte. Nous avons d'ailleurs tous les jours un exemple de l'énorme échauffement qui résulte de la destruction d'une vitesse planétaire : ce sont les étoiles filantes, poussières cosmiques rendues incandescentes par le choc de l'air (1). Ces jolis feux d'artifice aériens sont le dernier reflet des incendies allumés autrefois par le choc des masses qui se heurtaient pour former des mondes.

La chaleur emprisonnée dans l'intérieur de la terre ne perce plus l'épaisse croûte qui la recouvre : toute la vie organique a sa source dans la radiation qui nous vient du soleil; mais cette radiation durera-t-elle toujours? Depuis les temps historiques, les climats terrestres ne paraissent pas avoir changé d'une manière sensible, et d'un autre côté il suffirait d'une lente contraction du globe solaire pour en entretenir la chaleur pendant bien des siècles; une diminution du diamètre égale à un dix-millième de sa valeur compenserait le rayonnement de 2,300 ans. Pourtant, si lente, si imperceptible que soit la perte de force éprouvée par l'astre central, il n'en est pas moins vrai que tout a une fin, et que sa force s'épuisera. Seulement ce jour est encore éloigné, selon toute probabilité, de quelques millions d'années. Bien avant ces changemens cosmiques, des révolutions géologiques pourraient bouleverser la surface du globe et ensevelir la race humaine. « Ainsi, dit M. Helmholtz, le même fil que les rêveurs du mouvement perpétuel ont commencé à filer dans l'obscurité nous a conduits à un principe universel qui illumine jusqu'au fond l'abîme où se cachaient le commencement et le dénoûment de l'histoire de l'univers. Il montre à notre race une longue durée, mais non l'éternité : il nous avertit d'un jour fatal, le jour du jugement, mais heureusement il garde le secret de cette date. »

R. Radau.

(1) Le 27 novembre 1872, c'était une partie de la comète de Biéla qui se précipitait dans notre atmosphère en se résolvant en pluie d'étoiles filantes.

LES

RICHESSES SOUTERRAINES

DES ÉTATS-UNIS

LE CHARBON, LE FER, LE PÉTROLE.

Un homme d'état anglais a dit que l'avenir était au peuple qui produirait le plus de houille. Si cette prédiction de Robert Peel doit se vérifier, aucune contrée plus que les États-Unis de l'Amérique du Nord n'a le droit d'en revendiquer l'application. Les bassins carbonifères de ce pays ont des dimensions qui sont en rapport avec l'étendue du continent lui-même, et alors que la Grande-Bretagne, depuis quelques années, scrute avec émotion les réserves de ses domaines souterrains, les états de l'Union fouillent toujours plus ardemment leurs richesses houillères sans se demander encore s'il est possible d'assigner une limite à la durée, sinon aux confins de cette exploitation. Les seules mines de la Pensylvanie ne sont-elles pas aussi étendues que toutes celles de l'Angleterre, et tous les gisemens des États-Unis ensemble n'ont-ils pas une superficie vingt fois plus grande? La houille dispense partout la lumière, la chaleur, la force, le mouvement; elle est l'âme de tous ces ingénieux mécanismes qui suppléent de plus en plus aux bras de l'homme, dont l'emploi est si cher en Amérique. C'est pourquoi il n'est pas un point des États-Unis révélant un indice de charbon où le gîte ne soit immédiatement interrogé, attaqué, recoupé par des galeries ou des puits, et cela, quelque éloigné qu'il soit, au pied des Montagnes-Rocheuses ou sur les rivages du Pacifique, dans le Colorado ou en Californie.

large, fixe sur le plateau une corde à l'aide de laquelle il gagne l'endroit voulu, tandis qu'une autre corde lui sert pour élever jusqu'à lui les pierres qu'un bateau lui fait passer une à une.

Nous étions favorisés dans notre excursion par un véritable soleil d'Italie qui mettait vivement en lumière toutes ces silhouettes noirâtres de roches et de montagnes décharnées incessamment rongées par les vagues. Le temps était très chaud, et je ne veux pas oublier de noter à ce sujet un renseignement du *sysselmand*, qui m'affirma que le froid vif était chose absolument inconnue aux Westman, même au cœur de l'hiver, qui y est cependant brumeux et très pluvieux.

En visitant l'église, l'unique construction en pierre de la localité, j'appris par le pasteur que les mormons se livraient depuis un certain temps à une propagande très active, de laquelle allait probablement résulter un mouvement d'émigration inquiétant pour l'avenir du pays. Le paquebot qui fait le service mensuel entre Reikiavik et Copenhague devait prendre sur la côte est, à Beru-Fiord, un premier convoi de 200 émigrans pour la Nouvelle-Sion. Les brumes lui ayant interdit l'accès du fiord, le départ fut ajourné au mois suivant et doit sans doute avoir eu lieu à l'heure où j'écris ces lignes.

C'était par les îles Westman que devait se terminer notre voyage circum-islandais. Nous touchions à la fin d'août : nos pêcheurs sont tous partis à cette époque, et les bâtimens de guerre, qui n'ont plus rien à faire sur la côte, regagnent alors Cherbourg. En terminant ce récit, je sens que j'ai été entraîné parfois hors de mon sujet principal; mais tant de choses s'y rattachaient pour ainsi dire d'elles-mêmes, qu'il m'a bien fallu élargir le cadre et ne pas me borner à parler du drame et des acteurs sans faire connaître le lieu de la scène. J'ai surtout voulu attirer l'attention du lecteur sur les équipages de nos navires de pêche et revendiquer pour nos marins la place qu'ils sont en droit d'occuper dans l'estime publique. J'ai l'espoir d'avoir atteint ce but, convaincu qu'il m'a suffi pour cela de dépeindre leur vie de privations, de fatigues et de dangers incessans. N'est-il pas utile de montrer ainsi qu'à l'époque troublée que nous traversons, à côté de certaines classes dont les sophismes déclamatoires des rhéteurs ont oblitéré l'honnêteté et le bon sens, il en est d'autres qui, indifférentes aux utopies des prétendus apôtres de la régénération sociale, s'honorent de conserver pour devise ces mots, en dehors desquels tout est chimérique et mensonger : *courage, travail, persévérance?*

GEORGE ARAGON.

LES FOURMIS

On lit dans l'*Ecclésiaste :* « Le trépas est pour l'homme et pour les bêtes; égale est leur destinée. Comme l'homme meurt, ainsi elles meurent de la même manière; elles respirent toutes, et l'homme n'a rien de plus que la bête. Toutes choses sont soumises à la vanité. Toutes choses vont vers un seul lieu : elles ont été faites de la terre, et elles retournent pareillement à la terre. Qui sait si l'âme des hommes monte en haut et si l'âme des bêtes descend en bas (1)? » Ces lignes, que la main d'un sage a tracées, sont-elles donc tout à fait oubliées des modernes défenseurs de la foi? Au nom de certaines idées religieuses, des vérités éclatantes comme la lumière doivent être conspuées. Soutenir que les phénomènes de la vie participent de la même essence chez tous les êtres animés, signaler l'intelligence des animaux, apporter des preuves irrécusables de la prodigieuse antiquité du monde terrestre, voilà, aux yeux des purs croyans, des choses impies, des énormités dignes de l'enfer. Il semble parfois qu'on regrette l'absence d'un saint tribunal pour garder le genre humain dans l'obscurité du moyen âge. On put faire quelques bonnes avanies à ce pauvre vieux Galilée, inspirer à ce mécréant une crainte salutaire; aujourd'hui il faut se contenter de l'anathème envers ceux qui, à force de recherches et de patience, reconnaissent et proclament une vérité sur le monde. Les gens bien élevés accordent de l'instinct aux animaux, de l'intelligence jamais. Il ne suffit pas à l'homme d'avoir le premier rang dans la création, on entend que nul ne lui ressemble, s'il n'est Dieu. Le livre saint l'a dit, « toutes choses sont soumises à la vanité. »

Bonnes gens qui volontairement fermez les yeux à la lumière

(1) Chap. III, versets 19-21.

pour rester fidèles à des préjugés encore inconnus dans les temps bibliques, et qu'enfantèrent plus tard l'orgueil et l'ignorance, voyez les résultats de l'aveuglement. Afin de saper au plus vite des croyances qu'on déclare inconciliables avec les vérités dont la conquête est la gloire de l'humanité, des esprits que la grâce n'a pas touchés affirment que vous descendez des singes, et, en remontant bien loin, des *outres de mer* (1). A de telles assertions, une foule applaudit en invoquant la science, qu'on respecte peu en pareille occurrence.

Pourrions-nous en ce moment mettre en oubli des préjugés qui blessent la raison, et perdre le souvenir des moyens de les combattre qui prennent leur source dans la rêverie? Des études récentes ajoutent aux notions acquises et déjà fort répandues sur les mœurs de certains animaux des détails charmans et pleins d'intérêt. Nous avons à signaler des actes; seule, la stricte réalité les rend dignes d'attention. Il s'agit de très petites bêtes; les chétives créatures constituent de grandes sociétés et rappellent par plus d'un trait la vie des sociétés humaines. Ainsi avons-nous à considérer des aptitudes au travail, des passions vives, des sentimens variés, des relations sociales douces ou violentes; seule, la juste appréciation des phénomènes psychologiques peut rendre notre histoire complète et véridique. Voulant nous immiscer dans la vie privée des fourmis, ce sera le grand attrait de voir l'intelligence aux prises avec mille difficultés. C'est bien l'intelligence qu'il faut dire; toute autre expression serait absolument fausse. Des machines ne sauraient préférer un endroit à l'autre pour l'établissement d'un nid, aller au loin chercher des matériaux propres à construire, discerner les avantages d'une situation, déployer du courage ou montrer des défaillances, panser des blessures, réchauffer ceux qui ont froid, témoigner la plus touchante sollicitude pour les jeunes qui réclament des soins maternels, apercevoir les dangers et se mettre en garde contre l'ennemi. On veut toujours parler d'instinct lorsqu'il est question des actes de la vie des bêtes; mais la mémoire, les affections, le jugement, le raisonnement, le discernement, dont à tant d'égards les animaux donnent des preuves, ne sont pas de ce domaine. Il est une loi générale qu'il importe d'avoir présente à l'esprit. Les êtres particulièrement doués possèdent des instrumens naturels; mus par une force aveugle, ils cherchent à se servir de ces instrumens, c'est l'instinct. L'intelligence seule peut diriger des opérations complexes, où il y a des dangers à éviter, des difficultés à surmonter, des obstacles à vaincre.

Dans chaque groupe du règne animal, les nobles qualités appa-

(1) Les *ascidies*, groupe inférieur de l'embranchement des mollusques.

raissent chez les espèces qui mettent au monde une progéniture faible et sans défense. A des jeunes qui périraient dans l'abandon, il faut les soins et la protection de mères ou de nourrices; alors se constitue la famille. Pour assurer le sort d'une postérité plus ou moins nombreuse, les parens ou des ouvriers habiles à exécuter des travaux considérables montrent des aptitudes surprenantes, des instincts merveilleux, une intelligence et un sentiment admirables. Ces gentils oiseaux, pinsons, mésanges, hirondelles, fauvettes, bergeronnettes, font des nids charmans pour recevoir des nouveau-nés incapables de vivre sans des soins permanens; ils nous ravissent par une foule d'agrémens. Les gracieuses créatures possèdent une multitude de perfections qui manquent absolument aux canards et aux gallinacés si brillans par le plumage, — ces derniers n'ont guère à se préoccuper de poussins assez forts dès l'éclosion pour courir et chercher leur nourriture (1). La règle est toute semblable parmi les insectes. Le papillon, dont la chenille vit d'une façon indépendante, voltige sans souci d'aucun genre; l'hyménoptère, qui donne naissance à des larves presque inertes, est industrieux. Si la mère est d'une telle fécondité qu'elle se trouverait dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de sa nombreuse progéniture, des individus stériles sont appelés à remplir les devoirs maternels. Ainsi les guêpes et les abeilles forment ces immenses sociétés qui étonnent par la grandeur des travaux. Par la variété des ressources qu'elles mettent en œuvre, plus extraordinaires encore sont les fourmis. Nulle part dans le monde des insectes, on ne pourrait étudier avec un égal profit les phénomènes de l'ordre psychologique. Nous avons appris depuis peu beaucoup de choses nouvelles sur les fourmis.

I.

A peu près en tout pays, les fourmis s'emparent d'une partie du sol. Peuples barbares et gens civilisés remarquent ces insectes, qui donnent l'exemple du travail et de l'association. Longtemps néanmoins les fourmis déjouèrent la perspicacité des investigateurs. Au milieu de la foule des individus sans ailes, on avait observé des individus ailés, mais la nature et le rôle de ces différentes créatures restaient ignorés. Au XVIIe siècle, un homme habile, Swammerdam, découvrit, par des dissections délicates, que les individus ailés sont les mâles et les femelles, les autres des femelles stériles, des neutres, les ouvrières enfin qui seules pourvoient à tous les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1870, *les Conditions de la vie chez les êtres animés.*

besoins de la société (1). Les naturalistes s'efforcèrent ensuite de reconnaître les particularités de la vie des industrieux insectes; ils n'eurent d'abord que peu de succès. Le véritable révélateur des mœurs des fourmis, Pierre Huber de Genève, n'est venu qu'au commencement du siècle actuel. Le fils du célèbre historien des abeilles avait le génie de l'observation. Son œuvre est restée, bien près de l'heure présente, l'expression presque entière des notions acquises sur les actes des fourmis. Cent fois on vérifia l'exactitude des faits que Pierre Huber avait constatés sans obtenir de l'investigation de nouveaux résultats d'une certaine importance. Applaudissons, aujourd'hui un progrès notable est réalisé. Nos différentes fourmis indigènes n'avaient pas été suffisamment comparées; on n'en avait point défini les caractères avec la rigueur qui importe à la science; des auteurs s'étant contentés de désignations trop vagues, le fruit de plusieurs études de mœurs se trouvait perdu. Depuis une vingtaine d'années, les espèces européennes, au nombre de plus d'une centaine, ont été décrites d'une manière précise. Les recherches sur les aptitudes particulières des espèces, longtemps comme interrompues, ont été reprises dans des conditions favorables; de nouveaux chapitres sont venus s'ajouter à l'histoire des êtres qui comptent dans la création parmi les plus remarquables.

Présenter les résultats des études récentes sur les mœurs des fourmis est notre unique dessein; les observations anciennes ont été rapportées dans une foule d'écrits, et tout le monde en garde un peu le souvenir (2). Pour défendre notre récit de toute obscurité, il suffira de rappeler à grands traits les notions depuis longtemps répandues.

Fort nombreuses en espèces, les fourmis se ressemblent par les plus essentielles conditions de la vie, tout en ayant des habitudes assez différentes. Les plus communes dans nos bois bâtissent à la surface du sol de vastes demeures qui nécessitent une quantité prodigieuse de matériaux (3). Au dehors, c'est un large dôme apparaissant comme un amas de morceaux de bois, de brins de chaume, de cailloux, de grains de blé ou d'avoine; à l'intérieur, c'est un formidable enchevêtrement de bûchettes à peu près d'égale dimension, disposées de façon à circonscrire des chambres et des avenues assez irrégulières, il est vrai, mais permettant néanmoins une circulation facile dans toutes les parties de l'édifice. Placés avec un art incroyable, les morceaux de bois se trouvent étayés les uns par

(1) *Biblia Naturæ*, par J. Swammerdam, né à Amsterdam en 1637, mort en 1680. — L'ouvrage ne fut publié qu'en 1737.

(2) Voyez notre ouvrage intitulé *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, Paris 1868.

(3) Par exemple la fourmi rousse, *Formica rufa*.

les autres; les premiers sont enfoncés dans la terre. Ainsi la construction dans son ensemble offre une remarquable solidité. Ces nids ont plusieurs ouvertures que les habitans ferment à la chute du jour et dans les temps de pluie. Diverses espèces pratiquent d'énormes souterrains et installent des appartemens à plusieurs étages sans employer de matériaux étrangers; ce sont les maçonnes. D'autres moins habiles, en général de taille fort exiguë, s'établissent sous une large pierre qui servira de toiture : dans la terre, elles creusent des galeries; ce sont les mineuses. Certaines fourmis se logent dans le bois : la matière se prête à la sculpture; aussi est-ce une merveille que le dédale de chambres et de couloirs.

Les fourmis ont des instrumens de travail très simples; des mandibules garnies de quelques dents suffisent à tailler le bois ou des brins d'herbe, à pétrir la terre, à saisir les corps. Selon la nature des outils, l'animal se montre habile à une besogne particulière, ses mandibules deviennent des armes, et, chez beaucoup d'espèces, ce sont des armes puissantes. Un des traits saisissans de la vie des laborieux insectes, c'est le concert qui s'établit entre les individus pour la construction des nids, pour les expéditions à la recherche des subsistances, pour les combats, aussi bien que dans le partage des attributions. Très fréquemment on voit les ouvrières se toucher les unes les autres avec les antennes, et tous les observateurs demeurent persuadés qu'elles ont entre elles des communications, une sorte de langage. En effet, une fourmi rencontre-t-elle un embarras, découvre-t-elle une substance de son goût, au plus vite ses compagnes averties accourent sur la place.

Au printemps, il n'existe dans les nids que la foule des ouvrières et quelques reines privées d'ailes. Une fois fécondées, les femelles, ne devant plus sortir de l'habitation, abandonnent leurs ailes, qui se détachent sans causer le moindre trouble à l'animal; l'insecte les tire, elles tombent; au besoin, les neutres se chargent de l'opération. Les femelles commencent à pondre; les œufs, entièrement blancs et d'une extrême petitesse, grossissent sensiblement au contact de l'air; les ouvrières les recueillent, les placent dans des chambres spéciales, s'efforcent de les préserver du froid ou de la trop grande chaleur. Les larves éclosent, pauvres créatures presque inertes; elles ont tout juste l'instinct de redresser un peu la tête et d'ouvrir la bouche pour recevoir la becquée. Habiles dans l'art de l'ingénieur ou de l'architecte, adroites au possible dans l'exécution des travaux matériels, les fourmis sont des nourrices incomparables. Elles tiennent les larves dans un état de propreté parfait, les gorgent de sirop, le matin les portent aux étages supérieurs, où se fait sentir une douce température, les remportent aux étages inférieurs, lorsque le soleil trop ardent pourrait griller ces corps dé-

biles. Elles n'agissent pas chaque jour de la même manière; les conditions atmosphériques en décident. Vraiment ce ne sont pas des êtres sans raison qui se comportent ainsi. Parvenues au terme de la croissance, les larves filent une coque soyeuse; enfermées dans cette prison, elles se transforment en nymphes (1). Les ouvrières donnent aux cocons les soins qu'elles donnaient aux larves; au moment où l'insecte adulte vient d'éclore, elles déchirent le tissu soyeux de façon à rendre facile la sortie du nouveau-né. Les jeunes fourmis ne sont pas tout de suite en état de prendre part aux travaux de la communauté; les vieilles commencent par leur offrir de la nourriture, elles les accompagnent ensuite dans les diverses parties de l'habitation et les initient aux actes de la vie : il y a une éducation dont la durée n'est pas certaine.

En même temps que naissent des ouvrières en grand nombre, naissent aussi des mâles et des femelles. Mâles et femelles n'ont qu'un souci, qu'un désir, au plus vite s'envoler. En plein air seulement se consomment les unions. Les fourmis ailées s'échappent; quelques-unes ne vont pas loin; les femelles capables de devenir mères, recueillies par les ouvrières et rapportées au nid, vont accroître la population. D'autres au contraire se sont trouvées entraînées à d'énormes distances; chaque femelle fécondée tombe sur le sol sans secours possible. Elle n'en est pas troublée; elle s'enfonce dans une cavité, se débarrasse de ses ailes et, se faisant ouvrière, elle construit un petit nid. Elle pond une minime quantité d'œufs, et, devenant mère et nourrice à la fois, elle élève ses larves; des ouvrières éclosent. Celles-ci agrandissent l'humble demeure et se mettent aux travaux nécessaires. Désormais la mère sera reine. Ainsi se fondent les colonies.

Nos fourmis indigènes, on le sait, se nourrissent de matières fluides et se montrent particulièrement avides de liqueurs sucrées; elles lèchent le miel sur les fleurs, elles sucent le jus des fruits. Ce n'est pas pour elles seules; douées de la faculté de dégorger, elles puisent une énorme quantité de nourriture afin d'alimenter les compagnes restées au logis et surtout les larves. Personne n'ignore combien les intelligentes petites bêtes recherchent les pucerons, qui éjaculent un liquide sucré. Sur les végétaux où abondent ces parasites, ce sont des allées et venues continuelles. Plusieurs espèces, principalement des maçonnes et des mineuses, font mieux que d'aller à grande distance recueillir les gouttelettes de la liqueur toujours si désirée, elles emportent les pucerons et les mettent sur

(1) Les larves d'un petit nombre d'espèces se transforment en nymphes sans faire de cocons.

des plantes dans le voisinage de la fourmilière ou même à l'intérieur de la fourmilière. Les industrieux insectes connaissent le prix du bétail.

Certaines fourmis n'ont pas honte de s'établir dans les nids d'autres espèces et parfois d'aller attaquer ces mêmes espèces, à qui elles enlèvent larves et nymphes afin de se procurer des esclaves (1). Il y a des fourmis privées d'instrumens de travail, absolument inhabiles à construire comme à prendre soin des larves, mais d'humeur guerrière : ce sont les amazones (2). Par la violence, celles-ci s'emparent des nymphes de la fourmi brune ou de la mineuse (3). Les ouvrières étrangères éclosent, et tout de suite se mettent au travail dans la demeure où elles sont nées, donnant des soins à la progéniture des amazones, apportant la nourriture à leurs ravisseurs eux-mêmes. Huber a retracé d'une façon naïve et charmante les exploits de ces guerrières, qui par un beau jour d'été s'acheminent en longue colonne vers une fourmilière plus ou moins éloignée, se précipitent à l'assaut, massacrent les défenseurs de l'habitation et, grâce à la supériorité de leurs armes, envahissent le nid et emportent les coques qui contiennent les nymphes.

C'est assez sur l'histoire plus ou moins ancienne, nous pouvons maintenant nous attacher aux observations nouvelles.

Un naturaliste, successivement professeur dans plusieurs de nos facultés des sciences, Charles Lespès, dont la carrière a été trop tôt finie (4), se livrait à des investigations minutieuses dans les fourmilières. Témoin de certains actes, il avait conçu de l'intelligence des fourmis une très haute idée. On savait que divers insectes cohabitent avec les fourmis sans être ni inquiétés, ni maltraités par ces dernières; mais le genre de relations qui pouvait exister entre les maîtres du logis et les hôtes restait ignoré. Lespès dévoila le mystère. Seulement dans les fourmilières vivent de très petits coléoptères d'un aspect étrange : tout luisans, d'un roux uniforme, les clavigères, ainsi qu'on les appelle, ont d'énormes antennes, des élytres courtes, des pinceaux de poils sur les côtés. Triste semble la condition de ces êtres; aveugles, ils sont condamnés à une existence sédentaire; ayant la bouche singulièrement conformée, ils sont dans l'impossibilité de manger seuls. Nulle part, on ne voit l'exercice de la liberté plus entravé; par bonheur, ces malheureux insectes n'en ont sans doute pas conscience. Les fourmis sont pleines

(1) La fourmi sanguine, *Formica sanguinea.*

(2) Le *Polyergus rufescens* des naturalistes.

(3) La *Formica fusca* et la *Formica cunicularia.*

(4) Charles Lespès est mort en 1871, à l'âge de quarante-cinq ans, professeur à la faculté des sciences de Marseille.

de soins et d'attention pour les clavigères; à ces pauvres créatures, elles donnent la becquée. L'œuvre, il est vrai, n'est pas désintéressée. Les poils des petits coléoptères s'imprègnent d'un liquide visqueux et sucré fourni par des glandes; avides de cette matière, les fourmis se délectent à lécher les poils qui en sont enduits. Elles trouvent avantage à nourrir et à soigner de véritables animaux domestiques. Il est assez ordinaire de rencontrer des clavigères chez certaines fourmis; pourtant on voit des nids où il n'en existe aucun. L'observateur s'avisa d'en mettre dans ces habitations au dépourvu. Il croyait que le présent serait agréable; il n'en fut rien. Les fourmis, fortement intriguées à la vue de ces étranges créatures, cherchaient en vain l'usage qu'on en pouvait faire. Elles tâtaient, retournaient les pauvres insectes, et enfin, les considérant comme des bêtes inutiles, elles les tuaient en les coupant avec leurs mandibules. L'expérience est curieuse; elle prouve que les individus s'instruisent, et que, sans une sorte d'éducation reçue de leurs semblables, ils se montreraient inhabiles dans l'accomplissement de certains actes.

Des coléoptères agiles de la famille des staphylins, dont les élytres laissent à découvert l'extrémité postérieure du corps, habitent les fourmilières, ce sont les *loméchuses* (1). Mieux partagés que les clavigères, ils sont d'humeur vagabonde. Clairvoyans, pourvus d'ailes, ils sortent des nids, mais ils sont bien forcés d'y revenir; lorsque la faim les presse, ils n'ont pas d'autre ressource. Incapables de prendre eux-mêmes leur nourriture, ainsi que Lespès l'a constaté, ils la demandent aux fourmis. Celles-ci ne refusent pas de rendre un bon office à des créatures qui ont quelque chose à donner. Les loméchuses sécrètent une matière sirupeuse que retiennent des bouquets de poils placés sur les côtés de l'abdomen. Les poils se trouvant cachés par les organes du vol, le coléoptère écarte ses ailes pour que la fourmi puisse lécher la liqueur. Pareille entente de la part de deux êtres n'ayant aucune parenté est vraiment un des traits les plus curieux de la vie des animaux. Le croirait-on? il y a des fourmis qui ne savent pas manger. Les fameuses amazones, qui prennent des esclaves pour élever les larves, sont dans l'obligation de solliciter de ces mêmes esclaves leur propre nourriture, et de la recevoir de la bouche à la bouche.

Près des rivages de la Méditerranée, sur les terrains où le soleil darde ses rayons sans rencontrer d'obstacles, — les *garrigues*, suivant l'expression consacrée, — habitent de vigoureuses fourmis qu'on nomme les attes. Celles-ci se distinguent au premier coup d'œil par le premier anneau de l'abdomen, qui forme deux nœuds au lieu d'un seul comme chez les fourmis ordinaires; elles ont une grosse tête

(1) Ces insectes ont environ 5 millimètres de long.

et des mandibules robustes. A les voir, on devine qu'elles sont pleines d'énergie. Deux espèces sont particulièrement communes : l'atte noire (1) et l'atte maçonne (2), plus petite et d'un brun rougeâtre assez clair. Chez ces fourmis, il existe de singulières différences entre les ouvrières. Certains individus ont la tête de proportion médiocre, d'autres la tête énorme avec des mandibules extrêmement puissantes. Plusieurs naturalistes ont présumé qu'il y avait deux sortes de neutres : les soldats et les ouvrières; volontiers on supposait les soldats des mâles stériles. D'après les observations de Lespès, les forts comme les faibles exécutent les mêmes travaux et prennent également part aux combats; enfin tous seraient des femelles stériles. De grandes fourmis des pays chauds présentent encore dans les signes extérieurs des dissemblances plus frappantes. Il est difficile de croire qu'un rôle spécial ne soit pas attribué à chaque catégorie d'ouvrières.

Que de fois n'a-t-il pas été question de la gracieuse fable de La Fontaine : *la Cigale et la Fourmi?* A Ésope, le poète emprunta le sujet, et de confiance il présenta la fourmi comme un modèle de prévoyance. C'est que, par une tradition venue de loin, on ne doutait en aucune manière que le petit insecte ne prît soin d'emplir ses greniers en vue de la mauvaise saison. Cependant les investigateurs modernes, attachés à l'étude de nos espèces indigènes, n'hésitèrent pas à déclarer que les fourmis n'amassent point, qu'elles ne sauraient manger des substances dures comme la plupart des graines, enfin qu'elles n'ont nul besoin de provisions pour l'hiver, car elles s'engourdissent dès les premiers froids. Un poète en faute à l'égard des conditions de la vie des animaux, cela ne tire pas à conséquence; il suffit d'avertir les gens crédules de ne pas le croire. Ainsi pensaient les naturalistes, très certains de l'exactitude des observations poursuivies sur nombre d'espèces de fourmis; il semblait que la science eût prononcé le dernier mot. Tout à coup néanmoins un doute s'élève; on a vu des fourmis qui recueillaient avec une ardeur extrême les semences de quelques plantes particulières, puis on se souvient que chez les peuples de l'Italie, de la Grèce, de l'Orient, la croyance aux fourmis qui ont des greniers est universelle. Claude Élien, le contemplateur des animaux pendant les jours heureux de l'empire romain, a tracé un séduisant tableau des fourmis qui vont aux champs faire la récolte; d'autres auteurs ont parlé de cette habitude comme étant fort ordinaire; enfin dans l'Inde, des curieux des choses de la nature ont remarqué encore des fourmis emportant des graines. Un trait de lumière commence

(1) *Atta barbara.*
(2) *Atta structor.*

à poindre; les espèces si bien observées, qui ne prennent aucun souci des richesses, n'habitent-elles pas le centre de l'Europe, et au contraire les espèces signalées comme d'infatigables moissonneuses les rivages de la Méditerranée? Une recherche pleine d'intérêt devait être entreprise. Charles Lespès, poursuivant ses investigations sur la côte de Provence, rencontrait particulièrement les attes à grosse tête; il n'eut pas de peine à découvrir que ces dernières se comportent tout autrement que les fourmis du nord, à chaque instant il admirait avec quelle activité les attes noires et brunes ramassent les graines. Fallait-il aller bien loin les recueillir, les intelligentes petites bêtes se partageaient la besogne. Sur les chemins, une plante à larges feuilles ou une pierre laissant un espace libre servait pour l'établissement d'un dépôt; les individus qui avaient battu la campagne apportaient la récolte en cet endroit; d'autres y venaient prendre les graines et les traînaient jusqu'à l'entrée de la demeure où elles étaient reçues par les ouvrières chargées de l'emmagasinage. « Je les ai suivies bien souvent dans leur travail, dit Lespès, et, peu de temps après, j'ai toujours trouvé un petit tas de son à la porte; le germe au moins avait été mangé. On le sait, en germant les graines produisent du sucre, c'est alors que les fourmis les brisent et les lèchent. » A un autre observateur était réservée la satisfaction de reconnaître d'une manière plus complète les manœuvres des fourmis moissonneuses.

II.

Il y a trois ou quatre ans, un jeune Anglais, Traherne Moggridge, s'était beaucoup entretenu avec des personnes qui avaient vécu dans l'intimité des fourmis. Son attention éveillée sur des points controversés ou imparfaitement connus de la vie des plus laborieuses créatures du monde, il se promit d'user de toute la patience imaginable pour apprendre la vérité. Le pauvre garçon allait bientôt mourir, et il en avait le pressentiment. Atteint de la terrible affection qui frappe parmi la plus brillante jeunesse, aux mois d'automne et d'hiver, il venait respirer sur les grèves de Menton, plaçant l'espoir d'une guérison ou du moins d'un prolongement d'existence dans les chaudes effluves des côtes méditerranéennes (1). Moggridge se plaisait à penser qu'il ne quitterait pas le monde sans ajouter quelques pages à l'histoire de certaines créatures aussi remarquables par l'industrie que par les mœurs et par l'intelligence. Oubliant la maladie, il passait les jours à épier les actions des fourmis, à

(1) Traherne Moggridge, né à Swansea (pays de Galles) le 8 mars 1842, est mort à Menton le 24 novembre 1874 à l'âge de trente-deux ans.

suivre les manœuvres des araignées qui établissent dans la terre de ravissantes retraites. Ainsi nous sont parvenus de nouveaux renseignemens précieux pour le naturaliste et pour le philosophe (1).

L'observateur nous conduit dans un endroit désert, non loin de la petite ville de Menton. La roche est une sorte de grès friable, le sable s'est accumulé dans les trous. La végétation est pauvre, çà et là croissent des cistes, du thym, de la lavande noire. Il y a des pierres, et près des pierres des pins maritimes tout rabougris. Au-dessous de l'espace aride et sauvage, orangers et citronniers, soigneusement entretenus par la main des hommes, remplissent la vallée; des plantes basses, profitant de la terre cultivée, se pressent sur les bords et répandent en automne des graines à profusion. Sur la garrigue, deux longues colonnes de fourmis moissonneuses, c'est l'atte noire, cheminent en sens opposé; l'une se dirige vers le terrain cultivé, l'autre en revient. Le mouvement de la première colonne est rapide et bien ordonné; les fourmis ne portent rien. Très différente est l'attitude de la seconde troupe; la marche est pénible et irrégulière, toutes les fourmis sont chargées d'un lourd fardeau. Chaque individu tient entre ses mandibules une graine, quelquefois une grosse capsule qui lui couvre la tête et l'empêche de voir la route; les chutes sont fréquentes, mais le pauvre insecte est courageux, il n'épargne pas sa peine, il n'abandonnera pas sa récolte. On juge aisément que les bêtes chargées vont au logis; il faut les suivre, car c'est plaisir de voir avec quelle vivacité elles rentrent dans la demeure souterraine. Sur des points de la garrigue éloignés des terrasses herbues et fleuries, les attes noires errent comme au hasard; elles ne s'inquiètent pas des lieux où elles trouveraient la richesse; les transports à grande distance sont coûteux aussi bien pour les fourmis que pour les hommes. Dans une ingrate situation, les intelligentes petites bêtes préfèrent fourrager les environs malgré la misère de la végétation. Si la récolte est beaucoup plus laborieuse, il n'y a pas de temps perdu en courses longues et fatigantes; la compensation reste à l'avantage des moissonneuses.

Le plus ordinairement les attes se contentent de ramasser les semences tombées; au besoin pourtant elles savent très bien faire la cueillette. Voici la plante de tous les terrains secs, la *bourse du pasteur;* une fourmi grimpe, et, choisissant la tige garnie de graines, elle la coupe; puis, avec des précautions infinies, elle descend en arrière traînant son butin et va rejoindre ses compagnes. Parfois ce sont les fruits volumineux de la morgeline (2) qui sont enlevés. L'opération est-elle difficile ou impossible pour un seul individu,

(1) *Harvesting Ants and Trap-door spiders,* London 1873. — *Supplement to Harvesting Ants,* London 1874.

(2) *Alsine media,* mouron des oiseaux.

un autre individu accourt; avec son aide, le travail s'accomplit. Souvent, tandis que des fourmis cramponnées au sommet des tiges détachent des capsules, des ouvrières qui attendent au pied de la plante reçoivent les produits et les emportent. En vérité, on ne saurait mieux faire. Dans cette société si intelligente, il y a néanmoins des individus sots et ignorans. Des fourmis sans éducation, au lieu de choisir de bonnes graines, s'emparent de corps sans usage, et rentrent fièrement à l'habitation croyant avoir exécuté une belle besogne. Les malheureuses sont alors accueillies comme elles le méritent. Des inspecteurs, qui ne se laissent pas tromper, les forcent à sortir du nid au plus vite et à jeter au loin l'objet inutile. Témoin de pareils actes, l'observateur tenait à s'assurer que l'erreur n'est pas seulement parmi les hommes, qu'elle est encore parmi les fourmis. Dans le chemin que suivent les attes qui vont aux champs, il jette des grains de porcelaine grise ou blanche du volume et de l'aspect de certaines semences. Aussitôt des fourmis d'un faible discernement se précipitent sur ces morceaux durs, difficiles à retenir entre les mandibules, et les emportent. Sans tarder, les individus capables font comprendre leur sottise à ces pauvres créatures. Désormais chaque ouvrière passera près des grains de porcelaine et ne s'avisera plus d'y toucher.

Gens sans pitié lorsqu'il s'agit de reconnaître un fait sont les expérimentateurs. Taquiner, déranger, mettre dans l'embarras ces vaillantes fourmis afin de voir si elles seront assez ingénieuses pour se tirer d'affaire, devient l'occupation de celui qui les admire. Il répand tout près d'un nid des graines extrêmement volumineuses; les petites bêtes se jettent avec fureur sur ces grosses pièces et s'efforcent de les enlever. Faute d'y parvenir, elles les abandonnent; mais le jour où la germination a commencé sous l'influence d'une averse, elles peuvent les saisir par la radicelle, et alors elles les entraînent à grande distance.

Après avoir vu les attes noires occupées à la moisson, il est tout naturel d'entreprendre quelques visites domiciliaires. Justement, sur le coteau aride, on aperçoit un petit espace couvert de plantes qui ne croissent guère que dans les champs cultivés; ce sont des fumeterres, de l'avoine, de l'ortie, des véroniques, de la linaire. A tel indice, on ne saurait douter de la présence d'un nid; en pareil endroit, les fourmis seules ont pu semer les graines de semblables végétaux. Les attes n'ont nul besoin de matériaux de construction, elles pratiquent simplement des galeries et des chambres souterraines, profitant parfois d'une ouverture accidentelle qui rend les premiers travaux plus faciles. Aux abords de la fourmilière, des amas de terre, de gravier, de fragmens de racines provenant des déblais, des tas d'enveloppes de graines ou de capsules, enfin de tous

les débris sans usage, dénoncent l'entrée de l'habitation, si déjà elle n'a été indiquée par les allées et venues des fourmis. Tandis que des individus par centaines sont occupés à la moisson, d'autres encore en très grand nombre sont au logis perfectionnant les dispositions intérieures, recevant les semences qui sont apportées, entassant les récoltes dans les greniers.

Ouvrir le nid de l'atte noire sans beaucoup endommager les appartemens est une œuvre de patience; il faut avec des soins infinis enlever une énorme masse de terre. L'opération est-elle achevée d'une manière satisfaisante, on demeure frappé de la grandeur du travail. Sur une étendue qui souvent ne mesure pas moins d'un mètre, ce sont de longues galeries droites ou sinueuses et des chambres de formes et de proportions variables. Il y a plusieurs étages communiquant par des ouvertures verticales; les fourmis ne connaissent pas les escaliers. La moisson étant faite, les greniers se trouvent abondamment pourvus; voici des galeries pleines de graines noires et comme vernissées de l'amaranthe, plus loin, des chambres richement approvisionnées de semences diverses, où dominent celles de la fumeterre et des véroniques. Vient-on à vider quelques-uns de ces greniers, on s'étonne et une fois de plus on admire l'intelligence des laborieux insectes. Dans toutes les parties de l'habitation où circulent les fourmis, on ne voit que la terre bien tassée ou des chemins semés de gravier; mais dans les endroits qui avaient reçu les dépôts de provisions, il y a sur le sol une couche de petits grains de silex et de brillantes paillettes de mica plus ou moins cimentés; ainsi le fond est rendu à peu près imperméable. Pour être conservées, les substances alimentaires ne doivent-elles pas être mises à l'abri de l'humidité? Évidemment les fourmis en ont conscience.

Si la place offre quelque séduction, volontiers l'atte noire élit domicile dans les roches friables; alors chambres et galeries se trouvent mieux dessinées que dans la terre. Des crevasses aperçues, les fourmis ont été prises de la tentation de s'emparer de ces abris accidentels. Ce n'est pas tout cependant d'avoir sans peine de beaux vestibules, il reste à construire les appartemens. Les pauvres insectes ne reculent pas devant un travail gigantesque; ils minent la pierre en détachant avec les mandibules grain par grain. A l'aide d'outils d'une aussi faible puissance sont creusées des galeries longues de plus de 20 centimètres, et des chambres plus ou moins spacieuses. Quel exemple de succès dû à la patience! Les espaces destinés à recevoir les dépôts de semences se reconnaissent toujours à la couche de ciment dont le sol est revêtu.

Un fait parut fort étrange. Dans plus de vingt nids ouverts du mois d'octobre à la fin de mai, les semences trouvées parfois assez

humides n'avaient point germé, tandis qu'aux alentours, des graines de même origine ayant été répandues, les plantes se montraient déjà verdoyantes. Intrigué, vraiment en peine de trouver une explication plausible, l'observateur veut se livrer à une recherche attentive. Huit mois durant, des semences par milliers extraites des fourmilières sont examinées; quelques-unes seulement présentent des traces de germination et celles-ci en général ont été mutilées comme si l'on eût voulu en arrêter le développement. Moggridge n'hésite pas à conclure que les fourmis exercent sur les graines un pouvoir mystérieux. Pour un naturaliste, le mystère, c'est l'ignorance; la vérité, c'est qu'il reste à découvrir par quel procédé les intelligentes petites bêtes empêchent les semences de germer malgré la chaleur et l'humidité. Chose curieuse, ces graines comme frappées d'engourdissement, tirées des nids de l'atte noire et jetées sur la terre, se développent aussi bien que les autres; plusieurs fois répétée, l'expérience eut toujours le même succès. Au reste les fourmis ne disposent peut-être que de moyens très simples, car à certaines heures on les voit porter des semences hors du nid, les mettre au soleil, et, l'exposition jugée suffisante, les remporter dans les magasins.

Naturellement les attes ont un autre régime alimentaire que nos fourmis des bois; elles font des graines leur principale nourriture. Sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, la matière amylacée se transforme en sucre, et les insectes, sensuels autant que laborieux, dévorent avec une avidité incroyable la pulpe douce. Ils ne garderont pas tout ce qu'ils ont consommé; une part sera pour les larves. Les fourmis moissonneuses, paraît-il, ne se laissent guère prendre au dépourvu. En automne, elles fourragent avec une telle ardeur et amassent de si grosses provisions qu'au temps où viennent les fleurs les greniers sont encore loin d'être vides; — les petites bêtes estiment la richesse. Néanmoins les attes ne se contentent pas absolument de graines; volontiers elles attaquent des chenilles et se plaisent fort à en humer les parties fluides, mais elles ne semblent pas s'occuper le moins du monde des pucerons. Nos moissonneuses ne témoignent aucune préférence marquée pour une sorte de graines. Moggridge a trouvé dans les nids des semences d'espèces appartenant aux familles végétales les plus diverses. Près des jardins, l'atte noire emporte sans scrupule les graines des plantes exotiques les plus rares. On en eut l'exemple à Antibes, dans le parc d'un célèbre botaniste. L'atte maçonne, qui s'établit souvent à proximité des habitations des hommes, ne se fait pas faute de piller le blé et l'avoine ou de recueillir les graines que les oiseaux jettent hors de leurs cages.

Sur les garrigues méditerranéennes de même que dans nos bois

règne la paix ou la guerre. Parfois deux fourmilières sont en contact l'une avec l'autre, occupées soit par la même espèce, soit par des espèces différentes. Chaque nid a des entrées indépendantes; il n'y a point de relations de voisinage entre ces demeures en apparence presque confondues. Dans les temps ordinaires, nulle hostilité n'éclate entre les deux colonies; mais vient-on causer un trouble, tout aussitôt, comme furieuses, les fourmis se jettent sur les individus de l'habitation mitoyenne; lorsque les forces sont inégales, le carnage est terrible. Il semble que les petites bêtes, attribuant à leurs voisines le bouleversement de leur nid, sont animées d'une soif de vengeance. Chose horrible à dire, le plus souvent les vainqueurs emportent les vaincus et les dévorent. Une telle conduite ne pourrait vraiment être louée que par les insulaires de l'Océan-Pacifique.

Personne n'observe attentivement les fourmis sans tomber en extase à la vue des soins qu'elles prodiguent aux larves et aux individus dont la mission est de perpétuer l'espèce, à la vue encore des ouvrages énormes qu'elles élèvent, du concert qui s'établit entre elles pour l'exécution des travaux, de l'ardeur, de la patience, du courage et de l'intelligence qu'elles déploient. Ces chétifs insectes donnent au degré suprême le spectacle de la puissance obtenue par l'union de tous les membres d'une société. Cependant, à côté des nobles qualités qui font l'honneur des peuples, les fourmis montrent une humeur farouche. Pour les colonies voisines, elles restent des brigands, car elles ne perdent guère l'occasion d'exercer le brigandage, qui est favorable aux intérêts matériels. Dans ce petit monde se renouvellent sans cesse les guerres de spoliation. Deux nids d'attes noires se trouvaient passablement rapprochés; dans l'un, la population était considérable, dans l'autre assez faible. Les fourmis qui se sentaient en force n'avaient pas honte de livrer à tout moment des combats à la colonie moins nombreuse, dont les greniers avaient été déjà remplis. Par des attaques ainsi répétées, elles affaiblissaient la société dont elles convoitaient les biens. Dès l'instant qu'elles jugèrent ne plus devoir éprouver trop de résistance dans un assaut, elles envahirent le nid mal défendu et le mirent au pillage. Moggridge a vu la guerre allumée entre des attes noires durer pendant six semaines. Parfois les fourmis qui ont été dépouillées luttent pour reconquérir le bien perdu, et l'observateur qui suit avec intérêt ces combats ne peut s'empêcher de saisir la ressemblance avec les batailles engagées sur de plus vastes théâtres. Un jour, une colonne d'attes noires était en marche comme si elle allait aux champs faire la moisson. Soudain, elle rencontre une autre troupe qui revenait chargée de butin; aussitôt les porteurs furent dévalisés. Dans les luttes, les fourmis s'efforcent de saisir

leurs adversaires par les antennes, les parties les plus vulnérables; ainsi celles qui plient sous le poids d'un fardeau peuvent mal se défendre. Les récoltes achevées, cesse tout acte d'hostilité entre les fourmilières voisines; les membres des colonies autrefois rivales se rencontrent sans plus s'inquiéter. La paix conclue, les sociétés appauvries par l'état de guerre ont le mieux possible réparé les malheurs; les sociétés tout à fait maltraitées ont péri, des habitations où se pressait une foule de travailleurs sont maintenant vides.

Plus on pénètre dans les détails de la vie des insectes industrieux, plus on s'étonne. Dans les endroits brûlés du soleil, où se plaisent les attes noires, abondent les lézards. Très friands des fourmis ailées, c'est-à-dire des mâles et des femelles, ces reptiles n'attaquent pas les ouvrières. Celles-ci sont-elles défendues par une odeur pénétrante ou par la vapeur d'acide formique qu'elles émettent pour éloigner l'ennemi? Le fait est probable. Par un beau soir, au temps des amours, rien n'est curieux comme d'assister au départ des mâles et des femelles. Les lézards guettent, mais les ouvrières veillent, entourant les individus ailés jusqu'à l'instant où ils peuvent s'envoler; c'est une véritable garde du corps. Tous les actes de ces pauvres insectes dénotent une singulière justesse d'appréciation.

C'est seulement en pleine liberté que les êtres montrent toutes les aptitudes dont ils sont doués, mais un observateur ne négligera jamais d'examiner, s'il est possible, des individus captifs, afin de mieux suivre quelques traits de mœurs ou certaines particularités de l'intelligence. Moggridge voulut contempler de près les fourmis moissonneuses dont il avait si souvent épié les manœuvres au milieu des campagnes. Il emporta deux nids; les logemens avaient été préparés : c'étaient de belles cages à parois de verre, garnies d'une épaisse couche de terre et bien approvisionnées de nourriture. Dans l'une des colonies, on ne put apercevoir ni une femelle féconde, ni des larves; les fourmis semblaient misérables et ne cherchaient qu'à s'échapper. Elles mouraient au sein de l'abondance. Tout autre était le spectacle que présentait la seconde colonie; il y avait une reine et des larves en grand nombre. Avec une activité surprenante, les ouvrières s'étaient mises à creuser des galeries dans la terre couverte de gazon. En moins de six heures furent pratiquées huit orifices très reconnaissables aux monticules circulaires formés des matériaux extraits des profondeurs. Au lendemain matin, l'étendue des constructions était énorme, les ouvrières avaient travaillé toute la nuit. L'observateur ne se lassait pas d'admirer de quelle façon intelligente avait été conçu le plan général de l'édifice souterrain pour l'espace dont les industrieux insectes ne pouvaient franchir les limites. Les principales dispositions arrêtées, de longs jours s'écoulèrent à crépir les murailles, à mettre en bon

état les loges destinées aux larves, à consolider les parois des greniers. Les nombreuses ouvertures qu'on remarquait au début des travaux furent closes; trois subsistèrent assez longtemps, il n'en resta plus qu'une seule. Des graines avaient été répandues sur le gazon, les moissonneuses vinrent les prendre, et, comme à l'ordinaire, les emmagasiner dans les souterrains. On put voir comment s'y prennent les fourmis pour couper les racines qui descendent dans les galeries. Deux individus agissent de concert : l'un tire l'extrémité de la racine, l'autre ronge les fibres au niveau de la voûte; après une suite d'efforts énergiques, l'objet est enlevé. Aussi bien en captivité qu'en liberté, il y eut, à l'extérieur du nid, l'endroit spécial où s'entassèrent les enveloppes de graines, les fragmens de racines, enfin tous les détritus dont on débarrasse une cité bien tenue.

Dans la cage de verre avait été placé un vase avec de l'eau : on vit souvent les attes noires jeter dans le bassin les individus malades ou mourans. Était-ce pour se délivrer au plus vite d'êtres désormais inutiles ou pour les guérir? On n'ose prononcer. Toujours est-il que des malades semblaient parfois éprouver du bain l'heureuse influence. Comme ranimés par l'immersion, ils allaient se réchauffer au soleil et paraissaient bientôt avoir recouvré la vigueur des anciens jours. Au soir, les fourmis, attirées par la lumière de la lampe, sortaient de leurs retraites. En pareilles circonstances, on eut l'occasion d'assister à des repas. En général, plusieurs individus serrés les uns contre les autres attaquent la même graine; des parcelles de la matière pulpeuse sont détachées à l'aide des mandibules et introduites dans la bouche au moyen des palpes et des mâchoires. Les naturalistes attachés à l'observation des espèces du centre ou du nord de l'Europe avaient dû mettre au rang des fables les histoires de fourmis prévoyantes; aujourd'hui l'histoire vraiment scientifique des attes moissonneuses atteste la vérité de l'ancienne croyance et prouve une fois de plus qu'il faut toujours se défier des généralisations trop promptes.

III.

Aux heures de récréation, un écolier de Morges, dans le canton de Vaud, faisait ses délices de la lecture des *Recherches sur les fourmis indigènes*, par Pierre Huber. Bientôt l'enfant profita de toutes les occasions pour observer. Plus tard ce fut le jeune homme qui, s'adonnant à l'investigation avec un vrai enthousiasme pour le sujet, parvint à saisir pour la première fois mille détails du plus réel intérêt. Ainsi M. Auguste Forel a complété en grande

partie l'histoire de nos fourmis les plus communes (1). Examinant des espèces déjà étudiées sous le rapport des mœurs, il a pris à tâche de suivre, dans des circonstances extrêmement variées, les relations amicales ou hostiles entre des colonies soit de la même espèce, soit d'espèces différentes. C'était le meilleur moyen de dévoiler des caractères.

Dans les campagnes se loge en terre la fourmi sanguine, cette bête audacieuse déjà signalée, qui réduit en esclavage les fourmis brunes, ou, si l'on aime mieux, qui les prend de vive force pour auxiliaires. Aux mêmes lieux habite la fourmi des prés, qui ne réclame des autres aucune assistance (2). Les deux espèces sont ennemies. Que les habitations se trouvent à proche distance, c'est la guerre perpétuelle. Plus agiles, plus vaillantes, les fourmis sanguines marchent à l'attaque en colonne épaisse et manœuvrent avec une incontestable supériorité; le plus souvent elles remportent l'avantage. On les vit une fois couronner le dôme d'adversaires mis en complète déroute, bientôt poursuivre les fuyards, enlever les cocons que ceux-ci voulaient sauver, et sans retard dévorer les nymphes. Tous les observateurs demeurent stupéfaits de l'acharnement que les fourmis déploient dans les luttes. Des individus d'abord craintifs, hésitans, peu à peu s'animent; sous l'empire d'une sorte de frénésie, ils en viennent à ne plus reconnaître le chemin, à se jeter sur des compagnes. C'est l'ivresse des combats. Des individus moins emportés s'efforcent d'arrêter ces fous furieux, et les retiennent par les pattes jusqu'à ce qu'ils soient revenus au calme. Tout cela ressemble singulièrement à des scènes fréquemment constatées sur de vastes champs de bataille.

Pendant un été, dans le dessein d'amener quelque terrible engagement entre les bêtes ennemies, on déposa nombre d'ouvrières et de cocons de la fourmi des prés tout au voisinage d'une résidence de fourmis sanguines. Celles-ci pillèrent bien vite les cocons. Était-ce pour les manger? C'est l'habitude dans cette société lorsqu'elle est mise en présence de larves ou de nymphes d'espèces étrangères. — Nullement, paraît-il. L'année suivante s'offrait un spectacle inattendu. Fourmis sanguines et fourmis des prés vivaient dans une fraternelle association. Une brèche ayant été ouverte dans le nid, les unes et les autres emportèrent les cocons dans les souterrains et se mirent à réparer le désastre avec le même zèle. On s'avise d'apporter près de l'habitation une énorme quantité de fourmis des prés recueillies dans un autre district; ne voilà-t-il pas que les amies des sanguines refusent de les reconnaître pour des sœurs, et,

(1) *Les Fourmis de la Suisse*, in-4°; Zurich 1874.
(2) *Formica pratensis.*

de concert avec les autres, se précipitent sur les importunes! Ces dernières avaient l'avantage du nombre; elles vinrent assiéger le nid. Les alliées, se sentant perdues, prirent la fuite, emmenant les esclaves, emportant larves et nymphes, traînant les ouvrières nouveau-nées; elles allèrent s'installer à une distance respectable. Plusieurs fois, l'alliance a été consommée entre les bêtes ennemies, et souvent elle persista de longues années. Il est donc vrai, à la place de sentimens hostiles entre des êtres qui vivent séparés peuvent naître du rapprochement l'estime et même l'affection. Bien curieuse est la fourmilière mixte; chaque espèce conservant sa manière de bâtir, elle présente un mélange d'architecture. Sur le dôme, on ne voit d'ordinaire que les fourmis des prés, apportant des matériaux ou se chauffant au soleil. Vient-on à les inquiéter ou à jeter près d'elles des bêtes inconnues, vite elles s'enfuient au fond du souterrain. Elles ont été chercher du secours. Soudain, comme par enchantement, apparaissent les fourmis sanguines; si une lutte s'engage, les fourmis des prés ne s'y mêlent que les dernières.

Les ouvrières nouvellement écloses commencent par apprendre les travaux domestiques; elles ne savent combattre et distinguer les amies des ennemies qu'après avoir été pendant un certain temps façonnées à l'existence. Il semblait donc possible de faire contracter des alliances à beaucoup d'espèces différentes, si l'on prenait soin de ne réunir que de très jeunes sujets. De l'expérience est venue la preuve. Dans une cage vitrée furent déposées des nymphes appartenant à six espèces distinctes, sous la garde de trois sortes de jeunes ouvrières n'ayant entre elles aucun lien de parenté. Les petites bêtes s'installèrent ensemble; en commun, elles se mirent au travail, de la façon la plus tranquille; l'éclosion de nouvelles fourmis était incessante; les plus anciennes déchiraient les coques, aidaient à sortir les individus qui venaient à la lumière. On se trouva de la sorte en présence d'un peuple des plus bigarrés où régnait la concorde. En liberté, on ne réussit jamais à former de telles associations; dans tous les cas, les fourmis firent un massacre des larves et des nymphes étrangères; seules se réalisèrent des unions entre les fourmis sanguines et les fourmis des prés.

Plusieurs observateurs ont pris intérêt à l'étude des rapports de fourmis de même espèce appartenant à différentes colonies; les uns ont déclaré que ces rapports étaient assez mauvais, les autres qu'ils étaient bons. Tout en effet dépend des circonstances. Lorsque deux partis passablement séparés sont établis dans des conditions satisfaisantes, ils se battent à outrance. Si deux fourmilières rapprochées se gênent, il y a lutte, les engagemens partiels se répètent; mais en général, les forces venant à s'épuiser, aux conflits succède une alliance définitive. Deux nids ont une population faible,

les individus ne se sentent pas en heureuse situation, l'alliance est presque immédiate. A la lisière de gazon d'un massif d'arbres, une assez vaste demeure était occupée par des fourmis des prés. Un jour de gand matin, le naturaliste, qui se complaît dans le spectacle des batailles, apporte à peu de distance un nid de la même espèce, qu'il a été prendre bien loin. A l'heure où commencent les excursions, des ouvrières appartenant au vieux domaine approchent du camp formé par artifice; elles sont toutes massacrées. Les nouvelles venues s'inquiètent néanmoins de voir arriver sans cesse des bêtes qu'elles jugent des ennemies; elles poussent une reconnaissance, et se montrent en vue de l'habitation des fourmis qui naguère parcouraient seules le terrain. L'alarme se répand parmi ces dernières, elles accourent en nombre, la bataille s'engage avec un acharnement incroyable; toujours grossissent les masses de combattans; morts et blessés gisent sur un vaste espace. Un instant, les bêtes que le hasard a menées en ce lieu rompent les lignes des adversaires et tuent à merci. La panique est au comble sur le vieux nid, mais les réserves ne sont pas épuisées; toutes les ouvertures vomissent des flots de fourmis, qui se joignent aux combattans. Alors la scène change, l'armée victorieuse est débordée; après le triomphe, c'est la défaite, les individus qui échappent au carnage fuient et disparaissent dans la prairie. Ne soyons pas étonnés de tant d'humeur belliqueuse; sans l'hostilité des colonies de même origine, au lieu de petites sociétés éparses, on verrait sur d'énormes étendues le sol labouré par d'interminables confédérations.

Entre fourmis d'espèces différentes, la guerre est endémique; elle est sourde ou violente, selon les caractères. En général, les individus isolés, de même force, s'évitent, se querellent parfois s'ils se rencontrent, se battent rarement; les luttes sérieuses en grosses masses ne se produisent que dans des circonstances exceptionnelles. L'intérêt des batailles de fourmis est considérable pour l'observateur attentif; comme le remarque M. Auguste Forel, il découvre mainte preuve d'intelligence parmi les combattans, sous le rapport du courage et de l'adresse des différences individuelles des plus saisissantes, — l'égalité n'existe nulle part dans la nature.

Quand une fourmilière est surchargée d'habitans, il y a des émigrations plus ou moins nombreuses. Au bord d'un jardin potager, des fourmis s'étaient depuis longtemps installées (1); dans les courses, elles suivaient plusieurs chemins; le plus fréquenté traversait la grande route, passait dans une prairie, longeait un étang pour aboutir à un massif d'arbres; c'était bien long. Au printemps, une partie des petites bêtes alla fonder une colonie sous le massif;

(1) La fourmi des prés, *Formica pratensis*.

plus tard, un nouveau groupe partit de l'ancienne habitation et vint élire domicile à l'extrémité d'un autre chemin; la place, paraît-il, manquait d'agrément, il la quitta, et au milieu d'un gazon verdoyant, qui s'étalait à peu de distance, il trouva un gîte convenable. Pendant tout l'été, les ouvrières récemment emménagées rencontraient les ouvrières qui n'avaient cessé d'occuper la vieille demeure, et toujours de part et d'autre l'accueil était charmant. Survint le froid de l'automne, les rapports furent interrompus; l'année suivante, les habitans de chaque nid avaient pris l'habitude de ne guère s'éloigner de leurs districts; les relations étaient brisées. Après une longue période écoulée, on eut l'idée de prendre quelques individus de l'ancien nid et de les mettre auprès de l'une des fourmilières qui en provenaient; abominablement mal reçus, ils durent s'enfuir. Dans une seconde expérience du même genre, des ouvrières accueillies moins brutalement furent tiraillées avec les signes d'une extrême méfiance. Comme on l'avait constaté, des fourmis éloignées depuis un certain temps se reconnaissent à merveille; mais, si la durée de la séparation a été très longue, elles ont perdu le souvenir de leurs compagnes. Il ne faut pas oublier du reste que la population se modifie rapidement par suite de la mort des individus et de la naissance de nouvelles générations.

M. Aug. Forel s'est livré à de patientes études sur ces fameuses fourmis amazones, inhabiles à construire, à élever les larves, même à manger seules. Huber, nous l'avons dit, a dévoilé les mœurs de ces étranges créatures, nées pour les combats, qui partent en grandes troupes ravir les nymphes de fourmis travailleuses, dont elles se font des servantes dévouées. Depuis soixante-cinq ans, la narration du naturaliste de Genève a été mille fois reproduite; jusqu'à présent on n'était guère parvenu à en savoir davantage sur le sujet, mais le nouvel observateur nous instruit d'une foule de particularités vraiment curieuses ou intéressantes. Entièrement d'un roux assez pâle est la fourmi amazone (1); elle n'a pas plus de 6 à 7 millimètres de longueur; seule la femelle est d'une taille un peu supérieure. L'individu neutre, — on ne saurait dire l'ouvrière, — porte de fines mandibules arquées, convexes et brillantes en dessus, canaliculées en dessous, à pointe bien affilée. Avec de tels instrumens, il est impossible de tailler le bois ou de gâcher la terre; la grande pince aux branches aiguës n'est pas un outil, c'est simplement une arme. Ainsi pourvues, les amazones ont une façon de combattre qui ne ressemble point à celle des autres fourmis. Incapables de saisir leurs adversaires par les pattes, de couper une tête ou des membres, elles appréhendent l'ennemi au corps ou lui transpercent la tête

(1) Le *Polyergus rufescens* des naturalistes.

d'un coup de pointe. Chez cette espèce, l'agilité est remarquable, les mouvemens impétueux, le courage poussé à la témérité. Ne cherchant jamais le salut dans la fuite, l'individu jeté au milieu d'une fourmilière étrangère bondit, tue une masse d'adversaires jusqu'à ce qu'enfin, saisi par le corps, il succombe. C'est dans les cas désespérés que les amazones montrent une pareille fureur; pendant les expéditions, elles marchent en rangs serrés, se retirent si un danger les menace, se détournent si des obstacles les inquiètent; l'individu attardé par les accidens de la route se hâte de rejoindre le gros de l'armée; il se dérobe dès qu'il se voit entouré de trop d'ennemis. Lorsque le chemin à parcourir est long, les amazones font des haltes, peut-être pour attendre les traînards, peut-être aussi parce qu'elles hésitent sur la direction qu'il convient de prendre. La force des colonnes expéditionnaires est très variable; parfois on compte à peine quelques centaines d'individus, souvent de mille à deux mille. Les entreprises de ces fameuses guerrières s'effectuent du mois de juin au mois d'août; les départs ont toujours lieu l'après-midi : vers deux heures si la température n'est pas excessive, plus tard s'il fait très chaud. Les préparatifs se font vite. Des fourmis se promènent sur le dôme comme indifférentes; tout à coup quelques individus entrent dans l'intérieur du nid. Le signal est donné : les amazones sortent par flots; elles se frappent du front, se touchent des antennes, puis la horde tout entière s'ébranle et s'éloigne. Les fourmis esclaves restent étrangères au mouvement et paraissent n'y porter aucune attention.

Dans certains cas, les amazones vont au but avec une étonnante sûreté; par exemple si elles veulent attaquer un nid placé sur le terrain qu'elles ont coutume de fréquenter. Elles se trompent bien aisément au contraire lorsqu'elles doivent opérer dans des cantons mal connus; — il y a des expéditions manquées. Ces fâcheuses aventures n'arrivent pas seulement aux fourmis. Un jour à quatre heures de l'après-midi, on pouvait voir sur un pré en pente, de la demeure bâtie par les fourmis brunes réduites en esclavage, les fourmis guerrières s'en aller en masses compactes. Cette troupe descend le coteau, atteint une vigne, en suit le bord et soudain s'arrête. Les amazones se répandent de tous les côtés; s'étant rassemblées, elles se décident à continuer la marche en avant. Au bout d'un trajet médiocre, des signes d'hésitation se manifestent, les bêtes s'arrêtent de nouveau et s'éparpillent. A chaque instant, des pelotons se détachent; l'un se porte dans une direction, l'autre va battre ailleurs la campagne; les recherches n'ont aucun succès. Peu à peu les coureuses rejoignent le centre de l'armée, puis la colonne entière reprend le chemin de la maison, aussi légère qu'au

départ. Au retour, les malheureuses fourmis ne témoignent d'aucune préoccupation, mais quand elles se mettent à gravir la côte, la fatigue se fait sentir; la troupe avance péniblement, des individus qui tiennent la tête retournent en arrière comme pour s'assurer que nul ne s'égare. Enfin, à sept heures du soir, les amazones rentraient au nid sans avoir rien trouvé.

Une autre fois, la bande se met en route à l'heure tardive; les herbes touffues qui embarrassent le chemin ne permettent aux fourmis d'avancer qu'avec de grandes difficultés et une lenteur extrême; prise de découragement, la troupe renonce à poursuivre, et sans hésitation apparente retourne au nid. Dans le monde des amazones, on ne se laisse guère abattre par des échecs. Une expédition a-t-elle été mal conduite, l'expérience malheureuse, les fautes commises servent pour mieux s'engager dans la nouvelle campagne. Par une belle journée, avant quatre heures de l'après-midi, une nombreuse horde de fourmis guerrières sortait de sa demeure. Bientôt elle se trouve près d'un champ de blé; ici, elle s'arrête, les petites bêtes se croisent, courent comme effarées, se touchent avec les antennes et finissent par revenir se grouper. Elles entrent dans le champ de blé; à peine ont-elles marché quelques instans, elles rebroussent, et voilà encore une halte au premier point d'arrêt. Des individus restent sur place immobiles, comme anéantis; pourtant une portion de la troupe se remet en mouvement et parcourt dans les blés plusieurs mètres en furetant à droite et à gauche. Ne parvenant à rien découvrir, les amazones regagnent tranquillement leur domicile. Le lendemain, on les voit repartir dans la même direction. Sans hésiter, elles pénètrent dans le champ de blé, le traversent en totalité en inclinant sur la droite, et à la sortie se trouvent juste en face d'un gros nid de fourmis brunes. Envahir la fourmilière par une galerie ouverte est l'affaire d'un moment; les amazones ne tardent pas à reparaître chacune portant une nymphe; les dernières sont chassées par les fourmis brunes. Les voleuses reprennent le chemin de l'habitation; mais, au lieu d'y entrer, elles déposent les nymphes en tas près de l'une des portes, et repartent aussitôt pour continuer le pillage. Les premières rencontrent celles qui forment la queue de la colonne, et c'est plaisir de voir avec quel soin elles évitent de passer trop près des individus chargés afin de ne pas les troubler; — il y a donc deux courans qui se dirigent en sens contraire. Les fourmis brunes qui viennent d'être pillées ont, en prévision d'un second assaut, barricadé les ouvertures de leur nid avec des grains de terre, faible ressource. Les amazones placées en tête de la troupe attendent le gros de l'armée; se voyant en force, elles grimpent précipitamment sur le dôme, déblaient les entrées, bousculent les

défenseurs et se chargent d'un nouveau butin. N'est-il pas clair que les fourmis guerrières vont à la recherche, d'après des indices plus ou moins vagues, comme nous le ferions nous-mêmes, qu'elles hésitent, se trompent ou réussissent, comme il arrive à tous ceux qui vont à la découverte?

Dans une circonstance, les légionnaires que nous venons de suivre allèrent attaquer des fourmis brunes qui avaient des coques de mâles; — celles-ci sont plus grosses que les cocons des ouvrières. Des bêtes stupides essayèrent d'emporter ces corps absolument inutiles dans leur société. Ne pouvant les saisir entre les mandibules, après de vains efforts, elles durent les abandonner. Assez fréquemment des amazones s'emparent de coques vides, de cadavres, et d'objets sans usage; enfin elles commettent des erreurs. Parfois sur un nid, tout se prépare pour une expédition; déjà les fourmis belliqueuses se mettent en marche, néanmoins beaucoup restent en arrière; celles qui tenaient la tête de la colonne reviennent sur leurs pas, l'indécision semble au comble, évidemment le projet mal conçu n'aura pas de suite; peu à peu les bêtes s'engouffrent dans leur souterrain, la journée est finie.

Pour esclaves, les amazones ne choisissent pas uniquement les fourmis brunes; aussi volontiers elles prennent les fourmis barbe-rousse (1). Celles-ci, également maçonnes ou plutôt mineuses, montrent en général à se défendre plus d'énergie que les autres; mais elles ne sont pas moins toujours vaincues. Une après-midi, une immense horde de guerrières s'acheminait pleine d'assurance vers une grosse fourmilière : arrivée en vue du nid, elle s'arrête brusquement; des émissaires se précipitent avec une rapidité vertigineuse sur les flancs et à l'arrière de la troupe afin de former une masse compacte. Les fourmis barbe-rousse se sont aperçues de la présence de l'ennemi; en quelques secondes leur dôme, percé de plusieurs larges trous, se couvre d'une nuée de défenseurs. Les amazones, nullement intimidées, fondent sur le nid : la mêlée devient indescriptible; cependant, malgré la lutte, des amazones pénètrent en foule par les ouvertures. Au même moment, on en voit sortir une multitude de fourmis barbe-rousse emportant des centaines de larves et de nymphes qu'elles veulent sauver. D'autre part, les assiégeantes ne se retirent qu'avec un cocon entre les mandibules; satisfaites, elles ne songent qu'à déguerpir. Bientôt réunies en grosse masse, elles se dirigent vers leur habitation; les fourmis barbe-rousse, les voyant fuir, se lancent à la poursuite. La scène est des plus curieuses. Telle amazone, saisie par les pattes,

(1) *Formica rufibarbis*. La même espèce porte dans divers ouvrages le nom de *Formica cunicularia*.

est forcée de lâcher sa proie; telle autre, vigoureusement assaillie, laisse tomber le cocon qu'elle porte et d'un coup de pointe perce la tête de l'individu qui cherche à le prendre. Longtemps les fourmis barbe-rousse harcèlent les amazones, mais celles-ci, plus agiles, gagnent de vitesse et rentrent au nid avec un butin considérable.

Il semble que rien ne peut décourager les intrépides amazones. Un jour, par un temps affreux, une colonne se trouvait en marche. Passant près d'une fontaine, les malheureuses bêtes sont inondées; la plupart se cramponnent aux herbes et avancent péniblement au milieu du gazon mouillé. Parvenues au bord d'une grande route, elles n'hésitent pas à la traverser malgré le vent qui les culbute et la poussière qui les couvre; plus loin elles réussissent à piller une fourmilière. Au retour, étant chargées, elles trébuchent à chaque pas sous la force de l'ouragan ou sont entraînées à grande distance; pourtant on ne les voit nullement lâcher prise. Luttant avec une indomptable énergie, elles finissent par atteindre leur demeure sans avoir perdu les fruits du pillage. Il y eut certes des victimes de la tempête, mais on ne les a point comptées. Les terribles amazones étant dans la dépendance absolue de leurs esclaves même pour se nourrir, on s'est inquiété de savoir de quelle manière se fonde une colonie. Selon toute apparence, la femelle, qui a des mandibules à peu près conformées comme celles de beaucoup d'autres fourmis, élève les larves provenant de sa première ponte; à cet égard nous manquons d'observations précises.

Une bête d'allure singulière, c'est la fourmi erratique, ou mieux la tapinome (1), elle marche, elle court les antennes en avant, l'abdomen relevé dans une attitude menaçante; elle éjacule un liquide extrêmement volatil d'une odeur très prononcée. Rencontre-t-elle un animal capable de l'inquiéter, tournant de son côté l'extrémité postérieure du corps, elle le suffoque ou le met en fuite. Les tapinomes qui creusent des souterrains changent fort souvent de demeures; elles déménagent avec une incroyable rapidité, emportant larves et nymphes. On les observe au nid, que l'on revienne deux heures plus tard le nid se trouve vide; le déménagement est effectué. La raison d'une semblable conduite reste inexpliquée. Les fourmis erratiques ne sont pas d'humeur belliqueuse; attaquées, elles se défendent néanmoins d'une façon très résolue et bien étrange. Une fourmi ordinaire menace de ses mandibules la tapinome; celle-ci se retourne, agite l'abdomen dans tous les sens et fait jaillir une petite vapeur, l'adversaire se sauve. Serrée de près par plusieurs ennemis, la tapinome les asperge de liquide en visant

(1) *Tapinoma erraticum*. Cette fourmi à raison de certains caractères est classée dans un genre particulier.

à la tête; aussitôt les bêtes atteintes se frottent dans la boue ou dans la poussière et se roulent comme en proie à des convulsions. Ainsi chaque type se distingue par une faculté spéciale ou par quelques traits de mœurs particuliers.

IV.

Ce sont les fourmis d'Europe seules dont nous connaissons passablement aujourd'hui les conditions d'existence, les mœurs curieuses, les instincts remarquables, l'intelligence surprenante. Entre elles, il existe des différences extraordinaires; comment donc ne pas songer aux espèces des autres parties du monde, que signalent des détails de conformation plus ou moins étranges? Combien de particularités neuves, singulières ou charmantes découvrirait au milieu de ce monde un observateur patient et habile! Dans les régions tropicales habitent en prodigieuse abondance des fourmis énormes qui rôdent sur les chemins, courent les bois, envahissent les maisons, mettent au pillage les denrées, marchent en grandes troupes; bêtes fort incommodes, disent les voyageurs sans plus nous instruire. Bêtes incommodes en vérité, mais, ne l'oublions pas, bien industrieuses. M. Henry Walter Bates, un naturaliste anglais qui près de douze années séjourna dans la vallée de l'Amazone, a donné quelque attention à ces terribles fourmis abhorrées des indigènes; il a observé des faits intéressans sur les habitudes de ces créatures, qui se livrent à d'immenses opérations (1). Ce n'est, il est vrai, qu'un fragment d'histoire, car, le remarque justement l'explorateur des pays que baigne le grand fleuve de l'Amérique du Sud, il fallut qu'un homme plein de zèle et de talent consacrât presque sa vie à l'étude des fourmis communes dans son voisinage pour en connaître les mœurs et le tempérament. L'investigateur jeté dans une contrée lointaine, rarement sédentaire, toujours sollicité par mille sujets, travaillé du désir de voir une infinité de choses, peut-il donc poursuivre une recherche capable de l'attacher d'une manière à peu près exclusive? Accueillons simplement ce qu'un naturaliste instruit nous apporte; les notions fournies par M. Walter Bates conduiront de nouveaux voyageurs à surprendre ce qu'il laisse ignorer.

Toutes les personnes qui ont visité l'Amérique méridionale parlent de ces grandes fourmis qui semblent être toujours en expéditions. Réunies en nombre immense, elles arrivent à l'improviste, s'insinuent dans les maisons, dérobent les victuailles ou chassent les

(1) *The Naturalist on the river Amazons*, London, 2 vol. in-12, 1868.

bêtes nuisibles, et décampent de nuit afin d'échapper à des poursuites dangereuses. Alors, selon l'avantage ou le désagrément survenu, les *fourmis de visite*, comme on les appelle, sont louées ou maudites. L'œcodome à grosse tête (1), la visiteuse ordinaire, abonde au Brésil. Les neutres, entièrement d'un brun noir ou roûgeâtre, ont la tête munie de deux pointes et le thorax armé de trois paires d'épines. On en distingue trois sortes : les petits ayant la tête de proportion médiocre, — les véritables ouvrières, les grandes, dont la tête est énorme, polie à la surface chez les uns, mate et velue chez les autres. On n'a point encore clairement démêlé s'il y a des différences importantes dans la nature, dans les attributions, dans les aptitudes de ces trois sortes d'individus. L'œcodome emploie des feuilles pour la construction de ses nids. On en fut informé, il y a plus de quarante ans, par le récit d'un voyageur suédois, M. Lund. Passant près d'un arbre isolé en pleine végétation, le naturaliste est surpris d'entendre par un temps calme des feuilles qui tombent comme la pluie; il s'approche, et sur chaque feuille voit une fourmi qui travaillait de toute sa force. Le pétiole bientôt coupé, la feuille tombait à terre. Au pied de l'arbre, la scène était plus curieuse encore : la terre se trouvait couverte de fourmis, qui découpaient en morceaux les feuilles à mesure qu'elles tombaient. En une heure, tout était fini : l'arbre dépouillé, les feuilles coupées, les morceaux emportés. Quel usage allaient faire les fourmis de ces morceaux de feuilles? On l'ignorait; avec M. Walter Bates nous l'apprendrons.

Aux environs de la ville de Pará comme dans tout le pays situé à l'embouchure de l'Amazone, on rencontre partout les œcodomes, c'est le fléau des habitans. Les terribles bêtes dépouillent de leur feuillage les arbres cultivés, le préjudice est affreux pour la population. Dans certains districts, on assure qu'il est presque impossible d'avoir des cultures, tant pullulent les grosses fourmis, les *saübas*, ainsi qu'on les nomme dans toute la contrée. Au temps de ses premières promenades, l'investigateur des choses de la nature était fort intrigué de voir, au milieu des bois et des plantations, de gros monticules de terre qui tranchaient par la couleur avec la teinte générale du sol. Quelques-uns de ces édifices avaient 1/2 mètre de hauteur et 35 à 40 mètres de circonférence. C'étaient les nids des œcodomes, les redoutables saübas. Le dôme, formé de granules de terre agglomérés, avec des éminences comparables à des tourelles disposées par rangs, couvre de vastes et profondes galeries souterraines. Il est rare que les fourmis se montrent à l'ouvrage sur ces demeures; — probablement elles travaillent la nuit. D'or-

(1) *OEcodoma cephalotes*. Cette fourmi est longue de 2 centimètres à 2 cent. 1/2.

dinaire les ouvertures, petites et nombreuses, restent closes, au moins pendant le jour; d'étroits vestibules convergent pour aboutir à une vaste galerie d'une construction parfaite.

Lorsque les bandes d'œcodomes reviennent de la cueillette, on croirait une multitude de feuilles animées en marche; le spectacle est d'une originalité sans pareille. En certains endroits peu éloignés des nids, les morceaux de feuille sont déposés en tas sur le sol; tous, de forme circulaire, ont la dimension d'une petite pièce de monnaie. Découvre-t-on un de ces amas parfois très considérables que les œcodomes, sans souci des voleurs, ne prennent point la peine de garder, le lendemain on trouvera la place nette. Les ingénieuses bêtes réunissent d'abord les matériaux, elles les portent ensuite sur les lieux où ils doivent être mis en œuvre; nulle part on n'agit avec plus de méthode. Ce sont surtout les jeunes arbres que les saübas dépouillent de leur feuillage; elles s'attaquent bien aux essences indigènes, mais elles paraissent préférer singulièrement les arbres ou arbustes importés; c'est ainsi que les malheureuses mettent en état pitoyable les plantations de caféiers et d'orangers.

Voyons donc ce que les œcodomes fabriquent des morceaux de feuilles si artistement taillés; à force de temps et d'assiduité, M. Walter Bates est parvenu à le découvrir et à surprendre les ouvrières au travail. Les fragmens de feuilles sont employés pour la construction de ces énormes dômes qui protégent les souterrains; interposés entre des couches de granules de terre, ils rendent la voûte à peu près imperméable. N'est-il pas inoui le soin de ces bêtes, paraissant comprendre qu'une toiture simplement faite de terre ne résisterait pas aux pluies torrentielles des régions tropicales? Des ouvrières apportent les pièces qu'elles prennent au dépôt et les jettent sur le monticule; d'autres ouvrières s'en emparent, les mettent en position, les couvrent de grains de terre qu'elles vont chercher au fond du trou. Ce partage du travail ne laisse vraiment rien à désirer. Les demeures peuvent s'étendre sous le sol d'une façon incroyable. N'assure-t-on pas que, dans la province de Rio-Janeiro, des saübas creusèrent un nid sous la rivière Parahyba? Au jardin botanique de Pará, le directeur, essayant de détruire un nid, alluma des feux près des ouvertures principales et introduisit à l'intérieur de la vapeur de soufre : on vit de la fumée sortir par un orifice situé à une distance de plus de 65 mètres.

Exécrées à cause des dégâts qu'elles commettent sur les plantations, les saübas sont encore accusées de venir la nuit dans les maisons comme des brigands soustraire le manioc et d'autres provisions de bouche. A ce sujet on raconte une foule d'histoires extraordinaires. L'explorateur de la vallée de l'Amazone craignait d'y ajou-

ter trop de confiance. De la manière la plus naturelle se présenta l'occasion d'éloigner de son esprit toute incertitude. Se trouvant dans un village indien sur la rivière Tapajos, il est éveillé en pleine nuit par un serviteur convaincu que les rats se sont établis dans des corbeilles de manioc gardées comme une précieuse réserve. Aussitôt debout, le naturaliste estime que le bruit ne vient nullement des rats; avec une lumière, il pénètre dans le garde-manger, c'était une troupe d'œcodomes composée de plusieurs milliers d'individus. Les grosses fourmis couraient en divers sens; déjà se sauvaient les bêtes portant entre les mandibules un énorme grain de manioc. Les paniers placés sur une table étaient occupés par des centaines de fourmis coupant les feuilles sèches servant d'enveloppes; c'était l'opération qui produisait le bruit dont on s'était ému. L'envie d'exterminer un pareil monde était inévitable, on frappe avec rage, il y a nombre de bêtes écrasées, mais de nouvelles cohortes ne cessaient d'arriver; le jour mit fin à la scène. La nuit suivante, la visite se renouvela; on ne parvint à éloigner les saübas qu'en mettant le feu à de petites traînées de poudre de chasse. Quel usage peuvent donc faire les œcodomes de ces grains de manioc, substance horriblement dure; auraient-elles un procédé pour les ramollir? A cet égard on nous laisse encore dans l'ignorance aussi bien que sur le mode d'éducation des larves. Les mâles et les femelles, ayant une petite tête et de grandes ailes, sortent des nids pendant les mois de janvier et de février, au commencement de la saison pluvieuse. Ils se montrent au soir en quantité formidable et c'est fête pour les animaux insectivores, qui en font un terrible massacre. Quelques femelles échappent; c'est assez pour perpétuer la race dans une effroyable proportion.

Des fourmis d'un tout autre type que les œcodomes et non moins singulières sont aussi très répandues dans l'Amérique méridionale; les naturalistes les appellent les *écitones*. Longues, minces, avec une tête plate pourvue d'énormes mandibules tranchantes, de grandes pattes grêles, les écitones sont armées d'un aiguillon; elles mordent et elles piquent. Bêtes carnassières, les écitones chassent en troupes innombrables, semant la terreur parmi tous les êtres. Dans les contrées que traverse le Haut-Amazone, les Indiens prennent d'infinies précautions pour les éviter quand ils s'engagent au milieu des bois. A Éga, dans le pays où le Teffé vient mêler ses eaux à celles du Solimoens, M. Walter Bates a observé dix espèces de ces fourmis féroces.

Une espèce qui n'est pas la plus commune, l'écitone légionnaire (1), se montre dans les endroits découverts, souvent sur les sables. Des

(1) *Eciton legionis.*

milliers d'individus se réunissent pour battre la campagne. Un soir, l'observateur aperçut deux colonnes qui cheminaient parallèlement en sens contraire. D'un côté, les bêtes étaient sans aucun fardeau, de l'autre elles étaient chargées d'insectes meurtris ou déchirés, surtout de larves et de nymphes de fourmis. Elles allèrent porter ce butin dans un hallier contre un monceau de feuilles sèches; la nuit survint pendant cette opération. Le lendemain, la place était vide; mais à peu de distance, la même armée s'occupait à pratiquer des excavations dans une terre assez meuble. Des groupes entouraient les trous de mines, et dès qu'une écitone remontait traînant quelque grosse larve, ses compagnes l'aidaient à la sortir. L'insecte, trop lourd pour être emporté par une fourmi, était mis en pièces, et des ouvrières s'emparaient des fragmens. Dans l'espace de deux heures plusieurs nids furent pillés de la sorte. La besogne achevée, toute la horde gravit un monticule et parvint à l'entrée d'une de ces vastes habitations que bâtissent les termites et disparut dans le gouffre. Pendant cette marche, des individus libres couraient assister les porteurs pliant sous le faix.

Deux autres espèces du même genre fréquentent particulièrement les forêts (1); elles se ressemblent à tel point qu'un naturaliste doit les examiner de près pour les distinguer, mais elles-mêmes savent toujours se reconnaître; en aucun cas elles ne se mêlent malgré des rencontres incessantes. Parmi ces écitones on remarque des différences surprenantes; il y a des naines et des géantes. Ces féroces fourmis chassent en troupes dont on ne parvient pas à compter les milliers d'individus. Malheur à l'homme qui tombe sur le passage d'une telle armée; aussitôt, comme si elles avaient une injure à venger, les terribles bêtes grimpent après ses jambes, le mordent avec les mandibules et le piquent de l'aiguillon; le supplice est atroce. Lorsque le voyageur trop peu défiant est accompagné d'Indiens, ceux-ci, à la première apparition de la redoutable cohorte, donnent le signal de s'enfuir en criant *tauóca;* c'est le nom des fourmis carnassières dans la langue des indigènes. Les écitones inspirent la frayeur à tous les animaux; elles s'attaquent à de grosses araignées, à des chenilles, à des larves qu'elles découvrent dans le bois pourri, et les mettent en pièces; chaque ouvrière prendra le morceau qu'elle est capable de porter. Il est vraiment curieux de voir ces fourmis qui ont toutes les audaces tomber sur les nids de guêpes accrochés dans les buissons; elles rongent l'enveloppe faite d'une sorte de papier, puis elles se précipitent à l'intérieur et saisissent larves et nymphes qui sont aussitôt

(1) *Eciton hamata* et *Eciton drepanophora.*

dépecées. Furieuses, les guêpes cherchent en vain à se défendre; elles sont impuissantes contre les écitones. Il existe des espèces de ce genre qui sont absolument aveugles, celles-ci ne se montrent pas à la lumière; habitant des canaux souterrains, elles ne cessent d'ouvrir des galeries afin d'atteindre des nids qu'elles pourront dévaster. Est-il possible de ne pas désirer connaître la vie entière de ces étonnantes fourmis des tropiques comme nous connaissons celle des fourmis d'Europe?

Après avoir considéré le monde de ces créatures si petites, appelant partout l'attention des hommes; après avoir vu tant de diversité de mœurs et de caractère chez ces êtres appartenant à la même famille zoologique, l'esprit demeure frappé de la grandeur des actes de l'espèce et de la fragilité des individus. Cette pensée qu'inspire l'humanité est-elle moins juste à l'égard de ces chétifs insectes? Maintenant que nous avons des notions très positives sur les aptitudes et sur l'intelligence des fourmis, le naturaliste s'aperçoit que la science réclame des études d'un nouveau genre. L'organisation de ces bêtes laborieuses est connue simplement dans les traits généraux (1). Que de phénomènes seront expliqués, au moins d'une certaine manière, le jour où l'on sera renseigné sur une infinité de détails de l'organisme! Le sujet est de nature à séduire des investigateurs patiens qui ont de longues années à consacrer à la recherche.

Nous avons rappelé que les fourmilières présentent des analogies avec les sociétés humaines. La comparaison est intéressante; elle est scientifique, car on y trouve la preuve que non-seulement les phénomènes de la vie animale, mais encore les phénomènes de l'ordre intellectuel ont un caractère de généralité; s'ils diffèrent prodigieusement, c'est par le degré de perfection. Tout en reconnaissant les fourmis pour des bêtes douées de discernement et d'une sorte de raison, il faut néanmoins se tenir en garde contre des appréciations trop favorables. Les fourmis sont d'habiles architectes qui ne sortent pas d'une spécialité, des nourrices parfaites, des guerrières vaillantes et rusées, elles entendent l'économie domestique, un peu la politique; cela ne va pas plus loin.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) Un naturaliste de Copenhague, M. Meinert, a fait l'étude de l'appareil digestif et de quelques autres organes des fourmis. *Bidrag til de danske Myrers naturhistorie*, Kjobenhavn 1860.

c'est ainsi qu'on voit le Styx roulant au milieu de roches claires colorer ses flots de la nuance de son lit, qui est sombre. Le nom de « fleuve noir » n'a donc rien d'imaginaire, il exprime un fait très réel et qui explique peut-être à lui seul cette superstition des anciens, qui faisaient du Styx le fleuve de la Mort.

Mes compagnons et le médecin, inquiets de notre retard, nous attendaient sur le chemin; il était plus de dix heures. Nous arrivâmes enfin à la maison, où, sans avoir le courage de me sécher, je m'endormis aussitôt. — Au milieu de la nuit, le médecin nous éveilla. — Puisque vous voulez partir si vite, dit-il, il est temps; les chevaux sont sellés, une heure a déjà sonné. — Notre excursion était terminée; nous trouvâmes les chevaux et les agoyates rangés dans la cour, au clair de la lune, dessinant autour d'eux de grandes ombres, et pendant que notre hôte nous adressait encore de la main de tristes adieux, nous suivions tout engourdis la route bordée de saules et de grands châtaigniers que nous avions parcourue le matin; elle s'étendait maintenant ombragée ou toute blanche à la clarté de la nuit, et le pas pressé de nos chevaux, les aboiemens des chiens de garde éveillés sur notre passage troublaient seuls le silence du petit village endormi.

Bientôt nous abandonnâmes la route pour nous diriger vers le nord, suivant le cours du Crathis, qui sert de chemin jusqu'à la mer. Je devais me séparer de mes compagnons; ils allaient à Corinthe, je retournais à Aigion; au point du jour, nous nous quittâmes. Un vieux Grec, notre guide, resta seul avec moi, prit à son tour un autre chemin pour gagner *Phtéri*, son village, au pied du Mavrithioti. Je m'arrêtai de mon côté, dans la matinée, à *Diakophto*, petit bourg assez riche, où je trouvai des gens que je connaissais et qui m'accueillirent bien. Après quoi, sans attendre le soir, je repris le sentier qui serpentait au bord du golfe, au milieu de rochers moussus au-dessous desquels je voyais la mer à mes pieds, toujours limpide et bleue. Dans l'après midi, sous un soleil de plomb, qui m'ôtait jusqu'à la faculté de penser, je traversais ces plaines fertiles qui s'étendent au sud de Théméni; tout semblait engourdi dans une même torpeur. Seul un essaim de grosses mouches criardes s'agitait sans cesse autour de moi; j'allais les yeux fermés, la tête basse. A cinq heures, j'entrais dans les rues de la tranquille Aigion, qui s'éveillait à peine du sommeil de la sieste.

PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

LES

POISONS DE L'INTELLIGENCE

II[1].

LE HACHICH. — L'OPIUM. — LE CAFÉ.

I.

Tandis que le chloroforme et l'alcool sont d'un usage général en Europe et qu'on en connaît très bien les effets, le hachich est presque complétement ignoré. Cependant l'ivresse qu'il procure est très agréable, et présente des particularités qui seraient fort appréciées peut-être à Paris ou à Londres, comme elles le sont au Caire ou à Damas; mais le hachich n'existe guère qu'en Orient. Il y a quarante ans environ, M. Moreau (de Tours) l'a révélé pour ainsi dire aux savans européens dans un livre remarquable. Quelques écrivains, Balzac, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, firent à cette époque, à l'hôtel Pimodan, des *agapes* dans lesquelles le hachich jouait le principal rôle. En somme, c'étaient des expériences qui avaient non-seulement l'attrait de l'inconnu, mais encore tout le charme d'une ébriété purement psychique, bien plus spirituelle et plus active que celle du vin. Il y eut un moment où le hachich était à la mode; mais ce moment est passé, et aujourd'hui ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se rencontre encore çà et là quelques amateurs.

Le hachich est l'extrait du chanvre indien. Cet extrait, mélangé à des aromates de toute espèce et à des huiles végétales, constitue

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

le *dawamesc*, sorte de confiture nauséabonde qu'on prend avant le repas. Il y a encore le hachich qui se fume soit dans des pipes, soit dans des cigarettes : c'est celui qui est le plus usité en Orient. L'extrait aqueux se nomme *hafioun* et est plus actif que les deux autres préparations. Il faut à peu près quatre parties de dawamesc pour une partie de hafioun. Il est très difficile d'en savoir plus long sur la manière dont les Orientaux préparent le hachich, et on est réduit à le prendre comme ils le préparent; mais, si on n'a que des renseignemens pharmaceutiques insuffisans sur cette substance, on en connaît beaucoup mieux les effets psychiques.

Ce n'est pas seulement d'après les renseignemens que m'a donnés M. Moreau ou d'après les remarquables observations rapportées dans son livre que je parlerai du hachich; j'en ai moi-même pris assez souvent et à des doses différentes, j'en ai fait prendre à plusieurs de mes amis, et c'est surtout d'après mes remarques personnelles que je décrirai les propriétés de cette substance. A doses modérées, l'ébriété qu'elle donne est très agréable, très instructive pour la juste connaissance des phénomènes intellectuels, et n'a pas d'inconvéniens sérieux. Un léger trouble de la digestion, un peu de lourdeur de tête et d'excitation cérébrale, voilà tout ce qu'on a à craindre si on prend des quantités convenables soit de dawamesc, soit de hafioun.

Quand on n'est pas prévenu, les premiers effets du hachich passent inaperçus. C'est une certaine excitabilité motrice et sensitive de la moelle épinière. On sent des élancemens dans la nuque, dans le dos, dans les jambes; des frissons parcourent le corps. On a comme des bouffées de chaleur ou de froid qui montent à la tête; avec tout cela règne un certain bien-être qu'on ne sait à quoi attribuer, et ce même sentiment de satisfaction générale que tout le monde a éprouvé plus ou moins après l'absorption d'une certaine quantité d'alcool. Peu à peu l'excitation de la moelle épinière produit des effets plus caractéristiques. On s'agite, on se promène de long en large, on s'étire dans tous les sens; on a envie de danser, de remuer, de soulever des poids énormes, et au milieu de cette excitation simplement musculaire l'intelligence reste calme; mais tout d'un coup, pour un mot dit au hasard par quelque assistant, pour une remarque toute naturelle qu'on vient de faire, on est pris d'un rire presque involontaire, rire prolongé, nerveux, convulsif, qu'on ne saurait justifier, et qui semble interminable. Quand cet immense éclat de rire a cessé, on sent qu'il était ridicule; on reprend ses sens et on comprend que, si l'on a ri ainsi, c'est que l'on vient de subir les premières atteintes du poison. .

A partir de ce moment, les idées deviennent de plus en plus pressées. C'est un feu d'artifice perpétuel, une gerbe de feu qui éclate

dans toutes les directions. L'idée succède à l'idée avec une rapidité vertigineuse. Les pensées vont, viennent, se pressent en désordre, sans lois apparentes, en réalité suivant les lois fatales de l'association des idées et des impressions. On parle avec agitation, presque avec fureur, et on s'étonne de voir autour de soi des personnes ne partageant pas l'ivresse qu'on ressent : on s'indigne de la lenteur de leurs conceptions. En vain on voudrait exprimer tout ce qu'on éprouve, le langage n'est pas assez rapide pour rendre la rapidité de la pensée. Les idées, tristes ou joyeuses, fières ou humbles, généreuses ou lâches, sont toujours exagérées. Comme dans l'ivresse, on ne connaît plus les bornes et ces justes limites

Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

De même que les médecins disent en parlant d'un tissu qui a augmenté de volume et d'épaisseur qu'il est hypertrophié, de même on pourrait dire qu'il y a hypertrophie des idées. Ce qui à l'état normal nous causerait un léger ennui devient une douleur écrasante qui nous fait verser des larmes, et nous apitoyer sur notre sort. Les choses les plus simples deviennent des effets de théâtre, et c'est avec des accens tragiques qu'on annonce qu'il est tard ou qu'il fait du vent. Toutes ces billevesées donnent une joie enfantine qu'on ne cherche pas à dissimuler. On passe du rire aux larmes sans transitions. L'amour-propre s'exagère au point qu'on a toujours peur d'apercevoir le mépris sur les figures des assistans, et cependant on est tenté de les mépriser pour leur ignorance, tant l'homme qui a pris du hachich est devenu supérieur aux autres hommes.

Ainsi, sans parler encore des altérations des sensations, la personne morale est complétement transformée. Je ne sais si on a déjà remarqué à quel point tous ces phénomènes ressemblent à ceux qu'on observe dans l'hystérie. En général, les femmes hystériques sont fort intelligentes; elles ont des conceptions brillantes, une imagination vive et féconde; mais, quelque élevée que soit leur intelligence, elle est défectueuse pour deux raisons principales, l'exagération des sentimens et l'absence de volonté. Or ce double caractère se retrouve également dans le hachich.

L'exagération des sentimens fait que pour les hystériques comme pour les personnes qui ont pris du hachich, toutes les idées, tous les sentimens sont démesurés; la joie aussi bien que la tristesse. Leur amour-propre est exalté à ce point qu'on ne peut faire sans les blesser amèrement la plus petite remarque. Souvent même elles prennent pour une offense une observation qui n'a rien d'offensant. Elles tendent à dramatiser la vie. L'existence régulière, simple, que la nécessité des faits leur impose, ne les empêche pas de satis-

faire ce penchant théâtral qui les domine. Elles sont sans cesse à jouer avec un égal succès la comédie ou la tragédie dans les scènes plates de la réalité. Terreur, joie, douleur, colère, tout chez elles devient du drame, et ces passions surviennent presque sans cause, à l'improviste pour ainsi dire, surprenant tout le monde par leur brusquerie, leur mobilité et leur intensité. Pour le hachich, ainsi que je l'ai dit déjà, on observe cette même transformation des sentimens. Je me rappelle qu'un de mes amis ayant pris du hachich et étant arrivé à l'état d'ébriété, je voulus explorer sa sensibilité avec une épingle; la vue de cette épingle lui inspira une frayeur profonde. Il se sauva en criant, comme si je voulais lui faire une grave blessure, puis il se jeta à mes genoux, en me suppliant, au nom de l'amitié et de tout ce que j'avais de plus cher, de ne pas lui infliger ce cruel supplice, et pour exprimer sa frayeur, ou pour implorer ma pitié, il trouvait des gestes et des accens tragiques qui faisaient l'effet le plus risible du monde.

L'impuissance de la volonté est très remarquable chez les hystériques; elles sont incapables de se contenir et de dominer leurs sentimens. Suivant une expression consacrée par l'usage et fort juste, comme les termes populaires, elles disent *tout ce qui leur passe par la tête*; à peine ont-elles conçu une pensée qu'immédiatement elles l'expriment tout haut, sans se préoccuper des conséquences de leur langage, en sorte que le débordement de paroles et d'insanités tient non pas seulement à l'exagération des idées, mais encore et surtout à ce que toutes les idées sont exprimées. Aussi, si l'on cause un peu de temps avec une hystérique, on saisit sur le fait les contradictions, les mensonges, les bizarreries de la pensée, le jugement ou la volonté n'intervenant pas pour rectifier ce qu'elles ont de défectueux. Par la même raison, un accès de colère, de tristesse ou de joie ne peut être maîtrisé : les sentimens règnent en souverains absolus. Cette sorte de puissance pondérative, qui nous fait juger que telle chose est bonne à dire et telle autre bonne à taire, est inconnue des hystériques.

Or, dans le hachich, cette puissance sur soi-même a aussi tout à fait disparu. On ne peut plus se maîtriser, on ne s'appartient plus, et on est livré sans frein aux conceptions plus ou moins raisonnables de l'intelligence. Un jour, ayant pris une faible dose de hachich, et n'en éprouvant jusque-là aucun effet, je me rendis à une soirée intime, et j'écoutais tranquillement une conversation assez sérieuse, quand tout à coup, à une remarque que fit quelqu'un, je me mis à sauter de joie et à exprimer mon enthousiasme sur l'originalité de la pensée qu'on venait d'émettre; mon idée n'était pas absurde, elle n'était qu'exagérée, et à peine l'avais-je

conçue qu'elle s'était traduite malgré moi, *sans moi*, pour ainsi dire, par un geste extérieur et des paroles exprimant ce que j'éprouvais; mais aussitôt, reprenant mes sens, je fus tout honteux de mon emportement, et je ne sais, à vrai dire, ce que pensent encore de moi ceux qui ont assisté à cette fâcheuse scène. Certes je ne me serais pas exposé à une semblable inconvenance, si j'avais pris une dose plus forte de hachich, car alors on comprend très bien qu'on n'est plus son maître. Il se fait une sorte de dédoublement de la pensée, grâce auquel on se rend compte qu'on n'est plus l'acteur conscient et volontaire des paroles qu'on dit ou des gestes qu'on fait. On se méfie de soi-même, on a peur de sa pensée. Aussi a-t-on hâte de se soustraire au public, on veut être seul ou avec des personnes intimes pour ne pas se donner en spectacle. Un de mes amis ayant pris une certaine quantité de hachich s'agitait convulsivement et demandait avec instance à être ramené chez lui. « Je ne sais pas ce que je ferais, disait-il; je pourrais faire des sottises. » Chaque fois que sa lucidité lui revenait, cette crainte, assez justifiée d'ailleurs, s'imposait à lui de nouveau. Cette conscience de l'impuissance de la volonté se retrouve aussi dans certains cas pathologiques, et assez souvent les médecins des asiles d'aliénés voient venir à eux des malheureux qui les supplient de les enfermer, disant qu'ils sentent leur folie revenue et qu'ils pourraient se livrer à quelque acte funeste.

Ces phénomènes psychiques ne sont cependant pas les plus caractéristiques du hachich. Il y en a deux autres, qu'on ne retrouve qu'incomplétement dans toutes les autres intoxications, c'est l'altération des notions de temps et d'espace. Le temps paraît d'une longueur démesurée. Entre deux idées nettement conçues, on croit en concevoir une infinité d'autres, mal déterminées et incomplètes, dont on a une conscience vague, mais qui remplissent d'admiration par leur nombre et leur étendue. Il semble donc que ces idées sont innombrables, et, comme le temps n'est mesuré que par le souvenir des idées, le temps paraît prodigieusement long. Par exemple, imaginons, comme c'est le cas pour le hachich, que dans l'espace d'une seconde nous concevions cinquante pensées différentes; comme en général pour concevoir cinquante pensées différentes il faut plusieurs minutes, il nous semblera que plusieurs minutes se sont passées, et ce n'est qu'en faisant à l'inflexible horloge qui nous marque les heures la constatation régulière du temps écoulé que nous nous apercevrons de notre erreur. Avec le hachich, la notion du temps est complétement bouleversée, les secondes sont des années et les minutes des siècles; mais je sens l'insuffisance du langage à exprimer cette illusion, et je crois qu'on ne la

comprend bien que pour l'avoir éprouvée soi-même. Il semble qu'on assiste à la chute lente et cadencée des heures dans le sablier du temps.

Rien ne peut être identifié à cette illusion; cependant, dans le rêve, ou plutôt dans cet état intermédiaire qui n'est plus la veille et qui n'est pas encore le sommeil, on éprouve parfois quelque chose de semblable. Il me souvient qu'un soir, travaillant avec un de mes amis, et accablé de sommeil, je le priai de me laisser dormir quelques minutes; quand je me réveillai, il m'assura que j'avais fermé les yeux à peine une seconde, pour me réveiller aussitôt. Cependant dans ce court espace de temps, qui m'avait paru très long, j'avais pu faire un rêve très compliqué, très détaillé, et, grâce à la multiplicité de mes conceptions, la durée du temps écoulé m'avait paru considérable. De même encore un individu endormi est réveillé en sursaut par le baldaquin de son lit qui tombe. Le choc fait aussitôt naître une série de songes plus longs à raconter qu'à concevoir. Notre homme se voit transporté sur une haute montagne, et il est environné par une foule hostile. On le précipite du haut d'un rocher, et après une chute qui lui paraît durer des siècles, il va se briser la tête dans un ravin : toutes ces conceptions ont duré une demi-seconde à peine, le temps qu'il faut pour être réveillé par une pièce de bois qui tombe. On peut même assez facilement provoquer, par une sorte d'expérience psychologique, une illusion semblable. Ainsi, par exemple, quand on fait une course en voiture, si l'on est pris de sommeil et qu'on s'efforce d'y résister, on ouvrira et on fermera les paupières à de fréquens intervalles, et l'espace parcouru, comme le temps écoulé, pendant que les yeux sont fermés, nous paraîtront énormes. Il n'est même pas besoin de sommeil pour faire naître cette illusion sur la durée du temps. En fermant les yeux, le chemin qu'on parcourt, c'est-à-dire le temps pendant lequel on le parcourt, semblera interminable. Quelqu'un qui connaît la route, et sait qu'elle n'est pas très longue, se croira toujours arrivé, et chaque fois qu'il ouvrira les yeux, ce sera une nouvelle déception. C'est qu'en effet, à rester ainsi concentré en soi-même, sans voir, sans entendre, on n'a qu'une notion très imparfaite du temps réel. Au contraire, quand tous nos sens sont éveillés et attentifs, ils corrigent sans cesse l'appréciation fondée uniquement sur des données psychiques. Nous ne savons que très inexactement les services que nous rendent ainsi, à chaque instant, tous nos sens, et ce n'est que par la réflexion et l'analyse des faits psychologiques que nous arrivons à nous en bien rendre compte.

Quoi qu'il en soit, dans le rêve et le sommeil, cette illusion sur la durée du temps est vague et peu marquée. Au contraire, avec le

hachich, elle devient d'une netteté surprenante. Tout aussi étonnante est l'illusion de la vue qui nous fait paraître immenses des distances fort courtes; je ne sache pas que cette illusion ait été observée dans d'autres conditions que l'empoisonnement par le hachich, et je ne saurais guère en donner d'explication rationnelle. La description même en est assez difficile. L'illusion fait qu'un pont, une avenue, paraissent n'avoir pas de fin et se prolonger à des distances inouies, invraisemblables. Quand on monte un escalier, les marches semblent s'élever jusqu'au ciel. Un fleuve dont on aperçoit la rive opposée paraît aussi large qu'un bras de mer. Vainement on se rend compte de l'erreur dont on est victime. Le jugement ne peut rectifier cette apparence, et on dit : Voilà un pont qui a 100 mètres, mais il me paraît aussi long que s'il avait 100,000 mètres,

Outre ces deux illusions de l'espace et du temps, qui sont très tenaces et persistent souvent plus de vingt-quatre heures après l'ingestion du poison, il y a d'autres illusions aussi étranges qu'on pourra le supposer. Au contraire, les hallucinations sont rares, quoique M. Moreau en ait observé un remarquable exemple.

La distinction entre l'illusion et l'hallucination est parfois assez difficile à faire, mais il existe cependant une différence entre ces deux manifestations morbides de l'activité psychique. Quand un aliéné voit à côté de lui un spectre qui marche et qui parle, c'est une hallucination. Si au contraire quelqu'un, la nuit, dans une forêt sombre, devant un tronc d'arbre à formes étranges, croit reconnaître un spectre, c'est une illusion. L'illusion suppose une sensation vraie dont la perception est exagérée et fausse, tandis que l'hallucination arrive spontanément sans qu'une sensation préalable soit nécessaire pour l'éveiller. Or, dans le hachich, les sensations sont tellement exagérées qu'elles donnent lieu à des illusions innombrables. Les personnes qui sont autour de nous prennent des figures grimaçantes, semblent nous railler, nous mépriser. On lit sur leurs traits la terreur, la colère, le mécontentement, tous sentimens qu'en réalité ils sont loin d'éprouver, et, par une bizarre illusion, nous croyons voir changer à chaque instant les visages grimaçans qui nous entourent. Le plus léger bruit retentit avec fracas, ce sont des chutes d'eau, des cataractes monstrueuses, des fanfares ou des harmonies éclatantes. Quelques notes de musique deviennent un concert aux accords célestes qu'on écoute avec recueillement ou avec passion. J'ai vu des gens ordinairement assez peu sensibles à la musique être plongés, par quelques sons musicaux, dans un état de béatitude indescriptible, tout à fait semblable à l'extase qu'on décrit dans les livres saints; le cerveau est dans un état d'éréthisme tel que la moindre excitation venant du dehors le fait, pour ainsi dire, vibrer tout entier. D'ailleurs, pour décrire

toutes ces sensations, je ne saurais mieux faire que de renvoyer aux pages brillantes que Théophile Gautier, grand amateur de hachich, lui a consacrées dans le récit intitulé *le Club des Hachichins.*

Après Théophile Gautier, tout essai descriptif serait périlleux ; aussi nous contenterons-nous d'insister sur un autre point psychologique. Supposons que l'illusion soit plus puissante que dans tous les exemples précédens ; au lieu d'être un simple trouble de la perception, elle deviendra l'origine d'un trouble de la conception. Dans la vie ordinaire, les impressions extérieures éveillent en nous des idées multiples; outre l'association des idées entre elles, il y a l'association des impressions avec ces idées : par exemple une saveur, une odeur, un bruit, font naître une infinité de conceptions qui se succéderont suivant le sens qu'il nous plaira de leur donner. Ici encore la faculté de l'attention subsiste tout entière; grâce à elle, nous pouvons entraver l'essor des conceptions que provoquent une saveur, une odeur ou un bruit. Souvent, quand l'attention est fixée sur un autre objet, nous n'entendons rien, nous ne voyons rien de ce qui se passe au dehors : en réalité, nous entendons et nous voyons; mais immédiatement, sans même que nous en soyons avertis, la volonté et l'attention éliminent et détruisent cette sensation nouvelle, en sorte qu'elle passe dans l'intelligence sans y laisser de trace. Avec le hachich, grâce à la perte de la volonté, grâce aussi à l'intensité des perceptions et à l'excitation cérébrale qui nous a envahis, une impression extérieure fait naître une série de conceptions délirantes : rien ne peut plus y mettre un frein. De même qu'une pierre tombant du haut d'une montagne ne peut être arrêtée dans sa chute et rebondit de roc en roc en entraînant avec elle des avalanches de neige et de poussière, de même une sensation va en grandissant et se transformant dans ce mystérieux laboratoire des facultés intellectuelles. Ainsi par exemple, pendant le sommeil, la piqûre d'une épingle nous fait rêver qu'on nous poignarde dans les circonstances les plus bizarres, et un ébranlement du lit nous fait songer non-seulement à un tremblement de terre, mais à tout ce qui s'y rattache. Je pourrais citer des exemples analogues pour le hachich. Les élancemens qu'on ressent dans les membres et dans le dos sont souvent le point de départ d'une foule d'idées absurdes. Un jour, à l'hôtel Pimodan, je crois, M. X... se trouvait à table ayant pris du hachich. Derrière lui était suspendue une gravure reproduisant ce magnifique tableau de Salvator Rosa qui est au Louvre et qui représente une bataille. Au premier plan est un grand cheval blanc et noir, dont on aperçoit en pleine lumière la croupe vigoureuse, et qui se redresse brusquement devant la lance d'un milicien. A un moment, M. X... ressentit un élancement douloureux dans le cou,

et aussitôt, par une conception rapide et involontaire, il s'imagina que c'était le cheval placé derrière lui qui lui avait donné un coup de pied à la nuque. Ainsi une sensation réelle avait été l'origine d'une conception manifestement fausse : si la dose de hachich avait été plus forte, il n'est pas douteux que cette erreur eût continué; mais M. X... n'était qu'au début, et l'idée délirante fut promptement rectifiée par le jugement, resté encore à peu près intact.

M. Moreau a beaucoup insisté sur la ressemblance qui existe entre ces illusions du hachich et le délire systématique des aliénés. Chez la plupart des fous, l'idée délirante a un point de départ réel, une sensation, une douleur, une impression venue du dehors; les fous partent de là comme d'un principe pour concevoir, par une sorte d'induction, très logique dans la plupart de ses points, tout un système d'erreurs. Par exemple ils ont des nausées et des douleurs gastriques, ils concluent qu'on les a empoisonnés, qu'on veut les tuer, que de tous côtés s'agitent leurs ennemis, qui mélangent le poison à tous les alimens. Les meilleurs raisonnemens du monde échouent devant la fixité de ce délire, et il serait inutile d'en entreprendre la réfutation, car à chaque instant ils répètent qu'ils ont la preuve de ce qu'ils disent et qu'ils s'aperçoivent bien qu'on les empoisonne. C'est précisément ce qui se retrouve dans l'ivresse du hachich. Chaque sensation fait aussitôt naître une pensée folle, ou plutôt un millier de pensées folles. Il semble alors véritablement qu'un voile se déchire, et qu'il nous soit, par cette précieuse substance, accordé le don d'assister au travail même de l'intelligence. Cet enfantement mystérieux et silencieux qui à l'état normal produit nos pensées et nos jugemens n'a plus ni mystère ni silence : on voit comment tout se relie et tout s'enchaîne, on est témoin de l'éclosion de ses idées; malheureusement on n'en est plus le maître, et on est forcé de les suivre dans leur course désordonnée. Aussi les trois états de rêve, de folie et d'intoxication par le hachich sont-ils tellement analogues qu'on ne peut établir entre eux de différence essentielle. Les impressions extérieures deviennent toutes-puissantes, et l'intelligence est soumise sans frein à l'excitation des sens. Il est très certain que dans l'état de veille les excitations extérieures transforment certaines idées et en éveillent d'autres; mais nous n'en n'avons conscience qu'autant que nous y consentons : l'attention et la volonté couvrent d'un voile épais tout ce travail inconscient, et, au milieu de l'activité confuse des opérations intellectuelles, l'intelligence ne voit que ce qu'elle veut voir.

Ce qui distingue l'ivresse du hachich de celles de l'alcool et du chloroforme, c'est que la mémoire reste intacte. On se souvient avec une exactitude étonnante de tout ce qu'on a vu, fait et dit. Cependant, si la dose de poison est plus forte, la perte de mémoire est

complète; alors aussi il y a délire, et délire furieux. A cette dose, le hachich a ses dangers, quoique je ne croie pas qu'un seul cas de mort ait été signalé en Europe. Cependant on a vu dans quelques circonstances le délire persister pendant plusieurs jours et prendre des proportions inquiétantes. Comme d'ailleurs, quand on prend du hachich, on ne sait jamais précisément quelle dose de substance vraiment active on absorbera, il est prudent de se faire surveiller par quelqu'un qui doit conserver toute sa raison, et il en aura besoin pour empêcher ses amis de se jeter par la fenêtre, car on se sent si léger et si alerte qu'on croit volontiers posséder des ailes, et on serait victime de cette illusion. Outre cette forme de délire qui est assez commune, il en est encore beaucoup d'autres aussi bizarres qu'on peut l'imaginer et pouvant, à un moment donné, entraîner de graves conséquences.

En Orient, le hachich est d'un usage très général. Presque toujours on le fume dans de grandes pipes qui passent à la ronde. La fumée en est fort agréable, et exhale une odeur aromatique particulière. Lorsqu'au Caire ou à Damas on entre dans certains cafés arabes, on sent cette odeur pénétrante qui prend à la gorge, et qui enivre doucement même ceux qui ne fument pas. A cette faible dose, le hachich procure une sorte de somnolence, pendant laquelle les objets extérieurs prennent des aspects fantastiques, et passent comme un rêve devant l'intelligence engourdie. La musique monotone et nasillarde berce doucement dans ce sommeil. Aux murs sont figurées grossièrement des formes bizarres, bleues ou rouges, de chameaux, de bonshommes grotesques, de *karagheuz*, ou même simplement des lignes, des carrés, des triangles entrecroisés. Pour les fumeurs, ces dessins rudimentaires éveillent des illusions délicieuses, et ils se croient transportés dans le paradis de Mahomet : cependant, pour charmer par des contes l'oisiveté des assistans, un chanteur psalmodie un long récit, moitié religieux, moitié héroïque; ce récit est composé de couplets, et entre chaque couplet, la musique recommence son rhythme interminable. Parfois un des fumeurs se lève en titubant, et, en hurlant, s'extasie sur un objet fantastique qu'il vient d'apercevoir dans son ivresse, et exalte le bonheur de l'ivresse par le hachich. Tous les autres se mettent alors à rire bruyamment, et aussitôt, avec ce profond sentiment religieux qui n'abandonne jamais les Orientaux, et qui est inconnu chez nous : Qu'Allah soit avec toi! Louange à Allah! disent-ils à celui qui a parlé. Souvent le chanteur, désireux de partager le bienfait commun, demande à fumer à son tour; on lui passe la bienheureuse pipe, et c'est avec délices qu'il en aspire quelques bouffées : parfois même, pour égayer l'assistance, il fait, en fumant ainsi, des gestes grotesques dont se pâment d'aise tous

les fumeurs; puis le chant recommence, toujours entrecoupé de musique, sans que ni le chant, ni la musique, ni le hachich ne paraissent lasser personne. Jamais je n'oublierai ce spectacle, qui, dans un coin obscur des bazars tumultueux de Damas, à la lueur d'une lampe fumeuse, au son du tambourin et de la guitare à trois cordes, m'a fait comprendre un des côtés de l'Orient.

II.

On pourrait presque dire que l'opium est au hachich ce que l'Océan est à la Méditerranée. Le hachich n'est guère connu que sur la côte syrienne et dans la Basse-Égypte, tandis que sur les immenses rivages du Pacifique et des mers de Chine, le commerce de l'opium a pris une extension effrayante. Ce qui nous importe plus encore, à nous Européens, c'est que l'opium est de tous les médicamens le plus précieux et le plus employé, et que, suivant la parole du vieux Sydenham, si on ne possédait l'opium, il faudrait renoncer à la médecine. Sans vouloir entreprendre l'étude complète de cette substance, nous allons rapidement en décrire les effets sur le système nerveux.

L'opium est le suc du pavot, et comme il y a plusieurs variétés de pavot, il y a aussi plusieurs variétés d'opium; mais c'est toujours de la même manière qu'on le récolte. En Égypte, en Syrie ou dans l'Inde, les trois pays où se fait la culture de l'opium, on pratique des incisions demi-circulaires multiples à la capsule du pavot, et on recueille avec soin le suc qui s'en écoule. Ce suc, desséché au soleil, noircit, s'épaissit, et prend la forme d'une pâte brune, consistante, qui est l'opium. Ce que l'on appelle le laudanum est une solution de cet opium dans un vin composé. Aussi les propriétés du laudanum et de l'opium sont-elles semblables. On doit les considérer comme un mélange de plusieurs corps ayant des propriétés analogues, mais non identiques. Depuis Derosne (1804) et Robiquet (1817), qui ont isolé les premiers la narcotine et la morphine, les chimistes ont étudié avec le plus grand soin les différens composés chimiques mélangés dans l'opium. C'est ainsi qu'on a découvert la codéine, la narcéine, la thébaïne, la papavérine, et d'autres substances encore, qui sont toutes des bases, c'est-à-dire des corps capables de s'unir à des acides pour former des sels cristallisables, et qui, au point de vue chimique, sont probablement des ammoniaques composées extrêmement complexes.

Ces différentes bases n'agissent pas sur les fonctions organiques de la même manière. Ainsi la puissance soporifique de la narcotine est presque nulle; on peut ingérer jusqu'à 2 grammes de cette substance sans en éprouver d'effets sensibles, tandis qu'un centi-

gramme de morphine, c'est-à-dire une dose deux cents fois plus faible, agit d'une manière très suffisante pour provoquer des effets thérapeutiques ou physiologiques. La thébaïne ne donne pas le sommeil et excite chez les animaux des convulsions ressemblant à celles de la strychnine, tandis que la morphine, à dose égale, produit un sommeil comateux profond. Un autre point non moins remarquable dans cette action des alcaloïdes de l'opium, c'est que sur l'homme ils n'agissent pas de la même manière que sur les animaux; c'est un fait très intéressant que Claude Bernard a mis en lumière. Ainsi l'homme est particulièrement sensible à l'action de la morphine, tandis que la thébaïne agit à peine sur son système nerveux : au contraire les animaux ne ressentent qu'à très forte dose les effets de la morphine, tandis que la thébaïne est pour eux un poison violent; 2 grammes de morphine ne font pas mourir un chien, que 10 centigrammes de thébaïne tueraient infailliblement. On pourrait presque faire l'expérience inverse sur l'homme; 10 centigrammes de morphine ingérés et absorbés rapidement seraient probablement mortels, tandis que 2 grammes de thébaïne auraient une action moins redoutable. En physiologie générale, cette différence de résistance aux agens toxiques est encore inexplicable. On sait que la belladone et l'atropine, qui est la substance active contenue dans cette plante, sont pour l'homme un poison terrible; tandis que le lapin y est presque réfractaire. La même dose d'atropine qui tuerait dix personnes robustes est à peine suffisante pour tuer un lapin. Pour la morphine, cette différence est loin d'être aussi marquée; cependant il y a antagonisme entre l'homme et les animaux, en sorte que la morphine agit surtout sur l'homme. Si donc nous nous occupons surtout de la morphine, c'est qu'elle est, pour l'homme, la principale et la plus énergique substance contenue dans l'opium : aussi décrire les effets de la morphine, c'est presque décrire les effets de l'opium, la codéine et la thébaïne étant peu abondantes et moins actives. De fait, dans la pratique médicale, on prescrit presque indifféremment la morphine et l'opium : aussi peut-on les comprendre dans une description commune.

Quand, dans *le Malade imaginaire*, on demande au bonhomme Argan, affublé d'un bonnet et d'une robe, pourquoi l'opium fait dormir, Argan répond naïvement : *Quia habet proprietatem dormitivam.* Aujourd'hui on est devenu plus exigeant, et, comme on cherche à connaître la raison des phénomènes, on a essayé de trouver la raison de la propriété dormitive de l'opium dans l'état de la circulation cérébrale. Il n'est pas certain qu'on ait encore trouvé la vraie cause, mais n'est-ce pas déjà beaucoup que de chercher, et le doute n'est-il pas le premier pas de la science?

Chacun sait qu'il y a dans le cerveau une infinité d'artères et de

veines, et de vaisseaux plus petits dits capillaires, qui portent à la substance nerveuse le sang envoyé par le cœur. Ces vaisseaux ne sont pas des tubes inertes; ils ont leur activité propre, leur autonomie pour ainsi dire, en sorte qu'à certains momens ils se dilatent, et à d'autres momens se rétrécissent. Lorsqu'on fait à un chien ou à un lapin l'opération qu'autrefois on faisait si souvent sur l'homme et qu'on appelle le trépan, on voit la masse cérébrale à nu et sillonnée par de nombreux vaisseaux; mais, selon le diamètre de ces vaisseaux, l'aspect du cerveau est tout différent; tantôt il est violacé, boursouflé, parcouru par des vaisseaux très gros qui le recouvrent en tous sens : c'est la congestion du cerveau. Tantôt au contraire il est pâle, affaissé, revenu sur lui-même : c'est à peine si on y peut distinguer de petits ramuscules sanguins; c'est la privation de sang ou l'anémie du cerveau. Or, par suite de dispositions anatomiques spéciales, il se trouve que la circulation de l'œil est l'image de la circulation cérébrale, de sorte que, quand le cerveau est congestionné, l'œil est congestionné aussi et réciproquement. On comprendra sans peine qu'il est bien plus facile de savoir si l'œil est congestionné que d'ouvrir le crâne pour aller reconnaître l'état de la circulation cérébrale. Il y a d'ailleurs un moyen facile de juger de l'état des vaisseaux de l'œil. Cette ouverture circulaire et contractile de l'iris, qu'on nomme la pupille, qui se rétrécit à la lumière et se dilate dans l'ombre, est toujours rétrécie quand le cerveau est congestionné, et toujours dilatée quand le cerveau est anémié, pourvu qu'on ne se place ni à une lumière éblouissante ni dans une obscurité trop profonde. On a donc songé que, puisque dans le sommeil normal comme dans le sommeil par l'opium la pupille était très rétrécie, le cerveau se trouvait congestionné dans l'un et l'autre cas, et que le sommeil était la conséquence de cette congestion cérébrale.

Malheureusement cette théorie n'est qu'une hypothèse, et bien des faits tendent à prouver qu'elle n'est pas exacte. Plusieurs physiologistes anglais, entre autres MM. Durham et Hammond, ont cru prouver par de nombreuses expériences que pendant le sommeil il y avait anémie du cerveau. Selon eux, on ne pourrait comprendre que l'afflux de sang dans un organe déterminât un repos de cet organe, et toutes les fonctions physiologiques doivent être ralenties par le ralentissement de la circulation sanguine, pour le cerveau aussi bien que pour tous les autres organes vasculaires.

Ainsi, malgré bien des travaux, on n'en est pas arrivé à juger définitivement si l'opium anémie ou congestionne le cerveau, et on n'en sait guère plus que ce qu'en savait Argan, c'est-à-dire qu'il fait dormir. Ce sommeil n'est cependant pas le même que le sommeil ordinaire, et il en diffère par quelques points. Une demi-heure

ou une heure environ après qu'on a pris de l'opium, on ressent une légère excitation, un sentiment général de vivacité et de satisfaction, qui est bientôt remplacé par une véritable somnolence, et un état de *rêvasserie* plutôt que de rêve. On éprouve un certain plaisir à s'abandonner, et on se laisse envahir par une douce torpeur; les idées deviennent des images qui se succèdent rapidement, sans qu'on veuille faire d'effort pour en changer le cours. Tant que l'intoxication n'est pas profonde, cet effort est encore possible. On sent qu'on va s'endormir, mais que si on voulait secouer sa paresse, on pourrait triompher du sommeil. Peu à peu cependant les jambes deviennent de plomb, les bras retombent presque inertes, les paupières appesanties ne peuvent plus rester soulevées. On rêve, on divague, et néanmoins on ne dort pas : la conscience du monde extérieur qui nous environne n'a pas disparu. Les bruits du dehors, le tic-tac de la pendule, le roulement des voitures, sont obscurément perçus; mais il semble que tous ces bruits nagent dans le brouillard, et qu'une autre personne soit à les entendre. Le moi actif, conscient, volontaire, n'existe plus, et on s'imagine qu'un autre individu est venu le remplacer. Peu à peu tout devient plus vague, les idées se perdent dans une brume confuse, on est devenu tout immatériel, on ne sent plus son corps, on est tout pensée; cette pensée va voltigeant pour ainsi dire, de plus en plus brillante, mais aussi de plus en plus confuse. Puis le monde extérieur disparaît; il n'y a plus qu'un monde intérieur, quelquefois tumultueux, délirant et provoquant une agitation fébrile, quelquefois au contraire, et le plus souvent, calme et tranquille, s'abîmant dans un délicieux sommeil. Ce qui fait le charme de ce sommeil, c'est qu'on se sent dormir. C'est un sommeil intelligent et qui se comprend lui-même. Aussi les heures passent-elles avec une merveilleuse rapidité. Le matin surtout, à cette heure où l'opium paraît avoir épuisé son action, tandis qu'en réalité il a conservé toute sa force, le sommeil a un charme incomparable. L'intelligence, dégagée de tout lien terrestre, semble régner dans un monde d'idées tranquilles et sereines. C'est là une ivresse toute psychique, bien supérieure à celle de l'alcool et à celle du hachich, car, si le hachich donne pour quelques heures la folie, l'opium donne le sommeil, et il n'y a pas de bienfait comparable à celui-là.

Il faut avoir souffert de l'insomnie pour apprécier l'opium ce qu'il vaut. Entendre successivement passer toutes les minutes de la nuit au milieu d'un silence écrasant, se retourner sur sa couche, ébaucher des idées confuses sans pouvoir en approfondir une seule, lutter contre une agitation invincible que la lutte ne fait qu'accroître, est un supplice que l'on ne peut comprendre si on ne l'a éprouvé. Macbeth s'en rendait bien compte, quand, après avoir as-

sassiné Duncan, il s'effrayait de l'insomnie que le remords allait lui donner. « Ne dormez plus, lui disait la conscience de son crime, Macbeth assassine le sommeil, l'innocent sommeil, le sommeil qui débrouille l'écheveau confus de nos soucis, le sommeil, mort de la vie de chaque jour, bain accordé à l'âpre travail, baume des âmes blessées, loi tutélaire de la nature, l'aliment principal du salutaire festin de la vie... » Avec l'opium, l'insomnie n'est plus à craindre; au bout d'une heure, deux heures tout au plus, l'agitation douloureuse fait place à une excitation confuse qui devient elle-même cette somnolence lucide dont nous avons parlé. La douleur physique n'existe plus : les cruelles névralgies, les plaies douloureuses, les spasmes ou les contractures des muscles, l'anxiété fébrile de certaines maladies générales, les souffrances morales et physiques de l'alcoolisme, peuvent toutes être victorieusement combattues par l'opium. S'il est vrai que le rôle du médecin soit surtout de combattre la douleur, l'opium est une arme toute-puissante. Combien de fois, pour guérir, l'art n'est-il pas vaincu? Devant un phthisique, devant un cancéreux, qu'y a-t-il à faire? Nul ne pourra espérer triompher du mal ou même entraver ses progrès; mais au moins, grâce à l'opium, on pourra donner, à ce malheureux qui souffre et qui va mourir, des nuits calmes et douces pendant lesquelles il oubliera ses souffrances. Aussi la médecine, qui dispose du chloroforme pour les opérations et de l'opium pour les maladies, est si puissante contre toutes sortes de douleurs, que l'on pourrait presque dire qu'on ne souffre plus que parce qu'on y consent.

C'est ainsi que l'opium, poison de l'intelligence, est aussi un des modificateurs les plus énergiques de la sensibilité. On ne sait guère si c'est par une action sur le nerf qui transmet l'excitation ou sur le cerveau qui la perçoit; mais, sans même procurer le sommeil, il a cette merveilleuse propriété de calmer l'excitabilité des nerfs et cet accroissement maladif de la sensibilité que les médecins ont nommé *hypéresthésie*. On a remarqué que lorsqu'il calmait l'hypéresthésie, il ne procurait pas le sommeil, en sorte qu'il semble épuiser toute sa puissance contre la douleur et qu'il ne lui en reste plus assez pour donner le repos. Chez les personnes qui souffrent de névralgies rebelles, l'opium apaise les souffrances, et il faudrait une dose plus forte pour amener le sommeil. Néanmoins n'est-ce pas assez que d'avoir calmé l'irritabilité d'un nerf malade? Certains individus sont arrivés à ne plus pouvoir se passer d'opium, et ils pourraient en prendre des quantités formidables sans en ressentir l'action. C'est qu'en effet l'opium est en cela tout différent de l'alcool. L'alcool accumule ses effets sur le même individu : plus on a l'habitude de boire, plus l'ivresse survient vite. On ne s'accoutume pas à l'ivresse du vin; on s'accoutume à celle de l'opium, et c'est ainsi

qu'on a vu des malheureux abuser de cette substance au point qu'ils buvaient par jour jusqu'à un litre de ce laudanum, dont vingt gouttes constituent déjà une dose médicamenteuse très suffisante. Quand on en est arrivé à ce degré d'intoxication, l'opium est devenu un stimulant nécessaire : on ne peut plus s'en passer, et on est aussi malade par l'absence de laudanum que par un excès de ce poison. J'ai vu des malades à qui on faisait chaque jour des injections sous-cutanées de morphine, et qui avaient fini par supporter très bien jusqu'à un gramme de morphine par jour. Si par hasard on diminuait la dose, et à plus forte raison si on oubliait de leur faire l'injection, ils étaient pris d'accidens graves qu'il était facile de rapporter à leur véritable cause, l'absence du stimulant dont leur organisme avait pris l'habitude.

En Chine, l'opium est devenu un des besoins de la population, comme en Europe l'alcool et le tabac. La consommation de l'opium ne date pas de bien longtemps, et c'est peut-être la seule innovation que la Chine ait acceptée de l'Occident : il n'y a pas lieu de l'en féliciter. Il ne faut pas non plus féliciter les Anglais qui cherchent par toute sorte de moyens à propager une habitude qui leur est aussi lucrative qu'elle est funeste aux Chinois. Voici des chiffres montrant la progression constante qu'a suivie le commerce de l'opium : en 1798, 300 tonnes de 1,000 kilogrammes; en 1863, 3,000 tonnes; en 1866, 3,903 tonnes, et dans les dix dernières années la consommation a encore grandi dans de plus fortes proportions. Tout cet opium vient de l'Inde, et les fonctionnaires comme les négocians des Indes réalisent des bénéfices de plus en plus considérables, à mesure que l'usage de l'opium se répand.

Il y a des mangeurs, mais surtout des fumeurs d'opium. On met l'extrait d'opium dans une pipe à long tuyau; en brûlant, l'opium se boursoufle, adhère aux bords de la pipe, et il faut à chaque instant introduire une aiguille dans la pipe même pour permettre le passage de l'air. De plus, comme l'opium ne brûle pas facilement, il faut avoir constamment une flamme à sa portée, celle d'une bougie ou d'une lampe par exemple, qui sert à empêcher la pipe de s'éteindre.

Le nombre des fumeurs d'opium est considérable ; mais ceux qui en abusent sont loin d'être les plus nombreux. Les plus riches mandarins, les commerçans les plus intelligens, fument l'opium comme les derniers des coulies; c'est un plaisir analogue au plaisir du tabac chez nous, et qui ne fait guère plus de ravages, au moins parmi la classe aisée; mais dans le peuple il n'en est pas ainsi. Il y a des établissemens spécialement consacrés à l'opium, des sortes de *fumoirs* où, moyennant une somme modique, on

peut satisfaire cette passion. Il est rare qu'un fumeur en parte avant d'être complétement étourdi, de même qu'un ivrogne ne quitte le cabaret que lorsqu'il est ivre. Certes, compris ainsi, l'opium est un poison dangereux, et, au dire de tous les voyageurs, les malheureux qui font journellement ces excès tombent bientôt dans une effrayante dégradation morale et physique. Pâles, hâves, décharnés, se traînant à peine, ils ne retrouvent un peu d'énergie que si une nouvelle dose de poison leur rend une stimulation factice. Cependant il est très probable qu'on a exagéré les effets funestes de l'opium : le nombre de ceux qui meurent de cet abus est peu considérable; beaucoup de personnes fumant l'opium, et en fumant des quantités notables, conservent l'intégrité de leurs facultés intellectuelles. Il est vrai que les fonctions digestives restent rarement intactes. La dyspepsie et un amaigrissement général sont la conséquence de cette fâcheuse coutume; mais, quoi qu'il en soit, la Chine n'est pas encore sur le point de périr, et si elle est en décadence, ce n'est pas l'opium qu'on doit en accuser.

L'opium a un antidote; de même qu'on peut donner le sommeil, on peut aussi donner l'insomnie, et c'est un autre poison intellectuel dont les effets sont diamétralement opposés au premier : je veux parler du café. Le café a eu une fortune rapide, puisqu'il y a un siècle il était à peu près ignoré; aussi, comme tous les parvenus, compte-t-il des détracteurs et des partisans; mais ses partisans l'emportent, et il n'est guère de boisson plus répandue.

Tout le monde a pu juger des effets du café ; à certaines personnes il donne une excitation nécessaire au travail intellectuel. Chez d'autres cette excitation se traduit par une insomnie cruelle, en sorte que pour eux le café est un véritable poison qui les prive du plus précieux des biens. Pour peu qu'on en ait pris une dose un peu forte, il amène une agitation et une anxiété des plus pénibles, une sorte de fièvre d'activité, toute différente de l'activité paresseuse de l'opium, dans laquelle la volonté semble endormie et assister paisiblement aux ébats de l'imagination. Avec le café, l'imagination est à peine excitée, au contraire la volonté paraît l'être. On veut aller vite, on ne peut achever tranquillement la lecture qu'on a entreprise, on ne tient pas en place. Si je ne craignais de paraître céder au plaisir de justifier une théorie, je dirais que les facultés volontaires et conscientes semblent surexcitées; il y a comme un effort perpétuel de l'attention et de la mémoire, tandis qu'avec l'alcool, le hachich et l'opium, il y a comme un assoupissement de l'attention. Le café donne donc une véritable ivresse qui fatigue beaucoup plus que l'ivresse somnolente de l'opium, mais elle conduit au même résultat. En voulant trop faire, l'intelligence fait moins; à

force d'être excitée, la volonté se nuit à elle-même, et ce parfait équilibre des facultés intellectuelles est rompu aussi bien par l'excès que par le défaut de volonté.

On dit généralement que le café produit l'anémie du cerveau, tandis que l'opium et l'alcool amènent la congestion de cet organe; mais cette théorie physiologique est loin d'être fondée sur des bases indiscutables, et de nouvelles observations sont nécessaires. Cependant on connaît très exactement le rôle du café dans la nutrition générale : il ralentit les combustions organiques, en sorte que c'est un aliment d'*épargne*, ainsi qu'on l'a dit avec justesse. En effet, à l'état normal, il se passe dans l'intimité de nos tissus une infinité d'actions chimiques dont le résultat final est la production de chaleur et la mise en liberté d'acide carbonique. Cet acide carbonique passe dans le sang veineux, et le sang veineux, arrivant au poumon, se débarrasse de tout l'acide carbonique qu'il contenait. La quantité d'acide carbonique est donc, jusqu'à un certain point, l'expression de l'activité nutritive. Or avec le café, sans que les forces aient diminué, sans qu'il soit nécessaire de respirer plus d'oxygène, ou de consommer plus d'alimens, la quantité d'acide carbonique diminue, et les forces ne se trouvent pas amoindries. On cite toujours à ce propos le fait de ces mineurs de Belgique qui peuvent faire un travail considérable presque sans prendre d'alimens, soutenus seulement par l'absorption d'une grande quantité de café. C'est donc un aliment modérateur de la nutrition, puisqu'il diminue l'activité des renouvellemens chimiques incessans qui s'effectuent dans la trame de tous nos tissus. On pourrait encore citer d'autres substances analogues au café sous ce point de vue, notamment le thé et le coca. Il est probable que la caféine, la théine et la cocaïne, qui sont les principes actifs de ces alimens, ont entre elles une analogie à la fois chimique et physiologique, et que leurs effets sur les fonctions intellectuelles sont à peu près identiques.

Peut-être est-il encore d'autres poisons de l'intelligence, notamment la belladone et le tabac; mais les principes actifs contenus dans ces plantes, l'atropine et la nicotine, agissent surtout sur la fibre musculaire, et leur action sur les fonctions cérébrales semble être consécutive à l'action qu'elles exercent sur les fonctions de la moelle épinière.

Après avoir étudié isolément l'action de l'alcool, du chloroforme, du hachich, de l'opium et du café, il nous sera facile de résumer l'histoire des troubles que ces substances produisent dans les fonctions intellectuelles. De même que l'étude des troubles fonctionnels de la moelle épinière, sous l'influence de la strychnine, du

bromure de potassium ou de l'atropine, nous donne de précieux enseignemens sur les fonctions normales de cet organe, de même l'analyse des troubles fonctionnels de l'intelligence empoisonnée par des substances qui la pervertissent peut nous fournir sur le mécanisme de l'intelligence saine quelques notions incontestables.

Le fait essentiel et que nous avons cherché à mettre en pleine lumière, c'est que l'intelligence est toujours altérée dans le même sens. Les facultés volontaires et conscientes se paralysent; les facultés imaginatives et conceptives s'exaltent. De là une certaine dualité dans le moi. Il y a le moi qui conçoit, il y a le moi qui dirige les idées. Quand la direction manque, le désordre dans la conception est inévitable, et les illusions, les hallucinations en sont la conséquence nécessaire : c'est qu'en effet il y a un certain équilibre dans les forces intellectuelles qu'il n'est pas bon de déranger. Une fois que cette harmonie n'existe plus, l'homme est livré sans frein à une activité cérébrale désordonnée, qui ne lui permet plus ni travail, ni modération, ni réflexion, et qui en fait, non une bête brute, comme on l'a dit à tort, mais un maniaque et un fou.

Le langage, qui est l'expression la plus parfaite des expériences et des observations de plusieurs siècles, dit que le vin trouble la raison. C'est que la raison n'est pas l'imagination. Avoir sa raison, c'est être en pleine possession de soi-même, rectifier les conceptions par les sensations extérieures et juger souverainement. Ce moi qui juge, rectifie et dirige, c'est la volonté, c'est aussi l'attention. Cette volonté n'est pas un être fantastique ni une forme de langage, c'est quelque chose de réel, d'actif et de puissant. Elle est le résultat des habitudes antérieures, des forces héréditaires accumulées sur le fils d'une longue série d'ancêtres et des sensations recueillies de tous côtés pendant des années. Elle a un pouvoir indiscutable : elle force les idées à suivre une direction constante, elle élimine à son gré les impressions du dehors et donne aux conceptions un sens déterminé dont elle est maîtresse. Cependant il se passe dans le cerveau une infinité d'actes dont nous n'avons pas conscience, et qui, grâce à elle, passent inaperçus et ne viennent pas nous troubler. De même que parfois, dans une foule d'hommes se pressant autour de nous, il en est un que nous suivons du regard, que nous distinguons de la foule, auquel nous parlons, qui nous répond, sans que nous prenions souci des autres qui nous entourent, de même, dans la foule de nos pensées, il en est une que nous choisissons, que nous approfondissons, que nous étudions avec persévérance, sans que les autres pensées, bruissant sourdement autour de celle-là, viennent nous en détourner et nous faire oublier le but que nous poursuivons.

Voilà la grandeur de l'intelligence humaine; c'est que non-seulement elle conçoit, et conçoit plus richement que toutes les autres intelligences, mais elle est sa maîtresse et sa souveraine. Quand, par une substance toxique, on altère cette faculté de la réflexion et de la volonté, on altère l'intelligence dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus puissant. Peut-être serait-on tenté de croire que pour les œuvres d'imagination l'excitation des conceptions est salutaire, et de dire que certains hommes ne produisent que dans ces conditions; mais ce serait une funeste erreur. On a trop à perdre en perdant le pouvoir de diriger sa pensée, tandis que par l'effort d'une volonté ferme, rendue plus ferme encore par l'habitude du travail et de la réflexion, on arrive à un résultat plus sûr et aussi brillant. On ne sait jamais assez tout ce que pourrait l'attention et tout ce que la volonté nous donnerait. Vouloir, c'est pouvoir. L'attention concentrée sur une idée la rend tellement éclatante, qu'elle peut, dans certaines circonstances et chez certaines personnes, la faire apparaître sous une forme imaginative avec autant de splendeur que si l'intelligence était surexcitée par l'alcool ou l'opium. Il n'y a donc pas à l'ivresse ces compensations qu'on a essayé d'y voir. Ce sont des maux sans avantages, et l'abus de ces poisons redoutables qui détruisent le corps et l'intelligence doit être combattu énergiquement par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'humanité.

Mais l'homme n'est ni ange ni bête : il doit garder sa volonté intacte et ne pas l'anéantir par des poisons; mais il doit aussi respecter et cultiver ces facultés inconscientes, presque instinctives, qui sont une autre partie de lui-même. Livré à sa seule raison, il ne serait qu'un être imparfait, une sorte d'égoïste ridicule, isolé dans la création et l'humanité. La table rase que les stoïciens ont voulu faire des passions humaines est une œuvre qui n'est pas seulement chimérique, mais qui, si elle était possible, serait aussi funeste que l'oubli de la raison. Les sentimens, les passions, tous ces mouvemens spontanés de l'âme, toutes ces facultés conceptives brillantes qui dorment dans un coin de l'intelligence et que la volonté peut éveiller, ne sont pas des défauts de l'organisation humaine. La nature nous les a imposés, et, loin de les subir avec résignation, nous devons en être fiers, les développer et les accroître. L'intelligence parfaite est l'équilibre entre la volonté et la passion : il ne faut pas étouffer l'une au profit de l'autre; il faut les respecter toutes deux, les fortifier par l'habitude et la réflexion, afin de transmettre à nos fils les progrès que nous aurons faits sur nous-mêmes.

CHARLES RICHET.

ESQUISSES DRAMATIQUES

M. VICTORIEN SARDOU.

De toutes les branches de notre littérature d'imagination à l'heure qu'il est, la moins fertile, celle qui reverdit avec le plus de difficulté, est à coup sûr le théâtre. Tandis que le roman, presque entièrement rajeuni, s'est ouvert des voies nouvelles et conquis de nouveaux représentans pleins de séve et d'ardeur, l'art dramatique, plus stationnaire, se contente d'attester sa vitalité par quelques rares œuvres d'éclat et quelques recrues encore plus rares. Là du moins les talens de vieille date n'ont pas à craindre d'être expulsés de leur renommée par les victoires des jeunes rivaux; deux noms nouveaux à peine depuis dix-sept ans, il n'y a pas là de quoi tellement charger la mémoire des générations contemporaines qu'elle en oublie les noms plus anciennement en possession de la célébrité. Ne nous hâtons pas cependant de crier trop vite à la décadence, et préférons à ce mot si gros de tristesses celui de décroissance, comme plus exact et plus équitable, car à vrai dire cette infertilité relative n'a rien qui nous étonne, et sans en chercher bien loin la raison, nous la trouverons dans les difficultés malaisément surmontables que l'art dramatique oppose aux téméraires qui lui demandent succès et profit.

Ils seront toujours peu nombreux, les heureux favoris de la nature qui sont capables de sortir victorieux de l'incroyable effort intellectuel qu'exige la production d'une véritable œuvre dramatique; nous disons *véritable*, parce qu'on n'ignore pas qu'au théâtre comme ailleurs, et plus qu'ailleurs peut-être, il existe des recettes et des procédés par la grâce desquels on peut produire des œuvres faciles et même capables de faire illusion. L'inspiration ne suffit pas, ni les idées heureuses, ni l'art de la composition, il y faut une in-

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED